









REVUE
DES
DEUX MONDES

LVIII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES



LVIII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 45

—
1888

AP
20
R5
pén.3
t.90

20355
6

LE JOUG

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Son père la conduisit un soir chez les Courtil, au village de La Bréchère : elle venait d'avoir seize ans.

Blonde, pâle, toute mignonne, avec de grands yeux profonds de fillette qui devient femme, un nez droit aux ailes mobiles, des lèvres boudeuses à force d'être courtes et pleines, un ovale de figure harmonieux, brusquement arrêté par un menton osseux et fort où s'accusait la race, ce qui faisait de l'expression générale un curieux mélange de finesse exquise et de saine vulgarité; un Greuze émacié finissant en lignes rebondies à la Murillo.

Elle s'appelait Margaridou, et ce nom de fleur, quintessencié dans son diminutif patois, lui seyait à ravir, tant elle rappelait l'oracle d'amour avec ses cheveux d'or pâle et son teint blanc.

Ils avaient marché près de cinq heures par les chemins boueux ; le père, l'allure lourde, ses gros souliers broyant le sol et le crottant jusqu'à l'échine, allant toujours de l'avant sans parler, sans seulement se retourner pour l'attendre, elle, la petiotte, qui se déhanchait à le suivre.

Elle n'avait jamais quitté la châtaigneraie, ce chaos d'arbres et de rocs vivement coupé de-ci de-là par des coulées de terre rouge ; et le paysage avait beau s'humaniser et sourire, aux gazons drus

des vallées où bruissent les ruisseaux, aux vastes plaines fertiles où les pampres roux s'enlaçaient, l'enfant préférait encore les pierres moussues et les bruyères de ses grands bois.

— Sommes-nous bientôt arrivés? demanda-t-elle.

Son corps fluet s'était brisé à cette longue marche, ses jambes n'avançaient plus que péniblement dans cette boue épaisse qui s'attachait comme de la glu.

Sans s'arrêter, le père étendit le bras, et, désignant au loin une maison blanche enfouie sous un bouquet d'ormes: — Là bas, — dit-il simplement.

La grande plaine de La Bréchère s'étendait à perte de vue devant eux. Le soir tombait; un soir brumeux et froid de la Saint-Martin estompant les objets, noyant les contours dans une buée qui courait ras de terre.

Tout au milieu, entre deux rangs de peupliers, La Sauve roulait paisiblement ses eaux claires, rompant comme à plaisir la monotonie des champs tirés au cordeau.

— Quel fier pays que cette rivière (1)! soupira le bonhomme, en détaillant d'un coup d'œil le ton vigoureux et noir des terres de semence et le fourmillement des vignes pattues avec leurs grands ceps retombans.

Puis, se retournant vers sa fille et, d'un ton enthousiaste où perçait toute son âpreté de rustre: — Tu dois gagner vingt pistoles à la Borde-Blanche! s'écria-t-il.

Ils arrivèrent enfin. La Courtille vaquait aux soins du ménage, traînant à ses jupes deux mioches qui babillaient en grignotant un croûton.

— Salut! Je suis Loubéjac de Saint-Benoît, dit le paysan s'arrêtant sur le seuil et portant un doigt à sa casquette; vous savez bien?.. votre homme a dû vous dire?.. Et voici la petite, — ajouta-t-il en poussant Margaridou dans la pièce, où elle resta interdite, les yeux baissés, son paquet de hardes à la main.

La fermière les accueillit poliment, mais sans éclats de voix, sans pantomime expressive, sans exubérance méridionale. Il y avait en elle quelque chose de triste et de doux qui surprenait, une bienveillance discrète, mêlée à je ne sais quelle fierté chagrine, quelque blessure au cœur peut-être, mais bien comprimée et saignant en dedans.

Elle les installa au coin de l'âtre, devant la marmite qui chantait gaiement et fleurait bon; puis, tout en se penchant pour activer le feu, elle les questionna de sa voix blanche avec un bon sourire.

— C'était loin d'ici, Saint-Benoît? Et par ces chemins défoncés, la

(1) Pays de plaine.

petite avait dû joliment se fatiguer. Puis elle ajouta d'un air maternel, en l'examinant de plus près : — Elle est bien *menue*!

Alors le père se redressa pour faire l'article. C'était vrai tout de même qu'elle semblait encore *tendre* et un peu *finotte*, mais elle avait de bonnes mains au bout des bras et savait s'en servir. Du reste, elle tenait de lui, Loubéjac, qui n'était pas un « figoleur » ni un fainéant, et qui l'avait élevée à la dure.

Et, ce disant, il se carrait lourdement dans la cheminée, présentant à la flamme ses gros souliers boueux qui fumaient.

— Vous parlerez de tout cela avec Jean-Pierre, interrompit la Courtille, c'est lui qui est le maître; il est allé labourer au clos des plantes et ne peut tarder à rentrer.

En effet, quelques instans plus tard, un homme aux formes athlétiques, vêtu de cotonnade et chaussé de sabots, s'encadrait dans la porte, surpris tout d'abord et dévisageant ces nouveaux-venus qui semblaient l'attendre.

— Bonjour, Courtil, dit Loubéjac en se levant; je vous amène la petite, vous savez?.. Comme nous étions convenus à la foire de Ville-Vieille...

— Ah! fit l'autre, qui s'avança jusqu'à l'âtre; puis il eut une moue en voyant la pauvrette qu'il écrasait de sa grande taille.

— Elle est bien *menue*! murmura-t-il à son tour, et avec ça l'air demoiselle...

— On voit que vous ne la connaissez pas! repartit chaudement le père; il n'y en a pas beaucoup pour lui faire la nique chez nous,.. qu'il faille bêcher, moissonner, donner la gerbe...

Mais l'autre continuait toujours, avec sa ruse de paysan qui s'entend aux marchés : — Moi, vous comprenez, d'après ce que vous m'aviez dit, je me figurais que c'était une fière servante, une fille de sacs et de cordes...

— Allons! mangez d'abord, vous causerez ensuite, dit la Courtille en posant sur la table une soupière où fumait la classique soupe de pain bis, couronnée d'un morceau de lard.

A la campagne, le repas est une trêve absolue aux affaires. Le paysan mange avec une lenteur méthodique de ruminant, pour se donner le plus longtemps possible la double jouissance de l'absorption et du repos. Dans son assiette de terre rouge, la soupe garde toujours une forme conique, par le soin qu'il prend de la faire gonfler sous sa cuillère; puis, c'est le tour du pain, avec et sans fricot, qui disparaît lentement par morceaux énormes qui saillent sous les joues. Et, pendant ce temps, les muscles lâchés, la face placide, il parle un peu de tout, à l'exception de ce qui l'occupe.

De même Loubéjac et Courtil causèrent en soupant de la vigne,

des céréales, des fourrages et des bestiaux, sans songer autrement à Margaridou, qui, assise près de la Courtille, mangeait du bout des lèvres et caressait les enfans devenus familiers.

La jeune fille regardait timidement, à la dérobée, celui qui sans doute allait devenir son maître, et une chose la frappait déjà : le contraste qui régnait entre ce beau garçon, robuste, aux allures en dehors, bruyantes, brutales même, et sa femme au type souffreteux et résigné. Courtil, superbe de taille, exubérant de force avec son cou de taureau pointant hardiment, la nuque droite, ses épaules d'athlète, sa large poitrine et ses mains puissantes ; la fermière, petite et maigre, le visage éteint, le dos voûté comme sous un poids trop lourd, et le corps fondu sous ses vêtemens de futaine.

Et, en même temps qu'une sympathie inconsciente la poussait vers elle, lui, au contraire, lui causait un sentiment de gêne et presque de frayeur, avec ses yeux bleu vif, sa voix vibrante et ses grands coups de poing sur la table.

Le repas fini, les hommes refermèrent leurs couteaux de poche, et l'on revint s'asseoir près du feu, les pieds dans les cendres.

Puis, après un silence : — Eh bien ! voyons, commença Courtil, que veut-elle gagner, votre mauviette ?

— Dame ! répliqua Loubéjac, parant de son mieux le coup droit, je vous la donne pour une vaillante et des premières !.. C'est gros comme rien et ça fait le travail d'un homme,.. avec ça docile et sage !.. et adroite !.. Elle a été six mois chez la couturière...

— C'est pas tout ça !.. reprit Courtil avec un haussement d'épaules ; je sais très bien ce qu'elle vaut rien qu'à la voir ; combien veut-elle, voilà la question ?..

— Pour lors, questionna l'autre, se déroband encore, combien peut-elle gagner, selon vous ?..

— Peuh ! ce petit coffre-là, cinquante écus, c'est bien payé...

Alors Loubéjac se récria violemment. Jésus-Dieu ! cinquante écus ! pourquoi pas deux sous tout de suite... Ah ! bien, il aimait mieux briser là et repartir à l'instant, plutôt que de rester à écouter des sornettes... Cinquante écus !..

— Dites donc votre idée, reprit Courtil, ça vaudra mieux que de vous fâcher ainsi.

— Mon idée ? vous voulez que je vous la dise ? — Et il s'éperonnait lui-même, le geste brusque, la voix haute, pour maintenir son indignation à niveau, — mon idée, c'est qu'elle doit gagner vingt-cinq pistoles, foi de Loubéjac ! et encore m'est avis que ce n'est pas cher pour tout ce qu'elle sait faire...

Là, ce fut au tour de Courtil de s'ébaubir en se tapant sur les

cuisses. Vingt-cinq pistoles! Ce farceur de Loubéjac avait toujours le mot pour rire; comme si l'argent poussait plutôt à La Bréchère qu'à Saint-Benoît!..

Puis ils s'apaisèrent, entrant tous deux dans la voie des concessions, mais prudemment, pas à pas, écu par écu, déployant toutes les ressources d'une incroyable diplomatie; se fâchant de nouveau, mais pour la forme, par simple rouerie de métier, pour se broyer les mains un instant après. Et, tout à coup, ils parlaient d'autre chose, enfilant des chemins de traverse, zigzaguant de droite et de gauche, mais finissant toujours par revenir au but.

Et, pendant ce temps, celle que l'on marchandait ainsi se tenait droite et compassée sur sa chaise, ses grands yeux tristes fixés sur les tisons, et ressentant comme une honte de tous ces débats la concernant, une hâte fiévreuse d'en finir...

Le lendemain, à pointe d'aube, Loubéjac, son bâton de buis à la main, reprenait seul la route de Saint-Benoît.

II.

Les premiers jours de dépaysement furent durs pour Margaridou, non qu'on la maltraitât ou qu'on la surmenât de travail, bien au contraire.

La fermière l'avait aimée tout d'abord; ces deux natures faibles et douces s'étaient comprises; il y avait en elles, en même temps que certaines affinités physiques, cette communauté de sentimens et d'impressions qui unit deux âmes et les fait sœurs jumelles.

La fillette pleurait ses bois de châtaigniers et ses landes grises, sa chaumière enfumée aux murs de terre, ses rochers de forme bizarre ressemblant à des monstres qui seraient restés là pétrifiés depuis des siècles, et la Courtille alors la consolait, la prenant dans ses bras comme un enfant que l'on berce, lui parlant dans un murmure, et mêlant ses larmes aux siennes, des larmes qui coulaient sans bruit sur ses joues maigres, comme ces sources qui filtrent timidement sous l'herbe, viennent on ne sait d'où, et ne tarissent jamais.

Quant à Courtil, c'est à peine s'il lui parlait en dehors du travail. Du reste, elle le fuyait par instinct, comme si sa nature fine et nerveuse souffrait au contact de cette rude écorce et de ce tempérament brutal.

Sa voix avait des sonorités mâles qui la secouaient dans un frisson, ses yeux surtout, ses yeux bleus, insolens et froids, lui perçaient le cœur et la faisaient blémir. On eût dit une sorte de fascination, avec son prélude de malaise inconscient et ses sensations indéfinissables de cauchemar.

Il n'était pourtant pas mauvais pour elle. Depuis le jour où, après une verte semonce, il l'avait trouvée derrière la grange, accroupie et sanglotant, la tête dans son tablier, il paraissait s'être adouci, laissant à sa femme le soin de la diriger désormais, et ne lui parlant plus que pour la taquiner de loin en loin, lorsqu'il la voyait faiblir à la besogne, sur son teint de princesse et ses bras de poupée.

Un rude travailleur, ce Jean Pierre!.. Il prenait la terre corps à corps et se battait avec elle de tous ses muscles. On le citait partout pour sa force exceptionnelle et son habileté au labour; nul ne bêchait avec plus d'ardeur, ne fauchait avec plus de souffle.

A l'époque des foins, la charrette qu'il avait chargée se reconnaissait entre toutes à son poids savamment calculé, à sa forme pansue, où les brassées se montraient nettement étagées.

Lors de la moisson, quand le soleil cuit la terre, tête nue sous ses rayons fauves, sa poitrine à l'air, il avait déjà tondu son sillon que les autres en étaient encore là-bas, en bande échelonnée, trouant péniblement le blond rempart des épis, et s'entraînant les uns les autres par une chanson dont chacun redisait les phrases.

Mais quand il rentrait des champs, la journée finie, c'était une tout autre affaire. Il déliait ses bœufs, posait ses outils, puis, après avoir mangé goulûment sa soupe, sans un mot, sans un regard à sa femme, sans une caresse à ses enfans, il partait pour l'auberge, les mains aux poches, sifflotant une pastourelle, et là, dame! il buvait comme une éponge, sacrait comme un pandour, et jouait à perdre son âme.

Bien souvent, de la soupente où elle couchait, Margaridou l'entendait rentrer vers minuit, parlant seul d'une voix pâteuse et heurtant les meubles, qu'il brisait alors dans sa colère d'ivrogne.

Puis il finissait par rouler à terre, dormant là quelques heures, lourdement, sans rêves, et le matin, à l'aube, il reprenait, sans fatigue apparente, la bêche ou la charrue.

Une nuit, vers la fin janvier, il rentra plus tôt que d'habitude, mais déjà affreusement gris et bousculant tout.

— Miette! cria-t-il, descends, j'ai à te parler. — Et comme la pauvre femme restait là-haut dans sa chambre, enfouie sous ses couvertures et pressant désespérément contre elle ses angelots: — Miette! reprit-il plus haut. Ah! tonnerre! c'est moi qui vais te lever si je monte, attends un peu, je me fais la main! — Et d'un coup d'esca-beau, il brisa la porte.

En haut de l'escalier, la Courtille parut alors, à demi vêtue. Dans ses cheveux noirs dénoués, elle avait un visage exsangue où rien ne vivait, à l'exception des yeux, terriblement agrandis, et de ses deux mains tremblantes elle comprimait son cœur.

— Voyons, Courtil, murmura-t-elle, sois raisonnable; que veux-tu?

— De l'argent, répliqua-t-il, j'ai joué, j'ai perdu, il m'en faut!..

Elle descendit, lentement, s'accrochant à la rampe comme si elle eût craint de tomber, et, quand elle fut près de lui, avec son humble sourire de sacrifiée:

— De l'argent, mon pauvre homme, mais où veux-tu donc que j'en prenne, moi? m'en passe-t-il jamais par les mains? et cela soit dit sans reproche, du reste...

— Allons, allons, pas tant de finesses! gronda Jean-Pierre, dont les yeux injectés luisaient comme braise; tu ne me feras pas croire que tu n'as jamais rien gratté ici et que tu as toujours rapiécé mes habits sans en retourner les poches!..

— Oh! mon ami, crois-moi, je te jure...

Mais lui, ses deux poings levés, l'écume aux lèvres et lui soufflant au visage son haleine infecte: — Je te dis, moi, que tu as des *piécettes*, m'entends-tu? Elles sont cachées quelque part, je ne sais où, mais tu en as, je les veux!

Alors, se laissant glisser à genoux, les bras tendus vers cette brute, avec un accent de prière indicible, elle essaya de l'attendrir; lui demandant grâce, non pour elle bien sûr, mais pour ses chers petits qui dormaient au-dessus d'eux, que le bruit allait éveiller, et qu'une frayeur pouvait tuer, les pauvres amours...

Courtil parut hésiter un instant; la tête basse, les bras retombés, on eût juré que la raison lui revenait et qu'une fibre secrète vibrait en lui; mais, une bouffée d'ivresse lui montant au cerveau, il ricana.

— Ainsi, c'était dit;.. elle ne voulait rien lui donner?.. Elle avait bien réfléchi, n'est-ce pas, et son entêtement persistait?

Alors, l'empoignant par les cheveux, il lui fit faire le tour de la salle, la traînant d'une main, la frappant de l'autre, lui répétant coup sur coup de sa voix rauque dont le timbre se brisait dans l'essoufflement de la colère: — Ah! tu n'as pas d'argent!.. Tiens, voici pour te rafraîchir la mémoire; tiens, tiens donc!..

Et les coups pleuvaient, bleuissant le visage, meurtrissant le corps inerte, abandonné sans résistance à cette fureur sauvage, et l'horrible scène dura jusqu'à ce que, la tête de la malheureuse heurtant un angle de la table, elle jeta un cri et s'évanouit.

Quelques instans après, quand Margaridou, n'entendant plus rien, se hasarda à descendre, la porte de la ferme était grande ouverte, laissant entrer les froides rafales, avec leurs tourbillons de feuilles, et, près de la table, étendue de tout son long dans une immobilité de morte, avec son front ouvert où perlait le sang, la fermière semblait n'être plus.

Sous les soins de la jeune fille, elle se ranima pourtant, mais le

corps brisé, la tête vide, comme au sortir d'une maladie... Elle souffrait sans savoir pourquoi, regardait sans voir, et ne pouvait se rappeler ce qu'elle était venue faire à cette heure de nuit dans la salle basse.

Margaridou la reconduisit bien doucement, là-haut, dans sa chambre, et là, devant ces deux têtes blondes qui continuaient à dormir en riant aux anges, la mémoire lui revint avec les larmes, et les prenant dans ses bras, sans souci de les éveiller cette fois : « Ah! mes enfans, s'écria-t-elle en les mangeant de baisers, mes pauvres enfans!.. »

De cette nuit-là, les rôles furent intervertis, et ce fut Margaridou qui désormais consola la Courtille.

III.

En ce siècle de décentralisation et d'étonnans progrès, les cabarets de village sont devenus de rustiques assommoirs où le vitriol circule comme partout ailleurs.

On s'y affole le cerveau, on s'y brûle les entrailles ni plus ni moins que dans les grandes villes aux jours de paie, et les mères ont beau gronder, les femmes supplier, M. le curé tonner en chaire, rien n'y fait, le pli est pris, et les générations se succèdent sans s'amender.

C'était la Maurelle qui tenait le principal cabaret de La Brèche : une grosse femme, l'air réjoui, la voix hommasse, que l'on avait surnommée l'*Enfournaïro*, l'Enfourneuse, d'abord en souvenir de feu son mari, qui était boulanger; ensuite et surtout parce que c'étaient les gars qu'elle enfournait maintenant dans son taudis surchauffé, où l'ivresse les prenait avant même d'avoir touché un verre, rien qu'à respirer cet air lourd, saturé d'odeurs de pipes et d'émanations vineuses.

On avait bien porté plainte aux autorités. Quelques femmes réunies en députation étaient allées plusieurs fois chez le maire pour lui dénoncer ce scandale d'une auberge, — et quelle auberge! — restant ouverte toute la nuit, et d'où sortaient par bouffées des lambeaux de dispute et des chansons obscènes.

Le maire gronda, le conseil municipal se hérissa, il y eut des arrêtés prudhommesques, de foudroyantes délibérations intimant à la Maurelle l'ordre d'expulser ses pratiques et de fermer son débit à dix heures. Simple formalité du reste, et qui n'entravait en rien les affaires.

A l'heure exacte, la commère renvoyait tout son monde et verrouillait ses portes; puis, cinq minutes après, en catimini, elle faisait rentrer par le jardin ceux qu'elle avait moralement expédiés

par la rue, et la ripaille recommençait, discrète, comme étouffée, trahie seulement par quelques filets de lumière qui filtraient à travers les volets disjoints.

Le cabaret se composait d'une vaste salle dont le carrelage, en maint endroit, laissait voir le sol à travers ses brisures. Du plafond, formé de larges poutres grossièrement équarries, tombait une obscurité accablante qui s'accroissait encore aux angles de la pièce, donnant aux quelques meubles épars de bizarres aspects et des contours douteux.

Le long des quatre murs couraient des tables en bois blanc, maculées et visqueuses, coupées à angle droit, et soutenues par des tréteaux mobiles que des tuiles calaient.

Deux rangées de bancs à pieds difformes et boiteux les entouraient, renforcés de-ci de-là par quelques chaises très vieilles dont les sièges de paille s'affaissaient, hérissés et rompus; et, dans un coin, tout près de l'immense cheminée bâtie jadis sur l'emplacement du four, s'avancait la masse pansue et noire d'un buffet dont les portes, toujours ouvertes, laissaient voir l'alignement multicolore des liqueurs étiquetées : curaçao, punch au rhum, raspail, bénédictine, *vraie* chartreuse, à côté de chartreuse tout court (cette dernière réservée aux estomacs blindés et aux petites bourses), cognac, cassis, genièvre,.. et le bataillon timide des sirops rangés là pour la forme en face de l'effectif complet des apéritifs de toute sorte, depuis le blond vermouth jusqu'à l'absinthe vert-de-grisée.

Sur les murs, crassés à hauteur d'homme par le frottement d'épaules des buveurs adossés, quelques lithographies grotesques s'étaient fixées par quatre pointes : un portrait livide du président de la république, l'air fatigué, mais solennel, dans l'importante correction de son col cravaté de blanc; un Gambetta léonin, empourpré, le front menaçant, la bouche terriblement ouverte, comme pour un rugissement, et gardant là comme toujours, par coquetterie excusable, sa chère pose de trois quarts.

Plus loin, une apothéose équestre du général Boulanger saluant la foule avec une figure rose et de grands yeux bleus qui souriaient dans une barbe fauve; et, lui faisant face, la tête martiale du maréchal de Mac-Mahon, l'air centenaire sous la neige éclatante qui figurait ses cheveux ramenés sur les tempes, sa moustache discrète et la ligne presque droite de ses sourcils.

Plus loin encore, quelques dessins linéaires venant du pensionnat des frères de Puy-Latour : une locomotive dernier modèle, une vieille église de style roman, le plan, sous tous ses aspects, de la mairie de La Brèche, avec ses deux ailes consacrées à la double école communale des garçons et des filles.

Et, trônant au-dessus de la cheminée, dans un cadre de bois noir perdu de poussière, une gravure à demi effacée, souvenir lointain de première communion : un prêtre à figure poupine et à cheveux bouclés s'avancant, le calice en main, vers la sainte table, où se pressaient, d'un côté, des vierges long-voilées, couronnées de roses blanches; de l'autre, des jeunes gens, la manche ornée du brassard frangé d'or et uniformément vêtus d'habits à la française.

Dans le fond de la salle, faisant face à la porte, s'ouvrait un semblant d'alcôve où de méchans rideaux de perse, à fleurettes rouges, tombaient sur un grabat d'une simplicité toute militaire. Pas d'ornemens, pas de meuble inutile dans ce réduit, qui ne prenait jour que par une porte donnant sur le jardin; rien autre chose qu'une petite table où, près d'un peigne brèche-dents, stationnaient toujours un litre d'eau-de-vie et un grand verre à pied. C'était là le domicile privé, la chambre à coucher de la Maurelle, le nid, comme on l'appelait parfois, faisant allusion à la complaisance bien connue de l'Enfourneuse en matière d'hospitalité d'amour.

Silencieuse et morne pendant le jour, la taverne s'animait, le soir, au dernier tintement de l'*Angelus*, alors que chacun rentre au bercail et que les feux s'allument.

Une lampe en faïence, enserrée dans une armature de fil de fer et suspendue au plafond, éclairait vivement la salle, dégageant, dans un panache de fumée noire, une insupportable odeur d'essence.

Les habitués arrivaient un à un, l'allure pesante et l'air maussade, comme honteux de céder à cet irrésistible vice qui, chaque soir, les menait là. Ils échangeaient d'abord quelques réflexions brèves, indifférentes, et les plaisanteries gaillardes de la Maurelle tombaient dans un silence triste, sans écho.

Puis, l'alcool soudain scintillait dans les verres, exhalant un chaud parfum qui leur montait au cerveau, leur donnait une sensation avide de mirage, un assoiffement sans nom, et, sitôt que la première lampée avait brûlé leurs gorges, ils se redressaient exubérans, braillards, choquant leurs verres à les briser dans cette minute d'abandon joyeux qui précède l'ivresse. Mais il fallait exaspérer l'entrain et pousser au débit, et la Maurelle, alors, jetait des cartes sur la table, des cartes poisseuses dont les dessins disparaissaient sous une triple couche de crasse salivée, par l'habitude qu'ils avaient tous de les donner après avoir mouillé leur pouce.

La partie commençait dans un calme défiant où les regards se croisaient aigus, déjà hostiles, chacun surveillant son voisin et s'escrimant à pénétrer son jeu; puis, sur un coup douteux, les contestations éclataient, soulevant une tempête de cris accentués de coups de poing s'abattant avec un bruit sourd comme des

masses sur la table. Des joueurs étaient debout face à face, la figure convulsée, s'envoyant, avec leurs haleines d'ivrognes, tout le vocabulaire des injures et des défis.

Parfois la lutte s'engageait, une prise à bras-le-corps rapide, une étreinte furieuse, sans merci, liant les adversaires, qui roulaient sur le sol, se tordant comme des reptiles et cherchant, dans leur colère aveugle, à s'étouffer l'un l'autre ; mais l'ivresse, bientôt, paralysait leurs forces. La sueur ruisselait de leur figure blême, aux traits décomposés ; leurs muscles s'affaissaient ; ils se séparaient d'eux-mêmes, brisés, haletans, presque calmes, avec un souvenir vague du vrai motif de leur querelle.

Et le jeu reprenait plus fiévreux et plus sombre dans l'infernal tapage des chansons rythmées aux tintemens des verres, tandis que la clarté de la lampe se voilait, obscurcie par le nuage compact de la fumée des pipes.

C'est là que Jean-Pierre Courtil venait laisser sa raison et ses quelques sous, sans préjudice, bien entendu, des stations qu'il faisait dans les cafés du voisinage aux jours de foire.

Parfois, au matin, se sentant la tête lourde et la gorge sèche, il avait des réflexions qui ressemblaient à des remords. Il liait ses bœufs brusquement, par saccades ; puis, la dernière longe fixée, il faisait un signe de croix machinal, furtif, une vieille habitude que son père lui avait donnée, un pieux moyen d'attirer la bénédiction de Dieu sur le travail de la journée, et il partait distrait soudain, repris de nouveau par la terre, qui jusqu'au soir le retenait.

IV.

Un jour, sur les instances de la Courtille, le curé vint dîner à la Borde-Blanche. Il devait, tout en causant et sans avoir l'air d'être venu pour cela, sermonner un peu ce grand enfant que les mauvais exemples et l'entraînement perdaient.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour parler à Courtil, ce prêtre de village, l'esprit droit, l'âme forte, sachant son paysan sur le bout du doigt, luttant de ruses avec lui et ne gardant que pour la foi une naïveté adorable sous ses cheveux blancs.

Il s'appelait Paul Sénac, avait étudié à Saint-Sulpice, et depuis trente ans desservait la paroisse de La Bréchère, malgré tous les efforts du haut clergé pour l'en sortir.

Vainement l'on avait fait miroiter à ses yeux la blanche façade d'un presbytère cantonal, la flèche aiguë d'une cathédrale, et, qui sait, plus tard peut-être la bague pastorale et les bas violets !... Cet humble avait toujours secoué la tête et répondu, dans un sourire

où se reflétait son âme : « Laissez-moi donc où Dieu m'a mis ; il avait ses vues et je les remplis, puis je me sens plus près de lui dans ma pauvre église que dans le chœur somptueux d'une basilique. »

Malgré le visage abattu de la Courtille et l'air défiant de son mari, le repas fut gai.

Le curé Sénac en faisait du reste tous les frais, causant avec Jean-Pierre, s'intéressant à ses travaux, le flattant adroitement sur le bel aspect de ses vignes et la propreté de ses champs. Puis il caressait les enfans, qui tiraient de tous leurs petits bras sur sa soutane, et trouvait parfois le moyen d'envoyer à la fermière un bon sourire d'encouragement.

Quand on se leva de table, Courtil s'excusa, prétextant l'ouvrage, qu'il n'aimait pas voir chômer, et, prenant une fourche, il se dirigea vers la grange :

— Attendez-moi, je vous suis ! — s'écria le curé ; et comme Jean-Pierre fronçait déjà les sourcils, prévoyant que ce compagnon allait le distraire dans son travail, — je vous aiderai, ajouta l'excellent homme, ces outils-là me connaissent, et je n'ai pas fait uniquement des sermons en ma vie !.

Le paysan s'arrêta net, sa méfiance se cabrait de nouveau devant cet excès de sans- façon jovial ; et ce fut d'une voix brève qu'il entama la question :

— Ne tournez pas tant autour du pot, monsieur le curé ; vous avez à me parler, je vous écoute.

Alors il se fit une métamorphose chez le prêtre ; sa grosse gaité s'envola comme un masque qui tombe, ses traits s'anoblirent étrangement, et, quand il débuta, sa parole était énergique et douce, suave et forte à la fois, comme celle des apôtres.

Il parla longtemps ; tout ce que sa raison et son cœur lui suscitèrent sur cette sublimité ardue qu'on appelle le devoir, il essaya de le faire entrer dans ce crâne dur comme pierre.

Et à mesure qu'il allait développant sa thèse, citant des faits, essayant de mettre à la portée de ce sauvage les grandes vérités d'en haut, sa taille semblait grandir, et son geste s'élargissait comme pour mieux montrer tout ce que doit embrasser la conscience humaine pour aller à Dieu.

Puis il frappa au cœur, pour savoir s'il battait encore. Une femme, le modèle de l'épouse chrétienne, et deux enfans qui ressemblaient aux anges, ce n'était donc pas le bonheur, cela, et qu'avait-il besoin de chercher ailleurs !.. Ne reposait-il donc jamais ses yeux sur ce cher tableau du foyer, qu'il eût le courage de le fuir ainsi chaque soir pour aller jouer et boire ?

Et quand il l'eut vu remué jusqu'au fond de l'âme, le rouge au

front et les yeux troubles, il le quitta brusquement, sans essayer de lui arracher un serment, d'obtenir même une promesse.

— Du courage! dit-il simplement en lui serrant la main, il y a d'autres malades qui m'attendent.

— Ah! c'est tout de même fièrement vrai ce qu'il m'a dit là, soupira Courtil en reprenant sa fourche. Oui,.. mais trop tard! ajouta-t-il avec amertume, — et le soir même on le rapportait ivre-mort de chez la Maurelle.

V.

L'hiver était passé; il neigeait maintenant des fleurs sur les arbres.

Un beau matin, Loubéjac tomba sans crier gare à la Borde-Blanche. Il était parti de Saint-Benoît à trois heures du matin, et arrivait juste à point pour déjeuner, en homme qui sait calculer les distances.

Entre Margaridou et lui, les effusions furent courtes : le paysan n'est guère expansif avec les siens; toute sa loquacité, tous ses élans, il les réserve à ses affaires, au détriment de sa famille, qui ne voit en lui qu'un chef qui commande et pas autre chose.

Tout le monde allait bien dans La Châtaigneraie; l'ainé de chez Lacombe s'était marié avec la Toinette des Foulquié; les Sicard du Bosc avaient perdu un bœuf le jour du carnaval, ce qui ne les avait pas aidés à manger leur *tourtère* (1); le Cyprien de la Bailloune était rentré du Tonkin noir comme ses bottes et maigre comme un coucou.

En dehors de cela, rien autre à dire, une commission à remplir seulement : la mère envoyait à sa fille une paire de gros bas de laine tout neufs.

Puis Loubéjac s'informa de la conduite et du travail de Margaridou auprès de ses maîtres : avait-elle *langui* longtemps après son départ? était-elle toujours brave et vaillante, et les satisfaisait-elle en tous points?

Et, sur la réponse affirmative des fermiers, il ajouta plus gravement : — J'espère aussi qu'elle est sage, n'est-ce pas? et qu'il n'y a dans le pays aucun gars à ses trousses?..

Son visage sévère de vieux soldat, à cheval sur le point d'honneur, s'était un peu rembruni :

— Ah! c'est que, voyez-vous, chez nous, faut pas de ces manières! Si la petite donnait jamais à gauche, je la pilerais comme verre,.. et *lui* aussi.

(1) Mets national.

Et l'on sentait qu'il ferait vraiment comme il le disait, ce rude paysan aux mains calleuses.

— Bah! ne vous faites donc pas de bile là-dessus, répondit Courtil avec un gros rire. Qui diable irait s'amouracher de ce petit coup de poing-là! Bons pour les messieurs, tout au plus, ce teint pâlot et ce corps chétif qui devait bien peser cinquante livres tout mouillé; mais pour eux, les rustres aux puissantes amours, allons donc!

En entendant le fermier parler ainsi, Margaridou se détourna, rougissant jusqu'à la racine de ses cheveux blonds, et dépitée au fond de cette opinion si peu flatteuse et si crûment exprimée.

Certes, elle savait bien qu'elle n'avait ni le teint éclatant de la Micheline des Rouquet, ni les hanches rebondies et dansantes de la meunière des Prés, ni les mains larges ni les jambes massives et brunes des belles filles d'alentour;.. mais, cependant, elle ne s'était jamais trouvée si laide ni si déplaisante quand elle s'attifait pour la grand'messe devant sa petite glace écaillée, plaquée au mur entre deux pointes.

Il lui avait semblé voir, au contraire, que ses yeux étaient très grands, d'un bleu sombre, et frangés de cils noirs qui adoucissaient le regard et lui donnaient un certain charme; que sa bouche était rose, son sourire engageant et ses dents très blanches.

Elle avait également remarqué que ses cheveux qui, déroulés, la couvraient toute, ressemblaient fort par leurs ondulations et leur doux éclat à ceux de la Vierge qui trônait au maître-autel, dans l'église de La Brèche.

En vérité, y avait-il là un ensemble assez disgracié pour détourner à tout jamais les amoureux!.. Non qu'elle en souhaitât, l'innocente : savait-elle seulement ce que c'était que l'amour?..

Le dimanche, au sortir des vêpres, et parfois sur semaine, le soir, entre chien et loup, elle avait rencontré des couples enlacés qui marchaient lentement et se parlaient très bas; elle savait que c'étaient là des *promis* qui, tôt ou tard, s'épouseraient, mais rien de plus; elle passait près d'eux le front serein, le cœur paisible, ne se demandant même pas ce qu'ils pouvaient bien se dire et pourquoi ils semblaient la fuir.

Loubéjac resta jusqu'au soir à la Borde-Blanche.

Courtil l'avait complaisamment promené dans ses terres, flatté de ses éloges, qu'il quémendait presque, et s'amusant de l'entendre répéter toujours avec le même enthousiasme son exclamation favorite : — Quel fier pays que cette rivière!

Puis, après les champs, ils avaient visité le chai, imposant et sombre, avec l'alignement renflé de ses tonneaux, d'où se dégageait une âcre odeur de moisissure et de vendange sèche, le fouloir gardant de l'écrasement des pulpes et de la coulée du moût une teinte

violette à reflets rouges, les étables basses et profondes constellées de toiles d'araignées, où porcs et moutons grouillaient dans l'entassement chaud des herbes piétinées, et enfin la grange très vaste et très longue avec ses deux couloirs parallèles, séparés par la ligne médiane des crèches.

Et là, le bonhomme; poursuivant toujours le cours de ses admirations, s'extasia longuement sur un magnifique taureau de la race de Salers, destiné à la reproduction.

— Un fameux mâle, sans contredit, avec sa tête large et courte, un énorme cou bourrelé, son rein droit et ses jarrets nerveux.

— Pas commode tous les jours, affirma Jean-Pierre fièrement; comme vous voyez, il est toujours attaché court à la crèche, et je ne me hasarderais pas à le sortir sans son crochet.

— *Per mosé!* s'écria Loubéjac, il a l'air d'une bête échappée de l'enfer, avec ses yeux injectés et son poil rouge!

— C'est ce que je me suis dit, répliqua l'autre, et je l'ai appelé *Satan*, du nom que M. le curé donne au diable.

Le soir, quand elle se retrouva seule dans sa soupente, Margaridou se campa devant son miroir, et, à la lueur fumeuse du *calet* (1), elle se regarda longtemps.

Son mouchoir de tête la gênait, elle l'enleva; alors, devant cette cascade d'or qui ruisselait autour d'elle, elle eut un sourire, son premier sourire de femme.

Vraiment en voyait-on beaucoup de ces cheveux-là, aussi fins, aussi longs, avec de tels reflets!.. Elle les étalait, les gonflait, les lissait, les disposait en casque ou les liait en tresses. Puis, son visage devenant soudain plus sérieux, elle s'assit au bord de sa couchette, et, les yeux fixes, elle songea.

Un changement s'opérait en elle, la révélation confuse et troublante d'un état nouveau qu'elle devinait sans pouvoir le définir, l'intuition étrange, irraisonnée et certaine pourtant d'une autre vie qui commençait.

Qu'avait-elle donc à se sentir ainsi fière et triste, inquiète et joyeuse à la fois! Quelle était cette angoisse inconnue qui lui serrait la gorge, cette ivresse sans nom qui lui dilatait le cœur?..

Et, sans savoir pourquoi, elle se reprit à penser aux couples enlacés qui, le soir, à la brune, marchent si lentement et se parlent si bas! Il lui semblait entendre encore leurs murmures, et vaguement, aux battemens plus précipités de son sein, à la pudeur qui soudain surgissait en elle et lui brûlait les joues, elle comprit pourquoi ils la fuyaient et ce qu'ils pouvaient bien se dire, la main pressant la main et les yeux dans les yeux.

(1) Lampe primitive à trois becs.

VI.

Le lendemain était un dimanche. Margaridou qui, d'ordinaire, ne donnait à sa toilette que le temps d'attacher ses jupes, mit ce matin-là un soin extrême à se parer.

Elle voulait plaire. Pourquoi? Elle eût été fort embarrassée de le dire. Ce désir l'avait prise comme cela, tout d'un coup, en entendant Jean-Pierre se moquer d'elle la veille.

Certes, l'éclosion était proche en cette pâquerette, mais la triviale réflexion de ce grossier avait été comme le dernier souffle qui épanouit la fleur; on avait raillé la chrysalide, et voilà que, dans un élan de son orgueil froissé, elle devenait papillon!..

Quand elle descendit avec son mouchoir bleu coquettement posé sur ses cheveux blonds dont les frisons noyaient ses grands yeux, un foulard de même nuance croisé sur son sein et dégageant son cou blanc aux fines attaches, la fermière en resta clouée au sol, et Courtil, qui mangeait sa soupe, se frotta les yeux, lui aussi, hésitant à la reconnaître.

Et, de par le fait, elle était joliment tournée, la mâtine, avec son caraco qui lui pinçait la taille, son jupon de futaine rouge bordé de velours noir, ses bas neufs bien tirés et ses mignons sabots de bois blanc qui claquaient sur la dalle.

— Mais fais-toi donc voir, fillette, s'écriait la Courtille, qui la palpaît, la tournait et la retournait avec une naïve admiration; comme te voilà *brave* et fraîche aujourd'hui!.. C'est donc que nous voulons trouver quelque galant? ajouta-t-elle avec une nuance de tristesse. Gare au vieux Loubéjac, alors? gare surtout aux enjôleurs!.. Tout n'est pas rose en amour, *pécaïré!*..

Elle en savait quelque chose, la malheureuse, qui payait si cher maintenant les chères illusions d'antan; depuis le jour où, pour la première fois, Jean-Pierre l'espérait dans le chemin du Bac, jusqu'au soir déjà si loin où, la noce finie, restés seuls tous deux, ils étaient tombés aux bras l'un de l'autre, unis enfin!..

Puis, le réveil était venu, amer et triste, avec tous ses regrets, toutes ses satiétés: l'amant qui s'éloigne, le mari qui boit, joue et frappe!.. Ah! Dieu non!.. tout n'était pas rose en amour!

— Puisque tu vas à la messe, prends donc les petiots avec toi, et vous, mes *agnels*, soyez bien sages!

Margaridou sortit, cambrant fièrement sa taille et portant haut sa tête mignonne; puis, à la porte, elle se retourna d'instinct, secouant ses épaules, comme pour échapper à un malaise subit qui la prenait... Les yeux de Courtil, ces yeux clairs à reflets d'acier,

s'étaient braqués sur elle et la suivaient, étranges en leur expression.

A l'église, elle eut du succès. Le carillonneur, un joyeux drille, la pinça gaillardement au passage, et les garçons la dévisagèrent quand elle fendit la foule pour aller s'agenouiller près du chœur, entre les deux marmots.

Coquin de bon sort ! Elle prenait joliment du ton, la servante aux Courtill.. Dommage seulement qu'elle fût si mince et si blanche... Mais, bah ! ça se ferait ; pardi ! trop jeune, voilà tout, et cette mairiotte deviendrait sûrement un beau brin de fille avec le temps.

Jamais elle ne sembla plus recueillie, et jamais elle ne pria moins.

Le curé Sénac montant à l'autel avec ses beaux cheveux blancs épars sur sa chasuble, les chantres nasillant le *Kyrie eleison!* les fillettes du couvent leur répondant en sourdine, le vieux Blaisois passant le plat des âmes, tout cela était bien loin.

Elle sentait qu'on devait jaser d'elle, et que, dans toutes ces réflexions discrètement chuchotées, la critique n'était pour rien.

A plusieurs reprises durant l'office, elle leva la tête, regardant, par-dessus le prêtre, la statue de la Vierge, que le soleil nimbait à travers les vitraux. Mais la piété n'avait guère de part à cette extase ; elle constatait une fois de plus, la coquette, qu'elle avait, elle aussi, ces cheveux d'or pâle et ce front si pur.

Au sortir de la messe, on l'accosta :

— Bonjour, blondinette !

— Bonjour, meunier !

— Où vas-tu à cette heure ?

— Je retourne à la Borde-Blanche.

— Ça ne t'ennuie pas que je t'accompagne un bout de chemin ?

— Ma fê non.

— Sais-tu que je ne t'ai jamais vue si gentille qu'aujourd'hui ?

Margaridou se rengorgea ; alors l'autre, avec une bonhomie apparente et d'un ton dégagé, sonda aussitôt le terrain en homme pratique.

— Y a-t-il longtemps que ton père n'est venu te voir ?

— Pas plus tard qu'hier.

— Ils doivent bien languir de toi, tes pauvres vieux ! Tu es seule d'enfant?..

— Toute seulette !

— Et tu auras sans doute quelque chose de chez toi ?

— Té, pardi !

— Eh bien ! jeunesse, si le cœur t'en dit et que je te plaise, je ne demande pas mieux que de te *parler*...

— Bah ! rien ne presse à cet effet ; nous en recauserons plus tard.

Et, sans autre cérémonie, la jeune fille s'esquiva, remorquant les bambins, qui buttaient à chaque pierre.

La vérité est que la parole faussement mielleuse, l'air chattemite de ce chercheur de dot, l'avaient profondément déçue ; et tous lui ressemblaient sans doute ! Tous, comme lui, parlaient d'argent avant de parler d'amour ; leurs tendresses et leurs protestations ne se faisaient jour qu'à travers les écus ; ils ne s'adressaient au cœur qu'après avoir soupesé la bourse avec prudence, et l'affection se mesurait chez eux à la quotité de leurs espérances !

Ah ! bien, le père pouvait dormir tranquille ; il n'aurait pas à sévir de sitôt...

Et, cependant, après sa longue songerie du soir précédent, après les rêves charmans et confus qui l'avaient hantée la nuit, elle eût juré qu'il y avait, même tout d'abord, autre chose à se dire.

VII.

C'était jour de foire à Montmersac, village coquettement perché sur l'un des coteaux qui bornent à l'est la plaine de La Bréchère.

Le soleil luisait, un gai soleil d'avril, déjà chaud, forçant la sève et faisant éclater le corset des fleurs en galant auquel rien ne résiste.

Sur la route blanche, les gens se hâtaient, divisés par groupes, ceux-ci appelant de l'aiguillon leurs bœufs que d'autres poussaient par derrière. *A caoûbet ! à laoûret !* ceux-là chassant devant eux à grands coups de gaule leurs brebis désorientées, marchant serrées, la tête basse, tandis que, sur les flancs de la colonne, très important, très affairé, le *labrit* (1) jappait et mordait sans relâche. Puis c'étaient des paysannes qui, la jupe retroussée sur le cotillon rouge, les poings sur les hanches, portaient sur leurs têtes d'énormes corbeilles où caquetaient des poules. Plus loin, des maquignons aux larges chapeaux mous, aux interminables blouses bleues, qui conduisaient des veaux entravés et se pliant en deux pour marcher, avec de sourdes plaintes. Et, devant la foule qui prudemment s'écartait, jardinières, tilburys et charrettes filaient à la queue-leu-leu, emportés au grand trot de leurs bidets à tous crins dans un bruit assourdissant de grelots et de rires.

Là-bas, venant de Saint-Landry, de Puy-Latour, de Noir-Castel, une masse confuse se dirigeait vers la Sauve où le bac de La Bréchère la passait par fournées à l'autre bord. La gabarre allait, péniblement, lestée à fond, l'eau touchant ses bords, et dans la traversée

(1) Chien de berger.

lente, tandis que les vieux causaient affaires, les jeunes chantaient, accompagnés par le grincement de la poulie sur le câble de fer.

A Montmersac, c'était le coup de feu ; les affaires se bâclaient dans un indescriptible tapage. Sur le *foirail* (1) planté d'ormes, les bœufs stationnaient, collés les uns aux autres, alignant les croix noueuses de leurs croupes et ruminant la tête basse, comme cédant à l'éternelle fatigue du joug, insensibles en apparence aux attouchemens brusques des amateurs. C'était comme une grande marée grouillante et fauve, avec des mouvemens de houle chaque fois qu'un attelage évoluait, quittant le rang pour aller à l'écart, après marché conclu, subir la visite d'usage ; et de cet attroupement de gens et de bêtes montait une immense rumeur, où les mugissemens roulaient comme de sourdes menaces de révolte, dominant les discussions criardes et le sonore claquement des mains.

Chaque bouvier se tenait devant ses animaux, adossé au joug nonchalamment, la figure calme et presque dédaigneuse, attendant l'acheteur avec une froideur savamment calculée, et réservant pour le marché lui-même toutes les ressources de sa mimique violente et de son esprit fertile en argumens.

C'était d'abord le tâtement pénible du terrain : l'hypocrite manœuvre d'une mise à prix exorbitante, à laquelle répondait aussitôt une offre dérisoire, et longtemps chacun s'entêtait, voulant prouver son dire, appelant à son aide la kyrielle des témoignages platoniques, avec des élans d'indignation, des accens de vérité qui touchaient au sublime. Puis, là comme toujours, tous les deux s'amendaient et cheminaient lentement l'un vers l'autre à cent francs de distance, ménageant leurs écus et redoublant leurs feintes, protestant des vieilles relations de voisinage et d'amitié, proclamant très haut, avec des regards de défi promenés autour d'eux, la sûreté de leur jugement et leur loyauté bien connue en affaires. Et soudain, sans qu'on sût ni pourquoi ni comment, comme un *Deus ex machinâ*, surgissait un compère, le verbe haut, la mine épanouie, qui, se sacrant arbitre, prenait en main la direction du marché, et, après force remontrances paternes distribuées aux deux parties, dictait les conclusions d'un ton autoritaire.

Alors, après la visite des bœufs, où l'on ergotait rageusement encore sur les défauts apparens de chaque bête, on procédait à la formalité indispensable du *binage*, et sous de vastes tentes disposées à cet effet le long du champ de foire, vendeurs et acheteurs, flanqués de leurs compères, tous maintenant très calmes et fraternellement expansifs, communiaient avec lenteur sous les deux espèces.

(1) Champ de foire.

Près du foirail, le marché aux volailles où les femmes se tenaient derrière leurs corbeilles, assises par terre, les pieds joints, les genoux à hauteur du menton et se démenant dans un piaillage continu de voix aigres, de gloussements et de cocoricos, auxquels répondaient le nasillement des canards et le clairon des oies.

Sur tout le parcours d'une rue adjacente, l'entassement inerte des brebis que l'on soulevait, les deux mains crispées dans la toison, et qui retombaient effarées, rejoignant leurs compagnes avec des bêlemens ponctués de ruades. Puis, parqués en un coin, les porcs sauvages et grognons, s'obstinant à labourer la terre de leur groin, malgré les coups de gaule qui sillonnaient de rouge vif la peau luisante et blanche de leurs reins.

Sur la route qui traverse le village et constitue le point central, les affairés et les curieux affluaient en tous sens, se mouvant à coups de coudes brutalement distribués de droite et de gauche ; des avocats consultants débordés de cliens qui s'accrochaient à eux les harcelant comme une meute, des hommes influents clignant de l'œil aux électeurs et abandonnant leurs mains à la foule, de riches propriétaires, gens *comme il faut* et bien pensans, qui, la figure tannée, la barbe hirsute, pompeusement vêtus de redingotes râpées, révélaient avec une modestie feinte leurs secrets en agriculture et se livraient à des aperçus étonnans de finesse sur l'avenir des plants américains ; des dames vêtues avec économie, l'air très prude sous leurs chapeaux écrasés et de formes vieillottes, qui, le cabas au bras, faisaient leurs achats elles-mêmes au milieu de la considération générale et des saluts respectueux ; des couples endimanchés qui passaient se tenant par la taille, et gaîment devisaient d'amour, le geste enveloppant, la voix haute.

Sur la place de la Mairie, un charlatan bariolé et casqué arrachait les dents avec une fourche, en face d'une gitana dépenaillée, qui, du haut de sa voiture, ahurissait les badauds en leur soufflant la bonne aventure dans un tube en fer-blanc. Non loin de là, le bonhomme aux plaintes, hissé sur son estrade, chantait les crimes célèbres et tapait à tour de bras sur sa toile aux invraisemblables peintures.

Puis c'étaient des lutteurs à la grosse voix cassée, la femme colosse âgée de quinze ans, les tourniquets à deux sous, une ménagerie d'où s'échappaient d'âcres senteurs ; .. et de-ci, de-là, des estropiés qui, tête nue, leur coiffure à terre devant eux, déclamaient leurs infirmités et piaillaient l'aumône.

— A tantôt, ma fille ; si tu vois Jean-Pierre, tu lui diras que je suis partie avec les enfans ; il se fait tard, du reste ; je veux qu'ils soient rentrés avant la nuit.

— Suffit, la Courtille, je ferai la commission ; mais ça m'étonne-

rait joliment de trouver votre homme dans la foire, vu qu'il ne quitte jamais le cabaret !

Et Margaridou s'installa commodément pour écouter la plainte de *Fualdès*, tout en surveillant du coin de l'œil l'extraction d'une molaire à la fourche.

— Eh bien ! la Palotte, tu t'amuses ferme, on dirait ?

Elle se retourna brusquement. Jean-Pierre était devant elle, l'air gouailleur, quoique un peu gêné. Aucun signe d'ébriété ne se voyait en lui ; ses yeux étaient calmes, son geste mesuré, sa voix parfaitement naturelle.

— Mais,.. oui,.. comme vous voyez, balbutia la jeune fille en se reculant un peu, car elle tremblait toujours devant lui.

Puis elle se remit à considérer inconsciemment le chanteur, qui frappait la toile de sa verge et les contorsions du patient qui râlait sous l'homme au casque.

— Tu partiras bientôt de la foire ?

— Bientôt, répondit-elle simplement sans tourner la tête.

Comme toujours, la présence de Courtil lui causait une indéfinissable souffrance, une frayeur instinctive qu'elle ne pouvait surmonter.

— Pour lors, nous ferons route ensemble, reprit-il ; donne-moi seulement le temps de gagner mes cent sous en roulant un lutteur.

Et il courut vers la bûrque où les athlètes, la face bestiale et les bras tatoués, défiaient les amateurs de leur voix rauque.

Alors, en toute hâte, Margaridou dévala du champ de foire, courant plutôt qu'elle ne marchait, glissant dans la foule comme une couleuvre, prenant les raccourcis, contournant les maisons, allant, allant toujours, d'une allure effarée de biche que le chasseur poursuit. Quand elle se retrouva en plaine, distinguant aux derniers rayons du soleil les toits confus de La Bréchère, alors seulement elle respira.

Voyons, était-ce possible, avait-elle bien entendu ? Pouvait-on admettre que Jean-Pierre le joueur, que Jean-Pierre le débauché, rentrât chez lui un soir de foire, et qu'il eût manifesté l'intention de rentrer avec elle ! Pourquoi donc ne restait-il pas à s'enivrer avec les autres ? Pourquoi renonçait-il aux cartes quand tous les vicieux de la contrée passeraient la nuit à se voler les uns les autres ? Pourquoi lui, ce Roger Bontemps si terriblement égoïste, cet incorrigible coureur de guilledou, revenait-il paisiblement à la Borde-Blanche, comme s'il n'y eût pas eu ce jour-là plus encore que les autres jours des chansons à brailler et du tapage à faire ?

Et, toute songeuse, elle marchait, cherchant sans pouvoir la trouver la solution de ce problème.

Soudain, la nuit tomba, une nuit de printemps calme et douce, distillant les parfums des jeunes pousses. A la clarté des étoiles qui piquaient l'azur clair, la Sauve s'argentait entre ses peupliers sombres, et là-bas, très loin encore, on percevait, comme une ligne noire coupant l'eau, le bac de La Bréchère qui lentement passait.

Sur la route, quelques piétons attardés se hâtaient, parlant très haut, à tous momens rejoints et dépassés par les voitures qui détaient bon train avec leur bruit de ferraille disloquée et le tintement rythmé de leurs grelots.

Margaridou pressa le pas, étonnée de s'être tant attardée à la foire, un peu inquiète aussi et apeurée de se trouver seule dans la nuit à cette distance de la Borde-Blanche.

Pourtant elle était maintenant plus tranquille en songeant à Courtil, qui, ne la retrouvant pas à l'endroit convenu, avait dû sûrement oublier ses étonnantes résolutions. A cette heure, il se vaudrait sans doute sur les tables poisseuses d'un cabaret, en compagnie de drôles de son espèce. Avait-elle été sotte de s'affoler ainsi ! Et les pourquoi revenaient, toujours plus insolubles. Pourquoi surtout l'avait-il regardée de cette façon étrange, presque amicale, tandis que sa voix, si rude d'ordinaire, s'adoucissait en lui parlant ?

Tout à coup, elle frissonna.

— Hé ! Margaridou, criait-on derrière elle, espère-moi donc un peu, la fille ; on ne fait pas courir le monde comme ça, nom d'un sort !

Et Courtil la rejoignit tout soufflant, avant qu'elle eût pu songer à se dérober encore.

Ils marchèrent quelque temps côte à côte sans se parler, lui se recueillant pour l'attaque, elle la sentant venir confusément aux trépidations de son cœur et aux sourdes révoltes de sa chair.

— Ah çà ! voyons, dit-il enfin, pourquoi diable as-tu filé si vite et sans m'attendre ?..

Et comme elle ne répondait pas, il continua sur un ton bonasse, où perçait tout son désir d'être aimable :

— Oui,.. je vois ce que c'est, pardi !.. Tu t'es dit : Ce mauvais sujet de Jean-Pierre ne songe pas plus à rentrer que je ne dois songer à l'attendre. Pour lors, je n'ai plus qu'à prendre mes cliques et mes claques ; et tu t'es sauvée, joliment fière d'éviter la compagnie de ce lourdaud qui te déplaît ?

— Il se faisait tard, murmura la jeune fille en manière d'excuse.

— Bon,.. bon !.. je ne t'en veux pas, ma blonde ; seulement, tu as tort de me fuir ainsi, tu me connais mal, je te jure !.. Et, du reste, ajouta-t-il plus bas en lui prenant la main, qui donc songerait à te brutaliser, Marguerite du bon Dieu, toi si jeune et si jolie !..

Elle cherchait à se dégager des tenailles qui l'avaient prise ; son bras fluet se tordait.

— Jean-Pierre, supplia-t-elle, laissez-moi par pitié, vous me faites mal !

Ils étaient arrêtés maintenant en face l'un de l'autre, sur l'un des côtés de la route où l'ombre des buissons les enveloppait.

— Te laisser, ma belle ! pour que tu m'échappes encore une fois ? Oh ! que nenni, reprit le fermier de sa grosse voix redevenue vibrante, tandis qu'il lui prenait la taille et la brisait sous ses muscles.

Puis il avança la tête, et la brûlant de son haleine, en même temps qu'il la fascinait de ses yeux clairs, il reprit :

— L'autre jour, j'ai dit à ton père que tu étais trop mauviette pour jamais trouver un galant ; c'était pour le tranquilliser, entends-tu ? et il l'a cru, l'innocent ! Et il n'a pas vu qu'avec ton corps souple, tes mains de demoiselle, tes beaux cheveux si fins et ta peau si veloutée et si blanche, tu étais faite pour l'amour !..

Et le colosse resserrait toujours son étreinte, cherchant de ses lèvres tordues dans un ricanement ignoble ce doux visage de vierge qui l'implorait.

Tout à coup, non loin d'eux, dans la nuit pure, des voix mâles et joyeuses s'élevèrent qui chantaient :

En revenant, lan la liroun daino,
De Montcabrier, lan la liroun da,
En revenant de Montcabrier,
J'ai rencontré t'un muletier.

— A moi ! à moi ! au secours ! cria Margaridou se raidissant aux bras de Jean-Pierre et lui labourant le visage de ses ongles.

On entendit des pas qui se hâtaient ; les chanteurs s'étaient tus et fouillaient avidement les buissons en s'excitant les uns les autres.

Alors, avec un horrible juron, il la repoussa, et tandis qu'elle fuyait affolée, la tête perdue, à travers champs :

— Toi, la belle, gronda-t-il en lui montrant le poing, je te retrouverai quelque jour, j'en fais le serment ! et ce jour-là...

— Tê ! c'est Jean-Pierre, s'écrièrent les gars qui s'étaient rapprochés. Pas possible ! tu tuais donc quelqu'un ?

— Tas de mazettes ! répliqua Courtil en haussant les épaules, depuis quand est-il donc défendu d'embrasser les filles au clair de lune ?

Quand Margaridou arriva à la Borde-Blanche vers huit heures, le visage défait, les yeux caves, ses cheveux courant en mèches folles sur ses joues, ses jambes la soutenant à peine, La Courtille s'exclama :

— Jésus ! qu'as-tu donc, ma fille, et que t'est-il arrivé depuis tantôt ?

— Oh ! rien, .. ce n'est rien, .. balbutia-t-elle en s'asseyant avec un grand soupir, des jeunes gens qui s'étaient cachés dans la garenne de Giscard, et qui m'ont fait peur quand je suis passée...

— Quels innocens ! remets-toi un peu, ma pauvrette, puis tu iras te coucher ; j'ai tout mis en ordre ici et les enfans dorment.

Après ce qui venait d'avoir lieu, Margaridou éprouvait devant la fermière un sentiment complexe qui la tenait embarrassée, timide et comme honteuse, les yeux baissés dans une attitude de coupable :

— Je vais donc me retirer tout de suite, fit-elle, je suis si lasse ! J'ai eu si peur !

Et comme elle montait à sa chambre, la Courtille l'interpella :

— A propos, as-tu vu Jean-Pierre à la foire ?

Alors, dans un tremblement qui la secoua toute, elle manqua laisser choir le *calel* qu'elle avait à la main ; puis courageuse à nouveau, maîtrisant ses nerfs, raffermissant sa voix, elle répondit :

— *Ma fé* non, je ne l'ai point vu, votre homme !

VIII.

Rentrée chez elle, Margaridou réunit ses hardes, les pilant fiévreusement dans le grand mouchoir à ramage qui lui avait servi à les porter.

Après cet indigne attentat, que pouvait-elle faire, en effet, sinon partir, retourner chez elle à Saint-Benoît, où du moins elle vivrait tranquille, oubliant, oubliée et travaillant de son mieux pour ne pas être à charge.

Ah ! comme cette nuit allait lui sembler longue, et quelle délivrance, demain, quand elle verrait l'aube incendier le ciel derrière les coteaux boisés de Marjols...

C'est alors qu'elle descendrait très doucement, à pas de loup, retenant son souffle, et quand on s'éveillerait à la Borde-Blanche, elle aurait passé la Sauve et serait déjà loin vers Saint-Landry, marchant vite dans la rosée avec un grand poids de moins sur le cœur.

Et pourtant, songea-t-elle, en s'arrêtant soudain dans ses préparatifs, serait-ce vraiment sage de fuir de la sorte, sans motifs plausibles, et n'allait-elle pas dévoiler ainsi ce qu'elle aurait tant voulu cacher ?

On finirait toujours par savoir, .. et les langues iraient leur train, déchirant son innocence, flétrissant sa vertu, ses seules richesses à elle, et désormais les garçons l'abreuvieraient d'insolences (n'auraient-ils pas acquis le droit de tout lui dire ?), et les

filles la montreraient au doigt en s'écartant d'elle, et personne ne voudrait plus croire ni à ses larmes sans repentir, ni à sa pureté de vierge!..

Puis, la Courtille, à laquelle elle ne pensait pas, ce cœur si aimant et si bon qu'elle allait meurtrir à nouveau ! Cette femme qu'elle avait soignée, consolée tant de fois, cette mère à laquelle elle avait si souvent montré ses angelots, pour qu'elle essuyât ses larmes à leurs cheveux blancs, elle aurait donc le courage de la forcer à souffrir et pleurer encore ?

Et sa mère à elle, dont elle brisait d'un coup la vie calme ! Elle n'y avait pas songé non plus. Et son père, ce jaloux d'honneur, ce farouche qui, ne pouvant souffrir l'ombre d'une tache sur les siens, se livrerait sans doute à toutes les violences pour obtenir réparation...

Non, vraiment, elle ne pouvait partir; ce serait manquer étrangement d'énergie et de raison. Qu'avait-elle à craindre, après tout ? Il avait fallu la circonstance fortuite de ce retour de foire, la nuit, par les chemins déserts, pour favoriser les brutalités de cet homme ; mais à l'avenir, elle se jurait bien de prendre garde et de déjouer de son mieux les complicités du sort.

Alors, plus calme, avec ce soulagement des résolutions prises, elle déplia lentement son mince bagage, et, ce faisant, elle songeait à l'instant où demain tous les deux ils seraient en présence.

Quelle attitude allait-il prendre, lui?.. Méchante et courroucée sans doute, l'assourdissant de ses ordres brusques et la grondant à tout propos. Bah ! elle le laisserait crier et tempêter tout à son aise, sans s'en émouvoir autrement ; elle le craignait moins depuis qu'elle l'avait vu de si près. Lorsqu'il l'attirait à lui là-bas, dans son étreinte furieuse, elle avait pu supporter les froids éclairs de ses yeux ; elle sentait qu'elle pourrait désormais les regarder en face sans baisser les siens.

De cette lutte où elle avait failli succomber, elle sortait armée de pied en cap, chassant loin ses puériles timidités et ses effaremens dangereux ; il ne restait en elle qu'une vierge révoltée qui se défendrait en femme.

Le lendemain, ils se croisèrent dans la cour de la ferme, comme Jean-Pierre partait pour le labour, sa *guillado* (1) à l'épaule.

Elle passa droite et libre dans son allure, sans fausse honte comme sans bravade ; mais lui, en se tournant pour appeler ses bœufs, la regarda d'une façon à la fois si suppliante et si contrite, qu'elle en resta toute saisie.

Il avait donc compris l'odieux de sa conduite, qu'il s'en allait ainsi

(1) Aiguillon pour le labour.

sans dire un mot, son béret sur les yeux; la figure triste à ce point, la démarche adoucie dans un déhanchement timide ? Il se repentait donc?..

Le soir, au retour, pendant qu'elle soignait son petit monde de la basse-cour, il s'approcha d'elle, humblement, la tête basse; et d'une voix qu'elle ne lui avait jamais entendue : — « Margaridou, lui dit-il, pardonne-moi, j'étais ivre sans avoir bu, j'étais fou, il faut que le diable m'ait tenté, vois-tu ; pardonne-moi !.. »

Et comme elle ne répondait pas, confuse à son tour, et désarmée dans sa bienveillance naïve et son adorable bonté d'enfant, il s'éloigna avec un gros soupir.

IX.

Dès lors, à la Borde-Blanche, une vie nouvelle commença; toute de travail et de calme. On n'entendit plus la nuit ni jurons ni tapage, Jean-Pierre ne jouait plus, ne buvait plus, ne quittait plus la ferme un seul instant.

Une incroyable et soudaine métamorphose s'était opérée en lui, sans qu'on en pût deviner la cause.

Toujours intrépide et vaillant, il apportait maintenant dans son travail un entrain naturel, une gaité franche qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps.

Soit qu'il s'occupât à bêcher, le corps cintré en arrière et retombant dans une détente brusque qui enfonçait l'outil jusqu'au manche, soit qu'il poussât ses bœufs la charrue en main et fouillant profondément la terre, il avait toujours aux lèvres une chanson et un sourire.

Le soir, après la soupe, sans contrainte aucune, il restait les coudes sur la table, près des femmes qui tricotaient ou filaient, redressant parfois les enfans qui dormaient pressés contre elles, fuyant la lumière, la tête enfouie dans les plis de leurs corsages.

Et là, paisiblement, ils causaient de la pluie et du beau temps, et de leur influence sur les germes épanouis.

Le blé n'était pas encore en épi, mais en revanche les foins montaient gaillardement, et les bourgeons de la vigne s'étiraient, s'étiraient, grumelés sur leur parcours de raisins minuscules où déjà pointait la fleur.

En somme, une bonne année, on l'espérait bien, pourvu que le temps se maintint ce qu'il avait été jusqu'ici ; et, à ce propos, Courtil, très ferré sur les dictons du pays, disait sentencieusement :

Mars set	Mars sec
Abriel ploutsiouos	Avril pluvieux
Mai rousadou	Mai avec la rosée
Mettoun lou patsé; tsouyou	Rendent le maître joyeux.

La Courtille n'en revenait pas ; mais, avec cette éternelle défiance de ceux qui, après avoir souffert, ont désappris d'espérer, elle cherchait, inquiète et surprise plutôt qu'heureuse, ce qui pouvait bien motiver ce revirement subit.

— Y comprends-tu quelque chose, toi ? disait-elle à Margaridou, qui secouait négativement la tête.

Et pourtant elle pressentait, la blondinette, qu'elle était pour beaucoup dans la conversion de cet endurci. N'était-ce pas, en effet, au lendemain même de sa brutale équipée qu'il avait dépouillé le vieil homme ? N'avait-il pas en quelque sorte flétri toutes ses erreurs passées, en venant s'accuser de la dernière commise, et s'humilier à ce point en sollicitant son pardon ?

Puis il avait tant changé d'attitude vis-à-vis d'elle... Lui, jadis, si grossier, si criard, il était devenu poli, bienveillant, presque tendre, avec ses prévenances gauches et son bon vouloir évident.

Cette fillette qu'il avait tant de fois rabrouée, maintenant il la traitait en femme, lui parlant de ses cultures, longuement, avec complaisance, lui disant ce qu'il avait fait, ce qu'il comptait faire, la mettant au courant de tout, montrant parfois dans l'exposé d'un plan des hésitations et des réticences, comme s'il l'eût encouragée à donner son avis.

Un jour, il la trouva à la grange, le haut du corps plongé dans la crèche du taureau *Satan*, ôtant les détritux poussiéreux et les herbes salivées ; alors violemment, il la tira en arrière, lui montrant, sans parler, la terrible bête, qui, le souffle bruyant, le museau froncé, la regardait de ses yeux rouges ; et il y avait dans ses traits heurtés, dans son geste muet, une émotion si vraie, une expression de telle sollicitude, qu'elle en fut touchée au fond de l'âme, sans cependant trouver un mot pour l'en remercier.

Dans le village, au cabaret surtout, on jasait beaucoup sur Jean-Pierre, qu'on appelait : *le Repenti*. Qui donc lui avait jeté un sort, à ce pilier de cabaret, à ce débauché incurable, pour qu'il eût ainsi tout d'un coup rompu avec ses vices ?

Un soir, il était passé devant chez la Maurelle, allant porter quelques outils au forgeron, et les *francs lurons* déjà attablés l'avaient hélé de leurs places, mais en vain ; et, pendant qu'il continuait sa route paisiblement, ne semblant pas entendre, ç'avait été un *tolle* général dans la taverne.

Refuser de trinquer avec les camarades, lui qu'on ne voyait plus !.. A quoi songeait-il donc de se déranger ainsi ? Embarras d'argent, répondait l'un. Touchant retour sur lui-même, répliquait l'autre. Il avait eu l'autre jour le curé à dîner ; il devait maintenant servir la messe !.. on le verrait sûrement faire ses Pâques !

Et tout le monde alors de s'ébaubir là-dessus : Jean-Pierre à

table, parfait? ça coulait de source, il savait s'y tenir ; mais à la sainte table? Oh! non, voyez-vous, c'était à se tordre! Et l'on se tordait en effet, tandis que la Maurelle, les bras levés au ciel, dans une sainte indignation s'écriait : « Encore un qui a mal tourné! »

Le curé Sénac, lui, avec sa science profonde des hommes, ne croyait ni à la durée ni à la sincérité de ce repentir. Il n'admettait ces métamorphoses soudaines qu'en ce qui touche la foi, lorsque Dieu nous appelle impérieusement et que l'on renie tout pour aller à lui.

Mais ce n'était certes pas le cas de Jean-Pierre, qui pas plus aujourd'hui qu'autrefois, ne mettait les pieds à l'église.

Ah! si le changement se fût opéré peu à peu avec force luttes et nombre suffisant de révoltes où la raison eût fini par triompher, il ne disait pas ; mais comme cela, du jour au lendemain, non vraiment, il n'y pouvait croire. Il pressentait là, tout comme la Courtille, une situation funeste, un mystère inquiétant, une passion nouvelle sans doute, très puissante, absolue, qui chassait les autres pour régner seule...

— Eh bien! monsieur le curé, lui cria Courtil, un jour qu'il l'avisa, trotinant vers ses malades, dans un *camino* (1) boueux, sa soutane relevée, vous devez être content de moi à cette heure, et me voilà sage?..

— Trop sage! mon ami, trop sage! répondit finement le prêtre. Puis, s'approchant et lui prenant affectueusement les deux mains, en même temps qu'il le regardait au fond des yeux :

— Voyons! Jean-Pierre, supplia-t-il, dites-moi tout!

Mais l'autre alors se récria, le visage abêti d'étonnement : — Qu'entendez-vous par là, monsieur le curé? et que supposez-vous donc?...

— Je suppose, mon enfant, que vous manquez de confiance en moi, répondit tristement le brave homme, et il continua son chemin.

X.

Dans ce calme si profond qui, tout d'un coup, avait succédé aux orages presque quotidiens, la Courtille dépérissait. Ses traits, si flétris déjà, s'étaient creusés encore, et dans le jaune livide de ses joues, ses pommettes flambaient. Elle marchait ployée, vaincue cette fois, ses maigres épaules se bombant sur sa poitrine creuse en un geste frileux.

(1) Petit chemin.

— Mais qu'avez-vous, ma pauvre ? lui dit Margaridou, un jour qu'elles fanaient au pré de la Combe.

— *Per môyto* (1), je n'en sais rien, pitiounette, ça ne va plus, voilà tout ; à chaque instant, il me passe quelque chose devant les yeux, et je crois toujours que je vais tomber ;.. avec cela, plus d'estomac et des jambes de coton.

— Mais il faut vous tirer de là, bien vite appeler le médecin...

Alors la fermière eut un insoucieux mouvement d'épaule :

— Le médecin ! fit-elle, trop cher pour moi, ma fille ; et qu'y ferait-il, d'ailleurs ? Quand il n'y a plus d'huile au *calel*, la mèche est bien vite éteinte... C'est un peu mon cas.

Puis elle ajouta, tout en s'appuyant sur sa fourche et suivant des yeux son mari qui s'éloignait en fauchant : — Vois-tu, Margaridou, le chagrin se paie comme le plaisir ; j'ai trop souffert, c'est fini, je ne peux plus !

— Sainte Vierge ! vous n'y pensez pas de parler ainsi ! et je ne sais ce qui peut vous tourner le sang à ce point-là. N'êtes-vous donc pas calme et heureuse depuis tantôt deux mois que votre Jean-Pierre n'a mis les pieds chez la Maurelle ? Le voilà-t-il pas redevenu doux comme un agneau et plus vaillant et plus fort qu'il n'a jamais été ?

— Aussi je ne me plains plus, reprit la fermière avec un navrant sourire ; si la conduite de Courtil est franche et sincère, j'en remercie Dieu ; si, au contraire, — et, ce disant, elle regardait la jeune fille avec une indéfinissable expression de tendresse et de pitié, — si, au contraire, cette grande sagesse n'est qu'une comédie et cache quelque piège, alors, ma pauvrette, tu vois, moi je ne vau plus rien, sois forte pour nous deux,.. songe aux enfans aussi.

Et comme Margaridou l'interrogeait de ses grands yeux étonnés semblant ne pas comprendre : — Oui, continua-t-elle vivement, je sais bien que tu es encore une chère innocente du bon Dieu ; oublie donc maintenant ce que je viens de te dire et ne t'en souviens que plus tard, si besoin est ; du reste, j'ai peut-être tort de me torturer l'esprit, rien ne prouve...

— Eh bien ! qu'avez-vous donc à jacasser ainsi ? cria Courtil d'un ton jovial, en s'arrêtant pour aiguïser sa faux.

Et, sans lui répondre, les deux femmes se remirent à brandir le foin, soulagées au fond de briser là cet entretien qui les gênait l'une et l'autre, la Courtille parce qu'elle n'osait parler, Margaridou parce qu'elle n'osait répondre, sentant bien désormais qu'elle était

(1) Ma foi !

l'âme de cette situation nouvelle, et ne sachant trop que faire, cette fois, pour y remédier.

Elle qui naguère, le sang aux joues, son cœur lui montant aux lèvres dans un insurmontable écœurement, avait voulu s'enfuir, maintenant elle restait là, inerte, son indignation passée, avec l'intuition exacte de ce qui arrivait et sans force pour réagir.

Il lui eût été si simple pourtant d'en revenir à ses premiers projets, de partir, de quitter cette maison où le bonheur n'était pas, où l'avenir ne lui promettait rien que de mauvais et de sombre ! Qui l'en empêchait maintenant ? Rien n'avait transpiré, les bavards se taisaient ; elle pouvait donc s'en aller tranquille et contente d'elle-même, sans que la malignité publique songeât à la poursuivre.

D'autre part, cette femme qu'elle avait tant voulu ménager, elle savait tout maintenant, sinon la scène violente du début, du moins cette passion de Courtil, discrète et calme en apparence, et qui cependant éclatait au grand jour dans ses moindres gestes, dans ses mots les plus insignifiants, dans le plus indifférent de ses regards. Et elle n'avait trouvé, la malheureuse, que de sages avis, de maternelles exhortations à son adresse à elle, Margaridou, tandis que, dans ses yeux caves, bordés de rouge, se lisait une muette prière de les épargner tous et de partir.

Elle restait pourtant sans trop savoir pourquoi, ne s'inquiétant en rien d'une solution probable bonne ou mauvaise, trop jeune du reste et trop vierge encore pour voir les choses sous leur vrai jour, et ne songeant qu'à l'heure présente où elle se laissait vivre, tremblante et charmée des sensations nouvelles qu'elle éprouvait,

Puis cette atmosphère plus chaude qui l'entourait, ces rêveries douces, ces gaîtés brusques, ces tristesses qui valent des joies, cette exquise sensation de la faiblesse devant l'énergique virilité, tout cela répondait bien à l'idée qu'elle s'était faite de l'amour aux soirs où son esprit trottait, et que seule, en sa chambre, elle mirait longuement dans la glace fendue ses grands yeux profonds et les reflets éclatans de ses blonds cheveux.

Certes, elle savait bien que Courtil n'était pas pour elle, et jamais elle n'avait songé qu'elle pût être à lui. Elle se fût même révoltée comme jadis à l'idée de cet homme la prenant dans ses bras, la violentant sous ses étreintes ; mais elle ne le voyait plus sous cet aspect bestial. Maintenant, son regard était doux, sa voix franche sans dissonances, et dans son attitude il n'y avait rien qui la pût offusquer ou contraindre.

Et elle glissait doucement sur la pente, allant vers lui sans s'en douter, sans le voir même, attirée par l'éternel mirage d'amour.

XI.

Depuis huit jours, on se préparait à célébrer joyeusement la Saint-Guillaume, fête patronale de La Bréchère.

Sur tous les murs s'étaient de pompeuses affiches tricolores, annonçant, comme toujours, des réjouissances sans précédent, un programme abracadabrant, où se trouvaient consignées pêle-mêle les élucubrations fantasques des organisateurs.

Trois échappés de la fanfare des *Enfants du Lot* et un clairon de la ligne en congé devaient mener le branle, entremêlant de polkas fantaisistes et de quadrilles impromptus les couplets-refrains de la *Marseillaise*.

Mais, auparavant, ils avaient à donner trois aubades, trois aubades officielles consignées au programme : l'une au conseiller-général, qui l'avait demandée; l'autre au maire, qui l'avait désirée, et la troisième à l'adjoint, qui avait semblé y tenir, très égalitaire, le cher homme, en grosse caisse comme en politique.

Le secrétaire du préfet avait promis de venir; on attendait vaguement un député !..

Enfin, le grand jour arriva. Dès l'aurore, le vieux Castex avait pris son tambour et parcourait les rues, prodiguant avec bonheur ses rrra et ses mlla, et se redressant très fier devant les gamins qui lui faisaient cortège.

Un type, ce Castex, avec son air crâne et son visage tanné de vieux soldat d'Afrique.

Il était resté quatorze ans là-bas sous La Moricière et Bugeaud, à à manger de l'Arabe, et, son temps fini, il était rentré au pays, un peu entamé lui-même, avec quelques traces de balles sur le corps, une large estafilade au flanc et un coup de sabre qui sillonnait profondément sa joue droite.

Malgré cela, il se portait comme un charme, et c'était plaisir de le voir passer scrupuleusement propre et rasé de près, avec son tambour tout de frais astiqué et son porte-baguettes toujours très blanc. Il marchait en cadence, à petits pas, la tête haute, les yeux régulièrement fixés à quinze pas devant lui, et dans toute son allure, on retrouvait cette raideur boiteuse de la jambe gauche et ce dandinement vainqueur qui sont de tradition chez nos tapins.

Parfois il s'arrêtait, battait un roulement qui allait crescendo jusqu'au dernier coup de baguette, brusque et sec comme un coup de feu, puis il faisait l'annonce :

« La fête commencera à une heure après midi, place de la Commune, par la course aux anneaux, la course aux sacs et le jeu de

la poêle; après cela, *la France et le Tonkin*, grande cavalcade historique qui passera dans toutes les rues, musique en tête. Puis, mât de cocagne sur l'eau, avec course aux canards et bal jusqu'à six heures sur *le Mercadet*. Le soir, feu d'artifice à la Tour, retraite aux flambeaux, et, pour terminer, grrrand et magnifique bal de nuit sur la *Truffière*. »

Puis après un second roulement, qui servait de point d'orgue, il reprenait sa marche automatique, et les badauds, soudainement groupés, le suivaient des yeux avec complaisance, séduits par son allure raide et sa tenue martiale de vieux troupiér.

Les invités arrivaient en foule, parens et amis, tout flambant neufs.

Les hommes, uniformément vêtus de cotonnade bleu foncé, sur laquelle tranchait crûment la cravate voyante nouée à la Colin; les femmes, plus prétentieuses avec leurs bonnets-chapeaux qui ressemblaient à des casques, leurs caracos à franges, et le semblant de tournure qui gaufrerait leurs robes de mérinos noir.

Une bonne odeur de fricot courait les rues, s'échappant des maisons ouvertes dans une fumée blanche qui se fondait au soleil, dénonçant les mets extraordinaires, les chatteries exceptionnelles des grands jours.

Parfois, sur les portes, apparaissaient des ménagères, un coin de tablier blanc aux mains, les cheveux envolés, le visage en feu, regardant au loin sur la route blanche qui serpentait, puis retournant bien vite à leurs fourneaux, pour resucrer leur crème ou dorer leurs pâtés.

A la Borde-Blanche, on avait également mis les petits plats dans les grands. Des amis étaient venus, les Lantuech des Maisonneuve, le mari et la femme, avec un mioche grotesquement vêtu d'habits trop larges (un assemblage difforme de culotte paternelle et de corsage au rebut) et coiffé d'un chapeau à larges bords retroussés dont l'élastique l'étranglait.

Les Loubéjac étaient là aussi, tous deux, cette fois, ayant saisi au vol cette occasion de voir leur fille et de bien se traiter sans qu'il leur en coûtât rien.

Le père, toujours loquace, bruyant et flatteur, trouvant tout parfait dans cette *rivière*; la mère, une bonne vieille très maigre, toute en nerfs, l'allure dégagée et le verbe presque aussi haut que son homme.

Elle avait dû être belle jadis; mais l'âge, les fatigues et la continue morsure du grand air lui avaient craquelé et jauni le visage. Ses yeux seuls, d'un bleu sombre, qui rappelaient ceux de Margaridou, avaient résisté à l'uniforme dessiccation et contrastaient, par

leur expression de jeunesse ardente, avec les deux mèches de cheveux gris qui, près des oreilles, s'échappaient en virgules du mouchoir fortement serré.

Ils s'attablèrent, les hommes se carrant, prenant leurs aises, les coudes élargis, les jambes fléchies et croisées sur le banc; les femmes, actives au service, s'asseyant à peine, et caquetant près de lâtre quand elles allaient chercher les plats ou surveiller le feu.

Ce fut un repas pantagruélique où pas un convive ne demanda merci. Le paysan mange tant qu'il veut et quand il veut; son estomac est à double fond et ne le trahit jamais.

Après un énorme rond de saucisse qui disparut en un tour de langue, on servit pêle-mêle des tranches de bœuf et de veau noyées de sauces brunes où surnageait la graisse, des fricassées de poulets criblées de gousses d'ail, l'inévitable pâté, forteresse géante dont l'aspect massif et roux souleva des cris d'admiration, et la *piote* (1) rôtie étalant sa carcasse où se gonflait la peau savamment rissolée.

Puis ce fut le tour des douceurs, et quand parurent, triomphalement servis par la Courtille, les crêpes bien roulées, les beignets poudrés à frimas et les gauffres craquantes, Loubéjac déclara, en s'accompagnant d'un maître coup de poing sur la table, qu'il fallait « vanter la cuisinière. »

Et cette motion fut couverte de gloussements approbatifs, tandis que les yeux s'écarquillaient et que les bouches pleines essayaient de sourire.

Après le café, tout le monde s'envola vers la fête, à l'exception de la Courtille, qui prétextait un peu de fatigue et les rangemens à faire.

Les trois hommes marchaient devant, avec de grands gestes, de brusques arrêts, se tapant sur l'épaule ou se prenant amicalement au collet pour donner plus de poids à leurs paroles.

Lantuech avait sorti de sa poche un bout de cigare, — le bout de cigare des dimanches, — et le fumait sans l'allumer, crachant avec conviction des débris de feuilles qu'il mâchait.

Loubéjac, lui, très lancé, prisait à même, le nez fourré dans sa tabatière vide, et Courtil, en bellâtre qui sait se donner du genre, s'entourait d'une fumée bleue de cigarette qui montait en spirales autour de lui.

Derrière, tout papotant dans une expansion criarde, venaient les femmes avec les marmots, qui se faisaient traîner.

Au moment où ils joignaient la foule qui grouillait sur la place, une cacophonie de *Marseillaise* déchira l'air, et, débouchant de la

(1) Dinde.

rue basse, apparut soudain la fameuse cavalcade historique, qui, dominant le fourmillement des têtes, prenait dans sa marche lente des airs d'apothéose.

Trois personnages la composaient.

Un Chinois amplement vêtu d'un vieux rideau de lit à fleurs rouges sur fond jaune, coiffé d'un chapeau d'ordre composite où pointait une plume de paon, et pourvu d'énormes moustaches tombantes qui toujours se décollaient; puis, marchant à ses côtés, l'air farouche, le sabre au poing, deux pseudo-soldats français naïvement accoutrés, l'un d'un frac de gendarme sur pantalon gris, l'autre d'une blouse bleue, enfoncée jusqu'à la ceinture dans une culotte de zouave.

Lentement, avec des mines de circonstance, les trois héros défilerent aux cris enthousiastes des spectateurs, qui saluaient, dans leur chauvinisme satisfait, cette allégorie du mandarin vaincu allant au poste comme un simple ivrogne; puis, quand ils eurent bien en tous sens sillonné le village, récoltant avec une fierté égale, le Chinois des huées et les soldats des bravos, l'orchestre, infatigable, entama un quadrille, tandis que, sur la Sauve, les jouteurs du mât de cocagne plongeaient sans avoir pu atteindre le drapeau.

— Allons! Margaridou, fais-moi vis-à-vis avec Lantuech, — s'écria Courtil en soulevant par la taille une robuste fille qui se défendit mollement, et les couples s'entremêlèrent dans un avant-deux qui semblait une housculade.

C'était un beau danseur que Jean-Pierre, malgré sa grande taille et son aspect lourd.

Le chapeau sur la nuque, une fleur aux dents, il avait une façon à lui de mimer les cavaliers seuls, les bras arrondis autour de sa tête languissamment penchée, ses jambes se trémoussant avec une vitesse incroyable. Puis, c'était le retour vers sa danseuse, qu'il honorait d'une pirouette offensive et d'un sourire galant; puis encore la pastourelle où, entouré, minaudant à droite et à gauche, il avait la désinvolture d'un pacha promenant ses femmes; et enfin le galop endiablé où, dans le tourbillon qui le heurtait, splendide de force et sans contraction comme sans fatigue, il portait à bout de bras sa danseuse, lui souriant toujours à travers la fleur qu'il mâchonnait.

Margaridou le suivait des yeux dans ses triomphes chorégraphiques, admirant la hardiesse de ses entrechats, la crânerie de ses poses, son extrême souplesse, son étonnante légèreté; et quand, aux premières mesures de la polka suivante, elle le vit s'élaner de nouveau, galvanisé, entraînant une jolie brune aux joues fraîches qui, haletante, s'abandonnait, elle eut au cœur comme un regret, elle envia cette fille.

Et la polka n'en finissait plus, et toujours elle les voyait dans la houle des danseurs, lui, penché un peu vers elle pour mettre à niveau leurs deux têtes, lui parlant bas, la poursuivant de son éternel sourire ; elle, toute fière, un peu confuse, le laissant dire et ne lui répondant qu'en se pressant plus étroitement contre lui.

Et la vue de ces deux enlacés causait à Margaridou une sensation de souffrance qu'elle n'eût pu raisonner ni combattre, quelque chose d'aussi inconnu, d'aussi troublant, mais aussi de plus amer et de plus triste que ses premières intuitions d'amour.

Que pouvait-il lui dire, en somme, à cette coquette qui se requinquait heureuse, le rouge au front ? Qu'avait-il besoin de se pencher ainsi, et pourquoi la regardait-il si tendrement, les yeux alourdis et nøyés comme dans l'ivresse ?

Alors, les nerfs crispés par cette odieuse musique à refrains sautillans, le cœur soulevé par ce tournoiement qui la frôlait, elle eut un vertige qui la fit se cramponner désespérément au bras de sa mère. Il lui semblait qu'elle allait tomber de son haut la face contre terre, défaillante, sans un cri, sans un soupir, effondrée, inerte comme dans la mort ; mais presque aussitôt elle rouvrit les yeux, l'orchestre s'était tu, les couples se quittaient, Courtil revenait seul.

— Qu'as-tu donc, ma fille, tu souffres ?

— Ce n'est rien, *mama*, la chaleur sans doute.

— Mon Dieu ! conclut rondement Loubéjac, elle a trop mangé, voilà tout.

Après la polka vinrent successivement les mazurkas trainantes, les valse rapides, les bourrées gracieuses, qui avaient de faux airs de tarentelles, et jamais, soit calcul, soit oubli, Jean-Pierre ne fit danser la jeune fille ; et chaque fois qu'il repartait, superbe d'entrain et de force, le cœur de Margaridou se contractait à nouveau, lui causant cette impression bizarre d'une boule qui montait à sa gorge et l'étouffait.

Il ne lui venait pas cependant à l'idée qu'il pût la dédaigner et la faire souffrir.

Ne lui avait-il pas dit qu'il la trouvait jolie ? N'avait-il pas voulu la prendre un soir, et, depuis ce soir-là, ne lui témoignait-il pas de l'amitié, une amitié sincère et douce dont elle sentait bien l'étendue, sans qu'elle se l'avouât !

Pourquoi ne l'engageait-il pas alors ?.. Parce qu'elle était sa servante sans doute, et qu'il craignait les plaisanteries grossières, et qu'il eût rougi d'elle devant tout ce monde ?.. Oui, ce devait être cela ; est-ce que les gens pouvaient se douter de sa loyauté à lui, de son innocence à elle !.. Est-ce qu'ils étaient à même de comprendre tout ce qu'il y aurait eu de naturel et de simple à ces

ébats pris au grand jour, sans souci de leur condition réciproque?.. Vraiment il faisait bien, Jean-Pierre; il avait raison de ne pas lui parler, de ne pas même la regarder une seule petite fois quand il passait près d'elle!..

Et pourtant, sans qu'elle songeât à les refouler, — ne les sentant pas venir, — deux grosses larmes montèrent à ses yeux, noyant soudain, dans une expression de résignation très douce, la douloureuse extase de son regard.

Elle ne s'étonnait plus maintenant, elle étouffait en elle toute ambition déplacée à son sens, tout sentiment d'orgueil et de révolte. Sa nature craintive et docile reprenait le dessus, plus forte que son désir de plaire et ses regrets d'amour. En cela comme en tout, elle se courbait sans murmure sous la volonté du maître, ce joug impitoyable qui, avec le travail, symbolisait l'asservissement de son existence.

Il était sept heures quand ils reprirent en chœur le chemin de la Borde-Blanche, où devaient les attendre une salade monstre et quelques gâteaux froids, tout ce qui restait du matin.

Une lassitude les prenait. Lantuech avait soigneusement rentré son bout de cigare; Loubéjac laissait en paix sa tabatière, parlant avec modération de choses indifférentes; et Courtil répondait par monosyllabes, le front soucieux, l'air distrait, coulant parfois un regard curieux vers les femmes qui suivaient, toujours empêtrées des enfans barbouillés de sucre d'orge et jouant de la trompette.

Ce fut Margaridou qui, la première, poussa la porte, mais soudain elle se rejeta en arrière avec un grand cri.

Devant elle, la Courtille, les yeux grands ouverts, gisait à terre, étendue sur le dos, rigide, comme en cette froide nuit de janvier où le sang coulait de son front, s'épanchant en mince filet sur la dalle.

XII.

— Voilà monsieur Gibert! criait Lantuech, démasquant le docteur, qu'il était allé quérir en toute hâte.

Celui-ci s'arrêta un instant sur le seuil de la porte, poussant un *Hem!* retentissant en matière d'exorde, puis il s'approcha du lit lentement, exagérant la lourdeur de ses pas et fronçant par une vieille habitude ses gros sourcils.

Il était de taille moyenne, le buste long, très râblé, supporté par des jambes torses; les épaules carrées, le cou gonflé et veineux d'un rouge apoplectique, les mains larges et pleines, un ensemble commun et disgracié en somme, n'eût été le visage qui rachetait tout.

Il avait la tête puissante et fière d'un conventionnel, avec ses grands traits harmonieusement accusés, sa barbe entièrement rasée qui lui bleussait les joues et le contour des lèvres, ses yeux gris au regard fouilleur, et sa chevelure léonine qui découvrait hardiment le front.

Il affectait volontiers une grande brusquerie d'allures et de langage, soignant admirablement ses malades, mais leur disant brutalement la vérité en face, sans se soucier autrement de ménager le moral, ce grand moteur de la machine humaine pourtant.

Un jour, au sortir de table, il avait ausculté un phthisique qui, de sa voix sans timbre, avec ce navrant sourire des moribonds, lui avait dit : — Ah ! mon Dieu, monsieur Gibert, comme vous sentez le vin !..

— Et toi le sapin, mon bonhomme ! répondit le docteur en se relevant, sans qu'un muscle de son visage eût tressailli.

Avec cela, matérialiste convaincu et sceptique endurci ; et cependant, si naïvement généreux, si foncièrement bon sous ses façons bourruées !.. Que de fois ne lui était-il pas arrivé de se mettre en fureur lorsque, dans les chaumières ouvertes à tous les vents, il ne trouvait ni feu ni bouillon pour le malade.

— Ah ! vous croyez que c'est ainsi qu'on se soigne !.. Ah ! vous vous figurez que vous allez guérir en grelottant et en crevant la la faim !..

— Mais monsieur,.. nous n'avons pas d'argent.

— Pas d'argent ! en voilà une excuse ! Et, tout en soignant son sujet qu'il palpait et repalpait brusquement, il répétait d'un air rageur : « Pas d'argent !.. peuh !.. pas d'argent !.. » Puis il écrivait son ordonnance à grands coups de crayon, en bougonnant encore, et quand il partait, avec une gaucherie sublime, sans se retourner, il laissait tomber sur le pas de la porte tout son stock de monnaie blanche.

Les extrêmes s'attirent et se touchent, dit-on. Le docteur Gibert et le curé Sénac s'aimaient d'une de ces chaudes amitiés d'enfance qui passent à travers la vie, bravant tout et plus fortes que le temps.

Ils avaient tremblé jadis sous la même férule, toujours côte à côte pour ânonner l'abécédaire ou aligner sur les cahiers d'écriture des barres contrefaites qu'ils coiffaient de pâtes.

Puis l'âge était venu, et, avec lui, l'impérieuse nécessité de devenir quelqu'un. Gibert, de nature indépendante et raisonneuse, s'était tourné vers les sciences naturelles, et la médecine l'avait pris ; Paul Sénac, lui, avec son esprit rêveur et son cœur de poète

allant vers l'au-delà, dans des flambées d'enthousiasme mystique, avait embrassé la rude tâche du prêtre.

Parfois, le soir, au retour de Clamart, en passant devant Saint-Sulpice, Gibert entrait demander son ami, et là, en enfant terrible auquel tout est permis, il s'amusait, une fois les effusions passées, à épouvanter l'abbé par ses plaisanteries douteuses de carabin, qu'il débitait d'un air narquois, tout en emplissant la cellule de cette infecte odeur de phénol qu'il rapportait du pavillon.

Tout, alors, lui était un sujet à réflexions impies et à thèses matérialistes, depuis le cadavre qu'il venait de fouiller au scalpel jusqu'à cet autre mort qu'il voyait plaqué contre le mur, étalant sur une croix de bois noir son corps livide.

Puis, il s'arrêtait soudain, pris de remords, devant la figure décomposée de son ami, qui le regardait les mains jointes et les yeux pleins de larmes, dans l'effarement de ses croyances les plus saintes à ce point méconnues et bafouées.

— Allons! remets-toi, que diable! s'écriait-il de sa grosse voix un peu tremblante; si on ne peut plus rire à présent!..

Mais l'abbé éclatait, penché vers lui, les bras croisés, dans une attitude indignée; rire de ces choses-là, le malheureux!

— Ah! que veux-tu, répliquait l'étudiant en se levant pour partir, ça durcit le cœur à la longue de charcuter ses semblables sur des tables d'amphithéâtre, et, à force de ne s'occuper que du corps, on finit par nier qu'il y ait une âme... C'est tout naturel.

Et il avait, en marchant vers la porte, le déhanchement gauche, le roulement d'épaules d'un enfant fautif: — Au revoir, Paul, disait-il, la tête basse, comme pour se faire pardonner; et Paul Sénac, attendri, trouvant au fond de lui, à côté de son amitié, une grande faiblesse pour ce pécheur, répondait avec une inflexion de voix très douce, presque mouillée: — Au revoir, Marcel!

Puis, après des années, ils s'étaient retrouvés « au nid, » comme ils disaient, Gibert blasé et durci pour tout de bon cette fois par sa longue période d'internat, au milieu des souffrances banales à la fin et des agonies toujours les mêmes; l'abbé, au contraire, devenu meilleur et plus pieux à ce contact journalier des imperfections et des fautes.

Cependant, ils s'aimaient toujours, plus encore que par le passé peut-être, ayant pu depuis si longtemps s'apprécier l'un l'autre et se jugeant mutuellement deux grands cœurs.

Quand le docteur s'était marié, il avait laissé par simple condescendance, prétendait-il, son ami les bénir, sa femme et lui, dans l'église de La Brèche, tandis que le couvent, convié à la fête,

chantait un cantique d'action de grâces en l'honneur de cette semi-conversion.

Et, depuis ce jour-là, il s'était formé comme un pacte d'alliance offensive et défensive entre M^{me} Gibert et le curé S^{én}ac, une trame pieusement ourdie pour sauver cette âme malgré elle.

Mais que de constance, que de précautions, que d'ingénieux sophismes ne fallait-il pas pour en arriver là!..

Après d'interminables conférences employées à chercher les côtés faibles de l'ennemi et les moyens d'action à leur opposer, ils dressaient aussitôt leur plan d'attaque, s'appliquant à masquer de leur mieux leur marche tournante. Mais soudain mis en éveil par une imprudence stratégique, le docteur faisait une sortie violente, détruisant tout en une boutade qui éclatait comme une bombe.

Un soir, après bien des circonlocutions et des tâtonnements, le curé avait parlé des fêtes de Pâques qui approchaient. Il y aurait affluence d'hommes à la sainte table, depuis ce vieux républicain de Casmajou, qui s'humanisait enfin, jusqu'au farouche capitaine Duros, qui commençait à comprendre que la mission de l'homme sur terre ne comporte pas seulement le culottage des pipes et le récit de ses batailles entre deux verres d'absinthe.

— Ouais! interrompit railleusement le docteur en relevant la tête comme un cheval de trompette avant la charge, je te vois venir, bon apôtre; tu ne serais pas fâché de me mettre en brochette avec les autres, n'est-ce pas?..

— C'est mon désir le plus cher, la seule satisfaction que j'ambitionne sur terre! déclara hardiment le prêtre en brûlant ses vaisseaux, tandis que son alliée ponctuait la phrase d'un signe de tête affirmatif.

Alors Gibert bondit de sa chaise, et, les mitraillant tous deux de ses yeux gris qui flambaient : — C'est encore une de vos manigances, cria-t-il; ah! mais, en voilà assez, entendez-vous?.. Que je croie en Dieu, c'est possible, quoique peu vous importe, après tout; mais puisque vous voulez ma profession de foi, la voici en deux mots : Oui, je crois en Dieu, en un Dieu qui nous a créés ce que nous sommes (car ma fierté se révolte à descendre du singe), qui a mis tout en branle dans l'univers, et qui, depuis, a laissé l'univers se conduire à sa guise, se réservant toutefois le droit de haute et basse justice, en Seigneur tout-puissant qu'il est... Mais je ne crois pas au Dieu mesquin et petit des dévotes, au Dieu-fétiche des simagrées hypocrites, des pratiques routinières, des paresseuses égoïstes et des vocations de commande, à votre Dieu à vous enfin, qui permet ou exige le sacrifice inutile de soi et l'embêtement qu'on inflige aux autres, voilà!

Puis, voyant sa femme que cette colère avait terrassée, il murmura à part lui d'un ton badin : « Attrape ça, madame Carême ! »

— Mon pauvre cher ami, soupira le prêtre dont la belle figure s'était creusée, tu mourras dans l'impénitence finale !

Et, huit jours après, les deux missionnaires infatigables s'étaient de nouveau mis en campagne, plus acharnés encore et toujours espérant.

XIII.

— Eh bien ! la Courtille, c'est donc vous qui me réclamez, m'a-t-on dit ? Voyons, ma bonne, au lieu de faire ces grands yeux de sainte qui monte au ciel, dites-moi vite où vous souffrez.

Puis, ne recevant pas de réponse, étonné de ce regard fixe qui le suivait, le docteur se retourna vers les autres, qui entouraient le lit les bras pendans, la figure hébétée dans une contemplation muette.

— Que s'est-il passé ? Comment ça l'a-t-il prise ?..

Alors Courtil déclara qu'il n'en savait rien, ma foi ! Après le dîner, il étaient tous partis pour la fête, bien contents, *par di* ! sans penser qu'elle fût souffrante, et, au retour, ils l'avaient trouvée à terre, ne bougeant pas plus qu'une borne et les regardant sans dire un mot.

— Elle n'avait éprouvé ni émotion ni contrariété ?..

— *Pecaire ! noun pas de ségur* (1) ! Et tous se mirent à parler en même temps, l'expansion leur revenant après la première stupeur.

Les Loubéjac, attendris, disaient la façon joyeuse dont elle les avait reçus le matin, les priant de lui aider à tout disposer pour le fameux repas. Ce qu'ils avaient fait de grand cœur, vous pensez bien ?..

Les Lantuech assuraient qu'elle avait été *d'appétit* comme eux tous, la *pauvre* ! et Jean-Pierre rappelait la saillie bon enfant qu'elle avait eue quand Loubéjac lui votait des éloges.

Seule, un peu à l'écart et en dehors du rayon visuel de la malade, Margaridou songeait.

Elle se rappelait ce que lui avait dit naguère la Courtille, ce jour où elles fanaient au pré de la Combe, tandis que devant elles, la taille légèrement ployée, Jean-Pierre s'éloignait pas à pas dans sa marche rythmée de faucheur : — Le chagrin se paie comme le plaisir ; moi, j'ai trop souffert, et maintenant c'est fini, je ne peux plus !

Elle se rappelait aussi ces timides avis, ces craintes mystérieuses, qu'une feinte innocence de sa part avait soudain arrêtés sur les

(1) Non certes pas.

lèvres de cette femme, et ses larmes prêtes à jaillir, et ses hésitations à elle, et toutes ses fausses hontes que l'amour avait vaincues!..

Voilà bien le chagrin qui la minait et qui l'a couchée là! songea-t-elle, et cette pensée l'éloigna du lit plus encore, comme si elle eût craint de rencontrer dans les yeux de la fermière l'ombre d'un reproche ou la flétrissure d'un mépris.

Cependant le docteur s'était penché et, à mesure que son examen avançait, on l'entendait murmurer, dans sa vieille habitude de diagnostiquer tout haut :

— Hémiplegie faciale... Bah! pas le diable!.. Pouvez-vous fermer l'œil droit?.. Non, n'est-ce pas? C'est bien ce que je pensais... Oh! oh! paralysie d'une moitié du corps!.. Bigre! voilà qui est plus grave... Il y aura sans doute hémorragie cérébrale!.. et, alors,.. bonsoir les voisins!

Puis, après avoir regardé très minutieusement cette figure ravagée, aux traits prématurément vieillis et tirés, cette gorge affaissée, cette poitrine creuse, l'effrayante maigreur de cette main qu'il tenait dans les siennes : — Mais il y a longtemps que cette femme souffre, s'écria-t-il en se redressant d'un air d'inquisiteur, et c'est aujourd'hui seulement que l'on vient me chercher!

— Elle ne se plaignait pas,.. hasarda Courtil, mal à l'aise devant cette sortie qu'il prévoyait.

— Vraiment! elle ne se plaignait pas!.. répondit le docteur, qui se planta furieux devant lui; et toi, en dégourdi que tu es, tu n'y as rien vu, et maintenant qu'elle est perdue, vous êtes tous là à me regarder comme des brutes, sans seulement me demander ce qu'il faut faire!..

Quand il partit à la nuit close, après avoir épuisé à rappeler l'étincelle de vie dans ce pauvre corps toutes les ressources de sa science, Margaridou l'accompagna jusque dans la cour :

— Elle est bien malade, n'est-ce pas? demanda-t-elle.

Une oppression l'avait prise, son regard se mouillait, elle avait hâte d'être rassurée, de savoir...

— Quand je vous dis qu'elle est perdue! grogna le docteur, qui s'esquiva dans un haussement d'épaules.

Elle restait là, à la même place, sous la douce clarté des astres qui cendrait ses cheveux, le regard inconsciemment tourné vers le village où passait maintenant la retraite aux flambeaux, dans un bruit discordant de fifres et de cymbales.

A travers une éclaircie de maisons, elle les vit tous, marchant au pas, fièrement, les musiciens toujours en tête, les joues gonflées, la face rouge sang à la lueur des torches, puis les trois héros de la cavalcade fraternellement unis après boire, se donnant le

bras, et toute une armée de gamins enthousiastes qui les suivait en brailant.

Chose étrange! à ce moment, elle ne pensait plus à rien de ce qui naguère l'avait tant émue. Ces airs de guinguette qui lui arrivaient par bouffées de cuivre, coupées de clameurs sourdes, la reportaient à la scène du bal et lui faisaient revivre tous ses vertiges et toutes ses souffrances.

Et, bien longtemps encore, elle fût restée là, douloureusement bercée par cette musique bête, s'oubliant en elle-même et se torturant le cœur, si sa mère, inquiète de cette longue absence, ne fût sortie pour l'appeler.

XIV.

Depuis un long mois déjà, la Courtille luttait, trouvant dans son corps inerte une incroyable énergie pour repousser la mort.

Au lendemain de cette crise qui l'avait terrassée, le docteur Gibert était revenu, s'acharnant, lui aussi, mais sans espoir, hélas! par humanité seulement et par devoir.

Longuement, à plusieurs reprises, il l'avait électrisée, et, au contact voltaïque, aucun choc ne s'était produit, aucun brusque recul, pas même un frisson de la chair révoltée s'essayant à briser ses entraves. Ah! c'était fini et bien fini! Une question de temps, avait déclaré tout haut le docteur; et, à cet arrêt de mort qu'elle avait entendu, sans une contraction de ses traits, sans qu'un sanglot soulevât sa gorge, la Courtille avait pleuré, et dans l'affreux enchaînement qui la clouait sur son lit comme sur une croix, ses larmes roulaient silencieuses, tombant sur le drap goutte à goutte.

Tout le jour elle restait seule; le travail pressait au dehors, et dans la grande plaine embrasée où pas un souffle ne passait, sous le bleu pâle et aveuglant du ciel on entendait, se répondant dans une accablante monotonie, le chant des moissonneurs et le crépitement des cigales.

On ne lui laissait pas même ses enfans, qu'elle n'eût pu surveiller dans leurs ébats. Ils allaient aux champs avec le père, se roulant demi-nus dans les épis fauchés, et recevant sans broncher, sur leurs membres grassouillets et ronds, ces rayons de feu qui tombaient.

Parfois, une voisine entrait à la ferme, la figure apitoyée, curieuse, étourdissant la malade de son babil pleurard et, en revanche, repartant sur ses pointes, très doucement, après lui avoir fait boire un peu de la tisane qui mijotait sur les cendres chaudes.

Puis, de temps à autre et plus souvent depuis quelques jours,

c'était le curé Sénac qui poussait la porte et venait dans une affectueuse familiarité s'asseoir auprès du lit.

Là, de sa voix harmonieuse, avec cette éloquence simple qui va droit au cœur, il lui parlait de Dieu, lui disant sa justice infaillible et ses infinies bontés, l'exhortant à la patience, lui rappelant Jésus au Calvaire, ses souffrances sans murmure, son agonie sans faiblesse, ses divines paroles de pardon traversant les siècles pour montrer à l'univers chrétien comment l'on doit mourir.

Puis il passait, dans son saint enthousiasme, aux récompenses tardives, mais sûres, aux félicités sans bornes, à l'éternelle béatitude, qui attendent les élus.

Elle l'écoutait ardemment, concentrant à s'assimiler ces grandes et belles choses tous les efforts de son cerveau douloureux et lourd. Ah! comme elle aurait voulu comprendre mieux encore et savoir davantage! Cette foi puissante qui lui parlait l'enlevait de terre par avance, et soudain un brusque ressaut de sa pensée l'y rejetait brisée, éperdue, cherchant autour d'elle quelque chose ou quelqu'un qui ne la suivrait pas!.. Et l'abbé Sénac, avec sa fine intuition de ces désirs derniers, de ces regrets suprêmes, lui prêchait le courage, comme il lui avait prêché la patience, lui promettant que ses chers innocens ne seraient pas seuls dans la vie, et qu'à défaut du père, insoucieux peut-être, lui du moins, tant que Dieu voudrait bien le permettre, leur apprendrait à croire et à se souvenir!..

Et il la quittait apaisée, de nouveau la figure sereine, les yeux limpides, reprise par la soif des gloires célestes dont il lui parlait, cherchant déjà sur les murs tristes et nus de sa chambre comme un reflet des splendeurs promises.

XV.

Cependant Courtil et Margaridou allaient toujours côte à côte, attelés au même labour, assumant sur eux seuls maintenant les durs travaux de l'estibado (1).

Devant cette terrible maladie qui faisait de sa femme deux bras de moins, le fermier avait songé un instant à s'adjoindre une deuxième servante; mais, très vivement alors, Margaridou s'était récriée, alléguant pour éloigner ce tiers une foule de raisons qu'elle s'étonnait de trouver elle-même.

— Une deuxième servante, y songeait-il?.. Quel gage allait-elle lui demander pour ces quelques mois où la terre se venge sur le paysan de son long repos d'hiver?.. Ne fallait-il pas, hélas! qu'il

(1) Période des travaux d'été.

dépensât beaucoup déjà pour donner à la Courtille les tisanes et les drogues, sans compter « les peines » du docteur, qu'on satisferait tôt ou tard.

Et devant cet argument qui valait tous les autres, Courtil, très convaincu, avait hoché la tête :

— Tu as *pardî* bien raison, petite; ce n'est pas le moment de délier ma bourse autrement que pour soigner *la* femme, et nous suffirons bien tous deux à la besogne.

La vérité est qu'elle trouvait un charme indicible à rester seule avec lui, dans l'émancipation sans contrôle de cette vie nouvelle.

Elle avait comme une sensation de liberté reconquise et d'ennuis secoués qui lui gonflait le cœur, une tension nerveuse de tout son être, sans autre but pourtant que ce bonheur présent dont elle eût voulu faire à tous la confiance.

Et, sans trop s'en douter, la pauvre, entraînée par un irrésistible élan, elle avait pour cet homme de tendres sourires, d'engageantes coquetteries, de longs regards hardis à travers ses paupières mi-closes.

Lui continuait à lui témoigner autre chose que de la bonté banale, un mélange de prévenances fraternelles et de passion timide qui confinait au respect.

Étonné d'abord de trouver en elle cette attitude galante qui contrastait si fort avec ses farouches réserves et ses pudibonderies d'autrefois, il s'était bien vite mis à l'unisson, ripostant et attaquant à son tour avec toute l'amoureuse énergie de sa nature grossière.

A ce frôlement quotidien, à ce perpétuel coudoisement, ses sens s'étaient grisés. Il avait parfois, à la sentir si près de lui, sous le ruissellement chaud du soleil qui mêlait leur souffle, les poussant l'un vers l'autre, dans la solidarité pénible du travail, un désir fou de renouveler sa tentative d'antan, avec l'intuition certaine qu'il rencontrerait cette fois en elle moins de résistance et de terreur. Il sentait que toutes les rancunes, toutes les aversions premières de cette enfant s'étaient fondues en un sentiment plus fort, irraisonné, qui la laissait tout entière à sa merci ; et à cette idée que ce bonheur si longuement convoité était là, à portée de sa main, un flot de sang s'épandait sur ses joues, lui crispant le cœur dans sa montée violente, l'aveuglant ; sa respiration devenait sifflante, ses bras subitement alourdis épargnaient la terre ; il n'avait plus de volonté ni de force, il allait se trahir...

Puis quelqu'un passait auprès d'eux, un voisin de terre qui avait pris par la *talvère* (1) de clôture, ou bien c'étaient les enfans qui,

(1) Partie du champ que l'on réserve pour le passage des charrettes.

en jouant, gazouillaient, ou encore un couplet vigoureusement lancé par une voix sonore, et qui venait de très loin, tintant comme une cloche; et soudain chez Courtil l'excitation tombait, faisant place à une honte qui peu à peu se changeait elle-même en colère.

Vraiment, il n'osait pas! Cette mignonnette l'avait mâté, lui Jean-Pierre, qui entre deux doigts l'eût brisée. Ce mélange confus de coquetterie savante par instinct et d'extrême candeur le désorientait. Il y avait de tels appels dans ces grands yeux et pourtant une si franche naïveté dans ce sourire qu'il en restait tout étourdi, ne sachant plus s'il devait s'avancer vers elle ou la fuir...

Et, machinalement, avec lassitude, il revenait à la terre les bras allongés, le dos voûté et penché en avant, dans une pose tendue de bête de somme.

Le soir, quand ils rentraient, c'était Margaridou qui maintenant s'occupait du ménage, avec ces mille soins minutieux, ce va-et-vient intrépide, cette désinvolture satisfaite de la femme qui se sent chez elle et dorlote les siens.

Elle avait à servir son maître une joie fière qu'elle ne songeait pas à dissimuler, allant de lui aux enfans, qu'elle comblait d'attentions et de caresses parce qu'ils étaient encore une partie de lui-même et que son amour embrassait tout autour de lui, les êtres et les choses.

Oui, tout! à l'exception de cette existence qui s'éteignait dans la pièce voisine et qui lui causait toujours un insurmontable malaise, une souffrance même, comme si le meilleur d'elle-même eût agonisé là.

Elle allait vers le lit brusquement, avec une hâte peureuse, bordait la malade dans ses couvertures, lui donnait à boire, et la quittait ainsi sans trouver autre chose à lui dire qu'un bonsoir banal qui s'étranglait dans sa gorge.

Puis, quand elle avait repassé le seuil de cette chambre silencieuse et froide comme une tombe, et qu'elle rentrait dans sa tiède atmosphère de vie et d'amour, alors elle se secouait, fuyant avec effroi cette mort lente qui par momens la gagnait. Au dehors, la nuit était pure, étincelante, avec des bruits d'ailes et des gazouillis étouffés sous les feuillages sombres, des cris-cris d'insectes réunis en concert et montant de la plaine en mélodie douce, des rumeurs sourdes de milliers d'existences entrant dans le repos et qui demain, avec le soleil, renaîtraient plus fortes et plus saines!.. Que la mort fit son œuvre près de Margaridou, sous ses yeux, que lui importait après tout! Il y avait autour d'elle un tel éclatement de sève ardente, un jet si puissant de vie génératrice, de si triomphantes exubérances d'amour!..

Un après-midi, de grands nuages se formèrent sur Marjols,

s'amoncelant en formes bizarres et plombant le bleu du ciel de leurs dentelures livides qui allaient toujours s'allongeant.

Alors, dans la plaine, il y eut un branle-bas général, un redoublement d'activité tendant à mettre en gerbes le blé déjà coupé. Les hommes passaient ployés sous d'énormes fardeaux de *liasses* (1) de seigle qu'ils lançaient à terre d'un coup d'épaule, et aussitôt, enfans, vieillards, tous les valides se penchaient vers les sillons où gisent les épis, les prenant à brassées et les portant aux gars, qui, armés de chevilles, emprisonnaient la gerbe en tordant le lien.

— Allons ! Margaridou, encore une poignée ! cria Jean-Pierre.

Il la regardait se démener alerte et vive comme une chevrette, sautillant de-ci de-là pour faire la brassée, qu'elle lui remettait dans un essoufflement.

Jamais il ne l'avait vue si jolie, la *firotte*, avec ses joues empourprées et ses yeux agrandis sous les frisons tombés où perlait la sueur, et, pour la première fois depuis ce tragique retour de foire où elle avait failli devenir sienne, il lui parla d'amour.

Mais elle, sans paraître offusquée, s'échappait avec de coquets sourires, le grondant doucement sur ces fadaïses qu'il débitait, sur le temps perdu si précieux pourtant, lui montrant les nuées qui maintenant passaient sur eux, chassées par la rafale, avec des zébrures de feu et de tonnantes menaces.

Quelle idée lui prenait de bavarder ainsi ! Ils seraient là encore à la nuit close, si toutefois la pluie les épargnait !..

Lui, toujours immobile, le haut du corps fièrement cintré en arrière, un genou appuyé sur sa dernière gerbe comme sur la poitrine d'un vaincu, continuait à lui dire sa passion si longtemps discrète, toutes ses hésitations, tous ses désirs, et cela dans un langage hardi aux expressions brutales qui de plus en plus l'exaltait.

— Bah ! s'écria-t-elle simplement en le regardant au fond des yeux, vous n'y pensez pas, Jean-Pierre ! Eh bien ! et la Courtille ?..

Voilà maintenant tout ce qu'elle trouvait à répondre, l'affolée, le seul empêchement, la seule excuse qu'elle invoquât pour résister à cet homme qui déjà la violentait dans ses paroles... La Courtille ! comme si cette mourante qu'ils soignaient à peine, tant elle leur était devenue indifférente, pouvait se dresser entre eux désormais et empêcher leurs bras de s'enlacer, leurs lèvres de s'unir !. . .

.....
 Ce fut ce même soir dans la grange, où ils étaient allés rapporter les liens qu'ils avaient eus de reste.

La pluie commençait à tomber, à larges gouttes très rares tout d'abord, qui s'écrasaient sur le sol en un bruit sec. Il y eut une

(1) Liens.

accalmie lourde, enfiévrée, un de ces répit^s énervans qui précèdent les grands chocs, et par les portails aux deux battans ouverts s'engouffraient des bouffées d'air brûlant, comme des souffles de fournaise accablant jusqu'aux bêtes immobiles vautrées de tout leur long sur la litière. Puis, les fluides se heurtèrent embrasant le ciel, lançant la foudre qui plongeait en flamboiemens livides, emplissant l'air de leur lutte géante, de leur souffle furieux qui tordaient les arbres, s'engouffraient sous les toits avec des sifflemens étranges, d'interminables plaintes, tantôt résignées et douces comme un soupir, tantôt exaspérées, vibrantes comme un hurlement de damné, une explosion de révolte dans la douleur ; et l'averse, longtemps contenue, s'abatit enfin violente et rapide, noyant la terre trop lente à la boire, s'épanchant en une large nappe d'eau boueuse, criblée du rejaillissement des gouttes

... Margaridou se releva dans un étonnement stupide, dans un désespoir muet qui la poussait à s'enfuir loin de cette place maudite, à se blottir en un coin, n'importe où, pour dérober sa faute, s'isoler d'elle-même, essayer de se soustraire à cet impitoyable châti^ment qui déjà la courbait, le cri suprême et si tardif, hélas ! de sa conscience. Cette honte qui lui fouettait le visage, ce dégoût qui lui montait aux lèvres, cette sensation amère de l'irré^médiable, voilà donc ce qu'elle avait trouvé dans l'amour ? Quelle dérision cruelle et quel odieux réveil !..

Machinalement, par instinct, elle passa une main sur ses yeux, comme pour en chasser une pensée lancinante qui martelait son cerveau, une obsédante vision qui nettement se dressait devant elle, aiguissant son chagrin, l'empêchant d'avancer, la paralysant toute ; et rassemblant ses forces, dans un sursaut de frayeur, elle s'en alla chancelante, oppressée, cherchant de l'air, exposant à la pluie son front brûlant et ses joues moites, tandis que Jean-Pierre, dégrisé maintenant, craintif lui aussi et comme repentant, la suivait les bras tendus, avec des supplications ardentes.

Quand ils rentrèrent à la ferme, ils distinguèrent à la clarté des tisons mourans dans l'âtre la silhouette noire du curé Sénac, qui, à genoux près du lit de la Courtille, récitait des prières.

Sans s'interrompre, il leur fit signe d'avancer, et lorsqu'ils furent tous deux près du drap où s'accusaient les angles nets et cassés d'une forme rigide :

— Je l'ai trouvée morte ! dit-il simplement ; puis avec une inclination de tête, les mains jointes dans un redoublement de ferveur, il se remit à prier.

EUGÈNE DELARD.

(La dernière partie au prochain n^o.)

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

IX¹.

L'ALGÉRIE DE 1848 A 1851. — FAITS DE GUERRE. — ZAATCHA. — EXPÉDITIONS EN KABYLIE.

I.

Le 3 mars 1848, à onze heures dix minutes du matin, le général Changarnier dictait à l'adresse du ministre de la guerre de la seconde république française la lettre suivante :

« Monsieur le ministre, je viens d'accompagner à bord du *Solon* M. le duc et M^{me} la duchesse d'Aumale, M. le prince, M^{me} la princesse de Joinville et leurs enfans. Sur leur passage, ils ont trouvé un accueil aussi honorable pour la population que pour ces princes dont la jeunesse a été consacrée au service de l'état.

« L'ordre du jour ci-joint m'investit du gouvernement par intérim de l'Algérie.

« A l'instant où j'acquies le droit de correspondre directement avec vous, mon premier besoin est de vous prier d'utiliser au service de la patrie un dévouement éprouvé et qui n'a pas toujours été stérile.

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août, du 1^{er} septembre et du 1^{er} octobre 1888.

« Je n'étais pas le courtisan du gouvernement qui vient de tomber et, devant les collèges électoraux, j'ai hautement désapprouvé ses tendances et sa politique. Je ne puis pas vous dire cependant que j'ai souhaité sa chute, mais, quand la patrie, en rendant une décision souveraine, vient peut-être de s'ouvrir d'immenses horizons de dangers et de gloire, mes devoirs envers elle ne sont pas changés, et vous me trouverez toujours prêt à les remplir avec cette netteté, cette simplicité et cette ardeur qui, en dehors de toute intrigue et sans l'appui d'aucune coterie, m'ont acquis dans l'armée une position dont il convient peut-être d'utiliser l'influence.

« Depuis un mois, et dans la prévision des événemens graves que le laborieux réveil de l'Italie semblait annoncer, le prince gouverneur-général m'avait permis, après avoir étendu sur la province un réseau de troupes suffisant pour l'occuper et la contenir, de réunir à Alger et dans un rayon de 12 lieues deux divisions de toutes armes, qu'on pourrait embarquer en quarante-huit heures. Ces vieilles bandes, intrépides dans le danger, patientes dans la fatigue, ont conservé toute leur discipline et leur ardeur. En Europe, aucunes troupes ne peuvent leur être comparées en ce moment. Les provinces d'Oran et de Constantine pourraient leur adjoindre d'énergiques contingens, et j'ai l'orgueil de croire que cette armée, partout où vous la transporteriez sous mes ordres, ferait pencher la balance en faveur du drapeau de la France.

« Par une dépêche télégraphique, qui partant avec cette lettre la devancera de quelques jours, je me hâte de demander le commandement de la frontière la plus menacée. Quelque aptitude pour l'organisation, une expérience éclairée par des études sérieuses, l'habitude de manier les troupes, qui m'honorent d'une grande confiance, l'amour passionné de la gloire, la volonté et l'habitude de vaincre, me permettraient sans doute de remplir tous les devoirs qui me seraient imposés.

« Dans ce que j'ose vous dire de moi, ne cherchez pas l'expression d'une vanité puérile, mais l'expression d'un ardent désir de dévouer toutes mes facultés au service de la patrie.

« L'Italie semble nous offrir le champ de bataille où les premiers succès, qu'il faut remporter à tout prix, doubleraient les forces de l'armée et la confiance de la France. C'est là que je désirerais employer tout mon dévoûment si sincère; mais, quelque part que vous vouliez bien m'appeler à servir la patrie, comptez que mon ardeur dévouée s'efforcera de justifier la confiance dont vous m'auriez honoré.

« Cette lettre, souvent interrompue par les obligations du service, aurait besoin d'être revue; mais, dictée à mes aides-de-camp, l'exemplaire le plus lisible en sera porté au courrier dont je ne veux

pas retarder le départ, sans que je prenne le temps de corriger l'expression de mes sentimens, qu'il me suffit de savoir loyaux et honorables. »

La France n'eut pas de guerre à soutenir, mais le général Changarnier eut le déplaisir de voir une armée d'observation rassemblée au pied des Alpes et le chagrin de la voir commandée par le maréchal Bugeaud, qu'il détesta d'autant plus. Quant à son gouvernement intérimaire, il dura tout juste huit jours, du 3 au 10 mars. Le général Cavaignac, nommé gouverneur titulaire, étant arrivé d'Oran, Changarnier se hâta de s'embarquer pour France.

En étendant jus qu'à la réduction définitive de la Grande Kabylie, en 1857, cette histoire de la conquête, nous entendons nous tenir exclusivement dans le domaine des actions de guerre, écartant de parti-pris les faits d'administration plus ou moins régulière, d'organisation ou de désorganisation civile. Nous ne dirons donc rien des saturnales révolutionnaires qui ont déshonoré les grandes villes; Alger, Bône, Oran, après la catastrophe de 1848. Honteuses comme partout ailleurs, elles ont été particulièrement odieuses en Algérie, devant les Arabes. « Ce n'est pas ainsi que j'entends la république, » disait, des larmes dans les yeux, le général Cavaignac; et de son côté le colonel Bosquet écrivait, à propos de Tenès qui faisait ses manifestations comme les autres: « C'est une étrange folie qui s'empare de tous; il semble que, sous prétexte de république, il faille partout essayer du désordre. La sainte république est encore mal comprise: quand sera-t-elle bien pratiquée? »

Heureusement l'armée sauva la dignité de la France; entourée, harcelée d'excitations malsaines, elle demeura calme, fidèle à ses devoirs, respectueuse de la discipline. Elle a d'autant mieux mérité de la patrie qu'elle a dû se ressentir davantage de l'instabilité, on pourrait dire du désarroi dans le commandement. En sept mois elle n'a pas eu moins de cinq chefs suprêmes, intérimaires ou titulaires: Changarnier, du 3 au 10 mars; Cavaignac, du 10 mars au 11 mai; Changarnier derechef, du 11 mai au 22 juin; le général Marey, du 22 juin au 22 septembre; enfin le général Charon, qui allait avoir deux années de gouvernement.

« Cette fantasmagorie de gouverneurs, disait le lieutenant-colonel Durrieu, nous fait beaucoup de mal dans l'esprit des Arabes. » Si, au mois de décembre 1847, Abd-el-Kader ne s'était pas rendu à la France, la conquête de l'Algérie eût été, trois mois plus tard, terriblement compromise. « Les indigènes résidant à Alger, écrivait Changarnier, le 5 mars, au ministre de la guerre, se félicitent entre eux et croient que l'heure des musulmans va revenir; mais ces Maures dégénérés et pusillanimes n'agiront point et se contenteront de donner des avertissemens aux Arabes vivant sous

la tente et de les pousser à la révolte, quand ils croiront le moment favorable. »

Le général Cavaignac voulut et crut imposer aux malveillans par une grande exhibition des forces militaires réunies immédiatement sous sa main. Le 26 mars, il leur montra, sur le champ de manœuvres de Mustapha, 10,000 hommes de belles troupes, et, à leur suite, plus de 500 chefs indigènes : khalifas, bachaghas, aghas, kaïds, cheikhs. Cependant de tous côtés, de tous les bureaux arabes arrivaient des informations sérieuses ; un souffle d'insoumission passait dans les douars. On y accueillait avidement, on y commentait des rumeurs extraordinaires : une invasion marocaine dans l'ouest, l'apparition de Bou-Maza, la rentrée miraculeuse d'Abd-el-Kader, par-dessus tout la guerre maritime, Alger déjà pris et saccagé par les Anglais. Des Kabyles étaient descendus de leurs montagnes pour s'assurer du fait et tirer, s'il se trouvait exact, quelque lopin du pillage. Ces nouvelles étaient graves, mais tout essai d'insurrection, toute prise d'armes pouvait être immédiatement réprimée. L'armée comptait encore plus de 70,000 hommes ; il y avait 21 bataillons dans la province d'Alger, 16 dans la province d'Oran, 14 dans la province de Constantine.

Ce fut vers le milieu d'avril que les premiers actes d'insoumission se produisirent au grand jour ; c'était le moment où l'impôt du printemps, la *zekkat*, devait être perçu ; un certain nombre de douars refusèrent de l'acquitter, d'abord aux environs de Médéa, parmi les Righa et les Beni-Hassen ; des meurtres même furent commis. Le 13 avril, le général Marey, à la tête d'une colonne de 2,400 hommes, marcha contre les insoumis, qui ne firent d'ailleurs aucune résistance ; en six jours, ils versèrent l'impôt exigible et de plus 32,000 boudjous d'amende. La tranquillité rétablie dans le Titteri, le général se porta dans le sud, chez les Ouled-Naïl, dont il parcourut durant plus d'un mois le vaste territoire, frappant des contributions, réclamant l'impôt arriéré, partout obéi ; les seuls Ouled-Sidi-Aïssa n'en furent pas quittes à moins de 45,000 boudjous ; ils étaient de plus d'une année en retard. Le général rentra donc satisfait à Médéa, le 29 mai, après quarante-sept jours de promenade.

Dans la province d'Oran, il y eut plus qu'une promenade ; il est vrai que les insoumis n'étaient rien de moins que les grandes et belliqueuses tribus des Beni-Ouragh et des Flitta. Les menaces n'ayant pas d'effet, il fallut en venir aux coups de fusil. Trois colonnes sorties, la première de Mostaganem, sous les ordres du général Pélessier, la deuxième d'Orléansville, sous le colonel Bosquet, la dernière de Mascara, sous le colonel Maissiat, resserrèrent et poursuivirent les insurgés dans l'âpre région de l'Ouarensenis. L'expédition dura un peu plus d'un mois ; il n'y eut d'engagement

un peu sérieux que le 17 mai, chez les Cheurfa, qui perdirent 80 des leurs, tués ou blessés.

Des opérations dans la province de Constantine il n'y aurait pas beaucoup plus à dire, si elles ne s'étaient pas terminées par un coup de théâtre qui mérita d'attirer l'attention publique. Après avoir parcouru le Belezma et le Hodna, le colonel Canrobert, commandant la subdivision de Batna, s'était engagé au sud dans le Djebel-Aurès, où le drapeau français ne s'était pas montré depuis trois ans; aussi les montagnards inclinaient-ils de plus en plus à l'indépendance. La colonne, forte de 2,900 hommes, se composait du 43^e de ligne, du 2^e régiment de la légion étrangère, du bataillon de tirailleurs indigènes de la province, d'un escadron du 3^e chasseurs d'Afrique, d'une cinquantaine de spahis, d'une batterie de montagne et d'un convoi de 460 mulets. Le mouvement avait commencé le 10 mai. Parmi les populations surprises, les unes avaient fait soumission, les autres, évacuant leurs *ducheras* en hâte, essayaient de s'échapper par le sud dans le Zab.

Averti qu'au nombre des émigrans se trouvait l'ancien bey de Constantine Ahmed, le colonel Canrobert se hâta de faire occuper ou surveiller par le chef d'escadrons de Saint-Germain, commandant supérieur de Biskra, les débouchés méridionaux de l'Aurès, et se mit de sa personne à la poursuite du fugitif. Le 5 juin, cerné de tous côtés, au nord par la colonne de Batna, au sud par les goums du commandant de Saint-Germain, un peu partout par les Kabyles qui voulaient se faire pardonner leur insoumission, Ahmed écrivit au colonel Canrobert pour demander l'*aman* et, sans même attendre l'effet de sa lettre, il se remit entre les mains du commandant de Saint-Germain, plus rapproché de lui, de sorte qu'il en fut de lui comme d'Abd-el-Kader, qui, ayant voulu se rendre à La Moricière, avait rencontré d'abord le colonel Montauban. Ce fut à Biskra, deux jours après, que le colonel Canrobert reçut la soumission du personnage considérable qui, depuis onze ans déchu, ne laissait pas d'avoir encore des partisans secrets dans Constantine et d'exercer une influence réelle dans l'Aurès.

Conduit sous bonne escorte à Alger, Ahmed y arriva, le 27 juin, avec une suite de 60 personnes. Ce fut le général Marey, successeur intérimaire de Changarnier depuis cinq jours, qui le reçut. La soumission de l'ancien bey, comme celle de Bou-Maza, était sincère. Las des aventures, las des privations, las des alarmes, il obtint d'achever paisiblement, dans Alger même, une vie déjà longue et longtemps tourmentée.

Cette émotion de printemps n'eut donc pas de grandes suites. L'été fut assez tranquille, si ce n'est vers la frontière du Maroc, où le général de Mac-Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen,

eut à rappeler à l'ordre les Hamyane-Gharaba d'abord, les Beni-Snous plus tard, et dans les environs de Bougie, où le général Gentil infligea, les 5 et 6 juillet, aux Mzaïa, deux échecs qui les réduisirent à demander grâce et à payer des amendes effectives.

En fait, pour être un peu moins bloquée qu'elle ne l'avait été depuis treize ans, Bougie, de même que ses congénères Djidjeli et Collo, n'en demeurait pas moins sans communications constantes, régulières et sûres, avec le reste de l'Algérie. Comme des échantillons de minerai dans leur gangue, elles étaient empâtées dans les montagnes kabyles. Il y a de la frontière du Maroc à la frontière tunisienne beaucoup de montagnes, et par conséquent beaucoup de Kabyles, mais l'usage a prévalu de réserver le nom de Kabylie à la partie du littoral comprise entre l'Isser à l'ouest et l'Oued-Safsaf à l'est; et dans cette partie même on distingue la Grande Kabylie ou Kabylie du Djurdjura, de la Petite Kabylie ou Kabylie des Babors. Elles sont séparées l'une de l'autre par le cours de l'Oued-Sahel, qui, sous le nom d'Oued-Soummam, se jette dans la mer au-dessous de Bougie. Bougie se trouve donc à la limite des deux Kabylies. La Grande est une forteresse énorme qui a pour escarpe au sud le Djurdjura et l'Oued-Sahel pour fossé. Au nord, entre le Djurdjura et les montagnes moins élevées qui bordent la côte, court de l'est à l'ouest, en sens inverse de l'Oued-Sahel, l'Oued-Sebaou. Les cimes neigeuses du Djurdjura sont les plus hautes de l'Algérie; la plus élevée, le pic de Lella-Khedidja, se dresse à 2,308 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. Dans la Petite Kabylie, la chaîne des Babors semble être le prolongement oriental du Djurdjura; ses deux principaux sommets, le Grand Babor et le Tababor se tiennent entre 1,960 et 1,970 mètres. Des cours d'eau de cette contrée, le plus important est l'Oued-Kébir, qui est le Roummel de Constantine.

Dans sa partie moyenne et par sa rive gauche, l'Oued-Kébir longe la montagne des Zouagha, où dominait de tout temps l'autorité des Ben-Azzeddine. Les chefs de cette puissante famille étaient, en 1848, deux frères, Mohammed et Bou-Ghenane, qui, depuis l'installation des Français à Mila, n'avaient pas cessé de prendre à leur égard une attitude équivoque. Il leur était souvent arrivé de molester les tribus soumises à la France. Au mois d'août, le général Herbillon, commandant la province de Constantine, fit marcher contre eux une colonne de 1,300 hommes, sous les ordres du colonel Jamin. La résistance de ces Kabyles fut assez vive et assez prolongée pour que le général crût devoir se porter avec des renforts sur le théâtre des opérations. Les affaires du 8 et du 9 septembre furent décisives. Les deux Ben-Azzeddine firent leur soumission, payèrent une amende et parurent accepter si sincèrement la suprême

matie française que l'aîné, Mohammed, fut institué par le général Herbillon kaïd du Zouagha.

II.

Quand, vers la fin du mois de septembre 1848, le général Charon prit possession du gouvernement de l'Algérie, les dernières troupes, qui venaient d'opérer sur les divers points où l'ordre avait été momentanément troublé, rentraient dans leurs cantonnemens. Diminuée d'un certain nombre de corps qui avaient été rappelés en France, l'armée d'Afrique, au 1^{er} janvier 1849, se composait de 46 bataillons, de 28 escadrons, de 21 batteries; en y ajoutant les détachemens du génie et du train des équipages, les tirailleurs indigènes et les spahis, l'effectif était de 2,742 officiers, de 73,929 hommes de troupe, de 42,000 chevaux et de 4,500 mulets.

Les instructions données par le ministre de la guerre au gouverneur-général lui recommandaient de s'abstenir autant que possible d'opérations trop étendues et de se borner à des tournées de police, destinées surtout à hâter le recouvrement des contributions en retard et des impôts courans. C'eût été à merveille si les indigènes n'eussent pas forcé le gouverneur et ses lieutenans à transgresser, bon gré mal gré, les instructions du ministre. Au printemps de 1849, une fièvre d'agitation, beaucoup plus intense qu'en 1848, se propagea parmi les populations d'un bout du pays à l'autre; mais il n'y avait plus ni un Abd-el-Kader ni même un Bou-Maza pour coordonner jusqu'à un certain point leurs efforts. Au lieu d'une révolte générale, il n'y eut que des insurrections partielles. Les foyers principaux, allumés, excités, entretenus par des chérifs et des marabouts, étaient signalés, d'une part, au sud-ouest, sur les confins du désert, de l'autre au nord-est, autour de la Kabylie.

Sur le premier point, l'agitateur était Sidi-Cheikh-ben-Tayeb, chef vénéré de la grande tribu dont il portait le nom. Enflammés par ses prédications, les nomades de la région des Chotts, les Hamyane, avaient quitté leurs campemens, tué leur kaïd, qui voulait s'opposer au mouvement, et s'étaient groupés autour du marabout provocateur. Il était à craindre que la fidélité des tribus soumises qui s'étaient repliées au nord, entre le Tell et les Hauts-Plateaux, ne fût tôt ou tard ébranlée par l'exemple et ne cédât à des menaces et même à des commencemens de razzia. Dans ces conjonctures, le général Pélissier, commandant la province d'Oran, n'hésita pas. Autorisé par le gouverneur, qui n'hésita pas davantage, il organisa deux colonnes, l'une à Mascara, sous son commandement personnel, l'autre à Tlemcen, sous les ordres du général de Mac-Mahon.

La première était forte de 2,300 hommes, la seconde en comptait 1,800 ; deux convois, comprenant ensemble plus de 2,000 chameaux, portaient les réserves de vivres, d'eau et de munitions. Avec elles marchaient les goums des tribus fidèles. Les opérations, commencées dans la seconde quinzaine du mois de mars, se prolongèrent jusque dans les premiers jours de mai. Il n'y eut pas d'action sérieuse, parce que les Hamyane, fuyant devant les Français, finirent par se réfugier sur le territoire du Maroc. Arrivé dans la région montagnaise des Ksour, à la limite du Sahara, le général Pélessier fit un premier exemple sur Tiout, qui avait fermé ses portes aux coureurs de la colonne et qu'on savait être le principal dépôt des approvisionnements de Ben-Tayeb. Le ksar était évacué, mais les maisons étaient remplies de blé, d'orge, de dattes et de raisins secs. Pendant trois jours elles furent vidées, au profit des troupes, et surtout des auxiliaires. Moghar-Tahtani et Moghar-Foukani, qui avaient, en 1847, massacré les parlementaires envoyés par le général Cavaignac, furent pillés et rasés, à l'exception des mosquées et des koubbas ; les jardins furent détruits, les palmiers abattus. Aïn-Sefra, Aïn-Sfisifa, moins coupables, ne furent pas aussi rigoureusement traités ; mais leurs magasins d'orge et de blé furent vidés comme ceux de Tiout. Avant de regagner le Tell, le général Pélessier constitua deux colonnes mobiles, l'une à El-Aricha, l'autre au Kheider, afin d'empêcher les émigrans de rentrer sur leur territoire sans avoir fait leur soumission d'abord. Deux mois plus tard, cette condition ayant été acceptée par la plus grande partie des dissidens, les colonnes mobiles furent rappelées dans leurs garnisons accoutumées.

Pendant que les généraux Pélessier et Mac-Mahon opéraient dans le sud-ouest de la province d'Oran, les Ouled-Djounès du Dahra, les Ouled-Deradj du Hodna, les Beni-Selim du Titteri, avaient été respectivement ramenés à l'obéissance par le général Bosquet, par les colonels Carbuccia et de Barral, agissant de concert, et par le colonel Daumas. Ces tribus inquiètes avaient été facilement soumises ; mais à mesure qu'on se rapprochait de la Kabylie, on rencontrait plus d'agitation, plus de résistance, plus d'obstacles, et la répression exigeait une action plus vigoureuse. Trois opérations, l'une intérieure, les deux autres extérieures, durent être exécutées presque simultanément dans cette région difficile.

L'opération intérieure fut la première en date. Elle eut pour base Bougie, qui était pour la centième fois serrée de près par les Kabyles. Venu d'Alger par mer avec des renforts, le général de Saint-Arnaud sortit, le 13 mai, de la place, à la tête d'une colonne de 1,800 hommes, pour attaquer dans les montagnes la confédération des Beni-Slimane, la plus puissante et la plus hostile aux Français. Dans le même temps,

le général de Salles, commandant la subdivision de Sétif, se mettait en marche avec des forces plus imposantes, 3,500 hommes, afin de prendre à revers, par le sud, les Beni-Slimane, que Saint-Arnaud abordait par le nord. Comme les Kabyles bien informés voulaient prévenir à tout prix la jonction des deux colonnes, ils se jetèrent, le 21 mai, sur la plus faible, mais, s'ils lui firent subir des pertes assez sensibles, ils ne réussirent pas à l'entamer, et la jonction s'opéra, dans cette journée même, en dépit de leurs efforts. Néanmoins, ils refusèrent de s'avouer vaincus, et, jusqu'au 3 juin, ils combattirent ; enfin, voyant leurs jardins détruits, leurs arbres coupés, leurs villages en flammes, ils cédèrent au vainqueur et subirent une lourde contribution de guerre.

La première des opérations extérieures, dirigée par le général Blangini, avait indirectement aidé à la précédente en appelant ou en retenant sur le revers méridional du Djurdjura des contingens qui auraient pu, sans cette diversion, se joindre aux Beni-Slimane ; mais le but particulier du général était le châtimement de deux des tribus les plus turbulentes de la subdivision d'Aumale, les Beni-Yala et les Guechtoula. Ceux-ci, adossés au Djurdjura, donnaient asile à tous les fanatiques, à tous les réfractaires, à tous les ennemis de l'autorité française. La colonne sortie d'Aumale était forte ; elle comprenait 4,400 hommes, sans compter les goums de Mahied-Dine et de Bel-Kassem. A peine eut-elle atteint Bordj-Bouira que les Beni-Yala s'empressèrent de demander l'*aman* et de payer les impôts arriérés ; mais les Guechtoula s'obstinèrent avec d'autant plus d'arrogance qu'ils venaient d'être renforcés par un gros contingent de Zouaoua, que leur avait amenés Si-Djoudi, l'un des chefs les mieux obéis de cette confédération belliqueuse et puissante. Un premier engagement eut lieu, le 19 mai, à Bordj-Boghni. Le lendemain, le général Blangini fit emporter la zaouïa de Sidi-Abd-er-Rahmane par les zouaves du colonel Canrobert et les tirailleurs indigènes. Le 21, le marabout de la zaouïa vint, au nom des Guechtoula, demander grâce, pendant que Si-Djoudi et ses Zouaoua, pleins de mépris pour ces prétendus guerriers, si prompts à se soumettre, regagnaient dans l'intérieur du pays leurs montagnes. D'après les renseignemens fournis par les vaincus, la colonne avait eu, le 19 et le 20 mai, plus de 11,000 fusils en face d'elle ; les pertes que le feu lui avait fait éprouver étaient de 11 hommes tués et de 105 blessés. Après être allée se ravitailler à Dellys, elle s'engagea dans la vallée du Sebaou. Depuis deux ans, les Flissa avaient oublié de payer l'impôt ; quelques coups d'obusier leur rendirent la mémoire ; quand ils eurent acquitté leur dette, la colonne reprit le chemin de ses cantonnemens et le général Blangini celui d'Alger.

La seconde opération extérieure eut pour théâtre, beaucoup plus à l'est, la vallée de l'Oued-Kebir et le cercle de Philippeville. Un chérif, prédicateur de guerre sainte, y était apparu, vers la fin d'avril; c'était un Marocain, *khouan* de la secte de Mouley-Tayeb; il se nommait Ahmed-ben-Jamina. En peu de temps, il avait réuni 200 cavaliers et 1,500 hommes de pied, avec lesquels il se faisait fort d'enlever le camp d'El-Arouch. Sa tentative échoua sans que l'échec fit tort à son influence, de sorte que tous les montagnards des environs de Philippeville et de Collo, même ceux du Zouagha, excités par les frères Ben-Azzeddine, se déclarèrent en faveur du chérif. A la nouvelle de cette insurrection, le général Herbillon, commandant la province de Constantine, réunit un corps expéditionnaire de 4,200 hommes, à la tête duquel il marcha d'abord contre le Zouagha, qui ne fit pas une longue résistance, les Ben-Azzeddine ayant eu soin de se dérober, puis contre les autres adhérens de Ben-Jamina. Sur ces entrefaites, le chérif, qui s'était aventuré avec peu de monde à trois lieues seulement du camp de Smendou, fut surpris et tué par une reconnaissance sortie du camp. Ce dénoûment subit d'une intrigue d'ailleurs peu compliquée permit au général Herbillon de transformer, selon les instructions ministérielles, en simple tournée de police une opération qui avait dû commencer par être une exécution militaire.

Au moment même où la colonne rentrait à Constantine, le colonel Canrobert se disposait à sortir encore une fois d'Aumale, afin de punir ces turbulens et fantasques Beni-Yala, qui, moins de six semaines auparavant, faussant compagnie aux Guechtoula, s'étaient tirés d'affaire vis-à-vis du général Blangini avec des espérances et des promesses auxquelles ils ne s'étaient pas moins empressés de faillir. Le colonel réunit donc deux de ses bataillons de zouaves, commandés le 1^{er} par le commandant de Lorencez, le 3^e par le commandant de Lavarande, deux autres bataillons d'infanterie, un du 12^e de ligne, l'autre du 51^e, une section d'artillerie de montagne, un petit détachement de sapeurs, un escadron de spahis, une compagnie du train. L'effectif de la colonne était de 65 officiers et de 2,780 hommes de troupe. Sortie d'Aumale, le 2 juillet, elle arriva, le 4, au pied d'un contrefort du Djurdjura, au-dessus duquel s'élevaient les principaux villages des Beni-Yala, Sameur, Amboude, Adjiba. Sameur était protégé par un retranchement en pierres sèches couronné d'un amas de broussailles épineuses, d'un développement de 150 mètres. Le 5, à deux heures du matin, deux compagnies de zouaves, soutenues par le bataillon du commandant de Lorencez, se lancèrent à l'attaque sous une grêle de balles, tournèrent le retranchement et refoulèrent les défenseurs dans le village que canonait la section de montagne. Sameur et Amboude

furent successivement enlevés et livrés aux flammes. Quelques heures après, abordé par le bataillon du 51^e, Adjiba subit le même sort. Le soir venu, les troupes d'attaque rentrèrent, sans être inquiétées, au bivouac. Le 8, les Beni-Yala demandèrent grâce et payèrent une forte amende.

Tout semblait pacifié dans ces parages, quand le colonel Canrobert, qui était venu bivouaquer, le 10 juillet, au-delà du pic d'Akbou, apprit qu'une autre tribu importante, les Beni-Mellikeuch, surexcités par l'arrivée de Si-Djoudi à la tête de 2,000 ou 3,000 Zouaoua, s'étaient décidés à repousser tout accommodement avec les Français. Bientôt, en effet, Si-Djoudi fit déclarer officiellement au colonel qu'ayant pris sous sa protection les Beni-Mellikeuch, il voulait bien lui permettre de faire sa retraite, pourvu que le colonel s'engageât à n'inquiéter pas ses protégés. A cette sommation insolente, le colonel répondit le lendemain, 12 juillet, dès la pointe du jour, par un assaut général donné aux retranchemens des Beni-Mellikeuch. Les zouaves sur les ailes, le 12^e et le 51^e au centre s'élançèrent, et, après une lutte violente, dépostèrent l'ennemi. La résistance fut surtout acharnée sur la droite, au village d'Aïach, où le principal chef du pays, Si-el Kerib, avait sa maison. Les zouaves du 3^e bataillon et les Zouaoua s'y battirent corps à corps, à coups de baïonnette et de yatagan, à coups de crosse, à coups de pierre. Deux fois le village fut pris et repris; mais enfin les zouaves en demeurèrent maîtres. Ils eurent dans ce combat 8 tués et 34 blessés. Le soir, les Beni-Mellikeuch firent leur soumission, et Si-Djoudi s'éloigna, les maudissant comme il avait maudit les Guechtoula naguère.

Le 18 juillet, le colonel Canrobert regagna son poste d'Aumale. Il en devait bientôt repartir pour aller prendre sa part d'action, d'éclat et de gloire dans l'un des épisodes les plus dramatiques de la guerre algérienne.

III.

A 40 kilomètres au sud-ouest de Biskra, sur la limite indécise du Zab-Dabraoui ou du nord, et du Zab-Guebli ou du sud, se trouvait un groupe de ksour peu visités des Arabes, à peine connus des Français. Ici même, dans la *Revue*, au mois d'avril 1851, le capitaine Charles Bocher, rappelant ses *Souvenirs de la campagne des Ziban*, a tracé de ces ksour, en quelques traits de plume, une esquisse parfaite : « Qui a vu, dit-il, un de ces centres de population, les connaît tous. Partout on y retrouve des forêts de palmiers qu'arrosent des rigoles combinées avec beaucoup d'art, et où se réunissent les eaux, soit d'une rivière voisine de l'oasis, soit de

sources naturelles et jaillissantes. Au milieu de ces forêts où l'on ne pénètre que par de rares sentiers, des espaces plus ou moins étendus sont occupés par des villages, par des villes même, dont les habitations sont construites ordinairement en briques cuites au soleil. Plusieurs de ces ksour ont une muraille d'enceinte protégée par un fossé plein d'eau et qu'entourent un grand nombre de jardins fermés de murs. »

L'un d'eux, le principal, portait le nom de Zaatcha. « Une forêt de palmiers, continue le témoin que nous venons de citer, l'entoure de tous côtés et ne laisse même pas découvrir le minaret de sa mosquée. A la lisière du bois, on voit une zaouïa, auprès de laquelle un groupe de maisons forme comme un ouvrage avancé de la place. En partant de la zaouïa pour pénétrer dans l'oasis, on est arrêté, dès les premiers pas, par une infinité de jardins enclos de murs à niveaux différens, la plupart coupés par des canaux d'irrigation, et comprenant, outre les palmiers, toute sorte d'arbres fruitiers qui gênent la vue et rendent toute reconnaissance impossible. Les rares sentiers qui mènent à la ville sont resserrés entre les murs de ces jardins, et ce n'est qu'après de nombreux détours que l'on arrive à un fossé large de 7 mètres, profond, encaissé et entourant la forteresse d'un infranchissable obstacle. Au-delà se présente l'enceinte bastionnée et crénelée à différentes hauteurs pour favoriser la multiplicité des feux: C'est à cette muraille que s'adosse une partie des maisons de la ville. A l'intérieur, de grandes maisons carrées, percées seulement au dehors de petites ouvertures servant de créneaux, sont merveilleusement disposées pour les ressources extrêmes de la défense. Enfin, les murs des premiers jardins construits au bord du fossé forment déjà comme une première enceinte, et, encore au-delà, un petit mur à hauteur d'appui règne autour de la moitié de la ville, accessoire de l'obstacle principal, qui est la muraille bastionnée et parfaitement crénelée. Une seule porte donne entrée dans la place, du côté de la profondeur de l'oasis; elle est défendue par une grande tour crénelée dont les feux dominateurs en couvrent toutes les approches. »

Dans la forêt de palmiers qui entourait Zaatcha se trouvait comme englobé, à 1 kilomètre seulement de distance, le ksar de Lichana. Presque aussi voisins étaient les ksour de Farfar, de Bou-Chagroune et de Tolga.

La paix assurée par l'autorité française, la sécurité des chemins, la facilité des relations commerciales, avaient accru dans les Ziban le bien-être des populations ksouriennes; les dattes se vendaient bien; aussi le bureau arabe de Biskra s'était-il cru légitimement en droit d'élever de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 par tête d'arbre en plein rapport l'impôt des palmiers; et, de fait, la taxe nouvelle avait été

perçue sans difficulté d'abord. Peu à peu, cependant, des réclamations s'étaient produites et des symptômes d'agitation avaient été signalés.

On ne tarda pas à savoir qui était le principal auteur de cette fermentation encore sourde. C'était un habitant de Zaatcha, nommé Bou-Ziane. Comme presque tous les Biskris, il avait fait, dans sa jeunesse, le voyage d'Alger, où il avait exercé le métier de porteur d'eau. De retour au ksar, intelligent et actif, il avait su grossir son pécule, de sorte qu'il était devenu un personnage relativement riche et considéré. En 1833, le bey de Constantine, Ahmed, ayant voulu punir Zaatcha révolté, la bravoure de Bou-Ziane acheva de le mettre en évidence. Quand l'autorité d'Abd-el-Kader s'étendit pendant un certain temps sur le Zab-Dahraoui, Bou-Ziane exerça, en son nom, dans sa ville natale, les fonctions de cheikh, qu'il dut résigner plus tard, lorsque la domination française fut substituée à celle de l'émir. Bou-Ziane n'aimait donc pas les Français et ne se cachait pas de propager autour de lui le ressentiment qui l'animait contre eux.

Vers la fin du mois de juin 1849, le lieutenant Seroka, adjoint au bureau arabe de Biskra, était en tournée dans le Zab-Dahraoui ; il avait avec lui le cheikh de Lichana et 7 ou 8 spahis. Informé de la propagande exercée par Bou-Ziane et de l'agitation qu'elle avait déjà produite, l'officier résolut d'enlever l'agitateur. Il entra donc dans Zaatcha et le fit saisir ; mais les habitans ameutés délivrèrent leur ancien cheikh, et ce fut le capteur qui se vit au moment d'être fait prisonnier à son tour : il eut toutes les peines du monde à se tirer d'affaire.

Le résultat de cette échauffourée malencontreuse fut l'insurrection déclarée de Zaatcha et des ksour voisins. La garnison de Biskra était trop faible pour qu'il fût permis à son chef, le commandant de Saint-Germain, de penser à réduire les insurgés. Il dut se borner à couper leurs communications avec l'Aurès et se hâta d'avertir Batna, chef-lieu de la subdivision dont Biskra dépendait avec les Ziban. Malheureusement, le commandant supérieur, le colonel Carbuccia, du 2^e régiment de la légion étrangère, se trouvait engagé dans le Hodna contre une tribu rebelle. Ce ne fut qu'après avoir rétabli l'ordre de ce côté que le colonel put se diriger à marches forcées vers le sud. Bou-Ziane et son lieutenant Si-Moussa n'avaient pas manqué de mettre le temps à profit pour recruter de nouveaux adhérens et renforcer leurs travaux de défense.

La colonne française, formée du 3^e bataillon d'Afrique, de deux bataillons du 2^e étranger, de deux escadrons du 3^e chasseurs d'Afrique, d'un demi-escadron de spahis, d'une batterie de montagne et d'un petit détachement de sapeurs, avait un effectif de 60 officiers, de 1,690 hommes de troupe et de 300 chevaux. Après avoir touché

barre à Biskra, elle apparut, le 16 juillet, à cinq heures du matin, sur la lisière des oasis de Zaatcha et de Lichana. A cette apparition, les gens de Lichana, de Bou-Chagroune, de Tolga, de Farfar, prirent peur et firent leur soumission, mais de Zaatcha rien ne vint. A sept heures, le thermomètre marquait déjà 60 degrés ; les troupes cherchaient un abri sous les palmiers de Farfar, quand une vive fusillade éclata. Le goum de Biskra, qui s'était avancé vers Zaatcha en reconnaissance, ramené en désordre, entraînait dans son mouvement de retraite les compagnies de grand'garde, et l'engagement menaçait de devenir général. Au gré du colonel Carbuccia, il était prématuré ; le clairon donna le signal de cesser le feu ; de leur côté, les insurgés, craignant de s'aventurer en plaine, se replièrent dans les jardins. Cependant des nouvelles graves arrivaient au colonel : de Bou-Sâda, de l'Aurès, des ksour, de nombreux contingens étaient en marche ; ils devaient entrer dans Zaatcha la nuit suivante. Dès lors, si l'on ne voulait pas se retirer sur Biskra, il n'y avait plus qu'à tenter immédiatement un coup de main.

Deux colonnes d'attaque furent formées : un bataillon de la légion, sous les ordres du commandant de Saint-Germain, devait enlever la zaouïa, pendant que le bataillon d'Afrique se porterait directement sur le ksar. A trois heures après-midi, sous un soleil implacable, le mouvement commença, protégé par l'artillerie. La zaouïa ne fit pas grande résistance ; après une seule décharge, ses défenseurs disparurent. On les suivit à la course dans le dédale des jardins, on sauta par-dessus les rigoles, on escalada les petits murs ; mais tout à coup les assaillans s'arrêtèrent : un fossé large et profond les empêchait d'aller plus loin, et plus loin se dressait la muraille haute, crénelée, couronnée d'une ligne de feu. En vain les sapeurs accumulaient dans le fossé les fascines ; des quelques braves qui le traversèrent à la nage, le lieutenant Mangin revint seul. Le commandant de Saint-Germain fit avancer un obusier ; les obus entraient dans le mur d'argile sans y faire brèche ; au neuvième coup, l'affût se brisa. A l'autre attaque, empêché par les mêmes obstacles, le bataillon d'Afrique ne fut pas plus heureux. Après un dernier effort tenté par les deux colonnes réunies, le colonel Carbuccia dut se résigner à faire sonner la retraite ; les assaillans se replièrent, emportant leurs blessés et leurs morts, 417 des premiers, 31 des autres. Pendant trois jours, le colonel demeura au bivouac, avec l'espoir de prendre en rase campagne une revanche dont l'ennemi lui refusa la chance. Le 19 juillet, à quatre heures du soir, la colonne, précédée du convoi et de l'ambulance, reprit le chemin de Biskra.

Du coup de main manqué sur Zaatcha il fut, en 1849, comme

en 1836, du coup de main manqué sur Constantine. L'effet moral, parmi les indigènes, fut profond et immense. En 1849, la réparation ne se fit pas aussi longtemps attendre qu'en 1836 ; mais elle se fit attendre trop longtemps encore ; le retard n'en doit cependant pas être imputé aux hommes : ce fut le terrible été qui en fut la cause. Cette inaction forcée devait fatalement profiter aux insurgés de Zaatcha. L'aire de l'insurrection allait s'étendant tous les jours ; après Lichana, Bou-Chagroune, Tolga, Farfar, qui n'avaient pas manqué de s'y rallier avec enthousiasme, elle avait gagné tous les Ziban, atteint à l'ouest les Ouled-Nail, au nord-ouest le Hodna, au nord les Kabyles de l'Aurès. Il y avait là un marabout, Si-Abdel-Afid, qui ne cessait de prêcher la guerre sainte. Vers la mi-septembre, il réunit 4,000 ou 5,000 Kabyles et descendit sur Biskra, par la vallée de l'Oued-el-Abiod.

Le commandant de Saint-Germain avait reçu quelque renfort. Le 17, il marcha résolument à la rencontre du marabout, qu'il trouva campé à Seriana, au débouché de l'Oued-el-Abiod dans le Zab. Seriana, situé à 20 kilomètres à l'est de Biskra, n'était pas un ksar ; ce n'était qu'un groupe de sept ou huit cabanes. Le commandant n'avait guère avec lui que 300 hommes de la légion étrangère, 70 chasseurs d'Afrique, une cinquantaine de spahis et 200 chevaux arabes. A quatre heures du soir, il fit commencer la charge ; mais au passage de la rivière, il tomba raide mort, frappé de deux balles à la tête. Le capitaine Souville, de la légion, prit aussitôt le commandement, aborda vigoureusement l'ennemi, lui tua plus de 200 hommes et le poussa vivement en déroute. Dans la tente du marabout, qui, pour être plus léger à la fuite, s'était mis presque nu, on trouva son burnous, son haïk, sa gandoura, sa djebira ; sur le champ de bataille, on ramassa des drapeaux, des fusils, des chevaux, des mulets, des munitions, des approvisionnements de toute sorte. Du côté du vainqueur, il n'y avait que 10 blessés et 4 morts ; mais l'un des quatre était le commandant de Saint-Germain ; la perte était grave, et ce fut un regret général dans toute l'armée d'Afrique.

L'été finissait ; la saison devenait favorable ; il était grand temps de marcher sur Zaatcha. Par malheur, le choléra, ce terrible choléra de 1849 qui venait d'enlever le maréchal Bugeaud à la France, avait étendu à l'Algérie ses ravages. Dans la division de Constantine, sur un effectif de 2,600 hommes, le 8^e de ligne comptait à peine 1,200 disponibles, et des 2,000 hommes du 2^e étranger, 800 tout au plus étaient en état de faire campagne. Répondant à l'appel du général Herbillon, le gouverneur lui envoya par mer, d'Alger à Philippeville, le 5^e bataillon de chasseurs, et fit passer d'Aumale à Sétif le colonel Canrobert avec le 1^{er} bataillon de

zouaves. Avant de descendre dans le Zab, le commandant supérieur de la province de Constantine avait dû laisser au général de Salles, son remplaçant intérimaire, des forces suffisantes pour assurer partout l'ordre et tenir les malintentionnés en crainte. Comme c'était la région du Hodna et de Bou-Sâda qui était la plus suspecte, le colonel de Barral s'y était transporté avec une colonne de 2,500 hommes.

Toutes ces précautions de sûreté prises, le général Herbillon ne put d'abord réunir, pour l'expédition dont il s'était réservé le commandement, qu'une force de 4,500 hommes, ainsi composée : un bataillon du 8^e de ligne, deux bataillons du 43^e, le 5^e bataillon de chasseurs, le 3^e bataillon d'Afrique, un bataillon du 2^e étranger, le bataillon de tirailleurs indigènes de la province, quatre escadrons du 3^e chasseurs d'Afrique et du 3^e spahis, une batterie de campagne, deux sections de montagne, trois mortiers, une section de fusils de rempart, un détachement de génie, un détachement du train des équipages. Il y avait de plus un convoi de munitions et de vivres, escorté d'un goum qui faisait nombre. Parties de Constantine, du 24 au 25 septembre, arrivées le 28 à Batna, le 4 octobre à Biskra, les troupes firent halte le 7, à huit heures du matin, en vue des palmiers qui couvraient Zaatcha.

IV.

Le campement s'établit au nord-est, sur la pente d'un mamelon découvert, au pied duquel sourdait un ruisseau dont l'eau n'était pas trop saumâtre. Pendant ce temps, la cavalerie au nord, le goum au sud, firent la reconnaissance de l'oasis. Ces préliminaires achevés, le général Herbillon donna l'ordre d'occuper la zaouïa. La colonne d'attaque, formée d'éléments empruntés aux divers corps d'infanterie légère, et conduite par le colonel Carbuccia, en eut bientôt délogé les Arabes ; mais, entraînés par le mouvement du combat, les chasseurs et les *zéphyr*s particulièrement s'aventurèrent dans les jardins sans guide, sans prudence, de sorte que, fusillés presque à bout portant par des tireurs invisibles, ils furent obligés de reculer sans avoir eu le temps d'emporter tous leurs morts ni tous leurs blessés. Quelques-uns de ces malheureux, — détail horrible, — furent achevés, sous les yeux de leurs camarades impuissans à les sauver, par des femmes qui étaient venues, en habits de fête, se mêler aux défenseurs de Zaatcha : 24 morts et 47 blessés furent les victimes de cette malheureuse affaire. De tout le jour la fusillade ne cessa pas ; le soir venu, on ne comptait pas moins de 13 officiers à l'ambulance ; parmi eux, le capitaine Marmier, chef du bureau arabe de Batna, avait un œil perdu.

En dépit du feu et des obstacles, le génie et l'artillerie n'avaient ménagé ni le temps ni la peine. En avant de la zaouïa, le colonel Petit avait construit, à 130 mètres du ksar, l'épaulement d'une place d'armes que le colonel Pariset arma, pendant la nuit, d'une batterie composée d'une pièce de 8, d'un obusier de campagne et de trois petits mortiers. Le 8^e et le 43^e relevèrent la colonne Carbuccia et fournirent la garde de tranchée. Le 8 octobre, à dix heures du matin, l'artillerie ouvrit son tir, dont l'effet fut à peu près nul, les boulets et les obus épuisant leur force sur les troncs des palmiers. Envoyé, pendant la canonnade, en reconnaissance sur la gauche, le commandant Bourbaki, des tirailleurs indigènes, s'avança jusqu'au bord du fossé, sous un feu nourri qui lui fit perdre, en quelques instans, 5 morts, dont 1 officier, et 25 blessés. Le soir, le colonel Carbuccia reprit le service de tranchée. Pendant la nuit, des corvées d'infanterie, abattant les palmiers, renversant les murs, s'employèrent à dégager les abords de l'attaque, pendant que l'artillerie construisait deux nouvelles batteries, à 40 mètres en avant de la première.

A cinq heures du matin, le 9, une balle arabe fit en même temps deux victimes, le lieutenant Seroka, dont elle traversa le cou de part en part, et le colonel Petit, dont elle fracassa le bras. Le jeune officier eut la chance de guérir ; le colonel eut à subir la désarticulation de l'épaule ; il n'y survécut pas. Jusqu'au dernier moment, sa pensée fut au devoir : ce fut en entendant un rapport de tranchée qu'il rendit à Dieu l'âme d'un héros. Son nom fut donné à la batterie auprès de laquelle était venue le frapper la balle meurtrière.

Après les tâtonnemens des premiers jours, le génie et l'artillerie avaient décidément arrêté leurs projets d'attaque et combiné leur action contre le front oriental du ksar. L'artillerie, notoirement insuffisante, passait au rang d'auxiliaire ; c'était par des approches méthodiques, par la sape, que le génie allait jouer le premier rôle. Sur ces entrefaites, le colonel de Barral, appelé du Hodna par le général Herbillon, arriva le 12 octobre. Ce renfort de 1,650 hommes n'était pas encore assez nombreux pour permettre au général de compléter l'investissement de l'oasis. Quoique le sentier qui servait de chemin habituel et direct entre Zaatcha et Lichana eût été coupé, les deux ksour ne laissaient pas de communiquer facilement ensemble, de sorte que l'assiégé ravitaillé, rafraîchi, trouvait quotidiennement des ressources pour réparer ses pertes.

Dirigées sur les angles nord-est et sud-est du ksar, les sapes avaient, par leur progrès même, permis à l'artillerie de choisir des emplacements mieux appropriés à sa mission et suffisamment rapprochés de la muraille pour lui donner plus d'efficacité que par le

passé. En effet, du 12 au 18 octobre, son feu réussit à ouvrir dans les angles battus des brèches qui, à distance, furent jugées praticables. Restait le passage du fossé ; comment le combler ? Les fascines n'y suffisaient pas. Ce furent les briques de la zaouïa démolie qui servirent de matériaux ; une chaîne de travailleurs se les passaient de main en main jusqu'à la tête de sape à l'attaque de gauche. A celle de droite, il s'en fallait d'une vingtaine de mètres que les sapeurs n'eussent atteint le bord extérieur, la contrescarpe, en termes de l'art. Pour suppléer au comblement du fossé, qui, de ce côté-ci, n'était pas praticable, le génie se proposa d'y faire descendre, immédiatement avant l'assaut, une sorte de charrette à deux roues, chargée de poutrelles, et qui pourrait faire l'office de pont.

Le général Herbillon était impatient d'en finir. D'après ses dispositions, une colonne composée de 1,300 hommes du 8^e, du 43^e, du bataillon d'Afrique, précédée d'un détachement de sapeurs, et commandée par le colonel Dumontet du 43^e, devait assaillir la brèche de droite, pendant qu'une autre colonne de 750 hommes du régiment étranger et du 5^e bataillon de chasseurs, aborderait, sous les ordres du colonel Carbuccia, la brèche de gauche. Dans le même temps, le commandant Bourbaki, avec les tirailleurs indigènes, le colonel de Mirbeck, du 3^e chasseurs d'Afrique, avec la cavalerie régulière, les spahis et le goum, le colonel de Barral, avec les troupes laissées au campement, devait éclairer les abords de l'oasis, s'opposer aux tentatives de secours extérieur et, le cas échéant, couper aux assiégés la retraite.

Le 20 octobre, à six heures du matin, du haut d'un cavalier de tranchée construit par le génie entre les deux attaques, le général Herbillon fait sonner la charge. A gauche, les deux compagnies d'élite du régiment étranger débouchant au pas de course de la sape démasquée, franchissant le fossé par-dessus les briques croulantes, s'élancent sur la brèche, et par-delà sur un monceau de décombres. Comme les assaillans de Constantine, un cercle de feu, sans issue apparente, les enveloppe. Une dizaine de voltigeurs viennent d'escalader une terrasse : la terrasse s'effondre sous leurs pieds ; un pan de muraille, s'écroulant sur eux, les achève ; un seul reparait et vient tomber au milieu de ses camarades. En quelques minutes, 14 hommes ont été tués, 40 blessés. Il faut redescendre, repasser le fossé, rentrer dans la sape. Enivrés du succès, hurlant, se ruant, les Arabes essaient d'y entrer à la suite ; une compagnie de chasseurs les arrête et les refoule. De ce côté, il n'y a rien de plus à faire.

A l'attaque de droite, la catastrophe est pire. La charrette qui devait servir de pont a chaviré ; des grenadiers du 43^e, dans l'eau jusqu'au cou, ont passé quand même ; mais comment, avec des

cartouches mouillées, répondre aux balles qui les frappent? D'autres arrivent, la giberne sur l'épaule; malheureusement la brèche est trop haute, le talus glissant. Pendant que les hommes du génie, armés de pioches, s'efforcent de saper le pied de la muraille, grenadiers et fusiliers, à plat ventre, essaient de riposter au juger à des tireurs plus nombreux et qui ne se laissent pas voir. Il y a 20 morts. Le chef de bataillon, l'adjudant-major, deux capitaines sont tués; 4 officiers, 80 hommes sont blessés, la plupart mortellement. Il faut de là aussi regagner les approches. Sur le bord extérieur du fossé, deux compagnies de zouaves protègent la retraite. Dans la nuit, la garde de tranchée eut à repousser, deux heures durant, une sortie des Arabes.

L'échec était grand, il fut ressenti de tous; mais à l'esprit d'aucun ne vint l'idée de lever le siège. Le général Herbillon fit demander à Constantine des hommes, des pièces de plus gros calibre, avant tout des munitions et des vivres, car l'artillerie avait presque épuisé ses gargousses, et l'intendance voyait le fond de ses caisses à biscuit. On souffrait, on ne se plaignait pas. Outre les pertes causées par le feu, beaucoup d'hommes étaient morts victimes de la dysenterie, et il y avait encore plus de 600 malades qui s'en allaient à Biskra encombrer l'ambulance. Ce poste, base d'opérations du corps expéditionnaire, prenait plus d'importance de jour en jour; il y fallait un commandant de grade élevé. Le général Herbillon y envoya le colonel Carbuccia, qui, à tort ou à raison, passait chez le troupière pour être malchanceux à la guerre.

En attendant les renforts demandés, le génie continuait ses travaux; à la fin d'octobre, des six officiers de l'arme attachés dès le début à l'expédition, il n'en restait que deux. Afin d'occuper le soldat, de dégager les approches et en même temps de menacer, dans le plus clair de leurs revenus, la fortune des ksouriens, le général Herbillon fit procéder méthodiquement, par coupes réglées, à l'abattage des palmiers. Dirigée par les officiers du génie, l'opération commença le 23 octobre. Le général avait frappé juste; au retentissement des coups de cognée répondirent des clameurs désespérées, des cris de douleur et de rage. Chaque entaille au tronc d'un palmier était une blessure au cœur d'un Arabe. Dès le soir même, les bûcherons furent attaqués, et deux jours plus tard, le 25, assaillis avec encore plus de vigueur et d'ensemble. Bou-Ziane se révélait homme de guerre. Les travailleurs et la garde même furent obligés d'abandonner l'atelier; il ne fallut pas moins de deux bataillons pour recouvrer le terrain perdu, et quand les Arabes se décidèrent à la retraite, ils emportèrent, à titre de trophée, une caisse de tambour, des outils, malheureusement aussi les corps de deux hommes de la légion étrangère. Cette affaire ne

coûta pas à nos troupes moins de 6 morts et de 23 blessés, dont 3 officiers. Dès le lendemain, les mesures de sûreté furent tellement mieux prises que, malgré l'opposition des Arabes, et sans la moindre perte, mille pieds d'arbres furent jetés bas en cinq heures.

Il convenait d'être aussi très vigilant au dehors, de tenir ouvertes et libres les communications avec Biskra et Batna; or elles étaient menacées. Le courrier d'Alger venait d'être enlevé par deux cavaliers du goum qui étaient passés à l'ennemi. D'autre part, le général Herbillon était averti que Mohammed-bel-Hadj, l'ancien khalifa d'Abd-el-Kader, était sorti du Souf, où il avait fait séjour, et menaçait Sidi-Okba; d'autre part aussi, que les caravanes des Sahariens, revenant du Tell, témoignaient de leur sympathie pour l'insurrection. La plus grande part de la cavalerie ayant été envoyée, avec le colonel de Mirbeck, sur la route de Batna, il ne restait au camp pas beaucoup plus de 250 chevaux. Le 30 octobre au soir, une reconnaissance fut attaquée subitement, entre Farfar et Tolga, par des Sahariens. Le lendemain, le général Herbillon se mit de bonne heure en campagne. Il emmenait toute la cavalerie disponible, y compris le goum, une section de montagne et trois compagnies de chasseurs à pied. A peine avait-il passé Farfar qu'il se vit en présence de 700 ou 800 cavaliers, appuyés par un nombre à peu près égal de fantassins, sur la lisière de l'oasis. Le combat fut vif, mais court. Chargés, sabrés, fusillés, canonnés, les cavaliers tournèrent bride et les fantassins se hâtèrent de rentrer sous bois. Pendant cette rencontre, Bou-Ziane avait habilement préparé contre la gauche des travaux de siège une sortie qui ne réussit d'ailleurs qu'à mettre le feu au fascinage d'une batterie. Ce demi-succès ne laissa pas d'encourager l'assiégé à renouveler sa tentative. Le 5 novembre, entre huit et neuf heures du soir, le ciel, très sombre, s'éclaira tout à coup. Des amas de brindilles flambaient sur tout le front d'attaque, et des centaines d'Arabes, la torche à la main, se ruaient sur les approches. A droite, un coup de mitraille suffit pour les arrêter; mais à gauche, ils réussirent à incendier le masque et la galerie blindée que les sapeurs avaient poussée jusqu'aux deux tiers du fossé. On en voyait qui, du chemin de ronde, exposés à la fusillade, ne laissaient pas d'attiser le feu avec de grandes perches. La nuit suivante, ils revinrent à la charge et parvinrent à détruire complètement le blindage.

Tel était l'état des affaires quand, le 8 novembre au soir, le camp fit fête au colonel Canrobert, venant de Sétif à la tête d'un bataillon de zouaves, d'un bataillon du 16^e de ligne, d'un escadron de spahis et d'une section d'obusiers de montagne. En route, au-dessous de Bou-Sâda, le colonel avait fait sur les Sahariens une razzia de 2,500 moutons et de 4,500 chèvres, qui vinrent fort à propos ravi-

tailler les marmites. Huit jours après, le 15, arriva de Constantine le colonel de Lourmel avec un bataillon du 51^e, le 8^e bataillon de chasseurs, deux pièces de 12 et un grand convoi de munitions. Ces deux renforts portèrent momentanément à 8,000 hommes l'effectif général, momentanément, hélas ! car le choléra, venu de Sétif dans les rangs de la colonne Canrobert, sur laquelle il avait déjà prélevé 120 victimes, allait réclamer aux autres corps sa dime funéraire.

Le général Herbillon avait réorganisé l'infanterie de sa petite armée en trois brigades, sous les ordres des colonels de Barral, Canrobert et Dumontet. Le colonel de Mirbeck continuait de commander la cavalerie, et le colonel Pariset l'artillerie. Le colonel Lebrettevillois, arrivé depuis peu de jours, avait pris, à la tête du génie, la succession de l'héroïque Petit ; avec lui étaient venus deux capitaines de l'arme et 30 sapeurs. Ce surcroît de bons ouvriers permit de donner aux travaux languissans une activité nouvelle. Afin d'éviter le retour des incendies dont avaient souffert, le 5 et le 6 novembre, les têtes de sape, le colonel Lebrettevillois fit remplacer le masque habituel par un gabion recouvert d'une peau de bœuf et prescrivit de n'employer pour le fascinage que des brins complètement dépouillés de feuilles. Au feu, qui perdait chance, Bou-Ziane essaya de substituer l'eau ; par des retenues habilement combinées, il essaya de noyer l'attaque de droite, et il y réussit en partie, car la saignée que les sapeurs pratiquèrent à la hâte ne put sauver de l'inondation la totalité des cheminemens.

En même temps qu'il faisait resserrer plus étroitement le ksar, le général Herbillon avait résolu de se donner au dehors les coupées plus franches et de se débarrasser du voisinage inquiétant des nomades. A peine eut-il reçu le dernier renfort amené par le colonel de Lourmel, dès le lendemain même, le 16 novembre, à minuit, laissant à la garde du camp la 3^e brigade, il sortit avec les deux autres, la cavalerie et quatre obusiers de montagne. Surpris, au point du jour, près de l'oasis d'Ourlal, les Sahariens furent hors d'état d'organiser leur défense ; en moins d'une demi-heure, ils étaient culbutés, poursuivis, dispersés, abandonnant sur le terrain 200 morts, leurs tentes toutes dressées, 15,000 moutons et chèvres, 1,800 chameaux. Le lendemain, leurs cheikhs vinrent demander grâce, rachetèrent, par un fort prélèvement sur le produit de la capture, une partie de leur fortune ambulante et prirent, tout abattus, la direction de leurs campemens d'hiver. Ce grand succès eut pour résultat de dégager les abords de l'oasis et de tenir à distance les adhérens plus ou moins avoués de l'insurrection. Mohammed-bel-Hadj reprit à la hâte le chemin du Souf, et les gens de Sidi-Okba s'empressèrent d'envoyer au camp les charges d'orge que depuis six semaines ils faisaient attendre.

En revanche, l'énergie de Bou-Ziane ne parut pas fléchir. Pendant le combat d'Ourlal, la gauche des attaques avait été vigoureusement assaillie ; la garde de tranchée s'était laissé surprendre ; après avoir renversé les parapets, bouleversé les travaux, les Arabes étaient rentrés en triomphe dans la place, aux acclamations joyeuses des femmes émerveillées, agitant au-dessus de leurs têtes des fusils français, des gibernes, des outils, des habits d'uniforme. Cependant Bou-Ziane ne pouvait se faire illusion : le dénoûment était proche.

V.

Les pièces de 12 avaient été mises en batterie. Une troisième brèche était ouverte au nord. De ce côté, le fossé, beaucoup moins profond, avait permis aux sapeurs d'établir un fourneau de mine au pied de l'escarpe et de faire sauter le chemin de ronde. Mais voici qu'en plein jour, le 24 novembre, à onze heures, la tranchée est subitement envahie. Bou-Ziane a très bien choisi le moment ; c'est l'heure où d'habitude on change la garde. En effet, les chasseurs du 5^e bataillon attendent d'être relevés par les camarades du 8^e ; ils n'ont plus l'œil au guet, ils sont surpris. Les premiers sont décapités ; les autres reculent d'abord, se rallient et rentrent dans la tranchée, où les femmes de Zaatcha, excitant les hommes, s'acharnent sur les blessés comme des hyènes. Le clairon sonne ; les chasseurs du 8^e, les tirailleurs de Bourbaki accourent ; on se bat corps à corps ; les ksouriens cèdent, évacuent les sapes, mais continuent la lutte d'enclos en enclos ; enfin ils se retirent, les uns dans la place, les autres vers Lichana. Dans cette rude affaire, les chasseurs ont perdu trois de leurs officiers ; un lieutenant d'artillerie a été frappé mortellement.

Le 25 fut une journée de calme, la dernière. Le lendemain était le jour de l'assaut. Voici les dispositions faites : trois brèches, trois colonnes. A droite, au nord, 250 chasseurs du 5^e bataillon, 100 grenadiers et voltigeurs du 16^e de ligne, 530 zouaves, le colonel Canrobert ; au nord-est, au centre, 450 chasseurs du 8^e bataillon, 400 hommes du 38^e de ligne, 100 zouaves, le colonel de Barral ; au sud-est, à gauche, 630 hommes du 8^e de ligne, 250 du 43^e, le lieutenant-colonel de Lourmel. Chacune des colonnes est précédée d'un détachement de sapeurs et suivie d'une section de montagne. Le colonel Dumontet commande le service de tranchée. Le commandant Bourbaki, avec ses 1,600 tirailleurs indigènes, 200 chasseurs du 5^e bataillon et 400 hommes du 51^e de ligne, a pour mission de tourner l'oasis et de surveiller au sud l'unique débouché de Zaatcha. Le colonel de Mirbeck a la garde du camp ; il doit faire battre les environs par de fortes patrouilles de cavalerie.

Le 25, dans la soirée, le général Herbillon a fait sommer Zaatcha de se rendre ; la réponse est venue, négative, dédaigneuse, hautaine. La nuit n'a été troublée que par quelques coups de canon, tirés sur les brèches. Le 26, à sept heures du matin, les troupes ont pris leurs formations de combat ; à huit heures, le général Herbillon est averti par un signal que le commandant Bourbaki est à son poste ; le clairon sonne ; les sapeurs renversent à droite et à gauche les caisses de biscuit qui masquent les têtes de sape ; les colonnes débouchent : c'est l'assaut.

Canrobert vient de haranguer ses hommes : « Eh bien ! zouaves, ce n'est pas une bicoque comme celle-là qui arrêtera des guerriers comme vous ! Il faut la prendre, entendez-vous ? ou y rester tous. Tambours, clairons, la charge ! Bonne chance, mes amis, et en avant ! » Le colonel est devant tous ; il a choisi pour l'accompagner 4 officiers de différentes armes et 15 zouaves. La brèche est franchie ; de toutes les terrasses, de tous les créneaux viennent les balles ; les morts, les blessés tombent ; le commandant de Lorencez est atteint dans le flanc ; n'importe, Canrobert marche toujours ; il ne s'arrête que lorsqu'il a donné la main à Lourmel blessé et à Barral. Alors il regarde autour de lui ; de ses 4 officiers et de ses 15 hommes, deux seulement sont sans blessure ; le capitaine Toussaint, le sous-lieutenant Rosetti, tous deux des spahis, ont été tués ; le capitaine Besson, de l'état-major, le lieutenant de Chard, des zouaves, sont blessés.

Il est neuf heures ; les trois colonnes se sont rejointes au cœur de la place ; néanmoins rien n'est fini. Refoulés d'une moitié de la ville, les ksouriens se sont concentrés dans l'autre. Chaque maison est un réduit dont il faut faire le siège, qu'il faut saper ou pétarder. Les hommes qui du haut des terrasses ont sauté dans les cours intérieures n'en sont pas revenus. On chemine pas à pas, dans la fumée, dans le feu, dans le sang. En avant de l'unique porte du ksar s'élève une maison plus haute que les autres ; ce n'est pas celle de Bou-Ziane, qui est au centre et d'où il a pu sortir ; mais c'est la maison où il s'est retranché avec sa famille, le marabout Si-Moussa et les plus déterminés de ses fidèles. Les zouaves du 2^e bataillon viennent à l'attaque, conduits par le commandant de Lavarande. La porte résiste aux coups de crosse ; on amène un obusier : elle résiste ; cependant les zouaves, les servans tombent sous le feu de la terrasse supérieure et des créneaux. On appelle les sapeurs ; l'un d'eux apporte un sac de poudre, d'autres des sacs à terre pour contre-buter le premier ; la plupart sont tués ou blessés ; enfin, un sergent met le feu à la mèche. Quand le nuage de poussière et de fumée produit par l'explosion s'éclaircit, on aperçoit la maison éventrée, béante. Les zouaves s'y précipitent ; tout ce qu'ils rencontrent est passé par les armes.

« Il y eut ensuite, a dit le capitaine Bocher, un moment d'attente. Un Arabe d'un extérieur et d'une attitude qui révélaient le chef apparut, sortant d'un des coins obscurs de la maison. Il était blessé à la jambe et s'appuyait sur un des siens. « Voilà Bou-Ziane, » s'écria le guide. Aussitôt le commandant se jeta sur lui et empêcha ses soldats de faire feu. « Je suis Bou-Ziane, » telle fut la seule parole du prisonnier, puis il s'assit à la manière arabe et se mit à prier. M. de Lavarande lui demanda où était sa famille. Sur sa réponse, il envoya l'ordre de la sauver, mais il était trop tard. M. de Lavarande avait envoyé prévenir le général Herbillon que Bou-Ziane était entre ses mains. « Faites-le tuer, » telle fut la réponse. Un second message rapporta le même ordre. Le commandant fit appeler quatre zouaves et leur ordonna, à un signal donné, de viser au cœur. Se tournant ensuite vers Bou-Ziane, il lui demanda ce qu'il désirait et ce qu'il avait à dire. « Vous avez été les plus forts ; Dieu seul est grand ; que sa volonté soit faite ! » Ce fut la réponse du chef arabe. M. de Lavarande, le prenant alors par la main, le força à se lever et, après l'avoir appuyé le long d'un mur, se retira vivement. Les quatre zouaves firent feu ; Bou-Ziane tomba raide mort. Un zouave lui coupa la tête, apporta le sanglant trophée au colonel Canrobert et le lui jeta entre les pieds. La tête du plus jeune fils de Bou-Ziane fut également apportée au colonel. On décapita aussi le cadavre de Si-Moussa, qui avait été découvert au milieu des morts. »

Au dehors, la fermeté du commandant Bourbaki avait arrêté à la fois les tentatives des assiégés qui voulaient échapper au désastre, et celles des Lichaniens qui s'efforçaient de venir en aide à leurs frères. A midi, le ksar n'était plus qu'un amas de ruines d'où sortaient çà et là quelques coups de feu encore. A trois heures, tout bruit de combat avait cessé. Des défenseurs de Zaatcha, pas un seul n'était vivant. On compta plus de 800 cadavres ramassés sur les décombres ; on ne connut jamais le nombre de ceux qui étaient ensevelis dessous. Au vainqueur la journée du 26 novembre coûta 43 tués et 175 blessés ; relevée depuis le commencement du siège, la perte totale, — moins les victimes du choléra et de la dysenterie, — monta au chiffre de 165 tués et de 790 blessés.

Le 27, tout ce qui tenait encore debout dans le ksar et autour du ksar, mosquées, minarets, maisons, murailles, vergers, palmiers, acheva de disparaître ; tout fut rasé au niveau du sol. Groupés à distance, les Arabes des oasis voisines contemplaient terrifiés cette ruine. Le 28, le campement fut levé ; la colonne prit le chemin de Biskra ; elle y arriva le 30.

Ainsi finit cet épisode de Zaatcha, moins éclatant, mais, dans sa sombre horreur, plus tragique peut-être que celui de Constantine.

VI.

Le grand foyer de l'insurrection venait de s'éteindre dans le sang ; mais le feu qui, pendant la longue fureur de l'incendie, avait gagné l'Aurès, couvait encore dans quelque recoin de ses étroites vallées. Il y était du moins circonscrit, n'ayant plus d'alimens à recevoir, ni de Bou-Sâda, que le colonel Daumas venait de faire occuper, à titre définitif, par une garnison française, ni des Ouled-Naïl-Cheraga, ni du Hodna, ni du Belezma, qui protestaient de leur parfaite obéissance.

Avant de rentrer à Constantine, le général Herbillon avait, d'après les instructions du gouverneur, assigné au colonel Canrobert le commandement supérieur de Batna et celui de Sétif au colonel de Barral. Le colonel Canrobert, dont la circonscription comprenait l'Aurès, avait résolu d'y pénétrer par le nord. Le 25 décembre 1849, il sortit de Batna. La colonne qui marchait avec lui comprenait : un bataillon du 8^e de ligne, le 5^e bataillon de chasseurs à pied, le 2^e zouaves, le bataillon de tirailleurs indigènes, trois escadrons de chasseurs d'Afrique et de spahis, deux sections d'obusiers de montagne, une section de sapeurs. Le 27, il entra dans l'Aurès et commença de descendre la vallée de l'Oued-Abdi, qui est le principal cours d'eau de cette région, dont les principaux habitans sont les Chaouïa, de race berbère. Tout alla d'abord assez bien ; les villages, sans beaucoup d'empressement d'ailleurs, apportèrent leurs témoignages de soumission en paroles un peu plus qu'en argent ; mais les gens de Nara refusèrent nettement argent et paroles. Le colonel, à cause de la saison inclémente, inclinait à renvoyer au printemps le châtiment de ces réfractaires, quand leur insolence lui fit une obligation de ne plus attendre.

Nara était un ensemble de trois villages bâtis sur les rives escarpées d'un petit affluent de l'Oued-Abdi. Le plus important des trois couronnait un rocher isolé, à 60 mètres au-dessus du ravin. On n'y pouvait accéder que par des degrés entaillés dans le roc, et tous les abords étaient commandés par des tours solidement construites. Tous les indépendans, tous les fanatiques de la montagne s'y étaient donné rendez-vous, comme naguère les fanatiques de la plaine à Zaatcha.

Déjà, au mois d'avril de l'année précédente, une expédition avait été dirigée contre Nara par le colonel Carbuccia ; mais elle s'était réduite à la destruction d'un des villages inférieurs et au jet de quelques obus dans celui qui pouvait passer pour en être la citadelle. Bref, les montagnards en avaient tiré plutôt un motif de gloire qu'un conseil de modération et de prudence.

D'après le plan du colonel Canrobert, Nara devait être attaqué directement par deux colonnes et tourné par une troisième. L'exécution de ce plan commença le 4 janvier 1850, au soir. Les colonnes d'attaque avaient respectivement pour chefs les commandans Bras-de-Fer et Lavarande; c'était avec la première que s'était réservé de marcher le colonel Canrobert. La colonne tournante était sous les ordres du colonel Carbuccia. Celle-ci ayant prononcé son mouvement et gagné les derrières de l'ennemi, l'affaire s'engagea, le 6, au point du jour; elle fut achevée en moins de deux heures. Des défenseurs de Nara cernés de toutes parts il n'échappa aux poursuites de la cavalerie qu'un petit nombre de fugitifs. Les trois villages furent entièrement détruits. Retenu quatre jours au bivouac par la neige qui se mit à tomber à gros flocons, le colonel Canrobert ne put rentrer que le 16 janvier à Batna.

Ajoutée à la ruine de Zaatcha, celle de Nara porta le dernier coup aux derniers fauteurs d'insurrection dans le sud. Cette partie de la province de Constantine pouvait être considérée comme pacifiée; tel n'était pas, tel ne devait pas être de longtemps encore, l'état de la région septentrionale, de la Grande Kabylie et de ses entours.

Dans une visite que le président de la république avait faite à la citadelle de Ham, en souvenir de sa captivité, il en avait fait sortir Bou-Maza et lui avait assigné la ville pour prison. Quand la nouvelle en fut arrivée en Algérie, il n'en fallut pas davantage pour exciter l'imagination des Arabes et pour provoquer l'apparition d'un Bou-Maza. Le faux chérif, qui se faisait appeler Mohammed-ben-Abdallah, comme le véritable, apparut, au mois de juillet 1849, dans le Djurdjura, escorté par de nombreux Zousoua que lui avait amenés l'irréconciliable Si-Djoudi. Au mois de septembre, l'agitation avait débordé par-dessus la montagne et s'était répandue dans la vallée de l'Oued-Sahel. A cause de l'insurrection de Zaatcha, le commandant du poste d'Aumale, dégarni de troupes françaises, n'avait pu diriger vers la région troublée qu'un goum de trois cents chevaux, mais il avait mis à sa tête un officier d'une énergie peu commune, le sous-lieutenant Beauprêtre. Le 2 octobre, celui-ci, sans tenir compte de la supériorité numérique de l'ennemi, lança son goum à l'attaque; en dépit de ses objurgations et de ses imprécations, le faux chérif fut tué par un cavalier arabe, tout ému et frémissant de sa propre audace. Étonné de ce coup de vigueur, Si-Djoudi rentra encore une fois dans la montagne, et, fait plus remarquable encore, à l'autre extrémité de la Kabylie, les frères Ben-Azzeddine en reçurent une telle impression qu'ils vinrent humblement apporter à Constantine la soumission définitive du Zouagha.

Si l'ordre était rétabli sur le cours supérieur de l'Oued-Sahel, il s'en

fallait du tout au tout qu'il régnât dans la vallée inférieure. Vers la fin du mois de février 1850, une de ces contestations, si fréquentes entre Kabyles, s'était élevée au sujet d'un marché; deux officiers, l'un de Bougie, l'autre de Sétif, avaient été envoyés pour accommoder le différend. Pendant l'arbitrage, un Kabyle s'élança sur l'officier de Sétif, le lieutenant Gravier, et lui fracassa la cuisse d'un coup de pistolet. L'assassin, saisi aussitôt par les indigènes stupéfaits, déclara que l'arme avait été mise entre ses mains par deux cheikhs, qui, profitant du tumulte, s'étaient hâtés de déguerpir.

Les colonels Daumas, Canrobert et de Barral avaient été promus généraux de brigade. Nommé au commandement de la subdivision de Sétif, le général de Barral avait eu d'abord à châtier des tribus qui avaient attaqué sur le chemin de Bou-Sâda un détachement français; puis il s'était dirigé vers le nord par la route de Sétif à Bougie, afin de rechercher les instigateurs de l'attentat commis sur le lieutenant Gravier. Sa colonne était forte de trois bataillons des 16^e, 38^e et 51^e de ligne, de deux bataillons de zouaves, du 3^e bataillon d'Afrique, de deux escadrons de chasseurs d'Afrique et de spahis, de deux sections d'obusiers de montagne, de 50 sapeurs et d'un détachement du train conduisant 210 mulets.

La marche était lente, parce que le général avait ordre d'élargir et d'améliorer la route par laquelle il cheminait. Du 9 au 19 mai, il n'avait encore eu à vaincre que les difficultés du terrain; mais, le 19, il apprit que les Beni-Djellil, qui pouvaient mettre en ligne 2,000 fusils et que Si-Djoudi animait à la résistance, avaient résolu de lui barrer le passage. La rencontre eut lieu le 21 mai; les Kabyles occupaient des crêtes que protégeaient, en manière de fossés, trois ravins profonds. Au moment où le général, en tête de la colonne, menait à l'attaque une compagnie de zouaves et les sapeurs, il fut frappé, au passage du deuxième ravin, d'une balle en pleine poitrine. Il fit appeler le colonel Lourmel, du 51^e, lui remit le commandement, et seulement alors, après ce devoir accompli, se laissa descendre de cheval. Pendant la marche, la colonne s'était allongée; tandis que le colonel prenait le temps d'en resserrer les éléments et de la masser, les Kabyles, trompés sur les motifs de ce retard, et l'attribuant volontiers à l'hésitation de leurs adversaires, descendirent de leurs positions défensives et s'aventurèrent à portée d'arme blanche. Aussitôt la charge sonna; surpris, abordé corps à corps, l'ennemi fut en un moment culbuté, poursuivi la baïonnette et le sabre aux reins, laissant sur le terrain 200 morts. Le général de Barral, escorté par une compagnie de son ancien régiment, le 38^e, fut transporté à Bougie; il y mourut le 26 mai, à peine âgé de quarante-trois ans.

Après avoir fait ravager le territoire des tribus réfractaires, le

colonel de Lourmel s'appliqua, pendant le mois de juin, aux travaux de la route; 1,500 hommes y étaient employés tous les jours; le 24 juin, 51 kilomètres étaient achevés. Une pyramide, élevée par le génie auprès d'Aïn-Raoua, consacra le souvenir des chefs et des corps qui avaient exécuté ce grand labeur.

Pendant cette expédition de Sétif à Bougie, le général de Saint-Arnaud, successeur du général Herbillon au commandement de la division de Constantine, avait visité dans l'est de la province le vaste territoire des Nemencha, dans le sud l'Aurès et les oasis.

En somme, la campagne de 1850, à peu près nulle dans la province d'Alger, toute d'observation dans la province d'Oran, où le général de Mac-Mahon exerçait, tout le long de la frontière marocaine, une surveillance incessante, n'avait eu un peu d'intérêt que dans la province de Constantine. Quand, le 4 novembre, le général d'Hautpoul, nommé à la place du général Charon gouverneur de l'Algérie, reçut de son prédécesseur la direction suprême des affaires, jamais transmission de pouvoir ne s'était accomplie dans un temps aussi calme.

VII.

Le général d'Hautpoul, qui venait d'occuper, une année durant, le ministère de la guerre, était arrivé en Algérie avec des idées moins paisibles. Il eût été fier de signaler son gouvernement par l'annexion de la Grande Kabylie; il avait arrêté ses plans en conséquence, et, pour les faire agréer au gouvernement, il fit partir pour Paris, au mois de février 1851, le lieutenant-colonel Durrieu. L'état général des affaires n'était pas alors favorable à une aussi grande entreprise. Le désaccord évident dès cette époque entre le président de la république et l'assemblée législative avait rendu celle-ci défiante; elle n'était rien moins que disposée à voter le surcroît d'effectif et d'argent que les projets du général d'Hautpoul auraient rendu nécessaire. Une sorte de transaction proposée par le général Randon, ministre de la guerre, soutenue par La Moricière, Bedeau, Cavaignac et Charras, fut acceptée par l'assemblée, non sans peine. Il n'était plus question de la Grande Kabylie; c'était contre la Petite qu'une expédition était autorisée dans la mesure que permettaient les ressources ordinaires de l'armée d'Afrique.

Dès le 15 mars, le ministre fit parvenir au gouverneur-général des instructions qui lui prescrivaient de préparer, pour le commencement de mai, la formation d'une colonne de 8,000 hommes, et lui indiquaient pour objectif principal le déblocage de Djidjeli. Le général d'Hautpoul, membre de l'assemblée législative, ne

pouvait exercer, à ce titre, qu'un commandement temporaire, et, comme il touchait au terme de sa mission, il fut obligé, afin d'en solliciter le renouvellement, de se rendre à Paris, à la fin d'avril, juste au moment où allait commencer l'opération détachée du grand projet sur lequel il avait fondé naguère de si flatteuses espérances. Ce fut au général Pélissier, appelé d'Oran, que revint l'intérim du gouvernement, et le général de Saint-Arnaud fut chargé de diriger l'expédition de la Petite Kabylie.

Dans la Petite comme dans la Grande, les populations, tenues en éveil par la rumeur publique, s'étaient préparées non-seulement à la résistance, mais même, sur certains points, à l'offensive. Au mois d'avril, le commandant de Philippeville, qui s'était rendu à Collo avec une faible escorte, fut soudainement assailli et ne parvint à échapper qu'en abandonnant ses chevaux pour sauter dans une barque et gagner le large. Vers le même temps, un nouvel agitateur, Bou-Baghla, — l'homme à la mule, — soulevait les Grands Kabyles. Le 19 mars, suivi d'une troupe nombreuse de Zouaoua et de Beni-Mellikeuch, il avait surpris la zaouïa de Chellata, chassé le marabout Si-ben-Ali-Chérif, ami des Français, ravagé ses cultures, enlevé ses troupeaux, et depuis entretenu la terreur dans la haute vallée de l'Oued-Sahel, jusqu'au jour où, battu par une colonne sortie d'Aumale avec le colonel d'Aurelle, il disparut dans le Djurdjura. Six semaines plus tard, on le vit reparaitre, à l'autre extrémité du massif, devant Bougie qu'il eut l'audace d'insulter; mais il en fut le mauvais marchand; après avoir laissé beaucoup des siens sous les remparts de la place, il disparut encore une fois et, de quelque temps, on n'entendit plus parler de lui.

L'époque des opérations était arrivée. Le 8 mai, une division de 8,700 hommes était réunie à Mila; la 1^{re} brigade, sous les ordres du général de Luzy, comprenait : quatre bataillons des 9^e, 10^e et 20^e de ligne, le 2^e de chasseurs à pied, les tirailleurs indigènes de Constantine; la 2^e, sous les ordres du général Bosquet : deux bataillons du 8^e de ligne, un bataillon du 16^e léger, un de zouaves, un de la légion étrangère, le 3^e bataillon d'Afrique. A ces douze bataillons, il faut ajouter, par brigade, 100 chasseurs d'Afrique, 4 obusiers de montagne, une section de sapeurs, 180 mulets du train. Telle était, dans son ensemble, la colonne Saint-Arnaud, qui, tout en étant la principale, devait agir excentriquement, puisque son terrain d'opérations était tout à l'extrémité orientale, presque en dehors de la Petite Kabylie proprement dite, dans le triangle compris entre Djidjeli, Mila et Philippeville. A l'ouest, au contraire, plus près du cœur de la Kabylie, une colonne secondaire, commandée par le général Camou, devait couvrir le flanc gauche de la première, et guerroyer pour son compte entre Sétif et Bougie. Cette colonne, qui

n'eut d'abord pour noyau que deux bataillons du 8^e léger, un escadron de chasseurs d'Afrique et une section de montagne, devait avoir par la suite un effectif très variable, à cause des envois ou des emprunts que lui fit alternativement la principale.

Celle-ci, partie de Mila le 9 mai, prit au nord-ouest la direction de Djidjeli, à travers le prolongement et les rameaux enchevêtrés de la chaîne des Babors. Dès le 11, le combat ne cessa plus, toujours acharné, toujours meurtrier ; dans cette première rencontre, la colonne ne perdit pas moins de 16 morts et de 97 blessés. La journée du 13 fut pire ; deux compagnies d'élite du 10^e de ligne avaient été détachées en flanqueurs. Tandis que des crêtes où ils se croyaient en sûreté, les hommes regardaient au-dessous d'eux le convoi cheminant à grand'peine à travers la brousaille, 300 ou 400 Kabyles, qui avaient rampé jusque-là, s'élançèrent en hurlant du taillis et firent de ces imprudens un massacre épouvantable ; les 5 officiers et 43 hommes furent décapités, 60 furent blessés ; sans l'arrivée d'un bataillon du 9^e, ceux-ci comme ceux-là auraient perdu leurs têtes. En somme, 66 morts et 141 blessés durent être portés au compte de cette journée fatale. Le 16, « tirant l'aile et traînant le pied, » la colonne atteignit enfin Djidjeli ; elle y déposa 270 blessés que le général Péliissier, venu d'Alger par mer, prit à son bord et fit transporter à l'hôpital de Philippeville.

Du 19 au 26 mai, opérant du nord au sud, selon les ordres qu'il venait de recevoir du gouverneur intérimaire, le général de Saint-Arnaud fit partir de Tibaïren, dans le Ferdjioa, le général Bosquet avec deux bataillons destinés à renforcer la petite colonne du général Camou, puis il revint se ravitailler à Djidjeli. Cette seconde partie de la campagne n'avait pas été plus heureuse en résultats utiles que la première ; elle avait seulement été moins coûteuse.

Le lieutenant-colonel Durrieu écrivait d'Alger, le 5 juin : « Les journaux de l'Élysée contiennent un bulletin pompeux des opérations du général Saint-Arnaud ; je soupçonne ce bulletin d'avoir un but politique. Le commandant Fleury quitte aujourd'hui le général Saint-Arnaud. » Confident du prince-président de la république, le commandant Fleury était venu faire auprès du général une campagne secrète beaucoup plus importante, au point de vue politique, que n'était, au point de vue militaire, la campagne qu'il avait ostensiblement suivie.

Il est intéressant de noter, dans la correspondance de Saint-Arnaud, la marche et le progrès de la tentation, depuis cette lettre du 21 mars : « Fleury m'écrit qu'il a bien envie de venir faire l'expédition avec moi ; je lui répons qu'il sera le bienvenu ; » jusqu'à celle-ci, du 6 juin, après le départ du tentateur : « Dieu sait ce

que le ciel me réserve ! Si j'aime la guerre, je n'aime pas la politique. Enfin, il faut obéir à sa destinée ! » Puis viennent ces réflexions du 18, qui semblent marquer un temps d'arrêt : « Je n'ai nulle envie de m'avancer ni de me compromettre dans la politique. La scène du monde et de la politique est glissante. Le sage reste dans la coulisse, observe et ne paraît qu'à propos. Les *Africains* qui se sont mis en avant n'ont fait encore que de fausses entrées et de fausses sorties. Le public rit quand il ne murmure pas. Avec tout cela j'aimerais mieux rester en Afrique. Ici l'on a sa réputation dans sa main : à Paris, on la joue sur une phrase, sur un mot, sur une démarche, sur un sourire. J'aime mieux l'Afrique; m'y laissera-t-on? Nous saurons cela dans un mois. » Le 27, la crise approche : « Je n'aime ni la politique ni les affaires. Je suis fourré jusqu'aux oreilles dans les affaires, et la politique me menace comme l'épée de Damoclès. » Voici enfin, le 28, qu'il a mordu à l'appât : « Je viens de recevoir le courrier de France. Tout le monde est content. Le prince, le ministre, me comblent d'éloges. On me nommera général de division à ma rentrée de l'expédition. » C'en est fait ; le voilà définitivement acquis et pris.

Pendant ce temps, le général Camou, qui, dès avant d'être rallié par Bosquet, venait de recevoir deux bataillons de la division d'Alger, avait rencontré et battu, le 23 mai, Bou-Baghla, dans la vallée du Bou-Sellam, affluent de l'Oued-Sahel. La jonction faite, il le battit derechef, le 1^{er} juin, de concert avec le général Bosquet. Ne laissant ni aux adhérens du chérif ni au chérif lui-même ni trêve ni relâche, il le contraignit à rentrer dans le Djurdjura. Le 2 juillet, sur la place du marché d'Akbou, les tribus dont le général venait de parcourir le territoire jurèrent, entre les mains du marabout Si-ben-Ali-Chérif, une alliance offensive et défensive contre les entreprises de Bou-Baghla ou de tout autre agitateur. « La mission du général Camou se trouvait dès lors terminée, disait dans son rapport au ministre de la guerre le gouverneur par intérim; toutes les tribus de la rive droite de l'Oued-Sahel, et celles de la rive gauche depuis les Beni-Mellikeuch jusqu'à Bougie, étaient rentrées dans le devoir. Si-ben-Ali-Chérif était réinstallé dans la zaouïa de Chellata avec les honneurs de la guerre et un accroissement d'influence. Bou-Baghla était refoulé chez les Zouaoua et son impuissance démontrée au grand jour. » Le 11 juillet, les généraux Camou et Bosquet se dirent adieu et regagnèrent, le premier Alger, l'autre Sétif.

Cette suite d'opérations, bien moins célébrée que la campagne à fanfare du général de Saint-Arnaud, avait été bien plus profitable. Nous avons abandonné la pièce à spectacle après son deuxième

acte ; elle en eut un troisième, du 5 au 16 juin, toujours aux environs de Djidjeli, un quatrième, du 18 au 26, à l'est, sur la rive gauche de l'Oued-Kebir, enfin un cinquième, du 1^{er} au 15 juillet, sur la rive droite jusque dans Collo. Le 26 juin, comme la colonne descendait à Kounar, à l'embouchure de l'Oued-Nil, à mi-distance entre Djidjeli et l'Oued-Kebir, pour recevoir les vivres que lui apportait le *Titan*, une masse de Kabyles était tombée sur l'arrière-garde commandée par le colonel Marulaz. La lutte corps à corps avait été terrible ; l'ennemi s'était enfin retiré, laissant 80 morts sur la place, mais l'arrière-garde avait perdu 28 tués, dont 2 officiers, et 103 blessés. Le 15 juillet, le bivouac fut pris sous les murs de Collo ; quand cette bicoque eut été mise, tant bien que mal, en état de repousser les insultes de ses voisins kabyles, le général de Saint-Arnaud licencia sa colonne, renvoya les corps à leurs garnisons et prononça la clôture de cette campagne qu'il résumait, pour les siens, en style de bulletin d'une concision napoléonienne : « Quatre-vingts jours d'expédition, vingt-six combats, lutte vive et acharnée, mille hommes touchés par l'ennemi, un sur sept, et toujours des succès ! Expédition critiquée au début, rude à conduire, aujourd'hui juste sujet d'éloges. »

Depuis cinq jours il était divisionnaire, et presque tout de suite il fut appelé au commandement d'une division active à Paris. Ce fut le résultat le plus clair de cette grande prise d'armes. On lit dans les *Mémoires* du maréchal Randon : « L'expédition s'accomplit avec des succès variés ; ses résultats, comme affermissement de notre domination, furent à peu près nuls, et quand, en 1853, nous parûmes dans la même contrée, nous ne trouvâmes ni vestiges ni souvenirs de l'apparition de nos colonnes en 1851. »

VIII.

Chassé de l'Oued-Sahel par le général Camou, comme on vient de voir, Bou-Baghla n'avait fait que traverser la Grande Kabylie, et avait reparu sur le Sebaou, chez les Guechtoula. Sur cette nouvelle, et par les ordres du général Pélistier, toujours gouverneur intérimaire à la place du général d'Hautpoul, qu'on ne devait plus revoir d'ailleurs en Algérie, le lieutenant-colonel Bourbaki alla s'établir, au mois d'août, avec deux bataillons de zouaves, un bataillon du 25^e léger, deux escadrons de spahis et deux obusiers de montagne, au camp de Dra-el-Mizane. Cette démonstration n'ayant pas suffi à rétablir le calme dans ces parages, le gouverneur y fit marcher, au mois de septembre, sous les ordres du général Cuny, une colonne de trois bataillons et de deux escadrons, d'un

effectif de 2,600 hommes. L'agitation diminua, mais ne cessa pas ; il arriva même que les Flissa, dont la défection n'avait d'abord été que partielle, finirent par se déclarer tous pour la cause du chérif. Dans cette conjoncture, le général Pélissier constitua, sous les ordres du général Camou, une seconde colonne forte de 5,000 hommes, y compris les corps détachés au camp de Dra-el-Mizane, en se réservant la direction des opérations militaires et le commandement supérieur des deux colonnes réunies. Celle du général Cuny occupait la position de Tizi-Ouzou, dont elle avait relevé le bordj. Arrivé, le 30 octobre, à Dra-el-Mizane, le gouverneur mit les deux colonnes en mouvement, le 1^{er} novembre. Malmené le 2, Bou-Baghla fut atteint et battu, le 3, au village de Tizilt-Mahmoud, qui passait pour inaccessible. Jamais, en effet, dans les querelles entre Kabyles, ce village n'avait pu être emporté par les uns ou par les autres ; aussi était-il devenu une sorte d'entrepôt où chacun avait cru mettre en sûreté son avoir. Après que les troupes s'y furent ravitaillées, il fut mis à sac, et les flammes qui le dévorèrent servirent de signal à d'autres incendies ; dans un rayon de 4 lieues et dans ce seul jour, les troupes brûlèrent vingt-neuf villages.

Dès le 4, les offres de soumission et les otages commencèrent d'affluer. Laissant au campement le général Cuny pour hâter le recouvrement des amendes, le général Pélissier, accompagné du général Camou, se porta chez les Mâtka. De plus ou moins bonne grâce, les tribus de cette confédération se soumirent. Alors le gouverneur par intérim fit succéder à l'action militaire les opérations administratives. Il décida qu'à l'avenir les populations voisines du plateau de Boghni relèveraient directement de l'autorité française, et il leur donna pour chef, avec toute l'autorité d'un kaïd, le lieutenant Beauprêtre. Celui-ci eut Dra-el-Mizane pour résidence, et pour force publique une compagnie de 175 tirailleurs avec un maghzen de 50 chevaux.

Les Flissa restaient à réduire. Il ne fut pas nécessaire d'employer contre eux la rigueur d'une exécution militaire ; la menace y suffit. Réunies à Bordj-Mnaïel, toutes les *djemâ* de cette grande tribu se soumirent aux conditions du plus fort. Le général Pélissier rentra, le 27 novembre, au palais d'Alger.

Le 26 octobre, le général de Saint-Arnaud avait remplacé le général Randon au ministère de la guerre. Le 2 décembre, il exécutait le coup de force en vue duquel il avait été appelé d'Afrique à Paris. Le 11 décembre, le général Randon fut nommé gouverneur-général de l'Algérie ; le 1^{er} janvier 1852, il était à son poste.

L'IMPÉRATRICE PRINTEMPS

J'ai tramé quelques intrigues, je l'avoue, pour être invité chez cette presque invisible impératrice, que je rêve de voir à cause de son invisibilité même.

Et j'ai réussi, car je tiens entre mes doigts une grande enveloppe à moi adressée, au revers de laquelle je reconnais les armes impériales : cette sorte de rosace, simple et étrange, qui orne les monnaies, le faite des monumens publics, le voile des temples, et qui est la représentation conventionnelle du chrysanthème, — comme était, sur nos bannières de France, la représentation du lis.

Je l'ouvre, et j'en retire un carton d'un blanc ivoire, timbré, lui aussi, d'un chrysanthème héraldique d'or et encadré d'une fine guirlande de chrysanthèmes ordinaires à feuillages d'or. L'aspect de cette invitation fait, à lui seul, présager quelque chose de rare et d'exquis. Au milieu, il y a naturellement un indéchiffrable grimoire, qui est disposé en petites colonnes verticales et dont la lecture, au rebours de toutes nos notions, doit être faite de haut en bas.

Cela signifie : « Par ordre de Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice, j'ai l'honneur de vous inviter à venir au jardin du palais d'Akasaba voir les fleurs de chrysanthème.

Signé : « Hito Hirobouni, ministre du palais.

« Le 4^e jour du 11^e mois de la 18^e année Mesgi » (9 novembre).

Et un second carton, plus petit que le premier, porte ces indications pratiques : « Les voitures devront entrer par la porte impériale. S'il pleut le 9, la fête sera le 10 ; s'il pleut le 10, la fête sera supprimée. »

C'est à Yeddo, cela va sans dire, qu'il faudra se transporter pour voir cette fête des chrysanthèmes, qui est de tradition antique. Avec la fête des cerisiers en avril, c'est la seule occasion où l'impératrice puisse être aperçue, et seulement par un petit nombre de privilégiés, au fond de ses jardins. Il y a peu d'années encore, paraît-il, elle vivait aussi invisible qu'une vraie déesse; lorsqu'elle devait quitter l'enceinte immense du palais d'Yeddo pour se rendre dans quelqu'un de ses parcs éloignés à la campagne, on enveloppait de longs voiles violets sa chaise à porteurs en laque d'or, et des valets couraient devant pour faire fermer sur son passage les portes et les fenêtres.

Le 9 novembre, au matin, il fait, hélas! un temps d'automne gris et sombre; le ciel est tout d'une pièce. Et vers midi, comme j'arrive à Yeddo, par le train d'Yokohama, en belle toilette pour la souveraine, de premières gouttes de pluie commencent à tomber, lentes, fines, très inquiétantes. Yeddo est bien laid et bien triste par un temps pareil. Aucun indice nulle part de cette chose presque féérique qui va peut-être se passer à deux pas d'ici dans un moment: une fête de fleurs, présidée par une impératrice du Japon, au milieu de très mystérieux jardins. Non, rien qui y prépare les yeux ni l'esprit. Toujours cette même succession de vilaines petites rues boueuses, noirâtres, pareilles, au milieu desquelles me roulent deux coureurs de louage. Dans quelle direction est-il même, ce palais d'Akasaba où je leur ait dit de me conduire? Je l'ignore complètement, je ne l'ai jamais aperçu dans mes promenades (c'est si grand et si délayé, ce Yeddo!) — Du reste, on s'est peut-être efforcé de le dissimuler, lui aussi, de le rendre invisible comme les personnes qui le hantent: il me fait l'effet maintenant d'un lieu à moitié chimérique. Nous franchissons des terrains vagues, des cloaques, des fossés où les lotus sont déjà jaunis et fripés par le vent du nord, des enceintes de remparts bas ressemblant à des murs cyclo péens qui, je ne sais pourquoi, coupent la ville. Et nous croisons des passans crottés, vêtus tous de piteuses robes en coton bleu qu'ils retroussent sur leurs jambes nues. En somme, un Japon maussade et banal, que j'ai déjà vu cent fois, et qui prend un air pleurard encore plus ennuyeux sous la pluie, .. car je crois qu'elle tombe, l'affreuse pluie, décidément.

« *S'il pleut le 9, la fête sera le 10.* » — Allons, il pleut, c'est incontestable; il pleut même à verse à présent. Inutile de se faire conduire au palais; d'ailleurs je suis déjà trempé, plus du tout présentable. Mais que devenir? On ne peut vraiment pas aller rôder dans les maisons de thé en grand uniforme!.. Mes coureurs rabattent sur moi la capote de mon petit char, ils endossent leur

manteau en paillasson qui leur donne l'air de porcs-épics, — et je rebrousse chemin, sous un vrai déluge, pour aller demander l'hospitalité à quelques amis de la légation de France, en attendant l'heure de reprendre la route d'Yokohama par le train du soir.

Ils habitent, ces amis, dans des maisons japonaises. Et ma journée se passe, chez l'un ou chez l'autre, à causer et à attendre, en séchant devant leurs réchauds de bronze ma tenue de gala toute mouillée. Elles sont mortelles, ces habitations japonaises, par une pluie de novembre : bien basses de plafond ; bien isolées de la rue par de bizarres jardinets sans fleurs, tout en petites pelouses et en petits rochers ; bien mesquines et toujours divisées, par des panneaux de papier à glissières et à trucs, en une série de pièces lilliputiennes, de plus en plus sombres à mesure qu'on s'éloigne de la vérandah par où vient la lumière. Et une si triste lumière ! Un demi-jour terne, blafard, glacial, filtrant à travers ces carreaux de papier qui font l'office de vitres. Naturellement, on ne distingue rien du dehors à travers ces carreaux-là, — mais on l'aime encore mieux, je crois, que de voir tomber toute cette eau sur les petits tertres ruisselans, sur les ravins en miniature, les petits ponts de poupée, les petits arbres, toutes les mièvreries du jardin.

En vérité, ces nattes blanches sur le plancher vous font geler, — et aussi ce bois blanc partout, ces minces murailles de papier blanc, cette absolue nudité du gîte. Alors on s'assied bien près, bien près du grand réchaud lourd, qui pose sur un trépied de laque et dont les anses représentent des monstres : là-dedans brûle un charbon provenant d'un arbre spécial, qui a la propriété de ne s'éteindre jamais, mais qui chauffe sans gâité et répand une indéfinissable senteur endormante.

Et c'est long, toute une journée passée ainsi, jusqu'à l'heure d'un train de retour qui part très tard ; c'est long surtout pour moi qui avais rêvé l'impératrice et ses chrysanthèmes. Voici même que mon désir de voir cette femme s'accroît d'une manière obstinée assez singulière, dans la séquestration de cette après-midi pluvieuse, et tandis que l'occasion unique semble m'échapper... *S'il pleut le 10, la fête est supprimée.* Mon Dieu, pourvu qu'il ne pleuve pas !

Le 10, le jour se lève calme, tiède, trop tiède même pour la saison, et uniformément voilé d'un crêpe gris. Pourtant le Fusiyama — (ce grand cône volcanique, solitaire, que, depuis des siècles, les Japonais dessinent au fond de tous leurs paysages), — laisse voir là-bas ; tout au loin dans le ciel, sa pointe neigeuse. Et c'est un proverbe nippon que, si le Fusiyama s'est montré le matin, il fera beau jusqu'au soir.

Vers onze heures, le voile se déchire par places ; çà et là commence à paraître le vide clair, le vide bleu, — et l'espoir me revient d'être reçu par la souveraine. Du reste, à la gare d'Yokohama, au départ de midi, il y a quelques diplomates en habit et cravate blanche (ministres des légations européennes), et quelques dames en toilette de visite parée : des invités à la fête, qui ont confiance, eux aussi, dans le beau temps et qui se rendent.

Une heure de chemin de fer, en compagnie d'une belle et charmante ministresse, presque française, qui, par flatterie pour l'impératrice, a orné son manchon en peau d'oiseau rare d'un bouquet de chrysanthèmes bruns, jaunes et violets, assortis aux trois tons de sa robe de velours. Et nous débarquons à Yeddo par un radieux soleil d'automne, qui brille maintenant dans un ciel sans nuages.

Et comme l'aspect des choses est changé depuis hier ! Tout ce peuple, qui ne verra rien de la fête mystérieuse des grands, fait aujourd'hui la sienne dehors, sous la belle voûte bleue d'où l'eau ne tombe plus. Le long des rues pleines de monde, il y a une foire sans fin étalée par terre, des bonbons, des moulins à vent, d'inimaginables jouets, des masques de monstres ou des masques de renards sacrés. Et des chrysanthèmes, des chrysanthèmes partout ! Les petits enfans innombrables, joyeux dans leurs belles robes bigarrées, se promènent par troupes en se donnant la main. Les diaboliques saltimbanques s'agitent sur des tréteaux, au son des gongs, des claquebois et des flûtes. Les boutiques ont déployé au vent leurs oriflammes multicolores, leurs dragons rouges, leurs chimères bleues, leurs affiches extravagantes hissées sur de longs bambous ; l'air est plein de découpures et de bariolages, en étoffe ou en papier, qui s'agitent et flottent. Et toujours des chrysanthèmes : des chrysanthèmes en gerbes roses dans des vases de bronze ; des chrysanthèmes en guirlandes blanches devant des maisons ; des chrysanthèmes entre tous les petits doigts et dans tous les chignons des *moussés* rieuses...

Mais comme c'est loin, ce palais d'Akasaba, où nous allons ! Mes coureurs s'essoufflent, et nous n'arrivons pas. Les rues se succèdent, et les foules compactes, et les grouillemens humains sur les places ; puis viennent des endroits tranquilles, des terrains déserts, des étangs, des avenues ombreuses ; — et de nouveau des rues, du monde, des chrysanthèmes, des saltimbanques, d'assourdissantes musiques...

Et, enfin, dans un quartier où je n'étais pas venu, sur une hauteur isolée, nous voici en face d'une muraille basse, grise et triste, inclinée en dedans comme un solide rempart, et indéfiniment prolongée dans le lointain comme une enceinte de ville. Il paraît que c'est là.

Sans doute, il est bien bas, lui aussi, ce palais, bien écrasé, pour qu'on n'en puisse rien voir d'où nous sommes. Des cimes de vieux arbres dépassent seules ces murs ; cela semble quelque grand bois sacré un peu funèbre, fermé aux yeux profanes.

Une porte sinistre, peinte en noir et surmontée d'une toiture grimaçante dont les angles ébauchent vaguement des formes de monstres : c'est la *porte impériale*. Elle nous donne accès dans une grande cour dallée, une espèce de place plutôt, où un silence subit succède à la clameur de la ville, et où plane je ne sais quelle imposante et oppressante tristesse. Il y a là des gardes, vêtus comme nos huissiers ou nos suisses, qui s'empressent effarés, qui courent sans faire de bruit ; il y a des chevaux de selle, tenus en main par des laquais, il y a quelques équipages sombres et corrects, ayant amené des princes ou des ministres. On sent qu'une agitation règne sous ce silence, mais on dirait quelque deuil qui se réunit, quelque mystère qui se prépare plutôt qu'une fête et qu'une fête de fleurs.

Aucun luxe aux abords de l'immense résidence. Le « palais, » — si palais il y a, — qui occupe le fond de cette cour, ressemble à n'importe quelle maison japonaise, ni plus haut, ni moins simple, — plus étendu seulement, couvrant en longueur beaucoup d'espace.

A l'entrée, des laquais en livrée européenne, frac noir et gilet rouge, reçoivent les manteaux des invités et distribuent des numéros japonais sur des petits cartons. Et puis il faut passer individuellement devant une table glaciale, à tapis vert, autour de laquelle sont assis des intendans qui examinent les invitations et les cartes de visite des invités ; ils les examinent d'un œil défiant, — sans cesser toutefois d'être courtois, — et les confrontent avec un grimoire écrit à l'encre de Chine, en colonne sur papier de riz : évidemment, la liste des élus, — qui, du reste, n'est pas longue. Eh bien ! il n'est pas accueillant, ce seuil impérial ; on y sent tout de suite que la demeure, jadis plus fermée que les cloîtres et les sérails, n'a pas encore beaucoup l'habitude de s'ouvrir.

Dans des couloirs étroits et bas, qui viennent après, nous nous trouvons maintenant une quinzaine, errant à la file, avançant avec hésitation : deux ou trois habits brodés d'amiraux chefs de stations navales, et des habits noirs de princes japonais ou de plénipotentiaires européens. Par geste, des officiers du palais nous indiquent la direction à suivre : tout droit devant nous. Et lentement nous marchons comme à la découverte.

Le palais d'un empereur du Japon ! Quel rêve d'originale splendeur ce seul mot est capable d'évoquer dans bien des imaginations parisiennes !.. Je suis déjà trop japonisant, moi qui y pénètre au-

jourd'hui, pour m'illusionner sur ce point ; j'ai déjà vu dans ce pays des habitations seigneuriales, et je sais en outre que le culte shintoïste, dont le mikado est grand-prêtre, recommande la simplicité, attache même au modeste bois naturel une idée religieuse toute particulière. Cependant cet idéal de nudité dépasse encore mon attente ; des montans de bois blanc tout uni, des panneaux de papier uni tout blanc, — et rien nulle part, rien, absolument rien.

Mais la propreté, la simple propreté, poussée à ce point extrême, constitue à elle seule un luxe ruineux, dont l'entretien est presque inexplicable. Tous ces bois, qui sont sans une sculpture ni une moulure, menuisés à arêtes vives avec une précision d'horlogerie, paraissent n'avoir jamais subi l'attouchement d'une main humaine ; ils ont cette teinte vierge toute fraîche qui s'altère si vite, même au seul contact de l'air. Tous ces plafonds, tous ces panneaux, sur lesquels on chercherait en vain la trace d'une promenade de mouche, sont faits chacun d'une seule grande feuille de papier blanc, tendue sans un pli, collée sans une tache, par je ne sais quels incomparables tapissiers d'une espèce inconnue chez nous. Et par terre, sur ces nattes fines qui ne sont ni teintées ni ouvrées, il semble que personne n'ait jamais marché. Combien de fois par an faut-il renouveler toutes ces choses, et les choisir entre mille, pour obtenir cet effet d'immaculée blancheur?..

Les étroits couloirs se prolongent, toujours pareils ; de distance en distance, quelque châssis entr'ouvert laisse voir un appartement vide, — un compartiment plutôt, — à parois de papier, où tout est de la même nudité absolue. Et vraiment, *si on ne savait pas*, jamais on ne devinerait dans quel lieu très particulier défilent nos habits brodés et nos habits noirs.

Cependant voici une première apparition quasi fantastique, qui nous donne l'éveil : au milieu de cette monotonie blanche, par l'ouverture de l'un de ces minces châssis, se montre tout à coup une petite créature vieillotte, une fée sans doute, éblouissante comme un colibri, dans un costume qui est une quintessence d'étrangeté. Toute petite, parcheminée, ridée, extraordinaire dans sa laideur comme dans son luxe d'un autre monde, elle est quelque princesse probablement, — ou bien une dame d'honneur. Elle porte la tenue de cour, qui doit remonter à plusieurs siècles. Ses cheveux gommés sont éployés en éventail autour de sa plate figure aux yeux bridés et presque morts. Elle a des culottes en soie lourde, d'une pourpre magnifique ; des culottes très bouffantes qui s'extravasent par le bas en gigantesques « pieds d'éléphant ; » — et un long camail à la prêtre, d'un vert réséda qui change et chatoie, tout semé de chimères multicolores dont les reflets sont comme ceux des gorges d'oiseaux-mouches.

On la regarde et on l'admet sans surprise, parce qu'on sait où l'on est : dans le lieu du monde le plus raffiné peut-être et le plus rare, malgré sa simplicité voulue, qui n'est qu'un masque. Évidemment ce palais, derrière ses derniers et plus profonds panneaux de papier, doit recéler des hôtes étonnans et de merveilleuses richesses.

Elle se joint à nous, la vieille petite fée, mystérieusement souriante, après un gentil salut presque ironique. Et ensuite il en surgit une autre, — et une autre encore ; leurs soies, qui sont splendides, qui sont des merveilles orientales, ont des nuances et des éclats différens ; des éclats qui, dès qu'elles se rapprochent, semblent s'exaspérer par contraste, si l'on peut dire ainsi, et devenir métalliques, presque lumineux.

Et puis elles sont jeunes, ces deux dernières, — et même jolies, ce qui est assez rare pour des Japonaises.

Tiens ! l'une d'elles, que, sans son gracieux sourire, je n'aurais pas reconnue dans sa tenue de cour, est la « comtesse Inouyé, » la femme du ministre des affaires étrangères ; je ne l'avais vue qu'au bal, dans une toilette parisienne violet mourant à longue traîne, qu'elle portait du reste avec une aisance du meilleur aloi... Et l'autre aussi, la plus jeune, je l'ai déjà rencontrée ! — La « marquise Nabeshima ! » Je crois même que j'ai eu l'honneur de valser une fois avec elle, un soir qu'elle portait, sans le moindre embarras, une toilette Louis XV, blanc crème, à paniers. — Mais était-ce au bal qu'elles étaient déguisées, — ou bien est-ce aujourd'hui?..

Notre troupe, qui s'est augmentée de quelques nouveaux-venus, et qui est maintenant d'une trentaine de personnes à peu près, vient d'arriver ; sans aventures ni encombres, dans un grand compartiment blanc, espèce de salon d'attente qui doit donner sur les jardins. Aucun meuble dans ce salon, cela va sans dire, ni aucun siège ; seulement, à chaque angle, posée par terre, s'élève une incomparable potiche de Satsonma, de cinq ou six pieds de haut, dont le couvercle est surmonté d'un monstre souriant ; et sur la blancheur virginale des murs sont jetés, comme au hasard, trois ou quatre phénix d'or, envolés, qui se poursuivent.

Il est à peine deux heures et demie, et l'impératrice, nous dit-on, ne paraîtra qu'à trois heures. Les officiers du palais, qui sont là avec nous, et les petites fées aux reflets changeans, nous invitent à aller l'attendre là-bas, au fond du parc, sur certaine colline où la fête doit se passer.

Alors les panneaux de papier transparent glissent sur leurs rainures, s'ouvrent, et les jardins apparaissent. Un beau soleil tranquille les éclaire. L'enchantement commence.

Sur des écrans, sur des porcelaines, on a vu quelquefois, sans y

croire, de ces sites invraisemblablement jolis, trop compliqués de lacs et d'îlots, où les perspectives et les dimensions semblent fausses, où les arbres ne sont pas verts, mais peints en nuances quelconques, comme des touffes de fleurs.

Au seuil de ce salon qui vient de s'ouvrir, nous sommes sur une hauteur, dominant la réalité de tout cela; apercevant, entre quelques branches de cèdre très rapprochées qui retombent, des jardins bas, des pelouses de velours, des rochers étranges, des ruisseaux sur lesquels passent de légers ponts courbes bombés en demi-cercle, des reflets d'eaux qui dorment sous de la verdure, des fuites profondes d'avenues qui se perdent sous bois. Ça et là, sur les pentes gazonnées, il y a des touffes de « bambous argentés » qui sont des verdure presque blanches; des « érables rouges » qui semblent des arbres en corail, et je ne sais quelles broussailles dont le feuillage est d'un violet de scabieuse. Et, au-delà de ces choses délicieusement artificielles, enfermant le tout avec un grand mystère, s'étend un vrai horizon de collines et de hautes futaies sombres, un vrai lointain qui joue la forêt et le pays sauvage. Quel étonnement que cette solitude au milieu d'une ville; quel caprice de souverain! — Il y a un calme particulier dans ces jardins d'ordinaire impénétrables, un silence à part, une mélancolie suprême augmentée aujourd'hui par ce déclin d'automne.

En petits groupes peu espacés, nous descendons dans ces jardins bas par des sentiers qui sont recouverts, jusqu'à perte de vue, de longs courans de nattes blanches, — sans doute pour que l'impératrice, qui elle-même descendra par là tout à l'heure, n'ait pas à poser ses petits pieds par terre, même sur ce sable très fin. Deux ou trois nouvelles fées, vêtues d'autres couleurs sans nom, sont sorties derrière nous et ferment la marche : il doit y en avoir évidemment beaucoup du même beau plumage, dans ce palais de bois blanc et de papier qui est leur quartier-général. Nous sommes maintenant une quarantaine, — et ce sera tout, la liste est close. C'est du reste très peu, quarante personnes perdues dans ces grands jardins aux solitudes de forêt. Nous avançons presque en cortège, en troupeau de moutons, involontairement tassés, plusieurs d'entre nous ignorant où nous allons et en quoi la fête consiste.

A tous les carrefours où nous pourrions nous égarer, quelqu'un de ces laquais à gilet rouge, qui sont légion, se tient pour nous indiquer quelle route il faut suivre, quelles allées il nous est interdit de prendre. Et devant certaines parties du parc, devant certaines avenues que nous ne devons probablement pas regarder, il y a de grands voiles noirs tendus, masquant tout; de grands voiles noirs en crêpe, à bords blancs, comme des ornemens de deuil.

Il fait presque chaud sous ce soleil de novembre, qui éclaire d'une lumière douce très pure et cependant un peu atténuée...

Nous stationnons à un rond-point sablé, autour duquel s'élèvent des constructions légères en bambou, drapées et voilées de crépons de soie d'un violet tendre (couleur réservée aux souverains, comme était autrefois la pourpre en Occident); sur tous ces voiles lilas, des chrysanthèmes héraldiques blancs étalent leurs larges rosaces étranges.

Ce sont des expositions de fleurs. Sous ces abris et sous ces tentures impériales, il y a des collections de chrysanthèmes qui sont naturels, mais qui n'en ont pas l'air; des chrysanthèmes merveilleux, en l'honneur desquels Leurs Majestés nous ont conviés; de très surprenans chrysanthèmes dont rien ne peut donner idée dans nos parterres d'automne. Avec une régularité géométrique, ils sont plantés en quinconces, sur des gradins en terre que recouvre une imperceptible mousse unie et comme passée au rouleau; chaque pied n'a qu'une seule tige, et chaque tige n'a qu'une seule fleur. — Mais quelle fleur! plus grande que nos plus grands tournesols, et toujours d'une nuance si belle, d'une forme si rare: l'une a des pétales larges et charnus, disposés de telle façon régulière qu'on dirait un gros artichaut rose; sa voisine ressemble à un chou frisé, d'une couleur fauve de bronze; une autre encore, du jaune le plus éblouissant, a des milliers de petits pétales minces qui s'élancent et retombent comme une gerbe de fils d'or; il y en a qui sont d'un blanc ivoire, d'autres d'un mauve pâle, ou bien du plus magnifique amaranthe; il y en a de panachées, de nuancées, de mi-parties... Et on se rend compte du travail qu'a coûté cette production de fleurs géantes en regardant de près les à peine visibles supports qui montent le long des tiges, se bifurquent sous les feuilles, soutenant celles qui seraient trop lourdes, ou bien pinçant et arrêtant la sève chez celles qui se développeraient trop vite.

Les petites fées aux longs vêtements de colibris regardent avec nous ces collections, mais d'un air de condescendance distraite; comme il fait plus chaud, elles agitent, ouvrent et referment constamment leurs éventails de cour, qui sont bien les plus immenses éventails connus; sur les soies plissées qui les composent sont peints des rêves très vagues, presque indicibles, des moires marines, des reflets d'eau dans des nuages, des lunes pâles d'hiver, des ombres de vols d'oiseaux qu'on ne voit pas, ou bien des pluies de pétales de pêcher emportées par le vent dans des vapeurs d'avril; à chaque angle de la monture est attaché un énorme gland à fanfreluche, avec des queues en chenille nuancée qui traînent par terre, balaient le sable fin à mesure que la dame s'évente...

Il ne faut pas s'attarder ici, nous dit-on ; il faut aller plus loin, plus loin, voir d'autres fleurs plus belles, et monter sur la colline là-bas, où l'impératrice viendra, tout à l'heure, s'asseoir un instant au milieu de nous.

Nous nous engageons donc dans un chemin ombreux, entre une colline boisée de grands cèdres qui font voûte sur nos têtes, et un étang morne rempli de lotus. Les cèdres sont très vieux, très moussus ; ils ont des branches retombantes qui s'abaissent beaucoup, jusqu'à traîner sur les pelouses. On dirait un site tout à fait agreste, et voici même une rizière, une vraie rizière (celle que, par tradition antique, le mikado doit chaque année faucher de sa propre main à l'époque de la moisson).

La colline, le plateau où l'on nous conduit, est un parterre entièrement rose de chrysanthèmes, d'où la vue plonge de tous côtés sur les lointains boisés du parc ; le lieu est délicieusement paisible ; on y oublie complètement et on n'y comprend même plus cette ville en fête, qui grouille et joue du gong partout alentour.

Sur les côtés du parterre, dans de hauts kiosques légers, et toujours à l'abri des mêmes longues soies violettes étoilées de rosaces blanches, il y a d'autres expositions de fleurs, — d'autres *fantaisies sur les chrysanthèmes*, pourrait-on dire plutôt, exécutées par des procédés différens et avec des secrets plus extraordinaires. Ici, ce sont des espèces de bouquets montés, comme ceux que l'on met dans nos vases d'église, mais d'énormes bouquets, gros comme des arbres ; les pieds, au lieu de n'avoir qu'une tige, en ont bien une centaine, disposées avec la plus parfaite symétrie autour d'un tronc central ; et, au bout de chaque branche, il y a une fleur largement ouverte, jamais passée, jamais en bouton, toujours au même point de son épanouissement éphémère : le même jour, évidemment, tout cela, qui a coûté tant de peine, doit se faner et finir. Et chacun de ces chrysanthèmes porte, sur une bandelette de papier, son nom écrit à l'aide de ces caractères savans qui peuvent être lus en deux langues différentes, en chinois aussi bien qu'en japonais ; ils s'appellent le *dix mille fois saupoudré d'or*, la *brume de montagne*, le *nuage automnal*...

Trois heures et demie ! Elle est en retard, l'impératrice. Dans certains groupes, on commence à dire qu'elle ne se montrera pas, et je sens une impatience inquiète, moi qui ne me soucie de rien que de la voir. Tout au bord de la colline où nous sommes, j'ai pris poste d'observation, je surveille les lointains des jardins bas, pour ne pas manquer l'arrivée de son cortège, le long de l'étang aux lotus, par l'allée de cèdres qui nous a amenés.

On est d'ailleurs en très agréable situation pour l'attendre, dans ce haut parterre entouré de crépons violets aux armes impériales ;

en tout petit nombre, dans un grand espace très gardé et mystérieux, pouvant se trier, s'isoler, on cause doucement en langues diverses, tandis que les deux musiques de la cour jouent à tour de rôle, dissimulées derrière des verdure. Elles jouent des choses qui, dans ces jardins, détonnent au moins autant que nos habits français, mais qui sont beaucoup plus jolies : cela commence par le quatuor de *Rigoletto*; ensuite c'est du Berlioz, du Massenet, du Saint-Saëns... Et elles sont excellentes, ces musiques!.. Mais quel méli-mélo où l'esprit se perd... Où est-on, en réalité, à quelle époque de transition affolée, et dans quel pays chimérique? Vraiment on ne sait plus. Rien de banal, par exemple, dans cet ensemble; rien qui ne soit au contraire extrêmement raffiné et rare : dans un lieu tout à fait unique, c'est une réunion de gens disparates au dernier point, mais en somme assez choisis. C'est aussi la conjonction d'une fête annuelle avec une journée exceptionnellement radieuse; à tant d'autres raretés qui sont là, ce beau ciel de novembre ajoute encore la sienne, — qui est une rareté mélancolique. Dans l'air tranquille, au-dessus de cette profusion de fleurs d'automne agrandies par des moyens artificiels, flottent les rêveries les plus singulières de notre musique occidentale; — en ce moment même, c'est la *symphonie fantastique* qui commence à bruire en sourdine derrière les bambous... Et puis, planant sur toutes choses, il y a cette impression, que l'on a, d'assister au dernier éclat d'une civilisation qui va finir; il y a ce pressentiment que, demain, ces merveilleux costumes vont rentrer dans la nuit morte des traditions et des musées, que pareil assemblage ne se reverra jamais, jamais plus (1).

Comme ils sont d'une laideur inquiétante, ces princes exotiques, avec nos habits de soirée, nos claques et nos cravates blanches!

Comme elles sont exquises, au contraire, les princesses leurs sœurs, agitant leurs grands éventails de rêve! Il en vient toujours de nouvelles, du fond de ces jardins bas que je ne cesse de surveiller, guettant toujours l'apparition de la souveraine; elles s'avancent lentement, aux froufrous de leurs camails qui font songer aux trois robes de Peau-d'Ane; dans le nombre, je reconnais encore quelques danseuses des bals de ministère, mais si transfigurées aujourd'hui; non plus étriquées par nos longs corsets en gaine, mais vraiment nobles d'aspect dans leurs tenues de prêtresses ou d'idolles. Grands saluts, grandes révérences à la nipponne, qu'elles dis-

(1) Quelques mois après, un édit impérial a supprimé l'antique tenue de cour et ordonné aux grandes dames de ne plus se montrer « qu'en costume européen, coiffées à l'américaine. » Et l'année suivante, en 1887, la fête des chrysanthèmes s'est appelée un *garden-party*; l'impératrice s'y est montrée en sombre costume montant, habillée par les soins d'une première de je ne sais quel costumier de Paris, qu'on avait mandée au Japon exprès pour la circonstance.

tribuent et qu'on leur rend malgré soi de la même manière, à mesure qu'elles arrivent à petits pas au milieu de nous, éblouissantes à côté de nos vêtemens tristes, à côté des nuances neutres de deux ou trois ambassadrices européennes qui sont là...

Déjà le soleil baisse, il est quatre heures ; la lumière plus dorée, l'espèce de brouillard d'or rose du soir commence à descendre dans les jardins... Un mouvement parcourt tout à coup les groupes, une petite rumeur passe, puis fait place au silence. Sur un signe, l'orchestre qui jouait s'arrête au milieu d'une phrase, puis tous les instrumens entonnent ensemble un chant religieux japonais, vague, lent et lugubre, comme pour une entrée d'êtres surnaturels. Et là-bas, là-bas, au bout de l'allée que je regarde toujours, voici quelque chose d'éclatant qui apparaît, un groupe d'une vingtaine de femmes en costumes inouïs. Éclairées, au fond de ce lointain, par un soleil déjà rougeâtre qui décline, elles arrivent sans hâte, dans le chemin resserré entre la colline de cèdres et l'étang de lotus ; elles se détachent en masse magnifiquement colorée et lumineuse sur le rideau de ces vieux arbres sombres, et l'étang reflète, en longues traînées adoucies, le violet et l'orange, le bleu et le jaune, le vert et le pourpre de leurs toilettes de fées.

Tant que je vivrai, je reverrai cela : dans le recul profond de ces jardins, cette lente apparition, si longtemps attendue ; tout le reste de la fantasmagorie japonaise s'effacera de ma mémoire, mais cette scène, jamais... Elles sont très loin, très loin ; il leur faudra plusieurs minutes pour arriver jusqu'à nous ; vues de la colline où nous sommes, elle paraissent encore toute petites comme des poupées, — des poupées très larges par la base, tant sont rigides et bouffantes leurs étoffes précieuses, qui ne font du haut en bas qu'un seul pli. Elles semblent avoir des espèces d'ailes noires de chaque côté du visage, — et ce sont leurs chevelures, gommées et éployées suivant l'ancienne étiquette de cour. Elles s'abritent sous des ombrelles de toutes couleurs, qui miroitent et chatoient comme leurs vêtemens. Celle qui marche en tête en porte une *violette*, ornée de bouquets blancs qui doivent être des chrysanthèmes : c'est elle évidemment, l'impératrice !..

Voici qu'elles s'approchent, qu'elles s'approchent toujours ; elles sont arrivées au pied même du tertre, et elles vont commencer à graver ; mon regard plongeant ne voit plus que les dessus de leurs ombrelles qui cachent leurs figures, et que les bouts de leurs très petites mules, uniformément rouges, qui pointent les unes après les autres en avant de leurs robes. J'entends déjà les frôlemens de leurs épaisses soies, tandis que, derrière les bambous, l'orchestre continue, en *decrescendo* mourant, l'hymne pour leur entrée.

Comment va-t-elle être, cette impératrice que j'ai tant désiré apercevoir? Je ne sais rien d'elle, si ce n'est que sa maison (les Foudjivara-Itchidjo) remonte, dans la nuit des âges, jusqu'aux dieux primitifs; qu'elle est née un certain mois de mai, l'année même où je faisais aussi mon apparition sur la terre, au versant opposé; et enfin qu'elle s'appelle Harou-Ko, ce qui signifie Printemps.

Avant de parler de ses traits, je voudrais essayer de décrire un peu fidèlement la tenue de cour, — de peur qu'en me lisant on ne se représente ces belles robes japonaises, aujourd'hui si communes en France, qui sont brodées avec un goût fantasque et qui donnent aux femmes de gentilles tournures mièvres. Non, le costume de la souveraine et des nobles dames du palais n'est rien qui ressemble à cela, même de loin; c'est quelque chose de plus simple et de plus singulier, qui les fait larges, plates, rigides, hiératiques, n'ayant plus forme de femmes. Pour définir leur silhouette qui me hante, je ne trouve que cette image : deux cornets renversés et juxtaposés, dont les pointes seraient aux épaules et dont les ouvertures très élargies toucheraient le sol. On ne sait comment appeler cet assemblage, qu'elles portent, de deux jupes séparées, une pour chaque jambe; deux jupes roides et bouffantes, deux cônes en soie rouge qui s'extravasent par le bas d'une incompréhensible manière. Leur camail de prêtresse, avec ses manches pagodes excessivement grandes et longues, commence depuis le haut ce pli unique, de chaque côté du corps, que continuent ensuite jusqu'à terre les deux jupes de pourpre.

Si ces jupes sont toujours rouges (par étiquette, comme les souliers), les camails, au contraire, varient de couleur à l'infini. Et quelles couleurs! Des amarantes, des jaunes capucine, des bleus turquoise, des verts à rellets de cuivre, des grenats qui paraissent recéler du feu; puis des teintes sans nom, d'une intensité extrême, ou bien d'une pâleur effacée, presque fuyante. Et tous ils sont semés, tigrés, si l'on peut dire, de larges taches régulières, d'un merveilleux éclat, qui semblent de grands yeux sur des ailes de papillons, qui semblent *regarder* comme des prunelles louches. Ces taches rondes sont symétriques et de même dimension sur tous les camails, mais varient, pour chaque dame, de nuance et de dessin : examinées de près, elles représentent des oiseaux aux plumes étalées en cercle, ou des chimères enroulées sur elles-mêmes la tête au milieu, ou bien encore des feuilles d'arbre groupées en rosace; — et elles sont les armoiries des nobles et antédiluviennes familles.

Et cette coiffure en ailes entr'ouvertes, qui l'a imaginée, d'où leur est-elle venue? Aucun nœud, aucune coque, aucune épingle

piquée, rien qui puisse rappeler, sur ces têtes de princesses, le chignon si connu des Japonaises ordinaires. Elles font, avec leurs cheveux gommés, quelque chose qui ressemble à un très plat et très large bonnet de sphinx égyptien en laque noire, et qui se termine derrière par un long catogan, par une queue à la chinoise...

Elle est tout près, l'impératrice ; elle va passer... Tous ses invités s'inclinent profondément sur sa route ; les seigneurs japonais sont cassés en deux, dans leurs habits noirs, les mains à plat sur les genoux, la tête penchée vers la terre ; les Européens sont courbés en salut de cour... La grande ombrelle violette, délicieusement brodée de chrysanthèmes en relief, s'est soulevée et je l'ai aperçue... Son petit visage peint m'a glacé et charmé.

Elle passe devant moi, à me frôler, me jetant sur la poitrine son ombre, que j'aurais aimé conserver comme une chose très rare. Je l'ai bien regardée, et elle est du tout petit nombre des femmes auxquelles convient, dans son acception la plus raffinée, l'épithète *exquise*.

Exquise et étrange, avec son air de froide déesse qui regarde au-delà, qui regarde en dedans, qui regarde on ne sait où ; *exquise* avec ses yeux à peine ouverts, tout en longueur comme deux obliques lignes noires et très distans de ces deux autres lignes plus minces qui sont ses sourcils. Un sourire inexpressif de morte entr'ouvre ses lèvres carminées sur ses dents blanches. Son petit nez transparent est à demi courbé en bec d'aigle, et son menton s'avance, impérieux et dur.

Son costume ne se distingue pas de celui des dames de sa suite ; les ailes de sa coiffure sont peut-être plus larges encore et son catogan plus long, parce que ses cheveux sont plus beaux ; mais seules, les couleurs de son ombrelle et les taches de son camail indiquent, pour qui connaît le blason japonais, qu'elle est la souveraine.

Et cependant, même sans cela, je l'aurais reconnue entre toutes, à un charme dominateur que les autres n'ont pas.

Elle est de petite taille ; elle marche d'une façon rythmée, dans la religieuse roideur de ces vêtemens qui ne laissent rien deviner de sa forme délicate ; la main que l'on aperçoit, celle qui tient l'ombrelle violette, est comme une main d'enfant ; l'autre est cachée sous la rigide manche pagode, si longue, presque traînante. Dans nos pays, avec nos notions sur les apparences des âges, on lui donnerait de vingt-cinq à vingt-huit ans.

Au premier rang à côté d'elle, en un costume à peu près pareil, passe « mademoiselle Nihéma » l'interprète ; celle qui une fois, à certain bal où j'avais invité à danser une princesse qui ne comprenait pas, m'avait répondu à sa place, dans un français bizarrement

grave. Par contraste, elle a l'expression très vivante, celle-ci ; elle roule de droite et de gauche, sur les invités, ses yeux intelligens et vifs, — tandis que l'impératrice garde son sourire figé et s'avance impassible, saluant légèrement de la tête tous ces gens courbés qu'elle semble à peine voir.

Parmi ces femmes qui suivent en silence, dans un tel éclat de soieries, il y a de bien extraordinaires figures ; quelques laideurs extrêmes, mais jamais déplaisantes ni banales, distinguées toujours. Toutes sont blanches et roses, grâce à d'épaisses couches de poudre nuancées habilement ; mais on devine que là-dessous leur peau doit être fine et jolie. Comme, du reste, elles sont de caste noble, leur teint naturel doit différer assez peu du nôtre...

C'est très vite passé, ce petit cortège, malgré la lenteur de la marche. Je ne vois déjà plus que les dos magnifiquement mouchetés des dames et leurs longs catogans noirs, qui s'éloignent, — au son d'une musique toujours plaintive et inconnue, jouée par les orchestres cachés.

Elles vont, disent les initiés du palais, faire le tour des plates-bandes de chrysanthèmes, par l'allée extérieure tapissée de nattes à leur intention. Alors, pour les revoir de près une seconde fois, je coupe à travers les massifs fleuris, par un petit sentier de jardinage, et m'en vais les attendre là-bas, du côté opposé.

A l'autre angle du parterre, l'impératrice passe encore près de moi, de sa même allure cadencée, posant tranquillement l'une après l'autre sur les nattes blanches ses petites mules rouges. — Son sourire s'est accentué, mais sans s'adresser davantage à personne. Demi-déesse, elle sourit sans doute à l'ensemble des êtres et des choses, à la belle journée qu'il fait, aux belles fleurs qui, pendant l'automne, s'épanouissent sur la terre... Et les mêmes petites fées silencieuses la suivent, souriant aussi dans le vague...

Il y a là, un peu plus loin, dans la direction qu'elles ont prise, un très vaste kiosque, qui est drapé, comme les autres, de crépons violets aux armes impériales et que soutiennent de gros piliers, garnis de chrysanthèmes naturels piqués dans de la mousse. Il paraît que nous devons y entrer avec elles.

Une table d'une quarantaine de couverts y est dressée, sous les soies retombantes ; elle est servie à l'européenne, chargée d'argenterie, de coupes à champagne, de pâtés de gibier, de pièces montées, de sorbets, de fruits et de fleurs. L'impératrice y prend place, au bout, sur un siège haut drapé de lampas rouge, les princesses autour d'elles, et nous ensuite, les invités, au hasard des chaises que les valets nous présentent. Alors l'orchestre cesse de gémir sa marche lente et entonne une mélodie italienne qui nous fait re-

prendre pied dans le monde connu, — tandis qu'une quantité de petits êtres à figure jaune, à livrée noire et rouge, surgissent des fonds du kiosque, s'empressent autour de nous avec des légèretés d'oiseau, des obséquiosités d'esclave, découpant les faisans truffés, servant les vins, les bombes glacées, les gelées et les petits-fours.

Pendant la demi-heure que dure ce lunch, mes yeux restent fixés sur l'impératrice. D'où je suis placé, je la vois de face, plus pâlie encore et plus mystérieuse, dans la pénombre que jettent sur elle les draperies violettes armoriées de chrysanthèmes. Son visage s'est animé; elle a un peu plus l'air de regarder les choses réelles, de s'intéresser à notre monde visible. Du bout de ses tout petits doigts, elle fait de temps en temps mine de prendre sa fourchette pour piquer un bonbon, ou bien elle porte sa coupe de champagne à ses lèvres invraisemblablement rouges. Parfois aussi, quand quelque chose que je ne puis saisir l'étonne ou la contrarie, son expression change tout à coup; son sourire persiste, mais, pendant un inappréciable instant, une contraction nerveuse pince son petit nez d'aigle, ses yeux deviennent ironiques, ou durs, ou cruels; ils lancent un commandement bref, un éclair glacé. Et elle est plus charmante alors, et plus femme.

Que d'étonnemens et de froissemens il doit y avoir encore pour elle, au milieu de ce vertige qui entraîne son pays vers des choses nouvelles et inouïes, après des millénaires d'impénétrable immobilité! Dans son enfance, elle a été sans doute, comme les impératrices anciennes, une espèce d'idole cloîtrée qu'on ne pouvait regarder sans sacrilège; au palais même, ses serviteurs se jetaient la figure contre terre sur son passage. Et maintenant, emportée comme le Japon tout entier par ce bouleversement sans nom, elle est obligée de se laisser voir par nous, de nous regarder aussi, de nous sourire, de nous admettre à sa table. Qui pourra jamais sonder quelles terribles révoltes d'orgueil en notre présence, ou quelles timidités sauvages peut-être, se cachent sous ce petit masque poudreux et souriant de déesse en train de déchoir!.

« Mademoiselle Nihéma, » la noble interprète, est déléguée, dans le courant du repas, pour aller appeler à tour de rôle et amener devant le fauteuil impérial les quatre ou cinq Européennes conviées à cette fête (femmes des ministres de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et de Russie). Elles se tiennent un moment debout près de la souveraine, qui les interroge d'une voix à peine perceptible.

« Mademoiselle Nihéma » traduit en français, avec son accent d'une bizarrerie distinguée : ce sont de ces questions stupéfiantes de naïveté voulue, comme les fées d'autrefois en devaient faire aux mortelles qui s'aventuraient sur leurs domaines. (Cette phrase que

je viens d'écrire n'a guère de sens que pour moi-même, j'en ai peur ; mais elle exprime si bien l'impression que ces causeries m'ont laissée !)

« L'impératrice demande si vous vous plaisez au Japon ?

« L'impératrice demande si vous aimez les fleurs de nos jardins ?

« L'impératrice désire que vous vous trouviez heureuse dans son pays. »

Mon Dieu ! que dire autre chose, entre femmes de races si différentes, n'ayant peut-être pas, dans tout le domaine des idées et des sentimens, un seul point de contact ? Pendant que s'échangent ces niaiseries d'enfant, elle sourit, l'impératrice, d'un air très fin et assez doux. Avec une curiosité féminine, — et déjà, hélas ! avec un vague dessein de copier cela bientôt pour elle-même, — elle examine de haut en bas la toilette de la dame étrangère ; — puis la congédie d'un signe de tête condescendant, d'un petit salut qui agite les deux ailes noires de sa chevelure... Et « mademoiselle Nihéma, » avec de grands froufrous d'étoffes lourdes, s'en va chercher la dame suivante.

Cependant l'air, qui a été chaud tout le jour, se refroidit ; un petit souffle de soir d'automne remue les tentures du kiosque et nous fait frissonner légèrement. La table est d'ailleurs en désarroi ; les pièces montées sont en déroute et les pâtés aussi. C'est la fin. L'impératrice se lève, ouvre sa grande ombrelle violette, bien qu'il n'y ait presque plus de soleil, reprend son air d'impassible bouddha, et se retire suivie du même soyeux cortège, — au son du même hymne, recommencé derrière les bambous pour sa sortie. Aux rayons rougeâtres du couchant, la mystérieuse cour s'éloigne, reprend, à travers les jardins bas, ce même chemin bordé de cèdres sombres par où elle nous était arrivée il y a une heure, si éclatante de soieries et de soleil.

Demain, ces jardins s'ouvriront encore une fois, pour une fête de second ordre. Tous les hauts fonctionnaires d'Yeddo viendront regarder après nous les fleurs un peu moins fraîches des chrysanthèmes et luncheront à cette même table ; mais, pour eux, l'impératrice ne se montrera pas. Jusqu'au jour des cerisiers fleuris, en avril prochain, on ne la verra plus.

Il ne nous est même pas permis aujourd'hui de suivre de trop près son cortège ; il faut rester là et attendre respectueusement, pour partir, qu'elle soit rentrée chez elle, qu'elle ait repris son invisibilité de mythe religieux.

Encore quelques dernières et suprêmes minutes à l'apercevoir là-bas, elle et sa suite. Vues de dos, dans le lointain, toutes ces

femmes, avec leurs camails semés d'yeux, avec leurs manches pagodes retombant jusqu'à terre droites et symétriques de chaque côté du corps, semblent de grandes et merveilleuses phalènes crépusculaires à tête noire, qui s'en iraient tout debout, les ailes pendantes, les ailes au repos...

L'orchestre achève maintenant l'hymne japonais qu'elles sont trop loin pour entendre, et, sans transition, presque sans arrêt, commence un air sautillant du *Petit Duc* qui tombe en douche moqueuse sur cette fin de fête, qui sonne ironiquement le réveil après le rêve. C'est aussi le signal d'une détente générale : tout le monde, à cet air-là, élève la voix en causeries quelconques longtemps retenues ; entre hommes maintenant, princes japonais ou diplomates européens, on met au pillage le buffet, redemandant de tout. Et les lestes petits valets à gilet rouge apportent à profusion ce que l'on veut, champagne, glaces ou liqueurs ; font même circuler à présent d'excellens cigares, qu'on allume en fredonnant malgré soi la ritournelle émoussillée de l'orchestre...

... Quand je serai de retour dans mon pays, j'écrirai quelque part combien je l'ai trouvée *exquise*, cette impératrice. Peut-être, qui sait, mon hommage lui reviendra-t-il longtemps après, à travers les mers, traduit par M^{lle} Nihéma qui lit sans doute nos revues françaises. Et je veux qu'elle reçoive en même temps ma respectueuse protestation d'artiste contre ce projet qu'on lui prête d'abandonner son costume de déesse, — avec lequel disparaîtra tout son singulier prestige. Ce sera, du reste, le seul moyen que j'aurai de faire pénétrer jusqu'à elle une de mes pensées...

... Ils sont bien beaux, à cette heure ici, les jardins d'Akasaba ; ils ont quelque chose de magique, à travers la brume rosée du crépuscule, ainsi éclairés avec de grandes oppositions d'ombre et de lumière. Dans des bas-fonds obscurs, des kiosques qu'on aperçoit enfouis sous des cèdres, prennent des aspects de petites demeures surnaturelles, et dans les parties encore claires, sur les hauteurs, les arbustes à feuillages rouges et les arbustes à feuillages violets exagèrent leurs teintes, jusqu'à la complète invraisemblance des paysages peints.

Puis voici que tout à coup le soleil, promenant un dernier rayon oblique dans ce lointain assombri où l'impératrice est déjà rendue, rencontre encore une fois son petit cortège et l'illumine en plein d'une lueur absolument pourprée. — C'est l'adieu par exemple ; aussitôt, tout s'éteint ; puis, à un tournant, sous les grands arbres, déjà dans le noir, le cortège disparaît — pour jamais.

Et c'est aussi un lambeau du vrai Japon qui vient de s'évanouir là, à ce tournant de chemin, qui vient d'entrer dans l'éternelle nuit

des choses passées, — puisque ces costumes, ni ce cérémonial, ne se verront plus...

Nous nous en allons, nous aussi, à travers les jardins déjà pleins d'ombre, qui semblent s'agrandir avec l'obscurité, où il fait froid et où nous nous sentons une petite troupe plus perdue.

Dans les couloirs du palais, étroits comme des souricières, qu'il faut retraverser pour sortir, il fait nuit close, et on n'a pas prévu l'éclairage. A la porte, au vestiaire où nous reprenons nos manteaux, c'est le tohu-bohu quelconque d'une fin de fête européenne ; quelques dames d'honneur sont là, encore en costume de cour, mêlées aux invités qui s'en vont ; plus rien d'officiel dans leur manière : on dirait des personnes déguisées pour jouer les phalènes et les bombyx dans une féerie ; l'impératrice disparue, elles rient, saluent, tendent la main aux uns ou aux autres avec l'aisance américaine.

Nous reprenons nos voitures ; nous repassons la porte noire et l'épaisse muraille grise, et nous voici hors de la prison immense des empereurs.

Yeddo, alentour des longs murs d'Akasaba, vient d'allumer ses milliers de lanternes peintes et continue plus fort que jamais son bourdonnement des soirs de fête.

Une heure de course échevelée là-dedans pour arriver à la gare. Des cris, des collisions, des cahots. Il y a de tout sur ma route, du vieux Japon encore extraordinaire, et du nouveau Japon ridicule ; il y a jusqu'à des tramways, des sonnettes électriques, des chapeaux à haute forme et des macfarlanes.

Mais je traverse ces choses sans beaucoup les voir, ayant encore dans les yeux l'impératrice et son cortège. Pour la première fois de ma vie, je sens une sorte de regret vague en songeant à cette disparition prochaine et complète d'une civilisation qui avait été si raffinée pendant des siècles. Et, à ces impressions, s'ajoute cette mélancolie, — oh ! très passagère, je le sais d'avance, mais réelle tout de même, sincère au premier moment, — cette mélancolie qu'on éprouve toujours lorsqu'on a concentré pendant quelques heures toute son attention captivée, toute sa curiosité charmée sur une femme mystérieusement attirante, et qu'il faut se dire que c'est complètement fini dans le présent et dans l'avenir, qu'on ne verra ni ne saura plus rien d'elle, qu'il y a sur son visage un voile baissé pour toujours.

NOTRE

ARTILLERIE DE CAMPAGNE

On parle beaucoup en ce moment du fusil Lebel, et on ne paraît pas se douter que l'adoption de la poudre sans fumée, qui est le caractère le plus saillant de cette arme, est infiniment plus avantageuse pour l'artillerie que pour l'infanterie. L'*Instruction pour le combat*, qui est en passe de remplacer les fameux « Fascicules, » a attiré l'attention du public; c'est à peine si on a entendu parler des nouvelles méthodes de réglage du tir de campagne qui viennent d'être expérimentées aux écoles à feu de cette année, et dont la possession assure à notre armée un surcroît considérable de puissance. On ignore que la tactique de l'artillerie a subi, au cours de ces derniers mois, des perfectionnemens depuis longtemps désirés, que le matériel même s'est amélioré (sinon le canon, du moins sa poudre et son projectile), que la constitution du corps a subi des remaniemens dont l'importance n'est pas contestable. Les journaux, qui ont conté tout au long les manœuvres de cavalerie du camp de Châlons, n'ont guère dit qu'un mot, en passant, des évolutions de batteries qui ont eu lieu sur le même terrain.

A quoi tient cette sorte d'injustice? Ce n'est certes pas à l'indifférence du public. Dieu merci, tous les Français aiment l'armée, et, s'ils ont au fond du cœur une secrète préférence, c'est pour l'artillerie. Mais il est difficile, lorsqu'on veut exposer les progrès accomplis par cette arme « savante, » d'éviter les termes techniques et les explications toujours un peu arides que comportent les descriptions d'engins mécaniques. Les mots mêmes de balistique ou de logistique effarouchent le lecteur, et on hésite à les employer. Or, il

n'est pas possible de décrire l'état actuel des choses sans se servir de ces expressions. Il en résulte que le silence se fait et qu'on ne connaît pas la situation rassurante que le zèle intelligent et le labeur soutenu d'officiers éminens ont acquise à notre artillerie de campagne. C'est doublement fâcheux. Il est bon de savoir qu'on travaille dans notre armée, qu'on y travaille fructueusement. Et il importe d'autant plus de le prouver que personne ne se gêne pour dénoncer les imperfections, soit de l'armement, soit de l'organisation. Une faute vient-elle à être commise, on le crie par-dessus les toits. Nous voudrions montrer que, s'il s'en commet, elles sont rachetées par d'heureuses innovations et d'utiles réformes. Nous le ferons, sans nous laisser retenir par la crainte d'entrer dans des détails un peu scientifiques : des lecteurs sérieux ne sauraient se contenter d'affirmations sans preuves. Nous ne nous laisserons pas davantage retenir par la crainte de susciter, chez nous, un orgueil démesuré et, chez les autres, une dangereuse jalousie, en étalant le beau côté des choses. Les gens du métier savent, de part et d'autre, ce qu'il en est au juste. Ils n'ignorent pas que la perfection des institutions militaires, et même de l'outillage, ne constitue qu'une médiocre garantie de succès. Il faut que les âmes soient trempées; il faut que la direction générale soit assurée; il faut que les mœurs et les vertus de la nation la portent aux héroïques sacrifices. Mais le courage ne suffit pas, ni l'abnégation, ni le patriotisme. On ne se bat pas sans armes. Eh bien! les armes, nous les avons. C'est ce que nous désirons prouver. Notre artillerie de campagne est devenue un instrument de combat excellent par les améliorations successivement introduites dans son matériel, dans son organisation et, on peut dire, dans son esprit même.

I.

Ce fut un grand bonheur pour la France, au lendemain de la guerre, alors qu'il ne lui restait plus que de médiocres canons en bronze se chargeant par la bouche et montés sur de grossiers affûts en bois, que de trouver dans le commandant de Reffye un infatigable inventeur dont les cartons étaient bourrés de projets ingénieux. Dans le nombre, il y avait des tracés de bouches à feu qui venaient d'être étudiés dans le plus grand détail. On les avait mis à l'essai dans des commissions d'expériences, et on en avait été satisfait. Bien plus, au cours même de la campagne, on avait fondu des pièces de ce modèle, et ces quelques spécimens, s'ils n'avaient pu rendre de services réels au moment tardif où on en avait pu faire usage, suffisaient à montrer que l'invention était viable. On s'empressa donc d'adopter ces canons de 5 et de 7, à titre « d'armement

provisoire de sûreté. » On ne pouvait, en effet, les accepter comme matériel définitif. Leur introduction dans nos équipages de campagne nous mettait sur le pied d'égalité avec l'Allemagne, tandis qu'ils s'agissait d'acquérir sur elle une supériorité certaine. Ou plutôt, il fallait prévoir que les vainqueurs emploieraient une partie de notre rançon à améliorer leur artillerie, et que, par suite, l'équilibre, — à supposer qu'il existât, — serait rompu en leur faveur. Il était donc sage de courir au plus pressé, de construire, le moins coûteusement possible, un matériel en qui on pût avoir confiance, si la guerre venait à renaître de ses cendres, et grâce auquel on trouvât la sécurité indispensable pour poursuivre posément les recherches théoriques et les études expérimentales qui doivent nécessairement précéder le choix d'un système nouveau d'artillerie.

Celui qu'on créa de la sorte et qu'on admit définitivement en 1877 est dû à M. de Bange, qui était alors chef d'escadron, et qui, depuis, a quitté l'armée pour prendre la direction des établissemens Cail. Ses canons de 80 et de 90 arment encore aujourd'hui nos batteries, et ils n'ont subi depuis leur adoption que d'insignifiantes modifications. Un moment pourtant, il fut question d'introduire dans la construction de leur mécanisme de culasse un dispositif de sûreté qui empêchât les inflammations prématurées de l'étoupille. C'est au sujet de cet appareil que le général Boulanger fit ses débuts à la chambre. On se rappelle les circonstances dans lesquelles il est descendu de la tribune; on a peut-être oublié ce qui l'y avait fait monter la première fois. A la séance du 16 janvier 1886, interpellé par l'honorable M. Lejeune sur des accidens qui avaient eu lieu aux grandes manœuvres et aux écoles à feu, et qui avaient entraîné morts d'hommes, le ministre de la guerre répondit par la déclaration suivante, qui fut fort applaudie : « Aujourd'hui, après de très sérieuses études, on a adopté un petit taquet qui ne coûte presque rien et qui, — j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce point, — empêche absolument la pièce de faire feu si elle n'est pas totalement fermée. Ce taquet revient à 7 ou 8 francs, ce qui, pour nos 2,000 pièces de campagne, représente une dépense de 15,000 à 16,000 francs. Je puis vous promettre, messieurs, que, d'ici à très peu de temps, toutes nos pièces seront pourvues de ce taquet. » Est-il besoin d'ajouter qu'aucune étude sérieuse n'avait été faite, qu'aucun taquet n'avait été adopté, que même au moment de la chute du ministre, quinze mois après les engagements formels qu'il avait pris et qu'on vient de dire, les pièces n'en étaient pas pourvues, qu'enfin le modèle du fameux « taquet, » — qui d'ailleurs n'est pas un taquet, — est encore à l'essai à l'heure qu'il est? Au surplus, nous aurons occasion de reparler des accidens qui se sont produits en 1885 et de montrer qu'ils sont imputables à une précipita-

tion exagérée dans le service des bouches à feu plutôt qu'à une défectuosité de celles-ci.

C'est sur la poudre, c'est sur le projectile, c'est enfin sur le matériel roulant que les principales améliorations ont porté. Les coffres ont subi d'importantes modifications. On sait qu'ils servent de sièges aux servans dans les déplacements rapides du champ de bataille. Malheureusement on ne les avait disposés, au début, que pour transporter trois hommes. Or, ce nombre est insuffisant pour la manœuvre d'un canon. Les six pièces de la batterie devaient donc être forcément suivies de caissons, sur les coffres desquels le personnel de renfort trouvait place. C'était une gêne et, quoi qu'on en pensât, un alourdissement. Un chasseur qui ne porte pas de carnier a les mouvemens libres et aisés. Il pourra se déplacer plus lestement encore de sa personne, s'il n'a ni poire à poudre, ni plomb sur lui, et s'il est suivi d'un garde qui porte son fusil. Mais il se trouvera dans un état de dépendance admissible seulement dans des tirés de parade. Personne ne songera à chasser le gros gibier dans de pareilles conditions : la moindre imprudence constituerait un grave danger. Il ne serait pas moins périlleux pour les pièces d'être séparées des caissons qui leur amènent une certaine partie de leurs servans : elles seraient dans l'impossibilité d'agir et aussi désemparées qu'un voilier sans équipage ou qu'un vapeur sans mécanicien. On s'est donc décidé à mettre cinq hommes, au lieu de trois, sur les avant-trains d'affût, et, grâce à cette mesure, bien que chaque voiture se trouve alourdie de près de 150 kilogrammes, la batterie est plus légère, plus maniable : les six pièces peuvent former une colonne indépendante. Appelées en toute hâte à entrer en ligne, elles arriveront peut-être avec un retard de quelques secondes, mettons quelques minutes; mais elles ne seront pas obligées, pour agir, d'attendre que les caissons les aient rejointes.

Le servan ne garde pas le sac au dos, comme fait le fantassin. Obligé de s'appliquer aux roues de l'affût pour le ramener en avant après que le recul l'a chassé en arrière, il a besoin de n'être pas gêné à l'articulation de l'épaule. Aussi place-t-on les havresacs sur le dessus des coffres. Dans le modèle primitif, ceux-ci s'ouvraient comme une malle, le couvercle se relevant; il fallut donc le débarrasser préalablement de tout ce qui le couvrait. De là des lenteurs. D'autre part, les sacs posés à terre risquaient de s'y abîmer, d'être oubliés dans la précipitation d'un départ rapide, ou tout au moins d'être foulés aux pieds par les chevaux, écrasés par les roues. Aussi maintenant a-t-on adopté des coffres à tiroirs, qui s'ouvrent comme des commodes, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'enlever ce qui est placé sur leur partie supérieure. Ces détails de construction, si insignifiants qu'ils paraissent, ont

une importance considérable. Le public hausse peut-être les épaules en écoutant les militaires discuter gravement et chaudement les mérites comparés du brodequin et du « godillot. » Il lui semble entendre disserter sur la façon de manger les œufs : est-ce par le gros bout ou par le petit qu'il faut les casser ? Le bouton de guêtre est un infime objet, peu digne sans doute d'occuper l'esprit de gens intelligens. Pourtant, comme les grands effets procèdent souvent de bien petites causes, ceux qui ont souci de l'avenir du pays ne craignent pas de descendre jusqu'à de pareilles misères, et on ne considère pas comme un mince progrès, dans l'artillerie, d'avoir des coffres qui peuvent porter cinq servans au lieu de trois et dont on n'a plus besoin de lever le couvercle pour y prendre les charges. Aussi bien les gargousses sont-elles devenues si longues et les projectiles si lourds, qu'il serait fort malaisé et très fatigant d'avoir à les soulever. Il n'est déjà pas si commode d'avoir à les tirer à soi.

Les obus actuels sont excellens. Ceux qu'on avait fabriqués au début, en 1877, laissaient fort à désirer. On avait voulu qu'ils fussent à deux fins : à la fois destructeurs et meurtriers, de façon à ce qu'on pût les employer tant contre le personnel que contre le matériel. Pour tuer des hommes, les blesser, les mettre hors de combat ou même simplement les démoraliser, on cherche à produire une grêle de petits éclats, ne fussent-ils pas plus gros que des noisettes, et point n'est besoin de leur donner une vitesse considérable. Pour s'enfoncer dans un épaulement et le bouleverser, pour endommager des affûts métalliques ou briser des jantes et des rais de roues, il faut d'assez volumineux fragmens de fonte, projetés avec force et possédant une puissance de pénétration respectable. Les deux conditions sont donc contradictoires, et on n'a de ressource qu'en sacrifiant à l'une sans satisfaire à l'autre, à moins de ne satisfaire ni à l'une ni à l'autre. On avait adopté, pour la destruction des obstacles, des obus contenant beaucoup de poudre, mais donnant peu d'éclats ; contre le personnel, il y en avait d'autres remplis de balles (ce qui ne laissait de place que pour peu de poudre). On avait bien cherché un terme moyen : l'obus à *double paroi* présentait à l'intérieur un vide capable de renfermer une charge assez forte d'explosif, et sa fragmentation en un grand nombre de petits morceaux était assurée par des lignes de rupture tracées dans l'épaisseur du métal. Mais il fallut bientôt abandonner ce projectile compliqué, et qui s'acquittait médiocrement du double rôle dont on l'avait chargé. L'obus à balles était assez meurtrier, l'obus ordinaire ne l'était pour ainsi dire pas. Du jour où on eut réalisé un projectile qui l'est à un haut degré, on l'adopta à l'exclusion de tout autre. Lancer sur une batterie comme

un vaste épervier d'éclats dangereux qui couvre un large espace, n'est-ce point infiniment plus avantageux que de mettre quelques parties des voitures hors de service? On remplace les organes détériorés, et tout est dit. Assurément la réparation d'une avarie n'est pas toujours facile, ni simple ni rapide. Encore est-elle possible: le fer et l'acier n'opposent aucune mauvaise volonté. L'homme est moins malléable. Ce « roseau pensant » est accessible à la peur: il se laisse démoraliser. Si l'obus rencontre un coffre et le fait sauter, on perd une trentaine de coups; mais c'est grand hasard si, à une distance de 3 kilomètres ou une lieue, pareil accident se produit: il exige une précision sur laquelle on ne peut raisonnablement tabler. Qu'un *obus à mitraille* (c'est le nom des nouveaux projectiles) vienne à éclater à bonne hauteur, il s'émiette en plus de deux cents morceaux, qui viennent grêler sur une surface de plusieurs centaines de mètres de profondeur. Il importe assez peu, alors, que le tir ait été précis: l'espace atteint est si considérable que ce sera miracle si une demi-douzaine d'hommes ne sont pas atteints grièvement, au point de ne pouvoir continuer leur service. Voilà qui vaut mieux (aux yeux des militaires s'entend, et non point des philanthropes) que de démolir une hausse, de blesser un cheval, ou de briser un trait. Certain de faire de grands dommages au personnel, on a renoncé à tirer sur les attelages et sur les autres élémens des batteries. Contre les murs, d'ailleurs, ces obus à mitraille sont suffisamment efficaces, agissant par leur masse et non par leur éclatement. Bref, on est armé bien mieux que par le passé pour atteindre de la cavalerie et de l'infanterie, et si, pour ruiner l'artillerie ennemie, on est dans d'autres conditions que jadis, on ne peut pas dire qu'on soit dans de moins bonnes conditions. Au surplus, et si à la rigueur on avait tenu à conserver les avantages de l'obus à forte charge de poudre concurremment avec le modèle nouveau, rien n'était plus aisé; mais on y aurait perdu l'inappréciable bénéfice de la simplicité. Avoir dans un approvisionnement deux sortes différentes de projectiles, c'est se créer pour l'avenir des embarras et des mécomptes qui, dans les momens de crise, seront cruels. Le feu est vif, les munitions s'épuisent: vite il en faut de nouvelles. — Eh! ne voyez-vous pas là-bas un caisson qui ferait bien notre affaire? Allez le chercher, au galop. — Le caisson amené à la batterie, on l'ouvre: il est plein de cartouches d'infanterie ou d'obus d'un calibre autre que celui des pièces, ou du même calibre, mais d'un modèle différent de celui dont on a besoin. Quel désappointement! On vient d'avoir l'idée excellente de peindre de couleurs distinctives les coffres qui contiennent des cartouches pour fusil et ceux qui contiennent des gargousses pour bouches à feu: de ce côté, les erreurs ne seront plus à craindre. Mais les voitures du matériel lourd (90)

sont identiques à celles du calibre léger (80), et la même couleur, — le vert olive traditionnel de l'artillerie depuis Gribeauval, — recouvre leurs coffres. Faut-il qu'à ces causes de confusion on en joigne d'autres, provenant de la multiplicité des munitions destinées à la même bouche à feu pour ses différens usages?.. Est-ce à votre cuisinier ou à votre cocher que vous vous adressez?.. Est-ce une charge de cavalerie qu'il s'agit d'arrêter? — Venez chercher des boîtes à mitraille dans ce coin-ci. Pour disperser de l'infanterie, vous prendriez des shrapnels dans ce coin-là, et cette case enfin contient d'autres projectiles encore pour le cas où vous auriez à obtenir des effets de pénétration et de dislocation. Trop de diversité nuit. Et on a fort bien fait de ne plus garder qu'une seule sorte d'obus, et de s'acheminer ainsi à l'unité de munitions, qu'on aura réalisée enfin le jour où disparaîtra des coffres la « boîte à mitraille » qui ne sert que contre les charges de cavalerie... quand elle sert! Car, la plupart du temps, on n'en trouve pas l'emploi. L'artillerie allemande a rapporté dans ses arsenaux, au retour de la guerre de 1870, toutes les boîtes à mitraille qu'elle en avait emportées, sauf une... qui s'était cassée en route. Ces engins démodés prennent la place d'obus; c'est un poids mort que traînent les voitures. Même aux écoles à feu, on n'arrive pas à en faire usage, bien qu'on soit prévenu qu'il y aura à s'en servir dans le courant de la séance, bien que, en cette prévision, on prenne soin de les retirer des niches, où elles reposent en paix au fin fond des avant-trains, pour les placer à portée de la main. Jamais en campagne, si on est surpris par l'apparition d'escadrons débouchant à 1 kilomètre, jamais, dans les trois ou quatre minutes qu'il leur faudra pour venir fondre sur la batterie, on n'aura le temps d'aller même prendre dans leurs cachettes ces projectiles insolites. Les instrumens dont on ne se sert jamais n'en sont pas meilleurs pour cela. Le jour où on veut y avoir recours, on ne sait plus comment ils fonctionnent: on tâtonne, on hésite, et le moment favorable est passé, surtout si ce moment est très bref, comme l'est le tourbillon qui emporte la charge. On l'avait si bien compris, qu'on avait imaginé de placer les boîtes à mitraille sur l'affût même; Malheureusement, les secousses produites par le tir, la percussion du recul et de sa réaction les détérioraient, et on dut leur chercher un autre emplacement; c'est ainsi qu'elles sont reléguées, pendant le combat, à 40 ou 50 mètres de la pièce, et nul doute qu'on ne les y laisse, malgré toutes les recommandations de la prudence. Au surplus, pour éclabousser d'éclats le terrain qui est en avant du front, l'obus à mitraille est presque aussi efficace que la boîte à mitraille. Celle-ci est donc inutile, et, comme elle est une surcharge et une cause d'encombrement, comme elle tient la place d'un projectile plus utile,

il n'y a qu'à la supprimer. Allons ! un bon mouvement ! Oubliez le rôle glorieux de la mitraille, oubliez que les Drouot et les Sénar-mont l'ont employée victorieusement à balayer les champs de bataille de l'empire, renoncez à pratiquer cette pieuse reconnaissance qui maintient en service, parce qu'elles ont eu quelque part à nos succès d'autrefois, des troupes ou des coutumes qui n'ont plus leur raison d'être. On a su se passer des mousquetaires, et des carabini-ers, et des voltigeurs, et des grenadiers, et des guides. La lance que Montecuculli appelait la *reine des armes* a fini par disparaître ; la baïonnette aussi semble avoir fait son temps ; le boulet rond de Vau-ban et de Gribeauval, ce boulet dont le ricochet était si terrible, est fini, rayé de la liste de nos engins meurtriers. La balle sphérique est aussi démodée que la flèche des archers ; la cuirasse ne tar-dera pas à aller rejoindre dans les musées le bonnet à poil des grognards. Tout se renouvelle. Sachons rompre à propos avec des traditions surannées, et jetons nos boîtes à mitraille à la ferraille, pour y substituer des obus à mitraille, ce qui augmentera la force effective de nos batteries et réalisera l'unité de munitions qu'on recherche depuis si longtemps.

Il serait injuste de ne pas parler, à propos du nouveau projec-tile, des services rendus à l'artillerie par l'École de pyrotechnie de Bourges : c'est là qu'on a imaginé le principe de l'emboutissage de l'enveloppe, qui a permis de construire l'obus à mitraille ; c'est là surtout qu'on a poursuivi les études relatives aux fusées. Un projec-tile sans fusée, c'est une montre sans ressort, un corps sans âme : il ne lui sert à rien de transporter à plusieurs kilomètres de distance la charge de poudre qu'il contient, si cette charge ne détone pas ou si elle détone mal à propos. Son explosion ne doit être ni prématurée ni tardive. Le capitaine doit pouvoir la provo-quer aussi sûrement au point éloigné où elle se trouve que s'il pouvait l'enflammer à la main. Il ne suffit plus de saisir l'instant opportun de mettre le feu à la pièce, il faut mettre aussi le feu au shrapnel pour qu'il se subdivise à propos en une myriade de frag-mens et s'émiette, en quelque sorte, en une poussière meurtrière. Les nouveaux modèles de fusées adoptés en France produisent d'une façon parfaite ce résultat important ; malgré la complication et la complexité de leurs organes, malgré leur ténuité et leur fragilité apparentes, leur réglage est simple, leur fonctionnement régulier, leur solidité incroyable. On n'observe qu'un nombre insignifiant de ratés de fusées ; l'éclatement a lieu à la hauteur qu'on veut au-des-sus du sol, ou, — si on le préfère, — au bout d'un nombre mathé-matiquement déterminé de secondes et de dixièmes de secondes après que le coup est parti. De très récentes améliorations de détail permettent le débouchage immédiat de l'évent qui correspond à

cette durée précise, tandis que, jusqu'à présent, il fallait se livrer à certaines manipulations préalables, desserrer un écrou, faire jouer une pièce mobile et la fixer en resserrant l'écrou, avant de percer à l'endroit voulu le tube détonateur qui a remplacé la mèche des bombes primitives.

Tous ces perfectionnemens n'ont rien qui frappe l'imagination, rien qui donne à l'esprit un sentiment d'aise : ils sont faits surtout d'imperfections disparues. Ah ! parlez-nous de fusils à répétition, de petit calibre, de cartouches légères, de tir rapide : voilà qui est clair ou qui semble l'être. Mais quel intérêt peut bien présenter la peinture des caissons ou la disposition nouvelle qu'on a donnée aux dossiers et aux marchepieds des avant-trains ? Les gens du métier seuls peuvent trouver quelque profit à suivre ces progrès de détail ; ils ne s'en privent pas, d'ailleurs, et sont unanimes à reconnaître le parti brillant qu'on a pu tirer, à peu de frais, d'un outillage originairement médiocre. Habituellement, les retouches gâtent l'œuvre primitive ; fût-elle manquée, il vaut mieux la laisser intacte et respecter l'esprit qui a présidé à sa conception, jusqu'au jour où on la détruira radicalement pour faire du neuf. Aussi a-t-on pu craindre que tant de replâtrages successifs, au lieu de consolider un édifice lézardé, n'aient fait que boucher les fissures et masquer les vices de construction. A cet égard, on peut être rassuré : on n'a pas caché ces vices ; on les a bel et bien fait disparaître. L'adoption d'obus très allongés, dits obus *de quatre calibres* (longueur égale au quadruple du diamètre, c'est-à-dire du calibre), complétera un ensemble de mesures que tous les artilleurs, même les plus conservateurs et les plus épris de stabilité, considèrent comme excellentes.

L'emploi de la poudre sans fumée pour le chargement des gargousses ne saurait être mis au même rang que les humbles modifications auxquelles le grand public n'attribue qu'une importance médiocre et n'attache qu'une faible attention. Il s'agit là d'autre chose que d'une réforme matérielle : cette substitution d'un agent chimique sournois à un explosif tapageur entraîne plus qu'une diminution du recul. Et pourtant ce que les inventeurs de ce remarquable produit semblent avoir eu uniquement en vue, c'était l'atténuation des pressions intérieures produites dans l'âme par les gaz provenant de la déflagration ; l'atténuation, par conséquent, des chances d'éclatement ou de déculassement ; et aussi plus de sécurité pour le personnel, une moins rapide fatigue dans les mouvemens à bras exécutés par les servans, une moindre usure de la pièce et de son affût. Il s'est trouvé qu'une propriété accessoire de la nouvelle poudre tend à jouer le rôle principal. La suppression de la fumée marque une ère nouvelle pour la tactique. Elle va, semble-t-il, modifier considérablement la physionomie des combats. Dans

quel sens? C'est ce qu'il est malaisé de dire, et, là-dessus, la discussion est ouverte : il y a un inconnu terrible au fond de ce problème de psychologie militaire ; mais il est incontestable que l'invisibilité du tir modifie les conditions de la lutte, comme la mobilité des caractères a modifié celles de l'imprimerie, ou comme l'idée des condensateurs a transformé la machine à vapeur.

La métamorphose s'opérera, bien entendu, au profit de celui qui l'a provoquée ; il serait malheureux que l'invention d'un Français, et d'un bon Français, M. l'ingénieur Vieille, du service national des poudres et salpêtres, se tournât contre la France ou pût être tournée contre elle. L'Allemagne se venge de notre supériorité par des considérations sentimentales. Ses journaux officieux insinuent qu'avec la poudre sans fumée, c'en est fini de la guerre chevaleresque et courtoise d'autrefois. On ne se battra plus, on s'assassinera. Des coups de feu qu'on ne voit pas et qu'on n'entend guère, peut-on imaginer rien de plus traître? De la loyauté du duel on va passer aux perfidies du guet-apens!.. Ce dépit est amusant. Il est, d'ailleurs, fort légitime, émanant de gens qui connaissent bien la guerre, qui connaissent admirablement le cœur du soldat, et qui ne peuvent s'empêcher de reconnaître l'émoi que provoquera sur le champ de bataille l'arrivée de projectiles venant on ne sait d'où. Cette incertitude causera une indicible angoisse, car l'effet moral est ce qu'il y a de plus poignant à la guerre. On le sait bien dans le pays qui a mis si fort en honneur les mouvemens tournans, c'est-à-dire une opération stratégique dont la principale action réside dans l'effroi qu'elle cause et dans son inattendu, plus que dans les résultats matériels qu'elle est capable de produire la plupart du temps. Oui, nos canons lanceront silencieusement la mort ; oui, ils resteront invisibles. Mais avouez que si les vôtres font tant de bruit, et s'ils ont l'imprudence de montrer la place qu'ils occupent par la fumée dont ils se couvrent, ce n'est pas par chevalerie et par esprit de bravade fanfaronne : c'est tout simplement parce que vous n'avez pu faire autrement. Ils sont trop verts!... Lorsque vous avez voulu revêtir d'acier les balles de plomb de vos fusils, vous avez proclamé des intentions philanthropiques. Les blessures faites par ces projectiles, disiez-vous, sont plus nettes, moins cruelles. Du jour où nous avons adopté cette disposition, dont vous n'avez pas voulu, ce n'est plus des considérations humanitaires que vous avez invoquées. Vous avez simplement dit qu'avec la formidable vitesse initiale des balles actuelles, le plomb se serait déchiré, et qu'il fallait rendre sa surface moins molle en l'enveloppant d'un métal plus ferme. Ainsi le point de vue change avec les circonstances. Aussi bien avez-vous raison de consoler vos lecteurs, en

leur disant que, s'ils ont la mauvaise position, au moins leur reste-t-il le beau rôle. Peut-être ferions-nous exactement de même, si le bénéfice de la poudre sans fumée, au lieu de nous être acquis, appartenait à une autre nation.

II.

Donc, l'instrument, nous l'avons. Reste à en tirer parti. C'est affaire de manœuvre et d'organisation. Il importe d'attribuer aux batteries dans les colonnes une place qui leur permette d'entrer rapidement en ligne : il n'importe pas moins d'assurer une prompte et certaine transmission des ordres. L'occupation de la position doit s'opérer simplement, sans que personne hésite tant soit peu, c'est-à-dire à l'aide d'un mécanisme de mouvemens bien réglé. Il faut enfin que le feu soit efficace, que les obus arrivent au point voulu, ou, puisqu'on ne peut se dispenser de tâtonner un peu, que chaque coup rapproche du but et serve à améliorer les résultats du coup suivant.

Ces tâtonnemens sont inévitables. Assurément on dispose d'appareils de hausse qu'on règle d'après la distance à laquelle on veut que le projectile arrive ; mais on ne peut obtenir ainsi qu'une certaine approximation. D'abord, on ne sait jamais au juste à combien d'hectomètres on se trouve du but à atteindre, et ensuite, le sût-on exactement, la hausse correspondant à cette distance ne conviendrait qu'après plusieurs corrections. Suivant que le vent souffle plus ou moins fort, et d'avant ou d'arrière, suivant que la pièce est au-dessus de la pièce ou en contre-bas, suivant que le sol penche à gauche ou se déverse à droite, suivant que l'air traversé par l'obus est plus ou moins dense, selon que la pesanteur a plus ou moins d'action sur lui, c'est-à-dire que l'altitude de la batterie est plus ou moins considérable, il en résultera une altération de la trajectoire normale qui mettra dans la nécessité de modifier la hausse normale. Il y a plus : deux coups consécutifs, tirés dans les mêmes conditions apparentes, avec la même hausse, c'est-à-dire sous la même inclinaison, pointés exactement de la même façon, n'arriveront pas nécessairement au même point ; des causes invisibles, mais non impondérables, ont pour effet d'influencer le tir. Les deux obus qu'on a lancés n'ont pas été pesés, à 1 milligramme près, au moment de leur fabrication. Depuis cette époque, on les a peints et repeints. La couche de peinture n'est pas aussi épaisse sur l'un que sur l'autre ; elle a pu s'écailler, tomber par endroits. Peut-être sur les parties dénudées s'est-il formé des taches de rouille et les cahots du transport ont-ils détaché quelques parcelles de métal oxydé. La poudre de la gargousse peut, elle aussi, avoir un poids moindre dans l'un

des deux cas : si elle a subi des détériorations, si les grains se sont brisés, si l'humidité les a pénétrés, sa force de propulsion a baissé. Bref, un grand nombre de petites causes peuvent s'être réunies pour produire des effets notables ; quel que soit le soin qu'on y apporte, quel que puisse être le calme de l'atmosphère, en dépit de la perfection du pointage et de l'identité des circonstances extérieures, ce sera miracle si le second obus passe exactement dans les trous découpés par le premier sur une succession de cibles. A la guerre, plus encore qu'au polygone, il faut s'attendre à ce que les écarts observés soient considérables.

Il en résulte que, d'une part, la connaissance parfaitement précise de la distance ne suffit pas à donner la hausse convenable, et que, d'autre part, cette hausse étant trouvée, il ne faut pas s'attendre à ce que, à tout coup, les obus viennent éclater exactement au même point.

Il est infiniment moins aisé qu'on ne le suppose d'apprécier la distance où on se trouve d'un point éloigné. Même la carte ne donne que d'insuffisantes indications. L'œil, fût-il aidé d'une lorgnette, est le jouet de décevantes illusions. Le prince de Hohenlohe, dont les écrits sont une source intarissable d'observations précises et précieuses, cite surabondamment des exemples d'erreurs commises de la sorte.

Quelque grande que soit l'expérience qu'on aura acquise à évaluer les distances, le plus ou moins de jour qu'il fait et la température même contribuent à vous induire en erreur. En général, lorsque l'encre n'est pas sur vous, on est porté à le croire bien plus près qu'il ne l'est en réalité.

« Il m'est arrivé, à moi tout le premier, et je crois devoir l'avouer, de m'y laisser prendre. J'en conviens d'autant plus facilement que je ne crois pas être le seul auquel la chose soit arrivée.

« C'était à Sadowa. Après avoir passé la Trojinka, je menais mes batteries à leur première position. Je prends les devans, accompagné du chef d'escadron et des commandans de batterie. Arrivés sur le plateau où je devais m'établir, nous sommes tous unanimes à dire que 2,500 pas nous séparent de l'artillerie autrichienne (elle était sur la hauteur d'Hörnowes, et de ce point, devenu historique, elle avait ouvert son feu). Nous convenons donc le nôtre avec la hausse de 2,500 pas. Le premier obus tiré nous montra que notre évaluation était infiniment trop faible. Au quatrième coup, pour lequel on avait pris la hausse de 4,000 pas, c'est à peine si on atteignit l'ennemi !..

« On commet également des erreurs en sens contraire. Pendant une reconnaissance dans le voisinage de Nübel, dans la matinée du 10 janvier 1864, il se fut un petit engagement au cours duquel nous fus-

tâmes pendant assez longtemps postés près d'une maison. Nous formions un groupe de 10 à 12 cavaliers. Au-dessus de nos têtes, des balles venaient s'aplatir contre le mur ; elles provenaient d'une patrouille de 3 hommes, flanquant une colonne en marche, et elles partaient d'un bouquet d'arbres. Nous fûmes tous surpris de la grande portée du fusil danois, car, après nous être longuement consultés, nous étions tombés d'accord qu'il y avait 800 pas de la maison au bouquet d'arbres. Quand l'ennemi eut été délogé de son couvert, nous fîmes mesurer la distance : elle se trouva être de 250 pas ! L'ennemi, de son côté, avait dû se tromper dans le même sens que nous, puisqu'il avait constamment tiré trop haut...

A la guerre, le terrain joue des tours vraiment comiques aux commandans de batterie. Qu'il se trouve, sans que de la batterie on la voie, une légère dépression de terrain en avant du but, si l'obus y éclate, sa fumée s'élève en se dissipant, laissant transparaître le but avec une netteté si grande qu'on s'imagine qu'il est en avant de la fumée et que, par conséquent, le tir est trop long... J'ai assisté à une école à feu, où un des professeurs les plus expérimentés de l'école de tir avait ainsi réglé sa hausse de 500 pas trop court, et il continuait, croyant être juste au but. Dans une bataille, j'étais posté à côté d'une ligne d'artillerie considérable. Pendant des heures, elle tira trop court. C'est seulement à la fin que je m'en aperçus et que je l'en avertis.

Un autre artilleur distingué de cette époque, le général de Dresky, avoue avoir commis des erreurs d'observation aussi considérables, bien qu'il s'aidât d'une longue-vue. A la bataille du 18 août 1870, il ouvrit le feu sur quatre de nos batteries, établies en avant de Montigny-la-Grange, et qui lui semblaient placées derrière des embrasures ouvertes dans le mur d'un jardin : « On ne voyait que l'éclair des décharges : nul doute que celles-ci ne sortissent des meurtrières ; aussi fut-ce elles que nous visâmes. Deux jours après, visitant ce point, nous dûmes constater que les batteries étaient en avant de la muraille et non derrière ; on le reconnaissait à la présence de cadavres d'artilleurs et de chevaux, à l'amoncellement des débris. Et en même temps nous vîmes qu'il n'y avait pas la moindre ouverture dans le mur ; c'étaient simplement des branches dépassant le faite que nous avions prises pour des embrasures. Et nous n'en étions pourtant qu'à 2 kilomètres 500 ! »

Si on est menacé de pareilles illusions d'optique, quelles ne doivent pas être les difficultés du réglage du tir ! Et à la fois on est tenté de rechercher un moyen de mesurer la distance où on se trouve du but et induit à penser que cette recherche est imprati-

cable. Voit-on la position du point de chute par rapport au but, alors il est aisé de régler son tir par l'observation des coups. Si on distingue mal, on est perdu, à moins de posséder quelque instrument télémétrique qui renseigne exactement sur la distance. Mais comment s'en servir, puisqu'on aperçoit si confusément l'objet à atteindre? Tous les appareils de ce genre sont excellens lorsqu'on veut se rendre compte de l'éloignement d'un moulin, d'un clocher, d'un arbre se découpant sur l'horizon, d'une arête de maison se détachant en blanc sur le fond sombre d'une forêt ou d'un pré. Il n'en va plus de même lorsqu'il s'agit de regarder un ennemi qui met tout en œuvre pour se dissimuler. Comment, à 2 kilomètres 500, on croit que des canons, avec tout le personnel qui s'agite autour, avec le va-et-vient des servans autour des pièces, avec le grouillement des chevaux, on croit que ces canons sont derrière un mur, alors qu'ils sont devant, et bien qu'on emploie une longue-vue? Peut-on imaginer erreur plus grossière! Et ce fait ne tend-il pas à prouver que les appareils perfectionnés eux-mêmes ne procurent guère de sécurité? Ah! si nous sommes sûrs des résultats qu'ils donnent, si, par exemple, ayant mesuré à l'aide d'une stadia ou d'un télémètre à combien nous sommes du but, et si le chiffre trouvé (3 kilomètres, je suppose) est assurément exact à 100 mètres près en plus ou en moins, nous serons certains, en échelonnant nos hausses depuis 2,900 mètres jusqu'à 3,100, de battre le terrain occupé par l'ennemi. Il nous suffirait même de tirer à 2,900 : la gerbe des éclats se dispersant sur une profondeur de 200 mètres rendrait la position inhabitable. On ne peut malheureusement compter sur une aussi grande précision ; force est alors de demander au tir le moyen de régler le tir, et de se servir du canon lui-même comme d'un télémètre. Le coup a-t-il porté trop près, on relève la bouche de la pièce, ce qui a pour effet d'augmenter la portée. Est-on cette fois trop loin, on tire avec une inclinaison intermédiaire. Bref, par une série de tâtonnemens successifs, on encadre le but comme dans un étau dont les mâchoires se rapprochent : pour employer l'expression technique, on « resserre la fourchette. » Les instrumens d'optique, après avoir joui (c'était vers 1875) d'une vogue inconcevable, sont tombés aujourd'hui dans un discrédit immérité. Pourtant un retour d'opinion se dessine, bien discrètement, il est vrai, en leur faveur. Après avoir recommandé aux commandans de batterie « de ne pas se laisser absorber par leur longue-vue, » le règlement leur conseille maintenant de se procurer aussi exactement que possible, par n'importe quels moyens, des données sur la distance de l'ennemi, et de ne plus attendre ce renseignement uniquement de l'observation des points de chute. Comme s'il était facile de les observer! Demandons plutôt au prince de Hohenlohe

ce qu'il en pense. En apparence, dit-il, « rien n'est plus aisé. Le capitaine n'a qu'à se tenir, la lunette à l'œil, à l'abri du vent, sur l'aile de la batterie. Admettons qu'il soit placé du côté gauche. Tout coup qui lui paraîtra éclater à la droite du but sera court; s'il voit la fumée de l'explosion à gauche, elle proviendra d'un coup long. (Ceci, bien entendu, si le coup est bien dans la direction du but.) Rien de plus simple, rien de plus facile. Mais, même en temps de paix, on commet des erreurs de pointage, et si on s'est trompé, si on a visé sur la troisième pièce de la batterie ennemie, tandis que l'objectif désigné est la quatrième, les conclusions auxquelles arrivera le capitaine seront forcément fausses. »

A la guerre, l'observateur devra lutter avec d'autres obstacles encore : la fumée qui sort des canons ennemis peut lui masquer celle que produit l'éclatement de ses obus, à lui. Que plusieurs batteries exécutent simultanément un tir convergent sur un même point de la ligne adverse, aucune d'entre elles ne saura au juste si tel coup qu'elle observe provient de son propre tir ou du tir de la batterie voisine, et l'attribution qu'elle en pourra faire sera bien des fois erronée. On se croira sûr de son fait, alors qu'en réalité on frappe à côté, et on consommera en pure perte sa poudre et ses obus, jusqu'au moment où on s'apercevra de sa faute. Il faudra alors recommencer le réglage.

Mais, pendant ce temps, l'ennemi, lui, a trouvé la bonne hausse; son feu est devenu intense. Aussi, lorsque vous voudrez observer un coup, la fumée d'un obus ennemi, passant près de votre jumelle, voilera votre vue; peut-être même ternira-t-elle vos verres. Vite, vous le nettoyez avec votre gant et vous commandez feu pour la pièce suivante. A ce moment, un projectile siffle aux oreilles de votre cheval, qui fait un écart, et vous ne songez plus à voir comment votre obus tombe, préoccupé que vous êtes de ne pas tomber vous-même. Ah! voilà un shrapnel ennemi qui vient éclater au beau milieu d'un attelage; celui-ci s'emporte et se jette sur vous juste au moment où vous vous remettiez à observer. Les obus pleuvent autour de vous de plus en plus dru; vos hommes commencent à s'agiter, ils s'appliquent avec moins de soin à prendre la hausse, ils ne se donnent plus la peine de pointer tout à fait correctement; aussi les indications fournies par l'observation des points de chute n'ont-elles plus aucune valeur.

Ne croyez pas que ce soient là simples hypothèses et contes en l'air. Après avoir présenté le récit qui précède des incidents qui peuvent troubler le réglage du tir, le prince de Hohenlohe ajoute : « Ce que je vous raconte là, ce sont des choses qui me sont arrivées à moi personnellement. Cela se passait à Sedan. Je venais de placer les deux premières batteries de l'artillerie de corps. Je les

avais établies en arrière d'une haie ; j'espérais que cette haie, ainsi que des arbres qui étaient devant, cacheraient notre position à l'ennemi. Mais nos premiers obus éclatèrent dans les branches, presque à la bouche des pièces. Il fallut donc commencer par abattre les arbres qui nous gênaient ; ce fut l'affaire de plus d'un quart d'heure. A ce moment se produisirent les incidens que je viens de relater, et, avec cela, l'ennemi nous inquiétait considérablement. Je n'avais d'autre parti à prendre que de faire cesser le feu sur toute la ligne, de contrôler moi-même le pointage de toutes les pièces et de faire tirer les batteries par salves, afin que l'explosion simultanée de six projectiles permit de mieux voir et de mieux juger. Cette façon primitive de mesurer les distances a été proposée par le colonel de Scherbening, qui venait, à la minute même, d'être tué. Elle nous donna de bons résultats. Nous commençâmes à avoir bien des coups heureux ; l'ennemi cessa de pointer avec calme, ses feux perdirent de leur efficacité ; bientôt nous eûmes le dessus. Mais plus d'une heure s'était écoulée en tâtonnemens infructueux. Or, la distance se montait, si je ne m'abuse, à 3.200 pas, ce qui ferait 2,400 mètres. Nous étions donc à la distance que l'on considère comme la plus propice au duel de l'artillerie, et on prétend aujourd'hui qu'au bout d'un quart d'heure ce duel amènera un résultat décisif ! »

Ne croyons donc pas à une action foudroyante de l'artillerie. Son entrée en scène a un effet immédiat : le premier grondement de ses détonations intimide l'adversaire et raffermi le courage de vos propres troupes. Mais la stupeur ou la joie qu'elles causent sont de courte durée, surtout si les armées en présence ne sont pas composées exclusivement de novices. Il faut que la besogne accomplie réponde au tapage qui se fait, que le mal soit en proportion du bruit. Le canon, si à l'user ou reconnaît l'inefficacité de son tir, deviendra un épouvantail inoffensif, comme ces mannequins plantés dans les champs et sur lesquels, d'abord effarouchés, puis peu à peu rassurés, viennent se poser les oiseaux qu'ils sont destinés à écarter loin des semences. L'efficacité du tir dépend de la construction des obus d'abord, ainsi que du fonctionnement de la fusée et des autres données matérielles dont nous avons parlé, mais ensuite des méthodes de réglage. Elles doivent être simples, formulées en termes clairs que l'esprit comprenne et que la mémoire conserve facilement. Leur application doit être possible sans qu'on ait à hésiter. Elles doivent enfin mener avec sécurité et rapidement au résultat voulu, c'est-à-dire à la détermination de la hausse qui convient à la distance du but.

Les procédés réglementaires en France sont unanimement jugés excellens. Ils sont dus à une commission technique, siégeant à

Poitiers, et qui dirige le *Cours pratique* où les chefs d'escadron et les capitaines de l'arme vont tour à tour apprendre les règles du tir. Cette année encore, aux écoles à feu, elle a fait expérimenter de nouveaux procédés plus perfectionnés que les précédens. Ses propositions ont eu pour la plupart un grand succès; néanmoins, on a constaté qu'elle commence à suivre une pente dangereuse. Quand on est arrivé à la perfection, il est rare qu'on ne cherche pas à la dépasser. On tombe dans le byzantinisme; on coupe les cheveux en quatre; on va au compliqué, au tarabiscoté. Quelques-unes des nouveautés qui viennent d'être mises à l'essai ont été critiquées: on les a trouvées trop ingénieuses pour les besoins de la pratique. En dépit de ces protestations ou plutôt de ces avertissemens (car, à vrai dire, on se proposait surtout d'enrayer une tendance qu'on avait cru démêler, à tort ou à raison), le *Manuel provisoire de tir*, adopté le 16 avril 1858, consacre un incontestable progrès.

Il y reste malheureusement une lacune. Les principes donnés pour le réglage du tir de groupe sont insuffisans... Mais qu'est-ce que le groupe? Autrefois, la batterie de six pièces était l'unité tactique, par excellence, de l'artillerie; aujourd'hui, c'est la réunion de trois batteries, formant ce qu'on appelle un *groupe*. Ces dix-huit canons, faisant converger sur l'objectif un tir nourri et bien réglé, l'écraseront rapidement, l'anéantiront d'une façon définitive. En les plaçant sous un même commandement, en les faisant suivre par une colonne de munitions, on assure la convergence de leurs efforts et la continuité de leur action. Leur union fait leur force; le groupe a plus de puissance meurtrière que trois batteries isolées s'attaquant, sans entente, sans concert, sans unité de vues, à un objectif commun. Et pourtant, il faut le reconnaître, mises en ligne sur le même terrain, elles se gênent tellement pour le réglage, qu'une seule peut y prendre part; les deux autres, pendant ce temps, n'ont qu'à se croiser les bras ou à faire autre chose. La fumée qui se répand sur le front les empêche de prendre une part quelconque aux tirs d'essai. Groupées, elles trouvent moins vite la bonne hausse que si elles étaient séparées; en revanche, une fois cette hausse trouvée, elles l'utilisent bien plus avantageusement. Aucune règle pratique n'a permis de remédier à cette défectuosité reconnue du tir de groupe; mais il est possible d'affirmer qu'elle va disparaître avec l'emploi de la nouvelle poudre, puisqu'on n'a plus à craindre, maintenant, la production de fumée, qui était l'obstacle jusqu'à présent inéluctable. Notre nation en recueillera tout le bénéfice.

Certains officiers réclament encore d'autres réformes: l'adoption d'une hausse à crémaillère, par exemple, un meilleur enseigne-

ment du pointage, un emploi plus général du niveau (on se félicite d'apprendre qu'un meilleur modèle de cet instrument est en construction), de plus fréquens exercices sur but mobile aux écoles à feu. Cette année, justement, on a essayé, dans les polygones d'Orléans et de Bourges, un système imaginé par le capitaine Tariel pour réaliser la mobilité des buts, ou plutôt pour en donner l'illusion. La *Revue d'artillerie* vient de patronner cet ingénieux dispositif et de lui donner en quelque sorte une consécration officielle. Tous les vrais artilleurs se réjouiront d'avoir, par ce moyen, l'occasion d'exécuter à peu de frais du vrai tir de guerre. Rien ne ressemble moins à une ligne de panneaux plantés sur le sol et maintenus par des arcs-boutans, rien n'y ressemble moins que les lignes flottantes des tirailleurs. Les batteries elles-mêmes sur lesquelles on pointe ne restent pas toujours immuablement à la même place. Les pièces reculent un peu à chaque coup, et, par paresse ou par tactique, il se peut qu'on ne les ramène pas à leur position primitive. Il en résulte qu'un capitaine, habitué à tirer sur des planches dans les polygones, sera tout désorienté s'il a affaire à des buts qui se déplacent et présentent un aspect changeant. Le procédé Tariel familiarisera avec des éventualités de ce genre, au moins dans une certaine mesure.

Aux écoles à feu de cette année on a constaté, entre autres heureuses innovations, une moindre hâte de la part des batteries à ouvrir leur feu. Naguère, c'était une sorte de course au clocher. On avait tellement élevé la précipitation à la hauteur d'un dogme, que le principe en avait été formulé en ces termes, dans un article qui fit quelque sensation, il y a quatre ou cinq ans : « Il faut tirer, tirer en toute hâte, tirer le premier, *fût-ce en l'air, fût-ce à poudre!* » Suivant l'expression triviale, il ne faut pas confondre vitesse avec précipitation. Des protestations se sont fait entendre, soulevées par cette singulière théorie, et on est revenu à des principes plus sages. On ne va pas jusqu'à conseiller la lenteur, mais on recommande le calme. Dans le même ordre d'idées, on proscriit les évolutions au galop. Si on les admet sur le terrain de manœuvres, c'est pour la plus grande satisfaction des spectateurs, et aussi pour l'ehardissement des acteurs. C'est un spectacle superbe que celui d'une batterie roulant à fond de train, avec le grondement de tonnerre de ses pièces, avec le cliquetis de ses ferrures, avec l'étincellement de ses aciers et de ses cuivres, au milieu de la poussière qu'elle soulève. Puis, tout à coup, halte ! Le silence se fait, un silence de mort, précurseur des orages. Toutes les voitures se sont arrêtées ; les servans ont sauté à bas des coffres ; ils ont décroché l'affût de son avant-train, posé la crosse à terre, chargé et pointé le canon.

Le capitaine n'a plus qu'à commander : *Feu!* la tempête va se déchaîner.

Oui, tout cela est bel et bon sur un polygone; mais il n'en va pas tout à fait de même sur un champ de bataille. Un cavalier, après une charge, est en état d'asséner un vigoureux coup de sabre. Son excitation, loin de lui nuire, décuple ses forces, et le sentiment immédiat de la conservation guide son bras. Échauffé par une course rapide, l'artilleur, lui, perd son sang-froid. Le gardât-il, d'ailleurs, ses yeux sont remplis de poussière et papillotent; sa main est agitée d'un tremblement fébrile. Comment se livrera-t-il aux opérations délicates que comporte son service? Comment manœvrera-t-il l'œilleton et le curseur de la hausse? Pourra-t-il seulement lire les fines divisions de la tige graduée? Songera-t-il à serrer les écrous et les vis de pression? Ne risquera-t-il pas de se tromper dans le débouchage de la fusée, dans le réglage de l'évent? Le principal mérite du canon est son impassibilité. Disons, en passant, qu'elle est aussi l'inappréciable qualité des mitrailleuses; c'est elle qui fait, à certains égards, leur supériorité par rapport à l'infanterie. Lorsqu'on parle d'immobiliser des bataillons pour la défense extérieure des forts, qui, malgré leur nom de forts, sont devenus incapables de se défendre eux-mêmes depuis que la héliofite, la mélinite, la crésylite ou le *gun-cotton* des obus-torpilles ne respectent plus rien et défient les épaisseurs de maçonnerie et de terre qui jadis mettaient à l'abri de la bombe, nous ne comprenons pas qu'on ne s'adresse pas de préférence à ces excellents engins que fabriquent les Hotchkiss, les Nordenfeld, les Maxim : ils économisent des hommes; ils ne détournent pas de leur destination des fantassins, dont le rôle véritable est l'offensive, dont la place est sur les champs de bataille plutôt que sur les abords d'un ouvrage fortifié. Ces soldats sont-ils de bons tireurs? On n'en a déjà pas tant, hélas! à mettre en ligne. Les a-t-on choisis dans les moins bonnes troupes, on ne peut être sûr qu'ils épauleront d'une main ferme et qu'ils viseront juste. Une mitrailleuse solidement établie sur son affût, avec son inébranlable pointage, ferait bien mieux l'affaire, elle surtout qui ne subit aucun recul.

Le canon, bien qu'à chaque coup il soit dérangé de sa position, n'en présente pas moins une fixité, et, comme nous le disions, une stabilité qu'il serait extrêmement maladroit de ne pas mettre en œuvre. Trop de brusquerie ne convient pas au maniement des bouches à feu, qui sont devenues, ne l'oublions pas, de véritables instrumens de précision, et qui, à ce titre, exigent des ménagemens particuliers. Une balance de laboratoire, si on l'emploie sans aucune précaution, ne donnera pas plus d'exactitude dans les pe-

sées que la première romaine venue. Avec une mise en batterie faite au galop, c'est à peine si on gagnera une ou deux minutes, et on y perdra cette tranquillité d'esprit qui est nécessaire pour procéder aux opérations méthodiques du réglage.

Ce n'est pas quelques secondes aujourd'hui, mais presque des heures, qu'on demande aux batteries de gagner. Il est impossible de les faire toutes marcher en tête des colonnes, bien qu'on ait reconnu le danger de les reléguer à la queue, avec les bagages. Certaines d'entre elles sont placées à proximité de l'avant-garde; d'autres sont fort loin, à une ou deux lieues en arrière. Quand l'action s'engage, vite on vient les chercher. Elles ont à doubler les longues files de l'infanterie, à traverser des villages, à passer sur des ponts plus ou moins solidement réparés, à couper à travers champs, à monter ou à descendre de longues côtes. Le temps presse; les estafettes se succèdent. On entend au loin gronder le combat; on a hâte de rejoindre les camarades. Et cependant les chevaux n'ont qu'une puissance de traction limitée: mal nourris depuis le commencement de la campagne, passant les nuits à la belle étoile, ne dormant plus, restant des journées entières attelés et harnachés, ils ne peuvent fournir de longues traites à vive allure. Qu'on n'essaie pas de les forcer, ils tomberaient fourbus. Et, sans parler du temps qu'on perdrait à les sortir des traits et à dégager la voiture, il suffit que l'accident se produise dans un chemin creux, ou dans l'étranglement d'une route, ou sur une chaussée, pour que toute la colonne soit arrêtée pendant dix minutes ou un quart d'heure, sinon plus. *Festina lente*. On conçoit l'importance, dans ces conditions, d'une marche bien réglée, et, au préalable, d'un judicieux entraînement des chevaux.

Telles sont les préoccupations de nos artilleurs d'aujourd'hui, de ceux que les exploits des batteries volantes du premier empire n'empêchent pas de dormir, et qui, loin de rêver coursiers fougueux et charges impétueuses, ne pensent qu'à obtenir des attelages bien équilibrés et en condition, capables de fournir de longues trottés de plusieurs lieues. Les efforts que la jeune génération a exercés dans ce sens, s'ils n'ont pas leur récompense dans les évolutions du Champ de Mars ni même aux grandes manœuvres, reçoivent leur application dans les exercices du camp de Châlons. C'est là que, sous les ordres du général de La Jaille, président du comité de l'artillerie, on se livre depuis plusieurs années à des études de ce genre, et elles se continuent, en ce qui concerne les batteries à cheval, au cours des manœuvres de cavalerie que dirige le général de Galliffet. Personne, aujourd'hui, n'ignore le nom du commandant Durand, mis en lumière précisément parce qu'il a su montrer ces qualités essentielles de précision dans les mouvements,

de continuité dans les allures, et, si on peut dire, de rapidité dans la lenteur.

En même temps que nos officiers font leurs preuves, les chevaux montrent une résistance à la fatigue et une vigueur qu'on ne leur soupçonnait peut-être pas. On méconnaissait la valeur de nos bonnes races, ou plutôt certains errements fâcheux avaient jeté sur elles une défaveur qui, maintenant, à la suite des épreuves faites, tend à disparaître. Mais le mode de conduite des attelages reste défectueux ; on a de moins en moins l'occasion, en France, de s'exercer à l'art ou au métier de postillon, qui est justement celui des canonniers-conducteurs de l'artillerie. Les principes en étaient tellement oubliés ou ignorés, que le capitaine Littre a fait sensation en les formulant. Son remarquable travail les a remis en honneur ; presque tous les instructeurs s'inspirent des règles rationnelles qu'il a données, et nul doute qu'on arriverait à en tirer bon parti si les conditions de l'enseignement équestre dans les corps de troupe n'étaient pas si difficiles.

Et puis, on est retenu par une considération dont l'influence se fait sentir aussi dans l'infanterie d'une façon fâcheuse. On ne s'y met pas assez en peine d'apprendre la marche aux fantassins, parce qu'on trouve inutile de former un petit noyau d'excellens marcheurs destinés à être noyés dans une masse de réservistes qui, pour la plupart, seront incapables de fournir une longue étape sac au dos. Et il serait paradoxal de prétendre que l'exemple ou les conseils des expérimentés puissent être d'un bon effet sur les autres et les entraîner. Tout de même, à quoi bon quinze attelages en condition et bien conduits, si la mobilisation porte leur nombre à plus de soixante ? L'effectif de paix est le quart de l'effectif de guerre. Les conducteurs qui proviennent de la réserve ne paralyseront-ils pas, par leur maladresse, tout ce que ceux de l'armée active auront pu acquérir d'habileté et d'expérience professionnelles ? Et surtout peut-on compter sur les quarante-cinq attelages neufs qu'on formera au dernier moment ? L'expérience de mobilisation faite par le 16^e corps, en 1887, n'a pas été, paraît-il, très concluante à cet égard. Nous croirions plutôt qu'elle n'a pas été très rassurante, et nous sommes portés à penser que la réquisition des chevaux reste le point noir et se détache en sombre sur le tableau assez riant, quant au reste, de notre situation. Il n'est que trop facile de se faire une idée de ce qui se passera lorsqu'on sera obligé d'apparier et d'accoupler des animaux de provenances diverses, qui n'ont aucune habitude du genre de service qu'on leur impose, du mode particulier de traction auquel on les emploie, et même de la nature des véhicules qu'ils ont à traîner.

III.

Les appréhensions que nous ressentons, d'autres que nous les éprouvent pour leur propre compte. Les aveux des Allemands à ce sujet sont de nature à nous consoler et à nous tranquilliser. Ils reconnaissent avec tristesse les défauts de leur organisation et l'insuffisance, à beaucoup d'égards, de leur préparation à la guerre. Un récent ouvrage, sans grande portée, d'ailleurs, et qui vaut plus par les tendances qu'il reflète que par sa valeur intrinsèque, contient précisément l'expression de regrets et de vœux qui indiquent l'état d'imperfection de l'artillerie, dans des passages caractéristiques. Ces doléances n'apprennent rien aux gens du métier ; ce seront peut-être des révélations pour le reste du public : « Lors de la mobilisation, dit le lieutenant-colonel anonyme qui est l'auteur de cette brochure (*Die Artillerie der Zukunft*), lors de la mobilisation, nos régimens de cavalerie n'ont à augmenter leurs effectifs en chevaux que de 6.5 pour 100. Pour les batteries, au contraire, cette augmentation est de 226 pour 100 ! Nous ne demanderons pourtant pas qu'on mette les deux armes dans les mêmes conditions, au point de vue des chevaux : ce serait aller trop loin ; mais il n'y a pas, entre ce qu'on exige de l'une et de l'autre, la différence énorme qui existe entre les chiffres que nous venons d'indiquer. Enfin, on ne nous en voudra pas d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce point que l'artillerie française a 10,000 chevaux, et au-delà, de plus que la nôtre. »

Ce n'est pas sur ce seul point que la comparaison soit à notre avantage. L'effectif en hommes, sur pied de paix, est, lui aussi, tout à fait insuffisant dans les batteries, au point que les anciens soldats, c'est-à-dire ceux qui ont plus d'un an de service, sont tous sans exception employés, soit comme cuisiniers, soit comme plantons, soit comme scribes, comme tailleurs, comme selliers, comme bottiers. Il faut pourtant bien parfaire l'instruction des pointeurs, les confirmer tout au moins par de fréquentes répétitions dans ce qu'ils ont appris pendant leur première année. Pour arriver à ce résultat, il a fallu recourir à un singulier expédient : « On a pris le parti de choisir les brosseurs des officiers parmi les bons pointeurs, afin de pouvoir, au moins à certaines heures de la journée, les exercer au pointage, ce qui ne serait pas possible s'ils avaient d'autres emplois spéciaux. Si la branche la plus importante de l'instruction, — la préparation des pointeurs, — en est là, il est permis de supposer qu'on ne sera guère mieux en état de perfectionner l'instruction d'ensemble des servans de deuxième et de troisième année. Et, en effet, il faut d'ordinaire que les canon-

niers s'en tiennent à ce qu'ils ont appris au cours de la première; il est donc fort rare qu'ils acquièrent une bien grande habileté dans le service de la pièce. »

Mais, dira-t-on, cette insuffisance professionnelle est compensée par une plus forte discipline, ou par une meilleure organisation, ou par un meilleur choix des cadres. Pour ce qui est de la discipline, nous répondrons par cette citation :

Comme tous les musiciens, le trompette se plaît à se considérer comme un artiste plutôt que comme un soldat. La vie qu'il mène empêche l'esprit militaire de se développer en lui; il n'a qu'une préoccupation, qu'un désir : gagner de l'argent. Et on n'y saurait mettre obstacle, car, à la longue, il finirait par ne plus pouvoir vivre de sa solde; s'il ne pouvait pas gagner de l'argent en ville, il ne contracterait pas de rengagement. Un corps qui passerait pour empêcher ses trompettes de jouer en public ne trouverait pas à recruter sa fanfare.

L'influence pernicieuse que toute cette liberté exerce sur les « artistes » en question provient de ce qu'ils perdent l'habitude de jouer de jour, réunis en corps, et, par conséquent, militairement : c'est plus souvent par groupes isolés, de nuit, dans des salles de bal, qu'ils déploient leurs talents. Il arrive fréquemment que, dans ces occasions, ils fassent la quête, comme les musiciens ambulans, et qu'ils tendent la main pour avoir la pièce. Certes, ce n'est pas là ce qui pourra réveiller en eux l'esprit militaire, d'autant plus que ces fréquentations les amènent à prendre le goût de boire.

Vers quatre, cinq heures du matin, ils s'en retournent au quartier d'un pied mal assuré, harassés, la tête brouillée, les yeux noyés de sommeil, l'esprit plus ou moins troublé, pour quitter à contre-cœur leurs effets civils, revêtir l'uniforme et prendre leur service, encore plus à contre-cœur. Ce service, soit dit en passant, on ne pourra guère le rendre bien pénible et bien assujettissant pour des soldats si peu militaires.

Une telle existence ne peut que leur fausser le sentiment moral; quant à leur instruction militaire, elle est à peu près nulle. Et c'est à ces gens-là qu'on est presque forcé de confier le service de la transmission des ordres en campagne, fonctions délicates, puisque les ordres ne peuvent être exactement exécutés que s'ils sont transmis exactement ! C'est à eux que nous irions confier une mission dont dépend le sort même du corps !

Une arme où le « personnel de liaison » est ainsi recruté, peut-on prétendre qu'elle soit complètement préparée à la guerre ? Mais, au moins, rachète-t-elle ce qui lui manque de ce côté par la va-

leur de ses cadres? Eh bien! non. Nos officiers d'artillerie sortent de l'École polytechnique. Ils font à Fontainebleau de fortes études scientifiques. La pratique n'y est pas non plus négligée, comme elle l'a été à une époque où on se préoccupait plus de faire des savans que des manœuvriers. Une réaction salutaire s'est produite, et on arrive maintenant à un équilibre satisfaisant entre les connaissances théoriques et le savoir professionnel. S'il y a un regret à exprimer, c'est que les qualités acquises ainsi à l'École et développées dans le grade de lieutenant, risquent de disparaître ou de s'atténuer pendant les stages de longue durée que font les capitaines en second en dehors des corps de troupes. Ils en sont détachés, à l'âge critique, lorsque arrive la trentaine, pour aller exercer dans des arsenaux, dans des fonderies, voire dans des établissemens appartenant à l'industrie privée, des fonctions plutôt civiles que militaires: ils sont constructeurs, ingénieurs, fabricans, bureaucrates. S'appliquant à un métier qui est nouveau pour eux et qu'ils veulent faire de leur mieux, ils se laissent absorber par des études fort éloignées de leurs occupations normales. Pour peu qu'ils ne soient stimulés par personne et que l'âge ait chez eux émoussé la volonté, ils cessent de s'intéresser aux progrès de leur arme (aussi bien ne leur donne-t-on pas assez les moyens de se tenir au courant de ce qui s'y passe); ils ne résistent pas aux tentations que leur offre leur existence nouvelle; ils trouvent des prétextes pour négliger l'équitation; ils s'alourdissent, et, plus tard, quand ils rentrent dans les régimens, ils se sentent arriérés et, en quelque sorte, gênés par leur ignorance. Six ou sept ans d'absence, en un temps où une activité infatigable métamorphose rapidement les choses, où les institutions, les réglemens, les théories se succèdent sans trêve, c'est suffisant pour qu'on ne puisse se remettre au courant. On sait que le soldat qui s'arrête, pendant une marche, pour lacer sa guêtre ou allumer sa pipe, ne peut plus ensuite arriver à rejoindre la colonne, ou il lui faut beaucoup courir et se fatiguer pour la rattraper. Pour se remettre au pair, un capitaine qui reprend la vie régimentaire doit déployer beaucoup de force de caractère. Si beaucoup montrent une énergie suffisante et mènent à bien cette dure entreprise, il y en a encore trop qui faiblissent et renoncent, comme devant un obstacle trop haut pour ce qui leur reste de vigueur.

A Dieu ne plaise, pourtant, qu'on supprime d'une façon radicale les emplois en quelque sorte extérieurs à l'armée auxquels sont appelés nos officiers d'artillerie. Il est sain de changer d'air; il est bon de sortir un peu de son milieu, de ne pas toujours rester dans les coulisses. Vues de la salle, les choses paraissent sous un autre aspect que vues de la scène. Les militaires qui restent constam-

ment confinés dans leur caserne ont un horizon par trop étroit et monotone. S'occuper d'une industrie qui se rattache à la profession des armes, apprendre comment se fabriquent la poudre, les balles, les cartouches, les fusils, les canons et même le matériel roulant, loin d'être nuisible, c'est un passe-temps instructif, intéressant, profitable; l'esprit conserve sa souplesse à comprendre des questions nouvelles; on acquiert des connaissances variées; on cesse de tourner dans le même petit cercle étroit de la spécialité qu'on a embrassée. Mais il ne faut pourtant pas qu'on la perde de vue, cette spécialité. Après une digression sur des terrains étrangers, on doit y revenir avec plus d'ardeur et de goût encore que par le passé. Il faut donc rentrer dans le service des troupes avant d'en avoir désappris le maniement: aussi ne devrait-on pas détacher les officiers, pendant plus de deux ou trois ans, dans des postes où forcément ils oublient ce qu'ils ont à savoir.

En Allemagne, on ne connaît pas ces longues absences qui sont imposées à nos capitaines en second. On ne fait pas jouer à des combattans le rôle d'ingénieurs: à chacun son métier. Mais il faut bien reconnaître que les officiers de l'artillerie allemande n'ont pas la science, les qualités et les aptitudes techniques des nôtres, et qu'ils ont une moindre ouverture d'esprit; de la nature même de leur recrutement résulte leur infériorité. N'oublions pas que, en vertu de traditions plus que séculaires, l'arme qui, en France, est notre préférée, a été la délaissée et, comme on l'a dit, la Cendrillon de la nation prussienne. Lorsque, en 1776, le comte de Saint-Germain appela les roturiers à entrer dans le « corps royal, » les sentimens démocratiques qui animaient la France en éprouvèrent une satisfaction véritable. Le mérite pouvait donc se faire jour. On rechercha un titre qui n'était pas dû au seul hasard de la naissance, mais à la valeur personnelle du titulaire. Si l'admission des enfans de la bourgeoisie dans les cadres de l'artillerie a été tolérée par le grand Frédéric, c'est dans un tout autre ordre d'idées. Il avait besoin de beaucoup d'officiers, la noblesse ne lui en fournissait pas assez; il lui en fallait, à toute force, puiser ailleurs, au risque de s'encanailler: ce fut l'artillerie qu'il sacrifia. « Il a réglé, écrivait le marquis de Toulangeon en 1786, que, dans les hussards et le corps d'artillerie seuls, on pouvait de l'état de soldat parvenir aux grades d'officier, ce qui n'est pas dans tout le reste de l'armée, où le grade de bas-officiers est le *nec plus ultra* du soldat. Les régimens sont donc remplis de jeunes gens de famille qui ne seraient ailleurs ni officiers ni soldats, et l'on ne se rend pas difficile sur la taille ni la tournure. Dès qu'ils annoncent du talent, on les place dans le corps des bombardiers, et c'est de là que sortent presque tous les officiers d'artillerie. » Cette origine explique le discrédit

de l'arme, discrédit qui persiste encore aujourd'hui, bien qu'atténué. Assurément, et malgré de brillantes exceptions, le corps d'officiers de l'artillerie allemande, considéré dans sa masse, n'atteint pas la moyenne des nôtres.

En revanche, on reproche à nos polytechniciens la tournure géométrique de leur esprit. On prétend, par exemple, que leur conception du combat moderne, telle qu'elle résulte de l'*Instruction* du 1^{er} mai 1887, dénote plus l'habitude du tire-ligne que la pratique de la guerre. C'est une épure qu'on nous présente là, a-t-on dit, et rien de réel. Les phases successives de l'engagement ne se dérouleront pas, comme les actes d'une tragédie, en périodes distinctes et nettement marquées, elles s'enchevêtreron les unes dans les autres. Le terrain, d'autre part, ne se prêtera pas toujours à l'établissement des batteries et de l'infanterie suivant un dispositif rigide. Soit ; mais lorsqu'on énonce des règles, il faut bien partir d'une hypothèse. Le débat est ouvert entre les partisans des formules et les sceptiques qui, croyant impossible d'enfermer dans des recettes rigides ce qu'il doit y avoir d'ondoyant dans l'art de la guerre, ne veulent pas brider l'inspiration et soumettre le génie à la sujétion des « théories. » Le général Lewal a pris très énergiquement la défense des réglemens. Non, ils ne sont pas un obstacle à l'accomplissement de tentatives hardies ; tout au plus gênent-ils les esprits primesautiers. Mais quel secours précieux ne donnent-ils pas aux autres ! C'est une force pour les indécis, un lest pour ceux qui sont trop légers. Il suffit qu'on les prenne pour ce qu'ils sont, pour des schémas applicables à une situation idéale.

L'*Instruction* précitée sur l'emploi de l'artillerie dans le combat trace peut-être un idéal irréalisable, mais ses tendances sont incontestablement justes. Elle fixe la tactique de l'arme, comme les fameux « Fascicules » ont fixé celle de l'infanterie ; comme eux, elle l'a orientée du côté de l'offensive, qui, seule, dit-elle, « permet d'obtenir des résultats décisifs, » tandis que « la défensive dénote toujours une infériorité matérielle ou morale chez celui qui s'y résout. » Elle donne sur les devoirs respectifs des différens grades des idées précises, et consacre, au point de vue du ravitaillement en munitions, — question capitale, — des principes qui semblent fort judicieux. Complétée par diverses *Notes* relatives aux manœuvres des batteries attelées, elle prouve tout au moins la grande activité, soit du comité de l'artillerie, soit de la section technique chargée d'élaborer ces documens. On pourra contester la justesse de tel ou tel point ; on trouvera à reprendre ici ou là. L'important est qu'on ait maintenant une base d'études. Un corps de doctrine, donnât-il prise à la critique, vaut mieux que rien du tout. La nature a hor-

reur du vide ; le néant est tout ce qu'il y a au monde de plus contraire au désir de précision des gens qui ont à agir. Le scepticisme ne convient pas à des militaires.

Mais les instructions relatives à la tactique de l'artillerie ne sont pas ce que les armées étrangères peuvent nous envier le plus. Nous avons résolu d'une façon satisfaisante la question de la constitution des groupes d'artillerie. Dans l'*Artillerie de l'avenir* aussi bien que dans les *Lettres sur l'artillerie*, reviennent fréquemment les mêmes doléances : c'est de 3 batteries, et non de 4 ; que doit être composé le groupe ; ce n'est pas 4 batteries qu'il faut donner à la division d'infanterie, mais 6. Ni le prince de Hohenlohe, ni l'auteur de *Die Artillerie der Zukunft*, n'ont été écoutés en leur pays. Mieux inspirés, nous avons suivi leurs conseils. Chacune de nos divisions d'infanterie est accompagnée de 36 bouches à feu et d'une colonne de munitions, tant pour les canons que pour les armes portatives. Un colonel est à la tête de cette force imposante ; il est secondé par deux chefs d'escadron dont chacun commande trois batteries, soit un ensemble de 18 pièces. La division est donc puissamment outillée ; c'est aujourd'hui une unité tactique respectable. On aurait pu lui donner plus de canons encore, en supprimant les « batteries de corps, » qui, ne relevant que du général en chef du corps d'armée, permettent à celui-ci d'intervenir dans la bataille, soit pour appuyer l'avant-garde, soit pour renforcer l'une ou l'autre de ses divisions, soit pour remplir un vide de la ligne, soit pour opérer une diversion ou un mouvement tournant. La multiplicité de ces rôles indique l'inconvénient que présenterait cette suppression de l'artillerie de corps ; elle est le balancier dont se sert le commandement supérieur pour équilibrer ses moyens d'action ou pour donner à l'un d'eux la prépondérance. Lorsque, pendant la guerre de 1870, le général en chef de la garde prussienne recevait un rapport qui le forçait à monter à cheval, il s'écriait invariablement : « Qu'on aille me chercher mes bottes et qu'on m'amène l'artillerie de corps ! » L'entrée en jeu de ces batteries annonçait que l'action allait être énergique ; aussi, dit le prince de Hohenlohe, dans les parties de whist que les longues soirées de l'investissement de Paris nous ont laissé le temps de faire, avons-nous pris l'habitude de dire d'un joueur qui « y allait » de son atout : « Il met en batterie l'artillerie de corps. » Ce sont là des plaisanteries, mais elles sont topiques et caractérisent la situation, ajoute le narrateur. Il continue ainsi :

Nous avons moins d'artillerie de campagne que les états voisins. Augmentons-la donc, si nous ne voulons pas qu'il nous en cuise. Deux batteries de plus à chaque corps d'armée nous mettront à même de créer

dans ce corps d'armée, pour chacune des deux divisions d'infanterie, un régiment d'artillerie formé de deux groupes (chacun à 3 batteries). L'artillerie de corps constituerait un autre régiment composé de trois groupes et comprenant, par conséquent, 9 batteries en tout. Cette organisation, qui répondrait à la destination de notre arme, n'entraînerait plus aucune dislocation de régimens au moment de la mobilisation.

Eh bien ! cette organisation, nous l'avons, en fait. On la compléterait heureusement, si on se conformait aux conseils qu'on vient de lire et si, dès le temps de paix, on scindait en deux régimens de 6 batteries l'unique régiment divisionnaire à 12 batteries qui existe dans chacun de nos corps d'armée. On est retenu malheureusement par des considérations étrangères au bien du service ; on recule devant la création de nouveaux états-majors ; on craint de susciter des jalousies en portant de 40 à 60 le nombre des colonels. Néanmoins, tout est si bien préparé et les dispositions prises sont si simples qu'on n'a guère à craindre de mécomptes au moment de la mobilisation. Le régiment divisionnaire se « séparera » en deux ; il ne se disloquera pas.

IV.

Si nous voulions être complet, nous aurions à examiner la préparation des troupes à la guerre, nous aurions, en particulier, à parler de l'instruction technique des officiers et de la troupe. Nous ne le ferons pas ; les procédés d'enseignement de l'homme de recrue dans l'artillerie viennent d'être considérablement modifiés. On a d'ailleurs modifié les modifications apportées dans cette partie du service, et, depuis moins de deux ans, il n'y a pas eu moins de quatre réglemens qui ont imposé des systèmes différens et contradictoires. Au milieu de cette instabilité, il est malaisé de se reconnaître ; il faut attendre que la période des tâtonnemens ait pris fin. L'expérience prononcera. Mais on peut regretter qu'elle se fasse dans de mauvaises conditions, qu'elle soit troublée par des mouvemens oscillatoires de réaction et de progrès, par des incertitudes et des compromis.

Il nous suffit d'avoir indiqué tout ce qui a été fait dans des sens très divers pour l'artillerie, depuis l'amélioration considérable de son matériel jusqu'au perfectionnement de sa tactique, depuis l'adoption pour ses voitures du frein en corde en usage dans les omnibus de Paris jusqu'à la création d'un cours de tir, depuis le dressage de ses chevaux jusqu'au renforcement (insuffisant, hélas !)

de ses effectifs. Mais il importe d'ajouter qu'elle ne se croit pas arrivée au bout de sa tâche ; elle continue à travailler et à se préparer pour l'avenir. Elle n'ignore pas que son matériel est fait de pièces (naturellement) et de morceaux, qu'il manque d'unité ; aussi encourage-t-elle les inventeurs, comme le commandant Locard, qui amassent dans le silence des études destinées à paraître au moment propice. La question d'opportunité, dans ces sortes d'affaires, a sa grande importance. Telle réforme heureuse aujourd'hui ne vaudra plus rien demain. Les nations voisines nous copieront et, se réglant sur nous, c'est par nos bons côtés qu'elles chercheront à nous ressembler. Elles prendront dans les inventions adoptées par notre armée ce qu'elles trouveront de meilleur. Nous n'aurons pas toujours la chance que nous venons d'avoir avec la découverte de la poudre sans fumée. La possession du secret de sa fabrication nous assure une avance considérable sur les autres nations. Je dis « sa fabrication » et non sa « composition, » car on aurait beau analyser le contenu d'une de nos gargousses ou d'une cartouche du fusil Lebel, qu'il manquerait encore la connaissance du « tour de main » nécessaire pour produire cet agent explosif, à la fois, — ou plutôt tour à tour, — si docile et si terrible.

La supériorité que nous avons acquise ainsi est hors de conteste. Doit-elle donc nous donner en nous une confiance exagérée et nous pousser à perdre, en face des provocations, le calme que nous avons su garder jusqu'à présent ? — Non ; nous n'avons pas cessé d'être dans une situation critique. Si bon que soit notre matériel, il ne supplée pas à tout. D'ailleurs, pour s'en servir, il faut que l'armée soit constituée et réunie. Sur les champs de bataille, tout ira bien ; il faut l'espérer. Mais il y a d'abord à y arriver, sur ces champs de bataille. On commencera par le commencement. Avant de se battre, il faut se mobiliser et se concentrer. Or, ces opérations ne se feront pas aujourd'hui avec la même sécurité qu'autrefois. Ces formidables défenses de la frontière (d'une frontière singulièrement rapprochée du cœur du pays), avec les obus-torpilles elles ont perdu beaucoup de leur efficacité. On ne saurait disconvenir que là est l'inconnu effrayant. Les pièces de nos forteresses ne sont plus garanties ; peut-être, au surplus, ne valent-elles pas grand'chose, car notre artillerie de place passe pour n'avoir pas réalisé des progrès comparables à ceux que notre artillerie de campagne a accomplis.

En celle-ci nous pouvons avoir confiance. Qu'il lui soit seulement donné de se mesurer avec une autre, et on verra qu'elle n'a pas dégénéré depuis un siècle, et qu'elle est digne de la sympathie que le pays n'a cessé de lui témoigner.

DES

RÉFORMES PROPOSÉES

DANS L'INTÉRÊT DU COMMERCE

LA LOI DES FAILLITES.

I. E. Thaller, *Des faillites en droit comparé*, 2 vol. in-8°. Paris, 1887; Arthur Rousseau. — II. F. Langlais, *Essai critique sur le projet de réforme de la législation des faillites*, 1 vol. in-8°. Paris, 1887; L. Larose et Forcel. — III. E. Cauvet, *le Projet de loi sur les faillites*. Montpellier, 1887; imprimerie Martel aîné. — IV. Rapport présenté à la cour de cassation par le président Larombière, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les faillites.

I.

Ce n'est pas la première fois qu'on songe, en France, à remanier la loi des faillites ; mais on n'y a jamais vu tant de gens se figurer qu'ils devaient travailler à cette réforme. A d'autres époques, par exemple de 1827 à 1838, la question passionnait et divisait les commerçans, les économistes et les jurisconsultes. Aujourd'hui, les combattans viennent de tous côtés, et ce sont les hommes politiques qui figurent au premier plan. « Électeurs, disait naguère le comité républicain du Nord, préconisant deux candidats à l'élection législative du 19 août 1888, le pays attend de ses élus des réformes. Toutes les fractions du parti républicain sont d'accord pour

réclamer... la loi sur les faillites. » C'est évidemment l'intérêt du même parti qui poussait deux hommes politiques d'une grande notoriété, MM. Pascal Duprat et Vergoin, à faire, le premier une conférence au théâtre de la Gaîté, le second un grand discours à Bordeaux, devant un nombreux auditoire, sur la question des faillites. L'*Association républicaine du centenaire de 1789* cédait manifestement au même mobile, lorsqu'elle chargeait, en 1887, une commission d'étudier la réforme de cette législation spéciale. Il semble que, pour quelques centaines de Français, l'avenir des institutions républicaines soit en jeu.

C'est ce qu'il nous est difficile de comprendre. Un certain nombre de gens ont contracté, dans notre pays, l'habitude de mêler la politique à toutes choses. Cette manie, inoffensive en apparence, a pourtant deux inconvéniens graves. Elle peut pousser des hommes sincères, enrégimentés dans un camp, à soutenir de mauvaises propositions ou à combattre d'utiles réformes par esprit de discipline. Elle peut gêner d'honnêtes gens, qui désirent rendre à César ce qui est à César, et ne veulent pas se donner l'air de partir en guerre contre les institutions établies. La part de la politique est assez large sans qu'on s'évertue à l'élargir. On peut blâmer les projets de réforme soumis à la chambre des députés sans conspirer pour une dynastie déchuë, comme on pourrait les soutenir en tramant les plus noirs complots. La question n'a rien de politique.

Mais n'est-elle pas, du moins, « sociale ? » De braves gens se figurent en effet qu'il s'agit, en modifiant notre législation des faillites dans l'intérêt du failli, de protéger le faible contre le fort, le pauvre contre le riche. Le fort, le riche, c'est naturellement le créancier; le faible, le pauvre, c'est le débiteur. Quelle erreur ! Oublie-t-on les faillites de ces sociétés puissantes, édifiées par des spéculateurs téméraires, qui ont couvert l'Europe de leurs annonces et de leurs prospectus mensongers, sollicité l'épargne par leurs agens et par leurs réclames, soutiré l'argent des ignorans et des humbles, puis se sont effondrées avec fracas ? Est-ce que les petits commerçans sont seuls à suspendre leurs paiemens ? Chacun de nous ne connaît-il pas un certain nombre de gros négocians qui n'ont pas payé de très petits fournisseurs et de banquiers opulens qui ont ruiné des cliens misérables ? Il ne faut pas intervertir les rôles. Les apôtres de la plus vaste réforme sociale se tromperaient ou tromperaient le public en prenant toujours et quand même le parti du débiteur contre le créancier.

Il s'agit d'un problème économique comme un autre, à résoudre en dehors de tout parti-pris. Le commerce repose sur l'exécution ponctuelle des engagemens réciproquement contractés. Cependant il vit de spéculations, et l'issue de ses entreprises est nécessaire-

ment aléatoire. Donc il est impossible que ces engagements soient invariablement tenus. Ceux qui font le commerce ne sont pas toujours honnêtes; quand ils le seraient, ils peuvent manquer de prévoyance ou d'habileté. La probité, la prévoyance et l'habileté réunies conduisent généralement au succès, mais n'en sont pas le gage infailible, et certains événemens déjouent toutes les prévisions. La foudre éclate : les dettes légitimes ne peuvent plus être payées. C'est un désastre public et privé. Voici des créanciers qui comptaient recouvrer le montant de leurs prêts ou l'équivalent de leurs fournitures : il faut pourtant qu'ils vivent et, s'ils ont une famille, qu'ils lui donnent de quoi vivre; s'ils ont eux-mêmes pris des engagements, qu'ils les exécutent; peut-être sont-ils aussi commerçans et, s'ils ne paient à leur tour, seront-ils réduits à déposer leur bilan. Ce n'est plus seulement à l'intérêt des créanciers déçus dans leur attente, mais à un intérêt plus général qu'il faut pourvoir. Il importe à tous que tout ne soit pas emporté dans ce torrent. La situation même du débiteur est à prendre en considération; s'il faut l'empêcher de soustraire sa fortune à ceux qu'il a frustrés, il importe de ne pas l'écraser sous des rigueurs inutiles, ne fût-ce que pour l'aider à se relever un jour et à s'acquitter de ses obligations. Une bonne loi sur les faillites est celle qui concilie le mieux ces intérêts divers.

Or il est, en général, impossible de faire une loi parfaite et difficile de faire une bonne loi. Mais il est surtout difficile de rédiger une loi des faillites qui soit à peu près irréprochable. « Le régime des faillites, a dit avec une remarquable sagacité l'illustre rapporteur de la loi de 1838, M. Renouard, était imparfait sous l'ordonnance de 1673; il l'était sous le code de 1807; il le sera sous la loi de 1838, et surtout il sera accusé de l'être. Ni les enseignemens de la pratique la plus expérimentée, ni les recherches de la science la plus vaste, ni les ressources de l'esprit le plus délié, ne supprimeront en cette matière les difficultés qui tiennent à sa nature. Tout le monde perd dans une faillite; la sagesse consiste non à empêcher ou à prévenir des sacrifices forcés, mais à les mesurer et à les coordonner. Or on impute facilement à la loi les maux qui dérivent de la nécessité à laquelle la loi doit obéir; et comme, dans aucun temps ni dans aucun pays du monde, une loi n'empêchera que toute faillite ne soit une fort mauvaise affaire, il est à présumer que partout et toujours on se plaindra des législations sur les faillites. » C'est ce que répètent en d'autres termes tous les écrivains compétens : M. Courcelle-Seneuil, dans l'exposé des motifs du projet soumis par le gouvernement aux chambres, M. Thaller dans le savant mémoire que l'Institut a couronné, M. Langlais dans son essai critique sur les projets de réforme. Ainsi que l'a

fait très finement observer un des juristes expérimentés du barreau de Paris, M. F. Malapert, il y a, dans ces sortes d'événemens, autant de mécontents que de parties en cause. Les créanciers sont mécontents de n'être pas payés ; le débiteur s'irrite non-seulement d'être insolvable, mais encore de voir passer en d'autres mains l'administration de son patrimoine ; tout le monde se plaint du syndic, qui se plaint de tout le monde ; les récriminations retombent par contre-coup sur le juge-commissaire, surveillant du syndic, et comme chacun entend démontrer que rien de fâcheux n'est arrivé par sa faute, chacun s'en prend à la loi, trop douce au gré des uns, trop dure au gré des autres, et qui fourmille assurément de tous les défauts imaginables.

C'est pourquoi, si je ne me trompe, il ne faut pas trop s'arrêter en cette matière à la vivacité ni même au nombre des critiques. J'accorde à M. Thaller qu'il y a dans la réglementation des faillites « une part assez large faite à l'état de l'opinion. » Mais d'abord je ne saurais comparer les législateurs à ces acteurs qui jouent indifféremment les bonnes et les mauvaises pièces, pourvu qu'ils recueillent les applaudissemens du parterre ; qu'il s'agisse ou non de faillite, il faut redresser les écarts de l'opinion, lui tenir tête au besoin. Ensuite et tout au moins, surtout quand il s'agit de cette législation spéciale, il faut discerner les mouvemens artificiels de l'opinion et les aspirations réfléchies, les vœux mûris et raisonnés. Plus il est aisé de former une coalition de mécontents, plus il est nécessaire de peser les griefs. Il faut se demander avec tout le sang-froid possible, d'abord si la loi mérite tous les reproches dont on l'accable, ensuite si l'on ne s'apprête pas à la remplacer par une loi plus défectueuse.

Cela posé, faut-il renoncer à notre loi de 1838 et la bouleverser de fond en comble, ou doit-on la conserver dans ses parties essentielles ? Chacun sait qu'une campagne en règle est ouverte contre cette loi. Les premières escarmouches ne datent pas d'hier. En 1848, les plus solides maisons menaçaient ruine. Le gouvernement provisoire organisa, par un décret du 19 mars, confirmé par une loi du 22 août, un système « assez mal équilibré, » comme l'a dit judicieusement M. Thaller, qui permettait au commerçant, obligé de suspendre ses paiemens, d'échapper aux déchéances de la faillite et même à la qualification de failli. Après la révolution du 4 septembre, ces dispositions transitoires furent reprises, tant par le gouvernement provisoire que par l'assemblée nationale. Mais de ce que des circonstances exceptionnelles avaient légitimé ces mesures d'exception, les pouvoirs publics ne conclurent pas à la nécessité d'une réforme permanente. A la constituante de 1848, Jules Favre et Dupont de Bussac proposèrent d'accorder définitivement aux

faillis la faculté de se soustraire à diverses conséquences de la faillite par des concordats (1) amiables. Cette proposition, vivement attaquée par le professeur Bravard, fut écartée. En 1853, une pétition couverte de signatures et demandant, au contraire, une réglementation plus sévère des faillites, fut présentée au corps législatif et ne reçut aucune suite. En 1871, l'assemblée nationale fut saisie par M. Ducuing d'une proposition d'après laquelle, lorsque le débiteur apporterait un arrangement constaté par procès-verbal dûment signé, accompagné de l'inventaire, et lorsque le tribunal homologuerait cet arrangement, il n'y aurait lieu ni à la faillite, ni à désignation de syndic ou de juge-commissaire, ni même à l'apposition des scellés. Cette proposition, d'abord prise en considération et renvoyée à une commission spéciale, mais combattue par M. Le Royer, rapporteur, fut repoussée. En 1877, un comité d'étude et d'action, appelé, du nom de son président, *comité Laplacette*, entreprit d'obtenir la réforme intégrale de notre loi sur les faillites et déploya le plus grand zèle, ouvrant une vaste enquête, organisant des réunions et des conférences. L'impulsion était donnée, et le mouvement se propagea. MM. Desseaux, Dautresme et R. Waddington firent à la chambre des députés (avril 1879) une nouvelle proposition sur les concordats amiables. Enfin, le 15 novembre 1881, M. Saint-Martin, député de Vaucluse, et trente-sept de ses collègues, déposèrent sur le bureau de la même chambre un projet beaucoup plus large, qui tendait à une refonte générale de la législation.

Le gouvernement pria la chambre de surseoir. Le garde des sceaux Humbert saisit le conseil d'état, et celui-ci chargea M. Courcelle-Seneuil de rédiger un rapport qui devint l'exposé des motifs du projet ministériel. L'étude de toutes les modifications proposées à notre loi des faillites fut renvoyée par une nouvelle chambre des députés à une commission spéciale qui choisit pour rapporteur M. Laroze. C'est sur ce dernier projet que s'est engagé le débat à la chambre des députés les 16, 18, 20 octobre 1888, et que porte surtout, par conséquent, notre examen critique. Toutefois, ni le double dépôt du projet parlementaire, ni même l'urgence deux fois votée, n'avaient calmé l'ardeur des assaillans. La dernière chambre et la chambre actuelle virent se succéder un contre-projet de M. Maxime Lecomte (17 mars 1885), qui rappelle la

(1) Par le *concordat* simple, les créanciers remettent le failli à la tête de ses affaires et lui accordent, soit des délais, soit la remise d'une partie de ses dettes, de telle sorte qu'il doit être libéré envers eux après leur avoir payé un dividende convenu. Au contraire, en cas d'*union*, le dessaisissement du failli ne cesse pas; ses biens sont vendus au profit de la « masse des créanciers, » et il reste débiteur de l'excédent.

proposition de M. R. Waddington, une proposition de M. Pally (11 décembre 1886), qui se rapproche du « projet Saint-Martin (1), » une proposition très radicale de MM. Millerand, Camélinat et d'un certain nombre de leurs collègues (17 mai 1888), un nouveau contre-projet de M. Lecomte (19 mai), enfin un dernier projet en vingt articles rédigé par la commission parlementaire et que précède un rapport supplémentaire de M. Laroze (9 juin). La commission s'est fatiguée des lenteurs apportées à l'examen du grand projet. Elle a pensé que la chambre actuelle, absorbée par la politique proprement dite et parvenant d'ailleurs au terme de son mandat, n'aurait pas le temps de voter un nouveau code des faillites et banqueroutes en 177 articles. C'est à peine si, au bout de quatre ans, les deux chambres de la monarchie constitutionnelle, en 1838, c'est-à-dire en pleine paix politique et sociale, avaient pu suffire à cette rude besogne ! En conséquence, la commission « détachait les parties essentielles du projet, » « ce qui, lit-on dans le rapport supplémentaire, donnerait satisfaction à tous ceux qui veulent en finir avec cette si utile réforme. » Ce projet fut, en effet, mis inopinément en discussion dans la seconde quinzaine d'octobre et voté en trois séances.

La réforme intégrale est-elle donc si universellement réclamée ? La commission parlementaire déclare dans son premier rapport que « les nombreuses manifestations des tribunaux et des chambres de commerce lui ont ouvert la voie. » En effet, les chambres de commerce de Lyon, de Paris, de Lille, de Rouen ont approuvé le principe de la réforme, avec un plus ou moins grand nombre de restrictions. De nombreux syndicats professionnels, lit-on dans le rapport supplémentaire du 9 juin, ont pressé la commission d'achever ses travaux, et M. Laroze a répété que « l'opinion publique demande avec instance la modification de la loi actuelle. » M. le professeur Thaller n'est pas bien loin d'embrasser cet avis : « Et cependant, dit-il, après avoir décerné maint éloge à la loi de 1838, cette loi fléchit sous les mêmes critiques que celles dont sa devancière a été l'objet ; elle n'y résistera pas longtemps... » Tout le monde, à vrai dire, ne s'accorde pas sur ce point. La cour de Montpellier qualifie de « factice » ce mouvement d'opinion, déclarant que les chambres et les tribunaux de commerce « ne l'ont ni provoqué ni subi. » M. Langlais regarde aussi « l'agitation » comme « factice » et l'impute aux agents d'affaires qui exploitent chez les uns l'ignorance, chez les autres

(1) Néanmoins M. Pally accuse de « timidité » tous les autres réformateurs. L'article 1^{er} de sa proposition est ainsi conçu : « Le livre III du code de commerce est abrogé. »

l'impatience d'un frein nécessaire. M. Malapert s'en prend également aux agens d'affaires, et reproche à l'exposé des motifs d'invoquer, soit un prétendu mouvement d'opinion, soit même de nombreuses pétitions ; il est remarquable, à l'en croire, que les pétitions sont, au contraire, peu nombreuses, si l'on suppose les inimitiés que suscite toute loi sur les faillites.

La France appelle-t-elle véritablement de ses vœux une réforme radicale ? Après avoir pris beaucoup de renseignemens, nous n'en sommes pas convaincu. La plupart des gens que nous questionnons répondent : « Il y a si longtemps qu'on en parle ! il faut bien faire quelque chose. » Or, il ne suffit pas, à nos yeux, qu'on parle depuis un certain temps d'une réforme législative pour l'accomplir ; autrement, n'en déplaît à ceux que choquerait notre hardiesse, une poignée d'hommes résolus viendrait à bout de nos meilleures lois. Il est certain que l'opinion publique n'est pas unanime, et nous ne savons pas même au juste de quel côté penche la majorité. Nous allons donc négliger ce mouvement d'opinion, réel ou prétendu, dont nous ne mesurons pas exactement la portée, c'est-à-dire envisager en elles-mêmes, dans leurs parties principales, la législation de 1838 et celle qu'on veut mettre à sa place. Nous regardons la loi de 1838, préparée par des hommes de premier ordre, tels que Renouard, Persil, Dufaure, Sauzet, Tripiier, comme une œuvre très remarquable, et ceux-là mêmes qui proposent de la détruire lui rendent cet hommage. Le lecteur verra pourtant, en arrivant à la conclusion, que nous ne sommes pas enchaîné par un respect superstitieux, et que cette bonne loi, si l'on veut bien l'étudier sans parti-pris, peut être encore améliorée.

II.

La commission législative et la chambre ont défavorablement accueilli le projet de MM. Millerand, Mesureur, Camélinat, etc., et le contre-projet de M. Maxime Lecomte. Si les lois n'ont apparu sur la terre qu'après cette période où elle était arrosée par des fleuves de lait et de nectar, la première de ces propositions nous ramène à l'âge d'or, ou peu s'en faut. Elle ne simplifie par le code des faillites, elle le supprime. On peut d'ailleurs la résumer en deux mots. D'abord elle soustrait à la faillite et à toutes les incapacités qui en dérivent le débiteur qui a déclaré la cessation de ses paiemens dans les dix jours et obtenu de ses créanciers un concordat homologué. Ensuite, et c'est là son côté vraiment admirable, elle prévoit le cas où ce même débiteur n'aurait rien déclaré du tout et n'aurait pas obtenu le moindre concordat : il échappera néanmoins à la faillite et à ses conséquences, pourvu que le tribunal de commerce le juge

excusable. M. Laroze, dans son rapport supplémentaire de juin 1888, n'eut pas de peine à démontrer que ce projet de réforme « créerait une situation des plus dangereuses ; » il lui reprochait en termes très nets de sacrifier complètement les intérêts des créanciers. C'est de toute évidence.

M. Renouard a dit : « Entre le créancier qui n'est point payé et le débiteur qui ne paie point, c'est le malheur du créancier qui mérite la principale part d'intérêt. » Le véritable esprit démocratique, quelque exemple que nous aient transmis les agitateurs de la plèbe romaine, ne consiste pas à détourner cet intérêt sur le débiteur, et l'on discrédite le principe même de la démocratie en laissant croire qu'elle doit couvrir d'une protection particulière des gens infidèles à leurs engagements. La faillite, même sous le régime le plus démocratique, doit avoir un caractère exemplaire, afin de rendre le commerçant plus circonspect, c'est-à-dire de le prémunir contre des spéculations imprudentes ou coupables ; elle doit, en outre, frapper assez durement le failli pour que celui-ci ait un intérêt palpable à se faire réhabiliter et à s'acquitter, dès qu'il le pourra, de toutes ses obligations. Par exemple, on ne peut pas douter que la suppression de la contrainte par corps (sur laquelle il n'y a pas d'ailleurs à revenir) ait exercé sur l'issue des faillites une influence très fâcheuse. Le législateur de 1838 avait habilement organisé la « clôture pour insuffisance d'actif ; » dans ce système, le syndic, à défaut de fonds pour la continuation de la procédure, demandait à la justice de lever provisoirement le sequestre qui pèse sur les biens du failli ; par là, les créanciers, recouvrant leur liberté d'action, pouvaient faire écrouer le débiteur à leur gré. Celui-ci, les sachant plus irrités que le syndic, sortait de son apathie, prenait les devans au moment critique, réunissait des fonds ; le failli restait libre, et finissait par obtenir, avec une déclaration d'excusabilité, son immunité définitive. Grâce à ce mécanisme, les clôtures pour insuffisance d'actif, si préjudiciables aux créanciers, étaient tombées, de 1848 à 1853, à 49 pour 100 ; depuis que la cessation des opérations n'expose plus le débiteur à la contrainte, elles ont successivement atteint 42, 44, 46 pour 100 ! Ce résultat déplorable a frappé M. Thaller, et le savant professeur, quoique très favorable, selon nous trop favorable, aux nouveaux projets de réforme, n'a pas craint d'écrire : « A tant faire que de s'en tenir à un extrême, mieux vaut encore garder une loi trop cruelle que d'en promulguer une trop adoucie. »

Tel n'est pas assurément l'avis de M. Saint-Martin. Celui-ci arrivait, au demeurant, tout comme M. Millerand, à supprimer la faillite, qu'il remplaçait par un régime qualifié *cessation de paiements* ; la liquidation forcée, l'*union*, en d'autres termes, était

conjurée, soit par un *sursis de paiemens*, soit par un *concordat d'atermoiement* qui ressemblait fort au sursis. D'ailleurs, de quelque manière que la liquidation finit et que l'excusabilité fût ou non prononcée, nulle déchéance civique n'atteignait le débiteur. Ce système de procédure aimable ne ressemblait à rien de ce qu'avaient imaginé jusque-là les législateurs les plus tolérans de l'Europe et de l'Amérique. « Remède pire que le mal, s'est écriée la chambre de commerce de Lyon, qui cherche pourtant à modifier la législation actuelle; l'état de cessation de paiemens serait, pour ainsi dire, entouré d'une auréole qui le recommanderait à la bienveillance publique. » Ce jugement suffira sans doute au lecteur, et nous n'insisterons pas sur un projet qui n'a prévalu ni dans les conseils du gouvernement ni dans les délibérations de la chambre.

Il semble à ces législateurs philanthropes qu'on aurait tout gagné si les mots « faillite » et « failli » disparaissaient du dictionnaire. En somme, c'est un procès en règle que les réformateurs font à l'opinion publique, tout en affectant de suivre avec docilité son impulsion. Le mot, en soi, n'a rien qui blesse l'équité naturelle, et correspond exactement à la chose; le failli, c'est le commerçant qui manque à ses engagements. Si cette expression produit un fâcheux effet sur l'esprit du plus grand nombre, ce n'est pas qu'un artifice de langage ait donné le change à l'opinion publique; c'est que, pour le plus grand nombre, aujourd'hui comme hier, un commerçant a tort de manquer à sa parole et de ne pas payer ses dettes. Il faudrait précisément donner le change à cette opinion pour la convaincre que le même homme doit être, pour les mêmes actes, plus ou moins sévèrement jugé, selon qu'il se nommera failli, par exemple, ou « liquidé. » Philaminte, on se le rappelle, ne peut pas tolérer qu'un arrêt l'ait « condamnée, » mais seulement parce que le mot la choque, à payer 40,000 écus; le vrai public n'est pas fait à l'image des « femmes savantes » et ne se paie pas de mots. « Il ne dépend d'aucune loi, a dit le tribunal de commerce de Marseille, généralement composé de gens très pratiques, de faire qu'une défaveur morale ne soit pas attachée au fait de ne pas tenir ses engagements. » Et puis, en admettant qu'un changement de vocabulaire, entraînant l'esprit public dans une autre direction, rassurât tous les débiteurs, il ne faudrait pas tant s'en réjouir. Tant mieux si, comme le disait il y a quelques années la faculté de droit de Lyon, la crainte de la faillite est le commencement de la sagesse commerciale! tant pis pour le commerce et pour la nation si, grâce à de maladroites réformes, la généralité des insolubles peut désormais entonner ce cantique d'actions de grâces : « Enfin, nous avons fait faillite! »

Tel n'est pas, nous le reconnaissons, le but que se proposait la

commission nommée par la chambre des députés. Ce but est clairement indiqué dans le rapport supplémentaire de juin 1888 : « Le projet, dit M. Laroze, repose sur la distinction entre le débiteur honnête et celui qui ne l'est pas ; il repousse la loi de 1838 en ce qu'elle établit une règle commune à tous et, par suite, infiniment trop sévère pour le commerçant malheureux ; mais le projet dont il s'agit n'accorde de faveur au débiteur malheureux que dans des circonstances strictement limitées. » Tel est aussi notre point de départ ; en outre, quoique nous différions avec la commission sur les moyens de résoudre le problème, nous avouons sans difficulté que son œuvre est sérieuse et comportait un mûr examen du pouvoir législatif.

Voici l'innovation principale : le commerçant qui suspend ses paiemens pourrait, à de certaines conditions, éviter la déclaration de faillite en obtenant une « liquidation judiciaire. » Dans l'état actuel des choses, quelques tribunaux de commerce, méconnaissant leur devoir, ont imaginé, tantôt par commisération, tantôt par complaisance, de substituer, de temps à autre, à la procédure légale une sorte de faillite inoffensive où tout se négocie à la sourdine et qui soustrait le débiteur insolvable à toutes les déchéances prononcées par la loi. « Des observateurs consciencieux, dit M. Thaller, ont cru remarquer que, sur les places où fonctionnent les *liquidations judiciaires*, il s'était opéré dans les vieilles traditions d'honneur et d'intégrité commerciale un certain affaïssement. » La commission entendit régulariser, en l'améliorant, cette réglementation coutumière de la faillite.

Quoique le code oblige le commerçant insolvable à déposer son bilan dans les trois jours de la cessation de ses paiemens, le nombre de ceux qui se conforment au vœu de la loi diminue de jour en jour ; il s'est abaissé de 64 pour 100 à 39 ou 38 pour 100 ! Pour empêcher les déclarations tardives après épuisement de l'actif, aussi funestes au débiteur lui-même qu'à ses créanciers, il faut, par l'appât d'immunités importantes, encourager le négociant malheureux à déposer son bilan dès que sa situation est compromise. Donc tout négociant qui prendra cette précaution non plus dans les trois jours, mais dans les dix jours (1), sera « recevable » à réclamer une liquidation judiciaire, pourvu qu'il offre un concordat à ses créanciers. S'il ne l'offre pas ou s'il ne parvient pas à le faire voter et homologuer en temps et lieu, il sera mis en faillite. Cependant, pour le déterminer à prendre le bon parti, il faudra « faire parler, » aussi clairement que possible, « la voix de l'intérêt per-

(1) La chambre des députés vient de porter ce délai de dix à quinze jours. Mais c'est un amendement sans grande portée, qui laisse subsister toutes nos critiques.

sonnel, » c'est-à-dire entamer le moins possible ses droits et sa bonne renommée. C'est pourquoi le jugement prononçant la liquidation n'ordonnera ni l'apposition des scellés ni l'inventaire; le débiteur ne sera pas dessaisi, mais contrôlé par un liquidateur, et restera capable de faire les diverses opérations de son commerce, sous cette surveillance et avec l'autorisation du juge-commissaire, le cas échéant; enfin, si le concordat réussit, il sera simplement inéligible aux compagnies d'ordre professionnel, à la chambre ainsi qu'au tribunal de commerce, aux conseils de prud'hommes, aux chambres consultatives des arts et manufactures; rien ne subsistera des autres déchéances.

La commission législative refusait d'abord le bénéfice du concordat aux « faillis » en le réservant aux « liquidés. » Comment? voici un débiteur qui, de très bonne foi, a cru pouvoir opérer le règlement de son passif au moyen de pourparlers amiables et n'y a pas réussi, ou qui, ayant voulu tâter de la liquidation judiciaire, n'a pas réuni dans le premier moment d'effervescence la majorité nécessaire au concordat sans lequel elle ne pouvait être obtenue : tout était consommé! Ce débiteur n'a commis ni fraude ni faute grave, et pourtant il eût perdu le droit de conclure plus tard le traité qui l'aurait libéré partiellement et remis à la tête de ses affaires! C'était bien dur, et la situation des commerçans insolubles se trouvait, par là même, singulièrement empirée. Encore si le concordat était un simple contrat de bienfaisance dans lequel une des parties acceptât par générosité pure un abandon fait par l'autre! Mais c'est, en général, une transaction non moins utile aux créanciers qu'au débiteur. Plus de concordat, plus de dividende. Ainsi que l'ont clairement expliqué la chambre de commerce de Lyon, la cour de Montpellier, etc., le projet parlementaire, en voulant punir le débiteur, atteignait les créanciers. Alors que les parens ou les amis du failli seraient encore prêts, ainsi qu'on le voit souvent, à faire un sacrifice pour lui permettre de distribuer un dividende acceptable, ce qui, sous le régime actuel, eût concilié tous les intérêts, tout apaisé, tout réglé, les créanciers eux-mêmes ne pouvaient plus exprimer ni faire prévaloir leur volonté. Était-ce raisonnable?

Ce vice était encore aggravé par la disposition qui subordonne à des formalités accomplies dans un très court délai la faculté de réclamer la liquidation judiciaire. On ne procède pas par périphrases dans le premier rapport de M. Laroze : « La marche est toute tracée, dit-il; il faut *interdire la possibilité* d'obtenir un concordat, au débiteur qui n'aura pas déposé son bilan dans les premiers jours. » La cour de cassation, d'accord avec les chambres de commerce de Lyon, de Bordeaux, etc., a protesté contre une aussi prompte déchéance. « La brièveté de ce délai s'accorde mal, lit-on dans le rapport de

M. Larombière, avec ces sentimens si naturels, si profondément inhérens au cœur humain, qui portent le commerçant, sous la double influence de l'espérance et de la honte, à retarder le plus qu'il peut l'aveu de son insolvabilité. » — « C'est peu pour la résignation, dit à son tour la cour de Montpellier, c'est moins encore si la chute a été subite et imprévue; on verra cependant des faillis qui prendront bientôt leur parti, qui s'exécuteront même avec empressement, et il est facile de prévoir que ce ne seront pas les plus scrupuleux (1). » A-t-on songé du moins à tous ces petits marchands que la maladie, l'absence, une dernière illusion, l'ignorance même du texte législatif, empêcheront de remplir cette formalité? A-t-on réfléchi, avant d'enfermer le débiteur dans ce délai fatal, qu'il est souvent très difficile de savoir au juste quand il commence, les ressources s'épuisant peu à peu et la cessation des paiemens n'éclatant pas nécessairement comme une bombe? Cependant, pour ces absens, pour ces malades, pour ces hommes ignorans, déçus ou troublés, plus de liquidation judiciaire, partant plus de concordat.

C'est probablement pour atténuer la portée de semblables critiques que la commission parlementaire a, dans le projet de réforme partielle soumis à la chambre le 9 juin 1888, introduit cette nouvelle disposition : « Le droit de demander cette liquidation appartient au débiteur assigné en déclaration de faillite pendant cette période. » Mais alors que devient le principe même de la réforme? La liquidation judiciaire était, d'après le premier rapport de M. Laroze, une grâce faite au débiteur qui se présentait lui-même à la justice, une prime accordée à son initiative, une façon d'empêcher ces déclarations tardives qui surviennent quand tout est déjà compromis. Quelle devient sa raison d'être si le débiteur peut être mis en liquidation quand l'initiative a été prise par les créanciers? Il aura donc pu s'entendre avec un de ces intermédiaires intéressés que tance si bien le premier rapport, s'embourber tout en retardant sa cessation de paiemens, employer tous les

(1) La chambre de commerce de Bordeaux est allée jusqu'à dire : « Il y aura bientôt, nous le craignons du moins, dans le monde commercial, deux catégories distinctes : l'une se composant, en majeure partie, de ces personnes sans moralité, sachant toujours, suivant l'expression anglaise, se mettre du bon côté de la loi, qui viendront faire sanctionner par la justice des arrangemens frauduleux, habilement préparés avant la déclaration de cessation de paiemens; et l'autre, la plus nombreuse, formée des commerçans honnêtes qui, victimes de généreuses illusions, auront voulu défendre jusqu'à la dernière heure leur honneur et l'intérêt de leurs créanciers. » M. Vergoin vient de tenir à peu près le même langage à la chambre : « Les meilleurs d'entre les commerçans ne sont pas ceux qui ont déposé leur bilan dans le délai de quinzaine... Ces liquidations judiciaires, habilement préparées, sont le fait surtout des commerçans d'une honnêteté douteuse. »

moyens bons ou mauvais pour obtenir un traité amiable sans l'avoir obtenu, et cependant, lorsque les créanciers perdront patience, il pourra profiter du même traitement de faveur et sortir encore du droit commun ! Ce n'était pas la peine, on en conviendra, de tracer une telle ligne de démarcation entre la liquidation judiciaire et la faillite proprement dite.

A vrai dire, la chambre des députés n'a pas cru devoir interdire à tout débiteur qui n'aurait pas présenté sa requête au tribunal dans les premiers jours, « la possibilité » d'obtenir un concordat. Nous ne pouvons pressentir quelles idées prévaudront au sénat, et si cette disposition du projet primitif y reprendra quelque faveur. Mais, au Palais-Bourbon, M. de La Batie est parvenu à convertir la commission elle-même et à faire voter, le 20 octobre, un amendement d'après lequel le concordat peut encore intervenir après la déclaration de faillite, si le failli a été déclaré excusable par le tribunal de commerce. Toutefois, l'adoption de cet amendement a dérangé le mécanisme du projet, qui se complique de plus en plus. Il y aurait désormais, on le verra bientôt, deux classes de concordataires, qui ne subiront pas les mêmes incapacités.

Pendant, pour sauver la dignité de l'insolvable, on avait décidé de ne rien ébruiter. Le jugement qui déclare ouverte la « liquidation » devait être rendu sans doute en audience publique, parce que c'est la règle absolue ; mais, n'étant ni affiché ni inséré dans les journaux, il ne recevait pas de publicité véritable. C'était une erreur palpable, signalée par les défenseurs mêmes du projet, tels que M. Thaller. Est-ce que de tels comptes peuvent se régler en famille ? J'ai beaucoup insisté sur ce côté faible de la réforme dans les séances de la commission chargée par la cour de cassation d'examiner le projet de loi sur les faillites, et je ne le regrette pas. D'abord le débiteur, astreint à donner la liste de ses créanciers dans la requête qu'il doit présenter au tribunal, a pu, même de bonne foi, ne pas les nommer tous. Ensuite, beaucoup de gens qui n'eussent pas connu le jugement et que rien n'eût avertis étaient exposés à contracter avec le débiteur mis en liquidation, c'est-à-dire avec un homme qui ne peut pas désormais faire de nouvelles dettes ni aliéner, même partiellement, son actif, sauf dans certains cas et à certaines conditions. Imagine-t-on que la loi, contrairement au droit commun et sous prétexte d'épargner au débiteur « une blessure irréparable, » la loi, qui va jusqu'à prescrire la publication des contrats de mariage des commerçans et punit quelquefois d'un emprisonnement correctionnel l'omission de cette formalité, tende un piège aux tiers en laissant dans l'ombre une décision judiciaire qui modifie absolument la capa-

cité du négociant insolvable, alors surtout que celui-ci, maintenu à la tête de ses affaires et non dessaisi, conserve toutes les apparences d'une pleine capacité? Ces tiers lui livreront en toute sécurité leurs marchandises et lui prêteront leurs fonds; puis, quand ils ne pourront plus les recouvrer, la justice annulera des opérations faites avec un incapable! Voilà bien des gens dont on gâte les affaires.

La commission tenait particulièrement à cette partie défectueuse du projet et la maintint à l'unanimité, dans la séance du 18 octobre, avec une grande énergie. C'est pourquoi, bien que la chambre, grâce aux efforts persévérans de MM. de La Batie, Milliard et Goirand, ait condamné cette procédure clandestine, en ordonnant que le jugement de liquidation fût affiché dans le prétoire du tribunal et publié par extrait dans les journaux, on peut se demander si le débat ne recommencera point au sénat. Nous faisons des vœux pour qu'un vote de la haute assemblée ne rouvre pas la porte à ces *banqueroutes en tapinois*, que Fourier, en deux coups de pinceau, a si finement dépeintes et si fermement stigmatisées (1).

Le projet sanctionné par le vote de la chambre ne compromet pas moins gravement les mêmes intérêts en supprimant la formalité de l'inventaire. On sait que le code actuel ordonne au syndic de décrire et d'estimer, aussitôt après la levée des scellés, tous les biens mobiliers appartenant au débiteur; en outre, comme les syndics ne sont que de simples particuliers, le juge de paix assiste à cet inventaire et le signe à chaque vacation; enfin l'acte est fait en double minute, et l'une des minutes est déposée au greffe, où elle reste à la disposition des intéressés. Ces précautions minutieuses ont été prises, et devaient l'être, pour empêcher toute altération, tout détournement. Sous le régime de la liquidation judiciaire, on cesse de les prendre. Les réformateurs ont cru pouvoir substituer à l'inventaire un état de situation dressé par le débiteur lui-même et qu'il doit présenter à la première assemblée des créanciers. C'est une grande erreur. L'état de situation n'est, sous un autre nom, que le bilan lui-même, et ce bilan ne suffit pas aux intéressés, qui ne le rédigent ni ne le contrôlent. Il est déraisonnable de laisser au débiteur insolvable la faculté de déterminer à son gré la valeur et la consistance du gage commun. Ce débiteur est en même temps détenteur et, par suite, comptable; cependant il n'y a plus moyen de lui demander des comptes, puisqu'on ne peut constater désormais ni les ventes opérées ni les soustractions commises.

(1) *Des trois unités externes*, manuscrit posthume publié par la *Phalange* (janvier-février 1845).

Encore ce bilan, nommé désormais état de situation, sera-t-il tardivement déposé. Chose étrange! le principal reproche qu'on ait fait à la loi de 1838, soit dans les travaux préparatoires, soit dans la discussion publique du projet supplémentaire, c'est qu'elle n'a pas su contraindre le débiteur à déposer son bilan aussitôt après la suspension des paiemens, et cette impuissance même révélait la nécessité d'une grande réforme! Cependant on autorise expressément le débiteur à ne pas le produire au moment même où il présente sa requête au tribunal et donne la liste de ses créanciers. C'est inconcevable! Il ne suffit pas de nommer les créanciers; il faut encore, dès la première heure, indiquer le chiffre des créances, et faire connaître, au moins approximativement, le montant de l'actif, afin qu'une partie de cet actif ne soit pas dissimulée, appréhendée par la femme, par des parens, par des créanciers plus ou moins pressans! Il importe que, dès le début, aucun sollicitateur ne puisse arracher à ce commerçant une faveur déloyale, et, par conséquent, que sa situation soit immédiatement connue pour n'être plus modifiée. C'est ce que M. de La Batie avait très bien fait ressortir dans la séance du 16 octobre, et ce que la chambre des députés paraît n'avoir pas compris.

La commission législative avait cru probablement remédier à tout en chargeant un liquidateur de *surveiller* le « liquidé. » Toutefois, comme le principe même de la liquidation judiciaire consistait à émanciper le plus possible cet heureux débiteur en lui permettant, — M. Laroze le redisait à la chambre le 16 octobre, — de « reprendre les affaires, » de « se livrer à toute espèce de spéculation, » « d'user de son activité pour en faire bénéficier l'état, » on n'avait pas du tout défini les pouvoirs du surveillant, et l'on autorisait manifestement le surveillé à se passer, dans la plupart des cas, de son suffrage. Un député déclara très nettement que, si l'on n'osait pas « accorder au liquidateur le droit absolu de diriger les opérations de la liquidation, » la réforme deviendrait impraticable. Ce reproche était si juste que la commission céda, d'assez mauvaise grâce, et consentit à remplacer, dans deux articles du projet supplémentaire, la *surveillance* par l'*assistance* : réforme radicale, puisque le personnage chargé d'assister un incapable doit coopérer, figurer, concourir aux actes passés par l'assisté. Voici donc que, d'après l'article 6 du projet voté par la chambre, le liquidé ne pourra plus même procéder à la vente d'un objet sujet à dépérissement imminent, ni faire un seul acte conservatoire sans la coopération effective du liquidateur. Par là même on a détruit la base du projet primitif, et le sénat aura bientôt à statuer sur une œuvre incohérente.

C'est pourquoi nous repoussons, d'accord avec la cour de cassa-

tion, ce système de liquidation judiciaire « non-seulement dans son organisation, mais encore dans son principe. » On verra bientôt comment nous le remplaçons.

La seconde des réformes essentielles proposées par la commission législative et votées par la chambre des députés consiste à modifier le système des déchéances civiques infligées au failli par la législation actuelle. Le principe même de ces incapacités n'est pas méconnu par le projet; M. Laroze reconnaît très nettement dans son premier rapport qu'on froisserait, en les supprimant, le sentiment de l'honneur commercial, et qu'il faut encore « édicter des déchéances, même contre le débiteur malheureux. » — « Mais, poursuit-il, elles doivent être légères, sous peine de demeurer inefficaces, car l'abus de la sévérité produit ici les conséquences les plus fatales. » Il faut, en effet, proscrire les rigueurs inutiles; mais, en énonçant cette proposition banale, on n'a rien dit, les plus féroces législateurs s'imaginant de bonne foi que leurs sévérités sont nécessaires. Les premiers Romains ont dû penser qu'il y avait un intérêt social à permettre aux créanciers de se partager le corps du débiteur insolvable à proportion de leurs droits (*partes secanto*); les gens d'Avignon furent sans doute convaincus, au moyen âge, que tout serait perdu si les faillis n'étaient plus fustigés sur la place publique; on se figura longtemps, au xvi^e et même au xvii^e siècle, qu'il n'y avait pas moyen de leur épargner soit la honte du pilori, soit le « salutaire affront » du bonnet vert. Que dis-je! les rédacteurs de la grande ordonnance de 1673, inspirée par Colbert et préparée par Savary, crurent probablement remplir un devoir impérieux en punissant de mort la banqueroute frauduleuse. N'apercevez-vous pas, nous dira-t-on, que l'humanité marche, et qu'en atteignant des sommets plus élevés elle adoucit peu à peu les pénalités antiques? Abolir ou graduer plus sagement les peines qui frappent encore les commerçans insolubles, c'est effacer les derniers vestiges de la barbarie.

Cependant je ne puis oublier que M. Renouard, ce sage ami des hommes, si peu disposé par ses instincts comme par ses opinions aux répressions violentes, prémunit ses concitoyens, aussitôt après la promulgation de la loi de 1838, contre l'abus de l'esprit philanthropique (1). Il craignait évidemment qu'on n'énervât la législation nouvelle, dont il était le principal auteur. C'est qu'on revient à la barbarie par deux chemins : en punissant trop durement les coupables, en provoquant de nouvelles fautes par l'insuffisance des châtimens. La commission parlementaire a nettement déclaré que le législateur de 1838 n'avait pas gardé « la juste mesure entre

(1) Voir le *Traité des faillites et banqueroutes*, 1^{re} partie, ch. 1.

l'indulgence et la sévérité. » L'a-t-elle donc su garder? Nous l'allons voir.

Le projet voté par la chambre établit comme il suit l'échelle des incapacités. Le débiteur concordataire après liquidation reste électeur politique, conserve le droit d'élire les membres des tribunaux et des chambres de commerce, des conseils de prud'hommes, des chambres consultatives des arts et manufactures, mais ne peut être élu à ces fonctions spéciales. S'il n'obtient pas une liquidation judiciaire, il est, on le sait, mis en faillite, et ses droits électoraux de toute nature sont suspendus jusqu'au moment où il aura été statué sur son « excusabilité. » Déclaré excusable, il reprend ses droits d'électeur, mais n'est éligible à aucune fonction élective, même s'il a obtenu un concordat en vertu de la disposition additionnelle votée le 20 octobre 1888. S'il n'est pas déclaré excusable, il subit toutes les incapacités auxquelles les lois actuelles soumettent les faillis. Il encourt enfin, le cas échéant, les peines de la banqueroute simple et de la banqueroute frauduleuse. Nous jugeons inutile de réfuter ceux qui reprocheraient à la chambre de n'être pas allée jusqu'à supprimer toute espèce d'incapacités. Il faut, c'est clair, arrêter d'abord sur une pente funeste les imprudens, les aventureux, les gens indéliçats par la perspective de certaines déchéances; il importe, en second lieu, de ne pas se borner à priver le débiteur insolvable des droits auxquels il ne tiendrait pas ou ne tiendrait guère, parce que la loi manquerait de toute efficacité préventive; enfin, les incapacités doivent survivre plus ou moins complètement au concordat lui-même, afin que l'insolvable garde un intérêt à obtenir sa réhabilitation en remboursant tout son passif. Ces principes me paraissent être au-dessus de toute discussion.

La chambre fait fausse route en n'infligeant au « liquidé » que des incapacités d'ordre professionnel. Les défenseurs mêmes du projet, M. Thaller, par exemple, lui reprochent à juste titre de placer ce liquidé si fort au-dessus du « failli; » le professeur de Lyon craint que les négocians avisés, par l'empressement qu'ils mettront à tirer parti d'un régime aussi doux, ne donnent au pays « un spectacle démoralisant. » A un autre point de vue, les réformateurs manquent assurément le but en établissant des déchéances qu'on subira d'un cœur léger. Toute loi des faillites est mauvaise, avons-nous dit, quand elle n'inspire pas au failli le vif désir de recouvrer la plénitude de ses droits par la réhabilitation qui implique le paiement intégral des dettes. Or, ils seront bien rares, ces débiteurs qui brûleront de reconquérir au prix de pénibles efforts la faculté d'être élus au conseil des prud'hommes!

Par un motif analogue, il me semble imprudent, une fois le principe des incapacités politiques admis, de conserver au *failli*, concordataire ou non, mais « excusable, » la plénitude de ses droits électoraux, en ne lui ôtant que ses droits d'éligibilité. « Cette disposition, a dit la cour de Montpellier par l'organe de M. Cauvet, témoigne d'une extrême indulgence. Peu importe à celui qui a été déclaré en faillite de n'être pas éligible. Ce n'est point parmi les faillis que les électeurs recrutent les candidats, de sorte que la loi ne ferait que leur enlever ce qu'ils ne pourraient pas obtenir. N'être pas électeur, lorsque tous le sont, est autrement sérieux. L'incapacité, dans ce cas, est la marque d'une infériorité sociale, et constitue un moyen d'action très réel dont il ne faudrait pas compromettre l'efficacité. » C'est exact. Sur 8,000 commerçans environ qui suspendent leurs paiemens chaque année, il y en a plus de 7,500 qui se soucieront fort peu d'être inéligibles, parce qu'ils n'avaient pas la moindre envie d'être élus.

On répondra sans doute que les faillis jugés non excusables ne redeviennent pas électeurs, et que les jugemens d'excusabilité ne sont pas prononcés à la légère. Mais, il ne faut pas l'oublier, les tribunaux de commerce peuvent déclarer excusable qui bon leur semble (sauf certaines catégories de délinquans, les voleurs, les escrocs, les banqueroutiers frauduleux, etc.), et, quand ils le font, n'ont pas de comptes à rendre. Aussi ne doit-on pas se montrer trop surpris si, par exemple, à Paris, sur 590 faillites à l'état d'union liquidées par le tribunal de commerce en 1886, 488 ont été déclarées excusables. Encore, depuis que la déclaration d'excusabilité n'affranchit plus les faillis de la contrainte par corps, abolie en 1867, la plupart d'entre eux n'y attachent-ils plus une grande importance. Mais, si les données de la statistique faisaient craindre, hier encore, à des praticiens que cette mesure ne dégénérait en faveur « banale et courante, » que sera-ce quand d'une telle déclaration dépendra l'exercice du droit électoral? Que feront les tribunaux de commerce, assiégés de revendications passionnées, exposés aux rancunes du parti qu'ils auront blessé par un refus, même équitable? C'est encore un des défauts du projet; ces tribunaux, très aptes à prononcer sur l'interprétation des contrats commerciaux, ne sont pas faits pour punir; s'il faut que des commerçans improvisés juges prononcent contre leurs pairs la déchéance d'un tel droit sans qu'il leur soit même loisible de s'abriter derrière un texte impératif, ils faibliront généralement dans l'accomplissement de cette tâche. Ils délivreront, la mort dans l'âme, à de malhonnêtes gens, une attestation de probité, parce qu'ils n'oseront pas les chasser du corps électoral.

Faut-il donc assimiler indistinctement, quant aux déchéances,

tous les faillis non réhabilités? Faut-il, par exemple, frapper nécessairement des mêmes incapacités n'importe quels concordataires, alors même qu'ils auraient fait les plus louables efforts pour se libérer, et le débiteur en état d'union qui n'a pas même pu se faire déclarer excusable? Nous n'irons pas, on le verra bientôt, jusqu'à cet excès de rigueur, mais sans nous dissimuler que notre projet de réforme sera dépassé par les réformateurs. Nous tenons donc à leur donner, sans chercher à prévoir jusqu'à quel point on atténuera les déchéances infligées au concordataire, un double conseil. D'abord, ils n'oublieront pas que certains de ces traités n'ont que l'apparence du concordat. Il y en a dans lesquels la « masse » des créanciers, par commisération, lassitude ou dégoût, compose moyennant un dividende de 2 ou 3 pour 100 ; ce n'est là, sous un nom figuré, qu'une remise de dette. Le failli ne devrait, à notre avis, quelque bienveillance qu'on entendit lui témoigner, recouvrer une partie de ses droits électoraux qu'à la condition de distribuer un dividende sérieux : 18 pour 100 selon les uns, 30 ou 40 pour 100 selon les autres (1). En second lieu, même une fois cette condition remplie, il faut encore infliger au concordataire une déchéance assez grave pour qu'il aspire à sa réhabilitation. Je me suis expliqué sur ce point, et de nouveaux développemens seraient inutiles.

Chacun sait que les créanciers étant, en général, trop nombreux pour administrer eux-mêmes la faillite, cette administration est confiée par le tribunal à des *syndics*, surveillés par un juge-commissaire. Faut-il modifier cette institution? Parmi les questions générales que soulèvent les projets de réforme et notamment le projet parlementaire, celle-ci figure encore au premier plan. Le *César Birotteau*, de Balzac, antérieur à la revision de 1838, contient une philippique terrible : ... « Le syndic, au lieu d'être l'homme des créanciers, peut devenir l'homme du débiteur... Il peut s'utiliser des deux côtés, soit en n'incendiant pas les affaires du failli, soit en attrapant quelque chose pour les gens influens ; il ménage donc la chèvre et le chou... Il se tourne vers le râtelier le mieux garni, soit qu'il faille couvrir les plus forts créanciers et découvrir le débiteur, soit qu'il faille immoler les créanciers à l'avenir du négociant... » Il y a dans ce noir portrait une véritable exubérance d'imagination. M. Thaller, tout en estompant un peu son dessin, n'est pas, au fond, beaucoup plus tendre. Après avoir reconnu qu'on voit le syndic tantôt se faire l'homme-lige de certains créanciers qui veulent écraser les autres et « ne reculer devant

(1) Mais j'incline à penser que le chiffre de 18 pour 100, dividende normal depuis quelques années, serait insuffisant ; pourquoi ne chercherait-on pas à relever la moyenne, alors que, de 1871 à 1875, cette moyenne était encore de 20 pour 100?

aucun moyen » pour faire triompher la cause d'un gros financier, tantôt faire pencher la balance en faveur du failli lui-même, « quand ce failli est un personnage de ressort, habile à prendre plus tard sa revanche, » il lui reproche avant tout de se montrer trop sûr de lui-même dans les questions où le concours des spécialistes est utile, ce qui le conduit trop souvent à réaliser l'actif avec précipitation et sans intelligence, et « de prendre des airs d'indépendance qui le mènent à envisager les faillites comme sa propre chose. » Cette critique, que nous ne pouvons pas analyser complètement, est vive et serrée. Il faut ranger dans le même camp M. Serville, avocat à Toulouse, auteur d'une bonne étude sur les syndics de faillite, publiée en mai 1888 par la *Société de législation comparée*. En face de ces assaillans se dressent des défenseurs non moins résolus, tels que MM. Langlais, Malapert, etc. M. Cauvet combat dans ce dernier bataillon, mais plutôt à l'arrière-garde.

Nous ne sommes ni d'un côté ni de l'autre. Nous n'éprouvons pas le besoin d'anéantir les syndics, administrateurs nécessaires de la faillite; mais nous croyons qu'ils doivent être contrôlés, et nous reconnaissons qu'ils n'obéissent pas toujours à la loi. Par exemple, elle leur ordonne de verser à la caisse des dépôts et consignations dans les trois jours, sous peine de payer l'intérêt à 5 pour 100, tous les fonds que les ventes et recouvrements de la faillite ont mis entre leurs mains; cette obligation est très souvent négligée, et l'on cite des tribunaux de commerce où les syndics ordinaires gardent dans leur caisse ou même portent à leur compte personnel, chez des banquiers, des sommes importantes. Un autre article du code leur enjoint de remettre tous les trois mois au juge-commissaire un état de la situation de la faillite et des deniers versés à la caisse des dépôts pour que celui-ci en ordonne sans tarder, s'il y a lieu, une répartition entre les créanciers; cette disposition n'est pas mieux observée. Un troisième article leur prescrit de rendre leur compte dans la dernière assemblée des créanciers; mais dans quelle forme ce compte leur est-il rendu? comment sont-ils mis à même de le contrôler et de le débattre? comment les honoraires sont-ils fixés? le syndic les fera-t-il préalablement taxer? La loi, sur ces derniers points, ne s'explique pas, et des usages très divers s'établissent, enfantant divers abus. Toutefois, s'il est aisé de signaler les abus, il l'est moins d'y remédier. Ce n'est pas qu'on ne propose une grande quantité de remèdes; mais combien d'entre eux seraient pires que le mal!

La Belgique a ses « liquidateurs assermentés, » l'Angleterre ses *official receivers*, le Canada son syndic officiel placé par le gouvernement dans chaque district; le code italien fait dresser par les chambres de commerce un rôle des personnes propres à remplir la

fonction de « curateur. » Quelques réformateurs, encouragés par ces exemples, ont pensé que la profession ne pouvait pas rester libre. M. Thaller, entre autres, propose de transformer les syndics en officiers ministériels astreints au cautionnement, surveillés par le ministère public, soumis au pouvoir disciplinaire du tribunal : « Le décret d'institution, croit-il, équivaldrait à un gage de probité et d'aptitude donné au public. » Cela n'est pas bien sûr. L'Académie des Sciences morales, tout en couronnant M. Thaller, a pris soin de l'avertir qu'elle s'écartait, en ce point, de son avis. N'y a-t-il pas assez d'officiers publics? convient-il d'allonger encore la liste interminable de nos fonctionnaires? D'ailleurs, le tribunal peut exercer dès aujourd'hui son action sur l'administrateur infidèle ou suspect de la façon la plus simple : au début, par le refus de désignation ; au cours de la procédure, par le remplacement.

Par une contradiction singulière, d'autres réformateurs, en critiquant la conduite des syndics, veulent augmenter le nombre des préposés à l'administration de la faillite. C'est avec stupeur qu'on voit apparaître dans le projet Saint-Martin quatre catégories de ces préposés, abstraction faite des « comptables » et du débiteur lui-même, qui peut conserver provisoirement le maniement de sa fortune ; on y voit défiler successivement le *séquestre provisoire*, les *commissaires*, les *liquidateurs*, les *administrateurs* de la masse. La commission parlementaire, tout en reprochant au député de Vaucluse cette multiplication d'agens, encourt, quoiqu'à un moindre degré, le même reproche, puisqu'elle place côte à côte l'*administrateur* (c'est le syndic, auquel on n'ose pas laisser son nom) et le liquidateur. C'est une bien mauvaise idée que d'augmenter le nombre des personnages destinés à vivre aux dépens de la faillite. Le renard de La Fontaine, je parle de ce renard blessé que mangent les mouches et qui, sourd aux conseils du hérisson, ne veut pas se laisser achever par une troupe nouvelle, est assurément plus avisé.

Faudrait-il revenir au système de 1807, répudié chez nous trente ans plus tard, mais gardé par l'Autriche, par la Norvège, par le Danemark, en faisant élire le syndic par les créanciers? C'est à la suite des plus graves abus qu'un tel mode de nomination fut abandonné par les Anglais en 1883. L'expérience a démontré, soit en France, soit en Angleterre, que cette élection n'était une garantie ni d'incorruptibilité ni même de docilité. C'est d'ailleurs une chimère, on n'en doutait plus en 1838, que d'espérer le concours désintéressé d'un créancier, recommandé par ses lumières ou par ses loisirs, et propre à s'acquitter d'une besogne aussi difficile. Les syndics ne seraient pas plus scrupuleux, mais seraient moins expérimentés et moins expéditifs. On aurait encore manqué le but.

On ne l'atteindrait pas mieux en cherchant à étendre les pouvoirs du juge-commissaire. Ce n'est pas que je blâme cette disposition nouvelle du projet parlementaire : « Le juge-commissaire est autorisé à entendre le débiteur, ses commis et employés et toutes personnes, tant sur ce qui concerne la formation du bilan que sur les causes et circonstances de la faillite. » Mais cette innovation n'a pas une grande portée. Il en serait sans doute autrement, et les diverses opérations de la faillite seraient contrôlées d'une tout autre manière, si l'on osait déférer ce contrôle à un membre du tribunal civil. M. Thaller va jusqu'à demander qu'on enlève au tribunal de commerce la connaissance des faillites ! Mais, quoiqu'il apporte à l'appui de cette proposition les argumens les plus sérieux, il n'a pas la moindre chance d'être écouté par les pouvoirs publics. C'est au juge-commissaire, membre d'un tribunal consulaire, que nous avons et que nous aurons affaire. Or ce juge n'est qu'un magistrat d'occasion ; il ne garde pas longtemps ses fonctions, et, quoiqu'il soit propre à décider de litiges commerciaux proprement dits, rien ne le prépare à la surveillance de ces opérations complexes dont l'ensemble constitue la liquidation d'une faillite. Ajoutons qu'il doit, le plus souvent, s'occuper de ses propres affaires et que, par conséquent, surtout dans les grandes villes, le temps lui manque. Un tel homme tiendra bien rarement tête au syndic qui concentre entre ses mains, par la force des choses, les pouvoirs effectifs, et qui connaît à fond les finesses du métier. En étendant les attributions du juge-commissaire, on n'augmentera pas son influence.

Pendant il est hors de doute que l'assemblée des créanciers et le tribunal sont trop éloignés du syndic pour le contenir. Comme il est de toute nécessité qu'un pouvoir intermédiaire soit à même de jeter le cri d'alarme et de provoquer la répression des abus, on a proposé de faire surveiller les syndics par un comité de créanciers. C'est une idée toute moderne, qui a fait son chemin en Allemagne, en Autriche, en Norvège, en Danemark, en Angleterre, en Italie. On l'a manifestement empruntée au régime des sociétés commerciales, dans lesquelles les actionnaires, trop nombreux et trop disséminés pour suivre tous les mouvemens de leur gérant, placent à ses côtés un petit groupe de délégués, intitulé conseil de surveillance. Les délégués reçoivent, dans le projet parlementaire, le nom de contrôleurs. Ceux-ci seraient spécialement chargés de « surveiller » les opérations du liquidateur ou du syndic et de vérifier les livres ; ils pourraient toujours demander compte de l'état de la faillite, des recettes effectuées, des versements opérés ; le syndic et le liquidateur seraient tenus de les consulter sur les actions à intenter ou à suivre. Il y a peut-être dans cette partie du projet le germe d'une réforme utile, et je suis loin de m'associer

à toutes les critiques dont on l'accable. Je n'y vois pas, comme M. Langlais, un simple prétexte à conflits, et je ne crois pas, avec le tribunal de commerce de Paris, qu'il faille la condamner d'emblée parce que la nomination de cosyndics (appelés à jouer un autre rôle) donne, en général, de mauvais résultats. Les créanciers ne sont pas nécessairement des brouillons, et je n'aperçois pas d'inconvénient, en principe, à ce qu'ils cessent de jouer les personnages muets. Toutefois, je voudrais ne corriger la loi de 1838 qu'à bon escient, et, si j'hésite cette fois encore, c'est qu'on ne me semble pas avoir trouvé jusqu'à présent le moyen pratique d'organiser un bon comité de créanciers. Ainsi MM. Cauvet, Thaller, Serville, reprochent au projet parlementaire, non sans raison, de ne pas donner aux *contrôleurs* un pouvoir effectif et, par conséquent, un rôle utile. Il faut, dit M. Thaller, que le comité soit appelé à délibérer sur les opérations syndicales d'une certaine importance, et voici que, sous la plume du savant professeur, le conseil de surveillance se transforme en conseil d'administration ou plutôt devient le véritable pouvoir dirigeant, pour peu qu'on sorte des opérations courantes. Mais aussitôt, de peur que « le prestige du syndic ne fasse capituler sur toutes les questions » ce nouveau pouvoir, le réformateur ouvre la porte du comité « à des hommes compétents, familiarisés avec la branche de liquidation en cause, à raison même de leur profession ; » autrement le syndic « ne trouverait pas à qui parler. » Ma défiance s'éveille : ce n'est plus le contrôle, c'est l'antagonisme qu'on organise. Mais quoi ! cet homme, « aussi fort et plus fort que le syndic, » va-t-il donc prodiguer gratuitement au comité les trésors de son expérience ? Non, sans doute ; il faudra le payer et certainement le bien payer (1). M. Vergoin reprochait naguère au syndic de « se tailler des grands fiefs dans les faillites ; » si l'on entend donner à ce suzerain un cortège de grands vassaux, qu'on me ramène à la loi de 1838.

On a lancé beaucoup d'autres propositions de réforme que nous n'approuvons pas. Par exemple, le grand projet parlementaire range parmi les actes *nuls* les paiemens pour dettes échues, postérieurs à la manifestation de l'insolvabilité, que le code actuel déclare simplement *annulables* ; c'est une exagération manifeste. Il ne serait pas moins regrettable, alors que la majorité requise aujourd'hui pour le concordat est de la majorité plus un en nombre et des trois quarts en sommes, de substituer les deux tiers aux trois quarts, ainsi que la chambre des députés vient de le faire. Mais ce ne sont

(1) Il est vrai que, d'après le vote récent de la chambre (20 octobre), les fonctions des contrôleurs seraient gratuites. Mais alors, c'est de toute évidence, il ne faut plus compter sur le personnage « aussi fort que le syndic, » et celui-ci pourrait bien ne plus trouver « à qui parler. »

là que des points secondaires sur lesquels nous ne pourrions engager une discussion sans fatiguer la plupart de nos lecteurs et sans dépasser les limites que nous nous sommes fixées.

III.

Si nous craignons qu'on ne fasse moins bien qu'en 1838, nous ne prétendons pas cependant qu'il soit impossible de mieux faire sur un point donné. Nous croyons, au contraire, qu'on peut, sans bouleverser le code actuel, en combler certaines lacunes; en corriger certains défauts.

Le projet parlementaire commet, selon nous, une grande faute : c'est de placer au seuil même de la faillite ce régime de liquidation judiciaire dont il entend faire profiter, à de certaines conditions, le débiteur malheureux. Sans mettre une seconde fois en relief les côtés defectueux du système, nous reprochons, avec M. Larombière, à la commission législative, « d'établir en mesure préliminaire ce qui ne peut et ne doit être qu'une conclusion. » En accordant tout de suite cette faveur insigne à l'insolvable qui présente une requête au tribunal, elle a dû pourtant réfléchir que tout n'était pas consommé. Elle le met provisoirement à son aise en lui laissant l'administration de ses biens, en le chargeant de recouvrer ses propres créances, en le dispensant de l'inventaire, et cependant il sera déchu de ce bénéfice dans un très grand nombre de cas, notamment s'il n'obtient pas un concordat définitif (1). Il est beaucoup plus sage d'attendre que ce concordat ait été voté par les créanciers, homologué par la justice. C'est pourquoi nous persistons à soutenir le contre-projet auquel s'est arrêtée la cour de cassation, consultée par le gouvernement. Le tribunal, d'après ce contre-projet, par le jugement même qui homologuera le concordat, rapportera le jugement qui a déclaré la faillite, mais seulement sous les conditions suivantes : si le débiteur a été malheureux et de bonne foi; s'il ne se trouve dans aucun cas prévu de banqueroute simple ou frauduleuse; s'il n'a été précédemment déclaré et maintenu en état de faillite; s'il a, dès à présent, payé 25 pour 100 au moins sur le montant des créances vérifiées ou s'il fournit des garanties suffisantes pour acquitter, dans les délais fixés par le concordat, le paiement de 50 pour 100 au moins sur les mêmes créances. En un mot, tandis que le projet parlementaire commence par soustraire le débiteur aux conséquences ordinaires de son insolvabilité, sauf à le précipiter plus tard, quand les vérifications auront été faites, de la liquidation dans la faillite, nous

(1) Voir l'article 19 du projet voté par la chambre des députés.

croions avec la cour suprême qu'il vaut mieux laisser les évènements suivre leur cours naturel, et soustraire plus tard, par la rétractation du jugement déclaratif, le commerçant à la faillite et à la plupart de ses conséquences, quand on aura pu reconnaître qu'il méritait cette faveur.

D'abord c'est plus logique. On ne tend pas la main à cet insolvable parce qu'il manque à ses engagements, mais quoiqu'il y manque. Comme il est, d'après le droit commun, puni d'y manquer, il est téméraire de présumer tout d'un coup, au début de la procédure, qu'il y a lieu de le mettre hors du droit commun. D'ailleurs, en préjugant ainsi la solution, on s'expose à ruiner les créanciers; en la réservant, on empêche les dilapidations et l'on pourvoit aux intérêts les plus respectables. Les défenseurs du projet parlementaire n'ont qu'une réponse à la bouche: le jugement de rétractation, rendu plusieurs mois après la déclaration de faillite, ne fera pas oublier au public le temps intermédiaire et n'effacera pas le passé: « Du moment que la faillite est déclarée, dit l'un d'eux, la partie est irrévocablement perdue. » On arrive, par un sentiment exagéré de la bêtise humaine, à bâtir de mauvaises lois sur un mauvais raisonnement. Quoi! le tribunal viendra donner à ce commerçant qui avait suspendu ses paiemens un tel brevet de probité! « Nous vous avons, dira-t-il, mis en faillite parce que nul ne peut être, avant que sa conduite soit examinée, soustrait à la loi commune; mais, après mûr examen de vos actes, nous déclarons hautement que vous avez mérité d'être soustrait à la faillite, nous vous replaçons à la tête de vos affaires, nous effaçons jusqu'à la qualification de failli, » et l'on prédit d'avance que le public se bouchera les oreilles! L'opinion publique se révoltera, se cramponnera, pour ainsi dire, au premier jugement, et refusera, par un absurde entêtement, de ratifier le second! C'est bien invraisemblable. Il faut d'ailleurs envisager la question sous toutes ses faces, et, puisqu'on attache une telle importance aux pudeurs les moins justifiées de l'opinion, comprendre qu'elle accablera de toutes ses rigueurs le débiteur assez malheureux pour avoir perdu, même sans sa faute et ne fût-ce que par un refus de concordat, le bénéfice de la liquidation judiciaire. Cette fois, à coup sûr, c'est à la rétractation qu'elle va s'attacher. Les juges avaient tenté de mettre cet homme en purgatoire, et, vaincus par l'évidence, sont obligés de le rendre à l'enfer de la faillite! C'en est fait, la flétrissure est ineffaçable. Mieux vaut cent fois pour tous attendre et prononcer en connaissance de cause.

Le contre-projet auquel nous adhérons se garde bien d'accorder indistinctement à tous les concordataires le retrait de la faillite. « La meilleure preuve, a dit la cour de cassation, que le débiteur

puisse fournir de son empressement à répondre à l'appel d'une loi bienveillante et à s'arrêter prudemment sur la pente de la ruine, c'est d'offrir à ses créanciers, le lendemain de la faillite, les débris d'un actif encore important qui le mettent à même de les satisfaire dans une certaine mesure... » C'est pourquoi le concordataire doit avoir acquitté 25 pour 100 au moins sur le montant des créances vérifiées ou fourni des garanties acceptées par le tribunal, afin d'assurer, dans les délais fixés par le traité, le paiement de 50 pour 100. C'est, à notre avis, une combinaison très sage, car le failli, ses parens et ses amis, stimulés par le désir d'effacer la faillite, déploieront tous leurs efforts pour éteindre cette importante partie du passif. En même temps qu'on aura fait beaucoup pour le débiteur, il y aura plus de concordats, surtout plus de concordats sérieux, et, par conséquent, moins de gens ruinés.

Ce n'est pas encore, pour le débiteur, la réhabilitation complète. Celui-ci ne doit pouvoir recouvrer la plénitude de ses droits qu'après avoir acquitté toutes ses dettes. Mais le contre-projet rattache habilement à tout ce mécanisme une demi-réhabilitation. En accomplissant toutes les conditions requises pour faire rapporter sa faillite, le débiteur, — et c'est un nouveau moyen de l'engager à les accomplir, — reconquiert une partie de ses droits. Il reste inéligible, mais redevient électeur. Ce nouveau système a sans doute l'inconvénient d'ôter aux faillis un puissant motif de souhaiter leur réhabilitation proprement dite, mais leur donne un puissant motif de souhaiter une demi-réhabilitation en payant un dividende sérieux à leurs créanciers. Tel est le caractère de toute loi sur les faillites, qu'on s'y trouve sans cesse entre deux écueils. Mais tandis que le projet parlementaire, dans cette question des déchéances civiles, sacrifie manifestement les créanciers aux débiteurs, la cour de cassation nous paraît avoir tenu la balance égale entre les uns et les autres.

Ce n'est pas le seul adoucissement qu'on puisse apporter à la législation des faillites. D'après le décret de 1808 sur la Banque de France, aucun failli non réhabilité ne peut être admis à l'escompte; d'après la loi de 1838, aucun failli non réhabilité ne peut se présenter à la Bourse. A quoi bon? De deux choses l'une: ou cette gêne légale doit causer un tort réel au failli, ou elle ne doit produire aucun effet. Dans le premier cas, il est absurde de rendre au concordataire la direction de son commerce en semant d'obstacles la route qu'on lui a frayée; dans le second, mieux vaut se taire que parler pour ne rien dire. On peut également modifier, ainsi que M. Vergoin le demandait à la chambre, cette disposition du code qui *enjoint* au tribunal (à moins que le débiteur n'ait déclaré sa cessation de paiemens et déposé son bilan dans

les trois jours) « d'ordonner le dépôt du failli dans la maison d'arrêt pour dettes ou la garde de sa personne par un officier de police ou de justice ou par un gendarme (1). » Cette prescription législative, que n'a pas fait disparaître la suppression de la contrainte par corps, est un véritable anachronisme. On se demande même, puisque, d'après les statistiques, 12 faillis sur 100 supportent en prison l'exécution du jugement déclaratif (2), quels peuvent bien être les lieux d'internement depuis que les maisons d'arrêt pour dettes sont fermées. Cette prise de corps est devenue facultative en Hollande, en Allemagne, dans les états scandinaves, en Italie; en Angleterre. Je ne verrais aucun inconvénient à suivre, ainsi qu'on le désire à la chambre des députés, cet exemple à peu près général. Il me paraît encore moins raisonnable de prononcer la peine des travaux forcés contre les banqueroutiers frauduleux. Je sais bien qu'on les pendait au xvi^e et au xvii^e siècle; mais, à cette époque, la peine de mort était prodiguée avec une impitoyable cruauté. De nos jours, comme l'a dit M. Malapert, « l'arme est trop lourde, » et les coupables profitent souvent de cette exagération pour échapper à la peine. Il suffirait de prononcer contre le banqueroutier frauduleux l'emprisonnement correctionnel appliqué par le code pénal au débiteur saisi qui détourne à son profit le gage de ses créanciers.

Je proposerais même de lui rendre la faculté d'obtenir sa réhabilitation. D'abord, il ne faut jamais interdire le repentir, même aux plus grands coupables; qu'est-ce que la société peut faire des découragés et des désespérés? Ensuite, la loi française n'est pas logique: un assassin, un empoisonneur, un parricide peuvent solliciter cette autre réhabilitation qu'organise le code d'instruction criminelle et qui fait aussi cesser « toutes les incapacités résultant de la condamnation; » le banqueroutier lui-même, en tant que forçat libéré, peut obtenir sa réhabilitation pénale. Mais ce dernier ne peut pas, en tant que commerçant failli, obtenir sa réhabilitation civile. Il est donc très probable qu'il ne réclamera pas non plus la première, également subordonnée au paiement du passif, puisque, en effaçant une souillure, il gardera l'autre. Cependant, en le frappant de cet ostracisme éternel, on frappe aussi ses créanciers, qui ne seront pas intégralement remboursés: absurdité flagrante, car les créanciers d'un banqueroutier n'ont pas plus que ceux d'un

(1) La rigueur de cette disposition est, à vrai dire, tempérée par l'article 473 du code de commerce, qui, si le juge-commissaire ne propose pas un sauf-conduit pour le failli, permet à celui-ci de le demander au tribunal.

(2) Il s'agit probablement de commerçants sur lesquels pèse une présomption de banqueroute et qui subissent une détention préventive.

simple failli démerité de la société. Rétrécir l'accès de la réhabilitation, c'est organiser la faillite à rebours.

C'est pourquoi nous approuvons sans hésiter la chambre de commerce de Lyon d'avoir demandé que le taux des intérêts remboursables avec le principal par le réhabilité fût abaissé de 6 pour 100 à 3 pour 100.

Le code actuel autorise bien le débiteur à se faire accorder des secours sur l'actif de la faillite « pour lui et sa famille; » mais il ne s'agit là que de secours « alimentaires : » on n'a pas prévu le cas où il adviendrait au failli, pendant la durée des opérations, des biens suffisans pour acquitter tout le passif. La cour de cassation propose d'autoriser le tribunal à lui remettre en pareil cas, sans attendre la clôture des opérations, une partie de cet actif dont il est dessaisi. C'est une mesure humaine, dictée par l'intérêt du débiteur, et qui ne peut léser aucun droit.

Aujourd'hui, le tribunal de commerce peut reculer indéfiniment l'ouverture de la faillite; ainsi, dans certains procès connus des praticiens, cette ouverture a été reportée à sept, à quatorze, à vingt ans en arrière. C'est beaucoup trop : outre qu'on risque de se tromper en appréciant des faits dont s'efface déjà le souvenir, on remet en question de très anciennes opérations conclues par des gens de bonne foi, par là même on expose les bailleurs de fonds aux surprises les plus désagréables, dès lors on éveille leur défiance. Cependant la commission parlementaire a repoussé cette partie du projet déposé par le gouvernement, qui limitait à une année le report de la faillite, et la chambre des députés a repoussé l'amendement de M. de La Batie, qui le limitait à deux années. Ce vote ne modifie pas notre opinion. D'après le statut anglais de 1883, le point de départ est le premier des *acts of bankruptcy* commis dans les trois mois qui précèdent la demande de faillite; en Belgique, en Allemagne, la faillite ne peut pas remonter au-delà de six mois, en Italie au-delà de trois ans. *Pero tre anni sono un termine troppo lungo*, remarque le professeur Vidari. Nous croyons, avec le tribunal de commerce de Paris et la cour de Montpellier, qu'il faudrait défendre aux tribunaux de reporter la cessation des paiemens au-delà de deux ans. On éviterait ainsi les annulations forcées d'actes nombreux, avec un cortège de conséquences désastreuses : paiemens d'intérêts, restitutions de fruits, révocations de donations, procès avec les tiers détenteurs, etc. (1). Les capitalistes craindraient

(1) Les créanciers n'en pourraient pas moins, en vertu de l'article 1167 du code civil, faire annuler les actes passés *en fraude de leurs droits* plus de deux ans avant la déclaration de faillite; c'est ce qu'a très bien expliqué le tribunal de commerce de Paris.

moins de secourir un négociant dans l'embarras, et par là même le législateur aurait prévenu certaines débâcles. Rien n'est moins conforme à l'esprit d'une bonne législation commerciale que de laisser trop longtemps en suspens le sort des transactions commerciales.

Le gouvernement avait dit, par l'organe de M. Courcelle-Seneuil, que la lenteur des procédures est « un des fléaux des faillites. » En effet, la statistique révèle qu'une faillite dure en moyenne, dans notre pays, deux années. C'était trop, même il y a cinquante ans. Depuis 1838, l'emploi des voies ferrées et du télégraphe a sinon supprimé, du moins abrégé, les distances, et la facilité des communications accélère, dans le monde entier, la marche des affaires ; aussi, dans toute l'Europe, un grand nombre de lois ont abrégé les anciens délais de procédure. Le projet parlementaire répond, sur ce point, à l'attente générale du commerce. Aujourd'hui, le juge-commissaire convoque « immédiatement » après le jugement déclaratif les créanciers présumés, et l'élasticité de l'adverbe employé par le code lui permet de retarder la convocation : il serait désormais astreint à la faire dans la huitaine de ce jugement ; le greffier devrait même y procéder dans les trois jours s'il s'agissait d'une liquidation judiciaire. La vérification des créances, retardée par le mécanisme du code actuel, commencerait à l'expiration de la quinzaine qui suivra la première assemblée. Pour accélérer encore cette vérification, chaque créancier devrait « élire domicile » dans le lieu où siège le tribunal, et, s'il ne le faisait pas, toutes les significations lui seraient adressées au greffe. Le tribunal statuerait lui-même sur les délais qu'il conviendrait d'accorder aux créanciers domiciliés hors de France pour produire leurs titres, ce qui, dans la plupart des cas, ferait gagner beaucoup de temps. On pourrait même aller plus loin et faire encore déterminer par la justice, comme en Belgique, en Allemagne et en Italie, d'une part, le délai de production de tous les titres ; d'autre part, le jour où le procès-verbal de vérification devrait être clos. Les retards apportés à la solution des faillites augmentent les frais, rendent souvent les concordats impossibles et peuvent empêcher que le concordataire ne soit utilement remis à la tête de ses affaires, parce qu'il ne retrouve plus sa clientèle. A ce point de vue, la loi de 1838 serait donc heureusement modifiée (1).

(1) Le projet qui vient d'être voté par la chambre donne une vive impulsion à la procédure de la liquidation : le lendemain de la première assemblée, les créanciers sont invités à produire leurs titres dans un délai de quinzaine, et ce délai peut être augmenté par ordonnance du juge-commissaire à l'égard des créanciers domiciliés hors de France : la même convocation indique la date de la première assemblée de vérifi-

Mais il y a certains principes d'équité que le besoin d'une procédure plus expéditive et plus simple ne doit pas faire fléchir. Notre code de commerce avance brusquement l'échéance des dettes à terme comprises dans le passif du failli ; celles-ci deviennent immédiatement exigibles. Donc vous avez vendu comptant pour 95 francs et vous ne « produisez » que pour 95 francs dans la faillite de votre acheteur ; j'ai vendu la même marchandise à 100 francs, payables dans un an, ce qui revient au même, et je peux « produire » sur-le-champ pour 100 francs. J'obtiens, par conséquent, une allocation indirecte d'intérêts, puisque les intérêts avaient été, dans le second cas, ajoutés au capital pour faire corps avec lui, et cela quoique, d'après une autre disposition de la loi, le cours de tous les intérêts s'arrête au jour de la faillite. La loi me favorise donc, dans ce cas, aux dépens, soit du vendeur au comptant non payé, soit du vendeur à terme dont la créance porte intérêt jusqu'à l'échéance. Le type des obligations remboursables à long terme et non productives d'intérêts s'est assez généralisé pour qu'on puisse se demander s'il n'y aurait pas lieu de soumettre de telles créances, en les payant par anticipation, à un travail préliminaire d'escompte, ainsi qu'on le fait en Espagne, en Allemagne, en Italie, et que le propose, avec certaines restrictions, la cour de Montpellier.

Quand le sentiment de l'égalité serait banni de toutes les autres lois, il devrait se retrouver dans la législation des faillites. Cette idée de justice a manifestement dicté les dispositions additionnelles proposées par M. Saint-Martin, par la cour de cassation et par la chambre de commerce de Paris, qui tendent à faire régler les droits des créanciers étrangers, dans les faillites ouvertes en France, par le principe de réciprocité. En Allemagne, la loi de 1877, tout en proclamant *in abstracto* l'égalité des créanciers étrangers et des créanciers nationaux, permet au chancelier de rendre, après avoir pris l'avis du conseil fédéral, « une ordonnance excluant de la répartition les créanciers qui appartiennent à une nation étrangère ou leurs ayants-cause. » La commission parlementaire a pensé qu'il suffisait de laisser dédaigneusement à nos voisins l'odieux d'une disposition pareille, et sans doute aussi d'en appeler à la postérité. Mais ces appels ne sont jugés qu'avec lenteur, et de sages représailles peuvent ramener à la notion du droit les peuples qui sont tentés de s'en écarter.

cation des créances ; enfin, le jugement sur les contestations de créances doit être rendu dans un délai de trois semaines à compter du renvoi prononcé par le juge-commissaire. Ces mesures de détail doivent être approuvées.

Il faudrait enfin, pour compléter la réforme de cette législation spéciale, arriver à contenir les syndics sans les garrotter, et le lecteur sait déjà, par les critiques que nous avons dirigées contre un certain nombre de projets, combien le problème est difficile à résoudre. C'est ainsi que les réformateurs n'ont pas trouvé jusqu'à présent, selon nous, le moyen pratique de constituer leur comité de créanciers. Mais ne saurait-on remplacer ce mode de surveillance? Un décret de 1880 prescrit de tenir au greffe un registre sur lequel seront inscrits pour chaque faillite, article par article et à leurs dates respectives, les actes relatifs à la gestion des syndics, de communiquer ce registre, soit aux créanciers, soit au failli, sur leur demande et d'en adresser un relevé trimestriel au procureur-général du ressort; on ne l'applique pas dans un certain nombre de tribunaux. Il faudrait l'intercaler dans le texte même du code, en garantir l'application par un système de pénalités et forcer les officiers du ministère public à en surveiller étroitement l'exécution. Ce registre, dira-t-on, ne parle que le langage des chiffres, lettre close pour le plus grand nombre. Que n'oblige-t-on, en outre, comme le propose la cour de Montpellier, les syndics à déposer au greffe, tous les deux mois, sous peine d'amende (ou dans un délai plus court, si le quart des créanciers en sommes le réclame et si le tribunal le permet) un rapport explicite sur la marche de la procédure auquel serait joint un état des recettes et des dépenses ainsi que des fonds disponibles? Quand les syndics lisent leurs rapports aux assemblées des créanciers, ceux-ci ne peuvent pas saisir à la volée une quantité de chiffres et de faits complexes: que n'oblige-t-on, sous peine d'amende, ces administrateurs à déposer au greffe, cinq jours au moins avant chaque réunion, leurs rapports et leurs comptes? Les créanciers, s'ils ne se renseignaient pas, s'ils ne se mettaient pas à même de tout connaître et de tout comprendre, n'auraient à se plaindre que de leur propre inertie. Le syndic ne verse pas exactement à la caisse des dépôts les sommes qu'il a recouvrées? A la loi française qui, pour toute peine, l'oblige à payer 5 pour 100 d'intérêt, et le laisse espérer qu'il pourra tirer des opérations entamées avec les deniers de la faillite des bénéfices supérieurs au montant de cette restitution, on peut substituer le mécanisme des lois allemandes qui astreignent le retardataire à payer l'intérêt à 20 pour 100 des sommes indûment retenues. Craint-on que le syndic ne se dérobe par la fuite ou de toute autre manière au paiement des dommages-intérêts et des amendes? On peut à la rigueur, sans le transformer en officier public, le contraindre à déposer, dans certains cas, un cautionnement dont le chiffre serait, comme en Italie, fixé par le tribunal. Enfin, pour

résoudre à la satisfaction générale la redoutable question des honoraires, on peut, ainsi que la cour de cassation le conseille, insérer dans le code cette disposition nouvelle : « Les syndics, en rendant leur compte, qui restera déposé au greffe, produiront l'état de leurs honoraires taxé par le juge-commissaire et annexé au compte. La taxe pourra être attaquée dans la huitaine par tout créancier et par le failli (1). » On aura, ce me semble, organisé par ces diverses réformes un mode de surveillance efficace sans hérissier d'obstacles l'administration des syndics. Que pourrait-on désirer de plus ?

Napoléon, revenant de Tilsitt, tança le conseil d'état, qui lui paraissait avoir, dans son projet de code de commerce, traité les faillis avec trop d'indulgence : « Dans les mœurs actuelles, lui dit-il, la sévérité devient nécessaire ; les banqueroutes servent la fortune sans faire perdre l'honneur, et voilà ce qu'il importe de détruire... Dans toute faillite, il y a un corps de délit, puisque le failli fait tort à ses créanciers. Il est possible qu'il n'y ait pas mauvaise intention, *quoique ce cas soit fort rare* ; mais le failli se justifiera. Un capitaine qui perd son vaisseau, fût-ce par un naufrage, se rend d'abord en prison... Il ne faut pas blesser l'intérêt des créanciers, mais on ne doit pas s'en reposer sur eux du soin de rétablir l'ordre. Qu'on prenne donc des mesures qui, sans nuire aux créanciers, sans frapper d'une condamnation un failli avant qu'il ait pu se justifier, le mettent cependant dans un état d'humiliation conforme à la situation de sa fortune, et que les anciennes mœurs lui imprimaient. » Ce langage est trop dur. L'empereur résout en soldat une question qui n'a rien de militaire. Il n'est pas vrai que le commerçant insolvable ait eu, le plus souvent, l'intention de manquer à ses engagements. Le failli n'est pas, à proprement parler, un délinquant, et la loi des faillites ne doit pas reposer exclusivement sur une pensée d'intimidation. C'est à bon droit que le législateur de 1838 atténua les sévérités du code impérial. Nous pensons même avec la plupart de nos contemporains, on vient de le voir, que la loi de 1838 peut être encore adoucie, mais pourvu qu'on y touche avec une grande circonspection. Un certain nombre d'entre eux se figurent, en effet, que le progrès consiste à mitiger indéfiniment cette législation spéciale, et se trompent. Quelques criminalistes sont tombés dans la même erreur. Comme,

(1) La chambre des députés est entrée dans cette voie en votant, le 20 octobre, un paragraphe additionnel ainsi conçu : « Dans la dernière assemblée, le liquidateur donnera connaissance de l'état des frais et indemnités taxés par le juge-commissaire. Cet état sera déposé au greffe. Le débiteur et les créanciers pourront former opposition à la taxe dans la huitaine. »

au siècle dernier, l'école philosophique avait, aux applaudissemens de l'Europe, protesté contre l'atrocité de plusieurs lois pénales, ils ont pensé qu'il fallait monter à l'assaut des mêmes abus jusqu'à la fin du monde. A ce compte, la suppression du code pénal deviendrait le dernier mot du progrès et l'on finirait par décorer les commerçans qui suspendent leurs paiemens. On n'améliore pas les lois parce qu'on les énerve, et nous nous sommes précisément efforcé, dans toute cette étude, de prouver aux réformateurs que leur tâche est bien autrement complexe.

Nous voudrions surtout leur persuader qu'il faut longtemps réfléchir avant de bouleverser une bonne loi des faillites. Ils penseront, je n'en doute pas, aux pénibles efforts faits par la Suisse depuis plus de vingt ans pour arriver à la rédaction d'une loi générale, aux six projets rédigés par les commissions fédérales de 1869 à 1886, aux contre-projets, aux récriminations et aux conflits que ces essais de réforme ont provoqués. Ils se rappelleront que les États-Unis promulguèrent une première loi fédérale des faillites en 1800 pour l'abroger en 1803, une seconde en 1841 pour l'abroger en 1843, une troisième en 1867 pour l'abroger en 1878 et que la grande république américaine, découragée par ce triple échec, abandonne à chaque état le soin de régler à sa guise cette partie de sa législation. Ils n'oublieront pas que le parlement colonial du Canada, après avoir voté un code des faillites en 1875, le modifia d'abord en 1876, puis en 1877 et finit par l'abolir en 1881. L'exemple de l'Angleterre sera particulièrement instructif : ce peuple, dont l'esprit pratique et l'aptitude au commerce n'ont jamais été contestés, ne garde pas plus de quinze ans, en moyenne, une loi d'ensemble sur les faillites ; encore à peine une de ces lois est-elle publiée qu'il faut la remanier sur un point ou sur l'autre, à chaque session parlementaire : on y a fait, en moins d'un demi-siècle, plus de quarante statuts sur la *bankruptcy*, et l'*act* de 1883, qui remplace l'*act* de 1869, a déjà subi plusieurs retouches. Tel est donc l'étonnant hommage qu'on peut rendre au législateur de 1838 ; nous avons le droit, peut-être pour la première fois, d'opposer notre attachement à la coutume et notre respect des traditions à l'humeur mobile de nos voisins. Si, quand il suffit de corriger certaines imperfections révélées par une expérience de cinquante ans, nous nous mettons à traiter notre loi des faillites comme une simple loi constitutionnelle, il est à craindre que le nouvel édifice ne branle au premier souffle, et que l'Angleterre n'ait plus rien à nous envier.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

III¹.

LES SALAIRES ET LES GRÈVES. — LE ROI DES BRASSEURS. — UN COMMERÇANT RÉFORMATEUR. — FERMIERS ET PIONNIERS MILLIONNAIRES.

I.

Dans nos précédentes études, nous avons constaté que, exception faite des propriétés territoriales, résultat de la conquête et de la spoliation des vaincus par les vainqueurs, l'origine des grandes fortunes anglaises ne remontait guère au-delà d'un siècle. Elles datent de l'évolution économique inaugurée, de 1750 à 1785, par les découvertes d'Arkwright, d'Hargreaves, de Watt, de Kelly, évolution que les canaux et les chemins de fer devaient convertir plus tard en révolution industrielle, appelant à l'existence un monde nouveau, triplant en moins d'un siècle la population ouvrière du royaume-uni, créant des villes nouvelles, centres d'un puissant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1^{er} septembre.

mouvement commercial. Aux États-Unis, il en fut de même; de même en France et dans l'Europe entière.

En ce court espace de cent années, on a vu surgir ces grandes fortunes modernes édifiées par l'audace et le puissant labeur de quelques hommes d'élite. Inconnus la veille, perdus dans la foule, ils s'en dégagent, s'affirment et s'élèvent par l'effort de la volonté, par l'énergique concentration de leurs facultés créatrices, par la justesse de l'idée. C'est dans la classe ouvrière qu'ils se recrutent de préférence; ils ont été façonnés à la rude école du travail manuel et des privations; ils apportent à leur œuvre la persistance, la ténacité de l'homme ménager de ses forces, économe de son temps ainsi que de ses deniers, ne se rebutant ni ne s'éparpillant. Ces fondateurs de dynasties financières, industrielles et commerciales, possèdent, et la tête qui conçoit, et les bras qui exécutent. En cela ils sont supérieurs à leurs devanciers, qui n'avaient que les bras; à leurs successeurs, qui n'ont que la tête. Mieux équilibrés, ils étaient mieux outillés pour la tâche à entreprendre. De nos jours, l'équilibre se rompt. Tous les ans, de nos écoles spéciales, sort un flot nouveau de jeunes hommes dressés au même travail technique, possédant les mêmes connaissances : ingénieurs, architectes, industriels en quête d'emplois, état-major brillant, mais trop nombreux. On fabrique plus de têtes qu'il n'est besoin, car s'il dépend de l'homme de multiplier les capacités, les circonstances et le milieu en déterminent seuls l'emploi, et déjà les circonstances ne sont plus les mêmes, et le milieu s'est modifié.

Certes, aucun des grands inventeurs, des grands créateurs dont nous avons retracé l'histoire ne possédait la science, les connaissances multiples que possède aujourd'hui le plus médiocre de nos jeunes diplômés, mais ils concentraient sur un point unique leur force intellectuelle et physique. Pionniers d'un monde nouveau où tout était à organiser : les finances et le crédit, l'industrie et le commerce, les voies navigables et les voies ferrées, les bâtimens et les ports, les manufactures, les entrepôts, les mines, les colonies, ils créèrent la grande industrie; ils substituèrent l'usine à l'atelier. L'atelier, avec sa fabrication restreinte, son petit nombre d'ouvriers, ses procédés routiniers, son outillage primitif, répondait suffisamment aux besoins d'une consommation limitée, prévue d'avance, sur laquelle le patron réglait, avec sa production, l'achat des matières premières et le nombre de bras qu'il employait. Quand le courant se dessina, quand la vapeur, supprimant les distances, rapprochant le producteur du consommateur, élargit, décupla le champ d'opérations et l'écoulement des produits, l'usine apparut avec son outillage perfectionné et savant, ses puissans moyens d'action. On fabriqua non plus en vue de la consommation

d'un village, d'une ville, d'une province, mais d'un pays, d'un continent, du monde entier, d'une clientèle inconnue, bien que devinée, illimitée, dont on n'attend pas, mais dont on devance les ordres, dont on calcule la consommation possible ou probable; consommation qui peut, qui doit s'accroître pendant un temps, mais qui peut aussi tout à coup se dérober, soit par l'effet des événemens politiques, d'une crise financière, soit par la création d'usines locales et rivales s'appropriant le marché national, l'affranchissant du tribut qu'il paie à l'étranger.

A cette première période correspond l'édification rapide des grandes fortunes du début de ce siècle. La seconde période date de 1865. Le grand marché des États-Unis se ferme à la production européenne, l'équilibre commercial se modifie, l'industrie prend pied partout, et l'Angleterre, la plus vaste usine, la plus gigantesque manufacture qui jamais inondât le monde de ses produits, voit naître partout des usines, des manufactures rivales. Le nombre des concurrens s'accroît; la lutte, plus âpre, aboutit à des profits moindres; l'ère des fortunes colossales et rapides semble près de son terme, et tout porte à croire que cette évolution nouvelle n'a pas encore donné les résultats qu'on en doit attendre.

Aussi avons-nous cru l'heure propice pour noter les phases curieuses de cette révolution industrielle, que d'éminens économistes déclarent fatalement condamnée à aboutir au *sisyphisme* pour l'ouvrier, à la *mer stagnante* d'une production exagérée, sans écoulement, pour l'industriel. L'un des symptômes les plus caractéristiques est, d'une part, l'abondance des capitaux en quête d'emplois rémunérateurs, et, comme terme correspondant, la baisse continue de l'intérêt. Les profits industriels diminuent, et les gains énormes du commencement de ce siècle sont de plus en plus l'exception aujourd'hui dans toutes les branches de l'activité humaine. Sauf quelques industries privilégiées, protégées par un monopole de fait ou de droit, toutes les autres voient réduire leurs bénéfices. Un niveau moyen s'établit, limitant le profit au taux de l'intérêt courant, le ramenant à 6, à 5, à 4 pour 100, suivant que l'intérêt du capital est lui-même de 6, 5 ou 4 pour 100.

Et ce calcul n'est pas exact seulement en Europe; il en va de même dans les pays nouveaux. Là où le taux de l'argent s'élève à 100 pour 100, comme ce fut un instant le cas en Californie, le profit s'élevait en moyenne à 100 pour 100. Lorsqu'il tomba à 50, puis à 36, puis à 12, et enfin à 7 pour 100, les bénéfices suivirent la même marche décroissante. Bien qu'on ne puisse encore ériger ce calcul en loi absolue, étant donné que le taux d'intérêt varie suivant des situations de places indépendantes en apparence du mouvement commercial, on peut toutefois prévoir que, dans un

temps relativement peu éloigné, cette parité s'accroîtra encore, et que le bénéfice moyen de l'industriel correspondra, à peu de chose près, au taux moyen et courant de l'intérêt de l'argent dans le pays où il exerce son industrie. Si donc, comme il est vraisemblable, ce taux s'établit sous peu à 2 1/2 ou 3 pour 100, l'industriel travaillant avec ses propres capitaux réaliserait en moyenne 2 1/2 à 3 pour 100 d'intérêt et autant de profit, soit 5 à 6 pour 100 par an. Le jour où, comme certains économistes l'affirment, ce taux baisserait à 1 1/2 ou 1 pour 100, il ne réaliserait plus que 2 à 3 pour 100.

De l'accumulation des capitaux disponibles d'une part, de la diminution de leurs emplois rémunérateurs de l'autre, résulte un troisième fait : la concentration du négoce, la tendance plus accentuée chaque jour de substituer l'industrie collective à l'industrie particulière. Nos immenses magasins modernes, ces gigantesques bazars entassant dans le même local, abritant sous le même toit cent produits divers dont chacun d'eux faisait, il y a moins de cinquante ans, l'objet d'un commerce spécial, représentent cette phase moderne de la concentration excessive, conséquence forcée de la nécessité de répartir, en les amoindrissant, sur une masse d'objets, les frais généraux qui grevaient d'autant le prix de revient, et partant le prix de vente de chacun d'eux.

Enfin, symptôme non moins caractéristique, toutes ces grandes industries, toutes ces vastes usines ou manufactures créées par l'initiative individuelle, et d'où sont sorties ces grandes fortunes personnelles dont nous étudions l'histoire, sont absorbées, l'une après l'autre, par l'association des capitaux personnifiée par les sociétés anonymes. Sur ces puissantes assises ne s'édifient plus guère, comme par le passé, de colossales fortunes ; les millions que continuent à rendre ces usines et ces manufactures n'enrichissent plus un possesseur unique qui les a créées, les gère et les exploite. Les plus prospères assurent l'aisance à leurs nombreux actionnaires, mais ne font l'opulence d'aucun. Il n'y a pas lieu de le regretter, l'aisance générale étant plus désirable que la fortune d'un petit nombre contrastant avec la pauvreté de beaucoup ; mais nous retrouvons là encore, sinon l'œuvre de destruction, tout au moins l'œuvre de répartition, de désagrégation, conséquence de nos mœurs et de nos lois sur le partage des successions : désagrégation de la propriété individuelle, extension de la propriété collective ; émiettement du domaine particulier, agrandissement du domaine public, telles sont les résultantes du mouvement économique qui emporte nos sociétés modernes.

Mais ces forces productrices dont dispose aujourd'hui l'humanité, et qui ont plus que décuplé en un siècle, aboutissant à un

accroissement graduel des loisirs et du salaire des masses, doivent se traduire, soit par une augmentation de bien-être, soit par une augmentation de population. C'est le cas pour les pays civilisés. Et ici intervient un nouveau facteur : la tendance de la race, son génie propre, qui la font incliner de préférence vers l'une ou l'autre de ces deux conséquences. Aussi voyons-nous la race anglo-saxonne et la race germanique multiplier dans une proportion rapide, et la race latine, la France notamment, accroître de très peu sa population et accroître au contraire le confort et le luxe, développés, propagés, non plus seulement parmi les classes riches et aisées, mais dans les classes ouvrières.

Aux gains énormes de quelques-uns succèdent les gains modérés et réguliers d'un grand nombre. Les premiers sont le fait d'une époque de transformation ; ils sont aussi, avons-nous dit, l'apanage d'une industrie privilégiée, possédant un monopole de fait ou de droit ; or ces monopoles deviennent de plus en plus rares. Outre qu'ils vont à l'encontre des tendances égalitaires de notre siècle, l'état se les approprie là où l'intérêt général semble en autoriser le maintien. Restent les brevets d'invention, mais leur période d'exploitation est strictement limitée d'une part, et de l'autre les brevets de perfectionnement n'en laissent pas longtemps la propriété temporaire à l'inventeur. « Archimède, s'écriait Proudhon, serait obligé, s'il vivait de nos jours, de racheter le droit de se servir de sa vis. » Enfin, par suite de l'âpreté de la lutte, toute industrie nouvelle, tant soit peu lucrative, voit aussitôt surgir des imitateurs, des concurrents, acharnés à attirer à eux les bénéfices qu'elle donne. « On admet en général, écrit M. Paul Leroy-Beaulieu, que sur 100 industriels, 20 disparaissent presque aussitôt, dès la première ou la seconde année, renonçant à des occupations qui leur apportent des déceptions promptes ; 50 ou 60 végètent, c'est-à-dire restent à peu près dans la position où ils étaient, et 10 ou 15, au plus, ont un plein succès (1). »

Dans les carrières dites libérales, envahies, elles aussi, par une foule d'hommes jeunes, actifs et instruits, il en va de même. L'éminent économiste que nous venons de citer estime qu'il n'y a probablement pas en France cinquante avocats qui gagnent 50,000 fr. par an, et peut-être pas cent qui en gagnent régulièrement 30,000. Un examen attentif des autres professions donnerait des résultats analogues, à la grande surprise de ceux, et ils sont la majorité, qu'une invincible tendance à l'exagération, le manque d'expérience et de sens critique, poussent invariablement à enfler les chiffres. Rien n'est plus ordinaire que de les entendre, l'esprit frappé par quelque

(1) *Essai sur la répartition des richesses*, p. 304.

assertion inexacte ou vraie, considérer comme une rémunération usuelle les honoraires exceptionnels payés par quelque millionnaire à un avocat en renom ou à un prince de la science, et, prenant l'exception pour la règle, grossir démesurément les revenus d'avocats ou de médecins célèbres.

L'Angleterre est, de tous les pays, celui où les professions libérales mènent le plus rapidement à la fortune, et encore le nombre y est-il infiniment restreint de ces légistes éminens que les romanciers nous montrent gagnant en peu d'années des sommes énormes, entrant au parlement et parvenant au *peerage*. L'Angleterre est aussi le seul pays d'Europe où de gros traitemens officiels attirent vers les emplois publics les capacités de premier ordre, le seul où l'état alloue à de hauts fonctionnaires des traitemens de 100,000 et de 200,000 francs par an, et où nombre de fonctions soient rétribuées 30, 40 et 50,000 francs. Un juge de comté touche 30,000 fr. et un juge de grande cour jusqu'à 125,000 francs. A ce prix, un légiste éminent gagne au service de l'état autant que lui rapporte son cabinet. Si son revenu n'augmente pas, il devient fixe ; son labeur est diminué, sa situation grandit par le prestige qui s'attache encore aux fonctions publiques, et, avec elle, son influence politique et sociale.

Au point de vue commercial, les conditions économiques que nous avons signalées plus haut et qui ont amené en France la création de ces immenses magasins, cause de ruine du petit négoce, ont déterminé en Angleterre la création d'établissmens autres, répondant, eux aussi, à des besoins généraux, mais d'une nature différente, et rien ne nous semble donner une note plus caractéristique du contraste des tendances anglaises et françaises que cette comparaison qui s'impose forcément entre nos grands magasins de luxe et les sociétés coopératives anglaises. En France, les premières tentatives, faites sur une vaste échelle, de l'association des capitaux, se sont portées tout d'abord, d'instinct et de préférence, vers ce qui a trait à l'habillement et surtout à l'habillement de la femme. Le succès a prouvé que cette préférence était justifiée. C'est à la reine du jour, à la mode, qu'ont été consacrés ces palais commerciaux qu'assiège un peuple de clientes, et dont les fabuleuses recettes attestent à quel point ils répondent aux besoins impérieux et aux goûts capricieux de notre génération. En Angleterre, au contraire, c'est sur le commerce d'alimentation, d'approvisionnement, que les capitaux accumulés ont concentré leurs efforts. Mettre à la portée de tous, au prix de revient le plus réduit possible, tout ce qui est nécessaire non-seulement à la subsistance, mais aux besoins quotidiens de la famille, du *home*, tel se posa le problème, et les sociétés coopératives fondées dans ce dessein ont presque toutes réussi,

non à enrichir leurs commanditaires, ce qui n'était pas leur objectif, mais à réduire leurs dépenses annuelles.

Résultat de l'initiative collective, alimentées par les capitaux fournis par l'association de tous les intéressés, gérées avec la plus stricte économie, administrées par un conseil non rétribué, elles fournissent, comme l'*Army et Navy Cooperative Society*, créée par les fonctionnaires et employés de l'armée et de la marine, à leurs fondateurs les objets de première nécessité en détail, au prix du gros, et plusieurs d'entre elles font un chiffre d'affaires à l'année qui atteint de 20 à 25 millions. Par leur mécanisme ingénieux, elles suppriment, entre le producteur et le consommateur, cette foule d'intermédiaires grevant, chacun à leur profit, l'objet de consommation d'une surtaxe nouvelle, véritable poids mort qui pèse sur l'ensemble de la production et de la consommation, parasitisme improductif qui prélève au passage son bénéfice sur les nécessités de tous.

Ce rouage onéreux et devenu inutile depuis que la facilité des communications a rapproché le producteur du consommateur tend d'ailleurs à disparaître de nos sociétés modernes, régies par des lois économiques et financières plus simples. L'association des capitaux disposant de moyens d'action plus directs et plus prompts, servie par une publicité croissante, élimine peu à peu ces intermédiaires dont elle n'a plus que faire. C'est encore une voie qui se ferme, partant des intelligences et des capacités qui restent sans emploi. Le commerce moderne s'étudie à restreindre de plus en plus le nombre de ces fonctions, par suite celui de ses employés, et refoule vers la production les agens de distribution.

En revanche, si ces derniers gagnent moins, les premiers sont mieux rétribués. Depuis cinquante ans, la hausse des salaires a été constante, et si le coût de la vie s'est accru, ce n'est pas dans la même proportion. En 1819, le comte Chaptal estimait à 25 sous le salaire quotidien et moyen des travailleurs des champs et des artisans de province. Boisguillebert, vers la fin du xvii^e siècle, l'évaluait de 8 à 12 sous ; aujourd'hui, il oscille entre 50 sous en province et 5 francs à Paris. En Angleterre, les salaires de la classe ouvrière ont augmenté de 20 pour 100 de 1839 à 1859, et de 1859 à 1875 la hausse n'a pas été moindre de 60 pour 100, en dépit de certains mouvemens de recul dus à des circonstances exceptionnelles et passagères.

A cette hausse légitime des salaires correspondait, en sens inverse, une réduction progressive des heures de travail, double résultante de la loi économique accusant, pour le patron, un accroissement de gain, pour le salarié un accroissement de salaire et de loisir. Toutefois, s'il faut en croire les statistiques anglaises, ce double

mouvement aboutirait à des conséquences négatives en ce qui concerne la classe ouvrière. L'accroissement de loisir entraînerait, pour elle, un accroissement de dépenses, et certains économistes, établissant une sorte d'échelle mobile entre la diminution des heures de travail et la consommation des liqueurs spiritueuses, n'hésitent pas à affirmer qu'à la réduction des heures d'atelier correspond une augmentation de recettes des cabarets qu'ils évaluent à 100 millions de francs par année et par heure de loisir. Cet énorme impôt prélevé sur le salaire de l'ouvrier anglais compenserait et au-delà le gain résultant pour lui de gages plus élevés et de repos accru. Il démontrerait, pour le plus grand nombre, le triste emploi de ces heures de loisir et les progrès du vice national.

Mais si l'abus que l'homme peut faire de sa liberté conquise ne prouve rien contre le principe même, si l'on est en droit d'espérer que le temps, l'expérience et l'usage même d'un légitime loisir auront un jour raison du mauvais emploi qu'il en fait, s'il est injuste de conclure de l'abus à la suppression et de nier le progrès au nom des inconvénients qui en résultent, il n'en demeure pas moins certain que, dans cette voie d'accroissement de salaire et de réduction de travail, une limite existe et qu'on est près de l'atteindre. L'exemple des États-Unis ne laisse aucun doute à cet égard.

II.

Nulle part ailleurs la lutte entre le capital et la main-d'œuvre n'a atteint de pareilles proportions; nulle part, liberté d'action aussi illimitée n'a été laissée aux adversaires en présence; nulle part, enfin l'importance des capitaux accumulés et les exigences des capitalistes ne sont venues se heurter à une résistance mieux organisée, à des masses aussi compactes et plus disciplinées. La puissante association des *Chevaliers du travail* compte plus de 1,500,000 adhérents obéissant à l'impulsion d'un comité présidé par l'un des hommes les plus remarquables qui soient sortis des rangs de la classe ouvrière aux États-Unis.

Né à Carbondale, dans l'état de Pensylvanie, en 1848, Térance V. Powderly, mécanicien de profession, réussit par son travail et son intelligence à sortir de la foule, et fut élu à deux reprises maire de Scranton, ville manufacturière où il s'était établi. Passionné pour l'étude des questions économiques, tête froide et volonté énergique, il ne se laissa séduire ni par l'ambition politique ni par les sophismes socialistes. Son grand bon sens, sa pratique des hommes, son expérience de la vie et des aspirations des classes ouvrières lui suggérèrent le plan de l'organisation actuelle des *Chevaliers du travail*. Il rallia à ses idées Robert Griffiths, Tom Barry, John Hayes,

T.-B. Mac-Guire, A. Carlton, ouvriers intelligens, estimés, tous Américains, gens pratiques et résolus, ennemis, comme lui, des utopies décevantes et des mirages trompeurs des théories socialistes allemandes. Ils ne rêvaient ni un bouleversement social ni une révolution politique ; ils n'entendaient ni mettre en haut ce qui était en bas, ni mener à l'assaut des institutions sociales des hordes envieuses, ignorantes et faméliques. Ils savaient que le nombre est une force, mais qu'elle ne demeure une force qu'à la condition d'avoir le droit de son côté ; ils savaient aussi que les efforts isolés sont peu de chose ; que, dans le bruit de la lutte des intérêts, on entend à peine cent voix qui supplient, mais qu'on écoute cent mille voix qui protestent.

Ils débutèrent par rallier autour d'eux quelques milliers d'adhérens. C'était peu, mais ils avaient soigneusement éliminé les éléments dissolvans et donné à leur association des cadres assez vastes pour contenir une armée. Chaque corps d'état avait les siens, malgrément remplis alors ; le contenant semblait trop vaste pour le contenu ; mais les recrues affluèrent, et, grâce à une intelligente organisation, chacune entra dans le rang qui lui était assigné.

Précis dans ses termes, le programme de l'association la déclarait ouverte à tous sans acception d'occupations honorables, de sexe, de couleur, de nationalité et de croyances. Maintenir le niveau des salaires, protéger les adhérens, hommes et femmes, dans le libre exercice de leurs droits légaux, conjurer des grèves isolées fatalement destinées à échouer, — les grévistes n'ayant plus alors contre eux le capital seul, mais les autres corps d'état brusquement mis en demeure de faire cause commune avec eux ou de les désavouer, — substituer aux efforts individuels une action collective, aux visées restreintes de meneurs ambitieux une vue d'ensemble embrassant la situation économique du pays entier, tel était le but de l'association. Elle aspirait à rendre inutiles des grèves désastreuses, en groupant en une masse compacte tous les corps d'état et en les rendant, par l'intermédiaire de leurs délégués librement élus, juges et arbitres dans les conflits entre le capital et la main-d'œuvre.

De formule nouvelle, de loi révélée, infaillible et mystérieuse, il n'était pas question. Ce programme pouvait être aussi bien promulgué par les *Trades-Unions*, associations de corps d'état, que par les *Chevaliers du travail*, avec une différence toutefois : les *Trades-Unions*, forcément renfermées dans le cadre étroit d'une industrie spéciale, incapables par cela même de vues d'ensemble, pouvaient et devaient aboutir à des mesures dictées par des intérêts restreints et souvent en conflit avec l'intérêt général de la classe ouvrière. A un moment donné, l'absorption des *Trades-Unions* par

une association dans laquelle s'incarnerait cet intérêt général était inévitable.

Les *Trades-Unions* le sentaient ; elles résistaient, soucieuses de leur autonomie. Leurs chefs n'entendaient pas abdiquer l'influence qu'ils exerçaient, la popularité dont ils jouissaient et dont la plupart se servaient comme d'un marchepied pour s'élever aux fonctions publiques. Les plus habiles espéraient, au contraire, tirer parti de l'association des *Chevaliers du travail* en l'entraînant à leur suite, en la compromettant dans les aventures où ils se jetaient imprudemment, poussés par le désir de conquérir une notoriété bruyante et tapageuse. Ils comptaient bien la mettre dans l'alternative, ou de marcher avec eux et de leur prêter l'appui de ses cohortes nombreuses, ou de se tenir à l'écart et de paraître indifférente au sort de ceux qu'elle prétendait représenter.

Ce n'était pas trop de toute la prudence des chefs de la ligue pour éviter les pièges semés sous leurs pas. Ils y réussirent en s'attachant obstinément aux principes posés par eux dès le début, en écartant résolument les utopies socialistes qui menaçaient de les envahir, en se maintenant sur le terrain des intérêts matériels et en affirmant que, loin de pousser à la lutte contre le capital et les capitalistes, ils croyaient l'accord possible, l'entente désirable et nécessaire entre le capital et la main-d'œuvre. Ce n'est pas, affirmaient-ils, le capital qui emploie la main-d'œuvre, mais le travail qui met en œuvre le capital. La société ramenée à son point de départ montre l'homme nu, personnifiant le travail, sur la terre inculte représentant le capital. Le travail de l'homme a mis en valeur le sol, capital inerte, et créé la richesse, capital mobile. De la solidarité intime des deux facteurs découle la solidarité intime des intérêts. On ne peut ni les disjoindre ni se les figurer indépendans.

Élu grand-maître de l'association, dès la première année, en 1869, Powderly lutta sans relâche, de 1869 à 1877, pour disputer la direction aux nouvelles recrues dont la fougue croissait avec le nombre. Loin de chercher à accélérer le mouvement qui faisait affluer les masses dans les cadres souples et résistans de la nouvelle organisation, il s'appliquait à le ralentir, à rallier surtout les modérés, à éliminer les socialistes allemands, qui, estimant à sa juste valeur la puissance de la ligue, s'efforçaient d'en tirer parti dans la lutte qu'ils brûlaient d'engager.

Il s'en fallut de peu qu'ils ne réussissent. En 1877 d'abord, puis en 1886, ils donnèrent le signal des grèves ; elles éclatèrent simultanément parmi les ouvriers des chemins de fer. Entraînés par des prédications violentes, grisés par l'assurance que leur donnaient les meneurs de l'appui de la ligue, les ouvriers cessèrent le travail, et, le résultat tardant trop au gré de leur impatience, quittèrent l'outil

pour les armes. Powderly et ses lieutenans ne se faisaient pas d'illusions sur l'issue de cette tentative; ils l'avaient déconseillée, ils refusèrent énergiquement de l'appuyer. Ils sentaient que de l'attitude qu'ils prendraient dépendait l'avenir de la ligue. S'ils étaient débordés, si, prenant fait et cause pour les grévistes imprudens, sortis de la légalité, la ligue leur prêtait son concours, elle pouvait remporter une victoire éphémère, mais c'en était fait de son prestige aux yeux des capitalistes, de son autorité sur les masses. La ligue n'était plus qu'une arme de combat, un instrument aux mains des socialistes; ils en devenaient les maîtres.

Ce n'était pas là ce qu'avait rêvé Powderly; il ne se résignait pas à voir aboutir à un pareil résultat les aspirations généreuses, les hautes visées philanthropiques auxquelles l'association devait son existence. Tout malade qu'il fût alors, il résistait avec énergie, secondé par ses amis, mais se sentant sourdement miné dans le sein même du conseil par Martin Irons, le vice-président, conquis aux idées socialistes, impatient de le renverser et ambitieux de le remplacer. Abordant résolument l'obstacle, il n'hésita pas à provoquer une explication décisive, à demander la déchéance du vice-président et sa radiation des cadres. Il l'obtint, et ressaisissant la direction, rompant par une volte-face hardie avec le parti socialiste, il fit déclarer que la ligue refusait de prendre fait et cause dans une grève décidée sans son assentiment, mais offrait ses bons offices comme intermédiaire entre les grévistes et les compagnies de chemins de fer.

Effrayés des progrès de la grève, de l'audace des socialistes, des soulèvemens des grands centres ouvriers, de l'incendie des dépôts de Saint-Louis et de Chicago, de l'interruption prolongée du trafic sur les lignes, les directeurs des compagnies accueillirent la proposition de la ligue et ouvrirent les négociations. Le calme et le sang-froid de Powderly amenèrent une entente, et, le 1^{er} mai 1886, le comité exécutif portait à la connaissance de tous les intéressés les concessions obtenues, les déclarait équitables, invitait les grévistes à s'y rallier et à reprendre le travail.

Obéiraient-ils à cette injonction, accepteraient-ils une solution ratifiée en dehors d'eux, par une association qui leur avait refusé son concours et qui, négociant sans les consulter, prétendait au rôle d'arbitre souverain? S'ils résistaient, tout était remis en question, et la ligue impuissante n'avait plus qu'à se dissoudre; s'ils se résignaient, l'association devenait une force avec laquelle tous devaient compter; par sa modération, elle se conciliait les capitalistes; par les concessions obtenues, elle s'imposait aux ouvriers. Il y eut quelques jours d'hésitation. Les socialistes se refusaient à désarmer. Par une inspiration heureuse, convaincu que l'heure était venue

de trancher dans le vif et de rompre en visière avec l'élément allemand, le comité exécutif exposa, dans une nouvelle proclamation, qu'essentiellement *américain* par son origine et sa composition, il entendait protéger avant tout les intérêts américains, dont il ne séparait pas d'ailleurs ceux des émigrans naturalisés. Faisant appel au bon sens de ses nationaux, il leur exposa à quels résultats pouvaient aboutir les théories socialistes de meneurs *étrangers*, indifférens ou hostiles à la prospérité nationale. Cet appel à un patriotisme intelligent fut entendu et, dès le 8 mai, les ouvriers reprenaient le travail dans tous les chantiers.

Le bon sens pratique de la race anglo-saxonne, son respect de la légalité, sa répugnance pour le désordre et les mesures violentes, avaient eu raison des théories anarchistes des socialistes allemands, dont les efforts n'avaient abouti à d'autres résultats qu'à des dépôts incendiés, des machines détruites, des convois brûlés, des veuves et des orphelins sans pain, des ouvriers sans travail et des industriels ruinés. D'une surélévation de salaires il ne pouvait être question, la situation générale du pays, au moment où les grèves éclataient, ne la comportant pas.

Les convulsions de la classe ouvrière sont en effet soumises, elles aussi, dans leurs causes comme dans leurs effets, à des lois qu'un examen attentif permet de dégager. Les statistiques publiées récemment aux États-Unis par le bureau de recensement, et dont nous avons sous les yeux les premiers résultats, jettent une vive lumière sur cette question des grèves. En 1880, le nombre des grèves aux États-Unis s'est élevé à 765, dont 304 pour la Pensylvanie seule, 104 pour l'état de New-York, 93 pour l'Ohio. Ces trois états sont ceux qui comptent le plus d'usines et de mines. Dans les états agricoles, les grèves sont fort rares; dans les états manufacturiers, leur intensité est en raison directe de l'agglomération des ouvriers.

Dans ces 765 grèves, l'industrie métallurgique figure en première ligne pour 236, les mines pour 158, les filatures pour 46, la fabrication des cigares pour 43, l'industrie du bâtiment pour 36, celle des transports pour 36 également, l'imprimerie pour 28, la verrerie pour 27, la fabrication des pianos pour 14, la cordonnerie pour 11.

Si, laissant de côté les causes secondaires et accidentelles qui ont servi de prétexte ou d'occasion à quelques-unes de ces grèves, nous nous attachons uniquement à celles qui ont eu pour cause une question de salaires, nous constatons que leur nombre s'élève à 580, dont 503 *agressives*, visant une augmentation de salaires, et 77 *défensives*, ayant pour but de résister à une réduction de paie. Les

premières ont donné les résultats suivans : dans 41 cas sur 100, les grévistes ont obtenu l'augmentation réclamée par eux ; dans 23 cas sur 100, on a abouti à un compromis ; dans 31 cas sur 100, les réclamations ont été écartées. Sur les 77 grèves défensives, 5 seulement ont tourné à l'avantage des ouvriers ; 15 ont donné lieu à transaction ; les 57 autres ont échoué.

De ces chiffres il résulte que les grèves ayant en vue une augmentation de salaire ont réussi près d'une fois sur deux, ce qui s'explique par le fait que ces grèves éclatent d'ordinaire au moment où les conditions économiques sont favorables et l'industrie prospère. Le fabricant a des commandes à exécuter ; plutôt que de manquer à ses engagements et de renoncer à la totalité de son bénéfice, il en abandonne une partie à ses ouvriers. Il résulte aussi que les grèves défensives ont très rarement donné gain de cause à l'ouvrier, parce que, le plus souvent, quand le fabricant réduit les salaires, il y est contraint par le défaut de commandes ou l'encombrement de produits fabriqués, et qu'il trouve plus d'avantages à laisser chômer son usine ou à réduire sa fabrication qu'à travailler à perte.

Ces statistiques donnent, en outre, pour chaque grève, un chiffre moyen de 300 ouvriers, et, pour la durée de chacune, une moyenne de vingt-sept jours, soit un total de plus de six millions de journées de travail. Ajoutons enfin que ces chiffres portent sur une année normale, pendant laquelle les importations et les exportations ont suivi un cours régulier, et qui n'a donné lieu ni à des fluctuations de prix considérables ni à des grèves importantes.

Depuis 1880, la situation s'est aggravée. Le nombre des usines s'est accru, l'industrie s'est développée dans des proportions qui dépassent de beaucoup la puissance d'absorption du pays, et forcent les fabricans à chercher, au dehors, des marchés nouveaux sur lesquels ils se heurtent à la concurrence européenne. Cherté progressive de la vie, diminution de la classe agricole, accroissement de la classe ouvrière, réduction des terres disponibles, influence grandissante de l'élément socialiste allemand dont la voix se fait entendre avec une autorité menaçante jusque dans le congrès : telles sont les difficultés économiques avec lesquelles les États-Unis se trouvent aux prises. A des fortunes énormes, concentrées dans un petit nombre de mains, la misère oppose son triste cortège de maux et de vices, ses revendications brutales, ses haineuses et implacables convoitises. Avec de pareils élémens, les théories anarchistes ont beau jeu. Comme le typhus dans l'air vicié des hôpitaux encombrés, elles se propagent au sein de ces grandes agglomérations ouvrières ; elles y trouvent un milieu propice, des auditeurs qui ne demandent qu'à être convaincus, des ambitieux qui ne cherchent

qu'à convaincre. Le bon sens et la froide raison de l'Américain du Nord résistent encore aux prédications des meneurs, aux entraînemens des adeptes, aux sollicitations des socialistes allemands ; mais ces derniers sont nombreux et, à faire fond sur la sagesse des masses, on s'expose à de terribles déceptions.

Les *politiciens* sans scrupules, — et le nombre en est grand aux États-Unis, — ont là une arme d'autant plus redoutable que le principe de la souveraineté des états a succombé dans la guerre de sécession. Il ne s'agit plus pour eux de conquérir une à une ces forteresses législatives dans lesquelles résidait la souveraineté locale. A l'ancien fédéralisme a succédé une centralisation administrative sur laquelle il suffit de mettre la main pour s'emparer de tous les rouages du gouvernement. Pour cela, il faut le nombre, et leur nombre croît. En vingt années, leurs progrès ont dépassé leurs espérances. Ils possèdent un programme, des chefs, des cadres, une armée. Ils comptent sur le régime industriel pour leur recruter des soldats, sur la misère pour les enrôler, sur les grèves pour les aguerrir et les discipliner, et les usines se multiplient, la misère grandit et les grèves, plus fréquentes, deviennent plus sanglantes.

Macaulay l'avait prévu et prédit. Dès 1859, l'année même de sa mort, il écrivait à un de ses amis d'Amérique :

« Avant peu d'années, vous aurez vos grands centres manufacturiers, vos Manchester et vos Birmingham, et dans ces Manchester et ces Birmingham des centaines de mille ouvriers auxquels leur labeur ne donnera pas toujours le pain quotidien. On leur dira, à eux aussi, qu'il est souverainement injuste qu'un homme possède des millions et qu'un autre ait à peine de quoi manger... Croyez-vous que votre gouvernement sera de force à dominer une majorité mécontente et pauvre, car chez vous la majorité c'est le gouvernement, et elle tient à sa merci les classes riches, toujours et partout les moins nombreuses. Sur qui se porteront les suffrages populaires? Sera-ce sur l'homme d'état qui prêche la patience, le respect de la propriété, le service de la dette publique, ou sur le démagogue déclamant contre la tyrannie du capital et demandant à une populace affamée s'il est juste que l'un aille en voiture et s'abreuve de champagne pendant que le nécessaire manque aux autres? Auquel des deux candidats l'ouvrier donnera-t-il son vote, et, une fois sur cette pente, où vous arrêterez-vous? Laquelle des deux périra, la civilisation ou la liberté?.. »

Macaulay voyait juste et loin. Il prévoyait aussi que l'ère des grandes fortunes atteignait son apogée ; que chaque jour plus difficiles à édifier, elles ne pouvaient que se maintenir pour un temps, et qu'à l'inégalité des conditions sociales, résultat d'une période de trans-

formation, devait succéder une ère nouvelle, une répartition plus logique de la richesse d'un petit nombre convertie en l'aisance d'un plus grand nombre.

C'est surtout en Angleterre, pays des grandes fortunes, des contrastes plus marqués qu'ailleurs, que cette tendance s'accroît. Les puissans millionnaires d'aujourd'hui y auront peu d'émules heureux. Ils n'ont guère laissé à glaner après eux ; la concurrence est plus âpre, les profits moins grands, et les découvertes nouvelles que l'on pourra faire à l'avenir auront plutôt pour résultat de déplacer les grandes fortunes que d'en faire surgir d'autres aussi rapides et aussi éclatantes que celles dont il nous reste à raconter l'histoire.

III.

En retraçant ici même (1) la carrière de sir John Brown, nous nous sommes efforcé de mettre en relief ce côté positif et pratique des Anglais qui les fait s'attacher de préférence, en matière commerciale, à la découverte de procédés ou à la production d'articles d'une application ou d'une utilité quotidienne et constante. C'est sur des millions de consommateurs qu'ils prélèvent les millions qu'ils entassent, proportionnant ainsi à la largeur de la base la hauteur de la pyramide qu'ils édifient. Les infiniment petits besoins de la vie de chacun et de chaque jour sont pour eux l'objet d'un examen minutieux et constant. Ils savent combien la mode est changeante, le luxe éphémère ; l'expérience leur enseigne que le moindre ralentissement dans la marche en avant de la prospérité publique, que la moindre crise, se traduisent immédiatement par une réduction des dépenses facultatives ; que les objets de goût, de luxe ou de mode sont les premiers atteints. De ceux-là on peut, à la rigueur, se passer ; ils constituent un superflu relatif, agréable, mais non indispensable. D'instinct aussi, leur esprit pratique les porte moins vers ce qui flatte l'œil et le sens artistique que vers l'utile, l'article de consommation courante, et dans ce domaine ils sont passés maîtres, s'imposent et s'enrichissent.

Ainsi fit sir John Brown, et l'immense fortune de M. T. Bass, le roi de la brasserie anglaise, le représentant, au parlement, du bourg de Derby, est un exemple de plus, parmi tant d'autres, de ce sens pratique auquel la fabrication et le commerce anglais sont redevables de leur prodigieux développement. Sur les points les plus reculés du globe, partout où a pu aborder un navire européen, on retrouve la marque du grand brasseur de Burton : son triangle

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre.

rouge sur ses bouteilles opaques, et Thackeray était en droit de dire que, « grâce à lui, la bière anglaise était connue là même où on ignorait encore le nom de l'Angleterre. » N'a-t-on pas, d'ailleurs, vu de nos jours l'université d'Oxford proposer comme sujet de *débat*, à ses orateurs, la question suivante : « Laquelle des deux découvertes, de l'imprimerie ou de la bière de Bass, avait été la plus profitable à l'humanité ? » La discussion fut vive, et, après avoir ouï d'éloquens discours, l'auditoire se prononça à une assez forte majorité en faveur du brasseur de Burton. Dans un élan de lyrisme tout britannique, l'un des orateurs n'hésita pas à attribuer à la bière anglaise, à la force physique qu'elle développe, à la trempe solide qu'elle donne au corps et à l'esprit, le gain de la bataille de Waterloo, la conquête des Indes, la souveraineté des mers et le succès des grandes explorations scientifiques et géographiques.

Quoi qu'il en soit de la valeur de ces assertions, on ne saurait contester que la fabrication et le commerce de la bière constituent l'une des plus importantes industries du Royaume-Uni. L'on n'y compte pas moins de 22,278 brasseurs. Dans son discours sur le budget, en 1880, M. Gladstone citait au parlement le nom de M. Bass comme le *representative man* de cette industrie, et sa brasserie comme « l'une des institutions fondamentales et respectées de l'Angleterre. » Le fétichisme pour ce produit national en fait remonter l'origine jusqu'aux temps les plus reculés. Certains fanatiques affirment que les Pharaons connaissaient la bière et que c'était après la bière d'Égypte que soupirait le peuple d'Israël dans le désert. De là à conclure que Bass, le grand brasseur, descendait en ligne directe de *Bassareus*, divinité égyptienne à laquelle on offrait des libations d'orge et de vin, et que le triangle rouge adopté comme marque de commerce par M. Bass n'était autre qu'une pyramide égyptienne rappelant son antique descendance, il n'y avait qu'un pas, et les *humouristes* le franchirent. Puis Shakspeare ne proclamait-il pas la bière « la boisson des rois, » et la poétique Marie, reine d'Écosse, ne trompait-elle pas les ennuis de sa captivité, au donjon de Tutbury, en s'abreuvant d'*ale*? Richard Cœur-de-Lion était un grand buveur du nectar de Burton, et bien avant lui les rois saxons, désireux de se concilier l'affection de leurs sujets, avaient fait construire un pont sur le Trent afin de leur faciliter l'accès de cette nouvelle Mecque. L'histoire ajoute, il est vrai, qu'au XII^e siècle on reconnut la nécessité de surélever les parapets dudit pont, bon nombre de sectaires ivres se noyant régulièrement au retour de la cité sainte.

William Bass, le fondateur de la grande brasserie qui porte son nom, était un simple voiturier de Burton, employé au transport de la bière. L'idée lui vint qu'il gagnerait probablement davantage à

en fabriquer lui-même et à vendre ses produits qu'à camionner ceux des autres. C'était en 1777. Sa bière était peu connue à Londres, à en juger par ce fait qu'il n'en écoulait qu'un ou deux barils par jour. On la vendait dans une hôtellerie du *Gray's Inn Lane*, à l'enseigne du *Paon*. Pendant plusieurs années, il dut se contenter de ce débouché restreint et de quelques envois en Russie où le consommateur exigeait une bière plus forte, plus foncée en couleur ; mais les droits élevés imposés par la douane moscovite et la concurrence des bières allemandes ne tardèrent pas à lui fermer ce marché. Il songea alors à s'en ouvrir un plus lucratif, aux Indes.

D'autres avaient pris les devans. Depuis des années, ce commerce était aux mains d'une puissante maison de Londres, MM. Abbott et Hodgson. Ils le monopolisaient et y gagnaient des millions, mais leurs prix élevés et leurs exigences leur aliénaient le bon vouloir des négocians de Calcutta, de Madras et de Bombay ; aussi l'un des hauts employés de la compagnie des Indes, commensal assidu de l'hôtellerie du *Paon* et grand appréciateur des produits de Bass, l'encouragea-t-il à donner suite à son projet. Ayant lui-même résidé aux Indes, il lui suggéra de fabriquer pour ce marché une bière spéciale, ses produits habituels courant risque de s'altérer pendant le voyage. Bass se mit au travail, précisant sa formule : produire une bière légèrement amère, saine, agréable au goût, claire comme l'ambre, mousseuse comme le champagne, capable de résister aux variations de température d'un long voyage par le cap de Bonne-Espérance et aux chaleurs de l'Inde. Il n'y épargna ni sa peine ni son temps, décidé à réussir, entrevoyant une grosse fortune pour prix de ses déboursés et de ses efforts, et il réussit enfin, après de nombreuses tentatives, à produire le *Bass Bitter Beer*.

Son premier envoi aux Indes eut un succès complet. Non-seulement sa bière était, comme couleur et comme saveur, très supérieure à celle de ses concurrens, mais on lui fit, à tort ou à raison, la réputation de posséder certaines vertus hygiéniques, celle, entre autres, d'être un excellent spécifique contre les maladies de foie, si fréquentes parmi les résidens européens. Il n'en fallut pas davantage pour lui assurer une grande vogue. Une seconde expédition s'enleva de suite. Les ordres affluèrent, dépassant toutes les espérances de Bass, ainsi que devaient le faire plus tard les millions qu'il accumula.

Il semble qu'à certaines périodes de leur vie, la fortune que l'on dit inconstante s'attache aux pas de ceux qu'elle favorise avec une constance que rien ne lasse, et fasse servir à leur succès les accidens les plus imprévus, les sinistres mêmes, qui les ruineraient en tout autre temps. Au moment où son commerce avec l'Inde prenait cette ex-

tension, William Bass cherchait, sans y réussir, à se faire une place sur le marché anglais. La maison Abbott et Hodgson n'entendait pas se laisser déposséder, sans lutte, de sa clientèle indienne; elle disposait d'énormes capitaux, d'une marque bien connue, et elle étudiait les moyens de disputer à ce nouveau-venu un marché qu'elle tenait pour sien. Bass n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette campagne, et, de son côté, il visait à s'assurer à tout événement une clientèle anglaise. Le hasard allait la lui donner.

Un navire chargé de ses fûts de bière se perdit dans la mer d'Irlande; on réussit à sauver une partie de la cargaison. Ramenée à Liverpool, elle y fut vendue aux enchères publiques. Les hôteliers de la ville achetèrent à vil prix la bière de Bass; ses fûts, bien conditionnés, n'avaient subi que d'insignifiantes avaries, le contenu était intact, et ils débitèrent cette bière à leurs cliens. Bass, consterné de la perte de sa cargaison destinée aux Indes, s'évertuait à réparer le dommage que lui causait cet accident de mer et les conséquences que pouvait avoir le retard subi, quand des ordres importants lui arrivèrent coup sur coup de Liverpool. On y avait fort goûté sa bière, et on le pressait d'en envoyer de grandes quantités.

De Liverpool, sa réputation s'étendait sur les deux rives de la Mersey, sur toute la côte, gagnait l'Irlande et lui conquérait enfin le marché anglais. Depuis, ses correspondans, MM. Ihlers et Bell, ont installé à Liverpool d'énormes chais dont l'approvisionnement régulier et constamment renouvelé est de 5,000 fûts, représentant une valeur en magasin de 50,000 livres sterling. Les mêmes agens expédient en outre annuellement au Brésil plus de 5 millions de bouteilles. Plusieurs autres agens dans divers ports d'Angleterre écoulent chaque année des quantités encore supérieures.

L'exposition de 1851, à Londres, consacra la réputation de la maison Bass, dirigée par Michael-Thomas Bass, héritier et successeur du voiturier de Burton. On peut se faire une idée du chiffre de ses opérations par ce fait, que le dépôt de Saint-Pancrass, à Londres, affecté à la consommation locale, occupe une superficie de 3 hectares et contient 90,000 fûts. Deux autres locaux d'importance au moins égale sont consacrés à l'exportation.

L'établissement central est à Burton, relié aux trois grandes lignes de chemins de fer qui desservent cette ville par un réseau particulier appartenant à la maison, et mesurant 25 kilomètres de voie ferrée. Cette brasserie gigantesque est, à elle seule, une ville dans la ville. Les constructions occupent une superficie de 25 hectares et 3,000 ouvriers y sont à l'œuvre. L'exportation annuelle dépasse un million de fûts; les frais de transport s'élèvent à 4,500,000 fr. par année, et l'impôt payé par la brasserie à 7,150,000 francs. 35,000 hectares de terre sont affectés à la production de l'orge,

1,500 à celle du houblon, dont l'approvisionnement permanent en magasin n'est jamais moindre de 10,000 balles représentant un capital de 5 millions; 60,000 fourgons par année sont constamment employés au transport des produits, et les ateliers de tonnelerie contiennent 543,869 fûts. Quant à l'expédition de la bière en bouteilles, elle s'élève au chiffre incroyable de 100 millions par année.

La direction d'une pareille entreprise semble dépasser les forces d'un seul homme, et cependant, jusqu'en 1880, M. Michael-Thomas Bass en est resté seul propriétaire et gérant. Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, il a réalisé son immense fortune et, à défaut d'un acquéreur assez riche, a cédé sa brasserie à une société en commandite dont il est toutefois resté le principal intéressé. Représentant depuis trente années du bourg de Derby au parlement, il se vit offrir un siège à la chambre des pairs. Il refusa, tenant plus, disait-il, à rester le premier dans le *Beerage* qu'à figurer au *Peerage*, et désireux de consacrer ses dernières années à doter sa ville natale de grands établissemens d'utilité publique. Sous ce rapport, il s'est montré un digne émule de George Peabody et de la baronne Burdett-Coutts. Comme eux, il s'est voué aux œuvres philanthropiques, créant un musée, une bibliothèque, construisant des bains publics, contribuant largement à toutes les œuvres d'utilité publique et de charité privée.

Ses héritiers peuvent dire après lui ce que disait le docteur Samuel Johnson, exécuteur testamentaire de M. Thrale, le fondateur de la grande brasserie connue depuis sous le nom de Barclay et Perkins, ses successeurs : « Il m'a été donné d'entrevoir une source de prospérité sans bornes, de richesses inépuisables, et de comprendre une fois dans ma vie comment l'opulence pouvait dépasser les rêves les plus hardis. »

IV.

Un homme pour qui l'or n'est qu'un moyen de mettre à l'air sa volonté, qui, parti de rien, parvenu à l'opulence, tourne résolument le dos aux millions, consacre son intelligence et son activité à la cause de ceux qui souffrent, sacrifie sa vie à une idée et succombe sans regrets en plein triomphe, épuisé par la lutte, vaincu par la mort seule, un tel homme laisse derrière lui un nom auquel s'attache une gloire autre que celle qu'il lui fut un moment donnée de connaître : d'avoir édifié en peu d'années une fortune enviée de ses contemporains.

Ce fut la vie de Richard Cobden, l'un des plus grands orateurs que l'Angleterre ait produits, et, ce que l'on sait moins, l'un de

ses négocians qui ont le plus vite et le mieux su triompher des difficultés de la misère, sortir de la foule, conquérir cette large indépendance sans laquelle la vie politique n'est, pour la plupart de ceux qui s'y consacrent exclusivement, qu'une lutte incessante entre les principes et les intérêts, l'écueil sur lequel viennent se briser les convictions les plus sincères au début, les caractères les mieux trempés en apparence. Si l'indépendance est la condition première du journaliste, elle l'est tout autant de celui qui aspire à gouverner les hommes, à faire triompher ses idées, et que les vicissitudes de la vie politique mettent fréquemment dans la nécessité d'opter entre ses intérêts et ses convictions. Celui-là est à plaindre que le besoin d'un traitement contraint à capituler, à prêter son concours à des mesures que condamne sa conscience et à demander à des sophismes usés l'excuse de ses défaillances civiles.

Sur la place publique de la ville de Bradford se dresse une statue de marbre de Richard Cobden, portant pour toute inscription son nom et ces mots, qui résument les idées auxquelles il voua sa vie : « Libre échange. — Paix et bonne volonté entre tous les peuples. » Il fut en effet l'apôtre du libre échange et de la paix. On peut différer d'opinion avec lui, traiter d'utopies généreuses ses aspirations passionnées ; on ne saurait contester sa sincérité, son entière bonne foi, son dévouement à sa cause. Il la servit de tout son cœur, de toute son intelligence et de sa fortune, plaçant haut son idéal. Il rêvait un millénium peut-être, un âge d'or pour l'humanité ; il y tendait de toutes ses forces ; s'il ne l'atteignit pas, il en réalisa du moins une partie, et son plus bel éloge est dans ce mot que les ouvriers anglais répètent encore quand son nom est prononcé : « C'est à Cobden que nous devons d'avoir le pain à bon marché. » Les circonstances firent de Cobden un simple marchand de calicot ; son cœur, son génie, son éloquence, firent de lui l'heureux rival de sir Robert Peel, le chef incontesté et l'orateur puissant d'un grand parti qu'il conduisit à la victoire.

Son père était fermier, exploitant son propre champ. Il appartenait à cette classe de cultivateurs indépendans, chaque jour moins nombreux en Angleterre, où la culture moyenne diminue, absorbée par les grands propriétaires. Il possédait neuf enfans et mourut à la peine, écrasé par un fardeau trop lourd. Richard Cobden dut gagner sa vie et loua ses services comme gardien de troupeaux à un fermier du duc de Richmond. Une singulière destinée rapprochait ainsi au début de sa carrière le chef futur du parti libre-échangiste et le grand seigneur inféodé aux idées protectionnistes qu'il personnifiait à la chambre des pairs. Il s'instruisit lui-

même, et « s'il n'eût pas, comme le dit M. Bright, son ami, les avantages qui résultent d'une éducation universitaire, il n'eût pas non plus à pâtir de quelques-uns des désavantages que cette éducation comporte. »

En ces quelques mots incisifs, John Bright formulait, aux applaudissemens de ses auditeurs, l'une des critiques les plus sérieuses que l'on soit en droit de diriger contre les grandes universités anglaises, ces clubs de jeunes gens nobles, à tout le moins riches, autour desquels gravitent des boursiers pauvres en quête d'un patron puissant, serres chaudes où fleurissaient alors cet esprit valet, cette adoration de l'argent, si bien décrits par William Thackeray dans son roman d'*Arthur Pendennis*.

A dix ans, Richard Cobden fut mis dans une de ces misérables petites écoles que Dickens a merveilleusement peintes dans *Nicolas Nickleby*. Il y passa cinq années, mal nourri, mal traité, loin des siens, sans affection et sans soins. Cette période de sa vie lui laissa les plus tristes souvenirs, et, depuis, il a maintes fois répété que ni la fortune ni le succès ne purent jamais effacer ces premières impressions, et qu'il lui en resta un fonds de tristesse et de mélancolie qui assombrît le reste de sa vie. A quinze ans, il entra, en qualité de commis, dans le magasin d'un de ses oncles à Londres. L'existence y était rude, le travail excessif; mais après l'épreuve qu'il venait de traverser, cette condition lui parut tolérable. Son modeste salaire suffisait à ses besoins et, sur ses économies, il prélevait encore de quoi acheter quelques livres qu'il dévorait. Puis, Londres avec son incessante agitation, sa puissante activité commerciale passionnait son imagination. La grande ville était pour lui un livre aux pages toujours ouvertes et toujours nouvelles.

Son assiduité au travail et son intelligence lui valurent d'être promu au poste de commis voyageur. C'était en 1826. Libre de ses mouvemens, pourvu d'une carriole et d'un cheval, il parcourut l'Angleterre, sollicitant des ordres, faisant l'article, visitant les localités, récoltant, chemin faisant, des renseignemens utiles, complétant son éducation par l'étude des monumens, des musées, aussi bien que des filatures et des marchés. Il gagnait suffisamment déjà pour venir en aide à sa mère et à sa nombreuse famille. A vingt-quatre ans, s'estimant assez au courant des affaires pour s'établir à son compte, il s'associait avec deux de ses amis employés comme lui au commerce des cotonnades. Leurs économies s'élevaient à 500 livres sterling (12,500 francs); ils négocièrent un emprunt de même somme, et Richard Cobden s'en fut à Manchester s'aboucher avec une fabrique de cette ville. Son intelligence et sa franchise lui gagnèrent la sympathie d'un grand manufacturier, qui ouvrit à

Cobden et à ses associés un crédit considérable. Il n'eut pas à le regretter. Peu après il écoulait, par leur intermédiaire, pour plus de 2 millions 1/2 de marchandises à l'année.

Plus tard, Cobden, arrivé à la fortune, lui demanda comment il avait pu donner à trois jeunes gens, possédant à peine 5,000 fr. chacun, de pareilles facilités ; à quoi le manufacturier lui répondit : « J'ai toujours eu pour principe de préférer traiter avec des hommes jeunes, au courant de leur affaire, capables et probes, plutôt qu'avec des gens possédant déjà des capitaux. Les premiers travaillent dur et réussissent plus souvent que les autres. Je me suis bien trouvé d'en agir ainsi et, par cette manière de faire, je me suis assuré des correspondans capables et intelligens dans toutes les parties du monde. »

L'extension rapide de leurs affaires obligea les trois associés à se consacrer chacun à une partie spéciale de l'œuvre commune. L'un d'eux s'établit à Manchester, l'autre à Londres, et le troisième, Cobden, se réserva les voyages. Il parcourut ainsi la France et les États-Unis, non plus en simple placier, mais en commerçant connu et estimé, traitant de grandes affaires. Il en retira profit et instruction, ne négligeant aucune occasion d'apprendre ce qu'il ignorait : les langues étrangères et l'histoire ; se passionnant pour l'étude des questions économiques ; réunissant partout des informations précises et puisées à bonnes sources ; suivant d'un œil attentif et curieux l'évolution commerciale, qui, de 1830 à 1850, atteignait son apogée. Négociant par situation et par nécessité, il était, d'instinct, homme politique et économiste. A un moment donné, la nature devait l'emporter sur l'accident, lui faire abandonner sans regret ses intérêts particuliers pour l'entraîner dans le conflit des intérêts généraux. Gagnant alors près de 500,000 francs par an, il dépensait peu, accroissait sa fortune jusqu'au jour où, tenant son indépendance pour largement assurée, il quitta les affaires pour se consacrer à la vie publique.

Il débuta toutefois par de lointains voyages, et, à son retour, par la publication d'une brochure intitulée : *Angleterre, Irlande et États-Unis*, dans laquelle, préconisant les institutions américaines, il s'attachait à prouver que « la jeune république devait s'élever au plus haut degré de prospérité, à la condition de demeurer fidèle à sa double tradition : de n'avoir que des cadres en tant qu'armée permanente, et d'éviter les alliances embarrassantes. La civilisation, ajoutait-il, c'est la paix ; la barbarie, c'est la guerre. Si les grandes puissances s'entendaient pour consacrer au bien-être des masses une partie des sommes énormes qu'elles dépensent en armemens, l'humanité n'attendrait plus longtemps ses glorieuses destinées. »

A la sollicitation de J. Bright, alors son allié politique, plus tard son confident et son ami, Richard Cobden exposa à plusieurs reprises ses vues dans des *meetings* publics. Sa parole émue, claire, convaincante, parce qu'elle était convaincue, impressionna vivement ses auditeurs. L'un de ses adversaires, qui l'entendit à cette époque, résumait son impression en ces mots, qui sont le plus complet éloge d'un orateur : « Je tremble toujours quand Cobden prend la parole. Je sais qu'il va me persuader que j'ai tort et qu'il a raison, et personne n'aime cela. »

Ses rêves humanitaires de paix universelle ne l'absorbaient pourtant pas au point de détourner son attention de réformes aussi urgentes et plus pratiques. Son cœur souffrait du pénible contraste qu'offraient alors la prospérité commerciale de son pays et la misère des classes ouvrières. Ce contraste déconcertait sa logique ; il en recherchait les causes, complétant par des études approfondies une instruction première insuffisante. Conséquent avec les idées développées par lui dans sa brochure, il attribuait une partie des maux dont souffrait l'Angleterre à son incessante intervention dans les affaires du continent, intervention qui épuisait son trésor, sans profit pour le bien-être du peuple. Il attribuait le reste au régime protectionniste, qui enrichissait la bourgeoisie et les propriétaires au détriment des masses. « On devait, disait-il, l'impôt à l'état ; on ne le devait pas à ses compatriotes. » N'était-ce pas un impôt prélevé sur la masse des consommateurs, cette échelle mobile de droits qui contraignait le pauvre à payer le pain plus cher pour assurer au propriétaire et au fermier un écoulement rémunérateur de leurs produits ? « Quel droit ceux qui possèdent et ceux qui labourent le sol ont-ils de taxer le pain, la viande de toute une population pour leur propre bénéfice ? »

Au moment où il entreprit cette campagne fameuse qui devait aboutir au rappel de la loi des céréales, le blé était abondant et à bon marché en Europe et aux États-Unis, et le pain plus cher que jamais en Angleterre. Tout absorbé par son idée, il s'en fut trouver J. Bright pour réclamer son concours dans la lutte qu'il allait engager. Il le trouva atterré par la mort de sa femme, qui venait d'expirer le jour même. Alors, entre ces deux hommes, eut lieu une scène caractéristique qui peint bien le *self control* et les facultés d'*endurance* de la race. Pour consoler son ami, Cobden trouva des paroles émues, pleurant avec lui celle pour laquelle il professait lui-même une respectueuse affection ; mais peu à peu, dominé par son idée fixe : « Vous n'êtes pas seul malheureux, ni seul affligé. En ce moment, dans des milliers de demeures, des mères, des femmes, des enfans souffrent des angoisses de la faim, attendant

la mort, terme de leurs épreuves. Pleurez, mon ami, puis séchez vos larmes et venez avec moi combattre le bon combat. Luttons jusqu'à ce que nous ayons obtenu le rappel de cette loi inique. »

Peu de jours après, la ligue contre la loi des céréales était organisée. La lutte la plus formidable que deux hommes aient jamais soutenue contre un gouvernement commençait, et en 1846 ils arrachaient à sir Robert Peel la concession qu'ils réclamaient au nom des classes ouvrières.

La carrière politique de Cobden appartient à l'histoire; nous n'entreprendrons pas de la raconter dans le cours de cette étude : il n'en relève que par ses débuts peu connus et les succès commerciaux de ses premières années. Rappelons seulement que la fortune ne fut pour lui qu'un instrument; qu'il la sacrifia tout entière à sa cause et à ses idées, et que cet homme, qui eût pu mourir millionnaire, mourut pauvre, mais laissant un nom glorieux parmi les plus illustres dont s'enorgueillisse sa patrie.

V.

Chicago, la *cité des prairies* , dont la superficie dépasse aujourd'hui celle de Paris, dont la population s'accroît annuellement de 50,000 habitans et atteint aujourd'hui 800,000, est surtout la métropole de la viande et du blé. Sur son colossal marché de porcs passent chaque année plus de 4 millions d'animaux; une seule maison, Armour et C^{ie}, tue, dépèce, sale et fume annuellement 4 million de cochons et 300,000 bêtes à cornes. Dans ses *elevators* s'entassent 400 millions de boisseaux de céréales. Plusieurs de ses maisons de commerce peuvent rivaliser avec les plus opulentes de New-York; on cite notamment celle de Field, Luter et C^{ie}, dont le chiffre d'affaires dépasse 100 millions par an, Mac Cormick, le plus grand constructeur de machines agricoles des États-Unis et dont le nom est connu dans toutes les parties du monde.

Mais la cité des prairies tient à honneur de n'être pas seulement la grande métropole de l'ouest, la ville utilitaire et riche; ses opulens millionnaires ont doté d'une société historique la cité née d'hier, et cette société vient de publier son premier volume. Il contient le récit des aventures de deux pionniers anglais, Morris Birkbeck et George Flower, qui, les premiers, s'établirent dans l'Illinois, et y réalisèrent, le second surtout, une grande fortune.

Ce récit est curieux. Il met en saillie l'esprit tout à la fois aventureux et pratique des colons anglais, ces goûts de vie libre, indépendante qu'ils ont transmis à leurs descendans américains. Il nous

initie aux difficultés, aux périls, et aussi aux charmes de cette existence que n'oublie jamais et regrette souvent, au milieu des confort de la civilisation, ceux qui en ont une fois goûté.

En 1816, nos deux pionniers réalisèrent une partie de ce qu'ils possédaient en Angleterre et partirent pour les États-Unis dans l'unique dessein de s'assurer par eux-mêmes de ce qu'il y avait de vrai dans les récits vagues qui circulaient alors et d'après lesquels il existait, dans le *far-west*, d'immenses prairies. Il n'y avait guère, semble-t-il, dans cette assertion, traitée de fable par les colons américains eux-mêmes, de quoi surexciter l'imagination de deux respectable fermiers du comté de Sussex et les décider à quitter leur exploitation prospère pour s'embarquer dans une expédition aussi lointaine et aussi chanceuse. Mais l'esprit d'aventure souffle où il peut et comme il veut, déracinant les hommes du sol natal et les poussant au hasard sur des terres nouvelles. Eux-mêmes croyaient peu à l'existence invraisemblable de ces prairies. Le littoral des États-Unis, encore seul exploité et colonisé, offrait partout l'aspect d'une immense forêt. Aussi loin que l'on eût pénétré dans l'intérieur, la forêt s'étendait, semée de clairières, sillonnée de fleuves et de rivières, peuplée d'Indiens. Quelques explorateurs audacieux affirmaient bien qu'au-delà des monts Alleghany, par-delà Cincinnati, qui comptait à peine quelques habitans, commençait la région des prairies, la riche vallée de l'Ohio traversée par la *Belle-Rivière*, le mystérieux Wabash, et confinant aux rives désertes du lac Michigan. C'est sur cette plage, alors couverte de hautes herbes, où paissaient des troupeaux de buffles et d'élans, que Chicago devait semer un jour, sur 400 kilomètres carrés, ses luxueuses habitations, ses hôtels princiers, ses parcs, ses marchés et ses usines, sa *Michigan Avenue* peuplée de millionnaires.

Le récit qu'a laissé George Flower pourrait être intitulé le « Manuel de l'explorateur. » Il abonde en détails minutieux et précieux sur l'art de voyager alors, sur les précautions à prendre, sur le choix de sa monture, sur les soins à lui donner. Il importe en effet de ne pas se tromper dans l'achat d'un cheval qui doit vous porter pendant 2,000 kilomètres, de la mule porteur de vos bagages et dont la charge, exactement proportionnée à ses forces, doit être équilibrée avec un art savant. La sécurité, la vie même du voyageur, en dépendent. Une courroie qui se rompt au passage d'un gué, à la descente d'un ravin, peut entraîner mort d'homme ; un bât mal assujéti, trop lâche ou trop serré, peut estropier l'animal, retarder la marche et contraindre à camper dans des conditions désastreuses. Pas une partie de l'équipement qui n'exige une surveillance attentive, pas un point de suture qu'on ne vérifie, pas une longe dont on n'éprouve la force de résistance, pas une corde

qu'on n'assouplisse, pas un licou qu'on ne graisse. Ce n'est pas petite affaire de bien équiper un cheval pour pareil voyage. Tout d'abord une couverture souple pour le protéger contre les piqûres des insectes venimeux qui abondent dans les forêts, puis une large selle rembourrée avec art sur l'arrière où s'arrime le double sac, bien emballé, bien équilibré surtout, maintenu par une courroie pour l'empêcher de battre et de blesser les flancs de l'animal, ou de glisser de côté. Ainsi équipé et chargé, le cheval peut et doit fournir un parcours régulier de 40 kilomètres par jour, pendant un mois. Chaque mois, on lui laisse quatre jours de repos, que l'on consacre à remettre complètement en état son harnachement, entretenu et vérifié d'ailleurs chaque soir au campement.

Sur tous ces détails, l'auteur s'étend avec une complaisance qui prouve la légitime importance qu'il y attachait. L'aéronaute qui s'aventure dans les airs, le navigateur qui se lance sur l'océan à la recherche de terres nouvelles ne surveillent pas avec plus de sollicitude les agrès de la nacelle ou du navire qui les portent que ne fit George Flower se mettant en route pour vérifier l'existence des prairies. Et, de fait, les risques n'étaient pas moindres. Il en courut davantage pour gagner le site où se trouve aujourd'hui Pittsburg qu'on n'en affronterait de nos jours pour faire le tour du monde.

Parti seul, en avant, pour se rendre à Nashville, limite extrême des *settlements*, il devait, s'il découvrait la région des prairies, en aviser son associé, qui viendrait, de New-York, le rejoindre avec sa famille, lui amenant des renforts et des provisions. Il ne mit pas moins de sept mois à effectuer ce parcours, arrêté parfois pendant des semaines au bord d'une rivière grossie par les pluies, perdu dans les monts Alleghany et ne retrouvant son chemin que grâce à un cheval errant qui le conduisit à une hutte habitée par un Irlandais, lequel lui donna abri pour la nuit et le remit dans sa voie. Encore le prévint-il qu'il rencontrerait à quelque distance une rivière, en apparence impassable, mais qu'il pourrait franchir à gué, à la condition de suivre bien exactement ses indications. Il devait entrer dans l'eau à un endroit qu'il précisa, « avancer droit devant lui quatre fois la longueur de son cheval, puis tourner brusquement à droite, continuer deux longueurs de l'animal, revenir un peu à gauche, puis pousser vers l'autre rive en obliquant légèrement dans le sens du courant. » Même avec de pareils renseignements, il fallait bonne mémoire et coup d'œil sûr pour ne pas se noyer. Il ne s'en tira qu'à grand'peine, et le souvenir de cette aventure fit sur lui une impression telle, qu'il lui arrivait encore d'en rêver cinquante ans plus tard, écrit-il.

Pas plus à Pittsburg qu'à Cincinnati il ne put rien apprendre au

sujet des prairies. Les rares colons qu'il rencontrait et interrogeait le tenaient pour fou, ne comprenant pas ce qu'il cherchait et à quoi il en avait. Ce fut à la résidence du gouverneur Shelby, dans le Kentucky, qu'il vit enfin quelqu'un qui lui confirma l'existence des prairies. Ce voyageur était le frère même du gouverneur ; il arrivait du Mississippi supérieur, après avoir traversé les plaines de l'Illinois. Les détails précis qu'il donna à George Flower, ses indications sur la route à suivre, sur l'étendue, en apparence illimitée, de cette région qu'il n'avait fait qu'entrevoir, levèrent tous les doutes de l'explorateur. Convaincu qu'il n'était pas la dupe d'une histoire inventée à plaisir, que les prairies existaient, il se hâta d'en aviser son ami, M. Birkbeck, et accepta la cordiale invitation de M. Jefferson, pour lequel il avait une lettre d'introduction, et qui le pressait de le venir voir à sa résidence de *Poplar-Forest*, en Virginie. Pour s'y rendre, il eut encore 1,200 kilomètres à faire à cheval, mais là, du moins, il put attendre et se reposer.

Chemin faisant, à Nashville, il rencontra le général Andrew Jackson, et nous a laissé un curieux portrait du héros de la Nouvelle-Orléans : « Il était grand, écrit-il, maigre et mal bâti, le teint bronzé, les traits fortement accentués, la barbe grise, l'œil vif et brillant. Jackson, ajoute-t-il, était passionné pour les courses ; il engagea son meilleur cheval contre celui d'un fermier et perdit. On ne peut s'imaginer parieur plus enragé ; il tenait tous les enjeux, il gesticulait, criait, jurait, se démenait comme un possédé. Si l'on m'eût dit alors que le fou furieux que je voyais deviendrait un jour président des États-Unis, j'aurais tenu le fait pour des plus invraisemblables. »

Après quelques mois de repos dans la résidence de l'ex-président Jefferson, résidence qui lui rappelait, dit-il, un château de France, avec ses chambres octogonales, ses portes de chêne, ses hauts plafonds et ses vastes miroirs, il reçut enfin avis de l'arrivée prochaine de Morris Birkbeck. Ce dernier le rejoignait en effet, amenant avec lui un important convoi d'approvisionnement, ses deux filles, leur compagne, miss Andrews, et ses serviteurs, une douzaine de personnes. Ce n'était pas chose facile de transporter tout ce monde dans la région encore éloignée des prairies, mais George Flower avait médité les théories des *Pilgrim Fathers* ; il avait lu leurs récits et en avait retenu l'axiome bien connu dans le far-west : « Loin d'être un obstacle pour les pionniers, la présence, l'aide matérielle et morale des femmes et des enfans leur est utile, en les obligeant à redoubler de vigilance et de prudence, en les mettant dans l'impossibilité de reculer, et en leur imposant le devoir de veiller sur ces êtres plus faibles. »

L'expérience prouva une fois de plus la sagesse des premiers

pionniers, en dépit des complications que devaient entraîner la présence des trois jeunes femmes. George Flower était célibataire, Morris Birkbeck était veuf. Il semblait assez naturel que, dans le cours de ce long voyage et par suite de l'intimité qui en résulterait, George Flower s'éprit d'une des filles de son ami. Il n'en fit rien ; son choix s'arrêta sur miss Andrews, dont Morris Birkbeck, de son côté, tombait amoureux. Assez prolix d'ordinaire sur les incidens de leur voyage, George Flower observe, sur ce sujet délicat, une réserve dont on ne saurait le blâmer. Il se borne à nous apprendre que Morris Birkbeck se proposa et fut refusé, que miss Andrews agréa ses hommages, et qu'au premier *settlement* où ils rencontrèrent un pasteur, il épousa miss Andrews, son associé Birkbeck tenant, pour cette cérémonie, lieu de père à celle dont il n'avait pu faire sa femme.

Cette affaire terminée, on se remit en route, voyageant tout l'été, profitant de l'expérience acquise par George Flower, passé maître dans l'art de régler les étapes et de choisir un campement. Mais les semaines s'écoulaient, les forces défaillaient, surtout l'espoir qui les soutenait. « Enfin, un jour, écrit-il, après une marche de sept heures par une chaleur intense, brisés de fatigue, lacérés par les ronces de la forêt, découragés, nous débouchâmes tout à coup dans une prairie semée de fleurs sans nombre. Devant nous, aussi loin que l'œil pouvait s'étendre, elle déroulait, dans le calme et le silence majestueux d'une belle après-midi d'automne, son immense tapis diapré. Çà et là des bouquets de chênes séculaires lui donnaient l'aspect d'un parc gigantesque. Derrière nous, la forêt que nous quitions restait pleine d'ombre et de mystère. Une fois en ma vie, la réalité tant attendue, si désirée, dépassa mes rêves. »

Pendant des jours et des jours, ils explorèrent ce domaine sans fin, « ne pouvant, écrit l'heureux explorateur, nous rassasier de la vue de tant de beautés, cherchant où poser notre tente, hésitant entre cent sites aussi séduisants l'un que l'autre. » Certes, ils n'entrevoyaient pas alors que des villes telles que Chicago, Peoria, Springfield, Burlington, Davenport surgiraient dans cette oasis, que soixante ans plus tard ces terres de l'Illinois, devenu l'un des plus riches états de l'Union, représenteraient un capital de 3 milliards, et que la région des prairies, nouveau pays de Canaan, deviendrait l'inépuisable grenier du littoral de l'Atlantique. Mais ils étaient fermiers trop pratiques et trop expérimentés pour ne pas comprendre tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces terres vierges de culture et d'une fécondité sans égale. Ils décidèrent de s'établir dans une localité qu'ils baptisèrent du nom d'*Edwards-County*, et George Flower repartit pour l'Angleterre afin de réaliser ce qu'ils y

possédaient tous deux, d'y négocier un emprunt et d'acquiescer du gouvernement américain une vaste concession de terres. Au prix auquel il céda alors ces terrains, les nouveaux acquéreurs ne couraient aucun risque. Flower réussit dans sa mission. Ses récits enthousiastes, ses descriptions de la fertilité du sol, de la beauté et de la salubrité du climat, séduisirent plusieurs de ses compatriotes, qui imitèrent son exemple. Edwards-County se peupla de fermiers entreprenans, et, peu d'années après, se couvrait d'abondantes moissons. George Flower ne s'en tint pas là : au centre des *settlements*, sur des terrains lui appartenant, il fonda un village qui bientôt devint une ville et à laquelle il donna le nom d'Albion.

George Flower mourut en 1862, laissant une grande fortune en terres, fermes et maisons. En publiant son curieux récit, la Société historique de Chicago n'a pas seulement rendu un hommage mérité à la mémoire de cet intelligent et hardi pionnier anglais, elle a, en core et surtout éclairé d'un jour nouveau l'histoire peu connue, bien que comparativement récente, de la naissance d'un des plus grands et des plus riches états de l'Union, qui n'était qu'un désert le jour où il y planta sa tente, et dont la population dépasse aujourd'hui 3 millions d'habitans.

VI.

À l'époque où George Flower, colonisant l'Illinois, jetait les bases de sa grande fortune, un autre colon, Peter Smith, tentait sur les bords du lac Ontario une entreprise analogue à celle que le fermier anglais poursuivait avec succès sur les rives du lac Michigan. Ce Peter Smith, père du millionnaire Gerrit Smith, et lui-même immensément riche, fut, ainsi que son fils, l'un des types les plus curieux et les plus excentriques d'un temps et d'un milieu où l'excentricité se donnait libre carrière. Sur cette terre nouvelle, aussi peu connue que peu peuplée, les singularités et les bizarreries de caractère passaient inaperçues; elles ne gênaient guère et n'étonnaient nullement des colons qui vivaient à grande distance les uns des autres; aucun frottement social n'adoucissait les angles; tordues, droites ou nouées, les individualités s'y développaient à l'aise, comme les arbres dans les forêts, au gré de leurs tendances naturelles.

New-York n'était alors qu'un grand village, et Peter Smith avait à peine vingt ans quand il se prit de passion pour la vie libre et aventureuse des trappeurs. Les castors abondaient sur les bords de l'Ontario, et, comme *Bas de cuir* de Fenimore Cooper, il s'en fut

courir les forêts et les plaines, campant avec les Indiens, parlant leur langue, apprenant d'eux l'art de subvenir par la chasse et la pêche à sa subsistance, leurs stratagèmes ingénieux pour dérouter leurs ennemis ou suivre à la piste sur d'immenses espaces les troupeaux de buffles et d'élangs. Quelques années de cette existence nomade firent de lui un homme robuste, un coureur agile, un intrépide cavalier et un chasseur accompli.

Le bruit de sa réputation parvint aux oreilles d'un négociant qui devait être un jour l'un des plus puissans millionnaires que le monde ait connus. John-Jacob Astor débutait dans sa carrière; il s'occupait à New-York du commerce des fourrures et des pelleteries. Il prit d'abord Peter Smith à son service, puis l'intéressa à ses affaires, lui laissant pleine liberté d'opérer à sa guise. L'argent était rare alors et peu recherché des Indiens, qui n'en connaissaient pas l'usage; en revanche, ils appréciaient fort le tabac, les étoffes, les couvertures, dont ils étaient dépourvus et qu'ils remplaçaient par des peaux d'animaux. Peter Smith commença à trafiquer avec eux. Ils l'estimaient comme leur élève; sa qualité de blanc rehaussait le prestige de sa bravoure, aussi s'empressèrent-ils de lui apporter les produits de leur chasse, leurs pelleteries et leurs fourrures en échange des articles fabriqués que lui faisait tenir Astor. Les affaires des deux associés prospérèrent. Peter Smith parcourait en tous sens ce vaste territoire qui s'étendait de New-York aux frontières du Canada. Il fut le premier à en pressentir l'importance future. Sa vie de trappeur et de chasseur avait développé en lui ces aptitudes particulières, ces qualités spéciales aux explorateurs, qui leur font discerner au premier coup d'œil les sites propres à un campement, les avantages qu'il offre pour repousser une attaque, assurer une retraite. Il était passé maître dans cet art où les Indiens excellent, et qui, pratiqué sur une plus vaste échelle, fait les tacticiens consommés.

Par le fait des circonstances, il en tira un autre parti. En paix avec ses amis indiens, s'occupant non de guerre, mais de commerce, soucieux surtout de s'assurer les moyens les plus économiques et les plus sûrs d'expédier ses fourrures à New-York et d'en faire venir ses articles d'échange, il étudia avec un soin minutieux le terrain sur lequel il opérait, le réseau des rivières navigables qui lui assuraient de prompts transports, les sites les plus avantageux pour y établir des étapes, des relais et des dépôts. C'est ainsi que son coup d'œil exercé lui fit choisir les emplacements où s'élèvent aujourd'hui Oswego, Rochester et les ports les plus sûrs du lac Ontario.

John-Jacob Astor s'enrichissait. Inaugurant un mode de place-

ment dont il ne se départit jamais et qui devait porter sa fortune au chiffre colossal de 250 millions de francs, il achetait à bas prix des terrains à New-York. Son inébranlable confiance dans la grandeur future de sa ville natale fit de lui l'un des hommes les plus opulens du monde. Le revenu de ses acquisitions passait à de nouvelles acquisitions. Observateur attentif, il suivait dans ses évolutions la marche encore hésitante, mais déjà régulière, de la future cité impériale.

Les grandes agglomérations urbaines obéissent en effet à des lois que l'observation nous révèle, et dont la statistique nous permet de constater l'exactitude. Toutes les villes appelées à un grand avenir se développent et s'étendent suivant des règles que les conditions géographiques et géologiques favorisent ou contrarient, qui accélèrent ou retardent leur croissance. Si ces conditions sont favorables, leur accroissement est régulier; au cas contraire, elles s'ingénient à tourner ou à supprimer l'obstacle. Serrez de près leur histoire, suivez-les dans leurs évolutions à travers les âges, et vous noterez chez toutes une tendance invariable à une orientation particulière. D'instinct elles se tournent vers l'ouest, à moins qu'un obstacle insurmontable, mer, fleuve ou montagne, ne les contraigne à chercher dans une autre direction l'espace nécessaire à leur développement.

Que ce phénomène soit dû, comme nous le pensons, au régime dominant des vents d'ouest, qui, refoulant vers l'est les miasmes délétères, rend les quartiers occidentaux d'une grande ville plus salubres que les quartiers de l'est, le fait n'en est pas moins constant. Paris et Londres nous offrent, en Europe, un exemple frappant de cette loi. Londres, comme Paris, a eu pour berceau sa *cité*; toutes deux ont promptement rompu cette enceinte trop étroite, et, après quelques tâtonnemens, se sont résolument mises en marche vers l'occident. Le cours de leurs fleuves n'y a été pour rien, car la Seine et la Tamise coulent en sens contraire: la Tamise, de l'ouest à l'est; la Seine, de l'est à l'ouest. Londres a remonté le cours de son fleuve; Paris a descendu au cours du sien. Libres toutes deux d'évoluer dans le sens qui leur conviendrait le mieux, ne rencontrant dans aucune direction d'obstacles à leurs progrès, elles ont toutes deux cheminé dans la même direction, abandonnant au commerce, à l'industrie, aux usines et aux entrepôts les quartiers qui furent leur point de départ, le centre riche et élégant. Le *West-End* de Londres est actuellement le quartier aristocratique par excellence. La partie orientale de la ville est de plus en plus abandonnée à la population pauvre.

A Paris il en est de même. Depuis quarante ans, la ville semble

même avoir doublé ses étapes vers l'ouest, et sa marche, un instant ralentie, ne paraît pas près de s'arrêter. Que l'on mesure le chemin parcouru depuis l'époque, — il y a de cela deux siècles, — où la place Royale, aujourd'hui place des Vosges, était le centre élégant, où le Louvre se trouvait à l'une des extrémités de la ville dont il occupe aujourd'hui le centre mathématique, centre qui tend de plus en plus à se déplacer vers l'ouest.

Aux États-Unis, ce fait, constaté par l'expérience, fait loi pour les spéculateurs en terrains. Dans toutes les villes nouvelles qui se sont fondées depuis le commencement de ce siècle, le même phénomène s'est produit; aussi les capitalistes avisés ont-ils toujours acheté de préférence les terrains situés dans la partie occidentale, et s'en sont-ils bien trouvés. L'étonnante rapidité avec laquelle ces villes se peuplent et s'étendent y rend d'ailleurs les spéculations en terrains plus fructueuses et plus promptement productives qu'en Europe, où la progression mathématique est plus lente, et où les grands centres bénéficient davantage de l'afflux des populations rurales que de l'excédent des naissances sur les décès.

Jacob Astor ne se trompait pas dans ses calculs, fondés sur l'avenir de sa ville natale et sur la direction qu'elle devait prendre. New-York, avec ses quatre cents temples ou églises, ses résidences princières, ses hôtels, palais de marbre et de granit, ses interminables avenues, son port sûr et spacieux, ses 1,800,000 habitans, est bien la capitale commerciale du Nouveau-Monde, la rivale de Londres, qu'elle jalouse, et à laquelle, avant un siècle, elle enlèvera la suprématie de l'Atlantique. Londres est la tête monstrueuse d'une île relativement peu étendue; sa population égale celle de l'Écosse; elle vit de la mer et par la mer, du commerce maritime, de l'Inde, de l'Australie. Elle attire et entasse dans ses docks gigantesques les produits du monde; elle aspire et respire par son fleuve, prélevant sur l'univers entier d'énormes commissions de transport et d'entrepôt, de courtages de vente et d'achat, mais elle n'a pas les fortes et solides assises de New-York; elle n'a pas derrière elle, comme sa rivale, les immenses fermes de l'ouest, greniers inépuisables où s'entasse chaque année assez de grains pour nourrir l'Europe entière. Elle n'a pas les immenses troupeaux de l'Ohio et du Texas, les bois du Maine et de l'Orégon, l'or de la Californie, l'argent du Nevada, le sucre de la Louisiane, le coton de la Georgie. Elle n'a pas enfin les 50 millions d'habitans qui peuplent les États-Unis, et dont le nombre va toujours croissant.

John-Jacob Astor avait pressenti ce prodigieux développement et identifié sa fortune avec celle de New-York. Toutes deux marchaient du même pas. Sobre, économe, ennemi de tout luxe et de tout appa-

rat, il vivait avec une excessive frugalité, élevant son fils, William-B. Astor, dans les mêmes idées. « William, disait-il un jour, ne saura peut-être pas gagner de l'argent, mais il saura garder celui que je lui laisserai. » En cela il ne se trompait pas, et la fortune de son fils, comme la sienne, a grandi avec la même rapidité que celle de l'*Imperial City*. Dans les dernières années de sa vie, il mettait de côté et plaçait *chaque trimestre* 2 millions $1/2$ de francs en acquisitions nouvelles de terrains ou de valeurs locales.

Peter Smith suivait l'exemple de son associé. Pendant qu'Astor opérait sur les terrains de New-York, Peter Smith, mieux au courant que personne de la valeur des terres du nord-ouest, achetait de grandes concessions sur les points où il prévoyait que l'émigration agricole se porterait de préférence. Il comprenait qu'avant peu, cette solitude se peuplerait, que la prospérité croissante de la ville de New-York entraînerait celle du reste de l'état, et, dans ses achats judicieux, il faisait main basse sur les terres irrigables et d'accès facile. Mais à mesure qu'il avançait en âge et que sa fortune augmentait, il était envahi par une sorte de mélancolie religieuse assez fréquente, au déclin des ans, chez ces rudes pionniers dont la vie solitaire s'écoule au milieu des vastes espaces et des grands horizons. La pensée forcément repliée sur elle-même, l'imagination toujours en éveil, l'observation incessante des phénomènes de la nature, leur font entrevoir, par-delà les manifestations silencieuses du monde visible, la source mystérieuse de vie, la cause première que nous voile notre horizon borné, et dont les occupations et les préoccupations inquiètes de notre vie agitée détournent sans cesse nos yeux et notre esprit. La solitude l'avait conquis. Il s'était marié jeune et n'avait qu'un fils, Gerrit Smith. De ses immenses propriétés, il se réserva une ferme à Schneetady, s'y enferma et transféra, de son vivant, tout ce qu'il possédait à son unique descendant.

Gerrit Smith n'héritait pas seulement des plus riches terres de l'état de New-York; il héritait aussi de la volonté et de l'incessante activité de son père. Dans l'œuvre qui s'accomplissait alors, dans l'édification, sur les rives de l'Atlantique, d'une puissante république, la tâche était multiple et le labeur sans trêve. Sur ce vaste champ de travail, toutes les aptitudes trouvaient place, toutes les énergies libre carrière, toutes les forces leur emploi. Possesseur d'immenses espaces, Gerrit Smith avait à continuer l'œuvre de son père, à mettre en valeur cette grande fortune, à défricher, construire, exploiter le sol, y attirer l'émigration, faire œuvre de colon après œuvre de pionnier et d'explorateur. Mais ses capitaux disponibles furent promptement absorbés; il lui en fallait d'autres. Il

s'adressa à John-Jacob Astor, l'ancien associé de son père, devenu le plus important capitaliste des États-Unis.

Dans une lettre curieuse et qui éclaire d'un jour tout particulier les difficultés au milieu desquelles se débattaient ces hardis pionniers, il lui annonçait sa visite prochaine, lui en exposait l'objet et le mettait au courant de sa situation. Il possédait alors 4 million d'acres d'excellentes terres, des fermes, des embryons de villes, des villages, des canaux, des routes, des ports, des quais. Quinze cents acquéreurs divers lui devaient des sommes importantes; elles rentreraient, mais à échéances éloignées. En attendant, il lui fallait un prêt considérable. John-Jacob Astor lui répondit qu'il l'attendait et l'invita à dîner sans s'expliquer sur ses intentions. Pendant le repas, le vieux millionnaire lui raconta ses débuts difficiles, entremêlant son récit d'une foule d'anecdotes caractéristiques de la carrière aventureuse de Peter Smith, de l'époque où lui-même l'allait visiter dans ses campemens nomades, des ballots de fourrures que tous deux avaient souvent dû porter sur leur dos à travers les forêts. Puis, enfin, abordant le sujet de leur entrevue avec sa brusquerie ordinaire :

— Vous avez besoin d'argent? Combien vous faut-il?

— Deux cent cinquante mille dollars.

— Tout à la fois? et de suite?

— Absolument.

Astor réfléchit un moment, puis reprit :

— C'est bien. Vous les aurez demain.

Le lendemain, en effet, il recevait un chèque à vue pour cette somme énorme à cette époque; en encaissait le montant et repartait pour Oswego, d'où il envoyait à John-Jacob Astor une hypothèque de même valeur sur ses propriétés.

En peu d'années, il remboursait le montant. La valeur de ses terrains augmentait dans des proportions qui dépassaient son attente. Moins de vingt ans plus tard, il se trouvait à la tête d'une fortune colossale. Mais le grain de folie, ou tout au moins d'excentricité, que son père lui avait transmis s'accroissait en lui à mesure qu'il avançait en âge. Absorbé par l'administration de ses propriétés, qui réclamaient tout son temps et toute son attention, par les soucis d'une gestion qui s'étendait sur des villes naissantes, des villages, d'innombrables fermes, des routes à faire et à entretenir, des canaux à creuser, des rentrées à surveiller, ce millionnaire prit les millions en dégoût, et le plus riche propriétaire de l'état de New-York ne rêva plus qu'aux moyens de cesser de l'être. « Depuis des années, disait-il, je suis un *agrarian*; j'estime que tout homme a droit à la possession d'une ferme, et que nul ne doit convoiter davantage. »

Il ne s'en tint pas à la théorie. Il débuta par s'alléger de ses capitaux accumulés. Tout d'abord, il donna 250 francs à toutes les veuves et vieilles filles qu'il put découvrir dans l'état de New-York. Chaque année, il distribuait d'ordinaire 100,000 dollars en charité; pour aller plus vite, nous dit M. Frothingham, il signa par anticipation de nombreux chèques où il n'avait plus qu'à inscrire le nom du donataire, et il les distribuait à tout venant. Quant à ses terres, il fit mieux encore. Après la guerre de sécession, il distribua *trois mille fermes*, variant en superficie de 15 à 75 acres chacune, à autant de victimes des troubles civils.

Gerrit Smith mourut en 1874, après s'être ainsi débarrassé de la plus grande partie de son énorme fortune. Toute sa vie il se lamenta, lui aussi, du lourd fardeau qui pesait sur ses épaules, de l'impuissance où il était de vivre suivant ses goûts, de voyager, de se soustraire aux soucis des affaires. Ce sont les hommes comme son père et lui, comme John-Jacob Astor et William Astor, qui ont, avec les Vanderbilt, les Stewart et tant d'autres dont les noms sont moins connus parce que les circonstances ne les ont pas mis au premier rang, porté haut leur fortune et celle de leur pays, colonisé les États-Unis, et, pionniers de la civilisation, frayé la voie dans laquelle leurs successeurs se sont engagés.

En 1878, un homme d'état demandait à un homme de guerre, M. de Moltke, lesquels, selon lui, l'emporteraient, des Russes ou des Turcs, dans la lutte alors imminente; et M. de Moltke de répondre qu'il croyait au succès des premiers, à la condition toutefois, ajoutait-il avec une caractéristique réserve, d'avoir de leur côté le dernier des quatre facteurs indispensables de tout succès humain, ce qu'il appelait les quatre G. Il entendait par là : *Geld*, *Genie*, *Geduld und Glück*, l'or, le talent, la ténacité et la chance.

La part de ce dernier facteur, nié par les uns, qui l'estiment une conséquence inéluctable des trois premiers, affirmé par les autres, qui volontiers le mettraient au premier rang, représente l'élément qui échappe à tout contrôle comme à toute prévision, l'accident imprévu qui, déconcertant en apparence les plus savans calculs, favorise les plus hasardeux. Nous avons marqué, dans ces études, le rôle qui lui revient dans l'édification des grandes fortunes, rôle dont l'importance va toutefois décroissant à mesure que la marche de la civilisation restreint de plus en plus la part du hasard dans les choses de ce monde.

LES AFGHANS

ET

LA QUESTION INDO-RUSSE

D'APRÈS DEUX VOYAGEURS FRANÇAIS

Depuis un demi-siècle, les Afghans ou Pouchtoun ou Pathan ont fait beaucoup parler d'eux, mais jamais autant qu'aujourd'hui. Ils ne sont à la vérité qu'un petit peuple, qui ne fait pas figure dans cette immense Asie où il y a des empires de plus de 100 millions d'âmes. Combien sont-ils? Les évaluations varient entre 2 et 8 millions. Le fait est qu'ils n'ont jamais été recensés. L'Oriental, et surtout l'Oriental musulman, a peu de besoins, et celui qu'il ressent le moins est le besoin des notions exactes. Les curiosités indiscretes des Européens lui font l'effet d'une maladie, d'un égarement d'esprit; Allah n'a jamais aimé les indiscrets. Qu'il y ait 2 ou 8 millions d'Afghans répandus sur les plateaux d'un territoire montagneux supérieur en étendue à la France, il n'importe : depuis que la Russie, après avoir réduit sous son obéissance le Turkestan, puis le Ferganah, puis la Turkménie, a reculé ses frontières jusqu'à l'Oxus, et que les Anglais l'accusent de convoiter l'Inde, la diplomatie s'occupe beaucoup de l'Afghan. C'est un de ces pions avec lesquels on peut gagner une de ces grandes parties qui changent la face du monde. Les Pouchtoun sont maîtres des chemins qui mènent dans l'Inde, des défilés, des passes qu'ont franchies tous les envahisseurs, les Alexandre, les Tamerlan, les Baber. On raconte qu'un jour le grand empereur Akbar se promenait avec son fils Sélim dans le fort d'Agra, sa capitale. — « Père, lui demanda le prince, pourquoi ne fais-tu pas creuser un fossé autour d'Agra? — Mon fils, répondit l'empereur, le fossé d'Agra, c'est l'Indus. » Les gardiens de l'Indus sont les Afghans.

Il y a soixante ans, on pouvait à la rigueur visiter leur pays, ils souffraient qu'on se promenât chez eux; mais quand on a de puissans et dangereux voisins, on ferme sa maison. Depuis que les Anglais, mal conseillés, leur avaient cherché de sanglantes querelles, ils gardaient à carreau leur frontière de l'est; depuis que les Russes sont à Merv, ils gardent avec autant de soin leur frontière du nord. A tout Européen qui se présente, ils commencent par dire : « Notre pays est à vous; attendez seulement les ordres de l'émir. » L'Européen attend, et après qu'il a attendu, on le met à la porte, en lui disant : « Qu'on ne vous y reprenne pas! Une seconde fois, nous serions moins indulgens. » C'est une expérience qu'a faite récemment un de nos plus vaillans et aventureux voyageurs, M. Bonvalot, avec ses deux compagnons, le très habile dessinateur M. Pépin et le savant botaniste M. Capus. M. Bonvalot se flattait de se rendre aux Indes par l'Afghanistan. Les lecteurs de la *Revue* savent déjà qu'il n'y réussit point. Il leur a raconté qu'obligé de retourner sur ses pas, il en fut réduit à entrer dans l'Inde par le Pamir, « ce toit du monde, » à cheminer durant près de trois mois sur des plateaux glacés de 10,000 pieds d'altitude, à escalader des cols fameux par leurs tempêtes de neige et réputés infranchissables. On trouvera dans un beau livre, qui paraîtra dans quelques jours, le récit circonstancié et illustré de sa tentative pour pénétrer dans l'Afghanistan et de sa déconvenue (1).

Lorsqu'il était encore en Perse, un incident lui avait prouvé combien il est difficile d'entrer dans la maison bien gardée des Pouchtoun. Il avait vu arriver à Nazerabad deux touristes déconfits, l'un très grand, l'autre de taille moyenne, qui tous deux avaient trouvé porte close et retournaient en Europe par le Caucase. Le premier était un correspondant du *Standard*, le second un vélocipédiste américain, condamné à porter plus d'une fois sa voiture sur son dos pour se rendre à Astérad par une route coupée de canaux; il se consolait de sa disgrâce en se promettant de s'embarquer avant peu pour Bombay « et de vélocipéder à travers l'Inde. » Cinq mois plus tard, M. Bonvalot, s'étant rendu de Mesched à Samarcande et de Samarcande étant revenu sur les bords de l'Oxus ou Amou, s'appretait à le franchir. Les muletiers arabes et le mirza turcoman qui l'accompagnaient le suppliaient de ne pas tenter l'aventure : « Les Afghans, disaient-ils, sont les plus méchans des hommes, ils sont inhospitaliers, menteurs, ils promettent du miel et donnent du poison. N'allez pas, n'allez pas; il y va de votre vie! » Le pauvre mirza était pâle comme un mort, mais son beg lui avait ordonné d'aller, et s'il craignait les Afghans, il craignait encore plus son beg.

L'Oxus fut traversé; mais à peine arrivait-on à Chour-Tepé, près de

(1) *Aux Indes par terre à travers le Pamir*; E. Plon, Nourrit et C^o.

Balkh ou de l'ancienne Bactres, on apprit qu'avant de pousser plus loin, il fallait attendre la décision du chef de frontière. Il arriva bientôt, et, selon l'usage, il dit : « Considérez ce pays comme le vôtre, et demandez-moi tout ce qui peut vous être agréable; je suis votre esclave. » Il disait aussi : « L'écrirai à Issa-Khan, beg de Mazari-Chérif, et Issa-Khan, beg de Mazari, écrira à Caboul. Encore un coup, la terre d'Afghanistan est à vous. L'émir expédie vite les affaires; avant peu, il enverra l'ordre de vous montrer non-seulement Balkh, mais toutes les nombreuses curiosités de notre pays. »

Les trois Français passaient par des alternatives d'espérance et de découragement. Pour abréger leurs longues journées, ils se procuraient des distractions, chassaient un peu, questionnaient beaucoup. Ils faisaient raconter son histoire à un pauvre diable qui était venu à Chour-Tepé servir trois ans son oncle, dans l'espérance d'obtenir sa cousine en mariage : au bout de deux ans, sa passion s'étant refroidie, il avait rompu le marché et, pour le ramener à de meilleurs sentimens, on l'avait mis aux fers. Dans ce même caravansérail se trouvait un épileptique, un possédé, nommé Dadali. L'exorciste s'appliquait à le délivrer de l'esprit malin, en lui frottant le nez avec un oignon et en lui cinglant les épaules de grands coups de fouet. Dans ses convulsions, ce possédé s'écriait : « Nous avons pris des hommes qui ne sont pas de notre pays. Nous tuerons les trois infidèles, après les avoir bâtonnés, et nous porterons leurs têtes à l'émir Abdoul-Rahman, qui nous donnera beaucoup de roupies. »

Quand il était las d'écouter Dadali et ses réjouissantes prophéties, M. Bonvalot s'entretenait avec des marchands de passage qui avaient traversé Caboul et la passe de Bamiane, ou avec un Arabe efflanqué, lequel se rendait à Kachgar, poussé par le désir de voir la Chine et ses merveilles. Il constatait, en conversant avec son Arabe, que si les Européens voyagent dans l'Asie centrale pour étudier sur place l'histoire de Tamerlan ou pour en rapporter des fossiles et des herbiers, le pèlerin oriental court le monde pour le seul plaisir de sortir de chez lui. Un jour, il se sent pris d'ennui, d'une mélancolie profonde, du mal de l'inconnu, et il s'en va visiter les lieux saints comme nos touristes vont en Suisse : « Il passe sur les grands chemins des années entières, retenu ici par la misère, là par le bien-être, ailleurs par une affection. Il ignore le bâton à la main. Son bonheur sera de partir, et il repart avec la première caravane qui traverse le pays, comme ces oiseaux voyageurs jetés par les ouragans sur les terres éloignées y séjournent jusqu'à ce qu'un jour ils voient dans les airs une bande d'émigrants à qui ils se joignent sans savoir au juste où ils vont; l'important pour eux est de changer de place. »

Quoi qu'on fût prisonniers et fort anxieux, on trouvait moyen de s'égayer à Chour-Tepé, et les Afghans, pour qui cette gaité était chose

toute nouvelle, en concluaient que les trois voyageurs n'étaient ni Russes ni Anglais. « Dans les instans où ils n'étaient pas assombris par le hachich, ils prenaient part à nos ébats et riaient avec nous de bon cœur. Nous les avons tous apprivoisés, sauf le hazaré Dadali, le plus bel échantillon de brute humaine que j'aie jamais vu ; cependant nous le faisons danser, et tout le monde tombait d'accord qu'il ressemblait à un ours. » Les Afghans avouaient n'avoir jamais tant ri. Mais l'émir, qui ne rit pas souvent et qui se soucie peu qu'on fasse rire ses sujets, avait résolu de renvoyer au plus vite ces Firanghis. C'était le temps où des commissaires russes et anglais s'occupaient péniblement de tracer à l'amiable la frontière septentrionale de l'Afghanistan. Abdoul-Rhaman avait déclaré que personne ne se promènerait dans ses états tant que la commission n'aurait pas terminé ses travaux. M. Bonvalot se souvint que quelqu'un avait dit : « Si une commission avait été chargée de créer le monde, tout serait encore dans le cahos. » Il se résigna ; on le reconduisit poliment jusqu'à l'Oxus, en lui donnant à entendre que si jamais il le repassait, on le couperait en morceaux.

Après tout, nous devons le féliciter de sa déconvenue. Il a eu l'honneur de pénétrer dans l'Inde par le Pamir, d'ouvrir des chemins nouveaux où peu de voyageurs passeront après lui. Il a eu la gloire aussi de prouver jusqu'où peut aller l'héroïsme de la gaité française, tout ce qu'elle est capable d'endurer sans en mourir. Grâce à trois Français, pour la première fois depuis que le monde est monde, on a ri sur le Pamir. Quand leur vaillant compagnon le Turcoman Rachmed tombait en mélancolie à la pensée qu'il avait quitté Samarcande depuis cent quarante-trois jours, et que, peut-être, il ne la reverrait jamais, M. Bonvalot le consolait en lui racontant des histoires « qu'il lui appliquait comme un baume, » ou en le régaland d'une chanson, ou en lui traduisant les *Fables* de La Fontaine, qui l'amusaient fort. On eût bien étonné La Fontaine si on lui avait annoncé qu'un jour, sur le Pamir, dont il n'avait jamais ouï parler, ses fables serviraient à remonter le courage d'un Turcoman, malade du désir de revoir le mont Kohac et Samarcande.

Heureusement, pour bien connaître la race afghane, il n'est pas nécessaire de traverser l'Amou. Les émigrans pouchtoun s'établissent volontiers de l'autre côté du fleuve, en Turkménie, où M. Bonvalot en a rencontré beaucoup. Plus tard, après avoir quitté le Pamir, il s'est arrêté pendant plusieurs semaines dans le Yaghistan, pays des Afghans qui n'obéissent pas à l'émir de Caboul. D'autres Pouchtoun encore sont plus commodes à étudier ; ce sont ceux du Pendjab, qui habitent entre la rive droite de l'Indus et les monts Soliman et qui, après avoir été vassaux du Grand Mogol, puis englobés dans l'empire des Douranis, puis asservis par les Sikhs, sont devenus, en 1849, les su-

jets de la reine Victoria. En 1886, un de nos plus savans professeurs du collège de France, M. James Darmesteter, grand orientaliste et fin observateur, qui a beaucoup d'exactitude dans l'esprit et d'imagination dans le style, est allé passer sept mois à Pechawer, cette ville frontière, capitale de l'Afghanistan britannique, et il a raconté dans des lettres aussi agréables qu'instructives tout ce qu'il avait vu et tout ce qu'on lui avait dit (1).

Les Afghans de la reine sont les plus civilisés des Pouchtoun; ils ne labourent plus avec le fusil en bandoulière, et ils consentent quelquefois à aller en justice. Ce sont des médailles frustes, dont la légende est à moitié effacée. Mais la population flottante de Pechawer se recrute parmi les Afghans de delà la frontière, et surtout parmi les Afridis, qui sont des médailles à fleur de coin. L'Afghan est un montagnard dont le territoire est traversé par la seule route qui mette l'Asie centrale en communication avec le pays le plus riche du monde. Comme tous les peuples montagnards, il est robuste, courageux, jaloux de ses droits et de son indépendance; mais à force de voir passer des caravanes, il a appris à vivre aux dépens d'autrui. On peut définir le véritable Afghan, et l'Afridi en particulier, un brigand qui a acquis l'esprit commercial. Démontrez-lui qu'il peut s'enrichir sans détrousser les voyageurs et les marchands, il entendra raison, quoique, à vrai dire, il aime mieux prendre que recevoir; mais la sagesse consiste à préférer ses intérêts à ses goûts. — « Voyez-vous ces Afridis? disait un jour à M. Darmesteter le révérend Corbyn, en lui montrant trois grands hommes barbus, marchant à grands pas. — A quoi les reconnaissez-vous pour Afridis? — Ils vont jetant les yeux à droite et à gauche et la main à demi fermée; c'est l'effet de leur habitude de happer au passage tout ce qui est bon à prendre. »

Les Afridis, comme le remarque M. Darmesteter, sont des gens bien logés. Ils occupent la passe de Khaiber, et toutes les caravanes qui se rendent de Caboul dans l'Inde étant obligées de passer par Khaiber, ces douaniers sans mandat les contraignaient à se racheter du pillage en espèces sonnantes. Ce sont de terribles gens que ces Afridis. « Nadir-Chah, qui de la conquête de la Perse marchait au pillage de l'Inde, fut arrêté un mois dans les passes et dut en frémissant acheter à prix d'or le laisser-passer de cette poignée de sauvages. Les Anglais, en 1842, plus regardans, eurent à regretter amèrement les économies de M. Mac-Naghten : ils les payèrent avec le sang de 15,000 hommes. En 1879, mieux avisés, ils payèrent sans regarder et s'en trouvèrent bien. » Après la guerre, il leur vint une bonne idée; ils proposèrent aux Afridis de faire la police du défilé aux frais de l'Angleterre. Les

(1) *Lettres sur l'Inde. A la frontière afghane*, par James Darmesteter. Paris, 1888; Alphonse Lemerre.

financiers afridis se livrèrent à de profonds et laborieux calculs; ils mirent en balance ce que rapportait, bon an mal an, le pillage des caravanes et les avantages d'un revenu fixe et assuré. En février 1881, le traité fut signé par une diète ou *djirga*, représentant toutes les tribus de Khaiber. Le gouvernement britannique reconnaissait l'indépendance des Afridis; et les Afridis s'engageaient, moyennant une subvention régulière, à protéger les caravanes. « Depuis cet accord, ajoute M. Darmesteter, la terrible passe de Khaiber est plus sûre que les rues de Paris ou de Londres, et les Afridis sont définitivement entrés dans les voies de la civilisation, qui est la substitution de l'exploitation régulière à l'exploitation irrégulière. »

Tout officier de l'armée anglaise chargée de garder la frontière du nord-ouest est astreint à un rude labeur : il est tenu de subir un examen de pouchtou, et, comme le dit M. Darmesteter, « c'est un dur morceau à avaler que le pouchtou et qui fait faire bien des grimaces, même à des officiers de l'Inde, c'est-à-dire aux hommes du monde qui ont le plus d'examens à passer. » M. Darmesteter, qui a le génie des langues, s'est donné le plaisir d'étudier le pouchtou, non pour passer un examen, mais pour arriver à comprendre la poésie populaire des Afghans, qui mettent leur histoire en ballades, et à qui leurs chansons tiennent lieu de gazettes et de journaux. L'Afghanistan a produit de grands poètes, des poètes savans, tels que ce Khouchal-Khan, qui avait appris à la cour du Grand-Mogol les élégances de la poésie indoustani et persane : « Il faut, disait-il, que la fiancée Vérité monte sur son noir palefroi; le voile de la métaphore rabaissé sur son front. Comme anneaux de pieds, donnez-lui les clochettes de l'allitération, et suspendez à son cou un collier de rythme mystérieux. Ajoutez les clignemens d'yeux du sens caché : de pied en cap, que tout son corps soit un parfait mystère ! » Moins savans, moins symboliques, mais plus intéressans peut-être, sont les poètes populaires de Caboul ou de Candahar, fidèles interprètes des sentimens et des passions de leur race, de tout ce qui agite le cœur d'un brigand maigre, à la taille élancée et svelte, au nez en lame de couteau, qui méprise également les gros Ousbegs trapus, devenus sujets du Russe, et les habitans des chaudes plaines de l'Inde, à l'œil noyé de pigment, qui se courbent sous la baguette de l'Anglais.

On apprend, en méditant les romances des Pouchtoun; quelle idée l'Afghan se fait de l'amour, et on découvre que sa poésie érotique ne diffère pas trop de la nôtre. D'un bout du monde à l'autre, il n'y a guère qu'une façon de faire l'amour et d'en parler. — « Hier soir, je me suis promené dans le bazar des tresses noires; j'ai fourragé, comme une abeille, dans la volupté des grenades. J'ai enfoncé mes dents dans le menton de ma tendre amie, j'ai aspiré le parfum de la guirlande de ma reine. Jette un regard sur moi, ma charmante. Le serpent m'a

mordu au cœur, le serpent de tes tresses noires. » Kouchal-Khan avait déjà dit : « Ton visage est le jour, tes tresses sont la nuit ; je le jure par le matin et je le jure par le soir. » Devenu vieux, après avoir eu cinquante-sept fils, il s'éprit d'une Agnès et l'épousa. Il lui donna des bijoux, des esclaves ; elle pleurait toujours : — « Tu pleures, lui dit-il en colère, parce que tu es jeune et qu'il te faut un jeune. Tu l'auras. » Et avisant un nègre d'Abyssinie qui balayait les ordures, il lui cria : « Voilà ta femme ! Prends-la, ou je te fais trancher la tête. » Il se flattait de s'être vengé ; mais quelques jours plus tard, allant à la chasse, il aperçut au sommet d'un monceau de gerbes un homme et une femme qui faisaient voler la paille et folâtraient et riaient et chantaient : c'était le nègre et la princesse. Et Kouchal, accordant son *rehab*, s'écria : « Je ne veux plus être ni Kouchal ni prince. Plût à Dieu que je fusse un balayeur, la hotte au dos, mais avec ma jeunesse, avec la jeunesse que je n'ai plus ! »

Les poètes afghans ne chantent pas seulement l'amour, ils enseignent à leurs compatriotes le code, les saintes règles de l'honneur ; mais il faut avouer qu'ils les entendent autrement que nous. Le héros de la chanson grecque était le Klephte, le héros des chansons afghanes est le bandit, pourvu qu'il ait cette furie, cette impétuosité d'attaque à laquelle rien ne résiste, cette folie de courage qui ignore le danger. Un Kurde disait à M. Bonvalot : « Trouvez-donc un Russe ou un Anglais, un Ourouss ou un Inglis, qui marche contre un tigre le sabre à la main ! Un Pouchtoun seul en est capable. » Outre le courage, le code de l'honneur afghan comprend trois devoirs, trois vertus cardinales, le respect du droit d'asile, la *vendetta* et l'hospitalité : se déshonore tout Pouchtoun qui livre un fugitif ou qui ne venge pas sur les enfans l'injure que lui a faite le père, ou qui traite chichement son hôte. « Le pauvre veut recevoir en riche et le riche veut recevoir en prince ; ils s'endettent pour échapper à l'épithète de *choum*, ladre, la pire qu'on puisse adresser à un Afghan. » Quel que soit l'étranger qui frappe à leur porte, il leur est défendu « d'ouvrir la bouche comme un puits vide, » et de lui dire : « D'où viens-tu ? »

En revanche, l'honneur afghan ne défend pas de voler ; le vol est un art, et il est glorieux d'y exceller. Les Ghilzais, tribu célèbre de l'Afghanistan, sont fiers de leur nom, qui signifie fils de voleur. Quand un petit Ghilzai vient au monde, sa mère perce un trou dans le mur de la maison et l'y fait passer, en lui disant : « *Ghal-zai* ! sois un bon voleur, mon enfant ! » C'est toute la cérémonie de son baptême. L'honneur afghan ne défend pas non plus de mentir. En Asie, sauf les Turcs, tout le monde ment ; mais il y a des maladroits qui se laissent prendre. Les Beloutchis, par exemple, ont pour principe que l'homme qui n'est pas allé en prison, qui n'a tué personne, qui n'a pas enlevé la femme de son voisin, n'est pas un vrai Beloutchi. Mais ils ne savent

pas tenir leur sérieux en mentant; la chose leur semble si drôle qu'ils éclatent de rire. Les Afghans sont des menteurs consommés, de grands artistes en tromperie, qui ne rient jamais. Ils considèrent la parole comme la fausse monnaie la plus commode à frapper, et ils se servent de cette monnaie de plomb pour se procurer de l'or.

L'Afghan mêle l'esprit commercial à tout. Il ne donne pas sa fille en mariage, il la vend, et il entend qu'elle lui rapporte au moins 500 roupies : « Tu restes assise dans ton coin et tu pleures, dit la chanson. Que pouvons-nous faire pour toi? Ton père a reçu l'argent. » Il mêle aussi l'esprit commercial à sa religion. Fervent musulman sunnite, il veut que, comme sa fille, sa dévotion lui rapporte gros. On sait le prix qu'attachaient les rois mérovingiens à posséder le tombeau d'un évêque ou d'un saint; ils y voyaient un double avantage : le saint faisait des miracles, et les foires qu'on tenait en son honneur étaient plus courues que toute autre. Comme les rois mérovingiens, les Afghans pensent qu'il est précieux pour un village d'avoir la tombe d'un martyr ou *chahid*, lequel attire à la fois la bénédiction du ciel, les pluies fécondantes et une foule de pèlerins bons à piller. Quand on n'a pas de martyrs sous la main, on en fabrique. Les Afridis assassinèrent un saint homme à la seule fin de s'assurer la possession de son cadavre. M. Darmesteter raconte qu'aux premiers temps de l'occupation du Pendjab, le commissaire anglais, le major James, reçut la visite d'un fakir gardien du tombeau d'un saint, et que le fakir lui dit : « Vous savez que quand un vrai saint est mort, son corps s'allonge par degrés dans la terre. Le mien m'est apparu en songe et m'a signifié qu'il était trop à l'étroit, qu'il demandait un mètre de terrain. » Le major accorda le mètre. Bientôt le saint, qui continuait de grandir, en demanda deux; on les lui donna. Mais il grandissait toujours, et le major commençait à s'inquiéter. Un jour le fakir vint lui annoncer que désormais le cadavre mesurait quarante mètres de long : — « Ah! cette fois, c'en est trop! s'écria le commissaire; ton saint veut-il donc me chasser du cantonnement? » Et il avertit le fakir que si le mort s'obstinait à grandir, il en coûterait à son ambassadeur. Le fakir se le tint pour dit, et le mort se tint tranquille.

Cette race énergique, indomptable, remuante autant qu'arrogante, supérieure en instruction militaire à tous ses voisins, les aurait asservis si elle formait un corps de nation. Mais, comme le reprochait aux Afghans leur grand poète Kouchal, ce qui leur manque, c'est le don de la concorde et de l'unité : « Nous parlons la même langue, disait-il, nous parlons tous pouchtou, mais nous ne comprenons pas ce que nous nous disons l'un à l'autre. » Cependant, si les Afghans, comme les Arabes, n'ont pas la notion de patrie, certaines idées leur sont communes, et deux sortes d'entreprises peuvent les unir pour quelque temps : c'est le *djihad* ou la guerre sainte, et le *loot* ou la guerre de

pillage, et le plus souvent ces deux guerres se confondent. Il leur a pris plus d'une fois des fureurs d'exterminer l'infidèle et de se gorger de ses biens. Ils sont entrés dans l'Inde au XIII^e siècle, avec les princes de Ghor, et au XV^e, une dynastie afghane est montée sur le trône de Delhi, d'où le Grand-Mogol a eu quelque peine à la faire descendre.

D'habitude, quand ses idées de traverse le laissaient tranquille, l'Afghan, selon l'expression de M. Darmesteter, vit dans l'émiettement de la tribu. La seule forme de liberté qu'il comprenne, c'est l'anarchie. Les tribus se divisent en clans, les clans en familles, et on se bat avec délices tribus contre tribus, clans contre clans, familles contre familles. On se bat pour s'entre-piller, on se bat aussi pour le simple plaisir de se battre. Il y a dans le Yaghistan un district nommé Bouner, et dans ce district deux montagnes, le Dva-Sara et l'Illam, qui sont habitées par deux clans différens. Lorsque les gens d'Illam sentent le besoin de se donner un peu d'exercice, ils vont trouver les gens de Dva-Sara et leur demandent insidieusement laquelle des deux montagnes est la plus haute. — C'est Dva-Sara, répondent-ils. — C'est Illam, répliquent les autres. L'instant d'après, on se traite de fils de prostituées, de fils de père qui brûle dans l'enfer, et on se canarde.

Quand il retournait mélancoliquement de l'Oxus, qu'il n'avait pu franchir, à Samarcande, qu'il connaissait trop, M. Bonvalot assista un jour à la grande bataille d'une armée de corbeaux, alliés à des pies contre des aigles qui leur disputaient une proie. Les aigles furent mis en déroute; des éperviers, étant intervenus dans cette querelle, furent chassés à leur tour, après quoi, restés maîtres du champ de bataille, les corbeaux et les pies fondirent les uns sur les autres, et les pies ayant vidé la place, les corbeaux attaquèrent les corbeaux. C'est la fidèle image de ce qui se passe dans l'Afghanistan, sous les yeux de l'émir, à qui il importe peu qu'on se batte, pourvu qu'on ne conspire pas contre lui. Les zizanies, les discordes des Afghans sont cause que, tenus en échec à l'est par les Anglais, ils n'ont pas tenté, dans ces cinquante dernières années, de s'agrandir au nord, de porter leur frontière au-delà de l'Amou. S'ils avaient conquis Bokhara, ils auraient eu plus tôt affaire aux Russes. « La question d'Asie centrale, dit M. Bonvalot, eût été tranchée d'un seul coup ou au moins simplifiée singulièrement par la suppression d'un facteur considérable, la puissance afghane et son prestige. Mais l'histoire, ajoute-t-il, aime à traîner en longueur les affaires, et l'on a alors le spectacle de petits peuples, ayant l'âme chevillée au corps et placés par la géographie à côté de colosses qu'ils tiennent en éveil, à qui ils mordent le talon, comme la fourmi fit au vilain tenant en joue un pigeon, qu'il ne put tirer, parce que la fourmi lui fit tourner à temps la tête. L'Afghanistan en

est une grosse, elle servira au plus habile de ses voisins, à celui pour le compte duquel elle mordra l'autre. »

La fourmi mordra-t-elle le Russe ou l'Anglais? C'est une question qui l'embarrasse. On assure que l'émir Abdoul-Rhaman, petit-fils de Dost-Mohammed, a fait son choix, qu'il a du goût pour la civilisation et les modes anglaises, qu'au grand étonnement de sa femme légitime et de ses cent et une concubines, il a installé l'éclairage électrique dans son palais, qu'il fait venir du grand magasin de Pechawer toutes les élégances de Regent-Street, et que le précepteur de ses enfants leur apprend l'anglais. Il a oublié que, dans sa jeunesse, il fut l'hôte des Russes, qui lui payaient une pension de 25,000 roubles. Sans doute, il les juge plus dangereux que ses voisins de l'Est; il les tient pour de grands pêcheurs de royaumes, il se défie de leurs amorces et de leur nasse. Les poètes afghans l'accusent d'être « l'enfant des Inglis, » et comme les mœurs anglaises ont dans l'Afghanistan la même réputation que les mœurs françaises en Angleterre : « Caboul, dit la chanson, est devenu l'Indoustan, et le dévergondage sera le lot de nos femmes. Les doubles roupies volent de toutes parts. Mais il reste une grande bataille à livrer. La plaine est toute rouge de fleurs, les roses rouges sont le sang des martyrs. » Un autre chansonnier, plus hardi encore, a osé dire que depuis que le sardar Abdoul-Rhaman règne à Caboul, « la foi de l'homme dans l'homme a disparu, qu'il massacre en masse les *Ghazis* par trahison. » Les *Ghazis* sont les soldats de la guerre sainte : ils abhorrent l'infidèle, ils n'admettent aucune compromission avec lui, et l'éclairage électrique leur est suspect.

Quoique Abdoul-Rhaman ait interdit à ses sujets de parler de lui, même en bien, sous peine d'avoir la langue coupée, les Afghans continuent de parler. Ils ne souffrent le despotisme qu'à la condition qu'il soit tempéré par l'anarchie, et ils estiment que tout peuple a le droit de chansonner ses souverains; c'est leur déclaration des droits de l'homme, leurs principes de 1789. Bon gré, mal gré, l'émir est tenu de compter avec les chansons et avec l'opinion. Il affirme en toute rencontre qu'il n'a d'alliance avec personne, qu'il empêchera l'Ouroos de passer dans l'Inde, l'Inglis de passer en Turkestan. Quand la commission anglaise de la délimitation des frontières retournait de l'Oxus à Pechawer, l'émir lui fit fête, mais la pria de ne point s'attarder en chemin, le bruit s'étant répandu qu'il lui avait vendu l'Afghanistan et qu'elle venait prendre livraison.

— « Il est de l'intérêt des Anglais, nous dit M. Darmesteter, que l'Afghanistan, puisqu'ils ne peuvent l'occuper (toute occupation serait un suicide), soit aux mains d'un chef fort, peu disposé à se laisser absorber par la Russie. La chute d'Abdoul-Rahman serait un désastre pour eux, car elle laisserait le champ libre; soit à une créature des Russes, soit à l'anarchie, qui, elle aussi, sera russe. Qui sera là pour

remettre en bon chemin des compagnies de Cosaques qui seraient tentées de s'égarer sur la route d'Hérat? » Malheureusement, il n'est pas prouvé « que l'émir aille dormir son dernier sommeil dans le grand sépulcre qu'il a fait construire à Caboul, aux jardins de Baber, au pied de la tombe du Grand-Mogol. » Il a beaucoup de cousins, et, en Afghanistan plus qu'ailleurs, tout cousin est un ennemi. C'est par les rigueurs et les cruautés qu'il se défend contre les conspirateurs et les prétendans. M. Bonvalot demandait à un fonctionnaire afghan si Abdoul-Rahman était un bon émir : — « Oui, répondit-il, un bon émir, juste, mais sévère. En ce moment, il fait couper au moins trente têtes par jour, rien qu'à Caboul. » Ce fonctionnaire exagérait ; mais on ne peut nier qu'Abdoul-Rahman ne soit un terrible justicier. Deux jours par semaine, le mercredi et le samedi, il rend ses arrêts, la main au pommeau de l'épée. Il dit : *Bekouchid*, — et on coupe la gorge à l'accusé ; il dit : *Gargara kounid*, — et un homme est pendu. Au temps des affaires de Pendjeh, on lui amena un indiscret qui avait annoncé que les Russes approchaient : — « Eh bien ! lui dit l'émir, on va te faire monter au sommet de cette tour, et on ne te donnera à manger que quand tu verras arriver les Russes. »

Les Afghans se vantent d'être de grands politiques ; on prétend que, chez eux, tout le monde s'intéresse aux affaires d'état, et que des enfans de dix ans les discutent avec des barbes blanches, qu'ils étonnent par leur précoce sagesse. Ce qui est certain, c'est que l'Afghan a l'esprit trop délié pour ne pas se rendre un compte exact de ses intérêts et de sa situation, et qu'il se sent désormais enserré dans un étroit espace entre deux colosses, qui se menacent des yeux par-dessus sa tête. Cette situation, en même temps qu'elle l'inquiète, augmente encore son orgueil de race et lui fait sentir toute son importance : si jamais la grande partie s'engageait, il serait un atout.

M. Bonvalot a pu constater que, dans le Yaghistan, dans le Tchatral, les indigènes s'intéressent infiniment aux entreprises, aux projets des Russes. Quant aux Afghans de l'émir, ils reprochent à la commission anglaise, chargée de défendre leurs frontières, de s'être montrée accommodante à leurs dépens, d'avoir cédé à la Russie un morceau de leur territoire. Le gouvernement de l'Inde a perdu dans leur estime ; ils méprisent les patiens qui domptent leur cœur, ils ne respectent que les forts qui parlent haut. Demandez à un politicien afghan ce qu'il pense des deux grandes puissances rivales, il vous dira que les Anglais sont très riches, que leurs colonels touchent 6,000 roupies par mois, que les Ourouss sont pauvres, qu'ils paient mal leurs généraux, mais qu'ils ont beaucoup de soldats. S'il vous disait tout ce qu'il pense, il ajouterait peut-être que le champ de pillage est de l'autre côté de l'Indus et non de l'Oxus, que si les Afghans s'alliaient aux Ourouss,

les Ourouss leur permettraient de rançonner, de *louter* Delhi, que les Anglais n'ont à leur offrir que le maigre pillage du Turkestan.

L'Angleterre le sait, et elle fait peu de fond sur le bon vouloir des Pouchtoun. Aureng-Zeb, l'empereur mogol qui conquit le Thibet et Golconde, ne comprenait pas qu'on pût vivre hors de Delhi, qu'il appelait le paradis sur terre. Quand on a la joie de posséder un paradis, on a le souci de le défendre contre les voleurs. Les Anglais, qui ont étudié l'histoire, se disent que, si jamais les Russes se mettaient en marche sur l'Inde, ils retrouveraient les logemens préparés par les fourriers d'Alexandre et de Tamerlan. « Les maîtres de la plus riche contrée du globe, écrivait M. Bonvalot, s'acquittent à souhait d'une difficile besogne d'exploitation; ils se tiennent au milieu de millions d'hommes et les dominent par des prodiges d'habileté. Ils font voir ce que peuvent des commerçans et des industriels ayant de la suite dans les idées. Néanmoins, leur puissance semble faite d'artifices; ils remontent un courant, ce qui fatigue les plus intrépides nageurs, tandis que les autres le suivent, ce qui est bien plus commode. »

De son côté, M. Darmesteter estime que, si le choc se produit, la Russie ne trouvera dans l'Inde aucun allié actif et déclaré, mais que si les Anglais n'ont rien à craindre de leurs sujets, ils n'ont pas grand-chose à en espérer. Un fonctionnaire lui disait que les Indiens de Luknow jouaient sur les chances de l'Angleterre et de la Russie, sans grande passion ou pour l'une ou pour l'autre, mais avec une vive curiosité : « Les classes riches, ajoute-t-il, redoutent l'arrivée des Russes, elles se disent qu'ils viendront les *louter* en grand et se retireront. Elles auraient moins peur si elles pensaient qu'ils resteraient. » L'Inde est accoutumée à laisser faire sa destinée par les autres. Elle sera comme la génisse pour qui se battent deux taureaux. Si le Russe était vainqueur, elle lui dirait sans doute ce que dit à son amant la femme aux tresses noires : « Tu as fait le voleur sur mes joues, et mon mari, mon gardien, est en grande colère contre toi. Je te donnerai accès dans le jardin de ma blanche poitrine. J'aime peu le vilain. Je te permettrai de fourrager dans la grange des tresses noires. »

Les Russes arriveront-ils jamais dans l'Inde? Ni M. Bonvalot ni M. Darmesteter n'affirment rien à ce sujet, et ils ont raison. En Orient encore plus qu'en Europe, le chapitre des accidens est infini. Il faut laisser aux astrologues politiques le plaisir d'étonner le monde par leur manie de prophétiser et par leurs audacieuses certitudes. Bayle disait qu'un homme qui s'engage à annoncer l'avenir doit avoir premièrement un front d'airain, et secondement, pour se tirer d'affaire quand il se blouse, un magasin inépuisable d'équivoques.

REVUE LITTÉRAIRE

SYMBOLISTES ET DÉCADENS.

Il y a déjà longtemps que j'aurais voulu, que j'aurais dû peut-être parler d'eux ; et, comme ils sont féconds, comme ils sont bruyans aussi, les occasions ne m'en eussent pas manqué. Mais, comme ils sont jeunes, à l'exception d'un ou deux, comme ils ne sont point tout à fait dépourvus de talent, comme ils paraissent avoir, sur quelques points d'esthétique et d'histoire, des idées qui seraient justes si elles étaient mieux équilibrées, j'attendais toujours, et je me flattais, dans ma naïveté, qu'aux moyens qu'ils ont pris de provoquer l'attention, charlatanesques et funambulesques, ils en joindraient enfin de légitimes, pour la retenir et la fixer. Car, il est bien de se moquer du monde, et même cela passe en France pour une forme de l'esprit, mais cela ne saurait suffire toujours, et, après le temps de rire, il y a celui d'être sérieux. J'appréciais donc à leur valeur, qui n'est pas ce qu'on appelle grande, mais qui est rare et singulière, les *Fêtes galantes* et les *Romances sans paroles* de M. Paul Verlaine, sa *Sagesse* et son *Amour* ; j'appréciais l'*Hérodiade* et l'*Après-midi d'un faune* de M. Stéphane Mallarmé, les *Complaintes* de M. Jules Laforgue, les *Cantilènes* de M. Jean Moréas ; et voire les *Palais nomades* de M. Gustave Kahn, les *Cyignes* ou l'*Anceus* de M. Francis Vielé-Griffin. Ce sont là, je crois, presque tous les maîtres ou tous les futurs grands hommes de la « décadence. » M. René Ghil n'en est plus, ni même M. Anatole Baju, quoique pourtant leurs pro-

ductions ne soient ni moins « abstruses, » ni moins « absconses » que d'autres. Alors pourquoi n'en sont-ils plus? Je les y remets, — au nom du besoin que j'en ai...

Et je lisais encore le *Thé chez Miranda*, de M. Paul Adam, je lisais les *Derniers Songes*, de M. Francis Poictevin, je lisais *la Vogue*, *la Revue wagnérienne*, *la Revue indépendante*, les *Hommes du jour*, enfin tous les recueils que ces messieurs écrivent « en clair, » avec les mots de la langue ordinaire et de l'usage commun, pour s'encourager, se convaincre, et se congratuler entre eux. Mais j'attendais toujours, et, en vérité, je séchais de ne pas voir venir le chef-d'œuvre qu'on m'avait promis. Il n'est pas encore venu. « Les très nombreuses et incessantes polémiques que suscitèrent depuis trois ans les manifestations du groupe symboliste rappellent les grandes luttes qui, en ce siècle, signalèrent l'essor du romantisme et du naturalisme. » Ainsi s'exprimait, tout récemment, l'auteur d'un *Petit Glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadens*; et il n'oubliait qu'un point : c'est que les Jean Moréas ou les Francis Poictevin n'ont pas encore écrit leur *Madame Bovary*, ou seulement leur *Assommoir*, les Verlaine et les Mallarmé leurs *Orientales* ou leur *Cromwell*. Le Code ne condamne point les crimes en idée, ceux qui n'ont pas au moins reçu, selon ses propres termes, « un commencement d'exécution; » — et il semble que la critique ne saurait s'occuper des « évolutions » ou des « révolutions » auxquelles, comme à la symbolique ou symboliste, il ne manque, pour être intéressantes, que d'avoir eu lieu.

Elle aurait tort pourtant, et les *Décadens* en sont la preuve. Sans avoir, en effet, rien produit, j'entends rien de considérable, rien qui vaille la peine d'être étudié pour soi-même, ils ont exercé, ils exercent encore, sur toute une portion de la jeunesse contemporaine, une réelle influence. On croit en eux, — ce qui est d'autant plus remarquable qu'ils n'ont pas l'air d'y croire eux-mêmes, — on trouve en eux des « effets, » des « beautés, » des « profondeurs, » que n'ont point tous les autres; et je me suis laissé conter que, dans le lourd silence de l'étude du soir, après ceux de Baudelaire, ce sont aujourd'hui des vers comme ceux-ci qui charment nos rhétoriciens :

Simplement, comme on verse un parfum sur une flamme
Et comme un soldat répand son sang pour la patrie,
Je voudrais pouvoir mettre mon cœur avec mon âme
Dans un beau cantique à la sainte Vierge Marie.

Mais je suis, hélas! un pauvre pécheur trop indigne,
Ma voix hurlerait parmi le chœur des voix des justes :
Ivre encore du vin amer de la terrestre vigne,
Elle pourrait offenser des oreilles augustes.

PAUL VERLAINE. (*Amour*).

J'aimerais mieux, sans doute, par un effet d'une ancienne habitude, que ces vers n'eussent que douze pieds, comme les autres vers; mais je ne puis méconnaître qu'il y ait là quelque chose d'assez original, dans son affectation de simplicité. Aussi de plus avancés, les Belges, par exemple, en préférèrent-ils d'un peu plus obscurs :

La Vierge, le vivace et le bel aujourd'hui,
Va-t-il nous déchirer avec un coup d'aile ivre
Ce lac dur oublié que hante sous le givre
Le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui!

STÉPHANE MALLARMÉ (*Revue indépendante*).

Ce n'est pas, au surplus, qu'il n'y ait encore mieux :

Un peu de blond, un peu de bleu, un peu de blanc.
Pourras-tu revenir dans les soirs, ô vieux Rêve!
L'Andante qui finit pare l'albe de l'Ève,
Un peu de son, des parfums doux et du très lent.

GUSTAVE KAHN (*les Palais nomades*).

Si d'ailleurs je n'en cite point de M. Charles Vignier, c'est pour ne pas faire de peine à M. Francis Vielé-Griffin. Mais n'ai-je pas noté quelque part qu'il y a longtemps, bien longtemps, au temps de la renaissance, il y avait une école, à Lyon, dont les vers pourraient rivaliser avec ceux qu'on vient de lire (1) ?

Et l'influence, et l'aspect de tes yeux
Durent toujours sans révolution
Plus fixement, que les Pôles des Cieux.
Car eux tendans à dissolution
Ne veulent voir que ma confusion,
Afin qu'en moi mon bien tu n'accomplisses,
Mais que par mort, malheur, et leurs complices
Je suive enfin à mon extrême mal,
Ce Roi d'Écosse avec ces trois Éclipses
Spirans encor cet An embolismal.

MAURICE SÈVE (*Délie, objet de plus haute vertu*).

Mais par-delà les différences, qui sautent d'abord aux yeux, si je voulais remonter aux causes des ressemblances, et esquisser à ce propos l'histoire ou la théorie du *Symbolisme* dans notre poésie, outre que cela pourrait être assez long, M. Gustave Kahn, et M. Stéphane Mallarmé lui-même, se riraient trop de moi, me trouvant trop naïf; — et ils n'auraient pas tort. C'est au surplus à leur influence que j'en

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars.

ai uniquement, pour cette fois, et nullement à leurs œuvres ou à leur mérite personnel.

Je suis tellement désireux de leur prouver ma bonne volonté, que, parmi les raisons que je crois voir de cette influence, j'écarterai toutes celles qui ne seraient qu'amusantes à développer. Ne seraient-ce pas pourtant les principales, et à coup sûr les premières en date : toutes celles qui se réduisent au désir d'étonner et de scandaliser, héritage de ce mystificateur, doublé d'un maniaque obscène, qu'on appelait Charles Baudelaire? ou celles encore qui se ramènent à la déplorable facilité qu'il y a de composer des « proses décadentes » et des « vers symboliques? » L'action ne suit pas plus promptement la pensée. Considérez, en effet, un *Palais nomade* de M. Gustave Kahn, ou lisez un *Écrit pour l'art* de M. René Ghil. S'ils ont quelque autre mérite, avec celui d'être en général inintelligibles, c'est de trahir, dans les rares endroits que l'on en croit comprendre, une ineffable ignorance de toutes choses et une inexpérience touchante de la vie. A leur exemple, au sortir de nourrice, on peut donc se flatter de construire un *Palais nomade!* on peut laisser échapper, sans presque y prendre garde, un petit *Écrit pour l'art!* Évidemment, dans un temps comme le nôtre, où l'on ne se doute pas de l'orgueil intellectuel des générations qui se préparent, le *Symbolisme* offre des commodités sans pareilles, aux collégiens jaloux du suffrage de M. Anatole Baju... Mais je conviens volontiers que si cette raison est de quelque chose dans l'influence de l'école, il y en a d'autres qui lui font plus d'honneur, — si même on ne doit dire qu'elles pourraient bien être conformes et « adéquates, » — mettons encore ce mot pour leur faire plaisir, — à une prochaine révolution du goût.

Transfuges du *Parnasse contemporain*, car les premiers vers de M. Paul Verlaine et de M. Stéphane Mallarmé procèdent, comme ceux de M. Sully Prudhomme et de M. François Coppée, des exemples et des leçons de Baudelaire, — encore Baudelaire! — de Gautier et de M. de Banville, les *Symbolistes* ou *Décadents*, sans déclarer précisément la guerre à la rime riche et à la consonne d'appui, ont revendiqué pour eux, contre les « parnassiens, » l'ancienne liberté du poète. C'est même l'explication d'une prédilection singulière dont ils affectent d'honorer Lamartine, pour lequel au contraire, assez généralement, les « artistes » du Parnasse n'ont qu'un mépris tranquille et doux. Quelle est d'ailleurs, en poésie, l'importance de la question de forme, et combien ceux-là sont rares, quoi que l'on en dise, qui « savent faire un vers, » nous n'avons pas refusé, ici même, plus d'une fois, de le reconnaître. Et, au fait, quand on n'a pas de génie, n'est-ce point surtout alors qu'il faut avoir du talent, du métier et de la main?

Il n'en est pas moins vrai que, si l'on prenait à la lettre les prescriptions et les prétendues règles du *Petit Traité de versification française* de M. de Banville, la poésie ne serait bientôt plus qu'un pur baladinage, et « l'or » même de la rime se transformerait en clinquant. Pour cette raison vaguement sentie, comme aussi bien tout ce qu'ils sentent, les *Symbolistes* et les *Décadens* n'ont donc pas eu de peine à grouper autour d'eux ou de leurs théories tous ceux qui croient encore qu'on peut faire entrer des « idées » ou des « sentimens » dans un vers, et, pour les y faire entrer, que, notre langue étant ce qu'elle est, on peut quelquefois sacrifier la régularité de la césure ou la richesse de la rime. Ils ont ainsi, pour l'avenir, émancipé la poésie de quelques règles aussi tyranniques en leur genre que le pouvait être jadis, pour nos auteurs dramatiques, la règle des trois unités. Et, il est bien vrai qu'ils l'ont trop émancipée; que, si les vers de M. Stéphane Mallarmé sont encore des vers, — d'assez beaux vers même quand on les isole, et surtout quand on n'y cherche pas de sens, — les vers « impairs » de M. Paul Verlaine, eux, ne sont souvent qu'une espèce de prose; et ceux de M. Gustave Kahn ou de M. Vielé-Griffin qu'un « je ne sais quoi » qui réalise le miracle, inouï jusqu'à nous, de n'être ni vers ni prose. Mais l'important, c'est qu'au nom de la poésie même, ils aient travaillé à débarrasser le poète d'entraves inutiles, qui risquaient d'être et qui ont plus d'une fois été des obstacles à la liberté de l'expression.

Voilà une bonne œuvre : en voici une meilleure encore. Dans un temps où, sous prétexte de *naturalisme*, on avait réduit l'art à n'être plus qu'une imitation du contour extérieur des choses, les *Symbolistes*, rien qu'en se nommant de leur nom, ou en l'acceptant, ont paru rappeler aux jeunes gens que les choses ont une âme aussi, dont les yeux du corps ne saisissent que l'enveloppe, ou le voile, ou le masque. « Un paysage est un état de l'âme : » on se rappelle ce mot d'Amiel; c'est le seul que l'on ait sauvé du naufrage de son *Journal intime*. Cela ne veut pas du tout dire, comme je vois pourtant qu'on le croit, qu'un paysage change d'aspect avec l'état de l'âme, aujourd'hui mélancolique et demain souriant, selon que nous sommes tristes ou joyeux nous-mêmes. Il n'y aurait rien de plus banal, et surtout de moins hégélien. Mais cela veut dire, au contraire, qu'indépendamment du genre ou de l'espèce d'émotion qu'il éveille en nous, qu'indépendamment de nous et de ce que nous y pouvons apporter de nous-mêmes, un paysage est en soi de la « tristesse » ou de la « gaîté, » de la « joie » ou de la « souffrance, » de la « colère » ou de « l'apaisement. » Ou, en d'autres termes encore, plus généraux, cela veut dire qu'entre la nature et nous il y a des « correspondances, » des « affinités » latentes, des « identités » mystérieuses, et que ce n'est qu'autant que nous les sai-

sissons que, pénétrant à l'intérieur des choses, nous en pouvons vraiment approcher l'âme. Voilà le principe du *symbolisme*, voilà le point de départ ou l'élément commun de tous les *mysticismes*, et voilà ce qu'il était bon que l'on essayât d'introduire, comme un ferment nouveau, pour la faire lever, si je puis ainsi dire, dans la lourde masse du *naturalisme*.

Sans trop savoir peut-être eux-mêmes ce qu'ils faisaient, *Décadents* et *Symbolistes* ont donc, en second lieu, groupé autour d'eux tous ceux qui ne croyaient pas que l'*Assommoir*, avec tous ses mérites, fût le dernier mot de l'art, qui craignaient confusément de le voir suivi de *la Terre*, et qui ne s'attendaient point à trouver l'expression du leur dans le *Rève* de M. Zola. Dans les journaux ou dans les *Revue*s, il semble du moins que c'est depuis que les *Symbolistes* ont imprimé leurs manifestes qu'on a vu les jeunes gens se détacher du *naturalisme*. Un nouveau *Gustave*, — je veux dire l'auteur des *Palais nomades*, — l'a emporté sur les autres : sur celui qui peignit l'*Enterrement d'Ornans* et sur celui qui fit *Bouvard et Pécuchet*; et dans une lutte que d'ailleurs il n'a point livrée, M. Anatole Baju a terrassé le Rempart de Médan. « Je l'ai broyé, » dit-il, dans une de ses brochures.

Mais ce qu'ils ont ainsi « broyé, » qu'en font-ils ? et ce qu'ils ont voulu détruire, comment et par quoi le remplaceront-ils ? C'est ce qu'ils nous ont dit ou ce qu'ils nous ont fait dire ; et c'est ici, si je ne me trompe, que la question, en les dépassant, s'élargit singulièrement.

De la musique avant toute chose,
Et pour cela, préfère l'Impair
Plus vague et plus soluble dans l'air
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.

Il faut aussi que tu n'aies point
Choisir tes mots sans quelque méprise ;
Rien de plus cher que la chanson grise,
Où l'Indécis au Précis se joint.

.

De la musique encore et toujours !
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qui fuit d'une âme en allée
Vers d'autres cieus à d'autres amours.

C'est ainsi qu'en son *Art poétique*, dédié à M. Charles Morice, qui nous donnera demain tout un volume sur la *Littérature de tout à l'heure*, M. Paul Verlaine s'exprime. Mais ce qu'il nous dit en vers, et d'une manière où peut-être il y a moins de *Précis* que d'*Indécis*, M. Teodor

de Wyzewa nous l'a dit, en prose et un peu plus clairement, dans une curieuse *Étude sur M. Stéphane Mallarmé* : « La mélodie des premiers vers de M. Mallarmé a des emportemens qui rappellent les thèmes juvéniles de Beethoven. » Et plus loin : « La poésie doit être un art, créer une vie. Mais quelle vie? Une seule réponse est possible : la poésie, art des rythmes et des syllabes, doit, étant une musique, créer des émotions. » Et, plus loin encore : « Aux points saillans de ses poèmes, M. Mallarmé dispose des mots précis; c'est le sujet... Il apparaît clairement sous les modulations environnantes des syllabes musicales... Malgré ses faiblesses, l'œuvre poétique de M. Mallarmé demeure aujourd'hui le meilleur modèle de ce que peut produire la musique des mots. Elle s'impose... par un charme indéfinissable, issu, je crois, de ces deux caractères : la propriété et la nécessité musicales. » Retenez bien ces explications et ces comparaisons « musicales; » encore quelques années, et vous les aurez vues envahir la critique et la littérature; *Symbolistes* et *Décadens*, leur objet est de rivaliser désormais avec la musique, et par des moyens imités des siens, il s'agit de susciter des émotions musicales.

Qu'il y ait là plus qu'une rencontre, qu'un caprice ou qu'une fantaisie de mélomane, plusieurs observations le prouvent, — et celle-ci tout d'abord. Aux époques classiques, et chez nous, notamment, au xviii^e siècle, c'est avec le plus abstrait des arts, avec celui que les nerfs sentent le moins, si l'on peut ainsi dire, que la littérature semble vouloir rivaliser. Disposition ou distribution des ensembles, équilibre et proportions des parties, élégance et commodité des « passages » ou transitions, solidité de tout l'ouvrage, l'impression la plus générale que l'on cherche à produire est « architecturale » ou « architectonique; » et le vocabulaire est le même dont on use pour louer la colonnade du Louvre, une tragédie de Racine, et un sermon de Bourdaloue. On dit alors d'une phrase qu'elle est bien *construite* et d'un livre que le *plan* en est bien conçu. C'est par un *préambule* ou par un *péristyle* que l'on accède au *corps* de l'ouvrage; on en admire les *fondations*; on en trouve les *lignes* harmonieuses, et l'*économie* sagement ou heureusement entendue. Mais, vers le milieu du xviii^e siècle, de nouvelles métaphores apparaissent dans la langue de la rhétorique. On ne conçoit plus l'ouvrage comme un édifice, mais comme un *tableau*; la qualité du style que l'on apprécie le plus, c'en est le *coloris*; on reproche à un écrivain la sécheresse de ses *peintures*; et, en effet, avec Buffon; avec Rousseau, avec Bernardin de Saint-Pierre; avec Chateaubriand, c'est le *pittoresque* qui s'introduit dans la littérature, pour en modifier l'aspect d'abord et bientôt la notion. Déjà dans l'école romantique, le poète et le romancier, Hugo, Gautier, George Sand, rivalisent avec le peintre, l'égalent ou le surpassent dans leurs descriptions. Les *par-*

nassiens ne se piquent à leur tour, en perfectionnant les procédés et en serrant le dessin du vers ou de la strophe, que de rendre l'imitation ou la représentation plus conforme à la nature, et par suite l'illusion plus complète. Et les *naturalistes* eux-mêmes, — sans compter qu'avant les romanciers ce sont deux peintres qui ont fondé l'école, — ne voyez-vous pas qu'ils n'ont eu pour principal objet que de produire avec des mots les sensations qu'autrefois la *forme* et surtout la *couleur* passaient pour seules capables de rendre ?

Nous sommes aujourd'hui à la veille d'une transformation nouvelle, et l'on dirait qu'après s'être approprié les moyens de la peinture, jusqu'à les posséder aussi bien ou mieux que les peintres eux-mêmes, la littérature veuille s'emparer maintenant de ceux de la musique. Cela déjà ne perçait-il point dans ces vastes *symphonies* auxquelles certains *naturalistes* aimaient à comparer leurs romans, comme aussi dans le langage dont se servaient quelques *parnassiens* pour indiquer leurs intentions ? Développer un sujet, c'est maintenant *exécuter des variations* sur un thème ; et on ne passe plus d'une idée à une autre idée par des transitions, mais par une *série de modulations*. Aussi bien, sous ce rapport, les titres qu'on préfère dans l'école décadente sont-ils assez caractéristiques : *Romances sans paroles* de M. Paul Verlaine, *Cantilènes* ou *Complaintes* de M. Jean Moréas ou de M. Jules Laforgue, *les Gammes* de M. Stuart Merrill. Et, lorsque l'on compare enfin le peu de profondeur apparente de leurs compositions, de leurs *symphonies* ou de leurs *sonates*, avec ce qu'ils ont l'air entre eux d'y voir ou d'y entendre de symbolique et de mystérieux, il semble que Carlyle ait écrit pour eux cette page de ses *Héros* : « Pour ma part, je trouve une signification considérable dans la vieille définition vulgaire que la Poésie est *métrique*, a une musique en elle, est un Chant... *Musical!* *Que de choses tiennent en cela!* Une pensée musicale est une pensée parlée par un esprit qui a pénétré dans le plus intime de la chose, qui en a découvert le mystère le plus intérieur... *La signification de chant va profond;* — ne diriez-vous pas, en vérité, son traducteur et lui, qu'ils parlent décadent ? — Qui est-ce qui, en mots logiques, peut exprimer l'effet que la musique fait sur nous ? Une sorte d'inarticulée et d'insondable parole qui nous amène au bord de l'Infini, et nous y laisse par moments plonger le regard... *Voyez profondément, et vous verrez musicalement.* » C'est là justement la prétention ou l'ambition des *Symbolistes* et des *Décadents*. La chose qui est au-delà, soupçonnée, et au besoin supposée plutôt qu'aperçue, vaguement sentie, par ses effets, plutôt qu'en elle-même, et plutôt que pensée, voilà bien ce qu'ils voudraient saisir. S'ils ont eux-mêmes déjà dit beaucoup de folies là-dessus, il faut d'ailleurs leur savoir gré de n'en avoir pas dit encore davantage. Lorsque l'on a commencé d'entrer dans l'*Insondable*, il est

en effet assez naturel, il est fréquent et même ordinaire que l'on n'en revienne pas : on s'y égare, on s'y perd, on s'y fond, on s'y dissout soi-même. Mais il n'y a pas moins là, et j'y insiste, une conformité remarquable des théories de nos *Symbolistes* avec une tendance de l'opinion et du goût ; et imprégnés qu'ils sont de ce *vague à l'âme* que le triomphe de la musique est de provoquer, d'entretenir et de rendre durable en nous, parmi les raisons de leur influence, il n'y en a pas de plus naturelle ni de plus agissante.

Barbare que je suis, je ne connais ni ne goûte assez la musique pour oser pousser la comparaison. Mais ce que je puis pourtant faire, c'est d'indiquer au moins combien de choses, dont on ne voit pas d'abord les liaisons, semblent également procéder aujourd'hui de cette avidité de la sensation musicale. Par exemple, en général, ceux qui aiment, et qui croient comprendre la poésie de M. Paul Verlaine et de M. Stéphane Mallarmé, sont ceux aussi qui aiment la peinture de M. Puvis de Chavannes et celle de M. Gustave Moreau ; celle des *Primitifs* ou des *Préraphaélites*, d'Angelico ou de Mantegna ; et la musique de Wagner, depuis le *Parsifal* jusqu'à la *Walkure*. En littérature, ce sont ceux encore qui préfèrent, comme ils diraient, aux *Odyssées* trop précises, les mystiques *Saint-Graals* et les vagues *Ramayanas*. En effet, par-dessous des différences que ce n'est pas aujourd'hui le temps de caractériser, tout cela se ressemble, si je puis ainsi dire, par un certain air d'indétermination, et conséquemment de mystère. Sur un thème initial donné, très général et très vague, ce sont autant de *variations* qui ne gênent pas, qui ne limitent point, qui favorisent, au contraire, en en multipliant la puissance, la liberté du rêve et l'épicuréisme de l'imagination. Auditeurs, spectateurs ou lecteurs, n'est-ce pas dire qu'elles nous mettent dans un « état d'âme » analogue à celui où nous met la musique, indéfinissable et profond, suggéré, non pas imposé, — pour parler le langage d'une certaine science, — et dont l'indécision même où nous sommes de sa vraie nature, si c'est vraiment un « état de l'âme » ou un ébranlement des nerfs, un sentiment ou une sensation, fait une partie de son charme voluptueux et troublant ? D'autres que nous le diront mieux, trouveront pour le dire d'autres mots et d'autres métaphores, approfondiront la nature de l'émotion musicale, en mesureront le pouvoir expressif, donneront la formule enfin de ces « transpositions d'art, » comme Gautier, je crois, les a heureusement appelées. Il nous suffit d'avoir montré que *Symbolistes* ou *Décadents*, ils ne sont pas seuls de leur école, qu'ils nous ont tous plus ou moins pour complices, et qu'autant qu'initiateurs, ils sont dupes ou victimes, à moins qu'ils ne soient les *profiteurs*, — qu'on me pardonne ce barbarisme, — d'un mouvement auquel ils n'ont pas donné le branle.

Qu'en penserons-nous cependant? Un peu de bien, beaucoup de mal; et qu'en concevrons-nous? Quelques espérances et de nombreuses craintes. Assurément, c'est bien fait à eux d'avoir attaqué le *naturalisme*, le mauvais *naturalisme*, celui qui s'étale aussi largement et impudemment dans le *Rêve*, comme on le faisait remarquer, que dans *Pot-Bouille*, ou dans *Nana*. Même contre un autre *naturalisme*, celui qui pénètre plus profondément au cœur des choses, à la façon du *naturalisme* anglais ou russe, mais qui cependant se limite lui-même à l'observation de la réalité, peut-être ont-ils encore raison. En effet, puisqu'il se restreint à l'imitation de la chose *vécue*, c'est-à-dire vue ou éprouvée, et qu'il s'enferme dans le présent, on peut reprocher à ce *naturalisme* d'enlever arbitrairement à l'artiste toute la matière de l'histoire, et toute celle du rêve. Cependant, si nous ne sommes pas seulement des corps, nous ne sommes pas non plus les seuls hommes, les premiers qui aient vécu, qui aient senti, qui aient pensé, mais nous avons derrière nous toute une humanité qui, pour échapper à l'observation directe, n'en est que plus intéressante à connaître et à étudier. On n'a guère vu de grand poète qui n'eût les yeux tournés vers le passé. Encore moins en a-t-on vu qui ne se crût le droit d'ajouter sa personne à son œuvre, son rêve à la réalité, d'inventer autant que d'imiter, de ne se servir enfin de la nature que pour la corriger, la compléter ou l'idéaliser. Le *Symbolisme* même a ses droits ou ses titres, puisqu'il a ses beautés, comme Dante, par exemple, et Pétrarque, l'ont autrefois prouvé, je pense.

Mais encore faut-il bien prendre garde que, s'il y a quelque chose au-delà de la *nature*, cependant nous ne saurions l'exprimer qu'avec des moyens qui sont de la *nature* :

. . . this is an art

Which does mend nature, — change it rather; — but
The art itself is nature. . .

SHAKSPEARE (*le Conte d'hiver*, IV, 3).

et, de ces moyens de corriger, d'améliorer ou de transformer la nature, il n'y a que l'observation qui puisse nous rendre maîtres. C'est ce que nos jeunes gens, *Symbolistes* ou *Décadents*, paraissent avoir complètement oublié, si même ils l'ont jamais su, je veux dire s'ils n'ont pas cru que l'art consiste à sortir de la nature. Hoffmann, Edgar Poë, Baudelaire l'ont ignoré, oublié, ou méconnu comme eux, et je doute, malheureusement pour eux, qu'il puisse y avoir une autre erreur plus grave. L'imitation de la nature, qui n'est pas le tout de l'art, en est au moins le commencement, par suite la condition première et nécessaire, le support, si l'on aime mieux; et, en ce sens, il est vrai de

dire qu'il ne saurait y avoir d'idéalisme ou de symbolisme même sans un peu de *naturalisme*, qui s'y mêle pour le soutenir, pour le lester, en quelque sorte, pour l'empêcher de s'évaporer en nuage ; — et le nuage en rien.

Je crains aussi qu'en se séparant des *parnassiens*, c'est-à-dire de l'école du « vers bien fait » et de la « rime riche », on ne s'en soit trop séparé.

Prends l'éloquence et tords lui son cou,
Tu feras bien, en train d'énergie,
De rendre un peu la Rime assagie ;
Si l'on n'y veille, elle ira jusqu'où ?

O qui dira les torts de la Rime ?
Quel enfant sourd ou quel nègre fou,
Nous a forgé ce bijou d'un sou,
Qui sonne creux et faux sous la lime ?

PAUL VERLAINE (*Romances sans paroles*).

Eh oui ! si seulement, dans une langue comme la nôtre, illustrée par tant de rimeurs, — depuis ceux de la *Pliade* jusqu'à ceux du *Parnasse*, pour ne rien dire de leurs prédécesseurs, — il ne fallait faire attention qu'en rimant moins bien qu'eux, on sera toujours légitimement suspect d'avoir pu moins qu'eux dans leur art. La difficulté vaincue, qui est une partie du métier, est une part aussi, une petite part, mais une part de l'art. Je ne dis pas cela pour M. Paul Verlaine, ou pour M. Stéphane Mallarmé, qui ont fait jadis des vers parnassiens, mais je suis bien obligé de le dire pour leurs imitateurs et leurs disciples encore inconnus.

Les flots roulent la nef par leurs vals de délices,
Mais la Dame d'Azur pâlit et s'évapore.
Les lilas d'autrefois se sont mués en lys,
Rêves-tu du sommeil ingénu dans le port ?

CHARLES VIGNIER (*Centon*).

ou encore :

Et j'irai le long de la mer éternelle
Qui bave et gémit en les roches concaves,
En tordant sa queue en les roches concaves,
J'irai tout le long de la mer éternelle.

JEAN MORÉAS (*les Cantilènes*).

Le procédé, vraiment, est trop simple. On ne saurait être un écrivain sans un peu de grammaire, et si l'on peut s'en passer quelquefois, ce

n'est qu'à la condition de bien faire sentir qu'on sait que l'on s'en passe, et pour quelles raisons. De même, on ne saurait être poète sans un peu de métrique et de métier, et, si l'on veut violer les règles, il faut toujours que ce soit par une allusion évidente et directe, pour ainsi dire, à ces règles mêmes. Je voudrais voir des vers parnassiens de M. Gustave Kahn ou de M. René Ghil, des « vers bien faits, » un sonnet sans défaut, quelque chose enfin d'aisément compréhensible à tout le monde, et alors, je ne louerais point encore, mais je prendrais plus sérieusement leurs *Palais nomades* ou leurs *Écrits pour l'art*.

J'ajouterai que si l'on peut donner à un grand écrivain toutes les libertés, — et même à un moins grand, — pourvu qu'il ait quelque chose d'original ou de personnel à nous dire, de vraiment neuf ou de vraiment sien, il est toujours dangereux de vouloir transformer les violations de la règle en des règles nouvelles, et que, dans le siècle où nous sommes, les romantiques l'ont assez prouvé. La forme, qui n'est jamais entièrement négligeable dans les grandes œuvres, qui souvent a suffi toute seule pour faire durer et pour consacrer les petites, est quelque chose de trop considérable, et dont la perfection est trop rare, pour que l'on n'en entretienne pas le respect, à défaut du culte ou de la superstition. C'est malheureusement ce que l'on ne persuadera pas aux *Symbolistes*. D'abord, parce que ce respect les gêne, leur rendrait plus difficile une *écriture*, plus ou moins *artiste*, mais qu'ils tracent au courant de la plume; ensuite, parce qu'hypnotisés dans la contemplation des vocables, ou même des lettres :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, — voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes :
A, noir corset velu des mouches éclatantes,
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre : E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles :
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou des ivresses pénitentes...

ARTHUR RIMBAUD.

ils ont perdu le sens de la phrase, de la strophe, à plus forte raison celui des ensembles; et, enfin, parce que leur rêve serait justement d'exprimer tout ce que la précision, la netteté et la perfection de la forme limitent ou détruisent en le déterminant. *Omnis determinatio negatio est* : ils seront bien aises et un peu fiers d'être ainsi mis sous l'invocation de saint Spinosa.

Mais dans cette entreprise, assez puérite d'ailleurs, le plus grand

danger qu'ils courent, c'est de creuser de leurs propres mains, de rendre plus profonde la séparation de l'art et de la vie. Or, plus on y songe, et plus il semble, au contraire, que la littérature, en particulier, doive être dans l'avenir non plus seulement une imitation ou une traduction de la vie, mais une forme même de l'action. Je sais bien que ce n'est pas l'opinion de tout le monde, et que, comme les *Symbolistes*, quelques dilettantes aussi s'accommodent volontiers d'un état de choses où la littérature et l'art, devenus plus qu'aristocratiques, et désormais coupés de leurs communications avec une humanité trop indigne d'en jouir, continueraient en dehors, en marge et comme au-dessus de l'histoire, leur évolution solitaire. Ce sera, si vous le voulez, et puisque je n'ai pas encore eu l'occasion de prononcer son nom, la part d'influence de l'auteur de *Moïse* et d'*Eloa* dans le mouvement contemporain. « Les admirations sommaires, ou les compréhensions intelligentes, à quoi bon cela?.. Pourquoi la poésie devrait-elle être jetée aux appétits faciles des passans?.. Elle doit être éloignée, un autel rare de la joie dernière. » Le même sentiment a dicté encore à M. Paul Verlaine le titre et l'idée de ses *Poètes maudits*, que l'on appellerait mieux, dit-il lui-même, « poètes absolus, » ou poètes trop poètes, pour être jamais, non pas aimés, mais compris du vulgaire. Mais qu'est-ce que les « passans, » et qu'est-ce que le « vulgaire? » Car c'est là toute la question. Et je crains bien qu'en général, pour un poète ou pour un écrivain, comme d'ailleurs l'histoire le montre, le vulgaire, ce ne soient tous ceux qui l'admirent ou qui l'apprécient un peu moins qu'il ne fait lui-même. Le vulgaire pour Vigny, c'étaient tous ceux qui préféraient autre chose à la *Maison du berger*, et je suis le vulgaire, à moi tout seul, pour M. Gustave Kahn ou pour M. Francis Poictevin.

N'en pourrions-nous jamais finir avec ce puéril amour-propre? Mais pour cela, au lieu de les dénaturer et de les corrompre à plaisir en soi-même, il faudrait s'étudier au contraire à développer et à fortifier le sens et la connaissance de la vie. Car, autrement, si nous nous isolons des autres hommes; et, absorbés dans la contemplation de notre propre nombril, si nous exigeons que tout le monde y prenne un intérêt... que nous n'y prenons point toujours; si nous ne comprenons pas que dans le mépris ou le dégoût que nous affectons des autres, notre ignorance d'eux, de leurs mobiles d'action, de leurs vrais sentimens, — notre sottise, en un mot, — concourt pour la plus grande part, alors la littérature n'est plus qu'une chinoiserie, beaucoup moins drôle et beaucoup moins falote que l'authentique, et nous ferions mieux, dans notre propre intérêt, comme dans celui des autres, d'auner de la flanelle que de mettre du noir sur du blanc. Car les mots sont faits pour exprimer des idées, les idées à leur tour pour se tra-

duire en actes, plus tôt ou plus tard, par des voies que nous ne savons point. L'objet de la littérature n'est pas plus en elle-même que celui de l'éloquence ne consiste à nous gargariser des belles choses que nous disons. Et ce n'est pas enfin l'homme qui est fait pour l'art, c'est l'art qui est fait pour l'homme; — et par ce mot j'entends aussi la femme, comme disait M. de Loménie.

Notez que c'est pour cette raison que l'effort des *Symbolistes* ne sera pas peut-être entièrement perdu. Vers le milieu du siècle dernier, lorsque le *pittoresque* commença de s'introduire dans la littérature, on en poussa des cris dont vous retrouverez l'écho dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, de Voltaire, ou dans la légendaire critique d'*Atala*, de l'abbé Morellet. Je serai franc, et si j'avais été là, ces cris, je les aurais poussés. Cela n'empêche pas que le goût du *pittoresque* ait continué d'étendre ses conquêtes; que le mérite essentiel de la forme, qui était dans le dessin, soit insensiblement passé dans la couleur; et qu'après tout, quelques idées au moins ou quelques sentimens, et toutes les sensations que ne pouvait nous procurer le style de Morellet ou celui de Voltaire, le style de Chateaubriand nous les donne. Au détriment, il est vrai, de quelques-unes de ses qualités, la langue en a donc acquis d'autres; et trop de grandes œuvres, depuis lors, ont consacré l'acquisition pour qu'elle ne soit pas durable. La même fortune est-elle réservée aux *Symbolistes* ou aux *Décadens* qu'aux *romantiques*, et je puis bien dire aux *naturalistes*? Je ne le crois pas, pour diverses raisons que j'ai données, et auxquelles j'en pourrais ajouter plusieurs autres, comme celles-ci: qu'on les attend toujours à la preuve de leurs théories, par le chef-d'œuvre, ou encore qu'il y a certainement une limite à la plasticité des langues, et que les *romantiques* et les *naturalistes* l'ont déjà dépassée. Mais enfin, en pareille matière, il est toujours prudent de réserver l'avenir. C'est seulement ce que je ferais avec plus de confiance, il faut l'avouer en terminant, si j'avais pu reconnaître, à ces messieurs du *Décadentisme*, un peu plus de talent. Puissent-ils me donner bientôt le démenti de cette conclusion!

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Quel sera donc le dénouement de nos étranges et malheureuses affaires de France? Comment réussira-t-on à sortir de cet inextricable fouillis? — Il eût été bien plus simple, direz-vous avec la vaine amertume des regrets inutiles, il eût été bien plus simple de ne pas se mettre dans ce gâchis, de s'arrêter lorsqu'il était encore temps, d'avoir le bon sens, le courage de rompre avec les faux systèmes et les fausses politiques, avec tout ce qui a compromis et perdu la paix morale, l'ordre régulier, les ressources, la fortune de la France. C'eût été bien simple, en effet, c'eût été de plus assez facile. On le pouvait sans peine, on était poussé par la nécessité des choses, on était éclairé par toutes les expériences du passé, on devait être retenu par le sentiment le plus vulgaire de sécurité publique, prévenu par les avertissemens qui éclataient sous toutes les formes.

C'était tout simple, mais on n'en a rien fait, on s'en est bien gardé. On a pris une autre voie, on s'est étudié à ébranler tout ce qui existait, sous prétexte qu'il y avait des réformes à réaliser. On a préféré, sous les apparences d'une prétendue politique républicaine, faire du pouvoir la proie des passions et des cupidités de parti, se servir des lois sans scrupule, fausser les institutions, violenter les croyances, épuiser les finances publiques dans des entreprises ruineuses, mettre à sac tout ce qui fait la puissance morale et matérielle de la France. Les politiques de ce genre produisent naturellement, fatalement, leurs fruits. La politique qui a été pratiquée depuis dix ans, à part l'impuissance et l'humiliation de ceux qui l'ont inaugurée, a produit, cela est certain, dans le pays, une immense fatigue, un insurmontable dégoût, un appauvrissement universel, une irritation sourde provoquée

par les tyrannies vulgaires, et, si l'on veut, le besoin maladif de sortir à tout prix, on ne sait comment, on ne sait par qui, d'une crise devenue insupportable. Puis, quand on s'est trouvé en face de cette situation qu'on avait obstinément et aveuglément créée, quand on n'a plus su que faire, est venu le mot des derniers hasards que tous les partis se sont mis à se disputer : ce doit être la faute de la constitution, il n'y a qu'à reviser la constitution ! Et comme le ministère radical qui règne aujourd'hui n'entend pas se laisser devancer par d'autres dès qu'il y a quelque faute à commettre, quelque destruction nouvelle à préparer, M. le président du conseil s'est hâté, sans plus de retard, d'ouvrir récemment la session extraordinaire par un grand projet de revision. Il déploie un programme aussi confus et aussi prétentieux que frivole, où il est démontré que le pays a la passion de la revision, qu'il faudra diminuer les pouvoirs visiblement trop étendus de M. le président de la république, qu'un sénat réduit à un rôle consultatif serait très suffisant, que rien ne doit gêner l'omnipotence de la chambre, qu'un système créant l'inamovibilité ministérielle ne serait pas non plus trop mal. Et pour tout cela M. Floquet, avec un merveilleux à-propos, cite M. de Tocqueville, comme la jeune sous-préfète du *Monde où l'on s'ennuie*, — et tout aussi sérieusement ! C'est la première fois, sans aucun doute, qu'un gouvernement procède avec ce sans- façon à l'égard d'une constitution dont il a la garde, qu'il livre de son propre mouvement les institutions, sans s'apercevoir que dès ce jour-là tout est mis en doute, qu'il n'y a plus rien. Oh ! sûrement, ce n'est pas M. Floquet qui donne l'exemple de « s'enfermer, comme il le dit, dans la constitution existante comme dans une place forte qui défie la puissance des assaillans. » Il fait mieux, il commence par livrer la place ; c'est lui qui ouvre la brèche : y passera maintenant qui pourra ou qui voudra ! Voilà une singulière manière d'inaugurer une session et de préparer des travaux sérieux, surtout utiles, à un parlement qui n'a pas encore voté le budget !

Ce qui est curieux, c'est l'espèce de confusion ou d'équivoque qu'il y a dans toutes ces manifestations, dans toutes ces démonstrations du moment en faveur de la revision de la constitution. C'est un fait reconnu, avéré, constaté, tous les partis le proclament, M. le président du conseil le confirme et l'assure : le pays réclame la revision, l'opinion est revisionniste ! On dirait que c'est désormais entendu, que tout le mal est dans la constitution, que le vrai et unique remède, celui qui guérit, est dans la revision ! Quelle sera la revision ? C'est une autre affaire, on verra plus tard si on va jusque-là. En attendant, la revision est un programme, le programme du jour. C'est une pure et simple jonglerie de l'esprit de parti. C'est jouer avec tout, se moquer de tout et tout confondre. Quel rapport réel, direct, y a-t-il entre cette malheureuse constitution qu'on propose de reviser aujour-

d'hui sans l'avoir jamais respectée ni exécutée fidèlement, et la crise profonde, indéfinissable, irritante où la France se débat depuis quel-que temps? Si le pays est mécontent et dégoûté, s'il est fatigué de ne voir que des déficits croissans dans son budget, des corruptions et des désordres dans son administration, s'il en a assez des dépenses ruineuses, des menaces de nouveaux impôts, des propagandes anarchiques et des grèves meurtrières qui l'épuisent, est-ce que c'est la faute de la constitution? Est-ce que la constitution y est pour rien? La seule et vraie coupable est cette politique qui règne depuis dix ans, qui a fait cette situation où la France se sent exposée à toutes les aventures, sans garanties dans sa vie intérieure, sans fixité possible dans ses rapports extérieurs. Et quand on réformerait la constitution, qu'en serait-il de plus, si la politique reste la même? Eh bien! c'est toute la question. Cette politique, qui est la vraie coupable, est-on décidé à la répudier, à la modifier dans l'intérêt de la France? On est si peu disposé à ces résolutions salutaires, qu'on ne veut pas même convenir du mal qui a été fait et avouer qu'on s'est trompé depuis dix ans. La discussion du budget s'est ouverte récemment : elle a été éclairée par des discours instructifs, décisifs, de M. Daynaud, de M. Amagat, de M. d'Aillières. M. le rapporteur général Jules Roche est intervenu à son tour pour la majorité républicaine, et, dans un discours qui n'est pas sans éloquence, il a montré autant d'impartialité qu'il le pouvait; il a eu toute sorte d'explications; il n'a pu se résoudre à reconnaître qu'on s'était trompé, que le moment était venu de s'arrêter, d'avouer la pensée et la volonté d'une politique nouvelle. C'est le nœud de la situation. Tant qu'on en sera là, tant qu'une initiative hardie et généreuse ne se manifesterà pas, la France est exposée à rester la victime des partis impuissans, en attendant peut-être de devenir la dupe d'aventures nouvelles.

Depuis que l'empereur Guillaume II d'Allemagne est parti pour ses tournées, occupant l'Europe de ses voyages, de ses actions, on a pu le suivre sur tous les théâtres, dans les grandes et les petites cours, dans les parades militaires et dans les galas, à Vienne, à Munich, à Rome, à Naples. Il est bien clair que ce jeune souverain fait consciencieusement son métier, qu'il ne se ménage pas, que se sentant toujours en représentation, il tient à rester le personnage de son état. Il a besoin de s'agiter, de s'essayer à toutes les parties de son rôle. Ces jours derniers, recevant les délégués de ses bons Berlinoises qui lui portaient leurs complimens sur son retour et qu'il a vertement morigénés pour une chose qui ne les regardait pas, il leur a dit qu'il voyageait pour l'intérêt de l'état, pour le service de l'empire. C'était évidemment sa pensée. Les voyages sont dans le service de l'empire. Ils sont aussi quelquefois un spectacle instructif, intéressant et même peut-être piquant pour l'Europe. Guillaume II a exécuté, sinon la principale,

la plus sérieuse, du moins la plus brillante partie de son programme de voyages, celle qui promettait le plus d'ovations et de fêtes, le plus de myrrhe et d'encens. A Rome, qui reste avec Naples la dernière étape de ses récentes courses, une réception extraordinaire l'attendait. Les Romains avaient eu même la galanterie d'essayer de masquer leurs ruines pour ne pas offenser le regard d'un jeune souverain. Ils ont décoré, pavoisé, illuminé. Ils ont inscrit sur des tables de marbre la date de la visite du moderne César au Capitole. Fêtes, galas, revues se sont succédé. Le roi Humbert a reçu son hôte impérial avec une courtoisie passionnée, mêlée d'une modestie conforme à la circonstance. M. Crispi a triomphé, suivant avec complaisance cet étonnant spectacle d'un César germanique allié ou protecteur de l'Italie à Rome. Et s'il y a eu à travers tout quelque petite manifestation d'une origine inconnue, d'une forme un peu puérole, essayant de troubler la fête, c'était sans importance. Tout était à la joie. A Naples, les ovations sont devenues de l'ivresse : l'exubérance napolitaine a suivi l'empereur Guillaume presque jusque sur la flotte qu'il allait voir manœuvrer et passer en revue. Les Napolitains ont, dans ces circonstances, l'avantage et l'agrément de se fêter eux-mêmes pour le moins autant qu'ils fêtent ceux qu'ils reçoivent.

Ce qu'il y a de plus curieux, de plus difficile à saisir aussi sans doute, c'est l'attitude réelle du principal personnage, de l'empereur Guillaume lui-même au milieu de toutes ces manifestations organisées pour lui ou autour de lui. Évidemment, il s'est prêté à tout, autant que le lui permettait son caractère peu porté à condescendre aux familiarités populaires, et il a paru du moins tenir à charmer les Italiens par la variété de ses uniformes. Il a épuisé pour leur plaire toutes les couleurs ; il a paru tour à tour en cuirassier blanc, en hussard rouge, en hussard noir, en général, en amiral. Il doit y avoir quelque profonde combinaison d'étiquette dans cette succession d'uniformes dont les imaginations italiennes n'ont pu qu'être flattées et émerveillées, à moins que ce ne soit tout simplement une fantaisie de jeune homme. L'empereur Guillaume ne paraît pas avoir été prodigue de paroles, du moins de ces paroles qu'on répète pour populariser celui qui les aurait prononcées. Il n'a pas fait de discours, il a entendu des allocutions sans rien dire. Il a simplement répondu, dans un banquet du Quirinal, à un toast du roi Humbert, en mêlant peut-être sans le vouloir à ses effusions affectueuses une nuance légère de supériorité impériale et protectrice. Il a réservé ses plus chaudes accolades à M. Crispi, comme au meilleur de ses amis, et il a certainement fait tout ce qu'il fallait pour le capter. Il ne semble pas avoir prodigué ses attentions et ses égards à d'autres personnages, même aux présidens du sénat et de la chambre des députés, qui se sont trouvés un peu effacés, un peu humiliés dans leurs fonctions.

A travers tout, l'impression laissée à Rome par cet empereur en voyage est peut-être assez mêlée. Par sa présence, il a certainement surexcité l'orgueil national, flatté cette passion de grandeur et d'importance qui a depuis quelque temps saisi les Italiens; par quelques-uns de ses actes, par ses allures, il a refroidi les admirations trop promptes. Ce qui reste de plus clair, de plus saisissable, c'est ce sentiment que, si l'empereur Guillaume a réussi, en définitive, d'une manière générale, parce qu'il était la triple alliance vivante, il a montré aussi chemin faisant quelque inexpérience, du décousu, de la légèreté, de l'impatience. Il n'a surtout pas mené jusqu'au bout avec beaucoup de tact l'affaire de sa visite au Vatican. Il n'a pas été heureux pour un prince qui avait pris à l'avance de si minutieuses précautions, qui avait fait venir ses équipages de Berlin, et avait paru tenir à tout concilier. Assurément personne ne se méprenait sur le sens de ces arrangemens d'étiquette. Personne ne se figurait que l'empereur Guillaume allant à Rome en allié du roi Humbert, résidant au palais du Quirinal, se proposât d'aller parler au Vatican du rétablissement du pouvoir temporel, de l'état pontifical; mais, par les précautions qu'il avait prises, le jeune souverain allemand avait lui-même laissé voir qu'il entendait respecter la dignité du souverain pontife, ne rien brusquer ni dans un sens ni dans l'autre. Qu'est-il arrivé au moment décisif? que s'est-il passé dans le petit cabinet du Vatican où le pape et l'empereur sont un instant restés seuls? On ne le sait trop. Que l'empereur lui-même l'ait voulu ou qu'il eût d'avance donné le mot d'ordre à son frère le prince Henri et au comte Herbert de Bismarck, toujours est-il que la conversation a été brusquement interrompue pour ne plus être reprise. L'empereur a peut-être craint de donner trop d'importance à sa démarche, d'exciter les ombrages du Quirinal par une intimité trop marquée avec le Vatican. Il n'a réussi, par le fait, selon toute apparence, à satisfaire ni le Vatican ni le Quirinal lui-même, qui se serait passé d'un témoignage aussi ostensible de déférence pour le souverain pontife. Le pape Léon XIII est un esprit trop éclairé, trop avisé, pour s'être fait d'avance quelque illusion sur la visite qu'on lui annonçait; il n'a dû avoir par suite aucun mécompte. Il savait bien, il sait que les choses seraient restées dans tous les cas ce qu'elles sont, même quand on n'aurait pas cru devoir corriger une marque de courtoisie par un peu de brusquerie soldatesque; mais c'est la dextérité diplomatique du jeune empereur qui ne paraît pas avoir brillé dans cette circonstance, ni même celle de son conseiller, le comte Herbert de Bismarck.

Les voyages de l'empereur Guillaume paraissent finis au moins pour le moment. Ils ont été suivis depuis quelque temps avec curiosité, comme un spectacle fait pour intéresser l'Europe; ils ont été commentés partout de mille façons. Ils ont réussi, dit-on; il y aurait tou-

jours à savoir ce qu'on appelle réussir, en quoi et jusqu'à quel point les voyages de l'empereur Guillaume ont réussi. Ils ont eu l'éclat de la mise en scène, la beauté de la mer et du ciel à Naples, le cadre un peu confus des grandes ruines à Rome, la pompe des étiquettes traditionnelles dans la plus vieille des cours, à Vienne, le brouhaha des défilés populaires ; on ne voit pas qu'ils aient réellement rien changé, qu'ils aient donné une force de plus au système de diplomatie qui a fait les alliances de l'Europe centrale. Ce qui existait avant entre grands empires existe après et n'avait pas besoin de ces bruyans déplacements faits pour la vanité, pour l'ostentation plus que pour la politique sérieuse. Les voyages sont les plaisirs des princes, surtout des princes jeunes ; ils sont aussi un danger, et quelquefois au lieu d'attester l'intimité des alliés, ils finissent par laisser éclater les plus singulières dissonances. Les rapports de l'Allemagne et de l'Autriche sont et resteront ce qu'ils étaient ; on ne conviendra pas moins que le récent passage de l'empereur Guillaume à Vienne a été marqué d'assez bizarres incidens et qu'il a eu surtout, dès le lendemain, un épilogue passablement imprévu.

Tout a été sans doute brillant et correct à la cour de Vienne, tout a été préparé pour faire fête à l'hôte impérial qu'on allait recevoir, qu'on entendait toutefois recevoir comme un hôte, non comme un maître. Évidemment le vieux chancelier de Friedrichsruhe manquait là comme il allait manquer à Rome, et il n'a été suppléé qu'insuffisamment par son fils, le comte Herbert de Bismarck auprès de son empereur. Guillaume II, cela est bien clair, a agi un peu en jeune homme, en prince volontaire à la cour d'un souverain ami. Il a répandu les faveurs et les distinctions autour de lui. Il a prodigué ses décorations à tous ceux qui lui ont plu, au chef du cabinet hongrois, M. Tisza, à M. de Kalnoky, au bourgmestre de Vienne, à bien d'autres encore : c'est une politesse de souverain en voyage. Seulement le jeune souverain allemand s'est cru permis, étant en visite officielle, de mettre un certain esprit, peut-être personnel, peut-être un peu politique, dans ses choix et dans ses exclusions parmi les serviteurs du prince dont il recevait l'hospitalité. Il a trouvé tout simple de refuser avec affectation ses faveurs au propre président du conseil de l'empereur François-Joseph, au comte Taaffe, et au gouverneur de la basse Autriche, au baron Possinger, qui avait été chargé d'empêcher que les manifestations allemandes préparées en faveur du jeune visiteur impérial ne prissent un caractère offensant pour l'Autriche. Guillaume II prenait un peu étourdiment le rôle d'un capricieux dispensateur des grâces dans une cour alliée, et semblait laisser percer ses préférences politiques dans les affaires intérieures de l'Autriche. Ni le comte Taaffe, ni le baron Possinger n'avaient été décorés. Jusque-là c'était un fait connu, vivement commenté à Vienne ; mais voici où l'incident a des suites et devient plus piquant. Tant que Guil-

laume II est resté à Vienne, on n'a rien dit, on a respecté l'hôte de l'empereur, le souverain qu'on venait de fêter. A peine a-t-il eu quitté les bords du Danube pour continuer ses voyages et gagner en jeune triomphateur les rives plus favorables du Tibre, une sorte de coup de théâtre a éclaté soudainement à Vienne. Si les Allemands, les Hongrois avaient compté que les témoignages d'hostilité ou de défaveur de l'empereur Guillaume allaient affaiblir la position ministérielle du comte Taaffe et ruiner son crédit, ils se sont trompés.

C'est, au contraire, le comte Taaffe qui a pris sa revanche par un acte de virile autorité qui ne s'est pas fait attendre. Il a aussitôt reconstitué son ministère, sinon dans un sens absolument anti-allemand, du moins dans un sens plus conservateur et plus fédéraliste. Il a donné un vigoureux coup de gouvernail en appelant au pouvoir M. de Zaleski, comme ministre de la Galicie, à la place de M. de Ziemialkowski, le dernier survivant d'un ancien ministère libéral du prince Auersperg, en élevant surtout au ministère de la justice le comte Frédéric de Schœnborn, qui est un des chefs les plus actifs du parti tchèque. On peut dire, sans doute, que c'est une opération de tactique parlementaire, que le comte Taaffe a été obligé de réorganiser son cabinet pour faire face à une situation difficile, pour mieux s'assurer une majorité qui allait lui manquer dans le Reichsrath. C'est possible; il n'est pas moins vrai que cette reconstitution ministérielle, telle qu'elle s'est accomplie, a coïncidé avec ce qui venait de se passer à Vienne, et la coïncidence est d'autant plus significative qu'elle est accompagnée d'une autre coïncidence : c'est ce même moment, en effet, que l'empereur François-Joseph a choisi pour donner le grand-cordon d'un de ses ordres à un autre disgracié, au baron Possinger, qui n'était coupable que d'avoir exécuté énergiquement ses instructions. Les deux alliés couronnés sont à deux de jeu. L'empereur Guillaume a paru peut-être un peu trop intervenir, par ses fantaisies ou ses préférences, dans les affaires intérieures de l'Autriche. L'empereur François-Joseph, sans manquer à la courtoisie, a tenu à montrer qu'après tout il entendait rester maître chez lui.

Voilà donc ce que cachent quelquefois les voyages d'ostentation! Tous les incidens ne sont pas prévus par les programmes. Le premier résultat du passage retentissant de l'empereur Guillaume à Vienne est tout le contraire de ce qu'on aurait désiré, de ce qu'on se flattait peut-être d'obtenir. Loin de ressembler à un succès pour l'influence allemande, le ministère remanié par le comte Taaffe accentue la politique conservatrice féodale, fédéraliste, que le président du conseil s'étudiait jusqu'ici à modérer. Le nom le plus significatif du nouveau ministère est visiblement celui du comte Frédéric de Schœnborn, dont la famille est depuis longtemps dans l'intimité et dans la faveur de la cour, qui, par lui-même, est un homme instruit,

cultivé, éclairé, un très digne représentant de la noblesse de Bohême. Il a un frère archevêque de Prague; il est lui-même membre de la chambre des seigneurs, et il était récemment encore gouverneur de la Moravie. Il a écrit quelques brochures qui n'ont pas été sans retentissement, une entre autres, *Bohême et Autriche*, qui est un chaleureux plaidoyer pour les droits historiques de la Bohême. C'est un des chefs distingués et actifs du parti tchèque. Son arrivée aux affaires pourrait être plus qu'un simple incident de la vie ministérielle; elle pourrait être un événement ou le prélude d'événemens de quelque importance, et déjà même on a commencé à considérer comme une éventualité qui n'aurait plus rien d'invraisemblable le couronnement prochain de l'empereur François-Joseph comme roi de Bohême, comme héritier de la couronne de Saint-Wenceslas. Ce serait un pas de plus dans la voie du fédéralisme. Ce serait un succès signalé pour la politique des nationalités dans l'empire, et une menace pour le dualisme qui a fait jusqu'ici des Hongrois et des Allemands les maîtres de la direction de l'empire.

Ces derniers changemens semblent sans doute faits pour encourager les Tchèques dans leurs revendications et pour leur présager le succès. Cela ne se fera pas tout seul, cependant. Ce qui sera fait pour les Tchèques rencontrera l'opposition non-seulement des Allemands, mais des Hongrois, très jaloux de leurs droits, très peu préoccupés des droits des autres nationalités, et très disposés aussi à considérer comme un monopole légitime et exclusif la position privilégiée qu'ils ont conquise dans l'empire. Ils en sont déjà presque à signaler comme une provocation pour la Hongrie l'adoption d'une politique tchèque par le cabinet du comte Taaffe. Les Hongrois, on le conçoit, ne peuvent voir sans une secrète amertume et sans quelque défiance l'arrivée au ministère cisleithan d'un homme, le comte Schœnborn, qui s'est élevé un jour avec une si virulente éloquence contre « le régime, — le régime du dualisme, — qui contraint les vieux soldats de l'armée autrichienne à traiter de camarades les prétoriens de Kosuth! » Il faut s'attendre à bien des conflits passionnés, à des luttes ardentes et compliquées. Ce n'est même pas tout encore. Les Tchèques, qui sont les premiers en cause pour le moment, ne sont pas seuls dans l'empire. Après eux, quand on aura comblé leurs vœux, il y aura d'autres nationalités, d'autres Slaves qui réclameront à leur tour, qui voudront avoir leur couronnement, leur autonomie plus étendue, mieux garantie. Les difficultés renaîtront, c'est inévitable. Ces luttes et ces incohérences, il est vrai, n'ont rien de nouveau pour l'Autriche, depuis longtemps accoutumée à vivre au milieu de ces antagonismes de races auxquels elle a dû quelquefois son salut. Une dernière question enfin, — et ce n'est pas la moins grave, — serait de savoir dans quelle mesure la politique de fédéralisme, de concession

aux nationalités de l'empire, se concilierait avec le système présent de diplomatie de l'Autriche, avec la politique qui la lie si étroitement à l'Allemagne. Pour l'instant, sans doute, il n'y a rien de pressant. L'Autriche et l'Allemagne, par des raisons différentes, sont également intéressées à maintenir une alliance qu'elles ont formée pour une prétendue protection de la paix, et quelques coups d'aiguillon échangés, au cours d'un voyage, à travers des toasts plus ou moins sincères ne changent pas brusquement une situation ; mais ces derniers incidens ne seraient pas pour l'avenir sans quelque signification utile s'ils démontraient, ne fût-ce que dans un éclair, qu'on ne s'entend pas toujours, que l'Autriche a une alliance par laquelle on asservirait, si on le pouvait, son indépendance dans sa politique intérieure, et dont elle ne serait peut-être même pas sûre de pouvoir se servir le jour où elle en aurait besoin.

Heureusement pour elle, l'Espagne est en dehors de cet obscur et universel mouvement européen où elle n'a ni intérêts directs ni prétentions. Elle a eu même la chance, ou, si l'on veut, le mauvais sort de perdre pour le moment une visite dont l'empereur Guillaume avait eu, dit-on, la pensée de lui réserver la faveur pour compléter son tour d'Europe. L'empereur Guillaume, avec ses uniformes blancs, rouges ou noirs, aurait sûrement été bien reçu au-delà des Pyrénées. Il aurait eu ses galas au palais de Madrid comme à Rome et à Vienne. On lui aurait offert des parades militaires, une revue, une promenade à Tolède ou à l'Escorial. Les Espagnols connaissent l'étiquette. Seulement, à part la galanterie d'une visite rendue à une princesse qui est un modèle de dignité et de sagesse dans le gouvernement, on se serait demandé, après tout, ce que l'empereur Guillaume pouvait bien aller faire à Madrid. Il aurait trouvé des hommages, peu de confidens disposés à se laisser gagner à la diplomatie que M. le comte Herbert de Bismarck représente auprès de lui en voyage. L'Espagne a le bon sens et la finesse de se défendre des complications et des aventures dont d'autres se réserveraient la direction et le profit. On aura beau lui parler de la triple ou de la quadruple alliance, de la ligue de la paix, de l'équilibre de la Méditerranée, elle ne se laissera pas duper par ces plaisans euphémismes dont on se sert entre initiés de la haute diplomatie ; elle n'écoute rien, et les Italiens, particulièrement, connaissent bien peu l'histoire, le caractère espagnol, s'ils se figurent entraîner le gouvernement de Madrid à leur suite, dans l'intérêt de leurs prétentions sur la Méditerranée. D'abord, les Espagnols croient avoir autant de titres que les Italiens dans la Méditerranée ; et puis, comment prendraient-ils au sérieux cette prétendue défense de l'équilibre méditerranéen dont les Italiens se montrent si jaloux et qu'ils se hâtent de mettre sous la protection de la puissance qui possède Gibraltar, Malte

et Chypre, qui campe encore en Égypte? Les Espagnols ne sont pas assez naïfs pour donner dans cette diplomatie et jouer le jeu des autres; ils comprennent tous, sans distinction de parti, que ce qu'il y a de mieux, c'est de rester étrangers à de vaines querelles, de garder une libre et indépendante neutralité. Ils ont été conduits par la raison, par la clairvoyance, à cette politique extérieure simple et sensée qui est devenue à peu près la politique de tous les cabinets; ils ont aussi bien assez, il faut l'avouer, de leurs affaires intérieures, de leurs divisions implacables, de leurs incohérences de parti, de leurs crises ministérielles, quelquefois ajournées et toujours menaçantes, de leurs agitations qu'on croyait à demi apaisées, qui semblent aujourd'hui renaître plus que jamais à l'approche d'une session visiblement chargée d'orages.

Les vacances ont été une trêve dont tout le monde a profité au-delà des Pyrénées, les uns pour aller passer la saison à Saint-Sébastien et sur la côte basque, auprès de la reine régente, les autres pour voyager à l'étranger, ceux-ci pour aller se reposer dans leurs provinces, ceux-là pour aller faire honneur à l'exposition de Barcelone. Maintenant la trêve est finie ou peu s'en faut. La reine régente est rentrée à Madrid, accompagnée de ses ministres, bientôt suivie de quelques-uns des principaux personnages publics. La vie politique renaît plus ou moins en attendant la réunion des chambres, et sans attendre même ce moment où se vident toutes les querelles, la crise n'a pas tardé à éclater dans l'intérieur du ministère présidé par M. Sagasta. A vrai dire, cette crise, elle n'a peut-être jamais cessé depuis que le cabinet existe, parce qu'elle est dans la nature des choses, parce qu'elle tient à la composition même de ce ministère de fusion formé de constitutionnels modérés et de libéraux avancés ou démocrates dynastiques réunis sous l'autorité conciliatrice et médiatrice du président du conseil. Les libéraux avancés veulent accélérer la marche, hâter la réalisation des réformes qu'ils ont promises; les constitutionnels modérés s'efforcent de ralentir un mouvement dont ils sentent les dangereuses conséquences : entre les deux camps, M. Sagasta est intervenu plus d'une fois pour remettre un peu d'ordre dans son cabinet; et quand il a été à bout de diplomatie, il s'en est tiré en remaniant son ministère, en se séparant de quelques-uns de ses collègues les plus impatients ou les plus compromettans. C'est un peu l'histoire d'un ministère qu'on modifie sans cesse et qui reste toujours le même. La tactique a réussi jusqu'à présent. Récemment la lutte s'est engagée plus vivement à l'occasion des réformes militaires, des réformes politiques et civiles qui doivent être proposées par le gouvernement. On a bataillé sur un programme, et ce qui a visiblement tout compliqué, c'est l'importance prise par des réformes militaires dont un ancien

ministre de la guerre, le général Cassola, a légué le compromettant héritage, qui n'ont cessé depuis de peser sur le ministère, sans que le ministère ait osé jamais se décider à les accepter ou à les désavouer. Aujourd'hui, la question s'est produite sous une forme singulière. Les uns ne demandaient rien moins que de réaliser ces réformes par une série de décrets; les autres ont naturellement protesté contre cette sorte de coup d'état, et ont demandé que la question fût réservée aux Cortès, seules appelées à se prononcer sur des réformes qui soulèvent d'ailleurs de vives résistances dans une partie de l'armée. Encore une fois le président du conseil est intervenu. M. Sagasta est un temporisateur qui sait se servir de tout. Il a temporisé, il a ajourné les conseils pour laisser le feu des discussions s'apaiser; puis il a fini par obtenir que la question fût réservée aux Cortès, en promettant de proposer à la fois aux chambres et les réformes militaires et la grande réforme du suffrage universel. C'est peut-être moins une solution qu'un expédient de plus.

Le malheur est en effet qu'il est bien tard aujourd'hui pour se relever par quelque grande résolution, que, depuis trois ans, M. Sagasta, chef du premier ministère de la régence, a reproduit sans cesse les mêmes procédés, qu'il a épuisé et usé le crédit que tous les partis lui ont libéralement ouvert. A quoi est-il arrivé? Il a compromis peut-être, par trop d'abandon, par un assez faux libéralisme, la force et l'autorité du gouvernement; il a laissé se développer une situation qui n'a encore sans doute rien de révolutionnaire, qui est pourtant assez extraordinaire, puisque des faits réellement étranges ont pu récemment se produire. L'autre jour l'infante Isabelle, se rendant à l'exposition de Barcelone, a pu être insultée à son passage à Calatayud, sans qu'aucune précaution ait été prise pour sa sûreté. Tout dernièrement un homme qui n'inspire que de l'estime et des sympathies, même à ses adversaires, le chef du parti conservateur, M. Canovas del Castillo, a pu être exposé à d'indignes outrages qui n'ont été que tardivement réprimés. Cela s'est passé à Saragosse. C'est évidemment une situation affaiblie qui commence à exciter les espérances de tous les révolutionnaires occupés à renouer leurs conspirations. Il est assez vraisemblable désormais que les conservateurs, conduits par M. Canovas del Castillo, après avoir évité depuis trois ans d'embarrasser de leur opposition le ministère de M. Sagasta, vont reprendre leur liberté et leur indépendance. Entre les partis, une lutte décisive s'engagera sans doute. C'est justement ce qui fait la gravité de la situation à la veille de l'ouverture prochaine du parlement de l'Espagne.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les Banques d'Angleterre et de France ont maintenu leur taux d'escompte respectivement à 5 et à 4 1/2 pour 100. Mais les retraits d'or à destination de la république argentine et de la Russie sont restés provisoirement suspendus, et la Banque d'Angleterre a pu améliorer légèrement sa situation, en relevant à la fois le montant de son encaisse métallique et la proportion de sa réserve à ses engagements. En même temps, le taux de loyer des capitaux s'est abaissé jusqu'à 3 pour 100 sur le marché libre à Londres, et la Banque de l'empire d'Allemagne n'a pas élevé le taux de son escompte, qui était déjà à 4 pour 100 à la fin de septembre. Sa situation monétaire ne s'est donc pas aggravée en octobre. La crainte d'un nouveau resserrement de l'argent n'en a pas moins pesé pendant tout le mois sur les marchés financiers, et plus encore sur le nôtre que sur ceux d'Allemagne et d'Angleterre. On estime généralement que notre place est mal engagée sur la rente française 3 pour 100, que les acheteurs y sont moins solides que les vendeurs, et que la politique financière de notre gouvernement n'est pas étrangère à cet état de choses qui tient nos fonds publics immobiliers, alors que la plupart des fonds étrangers ont vigoureusement repris depuis le milieu du mois.

Le 17 octobre a été mis en distribution, à la chambre des députés, le rapport général de la commission des finances sur le budget de 1889. Le budget de 1889 est la reproduction presque complète de celui de 1888; il présente cependant quelques différences caractéristiques avec le projet primitif du ministre des finances. Celui-ci supprimait entièrement les crédits affectés au remboursement des obligations sexennaires et ne proposait d'alimenter le budget extraordinaire de la guerre qu'avec des émissions de bons du trésor. Pendant les vacances, la commission et les ministres, mettant leurs efforts en collaboration, ont découvert des économies à effectuer jusqu'à concurrence de 25 millions de francs. Le total des dépenses se trouvait ainsi ramené à 2,985 millions. On l'a relevé à 3 milliards, en faisant rentrer le budget extraordinaire de la marine dans le budget ordinaire. Les recettes étant évaluées à 3,011 millions, on consacre 10 millions au remboursement d'obligations à court terme venant à échéance en 1889 (il y en a pour 100 millions), et il reste un excédent (sur le papier) de quelques centaines de mille francs.

En dehors du budget ordinaire des dépenses, il y a un budget extraordinaire déclaré, et, comme toujours, plusieurs budgets extraordi-

naires dissimulés. Le budget extraordinaire déclaré est celui du ministère de la guerre, 138 millions. Les budgets extraordinaires dissimulés, et qui ne seront alimentés que par l'emprunt, sont les suivans : travaux de chemins de fer, rivières, ports et canaux ; chemins de fer d'intérêt local et tramways ; bâtimens scolaires ; garanties d'intérêt des chemins de fer ; au total, de 300 à 400 millions.

On sait que le rendement des impôts pendant les neuf premiers mois de 1888 a donné une plus-value de près de 60 millions, par rapport aux recouvrements effectués pendant la période correspondante de 1887, et de 29 millions, par rapport aux évaluations pour l'exercice en cours. Or les crédits supplémentaires déjà votés ou demandés pour 1888 dépassent de 6 millions ces plus-values d'impôts. Le déficit de 1888 est donc actuellement de 6 millions, plus toutes les dépenses des budgets extraordinaires déclarés ou dissimulés.

Il faut, en outre, se préoccuper des ressources à l'aide desquelles il pourra être pourvu aux dépenses extraordinaires de notre établissement militaire pendant les cinq ou six prochains exercices, dépenses dont M. de Freycinet évalue le total à un peu plus d'un milliard, et devant la nécessité desquelles chacun est tenu de s'incliner, quelque dure et singulière qu'elle puisse paraître. Pour ces dépenses et pour les déficits passés et présens, un grand emprunt serait la solution la plus simple. Mais il faudrait gager cet emprunt, et la chambre, dont les jours sont dès maintenant comptés, recule d'effroi à la pensée de voter de nouveaux impôts. Que diraient les électeurs ?

Ce n'est pas que le ministère soit embarrassé pour proposer une aggravation des charges des contribuables sous le nom pompeux de réformes fiscales. M. Peytral a plusieurs projets en portefeuille, sur la contribution mobilière personnelle, sur les successions, sur la transformation du système des prestations, sur la réforme du régime des boissons ; enfin, il présente un impôt général sur le revenu. Il est fort probable qu'aucun de ces projets ne trouvera dans la chambre une majorité favorable.

La Bourse a fait à ces propositions un accueil mélancolique. La rente 3 pour 100, qui, dans la première partie du mois, avait fléchi de 82.90 à 82.30, ne s'est relevée dans la seconde à 82.70 que pour retomber bientôt à 82.40. L'amortissable a été un peu plus favorisé et gagne 0 fr. 17 centimes à 85.20. Le 4 1/2 a été porté de 105.55 à 105.80, mais a reculé ensuite à 105.40.

Les obligations sont toujours très fermes, mais ne progressent plus. Les titres des établissemens de crédit se sont contentés de se maintenir au cours du milieu du mois. Les différences à noter sont peu sensibles : 6 francs de hausse sur la Banque de Paris, 5 francs de réaction sur le Crédit lyonnais. Les actions des chemins français, dont les recettes sont en progression soutenue, gagnent de 5 à 7 francs,

le Gaz 7 francs à 1,405, le Suez 10 à 2,030, le Nord de l'Espagne et le Saragosse 5 à 7 francs à 321.25 et 278.75.

Les fonds étrangers ont eu en général un meilleur sort que les nôtres. Les fonds russes ont progressé de plus d'une unité, le Hongrois s'est avancé de 84 $\frac{3}{4}$ à 85 $\frac{3}{4}$, l'Extérieure de 73.20 à 73.65, l'Italien de 96.35 à 96.85.

Les ministres des finances de Hongrie et d'Autriche ont présenté leurs projets de budget pour 1889. Le budget hongrois est presque en équilibre, l'autre a un léger excédent de recettes.

Cette situation a déterminé M. Tisza à conclure avec un syndicat puissant, composé des maisons Rothschild et de plusieurs grands établissemens de crédit d'Autriche et d'Allemagne, des arrangemens en vue de la conversion d'anciennes dettes amortissables de la Hongrie. Il s'agit surtout de diminuer les charges annuelles d'amortissement par une prolongation considérable des délais de remboursement. L'opération, qui devra porter sur un ensemble de dettes s'élevant à près d'un demi-milliard de florins, ne sera vraisemblablement mise en cours de réalisation qu'au commencement de l'année prochaine.

En Italie, les dépenses militaires et la réduction des recettes douanières ont provoqué un déficit qu'on peut évaluer, pour 1888, à 60 ou 70 millions. Le cabinet italien songe à une émission de titres à l'étranger, afin de déterminer un afflux d'or capable d'entraver la hausse de plus en plus inquiétante du change.

Le syndicat allemand qui a traité avec la Porte pour l'emprunt de 1 million $\frac{1}{2}$ de livres turques se dispose à émettre les nouvelles obligations vers le milieu de novembre. Il prépare cette opération en poussant avec vigueur les cours des valeurs ottomanes existantes.

Les émissions argentines ont repris leur cours. Le mardi 16 courant, le Comptoir d'escompte de Paris, le Crédit industriel et commercial, la Société générale, de concert avec de grandes maisons de banque anglaises et allemandes, ont offert à leur clientèle des obligations du gouvernement général argentin rapportant un intérêt annuel de 22 fr. 50 en or, net de tout impôt, et remboursables à 500 francs en trente-huit ans. Prix d'émission : 442 francs; montant de l'emprunt : 98,339,500 francs. L'émission a été immédiatement couverte.

La dernière Bourse qui a précédé la réponse des primes sur notre place a vu se produire un mouvement de réalisations sur les rentes françaises, et, par voie de conséquence, sur la plupart des valeurs et quelques fonds étrangers. La spéculation est franchement hostile au projet d'impôt sur le revenu déposé mardi dernier sur le bureau de la chambre. De plus, elle redoutait une tension des reports pour la liquidation du 2 novembre. L'action de la Banque de France, sous l'influence de cette impression, s'est rapprochée du cours de 4,000.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

LA

CROIX ROUGE DE FRANCE

II¹.

LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE. — LES TOMBES DE LA CAPTIVITÉ. — LE
PERSONNEL ET LE MATÉRIEL.

IV. — LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE.

L'insouciance est un des caractères distinctifs de l'esprit français ; elle constitue une partie de sa vitalité, mais elle a été cause de plus d'un malheur. La France ne sait point prévoir ; de là naît une sécurité trompeuse qui, trop souvent, l'a mise en état d'infériorité vis-à-vis de ses adversaires. Elle ne reconnaît le danger que lorsqu'elle en est assaillie :

C'est en éclatant sur nos têtes
Que la foudre nous éclaira.

On le vit bien lorsqu'en 1867 on discuta, au corps législatif, la loi que présentait le maréchal Niel, et qui devait assurer à notre armée le nombre et l'instruction indispensables. La loi fut modifiée dans des proportions telles que l'on peut dire, sans

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

exagération, qu'elle n'existait plus quand elle fut adoptée; toute l'économie en avait été bouleversée par les amendemens qui neutralisèrent le projet primitif. Au cours de la discussion, deux paroles furent prononcées qu'il est bon de retenir; elles dévoilent l'incomparable légèreté qui nous guide jusque dans les questions où il s'agit de vie et de mort pour le pays; car je me refuse à croire que, — comme on l'a prétendu, — la crainte de fortifier le pouvoir impérial ait été le mobile d'un vote à jamais regrettable. Un orateur a dit: « En admettant que nous éprouvions un échec lors de nos premières rencontres, nous aurons toujours deux ou trois mois devant nous pour former les cohortes. » Un député alla plus loin et ne craignit pas de dire: « Deux mois avant la guerre, prévenez-nous, et nous vous donnerons 2 millions d'hommes, s'il le faut! » *O sancta simplicitas!* disait Jean Hus du haut de son bûcher.

Le même Corps législatif, qui avait refusé à la France les moyens de faire face à un péril prévu, repoussa tout conseil de sagesse lorsque se produisit l'incident Hohenzollern: on se précipita vers la guerre avec une superbe que l'événement ne justifia pas. Si l'armée, d'où allait dépendre le salut de la patrie, était condamnée à se présenter devant l'ennemi dans des conditions numériques qui rendaient la victoire plus qu'incertaine, on peut juger que la Société de secours aux blessés n'était point prête à fonctionner. Quoique existant de fait et sur le papier, comme l'on dit, elle n'avait, au mois de juillet 1870, ni organisation régulière, ni personnel, ni matériel. Ses ressources pécuniaires ne s'élevaient qu'à la somme dérisoire de 5,325 fr. 50. Croyait-on alors qu'elle pût sérieusement venir en aide aux services sanitaires des troupes en campagne? C'est douteux. L'intendance et le corps médical militaire en parlaient avec dédain, et se réservaient de la tenir à telle distance qu'elle ne pût jamais apparaître autour des champs de bataille. Non-seulement on semblait résolu à écarter l'ingérence de l'élément civil, mais on se gaussait volontiers de la convention de Genève, que l'on considérait comme une billevesée humanitaire bonne à servir de thème à quelques bavards. Le signe de sauvegarde, — la croix rouge, — paraissait un emblème sans valeur: « Est-ce que nous avons eu besoin de cela en Crimée et en Italie? » Les fourgons d'ambulance n'arborèrent point l'étendard, les officiers du service sanitaire n'adoptèrent point le brassard: à quoi bon ces enfantillages? Mal leur en advint. Au soir de la bataille de Woerth, les aides-majors et les infirmiers faits prisonniers par l'ennemi comprirent que les signes extérieurs ne sont point toujours inutiles. On les relâcha, mais après quelques bourrades qui leur firent apprécier les mérites de la croix rouge.

En 1870, la Société française de secours aux blessés n'était guère

représentée que par un comité de bon vouloir, mais dont l'action ne dépassait pas les limites du salon où il se réunissait. Il avait cependant provoqué une première réunion internationale dès 1867 et fait acte de présence dans les villes où l'on avait discuté les moyens pratiques de subvenir aux besoins sanitaires des armées en campagne. En 1869, ses délégués avaient assisté au congrès de Berlin et s'étaient engagés à paraître à celui que Vienne préparait pour l'année 1872. Sans s'émouvoir ni se presser, on était résolu à profiter des loisirs de la paix pour étudier théoriquement les divers élémens dont se compose l'assistance militaire. On s'imaginait avoir bien des jours devant soi, et l'on remettait à d'autres temps l'éducation qui déjà aurait dû être faite. La destinée ne se soucie des projets humains ; on dirait qu'elle emploie sa perversité à les bouleverser et à changer les rêves en cauchemars, au moment où l'on y pense le moins. On se rappelle ce coup de foudre et ce soubresaut dont la France fut secouée jusque dans ses profondeurs. Le 30 juin 1870, M. Émile Ollivier, président du conseil des ministres, avait dit au corps législatif : « A aucune époque le maintien de la paix n'a été plus assuré qu'aujourd'hui. De quelque côté que l'on tourne les yeux, on ne découvre aucune question qui recèle un danger ; partout les cabinets ont compris que le respect des traités s'impose à chacun, mais surtout des deux traités sur lesquels repose la paix de l'Europe : le traité de Paris, de 1856, qui assure la paix à l'Orient, et celui de Prague, de 1866, qui assure la paix à l'Allemagne. »

Trois jours après, la candidature d'un prince de la maison de Hohenzollern au trône d'Espagne mettait l'opinion publique en désarroi : tout le monde perdait la tête ; on n'entendait plus que des appels aux armes ; le conflit, qu'il eût été facile d'éviter, devenait inévitable ; le 16 juillet, le pont de bateaux qui relie Kehl à Strasbourg était replié ; et le 19, la déclaration de guerre était officiellement transmise à la cour de Prusse. La Société de secours aux blessés n'était en état de parer à aucune des difficultés qui subitement fondaient sur elle. La plupart des membres du comité étaient hors de Paris ; ils y accoururent. Le 17 juillet, ils étaient réunis ; ils se rendirent au château de Saint-Cloud, où ils furent reçus par l'impératrice ; ils se déclarèrent en permanence et décidèrent de siéger deux fois par jour au Palais de l'Industrie, que le gouvernement avait mis à leur disposition. Les magasins, comme la caisse, étaient vides ; il fallut tout improviser, car, en réalité, rien n'existait. Depuis six ans qu'elle avait été créée pour venir en aide aux victimes de la guerre, la Société était prise au dépourvu à l'heure où les hostilités commençaient. Elle n'avait même pas un caisson d'ambulance à faire marcher der-

rière les caissons d'artillerie. La guerre, — et l'assistance sanitaire n'en est pas la partie la moins importante, — ne peut se faire avec quelque chance de succès qu'à la condition d'avoir été préparée de longue main.

Le danger était pressant ; l'énergie du comité de secours, présidé par le comte de Flavigny, fut irréfutable, et l'on fit des prodiges pour regagner le temps perdu. Hélas ! la violence avait trop d'avance sur la charité : celle-ci arriva en retard. Le 2 août, un combat sans importance et surtout sans résultat fut livré à Sarrebruck ; c'était moins une affaire d'avant-garde qu'une sorte de fantasia destinée à amuser l'esprit public. Le jeudi 4 août, les armées se rencontrèrent sérieusement à Wissembourg : nous y fûmes battus, et le rapport de M. de Moltke spécifie les motifs de notre défaite : « Le 4 août, dit-il, à cinq heures et demie du matin, un détachement français avait été envoyé en reconnaissance ; il rentrait sans avoir aperçu aucun indice de la marche de l'ennemi ; les troupes étaient donc occupées, soit à prendre leur repas, soit à pourvoir à leurs divers besoins, lorsque tout à coup, vers huit heures et demie du matin, une batterie bavaroise gravit la hauteur au sud de Schweigen et ouvre son feu sur Wissembourg. Vers onze heures du matin, des forces allemandes bien supérieures se trouvaient formées en face de la division française disséminée, pendant que d'autres masses s'acheminaient encore vers le champ de bataille. » Surprise des troupes françaises, mal éclairées, luttant contre un nombre triple de troupes allemandes, toujours bien renseignées : ce fut le début de la campagne, et c'est l'histoire de toute la guerre de 1870. Le combat fut meurtrier ; en tués, blessés et disparus, les Français perdirent 2,092 hommes et les Allemands 1,528.

Ce même jour, la Société de secours aux blessés mit en mouvement sa première ambulance, qui allait se diriger sur Nancy et sur Metz. J'étais au nombre des curieux qui, pour la voir partir, s'étaient groupés aux Champs-Élysées, devant le Palais de l'Industrie. On ne savait rien encore de la rencontre qui, le matin, nous avait repoussés de la frontière, mais cependant l'on était triste, et je ne sais quel douloureux pressentiment oppressait les cœurs ; on était ému, et bien des yeux furent humides en voyant le docteur Lefort, les jeunes chirurgiens, le pasteur, l'aumônier, les infirmiers qui l'accompagnaient, défilier en tête d'un cortège composé de 97 personnes, de 27 chevaux et de 7 voitures. On quêtait en marchant au milieu des passans arrêtés sur les trottoirs. Tout le monde donnait, et j'ai vu plus d'une pauvre femme faire le signe de la croix avec le sou qu'elle laissait tomber dans l'aumônière. Cette ambulance, qu'encourageaient des vœux qui devaient rester stériles, était trop lourde, trop encombrée de matériel et de personnel.

A force de vouloir bien faire, on avait trop fait. Le développement exagéré nuisait à la rapidité des mouvemens, et l'on comprit qu'il valait mieux multiplier les ambulances que de les surcharger. On les dédoubla et l'on adopta une sorte de règle uniforme qui assurait à chacun de ces petits hôpitaux mobiles 15 chirurgiens, 1 aumônier, 1 pasteur, 20 ou 36 infirmiers, 2 voitures qui contenaient de 60 à 100 brancards, de 4 à 6 tentes pouvant recevoir 20 lits chacune, des vivres et des fourrages pour la consommation d'une semaine, et enfin un fourgon contenant les boîtes d'instrumens de chirurgie, les linges de pansement, et une pharmacie de campagne. Dans l'espace d'un seul mois, la Société de secours fit partir 17 ambulances, qui rejoignirent les corps d'armée et se mirent aux ordres des commandans en chef. Si l'on songe qu'au début de la guerre rien n'était prêt, que rien n'avait même été prévu, on reconnaîtra que ce résultat démontre une vigueur d'initiative que rien n'a pu ralentir.

Ceux qui, à cette époque, ont visité le Palais de l'Industrie, ne l'ont pas oublié. C'était le quartier-général de la commisération et du dévoûment. On eût dit que chacun s'empressait de participer à cette guerre qui menaçait nos destinées. Pendant que nos soldats luttaient contre des masses ennemies au milieu desquelles ils tourbillonnaient sans parvenir à se faire jour, on accourait à leur aide, et la bonne France ne se réservait pas. Comme dans la chanson chère aux enfans, « l'un apportait du linge, l'autre de la charpie ; » c'était par ballots, par charretées qu'arrivaient les objets de pansement, sans compter les vivres transportables, les flanelles contre la rigueur des nuits à la laide étoile, les vins réconfortans, les cigares pour les soirs de bivouac et l'argent qui est le nerf de la guerre, mais qui, entre des mains intelligentes, est bien souvent aussi l'instrument du salut. Après la bataille de Woerth (6 août), qui tue, blesse, fait disparaître dans les deux armées 27,527 hommes, on comprend que Paris sera attaqué et l'on se prépare à le défendre. On en presse l'armement, on y entasse les canons et les projectiles. Le hall du Palais de l'Industrie devient le magasin où, sans relâche, les camions versent les obus ; on accumule les engins de destruction à côté des vastes salles où la pitié recueille les objets de secours qui doivent atténuer les maux de la guerre et porter préjudice à la mort. L'activité était extrême ; des deux parts nul repos ; la barbarie et l'humanité rivalisaient de zèle pour ne point faillir à leur tâche.

Le labeur était excessif, et il fallut à la Société plus que de l'énergie soutenue par le sentiment du devoir pour n'y pas succomber. Jour et nuit l'on était sur pied ; les femmes étaient admirables : rien ne lassait leur courage et leur patriotisme. La maternité, qui est

en elles le plus profond des sentimens, s'affirmait par leur propre sacrifice en faveur des blessés. L'une d'elles, dont les mains charmantes trouaient lestement les compresses fenêtrées, me disait, les yeux pleins de larmes : « Quelle triste layette ! » Le mot lui échappa, mais je l'ai retenu, car il dévoilait ce qui se passait dans son cœur. « Une infirmière vaut plus que vingt infirmiers, » disent les Anglais, et les Anglais ont raison ; les blessés le savent bien. Dans les hôpitaux, sur la couchette provisoire des ambulances, c'est vers la sœur, vers la dame de charité, que le blessé tourne les regards, c'est à elle qu'il demande assistance, c'est par elle qu'il espère être pansé ; il subit l'infirmier, il invoque l'infirmière ; l'un est secourable par métier, l'autre est charitable par instinct ; le pauvre homme, encore ému de la bataille, sanglant et fracassé, ne s'y trompe pas, et naturellement il s'adresse à celle dont la main est légère, le cœur compatissant et la parole attendrie. Il ne suffit pas de rouler une bande autour d'un bras brisé, d'enlever une esquille apparue aux bords de la plaie, de donner l'injection sous-cutanée de morphine qui apaise la souffrance exaspérée ; il faut parler au patient, relever son âme défaillante, l'endormir dans ses illusions, comme l'on fait pour un enfant malade, rappeler l'espérance qui s'envole, affirmer la guérison et laisser entrevoir les récompenses dues à l'héroïsme ; en un mot, il faut remonter le moral : à cela les femmes excellent ; elles y mettent leur grâce, leur finesse ; elles n'ignorent pas que le mensonge, ou tout au moins l'interprétation complaisante de la vérité, est souvent le meilleur auxiliaire de la thérapeutique, et jamais elles n'hésitent à y recourir. Lorsque l'infirmier dit : « Qu'est-ce que tu veux, mon garçon, c'est la chance ; tu auras beau te désoler, ça ne te raccommodera pas ; » la femme se penche vers le malheureux, elle essuie son front trempé des sueurs de l'angoisse, elle lui parle si doucement, si harmonieusement, que l'on dirait qu'elle le berce ; elle promet d'écrire à la mère qui est au village ; elle le plaint, elle suscite l'effort de vivre, même chez le plus découragé. Le pauvre homme ne la quitte point des yeux, et en la voyant sourire, il se ressaisit, se calme, et ne retient plus le flot des larmes qui gonflaient son cœur. Celui qui s'irrite contre l'infirmier, se révolte et l'injurie, obéit avec soumission au plus léger bruissement des lèvres de l'infirmière. Chrysi écrivait à son mari, Marco Botzaris, cette phrase emphatique, mais vraie : « Les femmes sont des génies mystérieux qui versent un baume salulaire sur le cœur ulcéré des guerriers. »

Elles furent à l'œuvre dans toutes les ambulances que créa la Société de secours ; leur zèle ne se ralentit pas, il fut tenace, et les tint debout pendant ces longs mois de guerre que le froid et la famine rendirent implacables à Paris. Que devenait la province ?

On ne le savait plus ; dès le 17 septembre, la ville était entourée d'une muraille de fer qui ne s'ouvrit qu'aux premiers jours du mois de février, après la conclusion de l'armistice. Heureusement les ambulances de campagne expédiées par la Société avaient pu prendre route avant l'investissement et arriver à proximité des champs de bataille. Elles étaient à Sedan, elles étaient sous Metz, et le service sanitaire de nos armées, qui, au début de la campagne, les avait accueillies avec un air protecteur, fut trop heureux de recevoir leur aide et de se décharger sur elles d'une partie des travaux qui l'accablaient. La convention de Genève est internationale ; on ne l'oublia pas hors de France, et parmi les ambulances, rapidement formées, qui vinrent nous apporter leur concours dès la fin du mois d'août, il convient de citer celles qui furent organisées par les sociétés de Belgique, de Suisse, d'Amérique, d'Angleterre, de Turin, de Néerlande. Cela fut d'un exemple excellent, et il est à désirer que partout où les peuples entreront en lutte, on voie apparaître les délégués des nations qui ont adhéré à la Croix rouge.

Il est également nécessaire que toute initiative individuelle se rattache par un lien hiérarchique à la Société de secours, afin d'éviter les inconvéniens qui peuvent la menacer et qui ont atteint l'ambulance dont la presse avait payé les frais. Celle-ci fit une expérience qui doit servir de leçon. Partie après nos premières défaites, elle tomba au milieu d'un corps prussien qui, lisant sur l'étendard : « Ambulance de la presse, » crut qu'elle était en dehors de la convention de Genève, feignit d'en prendre le personnel pour un groupe de journalistes en tournée de propagande démocratique, et la retint prisonnière. On se débattit, et je ne sais quel eût été le résultat de la discussion, si le roi de Prusse n'était venu à passer. Il ne permit pas à l'ambulance de se rendre à Metz, qui était son point de destination, mais il l'autorisa à rentrer en France par l'Allemagne et la Belgique. L'ambulance suivit l'itinéraire indiqué et put arriver à Sedan la veille même du désastre. Ces désagrémens, pour ne pas dire plus, auraient été épargnés à cette ambulance, si, se résignant à ne pas faire montre de sa personnalité, elle s'était simplement rangée sous la bannière uniforme et respectée de la Société de secours aux blessés.

Séparée de son chef-lieu, qui était Paris, sans communication possible avec le conseil central, la Société fit de son mieux en province ; elle installa des ambulances dans les gares, des hôpitaux dans des collèges, dans des couvens, dans des fabriques, et malgré une organisation que les tâtonnemens inséparables d'un début, les nécessités foudroyantes, la persistance de la mauvaise fortune, rendaient défectueuse, elle rendit bien des services à une prodigieuse quantité de soldats, de mobiles désorientés, d'officiers blessés qui

lui doivent la vie. Des abus se produisirent que l'on ne put éviter. Si l'on se rappelle cette époque lamentable où régnait l'anarchie, on conviendra qu'il n'en pouvait être autrement : gouvernement à Paris, gouvernement à Tours, puis à Bordeaux; proconsulat dans chaque département, sinon dans chaque arrondissement; incohérence partout, sous prétexte d'énergie révolutionnaire; auquel entendre, à qui obéir? on ne savait; nul ordre qui ne fût annulé ou modifié par un contre-ordre; lutte permanente entre l'élément civil et l'élément militaire, calomnies contre les vaincus, défiance envers les adversaires politiques; de tous côtés on croyait apercevoir des espions, et l'on se figurait que les proclamations valent des armées, que la rhétorique remplace la stratégie. Au milieu de ce désarroi où les autorités détruisaient l'autorité, la Croix rouge, l'emblème sacré de la commisération et de l'humanité, fut prodiguée à tort et à travers et devint la sauvegarde, moins de ceux qui voulaient secourir les blessés que de ceux qui cherchaient à se soustraire au combat.

Le signe protecteur qui aurait dû n'être donné, à bon escient, que par les directeurs de comité, fut distribué selon la fantaisie des préfets, des sous-préfets et des maires; pour beaucoup d'hommes jeunes et vigoureux, le brassard de l'infirmier tint lieu de l'arme du soldat. Dès que les approches de l'ennemi étaient redoutées, l'étendard de la convention de Genève était hissé sur les châteaux, sur les maisons de campagne. On l'arborait sans autorisation, et l'on s'attribuait des immunités qui eussent pu devenir un péril pour la défense. De tels abus sont inhérens aux choses humaines; l'unité et la fermeté de la direction peuvent seules y mettre un terme; or, cette direction, le conseil central était dans l'impossibilité matérielle de l'exercer; aussi nulle responsabilité ne peut lui incomber. Le personnel ne fut pas irréprochable; mais on avait été saisi et emporté par les événemens avec une telle rapidité, que l'on avait dû se recruter à la hâte, presque au hasard, pour faire face à des obligations que l'urgence rendait implacables. Si des infirmiers, accueillis sans discernement, parce que l'on n'avait pas eu le loisir de soumettre leur passé à une enquête, ont apporté dans les ambulances des habitudes d'ivrognerie, d'indiscipline et de paresse, combien, en revanche, imitant les frères de la doctrine chrétienne, ont fait acte de présence sur les champs de bataille et ont payé leur dévouement de leur existence! Les défauts que l'on peut, si l'on est sévère, reprocher au personnel inférieur de la Société de secours, ne sont que le résultat de la précipitation avec laquelle on fut condamné à agir. Dans ces circonstances détestables, on a fait ce que l'on a pu et plus même que l'on n'aurait cru pouvoir faire.

Parmi les nations qui nous vinrent en aide, il en est deux qui se distinguèrent entre toutes : l'Angleterre, qui se souvint de la confraternité d'armes de Sébastopol et qui fut partout où l'on eut besoin d'elle ; à la porte des villes que la famine réduisait à capituler, elle accumula des vivres, des vêtements, et poussa le souci de la bienfaisance jusqu'à envoyer des semences à nos cultivateurs dont la guerre avait ravagé les champs, épuisé les réserves et vidé les greniers. La Suisse nous fut hospitalière sans mesure ; on peut dire que les cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel y devinrent des ambulances où furent accueillis, soignés, choyés les débris de l'armée de l'Est qu'une négligence ou une préoccupation coupable avait laissés en dehors de l'armistice. Ce fut une invasion : 90,000 hommes presque sans souliers, vêtus de toile par 18 degrés de froid, épuisés, affamés, 14,000 chevaux qui, pour nourriture, n'avaient plus que l'écorce des arbres, descendirent pêle-mêle vers cette bonne terre de refuge par les routes des Verrières, des Fourgs et des Rousses. Le marquis de Villeneuve-Bargemon, chef d'une de nos ambulances improvisées, pourrait raconter les misères de cette campagne désespérée et dire les secours de toute sorte que nul en Suisse ne ménagea à nos soldats, qui, trop jeunes pour la plupart, levés en hâte, sans instruction militaire, sans force de résistance contre les rigueurs de l'hiver, contre les marches forcées, contre la faim, tombaient au long des routes, parce qu'ils n'avaient plus la force de vivre. La confédération helvétique a été admirable ; elle fut en quelque sorte une sœur de charité qui prodigua à nos compatriotes des soins dont la France doit garder une inaltérable gratitude.

Si dans quelques-unes de nos provinces, malgré l'effort des habitants, malgré les secours étrangers, l'œuvre de salut ne put lutter avec avantage contre l'œuvre de destruction, c'est parce que celle-ci fut horrible. Des chiffres le démontreront : 138,871 soldats, dont 11,914 disparus considérés comme décédés, sont morts à l'ennemi, des suites de blessures ou de maladies ; le nombre des blessés, 143,066, a, comme toujours en temps de guerre, été bien moins considérable que celui des malades, qui s'est élevé à 339,421. Les causes qui ont produit tant de maladies sont sinistres et lamentables à rappeler ; les rapports officiels ne les laissent point ignorer : chaussures défectueuses, vêtements insuffisants (1). Passons ; nous

(1) Voir : *Aperçu historique, statistique et clinique sur les services des ambulances et des hôpitaux de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer pendant la guerre de 1870-1871*, 2 vol. in-4°, 1874, t. 1^{er}, introduction, xxv. — A ce sujet, un journal allemand, dont j'ai négligé de noter le titre et la date, dit : « Les chiffres donnés par le docteur Chenu sur les pertes éprouvées par la France dans la campagne de 1870-1871 ont excité ici d'autant plus d'intérêt que le gouver-

ne faisons pas le procès à ces fournisseurs, qui profitaient de l'absence forcée de contrôle pour imposer à nos soldats du drap spongieux et des souliers en papier mâché; ils ont pu faire fortune, mais ils ne doivent pas ignorer qu'ils ont été plus meurtriers pour nos troupes que les armes de l'ennemi. Partout où nos armées ont séjourné, la mortalité fut énorme, mais elle eût été bien plus funeste encore, si les dix délégations provinciales créées par le conseil central de Paris, au moment où l'Allemagne précipitait sa marche en avant, n'avaient pu donner à la province la vigoureuse impulsion qui mit en activité toutes les forces secourables de la France. Dans plusieurs départemens, des sociétés locales ou particulières s'étaient créées, qui fonctionnaient sans esprit d'ensemble et un peu au hasard de leur inspiration. Il en résulta des désordres que Gambetta essaya de faire cesser en lançant de Bordeaux, le 31 décembre 1870, un décret qui soumettait hiérarchiquement toutes les sociétés libres à la Société mère de secours aux blessés. Cette mesure était irréprochable; elle déterminait l'unité de direction, et devra être appliquée de nouveau si la guerre mettrait encore debout notre pays tout entier : *Di omen avertant!*

Non-seulement on donna des secours matériels aux victimes de la guerre, — malades et blessés, — mais on se mit en mesure, autant que les circonstances le permettaient, de leur apporter ce secours moral qui rattache les affections les unes aux autres en calmant les inquiétudes de ceux qui s'aiment et qui sont séparés. Imitant Vienne, qui, pendant la guerre de 1866, avait institué un bureau de renseignemens, la Société de secours en organisa un dès le milieu du mois d'août 1870; on y centralisa tout document relatif aux blessés, aux malades, aux prisonniers, aux soldats tués sur les champs de bataille ou décédés dans les hôpitaux. Le fonctionnement de ce bureau, installé au Palais de l'Industrie, fut promptement limité à l'enceinte même de la ville et à la zone étroite qui s'étendait jusqu'aux armées d'investissement. Paris fut réduit à ne plus s'occuper que de Paris; mais les délégations régionales fonctionnant à Lille, à Rennes, à Nantes, à Bordeaux, à

nement français n'a encore publié aucun chiffre. On suppose que les renseignemens du docteur Chenu ont été puisés à des sources officielles. En comparant les chiffres français à ceux donnés pour l'Allemagne, nous trouvons que la France a eu 139,000 morts et 143,000 blessés, contre 44,000 morts et 127,000 blessés portés sur les listes officielles de l'Allemagne. En ajoutant à ces nombres les 20,000 hommes morts dans Paris et Strasbourg assiégés et les 17,000 prisonniers qui ont succombé en Allemagne à leurs blessures, la perte totale de la France serait donc de plus de 176,000 morts. Le calcul du journaliste allemand est erroné, car le docteur Chenu compte : morts en captivité en Allemagne, 17,240; pendant l'internement en Suisse, 1,701; pendant l'internement en Belgique, 124; les morts par faits de guerre à Strasbourg et à Paris figurent également dans le total de 138,871.

Montpellier, à Marseille, à Lyon, à Nevers, à Bourges, à Tours, c'est-à-dire dans toute la France que l'invasion ne foulait pas aux pieds; se mirent en rapport avec les comités internationaux de Bruxelles et de Bâle, de façon à entrer en communications secourables avec nos soldats prisonniers au-delà du Rhin. On put de la sorte entretenir avec ces malheureux une correspondance sur des cartes postales que fournissait l'Allemagne et que la poste française transportait gratuitement. On ne se contenta pas d'un échange de lettres, l'on expédia de l'argent et des vêtemens. La Société de secours poussa la régularité jusqu'à restituer aux familles des captifs les diverses sommes, montant à 6,000 francs, qui, égarées au milieu de la confusion générale, n'étaient point parvenues à destination. Les notes recueillies dans les lazarets d'Allemagne, dans les hôpitaux et dans les ambulances de France, collationnées et mises en ordre, ont permis au docteur Chenu d'écrire les deux volumes que j'ai cités.

A Paris, pendant la période d'investissement, la Société de secours fut sans trêve à la peine. En dehors des baraquemens qu'elle avait fait construire au Cours-la-Reine, de ses ambulances fixes du Palais de l'Industrie, du Grand-Hôtel, du Corps législatif, du Palais des Tuileries, des ambulances de passage de la gare de l'Est, de la gare du Nord, elle s'affilia 350 ambulances privées qu'elle soutint de ses subventions et que visitaient ses médecins. Son devoir était non pas seulement d'accueillir les blessés et de leur prodiguer des soins, mais d'aller les chercher sur le champ de bataille, de les découvrir dans les replis de terrain où ils se sont traînés, et de les rapporter en lieu sûr. Dans l'accomplissement de ce devoir, qui n'était point sans péril, elle fut impassible. Elle avait organisé 12 ambulances volantes composées de 150 voitures et desservies par un personnel sanitaire auquel les aumôniers ne manquaient pas. Le père Allard, que la commune fusilla dans le chemin de ronde de la Grande-Roquette, en compagnie de M^{gr} Darboy et du président Bonjean, fut un des prêtres dévoués qui allaient, à travers les paquets de mitraille, ramasser les blessés ou leur donner les consolations suprêmes. Ces ambulances mobiles, accompagnées d'un corps de brancardiers, ont arraché bien des malheureux à la mort. Au jour du combat, les voitures se rapprochaient le plus possible du lieu de la lutte; l'une d'elles restait stationnaire, et son étendard blanc, portant la croix de gueules en abîme, servait de signe de ralliement aux autres, qui se dirigeaient sur les points où la violence du feu entassait les blessés. Le triste cortège rentrait dans Paris, certain qu'il n'avait oublié personne et que nul de nos soldats ne serait obligé d'attendre quatre jours, comme à Solferino, pour être relevé. En outre de ce service exceptionnel, réservé

pour les jours de bataille, deux voitures partaient chaque matin, visitaient les forts et y recueillaient les blessés de la veille. On peut affirmer qu'à Paris la Société de secours fut l'âme même de la défense contre la mort qu'apportaient les combats et que prodiguaient la variole, la fièvre, la température, la misère, la faim, qui furent plus inclementes que l'ennemi.

V. — LES TOMBES DE LA CAPTIVITÉ.

Le dernier coup de canon échangé à minuit, le 26 janvier 1871, entre nos remparts et les batteries allemandes, ne mit pas fin au rôle de la Société de secours ; mais son œuvre immédiate, pour la campagne de 1870-1871, était terminée ; l'effort avait répondu aux nécessités, et l'improvisation avait été presque aussi rapide que les événemens ; à force d'énergie et de dévoûment, l'on avait réparé les fautes de notre insouciance, et l'on s'était montré à la hauteur de l'infortune qui nous étreignait. On pouvait croire qu'à la fin de la guerre, les grands périls étaient conjurés, et qu'après une continuité d'action si pénible, on allait entrer dans une période de calme relatif ; on avait compté sans l'envie, l'alcoolisme, la haine, le crime et le dédain de la patrie. La France agonisait, écrasée pour avoir poussé le sentiment du devoir aux limites extrêmes ; il se rencontra des scélérats qui trouvèrent l'occasion propice pour la mettre à mort. On sait ce que fut la commune, qui débuta sur les buttes Montmartre par l'assassinat de deux généraux, et se termina par l'incendie de Paris éclairant l'égorgeement des prêtres, des magistrats et des gendarmes. Pendant cette orgie de bêtise, de meurtre et de pétrole, la Société de secours n'abandonna point son poste d'élection. Dans ses ambulances, restées fidèles aux principes de la Croix rouge, elle reçut, elle soigna les soldats de la barbarie et ceux de la civilisation, semblable à une créature d'élite dont l'intelligence compatissante plane au-dessus des misères humaines. Mal lui en advint, elle y faillit périr.

Tout alla sans trop de difficultés pendant les premières semaines qui suivirent la journée du 18 mars ; mais, dès le commencement d'avril, la Société sentit qu'elle n'était plus en sécurité ; on dénonçait son attitude, on lui reprochait d'avoir des sœurs de charité pour infirmières, et on l'accusait d'être « versaillaise, » ce qui était la grosse injure du moment. La Société feignit de ne s'en point préoccuper, et le conseil continuait à siéger, sous la présidence du comte de Flavigny, qui, depuis la déclaration de guerre à l'Allemagne, était resté en permanence à son poste, et que nulle fatigue n'avait lassé. Les rumeurs de mauvais augure dont la presse communarde se faisait l'écho n'avaient découragé personne, et les

ambulances fonctionnaient comme par le passé, lorsque, le 14 avril, le délégué à la guerre civile lâcha un décret qui prononçait la dissolution de la Société et mettait le séquestre sur ses magasins. Le coup était rude, mais il ne fut point mortel. Le conseil se sépara; le comte de Flavigny, président, le comte Serurier, vice-président, se retirèrent et transmirent toute autorité au secrétaire-général, qui était et qui est encore le comte de Beaufort.

Nul choix meilleur ne pouvait être fait, car il tombait sur un homme de bien, sur l'homme de bien par excellence, que nulle responsabilité n'effrayait, et dont l'esprit est toujours en alerte pour le soulagement des malheureux. On le sait chez les aveugles, qu'il a dotés d'une nouvelle méthode d'écriture nocturne lisible pour les voyans; on le sait chez les ouvriers estropiés, auxquels il distribue des membres artificiels ingénieusement inventés par lui. En l'absence du président du conseil, c'est lui qui restait le dictateur de la Société de secours aux blessés; il fut habile, il fut énergique, et si l'étendard de la Croix rouge ne fut point abattu pendant ces heures exécrables, c'est à lui, c'est à sa fermeté qu'on le doit. Il eut pour collaborateur et pour allié vigoureux, en cette œuvre de salut, — on peut même dire : de sauvetage, — le directeur-général des ambulances, le docteur Chenu, vieux praticien du service sanitaire des armées, bourru, autoritaire, très bonhomme au demeurant, et, comme l'on dit, n'ayant pas froid aux yeux. Il le prouva. Le jour même où la commune mit sa patte sur la Société, le docteur Chenu reçut ordre d'avoir à livrer 240 soldats malades ou blessés qui occupaient les baraquemens de la grande ambulance du Cours-la-Reine. Il refusa, fut arrêté et incarcéré. On fut obligé de le relâcher immédiatement, afin d'éviter l'insurrection des malades, qui ne parlaient de rien de moins que d'aller « chambarder l'Hôtel de Ville. » Or, la commune se sentait si peu sûre d'elle-même, elle comprenait si bien qu'elle n'était et ne pouvait être qu'une mésaventure de notre histoire, qu'elle recula et rendit le docteur Chenu à ses blessés.

Le comte de Beaufort fut très net avec le délégué que la commune lui imposa et qui, si je ne me trompe, prenait le titre de chirurgien de la république universelle. Il signifia que, s'il consentait à subir un contrôle, il se refusait absolument à abandonner une part quelconque de son autorité, c'est-à-dire de la direction dont le conseil lui avait légué la charge. Il déclara en outre que, si ces conditions n'étaient point respectées, il fermerait immédiatement ses ambulances. Le délégué se le tint pour dit, se contenta d'être le directeur des ambulances volantes et ne fit que quelques réquisitions de vivres; mais, ayant mis en arrestation un employé qui avait refusé de lui délivrer quatre bouteilles de vin, il fut révoqué

et s'en vengea en publiant un pamphlet contre « la bande Flavi-gny, Beaufort et Chenu. » Il n'en fut que cela ; à cette époque, l'insulte était le pain quotidien offert aux honnêtes gens. Celui qui le remplaça, comprenant que le comte de Beaufort était sur le point de licencier la Société dont les services étaient fort appréciés par les fédérés blessés, accepta de n'exercer qu'un contrôle purement nominal : c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Le 25 avril, pendant une suspension d'armes accordée par les chefs de l'armée française, les voitures de la Société allèrent à Neuilly chercher les malades, les vieillards, qui, depuis quinze jours réfugiés dans les caves, mouraient sans secours et sans pain. J'ai assisté à cette évacuation, et ce n'est pas sans émotion que j'ai vu quatre-vingts fillettes incurables, impotentes, se traînant à l'aide de leurs béquilles, portées par les sœurs de charité appartenant à la *Maison des jeunes infirmes*, se rendre au Palais de l'Industrie, où elles purent apaiser leur faim avant d'être dirigées sur un couvent de la rue de Reuilly qui leur avait offert asile.

Non-seulement la Société sauvait tous ceux qu'elle parvenait à recueillir, mais elle vint en aide à la caisse vide des hôpitaux militaires, lui prêta 40,000 francs, et lui démontra de la sorte que parfois les associations particulières peuvent être utiles aux administrations de l'état. Il n'est pas jusqu'à la commune qui ne sentit le bienfait de la convention de Genève, car elle y adhéra officiellement le 13 mai. C'était une bonne fortune pour le comte de Beaufort, qui tout de suite en profita pour réclamer le droit d'envoyer du linge, des vêtemens, du matériel aux ambulances de Saint-Denis. Un événement terrible, dû à l'imprudence, et que la commune attribua naturellement aux menées versaillaises, épouvanta Paris. La cartoucherie Rapp sauta le 17 mai, au lendemain du jour où la colonne de la Grande Armée, renversée par la révolte, semblait offerte en hommage aux Allemands campés sous nos murs. Là encore ce furent les voitures de la Société qui arrivèrent les premières pour ramasser et transporter à la grande ambulance du Cours-la-Reine deux cents personnes blessées par l'explosion.

Le dénoûment approchait, si ardemment attendu, si lent à se produire. Le dimanche 21 mai, pendant que sir Richard Wallace rendait visite au comte de Beaufort et approuvait l'attitude de la société pendant ces jours néfastes, le commandant Trèves, guidé par Ducatel, franchissait les remparts démantelés et guidait les premières troupes qui pénétrèrent dans Paris. Alors commença cette longue bataille qui devait accumuler tant de ruines. Les baraquemens du Cours-la-Reine étaient pris entre deux feux : duel d'artillerie entre le Trocadéro, occupé par une division du corps d'armée du général Douai, et la terrasse des Tuileries, appuyée sur la barri-

cade qui oblitérait l'entrée de la rue Rivoli. Les obus ne respectaient point la Croix rouge, la position n'était plus tenable, il fallait évacuer les blessés et les transférer dans le Palais de l'Industrie, dont les fortes murailles pouvaient les protéger contre les projectiles. Ce fut le docteur Chenu qui présida au sauvetage. Faisant réunir les voitures, en garnissant les parois à l'aide de matelas, il les disposa de façon à former une rue entre l'ambulance et le Palais; c'est par là que l'on passa malgré la fusillade qui se rapprochait : 548 blessés furent enlevés; les infirmiers s'y dévouèrent et les infirmières aussi, femmes du monde qui n'avaient point déserté le poste que leur grand cœur avait sollicité et qui furent surhumaines en remplissant leur devoir d'humanité (1). Elles y eurent du mérite; le transbordement ne fut point sans péril; cinq infirmiers furent atteints par les obus, dont deux si gravement qu'une amputation immédiate fut nécessaire. Au soir de cette journée, le 26^e bataillon de chasseurs à pied, commandé par le marquis de Sigoyer, était maître du Palais de l'Industrie; la Société de secours aux blessés était enfin au pouvoir de l'armée de la France.

Pendant que le comte de Beaufort et le docteur Chenu se multipliaient à Paris, les membres du conseil retirés à Versailles ne restaient pas oisifs. Entrés en relation avec le comité de Seine-et-Oise, ils avaient organisé 21 ambulances sur la rive gauche de la Seine, de la Bièvre à Viroflay et sur tous les points où l'on pouvait porter secours aux troupes qui assiégeaient Paris. En outre, on fit construire à La Grande-Gerbe, dans le parc réservé de Saint-Cloud, une ambulance modèle où l'on put admettre un grand nombre de blessés qui, placés dans des conditions d'aération exceptionnellement favorables, guérirent avec une promptitude extraordinaire. Les services rendus par la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer furent appréciés en haut lieu; les lettres de M. Thiers, du général de Cissey au comte de Flavigny, celle du maréchal Mac-Mahon au docteur Chenu, en font foi et sont des titres de noblesse dont on peut être fier.

Le 5 juin, tous les membres du conseil, enfin réunis, purent tenir séance dans Paris délivré; la besogne ne chôma pas, car de nouveaux soucis leur incombèrent que rechercha leur amour du bien. Parmi les prisonniers qu'avait détenus l'Allemagne à la suite

(1) Quelques dames ayant demandé si elles devaient continuer leur service pendant la commune, le comte de Beaufort répondit à M^{mes} Carré de Chauffour, de Sédailles et Dehorter : « Vous m'avez fait l'honneur de me demander si vous devez continuer à être dames infirmières. Rester à votre poste, c'est prouver que votre charité domine votre amour-propre et méprise le danger, s'inspirant de l'amour divin. Permettez-moi d'ajouter que votre présence ici honore celui qui s'estime heureux de représenter, dans ces temps difficiles, le conseil absent. »

de tant de rencontres malheureuses pour nos armes, beaucoup n'étaient point encore guéris de leurs blessures et ne pouvaient, sans danger pour eux-mêmes, être mêlés à leurs camarades valides que les trains de chemins de fer avaient reconduits en frontière de France. La société sollicita et reçut la mission de ramener dans la mère patrie ceux qui avaient offert leur vie pour elle sans parvenir à la sauver. Les délégués de la société firent d'abord une sorte de voyage d'enquête : ils parcoururent les villes, les forteresses où les Français avaient été internés, et ils y constatèrent la présence de 8,768 blessés et malades. En cette circonstance, l'Allemagne fut très courtoise ; les médecins, les aumôniers, les mandataires de la société, les infirmiers munis de vêtements, de chaussures, de médicaments trouvèrent partout, dans les régions occupées, comme dans les pays de terre germanique, toute facilité pour accomplir leur devoir. L'évacuation fut lente, il ne pouvait en être autrement ; la plupart des administrations de chemins de fer n'avaient point encore repris leurs services réguliers, beaucoup de trains étaient réquisitionnés pour le retour des troupes allemandes, les villes où gisaient nos blessés étaient éloignées les unes des autres : aussi ce ne fut que le 16 août 1871 que le dernier train convoyé par la Société de secours, composé de 25 wagons-lits à 12 places, de 1 wagon-pharmacie, de 2 wagons-cuisine et de 3 wagons-magasin entra dans la gare de Lille. Pendant qu'elle ramenait au pays les blessés restés en Allemagne, elle avait reconduit sur tous les points de la France ceux qu'elle soignait à Paris au moment de la signature de l'armistice et qui s'élevaient au chiffre de 8,274.

Ainsi l'on avait ramassé les blessés sur les champs de bataille de la guerre étrangère et de la guerre civile, on les avait soignés dans les ambulances et dans les hôpitaux ; ceux que gardaient encore les lazarets d'Allemagne avaient été rapatriés ; on avait fait tout son devoir, et cependant notre Société de secours, — notre Croix rouge, — s'imposa une nouvelle tâche, elle pensa aux morts.

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.

Elle s'en souvint et regarda du côté des pays de captivité où tant de nos compatriotes dormaient pour toujours. Elle voulut honorer leur mémoire et leur donner un tombeau. Elle nomma une commission, vota une somme de 50,000 francs et se mit en rapport à cet égard avec le ministre de la guerre, qui offrit spontanément de concourir pour une somme égale à cet acte sacré. La Société était sur le point d'entamer des négociations avec le gouvernement allemand, lorsqu'elle apprit que deux comités, déjà organisés dans une intention ana-

logue, fonctionnaient, l'un à Cette sous la présidence de M. de Saint-Pierre, l'autre à Paris sous la direction énergique du révérend père Joseph, aumônier militaire. L'appel fait à la générosité publique par ces hommes de bien n'avait trouvé qu'un faible écho dans la population épuisée par les sacrifices, ruinée par la guerre et fléchissant sous le poids des impôts que nécessitait l'indemnité stipulée par le traité de Francfort. La souscription ouverte dans les journaux ne recueillit qu'une somme insuffisante : 15,494 fr. 25. En y ajoutant les collectes faites par des groupes militaires, par M. Wurtz pour Leipzig, par M. Dupetit-Thouars pour Rastatt, par les Strasbourgeois pour Lechfeld, on arrivait à un total de 25,319 francs, qui n'était point en rapport avec les exigences de l'œuvre entreprise. On fusionna, comme dit le langage des compagnies industrielles.

La Société de secours s'entendit avec les deux comités et promit son assistance pécuniaire, le gouvernement en fit autant, et le révérend père Joseph resta chargé de la mission patriotique et religieuse, à laquelle il se consacra avec un dévouement exemplaire. Il partit pour l'Allemagne, où il trouva près des autorités, près des particuliers, un empressement auquel il a rendu justice. Parfois même il a rencontré plus que du bon vouloir, et il put recueillir des témoignages spontanés de sympathie que l'on ne ménageait pas aux efforts que la France faisait afin d'honorer la mémoire de ses enfans tombés pour l'amour d'elle. Le curé Plank, de Freising, en Bavière, lui écrivait : « J'éprouve une joie extrême du soin que vous prenez pour la mémoire de vos morts ; j'admire l'incalculable générosité de votre pays qui a tant fait pour ses soldats, qu'aucun, parmi les internés de ma paroisse, n'a été dans le besoin. Je crois qu'il n'y a pas au monde une nation qui donne l'exemple de pareils sacrifices. Dieu le rendra à la France en lui restituant son ancienne renommée. » M^{gr} l'évêque Namzanowski, prévôt-général des armées allemandes, lui disait : « La France est toujours elle-même ; vous faites là une œuvre digne de toute admiration. Pour faire de telles choses, il faut croire à Dieu et à l'immortalité de l'âme : un peuple qui garde ses convictions ne saurait périr. » Aveu précieux à relever et arraché par l'évidence même à ceux qui, la veille encore, étaient nos ennemis. Dans plus d'un endroit, le révérend père Joseph eut à constater le dévouement dont nos pauvres soldats prisonniers avaient été l'objet. Parmi les faits qu'il cite, je n'en retiendrai qu'un seul.

Mille hommes de l'armée que les troupes allemandes tenaient bloqués autour de Metz avaient, après la capitulation du 27 octobre, été internés à Schneidemuhl. L'hiver est dur et précoce dans le duché de

Posen, et nos soldats eurent à en souffrir ; « malgré leur effrayant épui- sement, suite naturelle de ce douloureux siège, malgré l'épidémie de la variole, malgré les rigueurs excessives de l'hiver du Nord et la pé- nurie des vêtemens, trois hommes seulement ont succombé. L'honneur et le mérite de ce résultat, tout à fait extraordinaire, sont dus entiè- rement aux soins du docteur Schirmer, à sa bonté, à sa charité pour sauver ces malheureux. Il a eu à soigner jusqu'à 500 malades à la fois ; jour et nuit son dévouement ne s'est pas démenti. La France et les familles lui doivent la vie de plusieurs centaines de soldats. » Aux ambulances de Metz et de Vendôme, les Allemands blessés et pri- sonniers pleuraient de reconnaissance en baisant les mains de M^{me} Coralie Cahen, notre compatriote, qui, s'étant improvisée infir- mière, s'efforçait de leur faire oublier leurs souffrances et la patrie absente. Je regrette que, chez les deux nations rivales, on n'ait pas recueilli tant de faits de compassion, de pitié humaine qui sont restés inconnus et qui seraient la meilleure des prédications en faveur de la concorde. Hélas ! il faut faire trêve aux rêveries, car l'aurore de la paix universelle ne semble pas près de se lever à l'horizon.

Le révérend père Joseph n'eut point à faire un voyage d'explora- tion préalable ; tout renseignement lui fut fourni de Berlin par le ministère de la guerre, qui adressa des instructions aux autorités locales. Les prisonniers français ont littéralement encombré l'Alle- magne ; on les avait disséminés dans 244 villes, dont 38 n'eurent point de décès à constater ; dans 48, les officiers et les soldats, ré- coltant des souscriptions au cours de leur captivité, firent élever un monument commémoratif en l'honneur de ceux d'entre eux qui avaient succombé. Le révérend père Joseph a constaté que nos sol- dats morts en Allemagne avaient été inhumés dans un terrain par- ticulier, faisant partie du cimetière commun ; que dans les villes possédant un cimetière de garnison, on leur y avait réservé un em- placement spécial ; enfin que dans les camps où les prisonniers avaient été internés, comme à Jüterbock, à Colberg, etc., on les avait enterrés en rase campagne. Il a remarqué, en outre, que dans beaucoup de cimetières les tombes « des Français » étaient conve- nablement entretenues, et qu'au 2 novembre, jour des trépassés, elles étaient ornées de feuillage. A Parchim, en Mecklembourg, une veuve s'était chargée de pourvoir au bon état des sépultures de nos compatriotes, en reconnaissance des soins qu'un prêtre fran- çais prenait du tombeau de son fils tué sur notre territoire pendant la guerre. Le révérend père Joseph termina promptement son in- spection, de laquelle il résultait que dans 158 villes les restes de nos soldats n'étaient désignés par aucun monument. Il y pourvut ; grâce à lui, grâce à l'aide matérielle que lui prêta la Société de secours aux blessés, les 17,240 enfans de la France que nous avons per-

pus en Allemagne sont ensépulturés, ainsi que disait le vieil Amyot, et honorés comme des braves qu'ils ont été.

Le monument élevé à leur mémoire a été plus ou moins imposant, selon le nombre de morts qu'il recouvre; parfois ce n'est qu'une simple pierre avec un seul nom, celui du soldat qui se repose là du tumulte des batailles. Partout l'inscription est identique: « A la mémoire des soldats français décédés en 1870-1871. *R. I. P. nunc meliorem patriam appetunt*; érigé par leurs compatriotes. » — Près des camps, dans les landes, où, faute de cimetières, l'on déposa ceux que la mort avait appelés, des clôtures furent établies qui délimitèrent l'enceinte du champ funèbre et l'isolèrent pour le mieux protéger. Ces tombes subsistent; elles ne sont point abandonnées; il en est plus d'une que j'ai visitée; on les respecte, et parfois j'y ai vu un bouquet de fleurs fraîchement cueillies mêlé à des couronnes que le temps avait desséchées. Il me semble que le culte des morts compris de la sorte et en de telles circonstances dénonce l'inanité des querelles et condamne la férocité des combats. Ce n'est pas tout: dans 52 villes, des anniversaires de prières ont été fondés à perpétuité pour nos soldats morts sur le sol allemand. Près de 80,000 francs furent consacrés à cette œuvre pie, dont la totalité fut fournie, en fractions à peu près égales, par les souscriptions individuelles, par le gouvernement français, et par la Société de secours aux blessés.

Notre Société de la Croix rouge avait bien mérité de l'humanité; elle s'était prodiguée pendant la guerre, elle n'avait point déserté son poste devant les sacrilèges de la commune, elle avait été chercher nos blessés dans les hôpitaux étrangers où ils languissaient encore, elle avait aidé dans de larges proportions à élever sur la terre de captivité des tombes à ceux qui ne devaient point revoir leur patrie. Elle avait rempli sa tâche avec intelligence et dévouement, comme une bonne mère qui s'empresse autour de ses fils malheureux. Sans elle, nos pertes déjà si douloureuses eussent été plus terribles encore. Elle pouvait croire qu'elle était quitte envers ce que sa conscience lui avait ordonné. Il n'en fut rien. Il lui sembla qu'une cérémonie publique devait unir tous les cœurs français dans une pensée commune, et que ceux qui étaient vainement tombés pour la défense du pays avaient droit à un hommage public. Un service funèbre, où le catholicisme déploya toutes ses pompes, fut célébré à Notre-Dame par les soins de la Société de secours. Le général de Cissey, l'amiral Pothuau, M. Jules Simon, ministres de la guerre, de la marine et de l'instruction publique, des députations de l'Assemblée nationale, le maréchal Mac-Mahon, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, le gouverneur des Invalides, des délégués des grands corps de l'état, des sous-officiers représentant toutes les armes de l'armée, assistèrent à cette solennité et écoutè-

rent l'oraison funèbre que prononça le révérend père Félix. Le prêtre fut éloquent et, se rendant l'interprète d'un sentiment unanime, il remercia, au nom de la France, la Société de secours aux blessés du bien qu'elle avait fait.

VI. — LE MATÉRIEL ET LE PERSONNEL.

Lorsque la paix fut signée, et que la France, pansant ses blessures, ranimant sa vie presque éteinte, faisait courageusement face à l'infortune, la Société de secours, économe des deniers qui lui avaient été confiés pour venir en aide aux blessés, compulsait des chiffres et constatait que le reliquat des fonds de guerre, réunis à des offrandes attardées, lui constituait un capital d'environ 3,500,000 francs. C'était peu en présence des nécessités qui s'imposaient. Parmi les blessés que l'on avait sauvés, beaucoup restaient amputés, impotens, sans ressources assurées et menacés d'une misère qu'ils ne pouvaient combattre par un travail que leur mutilation rendait impossible. Il ne pouvait être question de leur constituer des pensions, car l'on eût, en agissant ainsi, immobilisé le capital; on ne pouvait que leur accorder des allocations renouvelables; on n'y manqua pas, l'on fut généreux, et de ce chef la Société dépensa 200,000 francs en 1872. Ce n'est pas seulement les blessés qui profitèrent de ces largesses; les familles des soldats morts au cours de la campagne ne furent pas oubliées; les orphelins eurent leur part, 10,000 francs, et aussi les Alsaciens-Lorrains immigrés en France, 20,000 francs. La distribution de ces secours aux victimes de la guerre franco-allemande n'a pas encore pris fin, comme on pourrait le croire, car je trouve dans les comptes de 1887 que 47,506 francs ont été employés à venir en aide à 1,760 anciens blessés et à 357 veuves, orphelins et ascendans, sans compter 93 appareils, — jambes articulées, bras artificiels, mains à crochet, — qui ont été délivrés à d'anciens amputés (1).

Les secours donnés aux blessés d'hier n'étaient et ne devaient être qu'un souci secondaire pour la Société; son objectif principal était le blessé de demain, celui qu'une guerre nouvelle pouvait jeter bas sur le champ de bataille et renvoyer, impuissant, incomplet et pauvre, dans ses foyers. Il ne fallait plus, comme au mois de juillet 1870, être saisi par des événemens inopinés, s'organiser

(1) En ajoutant aux allocations du conseil central celles des comités de province, — de Lyon, par exemple, qui, chaque année, donne 5,000 ou 6,000 francs, d'Orléans qui fait de même, de Lille, de Bordeaux, etc., — on constate que, depuis 1872, la Croix rouge a distribué plus de 2 millions de secours prélevés sur les revenus d'un capital resté intact, sans parler de l'achat du matériel en magasin, qui a coûté plus de 800,000 francs.

devant l'ennemi, au milieu même du combat, et ne point parvenir, malgré tant d'efforts, à remplacer ce que le temps seul peut obtenir de l'expérience et de la méditation. Sans plus tarder, comme si les clairons allaient sonner aux frontières, on reprit le travail et l'on s'ingénia à pourvoir notre Croix rouge d'une constitution à la fois élastique et solide qui lui permit d'être prête à répondre au premier appel, d'escorter le bataillon d'avant-garde, d'être maîtresse d'un personnel expérimenté, d'un matériel suffisant et d'être au devoir à la même minute que ceux qui seraient au péril. Après une campagne aussi désastreuse que celle que vous venions de subir, tout était à faire et tout fut fait, avec méthode et prudence, mais avec une persistance que rien n'a déroutée. Sous la présidence successive du comte de Flavigny, du vicomte de Melun, intérimaire, du duc de Nemours, du maréchal de Mac-Mahon, la Société de secours aux blessés n'a jamais ralenti son zèle, et quoique sa fortune ne soit pas ce qu'elle devrait être, elle n'a rien négligé pour se parfaire et être une force adjuvante de premier ordre. Ce qui subsistait du matériel d'ambulance utilisé par la Société pendant la guerre était hors de service, ou peu s'en faut; l'expérience avait démontré, du reste, que les voitures, les brancards, les cacolets, construits sur d'anciens modèles, ne répondaient qu'insuffisamment aux exigences d'une armée en campagne. Pour les blessés, le transport est toujours une cause de souffrances, mais ces souffrances peuvent être amoindries si les voitures sont bien suspendues et ne les secouent pas, si les brancards sont larges, avec un support de tête à crémaillère, si les cacolets permettent de changer de position. On mit différents modèles à l'étude, et après des discussions où l'humanité seule fit entendre sa voix, on s'arrêta à différents types qui constituent sur le passé un tel progrès que le service médical des armées n'hésita pas à les adopter.

Il convient de désigner trois sortes de voitures qui sont destinées à rendre de grands services et qui sont dues à l'initiative de la Société. La première est la voiture attelée de deux chevaux, qui contient facilement 6 hommes couchés et 12 hommes assis : à proprement parler, c'est un omnibus d'ambulance; la seconde est le fourgon portant le matériel d'infirmerie, qui peut au besoin être transformé en voiture de transport pour les blessés; la troisième est la voiture-cantine, qui, chargée de vivres, de fourneaux, de combustible, contient la nourriture nécessaire à l'alimentation de 200 hommes. Ces trois types irréprochables sont aux voitures d'autrefois ce que le fusil Lebel est au fusil à pierre. La voiture à deux roues et à un cheval, dont on a fait un si fréquent usage pendant la dernière guerre, a été rejetée par le comité d'études de la Société. On a sagement agi; cette voiture est inhu-

maine; elle est un instrument de supplice pour les blessés, qu'elle brutalise. Je l'ai vue fonctionner après un des nombreux combats qui ensanglantèrent les avant-postes de Paris pendant la commune. Il fallait entourer le blessé des deux bras, lui maintenir la tête pour amortir un peu les chocs qui le secouaient. Dans les types actuels, tout a été combiné pour épargner au malheureux que l'on transporte les heurts et les brusques déplacements. Espérons que le ministère de la guerre et la Société de secours auront un nombre suffisant de ces voitures bienfaisantes, et que l'on ne sera plus réduit, comme en 1870-1871, à réquisitionner des chariots d'artillerie et des fourgons de chemin de fer pour enlever les blessés et les cahoter jusqu'aux ambulances.

Quelque nombreuses et bien aménagées que soient les voitures de la Croix rouge, elles ne peuvent plus, actuellement, servir qu'à des transports de courte durée : du champ de bataille à l'ambulance, de l'ambulance à une gare. Les voies ferrées sont aujourd'hui un instrument de guerre de haute importance ; il est donc naturel qu'elles soient aussi un instrument de salut et de conservation. C'est à elles qu'est réservée désormais la mission d'emporter les blessés loin de tout conflit, de les déposer dans des ambulances centrales, de les conduire aux hôpitaux, de les mener, en un mot, entre les mains de la science et de la charité. La Société de secours s'est préoccupée de ce problème, et elle l'a résolu de telle façon, que les nations étrangères lui ont rendu justice ; en effet, son modèle d'un train d'ambulance a obtenu le diplôme d'honneur à l'exposition universelle de Vienne en 1873. Là, ce ne sont plus des voitures, ce sont des wagons garnis de lits suspendus, d'une pharmacie, d'une cuisine, d'un garde-manger, sorte d'hôpital ambulancier où le blessé, le malade trouve le chirurgien, l'apothicaire, l'infirmier et tous les secours dont il peut avoir besoin. Chauffés lorsqu'il fait froid, ventilés en cas de chaleur, ces wagons hospitaliers seront, en temps de guerre, un inexprimable bienfait, et formeront un contraste mémorable avec les wagons à bagages et les wagons à bestiaux, sans compter quelques wagons à ballast que nous avons vus autrefois transporter des troupes. Je me rappelle que, sur un de ces wagons malfaisants, un soldat avait écrit à la craie : « Service de la boucherie. »

L'étude du transport des blessés ne s'arrête pas, et chaque jour on cherche à réaliser de nouveaux progrès. Au ministère de la guerre fonctionne, presque en permanence, une sous-commission de trains sanitaires; une des questions posées est celle-ci : en admettant que les wagons d'ambulance soient insuffisants, comment aménager les wagons à bagages pour le transport des blessés? Une expérience intéressante a été faite à ce sujet par notre

Croix rouge, entre Paris et Meulan. Il s'agissait de mouvoir un train sanitaire « improvisé » et d'étudier le meilleur système de brancards et de couchettes. La compagnie de l'Ouest avait mis trois wagons à bagages à la disposition des délégués, qui n'ont pas dû faire un voyage dénué de fatigue, car le mécanicien avait reçu pour instructions de multiplier les variations de vitesse, les tamponnemens et les brusques arrêts. On voulait se rendre compte du degré de résistance des brancards mis à l'essai et des oscillations auxquelles ils étaient exposés. Le meilleur appareil de transport pour un blessé qui redoute les secousses est le brancard à sommier de toile, suspendu et arrimé par des cordages au plafond, au plancher, aux parois latérales du wagon. J'en ai fait l'expérience pour un de mes amis; mais ce mode de transport exige l'emploi d'un wagon tout entier: il est, par conséquent, beaucoup trop dispendieux, beaucoup trop encombrant pour pouvoir être employé dans une évacuation nombreuse. Depuis ce voyage d'expérimentation, que je ne rappelle qu'afin de prouver avec quel soin toute amélioration est étudiée par la Société de secours, de grands progrès ont été réalisés pour l'aménagement des blessés dans les wagons. C'est aux ingénieurs des chemins de fer, aux chefs de traction qu'il convient de se fier; ils connaissent leur matériel, ils en ont l'habitude et savent ce que l'on en peut exiger. Là où un médecin sera embarrassé pour caser quatre malades, un employé intelligent en placera six ou huit sans préjudice pour eux. Le jour où le problème sera sérieusement attaqué par les ingénieurs des voies ferrées, on peut être certain qu'il sera résolu. Ne l'est-il pas déjà? Jusqu'à présent, on n'était parvenu qu'à installer six blessés par wagon. Au mois de juillet dernier (1888) M. Ameline, ingénieur de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, a expérimenté, avec succès, un nouveau système ou une nouvelle méthode de suspension de brancards qui permet de réunir, sans inconvénient, dix et même douze blessés dans le même wagon. C'est là un résultat précieux qui doublera la rapidité des évacuations sanitaires sur les centres hospitaliers (1).

(1) Le règlement sur le service sanitaire de l'armée prescrit les « dispositions concernant les trains sanitaires improvisés. » Le train est composé, au maximum, de 35 wagons, dont 23 sont réservés aux blessés et aux malades; en prenant une moyenne de dix personnes pour chacun des wagons à bagages, un train pourra transporter 230 blessés. Cette limite est, je crois, dépassée en Allemagne, mais je ne puis donner que des chiffres approximatifs; la statistique allemande compte par essieu, ce qui n'a rien de précis, car certains wagons sont munis de 2 essieux, d'autres de 3; le calcul ne sera donc pas absolument exact. Les ordonnances relatives à l'exploitation des voies ferrées donnent les chiffres suivans : trains de marchandises, 150 essieux, soit, avec certitude, 75 wagons à 2 essieux; trains de voyageurs, 100 essieux; trains militaires ou trains mixtes (marchandises et voyageurs), 110 essieux. D'après un rensei-

Il ne suffit pas de transporter les blessés, il faut tenir à leur disposition des abris temporaires où les soins leur sont donnés et où, si leur état l'exige, ils peuvent prolonger leur séjour. Le comité d'études de la Société de secours y a pensé et a établi des baraques, des tentes d'ambulance qui sont de véritables salles d'hôpitaux transitoires, meilleures même, car la contagion ne s'y installe pas dans de vieux murs et dans des parquets disjoints. Ces baraques formées de légères voliges qui se démontent et se remontent avec facilité, ces tentes vastes et aérées qui peuvent résister à un long usage, sont arrimées méthodiquement et transportées sur des fourgons spécialement construits ; le personnel nécessaire les accompagne, et, en temps de service, elles sont munies d'un nombre déterminé de couchettes. Un blessé évacué du champ de bataille sur l'hôpital d'une ville désignée peut s'arrêter, au cours de sa route, dans ces étapes reposantes qui l'attendent et l'accueilleront aux stations que doit parcourir le train sanitaire. Comme des refuges placés en marge des chemins périlleux, les ambulances de la Croix rouge s'ouvrent pour les hommes fatigués auxquels le réconfort est nécessaire. Peu à peu, guidée par son comité d'études qui, en réalité, est un comité d'initiative, la Société de secours a organisé un matériel qui est égal, sinon supérieur, à celui de toute autre nation européenne (1). On a pu s'en convaincre aux différentes expositions internationales où la France a prouvé, sans orgueil, mais avec sécurité, que, tout en ne redoutant pas la guerre, elle avait redoublé d'efforts pour en atténuer les effets. Les montagnes de compresses, les bandes, les langes pour tout pansement, les cardes de coton phéniqué, les gouttières métalliques garnies de ouate, les attelles, les alèses en caoutchouc, tout ce qui forme, en un mot, l'outillage intelligent d'une infirmerie chirurgicale, a été réuni et reste prêt à être utilisé aux premières réquisitions de la guerre. Avant que cette précieuse réserve soit épuisée, on aura le temps d'en rassembler une autre ; car le jour où un conflit armé éclaterait, le capital de la Société, dont le revenu est aujourd'hui consacré à des secours renouvelables, serait immédiatement mobilisé et employé au service des ambulances : en temps de paix, ce capital est inaliénable, mais dès que les hostilités sont imminentes, il recouvre sa liberté d'action. Les dépôts sont nombreux où l'on a rangé dans un ordre méthodique tous ces instrumens de salut, ces objets de réparation, qui sont, en quelque sorte, les armes de la bienfai-

gnement verbal, un train sanitaire allemand improvisé peut transporter 300 blessés. Nous avons dit plus haut que, pendant la guerre de 1870, la Croix rouge de Prusse a pu expédier 900 blessés par un seul train.

(1) Égal en qualité, mais non en quantité. Sous le rapport de l'accumulation du matériel sanitaire, la Croix rouge d'Autriche dépasse celle de toutes les autres nations.

sance combattant au nom de l'humanité méconnue par la guerre. Là on peut voir ce qu'autrefois j'ai contemplé avec tristesse dans les magasins-généraux de l'Assistance publique : des piles de béquilles, des armoires pleines de membres artificiels, des chariots mécaniques pour ceux que la blessure a paralysés. En admirant tant de prévoyance, en rendant justice au sentiment qui l'a suscitée, on ne peut s'empêcher de former un vœu : que tout cela pourrisse sur place et que la guerre n'en ait jamais besoin !

Il est relativement facile de se procurer un matériel d'ambulance assez complet pour parer à des éventualités pressantes ; ce n'est qu'une question d'argent, question que la bienfaisance des nations ne rend pas insoluble. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de former un personnel d'infirmier apte à donner des soins aux blessés ; là, une éducation première est indispensable ; elle doit être d'une théorie très simple, car la pratique détaillée ne peut s'acquérir que par l'expérience, par le séjour dans les hôpitaux de chirurgie, par la présence dans les salles où l'on souffre. Les médecins, les chirurgiens ne feront point défaut à l'heure du péril ; ils seront là où ils doivent être, en première ligne, s'ils appartiennent au service sanitaire de l'armée ; en seconde ligne, s'ils ont adhéré à la Société de secours ; les infirmières non plus ne manqueront pas ; j'imagine que les femmes s'empresseront et se rangeront derrière les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui accourent les premières, si on ne les a pas encore chassées de France, comme déjà on les a expulsées des écoles et des maisons hospitalières. Sous ce rapport, la société vit en paix : elle sait que la science et la charité rivaliseront de zèle pour l'aider à remplir sa mission. Mais ces blessés, qui dans les futures batailles seront en nombre prodigieux, à cause de l'énormité des contingents et de la cruauté scientifique des armes actuelles, il faut aviser à les relever le plus tôt possible, à les transporter aux ambulances volantes et à leur épargner l'angoisse des heures d'attente sur le terrain même où ils sont tombés. Ce travail de recherche, d'enlèvement, qui doit être fait avec aplomb et rapidité, est l'œuvre des brancardiers ; c'est d'eux, de leur énergie, de leur perspicacité, de leur adresse, que peuvent dépendre le salut et l'existence de bien des malheureux.

On s'est donc ingénié à former un corps de brancardiers qui auraient pour mission de recueillir, après le combat, pendant le combat s'il se peut, la sanglante moisson que la guerre a fauchée. Même en cas de retraite, en cas de déroute, ils peuvent accomplir leur devoir sacré, car la croix rouge les protège et permet qu'ils ne soient point inquiétés à leur poste d'honneur. Il ne suffit pas de ramasser un blessé, de le coucher sur un brancard et de l'emporter ; il faut le saisir sans rendre sa souffrance plus aiguë, savoir

faire une pansement provisoire, arrêter une hémorragie, et placer le malheureux dans la position qui doit lui être le moins pénible. C'est ce que les brancardiers doivent apprendre, et on le leur enseigne. Des chirurgiens militaires, rompus aux multiples incidens d'un champ de bataille couvert de blessés, ont donné à cet égard des instructions précieuses. A défaut de « modèle vivant, » comme l'on dit dans les ateliers de l'École des Beaux-Arts, on se sert du mannequin pour les démonstrations; mannequin articulé, sur les membres duquel le trajet des artères et des veines est indiqué, mannequin flexible, jusqu'à un certain point, qui permet de reproduire les diverses inflexions du corps humain et de lui donner la position la plus favorable au blessé, selon la blessure reçue. C'est, je crois, le comité de la ville de Lille qui, le premier, a inauguré ce genre d'enseignement, que l'on ne saurait trop encourager et développer, car il n'est pas de jour, en pleine paix, où la vie ouvrière n'ait à en profiter.

Le 23 septembre 1887, à Carlsruhe, j'ai assisté aux manœuvres du corps des brancardiers volontaires. Les délégués de la Croix rouge des diverses nations d'Europe, de l'Amérique et même du Japon, s'étaient réunis dans la capitale du grand-duché de Bade pour y tenir leur quatrième congrès. La France y était excellemment représentée. Je n'avais point qualité pour assister aux séances théoriques; j'y avais été invité, mais je m'abstins d'y paraître, craignant d'avoir l'air de vouloir me faufiler parmi les personnages éminens que notre Société de secours avait délégués. On discutait des questions de réglemens et de législation internationale, auxquelles il m'eût, du reste, été impossible d'apporter quelque lumière. La Croix rouge de Bade est très complète, bien outillée, servie par un personnel exercé, très discipliné, qui obéit comme un régiment. La société secourable est l'objet des sollicitudes du grand-duc et de la grande-duchesse; de celle-ci on peut dire qu'elle en est la grande-maîtresse; elle ne fait, du reste, que se conformer à l'exemple que sa mère, l'impératrice Augusta, lui a donné dans le royaume de Prusse; les blessés français qui, pendant la campagne de 1870-1871, ont été traités dans « les lazarets » sur lesquels les deux souveraines étendaient leur protection, n'ont oublié ni l'une ni l'autre. Toutes deux ont compris et ont prouvé qu'en temps de guerre le rôle de la femme est de proclamer, de faire prévaloir les droits et les devoirs de l'humanité contre les nécessités de la politique (1). J'ai pu constater l'influence bienfai-

(1) Sur la liste originelle des membres fondateurs et souscripteurs de la Société française de secours aux blessés militaires (1869), le premier nom que je lis est celui de la reine de Prusse, Augusta.

sante de la grande-duchesse Louise sur la Croix rouge badoise, qui, au premier signal, est prête à fonctionner, car je l'ai vue à l'œuvre. On offrit aux délégués une sorte de répétition générale; les souverains et leurs fils s'empressaient de faire aux envoyés des diverses sociétés de secours les honneurs d'un champ de bataille figuré où de faux blessés attendaient que l'on vint les relever. Couchés à l'ombre des grands arbres, ils ne paraissaient point impatients et regardaient tranquillement le paysage.

On les avait disséminés, non point au hasard, mais scientifiquement, pour ainsi dire, accotés contre le tronc des chênes, dissimulés derrière un pli de terrain, tapis dans les fossés, abrités en un mot, comme font les vrais blessés qui rampent loin du combat et profitent de tous les accidens du sol pour se garantir des projectiles. En outre, chacun d'eux était fictivement atteint d'une blessure spéciale, à la tête, à la poitrine, à l'abdomen, aux membres inférieurs ou supérieurs. A peine étions-nous arrivés sur ce champ de manœuvres sanitaires, que le corps des brancardiers apparut, la croix rouge au bras et à la casquette, marchant vite, marquant le pas avec des mouvemens secs et précis comme ceux des anciens soldats. C'étaient des gars solides, vêtus d'un uniforme gris peu voyant, fortement chaussés, ainsi qu'il convient à des hommes qui doivent faire les étapes de la charité à travers les terres bouleversées par les batailles. Les brancards m'ont paru bien construits, résistans, garnis d'une grosse toile en treillis, munis d'une paire de bretelles et complétés par un appendice à crémaillère, en forme de pupitre, destiné à exhausser la tête. A un signal, les brancardiers se dispersèrent, quatre par quatre, à la recherche des blessés. Ceux-ci étaient déposés sur la litière pendant que l'on comprimait l'artère fémorale ou l'artère brachiale, selon que la cuisse ou le bras avait été traversé par la balle; pour tous un pansement rapide était simulé. Puis deux brancardiers de corvée emportaient le blessé, que les deux autres escortaient après s'être chargés du sac, du casque, du sabre et du fusil, prêts à relayer leurs camarades s'ils étaient fatigués. Ils jouaient bien leur rôle, les petits fantassins qui étaient censés tombés pour l'honneur du Vaterland; ils le jouaient si bien, que l'un d'eux l'avait pris au sérieux: il était pâle comme un mourant, c'est le cas de le dire; il faisait balloter sa tête et levait les yeux au ciel avec résignation. J'imagine qu'il récitait mentalement les vers de Frédéric Hœlderlin: « Je veux verser mon sang, le sang de mon cœur, pour la patrie. » On lui avait assigné une blessure grave; on ne barguigne pas avec la consigne, dans l'armée allemande; il avait cru son capitaine sur parole, et se laissait tout doucement défaillir, par respect pour la discipline. Il était si faible que, pour le ranimer, on lui

donna une chope de bière; il la but, s'essuya correctement les lèvres, poussa un soupir d'agonie et reprit son attitude de moribond.

Au fur et à mesure qu'on relevait les blessés, on les portait à l'ambulance établie en plein air à proximité du champ de bataille. On les couchait sur un bon lit de paille fraîche comme j'aurais été heureux d'en trouver, au temps des voyages, lorsque je n'avais pour matelas que le sable du désert ou les grèves de la Mer-Rouge. Après l'inspection des chirurgiens de service, on les transférait dans une vaste tente ou dans un baraquement d'ambulance, hôpital mobile qui se déplace avec les corps d'armée, les accompagne et reste toujours en contact avec eux. Les blessés que l'on jugeait transportables étaient conduits et installés dans un train de chemin de fer composé de wagons sanitaires qui, si je ne me trompe, appartenaient à la Société bavaroise de la Croix rouge, et qui, à première vue, m'ont semblé de dimensions un peu restreintes. Ces exercices, auxquels assistait l'empereur du Brésil, m'ont vivement intéressé. Je sais bien qu'ils n'ont été qu'une représentation platonique et qu'ils ont été exécutés avec un ensemble, une précision que le tumulte du combat aurait troublés; mais néanmoins ils sont de bon augure et prouvent que, si l'on enseigne l'art de tuer son prochain, on se préoccupe aussi du soin de le sauver. Il serait à désirer que de telles manœuvres ne fussent pas seulement un spectacle offert à des théoriciens et à des curieux; je voudrais qu'on pût les multiplier, comme on multiplie les exercices de la pompe pour les pompiers. Tout corps de troupes en campagne d'instruction, — marches forcées, petite guerre, opérations stratégiques, — devrait, à mon avis, être accompagné d'un peloton de brancardiers de la Croix rouge, ne fût-ce que pour ramasser les hommes tombés de fatigue, blessés par leur chaussure, et frappés d'insolation. Ce ne serait pas empiéter sur les attributions du corps sanitaire des régimens, ce serait donner une instruction pratique à des hommes dont les services seront d'autant plus précieux qu'ils en auront éprouvé l'importance et apprécié les difficultés.

Si l'Allemagne a de bons brancardiers, les nôtres ne leur sont pas inférieurs; nous les avons eus et nous les aurons encore. C'est une troupe d'élite qui marche en priant, mais ne recule pas. Autour d'elle viendraient, à l'heure du péril, se grouper les dévouemens individuels que la France n'a jamais invoqués en vain. On se souvient des hommes dont je veux parler. Dans les combats décevans qui furent livrés sous Paris pendant la période d'investissement, ils ont été au feu comme des vétérans, sans hésitation ni forfanterie. Vêtus de leur longue robe en bure noire, coiffés de l'incommode chapeau à trois cornes, on les a vus, sur nos champs de bataille, recueillant les blessés, les réconfortant et leur montrant peut-être

la lumière qui brille au-delà du seuil redoutable. Non-seulement ils ont secouru nos blessés, mais parfois ils ont partagé leur sort, car les balles sont aveugles, et ne reconnurent pas les humbles religieux qui portaient au bras le signe de la neutralité. Plus d'un est tombé qui ne s'est pas relevé, victime offerte en holocauste au Moloch dévorateur que l'on appelle encore le dieu des armées, et dont les Évangiles n'ont même pas prononcé le nom. Pendant nos grandes misères, ils ont été héroïques, ces frères des écoles chrétiennes, qui sont religieux sans être ecclésiastiques, et qui ont reçu à Reims, en 1681, du chanoine J.-B. de La Salle, la règle à laquelle ils sont soumis encore aujourd'hui. C'est un ordre exclusivement français, modeste, persistant, toujours à la peine, rarement à l'honneur, et prêt, en toute circonstance, à se sacrifier pour la patrie. Ils l'ont prouvé, ces pauvres ignorantins, et on aurait dû s'en souvenir avant de fermer les classes où ils enseignaient aux enfans du peuple que le devoir n'est pas un vain mot. Si les municipalités ingrates les ont chassés comme des malfaiteurs, nos soldats les retrouveront près d'eux lorsque les canons parleront de nouveau ; ils appartiennent à la charité et rendent volontiers le bien pour le mal ; ils se sont donnés à notre Croix rouge et ont réclamé l'honneur de la servir.

Au mois de juillet 1879, le duc de Nemours, qui était alors président du conseil central de la Société de secours aux blessés, s'adressa au frère Irlide, supérieur-général des frères de la doctrine chrétienne, et lui demanda combien, en cas de guerre, il pourrait mettre d'hommes à la disposition de la Croix rouge. Le supérieur répondit : « C'est un grand honneur que la Société de secours aux blessés nous fait, Monseigneur, en nous ouvrant ses rangs ; aussi n'est-ce pas seulement mon adhésion empressée, mais encore mes plus vifs remerciemens que j'ose vous prier de lui transmettre. » Puis, désignant l'emplacement des différens établissemens des frères, indiquant le nombre de ceux-ci, réservant le service des écoles, qui est le but même de l'institution, il déclare qu'un millier de brancardiers environ répondront au premier appel. Ce sera le bataillon sacré de la bienfaisance et de l'abnégation ; les brancardiers laïques n'auront qu'à les suivre pour être toujours au bon endroit. Si l'émulation saisit les uns et les autres, si quelque rivalité s'élève à qui fera le mieux, il ne faudra pas s'en plaindre. Dans la production des œuvres de dévouement, comme dans la production des œuvres industrielles, la concurrence a du bon.

Si l'on s'est assuré d'un corps de brancardiers dont les cadres, formés par les frères de la doctrine chrétienne, seront rapidement remplis, on est certain de voir accourir dans les ambulances les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et des autres congrégations hospitalières ; mais, quel que soit leur nombre, elles ne pourront répondre

à toutes les exigences. C'est pourquoi la Société de secours aux blessés a ouvert des conférences qui sont une sorte d'école permanente où les futurs infirmiers et les futures infirmières peuvent recueillir d'indispensables notions. Au local même de la Société, rue Matignon, l'on peut écouter la parole de quelques praticiens sérieux dont la technologie n'a rien d'excessif et qui, le plus souvent, réussissent à se mettre à la portée d'un auditoire chez lequel la bonne volonté est presque toujours supérieure à la science. Ce n'est pas un mince mérite, car le métier de vulgarisateur n'est point facile à exercer. Ces cours, inaugurés en 1882, sont divisés en deux parties distinctes : celle qui s'adresse aux brancardiers-infirmiers, celle qui est réservée aux dames infirmières. Deux fois par semaine, pendant les mois de février, mars, avril, mai et juin, les uns et les autres peuvent recevoir l'enseignement théorique qui leur permettra d'acquérir promptement l'habileté que seul peut donner le séjour dans les ambulances. Le choix des cours est judicieux : anatomie, physiologie, fractures dans la chirurgie de guerre, hygiène hospitalière, appareils improvisés pour les pansemens provisoires, élémens de pharmacie usuelle, fonctionnement du service de santé en campagne, lingerie, c'est-à-dire confection des linges à pansement. La marine n'est pas oubliée, car on fait des conférences sur les ambulances flottantes.

J'ai assisté à ces cours auxquels préside toujours un membre du conseil ; j'en ai été satisfait ; ils m'ont paru remplir l'objet auquel ils sont destinés. Chaque leçon dure une heure environ et ne s'égare pas en considérations étrangères au sujet. Point de discussion de doctrine, point de dissertation savantasse, rien autre que le fait, comment il se produit, quelle conséquence il entraîne, par quels procédés on peut en neutraliser ou en atténuer les effets. C'est très simple et très clair ; du moins j'ai compris tout ce que j'ai entendu, et j'en ai conclu que nulle explication n'avait échappé à l'intelligence des auditeurs. Lorsque la leçon est ce que j'appellerai mixte, c'est-à-dire lorsqu'elle s'adresse aux infirmières aussi bien qu'aux infirmiers, le public est nombreux, et les femmes en forment la grande majorité. Après le premier froufrou des robes et quelques saluts échangés, elles restent silencieuses, attentives, ne quittent point le professeur des yeux et, comme l'on dit, sont bien à leur affaire. Beaucoup d'entre elles prennent des notes, elles se dépêchent, elles se dépêchent, elles voudraient ne pas perdre un mot, et l'orateur parle vite, car il y a bien des choses à dire et le temps lui est mesuré. Lorsqu'elles entendent une parole dont la signification ne leur semble pas absolument précise, elles prennent un air effaré et ont des petits mouvemens d'oiseau inquiet qui sont charmans ; je les ai vues toutes dresser la tête en même temps et

agrandir les yeux au mot « épistaxis, » et pousser un soupir de soulagement lorsque le professeur, remarquant ce geste de surprise qui ressemblait à une interrogation, se hâta d'ajouter : « c'est-à-dire le saignement de nez. » Parfois les explications les rendent un peu confuses. Pendant une leçon de pharmacie usuelle, quelques détails trop techniques leur firent baisser les yeux, comme si l'on eût évoqué l'âme de M. Fleurant et fait apparaître les matasins qui donnaient chasse à M. de Pourceaugnac : « Bénin, bénin, pour déterger, pour déterger. » Je crois bien que quelques mamans riaient sous cape, mais les jeunes institutrices à brevet témoignaient par l'expression de leur physionomie que, semblables au Gêronte du *Médecin malgré lui*, « elles ne se connaissent pas à ces choses. »

La femme qui aura suivi ces cours sera plus tard une infirmière utile ; elle saura débrider une plaie, panser une blessure et, au besoin, préparer un médicament. Si les femmes sont assidues aux cours de la rue Matignon, je n'en dirai pas autant des hommes ; j'en suis honteux pour mon sexe ; je l'ai cherché là où il devait être et je ne l'ai pas aperçu. L'homme est-il donc trop indifférent ou trop paresseux pour venir, une fois par semaine, pendant une heure, acquérir des notions qui, en dehors des périodes de guerre, lui seraient utiles dans bien des circonstances de la vie ? Non ; l'homme est occupé, très occupé ; n'a-t-il pas le péristyle de la Bourse, et le café, et le cercle, et le reste ? Cela prend bien du temps, et il n'en reste guère à consacrer aux œuvres d'humanité, qui sont cependant de devoir commun dans un pays de service militaire obligatoire. Au jour des batailles, on s'empressera, je n'en puis douter, mais sans notions préalables, par conséquent avec hésitation, avec maladresse, et le pauvre blessé pâtira de ceux-là mêmes qui veulent le secourir. Lorsque les troupes seront en marche, il n'y aura plus ni leçon ni professeur ; on regrettera d'avoir négligé l'apprentissage, car la volonté seule ne suffit pas à faire le bien ; il faut donc profiter des heures pacifiques pour s'initier au métier d'infirmier et de frère de charité. C'est pourquoi je voudrais que les cours de la Croix rouge fussent suivis avec quelque régularité par les hommes, qui, du moins, pourraient s'habituer de la sorte aux fonctions qu'ils ne répudieront pas si la France en appelait à leur dévouement. Être prêt, c'est bien ; mais être préparé, c'est mieux.

Il me reste à dire quelle a été l'action de la Société de secours aux blessés militaires de terre et de mer, pendant nos dernières expéditions coloniales, et à parler de l'ampleur qu'elle doit acquérir si le public en comprend l'importance ; c'est ce que je ferai dans une prochaine et dernière étude.

LE JOUG

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

— Vous comprenez, disait Loubéjac à Jean-Pierre, je ne peux pas la laisser chez vous, maintenant que la Courtille n'y est plus ; le monde est si méchant ! On jaserait ;.. puis, c'est bien fragile, ces jeunesses !.. Votre femme l'aimait, la surveillait, tandis qu'à présent elle serait seule...

Et comme le fermier hochait la tête sans trop savoir, l'esprit ailleurs, il ajouta : — Pour lors, si ça ne vous fait rien, je l'emmènerai ce soir.

Ils revenaient du cimetière, la figure contristée, les nerfs malades de tous ces chants funèbres, de la lenteur du convoi, du piétinement sur les tombes, du crépitement sourd des pelletées de terre tombant sur le cercueil.

Derrière eux marchait la foule assez nombreuse des amis qui se lamentaient encore, exaltant les qualités de la défunte, avec cet attendrissement et cette indulgente pitié dont on entoure les morts.

La femme de Lantuech conduisait les enfans, qu'elle considérait avec une tendresse inquiète, les plaignant tout haut, dans son lan-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} novembre.

gage imagé de paysanne, les appelant ses *droullets* (1) et ses pauvres *agnels* !..

Ils ne savaient pas, les mignons, tout ce qu'ils venaient de perdre avec cette mère qu'ils avaient accompagnée là-bas, occupés seulement à plonger leurs menottes dans cette herbe si verte et si drue du cimetière pour y cueillir des fleurs, ou à suivre des yeux, d'un air envieux et triste, le vol d'un papillon.

Et, maintenant, ils rentraient à la Borde-Blanche, mis en gaité par cette course matinale faite au milieu de tous ces gens endimanchés, et soupirant, les chers petits, après le quignon de pain que, dans l'effacement de la levée du corps, on avait oublié de leur donner.

— Eh bien ! voyons, continuait Loubéjac, autant parler de cela tout de suite, après nous ne serions pas libres : que décidons-nous pour les gages de la petite?..

Courtil le regarda, étonné ; puis, dans un souvenir vague de ce qu'il avait déjà entendu : — Ah ! c'est juste, fit-il enfin, vous l'em-menez ?

— Sans doute ! je ne peux pas faire autrement, et, pour lors, la main sur la conscience, en honnête homme que vous êtes, qu'allez-vous lui donner pour le temps qu'elle a fait chez vous ?

— Comment ! ce que je vais lui donner ? répliqua l'autre, se renfrognant aussitôt ; mais il me semble que c'est bien simple ! Elle est louée à raison de seize francs par mois, elle est entrée le 1^{er} novembre, et nous sommes à la mi-juillet, comptez vous-même.

— Oui, sans doute, .. je sais bien, .. reprit Loubéjac, avec la moue souriante et le branlement de tête d'un homme qui discute par complaisance ; mais il faut voir aussi qu'il y a là deux grands mois d'été, les plus pénibles sans contredit !.. Et puis ce préjudice de rester sans place jusqu'à la Saint-Michel, le comptez-vous pour rien?..

Alors Courtil s'emporta, et d'un ton rancunier où perçait tout son ennui du départ de Margaridou : — Qu'est-ce que vous me chantez là ! s'écria-t-il ; c'est bien votre faute, après tout ! Pourquoi la reprenez-vous ? Si elle a fait chez moi deux mois de l'*estibado*, n'en reste-t-il pas deux encore pendant lesquels je vais être tout seul, moi, pour battre mon blé et faire mes labours !

Mais Loubéjac s'entêtait doucement, avec un ronronnement de voix conciliateur : — Allons ! que diantre, je ne vous demande pas beaucoup cependant !.. Dix francs de plus ? non ? eh bien ! cinq francs, là ! voyons, *soyez Français !*

(1) Petits enfans.

Et quand il vit que miséricorde se perdait, et que les sourcils de Jean-Pierre se fronçaient terriblement, sans colère apparente, avec une stoïque résignation de fataliste bien appris, il parla d'autre chose.

Le dîner fut silencieux, chacun s'isolait dans ses pensées, discutant avec lui-même. Loubéjac, très ennuyé au fond du fâcheux contre-temps causé par cette mort, de cette dure nécessité qui s'imposait à lui de sacrifier ses intérêts à la crainte des commérages et au souci de son honneur; Jean-Pierre, assombri à l'idée de ce double vide qui allait se faire autour de lui, regrettant par-dessus tout ce trésor d'amour qui lui échappait, cette mignonne qu'il n'avait eue qu'une fois, et qu'il ne reverrait jamais plus peut-être.

Cette passion l'avait pris tout entier, déchainant en lui les irrésistibles désirs de toutes les heures, et maintenant il allait rester seul avec le souvenir affolant de cette minute où la vierge s'était donnée dans l'ineffable pureté de ses seize ans.

Quant à Margaridou, depuis qu'elle savait son prochain départ de la Borde-Blanche, elle éprouvait une sensation d'apaisement, presque de bien-être. Cette maison lui était devenue odieuse, comme le pays, du reste, comme tout ce qui, de près ou de loin, lui rappelait sa faute.

Puis il y avait ce visage de morte, figé, dans sa grimace rogue, qui la poursuivait comme un remords. Pendant ces deux nuits, il avait été constamment près d'elle, à son chevet, la regardant de ses yeux ternes, l'hypnotisant de son rictus amer, la glaçant d'effroi par sa persistance effrayante à la contempler ainsi. Dans l'ombre opaque de la soupente, l'hallucination se dressait très nette, avec un pâle rayonnement de ses traits livides, et Margaridou, se sentant défaillir, cachait brusquement la tête sous les draps, se taponnant les yeux de ses deux poings fermés, et récitant quelques prières qu'elle tronquait dans sa frayeur.

Elle avait été bien ingrate et bien coupable vis-à-vis de cette Courtille qui l'avait tant aimée! Elle n'avait voulu ni la comprendre ni l'épargner. Elle lui avait marché sur le cœur, avec tout l'égoïsme insouciant de son amour, elle lui avait volé sa place au foyer, et c'est aujourd'hui seulement qu'elle se l'avouait.

Dans ces derniers temps, comment l'avait-elle soignée, cette malheureuse que la mort prenait peu à peu, point à point, avec des raffinemens de tourmenteur, et qu'elle avait achevée, l'autre soir, dans cette solitude navrante, dans la demi-teinte affreusement triste de ce crépusculé, pendant qu'elle, Margaridou, se livrait à Courtill..

Aussi il lui tardait de partir,.. de fuir ces visions terribles, de laisser là tous ces souvenirs maudits!.. Elle avait soif du calme sauvage, des solitudes paisibles de sa châtaigneraie, de la bonne odeur des pins, de l'ombre épaisse des taillis, du bouillonnement rose des bruyères, du tapis velouté des mousses... Là, du moins, elle pourrait recouvrer la tranquillité, oublier peut-être!

De son amour pour Courtil, il ne lui restait qu'une répugnance insurmontable. La fraîcheur des impressions premières, ce long poème de son cœur, si fièrement chanté, si ardemment vécu, tout cela se noyait maintenant dans la révolte de cette fin dégradante où elle n'avait trouvé que honte et douleur.

Elle monta dans sa chambre pour réunir ses hardes, comme ce fameux soir de la foire de Montmersac où elle voulait partir, effarée, sans regarder en arrière, tant elle avait peur que quelqu'un la retînt. Comme elle eût mieux fait alors de suivre son inspiration et de rentrer à Saint-Benoît, sans soucis des méchants, forte de son innocence, qu'on eût reconnue et vantée plus tard! Que de chagrins qu'elle n'aurait jamais connus sans doute, que de malheurs évités!.. La perte de son repos, le déflorément de son cœur, l'ineffaçable flétrissure, et la mort de cette femme dont elle continuait à sentir peser sur elle la responsabilité écrasante.

Elle partit, sans que Jean-Pierre, qui, depuis le matin, rôdait autour d'elle, pût trouver l'occasion de lui parler seul à seul.

Il aurait eu tant de choses à lui dire pourtant! Son chagrin d'abord, qui se mesurait à la violence de son amour, son espoir de la retrouver bientôt, les moyens à prendre pour cela, quelques rendez-vous possibles aux foires des environs, et plus tard son rapprochement de la Borde-Blanche, par une place qu'il lui procurerait, et qu'elle viendrait occuper dans la plaine de La Bréchère.

Mais elle s'en allait, la figure sérieuse et résolue, voulant briser là avec son passé, et enterrer sous la pierre tombale de la Courtille, dans la grande paix des morts, ces quelques mois de son existence.

Courtil était là, debout, adossé à la claire-voie qui barrait la cour du côté des étables, regardant Loubéjac et sa fille marcher d'un bon pas dans le poudroïement de la route qui autour d'eux se levait.

Il espérait toujours qu'elle allait se retourner, lui jeter l'aumône d'un sourire et d'un dernier adieu, mais il n'en fut rien.

Sans une hésitation, sans un ralentissement de son allure, elle tourna à gauche, à la hauteur des premières maisons du bourg, enfilant le chemin qui conduit à la rivière, et bientôt elle disparut derrière la masse renflée et sombre d'une haie de pruneliers.

Dans la traversée de la Sauve, tandis que l'eau clapotait contre les flancs massifs de la barque, le passeur, posté au gouvernail,

l'air très vieux sous son bonnet de coton qui lui mangeait les oreilles, entama la conversation :

— *La femme est donc malade, que vous soyez venu chercher la petite?*

— Non, Dieu merci! s'écria Loubéjac. Chez nous, voyez-vous, c'est de famille, nous devons toujours chez le boulanger, mais jamais chez le médecin!

— Alors c'est qu'elle languit, votre Margaridette?

— Pas davantage; seulement, vous savez, je ne peux pas la laisser seule de femme chez Courtil à présent; on y trouverait à redire, et l'on aurait raison.

Le passeur opina du bonnet, gravement, en se penchant de tout son poids sur le gouvernail, pour éviter une tension trop brusque de la corde.

— Sans compter, répliqua-t-il, qu'il n'a pas froid aux yeux, Jean-Pierre! Vous faites bien, *per moyto!* on ne sait pas ce qui peut arriver...

La gabarre accosta avec un gémissement de ses planches vermoulues, heurtant les pierres lisses de la cale.

— Bonsoir!

— Au plaisir!

— *Tenez-vous fier!*

— *Faites, vous, de même!*

Et Margaridou et son père s'engagèrent dans la côte rocailleuse, à pente raide, qui grimpe dans l'escarpement de la berge, et mène droit à Saint-Landry.

Le soleil s'inclinait, laissant derrière lui, dans l'azur un peu pâle, toute une armée de nuages fins et transparens comme de la gaze, et alignés en flocons qui ressemblaient à des vagues.

— Il pleuvra demain! déclara Loubéjac avec l'autorité d'un oracle; et ils se remirent à marcher en silence, courbés en deux, péniblement, buttant aux pierres qui roulaient, avec un froufrou discret, dans les herbes sèches du talus.

XVII.

Le retour à Saint-Benoît fut bien pour Margaridou ce qu'elle avait espéré; ce brusque dépaysement de ses remords et de ses terreurs les adoucissait en souvenirs lointains déjà, et qui bientôt s'apaisèrent dans ce cadre nouveau, au milieu des vieilles habitudes reprises, des occupations toutes différentes et des connaissances renouées.

Il lui semblait qu'il y avait des années qu'elle était partie, et

elle avait, à se retrouver chez elle, sous les dômes verts des châtaigniers, ces joyeuses plénitudes du cœur, ces effusions qui vous montent aux lèvres après les longs voyages.

Elle revivait là sa vie d'antan, sa vie banale et pure de vierge agreste, née sous le chaume, élevée en pauvre et grandie à l'aventure dans l'entière liberté des bois, où les dolmens dressent leurs pierres grises.

Assise au soleil devant la porte de la chaumière, le menton dans ses mains et les yeux attendris, elle fixait longuement tous ces sites amis qui lui souriaient dans l'épanouissement radieux de leur végétation estivale.

Là, devant elle, allant jusqu'à Goujousat, l'immense lande des *Peyrals* où les *moutounelles* (1) viennent garder ensemble, mêlant leurs troupeaux dont les clochettes emplissent l'air de leurs notes fêlées.

A droite, la *combe* (2) boisée et fraîche de La Tourette où, dans l'élanement des pins et l'enchevêtrement des buissons, pullulent les fougères naines piquées d'œillets sauvages; puis, tout à côté, sous ce bouquet géant de chênes et d'ormeaux, la fontaine d'Albiac, qui jaillit à la base d'un rocher druidique, comme pour le purifier du sang des sacrifices, et là-bas, sur la gauche, se perdant dans le lointain confus, le causse fertile de Beaumont, avec ses chaumes roux escaladant les coteaux, et ses champs de maïs qu'entourent des pruniers.

Pour Margaridou, il n'y avait plus désormais d'autre horizon au monde. La plaine de La Bréchère, nue et riante dans l'éparpillement de ses maisons blanches, la ligne sombre et indécise des coteaux de Montmersac et de Marjols, le serpentement bleu de la Sauve, les berges à pic qui ont des tailles de falaise et font face, par antithèse, à des gazons très drus qui vont en pente douce, tout cela existait bien sans doute, mais très loin, derrière les noires frondaisons de ce fouillis d'arbres qui se dressaient comme un rempart.

De même le souvenir de Courtil s'effaçait dans la pénombre.

La jeune fille avait retrouvé à Saint-Benoît des visages nouveaux qui faisaient diversion, ses amies d'abord, qui toutes étaient venues la voir, des gars de son âge, ses camarades de catéchisme, qui la saluaient au passage, des conscrits qu'elle avait vus partir, tout en larmes, il y avait longtemps de cela, revenus à peu près tous maintenant, et, parmi eux, ce Cyprien de la Bailloune, qui avait rapporté du Tonkin une aisance martiale et un bagout d'enfer.

(1) Bergères.

(2) Gorge.

— *Sacristi!* s'était-il écrié en voyant Margaridou, qu'il ne reconnaissait pas, quelle est cette poulette?..

— Comment! tu ne la remets pas? lui avait répondu un vieux, qui, le dos voûté, les deux mains croisées sur son bâton, dodelinait de la tête; mais c'est Margaridou, la fille aux Loubéjac!

— Mazette! comme ça pousse en quatre ans, ces jeunes filles!.. C'est égal, elle peut se vanter d'être tournée pour plaire aux hommes, celle-là!..

Et quand la jeune fille était passée près d'eux, Cyprien, se dressant soudain sur ses ergots, les talons réunis, le buste droit, lui avait décoché une œillade incendiaire.

Chose étrange! cet hommage d'admiration qui la frôlait, ce chaud regard braqué sur elle, causèrent à Margaridou une vraie souffrance, non qu'elle en fût blessée ou honteuse (il lui importait certes bien peu que ce gaillard cuivré, qui torturait sa moustache, la trouvât ou non à son goût et le lui fit comprendre); mais, par le seul fait de ses airs conquérans et des paroles flatteuses qu'il avait à dessein prononcées très haut, il la rejetait tout à coup dans ce monde de souvenirs qu'elle avait si victorieusement laissés derrière elle.

Elle les connaissait bien, ces regards qui convoitent et ces propos qui enjôlent; elle savait plus encore: le fatal abandon qui endort la conscience, enlève la raison, l'abîme vers lequel insensiblement l'on glisse, les puretés qui s'effeuillent et les sombres réveils!..

Elle passa près des deux hommes sans s'arrêter, les saluant d'un triste sourire, avec cette attitude humblement discrète de ceux qui souffrent, et Cyprien, qui la regardait s'éloigner, vexé au fond du peu d'effet qu'avait obtenu sa pose de trois quarts, s'écria:

— Peuh! elle est bien jolie, mais pas folâtre, la Marguerite!..

XVIII.

Il y avait huit jours qu'elle était rentrée à Saint-Benoît, et, dans le bien-être de ce changement de vie, dans ce soulagement de sa tranquillité reconquise, Margaridou se laissait vivre, sans que l'idée du travail lui vînt autrement que pour aider sa mère à faire le ménage.

Dans l'après-midi, elle menait le troupeau sur la grande lande des Peyrals, toute pleine du bêlement des agneaux, du tintement des clochettes, et elle rejoignait les autres pastoures qui filaient leurs quenouilles à l'ombre des taillis, tandis que les moutons bondissaient, entremêlant leurs toisons blondes et brunes.

Là, elle se heurtait encore aux histoires d'amour, aux éternels récits des baisers dérobés, des fiançailles promises, et des rêves

d'avenir qu'elles faisaient toutes, ces bergères : une maisonnette, un lopin de terre, un grand troupeau et un bel enfant !

Et Margaridou les laissait dire, sans jamais les interrompre pour placer son mot, se contentant de secouer doucement la tête, les yeux perdus dans une vision lointaine.

Un soir, après le repas, tandis qu'ils flânaient tous trois assis devant la porte, Loubéjac, soutenu par sa femme, porta une motion.

Ils ne pouvaient plus garder leur fille dans ces conditions-là. *Le bien* était si petit et d'un rendement si médiocre ! à peine de quoi manger pour deux !.. Puis la mère suffisait largement à soigner le troupeau et à faire la soupe ; il y avait donc une bouche de plus à nourrir, et cela sans compensation d'argent tombant dans la bourse commune.

— Je vais chercher une place jusqu'à la Saint-Michel, répondit Margaridou d'un ton calme, tant cette exclusion lui semblait naturelle.

Mais le père eut un haussement d'épaules. Elle ne trouverait pas, bien sûr ! on était déjà trop avant dans l'été, dont le plus fort était passé du reste. Toute réflexion faite, il n'y avait plus pour elle qu'une solution possible, aller à la journée du côté de Beaumont. On y battait le blé en ce moment, et lui, Loubéjac, avait causé la veille avec Pagès du Mayné, qui voulait bien la prendre à quinze sous par jour.

Elle n'était pas la seule, d'ailleurs. Les *castagnairés* (1), ces déshérités du sol, se ruiaient en masse vers le causse, qui les faisait vivre. Les Sicard travaillaient chez Désiré de La Faurie ; les Rouffié étaient, depuis un mois, tantôt au Peck, chez les Delfau, tantôt à La Grèze, chez Borredon, et bien d'autres encore, que Loubéjac oubliait.

Donc la chose était bien simple : elle s'en irait avec tout ce monde, le matin avant le jour, à l'heure où les coqs jettent leurs claironnées du côté du levant, et elle reviendrait de même, à la nuit close, après avoir soupé, pour dormir quelques heures et repartir ensuite.

Le lendemain, dans cette pénombre grise et terne qui précède le jaillissement de l'aube, Margaridou rejoignit les autres, qui déjà se hâtaient, mornes de fatigue et les yeux gonflés de sommeil.

Tant qu'ils marchaient dans la nuit, un peu opprésés par ce grand silence des paysages endormis, on n'entendait que le claquement de leurs sabots ferrés martelant les pierres, ou la toux un peu rauque de ceux qui, la veille, avaient chanté en maniant le fléau. Puis, quand l'horizon s'éclairait soudain de teintes pourpres et

(1) Habitans de la châtaigneraie.

que tout renaissait en s'éveillant autour d'eux, les oiseaux, les bois, les maisons et les champs, alors ils secouaient bravement leur torpeur, réchauffés par ces premiers sourires du soleil qui s'irradiaient dans les gouttelettes de rosée pendues aux feuilles. Les visages s'éclairaient, reposés maintenant, sous la triple couche de hâle qu'un sang généreux accentuait encore ; les membres endoloris recouvraient leur souplesse, les voix redevenaient sonores et les gestes hardis, et tous, dans un même sentiment de joyeux défi porté à la nature, s'entraînaient vers le travail avec un gai refrain de farandole ou les interminables couplets d'une chanson guerrière.

C'était d'abord « l'assolement » des gerbes, que l'on traînait dans un long bruissement d'épis balayant la terre ; et le cercle s'étagait peu à peu en couches superposées qui allaient s'élargissant toujours, jusqu'à former un disque d'or pâle qu'on eût dit tracé au compas. Puis venait, traîné par deux bœufs, l'énorme rouleau de pierre qui tournait lentement, meurtrissant la paille, broyant l'épi qui rendait le blé, et enfin le bataillon des fléaux décrivant en l'air des courbes rapides, qui ronflaient comme des pierres lancées à la fronde, et s'abattaient en coups mats sur la moisson éparse, qui se révoltait en secouant ses grains.

Parfois, une dissonance éclatait, un manque de mesure rompant la monotonie de toutes ces masses tombant ensemble ; mais bientôt le rythme reprenait, uniforme et sourd, et les gens s'en allaient, marchant à pas comptés, tapant partout et sans relâche, avec une violence froide d'assommeurs.

Puis c'était l'enlèvement de la paille, dont les épis chauves et vides se laissent aller comme des têtes inertes, et l'on s'occupait à rassembler *la pile* en un coin à part, pour pouvoir de nouveau assoler et battre.

Margaridou, habituée de bonne heure aux plus durs travaux, suivait courageusement les autres sous la chaleur torride, sans une plainte, sans une lassitude, mettant son fléau à l'unisson et luttant d'énergie avec les gars qui l'entouraient. Loubéjac n'avait pas menti en lui discernant le titre de « vaillante ; » ses maigres bras valaient à cette besogne les muscles les plus durs, et elle traînait sa gerbe d'une main, le corps très droit, avec une crânerie toute virile.

A ces momens-là, dans l'entraînement général, elle redevenait ce qu'elle avait été jadis, riant aux gais propos des loustics, qui souvent la prenaient à partie, leur répondant sur le même ton, et se laissant aller parfois jusqu'à accompagner en sourdine les joyeux refrains qu'ils disaient.

Puis le soleil s'éteignait derrière un coteau, la nuit venait avec ces mille bruits confus qui ont dans l'apaisement des choses

d'étranges sonorités. Les journaliers reprenaient en bande le chemin des bois, tout en savourant avec lenteur le quignon de pain, frotté d'ail, qu'on leur laissait emporter après la soupe.

La fatigue les avait repris; ils marchaient maintenant, comme le matin au départ, avec une paresse alourdie de leurs membres que le soleil ne chauffait plus, un déhanchement pénible qui laissait leurs jambes en arrière; et leurs visages couleur brique s'assombrissaient en une tristesse indicible qui flottait autour d'eux, le découragement muet, l'acceptation sans reproches de cet éternel labeur qui les courbait.

XIX.

Un dimanche, les Sicard invitèrent Margaridou à venir le soir manger des crêpes.

On devait faire la fête, et chacun paierait de sa personne, soit en disant des contes, car le paysan avec sa nature primitive adore le merveilleux, soit en entonnant un de ces vieux chants patois qui finissent tous sur une même note longue et plaintive comme une lamentation.

Après cela, on danserait sans violons, à la façon des anciens. Une aïeule battrait la mesure du bout de son sabot et modulerait de sa voix grêle les *ira-lara lan-lé* des bourrées et des quadrilles.

C'était Cyprien de la Bailloune l'instigateur de tout cela. Un violent caprice le poussait vers Margaridou, qui, disait-il, ne ressemblait pas aux autres. Cette modestie, cette réserve, cette honnêteté d'allures, l'avaient subjugué, de même que le pli amer qui cerclait cette bouche mignonne et la mélancolie qui voilait ces grands yeux.

A la voir si prude en apparence, il n'avait jamais osé lui parler autrement qu'en public, durant le trajet qu'ils faisaient côte à côte de La Castagnal au causse de Beaumont, et alors ils causaient de choses indifférentes, lui, refoulant les mots de tendresse qui lui venaient; elle, inconsciente de cette passion nouvelle qui l'entourait, le cœur fermé désormais, et mort à l'amour.

Dans cette partie qu'il avait organisée chez les Sicard, Cyprien se promettait un vrai triomphe, dû à ses talents variés et à sa verve entraînant de troupiier affiné dans les garnisons. Il ferait feu de toutes pièces pour éblouir cette insouciant, qui vivait près de lui sans l'aimer encore, sans voir surtout qu'il l'adorait, lui.

Du reste, ses vues étaient honnêtes, il la voulait pour femme; deux misères qui s'uniraient sans doute, mais aussi deux affections fortes, deux natures vaillantes qui, l'amour aidant, travailleraient gaiement à faire leur nid.

Le festin commença par une salade de pourpier, assaisonnée d'énormes tranches d'oignons, et servie dans un plat profond de terre rouge où chacun piquait sans façon sa fourchette ; puis vinrent les crêpes de blé noir, qui sautaient lourdement dans la poêle, et que les convives mangeaient toutes chaudes, avec des mines gourmandes ; puis enfin *lai sirbentos* (les servantes), sorte de beignets craquans bizarrement contournés, et qui suaient la graisse.

On s'interpellait bruyamment d'un bout de table à l'autre, dans l'expansion joyeuse de ces quelques heures de repos et de liberté ; et les gars, très entreprenans, pinçaient jusqu'au sang leurs voisines, qui jetaient des cris suraigus, s'effarant pour la forme avec des mines coquettes, tandis que les vieux recroquevillés, à leurs places, les coudes sur la table, hochaient pensivement la tête et déclaraient, dans un sourire édenté qui creusait encore leurs rides : — Ça leur passera avant que ça nous revienne !

— Voyons ! qu'est-ce qui sait un conte ? Toi, Guillaume, le conte du *Renard et du Coq* !..

— Oui ! oui ! criait-on de toutes parts avec une joie naïve, le *Renard et le Coq*. Allons ! Guillaume.

Et le conteur disait, avec tous les enjolivemens que lui dictait son imagination féconde, les aventures étonnantes, les pérégrinations incroyables d'un coq, damant pour cette fois le pion à un renard.

Ce brave gallinacé partait un jour, suivi en tapinois par son adversaire, traversait des plaines interminables, d'immenses forêts, et arrivait, le soir, devant un château splendide, où résidait le roi avec toute sa cour. Quel moyen prendre pour entrer ? Les sentinelles veillaient aux portes et repoussaient quiconque essayait d'approcher... Soudain, il avisait un chat qui sortait des cuisines : *Adiou câto ! adiou gal !* (Bonjour, chat ! bonjour, coq...)

Et toutes ces figures hâlées écoutaient avec un sérieux imperturbable, pour la centième fois peut-être, les épisodes savamment amenés de cette odyssee puérile.

Après Guillaume, la Poulou, une vieille au profil crochu, qui croyait aux esprits, égrena dans le silence craintif le répertoire des légendes : *les Fatcillères*, qui, au clair de lune, dansent en rond dans les prés, les loups-garous qu'une invincible fatalité pousse à courir la nuit, vêtus de peaux de bêtes, les lumières tremblotantes qui, dans l'obscurité lourde des granges, passent sur la tête des bœufs, les morts qui, certains jours de l'année, rentrent chez eux pendant douze heures, les âmes qui souffrent et pleurent et dont on entend les gémissemens dans les rafales d'hiver !..

Elle avait vu ou entendu tout cela, la Poulou ; elle était en com-

munication directe avec le monde fantastique des farfadets et des sorcières; et sur ses affirmations étranges, à ses souvenirs d'hallucinée qu'elle revivait devant tous, les corroborant de dates précises, un frémissement courait autour de la table, et les auditeurs, apeurés, se pressaient plus étroitement les uns contre les autres.

Puis ce fut le tour de Cyprien, qui, après avoir martialement frisé sa moustache en regardant Margaridou, commença.

Son récit, à lui, n'était ni une vision ni une fable, mais l'histoire simple et empoignante de sa campagne au-delà des mers.

Il racontait l'ordre de départ, arrivant dans les chambrées, un soir de revue, le tumulte enfiévré des préparatifs, la tristesse d'aller si loin, le pressentiment qu'on n'en reviendra jamais.

De là il passait à l'embarquement sur le transport le *Tigre*, dont la cheminée vomissait une fumée noire dans une trépidation sourde qui la secouait. Il disait la sortie du port acclamée par une grande rumeur mêlée de plaintes, des femmes qui agitaient leurs mouchoirs trempés de larmes, des mères défaillantes qui envoyaient des baisers...

Et après, c'était, sans transition, la haute mer qui bouillonnait sous l'hélice et, à mesure qu'on s'éloignait, noyait les côtes de la France, des mouettes qui passaient dans l'air, très haut, avec leurs cris rauques, des poissons bruns de moyenne taille qui suivaient le navire avec une précision telle qu'on les eût dit collés à ses flancs,.. et, au milieu de tout cela, cet énervement sans nom, cette mélancolie incurable de se sentir perdu entre ces deux immensités bleues de la mer et du ciel.

On allait ainsi pendant des mois, sans que rien pût distraire les expatriés parqués à l'avant comme des bestiaux, ni les cités magnifiques, ni les luxuriantes végétations, ni les types nouveaux entrevus au passage. Et voilà qu'un jour ils débarquaient dans cet affreux pays, hérissé de bambous, couvert de plantes grasses dont les larges feuilles émergeaient, en rampant, du cloaque infect des rizières.

Beaucoup d'entre eux avaient péri épuisés par cette accablante chaleur, qui tombe du ciel terne et crevasse les terres, par ces pluies tièdes qui dégagent les miasmes putrides des fièvres, et aussi par cette nostalgie fatale de la chaumière et de la famille si loin maintenant!.. à l'autre bout du monde!..

D'autres étaient morts à l'ennemi, Paul Lascazes de Beaumont poignardé la nuit à son poste de sentinelle, le fils de M. Bruyère de Salvétat, un officier, blessé à Son-Tay, enlevé aussitôt par une bande de démons chauves, qui, quelques instans plus tard, promenaient sa tête au bout d'une pique ;.. et tant d'autres disparus on ne sait comment et qu'on n'avait jamais plus revus!

Puis Cyprien, emporté par sa façon méridionale et son instinctif besoin d'exagération, racontait qu'un soir, en reconnaissance, ils avaient tué douze Pavillons-Noirs, après quoi ils étaient rentrés au camp, les traînant sans respect par leurs longues tresses.

On l'écoutait avec une stupeur admirative, ce grand garçon bronzé, qui prenait dans ce cadre exotique la taille d'un héros. Les filles le mangeaient des yeux, se disant qu'elle serait heureuse et aurait le droit d'être bien fière, celle qu'il choisirait!

Mais lui ne s'occupait guère ni de leurs tendres sourires ni de leurs longs regards. Il n'avait parlé que pour une seule, cette blonde qui, même à ce moment, gardait, dans son émotion de tous ces récits, sa réserve pudique et sa mystérieuse froideur.

A la danse, Cyprien se surpassa encore. Il déployait là une vigueur réelle, rehaussée encore et mise en relief par sa légèreté et son adresse de soldat rompu aux exercices gymnastiques.

Il avait conservé très pure la tradition des vieilles danses locales, le pas boiteux de la *limousine*, les entrechats de l'*auvergnasse*, le balancement de la bourrée, et les anciens se redressaient le bonnet sur l'oreille, ragaillardis par ces ébats d'une correction savante qui leur rappelaient leurs vingt ans.

Il invita Margaridou, qui, sans trop de façons, se laissa prendre la taille, et, quand il la tint bien pressée contre lui, il se déclara hardiment, lui glissant à l'oreille, que ses lèvres effleuraient, des phrases ronflantes, ampoulées, lues dans ces romans qui courent les chambrées, et apprises par cœur aux jours de consigne, quand les camarades défilent au poste, et que l'on reste seul effondré sur son lit.

Il parla longtemps, toujours très près, avec un frémissement contenu qui allait bien à sa voix mâle. Quant à elle, tout en s'abandonnant, elle le laissait dire, insensible et muette, tandis qu'un sourire plus amer crispait sa bouche; et, lorsqu'il eut fini : — Mon pauvre Cyprien, déclara-t-elle d'un ton si triste qu'il en fut tout bouleversé, votre affection *ne me mérite pas*, cherchez ailleurs, je ne suis pas une fille pour vous.

Puis, comme il insistait, suppliant, demandant les raisons qui dictaient une telle réponse, elle s'enfuit seule dans la nuit claire qui argentait le frissonnement des feuilles, pendant que la vieille chargée de l'orchestre tapait frénétiquement du pied, et chantait en crécelle un faux air de polka.

XX.

Après le départ de Margaridou, Jean-Pierre resta quelque temps hébété de cette solitude et de ce silence qui s'étaient faits autour de lui.

Les Lantuech, par compassion, s'étaient chargés des deux enfans, en attendant qu'il entrât une nouvelle servante à la Borde-Blanche, et les jours se passaient sans que le fermier se décidât à en prendre une.

Ce n'était certes pas qu'il regrettât la Courtille, il l'avait jadis trop brutalisée, de toute façon, pour éprouver vis-à-vis de son souvenir autre chose que de l'indifférence; et cependant elle lui manquait.

Il ne la voyait plus passer près de lui, ployée dans son attitude souffreteuse, intrépide malgré cela, et marchant toujours. Il n'entendait plus son piétinement de ménagère soigneuse et rangée, le son de sa voix si humble et si douce, le bruit de ses baisers sur les joues fraîches des enfans; et la maison lui semblait affreusement vide, maintenant que cette activité silencieuse en était partie.

Quant à Margaridou, elle tenait plus de place dans ses pensées.

Depuis qu'elle avait quitté la ferme, il ne vivait plus, et quand parfois, le jour, il s'arrêtait court dans son travail, les bras retombés le long du corps, la mine soucieuse, sans trouver le courage de se secouer une bonne fois, il murmurait avec une conviction profonde où se complaisait son esprit de paysan superstitieux : — Il faut qu'elle m'ait ensorcelé!

Puis une chose l'obsédait, lui causait un étonnement qu'il ne pouvait raisonner ni combattre : l'attitude étrange, incompréhensible de Margaridou après la scène de la grange, son empressement à le fuir, sa terreur visible, ses pas chancelans et ses gestes de folle.

Elle l'avait bien voulu et bien cherché, pourtant, ce qui s'était passé! Ses agaceries continuelles, ses doux regards, la tendresse attirante de ses sourires, pouvaient-ils, en effet, avoir un autre but?..

Et, dès lors, Jean-Pierre se demandait pourquoi, lorsque son père était venu la prendre, elle l'avait suivi si dégagée et si calme, avec ce soulagement qui accélérât encore son allure, cette indicible expression de délivrance qui tout d'un coup la transformait.

Un jour, n'y tenant plus, il partit pour Saint-Benoît, avec l'intention bien arrêtée de la voir et de causer longuement avec elle. Comment l'aborderait-il, qu'allait-il lui dire? En somme, il n'en savait rien, il y réfléchirait en route, et lorsque, après avoir dépassé le hameau de Frézals, il distingua nettement les massifs touffus de la châtaigneraie qui moutonnaient à l'horizon, une timidité le prit, le découragement de cette démarche sans but qu'il allait tenter.

Alors, lentement, il revint sur ses pas, se disant qu'il la rencon-

trerait bien quelque jour dans les foires, et que là, du moins, au milieu du brouhaha de la foule, sans que personne songeât à s'inquiéter d'eux, ils pourraient s'isoler.

Mais il eut beau la chercher dans ces bruyantes cohues des rustiques agioteurs, Margaridou n'y vint pas. Elle restait paisiblement dans ses bois, occupée à gagner ses dures journées d'*estibado*, et ne dépassant jamais le causse de Beaumont, comme si, au-delà de cette limite, elle eût soupçonné un danger.

Alors, perdant tout espoir, Jean-Pierre s'enferma tristement à la Borde-Blanche, ne sortant même plus pour aller au village, et ne voyant personne, à l'exception du journalier qu'il avait été forcé de prendre pour l'aider dans ses travaux.

Puis la femme Lantuech lui ramena ses enfans.

Les temps étaient durs, les récoltes ne donnaient pas, l'argent se faisait rare, et ils mangeaient comme des ogres, les pauvres petits ! Sans compter le tracas qu'ils donnaient : il fallait être toujours à les surveiller du coin de l'œil, sans cela ils eussent bien vite pris le chemin de la Sauve ; et les Lantuech ne pouvaient assumer sur eux plus longtemps une responsabilité si lourde.

Devant cette décision irrévocable, Jean-Pierre s'occupa tout d'abord de louer une femme, qui prît en main la direction du ménage et remplaçât la mère pour ces orphelins.

La tâche était malaisée. Cette mort de la Courtille, dont les souffrances à peine secourues s'étaient ébruitées, la sage résolution de Loubéjac emmenant sa fille, n'avaient pas aidé à redresser dans le bourg la mauvaise réputation du fermier. Personne n'avait pris bien au sérieux sa conversion, on le voyait toujours tel qu'il était jadis, brutal et débauché, et les maris comme les pères l'éconduisaient avec une fin de non-recevoir hâtivement formulée.

Il se présenta enfin une femme de Puy-Latour.

Trente ans environ, grande, forte, avec un visage dur, une voix d'homme et des façons bourruées, Annette Cruzol réalisait le type achevé de la virago campagnarde.

Elle s'était mariée à quinze ans, avec un jeune gars que la conscription avait pris peu de temps après, et qui avait fini par mourir de *spleen* dans un hôpital. Depuis lors, elle s'était bien des fois consolée, disait-on, et à en croire les commères de Puy-Latour, on eût compté ses galans par douzaines ! Une véritable *affouairo* (1), prétendaient-elles en pinçant les lèvres, une honte pour l'endroit !

Et, malgré cela, il était un point sur lequel tout le monde s'accordait : sa remarquable intrépidité au travail, bien servie du reste par une santé de fer et des muscles de premier ordre.

(1) Affoleuse.

Dès son entrée à la Borde-Blanche, elle s'imposa. Ce n'était plus maintenant ni la Courtille trottant menu, la mine inquiète, le geste timidement mesuré, ni Margaridou la Blonde à la voix tendre, aux grands yeux soumis, si faible de volonté qu'elle était frêle de corps, mais bien une maîtresse arrogante et fière qui commandait et devant laquelle tout allait plier désormais.

Ses premières colères tombèrent sur les enfans. Elle les battit sans trop savoir pourquoi, parce qu'ils l'agaçaient terriblement à se rouler à terre, à faire des trous dans le sable, à toujours babiller autour d'elle, et les petits êtres, qui pourtant n'avaient gardé aucun souvenir de leur mère, l'appelaient instinctivement à l'aide dans le rôle de leurs sanglots.

Le village s'en émut; le curé Sénac se présenta, porteur, comme toujours, de pieuses exhortations et de paroles de paix, mais il fut accablé d'insultes et chassé honteusement.

— Que voulait-il donc, celui-là, avec ses grands airs de bénir le monde et sa voix douceuse?.. et quelle rage avait-il de venir ennuyer les gens jusque chez eux? On n'avait besoin de messes ni de conseils à la Borde-Blanche, tout le monde allait bien et se conduisait à sa guise; il pouvait donc porter ailleurs ses litanies et sa soutane!...

— Ah! saperlotte, voilà qui est bien fait! s'écria le docteur Gilbert, un soir que le curé racontait chez lui sa mésaventure; et il continua, tout en se frottant les mains avec une satisfaction rageuse: — Sans doute elle a raison, cette femme, et voilà où vous conduit votre sacrée manie de jouer à la Providence sur terre!..

Puis, comme l'abbé essayait de protester, il l'arrêta d'un geste: — Tu sais mes principes, cria-t-il, s'échauffant déjà: le prêtre à l'autel encore passe,.. il en faut pour rassurer les trembleurs et distraire un peu les dévotes. Mais le prêtre dans la famille, ah! mon cher, quel intrus!.. Voyons, là, franchement, je voudrais bien savoir ce que cela peut te faire qu'on gille de temps en temps ces moutards (excellente méthode, du reste, pour ce qui est de durcir l'épiderme et d'entretenir la circulation du sang); mais voilà, tu veux déjà en faire des enfans de chœur sans doute, des petits Jésus ou des petits saint Jean pour tes processions, et tu te présentes avec ton assommante majesté de pontife, et l'on te congédie d'une façon peu parlementaire... Ma foi! je ne vois rien là que de très naturel, moi!

— Mon ami, répondit l'abbé Sénac en redressant sa tête qu'un beau sourire éclairait, je ne sais pas si les coups sont salutaires à la santé, j'ai trop peu étudié la physiologie pour cela, mais ce que je sais bien, c'est qu'il y a dans cette maison deux chétives créatures qui souffrent, que l'on maltraite aujourd'hui, que l'on per-

dra plus tard, et tout en moi se révolte à cette idée, ma conscience et mon cœur, ma dignité d'homme et mes sentimens de chrétien!.. Que je sois un intrus, peu m'importe! je fais mon devoir et, ajouta-t-il plus bas, je remplis mes promesses. Voilà une malheureuse qui s'en est allée paisible, presque consolée de mourir, parce qu'elle me savait là, près de ses enfans, que je me suis engagé à protéger et à instruire. Eh bien! cet engagement-là, quoi que tu puisses penser et dire, je le tiendrai. Repoussé hier, demain je reviendrai à la charge; c'est notre force, à nous, que cette ténacité douce que rien ne rebute, ni les insultes, ni les menaces, ni, ce qui est bien autrement grave, l'indifférence ou le parti-pris.

— Allons, bon! une pierre dans mon jardin, maintenant! grogna le docteur; et, comme il allait se rebiffer:

— Voyons! ajouta l'abbé avec une affectueuse ironie, raisonne froidement et réponds franchement; que ferais-tu, toi le sceptique, toi l'insensible, si tu voyais Courtil ou sa servante assommer sans rime ni raison ces deux pauvres petits?

— Dame, murmura le farouche praticien, très embarrassé, et un peu confus de ce coup droit qui l'atteignait en plein défaut de la cuirasse, je ne sais pas trop,.. ça dépend,.. mais s'ils tapaient trop fort, je crois bien que je leur sauterais à la gorge!

XXI.

Peu à peu, la présence d'Annette Cruzol à la Borde-Blanche avait tiré Jean-Pierre de son apathie. Il s'était remis au travail avec cette insouciance d'autrefois, ne s'attardant plus maintenant en ces rêveries sombres qui l'accablaient, — non qu'il eût déjà oublié le passé et recouvré le calme, mais il en était arrivé à cette période transitoire où l'on se complait sans tristesse et presque sans regrets dans l'amertume des souvenirs.

Annette avait avantageusement remplacé la Courtille quant aux soins du ménage et à la rude besogne des champs; elle la valait cent fois même; et c'était bien là, selon l'énergique expression de Courtil, une fille « de sac et de corde, » active et grossière, jurant comme un bouvier et déployant en toute occasion son infatigable vigueur.

Quant à Margaridou, Courtil l'avait bien aimée sans doute, et il l'aimait encore, mais d'une passion exclusivement sensuelle que l'éloignement apaisait.

De son désespoir d'amour, qui le torturait naguère, il ne lui restait plus maintenant que des désirs vagues qui parfois le traversaient, lui laissant la sensation cuisante et rapide d'une brûlure;

puis, naturellement, sans contrainte, il pensait à autre chose, et la blonde vision s'envolait.

Il finit par sortir de cet isolement qui lui pesait; on le vit souvent à La Bréchère, causant avec ses anciens amis, jovial et criard comme par le passé, répondant avec une gaieté franche aux questions sournoises qu'on lui posait.

Et plus il allait, plus il s'étonnait d'avoir pu si longtemps songer à cette fille, jusqu'à en perdre le sommeil! Quel entêtement irraisonné, stupide, l'avait ainsi retenu chez lui, comme s'il eût vraiment porté dans son cœur le deuil d'une affection morte!

Eh! mon Dieu, elle était bien jolie, sans doute, Margaridou, elle avait tout pour elle : la jeunesse, la douceur et ce charme pénétrant, ce rayonnement sans pareil que donnent les langueurs d'amour; mais, en somme, elle n'était pas seule de son espèce, et Courtil avait encore, Dieu merci! du joyeux temps à vivre.

Un soir, comme il passait devant chez la Maurelle, le flot de lumière que laissait échapper la porte grande ouverte, l'entre-choquement des verres, les clameurs discordantes, et ces chaudes senteurs d'alcool qu'exhalait la taverne, tout cela lui causa une irrésistible tentation : il entra.

Aussitôt il y eut un grand cri de triomphe parmi les buveurs, une bienvenue qui éclatait dans un ensemble formidable, faisant trembler les vitres et emplissant la rue :

— Jean-Pierre! enfin!..

Chacun se leva, l'entourant, lui pressant les mains, l'assourdissant de questions baroques, l'accablant de reproches moqueurs qui se croisaient dans le tohu-bohu des tables écartées et des chaises que l'on renversait.

Jean-Pierre! en voilà un dont on avait désespéré longtemps! Lui jadis si gai compagnon, si solide buveur, joueur si effréné, il s'était un beau jour esquivé sans donner ses raisons, et pendant des mois il s'était tenu à distance, sauvage, dédaigneux même, vivant comme un ermite en ces temps derniers.

Mais il revenait; tout était oublié, on l'absolvait de ses fautes et, pour cet autre enfant prodigue, on allait aussi tuer le veau gras.

Il y eut grande fête, en effet; une vraie débauche de liqueurs douteuses de toutes nuances, depuis le jaune clair jusqu'au vert foncé, qui circulaient, poissant les tables, dégageant une infecte odeur d'eau-de-vie frelatée; et, dans cette salle où les lumières pâlissaient, entourées d'une fumée lourde, immobile, qui planait, l'ivresse montait comme une marée grondante.

Alors la Maurelle vint familièrement s'asseoir près de Jean-Pierre. Elle voulait savoir le fin mot de la chose, surprendre les

motifs encore inexpliqués de sa longue absence, recueillir l'aveu de ce drame intime dont elle pressentait l'existence sans cependant en soupçonner l'objet.

— Eh ! mon pauvre *gouyat* (1), s'écria-t-elle en lui tapant sur l'épaule, le curé t'avait donc bien sermonné que tu ne venais plus ? — Et comme il la regardait, hébété, roulant des yeux louches que le sang injectait : — C'est égal ! poursuivit-elle, il faut qu'il t'ait parlé joliment juste tout de même, pour que tu te sois fait du jour au lendemain aussi sage qu'une rosière !.. Blaisois nous a dit que tu allais à confesse deux fois la semaine...

Autour d'eux, les conversations continuaient incohérentes, sur un diapason que le tintement des verres dominait encore. Dans un coin, face à face, les coudes sur la table et la tête dans leurs mains, deux forcenés chantaient en se regardant stupidement l'un l'autre.

— Blaisois est un imbécile ! bredouilla Jean-Pierre ; puis, soudainement pris d'expansion, il ajouta dans son laconisme d'ivrogne que ponctuait un clignement d'yeux : — Ce n'était pas le curé...

— Bah ! fit la commère en joignant ses grosses mains rougeaudes, mais qu'y avait-il donc alors ? Les toiles de ta bourse se touchaient peut-être ?..

— Pas davantage ; de l'argent ? j'en ai toujours eu plein mes poches, entends-tu, la vieille ! cherche autre chose.

La Maurelle sembla réfléchir un instant, puis, se rapprochant du fermier qui se dandinait d'un air capable, tout en secouant son verre dont la liqueur miroitait aux lumières : — Bon, j'y suis, lui souffla-t-elle à l'oreille, une amourette ?..

Jean-Pierre eut un rire idiot qui sortait par saccades : — Eh ! eh ! ça se pourrait bien, la sorcière, une amourette, comme tu dis, et avec la plus jolie fille qu'il y ait de Méziès à Bournac encore !

— Je m'en doutais ! s'écria triomphalement la Maurelle ; puis elle se rapprocha encore et, versant à Courtil un grand verre d'eau-de-vie qu'il avala d'un trait : — Et dis-moi donc, garçon, comment l'appelles-tu, ta princesse ?..

Courtil se trémoussa un instant sur sa chaise, haussant les épaules et secouant la tête, comme s'il hésitait encore à divulguer en entier son secret ; mais un nuage passa sur ses yeux, sa face devint pourpre ; il lui sembla que la terre manquait sous ses pieds, que tout dansait autour de lui une sarabande folle ; alors, dans un dernier effort de sa raison qui sombrait : — Tu sais bien, balbutia-t-il, la pitounette,.. la blonde,.. Margaridou !..

Et il s'effondra sur la table, vaincu par l'ivresse, vautre dans son sommeil de brute.

(1) Garçon.

XXII.

Octobre était venu, dorant les futaies dont les feuilles, racornies déjà, tomberaient bientôt. Sous les ceps un peu dénudés que le soleil avait roussis, les grappes se gonflaient longues et noires, penchées de tout leur poids vers la terre, et les champs de maïs alignaient dans leur végétation tronquée leurs jambes grêles et torsées que coiffaient les épis.

C'est l'époque à laquelle les gens de la châtaigneraie envahissent les plaines, armés de serpettes et pourvus de paniers. Ils vont par les villages, en bandes déguenillées qui rappellent la promiscuité grouillante des gitanos, hommes, femmes, enfans, vieillards, tous pêle-mêle, se ruant à l'assaut des vignes qu'ils ravagent sous l'œil du maître, tout en se gorgeant de raisins.

A Saint-Benoît, les départis commençaient. Le village devenait silencieux et morne, et sur la lande des Peyrals, comme dans les gorges ombreuses des combes, les troupeaux broutaient moins folâtres, gardés maintenant par des aïeules infirmes et ridées, se chauffant au soleil des derniers beaux jours.

— Tu t'en iras dimanche après vêpres, déclara Loubéjac à sa fille, un soir qu'il rentrait de la foire de Nojoul; il faut se presser, car, cette année, les vendanges seront bientôt faites, paraît-il; la grêle a tout emporté du côté de Méziès et de Laroque.

Margaridou eut un geste résigné; sa tête s'inclina soucieuse et pâle, puis, dans un soupir qu'affaiblit sa voix : — Avec qui partirai-je? demanda-t-elle.

— Avec les Monteil, d'Albiac, les Rouffié, les Sicard, et Cyprien de la Bailloune; c'est convenu.

Le père parlait d'un ton dur et absolu de chef de famille, qui ne craint chez lui ni contradiction ni réplique.

— Si nous la gardions près de nous cette année, hasarda timidement la mère; je ne sais trop ce qu'il y a, mais depuis quelque temps elle n'est pas fière. Avec ses yeux au fond de la tête et ses joues creuses, on dirait une *palmounisto* (1), pécaïré!

Loubéjac se mit à rire. Poitrinaire! Margaridou? allons donc!.. Mon Dieu, c'était vrai qu'elle *ne faisait pas trois couleurs*, il en convenait, mais il fallait voir aussi la fatigue des travaux d'été, le manque de sommeil, et ce double trajet par jour de la châtaigneraie au cause de Beaumont. D'autres plus forts qu'elle s'y seraient éreintés...

La vieille hochait la tête d'un air de doute : — N'importe, dit-elle,

(1) Poitrinaire.

crois-moi, il y a quelque chose ; — et comme elle allait insister encore, prenant Margaridou à partie pour lui faire avouer qu'elle souffrait, Loubéjac s'emporta.

A quoi pensait-elle, en vérité, de se forger pareil souci ? Si le visage de l'enfant était fatigué, l'azur de ses yeux un peu terni, n'était-il pas bien visible, en revanche, que son corps avait acquis une ampleur étonnante en ces quelques mois. Quelles épaules et quels bras elle avait pris, la gaillarde ! Comme ses hanches s'étaient subitement élargies, et comme sa poitrine s'avancait ferme et ronde, une vraie poitrine de femme, cette fois !

Ah ! certes, non, elle n'était pas malade, ça se sentait bien ; et dès lors pourquoi resterait-elle à Saint-Benoît quand elle pouvait gagner de si bonnes journées, rien qu'à se promener gaîment de souche en souche ?

Puis, Loubéjac rappela que l'hiver venait, qu'il serait très rude, disait-on, et qu'il fallait bien en cette prévision ramasser quelques sous. N'était-ce pas aux jeunes à soutenir les vieux ?..

Et à cette idée de la neige les bloquant au fond des bois comme des loups dans leur tanière, du givre blémissant l'herbe morte des landes, de la provision des *broustes* bientôt épuisée, et des agneaux qu'on serait forcé de vendre pour acheter du pain, la mère se tut, n'osant plus intercéder en faveur de sa fille, qui maintenant les faisait vivre.

Elle avait vu juste cependant : Margaridou souffrait.

Un jour du mois dernier, en allant remplir sa cruche à la fontaine d'Albiac, une suffocation l'avait jetée sur un amas de pierres grises, et là, pendant quelques instans, elle s'était tordue sous une douleur vive qui la fouillait en plein cœur.

Puis, l'étourdissement passé, elle s'était sentie tout autre ; il lui avait semblé qu'un fait anormal, inquiétant, se produisait en elle : une transformation de son être, qui s'imposait indéfinissable et lourde, l'accablant comme si elle eût traîné désormais deux existences au lieu d'une.

Elle avait cru d'abord que c'était une indisposition passagère, le résultat d'une excessive fatigue, ainsi que le prétendait son père ; mais les défaillances s'étaient renouvelées fréquentes, avec de longs spasmes qui la secouaient comme une possédée.

Des flots de sang montaient à ses joues, qui, l'instant d'après, devenaient livides, tandis que son front brûlait d'une chaleur moite et que d'invincibles nausées crispaient amèrement ses lèvres.

Ces malaises, presque quotidiens, l'avaient terriblement changée, la pauvre ! Ses traits, si fins jadis, se détachaient maintenant dans un affinement maladif qui en durcissait l'expression et les vieillissait d'une façon étrange. Ses fraîches couleurs étaient parties comme

des roses qui s'effeuillent, et, sur sa pâleur terreuse, des taches brunes couraient.

Cependant, comme l'avait fort bien remarqué Loubéjac, à mesure que le visage s'étiolait, morbide et fané, les membres prenaient une rondeur et une consistance qui frappaient par contraste.

Par instinct, Margaridou gardait pour elle ses souffrances. Le hasard avait voulu que personne jusqu'ici ne la surprît dans ses crises, et courageusement, avec des précautions infinies que son esprit toujours en éveil lui suggérait, elle les cachait comme une honte.

Un jour pourtant, la veille même de son départ pour les vendanges, elle prit une grande résolution. Son état s'aggravait encore, l'angoisse lui serrait la gorge. Elle se sentait sous le coup d'un événement prochain auquel elle eût en vain essayé de se soustraire. Alors, avec un empressement superstitieux, voulant savoir à quoi s'en tenir, sans cependant rien ébruiter de son état, elle fut consulter le sorcier.

C'est la suprême ressource du paysan dans les cas difficiles. Soit qu'il s'agisse d'une épidémie décimant ses bestiaux, d'une maladie à symptômes particuliers que les médecins ne savent trop définir, d'une perte d'argent ou de tout autre fait dont les causes naturelles échappent à sa compréhension, il va aussitôt en demander l'explication au *débin* (1).

Et ce sont alors, après bien des simagrées destinées à confesser les esprits, des révélations inouïes, des recommandations saugrenues, des remèdes grotesques dont l'intéressé fait pieusement son profit, tout en y ajoutant, ce qui ne gêne rien, la commande de quelques messes.

Le sorcier de la *castagnal* avait élu domicile à l'extrémité nord de la lande des Peyrals, dans une vaste grotte formée de roches amoncelées, dont il avait tant bien que mal bouché les ouvertures. Il vivait là doucement, entre sa femme, une maigre et repoussante créature qui, aux heures de *consultation*, cachée dans l'ombre de la grotte, faisait en fausset la voix de l'esprit, et son chien au poil fort, tout noir, de grande taille, dont les yeux luisaient méchamment, et qu'il avait dressé à hurler d'une façon lamentable aux nuits d'orage.

Lorsque, dans le fracas de la tempête, dans le sifflement éperdu du vent cassant les branches et couchant les bruyères, les paysans attardés sur la lande entendaient cette plainte longue et déchirante

(1) Le sorcier.

comme un râle, ils se signaient bien vite et murmuraient tout en pressant le pas : « Voilà encore Esclauzels qui cause avec les âmes ! »

Esclauzels était un petit homme alerte et vif, malgré ses soixante ans et sa barbe blanche. Dans son visage couturé, dont les traits se heurtaient difformes, ses yeux gris percés en vrille avaient des lueurs de malice indicible, et, sous son épaisse moustache retombante, son sourire toujours silencieux ressemblait à une grimace d'enfant espiègle.

Il était le sorcier impeccable, celui qui n'ignore rien du passé, devine le présent, lit couramment dans l'avenir. En spéculateur habile, il soignait de son mieux la mise en scène, disposant dans des anfractuosités de rocs quelques chandelles de résine à lueurs sépulcrales.

Il n'était pas sorcier seulement, mais encore médecin, ou plutôt rebouteux. Il avait déjà sauvé et soigné bien des bêtes et bien des gens, et l'omelette mystérieuse qu'il faisait avaler aux personnes mordues par les chiens enragés était connue à vingt lieues à la ronde.

Margaridou se présenta à lui craintive, oppressée, ne sachant trop comment exposer les motifs qui l'amenaient ; mais lui aussitôt la rassura :

— Allons ! la belle, Esclauzels est un grand ami du diable, c'est ma foi vrai ! mais il ne mange pas le monde pour cela ; voyons, conte-moi un peu la chose... Et d'abord que veux-tu savoir ?

Alors, tout d'une haleine, elle lui dit ses inquiétudes et ses souffrances, aussi incompréhensibles les unes que les autres pour elle, le caractère étrange de ses crises, son extrême lassitude et son absolu dégoût de toute nourriture. Depuis quelques jours, les choses empiraient ; maintenant, c'était comme un poids qu'elle portait en elle et qui l'essoufflait.

Le sorcier éclata de rire : — C'est une maladie assez fréquente chez les femmes, celle que tu as là, ma petite ; mais ton galant aurait aussi bien pu te renseigner que moi... Voyons, ne me regarde pas avec ces grands yeux d'innocente ; c'est bien simple pourtant, on s'en va bras dessus bras dessous dans les bois, on est seuls et l'on s'aime ; on se penche pour cueillir des fleurs ; et, ajouta-t-il brutalement avec son rire sec, la plupart du temps c'est un petiot, vois-tu, qui est caché dans l'herbe !

Margaridou se redressa d'un bond, et, toute blême d'épouvante, affolée par cette révélation qui la souffletait : — Un enfant ? cria-t-elle, vous avez dit un enfant ?.. Alors moi ?..

— Eh ! sans doute, ma pauvre, toi comme les autres, répondit

plus doucement Esclauzels ; ou, si tu en doutes, regarde là, ajouta-t-il en désignant du doigt les flancs déjà déformés où dans son exigence aveugle éclatait cette maternité.

— Bah ! tu n'es pas la première à qui c'est arrivé. Il en est venu bien souvent ici de ces agnelles qui s'arrachaient les cheveux et qui voulaient mourir... Sottises que tout cela ! Le mieux est encore de prendre les choses en patience, et d'acheter tout de suite un mari, comme autrefois un remplaçant ;.. chez nous on en trouve toujours quand on y met le prix...

Margaridou courait maintenant à travers la lande, le visage bouleversé, se tordant les mains, dont les phalanges craquaient, ou les élevant jointes vers le ciel dans un appel désespéré comme pour demander grâce ; et tout en buttant lourdement aux inégalités du sol, elle balbutiait de sa voix brisée, chevrotante, où les sanglots se pressaient : « Mon Dieu, Notre-Seigneur, prenez-moi en pitié ! »

Puis une épine ayant accroché sa jupe, elle s'abattit à bout de forces, les genoux ployés sous elle, faisant de vains efforts pour ressaisir sa respiration qui hoquetait, et, dans la brusque détente de ses nerfs, ses larmes jaillirent enfin, rapides et brûlantes, endormant un peu sa douleur qui s'exhalait en elles.

Le soir venait. Un troupeau passa près d'elle, en colonne serrée, se hâtant vers l'étable au milieu des gambades féroces du chien poursuivant les agneaux qui s'écartaient.

Elle se leva. Sa raison lui était à peu près revenue. Elle envisageait froidement la situation sous toutes ses faces : cette grossesse, qu'elle ne pourrait bientôt plus cacher, devenant la fable du pays, le scandale produit, le mépris et l'horreur qu'elle allait inspirer, sa honte éclaboussant les siens, et la légitime fureur de son père qui l'assommerait sans pitié.

Eh ! mon Dieu ! autant valait cela que cette vie de misères et de souffrances qui l'attendait, et devant laquelle elle se sentait lâche.

Soudain les paroles du vieux sorcier lui revinrent en mémoire. Ne lui avait-il pas dit que le mieux était encore d'acheter tout de suite un mari ! Et elle songea à Courtil, à cet homme qui, après tout, était le père de son enfant et lui devait son nom.

Mais, hélas ! quelle apparence y avait-il que le riche fermier de la Borde-Blanche épousât jamais une fille sans dot de la *castagnal* !...

Esclauzels avait bien dit : il fallait *acheter*, et la malheureuse n'avait plus à offrir à la rapacité des épouseurs que sa beauté flétrie, son fardeau, et ses larmes.

XXIII.

On sortait de vêpres. Sur la petite place de l'église, entourée de maisons basses et grises, les groupes des partans se formaient, grossis à chaque instant par les retardataires, qui joyeusement se pressaient.

Ils étaient tous vêtus de costumes en loques, où les rapiécages tiraient l'œil dans une gamme d'étoffes disparates et grossièrement appliquées, et ils s'en allaient ainsi, sans autres hardes de rechange, insoucieux de toutes ces nuits qu'ils passeraient à la belle étoile, entassés dans la paille où chacun devrait creuser son trou.

C'était pour eux une partie de plaisir que ce voyage à travers les plaines, un dépaysement salutaire qui les changeait un peu de la monotonie sauvage et de la tristesse de leurs bois.

Puis, pendant ces quelques jours, ils allaient remplacer leurs indigestes galettes de farine de maïs et de châtaignes pilées par la saveur appétissante des miches de pain blanc, et leur boisson acidulée de prunelles et de genièvre par la débauche quotidienne d'une ration de vin clair.

Et avec le sourire gourmand qui découvrait leurs dents très blanches, l'envieuse expression de leurs yeux brillants, leurs éclats de voix et leurs gestes vaguement agressifs, ils ressemblaient à ces barbares du Nord qui furent arracher à la vieille Gaule le secret de son bien-être et de ses richesses.

— Allons, partons-nous? cria Cyprien de la Bailloune, qui, en sa qualité de soldat tout frais émoulu de la caserne, prenait d'un air martial le commandement de la bande; voilà le soleil qui baisse, et nous avons encore trois heures de route d'ici Noir-Castel. N'est-ce pas, Margaridou?

— Ah! s'écria la jeune fille alarmée soudain; et, répondant à cette question par une autre: Nous allons donc de ce côté-là, Cyprien?

— Sans doute, ma belle, et, d'ailleurs, nous n'avons pas le choix, puisque la grêle a tout suivi, à l'exception des plaines de Puy-Latour et de La Bréchère...

Margaridou courba la tête. Était-ce une fatalité heureuse qui la ramenait près de Courtil à ce moment critique, et allait-elle enfin trouver la solution que dans son désespoir inerte elle avait renoncé à chercher!..

La veille au soir, elle était rentrée chez elle avec l'intention bien arrêtée de confier aux siens ce secret qu'elle ne se sentait plus de force à porter seule; plusieurs fois elle s'était approchée de son père, les jambes tremblantes, ployées déjà pour l'agenouillement

dans lequel elle confesserait sa faute; plusieurs fois, tandis que sa mère allait et venait, faisant le ménage après le repas du soir, elle l'avait suivie pas à pas, frémissante, les yeux pleins de larmes, toute prête à tomber dans ses bras, le seul refuge qu'elle entrevit désormais, et toujours une invincible poussée l'avait clouée sur place, son corps s'était raidi, ses lèvres s'étaient craintivement refermées sur cet aveu qui les brûlait, et dans un découragement stupide, ne voulant plus lutter, n'osant pas s'humilier d'elle-même, elle avait résolu d'attendre que sa destinée s'accomplît.

Maintenant elle marchait presque allégrement au milieu de ses compagnons de route, ne sentant pas la fatigue et l'essoufflement qui lui venaient à se maintenir toujours à leur allure, éprouvant seulement à quitter son village un soulagement pareil à celui qu'elle avait eu naguère à y rentrer.

Il lui semblait que derrière elle, dans ce repaire hanté du bonhomme Esclauzels, elle laissait sa honte, qu'elle échappait à jamais aux brutalités de son père, qui, dans sa colère, se fût arrogé les droits absolus d'un justicier.

Elle voyait encore ce matin de printemps où il était venu à la Borde-Blanche, parlant de choses et autres avec sa loquacité étourdissante, puis, subitement, le visage dur et la voix brève, s'informant de sa conduite... Oh! songea-t-elle une fois de plus en frissonnant, s'il en arrivait jamais à savoir!..

Et instinctivement elle se rapprocha de Cyprien de la Bailloune, comme si, dans l'effondrement qui la menaçait, l'affection que lui témoignait cet homme eût pu la protéger.

Lui, à la vérité, ne s'était pas découragé devant cette fin de non-recevoir qui avait accueilli ses premières attaques. Il l'aimait et la désirait avec une honnêteté sincère, se disant bien qu'un jour il viendrait à bout de son étrange résistance, et que, ce jour-là, il irait aussitôt prévenir les violons, le maire et le curé.

Quelle noce on ferait! Jamais de mémoire d'homme il n'y aurait eu à Saint-Benoît une fête semblable; on pouvait s'en rapporter à lui.

Et il souriait parfois sous sa moustache brune à la pensée de toutes les phases du cérémonial classique destiné à troubler au profit des invités l'isolement timide des époux.

Il entendait déjà les chuchotemens rieurs, les piétinemens assourdis, le crépitement du feu léchant de sa flambée joyeuse les flancs noircis de la poêle où cuirait le *tourrin* (1).

Et la chaumière emplie soudain d'un concert discordant, d'un

(1) Soupe faite à la poêle.

effrayant vacarme de ferraille tapée à tour de bras, de chansons grivoises, et de cris d'animaux!

Et les sommations baroques d'avoir à ouvrir de bonne grâce la porte du sanctuaire nuptial, les plaisanteries douteuses, les discours insensés et grotesques débités sur un ton de parade, à la façon des charlatans entendus dans les foires!..

Et l'irruption bruyante de cette jeunesse curieuse, portant en triomphe, avec mille simagrées respectueuses, la soupe obligatoire!..

Comme elle se presserait contre lui, la pauvrete, comme elle se ferait toute petite, ses deux bras cerclés autour de sa tête pour cacher aux regards de ces formalités cruelles l'effarement de sa pudeur!

Il se promettait tout cela, Cyprien. Il savourait par avance jusqu'aux moindres détails de ces exigences burlesques dont il aurait tracé lui-même le programme, et de là il passait inconsciemment, dans une joie attendrie, au paisible bonheur, à l'existence laborieuse, mais calme, qui les attendait elle et lui, aux rudes journées passées côte à côte sous les tourmentes d'hiver, ou dans les mois de canicule, pour gagner le pain des enfans qui viendraient...

C'était bien là le bonheur : un bonheur dont le rêve le hantait à ce point qu'il le considérait désormais comme une réalité prochaine dont il ne restait plus qu'à désigner le terme ; et pendant que la bande se hâtait par les sentiers pierreux, criant, gesticulant, les yeux braqués sur l'abaissement confus des plaines, lui aussi se rapprochait d'elle, instinctivement, toujours attiré par cette réserve étrange et cette inconcevable tristesse qui lui avaient pris le cœur.

Soudain elle s'arrêta, très pâle, à bout de forces, portant les mains à sa gorge où l'étouffement montait.

— Je ne peux pas suivre, balbutia-t-elle, en essayant de sourire; on va trop vite,.. la respiration me manque.

Les boutons de son caraco sautèrent sous ses doigts crispés ; ses traits s'étaient affreusement décomposés, sa bouche ouverte aspirait l'air dans un râle.

Ils se retournèrent tous, la considérant avec une curiosité inquiète, ne comprenant rien à cette faiblesse qui la clouait au sol, les bras tombés de tout leur long, les jambes raidies, s'accotant ainsi que pour recevoir un choc ou soutenir un poids.

Chacun l'entourait, la pressant de questions, l'assurant que « ce ne serait rien, » quêtant une parole, un sourire qui les rassurât. Cyprien l'avait prise doucement dans ses bras, heureux d'affirmer ainsi sa protection sur cette souffrance, et de pénétrer enfin plus

avant dans cette âme qui depuis si longtemps lui cachait son secret. Mais tout à coup une lueur se fit dans les esprits, une révélation subite qui dessillait à la fois tous les yeux ; et devant l'irréfutable accusation de cette grossesse qui s'avouait elle-même, incapable de dérober plus longtemps sa navrante détresse, l'apitoiement cessa.

Il y eut des sourires méchants qui retroussaient les lèvres, des allusions grossières, des encouragemens moqueurs, d'insultantes félicitations qui cinglaient au visage ce couple isolé maintenant au milieu du chemin ; et dans un même élan de réprobation haineuse, après une dernière bordée de huées et de rires, les vengeurs se remirent en marche, les laissant seuls dans la nuit qui tombait.

Ils restèrent ainsi pressés l'un contre l'autre, stupides, insoucians des choses extérieures, se repliant en eux-mêmes, cherchant à mesurer l'étendue de leur douleur, Margaridou tout entière à sa honte, Cyprien ne voyant que la misérable fin de son rêve, l'irré-médiable anéantissement de ses espérances.

Une colère sourde montait en lui, l'amertume rageuse d'avoir été si longtemps dupe de son amour, une jalousie féroce fouillant dans le passé, se perdant dans le vague des hypothèses, s'aiguïsant elle-même et s'exaspérant de ne rien trouver qui pût la guider au fond de cette impasse.

Margaridou s'était pelotonnée contre lui, la tête appuyée sur sa poitrine, s'abandonnant dans sa faiblesse au seul secours qui lui restât, au seul être qui eût, pensait-elle, assez de grandeur d'âme pour l'excuser et la plaindre.

Mais lui, sans pitié, la repoussa durement, voulant à son tour lui jeter son mépris à la face, et la flétrir pour ce qu'il considérait, dans son égoïsme d'amour, comme une trahison.

Ce fut le dernier coup. Elle s'éroula sur le sol, accablée, sans révolte contre cette unanime répulsion qu'elle inspirait, sans forces pour coordonner les idées qui se heurtaient dans sa pauvre tête, répétant seulement d'une voix plaintive : — Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu!

Elle eût voulu mourir là, assommée d'un coup par cet homme que la fureur secouait à ses côtés, et qu'elle eût remercié à son dernier souffle de cette charité suprême.

Qu'avait-elle à faire sur terre désormais?.. Quel espoir l'y retenait? car, dans son intelligence obtuse de paysanne, dans sa raison obscurcie, le devoir n'existait pas.

Son enfant, elle le haïssait presque pour toutes les souffrances qu'il lui causait, pour la honte et les méprisantes risées qui, de par son fait, pleuvaient sur elle. Quelle monstrueuse exigence il avait de venir ainsi au monde, et quel besoin avait-elle de l'y aider!..

Dans le chaos bourdonnant de ses pensées, elle songeait vaguement à une pauvre femme qui passait parfois à Saint-Benoît et que l'on appelait *la Boïmo* (1). Elle aussi était tombée un jour dans quelque fossé de grande route, sous le caprice d'un passant, et maintenant elle traînait à ses loques une fillette de cinq ans, longue et maigre, le visage repoussant, les membres tordus, rendue idiote par la misère et s'acharnant toujours sur le sein tari de sa mère, qu'elle mordait avec une aveugle rage de bête affamée.

Elle, Margaridou, serait comme *la Boïmo* : elle irait promenant partout sa faute, sur les rocailles tranchantes des causses, par la poussière brûlante des plaines, les jambes fléchies, la main tendue, ne pouvant, elle non plus, sevrer l'insatiable avorton, qui, faute de lait, lui sucerait le sang.

Elle subirait toutes ces humiliations, connaîtrait toutes ces tortures, marcherait dans l'interminable chemin de croix des malheureux et des mendiants; et, à l'évocation de cette destinée, à la sinistre intuition de son opprobre et de ses misères, elle balançait désespérément sa tête qu'elle avait prise à deux mains, répétant toujours de sa voix blanche d'hallucinée : — Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

Alors Cyprien eut le remords de son emportement ; sa rancune et sa jalousie se taisaient devant ce désespoir.

Simplement, sans parler, il la releva d'un geste en lui prenant la main ; et comme ils se remettaient péniblement en marche vers les plaines noyées d'ombres maintenant, Margaridou prononça doucement, dans le halètement nerveux des derniers sanglots, cette protestation timide, la seule excuse qu'elle invoquât pour récompenser la pitié tardive de cet homme : — Je vous avais bien dit, Cyprien, que je n'étais pas une fille pour vous...

XXIV.

Dans le brouillard matinal qui flottait près de terre, les vignes transparaisaient casquées de feuilles blondes, arc-boutées de tous leurs bras sous le noir amoncellement des grappes.

Çà et là, à travers la plaine, pointaient les ombres immobiles et nettes des charrettes armées de *cuvets*, et dans l'embroussaillement révolté des ceps, les bandes éparses de vendangeurs semblaient un fourmillement d'insectes.

Cyprien et Margaridou s'étaient placés chez Bley quatrième, ainsi nommé par ses auteurs pour désigner le rang que sa naissance lui avait acquis dans la filiale dynastie des Bley.

Un fier malin, ce quatrième, et qui, selon le dicton du pays,

(1) La Bohème.

n'avait « de grossier que la chemise. » Après des années passées à guerroyer sur l'héritage des vieux, dont les volontés retorses avaient été finement comprises et ponctuées par un machiavélique notaire, il restait seul des quatre, servi à souhait par quelques maladies complaisantes, agrémentées d'un nombre égal d'accidens.

L'aîné des intrus, un colosse, avait banalement sombré dans une fluxion de poitrine prise en temps de moissons. Quatrième afficha une douleur modeste, véritablement gêné dans l'expansion de ses regrets par la présence des deux autres dont les silhouettes pénibles, suivant le deuil près de lui, encombraient son rayon visuel.

Puis, ce fut le tour du second, que sa propre charrette, grosse de vingt quintaux de foin, écrasa sans égards par une soirée bénie de juin.

Sans une aigreur, sans un reproche contre la destinée, Quatrième se traîna derechef au cimetière, affectueusement accroché au bras du survivant, dont les regards noyés disaient éloquemment cette suave douleur de n'être plus que deux !

Et lorsque ce prédestiné eut enfin disparu, s'éteignant avec un exquis sentiment des convenances, dans un accès dément de fièvre chaude qui le précipita au fond de son puits, le triomphant désespoir de Quatrième ne connut plus de bornes ; il s'affaissa de plaisir, pleurant des larmes radieuses, sanglotant des cascades de rires qui trépidaient en lui et lui infligeaient d'étonnantes convulsions.

Il était seul désormais, bien seul, irrésistiblement seul ! absorbant, par une miraculeuse chance, les trois successions que le célibat ou le stérile mariage de ses frères lui avaient fatalement laissées.

Et depuis lors, pléthorique et fourbu d'oisiveté tranquille, voûté d'orgueil, il se carrait dans sa redoutable importance de gros propriétaire armé de capitaux.

Jamais on ne le vit se remettre à la terre. Sa vie se passait en une perpétuelle promenade, sans autre but que celui de regarder, tout le long du chemin, les autres travailler.

Uniformément vêtu d'un paletot-sac que ses bedonnantes rondeurs transformaient en rotonde, d'un gilet de velours à côtes et d'une culotte anguleuse, révoltée sous le tiraillement des bretelles, il marchait à pas lents, les mains derrière le dos, le corps tassé en avant, sollicité quand même par la terre, la tête basse sous le renflement lourd des épaules, et toujours coiffé d'un bonnet de coton à flammèche tremblante.

Il allait partout avec l'indolence d'un maître qui visite ses champs, examinant d'un œil sévère la taille des vignes, l'avenir des

semences, la façon des labours, et quand parfois un paysan passait auprès de lui, timide, obséquieux, le caressant d'un craintif : — Bonjour, monsieur Quatrième ! — il répondait à peine, occupé seulement à dévisager ce personnage qui se trouvait ou se trouverait quelque jour, sans doute, couché à plat sur son grand livre.

Il aimait avant tout parler de ses affaires, étaler, sous une apparente froideur, les inépuisables ressources de son esprit pour « rouler » le prochain. Chacun savait, à dix francs près, l'histoire curieuse de ses écus, leurs ingénieuses manœuvres et leur fécondité remarquable : son portefeuille ouvert, toutes poches dehors, planait sur le pays.

Avec cela, et comme complément, Quatrième possédait une science profonde des lois de la chicane, une étonnante intuition des chemins détournés du code, trouvant de lui-même, sans presque les chercher, les termes obscurs, les situations correctement douteuses, les innombrables controverses qui enfantent les procès.

Il allait même, dans l'excessive fierté de ses connaissances juridiques, jusqu'à donner des consultations *gratuites*, à la plus grande vexation des avocats voisins ; et c'étaient alors de furtifs encouragemens de coude, de sataniques clignemens d'yeux, d'habiles suggestions chuchotées dans des termes d'une crudité équivoque :

« Marchez,.. marchez;.. que risquez-vous, puisqu'ils ne pourront pas *la tordre*? Vous vivrez toujours sur la *légitime*... »

Ou encore : « *Lui* ne vaut rien, *prenez la femme*,.. surtout si vous pouviez *attraper* le beau-père ! »

Ce matin-là, Quatrième, après avoir organisé son chai, militairement campé ses vendangeurs, désigné les porteurs et installé son *grudaire* (1), arpentait lentement le champ des opérations, plus voûté et plus sombre, jouant à l'accablement maussade que donne le souci de grands intérêts.

Ses mains éternellement jointes derrière le dos, il allait d'une souche à l'autre avec sa pesante allure de palmipède, grondant les gamins, activant les femmes, parlant aux hommes qui s'extasiaient, forçant leurs rires à ses moindres mots.

Puis, sur le triomphe d'une lourde plaisanterie grognée de temps à autre, il les quittait, allant vers le cuvet où, sous les puissantes griffes de l'égreneur, les raisins éventrés se noyaient dans leur moût.

Péniblement il gravissait la planche qui longeait le timon, soufflait un peu sur la plate-forme, constatait le niveau, prédisait le nombre de corbeilles qu'il faudrait encore pour arriver au plein, et se retournait pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la plaine.

(1) Celui qui égrene le raisin.

De-ci, de-là, comme des clairières dans un bois, s'étendaient les taches des vignes malades : un brusque arrêt de végétation, un étiolement des pampres chauves de feuilles qui laissaient voir le corps de souche sec et noirci comme un tison.

Quatrième déclarait doctoralement, avec une grimace insouciant qui plissait ses joues flasques : — C'est une brume qui passe. — Et devant l'égreneur attentif qui se relevait aussitôt, les bras visqueux et rouges constellés de pépins, il ajoutait, dans le suprême dédain de son entêtement et de sa routine : « *Leur* phylloxera, *leurs* remèdes, *leurs* plants américains, tout cela des *foutaises* ! »

Plusieurs fois il s'arrêta près de Margaridon, lui parlant de son père, qu'il connaissait pour avoir traité avec lui dans les foires, vantant son habileté du reste, sa parfaite entente des affaires et se rappelant tout haut qu'il lui avait un jour prêté cinquante écus.

Elle l'écoutait à peine, l'esprit ailleurs, éprouvant un intolérable malaise à se pencher ainsi sur les souches, chancelante, la tête prise de vertiges, manœuvrant aveuglément sa serpette dans l'ombre tamisée des feuilles.

Souvent elle s'agenouillait, le buste rampant, pour atteindre une grappe atterrie dont les grains s'étaient mouchetés de boue sèche ; puis, après l'avoir cueillie, elle s'attardait là quelques secondes, tassée sur elle-même, écrasée de fatigue, employant à se remettre debout tout ce qui lui restait de forces.

Bien qu'avec Cyprien ils fussent seuls de Saint-Benoît placés chez Bley quatrième, sa grossesse s'était ébruitée, provoquant là, comme la veille, les taquineries malveillantes de ses compagnons.

Ils l'avaient isolée, formant le cercle, se garant d'elle, comme si son contact eût engendré la lèpre, et elle vendangeait seule, traînant son panier qui râclait le sol, sans que jamais personne s'offrît à le vider.

Malgré sa lassitude et sa pâleur, malgré de grosses larmes qui coulaient sans relâche et qu'elle écrasait hâtivement sur ses joues, elle était plus calme pourtant ; sa résolution était prise.

Elle s'en irait, après vendanges faites, se réfugier à La Bréchère, supplier Courtil de la reprendre, sans autres conditions que de lui donner asile et de la protéger ; mais elle espérait bien, sans toutefois oser se l'avouer, que de lui-même il s'offrirait à réparer leur faute.

Elle croyait fermement à sa bonté, elle s'encourageait au souvenir de son amour, de cette passion entière, absolue, qui l'avait courbé à ses pieds, lui l'égoïste et le brutal.

Elle se rappelait qu'au lit de mort de la Courtille, tandis qu'ils veillaient tous deux dans le silence oppressé, dans l'obscurité fris-

sonnante, faiblement piquée de la flamme du cierge, il la tenait toujours sous son regard très doux, disant son repentir, implorant son pardon.

Elle le voyait encore au retour du cimetière et le soir de son départ, rôdant autour d'elle, la suivant de loin partout où elle allait, s'ingéniant, mais en vain, à la surprendre seule; et quand elle s'était mise en route, sa figure désolée, cet abattement qui l'avait plaqué de tout son poids contre la claire-voie flexible des étables.

Pouvait-il l'avoir tant aimée sans l'aimer encore! Elle n'y songeait même pas, en vérité; elle croyait à l'éternelle durée de cet amour, prenant pour garantie l'initiale sincérité de ses protestations et de ses violences.

Et cet amour dont elle avait fait fi, après l'avoir si naïvement atisé, elle était prête à l'accepter de nouveau, à s'y redonner tout entière, non par entraînement, hélas! mais par nécessité, pour conjurer le sort.

Quant à Cyprien, elle n'y songeait guère, si ce n'est pour se souvenir qu'il l'avait guidée, soutenue, et lui en garder de la reconnaissance.

Que pouvait-elle espérer de lui, après tout? La faible aumône de sa pitié, sans doute; mais cela ne suffisait pas, il lui fallait maintenant non plus des consolations banales, ni de stériles paroles, mais de solennelles promesses, la réhabilitation du passé, l'absolue sécurité de l'avenir, et qui pourrait les lui donner dès lors, sinon Jean-Pierre, le seul vraiment coupable, au fond, qui avait abusé de son ignorance, et pour lequel elle s'était perdue?

Il ne lui venait pas à l'idée qu'un autre pût s'en charger à sa place, et, dans l'obsession de ses pensées, constamment tournées vers La Bréchère, elle ne s'apercevait pas de l'attitude affectueusement contrainte de Cyprien, ni des attentions timides dont il cherchait à l'entourer.

Il s'était placé comme « porteur » chez Bley quatrième, ne faisant qu'un chemin des paniers au cuvet, l'allure toujours dégagée, le corps très droit sous l'énorme charge qui lui meurtrissait le crâne; et, lorsqu'il revenait à vide, les bras ballans, dans un relâchement de tous ses muscles, que le fardeau ne tendait plus, c'était toujours près de Margaridou qu'il posait sa corbeille, pour qu'elle eût moins de trajet à faire sa cueillette à la main.

Parfois aussi, il l'aidait à finir une souche, mais sans lui dire un mot, comme s'il eût voulu simplement occuper à cette besogne quelques minutes de loisir.

Et pourtant que de choses il eût voulu savoir! que de questions se pressaient sur ses lèvres!

Avant tout, le nom de cet homme qui, par droit de priorité, lui avait pris son bonheur, puis comment ils s'étaient connus tous deux, les circonstances qui les avaient poussés l'un vers l'autre, les causes déterminantes de la chute de cette enfant; si elle avait cédé à la force, obéi à l'amour? En un mot, l'historique complet de cette passion, qui allait sans doute finir dans les larmes repentantes, et la banale douleur des abandonnées.

Chez Cyprien, cette curiosité jalouse, cette soif de détails accusaient l'implacable résistance de son amour, sa constante vitalité, malgré l'ébranlement qui s'était fait en lui.

Il savait bien qu'il se heurtait à l'irréremédiable, qu'il n'existait plus pour lui aucune chance possible de consolation et d'oubli, et pourtant, sans y penser, sans s'en rendre compte lui-même, il continuait à la jeune fille la serviable douceur de son affection.

Il se plaisait près d'elle par la chère habitude du travail bâclé côte à côte depuis tantôt deux mois; il avait à la frôler une joie calme, ne cherchant rien au-delà, demeurant, sans espoir comme sans but, l'esclave fidèle de son rêve détruit et de ses illusions premières.

Et comme la veille encore les langues allaient leur train, lançant des réflexions méchantes, fredonnant des chansons d'à-propos, sifflant des airs connus dont les rapprochemens significatifs n'échappaient à personne.

Cyprien écoutait cela très pâle, ses poings se crispaient dans un instinctif besoin de clore toutes ces bouches, d'éteindre les malicieuses lueurs de tous ces yeux. Sa patience et sa bonté fermentaient en lui; la générosité de son cœur se dressait menaçante devant cette lâcheté sourdement aboyeuse qui les entourait.

Puis cela l'étouffait, à la fin, d'être toujours considéré comme l'auteur éhonté de cette infortune, lui qui si amèrement la déplorait.

D'un bond il se trouva posté en face de celui qui le dernier avait parlé, un gars solide, à la carrure épaisse, aux bras nus, dont les veines saillaient sous la rondeur des muscles; et, dans un accès de fureur muette, d'un seul coup rudement asséné entre les deux yeux, il l'étendit à terre, le visage ecchymosé, affreux, rendant le sang par les narines.

Alors, dans le silence ahuri qui respecta cette violence, on entendit le trot pesant de Bley quatrième, qui accourait remettre l'ordre et rendre la justice.

Son bonnet de coton trépigrait sur sa tête, ses mains disjointes avaient quitté son dos, ses gros souliers broyaient l'arête des sillons, portant à faux, donnant à toute sa personne une allure de tem-

pête, une désarticulation de roulis et de tangage qui faisait trembloter ses chairs. Il avait hâte de parler, d'imposer sa loi, de montrer que là, comme partout, il était le seul maître.

— Eh bé! quoi? qu'y a-t-il? Ça va finir, je pense!.. Si vous croyez que je vous paie pour vous battre?..

Et, comme personne ne disait mot, il s'exalta à cette affirmation craintive de sa puissance, se grisant des paroles qu'il bégayait dans l'essoufflement de sa fatigue et de sa colère.

— Vous pouvez quitter vos paniers, je vous renvoie tous, vous m'entendez : oui, tous! j'en trouverai d'autres... Pas ce qui manque, des fainéans comme vous...

Puis, il se tourna vers Margaridou, que cette scène avait bouleversée, lui reprochant le désordre qu'elle excitait, sa lenteur au travail, le peu de soins qu'elle y apportait, le triage des graines sèches qu'elle ne faisait pas, les grappilles isolées qu'elle oubliait dans les souches.

— Toi, la fille, tu aurais bien dû rester à Saint-Benoît; quand on est si peu capable... ou si *embarrassée*, on ne va pas chez les autres pour voler leur argent!.. C'est trop fort, par ma foi!.. Je ne te donnerai que cinq sous, comme aux enfans; as-tu compris? Cinq sous, pas un liard de plus...

Et, après avoir foudroyé du regard son personnel silencieux, courbé sous cette bourrasque, ravageant les ceps dans un redoublement d'activité penaude, Quatrième se dérida. Instinctivement, ses mains se rencontrèrent sous la cuirasse rebondie de son dos, son bonnet s'immobilisa, ses rondeurs s'adoucirent, et d'un air très digne, où perçait l'absolu contentement de soi, il reprit à pas lents le chemin du cuvet.

XXV.

Maintenant, ils étaient tous groupés sous le hangar, autour d'une énorme pile de maïs, dont les callots bruissaient et craquaient dans leurs mains.

Accrochée à la muraille, l'étoile scintillante d'un calet brillant tout juste assez pour accuser les ombres; dans un coin, les formes confuses de charrues, symétriquement rangées, confondant dans une même ligne blanche les blêmes reflets de leurs versoirs.

Plus loin, un râtelier d'outils aux longs manches pendans, ressemblant à des armes : bèches, râteaux, pelles, fourches, fléaux, surmontés, comme par un emblème, du noir croissant des faucilles.

Accotée au maïs, une charrette vide, encore tout armée de son *aiguille* et de ses *pals*, le timon cabré pointant vers le toit, la

caisse violemment acculée maintenue par le poids concentré à l'arrière.

Ils étaient assis sur un banc circulaire formé de longues planches disposées bout à bout et soutenues de loin en loin par les masses renflées de futailles couchées de tout leur long.

Là, comme toujours, le clan des jeunes et *l'agrumèlement* des vieux se faisant face, séparés par la distance de leurs âges, de leurs caractères et de leurs goûts. Et les dominant tous, aplatie au sommet de la pile, qui peu à peu s'abaissait, la silhouette pachydermique de Bley quatrième pesant sur le travail.

Tout d'abord, ce ne fut qu'un froissement soyeux de feuilles sèches, un crépitement d'épis brusquement arrachés qui pleuvaient en dehors du cercle, s'entassant à leur tour, et la *millasse* (1), étalée, légère, lancée par-dessus l'épaule, allait s'affaisser en un coin comme un corps inerte privé de tête.

Puis les conversations commencèrent, protestant contre l'agaçante monotonie de cette besogne, un bourdonnement de ruche qui s'anime, de bruyantes boutades saluées par des croissemens de rires, la mélopée traînante d'un couplet fredonné par des voix peu sûres, se cherchant l'une l'autre, avec des tâtonnemens timides, pour arriver à l'unisson :

Dans la tour du Palais,
Lan la dri dete la,
Y avait une Flamande lan la,
Y avait une Flamande.

Alors, un chanteur plus hardi reprit à pleins poumons, imposant l'air et le ton, broyant les syllabes qui sortaient ronflantes de sa gorge :

De trois amans qu'elle a,
Lan la dri dete la,
Elle ne sait quel prendre lan la,
Elle ne sait quel prendre.

Et soudain mis sur la voie, les autres entonnèrent, dans une infernale cacophonie où les faussets injuriaient les basses :

L'un est un cordonnier,
Lan la dri dete la,
L'autre un valet de chambre lan la,
L'autre un valet de chambre.

(1) Enveloppe de l'épi de maïs.

— Cyprien, murmurait Margaridou, je vous remercie d'avoir pris ma défense; c'est bien honnête à vous, mais ne vous occupez plus de moi maintenant, vous ne pouvez rien à ce qui est...

— Qu'en sais-tu, répondit le gars fièrement; dis-moi seulement le nom de *l'autre*, et je te jure!

Mais elle l'arrêta, effrayée des menaces grondantes de sa voix, chassant avec horreur des visions sanglantes qui, tout à coup, passaient devant ses yeux: la lutte sans merci de ces deux hommes, qu'une indiscretion de sa part eût lancés l'un sur l'autre.

— Non, non, pas cela, s'écria-t-elle vivement; je ne peux pas, vous comprenez bien, je ne peux pas!

Il y eut un silence entre eux; les autres continuaient à hurler, accompagnés par le gémissement des feuilles lacérées qui se toraient sous leurs doigts:

Chante, rossignolet,
Lan la dri dete la;
Dis-moi quel il faut prendre lan la,
Dis-moi quel il faut prendre.

Cyprien eut une bouffée de révolte. Toute sa jalousie lui remontait au cerveau devant ce refus si nettement formulé, où l'épouvante cachait si peu l'amour.

Il fallait vraiment qu'il lui tint bien au cœur, ce beau coureur de filles, pour qu'elle se dressât si ferme devant lui! Il ne l'assassinerait pas pourtant, elle pouvait être tranquille; il voulait seulement le connaître, lui parler, le convaincre de son devoir, des obligations qu'il avait forcément contractées envers elle. Mais elle s'entêtait, méfiante, craintive. Les paroles de Cyprien sonnaient faux à son oreille, et, dans l'amertume conciliatrice de son accent, elle dé mêlait des rudesses contenues, de haineuses provocations, d'impatientes clameurs de bataille et de mort.

Au sommet de la pile qui sous son poids se creusait comme le cône d'un cratère, Bley quatrième, effondré, racontait ses affaires:

— Je croyais qu'il avait toujours ses prés de La Mensou; c'était un joli article; je lui prêtai trois mille francs sur première hypothèque...

Parmi les auditeurs, ce ne fut qu'un cri pour déplorer cette spéculation malheureuse. Tout le monde savait, en effet, que les prés de La Mensou avaient été subrepticement négociés à un tiers pour le compte de la femme, inexpugnable de ce chef.

Quatrième eut dans l'ombre un sourire effrayant: — Oui, mais attendez un peu, continua-t-il; ils avaient, dans le *premier principe*, souscrit tous deux chez Resséjac; j'achetai les effets, et, sous menace de protêt au jour de l'échéance, je les persuadai d'unifier les

dettes... Aujourd'hui, conclut-il dans un joyeux grincement de molaires, je les tiens tous, même la vieille!

Maintenant, Cyprien, plus calme, suppliait. De ses idées de vengeance, de ses emportemens jaloux, il ne restait plus rien, disait-il. Tout s'effaçait devant la fraternelle affection qu'il portait à Margaridou et l'inquiète pitié qu'il ressentait pour ses parens.

Qu'allaient-ils devenir, les pauvres vieux, si, en leur avouant la faute, on ne pouvait en même temps les rassurer et les fléchir? Elle-même, que ferait-elle sans cela? Quel était donc son but? quelle serait sa vie?

Margaridou pleurait doucement, la tête retombée, les mains lasses, dépouillant les callots avec peine, songeant que tout cela elle se l'était dit, qu'il n'y avait pas, hélas! deux solutions possibles; et cependant elle se réfugiait encore au fond de son secret.

Il lui semblait qu'elle seule avait désormais qualité pour agir, Cyprien n'étant après tout ni son parent ni son frère, pas même son galant, celui qui la prendrait comme rebut des autres.

Peu à peu ses pensées s'obscurcirent, son chagrin s'émoussa. Elle écoutait, sous le charme, une complainte d'amour que les chanteurs disaient à présent en en accentuant de leur mieux la mélodie poignante et l'indicible tristesse.

Son capitaine dit
Va-t'en z'au corps de garde,
Va-t'en z'au corps de garde;
Quitte le régiment,
Va-t'en voir ta maltresse
Et reviens promptement.

Le pauvr' amant s'en va
Au château de son père.
Bonjour, père z'et mère,
Frères, sœurs et parens,
Sans oublier Prospère
Que mon cœur aime tant.

Et tous, jeunes et vieux, réunis cette fois, fraternisant dans un même sentiment d'inconsciente mélancolie qui flattait leurs sauvages natures, reprirent en chœur, voilant par instinct les rudes timbres de leurs voix :

Son père lui répond :
Prospère elle est morte,
Prospère elle est morte,
Morte et ensevelie ;
Son corps est dans la terre,
Son âme en paradis.

Il ne restait plus de la pile que quelques épis couchés à terre, accolant leurs têtes pointues, entremêlant leurs jambes torsées.

Bley quatrième, ankylosé, raidi, s'était remis debout avec un grand soupir, époussetant à tour de bras les plis profonds de sa culotte.

Le calel s'éteignait dans une fumée noire zébrée de lueurs vives, les dernières convulsions de la flamme mourante, qui désespérément palpitait.

— Pour lors, Margaridou, tu ne veux rien me dire?.. articula lentement Cyprien.

Il s'était campé devant elle, exigeant, par la netteté de son accent et de son attitude, une réponse franche.

Elle eut un mouvement d'impatience, ses épaules se soulevèrent comme pour secouer l'affectueuse obsession de cette prière qui la poursuivait, et d'une voix ferme, presque dure, qu'elle n'avait jamais eue pour personne :

— Non ! répondit-elle résolument ; il en sera ce que le bon Dieu voudra, mais ne m'en parlez jamais plus !

— Allons ! allons ! s'exclama Quatrième dans un accès de belle humeur, il se fait tard, les amoureux ; vous vous conterez tout cela dans la paille.

XXVI.

Midi sonnait au clocher gothique de Noir-Castel.

Les vendangeurs dinaient à l'ombre d'un prunier, assis par terre, à la turque, leur assiette casée dans le triangle de leurs jambes. Au milieu d'eux, barbouillé de rata, un gigantesque plat de terre rouge où plongeait la cuillère à faire les portions, une miche de pain grande comme une meule, et quelques pots de vin allongés et ventrus, le goulot couronné par un bouchon de feuilles.

Bley quatrième mangeait avec ses gens, mais posé à l'écart, conservant les distances, hautainement retranché derrière le supplément d'une omelette à l'ail et d'un *doigt* de café où il était tombé deux larmes de cognac.

Le facteur passa rapide, affairé, le couvrant de papiers multicolores qui voletaient autour d'une mince feuille hebdomadaire : *l'Argus du Quercy*, donnant le cours des foires et prédisant le temps.

Puis, après avoir salué, il continua sa route au pas accéléré, les jambes perdues sous le ballon plissé de sa blouse neuve.

Alors, les yeux armés de solides lunettes, Quatrième dépouilla gravement son courrier, souriant de mépris, démontant ses épaules

à confondre les bonimens trompeurs des circulaires industrieusement commerciales qu'il lisait à haute voix, la bouche pleine :

« L'envahissement de l'Europe entière par le phylloxéra n'étant plus un doute pour personne, il faut se résoudre à subir le terrible fléau ou à le combattre avec des armes dignes de lui... Jusqu'à ce jour, bien des moyens ont été employés; seul, le phylloxéricide Hébrard... »

— *Farçur!* ricana Quatrième en réduisant l'imposteur en boulette. Dire qu'il y aura des gens assez *bêtasses!*.. Et celui-ci, voyons, que chante-t-il?

« Contrairement à la majeure partie des sucres de glucose ou de fécule massée offerts à MM. les viticulteurs sous les dénominations les plus fantaisistes, mon zebraï ou sucre de maïs donne seul une proportion régulière et pondérée de sucre fermentescible... »

Les vendangeurs écoutaient dans un respect béat, le cou tendu, les yeux ronds, partageant leur admiration entre ces brochures pompeuses qu'ils ne comprenaient pas et celui qui les lisait, dédaigneux, sarcastique, les foulant aux pieds après les avoir traitées hardiment de « foutaises! »

Soudain, à l'angle de la route qui relie Noir-Castel à Saint-Landry, une ombre apparut, étonnante et grotesque, succombant sous une formidable charge de paquets de toute forme et de toute grandeur qu'elle traînait avec des lenteurs infinies.

— *Qu'es aquel?* gronda Quatrième en étranglant un prospectus rose tendre qui vantait la fabrication des vins de raisins secs.

Tout son corps s'était penché en avant, dans une attitude agressive; ses yeux glauques foudroyaient le gêneur par-dessus ses lunettes, quelque mendiant sans doute qui, détournant l'attention, allait lui gâter la bilieuse satisfaction de cette hécatombe.

— Tè! eh! mais, c'est André, fit une voix joyeuse. Qui sait d'où il arrive et le chemin qu'il a fait depuis tantôt deux ans qu'on ne l'avait pas vu?..

Un vieux hocha la tête :

— André connaît bien du pays, déclara-t-il sentencieusement; il vient peut-être de Paris!

— Ou d'Aix en Provence! accentua l'égreneur, ancien chasseur à pied, pour qui, dans le spleen qu'il en avait gardé, cette garnison était au bout du monde.

— Il a toujours de bien belles images! s'écria une fillette enthousiaste.

— Et de jolis couteaux tout blancs, avec des fleurs dessus! ajouta envieusement un garçonnet.

Le colporteur avançait avec des difficultés incroyables, son maigre cou goîtré de veines, aspirant l'air et l'espace, sollicitant les jambes

qui se traînaient rebelles et cagneuses, découragées par l'énorme poids qui les brisait.

Sur sa tête aux traits anguleux et tirés, tout en bec d'oiseau, se pavanait un chapeau de curé dont les bords s'envolaient, collés contre la coiffé par une ganse de laine noire servant de mentonnière ; et tout son corps racorni, fluet comme celui d'un phtisique, se fondait misérablement dans des vêtements trop larges, une jaquette en toile blanche dont la taille démesurée juponait sur ses cuisses et un pantalon *in extremis*, débraillé et fuyant, maintenu seulement aux hanches par une tension nerveuse des coudes. Seuls, ses pieds détonaient, montueux et gonflés, forçant sous leur douloureuse pression le cuir brûlé de bottines hors d'âge, des pieds à l'ossature puissante et large qui semblaient avoir absorbé toute la vitalité du corps.

Rivées à ses épaules par des bretelles formant courroie, trois caisses superposées s'étagaient comme un dôme surmonté de la flèche bleue d'un parapluie de cotonnade. Une quatrième, semblant très lourde, rasait le sol agriffée par sa main droite, et, de la gauche, il traînait, couvert par un raglan, un sac de nuit galeux contenant des merveilles !

Il s'arrêta près des vendangeurs, essoufflé, cherchant son équilibre, avec une musique d'asthme qui pleurait dans ses bronches, mais la bouche tirée par un sourire, l'air courageux et satisfait.

— Bonjour, pécaïré, bonjour ! Je vous salue à tous !

Chacun s'empressait autour de lui, l'aidant à se débarrasser de son fardeau, le comblant d'égards, quêtant déjà des récits de voyage accompagnés du platonique étalage de sa pacotille ; et il apparut bientôt les épaules libres, les mains vides, dans toute la nudité de son délabrement et de sa maigreur, comme un oiseau privé de plumes.

Bley quatrième s'était apaisé. Il professait à l'égard du colporteur une certaine estime, fondée sur ce que ce dernier avait su amasser quelques sous, car André était capitaliste, tout comme lui Quatrième ! Ce dépenaillé, qui, depuis quarante ans, arpentait les chemins, dormait dans les fossés et vivait des aumônes, en était arrivé à placer mille écus ! Quatrième avait été son conseil en cela, lui soufflant la marche à suivre, les garanties à demander, les hypothèques à prendre, et, depuis lors, les meilleurs rapports s'étaient établis entre eux. Ils pensaient de même sur l'argent, tendant inflexibles au même but, cachant leur volonté et leur orgueil sous la crasse de leurs détroques.

Confortablement installé sur son raglan plié en quatre, André fouillait maintenant le plat de terre rouge qu'il avait tendrement entouré de ses jambes, et les tranches de pain se succédaient très

grosses, épargnant le rata, le contournant avec des soins jaloux, des précautions inouïes, pour lui assurer une fin lente prudemment réglée sur les exigences féroces de l'appétit.

De temps à autre, il s'arrêtait, les joues rebondies et les lèvres luisantes pour répondre aux questions qui, de toutes parts, l'assaillaient. Alors, dans un haussement de sourcils qui découvrait ses petits yeux écarquillés, il citait, en les estropiant, des noms de pays et de villes : *Corbeille, Vierjon, le Daoüphiné, Abignon, la Zironde, Méhun.*

Il connaissait toute la France, et dans sa façon de dire, on retrouvait le merveilleux des contes. Les forêts, les châteaux, les montagnes, les fleuves, prenaient, dépeints par lui, des proportions fantastiques, de féériques aspects, comme s'il eût conduit ses auditeurs aux pays des légendes. Il paraissait plongé lui-même dans l'étonnement respectueux de ce qu'il avait vu.

Le repas touchait à sa fin, les couteaux se fermaient, les pots passaient de main en main pour la dernière rasade bue à même, la tête haute, la bouche grande ouverte.

Quatrième demanda : — Eh bé ! André, que portes-tu cette fois dans tes caisses?..

— De tout, pécaïré ! de tout !

Et il déballa successivement des livres, des images, des chapelets, des monnaies anciennes, des silex authentiques, des boîtes de mouchoirs, un grand choix de bretelles, des boucles de pantalon et un assortiment complet de boutons de soutane, répétant coup sur coup, d'un ton très convaincu, pour stimuler l'admiration des autres : *Ah ! per tseplé aco es poulit !* Ah ! par exemple, voilà qui est beau !

Après cela vint le tour du sac de nuit galeux contenant les merveilles : des roses de Jéricho qui, dans l'eau, s'épanouissent, une noix de coco au pelage de singe, une tête de République en plâtre fendillé, une pomme de pin et deux marrons brillans d'une taille imposante, venant tous trois des pays extra-solaires : de *dans les Amériques !* comme disait André.

Puis méthodiquement, avec autant de plaisir qu'il avait eu à les exhiber, il emballa de nouveau tout son stock de marchandises, casant chaque boîte à sa place, les petites dans les grandes, les chapelets à côté des médailles, les monnaies au-dessus des silex, et les boucles de pantalon réunies en un coin aux boutons de soutane.

Et, penché sur ses caisses, il bavardait toujours, disant d'où il venait, où il comptait aller, les interminables tournées qu'il espérait accomplir encore.

La veille au soir, il avait couché à La Bréchère ; on y vendan-

geait comme à Noir-Castel, mais *la qualité* était moins bonne, le raisin moins fondant, une chute prématurée des feuilles l'avait empêché de mûrir.

Alors, tout en remontant ses pantalons qui s'obstinaient à fuir les illusoires rondeurs de ses hanches, il dévida la chronique locale.

Le curé Sénac avait obtenu de ses ouailles une superbe cloche, et monseigneur avait promis d'assister au baptême ; on l'*espérait* le quinze de ce mois... Au conseil municipal, ceux qui étaient *du parti* et ceux qui n'en étaient pas se battaient pour les sœurs, les pétitions implorant leur maintien, exigeant leur renvoi, se croisaient dans le bourg comme des projectiles... Le vieux Blaisois était mort, la femme de Lantuech avait une *petite*,.. et Jean-Pierre Courtil allait se marier...

— Diantre ! fit Quatrième abasourdi, en voilà un qui ne perd pas son temps à pleurer sa défunte ! Et pour lors, dis-moi donc, d'où prend-il *la nouvelle* ?

— De Puy-Latour, reprit le colporteur. Eh ! pardi ! vous la connaissez bien, c'est l'Annette de chez Cruzol, celle qu'il a louée il-y a tantôt deux mois ; puis il ajouta avec un sourire malicieux qui pointa sa barbiche : — Ils n'ont pas attendu le curé ni le maire ! Possible même que Courtil se serait passé d'eux, mais la Cruzolle est une fine mouche !

Il y eut un murmure approbatif parmi les vendangeurs, qui, debout maintenant, le panier au bras, prêts au travail, s'attardaient paresseusement à écouter ces commérages.

L'égreneur déclara : — Je connais la particulière, le Jean-Pierre a fini de porter les culottes !

— C'est comme on dit à La Bréchère, accentua André, celle-là vengera joliment les deux autres : la Courtille, pécaïré ! qu'il a *faite* périr, et sa première servante qu'il avait débauchée, parait-il, une pauvrete de seize ans,.. la fille d'un nommé Loubéjac, qui reste à Saint-Benoît.

XXVII.

Margaridou restait atterrée, béante, la tête baissée, le regard fixe, sans honte ni remords cette fois, ne sachant plus qu'une chose, c'est que son dernier espoir sombrait, qu'il n'y avait rien à tenter désormais, qu'elle allait tomber pour toujours au rebut des pauvresses et des filles perdues. Elle se débattait dans cette situation sans issue, se heurtant partout à l'impossible, et malgré cela s'entêtant comme les bêtes qui tournent perpétuellement dans leur cage et vont se meurtrir la tête contre les barreaux de fer. Le

joug qui avait de tout temps symbolisé sa vie la courbait aujourd'hui irrévocablement. Tout enfant, elle avait subi celui de la misère, quand, vêtue de loques qui voilaient à peine sa nudité maigre, elle courait pieds nus sur les landes brûlées de soleil ou pelées de froid, dévorant son pain noir qu'elle assaisonnait, pour tromper sa faim, de fruits d'églantine ou de mûres sauvages. Plus tard, on l'avait liée au joug le plus pesant du travail, toujours pliée en deux, les muscles gonflés, la face tournée vers la terre qu'elle trempait de sa sueur, marchant sans réplique à la voix du maître dont elle était l'esclave ou plutôt la chose, et maintenant c'était le joug impitoyable de sa faute sous lequel elle tombait comme sous une croix.

Plus que jamais l'isolement se faisait autour d'elle.

La bande entière des vendangeurs s'éloignait avec une satisfaction cruelle, un empressement forcé, entraînant Cyprien, qui, abêti, les suivait.

Une voix s'éleva, aigrette et perçante, une de ces voix de femme qui déchirent l'oreille et font tressauter les nerfs :

— Ce n'était donc pas toi, mon beau soldat ? et tu la soutenais encore ! et tu la défendais !.. Franchement, tu as bien de la bonté de reste !

Et lui ne répondait pas, il laissait dire ; toute sa pitié, toute sa tendresse semblaient l'avoir quitté à cette révélation dernière, qu'il avait pourtant sollicitée avec tant d'instance.

Il s'était remis au travail ; machinalement, la pensée absente, le cœur vide, tranquille en apparence, comme si rien d'attristant n'eût traversé sa vie, comme s'il eût oublié ses protestations d'amitié fraternelle, la générosité de ses paroles, la loyauté de ses conseils... Le cœur de l'homme a de ces lâchetés parfois.

Il était comme les autres, Cyprien, insoucieux et méchant, plus cruel que les autres même, puisqu'il mentait aux premiers élans de sa bonté.

Margaridou regarda autour d'elle ; chacun avait repris sa tâche. Les serpettes brillaient dans l'or rouge des feuilles, et les raisins juteux emplissaient les paniers ; puis, lentement, les gars, par corbeilles pointues, les portaient à l'égreneur, qui attendait, tête nue, les bras rouges, dans une pose de bourreau.

Monté sur le cuvet, au milieu d'un essaim tourbillonnant de guêpes qui s'ébattaient ivres de moût, Bley quatrième, soucieux et replet, commandait à la terre ; et, sur la route, déjà loin, se carrait la silhouette éclopée et difforme d'André poursuivant son éternel voyage. On ne voyait de lui que sa carapace de caisses luisant sous le soleil et portées par ses maigres jambes de faucheur, un insecte géant qui eût marché debout.

Margaridou était seule, bannie, reniée par tous, comme elle le serait partout et toujours dans l'avenir, et pour la première fois elle se révolta, trouvant le sort affreusement injuste, le châtement primant par trop la faute. Quelle avait été la sienne après tout? L'ignorance!

Un jour, l'amour était éclos en son cœur. Elle l'avait écouté, elle l'avait suivi aveuglément... Est-on maître de l'amour, est-on maître de son cœur?

Elle avait cru, naïve et chaste, à la seule existence, à l'unique pureté d'un sentiment; ses sens avaient dormi toujours, et voilà que, de sa chute inconsciente, il résultait la tache indélébile qui la marquait, qui s'étendrait sur toute sa vie, qui ferait d'elle et de l'innocent qu'elle portait dans son sein deux maudits de plus sur la terre.

Il n'y avait donc pas de bon Dieu là-haut, pour qu'il arrivât de telles choses?

Et alors cette enfant, qui n'avait jamais été que faiblesse et douceur, se mit à blasphémer avec une indicible rage, maudissant tout, criant d'effroyables jurons, des imprécations inouïes qu'elle n'avait jamais sus pourtant, et qui, naturellement, sans qu'elle les cherchât, lui venaient aux lèvres.

Le mépris dont on la souffletait l'avait rendue ainsi. Il surgissait en elle une créature nouvelle, inconnue, venant des bas-fonds de l'âme, de ses recoins profonds où croupit la sincérité de la nature humaine.

Soudain, une pensée lui traversa l'esprit, une pensée d'espoir qui brisa sa colère et adoucit ses traits. Si André s'était trompé cependant! S'il n'avait été l'écho que de paroles malveillantes, de cancans faits à plaisir? Si Jean-Pierre n'avait jamais pensé à la Cruzolle, s'il était toujours resté l'homme fidèle et bon qui l'avait adorée!

Dans sa tête malade, les idées confuses, les sentimens extrêmes se heurtaient : la joie succédant à la douleur, la confiance absolue chassant le désespoir, le sourire impatient se jouant dans les larmes.

Il n'y avait plus à hésiter maintenant.

Rien ne la retenait à Noir-Castel, aucun engagement pris envers Bley quatrième. Et, d'ailleurs, se fût-elle engagée, quel était désormais l'obstacle assez puissant pour l'empêcher de courir là où étaient peut-être la réhabilitation de son honneur, le nom de son enfant, la paix assurée de son existence?

— Ohé! la fille, ohé! criait Quatrième du haut de son cuvet, les mains en porte-voix, est-ce que tu vas rester là toujours piquée comme une borne?

Mais elle, sans lui répondre, dénoua son tablier, rabattit ses jupons,

qu'elle avait soigneusement troussés pour passer dans les vignes ; et, très résolue cette fois, la taille redressée, la tête haute, son panier d'une main et ses sabots de l'autre, elle partit pour La Brèche.

XXIII.

Elle marcha d'abord posément, dans une tranquillité sereine, ne doutant pas de l'affectueux accueil qui l'attendait là-bas, se complaisant à l'idée de la joie qu'allait éprouver Jean-Pierre en la retrouvant, en l'entendant lui dire qu'elle venait pour toujours demeurer avec lui.

Puis, sans cause appréciable, par un brusque revirement de sa pensée voletante, ses craintes la reprirent.

Elle voyait Courtil ricaner devant elle, la couvrir du regard luisant et froid de ses yeux bleus, l'insulter grossièrement dans sa fierté, dans sa pudeur, et la Cruzolle, cette mégère, cette servante-maîtresse, la dévisager, ses deux poings sur les hanches, lui crier à la face toute la haine de son défi, la menacer et la frapper peut-être !

Elle irait jusqu'au bout cependant, il le fallait ; elle voulait savoir, elle voulait lutter, se débattre courageusement, épuiser jusqu'à sa dernière chance de salut.

Et, sous l'impulsion de cette angoisse, son allure se précipitait chancelante, avinée, les jambes s'affaissant pour rebondir encore, le haut du corps roulant, contorsionné, courant presque lui-même.

A la voir passer ainsi très vite, le visage en feu, ses blonds cheveux échappés de son mouchoir de tête, les vendangeurs, intrigués, s'arrêtaient dans leur travail, les bras ballans, les yeux écarquillés, s'interrogeant les uns les autres, cherchant à savoir quelle était cette folle et les mystérieuses raisons qui la poussaient.

A l'approche des fermes, des chiens hérissés aboyaient après elle, des troupeaux d'oies qu'elle dérangerait dans leur sieste et qui, l'air indigné, le cou tendu, la poursuivaient de leurs cris bêtes, des enfans demi-nus qui se roulaient sur l'herbe et qui, paralysés soudain, la regardaient venir avec un sentiment d'effroi, comme s'ils eussent deviné en elle un être malfaisant, une de ces natures étrangement terrifiantes qui semblent nées pour faire horreur aux autres.

Au sortir de Saint-Landry, elle rencontra le docteur Gibert, qui, martialement campé sur son cheval oreillard et fourbu, visitait ses malades.

Elle allait passer sans le saluer, sans le voir même, lancée vers

le but, ne perdant pas une seconde, ne déviant pas d'une ligne, mais lui l'interpella :

— Eh! donc, la Marguerite, c'est à la Borde-Blanche que tu vas de ce train?

Alors elle s'arrêta, confuse, s'excusant avec une volubilité extrême, plus forte que sa volonté, parlant sans motifs plausibles de tous ceux qu'elle avait connus à La Bréchère, à l'exception de Courtil, toutefois, demandant de leurs nouvelles, rappelant des faits sans importance, des propos insignifiants, suivant à la fois plusieurs idées qu'elle prenait et laissait tour à tour.

Attentif et surpris, le docteur l'observait, la détaillait en hochant railleusement la tête, et, lorsqu'il se remit en marche, cahoté par le déhanchement de son cheval qui battait l'amble : — Encore une dans la nasse! grommela-t-il entre ses dents;.. le diable m'emporte si bientôt elles ne naîtront pas toutes comme ça!..

Margaridou était maintenant arrivée à la Sauve, en vue de La Bréchère, que le soleil, très rouge au couchant, avivait d'un reflet d'incendie.

En face d'elle, à l'autre bord, la gabare, immobile, échouée comme un énorme poisson sur les pierres de la cale, le chemin du bac s'ouvrant large et droit entre ses haies de prunelliers sauvages, le hameau pieusement groupé autour de son église, dont le clocher massif ressemblait à un phare, et plus loin, sur la droite, bien reconnaissable au milieu des autres fermes disséminées, la Borde-Blanche coquettement enfouie sous la verdure de ses ormes.

Du haut d'un rocher, le buste ramassé, l'épervier en arrêt, le passeur guettait avec une patience avide d'oiseau pêcheur. Margaridou l'appela et, tout en traversant la rivière, il la questionna à son tour. Le père allait toujours bien? Un fier homme encore, ce vieux Loubéjac, le cœur sur la main, mais le sang vif... Il la laissait donc à présent revenir chez Courtil? Plus de crainte à avoir, en effet... Et il ajouta dans une grimace soucieuse de son visage cerclé de rides, éteint sous les bords crasseux de son bonnet : — Ah! tu vas trouver bien du nouveau, ma fille!

Il s'apprêtait à bavarder, les jambes croisées, nonchalamment, le corps plié en deux, pesant paresseusement sur la rame; mais soudain Margaridou coupa court aux confidences en parlant d'autre chose. Elle redoutait de savoir. La même frayeur qui l'avait saisie naguère à la vue du docteur Gibert la reprenait maintenant devant ces demi-mots et ces sous-entendus qui en disaient si long pour elle. Et pourtant elle n'en voulait pas apprendre davantage. Elle fuyait d'instinct toute révélation complète. Il lui semblait qu'elle pouvait espérer encore et malgré tout, tant que personne ne lui aurait dit la vérité en face.

Ils venaient enfin d'aborder. Le passeur amarrait son bateau en tirant sur la chaîne, et, pendant qu'il la fixait au large anneau de fer scellé dans une des pierres de la cale, il demanda : — Vas-tu bientôt repasser, ma petite, et dois-je t'attendre ?

Mais elle était déjà loin, courant à travers champs, forçant les rangs de vigne, écrasant les raisins du genou, se déchirant les mains à écarter les ronces qui bordaient les chemins de traverse. Il lui semblait que le temps allait plus vite qu'elle, qu'il y avait un siècle de cela qu'elle marchait, que jamais elle n'arriverait.

De toutes parts, autour d'elle, disséminés dans les carrés de vigne aux longs cepes enchevêtrés cachant la terre, elle voyait des vendangeurs dont les rires et les propos vibrans arrivaient jusqu'à elle dans le silence du soir. Elle distinguait même, mais là-bas, très loin, au penchant d'un coteau, ceux du clos des Plantes, une dépendance de la Borde-Blanche, et elle s'arrêta pour chercher au milieu d'eux la haute taille et la carrure athlétique de Courtil.

Mais bientôt, sous l'inutile fixité du regard rivé à ces points noirs, s'agitant à travers l'alignement des souches, ses paupières battirent alourdies de fatigue, brûlées de fièvre, ses yeux s'obscurcirent, le paysage se brouilla dans une clarté tremblotante et diffuse, elle ne vit plus rien ; et alors, toute saisie, défaillante, sentant plus que jamais la difficulté, l'insuccès probable de sa démarche, elle se laissa choir sur une borne de clôture, n'osant plus affronter Jean-Pierre, qui, devant ses gens, lui infligerait sans doute quelque sanglante injure, la repousserait du pied avec colère comme un chien battu et rampant dont les caresses importunent.

Et cependant le temps passait. Le soleil avait entièrement plongé à l'horizon, laissant après lui comme une lueur vive qui peu à peu se fondait en des teintes plus douces d'or pâle, tandis qu'au levant plus sombre, très faibles, très espacées, clignotaient déjà les étoiles.

Un couplet de chanson passa dans l'air, lancé par une voix grêle de fillette, et la mélodie en était si touchante et si triste que Margaridou se redressa attentive pour en mieux saisir les phrases. Avec des modulations très longues et douces sur la fin comme celles des *Berceuses*, la pastoure chantait :

Berger, mon doux berger,

Où irons-nous garder ?

Là-bas dans la prairie, auprès d'un clair ruisseau,

Où l'herbe est si fleurie, où chantent les oiseaux.

Elle écoutait avidement, suivant le rythme de la tête, la bouche frémissante, les yeux perdus dans une extase de folle. Elle la connaissait, cette chanson, elle l'avait dite bien des fois avec cette crâne

insouciance, cette expansion naïve, ce timbre jeune et frais qui frappait les échos comme si l'innocence de son cœur eût vibré sur ses lèvres.

Berger, mon doux berger,
 Qu'aurons-nous pour dîner?
 Un pâté d'alouettes et de jolis gâteaux,
 Et puis du vin d'Espagne caché dans mon manteau.

Elle eut un sourire navrant. Ses larmes coulaient silencieuses sous l'attendrissement que lui causait cette mélodie rustique s'élevant dans la poésie morne de cette fin de jour. Puis, d'une voix faible comme un souffle, elle murmura, obsédée par les souvenirs d'antan :

— La Courtille avait raison, pécaïré! tout n'est pas rose en amour!

Et elle courba de nouveau sa tête, les épaules remontées en un geste peureux, se bouchant les oreilles de ses deux poings fermés pour ne pas entendre le troisième couplet, qui la poursuivait de ses notes aiguës s'égrenant comme un rire :

Berger, mon doux berger,
 Où irons-nous coucher?
 Là-haut dans ma chambrette, sur un doux matelas;
 Nous resterons ensemble, parlera qui voudra!

Maintenant elle marchait dans le sentier qui de la Borde-Blanche file tout droit à travers champs vers la rivière, ce sentier envahi, débordé par les chardons dorés et les menthes sauvages, qu'elle avait suivi tant de fois quand elle rentrait, le soir, une charge d'herbes sur la tête.

Elle allait à la ferme, machinalement, sans savoir, par une vieille habitude du temps passé, qui la faisait rentrer au gîte, une fois la journée finie.

Arrivée dans la cour, elle s'arrêta, regardant avec des yeux vagues autour d'elle, cherchant à s'orienter, à rassembler ses souvenirs qui s'emmêlaient, nombreux, insaisissables et confus, comme des atomes de poussière dans une traînée de soleil. Personne autour d'elle. Un lourd silence tombait sur la tristesse des choses, que le crépuscule engraisait.

Elle pénétra dans le chai, qu'elle parcourut sur toute sa longueur, collant son oreille aux flancs massifs des tonneaux qui ronflaient, cuvant leur ivresse. Mais cette vapeur étouffante du moût lui monta à la tête; son cœur se souleva, et elle sortit en toute

hâte, s'appuyant au mur de ses deux mains, grisée par cette atmosphère trop lourde pour son état de faiblesse.

Elle arpentait la cour à grandes enjambées titubantes, revenant sans cesse sur ses pas, malgré son extrême fatigue, se livrant à la sensation de bien-être du grand air qui fouettait son front et calmait sa fièvre. Elle s'accouda quelque temps à la claire-voie des étables, occupée à considérer le manège des porcs affamés, qui fourraient leur groin dans les fissures de la porte. Puis, comme frappée d'une résolution subite, elle courut vers le corps de logis, entra dans la cuisine, et se trouva soudain devant l'âtre enfumé où son père et elle s'étaient installés en attendant Courtil le soir de leur venue.

Ce soir-là, la flambée de sarmens pétillait, réjouissante et claire, entourant la marmite, qui sourdement grondait. Margaridou eut la vision soudaine de la Courtille se penchant pour pousser le fagot, et disant de sa voix douce, après l'avoir tendrement regardée :

— Elle est bien menue !

Comme il y avait longtemps de cela !

Puis son regard se porta successivement sur la table en bois blanc où, pour la première fois, elle s'était assise auprès de la fermière, — sur le *souc* près duquel elle l'avait trouvée une nuit, évanouie, le front ouvert, — sur l'escalier vermoulu et tremblant conduisant à sa chambre.

Et ses pensées redevenaient lucides, elle revivait là, au milieu de ces témoins muets, le temps si court de sa vie heureuse, lorsqu'elle ne connaissait pas l'amour, lorsque le remords ne s'était pas encore assis à son chevet sous les traits grimaçans de cette tête exsangue.

Elle passa dans la pièce voisine, mais un frisson l'en chassa aussitôt. C'était là que, pendant près de deux mois, la Courtille avait pleuré et souffert avant de rendre l'âme. Le lit était défait, les couvertures en désordre pendaient sur le carreau, comme si l'on venait d'en sortir le cadavre et de le mettre en bière.

Elle ne songeait plus à Jean-Pierre à présent. Aucun de ces détails qu'elle avait sous les yeux ne le lui rappelait. Son esprit tout entier allait à la fermière, que, dans sa lugubre visite, elle heurtait à chaque pas. Cette morte emplissait la maison !

Alors elle s'enfuit, en proie à une terreur insurmontable qui lui glaçait les épaules, lui raidissait les jambes ; il lui semblait qu'un spectre marchait derrière elle, la poursuivait, allait la rattraper et l'étreindre ; elle avait besoin d'air et de jour ; elle cherchait, éperdue, un être, un animal quelconque qui lui rappelât la vie, qui la

rassurât, qui restât près d'elle; et, par instinct, elle fut vers la grange, où les bœufs mugissaient, attendant la fourchée.

Comme deux bouches de tunnel, les deux grands portails s'ouvraient sur l'ombre compacte des couloirs parallèles : d'un côté, les pâtures, le foin un peu jauni remplissant la charpente, saillant hors du plancher, tombant comme un toit de chaume sur l'ouverture profonde des crèches; de l'autre, les bestiaux, et derrière eux, sur le passage, les panoplies rustiques des outils de travail fixés au mur par des chevilles : des jougs enserrés de leur longe, des coussinets de front, des chasse-mouches à franges, des aiguillons de tout calibre et de toute grandeur, des pelles et des fourches...

Margaridou s'arrêta à l'entrée, aspirant à pleins poumons cette odeur saine des étables et considérant les bœufs qui, montés au marchepied, tournaient vers elle leurs grosses têtes. Elle les reconnaissait tous, malgré l'obscurité croissante : le *Banobas*, le *Maoûrel*, le *Rouge*, le *Cuoûbet*, elle les appelait par leur nom, et s'avança dans la litière pour caresser leur poitrail mamelu tout hérissé de paille.

Il y avait une détente en elle; elle ne pensait plus, ne souffrait plus; elle éprouvait, au contraire, comme un absolu soulagement de se retrouver dans le cadre paisible où elle avait vécu, et toujours elle s'enfonçait dans les profondeurs noires de la grange, touchant à chaque objet, parlant à haute voix, comme on fait quand la tristesse ou la joie font déborder le cœur.

Un instant elle s'arrêta devant le fameux Satan, ce taureau de la race de Salers que Jean-Pierre avait un jour montré à Loubéjac, lui vantant, à l'égal des qualités de race, sa sournoiserie d'allures et sa méchanceté toujours en éveil.

Ses lignes majestueuses s'accusaient nettement comme celles d'un bronze. Sur son énorme cou plissé de rides verticales, les muscles saillaient gonflés comme des vagues et moutonnaient jusqu'au fanon, dégageant la largeur très lisse des épaules. De l'empatement velu de son garrot, le rein paraît ferme et droit, avec un léger sillon formé par les chairs se joignant à la naissance des vertèbres, et son ventre aminci, levretté comme celui des taureaux de combat, dépassait à peine le cercle harmonieux des côtes. A l'encontre de l'avant-main massif et lourd rasant le sol, la croupe s'élevait élégante et légère, sans aucune aspérité de la charpente osseuse. On sentait qu'il devait y avoir dans le rebondissement musculueux de ces cuisses, dans l'évidement nerveux de ces jarrets, dans l'excessive finesse de ces caçons aux tendons dégagés comme ceux des chevaux de race, une incroyable force et de foudroyantes vivacités.

En ce moment, il trépignait avec rage, tantôt s'arc-boutant de tout son poids pour essayer de briser le câble qui, par surcroît de précautions, le maintenait aux cornes, tantôt chargeant le front baissé contre la crèche, dont les bois gémissaient sous ses poussées furieuses.

Margaridou se rappela ce jour où Courtil l'avait tirée à lui violemment, lorsque, inconsciente du danger, elle se penchait jusqu'à frôler la bête, pour enlever les herbes salivées, et nettoyer l'auge dans laquelle on lui donnait le son mêlé d'avoine et les raves bouillies. Comme il l'aimait, ce jour-là ! Quelle sollicitude, quelle angoisse dans la brusquerie de son geste, dans l'altération de ses traits ! Comme elle s'était sentie heureuse et fière de cette protection brutale qui pesait sur elle, de l'irrésistible étreinte de cette main qui la serrait comme un étau ! De ce jour-là, elle avait été sienne, courbée désormais sans volonté sous la domination du maître, à l'égal des bœufs que le bouvier soumet en prenant à pleines mains leurs cornes et les forçant à baisser la tête sous la vigueur de ses saccades.

Ah ! oui, comme il l'aimait alors ! Comme elle était toute-puissante sur son esprit et sur son cœur ! L'aimait-il encore ? avait-il conservé d'elle un souvenir assez profond et assez doux pour ne pas la brutaliser tout d'abord, l'écouter jusqu'au bout et la prendre en pitié ? Il fallait savoir pourtant, prendre son courage à deux mains, aller à sa rencontre. A quoi songeait-elle donc de s'attarder ainsi en cette incertitude mille fois pire qu'une solution brutale, que le plus impitoyable des refus ?..

Soudain, un homme parut à l'entrée de la grange, profilant en noir sa haute taille sur le gris bleuté du ciel. D'une main, il tenait un falot qu'il balançait en marchant ; de l'autre, une fourche qu'il laissait tomber sur la croupe des bœufs, les excitant d'une voix brève à s'attabler pour le repas du soir.

Il venait sur elle lentement, la tête tournée à droite, inspectant avec un dépit grognon le foin qui des crèches était tombé sur la litière ; mais, comme il allait passer, la frôlant du coude sans même l'apercevoir, accotée au mur tout près de lui, perdue dans l'ombre, elle se démasqua brusquement, et tous deux alors se reconnurent.

XXIX.

— Margaridou ! Toi ici !..

Jean-Pierre restait confondu ; cloué sur place, n'en pouvant croire ses yeux, et dans cette exclamation ahurie, dans son attitude indé-

cise, la bouche entr'ouverte, les traits bouleversés d'étonnement stupide, on ne pouvait démêler s'il y avait de la joie vraie, sincère, un cri du cœur remué jusqu'aux fibres, ou bien cette surprise qu'on pourrait qualifier d'indifférente, ce plaisir banal qui fait bien accueillir ceux que l'on a connus lorsqu'ils reparaisent un jour à l'improviste dans la monotonie de l'existence.

Margaridou se tenait droite devant lui, les yeux baissés, sans répondre; elle suffoquait. L'insurmontable timidité qui l'avait si longtemps jadis paralysée devant Courtil l'envahissait de nouveau à son aspect, lui enlevant la force de formuler nettement son aveu et sa prière. Pourtant, au bout de quelques secondes, elle se contraignit à dire, dans un sourire douloureux qui faisait grimacer sa lèvre :

— Oui, c'est moi, Jean-Pierre... Vous ne vous attendiez pas...

— Ah! ma fé non, par exemple! Que le bon Dieu m'éteigne la vue si je pensais à toi, à cette heure!.. Et puis cette façon d'aborder le monde la nuit, sans crier gare, comme les loups-garous ou les voleurs... Nom d'un sort! tu peux te vanter de m'avoir fait une fière peur, tout de même!

Il riait maintenant, très cordial, la main tendue, tout entier à la joyeuse surprise que lui causait cette rencontre inattendue et si étrange. Puis il l'accabla de questions qui se suivaient l'une l'autre, décousues et pressantes, sans lui laisser le temps d'y répondre, s'étourdissant lui-même dans une expansion inaccoutumée qui le transformait, le rendait moins brutal d'aspect, très engageant, au contraire, avec sa rudesse amicale et voulue de paysan criard.

Ah! c'est qu'il y avait si longtemps que l'on s'était quitté!.. Pour lui, Jean-Pierre, il avait bien cru que c'était fini, que l'on ne se reverrait plus jamais, si ce n'est dans l'autre monde, et ça lui avait laissé une vraie tristesse, un poids très lourd sur le cœur qu'il n'avait pu secouer qu'en se remettant à boire. Dame! c'était de sa faute à elle après tout; pourquoi était-elle partie de la Borde-Blanche, pourquoi l'avait-elle abandonné! Et il acheva d'une voix plus lente, aux inflexions délicatement assourdies, enveloppantes comme les tendresses d'antan :

— N'étais-tu donc pas la maîtresse chez moi?

Il y eut un silence.

Sous la bienveillance inespérée de cet accueil, sous la douce franchise de ses paroles qui en appelaient si clairement au passé, Margaridou se ranimait, reprenait courage. Un sentiment d'espoir lui chauffait le cœur, et cependant, par une crainte dernière, en songeant au mariage annoncé de Courtil avec la Cruzolle, et aussi par souci d'elle-même, par pudeur, elle se taisait encore.

Alors, surpris à nouveau, ne sachant trop que penser de ce persistant mutisme, à la lueur fumeuse du falot il la considéra longtemps.

Il la trouvait très changée, défigurée, vieillie, avec un embonpoint forcé, elle qu'il avait connue jadis si gentille et si fine. Qu'étaient donc devenues la pureté de son profil de vierge, la caresse naïve de ses grands yeux, la fraîcheur de son teint, les lignes gracieuses et troublantes de son corps !.. En vérité, elle ne ressemblait plus guère, la pauvrete, à cette Margaridou qu'il avait tant aimée, à cette fleur des bois d'un charme si pénétrant, d'un si pur éclat, qu'il avait respirée et cueillie !

Et pourtant, malgré tout, à cette heure où elle lui apparaissait dans cet indéfinissable état de maladie et de tristesse, il sentait au fond de lui-même plus que de la pitié, mieux que de l'affection, dans le sens général du mot, une attirance plus forte, un regain d'amour qui soudain s'animaient comme un tison sous la cendre.

Il posa à terre sa lanterne, et, s'approchant d'elle à la toucher, il lui prit affectueusement la main, qu'il garda dans les siennes :

— Voyons, questionna-t-il avec un sourire anxieux qui quêtait une confiance, comment diable es-tu là ? Car tu ne m'as rien dit encore ; il faut vraiment t'arracher les paroles comme un curé qui confesse !

— Je vous attendais, Jean-Pierre.

— Ça, je m'en doute bien un peu, reprit-il avec un rire bon enfant ; mais pourquoi donc n'es-tu pas venue me trouver à la vigne, on t'aurait tout de suite donné une serpette et un panier, et tu m'aurais conté la chose en grappillant les souches.

— Non, c'était impossible, je voulais vous voir seul à seul, vous parler...

Elle s'arrêta, les mots s'étranglaient dans sa gorge, expiraient sur ses lèvres en un murmure plaintif, inintelligible, mouillé de larmes ; et comme elle chancelait, la tête ballottante, prise de vertige, il la prit brusquement dans ses bras, effaré à son tour, se perdant en conjectures qu'il exposait hâtivement dans son impatience de savoir :

— Allons, parle, qu'as-tu ? quel malheur t'est-il arrivé ? C'est-il quelqu'un de chez toi qui est mort ? ou bien les vieux t'ont renvoyée, peut-être chassée durement de chez eux par économie, par misère, pour que tu gagnes ta vie sans leur être à charge ?.. Voyons, parle, dis-moi tout. Tu sais bien que tu n'as pas de meilleur ami que Jean-Pierre, que je me ferais pour toi « saigner aux quatre veines. »

Et il ajouta plus bas en resserrant doucement son étreinte :

— Rappelle-toi que je t'ai bien aimée et que je t'aime encore. Com-

prends donc que, depuis ton départ, j'ai vécu sauvage et triste comme un chien sans maître, que j'ai voulu cent fois te revoir, t'aller chercher à Saint-Benoît, que je t'ai bien souvent espérée dans les foires, demandant à tous de tes nouvelles, me désespérant, et que maintenant que je t'ai là près de moi, je suis ragailardi, heureux comme une plante que la pluie a courbée et qu'une *soleillade* redresse !

Alors, abandonnée, vaincue, la tête cachée dans sa poitrine, elle lui avoua tout, scandant son récit d'exclamations désolées, de protestations amères, sur lesquelles elle s'attardait dans son ardent désir de convaincre cet homme et de l'attendrir.

— C'est ma faute, le bon Dieu m'a bien punie ; tout le monde me repousse, je me fais honte moi-même !..

Et plus loin, avec des supplications ineffables :

— Je ne viens pas pour que vous m'épousiez, je sais que vous avez promis à la Cruzolle, et puis d'ailleurs ce serait trop demander, je suis si pauvre ! Mais, pour Dieu ! si vous m'avez aimée autant que vous le dites, ne me repoussez pas aujourd'hui, accordez-moi *la retirée*, une place au foyer, un lit de paille ici, si peu de chose en somme... Mon père voudra me tuer quand il saura ;.. il faut bien que vous nous protégiez tous deux, *votre petit* et moi.

Maintenant il la laissait parler sans l'interrompre, abêti, démonté par cette révélation incroyable, cherchant à s'assimiler cette situation si nouvelle et si grave, qu'il n'aurait jamais su deviner ni prévoir. Sa gaité avait disparu, et, avec elle, son bavardage tendre, ses belles assurances de dévouement et de passion. Instinctivement, en rustre défiant et retors, il allait tout droit aux conséquences, calculant déjà les avantages et les ennuis de cette solution très prochaine qui s'imposait.

A ses heures de plus grande folie d'amour, il n'avait jamais songé à un mariage possible. Tous ses principes de terrien aisé et rapace, esclave des exigences dotales, des parités d'apports, se fussent révoltés à l'idée de cette pauvre devenant sa femme, entrant à la ferme sans autre bagage que ses hardes, sans autre capital productif que le travail de ses bras. Et pourtant il se voyait aujourd'hui forcé d'en venir là, de lui ouvrir sa maison toute grande et de l'y installer à la première place, *en maîtresse*, ainsi qu'il le disait naguère. Tout le lui commandait : sa conduite passée, ses effusions récentes, cette dette d'honneur contractée envers cette innocente, la responsabilité trop lourde d'un refus, et aussi la crainte de l'opinion, le *souci* de sa réputation à lui, déjà si compromise.

— Eh ! mon Dieu ! pourquoi pas, après tout ?.. Faisait-il bien, au fond, une si triste *affaire* ? Pauvre comme un grillon, Margaridou,

sans doute, et les vieux Loubéjac lui laisseraient évidemment plus de châtaignes que d'écus, plus de rocailles que de terre ; mais, avec cela, si économe, si vaillante et si brave, abattant du travail autant que la Cruzolle, mais plus modeste qu'elle, plus maniable et moins braillarde, une vraie femme enfin qui lui ferait honneur et conduirait sagement leurs affaires.

Ils se parlèrent bas longtemps, pressés l'un contre l'autre, tout entiers à cette joie, très pure maintenant, de se retrouver et de s'étreindre ; Courtil, résolu cette fois et sincère, reconquis par l'amour qui lui faisait oublier sa contrariété sérieuse d'un instant et ses hésitations froidement calculées d'homme pratique ; Margaridou, défaillante de bonheur, se demandant si tout cela n'était pas une hallucination cruelle, un rêve irréalisable, insensé qu'elle faisait tout éveillée dans son délire, si elle n'allait pas retomber tout d'un coup brutalement sur terre, plongée dans l'impasse à jamais infranchissable de sa misère et de sa honte.

Et elle se laissait lentement entraîner vers la ferme, le visage éclairé d'un sourire d'extase, ses grands yeux embués de larmes douces, levés vers cet homme qui la sauvait, dans une expression de tendresse et de reconnaissance infinies.

Au dehors, la nuit était calme. Dans l'azur sombre, les étoiles resplendissaient innombrables, criblant le velours du ciel, baignant la terre endormie de leurs clartés pâles aux reflets d'argent, et les feuillages frissonnaient à peine au souffle insensible des brises d'automne.

Près de terre, des monticules, des buissons, des formes vagues, les noirs carrés des vignobles aux souches alignées, se dessinaient dans l'épaisseur diaphane du brouillard, les larges cheminées poussaient leur fumée blanche, qui flottait sur les chaumes en panaches confus ; des chiens longuement aboyaient à la lune.

Un instant, Margaridou s'arrêta, cherchant à se dégager, prise d'une inquiétude soudaine qui lui traversait le cœur.

— Et la Cruzolle, demanda-t-elle brusquement, vous ne l'épousez donc pas, Jean-Pierre ?..

Il eut un rire embarrassé, violent, qui contractait sa face, et, tandis qu'il la reprenait dans ses bras pour apaiser ses craintes :

— Allons donc ! s'écria-t-il avec une jovialité hypocrite, épargnant les détails, cancan que tout cela, une parole en l'air qui n'engage personne... La Cruzolle partira d'ici vendanges faites, et toi, ma blonde, dans un mois, foi de Courtil, tu seras la fermière.

L'ÉTAT MODERNE

ET

SES FONCTIONS

III¹.

LES TRAVAUX PUBLICS, L'ÉTAT CENTRAL ET LES MUNICIPALITÉS.

Après la sécurité et la justice, il semble que les travaux publics constituent la fonction la plus essentielle de l'état. Il est certain qu'il ne peut complètement s'en abstenir ; il ne l'est pas moins qu'il y peut commettre de grands abus. Une règle précise, fixe, universelle, pour l'intervention de l'état en cette matière, ne se peut guère indiquer. L'observation et l'expérience fondée sur l'histoire, sans fournir des formules exactes, suggèrent, toutefois, aux états judicieux la conduite qui, dans cet ordre d'entreprises, convient le mieux au bon aménagement des forces nationales.

On peut diviser d'abord les travaux publics en deux grandes catégories : les pacifiques et les militaires. Pour ces derniers, il n'y a aucune contestation : la charge en incombe à l'état, c'est-à-dire à ce pouvoir général coercitif qui soumet tout le territoire à la double contrainte de la loi et de l'impôt. Ce ne sont pas les villes

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1^{er} octobre.

ou les districts fortifiés qui doivent faire seuls les frais des fortresses et des ouvrages défensifs ; c'est aussi tout le pays qui est derrière eux et dont ils ferment l'accès.

Quant aux travaux publics pacifiques, qui de beaucoup sont les plus nombreux, le caractère en est singulièrement varié et se prête à des solutions très diverses. Certaines œuvres appartiennent évidemment à la catégorie que nous désignons, il y a quelques semaines, par la formule d'entreprises de conservation générale : ainsi les travaux de digues, de protection contre les inondations, les ouvrages purement défensifs contre les dérèglements de la nature. Ils incombent en principe à l'état sous l'une de ses trois formes de pouvoir national, pouvoir provincial ou pouvoir communal. La plupart d'entre eux n'étant susceptibles d'aucune rémunération directe, exigeant, en outre, le concours très malaisé à obtenir de tous les habitans ou de tous les propriétaires d'un district, le pouvoir général coercitif est le seul qui, d'ordinaire, s'en puisse charger. Mais il faut, même ici, distinguer la question d'application de celle de principe : ces tâches élémentaires, qui incontestablement sont du ressort de l'état, celui-ci peut, avec avantage, dans certaines circonstances déterminées, en déléguer l'exécution à de simples particuliers et à des associations libres.

Sauf en quelques rares pays comme la Hollande, les travaux dont je viens de parler ne tiennent qu'une place très secondaire dans l'activité nationale. Ce sont en général les voies de communication qui, chez les peuples modernes, ont accaparé le titre de travaux publics. De tout temps, sans doute, on s'est occupé de rendre le pays accessible aux hommes et aux marchandises : les anciens n'ont pu se désintéresser des travaux de ports ; ils y joignaient la rectification, parfois la canalisation de certains cours d'eau ; ils construisaient des ponts ; quelques peuples de l'antiquité ont excellé aussi dans les grandes œuvres urbaines, les Romains, par exemple, pour les égouts. Mais le genre de travaux publics qui passionne le plus nos contemporains, les entreprises de viabilité, laissait assez indifférens les peuples de l'ancien temps. Ils n'avaient pas la conception exacte des résultats que, pour la richesse nationale et la facilité de la vie, l'on peut obtenir d'un bon réseau de voies de communication. On peut dire que la construction des routes et des chemins est l'un des produits les plus tardifs du principe de la division du travail, l'une des applications les plus récentes de l'idée de capitalisation. La mer, les fleuves, les rivières, l'étendue brute et informe des plaines, les clairières des forêts, les sentiers étroits et mal frayés, voilà ce qui composa, pendant de très longues séries de siècles, l'appareil circulatoire des nations. Michel Chevalier écrivait, il y a une quarantaine d'années, que la charrette était inconnue des neuf

dixièmes de la planète. Encore ne disait-il pas assez : même l'usage de la bête de somme reste aujourd'hui à introduire sur des immensités de territoires beaucoup plus vastes que l'Europe. Sans remonter, certes, à l'âge de pierre, en s'en tenant à la terre habitée du XIX^e siècle, les diverses phases de l'art des communications se présentent à l'observateur, qui passe d'un continent à un autre, exactement comme les flores des divers climats s'offrent successivement à l'ascensionniste dans les montagnes des tropiques. Voici d'abord l'énorme file des porteurs, chargés chacun d'une trentaine de kilogrammes sur la tête, processions interminables pour un mince bagage; les gravures des journaux géographiques illustrés ont rendu familiers ces cortèges encombrans de Stanley, de Brazza et de leurs émules. Même des pays avancés en civilisation, comme l'Annam et le Tonkin, en dehors de la zone des voies navigables, en sont encore réduits à ces pénibles et coûteux transports par les coolies. Puis vient le défilé indéfini de plusieurs milliers de mulets qui est nécessaire à la moindre de nos colonnes expéditionnaires en Tunisie et dans le sud algérien; ensuite la lente pérégrination des pesantes et énormes voitures de roulage traînées avec des relais fréquens par cinq, six ou huit chevaux; enfin la locomotive aux grandes roues accouplées remorquant, sans effort, sur une surface presque absolument plane et exempte de toute courbe accentuée, cinquante wagons de dix tonnes chacun. Voilà, en s'en tenant à nos connaissances actuelles, les quatre procédés, successifs pour les nations civilisées, mais simultanés encore ou juxtaposés sur la surface du globe, qui représentent les quatre phases principales de l'art des communications. Et l'on ne saurait dire lequel des progrès a été le plus efficace et le plus bienfaisant, la substitution de la bête de somme au porteur humain, ou celle de la charrette au bât de la bête de somme, ou celle toute récente du wagon sur la voie ferrée à la charrette perfectionnée. Un statisticien exact et ingénieux, M. de Foville, a calculé que le transport d'une tonne de marchandises coûte en moyenne par des porteurs humains 3 fr. 33 par kilomètre, par une bête de somme, cheval ou mulet 0 fr. 87, par le roulage ordinaire 0 fr. 20 à 0 fr. 25, par le roulage accéléré 0 fr. 40 à 0 fr. 45; enfin le tarif moyen des chemins de fer français est aujourd'hui inférieur à 0 fr. 06. Encore ces prix, qui représentent des moyennes, ne sont-ils pas les prix extrêmes. Il est des voies ferrées en Amérique où le transport de la tonne de marchandises ne coûte que 1 centime 1/2 par kilomètre; il est des contrées, comme naguère l'intérieur du Sénégal, avant le chemin de fer du Haut-Fleuve, où le transport d'une tonne représentait 5 et 6 francs et jusqu'à une dizaine de francs par kilomètre. C'est donc dans la proportion presque de 1 à 1,000 que va-

rie, sur notre globe, au moment présent, le prix du transport kilométrique des marchandises. Un cinquième peut-être de la planète attend encore la substitution de la bête de somme au porteur humain ; trois autres cinquièmes de la planète n'ont pas encore effectué le remplacement de la bête de somme par le chariot ; et, en dépit des 550,000 kilomètres de chemins de fer dont s'enorgueillit la civilisation occidentale, il n'y a pas, à l'heure actuelle, un vingtième des localités du monde habitée qui soit à la distance de moins d'une journée d'une voie ferrée.

Nous disions que les chemins et les routes ont été une des applications les plus tardives de la notion de capitalisation. Soustraire à la production immédiate des bras et des moyens de consommation pour créer cet instrument d'une utilité aujourd'hui si évidente, la route, c'est une idée qui ne pouvait venir facilement à l'esprit des peuples primitifs. Comme dans bien d'autres cas, c'est la guerre ici qui a préparé l'avènement de l'art de la paix. C'est dans un intérêt stratégique qu'ont été faites les premières routes. Ces voies romaines, dont on retrouve et dont on admire les vestiges, avaient pour objet principal le passage facile des légions ; leurs très grandes pentes, qui étonnent nos ingénieurs, indiquent un très faible usage du chariot. Aujourd'hui encore, la première œuvre d'une nation conquérante dans un pays barbare, c'est, pour un intérêt militaire, la construction de routes. Nous l'avons fait, chez nous-mêmes, à la suite de guerres civiles, dans notre Vendée ; nous le faisons dans notre Afrique, dans notre Indo-Chine. Les routes des Alpes, sous Napoléon I^{er}, même les superbes voies carrossables de Louis XIV, noyaux de nos routes nationales actuelles, avaient tout aussi bien un intérêt de police qu'un intérêt de production. Le chemin de fer de l'Asie centrale, construit par le général Annenkof, est le plus bel exemple contemporain de ces œuvres stratégiques tournant au profit de la civilisation universelle. L'état, cet organisme qui est avant tout et qui restera toujours par-dessus tout un organisme militaire et diplomatique, a donc créé l'embryon d'un réseau de routes simplement dans un intérêt de sécurité. La fonction économique ne lui apparaissait pas ; elle ne se dégageait pas de la fonction stratégique. Une fois ce premier effort fait, l'état, que les nécessités militaires ne contraignaient plus, eut une tendance à se reposer. Il se reposa longtemps. Mais la charrette avait été trouvée ; le bienfait des routes se faisait sentir aux riverains, et, de proche en proche, aux habitants de l'intérieur. L'esprit se familiarisa avec l'idée que les routes sont un instrument tout comme les outils ou les machines. D'autres progrès survinrent dans la locomotion : le plus récent et le plus soudainement efficace, l'application de la vapeur, jeta l'enthousiasme dans les esprits. En même temps, sur ces voies de commu-

nication naturelles, la mer et les fleuves, des bateaux chaque jour plus perfectionnés circulaient ; mais plus longs, plus larges et plus profonds, ils ne s'accommodaient plus des simples criques, des petits havres tout faits par la nature, des cours d'eau au niveau changeant. Ainsi les travaux publics qui, sans avoir été inconnus au moyen âge, n'y avaient tenu qu'une place subordonnée, arrivaient graduellement à prendre de l'importance aux yeux de la nation. A l'indifférence séculaire dont ils étaient l'objet succéda d'abord une faveur, puis un engouement, puis presque une passion. Comment se sont comportés, en cette matière presque toute neuve, l'état et les individus ou les associations libres ? Dans quelle mesure historiquement chacune de ces forces a-t-elle contribué aux progrès contemporains ? Quel est le rôle qui échoit à chacune d'elles ? Sans nous arrêter à trop de détails, mais sans nous en tenir à des généralités vides, nous allons brièvement le rechercher.

I.

L'état, sous l'une de ses trois formes de pouvoir central, pouvoir provincial ou pouvoir municipal, peut intervenir de trois façons dans les travaux publics : 1^o en usant seulement de sa puissance réglementaire, par l'autorisation d'expropriation, par la reconnaissance comme personne morale de la société ou du syndicat entrepreneur, par des faveurs, des charges ou des restrictions à l'exercice de l'industrie qui fait l'objet d'une concession ou d'une réglementation ; 2^o il peut aller plus loin, consentir à l'entreprise une participation pécuniaire, un subside une fois donné, ou une garantie plus ou moins déterminée, une sorte d'aval tout au moins comme celui que des commerçans riches et bien posés accordent, pour leur faciliter le crédit, à des confrères plus pauvres et moins connus, en qui ils ont confiance ; 3^o l'intervention de l'état, au lieu d'être mitigée et en quelque sorte auxiliaire, peut être principale et aller jusqu'à l'absorption : l'état peut se faire directement entrepreneur et même exploitant ; non-seulement il peut construire, mais gérer lui-même, les services dont il a constitué les élémens matériels : ce dernier mode d'action peut comprendre deux degrés, suivant que l'état admet une concurrence à ses propres entreprises ou qu'il les constitue en absolu monopole.

Ces trois modes d'intervention ou d'action de l'état sont très inégaux et ont des résultats bien différens. Le premier peut être considéré comme indispensable, dans une certaine mesure, pour toutes les vastes entreprises qui, à défaut de l'adhésion volontaire de groupes compacts d'individus, supposent la contrainte imposée aux récalcitrans. Il est mille cas où une œuvre ne peut se passer

de l'expropriation pour cause d'utilité publique. Le droit individuel, si respectable qu'il soit, ne peut tenir absolument en échec un intérêt commun qui est évident et notable. D'autre part, la violence faite au droit individuel, dans l'intérêt commun, ne doit être qu'une mesure extrême à laquelle on ne recourt que dans des cas tout à fait graves et pour une utilité qui n'est susceptible d'aucune contestation sérieuse. Ce droit d'expropriation, l'état est le seul, en principe, à le posséder. Il en peut déléguer le délicat exercice à des syndicats de propriétaires ; encore doit-il apporter beaucoup de prudence dans cette délégation, exiger des conditions de majorité et de délais qui assurent que le droit individuel ne sera pas légèrement sacrifié.

En dehors de l'hypothèse que nous venons de faire, il en est une autre, dont la réalisation est également fréquente, et qui justifie une réglementation de la part de l'état. Il est rare qu'une grande entreprise de travaux publics n'ait pas besoin d'emprunter une partie du domaine de l'état, qu'elle ne soit pas ainsi, sous un certain aspect, son obligée et sa cliente. Il lui faut donc faire appel à l'obligance de l'état, par conséquent se soumettre aux réglemens qu'il plaira à celui-ci d'édicter. Il n'y a guère que les pays tout à fait neufs, sans population et sans voies de communication, où les grandes entreprises libres échappent à cette nécessité. Ainsi, quoi qu'on fasse, l'état, dans les vieux pays surtout, a toujours un certain rôle à jouer dans les travaux publics ; l'ouverture ou l'étroitesse d'esprit des hommes qui sont au pouvoir, leur bonne ou leur mauvaise humeur, influent dans des proportions considérables sur le sort même des entreprises libres.

Au point de vue de cette réglementation, on peut pécher par abstention ou par excès. Il semble que, jusqu'à ces dernières années, aux États-Unis d'Amérique, on ait péché par abstention, en ne soumettant, par exemple, les concessions de chemins de fer à aucune limite de durée, en n'assujettissant à aucune surveillance, à aucun contrôle, à aucune règle, la gestion de ces compagnies, qui avaient eu besoin de l'état, cependant, pour constituer leur réseau grâce à l'expropriation publique, qui parfois, en outre, avaient reçu de lui des dons considérables de terres domaniales. On réagit maintenant en Amérique contre cette absolue indifférence de l'état ; la constitution d'une grande commission, comme celle qui, depuis une quinzaine d'années, fonctionne en Angleterre, pour établir et faire respecter par les compagnies de voies ferrées certaines règles de simple équité et de bonne harmonie, est un retour à l'une des naturelles fonctions de l'état. En France, au contraire, on a toujours péché par excès d'intrusion, en ne permettant pas aux particuliers qui sont d'accord entre eux de faire des entreprises d'utilité com-

mune sans des formalités, des délais considérables et des charges coûteuses; en faisant payer trop cher aux sociétés l'usage de certaines parties du domaine public; en réglementant, sans utilité, tous les détails de leur gestion; en voulant tout prévoir pour elles, se substituer en quelque sorte à elles pour toute l'organisation et le maniement de leurs entreprises. Le pédantisme administratif a ajouté des obstacles artificiels aux obstacles naturels déjà si nombreux que toute société doit surmonter pour prospérer.

Il est deux écueils surtout que l'état doit éviter dans ce premier mode de son intervention, qui consiste à réglementer les entreprises que l'on ne peut constituer sans son concours ou sa reconnaissance. Il doit s'abstenir de toute espèce de jalousie ou de malveillance à l'endroit des sociétés ou des groupes de capitalistes. Pourquoi serait-il jaloux d'eux? Ils remplissent les tâches auxquelles ils sont aptes et qui encombreraient l'état, le détourneraient de ses fonctions essentielles, ou le ruineraient. Le succès des sociétés ou des groupes de capitalistes entreprenans profite à l'état; il en retire des avantages de toute sorte, pécuniaires et moraux. Un état est d'autant plus florissant, il a d'autant plus de crédit, que les grandes entreprises privées y sont mieux assises. Supposez à ces pays pauvres : la Turquie, l'Espagne, une demi-douzaine ou une douzaine de sociétés privées jouissant d'une prospérité incontestée, vous pouvez être sûrs que l'entraînement de leur exemple transformerait le pays en un quart de siècle. Les contrées riches elles-mêmes ne peuvent pas se passer davantage du succès des sociétés privées bien conduites : l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique lui doivent beaucoup de leur force.

Malheureusement, l'état moderne jalouse, d'ordinaire, les sociétés libres. On a dit que la démocratie, c'est l'envie; la définition est morose; elle comporte beaucoup de vérité. La jalousie ou la malveillance des pouvoirs publics à l'endroit des capitalistes et de leurs groupemens est un fléau pour un pays, une cause pour lui d'énormes pertes et de lenteur dans son développement. De même qu'un particulier doit, en général, être de bonne humeur pour réussir, de même un état doit être de bonne humeur; sa mauvaise humeur entrave tout. On verra plus loin que l'étroitesse d'esprit et la jalousie des pouvoirs publics ont retardé de quinze ans dans notre France l'établissement des chemins de fer; ce sont les mêmes vices de caractère des mêmes pouvoirs qui font que la France actuelle profite beaucoup moins que l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande de toutes les découvertes récentes, que les tramways, les téléphones, les entreprises d'électricité, même de gaz, sont moins répandues dans notre riche nation, et à prix beaucoup plus élevé, que partout ailleurs.

Le second écueil que doit éviter l'état dans la réglementation préliminaire des travaux publics qui ne peuvent se passer absolument de lui, c'est le goût du monopole. Les Français sont grands monopoleurs. Leurs antécédents historiques et les tendances de leur esprit les y disposent. La centralisation séculaire et l'absence de particularisme local, un penchant aussi pour l'uniformité, pour une sorte d'ordre plus apparent que réel, qui consiste dans la similitude des contours extérieurs, une conception bizarre et très inexacte de la justice qui la confond avec l'absolue égalité, tout cela incline le Français au monopole, car c'est par le monopole seulement qu'on peut obtenir ces prétendus avantages, aux dépens de biens beaucoup plus réels et plus importants : l'activité, la diversité, le progrès, le bas prix de revient. La jalousie des pouvoirs publics à l'endroit des sociétés libres et le goût du monopole sont les deux fâcheuses conditions morales où se trouve la France pour les entreprises d'utilité générale.

Il serait superflu de se livrer à des réflexions plus prolongées sur le premier mode d'intervention de l'état en matière de travaux publics, la réglementation. Le débat véritable, le plus contesté, porte surtout sur les deux autres modes : la participation pécuniaire de l'état aux travaux, et la gestion directe des travaux et des services par l'état.

Cette question, si grave pour tout l'ensemble de la civilisation, peut être étudiée, soit au point de vue historique, soit au point de vue théorique. Historiquement, on se trouve en présence de deux pratiques contradictoires : le système de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, et le système continental européen, ou plus exactement le système allemand. Dans le premier, c'est aux particuliers, aux corporations, tout au plus aux localités, qu'incombent les grandes œuvres de travaux publics : l'état peut, sinon s'en désintéresser absolument, du moins n'y intervenir que dans une mesure très restreinte, et, en général, plutôt par de simples avances remboursables qui font profiter les entreprises de la supériorité de son crédit que par des subventions, des garanties d'intérêt ou une gestion directe. Le système continental européen, ou plus exactement, disons-nous, le système allemand, fait, au contraire, de l'état le grand organisateur, le grand metteur en œuvre, le grand exploitant de la plupart des travaux publics ; les particuliers ou les corporations n'y interviennent que comme des auxiliaires.

On dira peut-être que le choix entre ces deux systèmes dépend du degré et de la nature de civilisation du peuple, de la puissance de l'esprit d'association, de l'accumulation des capitaux dans le pays. Cette observation n'est exacte qu'en partie et au début. Il faut tenir compte, en effet, d'un phénomène nouveau qui atténue toutes ces

distinctions nationales : c'est la solidarité universelle des capitaux et leur extrême mobilité d'un pays à l'autre. Ainsi, des pays pauvres, peu doués de l'esprit d'entreprise, comme naguère l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Russie, ont pu, malgré l'inertie et le peu d'aide de leurs nationaux, jouir d'abord du bienfait des chemins de fer sans une intervention de l'état. Si, plus tard, l'état est intervenu en Russie, en Autriche-Hongrie, en Italie, c'est par choix, non par nécessité. L'Espagne, où l'état s'est toujours maintenu dans une certaine réserve, se contentant d'allouer des subventions d'importance médiocre, arrive, malgré sa faible population et le relief tourmenté de son territoire, à posséder presque autant de chemins de fer relativement que l'Italie. Cet exemple de l'Espagne est topique : ce sont d'abord des compagnies françaises, puis, concurremment avec celles-ci, des compagnies anglaises, enfin des compagnies tout à fait espagnoles, qui, instruites par les deux premières, se chargent de ces grandes œuvres. Dans l'état de solidarité financière et de rapide circulation des capitaux du monde entier, les influences intrinsèques de chaque pays perdent beaucoup de leur importance. Que la Turquie et que la Chine permettent seulement qu'on construise sur leurs territoires des lignes ferrées, qu'elles y aident, non par des subventions en argent, mais par quelques concessions connexes de mines inexploitées et de forêts abandonnées, elles verront bientôt accourir d'Angleterre, de France, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, des États-Unis d'Amérique même, des entrepreneurs, des ingénieurs et des capitaux à foison. J'ai cité déjà le cas de la route à péage de Beyrouth à Damas construite par des capitaux français et les rémunérant convenablement.

Ainsi, pour décider de l'entreprise et de l'exploitation des travaux publics par l'état ou les particuliers, il ne faut pas consulter seulement les circonstances spéciales du pays, puisque les capitaux et les entrepreneurs sont toujours prêts à venir du dehors, pour peu qu'on leur ouvre la porte, produisant cette action singulièrement stimulante qui résulte dans un pays neuf, endormi ou pauvre, de tout afflux de capital étranger. Il y a là un phénomène analogue à celui de la transfusion du sang, mais sans aucun des dangers et des risques que cette dernière opération comporte.

La question doit être décidée par des considérations plus générales. L'histoire, qui est l'expérience des nations, a d'abord ici un grand poids. Les peuples qui ont été les premiers, les plus largement pourvus de travaux publics et où ces grandes œuvres offrent l'organisation à la fois la plus complète, la plus souple, la plus perfectible, sont ceux qui ont montré le plus de confiance dans la simple initiative privée et qui ont su le mieux se garder de la réglementation à outrance.

En Angleterre, l'abstention de l'état a été, jusqu'à ces derniers temps du moins, presque complète. Depuis quelques années, les tendances au socialisme gouvernemental ont commencé d'envahir la nation anglaise. Néanmoins, le pouvoir central s'en est assez préservé. Il fait aujourd'hui des prêts aux localités ; mais ce sont de simples avances remboursables, non pas des subventions, ni même des garanties d'intérêts. Le seul avantage de la méthode consiste à faire profiter les administrations locales de la supériorité du crédit national britannique. Les localités du Royaume-Uni ont cédé davantage aux séductions du socialisme administratif, en matière d'eaux, de gaz, d'électricité. L'état a dû intervenir, cette année encore, pour réfréner ou endiguer leurs empiètements. Mais cette tendance, qui ne touche que les pouvoirs locaux et non le pouvoir national, est relativement récente.

Si l'on considère les routes, les canaux, les chemins de fer, les docks et les ports, dans la Grande-Bretagne, on trouve à leur origine une initiative individuelle ou une initiative d'associations libres et de corporations ; les localités y ont joué aussi un certain rôle, mais généralement secondaire, simplement auxiliaire. Quant au pouvoir central, il est presque demeuré spectateur, se contentant d'accorder, quand cela était nécessaire, des *bills* d'incorporation, de faire des chartes ou des cahiers des charges, la plupart assez larges pour qu'on s'y pût mouvoir à l'aise.

On sait comment, en dehors des grandes routes stratégiques, les routes à péages, construites et administrées par des commissions ou des syndicats, ont constitué chez nos voisins un précieux réseau de viabilité vingt-cinq ou trente ans avant que l'Europe continentale jouît, par les sacrifices de l'état, du même bienfait. Cette organisation, sans doute, ne pouvait être éternelle, le développement de l'industrie et l'extrême mobilité des personnes et des marchandises dans le monde contemporain exigeant la gratuité des routes. Mais l'anticipation d'un quart de siècle dont la Grande-Bretagne a profité sous ce rapport, relativement aux autres peuples d'Europe, a contribué à l'avance économique dont elle bénéficie encore sur les autres nations. C'est l'initiative de la haute et opulente noblesse qui a doté également ce pays d'un tissu de canaux, antérieur de beaucoup aux chemins de fer. Le duc de Bridgewater, bientôt et longtemps suivi par une foule de ses pairs, a commencé, en 1758, cette canalisation du royaume-uni ; en un demi-siècle ou trois quarts de siècle, des milliers de kilomètres de canaux étaient ainsi livrés à la circulation, grâce à cette sorte de *sport* aristocratique, humanitaire et mercantile à la fois, dont les économistes, perdant de vue la réalité, ont si légèrement méconnu l'importance. On ne peut guère citer

comme œuvre de l'état que le canal calédonien. La classe des marchands a pris sa revanche dans les entreprises de ports et de docks, dont elle s'est presque uniquement chargée, avec le concours parfois des corporations municipales, mais sans mendier pendant des années, comme on le voit sans cesse chez nous, 20, 30, 40 ou 100 millions de la faveur du gouvernement central épuisé. Cette méthode anglaise a fini par être appréciée des corps compétens français. Il y a cinq ou six ans, la chambre de commerce de Bordeaux faisait répandre une intéressante étude d'un ingénieur en chef, M. Pastoureau-Labesse, qui recommandait la construction et l'entretien des ports, sans subsides du pouvoir central, au moyen de droits locaux. Quand on en vint à la construction des chemins de fer dans la Grande-Bretagne, la haute aristocratie, qui avait fait preuve de tant de zèle pour la construction des canaux, fit à l'entreprise nouvelle une opposition acharnée. Mais tout le public se ligua contre elle; et, avec une rapidité sans exemple en Europe, la Grande-Bretagne, sans aucun concours pécuniaire de l'état, se couvrit de 30,000 kilomètres de chemins de fer. On crut un instant que l'Irlande ne pourrait attirer les capitaux, et que, si le gouvernement ne venait à son secours, l'île sœur, dans son dénûment, resterait privée de toute communication perfectionnée. L'état pensa donc à s'en mêler; il eut la sagesse de ne pas s'arrêter à cette idée. Aujourd'hui, l'Irlande doit à l'initiative privée environ 4,500 kilomètres de chemins de fer, ce qui, pour sa population de 4,850,000 habitants, représente une proportion un peu plus forte que celle de l'ensemble des chemins de fer français au total de notre population.

On a cherché des raisons particulières à cette exécution de la plupart des travaux publics dans la Grande-Bretagne par les seules forces de l'initiative privée. On a parlé du caractère aristocratique de la société anglaise, des énormes richesses de la noblesse, des énormes richesses du commerce. Nous ne méconnaissons certes pas que ce soient là de précieux avantages. C'est une erreur de croire que l'existence de grandes fortunes bien assises soit un mal pour un pays. On y trouve, au contraire, un inappréciable élément d'activité, d'initiative, et, dans une certaine mesure, de liberté. Un peuple qui veut être progressif ne peut guère se passer de fortunes concentrées. L'exemple de l'Angleterre et celui des États-Unis d'Amérique sont singulièrement probans. Elle est bien arriérée, la conception qu'un château fait tort aux chaumières qui l'entourent, qu'il vit aux dépens de celles-ci et les ruine; elle se rapporte à un état social et à une phase de la production tout différens des nôtres. Même les hommes sagaces d'Allemagne, le statisticien Soetbeer, par exemple, vantent l'action stimulante et protectrice à la fois des

grandes fortunes. Une agglomération de Lilliputiens ne sera jamais qu'une nation lilliputienne. Prenez un pays où la fortune soit presque uniformément répandue, où l'on ne rencontre presque pas de richesses concentrées, vous y aurez moins d'ouverture et de hardiesse d'esprit, moins d'initiative et de persévérance, moins de force et de souplesse d'organisation ; il possédera moins ces conditions matérielles et morales qui facilitent ce que l'on appelle le progrès. Néanmoins, même dans les contrées où l'égalité est plus près d'être atteinte, l'organisme nouveau des sociétés anonymes, de la formation de gros capitaux au moyen de la juxtaposition d'atomes infinis d'épargne, peut, dans une certaine mesure, quoique incomplètement, compenser l'action des grandes fortunes. Ajoutez-y l'apport des capitaux du dehors, et vous comprendrez que toutes les nations soient beaucoup plus à même aujourd'hui qu'il y a un demi-siècle de réduire l'intervention utile de l'état dans les travaux publics.

Les États-Unis ne démentent pas l'exemple de l'Angleterre. On a fait valoir, il y a un demi-siècle, Michel Chevalier entre autres, que l'abstention des pouvoirs publics, en matière de travaux d'utilité générale, n'a pas été aussi absolue qu'on le dit parfois. La défense de s'occuper de travaux publics ne s'applique, dit Michel Chevalier, dans ses belles lettres sur l'Amérique du Nord, qu'au pouvoir fédéral, non aux états particuliers. C'est déjà un grand point que la fédération n'intervienne jamais que pour les eaux et les ports. Quant aux états particuliers, dans le premier tiers de ce siècle, quelques-uns d'entre eux se sont occupés de la construction de canaux. Le canal Érié leur est dû ; mais, depuis cinquante ans, cette intervention des états a presque été abandonnée ; l'initiative privée s'est montrée tellement empressée et débordante qu'on a renoncé, soit à l'aider, soit à la contenir, soit à la diriger ; sauf des concessions de terres publiques aux compagnies de chemins de fer dans certains cas, on ne trouverait plus aux États-Unis de traces d'immixtion présente de la fédération ou des états dans ce prodigieux mouvement de travaux qui a plus complètement et plus rapidement encore transformé le vieux continent que le nouveau.

Les colonies anglaises d'Australie, il est vrai, en ce qui concerne la réserve de l'état, ne suivent l'exemple ni de la mère-patrie, ni de leur puissante sœur aînée, la fédération américaine du Nord. A divers symptômes saisissants, on peut se demander si les jeunes sociétés australiennes parviendront à maintenir intact le dépôt des traditions et des libertés britanniques.

Les avantages du système anglo-américain pour la conception, l'exécution et l'exploitation des travaux publics, méritent d'être signalés à notre continent qui suit une pratique si opposée. En laissant l'initiative privée au premier rang, on obtient les résultats suivants.

Il est pourvu aux différens besoins de la nation avec beaucoup plus d'ordre, suivant la hiérarchie naturelle, c'est-à-dire le degré d'importance sociale des travaux; les plus importants, au point de vue de l'ensemble de la société, sont, en effet, les plus rémunérateurs. Cela ne veut pas dire que toute œuvre utile à une nation doit, de toute nécessité, être immédiatement et directement rémunératrice; mais celles qui n'offrent pas de rémunération directe et immédiate sont évidemment moins utiles et moins opportunes que celles qui, dès le premier jour, peuvent récompenser les capitaux employés. Les 800 kilomètres de voie ferrée de Paris à Marseille offrent, pour le développement national, un intérêt bien supérieur à 2,000 ou 3,000 kilomètres de voies ferrées en Bretagne ou en Auvergne; 50 millions consacrés aux ports et aux docks du Havre ou de Marseille importent autrement à la prospérité nationale que 100 millions éparpillés sur trente ou quarante criques secondaires. En même temps que cet avantage technique, qui est considérable, on obtient aussi pour le crédit de l'état un avantage financier correspondant. L'état n'empruntant pas, son budget est moins chargé, assujéti à moins de fluctuations, son crédit est moins discuté. Ce qui fait l'énorme écart des cours entre les fonds consolidés britanniques et notre 3 pour 100 français, ce n'est pas tant la supériorité de richesse ou d'épargne de la Grande-Bretagne, car les deux pays à ce point de vue se valent presque, ni même l'infériorité des risques politiques auxquels nos voisins sont assujettis, c'est surtout que la Grande-Bretagne, depuis trois quarts de siècle, a presque cessé d'emprunter; l'état français, au contraire, même en temps de paix, emprunte directement ou indirectement chaque année. Or les emprunts publics répétés, annuels ou biennaux, si solide que soit le crédit d'un état, produisent sur lui une action, en quelque sorte mécanique, déprimante. Un troisième avantage du système britannique, c'est que, l'intérêt personnel étant naturellement plus éveillé, cédant moins aux séductions de l'esthétisme, il y a bien des chances pour que les dépenses soient plus proportionnées au but actuel et réel de l'entreprise. Un autre avantage, plus grand encore peut-être parce qu'il est plus général, consiste dans le maintien des habitudes de l'association libre, de l'esprit d'initiative qui, lorsqu'on lui ferme son champ naturel d'action, finit par s'alanguir, et qu'on ne peut plus réveiller lorsqu'on aurait besoin de lui. Enfin, un dernier caractère du système britanno-américain est d'être beaucoup plus conforme à l'équité. Si des erreurs ont été commises dans la conception ou dans l'exécution des travaux, si l'on a cédé à des entraînemens, commis des folies, chacun de ceux qui ont exalté l'entreprise et s'y sont associés supporte le poids des mécomptes et des pertes en proportion de ses propres fautes ou de sa propre crédulité, puisque

ni les actionnaires ni les obligataires ne se recrutent par contrainte. Au contraire, si l'état fait des folies en matière de travaux publics, même les citoyens sages et avisés les paient, puisque l'état dispose de la contrainte pour répartir sur l'ensemble des habitans la rançon de ses erreurs. Outre l'iniquité qui en résulte, il en ressort aussi un affaiblissement général de la prévoyance dans la nation. Un peuple où tous les citoyens qui épargnent et qui font des placemens doivent eux-mêmes vérifier l'utilité des entreprises auxquelles ils confient leurs fonds devient bientôt supérieur en affaires, et en sens pratique, à un peuple où les capitalistes, grands et petits, n'ont qu'à verser chaque année leurs épargnes à des emprunts d'état dont le service est assuré. Ainsi la méthode britannique offre à la fois des avantages techniques précieux et une conséquence générale singulièrement heureuse, celle de ne pas endormir les particuliers, de ne les point réduire au simple rôle d'épargnans purement passifs.

II.

Quand on descend dans le détail, cette supériorité du système anglo-américain ressort avec plus de relief. Rien n'est plus malaisé que d'apprécier sûrement d'avance l'utilité d'un travail public. Pour les ports, pour les canaux, pour les chemins de fer même, cette difficulté se présente. Il y a, dit-on, deux sortes d'utilités : l'une directe, rémunératrice pour les capitaux engagés ; l'autre indirecte, qui n'est pas suffisamment productrice pour indemniser les capitaux, mais qui, étant en quelque sorte diffuse pour l'ensemble de la nation, profite largement à celle-ci. On a souvent abusé de cette distinction ingénieuse, qui contient une parcelle seulement de vérité. On a reproché aux capitalistes de ne vouloir se charger que des travaux de la première catégorie, ceux qui sont pécuniairement productifs, et de négliger tous les autres qui n'ont qu'une utilité indirecte et diffuse. Les ministres et les députés, pour justifier leurs plans les plus extravagans, ont beaucoup insisté sur cette dernière. Un ingénieur, M. Bouffet, leur a fourni des argumens, en se livrant à des calculs dont il a été fait beaucoup d'abus. Une ligne ferrée peut, dit-on, être stérile pour les capitaux engagés et féconde pour l'état, à cause de la différence entre les tarifs des chemins de fer et les frais de transport sur une route de terre. Sur celle-ci, la tonne coûte à transporter 0 fr. 25 ou 0 fr. 28 par kilomètre : supposons une petite ligne de chemin de fer qui ne lui fait payer que 0 fr. 08 à 0 fr. 10; outre la somme que l'exploitant de la ligne aura encaissée, l'expéditeur ou le consommateur aura bénéficié de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 par tonne et par kilomètre : c'est ce bénéfice qui est oc-

culte et qui n'entre pas en compte. Grâce à lui, l'utilité d'une voie ferrée serait souvent double ou triple de celle que ses recettes nettes semblent indiquer. Si la petite ligne ferrée transporte 50,000 tonnes par kilomètre, à raison de 0 fr. 08, elle ne perçoit que 4,000 francs, recette tout à fait insignifiante, en y joignant celle des voyageurs, pour rémunérer le capital de construction; mais les expéditeurs ou les consommateurs auront profité, en outre, affirme-t-on, de 9 fr. 20 par tonne et par kilomètre, soit de la différence entre 0 fr. 08 (tarif de la voie ferrée) et 0 fr. 28, coût du transport sur la route de terre. Ainsi cette petite ligne dédaignée, dont le trafic des marchandises ne produit que 4,000 francs bruts à l'exploitant, rapporterait en réalité 14,000 francs au pays. C'est par des raisonnemens de ce genre que l'on a cherché à justifier toutes les folies faites en France et dans bien d'autres pays pour la construction prématurée de lignes ferrées actuellement superflues. On y ajoute encore des considérations sur le prétendu trafic que les lignes nouvelles apportent aux anciennes lignes. Mais toute cette façon de raisonner est singulièrement exagérée et conduit aux résultats les plus inexacts. On suppose arbitrairement, contrairement même à tout bon sens, que tout le trafic d'une voie ferrée nouvelle est du trafic nouveau, détourné seulement des lignes de terre; c'est absolument faux dans un pays où le réseau des voies ferrées est déjà un peu serré: ce trafic, pour les deux tiers ou les trois quarts, est du trafic enlevé aux lignes anciennes; bien loin d'être des affluens, beaucoup de ces lignes nouvelles, pendant très longtemps du moins, sont des concurrentes. Il est donc très délicat d'apprécier l'utilité exacte de beaucoup de travaux publics: les particuliers, les compagnies non garanties ou non subventionnées, se tiennent en garde contre tous ces calculs de complaisance, contre toutes ces argumentations sophistiques. L'état, au contraire, qui a toujours le goût de « faire grand » et qui est assiégé par des solliciteurs de toute sorte, cède avec empressement à toutes les raisons captieuses qu'on lui donne pour excuser des œuvres dépourvues de toute utilité actuelle ou prochaine.

Ce que nous venons de dire des chemins de fer vaut aussi des routes et des chemins de terre. Tout chemin vicinal est-il utile? Oui, dans une certaine mesure, puisqu'il ajoute à la commodité des transports pour quelques personnes. Mais quand le chemin nouveau est parallèle à un autre, quand il ne fait qu'abrégéer très faiblement la distance pour un petit nombre de propriétés, il ne vaut souvent pas la peine que les pouvoirs publics le construisent et l'entretiennent. Dans un grand nombre de départemens de France, il y a eu, depuis une dizaine d'années, un aussi grand gaspillage

dans l'établissement de chemins vicinaux parallèles ou superflus que dans la construction de voies ferrées.

A plus forte raison en est-il de même des ports et des canaux. Il est utile qu'un grand pays possède sur chaque mer un ou deux ports de premier rang parfaitement outillés ; mais la nation, considérée dans son ensemble, n'a aucun intérêt à voir se multiplier indéfiniment les petits havres insuffisamment aménagés. C'est pour elle un gaspillage à la fois de capitaux et de forces humaines. La multiplicité des ports est moins utile aujourd'hui qu'autrefois, parce que, avec le développement des voies de communication intérieure, le rôle du cabotage tend à diminuer.

La difficulté pour l'état d'apprécier exactement l'utilité des travaux publics fait qu'il a une tendance à se décider par des considérations politiques et électorales, d'où il résulte à la fois un gaspillage des deniers publics et un affaiblissement des libertés réelles et pratiques de la nation. Ce défaut est encore accru par différentes circonstances. Quand les travaux publics sont alimentés avec l'impôt ou avec l'emprunt public, qui entraîne naturellement l'impôt à sa suite, il s'établit dans la nation et chez les représentans mêmes de l'état le préjugé que toutes les parties du territoire, quelles que soient leur population, leur industrie, la richesse ou la misère de leur sol, ont un droit égal à l'exécution de ces travaux. Bien plus, il arrive même bientôt qu'on regarde comme un devoir de l'état de compenser les inégalités naturelles du relief et de la fertilité du sol en dotant avec plus de largesse certaines catégories de travaux dans les régions pauvres que dans les régions riches. Les travaux publics perdent ainsi leur caractère technique pour devenir une sorte de charité. On en trouve un exemple chez nous dans ce que l'on appelle « le fonds commun » réparti entre les départemens peu opulens. L'uniformité des travaux publics entrepris par l'état procède du même principe. Dans un pays où c'est l'initiative libre qui se charge de ces entreprises, on proportionne toujours l'instrument au résultat probable ; on modifie la voie ferrée suivant le trafic espéré ; on lui donne, soit moins de largeur, soit plus de pentes et plus de courbes ; on réduit le nombre des trains jusqu'à un ou deux par jour. L'uniformité de l'administration d'état se prête mal à ces tempéramens et à ces modifications. Il a fallu tous nos embarras budgétaires pour introduire en France tardivement les chemins de fer à voie étroite (1). De même jamais notre administration centralisée n'admet moins de trois trains par jour dans chaque sens, dussent certains de ces

(1) Une des plus grandes erreurs de l'administration en ce sens est le chemin de fer à large voie de Batna à Biskra ; il suffisait de le faire à voie étroite, et, sans plus de dépense, on eût pu le pousser jusqu'à Touggourt.

trains, comme cela arrive parfois, ne transporter pas un seul voyageur.

Le même vice se retrouve pour beaucoup de chemins vicinaux. Certaines contrées montagneuses sont mal desservies, uniquement parce que le corps des agens-voyers, qui s'est mis à copier celui des ponts et chaussées, ne veut avoir que des chemins en quelque sorte parfaits, ayant une largeur minima de 5 à 6 mètres, comportant des ponts ou des ponceaux sur chaque petit filet d'eau. Dans les pays, au contraire, comme les États-Unis d'Amérique, où l'initiative privée règne en maîtresse, de simples particuliers, des syndicats de propriétaires, des embryons de communes, s'entendent pour exécuter un chemin provisoire de 3 mètres de large, sans aucun ponceau ni pont sur les ruisseaux et les torrents. On passera à gué; si un orage survient, la circulation sera suspendue pendant un jour, peut-être pendant huit jours au plus; mais, tout le reste de l'année, voyageurs et marchandises passeront assez facilement. Ainsi, dans les pays où les pouvoirs publics ont tout accaparé, on fera avec un même capital beaucoup moins de kilomètres, soit de chemins de fer, soit de routes, on obtiendra des résultats beaucoup moins utiles que dans un pays qui a su entretenir les habitudes d'initiative libre et d'association. Ce qui existe pour les chemins de terre en Amérique s'y retrouve aussi pour les chemins de fer. On sait que, dans la grande fédération, sauf les lignes mâtresses, la plupart des voies ferrées ont été construites à la hâte, à très peu de frais, en dehors de toute préoccupation de satisfaire les yeux ou l'esprit. Il est difficile à l'état et à ses agens de se guérir du travers qui consiste à s'assujettir à une règle uniforme et à se laisser toujours dominer par le sentiment esthétique, le plus mortel ennemi des travaux publics rationnels.

Un autre défaut encore de l'accaparement ou de la direction des travaux publics par l'état, c'est l'éparpillement de ces derniers. L'état moderne surtout, c'est-à-dire l'état purement électif, étant sous le joug des exigences électorales, commence tout à la fois, c'est-à-dire qu'il n'achève rien qu'avec un temps infini. En France, dans ces dernières années, on travaillait simultanément à soixante ou quatre-vingts ports, de Nice à Port-Bou, de Saint-Jean-de-Luz à Douarnenez, et de ce point à Dunkerque. On poursuivait avec une lenteur désespérante une centaine de lignes de chemins de fer. Les crédits disséminés sur ce nombre prodigieux de chantiers exigent une proportion énorme de frais généraux relativement à la main-d'œuvre employée et au résultat utile. Les capitaux restent engagés dix ou quinze ans dans un travail avant que celui-ci ne soit achevé, c'est-à-dire avant de produire un effet utile. Les ouvrages souvent se dégradent, et il faut les reprendre à nouveau. Un exemple

des plus curieux de cette méthode de gaspillage, c'est le chemin de fer de Mazamet à Bédarieux, dont l'infrastructure est faite par l'état. Il a été commencé avant la guerre; il n'a jamais été abandonné depuis lors; il n'est pas encore complètement livré à la circulation au moment où j'écris ces lignes. On y aura travaillé, sans discontinuité, pendant près de vingt années. Sans prendre toujours un temps aussi phénoménal, la plupart des lignes entreprises par l'état français ou sous sa direction exigent dix ou douze années pour leur construction. Dans les pays qui ont conservé les habitudes des entreprises privées, en Amérique ou en Angleterre, un tronçon de voie ferrée est toujours livré au trafic deux ou trois ans au plus tard après avoir été commencé. Les assemblées provinciales qui se chargent de travaux publics encourent, elles aussi, les reproches que je viens d'adresser à l'état. J'écris ces lignes dans un des départemens les plus riches de France; j'ouvre le compte-rendu des délibérations du conseil-général: j'y vois qu'on travaille simultanément à la construction de vingt ou trente chemins d'intérêt commun ou de grande communication, et que chacun de ces chemins exige huit ou dix ans au moins pour être terminé. La méthode suivie pour les entreprises d'état aboutit encore, par cette raison, à la conséquence déjà signalée de réduire le résultat utile relativement à la somme employée.

Une autre circonstance essentielle, qui caractérise les entreprises d'état, c'est la tendance à la gratuité de tous les services dont l'état se charge. Tout ce que perçoit l'état paraît un impôt et une contrainte, parce que, en effet, les sommes qu'il perçoit d'ordinaire rentrent par la contrainte et constituent des impôts. L'opinion publique finit ainsi par être complètement faussée sur la relation des recettes et des dépenses des services de l'état. Il en résulte que des travaux publics qui, naturellement et légitimement, au grand avantage de la société, devraient être rémunérateurs, cessent bientôt de donner une rémunération dans la main de l'état. Cette tendance est d'autant plus accentuée que l'état repose davantage sur le principe électif et qu'il est plus incapable de résister aux pressions parlementaires ou aux pressions locales. Un des exemples de cet abandon des recettes les plus équitables, c'est la renonciation en France depuis sept ou huit ans aux droits de navigation sur les canaux, qui produisaient aisément de 4 à 5 millions de francs. C'est un cadeau immérité dont l'état gratifie les localités que ces canaux desservent, au grand détriment des autres contrées qui, n'ayant ni cours d'eau ni canaux, non-seulement ne profitent pas de la même faveur, mais doivent même contribuer au paiement des frais d'entretien de ces entreprises dont elles sont privées. L'état bouleverse ainsi les conditions naturelles de la concurrence.

Dans une moindre mesure, cette observation s'applique à la gratuité des ports. Les droits de ports, tels qu'ils sont établis en Angleterre, font que les navires étrangers, qui font escale, participent à l'entretien des travaux dont ils se servent; ces droits empêchent ainsi l'armateur étranger de jouir d'une sorte de protection à rebours relativement à l'armateur national. En créant, en outre, une hiérarchie naturelle entre les ports, ils empêchent la dissémination des travaux sur un nombre indéfini de criques; ils concentrent l'outillage sur les points importants où il est le plus utile à l'ensemble du pays, et préviennent le gaspillage des capitaux.

Les remarques que nous a suggérées l'accaparement des travaux publics par l'état sont vraies en principe pour tous les états sans exception; elles ont une inégale importance pratique suivant qu'il s'agit d'états organisés d'une façon stable, avec une forte administration, tout à fait indépendante des vicissitudes électorales, comme l'état prussien, ou bien, au contraire, d'états vacillans, flottans, dépendans, assujettis dans tout leur personnel à tous les caprices des électeurs, comme les états reposant sur une base uniquement élective. Il est clair que la puissante administration prussienne, uniquement dirigée par des vues techniques et par le suprême intérêt national, sait atténuer dans une certaine mesure, sans pouvoir les faire complètement disparaître, les vices que nous venons d'énumérer; l'état purement électif, au contraire, comme l'état français, les intensifie au plus haut degré.

Une autre fâcheuse méthode de l'état français consiste dans un singulier procédé de confusion de l'action du pouvoir central et de l'action des pouvoirs locaux en matière de travaux publics.

Les localités rurales, à savoir les départemens et les petites communes, n'ayant en France que fort peu de ressources, parce que l'état accapare pour son propre compte plus de la moitié des contributions directes, il en résulte qu'elles sont dépourvues des moyens d'effectuer par leurs propres forces des travaux de quelque importance. L'état leur alloue alors des subventions pour leurs chemins, pour leurs ponts, pour leurs écoles. Ces subventions, il les faut solliciter pour les obtenir, du moins pour les obtenir vite; même lorsque la quote-part de l'état dans ces travaux est fixée d'après une proportion connue d'avance, le délai pour l'obtention n'est pas déterminé, le classement ne se fait pas d'après l'ordre de date des demandes. Ainsi les localités, surtout les communes rurales, sont toujours transformées en solliciteuses vis-à-vis du pouvoir central. C'est un vasselage, plutôt même un servage, presque un esclavage auquel elles sont rivées. La dépendance et la servitude électorales en ressortent. Il faut que ces communes se montrent complaisantes, paient en services le pouvoir central des sub-

ventions qu'il veut bien leur accorder; or ces services qui témoignent de la reconnaissance des communes ou qui en fournissent des gages ne peuvent être que des services électoraux. Le mécanisme théorique de l'état moderne, qui repose sur la liberté des élections, en est ainsi faussé. Avouée ou occulte, impudente ou hypocrite, la candidature officielle, ou l'assujettissement des électeurs à l'endroit du pouvoir central, est une des conséquences inévitables du régime français des travaux publics.

Quand même on transporterait aux autorités provinciales, en France aux conseils-généraux, le pouvoir de répartir les subventions aux communes, on ne supprimerait pas ces inconvénients; on déplacerait seulement la servitude. C'est envers la majorité du conseil-général que les communes devraient se montrer complaisantes, solliciteuses, humbles et dépendantes, sous peine d'être exclues des subventions, ou d'y être moins bien traitées du moins que les communes dociles. Ainsi, ce système, qui ne laisse pas aux localités assez de ressources pour suffire seules à leurs dépenses essentielles, constitue un joug électoral d'une épouvantable lourdeur.

Il a des inconvénients techniques qui ne sont pas moindres. Il pousse à un gaspillage effréné. L'état intervient dans certains travaux communaux dans des proportions qui vont jusqu'à 50, 60 et même 80 pour 100 de la dépense, suivant le degré de richesse de la commune. Une petite commune rurale n'a qu'à s'imposer de 1,000 fr. pour que l'état lui en donne 4,000. L'énorme disproportion entre l'allocation de l'état, qui est considérée comme un don gratuit, et l'imposition locale, induit beaucoup de localités à entreprendre des œuvres médiocrement utiles, à exagérer du moins la dépense. Étant donné le point de vue borné auquel se placent les paysans, beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à voter un crédit de 1,000 francs pour une dépense médiocrement justifiée, quand ce crédit entraîne une subvention nationale de 4,000 francs qui se répandra dans la commune en salaires, en achat de terrains ou de matériaux. Servitude et gaspillage, voilà les résultats du régime français.

Si l'on voulait revenir à un mode naturel, il faudrait constituer aux pouvoirs locaux des ressources sérieuses, indépendantes, et renoncer absolument aux subventions du pouvoir central. Si, pour ces subventions de toute nature, celui-ci dépense annuellement une centaine de millions, mieux vaudrait qu'il abandonnât d'une manière permanente 100 millions du produit des quatre contributions directes. Son budget n'en souffrirait pas, puisque ce qu'il céderait d'une main, le produit de certains impôts; il le retiendrait de l'autre, en n'accordant plus de subventions. Les communes et les départemens seraient ainsi affranchis, les premières de leur

double servitude à l'endroit du pouvoir central et de l'assemblée départementale, les seconds de leur servitude envers le pouvoir national. On rentrerait ainsi dans l'ordre; les responsabilités ne seraient plus déplacées. On y gagnerait au point de vue technique et financier; l'on y joindrait le bénéfice inappréciable de conditions plus favorables à l'exercice de la liberté.

On ne saurait dire à quelle atrophie de l'initiative individuelle conduit le régime français des travaux publics. Habituees à compter sur des subventions de la commune, du département ou du pouvoir central, les diverses agglomérations d'habitans, dans les campagnes surtout, ne savent plus rien entreprendre par elles-mêmes ni se mettre d'accord sur rien. J'ai vu des villages de 200 ou 300 habitans, appartenant à une grande commune dispersée, attendre pendant des années et solliciter humblement des secours pour une fontaine qui leur était indispensable, et que 200 ou 300 francs, soit une contribution de 1 franc par tête, suffisaient à mettre en bon état. J'en ai vu d'autres n'ayant qu'un seul chemin pour faire sortir leurs denrées et ne sachant pas se concerter, quand, avec une première dépense de 2,000 francs et 200 ou 300 francs d'entretien par an, ils pouvaient rendre aisément viable cette seule voie dont ils disposaient. Je parle, cependant, de pays relativement riches, beaucoup plus aisés que la généralité des communes de France.

Il est vrai que l'on adresse à l'initiative privée, en matière de travaux publics, certains reproches dont plusieurs peuvent avoir quelque portée. Mais, outre qu'on exagère les inconvéniens qu'on lui impute, il est facile souvent d'obvier à ceux qui sont réels par un contrôle qui n'a rien d'excessif.

La première de ces critiques, c'est que, en s'en tenant aux entreprises libres non subventionnées et non réglementées, les pays riches ou les quartiers riches sont seuls bien desservis. Ils posséderont plusieurs lignes concurrentes de chemins de fer ou de tramways ou d'omnibus, pendant que les pays ou les quartiers pauvres seraient délaissés. Ce serait là, dit-on, un manque à la justice et à la solidarité nationale. Ce raisonnement contient une sorte de pétition de principe. Il faudrait prouver que la mission de l'état consiste en ce que des territoires, inégalement doués de la nature, inégalement peuplés, fussent également pourvus d'un outillage collectif perfectionné. Or, c'est là un prétendu axiome dont rien ne démontre la justesse. Si l'état ne donne pas de subvention, il n'y a aucune injustice à ce que les pays riches soient mieux pourvus de voies de communication que les pays pauvres; l'impôt, en effet, n'aura servi à payer aucune partie de ces œuvres. Ensuite cette organisation, qui résulte de la liberté, est plus conforme à l'économie naturelle. Il est inutile de s'obstiner à vouloir maintenir la population

dans les pays pauvres, où elle prospère moins que dans les pays riches. Les efforts qu'on y fait n'aboutissent pas; parfois même, ils ont un résultat contraire à celui qu'on recherche. Le perfectionnement prématuré des communications dans les districts médiocrement fertiles ou peu industriels, en y détruisant la vie patriarcale et en y rendant plus sensible la concurrence avec les pays mieux doués de la nature, a plutôt aidé au dépeuplement des premiers. En fût-il autrement, de même qu'un propriétaire a plus d'avantages à porter l'effort de ses capitaux sur ses meilleures terres, tant que celles-ci ne sont pas suffisamment améliorées, plutôt que de les disperser sur des terres médiocres ou arides, ainsi une nation tire beaucoup plus de profit de l'emploi de ses capitaux dans les districts les plus propices à l'agriculture intensive et à l'industrie que de leur dissémination sur tous les points du territoire, même sur ceux qui sont naturellement le plus ingrats. Quand cet emploi naturel s'effectue en dehors de toute contrainte de l'état, c'est-à-dire en dehors de toute ressource d'impôts ou d'emprunts publics, personne dans la nation ne peut se plaindre que l'équité soit lésée.

Quelques personnes, accoutumées à l'arbitraire administratif, jugeront peut-être cette doctrine empreinte de dureté. Elles ne prennent pas garde que certaines circonstances naturelles en tempèrent l'application. L'expérience prouve, en effet, que, même sans une intervention active de l'état, les pays pauvres peuvent être tolérablement desservis. J'ai cité plus haut l'exemple si topique de l'Irlande, qui, sans aucune intervention gouvernementale, par l'action seule des sociétés privées, possédait 4,160 kilomètres de chemins de fer en 1886, soit 1 kilomètre par 1,165 habitans, tandis que la France, après cinquante ans d'active intervention gouvernementale dans la constitution de son réseau ferré, possède 33,500 kilomètres de lignes de fer, ou 1 kilomètre par 1,144 habitans, situation presque analogue.

Il est aisé, en outre, à l'état, de même qu'aux municipalités, lors des concessions d'entreprises de travaux publics, de stipuler que, au-delà d'un certain bénéfice assez élevé, la moitié des profits nets supplémentaires sera employée à étendre le réseau des entreprises de chemins de fer, de gaz, d'électricité, de tramways, etc., ou à diminuer les tarifs. Ne le fit-il pas, que la concurrence qui existe entre les différentes sociétés libres et la jalousie qu'elles ont entre elles, quand l'état ne cherche pas à en restreindre le nombre, le goût des innovations qui lutte chez beaucoup de ces sociétés avec le strict intérêt pécuniaire, les porteraient à se charger d'un bon nombre de voies de jonction ou de raccordement qui sont pour elles médiocrement utiles. Si l'état évitait de faire plier les

compagnies sous le poids d'impôts écrasans, comme ceux qui existent en France sur le prix des places et les transports à grande vitesse, on obtiendrait beaucoup plus aisément de ces sociétés privées l'extension et la meilleure utilisation de leur réseau. En France, on semble s'être proposé en tout de renverser l'ordre de choses naturel. L'état donne des subventions, sous la forme d'annuités, pour la construction des voies ferrées nouvelles; il sert, en outre, des garanties d'intérêts qui montent, dans certaines années, jusqu'à 80 ou 100 millions de francs. En revanche, il perçoit des taxes extravagantes, comme les 23 1/2 pour 100 sur le prix des places : il reçoit, en définitive, à peu près autant qu'il donne; mais il se met lui-même et les compagnies dans une situation confuse, donnant d'une main, prenant de l'autre, laissant la responsabilité des travaux, et en partie de l'exploitation, indécise et flottante.

Quand on juge que l'initiative privée négligerait trop les districts pauvres, on omet une circonstance importante. L'état a, nous l'avons établi, une fonction stratégique et policière; c'est même, avec l'organisation de la justice, le fond essentiel de sa mission; or, pour que cette fonction soit bien remplie, il faut que le pays, même dans les districts peu favorisés de la nature, soit doté, dans une certaine mesure, des organes absolument essentiels de la civilisation contemporaine, comme les routes; qu'ils ne soient pas trop éloignés d'une ligne de fer; mais il s'agit ici seulement de quelques rares travaux qui doivent être exécutés avec économie. Il est facile de les mettre, sans excès, à la charge des compagnies privées, comme devant être pourvus avec une partie de l'excédent des bénéfices que fournissent, en plus du taux normal dans le pays, les grandes œuvres maîtresses, toujours largement rémunératrices.

Un certain ordre d'activité de l'état profite aussi aux pays naturellement pauvres et fait qu'ils ne peuvent se plaindre d'être déshérités. J'ai dit que, parmi les devoirs qui incombent à l'état, se trouve une mission de conservation générale des conditions physiques du pays : cette mission consiste particulièrement dans l'entretien et l'amélioration des forêts et l'aménagement des eaux. Si l'état s'était toujours bien acquitté de cette tâche importante, les pays montagneux et les hauts plateaux, c'est-à-dire les contrées d'ordinaire les plus pauvres, seraient plus peuplés et plus prospères, sans qu'il fût nécessaire d'y faire beaucoup d'autres travaux publics artificiels.

Un autre reproche, parfois adressé à l'initiative privée, c'est que, fonctionnant en dehors de toute réglementation, elle constitue des monopoles particuliers intolérables. Il y a beaucoup d'exagération et une petite part de vérité dans cette assertion. Si la liberté

est absolue, comme en Amérique et en Angleterre, la concurrence devient en général effrénée, du moins dans les districts tout à fait riches et pour les principaux parcours ; il ne peut pas s'agir ici de monopole, mais plutôt d'une certaine anarchie qui rend très instables et très variables les services, tout en leur conservant l'avantage d'être en général très progressifs et très peu coûteux. Cette instabilité et cette variabilité ont des inconvénients pour le public, quoique l'expérience prouve que ce système, examiné dans son ensemble, n'est pas défavorable au commerce. Les États-Unis s'en sont accommodés, et jamais aucun Yankee n'avouera que le régime continental européen des voies ferrées est préférable au régime américain. Des peuples plus rassés, toutefois, moins agités, moins tourmentés de la fièvre des affaires, moins habitués aux changemens continuels, se sentiraient troublés des brusques et incessantes variations, souvent arbitraires, auxquels donne lieu l'exploitation des voies ferrées en Amérique. Mais, sans dépouiller l'initiative privée de ses droits et de sa force, il est aisé d'y remédier.

L'état, qui a délégué aux grandes entreprises de travaux publics un de ses droits régaliens dont elles n'auraient pu se passer, celui d'expropriation ou celui encore de l'usage de la voirie, ne sort pas de son rôle quand il les soumet, dans leur exploitation, à un contrôle discret, impartial, exempt de jalousie. C'est une question de mesure qui implique, de la part des pouvoirs publics, non-seulement une stricte équité, mais une certaine bienveillance à l'endroit des sociétés privées. L'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, en instituant une commission d'état pour le contrôle de l'exploitation des voies ferrées, se sont conformés à ce rôle. Quand on connaît l'esprit qui anime les pouvoirs et l'opinion de ces deux grands pays, on peut être assuré qu'ils rempliront ce devoir de contrôle avec plus de modération et d'impartialité qu'on ne le fait d'ordinaire sur le continent européen.

III.

Pour éclairer les rôles respectifs de l'initiative privée et de l'état dans les travaux publics, il peut être utile de jeter un coup d'œil sur la constitution de l'industrie qui, depuis soixante années environ, a profondément changé les conditions économiques du monde civilisé ; je veux parler des chemins de fer et de l'application de la vapeur à la locomotion. Ces deux progrès, qui nous paraissent aujourd'hui connexes, ont apparu séparément et à des époques

différentes. Ils se sont complétés l'un l'autre et si bien unis qu'on les regarde presque comme inséparables. L'histoire des voies ferrées et de la vapeur témoigne hautement du manque d'esprit d'invention de l'état et de l'inépuisable fécondité, au contraire, de l'initiative libre.

Les chemins de fer sont beaucoup plus anciens qu'on ne pense. Un aventurier proposait récemment d'en célébrer le cinquante-naire : il raccourcissait de moitié leur âge. Bien longtemps avant que l'opinion publique générale en connût l'existence, ils fonctionnaient sur beaucoup de points. Ce que nous appelons les tramways, les tramways à marchandises, qu'on ne connaît guère plus, ont vu le jour au dernier siècle, silencieusement, sans attirer l'attention, dans les districts houillers de la Grande-Bretagne. Dans une des nombreuses sessions où la chambre des députés, sous le règne de Louis-Philippe, discuta, sans jamais aboutir, la question de l'établissement des voies ferrées, Arago avait déposé un rapport, en 1838, qui, à côté de beaucoup d'erreurs, contenait quelques observations frappantes. Il disait que « l'auteur inconnu » de la substitution du roulage ou du transport en voitures au transport à dos de cheval avait réduit par son invention le prix des transports au dixième du chiffre antérieur. Il voyait une amélioration aussi importante dans le remplacement des empierremens des routes ordinaires par des bandes de fer sur lesquelles porteraient les roues des voitures. Il avait calculé que, en atténuant ces résistances, « ces bandes ont en quelque sorte décuplé la force du cheval, celle du moins qui donne un résultat utile. » Il ajoutait que le poids placé sur un wagon est centuple de celui que le cheval qui le traîne peut porter sur son dos. Ce qu'ignorait Arago, c'est combien la pratique avait devancé l'observation du savant. « Un auteur inconnu » avait introduit, dès le milieu du xviii^e siècle, et peut-être même bien auparavant, l'usage de rails, — en bois il est vrai, — dans les exploitations minières britanniques pour le transport de la houille. Habile à inventer, l'industrie privée l'est également à propager les inventions et à les perfectionner. En 1776, on pose dans une mine de Sheffield des rails en fer que l'on croit les premiers de cette espèce. Ce procédé se développe et s'étend rapidement, grâce à l'esprit d'émulation et d'initiative des entreprises libres. Vers 1820, on comptait, aux environs de Newcastle, 600 kilomètres de rails dans les galeries souterraines ou à la superficie des mines. Les wagons arrivaient jusqu'au bord de la Tyne et se vidaient d'eux-mêmes dans les navires. A l'autre extrémité de l'Angleterre, dans le pays de Galles, il existait à la même époque 400 kilomètres de voies ferrées desservant les houillères. C'était le tramway à mar-

chandises; ce n'était pas encore le chemin de fer tel que nous le concevons.

L'application de la vapeur à la locomotion réussit plutôt sur l'eau que sur terre. On connaît les essais, théoriquement heureux, de notre marquis de Jouffroy sur le Doubs, en 1776. L'invention française, comme la machine à coudre et comme tant d'autres de nos découvertes, nous revint d'Amérique, où elle s'acclimata, se perfectionna, se développa, au point qu'on l'y crut indigène. C'est une histoire connue que celle des dédains de Napoléon, représentant l'état moderne, pour Fulton en 1803. L'inventeur évincé retourna dans son pays, et, en 1807, traversa sur son bateau à vapeur le lac Érié. Le premier bateau britannique du même genre fut construit, en 1811, par Bell; il était mu par une force de 4 chevaux, jaugeait 25 tonneaux et navigua sur la Clyde, entre Helensborough, Greenock et Glasgow. La navigation à vapeur parut d'abord faite pour les rivières, puis pour le cabotage, plus tard pour les transports à voyageurs, tout récemment à peine pour les transports de marchandises à très grande distance. Il n'y a pas dix années que les transports à vapeur sont devenus un peu communs entre l'Europe et l'Australie, aussi bien par le Cap que par Suez. Un très grand développement de cette navigation s'effectua, vers 1820, sur les fleuves et les côtes de l'Amérique. Toute découverte se répand surtout et d'abord dans les pays où abondent l'esprit d'association et les capitaux. Le premier facteur est encore, si l'on peut dire, plus important que le second; aussi, comme rien n'y peut suppléer, y a-t-il à l'entretenir un très grand intérêt social. En 1825, on comptait aux États-Unis 150 bateaux à vapeur, dont quelques-uns de 500 chevaux; tous ensemble représentaient 16,000 tonneaux. On sait que la plus grande fortune individuelle du monde civilisé, celle des Vanderbilt, se rattache, par ses origines, aux débuts de la navigation à vapeur, le premier Vanderbilt, celui qu'on appelle le *commodore*, ayant gagné dans ces entreprises, alors nouvelles et audacieuses, bon nombre de millions de dollars.

La navigation à vapeur sur mer, un peu plus tardive, date de 1818. On garde encore le souvenir du navire *Rob-Roy*, traversant la mer d'Irlande, de Greenock à Belfast. Vers la même époque, la *City of Edimburg*, entre Leith et Londres, faisait d'un trait 650 kilomètres. De 1820 à 1825 s'établissaient les premiers services réguliers, reliant à travers la Manche Dieppe et Brighton ou, à travers la Mer du Nord, Rotterdam et Londres. La grande navigation s'inaugurerait pour la vapeur en 1825, par un voyage hardi qui rappelle celui de Vasco de Gama : le steamer *Enterprise* partit de Londres le 16 août avec 24 passagers, dont six femmes, entra le 6 octobre au

Cap, en partit le 21, et le 9 décembre mouilla à Calcutta, ayant parcouru 18,000 kilomètres en trois mois et vingt-quatre jours. Dans tous ces progrès, la part de l'état fut mince et toute négative : l'administration britannique des postes décida qu'elle se servirait des navires à vapeur partout où il en existerait.

L'application de la vapeur à la locomotion sur terre fut plus lente. Comme pour la navigation, c'est en France aussi qu'on en fit les premiers essais. En faisant les célèbres vers : *Sic vos non vobis*,.. le poète latin transcrivait la formule des Français. En 1769 et en 1770, un ingénieur lorrain, Cugnot, essaya avec un succès relatif une sorte de locomotive routière. Bachaumont en parle dans ses *Mémoires*, et l'on peut voir cette machine à notre *Conservatoire des arts et métiers*. Au commencement de ce siècle, dans le pays de Galles, en 1804, on reprit ces essais. Ils n'eurent qu'un succès médiocre. De 1826 à 1833, l'opinion publique britannique s'éprit de ces tentatives et les multiplia. Un ingénieur, dont le nom fut alors célèbre, Gurney, institua un service régulier de locomotives routières pour les voyageurs. Vers 1831, une quarantaine de voitures fonctionnaient ainsi, ne faisant, d'ailleurs, que 3 ou 4 lieues à l'heure. Loin de favoriser ces commencemens, le parlement porta un coup terrible à ces entreprises en mettant sur ces voitures une surtaxe excessivement élevée, par la raison, disait-il, qu'elles usaient plus les routes que les voitures ordinaires. Plus tard, on diminua cette surtaxe ; mais déjà les locomotives routières étaient en décadence.

Il fallait, pour réussir, combiner à la fois les rails et la vapeur. Dès 1814, Georges Stephenson le tentait dans une concession houillère. Un membre de l'aristocratie britannique, lord Ravensworth, faisait les frais de cet essai, qui excitait alors l'universelle moquerie. Une des raisons qui font que l'état est moins apte que l'individu à seconder le progrès, c'est que, pour obtenir son concours, il faut convaincre tout le monde, ou du moins la majorité des conseils techniques ; or, toute majorité a une propension à la routine, du moins à la lenteur, aux précautions infinies qui lassent et déconcertent. Pour se gagner l'aide des capitalistes ou des sociétés libres, il suffit, au contraire, de convaincre ou de séduire quelques personnes, quelques esprits entreprenans, quelques joueurs même, ou, sur toute la surface d'un vaste pays, un grand nombre de personnes qui chacun apportent à l'entreprise nouvelle une contribution modeste.

L'état est absolument étranger, aussi bien en Angleterre qu'en France, aux premiers chemins de fer réguliers. La première ligne ferrée de ce genre dans la Grande-Bretagne est celle de Stockton à

Darlington, d'une longueur de 61 kilomètres, autorisée en 1824, ouverte en 1825, revenant à un prix kilométrique de 430,000 fr., et desservie d'abord par des chevaux. Mais la grande industrie des chemins de fer ne date vraiment que de la ligne de Liverpool à Manchester, concédée en 1826, inaugurée en 1830, ayant 50 kilomètres de longueur qu'on parcourait en une heure et demie. Elle avait coûté la somme énorme de 39 millions ou 800,000 francs par kilomètre. Les recettes, heureusement, dépassèrent de beaucoup, ainsi que les dépenses, les prévisions. L'impulsion était donnée et ne se ralentit pas. A la fin de 1830, l'Angleterre avait autorisé 567 kilomètres de voies ferrées, dont 279 étaient en exploitation ; trois ans plus tard, les kilomètres autorisés atteignaient le chiffre de 963, et l'on en comptait 356 exploités. C'était l'industrie privée seule qui non-seulement avait donné l'élan, mais, sans aucune aide de l'état, tout exécuté. Le promoteur de toutes ces œuvres était un simple ouvrier ou contre-maître, un *selfmade man*, comme disent les Anglais, un autodidacte, comme on dit encore, fils de parens indigens, tour à tour conducteur de chevaux, surveillant de voies, raccommodant le soir les pendules et les montres, George Stephenson, traité de visionnaire ou d'excentrique, et qui, dans presque aucun pays, n'aurait pu être ingénieur de l'état.

Aux États-Unis comme dans la Grande-Bretagne, les chemins de fer procèdent presque uniquement de l'initiative privée. Le plus ancien railway américain, long de 5 kilomètres à peine, apparaît, de 1825 à 1828, dans le Massachusetts. Un autre, embryonnaire aussi, long de 30 kilomètres, fonctionne en Pensylvanie vers 1829. La première ligne importante, celle de Baltimore à l'Ohio, longue de 93 kilomètres, s'ouvre en 1832. Beaucoup de tronçons existaient déjà, et, depuis lors, les constructions se multiplient. En 1833, près de 1,200 kilomètres, trois fois plus qu'en Angleterre, étaient exploités dans l'Amérique du Nord, pays qui, à cette époque, possédait peu de capitaux ; mais il savait admirablement s'en servir, en les épargnant et en en tirant le maximum d'utilité : le coût kilométrique ne dépassait pas en moyenne 100,000 francs. Plus tard, et pendant une courte période, quelques-uns des états qui composent la fédération de l'Amérique du Nord accordèrent quelques subventions aux entreprises de chemins de fer, l'état de New-York, par exemple, 31 millions pour le railway d'Hudson. Quelques autres l'imitèrent : il en résulta du gaspillage, et même la suspension des paiemens de plusieurs états, celui de Pensylvanie notamment. On revint bientôt de cette fâcheuse pratique. Le gouvernement fédéral s'interdit toute dotation en argent ; il ne se permit plus que des allocations de terres aux compagnies de voies ferrées, système

bien moins dispendieux, plus justifié dans un pays neuf, contre lequel, cependant, proteste aujourd'hui la plus grande partie de l'opinion américaine. Différens états, imitant la fédération, ont inscrit dans leurs constitutions un article qui interdit à leurs législateurs de garantir des emprunts privés. On peut donc considérer le magnifique réseau des chemins de fer aux États-Unis comme la plus merveilleuse œuvre de l'initiative particulière, presque sans assistance publique, ou du moins avec un minimum d'assistance qui est en complète opposition avec la pratique du continent européen. Grâce à l'esprit d'association libre, plus fécond encore que la puissance des capitaux, à l'absence aussi de formalités vexatoires et dilatoires, le réseau ferré américain a toujours été en avance sur celui des autres nations et, depuis vingt ans, il a presque toujours équivalu, comme longueur kilométrique, à l'ensemble des lignes de tout le reste du monde. Il comprenait 14,500 kilomètres exploités en 1850, 49,000 en 1860, 85,000 en 1870, 148,000 en 1880, 205,000 en 1885, enfin 220,000 kilomètres en chiffres ronds en 1886. Malgré le prix plus élevé qu'en Europe de la main-d'œuvre, du fer et, jusqu'à ces derniers temps du moins, des capitaux, malgré aussi des procédés souvent condamnables de majoration du capital des lignes au profit des fondateurs ou des directeurs, les 200,000 kilomètres (125,152 milles) de voies ferrées qui existaient aux États-Unis en 1884, n'avaient coûté comme frais de construction et d'établissement que la somme totale de 7 milliards 676 millions de dollars, soit moins de 40 milliards de francs, ce qui représente une dépense kilométrique de 38,400 dollars environ, ou 204,000 francs approximativement (1), moins des deux tiers du coût d'établissement des chemins de fer français.

Le continent européen, entravé par les habitudes administratives gouvernementales, par les lisières où l'on y a toujours tenu l'initiative individuelle, par la timidité et l'inexpérience de l'esprit d'association, ne pouvait que suivre d'un pas tardif et pesant le magnifique exemple d'activité féconde que lui donnaient les grandes nations jouissant d'un régime civil traditionnellement libéral, l'Angleterre et les États-Unis. Ce dernier pays avait réalisé dans l'établissement de ses voies ferrées les trois conditions idéales : la rapidité, l'efficacité, le bon marché. L'Angleterre avait obtenu la première et la seconde, sans la dernière. Le continent européen, enveloppé dans les préjugés, le formalisme administratif, l'orgueil des pouvoirs publics, à la fois prétentieux, indécis et envieux, était destiné à ne pouvoir atteindre dans la constitution de son réseau

(1) *Statistical abstract of the United States*, 1886, pages 186 et 187.

ferré ni la rapidité d'exécution, ni la complète efficacité d'exploitation, ni le bon marché.

Il serait superflu de nous attacher à un historique étendu. Quelques mots seulement, surtout sur la France, seront ici d'usage. De 1830 à 1835, alors que la Grande-Bretagne et les États-Unis possédaient déjà un ensemble de tronçons ferrés respectable, l'Autriche-Hongrie avait seulement 128 kilomètres de chemins de fer, de Budweis à Linz. La Belgique, née de la veille, il est vrai, mais se perdant en discussions oiseuses sur les mérites comparatifs de l'exécution par l'état ou par les compagnies, ne devait se mettre à l'œuvre qu'à partir de 1835. La Prusse et la Russie possédaient chacune un échantillon de chemin de fer, l'un de 26 kilomètres, l'autre de 28.

Nation intellectuellement active, individuellement bien douée, la France ne pouvait attendre patiemment pour faire l'essai des voies ferrées que l'état daignât s'y intéresser. Aussi est-elle au premier rang de celles qui ont adopté l'instrument nouveau. L'initiative individuelle ne se montra ni paresseuse ni timide, et si les discussions des chambres ne l'eussent pas arrêtée pendant près de vingt ans, si les formalités administratives, si la jalousie et l'étroitesse d'esprit des pouvoirs publics ne l'eussent pas condamnée à l'inaction, notre pays, dix ou quinze ans plus tôt, aurait joui du bienfait des chemins de fer.

Dès le commencement du siècle et peut-être auparavant, des voies à rails se rencontraient en France, dans les houillères d'Anzin et dans les mines de Poullaouen en Bretagne : là elles étaient de bois ; à l'usine d'Indret, à celle du Creuzot, on en trouvait de fer. Diverses publications, en 1817 et en 1818, attiraient l'attention des industriels sur ces agencemens, en recommandant l'imitation des voies ferrées anglaises pour l'exploitation des mines de houille. Les concessionnaires des mines de la Loire eurent les premiers l'honneur d'inaugurer les voies ferrées régulières. Après une étude des voies ferrées de Newcastle, M. Beaunier traça le plan d'un chemin de fer de 18 kilomètres entre Saint-Étienne et Andrézieux. L'administration, n'attachant aucune importance à ces travaux, accorda la concession, sans aucune limite de durée, en 1823. Quelques années après, deux hommes dont le nom mérite d'être retenu, comme celui des pionniers français en cette matière, MM. Séguin frères, obtenaient en 1826 la concession d'un chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon, long de 57 kilomètres. Là France n'était donc guère en retard sur l'Angleterre et les États-Unis. Une troisième ligne fut concédée, en 1828, de Saint-Étienne à Roanne. Ces trois chemins de fer furent ouverts, l'un en 1828, le second en 1830, le troisième en 1834.

Le chemin de fer d'Andrézieux à Saint-Étienne coûta 115,000 fr. par kilomètre, celui de Lyon à Saint-Étienne 254,000 francs, celui de Saint-Étienne à Roanne 90,000 francs. Toutes ces entreprises furent bien conduites. Comme résultats financiers elles représentèrent les trois destinées qui se partagent les grandes œuvres industrielles : le succès éclatant, le succès modeste et l'échec. C'est naturellement au chemin de Saint-Étienne à Lyon qu'est échu le succès brillant. La propriété de cette ligne était divisée en actions de capital et en actions d'industrie ou d'apport, celles-ci n'ayant droit aux bénéfices qu'au-delà de 4 pour 100, mais prélevant la moitié de ce qui excédait ce taux ; quelques années après l'ouverture à l'exploitation, l'action de capital recevait 7 1/2 pour 100 et l'action d'industrie une somme presque triple de celle que touchait l'action de capital. Moins fortuné, mais suffisamment heureux encore, le chemin de Saint-Étienne à Andrézieux servit en moyenne 5 à 6 pour 100 à ses actionnaires. La victime, dans ces trois premières lignes ferrées françaises, ce fut celle de Saint-Étienne à Roanne, qui n'a presque jamais rien produit à ses auteurs.

Inauguré dans le district de la Loire, le mouvement s'étendait à l'entour. En 1830, on concédait 28 kilomètres d'Épinac au canal de Bourgogne. La région méditerranéenne s'animait. Dans les houillères du Gard et de l'Hérault, on pensa de bonne heure aux chemins de fer. Un homme qui a laissé un grand nom dans l'histoire industrielle de ce temps, Paulin Talabot, songeait à tout un réseau de lignes ferrées dans ces départemens du Midi. En 1833, l'on concédait le chemin de fer d'Alais à Beaucaire, c'est-à-dire au canal qui conduit à la mer. C'est la première ligne dont la concession fût temporaire, toutes les précédentes étant perpétuelles. La réalisation des chemins de fer du Gard et de l'Hérault ne devint définitive qu'en 1837. A la fin de l'année 1833, la France possédait 75 kilomètres de chemins de fer en exploitation ; 214 kilomètres étaient concédés. Les capitaux dépensés par les compagnies concessionnaires atteignaient 17 millions. Quant à l'état, contraste instructif, il avait consacré à des études de projets de voies ferrées 102,600 francs sur une somme de 500,000 francs qu'une loi avait récemment mise à sa disposition.

Toutes ces premières concessions avaient été accordées, presque sans formalités, par le pouvoir exécutif, sans intervention de la loi. Les cahiers des charges étaient sommaires ; ils pensaient aux tarifs des marchandises, non à ceux des voyageurs. Le gouvernement de la restauration, chose curieuse, agissait à l'américaine.

Comment, après de si beaux débuts, dont n'eût rougi ni l'Angleterre ni l'Amérique, la France se laissa-t-elle autant attarder ? C'est

une histoire intéressante, qui a bien des applications au temps présent, qui éclaire tout ce qui se passe sous nos yeux pour les tramways, les téléphones, l'électricité, et dont la répétition ininterrompue nous rend semblables au colimaçon, à un colimaçon dissertant et discutant sans avancer.

Ce qui caractérise les petits chemins de fer concédés ou exécutés en France sous la restauration, ce sont les traits suivans : concessions perpétuelles, faites par décret, sans intervention des chambres et sans sacrifices de l'état. A la perpétuité on eût pu substituer la concession de quatre-vingt-dix-neuf ans ; on eût pu également faire intervenir les chambres, même lorsqu'on n'imposait aucun sacrifice au pays ; mais il eût fallu que ces assemblées délibérantes, pour aboutir, eussent été animées d'un esprit d'équitable bienveillance envers les compagnies et qu'elles se fussent toujours placées, dans l'examen des concessions, au simple point de vue technique. Il n'en fut pas ainsi, et, pendant vingt ans, la construction des lignes ferrées ne fut guère en France qu'un sujet de discussion. Ce n'est pas que le pays fût indifférent ou ignorant en cette matière ; la presse s'en occupait avec ardeur ; un brillant publiciste, Michel Chevalier, signalait, sans se lasser, les procédés anglais ou américains. Presque chaque année dans les chambres on se livrait sur ce thème aux discussions les plus approfondies. Des savans comme Arago, des poètes comme Lamartine, aimaient le débat en y mêlant tour à tour des éclats d'éloquence, des vues profondes et des préjugés enfantins. En 1837, en 1838, en 1842, il se produisit un de ces défilés de harangues dont on dit qu'elles honorent un parlement ; mais tout se passait en paroles, et après ce flot de discours, l'opinion publique était plus confuse et plus indécise qu'auparavant. Il semblait qu'un excès de raisonnement eût rendu la volonté malade. Cinq obstacles empêchaient de passer à l'action ; nous les énumérons, car on les retrouve encore aujourd'hui au travers de la plupart des nouveautés industrielles qui ont besoin pour se produire, sinon absolument du concours de l'état, du moins de son assentiment. Le premier obstacle était de nature doctrinale : il consistait en d'interminables discussions pour savoir si l'on confierait l'exécution des voies ferrées à l'état ou aux compagnies. L'abus de la controverse, l'argumentation infinie sur les avantages et les inconvéniens de l'une et l'autre solution, plongeait les esprits dans une perplexité qui retardait d'une année à l'autre la décision. Le second obstacle était de nature parlementaire et électorale. Il tenait aux intérêts locaux de chaque représentant et s'offrait sous la forme de discussions âpres et sans cesse renouvelées (notamment en 1837 et en 1842) pour le classe-

ment et la priorité des lignes à exécuter, pour la préférence à donner au système d'une ligne unique dans chaque direction ou au système des tronçons. Le troisième obstacle était de nature uniquement politique : c'était le parti-pris de l'opposition, quelle qu'elle fût, de repousser le système, quel qu'il fût, que proposait le gouvernement. En 1837, le ministère propose l'exécution des voies ferrées par les compagnies ; la chambre rejette ce projet ; en 1838, le ministère propose l'exécution par l'état ; la chambre repousse également ce projet opposé au précédent. Un quatrième obstacle, que l'on voit aussi se dresser sur la route de toutes les découvertes qui ont à obtenir de l'état un laisser-passer, c'était une affectation de puritanisme qui, feignant de croire toujours ou croyant réellement à la corruption, à l'agiotage, appréhendant de favoriser la spéculation, les banquiers, les capitalistes, finissait par écarter successivement toutes les solutions pratiques. Un cinquième obstacle enfin était de nature mi-partie financière, mi-partie administrative : on était tellement jaloux des droits de l'état, qu'on voulait réduire les concessions à des périodes beaucoup trop courtes, imposer aux compagnies des charges trop lourdes ; on leur laissait toutes les chances mauvaises de l'entreprise, en réservant à l'état toutes les chances favorables. Il en résulta que plusieurs sociétés sérieuses se retirèrent, et que celles qui acceptèrent des contrats périlleux effrayèrent par leur échec l'opinion publique et accrurent la pusillanimité des capitalistes.

Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette instructive histoire. Qu'on s'y reporte, et l'on aura la confirmation des observations qui précèdent. M. Martin du Nord, par exemple, voulait, dès le début, faire un plan général, ce qui est une chimère par toutes les contradictions qu'il soulève. Le principal était de commencer, fût-ce d'une façon défectueuse. On limita les concessions à une durée très brève, ce qui rendit effroyables les charges d'amortissement. Presque seule, la ligne d'Amiens à Boulogne fut concédée pour la période raisonnable de cent ans ; mais c'était une petite ligne. On fixa la durée de la concession à quarante ans pour les chemins du Centre, à vingt-sept ans pour Orléans à Bordeaux, à vingt-quatre ans et onze mois pour Creil à Saint-Quentin, à quarante et un et quarante-quatre ans pour Paris à Lyon et Lyon à la Méditerranée, à trente-quatre ans pour Tours à Nantes, à quarante-trois ans et demi pour Paris à Strasbourg. Que pouvaient, en face de si courtes périodes, des sociétés de capitalistes ? On leur interdisait les longs espoirs et les vastes pensées. Les courtes concessions étaient d'autant plus lourdes qu'il s'agissait de compagnies naissantes dont aucune n'avait de réseau productif. On leur imposait

aussi des formalités, des charges, des services gratuits, qui faisaient beaucoup plus que compenser les subventions de l'état, quand l'état accordait des subventions. On ne comprenait pas qu'il est singulièrement avantageux pour un pays, par l'émulation et la confiance qui en résultent, que les sociétés qui les premières y introduisent un genre nouveau et fécond d'entreprises soient récompensées de leur hardiesse par un brillant et rapide succès.

Dans l'état d'esprit des membres du gouvernement et surtout des membres des chambres, l'exécution des grandes lignes, les plus productives, devait être longtemps différée. L'initiative privée devait se contenter de petits tronçons suburbains, comme le petit chemin de fer de Paris au Pecq, concédé, en 1835, à M. Pereire, exécuté en deux ans, sur une longueur de 19 kilomètres, ou comme les deux lignes de Paris à Versailles encore, concédées en 1836, livrées à la circulation, l'une en 1839, l'autre en 1840. Ce fut un tort que d'autoriser, dès le début, cette concurrence. La ligne de Versailles (rive gauche) fut ruinée : l'infime revenu net qu'elle donnait oscillait entre 0 fr. 43 et 1 fr. 84 pour 100 du capital engagé. Elle servit d'épouvantail aux capitalistes. Sans être prospère, la ligne de Versailles (rive droite) était moins misérable, gagnant entre 2 fr. 24 et 3 fr. 54 pour 100 du capital. Beaucoup plus heureuse était celle du Pecq, où le produit, par rapport aux frais d'établissement, variait entre 5.50 et 9 pour 100.

Il n'eût dépendu que du gouvernement que l'initiative privée se chargeât, dès cette époque, de quelques grandes lignes, au lieu de ces infimes tronçons. La politique étroite, envieuse, à l'égard des compagnies, avait presque arrêté le mouvement de construction des voies ferrées : au mois de janvier 1848, le bilan des chemins de fer en France se bornait à 4,702 kilomètres concédés, dont 1,830 seulement exploités. Ils avaient coûté 630 millions, dont 68 à peine avaient été fournis par le trésor : la recette brute kilométrique atteignait 45,000 francs, et la recette nette 22,000, représentant, en 1847, 7.17 pour 100 du capital de premier établissement. C'est assez dire que si, dès 1835, on avait su bien accueillir l'initiative privée, lui faire un sort équitable, lui accorder des concessions de longue durée, tout en se réservant un droit de rachat dans des conditions bienveillantes et une participation dans les bénéfices au-delà de 10 pour 100, la construction des chemins de fer en France, sans aucun sacrifice sérieux pour le trésor, eût été avancée de vingt ans. Même aujourd'hui, le trésor ne fait, quoi qu'il en dise pour les lignes ferrées, aucun sacrifice bien réel, puisque, s'il leur sert une centaine de millions de garanties d'intérêts ou d'annuités, il retire d'elles une somme moitié plus forte d'impôts ou de transports gratuits.

IV.

Le procès qui se débattait en France, de 1830 à 1848, pour la construction des chemins de fer, s'est reproduit, à divers intervalles plus ou moins rapprochés, pour les entreprises de gaz et d'eaux, aujourd'hui pour celles d'électricité, de téléphones, de tramways; demain il se reproduira pour d'autres inventions que nous ne soupçonnons pas. Les différens pays ont inégalement profité de ces découvertes : elles n'ont plus à lutter contre la jalousie, l'accaparement de l'état central, mais contre l'accaparement ou la jalousie d'une autre forme de l'état, les municipalités. Les pays où l'on trouve le plus répandu et au meilleur compte l'usage et des tramways, et de l'éclairage électrique, et des téléphones, sont ceux en général où l'état se montre le plus discret et le plus bienveillant envers les entreprises libres. Il ne s'agit pas de chercher à les enrichir; il s'agit seulement de ne pas poursuivre leur ruine systématique. Nous ne craignons pas de dire que, parmi les nations riches et de vieille civilisation, la France est l'une des plus mal partagées pour la possession et le bon marché de ces précieux instrumens d'usage collectif. Le gaz y coûte plus cher que partout ailleurs; l'électricité commence à peine à éclairer quelques rues dans quelques villes; les transports urbains y sont à l'état barbare; les tramways, peu nombreux, n'y existent guère que dans les villes de premier ordre et dans quelques-unes seulement de second rang; les compagnies qui se livrent à cette industrie, sauf deux ou trois peut-être sur tout l'ensemble de notre territoire, sont ruinées; les capitalistes, qu'effraient ces échecs, ne se sentent aucune inclination à doter nos villes d'un réseau de communications urbaines perfectionnées. Le téléphone coûte à Paris deux ou trois fois plus qu'à Londres, à Berlin, à Bruxelles, à Amsterdam, à New-York. Ainsi, un grand pays se trouve, en plein xix^e siècle, ne profiter que dans une mesure très restreinte des progrès récents et nombreux qui ont transformé depuis cinquante ans la vie urbaine. Est-ce parce que l'état n'intervient pas assez? Non, c'est parce qu'il intervient trop. Les municipalités qui le représentent usent à l'excès de leur double pouvoir de contrainte : la contrainte réglementaire et administrative, qui multiplie les injonctions ou les prohibitions, les charges en nature, et qui, parfois, soumet, sans aucune restriction, les compagnies à l'arbitraire variable des conseils municipaux; la contrainte fiscale, qui de chaque société de capitalistes veut faire pour la municipalité une vache à lait inépuisable; il faut y joindre encore ce sentiment étroit d'envie qui considère comme un attentat aux pouvoirs publics toute prospérité des compagnies particulières. Je ne

citerai que deux faits qui prouvent combien ces pratiques de l'état municipal sont funestes aux progrès : aux États-Unis, où ils foisonnent, les tramways ne sont l'objet, en général, que de taxes infimes. En Californie, le code civil (*civil code*), c'est-à-dire une loi générale, s'appliquant à tout l'état et limitant les pouvoirs des municipalités elles-mêmes, interdit de mettre un droit (*licence fee*) de plus de 50 dollars ou 250 francs par an sur chaque voiture servant aux transports communs dans la ville de San-Francisco, et de plus de 25 dollars, 125 francs, dans les autres villes. Or, à Paris, le droit perçu sur chaque voiture d'omnibus ou de tramway était récemment de 1,500 francs, et se trouve aujourd'hui de 2,000, juste huit fois le maximum de taxation autorisé par la loi californienne. Voici l'autre fait : la jalousie des municipalités à l'endroit des compagnies auxquelles elles ont accordé des concessions réduit souvent ces compagnies à une gêne si intolérable, que non-seulement elles ne paient plus aucun intérêt à leurs actionnaires, mais que, même, elles cessent tout service. Dans une ville importante et très intellectuelle du midi de la France, Montpellier, une compagnie avait accepté de construire un réseau de tramways avec un parcours trop étendu, des départs trop nombreux et des charges trop lourdes. Elle fit faillite : on mit plusieurs fois aux enchères le réseau qui était exploité depuis plusieurs années : le cahier des charges était tellement pesant qu'il ne se présenta d'acquéreur à aucun prix. A la fin, une société s'offrit pour reprendre la concession, à la condition de n'exploiter que les lignes principales et de diminuer le nombre des départs. La ville refusa; il se produisit alors ce fait vraiment inouï : on arracha les rails, établis à tant de frais, on les vendit comme du vieux fer. Voilà pourquoi Montpellier et vingt villes de France d'une importance analogue n'ont pas de tramways, tandis qu'on en trouve partout à nos côtés : en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Italie même et en Espagne.

Nous savons qu'une école bruyante prône l'accaparement par les municipalités de tous les services ayant un caractère public ou quasi public. Le socialisme municipal s'épanouit sur le continent européen; on en trouve aussi des traces nombreuses dans la Grande-Bretagne et même quelques embryons aux États-Unis (1). Chez aucune de ces nations anglo-saxonnes, on n'a laissé accaparer par

(1) On peut consulter sur ce point toute la série des opuscules publiés par la *Liberty and Property Defence League*, notamment celui intitulé *Municipal Socialism*, 1885, et, d'autre part, pour l'Amérique, la série des études réunies sous le titre de *the Relation of modern Municipalities to quasi public Works, American Economic Association, january 1888*.

les conseils municipaux, soit les tramways, soit les téléphones ; mais beaucoup d'entre eux se sont emparés des entreprises de gaz, d'électricité et surtout des entreprises d'eaux. Il ne semble pas que l'on ait beaucoup à se louer de cet industrialisme municipal, sujet ou enclin, dans des mesures variables, à l'arbitraire, à la corruption, au favoritisme, surtout à ces changemens fréquens de direction qu'entraîne toute dépendance du corps électoral. Sans entrer dans un examen détaillé de la question, rappelons quelques faits intéressans. D'après l'*Economist* (de Londres), le total des capitaux engagés dans l'industrie du gaz en Angleterre, en Écosse et en Irlande, s'élevait à 1,380 millions de francs, dont bien près de 500 millions ou 36 pour 100 environ représentaient le capital des entreprises gazières appartenant aux autorités locales. Sur 110 millions de francs de recettes, les frais d'exploitation atteignaient 79 millions environ, soit plus de 70 pour 100 ; les recettes nettes ne montaient qu'à 31 millions de francs, dont 22 millions et demi représentaient les charges d'intérêt et d'amortissement des emprunts spéciaux contractés pour ce service. Autant qu'on en peut juger, les hommes compétens ont, de l'autre côté de la Manche, une opinion peu favorable à la capacité des municipalités dans ces questions industrielles. On a attribué à l'esprit étroit et jaloux des conseils municipaux la lenteur des progrès de l'éclairage électrique dans la Grande-Bretagne, relativement à l'extension de ce même procédé d'éclairage aux États-Unis. On a voté, dans le printemps de cette année même, une loi pour modifier et restreindre les pouvoirs des autorités locales en cette matière. Les discours tenus par plusieurs personnages importans, lord Salisbury notamment et lord Herschel, ancien *lord-chancellor* dans l'administration libérale, témoignent que le socialisme municipal n'est pas nécessairement progressif. Voici le résumé de l'analyse que les journaux donnaient de ce débat : « Lord Salisbury, parlant du rôle que pourraient être appelées à jouer les municipalités en matière d'éclairage électrique, signale le danger de se laisser entraîner par le désir de donner aux municipalités le contrôle de ces choses-là. Nous avons, a-t-il dit, un nombre suffisant d'exemples qui portent sur la compétence des municipalités à se charger d'opérations commerciales sur une grande échelle. Nous savons que les tentations sont énormes, et le danger qu'il faut envisager est non pas tant celui de voir les municipalités administrer ces entreprises elles-mêmes, mais bien de les voir administrer par les fonctionnaires salariés de ces municipalités, aux mains desquels se trouverait un pouvoir énorme et irrésistible qui les expose à des tentations nombreuses, sans responsabilité pour eux. Lord Herschel, à son tour,

dit qu'il n'a pas de parti-pris à l'égard du rôle des municipalités, mais que pourtant il n'est nullement certain que la balance des avantages ne soit pas du côté de l'interdiction aux municipalités d'exercer des entreprises commerciales. Il penche même plus particulièrement vers cette opinion dans le cas de l'éclairage électrique... Dans tous les cas, la faculté de rachat ne doit pas se présenter sous une forme qui paralyse les progrès de l'invention. Ce serait trop aussi de demander à la génération actuelle de se passer de l'éclairage électrique uniquement pour en diminuer le coût dans trente ou quarante ans. » Le parlement s'est rangé à ces judicieuses observations. Il vient de modifier, dans un sens de restriction des pouvoirs des municipalités, la loi de 1882 sur l'éclairage électrique. Tandis que, d'après cette loi, les autorités locales avaient le droit de racheter les installations des sociétés privées à l'expiration d'une période de vingt-deux ans, elles ne le pourront faire désormais qu'après quarante-deux années, cette durée étant considérée comme nécessaire pour que des entreprises sérieuses puissent se constituer. Que dire du conseil municipal de Paris qui voulait réduire à dix années la durée des concessions électriques? En même temps, la loi britannique nouvelle donne au *Board of Trade* le droit, à titre exceptionnel, il est vrai, d'accorder des concessions auxquelles s'opposeraient les autorités locales. Ainsi, après un quart de siècle d'exercice de l'industrie de l'éclairage public par un grand nombre de municipalités britanniques, il se produit en Angleterre une réaction contre cette pratique.

Les municipalités américaines se sont jusqu'ici plus abstenues de l'exploitation directe de services de ce genre. L'enquête faite cette année même par l'*American Economic Association* sur les rapports des municipalités avec les entreprises quasi publiques (*Relation of modern Municipalities to the quasi public works*) ne cite que les villes suivantes qui soient propriétaires d'usines à gaz : Philadelphie, Richmond, Danville, Wheeling et Alexandria. Encore ne nous dit-on pas que ce soient là des monopoles municipaux. Quelques municipalités, dont on ne nous indique pas le nombre, possèdent des usines électriques. Mais ce sont là des faits très exceptionnels. Au contraire, un grand nombre de municipalités gèrent des entreprises d'eaux. Sur 1,402 cités aux États-Unis, les renseignements ont manqué pour 183 : quant aux autres, 544 étaient la propriété des villes et 675 d'entreprises privées. Parmi les 135 villes ayant plus de 10,000 habitans, dans 91 les entreprises d'eaux sont des propriétés municipales et dans 44 seulement des propriétés privées. L'enquête américaine, toutefois, est incomplète sur un point capital : elle ne nous parle

que de la propriété des installations d'eaux (*ownership of water-works*) ; elle ne nous dit rien de l'exploitation, ce qui est tout différent. La propriété peut être municipale et l'exploitation être confiée à une compagnie fermière ; c'est le cas de Paris et de différentes autres villes de France. Or, c'est surtout l'exploitation par les pouvoirs publics qui a des inconvénients. Quoi qu'il en soit, il est clair que les entreprises d'eaux diffèrent notablement des entreprises d'éclairage ou de transport : on peut prétendre que les premières ont un caractère beaucoup plus public, concernant des questions d'hygiène générale et de salubrité commune, qu'elles constituent aussi des industries beaucoup plus simples, plus uniformes, moins gigantesques et moins variables. Il semble que, dans beaucoup de ces propriétés municipales d'installations d'eau en Amérique, le pouvoir local agit plutôt comme contrôleur et surveillant que comme exploitant direct.

Dans ce pays de *self government*, les municipalités sont très loin de jouir toutes du droit de régler à leur guise l'organisation de ces différentes entreprises d'utilité générale, les tramways, le gaz, les téléphones, l'eau même. Elles n'ont en général que les pouvoirs qui leur ont été spécialement délégués par les états. Un grand nombre de ceux-ci interdisent aux corporations locales toute entreprise industrielle : d'autres vont même jusqu'à limiter le pouvoir de taxation dont elles disposent relativement à ces services : nous en avons donné un exemple pour la Californie (1).

Ces restrictions, à nos yeux, sont sages. On devrait les introduire en France. Ce serait une des bonnes réformes à accomplir dans notre pays que d'interdire absolument aux municipalités l'exploitation d'une entreprise industrielle, quelle qu'elle soit. Les fantaisies du grand conseil municipal de Paris et du petit conseil municipal de Saint-Ouen prouvent surabondamment les inconvénients des énormes pouvoirs dont jouissent sur ce point nos conseils municipaux, si garrottés sous d'autres rapports. Outre les causes d'infériorité technique que nous avons énumérées en traitant d'une façon générale du caractère de l'état moderne, les municipalités, plus encore que le pouvoir central, souffrent d'autres infirmités. Moins que lui, elles consentent à se placer, dans leurs actes, au simple point de vue technique. Des considérations étrangères, de nature purement électorale et politique, influent sur toute leur conduite. Elles sont beaucoup plus courbées sous le joug des élections, plus dans la dépendance des coteries ; elles ont plus de pen-

(1) Voir l'opuscule cité, *Relation of modern Municipalities to quasi public Works*, notamment pages 57 à 60.

chant à gagner des suffrages individuels par des faveurs, des créations de places superflues. Elles cèdent plus à l'arbitraire et à la fantaisie; sous un régime électif variable et sans contre-poids, les services municipaux dont elles ont l'absolue direction tendent à se transformer en des expériences humanitaires plus ou moins coûteuses et chimériques. Dussent-elles ne pas verser dans ces abus comme Paris et Saint-Ouen aujourd'hui, comme beaucoup d'autres inconnues, il n'en resterait pas moins les grands inconvénients politiques et sociaux. Il importe de s'élever à une vue synthétique des choses : le côté purement technique ne doit pas seul retenir l'observateur; les conséquences, soit indirectes, soit différées, générales et lointaines, doivent être aussi pesées. La transformation d'une foule de services de l'industrie privée en entreprises publiques ne se peut effectuer sans un certain et regrettable affaiblissement de l'indépendance électorale d'une part et, de l'autre, des habitudes d'association volontaire. La tyrannie du sultan est moins redoutable que la tyrannie d'une paroisse.

Pour résumer ces observations, voici quelques formules dont l'exactitude ne paraît guère pouvoir être contestée : le développement rapide et l'exploitation progressive des grandes œuvres d'utilité publique semblent dépendre surtout : 1° de la force de l'esprit d'initiative libre et des habitudes d'association volontaire; ces conditions ont plus d'importance même que l'abondance des capitaux; 2° du minimum des formalités administratives requises; 3° de la bienveillance, tout au moins de l'équité et de l'absence de jalousie des pouvoirs publics de tout ordre envers les sociétés privées et les capitalistes; 4° là où l'initiative privée est somnolente et où l'intervention du gouvernement est active, du maximum d'esprit de suite et, par conséquent, de stabilité dans le gouvernement, soit général, soit local, et du minimum d'esprit de parti dans l'opposition. Voilà pourquoi certains états à organisme fortement hiérarchisé et puissamment autoritaire, comme l'état prussien, ont pu, avec un moindre dommage pour la communauté, jouer un rôle actif dans la constitution ou l'exploitation des travaux publics. Mais nous, peuples occidentaux, à gouvernements précaires et changeants, nous ne pouvons prétendre aux avantages d'unité et de continuité d'action d'une monarchie demi-despotique. Conservons au moins les mérites et les bienfaits d'une initiative privée, agile, souple, entreprenante; sinon, nous perdrons notre bien, sans gagner, comme compensation, celui d'autrui.

UN

ROMAN VIRGINIEN

The Quick or the Dead, par miss Amélie Rives.

Il est remarquable que ce soit une femme, une jeune fille du meilleur monde, qui ait introduit dans un *magazine* (1) américain les audaces de cette école moderne qu'à l'étranger on désigne sous le nom de « française. » Hâtons-nous de dire que miss Rives n'a pas d'origines puritaines ; elle est du Sud, d'où sortit Edgar Poë, où a surgi Cable, du Sud qui garde encore, on le sait, l'empreinte des anciennes mœurs créoles. Le grand-père de miss Rives fut ministre plénipotentiaire en France ; son père, le colonel Landon Rives, naquit à Paris et y fit ses études d'ingénieur à l'École polytechnique ; bien des traditions françaises ont dû entourer l'enfance de l'*authoress*, qui s'écoula dans une terre de famille, en Virginie, au milieu des légendes et des sites les mieux faits pour développer chez elle l'inspiration.

Elle écrit en prose et en vers avec succès, avant de publier son premier roman, *the Quick or the Dead*, le *Mort ou le Vif*, qui, lorsqu'il parut récemment, excita des enthousiasmes et des protestations également démesurés. Le sujet en est original, il faut le reconnaître, et mené avec une verve fougueuse qui demanderait parfois à être tempérée par le bon goût.

I.

Cette nuit-là, une pluie battante tombait et, bien qu'aucun vent ne se levât, elle cessait, recommençait, gémissait ou s'apaisait sans

(1) *Lippincott's monthly Magazine*. Philadelphia.

relâche, comme sous l'effet d'une capricieuse rafale. Le trajet, effectué depuis la station dans l'obscurité, avait été une rude épreuve pour les nerfs de Barbara, tandis que la voiture descendait à fond de train cette route en pente, rompue par d'innombrables ornières, entre la noire étendue des champs et la profondeur pierreuse des ravins, que la jeune femme reconnaissait aux lueurs intermittentes de l'orage.

Oui, elle se rappelait tout, les arbres paraissant se poursuivre sur le ciel automnal qui les faisait valoir comme un papier bleui fait valoir des esquisses sombres, et la grande herbe sèche d'un brun blanchâtre qui s'enroulait aux pieds des chevaux, pressés de regagner l'écurie. Ces braves bêtes dévalaient les chemins étroits en passant par-dessus de grosses pierres, comme elles eussent fait sur des feuilles mortes. Le cocher nègre, qui excitait leur allure en sifflant et en levant les coudes, formait une silhouette si grotesque, sur le fond rouge et brillant des éclairs, que Barbara ne put s'empêcher de sourire, malgré sa peur ; mais elle redevint sérieuse lorsque la voiture faillit accrocher l'angle d'un mur en ruines, et ses craintes ne furent pas calmées par le souvenir qu'à moins de vingt mètres il y avait un pont périlleux formé de planches disjointes, avec une pierre posée çà et là. Ce pont s'abaissait au milieu jusque dans les eaux tourbillonnantes d'un ténébreux torrent connu dans le pays d'alentour sous le nom de Machunk-Creek.

Plusieurs légendes expliquent l'origine de ce nom. L'une d'elles, accréditée parmi les nègres, voulait qu'un homme l'eût jadis traversé une torche de résine à la main ; quand, au milieu de l'unique planche qui servait alors de passerelle, il laissa choir son flambeau, le pauvre diable s'écria désespéré : — *Oh! my chunk!* Oh! ma torche! — Jamais Barbara n'avait douté de l'authenticité de cette histoire ; aujourd'hui encore, elle pouvait se représenter la noire figure épouvantée du bouillonnement des eaux, elle croyait presque entendre ses cris. Un instant elle pensa descendre de voiture pour suivre son exemple en traversant à pied ; certain grondement sourd, certain balancement de mauvais augure l'avaient avertie que le danger commençait ; elle ferma les yeux, bien que l'obscurité fût complète. Une secousse, un effort des chevaux qui s'éclaboussaient, puis, une fois de plus, ce bruit particulier, unique, qui sortait des grosses lèvres d'oncle Joshua, le cocher, et ils repartirent plus vite que jamais dans les ténèbres croissantes, jusqu'à ce que le sable de l'allée des voitures à Rosemary grinçât sous les roues, jusqu'à ce que les bras familiers des grands buis eussent égratigné au passage les flancs de la voiture. Des taches de

lumière orangée apparurent entre les rideaux, une clarté semi-circulaire se dessina au-dessus de la porte du vestibule, et la tante Fridis s'élança pour embrasser sa nièce, laissant sur chacune de ses joues élastiques une molle humidité, avec un peu de l'effilé poivre et sel d'un petit châle gris aux boutons de sa jaquette. Aussitôt qu'elle le put, la voyageuse s'échappa, en disant qu'elle prendrait une tasse de thé dans sa chambre, et que sa tante serait la bienvenue ensuite à lui dire bonsoir.

Maintenant Barbara reposait dans un vieux fauteuil recouvert de toile perse, devant un bon feu de châtaignier. Avec quelle vivacité il lui rappelait les jours d'autrefois, ce vieux fauteuil ! Autour d'elle s'agitait la femme de chambre qui l'avait servie jeune fille, une mulâtresse surnommée Ramsès, à cause de son profil égyptien, et portant sur sa tête bizarre des douzaines de petites tresses de laine noire liées par autant de petits cordons blancs. Cette créature allait et venait d'un pas muet et précautionneux, comme celui d'un chat dans l'herbe mouillée ; derrière sa maîtresse, en pleine lumière, elle examinait les vêtemens dont venait de se dépouiller la jeune femme, caressant les moelleuses fourrures avec une volupté de connaisseur, tantôt rapprochant la zibeline de son menton pour regarder dans une psyché à l'ancienne mode l'effet que produirait cette harmonie des couleurs, tantôt y enfonçant son visage bronzé, le dos en l'air, toute frissonnante de plaisir ; et pendant ce temps Barbara songeait, les yeux grands ouverts sur la danse incertaine des flammes, en battant la paume ouverte de sa main du bout frisé de ses cheveux épars. Bientôt, Ramsès se rapprocha d'elle et se mit à chauffer l'intérieur d'une paire de mules à talons rouges, en les présentant au feu, contre lequel en même temps elle se protégeait le visage.

Ce geste alla droit au cœur de Barbara comme un coup de couteau. Valentin, son mari, ne manquait jamais d'en rire quand autrefois la mulâtresse chauffait de même ses pantoufles à lui. Les larmes s'amoncelèrent sous ses grands cils, et sa respiration hâlante la secoua des pieds à la tête plus profondément que ne l'eussent fait des sanglots. Ah ! elle avait été folle sans doute de revenir ici, où il était à prévoir que de pareilles coïncidences se présenteraient vingt fois par jour !

Et pourtant il y avait dans ce supplice une amère douceur. Elle promena autour de la chambre un long regard de détresse. C'était une grande chambre aérée comme on les aime dans le Sud. Un délicat mélange de gris et de rose qui faisait penser à l'aurore distinguait la décoration et l'ameublement. Le large lit d'acajou sculpté avait des rideaux roses et blancs, des peaux de chèvres blan-

ches jonchaient le tapis ; des sièges bas et commodes invitaient à la paresse ; le nombre des miroirs révélait une certaine vanité de la part de ceux qui occupaient ce nid coquet, où d'ailleurs le goût ne faisait pas défaut : il y avait aux murs de fort belles aquarelles françaises, et les cuivres massifs d'une table à écrire ancienne scintillaient aux lueurs intermittentes du feu.

Barbara se leva soudain et, rejetant en arrière sa lourde chevelure, se mit à errer de long en large sur ses pieds déchaussés.

— Attendez donc, miss Barbara, mon cœur, supplia Ramsès, en se traînant sur ses genoux, la pantoufle à la main. Vous allez user vos jolis bas.

Barbara continua la même promenade silencieuse.

— Tu peux t'en aller, dit-elle, je t'appellerai tout à l'heure.

Quand Ramsès fut sortie, elle ferma la porte à clé, puis marcha vers une des fenêtres et tira les rideaux. Le ciel était semé de petits nuages flottans à travers lesquels une lune encore humide apparaissait vaporeuse ; les tulipiers, presque dépouillés du feuillage d'or dont ils se parent en octobre, tendaient leurs calices vides tout droits ou renversés, comme autant de gobelets fantastiques que devait remplir le brouillard. Le vent soufflait par bouffées, — on eût dit l'haleine d'un être endormi, — et la pluie avait cessé. Dans la pâle clarté, les cheveux de Barbara brillaient d'un éclat adouci et, à travers l'ondulation des ombres, les baies du houx, déjà teintées d'écarlate, semblaient la regarder. Elle pouvait voir la lumière que projetait sa fenêtre effleurer l'herbe flétrie de la pelouse. Un cheval hennit impatiemment au-dessous d'elle, et d'une prairie lointaine d'autres hennissemens répondirent à celui-là. Avec un soupir, elle laissa le rideau reprendre ses plis accoutumés et, les deux mains posées sur la table, se remit à explorer sa chambre d'un regard absorbant.

Comme ce regard revenait vers l'écritoire qui lui servait d'appui, elle poussa un cri étrange et recula jusqu'à la fenêtre. Combien les réalités de la vie peuvent s'introduire d'une façon poignante dans le pathétique, même pour le dépasser ! La vipère devant laquelle reculait ainsi cette pauvre femme n'était qu'un cigare à demi fumé qui gisait sur un élégant cendrier, à l'endroit même où une main négligente l'avait jeté trois années auparavant. Et soudain elle tomba sur ses deux genoux auprès de la table ; saisissant ce morceau de tabac, elle le baisa, elle le baisa encore.

Barbara possédait à un degré gênant le sens du ridicule ; bientôt elle se mit à rire, non pas d'un rire nerveux, mais tranquillement, en personne qui apprécie l'absurdité des choses ; elle se rendait compte de ce que penserait d'un pareil acte quelque témoin indifférent. Et, de nouveau, elle embrassa le bout de cigare, puis

cacha son visage entre ses mains, frissonnante, avec de terribles sanglots silencieux et sans larmes. Comment s'en étonner? Dans cette même chambre, parmi ces mêmes objets, Barbara Pomfret avait passé jadis les trois premiers mois de la plus heureuse union. Deux années auparavant, son mari était mort, et elle revenait seule aux lieux qui lui rappelaient un si cher passé. Chaque meuble, chaque livre, chaque bibelot était associé de quelque manière à l'image du bien-aimé disparu ; le moindre objet évoquait pour elle quelque réminiscence poignante, et pourtant c'était sa volonté qui la ramenait. Elle ne voulait pas oublier, et où donc se serait-elle souvenue mieux qu'ici? Seulement elle n'avait pas, en prenant une résolution téméraire, calculé toute la force du chagrin qui allait la ressaisir. A mesure que des scènes évanouies se renouvelaient devant son *moi* intérieur, certaines paroles, certains accens, lui revenaient avec un sentiment de réalité presque intolérable ; *ses bras*, les bras de Valentin, la retenaient, *son souffle* se mêlait au sien, *sa voix* lui vibrait à l'oreille. Elle bondit sur ses pieds, qui se prirent dans la lourde étoffe de sa robe ; ses yeux fascinés, effarés, interrogèrent l'obscurité derrière elle, enfin elle se précipita vers la porte. Cette chambre était vraiment trop pleine de sa voix, de ses soupirs, de son rire... Haletante, elle essaya de tourner la clé, qui, ne servant plus depuis longtemps, refusa de tourner dans la serrure. Encore, encore, son rire autour d'elle, au-dessus d'elle et des lèvres caressantes qui l'effleuraient ;.. elle entendait les mots, des mots tendres, passionnés, qui n'étaient pas faits pour la bouche immatérielle d'un fantôme.

— Barbara,.. ton haleine est un vin qui me grise... Barbara...

A deux mains, elle saisit la clé, folle de peur ; le fer un peu rouillé ne cédait toujours pas ; elle enroula autour un pan de sa robe... Maintenant elle sentait tout de bon la chaleur des baisers ; ils lui prenaient sa vie.

— O Dieu, secourez-moi ! Que cette porte s'ouvre, qu'elle s'ouvre !

Miss Fridis, courbée sur son tricot à l'étage inférieur, entendit le bruit d'une lourde chute et se précipita sur l'escalier pour y rencontrer Ramsès, les yeux hors de la tête. Toutes les deux se heurtèrent au corps de Barbara, qui gisait à moitié dans sa chambre, à moitié dans le corridor. Ramsès releva sa maîtresse, la porta sur son lit. On fit toutes les choses désagréables et inutiles que commande l'usage en cas d'évanouissement. Quand le temps fut venu pour Barbara de reprendre connaissance, elle souleva ses paupières et, respirant à grand peine : — Je sais, dit-elle, je sais...

— Vous savez quoi? demanda miss Fridis, câline.

— Je sais, répéta Barbara, je sais où je suis. Il me faut une ser-

rure neuve... demain, entendez-vous! Ramsès, tu coucheras ici ce soir. Quelle heure est-il?

— Plus de minuit, répondit Ramsès, qui tenait les pieds nus de sa jeune maîtresse dans ses deux mains. Allez vous coucher, miss Fridis. Et dormez, vous aussi, miss Barbara.

— Oui, chère, il le faut,.. je vous en prie,.. pour l'amour de moi, supplia la tante.

— Pas encore, pas encore...

Elle essaya de se redresser et retomba parmi les oreillers. Un frisson soudain parcourut ses membres; elle fit un nouvel effort et, le bras autour du cou de Ramsès: — Aide-moi, murmura-t-elle, aide-moi à sortir de ce lit, vite... Le canapé, là-bas...

Quand on l'eut transportée sur le canapé, elle ferma les yeux et resta si tranquille qu'on put croire qu'elle s'était évanouie de nouveau; mais comme Ramsès allait se lever pour chercher quelque drogue, elle appuya une main blanche sur sa tête laineuse, lui indiquant de ne pas bouger.

— Allez vous coucher, miss Fridis, répéta Ramsès. Il ne sert à rien de rester debout toutes les deux.

Et quoique la vieille demoiselle persistât à humecter de ses lèvres flasques la main inerte de Barbara, Ramsès réussit à l'emporter de gré ou de force vers sa chambre virginale. Quand de nouveau Barbara ouvrit les yeux, elle vit que la mulâtresse, revenue auprès du feu, le ranimait d'une façon toute biblique, en soufflant avec sa bouche. Hélas! combien de fois, blottie sur ce même sofa, s'était-elle amusée des efforts de Val, s'évertuant à imiter la méthode nègre de souffler jusqu'à ce que ses joues gonflées l'eussent fait ressembler au dieu des vents en personne. Les moindres choses la blessaient au cœur...

Quand la flamme bleuâtre commença de s'enrouler en guirlandes autour des fagots, elle appela sa fidèle servante: — As-tu trop envie de dormir? lui demanda-t-elle avec un délicieux sourire que celle-ci connaissait bien, car il était associé à d'innombrables cadeaux et semblait respirer l'été, une saison chère entre toutes à la sensitive créature.

— Seigneur, vous voilà redevenue vous-même! s'écria-t-elle sans répondre à la question de Barbara. J'ai cru, quand je vous ai revue d'abord ce soir, que vous ne souriez plus.

Barbara sourit de nouveau, et Ramsès déclara qu'elle n'avait nulle envie de dormir auprès d'elle.

— Les autres domestiques sont-ils couchés?

— Sans doute, dit Ramsès, en passant un bras souple autour de sa maîtresse pour la mettre debout.

Barbara resta un instant immobile, très grande, pareille à un

rayon de lune dans l'obscurité, avec sa robe de chambre en soie blanche. Bientôt elle fit deux ou trois pas. Ramsès l'accompagnait, courbée sous le bras nu qui reposait lourdement sur ses épaules. Puis, la maîtresse s'arrêtant, elle tourna vers elle un regard d'attente.

— J'allais dire que, si tu peux retrouver le petit lit où je couchais enfant, je t'aiderai à le traîner jusqu'ici.

— Non, vous n'aidez à rien du tout,.. j'irai seule...

Mais Barbara s'entêta, et toutes les deux suivirent un étroit corridor qui décrivait plusieurs brusques détours, Ramsès marchant devant, une bougie allumée à la main. La petite flamme bleuissait, baissait, vacillait parmi les nombreux courans d'air. Suivant toujours cette espèce de feu follet, Barbara se trouva enfin dans la *nursery* où s'était écoulée son enfance. Elle regarda en l'air et se rappela jusqu'aux lézardes du plafond, celle entre autres qui rappelait, au gré de son imagination, l'effigie de Washington sur les timbres-poste. Au-dessous était le petit lit à barreaux de cuivre, un peu terni sous les nœuds de ruban d'un bleu passé qui ornaient son ciel. Combien y avait-il d'années qu'elle n'avait dormi dans cette étroite couchette! Rien ne cause une impression plus bizarre que la vue de quelque objet familier à notre enfance surgissant tout à coup au milieu des tristesses d'un âge plus avancé; nous doutons de notre propre identité, il nous semble être une autre personne, si étrangère à ce passé lointain! A genoux près de son lit d'enfant, les mains sur ses yeux, oubliant de prier, Barbara se perdit dans un effort désespéré pour revenir aux jours d'innocence où elle demandait à Dieu de faire repousser la queue de son poney broutée par le veau, son voisin dans l'étable, et de permettre qu'au ciel sa bonne, Mammy, fût blanche, et de pardonner à Satan, après bien, bien du temps, et de la rendre elle-même une petite fille très sage. Mais peu à peu des flots de regret passionné, de rébellion, de désir, se soulevèrent en elle, grondant, écumant, chaque vague nouvelle de cet océan de douleur l'emportant plus loin que la précédente, plus loin de Dieu, qu'elle s'imaginait impi-toyablement railleur, tandis que les anges, prenant des formes hideuses et rampantes, tournaient autour de son trône comme les sorcières de Macbeth autour du chaudron magique. Tout lui semblait devenir horrible et mauvais; son amant, son mari n'était plus qu'un amas de corruption sans nom, gisant dans la terre limoneuse; ou bien il lui apparaissait comme un squelette correctement vêtu à la mode. Il s'habillait si bien, Val!.. Et maintenant le nom de son tailleur devait briller en lettres d'or à travers les nœuds de son épine dorsale... Ah! ah! ah! ah!

Elle fut réveillée de ce cauchemar par son propre rire, étouffé

d'abord, puis qui retentit à travers la maison silencieuse, glaçant les veines de Ramsès. Celle-ci n'eut pas l'idée d'aller à elle, mais resta au contraire sur le lit de camp qu'elle s'était improvisé pour la nuit, les bras serrés autour de son propre corps et murmurant dans son jargon nègre, entre ses dents qui claquaient : « Miss Barb'ra est devenue folle ! folle ! Que faire d'elle, mon Dieu ?.. que faire d'elle ?.. »

Tout à coup il parut à Barbara que quelque présence resplendissante l'enveloppait, lui soulevant le cœur à deux mains pour ainsi dire. Elle plongea des regards ardents au plus profond de l'obscurité, elle tendit les bras à ces ténèbres qui semblaient l'étreindre.

Les petits bruits de chaque jour vinrent distraire son attention, le crépitement du feu qui s'écroulait, le soupir d'une brise qui s'était levée dans les branches des tulipiers, le frôlement de quelque objet menu qu'une souris traînait sur le parquet. Elle se redressa sur son séant, les bras tendus de nouveau, et sentit comme une chose actuelle et certaine le poids d'une tête bouclée sur son sein : — Oh ! Val, dit-elle tout bas, ô mon Val à moi, mon adoré, cher mien, reste ; sois avec moi dans cette obscurité, ici où tu m'aimais. Je n'aurai pas peur,.. non, pas la moindre peur... Ah ! Dieu ! il ne m'entend pas, il ne peut plus m'entendre, il ne m'aime plus.

Et, se jetant à demi hors de son lit d'enfant, elle embrassa le lit nuptial, le grand lit d'acajou placé tout près, les lèvres collées au couvre-pied de soie.

II.

Rosemary, avec ses portraits de famille et l'épinette dont miss Fridis tire des sons fantastiques durant les après-midi du dimanche, est un vieil endroit exquis pour y mourir, mais non pas pour y vivre. Or Barbara Pomfret est vivante et très vivante, en dépit du deuil dont elle se débarrasse d'ailleurs quelquefois. Elle étoufferait à Rosemary dans la société paisible de sa tante Fridis, si elle ne s'échappait de temps à autre pour de longues courses en forêt dont elle revient avec un appétit tel qu'elle dévore à elle seule pour son souper deux perdrix accompagnées de biscuits sans nombre et arrosées de trois tasses de thé. Les forêts virginiennes, en octobre, sont aussi belles que pouvaient l'être les forêts de l'Éden, plus belles même, car la verdure éternelle du Paradis terrestre ne devait jamais former en tombant ces montagnes de feuilles rousses dans lesquelles le promeneur enfonce jusqu'au genou. C'est peut-être la difficulté de traîner ses robes de crêpe dans ce tapis trop moel-

leux qui décide Barbara à reprendre un costume de sa première jeunesse. Elle dénoue les tresses sévères de ses cheveux de cuivre et leur permet de flotter librement autour de la claire pâleur de son beau visage; elle retrouve dans une vieille armoire une chemise de flanelle gros bleu, une jupe courte, des bottes lacées, des guêtres de chasse, une ceinture de cuir, et, ainsi accoutrée, elle redevient une belle fille de seize ans, ressemblant autant que possible à quelque jeune frère. Sous cet aspect séduisant, elle renoue connaissance avec les arbres gigantesques dont elle se sent comme la dryade protectrice, et elle fait commerce d'amitié avec un petit nègre vagabond de la laideur la plus comique, Beauregard Walsingham, qui ne sait pas son propre nom, parce que sa mère ne l'appelle jamais que mon cœur quand elle est contente, et Satan quand il n'est pas sage. Ce jeune singe contribue à mettre la note *humoristique* d'usage dans un récit où nous ne la trouvons pas indispensable. Il est assez mal pourvu de culottes, son habit déguenillé traîne en revanche sur le sol derrière lui; il est petit avec des pieds étroits d'un bleu noir sur lesquels il se tient mollement, ses grands orteils doublés de jaune dressés vers le ciel. Ses paupières huileuses découvrent des yeux imperceptibles, le teint est couleur de bitume foncé, la lèvre inférieure, qui pend aux minutes d'étonnement, a les teintes rose pâle d'un champignon sur lequel il a plu. De ce gracieux personnage, rencontré par hasard, Barbara fait son domestique: il porte sa boîte à couleurs quand elle va dessiner d'après nature, il s'assoit derrière son chariot de pêche canadien, il trotte sur ses talons pendant de longues courses à pied, il couche sur une peau d'ours devant sa porte. Les voisins ne se doutent pas de la double vie que mène Barbara; ils voient le dimanche une femme en grand deuil, triste et silencieuse; personne ne connaît l'espèce d'androgyme charmant qui fait toute la semaine l'école buissonnière avec un compagnon invisible, dont le petit nègre attaché à ses pas ne soupçonne guère la présence: Valentin Pomfret, le jeune mari disparu, gai, charmant, comme aux jours de leur lune de miel. Elle croit sentir, tout en marchant, jusqu'à la chaleur de son corps. Tant que la neige ne sera pas venue mettre fin à ce bonheur d'automne, elle le goûtera dans son adorable plénitude; plus d'images effrayantes, plus de souvenirs horribles, elle a maté ses nerfs en désarroi, elle est redevenue maîtresse de ses pensées, elle les domine, elle ne laisse que les plus douces prendre possession d'elle:

« Un soir, elle revenait au crépuscule, en fredonnant une chanson que son mari avait particulièrement aimée :

Bravo! bravo! Pulcinella

Bravo, Pulcinella!

En remontant la longue pelouse ombragée d'acacias, elle vit la lueur d'un grand feu dans le salon. Combien de fois avaient-ils salué, elle et Valentin, cette flamme bondissante et ondoyante quand ils rentraient après des promenades semblables? Elle cessa brusquement de chanter et tomba à genoux dans l'herbe, tandis que ses deux lévriers s'élançaient gauchement sur elle, n'ayant pas l'instinct qui avertit quand les femmes s'agenouillent pour prier ou bien par manière de jeu. Le sentiment s'était emparé d'elle qu'*il* était là tout près, avec les autres essences impalpables de cette soirée sereine d'un gris doré. Bientôt la lumière baissa, parut s'éteindre, puis rejaillit plus haut que jamais. Quelqu'un avait jeté du bois dans la cheminée. Cette immobilité à genoux, sur la pelouse battue par le vent, l'avait glacée; elle se leva et rentra dans la maison. Mais, la main sur la porte du salon, elle fit halte... Il semblait qu'une force quelconque la poussait à s'éloigner. Elle se détourna, et, d'un rapide mouvement d'oiseau, regarda par-dessus chacune de ses épaules successivement. Personne. Ouvrant la porte avec impétuosité, elle s'élança en courant jusqu'au milieu de la chambre. Alors elle regretta cette impulsion, car un homme se tenait devant le feu, courbé légèrement et se chauffant les mains, un geste très ordinaire, mais qui la blessa. On peut être individuel, même dans sa manière de se chauffer, et ce geste était celui de son mari. Durant la minute où elle en eut conscience, l'homme vint à elle. Alors Barbara commença de croire qu'elle traversait un rêve : la tournure, la démarche, la pose étaient si parfaitement identiques à la pose, à la démarche, à la tournure de son mari! Mais le plus grand choc qu'elle reçut fut lorsqu'il parla.

— Vous devez être Barbara, dit-il, et la voix était celle de Valentin.

Tout tourna autour d'elle. Elle laissa tomber les feuillages rougis qu'elle rapportait. Celui qui venait de parler avec la voix de son mari la soutint jusqu'à une chaise; c'était le même mouvement de bras qui avait été *le sien!* Elle ferma les yeux et avança les deux mains comme pour repousser un spectre, tandis qu'il mettait un tabouret sous ses pieds, puis un coussin entre sa tête et le dossier de la chaise. Durant ces diverses opérations, il prononçait des phrases décousues :

— Désolé... J'aurais dû m'attendre... J'aurais dû demander de la lumière. C'est la clarté du feu qui vous aura trompée. Je suis John Dering, je suis Jock,.. le cousin du pauvre Valentin, vous savez?.. Il m'a tant parlé,.. c'est-à-dire j'ai tant entendu parler de vous, qu'il me semble vous connaître. Cela va mieux?.. Regardez-moi; oui, la ressemblance est grande, tout le monde le dit.

— Je préfère me reposer un peu, merci, dit Barbara.

Il avait inconsciemment prononcé le mot qu'elle redoutait le plus : si la ressemblance des traits était aussi marquée que toutes les autres analogies, elle sentait qu'il lui serait impossible de la supporter. Lentement, elle regarda la main qui reposait sur le bras du fauteuil ; cette main aurait pu sortir de la tombe. Avec un cri, elle bondit sur ses pieds, balbutia quelques mots inintelligibles, gagna la porte et disparut.

Les sensations de John Dering n'étaient pas de celles que l'on peut envier. Fort alarmé d'abord, il haussa les épaules et recommença de se chauffer.

— Je me flatte de connaître les hommes, dit-il avec humeur, mais du diable si je comprends rien aux femmes.

Puis il se blottit dans le fauteuil que venait de quitter Barbara et attendit la suite de son aventure.

Rien n'arriva, sauf que Barbara reparut une demi-heure après. A peine la reconnut-il, dans ses longs crêpes noirs, sous un diadème de nattes luisantes correctement remis en ordre. Tandis qu'il prenait la main qu'elle lui tendait cette fois, avec le décorum d'usage, il se demanda si elle se déciderait jamais à lever ses paupières.

— Elle est belle, pensait-il en lui-même, mais elle est trop blonde et trop forte. La taille est trop développée,.. non, ce sont les épaules, non, elle est trop forte en tout,.. elle est d'un blond trop roux,.. non, elle a trop de cheveux,.. non, c'est sa manière de se coiffer.

Barbara ne démêla pas ses pensées en cette circonstance. Elle pensa qu'il remarquait sa pâleur et ses yeux rouges, qu'il se demandait si elle avait été vraiment assez amoureuse de son cousin, pour qu'une pareille quantité de crêpe fût justifiée. Pourquoi les beautés les mieux établies ne peuvent-elles pénétrer les pensées de la plupart des hommes quand ils leur sont présentés ? Il n'y aurait pas tant de vanité dans le monde. Barbara, qui était une beauté reconnue, ne fit vibrer aucune corde particulièrement admirative chez Dering, jusqu'à ce qu'elle se fût tournée vers lui de profil en arrangeant les plis de sa robe.

— Un beau front, pensa-t-il, le nez, la ligne des lèvres tout à fait classiques, un menton superbe, vigoureux sans lourdeur,.. signe de volonté...

Barbara, toujours sans le regarder, tenait un écran entre la flamme et son visage, de sorte qu'il ne pouvait pas la voir non plus ; tout en causant de choses indifférentes, elle se demandait si elle pourrait souffrir longtemps encore qu'un étranger lui parlât

avec la voix de son mari. Soudain, une bûche à demi brûlée s'écroura dans l'âtre. Comme Dering se baissait pour rassembler les tisons, Barbara leva les yeux vers lui involontairement et, presque aussitôt, il sentit avec stupeur contre son corps le contact doux et pesant d'un corps inanimé.

III.

La ressemblance entre John Dering et son cousin défunt Valentin Pomtret était aussi frappante que celle qui peut exister entre deux jumeaux. Autrefois, la différence d'âge empêchait qu'on la remarquât autant, mais les quelques années qui s'étaient écoulées depuis la mort de Valentin avaient amené John au point précis où se trouvait le mari de Barbara en quittant ce monde. La jeune veuve retrouvait donc en lui l'exacte reproduction physique de celui qu'elle aimait, les mêmes manières brusques, franches, originales, où perçait un grain d'égoïsme. Tantôt ce prodige lui inspirait une sorte d'horreur; tantôt c'était au contraire du ravissement; elle était heureuse au-delà de toute expression de revoir la figure de Val, elle était exaspérée en même temps qu'une créature humaine osât ainsi ressembler à l'objet unique de sa tendresse.

Chose inouïe, la miniature qu'elle porte contre son sein, dans un médaillon d'or, rappelle Valentin beaucoup moins que ne le fait le visage étranger de John Dering. Ce portrait qu'elle aimait naguère à contempler ne la console plus. Quand elle est seule dans sa chambre, « elle pleure, elle gémit, elle se parle à elle-même en lambeaux de phrases entrecoupées, tandis qu'elle erre de-ci de-là, en s'appuyant aux meubles, en écartant des deux mains ses cheveux de son visage; parfois, couchée à plat, elle tremble, les yeux fermés, ou bien elle s'élançait d'un mur à l'autre avec toute la violence haletante et contenue d'une panthère prisonnière. »

Ceci nous donnerait peut-être suffisamment l'idée du caractère principalement physique des émotions de Barbara, sans le paragraphe suivant qui achève de nous éclairer :

« Comme elle se jetait épuisée dans un fauteuil près du feu, la large manche de son peignoir se releva, laissant voir la chair satinée du bras où courait le bleu des veines. Elle se courba et, poussant un cri aigu, se mit à caresser ce bras lentement contre sa joue. Elle se rappelait combien il avait aimé à baiser le dedans de son bras, quand elle portait cette même robe, et, tandis qu'une réminiscence chérie la faisait sourire, des révoltes se soulevèrent en elle avec la pensée qu'il était maintenant au-dessus de tels plaisirs char-

nels, qu'il ne se soucierait plus d'aucune des choses terrestres et délicieuses auxquelles il avait tenu jadis si passionnément. Elle joignit les mains au-dessus de sa tête, les tordant avec angoisse. La certitude qu'il était désormais un esprit, une essence purifiée, une âme sans corps, lui était odieuse ; elle éclata en sanglots, tantôt demandant la mort, tantôt priant Dieu de la rompre à sa volonté souveraine. »

Il est aisé de voir, par ce genre de douleur, que Dering a des chances presque assurées. D'abord il ne se doute guère de l'effet qu'il produit, il revient prendre des nouvelles de Barbara, qui s'arrange pour ne pas le recevoir ; mais un hasard les remet en présence dans les bois où, assise entre les branches fourchues d'un vieux chêne, elle joue avec ses lévriers ; et, cette fois, dès les premières paroles échangées, une aimable familiarité s'établit. Dering lui avoue très librement l'admiration qu'il a pour sa beauté opulente et sensuelle, la crainte qui lui est venue devant la froideur de son premier accueil qu'elle ne l'eût pris en grippe ; puis, rassuré, il abuse du *slang* dont il a l'habitude, et qu'il emploierait malgré lui, prétend-il, avec le Dieu tout-puissant. Barbara n'en paraît nullement scandalisée ; elle a peur seulement qu'il ne remarque l'ivresse qui l'a saisie, lui faisant croire qu'elle est réellement en présence de son mari. Au fond, elle sait que ce n'est qu'une illusion, « le ciel reflété dans une flaque d'eau, » mais cela suffit pour qu'elle frémissse et se sente de nouveau près de s'évanouir (l'évanouissement joue un grand rôle dans ce récit), quand Dering l'aide à descendre de son arbre. Ce sont les robustes épaules de Val qui sont sous ses mains, c'est la manière qu'avait Val de la soutenir, de veiller sur elle tendrement avec ces précautions minutieuses qui ravissent les femmes, « qui leur suggèrent la comparaison d'un marteau à vapeur employé à casser délicatement des amandes, en leur montrant sous sa forme protectrice le pouvoir qui si facilement les écraserait. »

Miss Amélie Rives se complait à rendre la séduction de la force masculine, et parfois dans des termes d'une extrême énergie. Cette qualité des muscles ne lui semble pas à dédaigner non plus chez la femme, car, dès leur première promenade en tête-à-tête, Barbara fait tâter son biceps au sosie de Valentin, pour lui prouver qu'elle est capable de nager contre le courant. Ils marchent très près l'un de l'autre à travers un terrible ouragan, et cet ouragan qui fait tout craquer autour d'eux, arrachant les branches, menaçant de déraciner les arbres eux-mêmes, Barbara l'aime : — Cela me secoue, dit-elle, cela m'éveille. On ne peut penser beaucoup dans ce désordre, en dehors des impressions électriques pour ainsi dire

que lui-même provoque. — Dering, lui aussi, aime l'ouragan, qui semble lui verser un breuvage magique, et, sous son influence, ces deux êtres faits pour s'entendre échangent des aveux assez bizarres sur leurs diverses sensations. Celles de Barbara ne peuvent se révéler tout entières ; il lui semble causer avec son mari inopinément sorti du tombeau, et assis auprès d'elle au bord de sa fosse où elle lui rend visite à la manière des goules. Ceci excuse un peu sans doute les inconscientes libertés qu'elle permet à Dering, qui comprend vaguement ce qui se passe en elle. Peut-être cette divination, si confuse qu'elle soit, empêcherait-elle un être délicat et fier de revenir tous les jours à Rosemary, mais le genre de délicatesse et de fierté qui gênerait leur plaisir est assez rare chez les hommes. Dering devient donc le compagnon assidu de Barbara, et ils jouissent sans contrainte du tête-à-tête, la maîtresse du logis, tante Fridis, étant toujours invisible, en vertu d'une loi tacite qui règne en Angleterre et qui s'accroît en Amérique : jamais les grands-parens ne gênent la jeunesse ; ils sont comme n'existant pas. Tante Fridis se relègue d'elle-même dans la bibliothèque, et Barbara reçoit Dering dans le salon, légèrement vêtue parfois, prodiguant à ses yeux éblouis des trésors qui n'ont rien d'immatériel sous la transparence de négligés pittoresques. Tandis qu'ils lisent au hasard Browning, leurs deux têtes rapprochées au-dessus du même livre, les cheveux bruns de Dering semblent s'élancer vers les boucles dorées de Barbara comme s'ils possédaient une vie qui leur fût propre. En vérité, le magnétisme ne saurait aller plus loin. Un jour, ils tirent un horoscope, tout en déchiffrant les lignes de leurs mains, et nous apprenons que la main de Barbara est longue, mince et ferme, avec des ongles parfaitement bien tenus, mouchetés çà et là de petites taches blanches, « une main qui vous effleure plus doucement que les lèvres de bien d'autres, et dont le duvet même semble respirer. » L'entretien avec une personne pourvue de mains semblables ne peut être purement spirituel. Barbara dit à John Dering sa joie de n'avoir pas d'enfant dans son veuvage, et il la comprend beaucoup mieux que nous ne la comprenons nous-mêmes ; elle s'habille de blanc pour lui plaire, et quoique sous ce blanc elle fasse un peu l'effet d'une statue colossale, Dering s'étonne de l'avoir trouvée autrefois trop forte et trop grande. Il compare à la Vénus de Milo cette superbe créature naïve et gaie, en dépit de son grand chagrin, qui d'ailleurs est favorable à l'intimité.

« Jeune homme, si tu veux avoir une jeune femme pour amie, choisis-en une qui ait éprouvé quelque grande douleur. » Le conseil n'est pas mauvais : il y a les heures d'épanchement, les confidences, les pleurs essuyés, après quoi le beau temps succède à

l'orage. Barbara sait faire du thé excellent, elle est musicienne, elle parle argot presque aussi bien que Dering lui-même, tout en le querellant sur cette mauvaise habitude; elle est, avec les caprices de sa nature nerveuse, vingt femmes séduisantes en une seule. Dering le lui dit et elle l'écoute sans colère.

A mesure que le froid de l'automne contrarie leurs promenades, ils se livrent dans le grand vestibule à des jeux d'enfants, et c'est ainsi qu'à la suite d'une partie de *grâces*, tout en se disputant pour une bagatelle, ils courent au-devant du dernier péril. Dering poursuit Barbara, l'attrape, la saisit, et l'étreinte; qui a été d'abord des plus innocentes, finit par un baiser décisif, à la suite duquel nous retrouvons ces deux êtres véhémens formant un groupe étrange devant la grande cheminée où ils sont venus, sans que ni l'un ni l'autre sache comment, Dering renversé dans un fauteuil, Barbara assise par terre contre son genou, le visage caché entre ses mains. La scène est très vive et du plus franc réalisme; elle se termine cependant par ce cri de Barbara: — Vous n'êtes qu'un homme, vous ne savez pas quels sentimens complexes déchirent une âme de femme... Vous ne savez pas ce que c'est que de pécher contre les morts... Les morts, répète-t-elle en jetant un coup d'œil égaré autour d'elle; puis elle s'enfuit, s'arrachant aux bras qui veulent la retenir: — Non, non!.. Il y a une tombe entre nous!.. Il y a entre nous une tombe ouverte!..

Bientôt après, tandis que Dering cherche en vain le sommeil, poursuivi par le souvenir enivrant et cruel de cet abandon qui s'est terminé par un refus, Barbara se regarde au miroir, tout en dénouant ses cheveux, et elle dit à ce reflet d'elle-même: — Je sais ton nom, celui que te donnerait ton mari... Ton nom est Infidèle...

Et il lui semble qu'une autre bouche que la sienne l'ait prononcé, ce nom, et elle tombe à genoux, elle implore le pardon de Valentin, elle lui demande d'effacer ce baiser funeste, elle veut mourir de remords, de honte; elle va chercher dans une armoire sa robe de noces, son voile de mariée, elle passe la nuit à prier et à expier devant ces reliques sacrées, frissonnante sous sa chemise de nuit de batiste légère, tandis que les branches gelées s'entre-choquent au dehors et que se lamente le vent d'hiver.

Puisera-t-elle de la force dans une semblable pénitence? Elle peut s'en flatter pendant une semaine, mais Dering trouve moyen de se rapprocher d'elle. L'écrasant sur sa poitrine, il lui dit: — Je veux toute la vérité ici, cœur contre cœur. Avouez-le... Je devine la pensée morbide qui vous hante. Eh bien! repoussez-la cette pensée,.. entendez-vous, entends-tu? Je te l'ordonne. Je suis ton amant, et je te commande de chasser ces pensées de vampire...

Inutile de lutter... Chère,.. si chère, savez-vous ce que j'ai trouvé dans mon livre de prière, un livre que m'a laissée celle de mes sœurs que j'aimais tant,.. la petite Hortense qui est morte?.. Je pensais à elle, et comme elle s'entendait bien à me consoler, quand mes yeux sont tombés sur ces mots : « Les vivans te loueront, Seigneur. — Chérie, voilà toute la vérité... Les vivans... Ne voyez-vous pas?.. Ce fut un message de Dieu même... Les vivans, Barbara, les vivans...

Elle ne veut pas l'entendre, elle lui redit qu'elle ne pourra jamais oublier, bref, elle le renvoie désespéré, mais, par une bizarre inconséquence, elle le reconduit à la station où il doit prendre le train qui l'emportera loin d'elle, et naturellement il profite de l'étroit voisinage que permet la voiture, de l'ignorance d'oncle Joshua, derrière le dos duquel on peut dire impunément : *Je t'aime*, en français. Un fâcheux, assez comique, qu'ils se trouvent obligés de prendre en route pour remédier au désastre d'une charrette versée, arrête, il est vrai, les entreprises de Dering; une dernière fois, il s'agenouille sous un prétexte pour baiser rapidement la robe de Barbara, la semelle de sa bottine; mais nous n'avons pas l'impression, quand se termine ce voyage semi-sentimental, semi-humoristique, de Rosemary à Charlottes-ville, voyage un peu long d'ailleurs, que ces tendres adieux soient le prélude d'une rupture. Sans doute, elle se sent elle-même bien faible et bien irrésolue, car, rentrée chez elle dans la nuit, elle nous fait assister à une nouvelle scène de désespoir hystérique, dont ses mulâtresses Ramsès et Sarah ont grand'peine à la tirer en la berçant, en la plongeant dans un bain chaud parfumé d'essence de roses, en massant ses bras inertes. Ce qui la calme à la fin, c'est ce verset des psaumes : « Dans la mort, aucun homme ne se souvient de toi,.. » qui lui saute aux yeux lorsque, selon sa coutume enfantine, elle ouvre le livre au hasard.

— Je serai peut-être heureuse encore, dit-elle en s'endormant.

Et elle essaie en effet d'être heureuse; elle se persuade que l'impatience avec laquelle elle attend la lettre promise par Dering est de l'amour.

IV.

Barbara Pomfret a le tort de ne pas se borner à lire les lettres de Dering; elle lit aussi la Bible, par une habitude qui est devenue chez elle comme une seconde nature (il y a chez cette exaltée de singuliers contrastes), et elle tombe sur des versets

qui la font de nouveau réfléchir : « Et je ne leur donnerai qu'un cœur et qu'une voie, afin qu'ils puissent me craindre à jamais pour leur bien et pour celui de leurs enfans après eux. » Ou encore : « Une fin est venue, la fin est venue ; elle t'attend, regarde ; elle est venue. »

Tout à coup il lui semble (la malheureuse ne procède que par hallucinations), il lui semble qu'elle sort d'elle-même, qu'elle se surveille de quelque lieu élevé ; ses souvenirs, les souvenirs qu'elle est venue chercher à Rosemary, dans ce lieu hanté, comme elle le nomme, et qu'elle aimait pour cela, reprennent possession d'elle. Personne pour la conseiller, pour la secourir ; elle se tourne vers Dieu, en la personne de son ministre, le jeune recteur Tréhune, qui est resté veuf avec quatre petits enfans. La conférence est d'une nature délicate et embarrasse beaucoup M. Tréhune, qui, s'il ne connaissait pas Barbara, se croirait en face d'une folle :

— On me dit, commence-t-elle, que vous comptez retrouver votre femme au ciel. Croyez-vous qu'elle vous reconnaîtra ? Croyez-vous que dès à présent elle s'intéresse à vous, qu'elle vous voit ?.. Croyez-vous qu'elle se soucierait que vous fussiez amoureux d'une autre femme ?

Et très pâle, souffrant comme si on lui plongeait un couteau dans le cœur, Tréhune répond : — Je le crois, je crois que je la retrouverai, que je reconnaîtrai ma femme, que dès à présent elle est près de moi très souvent.

— Et vous croyez que quelqu'une de vos actions pourrait la blesser ?

— Je n'en sais rien, mais je tâche de ne rien faire qui lui eût déplu vivante.

— Et vous croyez que vous vous aimerez là-haut comme vous vous aimiez en ce monde ?

— Davantage...

— Je dis comme vous vous aimiez en ce monde...

— Non, mais davantage.

— Davantage, davantage ?.. N'était-ce pas assez ? Que demanderiez-vous de plus ?

— Rien, répond presque avec violence le pauvre veuf qu'elle torture.

— Est-il plus coupable pour une femme que pour un homme de se remarier ? reprend Barbara.

— Cela dépend de tant de choses, madame ! Il n'y a de péché dans aucun des deux cas.

— Mais ceux que nous avons aimés, ceux qui sont au ciel nous mépriseront ?

— Ceci ne me semble pas naturel ; je ne puis croire que ces âmes à qui Dieu a donné le repos puissent avoir du mépris pour les exilés de la terre qui les ont aimées.

— Dieu ne permet donc peut-être pas que nos actions affligent les morts ?

— C'est fort probable.

— Enfin, vous êtes persuadé que si nous les oublions, si nous leur préférons d'autres êtres, ils ne nous mépriseront pas ?

— Nous pourrions, en ce cas, répond lentement le recteur, nous mépriser nous-mêmes.

— Alors on a tort de se remarier ?

— J'aurais tort. Je ne dis pas qu'il en serait de même pour vous.

— Pourquoi auriez-vous tort ?

— Parce que je serais un lâche d'épouser une femme quand mon cœur est dans le tombeau d'une autre femme qui m'a donné tout le bonheur que peut donner la terre.

— Vous pensez qu'il vous serait impossible d'aimer de nouveau ?

— J'en suis sûr.

— J'en ai été sûre, moi aussi. Pourtant, si vous rencontriez une autre femme qui lui ressemblât en tout, jusqu'à la voix, jusqu'au sourire, et qui fût plus belle qu'elle ne l'a jamais été, l'aimeriez-vous ?

— Ce que vous supposez est impossible.

— Ne dites pas qu'une chose soit impossible, vous qui croyez à la réunion des époux dans le ciel. Encore un mot. Vous préférez mener une vie d'isolement absolu plutôt que de voler une seule pensée à celle qui vous a quitté ?

— Oui, déclare fermement Tréhune.

— Eh bien ! dit-elle d'une voix fatiguée, je vous crois, mais c'est merveilleux,.. c'est merveilleux..

Ce merveilleux, cependant, la fait rentrer en elle-même ; car, en revenant du presbytère, elle écrit à Dering pour le supplier de « sortir de sa vie, » en lui expliquant qu'elle ne peut supporter la pensée du mépris que tôt ou tard il aurait d'elle si elle consentait à devenir sa femme. Ne se demanderait-il pas sans cesse malgré lui : — Si je meurs à mon tour, qui cette femme épousera-t-elle ? — Ne regarderait-il pas autour de lui tous ses amis en se disant : — Celui-ci peut-être, ou celui-là ? — Et comment penser à la réunion éternelle autrement que dans un enfer où ils se rencontreraient avec l'autre ? Non, non, il faut qu'il l'oublie..

Le pauvre Dering reçoit cette injonction cruelle au moment

même où il se dispose à partir pour un dîner de garçons. Il croit tenir une lettre d'amour et glisse l'enveloppe fermée dans son sein, pour avoir la jouissance de la sentir toute la soirée contre sa chair avant de s'accorder la jouissance plus grande encore de la lire. Quelle déception ! Ayant lu, le malheureux reste atterré ; il ne faut rien de moins qu'un vigoureux plongeon dans un bain froid pour le faire sortir de sa stupeur.

Le surlendemain, les journaux annoncent un horrible accident arrivé à M. Dering. Il ne s'agit que d'un cousin de Jock ; mais, avant d'être édifiée là-dessus, Barbara, éperdue, a télégraphié, le lien s'est renoué dans l'angoisse du moment ; elle veut le revoir, le rejoindre ; bref, elle le rappelle, et, cette fois, elle fait démeubler sa chambre, reléguer au loin tout vestige du passé, elle-même brûle sa robe de mariée, les lettres de son mari, jusqu'à la miniature qu'elle portait à son cou.

— Adieu, dit-elle à toutes ces choses condamnées.

Maintenant, le charme est rompu ; rien ne l'empêchera sans doute d'être au nouvel époux qu'elle aime et qu'elle a choisi.

La voici vêtue d'une ample robe flottante de soie de l'Inde couleur fleur de pêcher dont les plis souples s'adaptent aux moindres mouvemens de son corps admirable ; elle tord sa magnifique chevelure en un nœud négligé ; en agitant ses mains au-dessus de sa tête pour les rendre plus blanches, renversée comme une sultane sur des coussins de pourpre, elle attend Dering. La scène qui suit est du plus beau naturalisme : on nous fait remarquer la dilatation des yeux flamboyans et des narines nerveuses de Dering, l'attitude des amans réconciliés, en face l'un de l'autre, comme deux tigres prêts à s'élancer... Il lui demande si elle l'aime tout de bon, et les protestations de s'ensuivre, entremêlées aux rugissemens, aux baisers. — Je t'aime, dit Barbara, plus que qui que ce soit, plus que je ne croyais pouvoir jamais aimer, plus que n'importe quoi sur la terre ou au ciel, vivant ou mort,.. ou mort,.. tu entends?..

Et, en somme, il lui faut donner beaucoup de preuves, car assez naturellement Dering doute et se méfie.

V.

Il était tard, dans l'après-midi de la semaine suivante, quand la plus violente averse les surprit pendant une promenade à cheval. Comme ils se trouvaient près de la jolie église gothique qui servait de paroisse à tout le voisinage, ils s'y réfugièrent, après avoir attaché leurs chevaux. Au bout de vingt minutes, Dering, voyant que

la pluie ne cessait pas, insista pour remonter à cheval et retourner à Rosemary, d'où il ramènerait un véhicule quelconque. Barbara consentit donc à passer, en l'attendant, une heure d'assez triste solitude. Fatiguée du poste qu'elle avait d'abord choisi sur un vieux banc de chêne près de la porte ouverte, elle se mit à errer dans l'église et gravit jusqu'à la tribune de l'orgue, toute grise de toiles d'araignées. En redescendant l'escalier poudreux, elle fut surprise de le trouver plus sombre qu'il ne l'était cinq minutes auparavant ; quelqu'un avait fermé les portes de l'église. Son cœur bondit, puis se mit à battre lourdement ; elle essaya de tirer les verrous ; peine inutile : la clé avait été tournée du dehors. Barbara, qui, depuis son enfance, détestait par-dessus tout être enfermée même en plein jour, dans la chambre la plus gaie, sentit une terreur, aussi invincible qu'elle était déraisonnable, se glisser dans ses veines... La pluie tombait plus fort que jamais, et la lueur bleuâtre projetée par des éclairs mettait en relief les hautes fenêtres avec leurs vitraux enchâssés dans du plomb, lui permettant parfois de déchiffrer les grandes lettres noires gravées sur les trois tablettes de marbre blanc au-dessus de l'autel, mais sans pénétrer sous les voûtes chargées d'ombre.

— Je resterai tranquille, parfaitement tranquille, se dit-elle à elle-même. J'entrerai dans mon banc et je m'y assoirai. Peut-être m'endormirai-je, et quand Jock reviendra, il se moquera de moi, et nous aurons un retour si joyeux ensemble!..

D'autres pensées, il est vrai, se pressaient, menaçantes et pénibles, dans son esprit, mais elle refusait de s'y arrêter, répétant toujours : — Je serai calme. Je prendrai ce livre de prières, je m'agenouillerai, je compterai jusqu'à cent, et dans l'intervalle Jock sera revenu.

Elle prononça ces mots à voix haute, s'agenouilla, et, comme elle le disait, appuya son front sur le grand livre d'heures à l'ancienne mode. La pluie ruisselait du toit en pente rapide ; les éclairs augmentaient, se précipitaient ; ils étaient maintenant suivis de coups de tonnerre sourds. Tout à coup un bruit la frappa, un singulier tapage aux portes de l'église. Elle se redressa et courut le long de la nef, entraînant avec elle un petit banc de bois dans sa précipitation, mais sans prendre garde à l'écho qu'il soulevait en battant les dalles.

— C'est moi, c'est Barbara. Jock ! ouvrez vite...

Un nouveau grattage à la porte fut la seule réponse qu'elle reçut ; puis un gémissement plaintif suivit ; c'était le chien qui, resté dehors, demandait à entrer ; mais elle fut si troublée par cet incident inattendu qu'elle ne put réprimer un cri et recula jusque

dans le fond de l'église, les mains collées à ses oreilles. Un hurlement de supplication et de désespoir, terminé par un coup de tonnerre formidable, l'accompagna dans sa fuite. Il lui sembla que le sol tremblait sous ses pieds, puis l'averse se remit à tomber, et à l'extérieur un vent lugubre souleva l'épais tapis des feuilles mortes. Maintenant on ne discernait plus rien dans l'église que la silhouette générale des pupitres et des grandes tablettes, sauf quand l'incendie d'un éclair venait projeter son éclat pâle et fantastique sur tel ou tel objet. De nouveau le chien hurla, de nouveau ses lugubres aboiemens se perdirent dans le bruit du tonnerre.

— Il doit être tout près, se disait Barbara, retournée dans son banc de famille, il doit traverser Machunk-Creek. A présent il gravit la colline, il tourne le sentier, il entre dans le cimetière, il...

Elle fut alarmée derechef par le chien qui bondit contre la fenêtre auprès de laquelle elle était assise et se laissa retomber sur le sol en hurlant. La vue de cette tête noire et de ces pattes crispées la terrifia au-delà de toute expression; elle courut se prosterner tremblante sur les marches de l'autel. L'éclair qui suivit, balayant toute l'église pour ainsi dire, fixa sous ses paupières demi-closes le reflet des grandes lettres noires de l'inscription en face d'elle, et lui imposa en même temps un souvenir contre lequel, depuis qu'elle s'était trouvée enfermée, elle luttait désespérément. Il lui sembla que ses veines s'injectaient d'eau glacée. La dernière fois qu'elle avait contemplé ces sombres caractères, elle était debout devant cet autel, dans sa parure de mariée. Elle revoyait toute la scène aussi distinctement que si elle y eût joué un rôle au moment même; elle revoyait la face bienveillante et sérieuse du ministre officiant, même la verrue sur une de ses narines et l'habitude qu'il avait de plisser à grands plis son ample menton; elle revoyait le visage de son père, animé d'une expression anxieuse, tandis que la lumière du matin brillait blanche dans ses cheveux gris frisés, d'un si heureux contraste avec son teint frais, rougi par la bise; — elle revoyait la main de son mari qui tenait la sienne; elle n'avait pas levé les yeux sur lui pendant toute la cérémonie; — elle revoyait l'imperceptible déchirure d'un de ses volans de dentelle qui s'était pris dans la portière de la voiture; elle entendait la voix de l'homme qui avait été son mari, une voix très particulière, sonore et profonde, prononcer la formule : — Moi, Valentin, je te prends, toi, Barbara, pour ma femme, et je te garderai à partir de ce jour dans le bonheur et dans le malheur, dans la richesse et dans la pauvreté, dans la maladie et dans la santé, t'aimant, te chérissant, jusqu'à ce que la mort nous sépare. — Elle entendit même quelque chose de plus; elle sentit, quand ils furent en voiture, loin de

l'observation des autres, qu'il se penchait vers elle et que son haleine effleurait sa joue avec ces paroles : — La mort ne nous séparera point, Barbara. Nous la défierons, ma femme, ma vaillante bien-aimée ! Qu'est-ce que la mort devant l'amour ? Ce ne sera qu'une courte attente solitaire pour celui de nous deux qui s'en ira le premier. Elle ne peut pas nous séparer, chérie. — Oui, elle entendit cette voix, tout près de son oreille : — La mort ne peut nous séparer, Barbara.

— Maintenant, il passe la double barrière, se dit-elle tout haut, maintenant il gravit la montée de l'église...

Le chien poussa sous la fenêtre un gémissement plus sinistre que tous les autres, et la voix à son oreille reprit, comme pour la reconforter : — La mort ne peut nous séparer, Barbara.

Elle se retint des deux mains à la balustrade de l'autel et, toujours à genoux, faisant un héroïque effort, elle pria.

— Cher bon Dieu, dit-elle de la voix enfantine qu'elle reprenait toujours aux instans de souffrance, ayez pitié de moi, je n'ai fait de mal à personne. Je vous en prie, protégez-moi... Val ne tient plus à m'avoir pour femme ; faites qu'il m'oublie, ne souffrez pas que ces pensées me reviennent ; ramenez Jock vite, bien vite... Que je n'attende plus trop longtemps. De grâce, soyez miséricordieux envers moi et enseignez-moi le chemin que je dois suivre.

Aussitôt qu'elle s'arrêta pour reprendre haleine, elle entendit plus distinctement que jamais ces mots : — La mort ne peut nous séparer, Barbara.

— Oh ! de grâce, Val ! de grâce, Val ! murmura-t-elle piteusement. Oh ! Dieu, qu'il ne soit pas irrité contre moi. Oh ! Val, j'étais si seule ! — si seule ! Vous ne savez pas combien tout me manquait ; .. ces longues nuits sombres pendant lesquelles je pensais à vous, je pensais à vous jusqu'à ce que mon cœur fût près d'éclater... Tu ne sais pas, Val, combien j'aspirais à te revoir ! Je te conjurais de revenir... Tu devais m'entendre cependant ; pourquoi n'es-tu jamais venu, jusqu'à ce moment où ta présence est terrible ? Je t'en supplie, demande à Dieu de me faire mourir. — Surtout, ne va pas me haïr... Il te ressemblait tant !.. Non, cette excuse n'est pas honnête, parce qu'ensuite je... N'en dis pas davantage, n'en dis pas davantage, Val... Je sais, j'obéirai, si tu veux me reprendre. Oh ! Val, je suis à toi... Je ne peux pas être à un autre... Je ne suis pas la misérable que tu penses... Je ne ferai pas cela... Je n'ai pas pu m'empêcher de le désirer, mais quant à le faire, non, je te le promets ! Si tu voulais seulement venir quelquefois ! J'étais si seule, si seule, .. et j'ai peur de la nuit... Tu me manques tout le temps... Je ne l'épouserai pas, Val, je te le jure, si tu veux me pardonner et me reprendre,

non, si tu veux seulement me pardonner. Je te le promets, je te le promets ! Je t'en prie, Val, ne crois pas que j'y aie jamais été résolue vraiment. Je croyais l'être, mais je ne l'étais pas au fond de mon cœur. Oh ! je n'ai jamais seulement commis le crime d'y songer tout de bon. Rappelle-toi ce que j'ai éprouvé d'abord... Je me haïssais, je luttais,.. je luttais si fort. D'abord, ce fut parce qu'il te ressemblait... Il te ressemblait tant que je l'ai pris pour toi... J'ai cru que tu étais revenu. Oh ! femme indigne ! femme indigne que je suis ! Mais je m'arrêterai, je réparerai. De grâce, Val, de grâce... Mon Dieu, qu'il ne se moque pas de moi !.. Oh ! Val, ne vous moquez pas de moi, ne riez pas, ne riez pas...

Quand Dering la rejoignit, il crut d'abord, la retrouvant inanimée, la face contre les marches de l'autel, qu'elle était morte...

Barbara fut inconsciente pendant quelques heures ; quand elle eut enfin repris ses sens, le premier désir qu'elle exprima fut de voir Dering. Quoiqu'il fût alors minuit, elle voulut qu'on la portât dans la chambre où elle l'avait reçu le soir de son arrivée ; ses magnifiques cheveux, épars sur son peignoir de soie blanche, se glissaient çà et là dans la fourrure d'un gris bleuâtre dont il était garni, comme des veines de feu parmi les cendres. Dans son visage mortellement pâle, les yeux restaient grands ouverts et assombris sous les paupières immobiles. Dering vint s'agenouiller auprès d'elle en silence, essayant de soulever les mains inertes qui gisaient sur ses genoux ; elle les retira lentement.

— Je vous fatigue peut-être ? dit-il, effrayé de l'impassibilité de son attitude et de son expression. Si nous ne causions pas ce soir ?

— Il faut que nous causions, répliqua-t-elle d'un ton morne.

— Demain il sera temps. Laissez-moi vous aider à remonter chez vous.

— Il n'y aura pas de demain, répondit Barbara. — Toujours la même voix sans inflexions.

Dering essaya de nouveau de s'emparer de ses mains.

— Ma pauvre chérie ! Quel coup vous devez avoir reçu !

— Oui, un coup terrible.

— Mon amour,.. je le sais trop. Laissez-moi vos mains, je ne veux que les tenir et les réchauffer. Vous semblez avoir si froid.

— C'est cela,.. j'ai froid,.. bien froid... Oui, vous pouvez garder une de mes mains, la main gauche ;.. seulement attendez une minute, attendez je vous dis, que j'aie trouvé quelque chose.

Ses doigts tremblans cherchaient ce quelque chose dans son sein.

— Ah! voilà, reprit-elle à la fin, et elle lui tendit une main ouverte sur laquelle reposait un anneau d'or tout uni.

— Qu'est-ce? Qu'est-ce? Que dois-je faire?.. demanda Dering, anxieux. Quelle est cette bague?

— Je veux la remettre. C'est mon anneau de mariage.

— Barbara! Bon Dieu!.. Qu'avez-vous, ma chérie?.. Laissez-moi appeler...

Elle le retint : — N'appellez personne... Je ne suis pas malade... Je sais ce que je fais. Ceci est mon anneau de mariage, je l'ai ôté, il faut me le remettre, il le faut, dit-elle d'une voix redevenue vibrante.

Dering était blanc comme un linge, les dents serrées, le sang bourdonnait dans ses oreilles.

— Vous n'êtes pas vous-même, répliqua-t-il enfin, se contenant avec effort; je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Mais moi, je le sais, s'écria-t-elle, en se soulevant à demi. Dieu m'a parlé, il m'a parlé durant ces heures terribles dans l'église, quand vous n'êtes pas venu,.. quand vous n'êtes pas venu...

— Je suis venu aussitôt que je l'ai pu. La nuit était noire et les routes ruisselaient comme des rivières... Barbara, vous me brisez le cœur.

Elle le regarda et reprit peu à peu son calme stupide.

— Les cœurs ne se brisent pas.

Ici, dans ce moment d'émotion culminante, l'auteur a cru devoir introduire un peu d'argot qui frappe Dering lui-même, — et nous lui en savons gré, — comme « grossier » en pareille circonstance.

— Vraiment? répond Barbara. Vous vous rappelez que je vous ai dit autrefois que j'étais grossière...

Et cette étrange veuve poursuit :

— Je crois avoir été honnête pourtant... Je vous ai dit ce que j'éprouvais pour Val, que je ne parvenais pas à l'oublier... Je vous ai dit qu'il me hantait, je vous ai dit que jamais nous ne pourrions être heureux. Les femmes n'oublient pas, même quand elles le désiraient,.. du moins les femmes telles que moi... Ce doit être affreux,.. ce n'est pas naturel... J'ai tout vu ce soir dans l'église. Ah! que j'ai eu peur! Je sais ce que je dois faire. Je conçois combien j'ai été coupable... J'ai été grossière,.. il n'est pas permis à une femme d'être grossière. Je ne comprends pas que vous ayez voulu de moi. J'étais à lui,.. j'étais à lui, d'abord, j'ai été sa femme. Comment serais-je devenue la vôtre? Je ne pouvais oublier; j'ai brûlé ma robe de mariée, j'ai brûlé son portrait, mais

quelque chose m'a fait garder l'anneau. Vous allez me haïr... je le sens... vous me regardez d'une façon qui me le prouve... Cependant je n'ai pas peur... Je n'aurai plus jamais peur de rien... Je ne serai jamais...

Dering la saisit par les poignets et la força de se lever toute droite. L'anneau d'or tomba entre eux sur le parquet ciré.

— Si vous n'êtes pas folle, dit-il avec lenteur, vous êtes la plus cruelle des créatures

Mais ces paroles ne pouvaient impressionner Barbara.

Elle se tordit dans les tenailles humaines qui l'étreignaient, cherchant de droite à gauche la bague tombée.

— Il ne faut pas que je la perde, c'est tout ce que j'ai, répétait-elle. Ne me lâchez-vous pas jusqu'à ce que je l'aie trouvée?

Il la repoussa rudement, avec un cri d'autant plus sauvage qu'il s'efforçait de le retenir. En ce moment, il sentait tout de bon qu'il la haïssait. La clarté du feu lui faisait horreur, comme quelque chose de funeste et d'odieux, tandis qu'elle s'attachait, mourante, aux longs cheveux roux de Barbara et aux lignes sinueuses de son corps qui rampait, cherchant toujours l'anneau.

— Je ne peux pas le trouver! dit-elle enfin en levant vers lui un regard découragé, à genoux, appuyée sur ses talons et les mains nerveusement enlacées. Disparu, lui aussi! Il ne me reste plus rien. Dieu pourrait me laisser mourir...

— Peut-être pense-t-il que vous changeriez encore d'avis après la mort, dit durement Dering.

Sa seule réponse fut de reprendre ses recherches en murmurant par intervalles :

— Je ne peux pas le retrouver! Je ne peux pas le retrouver! Et c'est tout ce que j'ai.

— Barbara, dit Dering après quelques instans de silencieuse attente, je tiens à vous bien comprendre... Vous voulez que je m'en aille? Vous voulez que tout soit fini entre nous?

— Je ne veux rien, répondit-elle en secouant la tête, je tâche seulement de faire ce qui est bien.

— Vous trouvez *bien* de ruiner la vie entière d'un homme pour quelque fantaisie morbide?

— Oh! vous ne savez pas ce que j'éprouve,.. vous ne pouvez le savoir... Il a dit que la mort ne nous séparerait pas, et elle ne peut nous séparer en effet. N'ai-je pas été sa femme, — sa *femme*!

— Croyez-vous que je ne comprenne pas? répliqua Dering avec rage. Combien de fois cette pensée ne m'est-elle pas venue! Bon Dieu! les femmes sont-elles humaines? Je me le demande.

— Je veux faire mon devoir, reprit-elle défaillante, de grosses

larmes jaillissant de ses yeux. Vous ne vous doutez pas de ce qu'il y a d'horrible à se rappeler qu'on a été la femme d'un homme au moment où l'on se propose de devenir celle d'un autre. Dieu a été cruel pour moi,.. bien cruel.

— Et pour moi?.. que croyez-vous qu'il ait été? dit Dering avec un ricanement féroce. Puis, d'un vigoureux mouvement du bras, comme s'il eût rejeté quelque chose qui s'acharnait après lui : — Non, du diable si je mets tout cela sur le compte de la Providence! Que pensez-vous avoir été pour moi, vous?

— Une malédiction, dit-elle tout bas, avec un hochement de tête sagace qui lui fit peur. Oui, je sais que j'ai été pour vous une malédiction, mais je n'ai jamais été votre femme,.. et puis les hommes oublient... Vous êtes jeune! Songez combien il eût été affreux que je vous eusse épousé et qu'ensuite vous eussiez découvert... ceci!

— Oui, c'eût été désagréable...

Des gouttes de sueur perlaient sur le front de Dering, mais sa voix, son geste, étaient tranquilles.

— Vous voyez, tout pouvait être pire, reprit-elle. Quand les gens disaient cela autrefois, je n'y trouvais aucun sens; c'est vrai pourtant. Si je vous avais épousé, c'eût été pire, mille fois.

Il éclata :

— Cependant vous prétendiez m'aimer!

— Et je vous aimais, je vous aimais... Vous n'allez pas croire le contraire? ajouta-t-elle en s'interrompant avec surprise dans sa phrase commencée. Assurément, je vous aimais.

— En vérité?.. fit rudement Dering.

— Dites, vous croyez que je vous ai aimé?.. Vous croyez cela?..

— Je l'ai cru.

— Croyez-le encore... Vraiment je ne suis pas aussi mauvaise que vous le supposez. Il fallait bien vous aimer pour agir comme j'ai agi. N'en avez-vous pas assez de preuves? Je ne puis m'empêcher d'être maintenant ce que je suis, incapable de me sentir triste, ou contente, ou effrayée, ni rien... Vous vous rappelez que je vous ai écrit une fois dans une lettre que je ne *sentais plus*?.. N'importe, je sais que je vous ai aimé.

— Moi, je crois que vous êtes folle, dit Dering d'une voix étranglée.

— Je voudrais pouvoir le croire, répondit-elle plaintive, mais je ne le suis pas. Cette épouvantable crise m'a laissée comme étourdie, voilà tout; mon esprit est parfaitement clair. Je comprends que vous deviez me haïr d'abord,..je ferais de même à votre place... Vous ne pouvez vous en empêcher; aussi je ne vous en veux pas.

Vous souffrirez moins... J'aime mieux que vous me haïssiez que de vous voir souffrir.

— Il est assez difficile de croire certaines choses, dit Dering. Avez-vous la bonté de me prêter une voiture pour regagner Charlottewille ?

— Ce soir ?

— Ce soir. Peut-être comprendrez-vous que je ne puisse dormir une nuit de plus dans cette maison.

— Parce que j'y suis, dit-elle tristement. Je ne vous blâme pas... Je ne vous blâme pas le moins du monde.

— C'est beaucoup de bonté de votre part. Cette générosité irait-elle jusqu'à me faire reconduire ?

— Vrai, vous voulez partir ce soir ?

— Si vous ne me refusez pas un cheval...

— Donnez vos ordres, répliqua-t-elle lentement.

— Merci. M'accorderez-vous maintenant une poignée de main ? Elle lui tendit la main en silence.

— Adieu, dit-il ; — puis, après une pause : — Adieu, Barbara.

— Adieu, répondit-elle, les yeux baissés sur leurs mains unies.

Il répéta encore : — Adieu ! — et de nouveau elle prononça ce mot après lui, tandis que leurs mains se séparaient. Il marcha vers la porte et sortit, mais pour rentrer en trébuchant et la saisir, et l'étreindre et meurtrir son visage de baisers furieux.

— Je vous aime, balbutiait-il avec angoisse. Je vous aime, malgré tout. Oh ! Barbara, vous serez si malheureuse demain quand je serai loin, quand vous songerez que je suis parti pour toujours ! Car je ne reviendrai plus,.. non, jamais, jamais... Barbara, pensez-y,.. pensez à ces heures exquises que nous avons passées ensemble,.. à mes baisers, aux tiens... Tu m'embrassais ainsi !..

Et il baisait ses cheveux, ses paupières, sa gorge, la blessant presque dans son ardeur désespérée. Hélas ! il eût aussi bien essayé de réveiller un cadavre ! Elle gisait dans ses bras, haletante, mais distraite ; les yeux qu'elle levait vers lui étaient pleins de supplications timides et le regardaient à travers des larmes.

— J'essaie d'avoir du chagrin, et je n'en ai que de ne pouvoir réellement m'affliger, dit-elle d'une voix basse ; je sais que vous partez, que je vous ai aimé, je tâche d'être désolée, et je ne puis que penser qu'il sera doux de dormir. Je suis si fatiguée ! Je crois bien que je ne pleurerai plus, sauf de ne pouvoir pleurer. Tout cela vous paraît absurde. Mais, je vous en prie, efforcez-vous de comprendre.

— Adieu, dit-il, d'une voix rauque, en passant sur ses cheveux sa forte main tremblante. Vos lèvres... encore une fois.

Elle leva vers lui un visage docile, mais le baiser passionné de Dering laissa sa bouche entr'ouverte sans plus d'expression qu'au paravant.

— Je ne puis, je ne sens rien,.. j'ai beau faire.

Brusquement il s'agenouilla devant elle et lui prit les deux mains pour les poser sur sa tête inclinée.

— Dites : « Que Dieu soit avec vous, Jock ! » murmura-t-il tout bas.

Elle répéta ces mots d'une voix douce et sérieuse, désirant lui complaire : — Que Dieu soit avec vous, Jock.

— Et qu'il soit avec vous ! ajouta-t-il dans un profond soupir.

Un instant encore, il tint ses genoux étroitement embrassés, puis il s'en alla, en fermant la porte avec précaution derrière lui.

Alors elle se remit à chercher la bague perdue, la retrouva enfin sous le garde-feu et, soufflant les cendres qui la couvraient, la fit glisser à son doigt, tandis que s'éloignait la voiture qui emportait Dering.

Certes, le pauvre Jock Dering est frustré, mais il reste à savoir si feu Valentin Pomfret n'a pas lieu de se plaindre aussi. Le genre de fidélité qu'on lui garde ne serait pas pour satisfaire un jaloux. On a peut-être vu des veuves manquer à leurs premiers sermens avec moins d'impudeur que n'en met Barbara à tenir les siens, et nous nous étonnons qu'ayant l'habitude de « cette analyse morbide de soi-même qui est la malédiction de notre siècle, » la jeune femme n'ait pas démêlé qu'il importait peu de s'arrêter en si beau chemin.

ÉTUDES SUR LE XVII^E SIÈCLE

II¹.

CARTÉSIENS ET JANSÉNISTES.

- I. *Essai sur l'esthétique de Descartes*, par M. Émile Krantz. Paris, 1882, Alcan. —
- II. *Pascal physicien et philosophe*, par M. Nourrisson. Paris, 1885, Perrin. —
- III. *Étude sur le scepticisme de Pascal*, par M. Droz. Paris, 1886, Alcan. —
- IV. *Les Sceptiques grecs*, par M. Victor Brochard. Paris, 1887, Alcan.

C'est une opinion communément reçue que Descartes et le cartésianisme auraient exercé au xvii^e siècle, non-seulement sur la direction des idées, mais aussi sur la littérature, et conséquemment sur la forme de l'art classique, une influence considérable. M. Désiré Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*, M. Francisque Bouillier, dans son *Histoire de la philosophie cartésienne*, et, plus récemment, M. Émile Krantz, dans un remarquable *Essai sur l'esthétique de Descartes*, l'ont soutenu, enseigné, démontré tour à tour, chacun d'eux enchérissant sur son prédécesseur, et le dernier réussissant même, par une espèce de tour de force, à faire sortir des leçons de Descartes la poétique de Boileau, les romans de M^{me} de Lafayette, et la tragédie de Racine. On admet, d'autre part, qu'après avoir ainsi déterminé les caractères généraux de la littérature du xvii^e siècle, l'influence du cartésianisme, développée pour ainsi dire dans le discrédit de la physique prétendue

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

chimérique du maître, aurait cessé de se faire sentir dès les premières années du XVIII^e siècle. Une philosophie nouvelle, celle de Locke et de Condillac, la philosophie de la sensation, comme on l'appelle d'ailleurs assez improprement, aurait alors suscité une nouvelle littérature : celle de Voltaire et de Montesquieu, de Diderot et de Rousseau, de d'Alembert et de Condorcet.

Cette opinion est-elle conforme à la vérité des faits ? L'influence du cartésianisme, dont on verra que nous ne méconnaissions pas la grandeur, a-t-elle bien été ce que l'on croit ? et ne commet-on pas enfin une erreur assez grave sur la nature, sur le temps précis, et sur la portée de son action ? C'est ce que je me propose ici d'examiner. Je n'ai d'ailleurs aucune raison de ne pas dire dès le début qu'il s'agit de renverser ou de retourner l'opinion, et de montrer que l'influence du cartésianisme, nulle au XVII^e siècle, excepté peut-être en physique, a tout entière agi, cinquante ou soixante ans plus tard, sur ceux-là mêmes de nos grands écrivains qui croyaient, et que l'on croit, sur leur parole, qui l'ont le moins subie.

I. — LA FORMATION DU CARTÉSIANISME.

Pendant les dernières années du XVI^e siècle, et dans les années toutes récentes encore du règne d'Henri IV, le scepticisme ou le « libertinage, » comme on l'appelait alors, avait fait d'étranges progrès. Les *Essais* de Montaigne, avidement lus, l'avaient insinué, l'insinuaient plus subtilement et plus profondément tous les jours ; d'autres ouvrages, plus grossiers, parmi lesquels il faut citer l'énigmatique *Moyen de parvenir*, de Béroalde de Verville, en avaient mis les conclusions à la portée des intelligences vulgaires ; et la licence enfin des mœurs de cour, en achevant de brouiller dans les esprits les idées de deux choses distinctes : le désordre de la conduite et la liberté de penser, avait achevé de les autoriser publiquement l'une et l'autre. En vain la religion et la philosophie avaient-elles essayé d'en barrer ou d'en ralentir le cours. En vain du Vair, dans sa *Philosophie morale des stoïques*, et Charron, dans son *Traité de la Sagesse*, — ce Charron que l'on regarde à tort comme un disciple de Montaigne, parce qu'il en est le plagiaire, — avaient-ils tenté quelque chose d'analogue à cette *Apologie de la religion chrétienne*, dont on croit distinguer, dans les *Pensées* de Pascal, au moins les grandes lignes. En vain, François de Sales, en rendant la religion plus humaine et surtout plus traitable, s'était-il efforcé de l'accommoder au monde, de peur que le monde ne s'habitât à se passer d'elle. En vain Bérulle et Saint-Cyran, plus durs,

avaient-ils tâché de reconquérir par l'attrait de la sévérité chrétienne les âmes qui glissaient hors de la main des « doux. » Ils avaient tous également échoué. Même la terreur, même le supplice de Vanini, brûlé, en 1619, par les magistrats de Toulouse, ou celui de Jean Fontanier, brûlé deux ans plus tard, en 1621, par les juges de Paris, n'y avaient pu faire davantage. Favorisé qu'il était par de nombreuses causes, — dont les troubles de la fin du siècle, et le caractère plus qu'impie des querelles de religion, n'avaient pas sans doute été la moins agissante, — le mal avait continué de croître. C'est en 1623, dans un endroit souvent cité de ses *Quæstiones in Genesim*, que le savant père Mersenne, celui qui devait être un jour non-seulement le factotum, mais le facteur, si je puis ainsi dire, ou la « boîte aux lettres » de Descartes, passant en revue l'Europe catholique, n'évaluait pas le nombre des athées à moins de « 50,000, » pour Paris seulement. « Et il y a telle maison, disait-il, où j'en nommerais bien, si je le voulais, jusqu'à douze : *In unica domo possis aliquando reperire duodecim qui hanc impietatem comant.* »

Athées ou sceptiques, en quoi consistaient leurs doctrines ? ou même en avaient-ils une ? C'est la question à laquelle on aurait depuis longtemps répondu, si nous n'avions été nourris dans le respect de l'une des paroles certainement les plus absurdes qui soient jamais tombées de la bouche d'un doctrinaire. Le doctrinaire, c'est Royer-Collard, et la parole absurde, c'est que « l'on ne fait pas au scepticisme sa part. » Mais, au contraire, on fait toujours sa part au scepticisme, puisqu'il n'y a pas un sceptique, — depuis Sextus Empiricus jusqu'à l'auteur de la *Critique de la raison pure*, — qui ne la lui ait faite ; et, du moment qu'on la lui fait, on fait nécessairement aussi celle des certitudes et des vérités que l'on met en dehors et au-dessus du doute. En réalité, les athées ou les « pyrrhoniens » du père Mersenne, ainsi qu'il les appelle lui-même dans un autre de ses ouvrages, ne sont pas des sceptiques, ou du moins, ne l'étant, avec leur maître Montaigne, que par rapport à la morale et à la religion, ce sont plutôt des épicuriens, ou même déjà des rationalistes. Ils ne trouvent point les preuves de la religion solides, — celles que Charron, par exemple, a exposées dans son livre des *Trois Vérités*, ou Raymond Sebon, avant lui, dans sa *Théologie naturelle*, traduite par Montaigne ; — et ils ne croient pas davantage à l'objectivité du devoir, à l'universalité de la morale, ou à l'immutabilité de la justice. Aussi le langage populaire, qui est plein de ces profondeurs, les a-t-il admirablement appelés de ce nom de « libertins, » qui, s'il n'a point au xvii^e siècle le sens que nous lui donnons aujourd'hui, n'est pas non plus tout à fait synonyme de « libre

penseur, » mais qui enveloppe les deux acceptions ensemble, et, si l'on peut ainsi dire, qui les solidarise. On est libertin, en ce temps-là, dans la mesure où la religion, en contraignant la liberté des allures, gêne la licence des mœurs; et ce que l'on attaque dans l'autorité de son enseignement, comme le rediront bientôt en vingt manières les Bossuet et les Bourdaloue, qui s'y connaissent peut-être, c'est la sévérité de sa discipline. Comment d'ailleurs en serait-il autrement? et sur quoi la négation eût-elle pu s'appuyer à une époque où ni la critique des textes, ni l'exégèse, ni l'histoire des religions, ni la science enfin n'étaient encore nées?

C'est ce qui ressort d'un autre livre : *la Doctrine curieuse des beaux esprits, ou prétendus tels*, publié, en 1623, par le révérend père Garasse, de la Société de Jésus, que ses démêlés avec Balzac et avec Saint-Cyran, le père du jansénisme, devaient rendre presque célèbre. Il y dénonçait à son tour, bruyamment, avec une violence d'invective qui se sentait encore des fureurs et du mauvais goût des prédicateurs de la ligue, ces maudits athéistes, « ivrongnets, mouchérons de taverne, Sardanapales, bélistres et autres jeunes veaux : » ce sont là de ses moindres coups, et, s'il s'en fût tenu à de pareilles injures, nous aurions lieu de louer sa modération. Le livre était particulièrement dirigé contre ce malheureux Théophile de Viau, l'auteur de *Pyrame et Tisbé*, tragédie plus inoffensive encore que ridicule; d'une traduction ou d'une paraphrase du *Phédon*, peu fidèle, encore moins orthodoxe; et enfin, et surtout, d'un *Parnasse satyrique*, dont les obscénités brutales ramenaient dans la langue française, avec l'ancienne grossièreté latine, la moderne corruption italienne : les « priapées » des *Minores* dans les *Ragionamenti* de l'Arétin. Théophile avait fait école; et autour de lui se groupaient les Frénicle, les des Barreaux, les Saint-Pavin, les Mitton, jeunes alors, Lhuillier, ce maître des comptes qui fut le père de Chapelle, et dont il faut lire l'historiette dans Tallemant des Réaux, d'autres encore dont il n'est demeuré que les noms. Entre autres principes, ils professaient « qu'il n'y a point d'autre divinité ni puissance souveraine au monde que la NATURE, — c'est Garasse qui imprime le mot en capitales, — laquelle il faut contenter en toutes choses, sans rien refuser à notre corps ou à nos sens de ce qu'ils désirent de nous. » Et, il est vrai de dire que, de la première partie de cette maxime, ils n'étaient point assez forts pour en tirer toutes les conséquences, qui d'ailleurs aujourd'hui même ne sont pas épuisées, mais ils tiraient très bien celles de la seconde; — et il y en a quelques-uns parmi eux qu'elles devaient suffire pour mener finalement assez loin.

Or, en ce temp^s à même, Descartes venait de rentrer en France,

après avoir promené, six ou huit ans durant, de Hollande en Allemagne et d'Allemagne en Italie, sa curiosité presque universelle, son besoin de remuement, et cette imagination inquiète, ardente et chimérique dont il semble que ses biographes, s'ils n'ont pas ignoré la puissance, ont méconnu du moins la singularité. Indépendant d'humeur, et même un peu farouche, libre de sa personne, maître de ses loisirs, il avait beaucoup vu et beaucoup médité. Il avait aussi beaucoup lu et beaucoup retenu. Dirai-je à ce propos que c'est ce qui parfois me gêne un peu son personnage, la tranquille assurance avec laquelle, quand il se souvient, il prétend qu'il invente? On ne peut guère douter au moins qu'il connût le livre de Garasse, puisqu'il y a textuellement emprunté la première phrase de son *Discours de la méthode*: « qu'il n'y a partagé au monde si bien fait que celui des esprits, d'autant que tous les hommes pensent en avoir assez... » Ce qui est encore plus certain, c'est qu'en rentrant à Paris, il y trouvait son ami Mersenne tout occupé d'un livre, dont le titre : *la Vérité des sciences démontrée contre les Pyrrhoniens*, semble en quelque façon, dix ou douze ans d'avance, prévenir ou prédire le *Discours de la méthode*. Mais, puisqu'il avait pris soin, racontent ses biographes, de consigner dans une espèce de *Journal* de ses voyages, aujourd'hui perdu, que, le 10 novembre 1619, étant à Prague, « l'esprit de vérité était descendu sur lui » pour lui révéler les principes de sa méthode future, nous voudrions bien l'en croire. Nous dirons donc seulement que, de 1625 à 1629, il ne passa pas impunément quatre années à Paris, et que, si ce n'est point alors qu'il « trouva, » c'est alors du moins qu'il « arrêta » quelques-unes de ses principales idées, ou, si l'on aime mieux, c'est alors qu'il en adapta l'expression aux circonstances. Le *Discours de la méthode* ne devait paraître pour la première fois qu'en 1637, mais on peut tenir pour assuré qu'il était fait, sinon écrit, dès 1628, et que ceux qui pressèrent Descartes de l'écrire, — au premier rang desquels il faut mettre le père Mersenne et le cardinal de Bérulle, — en escomptaient déjà l'heureux effet sur ou contre les « libertins. » Ils se trompaient cruellement, et on le verra tout à l'heure.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici le *Discours de la méthode* : il est dans toutes les mémoires ; non plus que d'y joindre les *Méditations métaphysiques* ou les *Principes de philosophie*, pour en approfondir le sens : ce serait tomber dans l'erreur commune des interprètes de Descartes, et généralement des historiens de la philosophie. Je veux dire par là que, s'il est intéressant de savoir ce que Descartes a pensé, il l'est bien plus encore de savoir ce que ses contemporains ont cru qu'il avait pensé. Car les doctrines et les systèmes n'agissent que dans la mesure où ils sont

compris, et ceux qui les adoptent en sont autant les inventeurs que ceux qui les ont enseignés. Faut-il en donner un mémorable exemple? Lorsqu'il y a quelque cent ans, Kant écrivait sa *Critique de la raison pure*, ce n'était pas, nous le savons, pour fortifier ou pour multiplier les motifs de doute. Bien au contraire, tout ce qu'il enlevait à l'autorité de la raison pure, il se proposait de le restituer à la raison pratique, et ainsi de fonder, sur les ruines de l'ontologie, la certitude et la souveraineté de la loi morale. Cependant, contre son intention formellement déclarée, il nous a plu, à nous, de diviser son œuvre; nous avons étendu sa critique aux vérités qu'il en avait lui-même exceptées; et enfin, du philosophe qui peut-être a parlé le plus noblement du devoir, nous avons fait le théoricien du scepticisme transcendantal. Est-ce lui qui n'a pas connu la portée de sa critique? Est-ce nous qui ne l'avons lui-même qu'à moitié compris? Nous répondons qu'autant la question est curieuse pour les historiens de la philosophie, autant est-elle indifférente à ceux qui ne veulent étudier dans l'histoire que les suites effectives et les conséquences réelles du kantisme. Pareillement, dans le cartésianisme, la façon dont on l'a compris ou entendu, ce que les contemporains ou la postérité de Descartes y ont vu, ce qu'ils y ont mis peut-être, voilà uniquement ce qui nous intéresse. Même une étude plus particulière, plus approfondie, plus voisine de la lettre ou de l'esprit du texte, bien loin de nous être nécessaire, — et sans compter qu'on la trouvera partout, — ne pourrait que contribuer à nous induire en erreur sur la nature de son influence. Nous croirions en effet que ce qu'il y a de capital ou d'essentiel dans le *Discours de la méthode* l'est, ou le doit être aussi dans le cartésianisme. Et nous discernerions alors moins clairement les trois ou quatre thèses fondamentales auxquelles on peut ramener et réduire la doctrine entière.

La première est celle de l'*Identité de l'être et de la pensée*. On sait en quoi elle consiste : si seulement on apprend ce que l'on n'a pas su jusqu'alors, — et ce qui fait proprement l'objet, comme aussi toute la nouveauté de la méthode cartésienne, — c'est-à-dire à distinguer la pensée de tant d'imitations ou de contrefaçons d'elle-même, qui sont les impressions des sens, les fantômes de l'imagination, ou les visions du rêve, tout ce qu'on pense existe, rien n'existe qu'autant qu'on le pense, et la pensée enveloppe l'existence de son objet. C'est ce que Spinoza, plus cartésien encore que Descartes, a exprimé quelque part, dans son *Éthique*, avec sa concision et son énergie singulières. Si Dieu n'existait pas, dit-il, il y aurait donc dans l'entendement humain quelque chose de plus que dans la nature, ce qui est de soi parfaitement absurde.

Une conséquence résulte immédiatement de là, qui fait la deuxième des grandes thèses du cartésianisme : c'est celle de l'*Objectivité de la science*. En voici le bref résumé : ceux qui ont attaqué la vérité de la science, en s'autorisant contre elle de ses erreurs, n'ont connu ni la nature de l'erreur, ni celle de la science. L'erreur ne prouve que contre celui qui l'a commise, et, contre celui-là même, tout ce qu'elle prouve, c'est qu'il a confondu « le sensible » avec « l'intelligible, » ce que Descartes appelle ses idées « adventices » ou « factices, » avec ses idées « innées. » On peut d'ailleurs donner une confirmation *a posteriori* de l'objectivité de la science, si par exemple, comme il fait en son *Traité du monde*, il n'y a pas un phénomène ou une apparence dont on ne fournisse une explication mécanique, géométrique par conséquent, et par suite enfin rationnelle. La vérité ne dépend donc pas de la constitution de nos organes ; elle est la trace ou le souvenir en eux, si l'on peut ainsi dire, de sa propre manifestation ; ou encore, et puisque la raison et la vérité ne font qu'un, la science n'est que l'expression des correspondances qui existent entre elles à travers l'étendue.

De la combinaison de ces deux idées, il s'en forme une troisième : c'est celle de la *Toute-Puissance de la Raison*. La raison peut tout dans sa sphère, et rien ne la dépasse ; elle est égale ou adéquate au monde. *Qualibet intelligentia potest intelligere, quia omne intelligibile*. Cette formule est de Duns Scot, un de ces scolastiques dont je ne répondrais pas qu'à La Flèche, ou ailleurs ; Descartes n'ait pas lu les *Barbouillamenta*. Une fois dégagés des illusions des sens et de l'imagination, nous sommes les maîtres de l'univers ; et, sortis de la région du doute, nous entrons pour jamais dans celle de la certitude et de l'immuable vérité. Avec un peu de matière et de mouvement nous pouvons créer le monde, et avec un peu de patience ou de persévérance nous pouvons obliger la nature à nous livrer ses derniers secrets. Car la méthode est infailible, et si l'ancienne ignorance ne provenait que de ne l'avoir pas connue, l'erreur ne procédera désormais que de l'avoir mal appliquée. Qu'on nous donne seulement le temps : ce qui est obscur s'éclaircira ; les problèmes qui résistaient aux vains efforts de l'imagination, la raison les résoudra ; nous verrons les liaisons des effets et des causes ; et nous connaissons enfin la formule ou la loi suprême dont les sciences particulières ne sont encore jusqu'ici que de lointaines approximations.

C'est ainsi qu'une quatrième idée, celle du *Progrès à l'infini*, s'ajoute aux précédentes, les prolonge, et les continue, — d'autant plus naturellement que Descartes n'a jamais séparé l'idée de la science de celle de ses applications, la physiologie de la médecine,

et la « mécanique » de l'utilité dont elle pouvait être « pour la diminution ou le soulagement des travaux des hommes. » L'âge d'or que ses contemporains, à l'imitation des Romains ou des Grecs, mettaient toujours dans le passé, c'est dans l'avenir qu'il nous en montre la vision confuse. A chaque progrès de la théorie répondra maintenant un progrès de la pratique, dont les limites, si jamais nous les atteignons, ne se rencontreront qu'aux confins mêmes du monde. Héritiers de toutes celles qui l'auront précédée dans la vie, chaque génération nouvelle, ajoutant quelque chose au patrimoine commun de l'humanité, l'accroîtra pour sa part d'un enrichissement durable. Et la vie même se perfectionnant avec la science, le progrès de l'espèce imitant ou suivant celui de la connaissance, nous deviendrons « comme des dieux, » à moins que, soustraits aux conditions de la mortalité, nous ne devenions Dieu lui-même.

Et par là enfin, une cinquième et dernière idée, se dégageant de celle du progrès, achève de caractériser l'essentiel du cartésianisme : c'est celle de l'*Optimisme*. Qui donc a dit qu'il n'y avait pas de philosophie un peu profonde qui n'inclinât au pessimisme ? Ce n'était pas sans doute un cartésien, car, généralement vraie des philosophies morales, de celles qui s'enferment elles-mêmes dans le cercle de l'expérience humaine, la remarque ne l'est pas des autres. Mais en tout cas, pour le cartésianisme, les principes qu'il avait posés ne pouvaient pas ne pas le conduire nécessairement à l'optimisme. Aussi aucune philosophie n'a-t-elle conçu la vie d'une manière plus optimiste, ni plus hardiment soutenu que la vie se compose de plus de biens que de maux ; et ce caractère, qui n'en est pas le moins original au xvii^e siècle, n'est pas non plus celui qui devait être d'abord le moindre obstacle à sa fortune.

On ne saurait en effet s'empêcher d'observer que le *Discours de la méthode* ne semble pas, dans le temps de sa publication, avoir fait grand bruit dans le monde. Non-seulement dans sa nouveauté, mais dans le cours même du xvii^e siècle, à peine en connaît-on quelques rares éditions ; et c'est une preuve au moins qu'il ne fut pas beaucoup lu. Il est vrai que Chapelain, dans sa *Correspondance*, en parle avec éloges, et nous avons des témoignages de l'estime de Balzac pour Descartes. Mais peut-être que Chapelain, quoique l'on ait tenté pour le réhabiliter, sinon comme poète, au moins comme critique, n'est pas un juge autorisé des choses de la philosophie ; ni l'éloquent Balzac, du fond de son Angoumois, un garant bien sûr de l'opinion publique. En réalité, si l'on y regarde de près, trois sortes d'hommes seulement parurent s'intéresser, en France, au *Discours de la méthode* : les mathématiciens ou les curieux, le père Mersenne, Clerselier, Desargues, Roberval, Fermat, les Pascal,

non point tant pour lui-même que pour les trois « Essais » dont il était suivi : *la Dioptrique*, *les Météores*, qui contenaient la première explication de l'arc-en-ciel, et *la Géométrie*, le plus mémorable de tous ; — en second lieu, les philosophes et les docteurs de profession, Arnaud, Hobbes, Gassendi, ceux qui devaient faire à Descartes les *Objections* auxquelles en répondant il allait achever de préciser sa doctrine ; — et, enfin, en troisième lieu, ces mêmes « libertins » contre lesquels on a voulu que Descartes eût dirigé son *Discours*, contre lesquels il l'a dirigé peut-être, mais qui n'allaient pas moins s'emparer, pour le conserver et le transmettre au siècle suivant, de ce que l'on peut appeler le dépôt du cartésianisme. C'est ce que l'on n'a pas assez dit.

Assurément, nous n'avons pas le droit de suspecter la sincérité de Descartes, et, en vingt endroits de ses *Œuvres* ou de sa *Correspondance*, il a trop énergiquement protesté de sa foi pour que nous osions la mettre en doute. L'honnête et scrupuleux Baillet, son principal biographe, s'en est d'ailleurs porté garant, et ce protestant d'Huyghens, lui, a même trouvé que le catholicisme du maître approchait de la superstition. Cependant il n'est pas moins certain qu'ayant détruit son *Traité du monde* plutôt que d'éveiller la susceptibilité de l'Inquisition, nous n'avons pas, sur la matière de la religion, toute la pensée de Descartes, comme aussi qu'en plus d'une occasion son respect des choses de la foi ne va pas sans un peu d'ironie. Dira-t-on que c'est nous qui l'y insinuons, cette ironie que nous y croyons voir ? Mais ce que certainement nous ne mettons point dans le *Discours de la méthode*, et ce que nous ne nous trompons pas d'y signaler, c'est les deux ou trois concessions qui donnaient droit aux « libertins, » sinon d'inscrire l'auteur dans leur petite troupe, mais au moins de le considérer comme un allié pour eux. En effet, s'il rétablissait contre eux la certitude et l'objectivité de la science, il leur accordait les deux points auxquels ils tenaient par-dessus tous les autres : à savoir, que la raison humaine est dans une impuissance radicale de prouver la religion, voilà le premier ; et qu'il n'y a pas de morale universelle, mais seulement des coutumes qui changent avec les temps, les lieux et les circonstances, voilà le second.

Quelle est, en effet, la grande règle de la morale cartésienne ? et si seulement on peut dire que Descartes ait une morale. « Ma première maxime était d'obéir constamment aux lois et coutumes de mon pays. » Au fond, c'est toute sa morale, et il est vrai que, dans le *Discours de la méthode*, elle n'est proposée que comme provisoire ; mais il a vécu douze ou treize ans encore, et ce provisoire est devenu définitif. Il n'y a donc pas plus de morale cartésienne qu'il

n'y a d'esthétique cartésienne, ou, si l'on veut qu'il y en ait une, ce sera la morale de Montaigne, celle des sceptiques de tous les temps et de toutes les écoles : vivons comme nous voyons qu'on vit autour de nous, et ne nous mêlons pas de réformer le monde. Encore Montaigne et les sceptiques, en opposant la coutume à elle-même, et rien qu'en énumérant avec une insistance ironique la multiplicité de ses contradictions ou de ses bizarreries infinies, font-ils au moins de la morale, s'en occupent-ils, ne fût-ce que pour s'en moquer, lui font-ils ainsi dans leur œuvre une place presque égale à celle qu'elle tient dans la vie. Descartes, lui, commence par la mettre en dehors de la science, et l'y laisse. On dirait, en vérité, que toutes les questions qui regardent la conduite n'ont pas d'importance à ses yeux, que le bon usage de la volonté s'apprend par son seul exercice, et que de méditer sur de pareils sujets ne peut servir qu'à les embrouiller. Évidemment rien ne pouvait plaire davantage aux « libertins » ou aux « sceptiques » du temps. Car, eux non plus, ils ne refusaient pas « d'obéir aux lois et coutumes de leur pays. » Si même ils l'avaient osé, c'est ce qu'ils auraient réclamé comme leur droit, plutôt que d'obéir aux préceptes d'une religion qui, née en Galilée, perfectionnée à Constantinople, et constituée finalement à Rome, n'avait pas été faite pour eux. Et, en attendant, que pouvaient-ils demander de mieux que de se voir accorder leur thèse par l'homme qui venait précisément de mettre hors de doute la vérité de la science et le critérium de la certitude?

Mais en religion c'était bien autre chose encore, et, en isolant, comme il faisait, en reléguant, pour ainsi dire, les vérités de la foi dans l'ombre du sanctuaire, Descartes, selon l'expression du temps, « faisait encore pour eux. » Dirai-je qu'ils avaient reconnu, sous ses assurances de respect et de soumission, la même indifférence pour les choses de la religion que pour celles de la morale? et que ceux qui n'avaient pris pour chrétiens ni Charron ni Montaigne ne pouvaient guère se tromper à l'accent de Descartes? Ce serait aller trop loin peut-être, et, quoique d'ailleurs il n'en manquât point, ce serait prêter trop de politique à un philosophe. Bornons-nous donc à observer qu'avec les argumens dont on use pour prouver le « christianisme » de Descartes, on pourrait aussi bien démontrer celui de l'auteur des *Essais*; — et au surplus on l'a fait. Ce que Descartes dit des mystères et de la théologie : qu'il n'y touchera pas, comme étant à part et au-dessus du pouvoir de la raison, Montaigne, avant lui, l'avait dit presque textuellement. Mais ce n'est pas ainsi qu'agissent les chrétiens. Ils ne mettent pas à part, dans un coin, si je l'ose dire, les vérités de la foi, pour s'occuper uniquement de mécanique ou de géométrie. Ils ne vivent pas dans

cette indifférence des moyens du salut. Et ils admettent bien que l'incompréhensibilité des mystères soit « une preuve de leur vérité, » mais ils ne croient pas qu'elle suffise, et, persuadés qu'ils sont de n'y pas réussir, ils tâchent pourtant de soulever un coin du voile qui les couvre. Les « libertins » du xvii^e siècle ont donc parfaitement compris que si Descartes était chrétien, c'était, comme eux, du fait de sa naissance et de son éducation, par tradition et par habitude ; et d'autres aussi, comme nous l'allons voir, l'ont compris comme eux et mieux qu'eux. Sans le savoir ou sans le vouloir, cette philosophie nouvelle apportait avec elle un principe nouveau : celui de l'indifférence en matière de religion ; et, en vérité, c'est à se demander comment, de notre temps, on a pu s'y tromper?..

Arrêtons-nous ici, car ce sont bien les idées essentielles du cartésianisme, autour desquelles il serait facile de grouper presque toutes les autres. Elles en sont en même temps la partie vivante et féconde. A défaut d'autre preuve, ce serait assez, pour nous en rendre certains, de celles que l'on pourrait tirer de la philosophie particulière de Malebranche ou de Spinoza, dont ces idées sont vraiment l'âme, comme aussi bien de celle de Leibniz. Chacun d'eux, en effet, s'est presque contenté de développer dans son sens, et, autant qu'il était en lui, de mettre hors de contestation, quelque un des dogmes du cartésianisme. Leibniz a choisi l'idée du progrès ou de la perfectibilité indéfinie de la raison ; Malebranche, de l'idée de l'objectivité de la science, a tiré la doctrine de la vision en Dieu ; Spinoza enfin a mis tout son effort à démontrer dans les premiers livres de son *Éthique* l'identité fondamentale de l'être et de la pensée ; — et l'on peut dire que c'est à travers lui qu'Hegel l'a reconnue dans Descartes. Inversement, ou par contre-épreuve, et négligeant ce que chacun de ces profonds philosophes a mis de lui-même dans le cartésianisme, si l'on cherche ce qu'ils ont tous de commun entre eux et avec Descartes, on trouvera que ce sont encore ces cinq ou six idées essentielles. C'est ainsi qu'ils croient tous à la toute-puissance de la raison, et que cette croyance est à peine limitée chez quelques-uns d'entre eux, comme Malebranche, par la sincérité de leur sentiment religieux ; c'est ainsi qu'ils croient tous au progrès, puisque c'est Spinoza qui a dit que la sagesse était la méditation de la vie ; c'est ainsi qu'ils sont tous optimistes, et c'est Leibniz qui démontrera que ce monde où nous vivons est le meilleur possible. Assurés que nous sommes d'être au cœur de la doctrine, sinon de la connaître tout entière, nous pouvons donc la laisser maintenant à sa fortune, et nous contenter d'en suivre les vicissitudes.

II. — LE CARTÉSIANISME AU XVII^e SIÈCLE.

En général, pour en mieux étudier l'influence, on commence par isoler le cartésianisme, et, tout ce qu'il ne saurait expliquer dans l'histoire de la littérature ou de la pensée philosophique au XVII^e siècle, on le supprime. Cela se conçoit : de tant d'écrivains en tout genre qui ont rempli du bruit de leur nom les cinquante premières années du XVII^e siècle, l'auteur du *Discours de la méthode* n'est-il pas, avec celui du *Cid*, le seul aujourd'hui qui survive? Ils n'ont cependant ni seuls pensé, ni seuls écrit, ni seuls agi; et si l'on osait un moment supposer qu'ils n'eussent pas existé, on voit bien ce qui manquerait à la philosophie ou à la littérature du XVII^e siècle; mais il en resterait toutefois quelque chose. Comment pourrait-on attribuer à Descartes la formation de cette société polie qui, depuis déjà plus de vingt-cinq ans, lorsque parut le *Discours de la méthode*, s'efforçait d'épurer les mœurs et le discours, et d'introduire dans le langage, — avec le bel esprit et la préciosité, sans doute, — le goût de la règle, celui de l'ordre et de la clarté? Je ne vois pas non plus quelle est la part de Descartes dans la détermination de cet idéal classique dont la fameuse querelle du *Cid*, — qui date, comme l'on sait, de 1637, — n'est pas elle-même, et il s'en faut, le premier monument. Avant le *Discours de la méthode*, il paraissait décidé que le théâtre français, s'éloignant du théâtre espagnol, chercherait ses chefs-d'œuvre dans la voie indiquée, dès 1628, par le succès éclatant de la *Sophonisbe* de Mairet. De même encore, — et longtemps avant lui, puisque l'origine en remonterait au besoin jusqu'à l'hôtel de Rambouillet, — ce mouvement avait commencé, dont l'objet était de donner à la langue française les qualités qui jadis avaient fait du grec ou du latin la langue universelle; et il venait d'aboutir, deux ans avant la première publication du *Discours de la méthode*, à la fondation de l'Académie française. Et bien moins enfin pourrait-on prétendre que le cartésianisme ait en quelque manière que ce soit favorisé le jansénisme, — puisque la réformation de Port-Royal est antérieure de vingt-cinq ans à Descartes, — et que c'est de là que devait sortir, non pas la seule, mais la plus redoutable opposition que le cartésianisme ait rencontrée. Or, toutes ces causes ont agi, comme causes, sur la formation de la littérature classique; et supposé que Racine ou Boileau doivent quelque chose à Descartes, ou plutôt au cartésianisme, ils doivent aussi quelque chose au jansénisme, à l'esprit académique, à Corneille, à cette société précieuse, — dont ils ont bien pu se moquer, mais dont ils n'ont pas moins subi assez profondément l'influence.

Serrons cependant la question de plus près, et cherchons tout d'abord quelle a été, dans l'école même, l'influence de Descartes. Si grande qu'elle soit, on l'exagère; et, après avoir indiqué ce que les Spinoza, les Malebranche, les Leibniz ont de commun entre eux et avec Descartes, il serait un peu long, mais, en revanche, il serait facile, de faire voir que, tout en acceptant les données du cartésianisme, ils les ont tous les trois aussi profondément que diversement modifiées. Jamais disciples ne furent plus libres, puisque, partant des mêmes prémisses, aucuns disciples n'aboutirent à contredire plus formellement le maître. On pourrait ajouter que les questions mêmes à la discussion desquelles Descartes s'était systématiquement dérobé, — comme la question de la Providence et celle du sens ou de l'objet de la vie, — sont précisément celles auxquelles Spinoza, Malebranche et Leibniz ont consacré de préférence leurs méditations. Bien loin, comme Descartes lui-même, de mettre à part et en dehors de la science les problèmes les plus généraux de la religion et de la morale, c'est à ces problèmes qu'ils se sont presque uniquement attachés; — et cela seul suffit à mettre entre eux et lui bien plus de différences que les historiens du cartésianisme n'y ont aperçu de rapports.

Ce qui est vrai d'eux l'est bien plus encore des Bossuet et des Fénelon, dont on va pourtant répétant que les traités fameux, — celui de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, et celui de l'*Existence de Dieu*, — inspirés du plus pur esprit du cartésianisme, n'existeraient pas sans Descartes et son *Discours de la méthode*. C'est à la fois considérer Descartes, sur sa seule parole, comme beaucoup plus indépendant de ses maîtres qu'il ne l'est réellement, et Bossuet et Fénelon, au contraire, comme beaucoup moins originaux, personnels et profonds qu'ils ne le sont l'un et l'autre. Descartes est plein de raisonnemens ou de théories qui ne lui appartiennent pas en propre, comme Bossuet et Fénelon abondent en idées qui ne leur viennent point de Descartes. C'est même ce qu'un savant homme a exprimé quelque part assez dédaigneusement, en disant de Bossuet qu'il n'avait jamais eu d'autre philosophie que celle de ses vieux cahiers de Navarre. Mais, en outre, et si c'est à des pères de l'église, à saint Anselme ou à saint Thomas, que remontent quelques-unes des idées du philosophe, — sa preuve, par exemple, de l'existence de Dieu par l'idée du parfait, — on avouera que toutes les probabilités sont pour que Bossuet et Fénelon les aient eux-mêmes puisées à la source au lieu de les emprunter à Descartes. Et ainsi, en effet, se sont passées les choses. Ce qu'ils trouvaient en lui de conforme ou d'utile à la religion dont ils étaient les représentans ou les docteurs, ni Bossuet ni Fénelon.

n'avaient garde, parce que Descartes les avait dites, et quand il les aurait dites le premier, de ne pas reprendre chez lui ce qui leur appartenait. Un libertin, un hétérodoxe ou un hérétique peuvent dire de bonnes choses, et l'Église, parce qu'ils l'ont abandonnée, n'a pas cru devoir se passer pour cela du secours des Origène ou des Tertullien. Mais, dans le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ou dans le *Traité de l'Existence de Dieu*, cherchez les idées fondamentales du cartésianisme, celles que nous avons reconnues comme telles, vous ne les y retrouverez pas, ou tellement dénaturées, que vous aurez de la peine à les y reconnaître. C'est qu'il était difficile à Bossuet ou à Fénelon de ne pas voir ce que les idées cartésiennes avaient de dangereux pour la religion, et d'ailleurs ils l'ont eux-mêmes, en plusieurs endroits, nettement et expressément signalé (1). Les véritables inspirateurs de Bossuet et de Fénelon, ce sont les saint Thomas et les saint Augustin, comme on le saurait depuis longtemps, si nous les lisions davantage. Voilà les maîtres et voilà les guides.

Il n'y a donc en réalité que deux ou trois cartésiens obscurs ou inconnus, quelques bons et naïfs esprits, comme, par exemple, les auteurs de la *Logique de Port-Royal*, un Arnauld ou un Nicole, dont on puisse dire avec vraisemblance et quasi certitude que, sans Descartes, ils ne seraient effectivement ni Arnauld ni Nicole. Mais qu'est-ce aujourd'hui que ce fougueux docteur d'Arnauld, et que ce bon homme de Nicole? d'honnêtes écrivains, de second ou de troisième ordre, qui n'ont plus qu'un fantôme d'existence littéraire, et qui, d'ailleurs, de leur temps même, en dépit des apparences, n'ont exercé qu'une bien faible influence. Car, pour exercer sur son temps une action réelle, il ne suffit pas, comme on le croit, d'avoir beaucoup

(1) Il ne faut point abuser des notes, mais il en faut user quand elles sont nécessaires. Voici donc l'un des textes de Fénelon que je vise : « Vous ne paraissez pas, — écrivait-il en 1713 au duc d'Orléans, le futur régent, qui avait des doutes, à ce qu'il paraît, sur la religion, — vous ne paraissez pas faire assez de justice à saint Augustin... Platon et Descartes, que vous louez tant, .. ont leurs défauts. Si on rassemblait tous les morceaux épars dans les ouvrages de saint Augustin, on y trouverait plus de métaphysique que dans ces deux philosophes. » (*Œuvres de Fénelon*, édition de Versailles, t. 1, 422.) C'est pour l'indication, comme je disais, de la source où il a directement puisé. Voici maintenant le texte de Bossuet, qui, pour être plus connu, n'est pas moins instructif ou démonstratif : « Pour ne vous rien dissimuler, je vois non-seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais en beaucoup d'autres articles très importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'église sous le nom de philosophie cartésienne... En un mot, ou je me trompe bien fort, ou je vois un grand parti se former contre l'église, et il éclatera en son temps, si de bonne heure on ne cherche à s'entendre, avant qu'on s'engage tout à fait. » (*Œuvres de Bossuet*, édition de Versailles, xxxvii, 375, 377. *Lettre à un disciple du père Malebranche.*)

écrit ni même d'avoir été beaucoup lu, comme ils le furent tous deux, mais encore faut-il nous donner à lire des choses qui se gravent, qui s'enfoncent dans les esprits, qui en prennent possession, si je puis ainsi dire, — et c'est ce que n'ont fait ni les Arnauld ni les Nicole.

Pour ce qui est maintenant de l'influence du cartésianisme au dehors de l'école, c'est-à-dire dans le monde et sur la littérature, il semble bien qu'une seule réflexion pourrait et devrait suffire. C'est que le *Discours de la méthode*, qui parut en 1637, n'a modifié en aucune façon l'idéal d'art ou de style des écrivains contemporains. Après comme avant Descartes, Balzac et Voiture ont continué d'écrire comme ils écrivaient, d'abonder dans leurs défauts, l'un dans son emphase, et l'autre dans son baladinage; et ils ont fait école; et la transformation de la prose française par la substitution du style naturel au style qui s'efforçait avant tout de ne pas l'être, ne date que des *Provinciales*, c'est-à-dire de vingt ans plus tard. On sait, au surplus, que le style de Descartes, un peu long et traînant, sans relief ni couleur, sans creux, pour ainsi parler, et sans ombres, toujours également éclairé de la même lumière froide et pâle, n'ayant aucune des qualités qui forcent l'attention, n'en avait aucune aussi de celles qui attirent les imitateurs. Et, à ce propos, n'y aurait-il point quelque superstition dans l'admiration que l'on éprouve sans doute, puisqu'on l'exprime, pour le style de Descartes? C'est une question que je ne toucherai point, que je me contenterai d'avoir posée. Mais il y a certainement erreur, on l'a déjà vu, sur le succès du *Discours de la méthode*, et l'on se trompe également sur les imitateurs de son style que l'on croit que Descartes aurait suscités.

A défaut de ses exemples, on veut au moins que ses leçons ou ses principes aient agi sur la littérature de son temps. Les uns donc, parce qu'ils ont trouvé dans une fable de La Fontaine : *les Deux Rats, le Renard et l'OEuf*, un très bel éloge de Descartes, n'en ont pas demandé davantage, et, si l'on voulait les en croire, ils extrairaient au besoin, des *Méditations métaphysiques* ou du *Discours de la méthode*, les *Oies du frère Philippe* et la *Fiancée du roi de Garbe*. D'autres, qui se rappellent la règle cartésienne : « Diviser les difficultés en autant de parcelles qu'il se pourra, et qu'il est requis pour les résoudre, » font observer que Bourdaloue, dans ses *Sermons*, semblerait avoir voulu pousser à bout l'application de cette maxime. Mais, ceux que ne contentent point ces analogies superficielles et qui en cherchent de plus profondes, leur paradoxe n'est-il point jugé quand nous les voyons, pour le rendre probable, obligés de réduire la littérature classique tout entière aux tragédies de Racine et à l'*Art poétique* de Boileau?

Car, comment ne voient-ils point que Descartes n'a pas inventé le bon sens? et que, si Boileau, dans son *Art poétique* ainsi que dans ses *Épîtres*, estime à très haut prix la raison, ce n'est point parce qu'il est cartésien, mais parce qu'il est Nicolas, fils de Gilles, greffier au parlement, bourgeois de Paris, et comme tel, ainsi que son ami Poquelin, ennemi né de l'extravagance? De même encore, s'il se défie de l'imagination, ce n'est point du tout dans la lecture des écrits de Descartes qu'il en a pu prendre la défiance, — car, quelle imagination plus grande, et je l'ai dit, plus chimérique ou plus aventureuse que celle de Descartes? — mais c'est qu'il en a vu partout autour de lui, dans les mélodrames du grand Corneille, et dans les comédies de ce fiacre de Scarron; dans les lettres de Balzac, et dans les romans de La Calprenède; les effets désastreux. C'est encore, si l'on veut, qu'il en a peu lui-même. Et s'il est enfin de certaines qualités dont il fasse cas par-dessus toutes les autres : la clarté, la netteté, l'ordre, le naturel et la simplicité; c'est qu'il s'honore d'imiter les anciens, et, qu'avant les leçons de Descartes, il a médité celles de Quintilien et d'Horace. Toutes les conséquences que l'on veut qu'il ait, sans presque le savoir, tirées du *Discours de la méthode*, c'est de l'*Épître aux Pisons* que l'auteur de l'*Art poétique* les a tirées effectivement. — Je ne parle pas de ce qu'il y a lui-même ajouté de son propre fonds, et de ce qu'il y a mis, comme nous dirions aujourd'hui, de son tempérament, aussi hardi que celui de Descartes était timide, ou plutôt aussi belliqueux que celui du philosophe était ami de la paix et de la tranquillité.

Ce qu'il n'est pas moins intéressant de noter, c'est que ce respect des anciens, il ne l'a pas pu prendre à l'école du cartésianisme, dont le mépris est sans mesure pour l'histoire et pour la tradition. Peu d'hommes ont eu d'eux-mêmes une plus haute idée que Descartes, ont plus arrogamment traité leurs adversaires, — je dis les plus illustres dans l'histoire de la science, Fermat ou Pascal; — peu de philosophes ont affecté plus de dédain pour celles qui les avaient précédées; peu de doctrines enfin ont plus insolument fondé leur espoir de succès sur la dérision de toute antiquité. Entre Descartes et Boileau, n'y eût-il que ce point de division, ce serait assez pour les classer dans deux camps différens et ennemis. Partisan des anciens, nul ne l'a été plus sincèrement que Boileau, plus aveuglément si l'on veut, — comme dans les étranges raisons qu'il donne de son admiration pour Pindare, — mais Descartes, au contraire, est le premier des modernes.

Si l'admiration de Boileau pour Pindare a d'ailleurs quelque chose d'un peu superstitieux, de plus traditionnel que de vraiment

éprouvé, il en est autrement de Racine, le plus « grec » peut-être de tous nos grands écrivains, et celui qui a le mieux compris l'antiquité, parce qu'il l'a le plus profondément sentie. C'est une sensibilité qu'on accordera sans doute qu'il ne tenait pas du cartésianisme. Mais, au lieu de prendre Euripide pour guide et Sophocle pour modèle, quand il se serait contenté des exemples de Corneille, on l'a vu que, dix ans avant le *Discours de la méthode*, les règles du genre tragique, si peut-être on ne les observait pas toujours, n'en étaient pas moins fixées, acceptées, reconnues. Et pour cette science de la psychologie, pour cette connaissance des passions de l'amour, pour cette finesse et cette profondeur d'analyse qui sont le triomphe de son art, ses auteurs favoris, parmi lesquels on doit compter au premier rang les romanciers grecs, — et au second, sans doute, l'ingénieux, charmant et subtil auteur de *Astrée*, — lui en avaient donné de bien meilleures leçons que l'auteur du *Traité des passions*. Pas plus, en effet, que le bon sens, on ne saurait faire honneur à Descartes d'avoir inventé l'analyse psychologique ou morale; et, pour raisonner éloquemment ou finement sur elles-mêmes, les âmes passionnées ne l'ont pas attendu. J'aimerais mieux, en vérité, si l'on croyait que le génie de Racine tout seul n'eût pu suffire à les créer, que l'on fît d'Hermione ou de Roxane des filles de Chimène.

Chose curieuse! la seule génération dont on puisse dire qu'elle ait subi l'influence de Descartes, c'est celle qui forme la transition du xvii^e au xviii^e siècle, qui ne tient plus au siècle de Louis XIV que par l'empire de ses habitudes, mais dont les tendances, plus ou moins conscientes, sont déjà les tendances du siècle de Voltaire, la génération des Perrault et des Fontenelle, celle aussi, remarquons-le, des ennemis de Racine et de Boileau. Les *Parallèles* de Charles Perrault (1693), voilà l'œuvre littéraire directement issue des principes de Descartes; et la *Pluralité des mondes* (1686), voilà l'œuvre qui a popularisé le cartésianisme scientifique. Comment et pourquoi cela? Descartes était-il donc tellement en avance de son siècle que son siècle ne pût le comprendre? Les idées qu'apportait le cartésianisme étaient-elles si nouvelles, ou tellement inouïes, qu'avant de se faire accepter, il leur fallût cinquante ans pour mûrir? Car ce que sans doute on ne saurait admettre, c'est qu'en ce siècle — « de grands talents bien plus que de lumières, » ainsi qu'un jour Voltaire l'appellera, mais qui n'en est pas moins le siècle des Bossuet et des Bourdaloue, des Molière et des Racine, — les idées de Descartes soient tombées dans l'indifférence. Ou bien encore faut-il croire que ni Molière ni Racine ne pouvaient s'accommoder d'une philosophie qui tarissait la poésie dans ses sources? Bossuet

et Bourdaloue d'un système qui non-seulement rompait l'ancien accord de la foi et de la raison, mais les isolait l'une de l'autre, chacune en son domaine, et, finalement, qui transférait de la première à la seconde le gouvernement des choses du monde et de la vie? On le peut; et je le crois dans une certaine mesure. Mais la vraie raison, c'est que la voix de Descartes, quand elle commençait à se faire entendre, a été comme étouffée par une autre voix plus forte, parce qu'elle était plus éloquente et plus passionnée que la sienne. Bien loin de n'en pas comprendre la portée, quelqu'un, au XVII^e siècle, a vu plus clair et plus loin dans le cartésianisme que Descartes lui-même. La doctrine a été brusquement arrêtée par quelqu'un dans sa course, et, pendant plus d'un demi-siècle, on put se demander, dans la lutte qu'elle soutint alors, si elle ne périrait pas tout entière. Ce quelqu'un, c'est Pascal.

III. — LA LUTTE DU CARTÉSIANISME ET DU JANSÉNISME.

Environ dans le même temps que Descartes, retiré en Hollande, y composait son *Traité du monde*, un autre homme, non loin de lui, Corneille, fils de Jean, plus connu sous le nom de Jansen ou Jansénius, évêque d'Ypres, en Flandre, élaborait son *Augustinus*, énorme et puissant in-folio dont les flancs recélaient de terribles tempêtes. Le livre parut en 1640, trois ans seulement après le *Discours de la méthode*, et le succès en fut grand. Mais, s'il devait demeurer la Bible du jansénisme, et, pour entendre les *Pensées* elles-mêmes de Pascal, si c'est toujours à l'*Augustinus* qu'il faut que l'on remonte, cependant ce n'est pas de lui que date la popularité du jansénisme. Ce serait plutôt de l'application qu'en fit et du résumé qu'en donna, trois ans plus tard, en 1643, dans son *Traité de la fréquente communion*, celui que son siècle devait appeler le grand Arnauld. Sainte-Beuve, en son *Port-Royal*, et depuis lui quelques-uns de ses contradicteurs, — parmi lesquels il convient de mentionner tout particulièrement M. l'abbé Fuzet, évêque aujourd'hui de La Réunion, — ont assez amplement raconté ces commencemens du jansénisme pour qu'il soit inutile d'y revenir. Ce que je regrette uniquement qu'ils n'aient pas marqué d'un trait assez profond, c'est l'opposition qu'il y avait, presque de tous points, entre l'*Augustinus* et le *Discours de la méthode*; et il est vrai que c'est aussi ce que les contemporains de Descartes et de Jansénius eux-mêmes ne semblent pas avoir très nettement vu. Mieux que cela! le secours ou l'appui que le « libertinage » ne pouvait manquer de trouver dans le cartésianisme, il y a jusqu'à des jansénistes qui n'ont pas compris d'abord que le jansénisme l'appor-

tait aux chrétiens contre ce « libertinage » même. Telle est du moins l'explication de la naïveté doctorale, si l'on peut ainsi dire, avec laquelle nous avons vu qu'Arnauld, successeur de Jansénius et de Saint-Cyran dans la direction polémique du parti, s'inscrivit de lui-même, sans en être prié, parmi les auteurs ou les propagateurs du cartésianisme. Sous le déguisement de la philosophie, il ne reconnut pas dans le cartésianisme ce que l'on pourrait appeler, en termes théologiques, le démon de la concupiscence de l'esprit, *libido sciendi*, l'orgueil de savoir; et son étonnement ne fut égalé que par celui de l'excellent Nicole, lorsque Pascal le leur y eut montré.

C'est une question souvent agitée que celle de la « philosophie » de Pascal et de ses rapports, — comme aussi celle des rapports personnels du futur auteur des *Provinciales*, — avec Descartes et la philosophie de Descartes. Pour l'éclairer, sinon pour la résoudre, ne suffirait-il pas de distinguer plus nettement qu'on ne le fait d'ordinaire plusieurs époques dans la vie de Pascal? Un seul exemple montrera toute l'importance de cette distinction. Il y a deux fragmens célèbres de Pascal, l'un *Sur l'esprit géométrique*, et l'autre, la *Préface sur le traité du vide*, qui, depuis que Bossut, dans son édition des *Oeuvres de Pascal*, en a fait les trois premiers articles des *Pensées*, continuent de faire corps, pour presque tous les commentateurs, avec le livre des *Pensées*; et, dans l'un comme dans l'autre, mais dans le second surtout, il n'est pas difficile de trouver un Pascal résolument cartésien. Descartes lui-même n'a exposé nulle part avec plus de force et de précision l'idée du progrès, ni nulle part affirmé plus énergiquement les droits de la raison et de la vérité. Mais bien loin, — et quoiqu'on les imprime habituellement avec elles, — de faire corps avec les *Pensées*, dont les premières ne sauraient guère avoir été jetées sur le papier avant 1658, ces fragmens leur sont l'un de dix et l'autre de trois ou quatre ans antérieurs, et conséquemment ils ne prouvent que pour la jeunesse de Pascal. Or, Pascal, cartésien en 1648, ne l'était plus dix ans plus tard; et les raisons pour lesquelles il ne l'était plus, on pourrait dire que ce sont celles qui, en le rendant chrétien, l'ont fait en même temps janséniste.

Fils d'un père épris lui-même de science et de philosophie, élevé dans un milieu social dont la composition ne différait guère de celle du milieu où Descartes avait jadis vécu, lié d'amitié avec les correspondans, les émules ou les disciples de Descartes, les Le Pailleur, les Carcavi, les Roberval et les Fermat, avec quelques-uns aussi de ces libertins qui avaient fait fête au *Discours de la méthode*, et plus jeune enfin que Descartes d'une trentaine d'années, Pascal;

pour toutes ces raisons, a naturellement commencé par être cartésien. Mais à mesure qu'il vivait, et qu'en vivant il apprenait la vie, que Descartes désapprenait; à mesure qu'il se dégageait de ce fanatisme de la science où l'autre, au contraire, s'enfonçait chaque jour davantage; et enfin, à mesure qu'éclairé par sa propre expérience il voyait mieux, d'un regard plus lucide et plus pénétrant, la misère infinie de la condition humaine, naturellement aussi, sans effort et presque sans calcul, par le seul effet de son perfectionnement moral, il voyait mieux, non-seulement l'insuffisance, mais les dangers du cartésianisme. Ou, en d'autres termes encore, et croyant avec Bossuet, qui commençait à paraître alors dans les chaires de Paris, que « nous avons besoin, parmi nos erreurs, non d'un philosophe qui dispute, mais d'un Dieu qui nous détermine dans la recherche de la vérité, » chaque pas qu'il faisait vers l'idéal du jansénisme, il le faisait hors du cartésianisme, c'est-à-dire hors de la doctrine qui semblait avoir érigé l'indifférence morale en principe de sa morale même.

Si donc on veut comprendre la philosophie de Pascal, il faut d'abord avoir soin de ne pas la chercher, comme au hasard, dans la totalité de son œuvre. Tout au rebours de Descartes ou de Bossuet, qui, mis de bonne heure en possession de leurs idées essentielles, n'ont employé l'un et l'autre leur existence et leur génie qu'à se confirmer ou s'ancrer eux-mêmes, plus profondément et plus solidement, dans leurs propres croyances, Pascal a longtemps tâtonné, puisqu'il revenait de plus loin; ses idées se sont successivement, quoique rapidement, modifiées; et il n'est vraiment lui-même que dans ses *Provinciales* et que dans ses *Pensées*. C'est, à notre avis, ce que n'ont assez bien vu, ni ceux qui parlent du « scepticisme, » ni ceux qui parlent en gros de la « philosophie » de Pascal, mais encore bien moins ceux qui s'efforcent de nous montrer, dans les attaques de Pascal contre Descartes, un reste de rancune personnelle. On sait que, dans sa *Correspondance*, Descartes a bien dédaigneusement parlé du *Traité des coniques*, et qu'il a de plus revendiqué l'honneur d'avoir suggéré à Pascal la fameuse expérience du Puy-de-Dôme. Je ne dis pas qu'ils ne fussent hommes; et Descartes, plein de lui-même, avait certainement blessé le jeune amour-propre de Pascal autant que celui du quinteux Roberval, ou de l'aimable et savant Fermat, mais il y avait des années de cela; il y avait dix ans que Descartes était mort; et, en entrant à Port-Royal, le premier ennemi que Pascal avait étouffé en lui, c'était l'amour-propre et l'orgueil.

Irait-on trop loin si maintenant on voulait soutenir que le livre même de Pascal était dirigé contre le cartésianisme? et que ces

« libertins, » à l'intention de qui Pascal méditait d'écrire l'apologie de la religion chrétienne, ce n'étaient pas sans doute les Nicole et les Arnauld, mais c'étaient les cartésiens, les vrais et bons cartésiens, ceux dont Spinoza, quelques années plus tard, devait être l'interprète? — « Écrire contre ceux qui approfondissent trop les sciences; Descartes, » — lit-on encore dans le manuscrit des *Pensées*; et en vingt autres endroits, directement ou obliquement, c'est Descartes qu'il vise. Mais, en même temps qu'aux cartésiens, c'est à une autre espèce aussi de « libertins, » non moins nombreux alors et non moins dangereux, dont nous aurons prochainement à parler, que l'*Apologie* s'adresse. Disons donc alors qu'avec les autres il n'est pas douteux que les cartésiens soient enveloppés dans la polémique de Pascal; et, pour preuve, c'est qu'il n'y a pas une seule des idées essentielles ou fondamentales du cartésianisme dont les *Pensées*, dans l'état d'inachèvement et de mutilation où elles nous sont parvenues, ne contiennent la contradiction catégorique ou la réfutation.

Et d'abord, tandis que Descartes fait de la religion et de la morale une chose à part et presque indifférente, Pascal, au contraire, en fait la principale affaire ou l'unique intérêt de l'humanité. — « Je trouve bon qu'on n'approfondisse pas la doctrine de Copernic; mais ceci!.. Il importe à toute la vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle. » — Il dit encore ailleurs : — « Il faut vivre autrement dans le monde selon ces diverses suppositions : 1° si l'on pouvait y être toujours; 2° s'il est sûr qu'on n'y sera pas longtemps, et incertain si on y sera une heure. » — C'est lui qui a raison. Procédant, comme nous faisons, d'une cause antérieure et assurément extérieure, sinon supérieure à nous, n'ayant en nos mains ni le commencement, ni le cours, ni le terme de notre vie, il doit y avoir une manière d'user de la vie, et il n'y en a qu'une, et il ne dépend pas de nous qu'elle soit autre qu'elle n'est. Il faut donc la chercher; — « notre premier devoir est de nous éclaircir sur un sujet d'où dépend toute notre conduite; » — et en comparaison de ce premier intérêt, — « toute la philosophie ne vaut pas une heure de peine. » — Lorsque nous saurons qui nous sommes, d'où nous venons et où nous allons; pourquoi la mort et pourquoi la vie; lorsque, ayant trouvé une réponse à ces questions, nous saurons quelle doit être la forme de notre conduite et l'usage de notre volonté; alors, mais alors seulement, nous pourrons consacrer nos loisirs à la science, et lui demander le « divertissement » que d'autres hommes cherchent dans le jeu, dans l'amour, ou dans la politique. On le voit : pour nous servir d'une expression de Pascal lui-même, c'est un renversement du pour au contre. Ce qui est capital

aux yeux de l'auteur des *Pensées*, c'est précisément ce que celui du *Discours sur la méthode* a laissé en dehors de la science et de la philosophie. Ce qui est secondaire ou accessoire dans la philosophie du second, c'est ce qui fait le tout de celle du premier. Et tandis qu'enfin Descartes nous convie de toutes les manières à sortir de nous-mêmes pour nous répandre dans l'univers, Pascal n'a d'ambition que de ramener l'homme à lui-même.

Autre différence, non moins profonde et non moins caractéristique. Tandis que Descartes et ses disciples n'ont à la bouche, ou sous la plume, que la toute-puissance de la raison, au contraire il semble que Pascal éprouve un âpre et cruel plaisir à en démontrer la faiblesse et la vanité. C'est où l'on a cru voir quelquefois un signe ou une conséquence de son scepticisme, et justement c'est ce qui démontrerait, s'il en était besoin, la sincérité et la solidité de sa foi. Pour croire au Dieu qu'il enseigne, Pascal n'a pas besoin de longs raisonnemens, ni de « preuves » de son existence, et rien n'excite, dans ses *Pensées*, sa verve sarcastique et hardie comme cette prétention de lui « démontrer » Dieu. Est-ce que l'on prend Dieu pour un théorème? et la vie pour une espèce de géométrie, à peine plus délicate que l'autre? — « Les preuves de Dieu métaphysiques, — et il entend évidemment celles que Descartes a données, — sont si éloignées du raisonnement des hommes, et si impliquées, qu'elles frappent peu. » — Quant à celles que l'on a tirées quelquefois de l'ordre de la nature, c'est — « donner sujet de croire que les preuves de notre religion sont bien faibles, et je vois par raison et par expérience que rien n'est plus propre à en faire naître le mépris. » — Quel dommage que Port-Royal, dans son édition des *Pensées*, ait cru devoir atténuer ici l'expression de Pascal! Fénelon, mieux averti, n'aurait peut-être pas écrit la première partie de son *Traité de l'existence de Dieu*.

Et, encore, si c'était seulement dans les choses de la religion ou de la morale que l'humaine raison bronchât à chaque pas! mais ailleurs, dans le domaine même de la science ou de l'expérience, quelle est donc son autorité? Nous ne savons rien, nous n'entendons rien. — « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreur, naturelle et ineffaçable. » — Tout ce que Montaigne a dit dans cette célèbre *Apologie de Raymond Sebon* est vrai, — « que les sens et la raison, outre qu'ils manquent chacun de sincérité, s'abusent réciproquement l'un l'autre; » — et même, humainement parlant, il n'y a que cela de vrai. Si l'imagination est maîtresse d'erreur, la raison est institutrice d'orgueil. — « J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites, et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. Quand j'ai commencé l'étude de

l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres, et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant. »

Ce n'est pas tout : non-seulement la raison nous trompe, mais elle nous trompe de la manière la plus dangereuse, en entretenant en nous un esprit d'opposition à la vraie religion. Sur quelque sujet qu'on l'interroge, ou elle faiblit, ou elle gauchit, ou elle se dérobe. Si elle s'estimait elle-même à son prix, mesuré par son impuissance, sa première démarche devrait donc être de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent. Que fait-elle cependant? Parce qu'elle a découvert que c'est la terre qui tourne autour du soleil, la voilà qui prétend égaler son pouvoir à l'infinitude du monde, et elle établit des principes qu'elle étend jusqu'aux choses surnaturelles elles-mêmes, comme si « la contradiction était marque d'erreur » ou « l'incontradiction marque de vérité! » Elle refuse d'admettre ce qu'elle n'entend point; et elle n'entend pas qu'une religion raisonnable n'en serait plus une. Elle se sert de ses forces pour argumenter contre Dieu; et elle ne comprend pas que ce Dieu ne serait pas Dieu si sa nature pouvait se circonscrire à la médiocrité de l'humaine raison. — « L'obscurité de notre religion prouve la vérité de notre religion, » — et si nous croyions par raison, c'est alors que nous n'aurions vraiment plus de raisons de croire. Y a-t-il rien de plus contraire à l'esprit du cartésianisme, et, par exemple, pour la seule fois qu'il se soit essayé dans la religion, y a-t-il rien de plus contraire à la prétention qu'il a affectée d'expliquer, — au moyen de sa méthode, — le mystère de la transsubstantiation ?

Non content cependant d'avoir ainsi détruit le pouvoir de la raison, c'est encore contre Descartes que Pascal rétablit l'intégrité de la nature humaine, en substituant à la raison le cœur, « avec ses raisons que la raison ne connaît point, » et l'autorité du sentiment à celle du calcul ou du raisonnement. Il n'y a pas de doute que le dernier fragment sur la distinction de « l'esprit de finesse » et « l'esprit de géométrie, » — celui qui fait ou qui devait faire partie du livre des *Pensées*, — soit dirigé contre Descartes et le cartésianisme. Ceux qui veulent réduire les choses de la morale et de la vie humaine à un très petit nombre de principes dont il n'y a plus alors, dans le silence et dans l'isolement de la vie méditative, qu'à déduire les conséquences, ce sont les cartésiens. Mais leurs adversaires, ce sont ceux qui, comme Pascal, savent que l'âme de l'homme ne se laisse pas ainsi manier, qu'il y a du mystère en elle et de l'incompréhensible, et que le pouvoir de la raison n'échoue nulle part plus misérablement que

quand il essaie de pénétrer le secret de notre nature. — « Le cœur a son ordre, l'esprit a le sien, qui est par principes et par démonstration : le cœur en a un autre. On ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour : cela serait ridicule. » — Là, dans cette distinction, est le principe de la philosophie de Pascal. Le cartésianisme a mutilé la nature humaine en croyant l'exalter, et en n'attribuant la certitude qu'aux opérations de la raison ou de l'entendement; il a séparé ce qu'au contraire il fallait unir. L'homme n'est pas une intelligence pure, il est aussi une volonté, et cette volonté, le cartésianisme l'énervé, ou plutôt il l'anéantit, en lui enlevant son objet, qui est de vivre.

C'est qu'aussi bien la contradiction n'est pas moins formelle entre leur conception à tous deux de la vie, et tandis que Descartes, comme on l'a vu, conclut à l'optimisme, je ne connais guère, dans l'histoire de la philosophie, de pessimiste plus sincère et plus convaincu que Pascal. D'où vient à ce propos la relation singulière, mais constante, qu'il semble qu'il y ait dans l'histoire entre le pessimisme et la philosophie de la volonté? Quoi que l'on en ait dit, ceux qui ont estimé la volonté au plus haut prix, depuis Bouddha jusqu'à Schopenhauer, sont aussi ceux qui nous ont tracé de l'humaine condition le plus triste tableau, comme si ce qu'elle a de plus lamentable était la disproportion du vouloir au pouvoir. Mais, quoi qu'il en soit de cette relation, ce que l'on peut et ce que l'on doit dire, c'est que, si le christianisme repose lui-même sur une conception pessimiste de la vie, conçue comme un temps à la fois d'expiation et d'épreuve, le jansénisme en est la forme aiguë; et les *Pensées* de Pascal en sont l'expression d'autant plus éloquente qu'elle est arrivée jusqu'à nous plus naturelle, moins préparée pour la lecture, et plus voisine enfin de sa source. Avec le plus pénétrant des interprètes de Pascal, j'ai plus d'une fois essayé de montrer que le « pessimisme » faisait bien le fond des *Pensées*, et l'on a contesté le mot; mais on n'a point ébranlé la chose. Pascal n'est point sceptique, et, tout en attaquant l'autorité de la raison, il la reconnaît, — dans la physique ou dans la géométrie, — mais il est pessimiste, parce que la raison est impuissante à la solution des seules questions qui l'intéressent. Il l'est encore, parce qu'il est janséniste, et que si, dans l'état présent, *in statu naturæ lapsæ*, la condition de l'homme est misérable, il croit, avec Jansénius, qu'elle l'est presque plus encore dans l'hypothèse de l'état de nature : *in statu naturæ puræ*. Mais il l'est surtout parce qu'il est chrétien, et qu'un chrétien cesserait de l'être s'il pouvait croire à la bonté de l'homme et au prix de la vie.

Que de différences ou que de contradictions ne pourrait-on pas

encore signaler, si l'on le voulait ! Je crois, toutefois, que ce sont ici les principales, et que toutes les autres s'y ramèneraient aisément. Non-seulement le cartésianisme et le jansénisme n'ont pas fait entre eux une alliance qu'aussi bien ils n'eussent pu contracter qu'en se laissant duper l'un par l'autre ; mais, si l'on peut encore dire qu'ils se sont partagé la direction des esprits au xvii^e siècle, c'est comme deux rivaux qui se partagent entre eux les conquêtes que chacun d'eux désespère de conserver tout entières. Regardons-y de plus près : ils ne se les sont point partagées, et, pendant plus de cinquante ans, le jansénisme ne s'est pas contenté de tenir le cartésianisme en échec, il l'a véritablement surmonté. Si d'ailleurs les *Pensées* n'ont paru pour la première fois qu'en 1670, c'est-à-dire trente-trois ans après le *Discours de la méthode*, il suffit d'ajouter premièrement, que le *Discours de la méthode*, à peine lu, comme on l'a vu, du vivant de Descartes, n'a commencé qu'après sa mort, en 1650, à exercer quelque influence, et, en second lieu, que les *Pensées* de Pascal, étant le plus pur du jansénisme, ne contiennent rien qui ne fût déjà dans l'*Augustinus*. Elles ne sont pas un point de départ, elles sont un terme ou un point d'arrivée. C'est ce que l'on oublie quand on va chercher, Dieu sait où ! les origines de ce livre immortel. Mais elles sont là où il est vraiment étrange qu'aucun interprète ou commentateur ne les soit allé chercher, je veux dire tout simplement dans l'*Augustinus* de Jansénius, et dans les *Lettres de Saint-Cyran*. Aux lieux-communs du jansénisme, Pascal n'a fait que donner sa forme inoubliable, et il est bien vrai qu'en un certain sens, au point de vue littéraire par exemple, le jansénisme ne date que de là ; mais son action est antérieure, son influence, l'autorité même de sa propagande, et la prédication publique de ses doctrines. Pascal a seulement décidé pour un demi-siècle, ou à peu près, d'une victoire demeurée jusqu'alors indécisée entre les deux doctrines adverses ou rivales.

Aussi, pour bien entendre l'histoire des idées au xvii^e siècle, il ne faut pas nier l'influence du cartésianisme, il faut seulement la restreindre ; et surtout il faut bien voir qu'ayant rencontré le jansénisme en face de lui, c'est le cartésianisme qui a été momentanément et presque complètement vaincu. Mais dans l'hypothèse la plus favorable, — je veux dire la plus conforme aux idées communément reçues, — il faut toujours admettre que l'histoire des idées au xvii^e siècle ne s'explique que par cette lutte. Si l'on ne le sait pas, ou qu'on n'en tienne pas compte, on ne s'explique pas que le cartésianisme ait si peu réussi, que les disciples en soient si rares, et, pendant plus de cinquante ans, les conquêtes si modestes. C'est qu'il ne pouvait rien là où déjà le jansénisme occupait la

place ; et que, là même où il paraissait extérieurement établi, comme chez un Arnauld et chez un Nicole, ses conséquences essentielles, étant stérilisées par l'esprit du jansénisme, ne pouvaient y produire leur plein et entier effet. Pareillement, si l'on oublie que cette lutte a rempli le siècle, on ne s'explique pas que le cartésianisme ait recruté ses principaux adhérens parmi les précieuses et chez les libertins ; nous reviendrons tout à l'heure sur ce point. Mais ce que l'on s'expliquerait moins encore que tout le reste, c'est que le xvii^e siècle apparaisse dans son ensemble comme un pont jeté sur le courant où les eaux du xvi^e siècle se confondent avec celles du xviii^e siècle, et la philosophie des derniers « Humanistes » avec celle des premiers « Publicistes. » La raison en est que dans le temps même où le cartésianisme acheminait les idées vers la philosophie du xviii^e siècle, le jansénisme, intervenant, leur a barré la route. Sans doute, empêchées de passer par cette route qu'elles avaient choisie, elles en ont pris une autre, comme il arrive toujours dans l'histoire des idées, qui ne disparaissent point avant d'avoir accompli leur œuvre. Mais ce n'était plus cette voie droite ou royale ; c'était un chemin difficile et oblique ; et tandis qu'elles le gravissaient lentement et péniblement, la conception de la vie, substituée par le jansénisme à celle du cartésianisme, occupait le devant de la scène.

Il est permis d'aller plus loin encore, et de dire que, par une conséquence naturelle, c'est le xviii^e siècle à son tour, dont certaines parties ne s'expliqueraient point sans cette lutte presque séculaire du jansénisme et du cartésianisme. Pourquoi, par exemple, dès 1734, dans ses *Lettres philosophiques*, Voltaire a-t-il pris Pascal à partie, ou pourquoi, dans le singulier *Éloge* qu'il en a prononcé en 1778, Condorcet, ce Condorcet que l'on a si bien appelé « le produit supérieur » de la civilisation du xviii^e siècle, a-t-il essayé le premier de transformer Pascal en un halluciné ? « Va, va, Pascal, laisse-moi faire, — écrivait Voltaire dans une lettre bien connue à son ami d'Argental, au lendemain même de la publication de ses *Lettres philosophiques*, — tu as un chapitre sur les prophéties où il n'y a pas l'ombre de bon sens ;.. attends, attends ! » Avant même d'entrer dans ce rôle d'ennemi public de la religion qu'il ne devait revêtir que beaucoup plus tard, Voltaire, servi par son instinct, avait compris que l'on ne ferait rien tant que l'on n'aurait pas discrédité à fond le jansénisme, et ruiné sans retour l'autorité du livre des *Pensées*. Et, en effet, lui qui vivait dans un temps dont nous sommes obligés aujourd'hui de recomposer laborieusement et péniblement la psychologie, il avait mesuré le pouvoir de ce livre demeuré cependant imparfait, il en avait vu l'action sur les intelli-

gences, il avait senti l'appui que trouvait enfin le sentiment religieux dans ces aveux de l'homme qui n'avait pas été seulement l'un des plus grands écrivains du siècle précédent, mais aussi l'un de ses savans les plus illustres. C'est ce qu'il nous faut essayer de montrer maintenant, — et que, si l'on a quelque peine à retrouver des cartésiens dans les plus grands écrivains du xvii^e siècle, il n'est rien au contraire de plus aisé que d'y reconnaître des jansénistes.

IV. — L'INFLUENCE DU JANSÉNISME.

Il y en a seulement deux ou trois, et des plus grands, qui n'ont pas plus subi l'influence du jansénisme que celle du cartésianisme; qui ne sont pas pour cela demeurés en dehors du mouvement des esprits; qui représentent seulement une autre direction ou un autre courant d'idées, — dont nous avons dit que nous essaierons prochainement de préciser le sens et la portée, — Molière et La Fontaine, l'auteur des *Fables* et des *Contes*, celui de l'*École des femmes* et de *Tartufe*. Mais cette exception faite, et de quelque côté que je tourne la vue, je ne vois plus que jansénistes; c'est-à-dire que poètes, qu'écrivains de toute sorte, que gens du monde et que femmes, dont les croyances et les opinions sont aussi voisines de celles de Pascal que distantes, au contraire, de celles de Descartes.

C'est en vain qu'on les persécute, — ou c'est peut-être parce qu'on les persécute, — mais les jansénistes remplissent la cour, la magistrature et la ville, Paris et les provinces. Les ministres en sont : Pomponne, Pontchartrain, Beauvilliers, Torcy. De grandes dames : M^{me} de Guéménée, M^{me} de Longueville, M^{me} de Liancourt, M^{me} de Sablé, se sont honorées et s'honorent d'être appelées par les mauvais plaisans « les mères de l'église. » Les Messieurs de Port-Royal font l'éducation du jeune duc de Luynes. Ils recueillent les débris de la marine et de l'armée, Pontis, le corsaire dont ils ont écrit les *Mémoires*, et Tréville, l'ancien capitaine des mousquetaires du roi. Bien avant Arnauld et avant Nicole, le meilleur ami de Pascal, son confident le plus particulier, c'est le duc de Roannez; dont les faiseurs de roman ont même voulu qu'il ait aimé la sœur, depuis duchesse de la Feuillade. Jusque dans le clergé, séculier, régulier, à l'archevêché de Paris, dans les séminaires, dans les couvens, chez les carmélites de la rue Saint-Jacques, et dans les congrégations, chez les Bénédictins de Saint-Maur ou chez les pères de l'Oratoire, si la soumission aux décrets du saint-siège arrête sur les lèvres l'expression du jansénisme, il est au fond des cœurs.

Fénelon, à la fin du siècle, n'en peut contenir son indignation; dans des lettres et dans des *Mémoires* qu'il fait passer à Rome par l'intermédiaire du père Le Tellier, confesseur du roi, — et qui ressemblent à des notes ou à des rapports de police, — il dénonce les personnes, princes et princesses du sang, cardinaux, évêques, magistrats, et réclame contre elles, pour en finir, des mesures de violence (1). Même la destruction et le rasement de Port-Royal, la violation sacrilège des sépultures des religieuses, ne lui suffiront point; il lui faudra le renouvellement solennel des anciennes censures; et son *Nunc dimittis*,.. le pieux archevêque ne le prononcera qu'en apprenant la promulgation de la bulle *Unigenitus*.

Lorsqu'une société tout entière adopte ainsi pour règle ou pour profession des mœurs, une doctrine philosophique ou religieuse, il peut bien ne pas arriver à la littérature de s'en inspirer, mais le cas est rare; et, ce qui est plus rare, c'est qu'elle choisisse préci-

(1) Comme ces *Mémoires* sont peu connus, ou du moins rarement cités, j'ai pensé qu'il serait bon de donner ici quelques extraits du principal. Il est daté de 1705. Fénelon supplie le souverain pontife de ne pas croire qu'en lui adressant ce *Mémoire secret* « *clam legendum* » il obéisse à d'anciennes rancunes, et il continue :

« Ex innumeris per sexaginta et quinque annos experimentis, jam abunde constat, nullam amplius spem esse ut Janseniana factio remediis ad mansuetudinem temperatis sanetur... »

Et les dénonciations nominatives commencent :

« D. Cardinalis Noallius, archiepiscopus Parisiensis... nihil audit, nihil videt, nihil ratum facit nisi quod suggerunt aut doctor *Boileau*, aut doctor *Duguet*, aut pater de la *Tour*, oratoriensium præpositus generalis,.. quos Jansenismo imbutos esse nemo nescit... »

D. Cardinalis de *Coistlin*...

D. Cardinalis *Le Camus*...

His ducibus adjunguntur complures episcopi.

Quid de ordinibus religiosis? Dominicani jam fere omnes... Discalceati Carmelitæ... Augustiniani ordinis plerique theologi... Canonici regulares sanctæ *Genovefæ*.. utriusque congregationis *Benedictini* ea dogmata pro virili parte propugnant...

At vero si, a scolis theologiæ, ad regiam aulam oculos converteris, videre est principissam de *Condé*...

Principissa de *Conti*, Regis filia, medicum *Dodart*, insignem factionis ducem, domi carissimum habet...

Franciæ cancellarius in *Epistolis ad Provincialem* scriptis prima litterarum elementa a puero didicisse palam gloriatur...

D. de *Torcy*, exterorum, ut vocant, administer, Pomponii filiam Arnaldinæ gentis uxorem duxit.

Parisiense Parlamentum ab hoc morbo immune ne existimes... Primus Præses miris artibus mentem dissimulat, at vero, si ex liberioribus colloquiis, quando cum amicis *'acetus ridet, intimum illius sensum explorare fas sit, factioni clam favet...* »

Arrêtons-nous sur ce dernier trait; il vaut la peine qu'on le médite; et quand on l'aura médité, que l'on se demande si le Fénelon qui est capable de pareilles insinuations, ressemble beaucoup à l'aimable et souriant prélat que l'on continue de nous montrer à travers son *Télémaque*.

sément ce temps pour s'inspirer de la doctrine adverse. Laissons encore une fois là Molière et La Fontaine; ils ne sont pas jansénistes, mais ils ne sont pas non plus cartésiens; ils sont Gaulois, « libertins » de l'ancienne marque, héritiers au xvii^e siècle de l'esprit de Montaigne et de Rabelais. Négligeons même Boileau, quoiqu'en fait de religion, dès le temps des *Satires*, on pût aisément montrer qu'il inclinait vers le jansénisme, et que les jésuites, encore aujourd'hui, s'en souviennent. Mais le génie de Racine, une partie au moins du génie de Racine, et quelques-unes des différences qui distinguent si profondément sa tragédie, — et la conception du monde et de la vie qu'elle enveloppe, ou dont elle procède, — de celle de Corneille, ne peuvent s'expliquer que par ses origines et son éducation jansénistes. Ce que le grand Corneille a le plus ignoré, c'est ce que Racine a le mieux connu, ce « cœur humain, » mélange de grandeur et de bassesse, variable et changeant, éternellement agité d'inquiétude, mystérieux et profond, énigme irritante, insoluble et désespérante pour lui-même. Ce que le grand Corneille a le moins représenté, c'est ce que Racine a mis le plus volontiers sur la scène : la passion, avec ses entraînemens, son impuissance à se gouverner, son incapacité de trouver en soi sa satisfaction et sa règle. Ce que le grand Corneille a su le moins exprimer, c'est ce qui est précisément le triomphe de Racine : cette sensibilité dont les nuances imperceptibles font la diversité des caractères et la complexité de la vie. Et qui ne sait enfin que si de l'ensemble de son œuvre on essaie de dégager une conception de la vie, il n'y en a guère qui ressemble davantage à celle que l'on retrouve dans les *Pensées* de Pascal?

La même conception de la vie se retrouve dans les moralistes qui ont immédiatement précédé ou suivi Pascal, dans les *Maximes* de La Rochefoucauld et dans les *Caractères* de La Bruyère. A la vérité, lorsque l'on moralise, ce n'est point pour montrer la nature humaine par ses beaux côtés, et, en un certain sens, il n'y a point de « moraliste, » au sens de La Bruyère et de La Rochefoucauld, dont on ne pût dire qu'il penche vers le jansénisme. Mais dans le cas de l'auteur des *Caractères* ou de celui des *Maximes*, il semble qu'il y ait quelque chose d'autre et de plus que dans le cas de Vauvenargues, par exemple, ou de Chamfort. On sait d'ailleurs comment fut fait le livre des *Maximes*, et l'on connaît les liaisons de La Rochefoucauld avec M^{me} de Sablé. Le genre des *Maximes* est né dans le salon d'une précieuse illustre, mais cette précieuse était de Port-Royal, et le livre de La Rochefoucauld porte encore la marque de cette double origine. J'oserai même dire que la seconde a en quelque sorte recouvert la première, et la preuve, c'est que si l'on ne sau-

rait faire du livre de La Rochefoucauld une apologie de la religion chrétienne, cependant il ne laisse pas d'y être une espèce de préparation. « Mon cher lecteur, faisait-il dire à un anonyme ou disait lui-même dans l'*Avis au lecteur* de l'édition de 1666, je me contenterai de vous avertir de deux choses, l'une que... et l'autre, qui est la principale et comme le fondement de toutes ces *Réflexions*, est que celui qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché. » Et, sans doute, il y a quelque malice ou quelque ironie dans cette précaution oratoire, mais un peu moins pourtant que l'on ne croit; et quand il y en aurait encore davantage, il resterait toujours vrai que les *Maximes* contiennent « l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs pères de l'église. » Ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'en fait, au XVII^e siècle, on ne prit pas autrement le livre des *Maximes*; on le trouva d'une ressemblance entière; et au fond, si l'on y veut bien regarder d'un peu près, la raison en est que le jansénisme avait accoutumé les esprits à cette image de la nature humaine.

Enfin, c'est au jansénisme et à son influence que le XVII^e siècle et sa littérature doivent cet aspect de grandeur et de sévérité morales qui les caractérisent. Non pas, sans doute, que ce caractère se retrouve indistinctement dans toutes les œuvres de l'époque. S'il est le siècle de Pascal et de Bossuet, il est aussi celui de La Fontaine et de Molière; en sortant d'écouter les sermons de Bourdaloue, je sais que l'on allait voir jouer *Amphitryon*; et je n'oublie pas que le temps de Massillon sera le temps des romans de Courtilz de Sandras, de M^{lle} de La Force, de M^{me} de Murat, le temps de la comédie de Regnard, de Lesage, de Dancourt. On n'ignore pas sans doute que, dans l'histoire de la littérature dramatique, à l'exception peut-être du théâtre anglais de la Restauration, — celui de Congreve et de Wycherley, — il peut bien y avoir des inventions plus hardies ou plus libres, il n'y a rien de plus indécent, rien qui soit d'aussi mauvais ton. Mais ce n'est qu'un peu plus tard, sous la régence et vers le milieu du siècle suivant, que cette littérature de tripots ou de mauvais lieux atteindra son épanouissement. En attendant, elle est comme étouffée sous le bruit de la voix des grands prédicateurs, et si bien étouffée qu'aujourd'hui ceux-là seuls connaissent les œuvres ou le nom de Dancourt et de Courtilz de Sandras, qu'une insatiable curiosité ou la nécessité professionnelle y obligent.

C'est que les *Provinciales* ont porté coup et que l'effet en dure toujours. Depuis que Pascal a démasqué la politique des jésuites, les confesseurs, directeurs, prédicateurs ont compris qu'il leur fallait eux-mêmes rompre avec l'habitude qu'ils semblaient avoir prise,

selon la forte expression de Bossuet, « de porter les coussins sous les coudes des pécheurs. » L'opinion, de son côté, maintenant avertie des dangers de la casuistique, s'est habituée à réclamer de ceux qui prétendent gouverner les consciences une morale et des enseignemens qui ne soient pas les mêmes que ceux de l'honneur mondain. Cela ne veut dire en aucune façon que le xvii^e siècle ait mieux valu que les autres ; les hommes sont toujours les mêmes ; et la cour de Louis XIV n'a pas plus que les autres manqué d'exemples fameux de scandale et d'immoralité. Mais cela veut dire que l'on a compris combien il importait de ne pas adoucir les rigueurs de la règle qui condamnait ces scandales eux-mêmes, et qu'en les donnant, il fallait que l'habitude ne se perdît pas de les nommer de leur vrai nom. En effet, c'est ce qui mesure la moralité d'un peuple ou d'une époque, les noms qu'ils imposent aux vices qui sont éternellement ceux de l'humaine nature, et le souci qu'ils témoignent de ne pas diminuer la honte ou l'horreur qui s'y attachent.

Les *Pensées* sont venues compléter les *Provinciales*, et, à cette idée que la morale ne saurait, sans cesser d'être elle-même, se plier aux exigences des temps ni des lieux, elles sont venues ajouter celle-ci, que le devoir essentiel de l'homme est de travailler au « renouvellement » intérieur de lui-même. C'est une autre mesure encore de la moralité. Quand vous voudrez savoir ce qu'il convient de penser de la moralité d'une époque, dispensez-vous de le demander aux historiens secrets et aux anecdotiers du temps : vous trouveriez, vous prouveriez qu'elles se valent toutes. Mais aux différens étages de la société, cherchez et comptez combien d'hommes se sont proposé ce « renouvellement » ou ce « perfectionnement moral » d'eux-mêmes comme objet de leur vie. Pour en trouver autant qu'au xvii^e siècle, il vous faudra remonter jusqu'au siècle héroïque du moyen âge, à moins encore que, changeant de ciel, vous n'en remarquiez le nombre parmi les premiers adeptes du protestantisme. Pendant plus de cinquante ans, la conscience française, si l'on peut ainsi dire, incarnée dans le jansénisme et rendue par lui à elle-même, a fait contre la frivolité naturelle de la race le plus grand effort qu'elle eût fait depuis les premiers temps de la réforme ou du calvinisme. Et c'est même pour cette raison qu'à de certains égards la destruction de Port-Royal, qui semble n'être dans notre histoire politique intérieure qu'une mesure d'ordre administratif, à la vérité violente et tyrannique, est dans notre histoire intellectuelle et morale un fait presque aussi considérable que celui de la révocation de l'édit de Nantes.

Le plus remarquable exemple de cette influence du jansénisme,

c'est peut-être dans la prédication de Bourdaloue que nous le trouverions. On a dit de lui qu'il était une réponse vivante aux *Provinciales*, et on a eu raison, car il est difficile d'enseigner une morale plus sévère que la sienne, plus pure, plus étrangère à ces compromissions que Pascal avait éloquemment reprochées aux jésuites. On a pu faire un grief à Bossuet, — injustement, je dois le dire, mais avec une apparence de raison quelquefois, — de sa complaisance pour Louis XIV, notamment dans les affaires de la régale et des libertés de l'église gallicane. Nous-même nous avons essayé de montrer que, dans les *Sermons* de Massillon, il apparaissait déjà quelques symptômes de la morale toute laïque du xviii^e siècle. Bourdaloue, comme il est par excellence, au xvii^e siècle, le prédicateur orthodoxe et catholique, est aussi et en même temps le prédicateur ou le moraliste rigide, s'il en fut, — pour ne pas dire impitoyable. Peut-être même est-ce ici l'une des raisons de son prodigieux succès. Dans la morale de Bourdaloue, l'opinion publique aima cette sévérité plus grande qu'elle avait appris à apprécier dans les *Provinciales*. Car c'est là ce qu'il y a de surtout intéressant pour nous. Contre les attaques de Pascal et du jansénisme, si Bourdaloue a relevé la réputation compromise de l'ordre des jésuites, c'est « en rompant tout pacte » avec la casuistique, et en retournant leurs propres armes contre ses adversaires. Dans les douze ou quinze volumes de *Sermons* qui nous restent de lui, il n'y en a pas un, je dis même ceux qu'il a prêchés sur la *Fréquente communion*, — auxquels Port-Royal tout entier n'eût pu souscrire. Et sans doute on peut bien dire qu'avant d'être inspirés du jansénisme, ils le sont du christianisme ou du catholicisme lui-même. Mais ce serait mal entendre et mal poser la question. Ce que l'on dit, en effet, ce n'est point du tout que le jansénisme ait apporté au monde une morale nouvelle, mais uniquement qu'il est venu rappeler la morale traditionnelle à une rigueur dont les *Provinciales* nous sont un garant assez sûr qu'elle s'était écartée sous l'influence de diverses causes.

Est-il nécessaire de multiplier les exemples? et si nous retrouvons jusque dans les *Sermons* de Bourdaloue la trace visible de l'influence du jansénisme, est-il nécessaire de montrer qu'elle est plus visible encore dans les *Sermons* de Massillon et dans l'œuvre entière de Bossuet? Sauf un ou deux cas, on pourrait presque dire que Bossuet, dans la question de doctrine, a évité de se prononcer sur le sujet du jansénisme. A tout le moins s'en faut-il beaucoup qu'il l'ait jamais attaqué comme il fit le protestantisme ou le quiétisme. Mais, sur la question de morale, il suffit de rappeler que c'est lui qui deux fois, à vingt ans d'intervalle, en 1682

et en 1701, demanda et obtint de l'assemblée du clergé de France la condamnation ou le renouvellement de la condamnation des propositions jadis attaquées par les *Provinciales*. Et pour Massillon, qui fit partie de cette congrégation de l'Oratoire qui devait demeurer l'un des derniers foyers de l'esprit janséniste, sait-on bien qu'aujourd'hui même il est recommandé aux fidèles de ne pas lire ses *Sermons* sans quelques précautions? Ils sont trop jansénistes! et, comme autrefois, on craint que, dans les âmes faibles, en jetant des semences de découragement, ou de terreur de la justice divine, ils ne fassent désespérer de la vertu, du salut, et de la religion.

Ainsi, de tous les côtés, on le voit, nous retrouvons le jansénisme et son influence. Le siècle en est comme imprégné. Une seule influence fait vraiment échec à la sienne, et à peine peut-on dire que ce soit celle du cartésianisme : ce serait plutôt celle d'une espèce de philosophie de la nature qu'incarnent les La Fontaine et Molière. Il continue cependant d'exister une société de cartésiens, et, comme nous l'avons dit, l'espèce a bien pu s'en cacher, elle ne s'est pas perdue. La destruction de Port-Royal et généralement les mesures de persécution dirigées contre le jansénisme vont avoir maintenant pour conséquence d'en préparer, sans le vouloir, le développement. A mesure que le siècle approche de sa fin, l'influence de Pascal décroît, celle de Descartes se substitue insensiblement à la sienne. C'est le XVIII^e siècle qui commence, et avec lui le triomphe de toutes les idées que le jansénisme a bien pu interrompre et gêner dans leur développement, mais non pas réussir à détruire.

V. — LA RENAISSANCE DU CARTÉSIANISME.

Si l'on ne voit pas, en effet, tout d'abord, les liaisons du XVIII^e siècle avec le XVII^e siècle, c'est qu'en général on ne reprend pas la question d'assez haut, ou d'assez loin. Mais pour ce qui regarde en particulier la fortune du cartésianisme, il semble qu'on soit dupe d'une véritable illusion d'optique. Les « philosophes » du XVIII^e siècle, à l'exception de Buffon peut-être, n'ont pas assez de dédain pour Descartes, et parce qu'ils se sont mis à l'école de Bacon, de Locke et de Newton, ils se proclament et ils se croient indépendans de leurs vraies origines, nouveaux ou étrangers dans leur propre patrie. Au regard de Voltaire lui-même, — en qui, comme l'on sait, quelque timidité ou quelque respect humain se mêle à beaucoup de hardiesse, et la superstition du siècle de Louis XIV à un pressentiment si vif de l'avenir, — Descartes n'est qu'un esprit « rare et singulier; » mais pour Diderot et pour les encyclopédistes, l'auteur du *Discours de la*

méthode n'est plus en vérité qu'un faiseur de systèmes, dont les « tourbillons » et les « idées innées » n'ont pas plus de valeur à leurs yeux que les « universaux ou les « quiddités » de la scolastique. La vraie, l'unique méthode, la méthode expérimentale date pour eux de Bacon et du *Novum Organum*; la connaissance de l'homme, de ses facultés, du mécanisme de l'esprit, de l'origine et de la formation des idées, n'a commencé qu'avec Locke et l'*Essai sur l'entendement humain*; et quant à celle du système du monde, elle ne remonte pas au-delà de la publication du livre des *Principes*. En d'autres termes, — et c'est ce qui les rend si souvent si insupportables à lire, — la science est née avec leur siècle même, et rien ne compte pour eux que ce qu'ils ont eux-mêmes vu naître, pas plus Galilée que Descartes, Kepler que Leibniz, et Tycho Brahé que Malebranche. Heureusement que cela même nous avertit de leur erreur, et, si l'on peut ainsi dire, du point précis où ils la commettent. Pour nous rendre compte du principe de leur illusion et pour rétablir la vérité contre elle, nous n'avons en effet qu'à bien voir comment ils en sont devenus dupes.

A la faveur des querelles de religion qui avaient rempli les dernières années du xvii^e siècle, et au cours desquelles il s'en était fallu d'assez peu que le même roi qui révoquait l'édit de Nantes et qui proscrivait le jansénisme ne se détachât du saint-siège, en entraînant ses peuples avec lui, les « libertins » ou les « esprits forts » avaient repris lentement quelque chose de leur ancienne audace. Ils avaient vu misérablement échouer ces tentatives de réunion entre catholiques et protestans dont Bossuet en France et Leibniz en Allemagne avaient voulu prendre l'initiative. Des prélats maladroits, au premier rang desquels on ne saurait hésiter à placer Fénelon, en persécutant le jansénisme à outrance, semblaient avoir travaillé pour ôter à la religion ce qui en faisait en quelque sorte le principal support et le nerf. Enfin, le même Fénelon, et Bossuet, aussi lui, avec leur mémorable querelle du *Quiétisme*, par la vivacité de leur polémique et leur acharnement réciproque, avaient, — comment dirai-je? — scandalisé les âmes pieuses, et moins indigné qu'encouragé dans leur libertinage tous ceux qui semblaient attendre que la religion se divisât une fois de plus contre elle-même. Mais ce qui paraissait plus démontré que tout le reste, et ce qui faisait la joie des rares spinosistes et des nombreux cartésiens d'alors, de Fontenelle, par exemple, et de Bayle, c'était l'impossibilité d'accorder la raison et la foi, ou en d'autres termes, l'échec de l'œuvre à laquelle il semblait que le xvii^e siècle se fût particulièrement employé. On tenait désormais pour certain que la raison, fière de ses progrès, n'abandonnerait plus

les positions qu'elle avait conquises, et qu'au besoin elle les défendrait contre la religion elle-même, si peut-être et bientôt elle ne prenait l'offensive. Mais il était également prouvé qu'à moins d'abdiquer et de cesser d'être elle-même, il y avait des points sur lesquels jamais ni à aucun prix la religion ne consentirait de sacrifice ni de transaction. Dans ces conditions, quoi de plus naturel que la fin du siècle ressemblât à ses commencemens ? et que l'influence du cartésianisme, en particulier, reprît son cours suspendu depuis cinquante ou soixante ans par l'opposition du jansénisme ?

Ce qu'il est en effet curieux et important de constater, c'est que le petit groupe de « libertins » ou « d'esprits forts » qui, pendant la durée du règne de Louis XIV, en dissimulant d'ailleurs son indépendance d'esprit, n'en avait pas moins maintenu la tradition, était le même aussi, nous l'avons dit, qui avait conservé le dépôt du cartésianisme. On l'avait bien vu, ou du moins on l'eût pu voir, — si l'attention eût alors été éveillée sur ce point, — dans cette grande querelle des anciens et des modernes, où Charles Perrault avait fait son principal argument de l'idée de progrès, idée vague et incertaine encore, idée confuse et mal définie, mais idée cartésienne, dont le triomphe devait être nécessairement la ruine ou la subversion de l'idée chrétienne et janséniste. Perrault lui-même, Charles Perrault, l'auteur de *Peau-d'Ane* et du *Petit-Poucet*, — dont on a quelquefois essayé de faire une façon de grand esprit, — avait-il mesuré la portée de ses propres raisons ? J'en douterais pour ma part ; mais c'est en vérité ce qui n'importe guère, puisque, autour de lui, à défaut de lui, ni les femmes mêmes ni les hommes ne manquaient pour systématiser en quelque sorte ses pressentimens, et leur donner cette forme portative sous laquelle les idées font leur chemin dans le monde. Fontenelle en était l'un, le neveu des Corneille, l'auteur d'*Aspar* et des *Lettres du chevalier d'Her...*, bel esprit composé de pédant et de précieux, homme du monde, mais l'auteur aussi des *Entretiens sur la pluralité des mondes* et de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, d'ailleurs cartésien convaincu, cartésien obstiné, pour mieux dire, et le dernier, avec Mairan, qui ait défendu contre Newton le système de leur commun maître. C'est grâce à lui, grâce à cette universalité de connaissances dont il sut habilement se servir pour être, pendant près d'un demi-siècle, la principale autorité de son temps, que cette idée de progrès allait commencer de prendre figure et tournure, de porter dans ses propres écrits ses premières conséquences, et de préparer la transformation prochaine de la littérature et l'esprit français.

Rien ne paraît plus caractéristique du xviii^e siècle que cette

foi au progrès, et, par-dessous les différences particulières, c'est elle qui fait l'air de ressemblance et de famille de toutes les grandes œuvres du temps : *l'Esprit des lois* et *l'Essai sur les mœurs*, les *Discours* de Rousseau et *l'Histoire naturelle* de Buffon ; quoi encore ? *l'Encyclopédie*, *l'Histoire philosophique des deux Indes*, et la fameuse *Esquisse* de Condorcet, sur les *Progrès de l'esprit humain*. D'une manière générale, si l'on voulait caractériser nos grands siècles littéraires par rapport à l'idée qu'ils se sont formée de la marche de l'histoire, on dirait que le xvi^e siècle, celui de Ronsard et de Calvin, a placé son idéal dans l'imitation, la résurrection, ou la rénovation du passé. Par-delà les temps du moyen âge, c'est le même sentiment qui pousse Ronsard à chercher ses modèles dans les littératures anciennes, et Calvin à réintégrer dans un christianisme corrompu la pureté de son institution primitive. Le xvii^e siècle, celui de Pascal et de Bourdaloue, de Racine et de Bossuet, convaincu de la perversité de la nature humaine, de la nécessité de la grâce et du peu de valeur de la vie de ce monde, se représente l'histoire comme un lent acheminement de l'humanité vers des fins qui lui sont assignées par la sagesse divine. De notre temps, enfin, c'est l'idée de l'évolution qui triomphe, l'idée d'un développement qui n'a rien d'absolument nécessaire ni de régulier dans son cours, que les circonstances peuvent toujours contrarier, et quelquefois même indéfiniment arrêter ou suspendre, qui peut enfin, à la rigueur, être exactement le contraire du progrès. Nous avons vu trop de révolutions, et surtout nous avons vu trop et de trop belles espérances n'aboutir qu'à des effets trompeurs, pour croire au progrès tel que l'ont conçu nos écrivains et nos philosophes du xviii^e siècle. Car eux enfin, que nous avons gardés pour les derniers, c'est au progrès qu'ils ont cru, au progrès constant, à la marche continue de l'humanité vers un perfectionnement croissant et infini de l'homme et de la société. Là est leur utopie, avec une autre, celle de la bonté native de l'homme, mais que je ne veux point examiner aujourd'hui, parce qu'elle m'entraînerait trop loin, et qu'elle provient d'une autre source.

Pour mesurer l'importance et le rôle de cette idée dans la philosophie du xviii^e siècle, il suffirait au besoin de noter la place qu'elle tient dans l'œuvre de Voltaire, qui, de tous les écrivains du temps, lui est sans doute non pas le plus hostile, mais au moins le plus récalcitrant. Voltaire, pour croire au progrès, et surtout au progrès moral, a trop connu les hommes, de trop près, les a trop fréquentés, s'est trop connu lui-même. Cela est bon pour Rousseau, pour Diderot, pour Condorcet, et voilà ceux, en effet, que l'on peut appeler les apôtres de l'idée de progrès, ceux qui l'ont répandue dans le

monde. Mais Voltaire, lui, pense, à l'égard de la « canaille, » qu'elle restera toujours « canaille, » et il n'y trouve pas de difficulté, ni d'inconvénient, ni même d'injustice, car, sans cela, demande-t-il, comment s'accomplirait le gros ouvrage de la société? Cependant, et malgré tout, depuis *le Mondain* jusqu'à l'*Essai sur les mœurs*, voyez comme les instincts de Voltaire et les traditions qu'il a héritées du siècle précédent luttent, pour ainsi dire, dans ses œuvres, avec les convictions raisonnées qu'il s'est faites. Nul plus que lui n'admire Corneille ou Racine; mais, dans ce progrès universel des arts et des sciences, il ne peut s'empêcher de croire que ses tragédies, à lui, sa *Zaïre* et sa *Mérope*, valent mieux que les leurs, ont quelque chose au moins d'autre et de plus que *le Cid*, que *Cinna*, qu'*Iphigénie*, qu'*Athalie*. De même il sait bien que les lettres, comme les arts, ont eu leurs époques dans l'histoire de l'humanité, que le génie ne dépend ni des temps ni des lieux, que jamais poètes n'ont surpassé Sophocle ou Euripide, ni jamais peintres ceux de Florence ou de Rome; mais il se rend bien compte aussi du bénéfice héréditaire que chaque génération retire du travail de celles qui l'ont précédée, et que de siècle en siècle, d'une manière générale, l'esprit humain a grandi, s'est accru, s'est assoupli, a passé comme un homme de la faiblesse de l'enfance à la vigueur de la maturité. De même, enfin, il admet bien que tout le monde « est fait comme notre famille, » — c'est un mot d'Arlequin qu'il cite volontiers, — mais cependant il n'écrit son *Essai sur les mœurs* que pour essayer de débarrasser l'humanité des fléaux qui la déshonorent et qui retardent seuls son progrès : la guerre et la religion. Par la place que l'idée du progrès occupe dans l'œuvre de Voltaire, on peut juger de celle qu'elle tient dans l'œuvre de ses contemporains, et notamment des *encyclopédistes*. Diderot ne croit rien d'impossible à l'homme; Turgot enchérit sur Diderot; et Condorcet, enfin, dans le livre que nous rappelions, celui qu'il écrivit dans sa retraite, l'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, continue d'affirmer, sous le couteau de la guillotine, que si tout est mal actuellement, tout sera bien un jour.

Avec la croyance au progrès et à la perfectibilité infinie de l'espèce, s'il est une autre opinion dont conviennent tous les « philosophes » du XVIII^e siècle, c'est la toute-puissance de la raison. A ce sujet, ne pourrait-on pas dire que l'erreur capitale du XVIII^e siècle est d'avoir voulu soumettre à la raison tout ce qui lui échappe, tout ce qui, par nature et par définition, ne saurait être de sa compétence? L'homme tel que Voltaire lui-même, Diderot, Montesquieu, Buffon, Rousseau, d'Alembert, Condorcet, Condillac, le conçoivent, c'est l'homme selon Descartes, l'homme

rationnel, si je puis ainsi dire, l'homme abstrait, ou plutôt encore l'homme soustrait aux conditions de temps et de lieu, c'est-à-dire indépendant de l'histoire et de la réalité. De là leur inintelligence, que l'on leur a si souvent et si justement reprochée, de la religion d'abord, de la poésie, de l'histoire et de la politique. Ce sont, en effet, d'autres facultés, ce sont d'autres pouvoirs ou d'autres formes de l'intelligence qui ont engendré, dans l'histoire de l'humanité, les grandes religions et la grande poésie, facultés si différentes de la faculté de concevoir et de raisonner, que celle-ci les dessèche à mesure qu'elle occupe et qu'elle envahit l'entendement. Aussi longtemps que le jansénisme a dominé sur les esprits, le sens de la réalité, l'idée de la duplicité ou de la complexité de l'homme, la connaissance ou le sentiment de la limitation de l'esprit ont empêché nos philosophes de faire à la raison cette place prééminente, unique, souveraine. Mais maintenant, émancipée de ses anciennes contraintes, livrée à elle-même, fière de ses progrès, la raison ne voit plus rien qui doive demeurer en dehors de ses prises, aucun domaine sur lequel elle n'ait la prétention d'étendre son empire.

C'est le développement de la science prédit et préparé par Descartes qui entretient et qui développe à son tour cette illusion. Car on a bien pu renoncer aux « tourbillons » de Descartes, et les traiter, comme Voltaire, avec presque autant de dédain que la « vision en Dieu » de Malebranche, ou « l'harmonie préétablie » de Leibniz. Il n'en est pas moins vrai que l'on doit deux choses à Descartes, et qu'elles subsistent. La première est l'idée de l'universel mécanisme, c'est-à-dire de la solidarité de toutes les parties, et conséquemment de l'unité de la science. La seconde est l'application de l'instrument mathématique à toutes les questions scientifiques, ce qui est une suite et une preuve à la fois de leur solidarité et de l'objectivité de leur existence. Quoique l'on dise d'ailleurs du discrédit de la science de Descartes, il ne demeure pas moins qu'elle inspire encore l'une des grandes œuvres scientifiques du siècle, je veux dire l'*Histoire naturelle* de Buffon. Mais quand on le contesterait, ce qui serait encore certain, c'est que le mouvement est parti de lui. D'Alembert se moque, en vérité, quand, dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, c'est à Bacon qu'il fait honneur d'avoir inauguré le mouvement scientifique moderne. Mathématicien distingué, sinon de premier ordre, il est impossible qu'il ne sentît pas que, dans la mesure où la physique nouvelle est fille du calcul, c'est au cartésianisme qu'elle doit ses découvertes et ses progrès. Seulement, pour diverses raisons, qu'il serait trop long de débrouiller, d'Alembert veut nous donner le change, et j'avoue qu'il y a réussi, puisque je suis obligé de parler si longtemps pour redresser l'er-

reur dont il fut l'un des patrons au xviii^e siècle. Mais cette idée que la science seule est capable de certitude, qu'en dehors de la certitude rationnelle ou expérimentale il n'y en a pas d'autre, et que la raison aidée du calcul est ou sera quelque jour la maîtresse du monde, elle appartient bien à Descartes; et ici, comme plus haut, après une longue éclipse, c'est son influence que nous voyons reparaître.

De cette croyance au pouvoir infini de la raison, combinée avec l'idée de la souveraineté de la science, est né l'optimisme du xviii^e siècle, celui dont quelques-uns de ses apôtres ont payé si chèrement, dans les jours troublés de la révolution, l'illusion qu'ils s'en étaient faite. Quand, en effet, il est admis que la science peut tout, et, d'un autre côté, que la capacité de la raison humaine est égale, pour ainsi dire, à l'infinitude du monde, comment admettre qu'il puisse y avoir un terme aux espérances de l'humanité? Aussi les philosophes du xviii^e siècle n'en ont-ils point vu ni d'ailleurs supposé. Mais leur homme idéal et abstrait, ils l'ont cru bon, ils l'ont cru perfectible, ou, si l'on aime mieux, ils ont cru et ils ont enseigné, par une conception que l'on pourrait croire imitée du platonisme, si l'on n'en connaissait maintenant les liaisons avec le cartésianisme, que le vice était synonyme d'ignorance, et, réciproquement, que la science était institutrice de vertu. C'est une erreur que beaucoup d'honnêtes gens partagent encore de nos jours, n'oubliant en cela que deux points, qui sont tout le problème : le premier que, bien loin d'être bon, l'homme naturel, supposé qu'il existe, voisin encore de l'animal et impulsif comme lui, pourrait bien être moralement mauvais; et le second, que l'objet de l'institution sociale étant de soustraire l'homme à l'impulsion de la nature, une connaissance plus approfondie de la nature en éloigne peut-être les civilisations plus qu'elle ne les en rapproche. Disons-le plus nettement encore : la connaissance de la nature ne peut servir qu'à en éloigner l'homme social, et la grande erreur du siècle est d'avoir cru qu'elle l'en devait rapprocher.

On le voit donc : l'une après l'autre, dans la littérature ou dans la philosophie du xviii^e siècle, les idées essentielles du cartésianisme renaissent, et c'est même alors seulement, qu'en perdant la conscience de leur propre origine, elles prennent celle de leur puissance et de leur fécondité. Sans doute, pour agir, pour exercer une influence réelle sur la direction des esprits, il fallait que le cartésianisme se fût dégagé ou libéré du système particulier qui l'enveloppait. On remarquera d'ailleurs qu'il n'a vaincu le jansénisme qu'avec ses propres armes ou, pour mieux dire, en lui empruntant ses moyens d'action, en devenant, comme lui, une philosophie ou une conception de la vie, et en proposant sa solution.

effective et pratique des problèmes que Descartes, par oubli, manque de loisir, prudence ou ironie peut-être, avait négligé de traiter. C'est, en effet, avec l'accroissement qu'elle a reçu des enrichissemens de la science, la principale modification que la doctrine cartésienne ait subie du xvii^e au xviii^e siècle : elle est descendue du ciel en terre, et se désintéressant des questions qui, comme quelques-unes de celles où s'était complue l'aventureuse imagination du maître, sont étrangères ou indifférentes à la plupart des hommes, elle a pris à la vie l'intérêt qu'une doctrine y doit prendre, toutes les fois qu'elle veut agir, et ne pas finir en une espèce de curiosité de cabinet. Mais c'est bien elle, nous la reconnaissons, c'est son esprit qui anime également le matérialisme de Diderot ou le spiritualisme de Jean-Jacques ; et la fortune que Pascal ou Bossuet l'avaient empêchée de faire, elle la réalise au xviii^e siècle. Qu'importe après cela que la physique de Newton se soit substituée à celle de Descartes ? ou la doctrine de la sensation transformée à celle des idées innées ? Nous savons assez que, dans l'explication scientifique de l'univers ou de l'homme, il y aura toujours quelque chose de caduc et de ruineux, puisque, comme on l'a dit, la science ne consiste guère qu'à reculer, de génération en génération, ou à déplacer les bornes de l'ignorance.

Que si maintenant nous avons peut-être insisté longuement sur la question, c'est qu'indépendamment de l'intérêt qu'il y a sans doute à se faire une juste idée d'un Pascal et d'un Descartes, il nous a paru que la solution que nous en proposons pouvait éclairer d'une lumière nouvelle plusieurs points importants de l'histoire des idées et de la littérature du xvii^e siècle. Trois grandes influences, pour ne rien dire aujourd'hui des moindres, auxquelles aussi pourtant il nous faudra faire leur part, se disputent au xvii^e siècle la direction des idées et la domination des esprits. La plus considérable est peut-être celle des trois dont nous n'avons presque rien dit encore, et que nous étudierons prochainement, en étudiant ce que l'on peut bien appeler, comme on le verra, la philosophie de Molière. C'est au moins celle dont les origines remontent le plus haut, et dont aujourd'hui même les effets ne sont pas épuisés. Le cartésianisme et le jansénisme sont les deux autres, dont nous venons de voir la lutte se terminer par le triomphe de la première. Je suis d'ailleurs persuadé que rien qu'en essayant de rattacher à l'une ou à l'autre des trois beaucoup d'idées communément reçues, nous nous apercevrons qu'elles doivent être assez profondément modifiées. C'est ce que je tâcherai de faire voir, et ce que j'espère que l'on reconnaîtra dans la suite de ces *Études*.

APRÈS LES MANŒUVRES

Les grandes manœuvres qui ont eu lieu, il y a quelques semaines, terminent chaque année le travail de l'armée française. Elle y montre ce qu'elle a appris; elle y montre aussi ce qu'il lui reste à apprendre. Le moment est donc favorable pour les apprécier et résumer l'impression qui s'en dégage.

Les grandes manœuvres, en 1888, comprenaient : les manœuvres des 3^e, 6^e et 16^e corps d'armée, les grandes manœuvres d'artillerie, les grandes manœuvres de cavalerie. Nous constatons, à notre grand regret, qu'on n'a pas jugé à propos de faire des manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée.

Nous allons examiner ces manœuvres au point de vue de la conception et de la direction, c'est-à-dire du commandement, de la préparation des ordres, c'est-à-dire du service d'état-major, et enfin de l'exécution.

Quand un chef de corps d'armée, un directeur de manœuvres d'artillerie ou de cavalerie doit exécuter des grandes manœuvres, il en soumet le programme au ministre de la guerre. Nous n'apprendrons rien à personne en disant que ce programme est presque toujours renvoyé sans observation; en voici la cause :

Les ministres de la guerre ont des soucis plus urgents que de rectifier un thème de manœuvre, quelle qu'en soit l'importance. Si le ministre est civil, il faut lui savoir gré de cette réserve. Il en est malheureusement de même quand le ministre est militaire. Dans tous les cas, le programme des grandes manœuvres n'a

d'autre juge que celui qui tient, à ce moment, l'emploi de chef d'état-major-général, à l'ordinaire général très jeune de grade, et se croyant trop peu autorisé pour se permettre de critiquer les chefs de corps d'armée.

Ceux-ci, assurés de l'approbation qui sera donnée à leurs conceptions, se préparent à marcher, à cantonner et à combattre comme s'ils commandaient une armée de 150,000 hommes, et imaginent, pour couronner leurs manœuvres, quelque représentation où se brûlera beaucoup de poudre, à la grande satisfaction des spectateurs émerveillés. Le but vrai des manœuvres, l'instruction des officiers, surtout des plus élevés en grade, dans un cadre d'opérations qui puissent ressembler à la réalité de la guerre, se trouve faussé, au plus grand détriment de la juste notion que chaque chef doit acquérir de son rôle.

Trouverons-nous du moins, dans la direction des manœuvres, cette unité de vues, ce contrôle sévère qu'on n'a pas su faire prévaloir à leur conception? Eh bien! non.

La direction, dans le cadre établi pour les opérations, devrait appliquer et imposer l'observation, à tous les degrés de la hiérarchie, des réglemens en vigueur. C'est ainsi du moins que les choses se passent dans les armées étrangères. Il n'y viendrait à l'idée d'aucun général, à moins d'une autorisation spéciale du chef de l'armée, de tenter n'importe quel essai en dehors de la stricte observation des réglemens. Le règlement y est une loi que nul n'est censé ignorer, et en dehors de laquelle il ne saurait y avoir d'ailleurs que confusion et désarroi.

Chez nous, au contraire, la fantaisie et l'improvisation ont conservé droit d'asile. Qu'une idée quelconque germe dans le cerveau d'un général, et aussitôt il en ordonne l'application. L'un, — c'était, dit-on, le meilleur des commandans de corps d'armée, — a imaginé de supprimer les avant-gardes, même pour les petites unités. Il en est résulté qu'à la moindre alerte, faute du tampon protecteur de l'avant-garde, toute une colonne se déployait là où une petite fraction aurait suffi. Un autre avait adopté de mettre la pratique de la guerre en théorèmes et le service des diverses armes en figures de géométrie, à la plus grande confusion des esprits au milieu desquels se sont officiellement propagées ces théories extraordinaires.

Tout récemment, un général de division, inventeur d'une tactique française, non content de la vanter en deux bruyans volumes, en appelait de ses idées au jugement de généraux étrangers à son arme, et réclamait le droit de manœuvrer sans contrôle.

Jusqu'ici, aucun ministre ne se levait pour faire rentrer dans le néant toutes ces fantaisies dangereuses et imposer à tous le respect du règlement dont il est le gardien, parce que le ministre, même quand il est militaire, est trop souvent sans autorité morale, en face de vieux généraux de corps d'armée, à qui il faut d'ailleurs un sentiment bien vivace de discipline pour garder tout au moins l'apparence du respect vis-à-vis du chef d'un jour imposé par la politique. Il faut rendre au ministre actuel la justice qu'il s'est honoré aux yeux de l'armée en remettant à leur place quelques-uns de ces inventeurs.

Mais ces tentatives, même avortées, sont un signe révélateur de la faiblesse du pouvoir et de l'absence de toute volonté régulatrice à la tête de l'armée.

En Allemagne, en Russie, en Autriche, lorsqu'on assiste à des grandes manœuvres, on y voit toujours le souverain, qui est le chef suprême de l'armée; autour de lui se groupent tous ceux qui, sous ses ordres, sont les grands chefs de guerre. Ils viennent s'y instruire et se préparer à instruire leurs subordonnés. On se rend ainsi compte qu'une armée, quelque nombreuse qu'elle soit, puisse se mouvoir et opérer avec une parfaite régularité, parce qu'elle est dominée par une volonté unique, invariable et toute-puissante.

Quand on évoque de pareils souvenirs, et qu'on a devant les yeux le spectacle de nos manœuvres, où semblent s'agiter convulsivement les tronçons d'un monstre qu'on aurait décapité, on est profondément attristé par la comparaison; et il faut la foi indomptable et souriante de notre race pour ne pas se laisser envahir par le découragement. On se demande où est le généralissime qui doit vouloir et imposer ses volontés, où est le major-général qui doit l'assister, où sont les chefs futurs de nos armées? — Le généralissime? on le condamne, pour ne pas lui donner trop d'influence, à ne voir d'autres troupes que les postes de la place Vendôme et à ne diriger d'autre manœuvre que la revue du 14 juillet. Le major-général inspectait les côtes de l'Atlantique. Quant aux inspecteurs d'armée, on les entrevoit à peine, tant ils sont réduits à la modestie, pour se faire pardonner une situation que les politiciens ont décrétée provisoire et essentiellement révoicable.

C'est assurément un grand pas fait vers l'organisation nécessaire que d'avoir réuni en un conseil supérieur de la guerre les chefs des armées futures et de leur avoir confié, tant bien que mal, l'inspection des troupes qu'ils doivent diriger en cas de guerre. Mais ce n'est que le commencement d'une mesure qu'il faudrait avoir la sagesse de compléter. Il ne faut pas hésiter à établir à la tête de l'armée le généralissime qu'on a mis à la tête du conseil supé-

rieur de la guerre; sa place est aux côtés du ministre. Celle du major-général est à la tête de l'état-major-général, où il préparerait en temps de paix les plans dont il aurait à assurer l'exécution en temps de guerre.

Chaque année, les membres du conseil supérieur de la guerre devraient assister aux grandes manœuvres, officiellement et avec toute la solennité qu'exige une mission aussi importante. Ils en seraient les véritables arbitres et les juges suprêmes; ils maintiendraient l'unité de direction et d'instruction; ils ne perdraient plus le contact vivifiant de la troupe et resteraient toujours ainsi préparés de corps et d'esprit au rôle capital qu'ils sont appelés à jouer en cas de guerre.

Examinons maintenant comment a fonctionné le service d'état-major. Les ordres qui parvenaient d'en haut aux chefs des unités subordonnées étaient généralement trop longs, trop minutieux, entrant dans des détails dont la prescription était une entrave à l'exécution, un empiètement sur l'initiative des sous-ordres, et, par conséquent, la suppression morale de leur rôle.

C'est au service d'état-major qu'il y a lieu d'attribuer la responsabilité de ces ordres, car, s'il fallait la faire remonter jusqu'au chef, le mal serait plus grave encore. Si un général de corps d'armée, non content d'annihiler ses généraux de division, supprimait encore son chef d'état-major et occupait son esprit à des détails que d'autres ont charge d'étudier, il ne saurait plus, au jour du besoin, le conserver libre et lucide pour les graves décisions qu'il aurait à prendre; en outre, en réduisant ses subordonnés au rôle de simples secrétaires, il aurait anéanti leur valeur particulière et brisé leur énergie morale.

Quoi qu'il en soit, et tout en étant disposé à rendre au zèle et à la capacité des officiers du service d'état-major la justice qu'ils méritent, on peut se demander si tous les officiers de ce service sont parfaitement préparés au rôle qui leur incombe.

L'école préparatoire du service d'état-major s'appelle l'école supérieure de guerre. Elle est, paraît-il, bien dirigée, dotée d'un bon personnel, entretenue dans un esprit d'intelligence, dans un mouvement réel de vie et de progrès. Néanmoins, il faut reconnaître que les élémens qu'on y admet laissent quelquefois à désirer. Chaque année, il y entre quatre-vingts officiers de troupe et il en sort quatre-vingts officiers d'état-major. L'armée est-elle assez riche pour pouvoir produire chaque année pour ce service quatre-vingts officiers d'élite? Ceux qui entrent à l'école supérieure ne sont pas toujours choisis avec assez de soin. Les commandans des corps

d'armée et le comité d'état-major n'apportent peut-être pas une sévérité assez rigoureuse dans l'admission au concours ; ils ne devraient y envoyer que des officiers de troupe parfaitement notés. Après deux années d'étude, ces quatre-vingts officiers en sortent assurément plus instruits et très améliorés ; mais il n'en est qu'un petit nombre qui soient vraiment des sujets de première valeur, aptes à faire des aides du commandement. Il semblerait donc préférable de n'accorder le brevet d'état-major qu'à ceux qui le méritent, et de donner aux autres, qui y ont cependant acquis une réelle instruction, un certificat d'études qui leur puisse procurer un avantage suffisamment rémunérateur de leur travail.

Nous avons parlé de la conception, de la préparation des manœuvres ; nous allons maintenant examiner rapidement leur exécution par les diverses armes, en suivant l'ordre de leur entrée successive sur la scène du champ de bataille : la cavalerie qui renseigne ; l'artillerie qui prépare ; l'infanterie qui exécute.

La cavalerie s'est montrée sur certains points à hauteur de son rôle ; sur certains autres, elle y a été notoirement inférieure. On peut dire qu'elle a été bonne ou mauvaise, suivant le chef qui la commandait. Néanmoins, on a pu constater que de grands progrès avaient été accomplis. Les officiers sont généralement instruits et aptes à leurs fonctions ; les hommes montent mieux à cheval ; les remontes sont sensiblement améliorées. Si notre cavalerie est encore inférieure à ce qu'elle devrait être, la cause en est dans le commandement, qui est quelquefois exercé par des officiers qui n'ont plus l'activité physique et intellectuelle nécessaire au maniement de cette arme. Il y a beaucoup à faire sous ce rapport ; et il est à désirer que la politique cesse d'intervenir dans le choix des personnes. Il faut aussi souhaiter que des commissions parlementaires ou extra-parlementaires ne risquent pas de compromettre l'avenir de nos remontes, en introduisant, soit dans l'achat, soit dans l'alimentation des chevaux, des économies qui se traduiraient en fin de compte par la ruine d'une arme où la quantité ne remplacera jamais la qualité.

L'artillerie a presque atteint la perfection dans l'art de tirer le canon, c'est-à-dire dans la partie technique de son emploi. La partie tactique de cette arme est en grand progrès. Cette tactique n'est-elle pas d'ailleurs la plus simple de toutes, gouvernée par quelques principes bien nets qui ne se discutent même plus, tels que la concentration des efforts pour la préparation préalable, l'ouverture de

la lutte avec le maximum de puissance pour maîtriser le feu de l'adversaire.

L'infanterie a été satisfaisante partout, excellente au 6^e corps, où, d'une part, le voisinage de la frontière, d'autre part, une direction supérieure très éclairée et très militaire, impriment à tous ses élémens un redoublement de vie et d'efforts.

En parlant ainsi de chaque arme, nous ne visons que sa tactique spéciale, la pratique ordinaire de ses marches, de ses procédés de déploiement et de combat. Mais ces armes diverses sont à l'armée ce que les membres sont au corps, des agens secondaires, des serviteurs soumis qui obéissent à une impulsion directrice. Les membres de ce corps exécutent des mouvemens justes, concordans, harmonieux, s'ils sont gouvernés par une volonté saine, transmise par des nerfs en bonne santé. Au contraire, si la tête est malade, les mouvemens des membres sont incohérens et désordonnés dans leurs rapports; la machine humaine, mal commandée et mal servie, se détraque. De même de la machine militaire. Chez celle-ci, la tête, c'est le commandement; et l'organe de transmission de la volonté, c'est le service d'état-major.

Nous nous sommes étendu suffisamment sur ces deux sujets.

A la guerre, les morts et les blessés précisent avec une cruelle brutalité les fautes commises; les revers et les succès y constituent l'enseignement par excellence, sans qu'il soit besoin de personne pour prononcer un jugement d'ailleurs suffisamment accusé par la réalité des choses. En manœuvres, au contraire, où manque cette sanction inexorable des faits, où tout est fiction, excepté le terrain sur lequel on opère, il est indispensable de voir intervenir une autorité supérieure qui puisse apprécier l'application des idées tactiques et de leurs moyens d'exécution au terrain et aux circonstances, puis prononcer un jugement suprême pour condamner les erreurs commises et en éviter le retour; faute de quoi les opérations porteraient dans le vide, sans enseignement, par suite sans profit. Ce but doit être atteint par ce qu'il est convenu d'appeler « la critique. » Elle doit émaner du chef le plus élevé, et de lui descendre jusqu'aux derniers échelons de la hiérarchie. Les généraux qui exercent les grands commandemens devraient y recevoir les observations du directeur supérieur de la manœuvre; ils transmettraient à leur tour cette instruction à leurs généraux, chacun ayant le souci d'instruire ses subordonnés et de les préparer à leur rôle.

Chez nous, cette critique se borne le plus souvent à la banalité de quelques complimens sans portée. Cela tient à l'abstention trop fréquente des généraux chargés des grands commandemens, qui seuls ont l'autorité et la compétence nécessaires à ce rôle d'instructeur en chef.

A l'étranger, et notamment en Allemagne, le souverain chef de l'armée, les généraux désignés pour commander les armées, qui, comme nous l'avons dit, sont toujours présens aux manœuvres, ne se contentent pas d'y figurer en spectateurs curieux; ils y sont dans toute la réalité de leur rôle de grands chefs, transmettant les observations du souverain, et prenant occasion de chaque faute pour faire profiter leurs subordonnés d'un enseignement qui est la raison d'être des grandes manœuvres.

En Allemagne, tout est organisé et étudié en vue de la préparation à la guerre. L'unique préoccupation nationale est d'avoir une armée prête depuis le premier de ses généraux jusqu'au dernier de ses soldats. Le maréchal de Moltke ne vient-il pas de donner une preuve solennelle de cette sage pensée dans la lettre par laquelle il demande à l'empereur une retraite qu'il motive ainsi : « Je suis obligé de vous mander que mon grand âge ne me permet plus de monter à cheval. Votre Majesté a besoin de forces plus jeunes, et un chef d'état-major-général incapable de faire campagne ne lui sert à rien. »

En présence de cette tension de toutes les forces vives d'une armée, d'une nation entière, vers le but unique qui lui est marqué, pourrait-on croire qu'en France le général qui doit commander devant l'ennemi la cavalerie indépendante ait été condamné à rester trois ans sans voir un escadron, et que le généralissime lui-même n'ait pas pu assister depuis plus de six ans à la moindre manœuvre ?

Et, de l'autre côté du Rhin, on nous accuse de vouloir la guerre ! Hélas ! est-il seulement permis de croire que nous songeons à nous défendre, lorsqu'on voit, deux fois l'année, se succéder à la tête de l'armée des ministres et des chefs de l'état-major-général, qui apportent dans les personnes les changemens de leurs préférences, dans les choses les nouveautés de leurs jalousies, et qui s'en vont laissant toujours plus grands les débris qu'ils accumulent, sans qu'aucun d'eux ait jamais eu le loisir de rien édifier de durable ?

La politique souveraine l'ordonne ainsi.

Nous ne parlerons pas de la loi sur l'armée, quelque misérable que soit le spectacle de ces projets qui se succèdent depuis plus de

dix ans, sans que, par bonheur, aucun d'eux ait encore eu le temps de recevoir la consécration des deux chambres, emporté avec son auteur par la première poussée qui monte des bas-fonds de la politique. Le sujet du moins touche là aux intérêts civils de la nation, et il est naturel que ses députés aient qualité pour les défendre, sans admettre pourtant qu'à des questions secondaires, au fond desquelles il n'y a que l'égoïsme d'une préoccupation électorale, ils osent sacrifier l'intérêt vital du pays, le principe même de sa défense, la base de son existence.

Nous ne voulons considérer que des questions purement militaires, qui ne regardent que l'armée, qui ne devraient être résolues que par la compétence des militaires et qu'on livre néanmoins à l'arbitraire inconscient des politiciens.

Un exemple s'en rencontre dans la récente reconstitution des comités des diverses armes. On y trouve une preuve de cet esprit de compromission qui dévie les réformes les plus simples à réaliser.

On se souvient que certain ministre de la guerre, qui fut un jour selon le cœur du parti radical, avait trouvé démocratique de décapiter les diverses armes de leurs conseils particuliers de direction et de perfectionnement, et de les niveler sous l'unique suprématie de son cabinet qui, pour ces hautes fonctions, avait été composé d'une manière jusqu'ici inusitée. A la place de ces conseils, il avait mis des comités minuscules, composés, pour être plus techniques, d'officiers étrangers à l'arme correspondante à chacun. Il était important de réparer ce mal au plus tôt, et de profiter de la restauration du conseil supérieur de la guerre pour donner aux comités une autorité d'autant plus grande, une compétence d'autant plus indiscutable qu'ils devaient éclairer un ministre civil. La mesure s'imposait donc de mettre à la tête de chaque comité un des membres du conseil supérieur de la guerre, et derrière celui-ci les généraux les plus anciens, les plus qualifiés dans chaque arme. Ainsi, les questions que leur importance aurait amenées devant l'examen du conseil supérieur de la guerre auraient trouvé, dans les présidents de ces comités, des rapporteurs particulièrement renseignés. Le ministre avait trop de clairvoyance pour ne pas comprendre la nécessité de cette solution. Mais il a dû battre en retraite devant certaines influences parlementaires.

Plus récemment encore, un arrêté ministériel a paru, qui en quelques lignes est cependant gros de conséquences. Cet arrêté désigne le général de division qui doit présider la commission supérieure de classement des officiers proposés pour l'avancement.

Jusqu'à ce jour, cette assemblée des hauts généraux de l'armée était présidée par le plus ancien d'entre eux. C'est en effet un principe fondamental de l'organisation militaire que les personnes se hiérarchisent suivant leur grade, et suivant leur ancienneté dans le même grade. Ce principe était absolu en temps de paix et ne supportait d'exception qu'en cas de guerre. Or voici qu'il n'existe plus et qu'il est aboli par la volonté d'un ministre, lequel a décidé que la réunion des généraux membres du conseil supérieur de la guerre et des généraux commandant les corps d'armée serait présidée par un général autre que le plus ancien, sous le prétexte latent que ce général possède une lettre de service qui, en cas de guerre, le nomme généralissime des armées. Les généraux atteints par cette mesure pouvaient porter devant le conseil d'état une réclamation qui en serait probablement sortie triomphante. Ils ont préféré s'incliner en silence devant la volonté du ministre et donner ainsi à l'armée un exemple d'abnégation et de discipline. La violation du principe n'en reste pas moins réelle.

Cette innovation illégale met en évidence la nécessité d'avoir enfin des grades particuliers, correspondant à des fonctions, qu'une convention de chancellerie est insuffisante à hiérarchiser. Le général qui commande un corps d'armée devrait avoir un grade supérieur à celui de ses généraux de division ; le général membre du conseil supérieur de la guerre commandant d'armée a un grade supérieur à celui des généraux de corps d'armée ; enfin le généralissime doit aussi être à un rang hiérarchique militairement supérieur aux généraux d'armée, à moins qu'on n'ait choisi pour ces fonctions le plus ancien d'entre eux.

A cet arbitraire dans la hiérarchie des personnes au gré d'une fantaisie politique, il ne manquerait que d'ajouter celui du maintien indéterminé des généraux de division au-delà de la limite d'âge de soixante-cinq ans.

Il était en effet question de conserver en activité au-delà de ce terme fatal, non-seulement des généraux membres du conseil supérieur de la guerre, mais aussi des généraux commandans de corps d'armée, mais encore de simples généraux de division, sans même pouvoir invoquer en leur faveur cette apparence de raison légale qu'ils avaient « commandé en chef devant l'ennemi. » Assurément il est pénible de voir disparaître, jouissant encore de la vigueur de son intelligence, le chef qui a montré, à la tête du plus important de nos corps d'armée, de hautes capacités militaires, et qui par deux fois a témoigné de la dignité de son caractère en refusant le portefeuille de la guerre. Mais, pour une personnalité de valeur

qu'on gagnerait ainsi, de combien d'autres encombrantes et dangereuses n'alourdirait-on pas l'armée ? D'ailleurs, on doit voir plus haut que des questions de personnes ; et, si intéressantes qu'elles soient, il n'est jamais permis de leur sacrifier l'intégrité autrement salulaire d'un principe. Il faut que l'eau coure pour être vive ; il faut que la sève circule librement dans l'arbre pour qu'elle puisse porter la vie aux plus petites branches. Si on l'étrangle à une hauteur quelconque, l'arbre dépérit et meurt.

Retenir au-delà du terme de leur carrière des généraux que la politique aura choisis, c'est arrêter la poussée de légitime ambition des jeunes officiers et stériliser leur ardeur ; c'est, résultat plus grave, substituer à une règle naturelle l'arbitraire d'un conseil de cabinet qui, changeant tous les trois mois, encombrera sans cesse les hauts commandemens de favoris à perpétuer. L'armée serait dangereusement atteinte dans les principes physiques de son renouvellement ; elle serait plus mortellement frappée dans son ressort moral. Choisirait-on le moment même où l'empereur d'Allemagne émonde toutes les branches caduques de son armée pour laisser sur la nôtre tout le bois mort et pour en arrêter la sève ?

En présence des changemens incessans que la politique apporte dans les personnes et dans les choses du gouvernement, il est urgent que le conseil supérieur de la guerre soit fait assez puissant pour sauvegarder l'armée, qui a besoin d'unité dans sa direction, de suite dans son travail. Le ministre de la guerre, tout en restant le chef de l'armée, devrait en être spécialement l'administrateur et le représentant devant le parlement. On le pourrait alors, sans danger, changer à volonté comme un autre ministre, à la condition absolue de faire résider le commandement technique de l'armée dans le conseil supérieur de la guerre.

Il faudrait réserver à ce conseil la préparation à la guerre, l'établissement des plans de la défense, la direction de l'état-major-général, les propositions concernant les hauts commandemens et les nominations de généraux, la préparation de tous les réglemens d'instruction, l'approbation préalable et obligatoire de tous les projets de loi uniquement militaires.

Cette institution ne saurait faire courir aucun danger à l'état, d'abord parce que les membres de ce conseil, nommés par le président de la république, sont révocables par lui, ensuite parce qu'ils n'exerceraient en aucune manière le commandement effectif des troupes, avec lesquelles ils ne seraient en contact que par intermittence, au moment des grandes manœuvres et de leurs hautes inspections.

D'ailleurs, le danger n'est pas pour la république dans les généraux dont l'attitude uniquement militaire est toujours restée d'une correction sans reproche. A-t-on déjà oublié que le plus grand péril qu'elle ait couru ne lui est pas venu du duc d'Anmale, de la haute valeur militaire duquel l'armée a été iniquement privée, mais bien du plus récent des radicaux, du général politicien aux reflets les plus divers, du plus acclamé des favoris que la démagogie ait imposés au ministère de la guerre? On ne saurait rien craindre de généraux dont une loyale carrière est restée fidèle à n'importe quel sentiment personnel, toujours maîtrisé par le respect de l'état, par la passion du bien public, et de la prospérité de l'armée. Au contraire, on peut tout redouter de ceux qui ne sauraient avoir pour la loi plus de respect qu'ils n'en ont pour eux-mêmes.

Quand il fallut sauver la république de ce danger, c'est aux moins politiques de ses généraux, c'est à leurs sentimens de discipline qu'elle a fait appel. C'est grâce à la dignité de leur carrière que ces chefs, légalement réunis en conseil militaire, ont pu écarter de l'armée le général qu'ils ont jugé indigne d'y rester.

L'armée a déjà subi bien des épreuves, bien des humiliations; elle a été ébranlée dans sa base par de terribles secousses, à ce point que ce qui excite le plus l'étonnement des nations étrangères, c'est de la voir encore debout et vivace malgré les efforts violens des démolisseurs qui l'assailent. Mais il n'est pas d'arbre si solide qui à la longue ne soit abattu par la cognée infatigable. Or, le plus mortel des coups qu'elle puisse recevoir serait l'outrage de subir un jour à sa tête le général qu'elle a justement frappé d'indignité. Le chef de l'état a pu, d'un trait de plume, supprimer de l'armée des princes dont le seul tort se rencontrait dans leur origine royale. Mais quand un général est sorti de l'armée condamné militairement par l'avis unanime d'un conseil d'enquête, il y a là un fait de justice imprescriptible et sans appel, contre lequel aucune puissance, fût-ce celle des électeurs, ne saurait prévaloir, sans anéantir du même coup toutes les lois, sauvegarde des sentimens de discipline et d'honneur qui sont l'âme de l'armée.

REVUE MUSICALE

Musique de piano et *lieder* de M. Tschaikowsky. — Théâtre de l'Odéon : *Athalie*, avec la musique de Mendelssohn.

Il y a quelques mois, en prenant ici même congé de M. Tschaikowsky, nous lui disions non pas adieu, mais au revoir. Nous venons de le retrouver, de faire avec lui plus ample, ou mieux, plus familière connaissance, grâce à quelques-unes de ses pièces pour piano seul et à quelques-uns de ses *lieder*.

Le musicien russe était trop répandu cet hiver dans notre monde parisien, fêté dans trop de salons; on se pressait trop autour de lui pour qu'il fût possible de jouir de ces œuvres délicates, faites non pour les grandes salles et les réunions nombreuses et bavardes, mais pour le recueillement de l'intimité, presque pour les rêveries de la solitude. C'est trop de cent personnes, c'est trop même de dix, pour écouter une sonate ou une chanson.

Nous avons lu et relu avec le plus grand plaisir les pièces pour piano de M. Tschaikowsky. Elles témoignent d'un très grand talent. Au piano comme à l'orchestre, M. Tschaikowsky n'est peut-être pas aussi russe qu'on pouvait s'y attendre. L'élément slave ne domine pas en lui, bien qu'il apparaisse de temps en temps. Le fond de la nature du musicien est plutôt allemand, et M. Tschaikowsky se rapproche moins de Chopin que de Schumann. Chez lui la forme, autant que le fond, est allemande. Il écrit très bien, d'un style original, élégant et ferme. Il a plus de précision que Chopin et que Schumann. Il est

moins pianiste que l'un et plus symphoniste que l'un et l'autre. Il ne fait pas comme Chopin étalage inutile de virtuosité; il ne coquette pas avec l'idée mélodique; il ne l'enguirlande pas des ornemens, des fioritures qui trop souvent affadissent et efféminent le style du maître polonais.

Si M. Tchaikowsky rappelle parfois Schumann, ce n'est pas qu'il l'imité; chez lui, pas de ces réminiscences formelles qui ressemblent à des copies. Une ressemblance plus vague et plus générale rapproche deux esprits qui sont un peu de même race et de même famille. Deux musiciens d'ailleurs, plus facilement que deux écrivains, peuvent se ressembler tout en gardant une certaine originalité respective. En musique plus qu'en littérature, les moyens sont nombreux de varier l'expression de pensées analogues, fût-ce de la même pensée.

Comme celle de Schumann, la musique de M. Tchaikowsky est le plus souvent triste; mais d'une tristesse moins amère et moins violente.

Et puis M. Tchaikowsky a été préservé des défauts de Schumann: du vague, de la longueur, par les qualités classiques que nous signalions déjà dans ses œuvres d'orchestre, et que nous retrouvons beaucoup plus marquées dans ses œuvres de piano. Aux pièces pour piano, nous ne ferons même plus les reproches que nous adressions aux pièces orchestrales, notamment au poème symphonique de *Françoise de Rimini*. Ici, les dimensions sont modérées et les proportions justes. Claires, nettes, les idées se développent avec richesse, mais non avec surabondance. Elles marchent parfois avec des détours ingénieux et de charmans caprices, mais sûres de retrouver la route, dont elles s'écartent sans s'égarer.

Il y a dans cet œuvre de piano de petits chefs-d'œuvre de concision, par exemple la *Polka de salon*, op. 9, n° 2, preste, dégagée, sans une note inutile. L'*Humoreske*, op. 10, n° 2, est écrite à l'emporte-pièce. Elle a de plus une couleur spéciale, le rythme et la mélodie d'une chanson populaire. Le *Scherzo* et le *Chant sans paroles* qui vient après sont deux bijoux. J'aime surtout au milieu du scherzo quelques pages mélancoliques écrites dans une tonalité charmante, où le piano peut arriver presque à des effets d'orchestre. Le *Chant sans paroles* est original, d'une finesse et d'une grâce achevées. Il faudrait encore citer bien des pages: la *Valse-Scherzo*, op. 7, écrite dans la bonne manière de Chopin; la *Réverie du soir*, op. 19, n° 1; enfin une *Mazurka*, op. 21, n° 3, la troisième de six pièces différentes composées sur un seul thème. Tout cela est à lire, et à relire, car la musique de M. Tchaikowsky, presque toujours très difficile, gagne à être étudiée avec soin, comme elle est écrite.

Quant aux *lieder* du musicien russe, on retrouve en eux les belles

traditions du *lied* allemand : celui de Schubert et surtout celui de Schumann.

On peut les diviser, comme ceux des maîtres allemands, en deux catégories : les simples mélodies, chants de tristesse, de joie, de prière ou d'amour, et les scènes ou récits, qui forment pour ainsi dire de petits drames. Dans tous apparaît un des signes les plus caractéristiques de la musique vocale moderne, musique de théâtre ou simple musique de chant : l'importance, l'intérêt donné à l'accompagnement d'orchestre ou de piano.

Prenons au hasard un *lied* de M. Tschaiowsky, l'un des plus simples :

Vous ignorez qui j'ose aimer. Dois-je le dire?
Non, je ne puis vous la nommer pour un empire.

Eh ! mais ! c'est la chanson de Fortunio. Elle-même, traduite d'abord en russe, puis en allemand et retraduite en français. Elle a bien souffert de toutes ces traductions, la pauvre petite chanson d'amour. Il y a surtout un vers pénible pour les fervens d'Alfred de Musset, dont nous sommes :

Nous la comparerons aux blés, car elle est blonde !

Enfin ! Ce n'est plus du Musset, voilà tout. — Ce n'est pas non plus de l'Offenbach. Le temps est passé des romances à couplets pareils. Elle était cependant bien jolie, la *Chanson de Fortunio*, ce *Voi che sapete* d'Offenbach, avec son accompagnement tout uni, sa mélodie juvénile, presque enfantine, glissant doucement sur des notes timides et comme étonnées. Puis la seconde strophe prenait un petit air hardi, chevaleresque, et la dernière s'achevait, attendrie, dans un soupir langoureux.

Tout autre est le *lied* de M. Tschaiowsky. Dès le début de la ritournelle, des syncopes ; une mélodie gracieuse, mais un peu incertaine et flottante ; d'ingénieuses réponses de l'accompagnement au chant ; puis un éclat de passion peut-être exagéré ; des réticences, des suspensions, mille nuances délicates et une cadence finale charmante ; mais en somme trop de recherche et pas assez de naïveté. Si j'étais Fortunio et si je dinais chez maître André avec Jacqueline, c'est, je crois, la chanson d'Offenbach que je chanterais.

Voici deux *lieder* très pathétiques et très beaux. Le premier, imité de Henri Heine, s'appelle : *Pourquoi ?*

« Pourquoi les roses sont-elles si pâles, dis-moi, ma bien-aimée, pourquoi ?

« Pourquoi dans le gazon les violettes sont-elles si flétries et si enuyées ?

« Pourquoi l'alouette chante-t-elle d'une voix si mélancolique dans l'air ? Pourquoi s'exhale-t-il des bosquets de jasmin une odeur funéraire ?

« Pourquoi le soleil éclaire-t-il les prairies d'une lueur si chagrine et si froide ? Pourquoi toute la terre est-elle grise et morne comme une tombe ?

« Pourquoi suis-je moi-même si malade et si triste, ma chère bien-aimée ? Dis-le-moi, chère bien-aimée de mon cœur, pourquoi m'as-tu abandonné ? »

Voilà la traduction de la poésie originale de Heine. Le musicien en a conservé, sinon les mots, au moins l'idée. Il en a conservé surtout, et même accentué, le mouvement. La gradation des paroles appelait naturellement une gradation musicale. Un *crescendo* était tout indiqué. M. Tschaiikowsky l'a compris. Le *lied* commence très doucement : les questions se posent d'abord avec étonnement, avec mélancolie, sur un accompagnement qui tremble tout bas. Bientôt elles se succèdent plus pressées, et quelques notes syncopées ajoutent à leur inquiétude. Puis elles se précipitent avec une hâte fiévreuse ; le piano, j'allais dire l'orchestre, semble interroger lui-même avec âpreté. Le mouvement s'accélère ; les harmonies se resserrent et les saccades de triolets redoublent de violence. Ce n'est plus la nature qu'interroge cette voix maintenant tonnante, c'est la bien-aimée elle-même, infidèle, ou plutôt insoucieuse. C'est à elle que vont les reproches, presque les outrages, et, comme le fameux *Ich grolle nicht* de Schumann, auquel il ressemble un peu, ce *lied* pathétique s'achève par une explosion de désespoir.

Le *lied* : *Ah ! qui brûla d'amour*, est du même genre, et d'une plus grande beauté. Il est composé sur une poésie célèbre de Goethe : *la Plainte de Mignon*, souvent mise en musique, notamment par Beethoven, par Schumann, et, de nos jours, par M. Ambroise Thomas. Ici, de tous les musiciens, M. Tschaiikowsky a peut-être réussi le mieux. Sur un accompagnement d'accords syncopés, sur des basses qui descendent, sonores et profondes, il a étalé une large mélodie, qui se déroule avec majesté. Contre le chant vient de temps en temps frapper une même note, qui persiste à travers les harmonies changeantes comme une plainte monotone. Sur elle pèse le *lied* entier et tout ce fardeau de douleur. Soudain cette douleur s'exaspère ; elle s'échappe hors du cercle mélodique qui l'enfermait ; stridentes et serrées, les syncopes de l'accompagnement se hâtent et montent, mais pour retomber presque aussitôt. La note fatale retentit encore, et la mélodie descend et disparaît dans les notes basses, comme dans un abîme de tristesse.

Écoutez encore une sombre chanson, dont voici le sujet, sinon le texte même : « Ma mère m'a-t-elle enfantée pour une pareille souf-

france? Une sorcière m'a-t-elle jeté un charme? Sans cesse, nuit et jour, je pleure comme un enfant. Mes compagnes viennent pour me consoler, mais nul ne peut me secourir. — Hélas! pour les batailles sanglantes il est parti, lui, tout mon désir! Il est parti, me laissant seule avec mes larmes! Devant l'image de la divine mère, tous les cierges brûlent; le mien seul se consume et s'éteint tout de suite, pareil à mon pauvre cœur.

« Dehors, c'est l'automne; les feuilles tombent, la tempête hurle. A ma fenêtre frappe un corbeau, messager de bonheur, car son croassement semble me dire : Tu n'as plus longtemps à pleurer. — Ma mère m'a-t-elle enfantée pour une pareille souffrance? Ne m'a-t-elle enfantée que pour les larmes? »

Comment donner avec des mots idée de la musique qui traduit cette poésie? C'est une espèce de mazuika sinistre, à l'allure rapide, avec quelque chose d'emporté et de farouche, comme le chant bizarre d'une fille de Bohême. L'accompagnement est toujours intéressant; on croit y surprendre des timbres d'orchestre. Il suffit de quelques mesures, d'un accent rythmique ou d'une modulation inattendue pour varier les ombres qui passent sur cette lugubre chanson.

Le Collier est un récit dramatique : « Quand je partis avec les Cosaques, Anna me dit : Que Dieu, qui voit mes larmes brûlantes et mon chagrin, te ramène. Je ne te demande qu'une chose : pour le cou blanc de ton Anna rapporte un collier de perles rouges. — Dieu nous donna un brave hetman. Ah! ce fut une rude chasse! Le pays fut plein de cris, l'incendie et les ruines marquèrent le passage des Cosaques... Mais je n'oubliais pas le collier de perles rouges. — Toi, brune fille tartare, c'est Dieu qui t'envoie à moi. Laisse-moi prendre tes perles; je n'en vis jamais de pareilles. — Je ne descendrai plus de cheval, j'en fais devant Dieu le serment, avant de voir au cou de ma belle le collier de perles rouges. — A travers la steppe immense court mon brave petit cheval... Au village, les gens revenaient du cimetière; la foule me crie : C'est Anna! Elle n'a plus besoin du collier de perles rouges... Aussitôt le frisson glacé de la mort me traverse; je mets pied à terre devant l'image sainte. Là seulement je veux t'attacher maintenant, ô collier de perles rouges! »

On peut analyser ce *lied* comme un petit drame musical. Le jeune homme s'en va, emportant la mélancolique prière de sa fiancée, et sur toute la première page plane un pressentiment, une vague menace de malheur. J'ignore ce que vaut en russe la poésie du *lied*; mais en allemand elle est émouvante. *Un collier de perles rouges!* Ces mots, qui reviennent toujours à la fin d'une même phrase musicale, jettent çà et là comme un reflet sanglant. Voici le fracas de la bataille, et soudain, au milieu de la mêlée, encore ce collier de pourpre!

Il le tient, le cavalier; il l'emporte, et des accords terribles, presque fous, hâtent et précipitent sa course. Le piano vibre tout entier, et par-dessus les dissonances et les syncopes retentit, hurlée par la foule, l'affreuse nouvelle : Anna n'a plus besoin du collier de perles rouges ! — Maintenant c'est presque le silence. La phrase principale, on peut dire le *leitmotiv* du *lied* revient tristement; trois accords éveillent un vague écho de *Requiem*; sous les sanglots du pauvre garçon monte un gémissement, et la voix achève de s'éteindre sur ces mots, qui font image pour la dernière fois : le collier de perles rouges !

Terminons par le plus remarquable de ces chants : une page de la plus grande beauté, égale aux meilleures inspirations de Schumann : la *Prière du soir*. Les paroles françaises valent beaucoup mieux cette fois que de coutume; les voici :

L'obscur nuit du jour a pris la place;
Le monde dort silencieux!
Comme mon corps, mon âme est toute lasse
Et ma prière monte aux cieux.

A tout mortel, mon Dieu, je t'en supplie
Donne la paix. O Tout-Puissant,
Bénis la couche où le malheur s'oublie
Et le berceau de l'innocent.

Pardonne au mal! De la haineuse envie
Jusqu'à l'aurore éteins les feux!
Et que chacun, qui souffre dans la vie,
En songe au moins se sente heureux!

Le chant commence mystérieusement. D'obscurs accords se traînent, enveloppant la voix d'harmonies étranges, donnant par des modulations inattendues et pourtant naturelles l'impression et la vague inquiétude du soir. Ce vers surtout : *Et ma prière monte aux cieux*, est noté avec une délicatesse adorable. Elle monte, en effet, cette prière, à travers un accompagnement qui tremble, qui flotte comme les brumes du crépuscule. Elle monte d'abord timide, implorant tout bas quelque répit aux misères du monde. Et puis elle s'anime, les accords sonnent plus puissans et plus nourris. Une immense pitié, un amour immense envahissent cette âme en proie à l'épouvante de la douleur humaine, et qui supplie pour toutes les âmes. Elle crie vers Dieu, elle lui jette le recours déchirant de l'humanité. Je connais peu d'appels aussi pathétiques à la miséricorde infinie, peu d'éclats aussi éloquens d'une aussi ardente charité. L'humanité ne souffre sans doute pas plus aujourd'hui que naguère, mais elle sent plus profondément sa souffrance. Il y a cinquante ans, dans un air demeuré célèbre, Masa-

niello n'invoquait pas avec une telle détresse, « du pauvre le seul ami fidèle, » le sommeil, cette trêve nocturne à la vie. Le chant d'Auber n'était que mélancolique ; celui de M. Tchaikowsky est déchirant.

Une femme a dit récemment que le compositeur russe ne faisait que de la musique gris perle. C'est être difficile que de ne pas trouver à de semblables *lieder* une couleur assez intense.

Que dirait donc cette dame d'une autre musique, vraiment grise, celle-là, la musique d'*Athalie* ?

« Je m'aperçus, dit Racine dans la préface d'*Esther*, la première de ses tragédies avec chœurs, « qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'écoutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les tragédies anciennes, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités. »

« Quelques personnes, dit-il encore, parlant cette fois d'*Athalie*, ont trouvé la musique du dernier chœur un peu longue, quoique très belle. »

Voilà bien la double impression que nous a laissée, à cette dernière reprise, comme il y a quelques années, la partition de Mendelssohn : les louanges du vrai Dieu ; une musique très belle, mais encore plus longue.

On connaît la scène religieuse de *Joseph*, où les jeunes filles israélites viennent chanter avec conviction ce couplet :

L'épouse sensible et féconde,
La vierge ignorant sa beauté,
Doivent au créateur du monde
L'amour et la maternité.

Le cantique est très beau. Qu'on imagine un cantique pareil, ou du moins analogue, repris de demi-heure en demi-heure, et l'on aura une idée de la musique d'*Athalie*.

Récités seulement, ces chœurs ralentissent déjà l'action ; chantés, ils la paralysent, et l'action d'*Athalie* est assez intéressante, assez rapide aussi, pour qu'on regrette et qu'on s'irrite de la voir entraver. L'impression dramatique souffre de ces interruptions périodiques et de ces monotones oraisons. On voudrait séparer de cette pièce de théâtre cette musique d'*oratorio*, alléger le chef-d'œuvre littéraire des hors-d'œuvre musicaux.

Oui, hors-d'œuvre et rien de plus : chœurs nobles, harmonieux, écrits dans un style pur, dans un sentiment religieux, où se rencontrent des pages charmantes ou vigoureuses, où l'on retrouve maintes fois la grave piété de l'auteur de *Paulus* et d'*Élie* ; mais, en somme, musique acces-

soire, qui ne tient ni à l'action ni aux personnages. Dans un tout autre genre, la musique du *Songe d'une nuit d'été* se rattache beaucoup plus à la comédie de Shakspeare que la musique d'*Athalie* à la tragédie de Racine; l'une est bien plus féerique que l'autre n'est biblique. L'*Egmont* de Beethoven, le *Struensee* de Meyerbeer, et, de nos jours, les *Erynnies* de M. Massenet, et surtout le chef-d'œuvre du genre, l'*Arlésienne* de Bizet, sont des partitions autrement théâtrales, autrement inhérentes aux drames qu'elles accompagnent et fortifient.

A l'action, disions-nous, comme aux personnages, la musique d'*Athalie* demeure étrangère. De l'action, de cette conspiration politique ourdie au fond d'un temple par un prêtre, quelle trace? On nous citera l'ouverture. Au début d'un petit volume consacré à Mendelssohn par Ferdinand Hiller, le traducteur, M. Félix Grenier, a analysé les intentions du musicien dans ce morceau. M. Grenier parle très judicieusement des « religieux et dramatiques accords des trombones commençant l'ouverture et appelant le personnel du temple à la prière; du chant des lévites demandant au ciel la victoire. » Voici maintenant « l'appel des trompettes annonçant le combat; cette mêlée si tourmentée dans laquelle on entend retentir, au milieu de la lutte, la prière des lévites soutenant le courage de leurs frères; des traits en imitation, rapides et heurtés, représentant assez exactement ces épisodes que les peintres de batailles aiment à placer au second plan de leurs toiles; la prière du commencement, éclatant à la fin en un hymne de triomphe, hymne s'élevant vers les cieux, porté par les accords des harpes de Sion (1). »

Oui, tout cela se trouve dans l'ouverture d'*Athalie*; mais indiqué d'un trait un peu faible, par des couleurs un peu pâles. Partout l'élégance et la mélancolie, plus que la vigueur et la haine. La phrase qui représente la prière des lévites est charmante, mais rien de plus. Même quand elle revient dans l'*allegro* de l'ouverture, elle ne dépasse pas le ton de cette passion tempérée qui anime le plus souvent la musique de Mendelssohn. On voudrait, au seuil de la puissante tragédie, quelque chose de plus grandiose, de plus âpre, par exemple l'ouverture de *Coriolan*, de Beethoven. L'ouverture de Mendelssohn est belle, sans être tout à fait, selon nous, l'ouverture d'*Athalie*.

Nous en dirons autant de la marche des prêtres, plutôt pompeuse que guerrière, et rappelant à la fois, précisément par ce caractère de fête, la marche nuptiale du *Songe d'une nuit d'été*, et l'entr'acte, nuptial aussi, de *Lohengrin*.

Pas plus que l'action, les caractères d'*Athalie* n'ont été traités par

(1) *Félix Mendelssohn-Bartholdy*, par Ferdinand Hiller, traduction de M. F. Grenier, chez Baur. Paris.

le musicien, et c'est dommage encore. Mendelssohn, volontairement, je le sais, s'est borné à une musique seulement lyrique, et, comme certaine éloquence, purement démonstrative, à d'harmonieux développemens sur la gloire et la puissance de Dieu.

Il est vrai que Dieu est au fond le principal, on pourrait presque dire le seul personnage d'*Athalie*, et de ce chef il serait peut-être permis de soutenir que le musicien a compris l'intention du poète. Oui ; mais le Dieu de Racine est un Dieu agissant, qui prépare les événemens et les précipite, un Dieu qui mène l'action et les personnages, inspirant ceux qu'il veut sauver et aveuglant ceux qu'il veut perdre. Au contraire, le Dieu de Mendelssohn est un Dieu pour ainsi dire passif, qu'on invoque, qu'on adore, mais qui n'intervient pas.

Et ce Dieu même, est-ce bien le Dieu des Juifs, le Dieu de l'ancienne Loi, le terrible Jéhovah (disons Jahvé par égards pour M. Renan), implacable dans ses colères et ses vengeances ? Non. Dans l'ouverture et ailleurs, nous ne trouvons ni ce Dieu ni son ministre. Je voudrais le sentir invisible et présent partout, le Dieu des combats et de l'arche flamboyante ; je voudrais le reconnaître chez Mendelssohn, le fanatique Joad de Racine. Quels miracles il rappelle au tiède Abner ! De quels bienfaits sanglans il remercie l'Éternel :

Des tyrans d'Israël les célèbres disgrâces
Et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces.
L'impie Achab détruit, et de son sang trempé
Le champ que par le meurtre il avait usurpé ;
Près de ce champ fatal Jézabel immolée ;
Sous les pieds des chevaux cette reine foulée ;
Dans son sang inhumain les chiens désaltérés,
Et de son corps hideux les membres déchirés.

C'est cette dureté, cette cruauté du Dieu et du pontife d'Israël qui manquent à la musique d'*Athalie*. La couleur locale lui manque aussi. Elle est religieuse, mais vaguement. Elle n'est pas hébraïque ; on pourrait la chanter dans une église catholique, surtout dans un temple protestant, car Mendelssohn, commettant un anachronisme qui ressemble à un contre-sens artistique, a fait accompagner la prophétie du troisième acte par le choral de Luther. Bien qu'il soit difficile à la musique d'exprimer les nuances d'un sentiment général, le sentiment religieux ou tout autre, il eût fallu tâcher de caractériser cette scène, essentiellement juive, autrement que par un hymne protestant. Cet hymne, je le sais, est une inspiration très religieuse ; il a même quelque chose de robuste et d'assuré qui ne messierait pas à l'expression musicale de la foi israélite, si nous ne savions pas que c'est l'hymne de Luther. Mais nous le savons, et dès lors nous ne pouvons

l'entendre dans le temple de Salomon sans l'y trouver déplacé. Luther et Joad! ces deux noms jurent ensemble dans notre souvenir. Sans compter que le grand-prêtre, parlant de la « Jérusalem nouvelle, » désigne l'église catholique et non l'église réformée; il y a donc double dissonance entre la musique et la poésie.

Au moins qu'on ne nous accuse pas d'avoir laissé échapper les pages belles ou gracieuses de la partition : le chœur mystérieux : *O mont de Sinäi, conserve la mémoire!* plus loin, une charmante effusion mélodique : *O bienheureux mille fois!* La strophe célèbre : *De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge,* est parmi les meilleures de l'ouvrage. Elle exprime à merveille la compassion, la charité de jeunes âmes innocentes pour les âmes perverses, avec une sorte d'étonnement douloureux devant le mal. Enfin, le bijou de la partition est le petit trio de femmes : *D'un cœur qui t'aime.* Il ressemble beaucoup et fait un délicieux pendant au duo de Gounod écrit sur les mêmes paroles. Ce doux cantique convient bien à Éliacin, à des enfans consacrés, élevés dans l'ombre du sanctuaire. On y sent le souffle discret, le parfum de la vie intérieure, un souvenir, non pas du livre des Rois, mais de saint François de Sales ou de l'*Imitation.*

Mendelssohn avait commencé par composer pour *Athalie* les chœurs seulement, avec accompagnement de piano; plus tard, il y ajouta l'ouverture, la marche des prêtres et les mélodrames de la prophétie, et il orchestra la partition. Mais tous ces intermèdes réunis, malgré la valeur intrinsèque de quelques-uns d'entre eux, ne feront jamais un drame musical. Tout bien examiné, l'œuvre du compositeur gâte, plutôt qu'elle ne l'embellit, le chef-d'œuvre du poète.

L'exécution d'*Athalie* par l'orchestre de M. Lamoureux est de tout point excellente. Partout où l'on trouve M. Lamoureux, on trouve la discipline, la conscience, le soin, la puissance des ensembles et la netteté des détails. Cet orchestre fait ressortir avec précision les moindres finesses et les reliefs les plus légers de l'instrumentation de Mendelssohn. Les chœurs chantent bien, avec entrain, avec nuances, et une belle demoiselle, très grande, très brune, M^{lle} de Montalant, je crois, célèbre d'une voix timbrée et vibrante la gloire de Jahvé.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Pepa*, comédie en 3 actes, en prose, de MM. Henri Meilhac et Louis Ganderax. — Odéon : *Caligula*, tragédie en 5 actes, en vers, précédée d'un prologue, d'Alexandre Dumas père.

Une aimable femme, très parisienne, aussi parisienne qu'on le puisse être, M^{me} de Chambreuil, épouse divorcée de M. de Chambreuil, très parisien aussi lui, presque trop parisien, est sur le point de se remarier avec M. de Guerche, le moins parisien des trois. Mais, comme l'église, qui ne craint point de retarder sur la loi civile, n'admet pas encore le divorce, et que M^{me} de Chambreuil, pour des raisons à elle, moins religieuses peut-être que mondaines, ne saurait se passer de la bénédiction qu'on lui refuse, à force de chercher un moyen de se la procurer, elle a trouvé celui de demander l'annulation de ce fâcheux mariage dont les canons ne souffrent pas la dissolution. Même elle a découvert, dans sa première union, le cas de nullité qu'il lui fallait : c'est le défaut de consentement ou de liberté des parties ; et pour des raisons encore à elle, tout à fait mondaines celles-ci, c'est M. de Chambreuil qu'elle veut qui se donne le léger ridicule de l'avoir épousée malgré lui. N'avait-il pas une tante qui l'avait menacé de le déshériter, si ce mariage se faisait ? et, pour un galant homme, qui ne saurait souffrir l'idée seulement de céder à une semblable menace, n'était-ce pas une contrainte morale ? Il y a du moins des cardinaux, de ceux qui fréquentent chez les ban-

quiers juifs, dans l'espoir peut-être de les convertir, qui l'ont assuré à M^{me} de Chambreuil. Cependant, à ces belles raisons, M. de Chambreuil résiste un peu, par amour-propre d'abord, puis par dépit de se voir si bien effacé du souvenir de M^{me} de Chambreuil, et enfin, sans en être tout à fait sûr, parce qu'il lui semble, en y songeant, que si M^{me} de Chambreuil le voulait, il l'aimerait encore, à sa manière, très convenablement, d'une affection peu profonde, il est vrai, mais sincère, après tout, aussi sincère que le comporte sa façon d'entendre la vie. Elle, de son côté, s'est aperçue dans la conversation qu'elle n'avait pas entièrement oublié le passé, qu'il est d'ailleurs bien difficile, et même un peu douloureux, d'en vouloir abolir le souvenir, qu'elle connaît enfin les défauts de M. de Chambreuil beaucoup mieux que ceux de M. de Guerche, et qu'elle pourrait refaire avec lui un ménage très parisien et très bien assorti. Ils se remarieront donc ; — et voilà le sujet de *Pepa*, l'agréable et la spirituelle comédie de MM. Henri Meilhac et Louis Ganderax, représentée, le 31 octobre 1888, sur la scène de la Comédie-Française, dans des décors pleins de goût, par des acteurs pleins de talent, entre lesquels M^{lle} Reichemberg, M^{lle} Bartet et M. Frédéric Febvre en ont un peu plus que les autres.

Ce pouvait être aussi bien la matière d'une « nouvelle » ou d'un petit roman que d'une comédie. Pour rendre leur sujet « théâtral, » MM. Henri Meilhac et Louis Ganderax ont donc adroitement mêlé à l'histoire du remariage de M. et de M^{me} de Chambreuil celle du mariage de M^{lle} Pepa avec M. de Guerche. D'autre part, et pour maintenir ce sujet parisien dans les régions de la comédie tempérée, pour l'empêcher de tourner à la comédie sentimentale, ou à la pièce à thèse, ou au drame, ils ont donné comme oncle à M^{lle} Pepa l'ex-président lui-même d'une république sud-américaine, don Ramiro Vasquez, ambassadeur de Tierras-Calientes à Paris, à Rome et à Monte-Carlo. On me dispensera d'insister : ce personnage de vaudeville, ni même peut-être M^{lle} Pepa, n'étant pas ce que j'aime le mieux de leur pièce.

Notez que je ne dis point qu'ils ne soient l'un et l'autre fidèlement observés, et aussi amusans que vrais, et qu'ils ne doivent aider au succès de la pièce. On sait assez, sous quelques-unes de ces caricatures, dont la fantaisie de M. Meilhac, en les traçant, s'égaie d'abord elle-même, ce qu'il y a de « vu, » de « vécu, » et, si le mot ne l'effarouchait point, ce qu'il y a de « documentaire. » Les Ramiro Vasquez existent, et dans le portrait qu'on nous en donne ici, quoique la convention ou le procédé se sente encore un peu, je ne doute pas un instant que l'oncle de Pepa ne soit rendu d'après nature. Pour M^{lle} Pepa, je conviens qu'avec son amour de pensionnaire et ses allures de grande fille, sa vivacité d'impression et sa délicatesse de sentimens, elle est encore mieux « vue » que son oncle, et même,

ainsi que l'a dit M. Jules Lemaitre, — qui seul de nous a de ces raffinemens de dilettantisme, — qu'elle serait tout à fait séduisante, si elle était seulement un peu plus brune que M^{lle} Reichenberg. Mais quoil je suis si rebelle à son charme exotique, que je lui en voudrais tout de même de détourner mon intérêt de M. et M^{me} de Chambreuil, dont je regrette que le cas psychologique, original et neuf, ne soit pas devenu, aux mains de MM. Meilhac et Ganderax, leur pièce tout entière. Et si je le regrette, ce n'est pas seulement pour moi, mais je crains que ce mélange d'exotisme et de comique un peu gros ne masque peut-être le vrai mérite de leur comédie et ce qui en fait la valeur singulière et rare.

Égal ou supérieur peut-être à celui de Marivaux, — dont je ne me dispenserai point de mettre ici le nom, parce que tout le monde l'a prononcé à propos de *Pepa*, — tel est l'art savant, élégant et subtil, avec lequel ils ont analysé, entre M. et M^{me} de Chambreuil, le lent retour à de meilleurs sentimens l'un pour l'autre d'abord, et finalement à une résignation de bon goût, qui n'est pas de l'amour peut-être, mais qui ne laisse pas d'y ressembler, et qui peut très bien le remplacer dans la vie parisienne, — et aussi dans la vie de province. Car ne pensez-vous pas que depuis soixante ou quatre-vingts ans tantôt nous prenons en vérité l'amour bien au tragique ? et que, dans la réalité de la vie, pour un peu de passion, que je veux bien que l'on y mette, quand on le peut, il y entre aussi beaucoup de choses, moins tempétueuses, qui sont bonnes pourtant et qui peuvent devenir exquises, parce que, sans être rares, elles ne sont pas cependant si communes : des goûts semblables, une estime réciproque, les mêmes habitudes d'esprit, une sympathie qui en résulte, et de cette sympathie une agréable confusion de personnalités, dont on ne s'aperçoit, comme M^{me} et M. de Chambreuil, que lorsqu'on essaie d'en faire le départ, et de reprendre chacun la sienne. Les temps ne sont point encore tout à fait passés de l'amour romantique, mais ils le seront bientôt, je l'espère ; et je ne vois vraiment pour s'en plaindre que les faiseurs de mélodrames et de romans-feuilletons. Toutes ces nuances, infiniment plus délicates à saisir et à exprimer que l'amour-passion des Saint-Preux ou des Werther, des Valentine et des Indiana, je ne puis d'ailleurs ici qu'indiquer, très sommairement et très grossièrement, avec quelle sûreté, quelle précision et quelle élégance les auteurs de *Pepa* les ont démêlées et rendues. Mais ce que je puis dire, c'est que, depuis longtemps, nous n'avons vu, même sur la scène de la Comédie-Française, des sentimens plus subtils, plus adroitement « anatomisés, » — c'était l'ancien mot, — ou encore, pour me servir d'une expression de Marivaux, l'amour mondain plus ingénieusement tiré de la « niche » où il se cachait à lui-même.

Une autre chose n'est guère moins neuve dans *Pepa*, c'est la qualité de la langue ou plutôt du dialogue. Dirai-je que j'y trouve du *réalisme*, et du meilleur? Le mot est si mal famé que je craindrais de m'en servir. Et cependant, ce que tous les personnages de *Pepa* ont bien de rare et de particulier, c'est de se tenir en scène, et d'y parler surtout, comme ils le feraient, comme ils le font dans la vie réelle. Où donc ai-je lu que quelques-uns des « mots » dont la pièce est remplie étaient des mots de « moraliste, » n'étaient pas des mots d'auteur, des mots de théâtre, de ces mots enfin qui ne sortent point des caractères ou des situations, mais du désir d'amuser, ou de celui de briller aux dépens du sujet? A la place de MM. Meilhac et Ganderax, je n'imagine pas de critique dont je fusse plus content, ou plus fier même. Quoi! la pièce a paru spirituelle, — et en effet elle l'est, — et on a trouvé qu'au lieu d'y être appliqué du dehors, l'esprit, non-seulement n'en coûtait rien à la justesse de l'observation, mais ne servait qu'à la souligner, n'en était que l'expression ou la suite? N'est-ce pas comme si l'on disait que tout le monde y parle comme il doit parler, sans embarras ni recherche, avec ce seul choix de mots qui fait la politesse de la conversation, du même ton ou du même accent que dans un salon, sans aucune de ces exagérations ou de ces inflexions qui nous rappellent que nous sommes au théâtre? Mais comment pourrait-on mieux louer l'exactitude ou la vérité de l'observation? J'ajouterai seulement qu'il y a là, dans cette simplicité élégante, — et en même temps audacieuse, plus audacieuse qu'elle n'en a l'air, — il y a une preuve que l'optique de la scène n'exige point toujours le grossissement que l'on dit; qu'un public plus raffiné, plus blasé, si l'on veut, qu'il y a trente ou quarante ans, n'a plus besoin aujourd'hui qu'on l'avertisse, en quelque sorte, matériellement, qu'il va entendre des choses fines ou spirituelles; et qu'enfin les acteurs et le public, étant déjà presque de plain-pied, il ne dépend plus que du talent des auteurs de nous donner des imitations de la vie plus approchées, plus fidèles, et de jour en jour plus conformes à la nature et à la vérité.

Avec ce réalisme discret, j'aime encore dans *Pepa* une délicatesse de sentimens qui n'est guère plus fréquente aujourd'hui sur la scène que cette imitation du ton de la conversation mondaine. Toujours en raison des mêmes préjugés, et comme si nos acteurs nous parlaient encore à travers le masque, on ne leur donne à représenter que des situations « fortes » et à traduire que des sentimens « simples, » ou même rudimentaires, pour ne pas dire un peu grossiers. Vous savez qu'il y a une sentimentalité, et des vertus de commerce qui se ressemblent chez tous ceux qui les ont, pour qu'aussi bien l'échange en soit possible. Mais toute une partie de nous-mêmes, et la plus intéres-

sante, puisque c'est la plus mystérieuse, échappe ainsi au théâtre, n'a plus de place que dans le roman, je veux parler de ces sentimens complexes, obscurs et confus, mais d'autant plus délicats, qui font la diversité des caractères et des personnes. MM. Meilhac et Ganderax en ont su mettre dans *Pepa* quelques-uns à la scène, ainsi dans le personnage de leur Jacques de Guerche, un peu sacrifié, mais si finement nuancé, et dans ceux surtout de M^{me} et de M. de Chambreuil. Ce que quelques années de mariage mettent d'indestructible, d'ineffaçable entre un homme et une femme, ce qu'elles leur enlèvent d'eux-mêmes à chacun et ce qu'elles en transfèrent éternellement à l'autre, l'impossibilité morale où ils se trouvent, bon gré mal gré, de recommencer une vie absolument nouvelle, croyez-vous que tout cela fût facile à exprimer? Aussi pourrions-nous dire que d'y avoir heureusement réussi, ce n'est pas seulement un succès pour les auteurs de *Pepa*, c'est presque une conquête pour nous, si, comme je l'espère, en s'imitant bientôt eux-mêmes, ils se surpassent, et qu'on apprenne par leur exemple que, sans cesser de faire du « théâtre, » on y peut faire entrer beaucoup de choses que la superstition d'une certaine « pièce bien faite, » a empêché depuis vingt-cinq ou trente ans qu'on essayât d'y mettre.

Ce qui d'ailleurs les y encouragera, c'est que, si le public des « premières » a témoigné quelque hésitation ou quelque incertitude sur l'accueil qu'il devait faire à *Pepa*, l'autre public, le vrai, le bon, en a non pas précisément vengé les auteurs, le mot serait trop gros, mais les en a du moins dédommagés. Le public des « premières, » dont nous ne dirons jamais autant de mal que les auteurs dramatiques en général, et que M. Dumas en particulier, a cela contre lui que son « intelligence » ne lui sert guère, en présence d'un peu de nouveauté, qu'à trouver d'excellentes raisons de se confirmer lui-même ou de se rencogner dans ses « préjugés. » Car il est plein de préjugés, qu'il ne dépouille, entre deux « premières, » que pour les reprendre en passant au contrôle. Il en a sur le genre de pièces qui convient à la Comédie-Française, à l'Odéon ou au Gymnase. Il en a sur les auteurs dramatiques, dont il attend ce qu'il attend, et non point du tout ce qu'ils essaieront de lui donner. Il en a sur la manière dont on doit l'intéresser, le faire pleurer ou le faire rire. Il en a sur ce qui « passe la rampe, » comme il dit, et qui doit être un peu gros, ou sur ce qui est fin, et dont la finesse ne doit pas dérouter ou humilier la sienne. Il en a jusque sur la façon enfin dont le sujet doit être traité, même avant que le sujet soit achevé d'exposer, et, refaisant la pièce avant de la connaître, il ne se fâche point, mais il n'est pas content si les auteurs l'ont faite autrement qu'il ne la « voyait. » C'est à l'autre public de juger ce public à son tour, et, pour cela, de faire

crédit aux auteurs dramatiques de la liberté dont leur art a besoin sous la règle. Non pas assurément que la seule règle soit de « plaire; » et, Molière a beau dire, les moyens par lesquels on « plaît » sont aussi quelque chose, si même ils ne sont point la seule, ou la principale chose qui importe. Mais encore ne faut-il pas croire que les règles soient si nombreuses, ni surtout si certaines, encore moins immuables, et c'est ce que les auteurs de *Pepa* viennent de prouver au public des « premières. » Je les en félicite, et je m'en félicite avec eux si, dans les meilleures parties d'une comédie toujours amusante, j'ai raison de voir poindre quelque chose de vraiment nouveau.

Huit jours après *Pepa*, le 8 novembre, à l'Odéon, le public des « premières » a pu se reconnaître dans le *Caligula* du vieux Dumas et s'en donner à cœur-joie d'applaudir une « pièce bien faite. » Personne, en effet, n'ignore que devant même que les chandelles fussent allumées, la pièce de Dumas était nécessairement bien faite, puisque c'est des pièces de Dumas, combinées avec celles de Scribe, que le théâtre contemporain a tiré la définition, les modèles et les lois de la « pièce bien faite. » Mais il m'a paru qu'en même temps qu'aux règles de la « pièce bien faite, » ce *Caligula* répondait à deux choses encore : à un goût de violence ou même de grossièreté dont ce public, terriblement blasé, a aujourd'hui besoin pour se sentir vraiment remué; et à la façon sommaire, confuse et singulière dont il comprend l'histoire.

Si l'on en croyait Dumas, dans la courte et très curieuse *Préface* qu'il y a mise, ce serait un « tabernacle » que son *Caligula*; lisez : je ne sais quoi de mystérieux dont on n'entendait le mystère qu'à la condition de l'admirer « comme une bête. » Je ne plaisante pas; et il le dit lui-même : « Le public a compris instinctivement qu'il y avait sous cette enveloppe visible une chose mystérieuse et sainte; il a suivi l'action dans tous ses replis de serpent; il a écouté pendant quatre heures, avec recueillement et religion, le bruit de ce fleuve roulant de pensées qui lui ont paru nouvelles et hasardées peut-être, mais chastes et graves; puis il s'est retiré la tête inclinée, et pareil à un homme qui vient d'entrevoir en rêve la solution d'un problème qu'il avait souvent et vainement cherché dans ses veilles. » Mais je pense plutôt, qu'importuné du bruit d'*Horace* et de *Britannicus*, il a voulu substituer à la vision classique de l'antiquité romaine une vision nouvelle, élargie pour ainsi dire par les procédés du romantisme.

La comparaison en serait curieuse à faire. On s'apercevrait peut-être alors que, dans cette évocation du passé, celui des trois qui, sous prétexte de *couleur locale*, a mis le plus de traits contemporains, je veux dire modernes, et datés de l'année même où il écri-

vait sa tragédie, c'est encore Dumas. Beaucoup plus d'ailleurs qu'à une tragédie de Racine ou de Corneille, le *Caligula* de Dumas, pour la façon en même temps exacte et libre dont il est traité, — libre au fond, trop libre même, dans la combinaison des évènements comme dans l'expression des sentimens, exacte quant au détail et à la fidélité relative du décor et du costume, — ressemblerait à la *Théodora* de M. Victorien Sardou. Nous aimons aujourd'hui ces « restitutions » ou « restaurations, » qui tiennent de la peinture ou de l'art du décorateur autant que de celui de l'auteur dramatique. Et, en vérité, l'autre soir, à l'Odéon, le décorateur avait si bien fait les choses, et le metteur en scène, et le costumier, que, si je ne saurais garantir l'exactitude ou l'authenticité de la « restitution, » je serais injuste, maussade et chagrin de n'en pas louer au moins la vraisemblance, la couleur et le vif intérêt de curiosité. Le *Prologue* surtout, quoique d'ailleurs un peu long, comme au surplus tout le drame, a paru amusant. On sait qu'il est célèbre dans les fastes du romantisme. Lorsque plus personne en France ne connaîtra *Caligula*, l'empire et les Romains que par un ouï-dire de ouï-dire, — ce qui ne saurait manquer d'arriver prochainement, — il passera sans doute aussi pour instructif.

Quant au drame lui-même, la seule façon dont il a été l'autre soir accueilli par le public de l'Odéon est ce qu'on appelle un signe des temps. Je ne connais rien de plus étrange, de plus confus en son genre, qu'un long récit du premier acte, où la sœur de lait de *Caligula* raconte à sa mère l'histoire de sa conversion, et, à cette occasion, l'histoire des origines du christianisme, embrouillée dans celle de Lazare et de Madeleine. On l'a cependant beaucoup applaudi, et c'est peut-être parce qu'il est très long; mais, si M. Renan était dans la salle, et que ma curiosité ne fût pas indiscrete, j'aimerais savoir ce qu'il a pensé de ces applaudissemens et du récit de *Stella*. J'ai vu peu de choses qui prêtent plus à rire que la première scène du deuxième acte, où *Caligula*, tremblant de peur et de colère au bruit d'un orage qui passe sur le Palatin, nous manifeste son effroi par des imprécations, des sermens et des vœux. On l'a encore beaucoup applaudi; et il est vrai que le tonnerre était bien imité, comme aussi que M. Garnier, qui est excellent dans le rôle de *Caligula*, a très bien joué cette courte scène: Je n'en sache guère enfin de plus odieuse ou même de plus brutale que la cinquième du même acte, lorsque *Caligula*, comme un fauve sur sa proie, se précipite à nos yeux sur *Stella*, qu'il a fait enlever à sa mère, je n'en sache pas qui soit d'un réalisme plus repoussant et plus voisin de l'inconvenance. On l'a encore beaucoup applaudi, et je consens que le jeu sec et anguleux de M^{me} Segond-Weber ait diminué quelque chose de l'effet naturel de la scène. De telle sorte que l'on pourrait dire que ce qui a jadis le plus choqué les spectateurs de 1837, c'est ce qui, l'autre soir, a le plus « empoigné » ceux de 1888 : il faut

bien nous servir du seul mot qui caractérise avec exactitude ce genre d'émotion dramatique. Et on interprétera le fait en disant, si l'on veut, que rien ne saurait faire plus d'honneur à Dumas que d'avoir, en 1837, prévenu le goût de 1888. Mais nous serons plus près de la vérité en disant que le mauvais goût a fait de grands progrès, qu'à force d'avoir abusé du théâtre, le public des « premières » n'y jouit plus que des émotions qui l'ébranlent d'abord dans ses nerfs, et que c'est le naturalisme qui, en habituant les lecteurs à ce genre d'images, nous a rendus capables d'en supporter la représentation sur la scène et même d'y applaudir.

Cela ne veut pas dire au moins que *Caligula* ne soit quelque chose de plus qu'une distraction pour les yeux et qu'un ébranlement pour les nerfs. Par exemple, on y retrouvera cette sûreté d'instinct, cette intuition, cette science en quelque sorte naturelle ou innée du théâtre qui a fait de l'auteur de *la Tour de Nesle* et d'*Antony* l'un des plus prodigieux inventeurs qu'il y ait dans l'histoire de l'art dramatique. Dans ce *Caligula*, dont le sujet ne lui convenait guère, que peut-être il n'a même écrit que par une espèce de gageure, comme je disais, pour apprendre aux derniers des classiques la manière de traiter l'antiquité, c'est ce qu'il y a de curieux et de remarquable, l'agilité un peu brusque avec laquelle il aperçoit « la scène à faire » et la facilité non moins extraordinaire avec laquelle il l'improvise. En coups de théâtre, dans *Caligula*, en scènes intéressantes, qu'il ne faudrait que transposer, que l'on pourrait même rendre belles, rien qu'en les débarrassant d'un excès de romantisme, en situations hardies ou ingénieuses, il y aurait de quoi défrayer une demi-douzaine de tragédies classiques. N'est-ce pas dommage, qu'au théâtre comme dans le roman, cette rapidité d'improvisation ait toujours empêché Dumas d'exécuter? Les chefs-d'œuvre de lui que l'on nous vante ne nous donnent guère jamais que l'idée, ou, pour mieux dire encore, la sensation d'une belle chose manquée. Mais toujours est-il qu'ils nous la donnent, et que, si je suis fâché de ne partager point sur *Caligula* ni même sur le théâtre de Dumas, en général, l'opinion de ses admirateurs, je la comprends. Après tout, ce *Caligula* demeure très supérieur aux tragédies romaines de Ponsard, et peut-être qu'il vaut bien, avec d'autres défauts, plus gros, mais d'autres qualités aussi, plus vivantes, le *Catilina* de Voltaire ou le *Manlius* de La Fosse, que je relisais ces jours derniers, sans trop savoir pourquoi. Si c'était pour mon plaisir, je fus rarement plus attrapé. On vante pourtant ce *Manlius* et ce *Catilina* dans de très bons endroits.

Mais une autre raison contribue surtout à faire passer sur beaucoup de choses, et, quoique le mot paraisse d'abord impropre en un sujet où il n'est question que d'assassinats et de viols, on ne saurait trop admirer la verve, la belle humeur et l'allé-

gresse qui animent ces cinq actes et ces trois mille vers. Véritablement, on y sent circuler la joie de produire, le contentement naïf, mais profond, d'avoir inventé Rome, l'heureuse et communicative persuasion qu'avant lui, Dumas, personne ou presque personne n'avait connu l'empereur Caligula. C'est ce qu'il exprime au surplus lui-même de la manière suivante. « Les souvenirs imparfaits du collège étaient effacés ; la lecture des auteurs latins me parut insuffisante ; et je partis pour l'Italie, afin de voir Rome, car, ne pouvant étudier le cadavre, je voulais au moins visiter le tombeau. » Il veut dire, vous l'entendez bien, qu'en 1837, n'ayant pas jusqu'alors eu le temps d'y songer, il découvrit l'antiquité. Je me garderai de lui en faire un reproche, puisque c'est justement au légitime orgueil d'une telle découverte qu'il doit ce qu'il y a de plus caché, mais de plus intéressant aussi et de plus vivant dans son *Caligula*. Oui ; il s'aperçut qu'aux environs de l'an 40 de l'ère chrétienne, « Rome était non-seulement la capitale de l'empire, mais encore le centre du monde. » Il découvrit que les Césars, « à peine montés à ce faite qu'on appelle l'empire, étaient pris d'un vertige soudain, d'une folie incroyable, d'un aveuglement inouï. » Il se rendit compte enfin, pour la première fois, de ces « époques qui lui avaient été transmises, mais non pas expliquées, » et, regardant alors « le monde païen au point de vue providentiel, » il lui sembla que le christianisme était un événement de quelque importance dans l'histoire du monde. Et il s'applaudit d'avoir si bien vu, et il écrivit *Caligula*, et il s'imagina que « dans les replis de serpent de l'action, » il y avait mis des « choses mystérieuses et saintes ; » et il se trompa ; mais il y en avait mis d'autres, pour son plaisir et pour le nôtre, il y avait mis son émerveillement de sa science toute neuve, sa robuste confiance en lui-même et son rire de bon géant. C'est ce que vous y retrouverez, si vous écoutez ces six actes avec l'attention qu'ils méritent, et qu'au lieu d'un tableau fidèle des premières années de l'empire romain, vous y cherchiez tout simplement ce que je propose d'appeler la première rencontre d'Alexandre Dumas avec l'antiquité.

**

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Plus que jamais le moment vient de voir nos choses françaises de près, dans leur inexorable réalité, sans se payer de mots et d'illusions ou d'artifices de parti, qui d'ailleurs ne serviraient plus à rien.

S'il est aujourd'hui un fait positif, éclatant, presque universellement avoué, c'est qu'on est arrivé à un point où l'on sent que tout est épuisé, que ce qui existe ne peut plus durer, sans qu'on sache précisément comment tout ceci peut finir. Ce sentiment, il est partout, chez ceux qui réfléchissent, qui ont quelque habitude des mouvements politiques, l'expérience du passé, comme il est dans la masse nationale, qui ne juge qu'avec son instinct et son bon sens. C'est si évident que la plupart de ceux qui peuvent passer pour les chefs de la république ne peuvent se dérober à cette obsession pénible et déguiser leurs inquiétudes ; ils en sont presque tous là, depuis M. le ministre des affaires étrangères, qui, dans plus d'un discours, a laissé percer son découragement, jusqu'à M. Waldeck-Rousseau, qui, hier encore, à Lyon, avouait qu'il n'y avait jamais eu plus d'obscurité et d'incertitude, qu'il faut s'attendre à une crise prochaine. La vérité est que le mécontentement, le dégoût et la lassitude sont partout, que le pays, comme on dit, en a assez des gâchis financiers, des tyrannies de parti et de secte, d'une chambre dévorée d'anarchie et d'impuissance, des ministères qui passent leur temps à désorganiser le gouvernement, la défense sociale devant le désordre croissant. Voilà qui est clair ! Il est un second fait également avéré, c'est que cette situation épuisée et plus qu'à demi perdue a une cause : elle est l'œuvre de la politique qui a été suivie depuis quelques années. Et vainement les républicains s'essaient à

équivoquer et à subtiliser, à donner le change : seuls ils ont eu le pouvoir depuis quelques années; seuls ils ont disposé sans partage du gouvernement, des faveurs, des magistratures, du budget, de la police et des gendarmes, — en un mot, de la France. Ce qui a été fait, ce qui se passe, ce qui existe aujourd'hui, c'est leur œuvre, c'est le fruit de leurs passions et de leurs fautes! — On a ainsi sous les yeux, dans leur saisissant enchaînement, le fait et la cause, le fait trop réel, la cause trop évidente. On a de plus, maintenant, la dernière conséquence, le résultat cruellement logique de tout ceci : c'est cet état maladif où le pays déçu, épuisé, tirailé dans tous les sens, à bout de patience et de raison, semble par instans se tourner vers un fantôme de dictature, vers ce que M. Waldeck-Rousseau appelait hier « un héros sans légende, » — un sauveur improvisé d'autant plus redoutable qu'il est l'inconnu et qu'il n'offre certes aucune garantie. C'est toute la situation.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, c'est ainsi. Le fait brutal est là, et si le mal n'est point encore absolument irréparable, c'est du moins un phénomène curieux que cette popularité persistante d'un homme récoltant des voix on ne sait pourquoi, ralliant des masses mécontentes et abusées uniquement parce qu'il est l'inconnu, parce qu'il représente autre chose que ce qui est. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les républicains, au lieu de se mettre virilement en face de la réalité, au lieu de reconnaître l'origine du fait et de chercher les vrais moyens de le combattre, ne trouvent rien de mieux que de se jeter dans les divagations et les déclamations. Ils démontrent supérieurement les dangers de la dictature; ils feront au besoin, si l'on veut, la chasse aux images de l'aspirant dictateur. Ils croient bien habile aujourd'hui de dénoncer l'alliance du candidat d'aventure avec les monarchistes, de mettre en cause les conservateurs. Certainement les conservateurs qui se font, non sans quelque naïveté, les alliés du général Boulanger, s'abusent et se préparent de cruels mécomptes. Ils auraient toute chance d'être les victimes du pouvoir qu'ils auraient travaillé à élever; mais, en définitive, ces conservateurs abusés et impatients ne sont que les ouvriers de la dernière heure, ils ne sont pas les premiers coupables. Si le général Boulanger, avec ses ambitions et sa bizarre fortune, est devenu un danger, ce sont les républicains et les républicains seuls qui l'ont fait. C'est par eux qu'il a été élevé au ministère, soutenu, encouragé, représenté comme le sauveur. Tant qu'il a satisfait leurs passions, ils lui ont tout passé. Lorsqu'il y a dix-huit mois il a été obligé de quitter le ministère, où sa présence pouvait conduire d'un jour à l'autre à la guerre, les républicains l'ont défendu jusqu'au bout, et des ministres d'aujourd'hui, M. de Freycinet, M. Floquet lui-même, ne voulaient accepter le pou-

voir qu'à la condition de garder le général favori du parti. Il y a mieux : un ancien ministre républicain, M. Develle, a fait il y a quelques jours à Revigny, dans la Meuse, d'étranges révélations. Il a dévoilé qu'au moment où se déroulait cette crise de 1887 et où l'on craignait la guerre, tout était désorganisé dans notre administration militaire, que les armemens étaient insuffisants, que soixante régimens se trouvaient disloqués. Il a même ajouté que les chefs principaux de notre armée disaient dans leur langage soldatesque : « Si pendant que nous aurons les Prussiens dans le ventre, nous avons ce ministre-là sur nos derrières, nous sommes perdus. » C'était ainsi, on le savait, et cependant on soutenait, tant qu'on le pouvait, le ministre ! Il n'y a pas à dire : ce sont les républicains qui ont fait le général Boulanger, qui ont voilé ses faiblesses, — qui ont de plus créé la situation où il a pu déployer ses ambitions. Ils sont tombés dans leur propre piège, et ils ne se sont aperçus de leur imprévoyance que le jour où leur ministre de la guerre émancipé, ralliant tous les mécontentemens, est devenu une menace pour eux, pour leur domination. Le mal était fait !

Comment entendent-ils aujourd'hui le combattre ? Assurément ce n'est pas le ministère radical de M. Floquet et de ses collègues qui a la chance de redresser ou de raffermir une situation si singulièrement compromise. M. le président du conseil, en proposant lui-même une revision de la constitution conçue à sa manière, a peut-être cru être un habile tacticien ; il n'a fait en vérité que répondre aux désirs de ceux qui veulent précipiter une crise publique à laquelle tout le monde ou presque tout le monde semble travailler avec une émulation singulière de destruction. Il a ouvert la brèche, il a mis l'instabilité des lois et des institutions à l'ordre du jour. M. le président du conseil a proposé sa revision ; une commission du Palais-Bourbon s'est emparée de la question, elle s'est mise à l'œuvre, et depuis qu'elle est réunie, cette commission offre certes un spectacle assez curieux. Tous les projets se pressent et se confondent. On s'est accordé pour la réunion d'une assemblée constituante ; on admet aussi le « référendum, » la ratification populaire pour l'œuvre constitutionnelle qui pourra être votée. Il y a bien, si l'on veut, une certaine défiance chez quelques-uns, qui craignent qu'au milieu de tout cela la république ne coure des hasards, et il s'est trouvé un membre qui, en se prononçant pour l'assemblée constituante, a proposé de la maintenir sous la tutelle du président de la république, du sénat et de la chambre. C'était une idée bizarre, — elle n'a pas été admise. Il reste toujours la Constituante et le « référendum. » On a ainsi devant soi une carrière assez longue où il peut y avoir plus d'un accident scabreux. — Qu'on se rassure, se hâtent de dire diplomatiquement les habiles, tout cela n'est qu'un jeu et n'ira

pas bien loin ; le sénat est là pour arrêter la revision au passage. Soit ! C'est vraisemblable. Quels étranges politiques cependant qui veulent diminuer le sénat, affaiblir ses pouvoirs, le réduire à un rôle inutile, et qui finissent par compter sur lui pour les protéger contre leurs imprévoyances ! Et c'est ainsi que M. le président du conseil se propose d'offrir à l'opinion quelque chose de clair, de sensé, pour la rallier et la tranquilliser, pour la détourner des votes d'impatience et des fétichismes dangereux !

A la vérité, M. le président du conseil a un collègue qui possède un autre secret pour rallier l'opinion, pour reconquérir la popularité au profit du gouvernement et de la république, en remettant l'équilibre dans les finances. C'est l'impôt sur le revenu combiné avec un dégrèvement de l'impôt sur les boissons : rare et précieux spécifique pour faire croire aux esprits simples qu'on va en finir avec les déficits, au monde radical qu'on ne recule pas devant les réformes, au populaire qu'on s'occupe de lui en mettant les riches à contribution. En réalité, le projet de M. le ministre des finances Peytral n'est qu'un expédient de politique radicale qui ne répond à rien, ne remédie à rien, et qui introduirait certainement dans notre administration fiscale les procédés les plus dangereux.

Que veut-on dire par l'impôt sur le revenu ? Ce n'était pas même une nouveauté il y a un siècle ; la vraie et grande réforme de la révolution a été, non pas de créer cet impôt, qui existait déjà, mais de l'étendre à toutes les classes sans distinction de privilégiés, de l'appliquer dans une pensée d'égalité et d'équité. Depuis, il est partout dans notre système financier. Par le fait, qu'est-ce que la contribution foncière, si ce n'est un impôt sur le revenu ? La contribution mobilière, les patentes, sont des impôts sur le revenu. La taxe sur les valeurs mobilières établie par l'assemblée nationale est un autre impôt sur le revenu. Tout dérive du même principe appliqué sous des formes diverses. Ce qu'on propose aujourd'hui n'est tout simplement, sous une couleur radicale, qu'un subterfuge de fiscalité superposant un impôt nouveau à tous les impôts qui existent, atteignant, après les élémens saisissables de la fortune privée, la personne même, la personne dans l'ensemble de ses ressources présumées, souvent hypothétiques. Voilà la vérité ! Mais ce qu'il y a évidemment de plus grave dans la combinaison nouvelle, c'est le système inévitable, nécessaire de perception. Comment estimera-t-on les fortunes particulières, souvent variables et incertaines ? M. le ministre des finances établit des procédés d'évaluation, des commissions locales de taxation. Le plus clair est que la fortune privée resterait livrée à l'appréciation de quelques commissaires. C'est le pouvoir de taxer remis à l'arbitraire, c'est l'inquisition introduite dans les affaires particulières de

famille, et, pour peu que l'esprit de parti s'en mêle, ce qu'on appelle, avec une pompe assez puérile, un « instrument de réorganisation financière, » peut devenir, entre les mains des partis, un instrument de guerre intestine dans les localités. De tous les impôts, celui-là est certainement destiné à être le plus impopulaire, comme il est le plus dangereux, parce qu'il ajoute une cause de division de plus à tant d'autres causes de division. De sorte que M. le ministre des finances, avec son impôt sur le revenu, n'est pas plus heureux que M. le président du conseil avec sa revision : l'un et l'autre ne font qu'aggraver et envenimer une situation déjà singulièrement compromise.

Est-ce à dire qu'on ne puisse se dégager de ces fatalités, qu'il ne reste plus qu'à se livrer au hasard? Rien ne serait peut-être impossible encore si on le voulait. Ce serait à M. le président de la république de ne pas s'enfermer dans une fonction inerte, de ne point craindre d'user de son initiative, de son pouvoir modérateur. Ce serait au sénat d'exercer ses droits librement, résolument, comme il l'a fait ces jours derniers, en disputant l'existence de la préfecture de police à M. le président du conseil. Ce serait enfin aux modérés de la république de se demander s'ils n'ont rien de mieux à faire que d'être les complaisans muets des ministères radicaux. On ne sait plus depuis longtemps ce que c'est que se servir énergiquement de la constitution et des lois pour rendre au pays la paix et la confiance, en le préservant à la fois du hasard des dictatures et de l'avilissement de l'anarchie!

Les affaires de l'Europe vont-elles prendre, avec l'hiver, une tournure nouvelle? Se décideront-elles dans un sens ou dans l'autre, et puis-
qu'il faut appeler les choses par leur nom, pour la paix ou pour la guerre, pour la paix indéfinie ou pour la guerre à prochaine échéance? Ces jours derniers encore, le chef du ministère anglais, lord Salisbury, au banquet du nouveau lord-maire, parlait une fois de plus des armemens démesurés sous lesquels plient les peuples, qui s'accroissent sans cesse. Rien certes de plus vrai; mais ces armemens ne sont que la conséquence ou la suite d'une situation générale, de tout un ensemble de rapports généraux, d'un état de défiance universelle, d'une certaine politique. C'est cette situation générale qui reste le danger perpétuel et qui ne peut malheureusement ni changer ni se simplifier du jour au lendemain. Elle est ce qu'elle est, avec ses faiblesses et ses périls, avec ses dissonances et ses diversions, — tantôt menaçante, tantôt un peu plus rassurante. Heureusement pour aujourd'hui, pour l'heure présente, rien de bien grave n'apparaît dans les affaires de l'Europe. Les parlemens se rouvrent sans grand éclat à Londres comme à Rome. Une élection vient de se faire en Prusse pour le renouvellement de la chambre des députés du royaume. Les gouvernemens s'occupent de

leurs affaires, de leurs entreprises coloniales et de leurs budgets. Tout semblerait provisoirement assez paisible sur notre continent fatigué, s'il n'y avait de tristes polémistes toujours occupés à chercher des querelles ou à susciter des incidens, à interpréter les moindres paroles, à prêter des discours aux uns ou aux autres, au général Gourko à Varsovie, ou à M. le général de Miribel, qui vient de recevoir le commandement de nos frontières de l'Est.

La vérité est que, pour le moment, dans la vie européenne, tout semble se réduire aux affaires qu'on ne peut pas éviter, et que, s'il y a des incidens, — comme il y en a toujours, — il n'y a aucun signe précis d'une aggravation immédiate ou imminente dans la situation générale. En Allemagne, à part ces élections prussiennes qui viennent de se faire, et qui ne semblent pas avoir sensiblement changé la composition du Landtag, on pourrait dire que ce qu'il y a encore de plus curieux à observer, c'est le commencement d'un règne qui ne date que de cinq mois; c'est l'attitude, la manière d'être de ce jeune souverain qui s'essaye au commandement, à la représentation impériale. Quel est au vrai le caractère de ce prince nouveau-venu? Quelles idées, quelles velléités porte-t-il dans le gouvernement d'un grand empire? Dans quelle mesure concilie-t-il la déférence qu'il témoigne au vieux chancelier, au grand solitaire de Friedrichsruhe, avec son indépendance ou son humeur personnelle? Il est certain, il est visible que jusqu'ici le petit-fils de Guillaume I^{er}, dans ses voyages, dans toutes ses actions, s'est montré un peu impatient, un peu agité, ou, si l'on veut, un peu jeune. Il est allé à Vienne, et il n'a peut-être pas su mesurer suffisamment les témoignages de ses antipathies ou de ses préférences. Il est allé à Rome, et, s'il a eu tout ce qu'il pouvait désirer, les démonstrations, les ovations, les acclamations, il a été un peu incohérent, un peu décousu. Il a été visiblement embarrassé au Vatican, et il n'a peut-être pas été toujours heureux dans ses paroles au Quirinal. A peine rentré à Berlin, il a fait une querelle aux délégués de la municipalité au sujet des discussions des journaux sur les affaires de la famille impériale; il s'est engagé personnellement, par le journal officiel, dans une sorte de polémique, au risque de provoquer des contradictions et de laisser trop voir une mauvaise humeur stérile. Ce n'est pas tout : au même instant s'est produit un autre incident caractéristique. Des industriels de Berlin ont cru pouvoir exposer des photographies représentant l'empereur Guillaume I^{er} et l'empereur Frédéric III sur leur lit de mort. La police est aussitôt intervenue pour interdire l'exposition publique de la photographie de Frédéric III; on dit même que ceux qui ont voulu acheter, dans l'intérieur des magasins, cette image commémorative, ont été obligés de donner leur nom. C'était assez bizarre. Il y a évidemment, en tout cela, une cer-

taine incohérence de jeunesse, une certaine impatience d'autorité dont on ne laisse pas d'être surpris et même de s'inquiéter pour l'avenir à Berlin.

Ce ne sont là, après tout, que des incidens plus ou moins curieux, plus ou moins caractéristiques d'un commencement de règne. Pendant ce temps, c'est toujours le vieux chancelier qui, sans quitter sa solitude de Friedrichsruhe, fait les affaires de l'Allemagne; et ce qui tendrait à prouver que, pour le moment, M. de Bismarck n'est pas absolument et exclusivement préoccupé de l'Europe, c'est qu'il semble disposé à s'engager plus que jamais dans une de ces entreprises de politique coloniale qu'il poursuit depuis longtemps. Une compagnie allemande de colonisation, favorisée et encouragée par le gouvernement de l'empire, s'est établie, on le sait, sur la côte orientale de l'Afrique, à Zanzibar. Malheureusement cette colonisation à peine ébauchée a éprouvé récemment un vrai désastre. Les indigènes se sont soulevés contre les dominateurs de la côte. Les colons allemands ont été massacrés; un de leurs chefs a été tué en combattant, un autre a été réduit à se donner la mort pour échapper à une horrible captivité. Bref, tout est à recommencer, et c'est justement dans ces conditions que M. de Bismarck s'est chargé de reprendre l'affaire, avec la pensée, sans doute, d'établir le protectorat direct de l'empire sur la côte africaine. Chercher des alliés pour venger ou protéger des sujets et des intérêts allemands eût été un peu vain. M. de Bismarck a été assez habile pour transformer la question, pour intéresser d'autres gouvernemens à ses projets, sous le prétexte humanitaire de réprimer le trafic des esclaves. Il a eu même une correspondance avec l'association formée sous les auspices de M. le cardinal Lavignerie pour combattre le commerce des esclaves en Afrique; mais M. le cardinal Lavignerie n'a point de navires, et le chancelier s'est surtout adressé à l'Angleterre, en lui demandant de s'associer à la répression de l'esclavage. Lord Salisbury, dans ses premières explications, dès l'ouverture du parlement, n'a pas laissé ignorer que l'Angleterre avait accepté de concourir à un blocus de la côte de Zanzibar pour la répression du trafic des esclaves. Le chef du cabinet anglais n'a pas caché non plus qu'on s'était adressé à la France comme à quelques autres états, et que la France, non sans quelque hésitation, s'était montrée disposée à reconnaître le blocus, à envoyer elle-même un navire et même à faire quelque concession limitée, temporaire, sur le droit de visite en mer. C'est là qu'en est la question. A vrai dire, c'est une affaire assez étrange, assez obscure, dont on ne peut démêler encore ni la portée ni les limites, et ce n'est qu'après réflexion sans doute que la France s'engagera dans cette bizarre aventure.

Tout est contraste dans la vie des peuples. Il y n'a que quelques

jours, on célébrait à Saint-Pétersbourg le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. de Giers au service public en Russie. M. de Giers n'a point été, sans doute, un personnage de grande représentation, mêlé avec éclat aux plus grands événements du temps, comme le prince Gortchakof. Il a suivi sa carrière sans bruit, en serviteur éclairé, laborieux, utile quoique modeste, et c'est par ces qualités sérieuses qu'il s'est élevé par degrés à ce poste de ministre des affaires étrangères de Russie, où il a pu recevoir les complimens de toutes les chancelleries de l'Europe. Au même instant ou peu avant, l'empereur Alexandre III, accompagné de l'impératrice, d'une partie de sa famille et de sa cour, faisait un voyage dans la Georgie, jusqu'au fond du Caucase. Il a eu, lui aussi, ses ovations en voyage, à Bakou et sur tout son chemin. Il a visité ces contrées lointaines : il a reçu les députations des tribus turcomanes de Merv. Sa présence a retenti dans toutes ces régions asiatiques devenues des possessions de l'empire. Alexandre III revenait de ce voyage et, après une halte à Sébastopol, il regagnait Saint-Pétersbourg par le chemin de fer d'Azof-Kharkof-Koursk, lorsque, tout près de la petite station de Borki, s'est produit un effroyable accident qui a mis en pièces le train impérial, et a failli coûter la vie à la famille presque tout entière du tsar. Il y a eu plus de vingt morts et près de quarante blessés. L'empereur lui-même, l'impératrice et leurs enfans ont été plus ou moins atteints. Les personnes de la suite impériale, ministres, dignitaires, ont eu leurs blessures. Quelques jours auparavant, l'empereur Alexandre était au milieu des fêtes et des ovations du Caucase : avant d'arriver à Pétersbourg, il se trouvait au milieu des champs déserts et marécageux, sous une pluie qui tombait depuis vingt-quatre heures, blessé lui-même, réduit à soigner les blessés et à diriger une sorte de sauvetage !

La première pensée a été de soupçonner quelque sinistre et trop savant complot, de chercher le nihilisme dans l'obscur catastrophe de Borki. En réalité, d'après tous les témoignages et toutes les apparences, il n'en était rien. Le plus vraisemblable est que la voie était mal entretenue, que le matériel vieilli manquait de solidité, que le terrain tassé sous les pluies n'a pu supporter le poids d'un train considérable, — et que pour un puissant autocrate, l'empereur Alexandre est exposé à être trompé plus que d'autres, à être lui-même la victime d'abus commis en son nom. Cet accident de Borki n'a donc eu rien que de simple, il n'a eu rien de politique. Il n'a pas moins eu un résultat politique assez frappant, celui d'imprimer à Alexandre III une sorte de sceau d'invulnérabilité aux yeux de son peuple et de faire sentir que, s'il eût disparu à l'heure qu'il est, l'Europe eût perdu en lui une force préservatrice, une garantie de la paix du monde.

La campagne de l'élection présidentielle des États-Unis vient d'être close ou à peu près par le scrutin du 6 novembre. Elle n'est point sans doute tout à fait finie, puisqu'on n'en est encore qu'à un premier vote, au choix des délégués des états chargés de désigner définitivement le personnage public qui, à partir du 4 mars prochain, sera pour quatre ans l'hôte de la Maison-Blanche à Washington; mais comme les délégués reçoivent des partis qui les choisissent une sorte de mandat impératif et nominatif, comme tout est prévu et réglé d'avance, le reste n'est plus qu'une formalité : le second vote n'a plus rien d'inconnu, il n'est que la sanction du premier. C'est le scrutin du 6 novembre qui a tout décidé, et, d'après les résultats désormais acquis de ce scrutin, le vaincu est le président Cleveland, qui briguait une prorogation de pouvoir; l'heureux vainqueur est le candidat du parti républicain, M. Harrison, qui a dès ce moment une majorité assurée. Telle est la fortune électorale au-delà de l'Atlantique comme partout ! Le parti républicain a eu longtemps le pouvoir, il en a joui et abusé pendant un quart de siècle sans interruption; il l'avait perdu en 1884 par l'élection de M. Cleveland, qui était la première victoire du parti démocrate depuis la guerre de la sécession. Aujourd'hui, la chance tourne de nouveau en faveur des républicains et de leurs candidats, qui vont rentrer à la Maison-Blanche. Le président désigné, M. Harrison, d'ailleurs, sans être absolument un inconnu, n'a point par lui-même une notoriété bien éclatante. Il est le petit-fils d'un ancien président. Il a été longtemps homme de loi dans l'Indiana; il a été aussi général pendant la guerre de la sécession. Depuis la guerre, il a repris ses travaux d'avocat, il a été gouverneur de son état, sénateur. Le vice-président, M. Morton-Levi, est un homme connu dans les affaires, qui a représenté pendant quelques années la grande république en France. Le succès des deux candidats est d'autant plus significatif qu'il a été chaudement disputé jusqu'au bout.

Rien n'a manqué en effet à cette lutte qui est engagée depuis quelques mois déjà, qui s'est animée par degrés et a fini par prendre un caractère singulièrement vif entre les partis. Aux premiers momens, M. Cleveland semblait garder encore tous les avantages. Il était d'abord à la Maison-Blanche, il avait montré de la modération, de la mesure dans le gouvernement. Il avait témoigné l'honnête intention de réagir contre les abus de toute sorte légués par la longue domination républicaine et devenus tellement criants qu'ils avaient fini par soulever l'instinct public. Il avait de plus la chance de se trouver au pouvoir dans un moment d'incomparable prospérité financière, et il avait eu la pensée d'en profiter pour proposer de revenir à une politique commerciale plus libérale, à des adoucissements de tarifs. C'était après tout un programme de bon sens et de prévoyance. M. Cleveland, malheu-

reusement pour lui, avait affaire à forte partie. Son adversaire le plus redoutable n'était pas même son concurrent, M. Harrison. Son plus dangereux ennemi a été l'ancien secrétaire d'état, M. Blaine, qui avait échoué il y a quatre ans contre M. Cleveland, et qui, faute de se présenter lui-même cette fois, s'est fait le chef de la campagne républicaine sous le nom et sous le drapeau de M. Harrison. Il s'est fait le secrétaire d'état de M. Harrison pendant la campagne électorale, en attendant sans doute de l'être plus réellement après le succès. M. Blaine est un habile homme, habile par la parole comme par l'action, qui n'a pas craint de mettre en mouvement passions et intérêts, qui a su se servir de tout, créer des embarras à M. Cleveland, le mettre en suspicion, en le provoquant à des impatiences ou à des imprudences compromettantes, et c'est ainsi que la lutte est devenue de plus en plus vive. Elle s'est compliquée chemin faisant de péripéties et d'incidens qui n'ont pas été toujours heureux pour M. Cleveland.

Le premier de ces incidens a été l'affaire du traité signé par le cabinet de Washington avec l'Angleterre, au sujet des pêcheries du Canada. La majorité républicaine du sénat a commencé par rejeter le traité par un simple calcul électoral, pour ne pas paraître complaire à l'Angleterre, pour ne pas froisser les Irlandais répandus dans l'Union. M. Cleveland, à son tour, craignant pour sa popularité, perdant un peu le sang-froid, s'est hâté de répondre en désavouant sans plus de façon le traité qu'il venait de signer, et en proposant, du jour au lendemain, tout un système de prohibitions et de vexations à l'égard du Canada. Le sénat, sans se prononcer nettement, s'est jeté dans des diversions; il a discuté sur la politique qu'il y aurait à suivre, sur l'union douanière avec le Canada, et, en définitive, rien n'a été fait. On en est resté là en attendant le scrutin; mais le plus bizarre et aussi le plus récent de ces incidens électoraux américains est, certes, cette querelle diplomatique dans laquelle le cabinet de Washington vient de s'engager avec l'Angleterre à l'occasion d'une lettre qui aurait été écrite par le représentant de la reine Victoria, lord Sackville. Comment cela s'est-il passé? Un sujet plus ou moins anglais, se disant naturalisé depuis peu Américain, résidant en Californie, aurait écrit à lord Sackville pour lui demander son avis, une direction dans les élections, et le ministre de la reine aurait eu la naïveté de répondre en exprimant des opinions de nature à compromettre la popularité de M. Cleveland. C'était tout simplement un piège, et les républicains, M. Blaine en tête, se sont hâtés de se servir de la malencontreuse lettre de lord Sackville pour ruiner la candidature démocrate de M. Cleveland. Le président-candidat de son côté s'est fâché. Par un mouvement d'irritation ou par calcul, il s'est cru obligé aussitôt de charger son envoyé à Londres, M. Phelps, de demander à lord Salisbury le rappel de lord Sackville, — et comme

il n'avait pas le temps d'attendre, comme on approchait du scrutin, le secrétaire d'État, M. Bayard, a ni plus ni moins envoyé ses passeports au représentant de la reine Victoria. C'est ce qui s'appelle traiter lestement les affaires. Les partis américains se rendent coup pour coup, s'inquiétant peu de compromettre les relations de leur pays, pourvu qu'ils servent leurs intérêts électoraux !

On en était là il y a quelques jours à peine. Jusqu'au dernier moment, cependant, toutes les apparences semblaient être encore en faveur de M. Cleveland ; l'issue au moins paraissait incertaine. Ce n'était visiblement qu'une apparence. Est-ce l'effet de la lettre de lord Sackville ? Toujours est-il qu'à l'ouverture du scrutin, la dernière chance de M. Cleveland s'est évanouie ; c'est l'état de New-York qui, avec son élection de trente-six délégués républicains, a décidé le succès de M. Harrison, en lui assurant une majorité. La question s'est trouvée ainsi tranchée. Quelles seront maintenant les conséquences de cette élection, de ce déplacement de pouvoir dans les affaires intérieures et dans les affaires extérieures des États-Unis ? Elles peuvent être assez sérieuses. Évidemment le parti républicain revient au pouvoir avec ses idées, avec ses ressentimens, surtout avec son programme de politique protectionniste. Quant à la politique extérieure, les difficultés nées presque à l'improviste de l'élection présidentielle ne laissent pas d'être assez graves, tout au moins assez délicates. Lord Salisbury en parlait peut-être un peu légèrement ces jours derniers, en disant que ce n'était qu'une affaire électorale. Sans doute, c'est une affaire électorale. Seulement lord Salisbury oublie que M. Cleveland, qui a engagé la querelle au sujet de lord Sackville, est encore pour quatre mois à la Maison-Blanche, et que les républicains qui lui succéderont, qui tiennent à se ménager l'appui des Irlandais, ne sont guère mieux disposés à se montrer faciles dans leurs relations avec l'Angleterre. L'élection est faite aujourd'hui, soit ; les difficultés n'existent pas moins, elles survivent au scrutin, et sans qu'on doive raisonnablement supposer qu'elles puissent conduire à une rupture, elles restent un embarras, une mauvaise affaire à liquider entre la république américaine et l'Angleterre.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La réaction provoquée en octobre sur les rentes françaises par la rentrée des chambres et par l'annonce des propositions fiscales du gouvernement, notamment de l'impôt général sur le revenu, a été arrêtée par la facilité relative avec laquelle s'est effectuée la liquidation. Les taux de report se sont maintenus assez élevés, et ni la Banque d'Angleterre ni la Banque de France n'ont abaissé le taux de l'escompte. Mais le prix du loyer de l'argent s'est détendu sur le marché libre à Londres. Les disponibilités restent abondantes, et la spéculation à la hausse n'a pas abandonné ses positions.

Toutefois, les affaires ont été languissantes pendant les premiers jours de novembre. Il n'est guère permis de penser, en présence d'une recrudescence des demandes d'or pour l'Amérique du Sud, que la Banque d'Angleterre, quelque anormal que soit l'écart entre son taux d'escompte et celui des autres banques du pays, puisse se résoudre, en décrétant un abaissement à 4 pour 100, à faciliter de nouvelles attaques contre sa réserve déjà si affaiblie. D'autre part, la Banque de France, voulant défendre son or, n'entend point prendre l'initiative d'une réduction. Il faut donc se résigner à une prolongation de la situation actuelle.

Aussi bien, le défilé des emprunts pour l'Amérique du Sud, interrompu pendant quelques jours, a repris son cours. On a vu la Banque russe et française émettre une seconde série d'obligations pour la Banque de Crédit foncier et agricole de la province de Santa-Fé (république argentine) et la Banque parisienne offrir au public trente-trois mille obligations plus ou moins hypothécaires d'une Compagnie de chemins de fer de Bahia-Minas avec la garantie de la province de Minas-Geraes (Brésil). Il y aura donc encore, si ces emprunts sont sérieusement souscrits, de fortes quantités d'or à expédier pour le nouveau continent.

Mais l'importance de ces opérations est complètement éclipsée par celle d'autres emprunts qui verront le jour dans un délai plus ou moins rapproché. L'emprunt russe, dont il avait été si souvent question depuis plusieurs mois, et qui avait donné lieu à de fréquents démentis, est, paraît-il, définitivement conclu. Les contractans sont : à Paris, la

Banque de Paris, le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel, la Société générale, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte et la maison Hoskier; à Saint-Pétersbourg, les principaux établissemens de crédit; à Londres, les maisons Baring et Hambro; à Amsterdam, la maison Hope; à Berlin, la maison Mendelssohn. Ne figurent parmi les contractans ni la maison Rothschild ni la banque Bleichröder. Le monde financier à Berlin semble avoir été quelque peu surpris de la conclusion de cette affaire, que l'on dit d'ailleurs soumise encore à la signature du tsar. Le marché berlinois a été très agité, le rouble tombant brusquement de 212 à 202, pour se relever non moins vite à 209. La spéculation ne semble plus toute tournée à la hausse, et le fameux parti de la baisse, la *contremine*, a relevé la tête. Mais pour les mêmes raisons qui ont causé ces hésitations sur le marché berlinois, l'annonce de l'emprunt russe a réveillé la place de Paris de son engourdissement. Les rentes françaises ont brusquement monté de près d'une demi-unité, le 3 pour 100 de 82.45 à 83 francs, l'amortissable de 85.50 à 86, le 4 1/2 de 104.10 à 104.65. Il faut, il est vrai, tenir compte, dans l'évaluation de ces différences, du montant du report coté en liquidation, en moyenne, 0 fr. 19 sur le 3 pour 100, 0 fr. 22 sur l'amortissable et 0 fr. 32 sur le 4 1/2.

Avec les rentes françaises ont été assez vivement poussées par la spéculation les actions de la Banque de Paris de 870 à 893.75, et de la Banque d'escompte de 508.75 à 525, ces deux établissemens figurant, comme on l'a vu ci-dessus, parmi les contractans de l'opération russe. L'emprunt porterait sur un capital de 500 millions de francs, et serait émis en titres du type 4 pour 100 de la série créée en 1880, mais avec paiement trimestriel des coupons. On ne sait rien encore, bien entendu, soit du prix d'émission, soit des délais de versement, soit de la date de la souscription, bien que de divers côtés on affirme que le mois de novembre ne s'écoulera pas sans voir l'opération réalisée. Le délai semble toutefois bien court.

Ce qui a décidé peut-être la Russie à hâter la conclusion des négociations relatives à son emprunt, c'est la résolution où paraît être le gouvernement hongrois de procéder le plus rapidement possible à l'exécution des arrangemens qu'il a passés, le 22 du mois dernier, à Pesth avec les représentans du syndicat Rothschild-Creditanstalt pour la conversion des anciennes rentes amortissables, or, argent et papier, de la Hongrie. Un grand établissement de crédit de Berlin, la Disconto-Gesellschaft, est un des membres principaux du syndicat. Il s'agit de remplacer une dette d'environ 450 millions de florins, composée d'un grand nombre d'emprunts divers du type 5 pour 100, remboursable à des délais assez rapprochés, et imposant, par conséquent, une très lourde charge d'amortissement au trésor hongrois, par une

nouvelle dette 4 pour 100, amortissable également, mais en soixante-dix ou quatre-vingts années, et n'exigeant plus, par conséquent, qu'une faible annuité d'amortissement. L'opération doit être réalisée en l'espace de deux années, et, si elle réussit, il en résultera pour les finances hongroises un allègement sérieux (de 12 à 15 millions de florins par an).

Pour la mise à exécution d'opérations si considérables, une première condition est nécessaire : le maintien de la paix ; une autre ne l'est pas moins, la tenue des cours des fonds d'état à un niveau suffisamment élevé. De puissans syndicats vont donc travailler à la hausse du 4 pour 100 russe 1880, dont le cours servira à fixer le prix d'émission de la nouvelle rente, et du 4 pour 100 or hongrois, qui doit dépasser au moins le cours de 86 pour 100, pour que la conversion projetée puisse être entreprise. En ce moment, le Reichstag de Pesth examine le projet de loi présenté par M. Tisza et autorisant l'opération. Le reste regardera le syndicat. Or, le marché de Vienne s'est montré pendant toute la quinzaine aussi indécis que celui de Berlin. Il semble qu'en Autriche on ait quelque appréhension touchant l'emploi que le gouvernement russe compte faire des centaines de millions qu'il va emprunter. Le fait que M. Wijchnegradsky a traité avec un groupe où domine l'élément français, au lieu de conclure avec un groupe exclusivement ou principalement allemand, a dérouté la spéculation viennoise. Cette impression de mécontentement ne durera pas, surtout s'il se confirme que l'emprunt russe est, en grande partie, une opération de conversion, et que la nouvelle rente 4 pour 100 doit remplacer, jusqu'à concurrence de 300 millions environ, la rente 5 pour 100 1877.

Le rouble s'est relevé à Berlin, ainsi que le 4 pour 100 russe qui, de 87.80, a été porté à 88.35 (aujourd'hui à 86.35, par suite du détachement du coupon semestriel). Le Hongrois est resté sans changement à 85 1/4. L'Italien a pu, de son côté, se maintenir à 96.75, en dépit des informations reproduites avec insistance sur l'énormité du déficit pour l'exercice en cours, déficit destiné à grossir encore du montant des dépenses extraordinaires que les ministres de la guerre et de la marine, d'accord avec le président du conseil, M. Crispi, ne cessent de déclarer indispensables. Il n'est point question pour l'instant d'un emprunt italien, au sens formel du mot, c'est-à-dire de la réouverture du grand-livre. Mais M. Magliani est obligé de recourir à une série d'emprunts indirects et d'accroître constamment la dette flottante.

La spéculation avait porté l'Extérieure d'Espagne à 74, en prévision d'une autre grande opération projetée à Madrid pour la conversion des dettes cubaines. La décision se faisant attendre, des réalisations se sont produites ; les acheteurs ont en outre été surpris par l'annonce de manifestations républicaines sur quelques points de la Pé-

ninsule, notamment à Séville, à Madrid et à Barcelone. Les cours ont tenu bon cependant jusqu'ici, et la rente espagnole est toujours au-dessus de 73.

Les fonds turcs ont été plus offerts. L'emprunt conclu avec la Porte par la Deutsche-Bank est en cours de réalisation en Allemagne, et les acheteurs, qui avaient porté la dette générale à 16 francs et l'obligation Douane à 357, ont commencé à réaliser. Des ventes d'origine berlinoise ont fait reculer l'Unifiée d'Égypte à 410, après le détachement du coupon semestriel de 10 francs. Les diverses émissions des provinces argentines se sont assez bien tenues aux cours où les souscriptions ont été présentées. Le grand attrait de ce côté est l'élévation du revenu, qui atteint 6 à 6 1/2 pour 100. L'avenir démontrera si les nouveaux placements sont aussi bien partagés au point de vue de la sécurité.

La Banque de France avait été portée jusqu'à 4,000 francs au moment de la liquidation. Mais les acheteurs ont dû payer un report très élevé, et les réalisations ont ramené le cours de 3.950, malgré l'augmentation notable des bénéfices accusée par les bilans hebdomadaires depuis le relèvement du taux de l'escompte.

Les titres des établissemens de crédit ont été en général négligés depuis le commencement du mois, exception faite pour la Banque de Paris et la Banque d'escompte, dont la hausse a été signalée plus haut.

Les recettes des chemins de fer ont été, d'une manière générale, très satisfaisantes, et continuent à présenter chaque semaine de fortes augmentations. Depuis le début de l'année, la plus-value sur 1887 est de 6,873,000 francs pour le Paris-Lyon-Méditerranée, de 2 millions 622,000 pour le Nord, de 617,000 pour l'Est, de 3,496,000 pour les Autrichiens, de 2,436,000 pour les Lombards. L'Ouest, l'Orléans, le Midi, le Madrid-Saragosse et le Nord de l'Espagne ont encore des totaux de recettes inférieurs à ceux de 1887, mais les insuffisances sont en voie de diminution, et le dernier trimestre aura sensiblement amélioré la situation de ces entreprises. Il y a eu reprise sur les cours du Nord et des chemins Autrichiens; les autres titres sont restés à peu près immobiles.

Le Suez se tient toujours aux environs de 2,230. Le Panama a fléchi de 15 francs à 250. Bien que la clôture de la souscription conditionnelle à 20,000 obligations à lots, organisée par le comité d'union de Paris, eût été prorogée au 10 courant, le public ne paraît pas avoir répondu avec empressement à cet appel, et il est douteux qu'il ait été souscrit plus de la moitié du chiffre espéré.

Les actions des Mines de Rio-Tinto ont monté de 640 à 680 francs. Celles de la Société des Métaux se sont maintenues à 940.

LA

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

X¹.

GOUVERNEMENT DU GÉNÉRAL, PUIS MARECHAL RANDON. — SOUMISSION
DU SUD. — RÉDUCTION DE LA KABYLIE. — ACHÈVEMENT DE LA CON-
QUÊTE.

I.

Au 1^{er} janvier 1852, voici quel était en Algérie l'état du haut personnel militaire. Le général Randon, gouverneur, avait pour chef d'état-major le général de Martimprey, pour sous-chef le lieutenant-colonel de Cissey, pour premier aide-camp le commandant Ribourt. Le général Camou, commandant la division d'Alger, avait sous ses ordres directement le général Pâté, dans la subdivision de Miliana le général Maissiat, dans la subdivision d'Aumale le général d'Aurelle, dans la subdivision de Médéa le général de Ladmirault. A la tête de la division d'Oran, le général Pélissier avait sous ses ordres directement le général de Luzy-Pellissac, à Tlemcen le général de Mac-Mahon, à Mascara le général Bouscaren ; la subdivision de Mostaganem était alors sans titulaire. Sous les ordres du général de Salles, commandant la division de Constantine,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1887, du 15 janvier, du 15 février, du 15 mars, du 15 avril, du 15 août, du 1^{er} septembre, du 1^{er} octobre et du 1^{er} novembre 1888.

étaient, à Constantine même, le général d'Autemarre, à Sétif le général Bosquet.

Ce fut le général Bosquet qui eut le premier, en 1852, à faire parler la poudre. Bou-Baghla, ce revenant perpétuel, avait fait irruption dans l'Oued-Sahel inférieur, brûlé, le 14 janvier, le village d'Aguemoun qui lui faisait résistance, et malmené le maghzen de Bougie. Quatre jours après, la colonne active de Sétif était en marche; elle comptait 1,500 baïonnettes, 150 sabres et 2 obusiers de montagne. Le 21, au milieu du pays insurgé, elle était rejointe par le colonel Jamin, venu de Bougie avec deux bataillons et deux autres pièces de montagne; son effectif dès lors fut doublé. A cet ensemble de forces animées par l'énergie du commandement, Bou-Baghla ne pouvait pas tenir tête. Attaqué, le 26 janvier, sur le territoire des Beni-Mansour, il fut rejeté de l'autre côté du Djurdjura. Le 4 février, la colonne occupait le col d'Akfadou, dominant à l'est l'Oued-Sahel inférieur, à l'ouest la vallée du haut Sebaou.

L'action militaire avait atteint son objet. « Il ne saurait être question, à l'époque actuelle, écrivait le général Randon à Saint-Arnaud, ministre de la guerre, de faire une expédition profonde, que la colonne n'aurait pas d'ailleurs les moyens d'exécuter et qui ne pourrait être que compromettante pour le présent, sans bénéfice pour l'avenir. »

C'est le grand, le principal mérite du général Randon, dans son gouvernement d'Algérie, d'avoir voulu substituer quelque chose de permanent à ces allées et venues de colonnes derrière lesquelles les populations traversées se rejoignaient comme les flots sur le sillage d'un navire, et d'avoir compris que, pour garantir la permanence des établissemens, il fallait leur assurer d'abord des communications permanentes. La belle route ouverte par lui dans la forêt de l'Edough est restée le meilleur souvenir et comme le monument de son commandement de Bône en 1842. C'est pourquoi il ajoutait dans sa dépêche à Saint-Arnaud : « La route qui doit joindre Alger à Bougie, en traversant la Kabylie, doit être l'objet d'une attention toute particulière. Il importe de reconnaître la véritable direction à lui donner de Bougie aux crêtes des montagnes qui forment, à l'est, le bassin du Sebaou, d'en indiquer le tracé et même de procéder autant que possible à des travaux d'ouverture. Nous faciliterons ainsi les opérations militaires à entreprendre ultérieurement contre la Grande-Kabylie, et nous assurerons la tranquillité du pays en prouvant dès aujourd'hui aux indigènes notre ferme volonté d'établir fortement chez eux notre domination et notre autorité. »

Dès le 5 février, les troupes se mirent à l'œuvre entre Bougie et Ksar-Kbouch, tandis qu'un peu plus au sud, des corvées de Kabyles

travaillaient entre Akfadou et l'Oued-Sahel. Le 12, voici ce qu'écrivait à sa mère le général Bosquet : « Nous sommes bivouaqués au sommet des montagnes et contre les neiges du Djurdjura, qui ne fondent qu'au printemps. De la porte de ma tente, je vois dans le lointain un coin du grand golfe de Bougie et toutes les montagnes du plateau de Sétif à 40 lieues de nous ; la belle vallée de l'Oued Sahel se déroule en bas, à nos pieds, dans une étendue de 25 lieues. C'est un tableau imposant, très beau. Depuis quelques jours, nous n'avons plus, à portée, d'ennemis à combattre. J'ai des otages de partout, dans les limites que j'ai dû accepter. Nos soldats, comme ceux des légions romaines, ont posé leurs armes pour prendre la pioche, le pic à roc et la barre à mine. Je fais dans ces montagnes une route qui conduira de Bougie jusqu'au plateau du Djurdjura ; nous nous en servirons au printemps ; elle sera l'amorce de la route future de Bougie à Alger. C'est une prise de possession du pays qui crève le cœur de nos montagnards et leur fixe des limites précises à la résistance qu'ils rêvent contre le conquérant. Malgré une neige qui tombe très claire, nos soldats travaillent sur la route ; je viens de leur envoyer à chacun un bon verre d'eau-de-vie. Si Annibal en avait eu dans les Alpes, je crois qu'il en aurait usé plutôt que de vinaigre. »

Douze jours après, la note était tout autre, et l'énergique émotion du chef faisait vibrer son récit d'un accent tragique. Le 19 février, cette neige très claire s'était épaissie ; les communications avec Bougie étaient coupées ; on allait manquer de vivres ; le 22, il fallut lever le campement. Bientôt toute marche en ordre devint impossible ; l'avant-garde qui devait faire halte au pied de la montagne voulut poursuivre coûte que coûte ; en s'égarant elle égara tout ce qui suivait ; ceux qui tombaient sur la neige étaient bientôt ensevelis sous la neige. Pendant quarante-huit heures, on dut croire à des pertes inouïes, à un désastre sans nom.

Enfin, le 24, à minuit, le général Bosquet put écrire, de Bougie, à sa mère : « Sache que, depuis trente ans, on n'avait pas vu de tourmente de neige sur le terrain où je bivouaquais, et que cette tempête est un vrai monstre d'ouragan. Pour n'abandonner personne, j'étais resté le dernier, avec six compagnies d'élite et mon ami Jamin. Quelle journée et quelle nuit ! Et que de traits de dévouement, d'énergie ! Rien n'est beau comme un brave soldat ! La veille du départ, quand la tourmente se déclara dans sa furie, je mis mes hommes en mouvement pour les réchauffer ; et la nuit je fis faire de grands feux autour desquels on se pressait, mais en manœuvrant pour que chacun à son tour pût approcher. Toutes les cinq minutes, je criais ou faisais crier : Qui vive ? et chacun devait répondre : Présent ! Enfin, les voilà casés à Bougie ! J'y suis arrivé

le dernier, hier, et j'ai fait ma première visite à l'hôpital, où j'ai été mettre pied à terre avant d'entrer dans le logement qui m'était préparé. J'aurai perdu une cinquantaine d'hommes gelés, peut-être ; j'en ai près de deux cents endoloris des pieds. J'espère n'avoir que très peu de cas d'amputation. Ces pauvres soldats me remerciaient du regard et me demandaient : « Et vous ? où en sont vos pieds ? » Ils savaient que j'avais marché, à pied, derrière, toute la journée et à peu près toute la nuit, vingt-deux heures, dans la neige, relevant plusieurs d'entre eux. Nous sommes très bons amis et j'aime bien ces amis-là ! »

Quelques jours plus tard, il écrivait encore : « La part du mal a été minime, quand on la compare aux chances probables. De mémoire de vieillard, on n'avait pas eu, depuis trente ans et plus, de neige pendant plus de cinq à six heures. La température était celle du printemps ; on avait cueilli des violettes dans la journée. La nuit était chaude, lorsque, vers une heure du matin, il tomba de la neige sans froid ni vent. Le lendemain, du soleil, température chaude ; mais, vers le milieu de la journée suivante, ce fut la foudre ; des tourbillons à ne pas se voir, à renverser hommes et chevaux. Nous partîmes au jour, et la tempête a duré quatre jours et demi derrière nous, couvrant le bivouac de cinq pieds de neige. Plus d'une fois, j'ai dû abandonner des cadavres, jetant sur eux une poignée de neige en signe d'adieu pour nous et leurs familles, et levant les yeux au ciel pour le prier qu'il nous fût permis promptement de leur donner une autre sépulture. Je reste responsable devant les hommes du naufrage de ma colonne ; mais le témoignage de mes soldats, de mes officiers, des étrangers, de tout le monde qui m'écrit, est trop d'accord avec celui de ma conscience pour me laisser dans le cœur un autre sentiment que la douleur d'avoir perdu de braves gens et d'en voir souffrir d'autres que tous mes efforts n'ont pu sauver. »

Ces lignes étaient écrites de l'ancien bivouac, du bivouac funèbre, où la colonne mutilée, mais renforcée par un bataillon de zouaves arrivé d'Alger, avait repris position, le 3 mars. Les Kabyles, qui l'avaient crue anéantie, furent plus frappés de son retour que de sa première apparition sur leurs crêtes. Le 24, le général Bosquet la ramena dans ses cantonnemens à Sétif.

Les derniers échecs de Bou-Baghla, ou plus probablement ses prétentions à la prépotence, venaient de causer en Kabylie une défection d'importance et tout à fait inattendue. Le fameux chef des Zouaoua, Si-Djoudi, s'était mis secrètement en rapport avec le lieutenant Beauprêtre, commandant du poste de Dra-el-Mizane, et tout à coup, vers la fin de mars, on le vit arriver à Alger, suivi de quatre-vingt-douze délégués des tribus, qui, jusque dans cette réso-

lution décisive, avaient subi son influence. Le 7 avril, le gouverneur reçut solennellement dans la cour de son palais. Là, en présence du meufti et des oulémas, Si-Djoudi et ses adhérens jurèrent sur le Coran de chasser de leurs montagnes Bou-Baghla et tous les fauteurs de guerre, d'ouvrir au commerce l'accès de leurs marchés, d'accueillir amicalement les colonnes françaises; après quoi Si-Djoudi fut proclamé bach-agma du Djurdjura et revêtu du burnous d'investiture. C'était assurément un grand pas fait vers la soumission de la Kabylie; mais il y avait encore loin de la réalité aux apparences.

Si le ministre de la guerre en avait voulu croire le gouverneur de l'Algérie, on en aurait tout de suite fait l'épreuve. Le général Randon avait un plan pour soumettre le Djurdjura; mais Saint-Arnaud, qui, au fond de sa pensée, voulait se réserver l'entreprise, la jugea prématurée, s'y opposa formellement, et n'autorisa qu'une opération excentrique, comme celle qu'il avait dirigée lui-même en 1851, à savoir une expédition sur Collo.

Forcé de renoncer à l'exécution immédiate de son projet favori, le général Randon ne laissa pas d'en préparer indirectement les chances. Sous le prétexte d'empêcher la Grande-Kabylie de venir en aide à la Petite, il la fit investir sur ses deux flancs par deux colonnes, l'une à l'ouest, sous les ordres du général Camou, l'autre à l'est, sous les ordres du général Maissiat. Non-seulement elles devaient observer, celle-ci la vallée de l'Oued-Sahel, celle-là les abords du plateau de Boghni, mais leur plus importante mission était, pour la première, d'établir une communication entre Dellys et Aumale, par Bordj-Mnaïel, Dra-el-Mizane et Bordj-Bouira, avec des anorces transversales de Bordj-Mnaïel sur Tizi-Ouzou, et de Bordj-Bouira sur Beni-Mansour; pour la seconde, d'améliorer et de rendre partout carrossable la route ouverte, en 1850, de Sétif à Bougie. C'est pourquoi ces deux colonnes reçurent des effectifs assez élevés pour leur permettre de fournir chaque jour un nombre suffisant de travailleurs.

Le général de Salles venant d'être nommé divisionnaire et rappelé en France, ce fut le général de Mac-Mahon, son successeur au commandement de la division de Constantine, qui reçut la direction de l'opération sur Collo. La colonne active, réunie à Mila, était forte de 6,500 hommes, en deux brigades, sous les ordres des généraux Bosquet et d'Autemarre. La cavalerie, dont le rôle devait être bien peu actif dans un pays très accidenté, se réduisait à deux escadrons, un de chasseurs d'Afrique, l'autre de spahis. Une seule batterie de montagne avait été jugée suffisante.

Sorti de Mila le 12 mai, le général de Mac-Mahon était, le 15, en plein pays kabyle. Il n'y eut d'abord que des fusillades de nuit

contre le bivouac, qui, protégé par ses grand'gardes, ne s'en inquiéta guère. Les affaires les plus vives eurent lieu le 21 et le 31 mai. Elles eurent pour effet la soumission plus ou moins sincère des tribus les plus belliqueuses. Le 4 juin, la colonne pénétra chez les fameux Beni-Toufout, renommés pour leur turbulence et leur sauvagerie ; le 10, ils apportaient leurs douros d'amende. Le 11, le général de Mac-Mahon entra dans Collo. Ses premières instructions lui prescrivaient d'y faire une installation définitive ; mais il lui était arrivé de Philippeville des nouvelles graves et d'Alger de nouveaux ordres. Une insurrection avait éclaté dans l'est de la province de Constantine ; le gouverneur ordonnait d'y envoyer d'urgence le général d'Autemarre avec la moitié de sa brigade, de surseoir à l'occupation de Collo, mais d'achever aux alentours la soumission de la montagne. Des contingens nombreux s'étaient donné rendez-vous sur le Djebel-Gouffi ; ils s'y croyaient inexpugnables. Le général de Mac-Mahon leur en donna le démenti ; il les en fit déloger le 17 juin, et, comme ce fut fini de la résistance, il reprit le chemin de Constantine, où il rentra le 3 juillet.

Si l'on veut juger, non de la conduite, qui fut excellente, mais de la valeur effective de cette opération, il faut entendre celui qui, après le général de Mac-Mahon, y eut la plus grande part. Voici ce que le général Bosquet écrivait, d'abord le 5 juin, à sa mère : « La campagne de l'an passé, conduite par le célèbre M. de Saint-Arnaud, au lieu de préparer le pays à la soumission, n'y a laissé que des semences d'irritation et d'espoir d'indépendance. Cet étalage d'heureux succès, dont les journaux ont assourdi leurs lecteurs à l'époque en question, fait honneur à l'imagination de celui et de ceux qui les ont inventés. La vérité est pour nous et malheureusement qu'il y aurait plutôt un blâme à infliger. Les mauvaises manœuvres de l'an dernier rendent aujourd'hui notre tâche plus difficile ; » puis, le 11 juin : « Nous sommes arrivés dans les montagnes voisines de Collo, à travers un chaos de hauteurs et de ravins, et de Kabyles défendant bravement leur pays. Ce sera une longue opération de plusieurs années que de soumettre ces montagnards. L'an passé, pour faire une position à M. de Saint-Arnaud, on a cru utile de tromper la France et de lui conter que la Kabylie orientale était à peu près soumise ; le tour est fait, comme on dit dans ce monde-là, mais ici la chose n'est pas faite. Nous en avons ébauché une petite partie avec de grands efforts. Je crois que la campagne va être interrompue par des mouvemens d'insurrection qui se développent sur la frontière de Tunis et dont le caractère devient très sérieux. »

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, dix hommes du 10^e de ligne, qui gardaient un caravansérail en construction à quelques lieues de Ghelma, s'étaient vus subitement assaillis par une bande d'insurgés

et avaient perdu deux des leurs ; le 12, un pareil guet-apens avait surpris non loin de Bône, dans la forêt de Beni-Sala, un détachement de bûcherons militaires ; de dix-huit, onze furent tués. Fait plus grave, dès le 5, les puissantes tribus des Harakta et des Nemencha s'étaient mises en armes et avaient investi le poste d'Aïn-Beïda. Les uns et les autres avaient bien spéculé sur la diminution des forces de la province pendant l'expédition de Collo. Heureusement l'énergie des commandans de cercle y suppléa ; ils ne permirent pas à ces tronçons de révolte de se rejoindre et de prendre corps, et quand des renforts arrivèrent d'Alger et de Dellys, une grande partie du mal était réparée. Le chef du bureau arabe de Bône, le capitaine Mesmer, s'était fait bravement tuer, mais l'offensive qu'il avait prise avait fait reculer l'insurrection et permis au colonel de Tourville de rétablir l'ordre autour de Bône et de Ghelma. Tout était fini de ce côté quand y arriva de Collo le général d'Autemarre.

Il restait à châtier les Harakta et les Nemencha. De retour, le 3 juillet, à Constantine, le général de Mac-Mahon en repartit le 4, se fit rejoindre par la colonne d'Autemarre, et marcha aux insurgés avec huit bataillons, quatre escadrons et six pièces de montagne. Les tribus menacées avaient évacué leurs territoires et s'étaient réfugiées en Tunisie, sans y avoir été désarmées par les autorités tunisiennes. Devant ce manque de foi et ce mépris des obligations internationales, le général n'hésita pas ; il passa la frontière, atteignit, le 13 juillet, avec sa cavalerie, l'émigration près de la montagne de Kala, lui tua 400 hommes et lui prit 46,000 moutons, 800 bœufs, une centaine de chameaux. Tout était fait quand l'infanterie survint ; elle avait marché vingt-trois heures. Après cette exécution, le général Mac-Mahon rentra d'abord sur son territoire, fit route au nord, et, ayant appris que les Beni-Sala étaient aussi passés en pays tunisien, il les y alla chercher et châtier comme les autres.

Ces violations de frontière, que justifiaient de ce côté l'incurie et la mauvaise foi des Tunisiens, l'incurie et la mauvaise foi des Marocains les justifiaient pareillement à l'autre extrémité de l'Algérie. Des bandes de Beni-Snassen, descendues de leurs montagnes, étaient venues, sur le territoire français, jusqu'à Lalla-Maghnia même, attaquer des Arabes occupés aux travaux des champs et s'en étaient allées vendre sur le marché d'Oudjda les dépouilles ensanglantées de leurs victimes. Toutes les réclamations faites au kaïd marocain n'ayant obtenu que des réponses évasives ou dilatoires, le général Montauban, successeur du général de Mac-Mahon à Tlemcen, avait réuni des troupes à Lalla-Maghnia et à Nemours, était entré chez les Beni-Snassen, et les avait battus dans toutes

les rencontres, notamment le 15 mai et le 24 juin. Ce fut seulement alors que ces montagnards, qui prétendaient à l'indépendance, sollicitèrent l'intervention d'un représentant de l'empereur Mouley-Abd-er-Rahmane, le kaïd Si-Abd-es-Sadoc, personnage muet jusqu'alors et spectateur impassible des événemens. Le 1^{er} juillet, il se présenta au général Montauban, et, sans observations, sans récriminations, souscrivit, au nom des Beni-Snassen, à toutes les conditions qu'il plut au général de leur imposer.

C'était d'ailleurs peu de chose que ces épisodes des frontières de l'est et de l'ouest en comparaison des incidens graves qui agitaient la région profondément troublée du sud.

II.

A dix années de date en arrière, en 1842, dans la province d'Oran, un aventurier issu des Ouled-Sidi-Cheikh, nommé, comme tous les prétendus « maîtres de l'heure, » Mohammed-ben-Abdallah, s'était produit et posé en rival d'Abd-el-Kader. Il avait pris d'abord le titre de sultan, mais comme il n'avait ni par ses succès personnels, ni par l'action de ses adhérens peu nombreux, justifié son ambition trop haute, il était descendu, avec l'agrément des Français, au rang déjà trop considérable de khalifa de Tlemcen. Par ses prétentions et ses contradictions, il s'était rendu si insupportable au général Bedeau, puis au général Cavaignac, que, sur les instances de celui-ci, le maréchal Bugeaud, en 1845, conseilla paternellement au khalifa d'aller chercher son titre de *hadj* à La Mecque et lui fournit largement les moyens de s'y rendre. On s'en crut débarrassé; point du tout.

Après trois années de séjour dans les villes saintes, le pèlerin reprit, par la Tripolitaine et la Tunisie, le chemin de l'Algérie; mais au lieu de rentrer dans le Tell, sous la domination française, il s'établit en observation, très loin au sud, à 190 lieues d'Alger, dans la zaouïa de Rouissat, qui dépendait de la grande oasis d'Ouargla. Depuis la disparition d'Abd-el-Kader, dans le drame qui mettait aux prises musulmans et *roumi*, la scène était vide, ou plutôt le premier rôle n'avait plus d'interprète. Mohammed se flatta d'en pouvoir faire le personnage et s'y prépara pendant trois années encore, en étonnant, en gagnant, en fascinant par ses prédications et ses pratiques religieuses les nomades sahariens.

Quand il crut le moment propice, il sortit de sa retraite, au mois de décembre 1851, et, suivi d'une troupe déjà nombreuse, s'avança au nord-ouest, par le Mزاب. Dans tout le désert, on ne parlait plus que du chérif d'Ouargla; c'est le titre qui lui fut désormais acquis. Le principal cheikh des Larbâ vint à lui avec la plus grande partie

de sa tribu, et les Ouled-Naïl commencèrent à s'agiter. L'agha du Djebel-Amour voulut arrêter ses progrès ; mais, trahi par son propre goum, il fut battu à Berriane et se trouva trop heureux de gagner Laghouat. Au reçu de ces étonnantes nouvelles, le général Randon donna au général de Ladmirault, commandant la subdivision de Médéa, l'ordre de réunir à Boghar deux bataillons du 12^e de ligne, les tirailleurs indigènes d'Alger, quatre escadrons, moitié chasseurs d'Afrique et moitié spahis, de se mettre à la tête de cette colonne et de se porter en avant de Laghouat, découvert par la défection des Larbâ.

Parti de Boghar le 17 février 1852, le général de Ladmirault passa par Taguine, rassura les Ouled-Naïl, visita le Djebel-Amour, et vint s'établir à Ksar-el-Aïrane, à l'est de Laghouat. Dans le même temps, le commandant Deligny, avec une petite colonne sortie de Mascara, traversait rapidement la région des Chott, les montagnes des Ksour, apparaissait au milieu des Ouled-Sidi-Cheikh, leur enjoignait de reporter leurs campemens au nord, et ramenait avec lui leur chef Si-Hamza, qu'on soupçonnait de connivence avec le chérif. Quant à celui-ci, le général de Ladmirault perdit toute espérance de l'atteindre et dut se borner à renforcer l'autorité des chefs indigènes sur les populations dont la fidélité n'était pas solide. A la place du vieux Ben-Salem, un nouveau bach-agma fut institué avec autorité sur Laghouat et les oasis voisines, sur les Ouled-Naïl et les Larbâ demeurés fidèles ; puis, les chaleurs commençant à fatiguer les troupes, le général ramena, le 2 mai, sa colonne à Boghar, où elle fut dissoute.

A l'approche des Français, le chérif s'était replié dans le désert ; mais, après s'être ravitaillé à Tougourte, il pointa droit au nord, vers le Zab. Le chef de bataillon Collineau commandait à Biskra ; c'était un soldat énergique et décidé. Dans la soirée du 21 mai, il sortit à la rencontre du chérif ; il n'avait avec lui que 54 chasseurs d'Afrique, 32 spahis et 80 cavaliers de la smala du Cheikh-el-Arab. Le lendemain matin, il rallia 700 chevaux des goums qu'il avait envoyés en reconnaissance ; rien n'était encore en vue quand tout à coup, vers le milieu du jour, une vedette signala une grosse troupe à Mili, près de l'Oued-Djeddi. Il y avait bien là 2,500 cavaliers et gens de pied. Les goums hésitaient ; à la tête des chasseurs, des spahis et des hommes du Cheikh-el-Arab, le commandant fit sonner la charge ; ce fut une vraie mêlée ; le chérif, attaqué corps à corps par un brigadier de chasseurs, reçut deux coups de sabre, tourna bride et ne fut que difficilement sauvé par les siens. Toute la bande fuyait en déroute, laissant 150 morts sur le champ de bataille.

Ce coup de vigueur retentit dans tout le Sahara, de Tougourte à Figuig ; pendant quatre mois, aucun souffle de révolte ne troubla le

calme solennel du désert. A la fin de septembre seulement, on entendit reparler du chérif; ses tentes avaient été reconnues à Ksar-el-Aïrane, sur l'Oued-Mzi, non loin de Laghouat. Le général Jusuf, qui commandait alors la subdivision de Médéa, surveillait, à Djelfa, la construction d'un bordj ou *maison de commandement*, destinée au bach-agma des Ouled-Nail. Le 2 octobre, il se mit en marche avec une colonne de 800 hommes d'infanterie et de 200 cavaliers. Arrivé sur l'Oued-Mzi et n'y trouvant plus le chérif, qui avait encore une fois disparu, il poursuivit jusqu'à Laghouat.

A Laghouat, comme dans la plupart des autres ksour, la population était divisée en deux factions ou *sof*; la nature même y avait aidé. Bâti sur deux mamelons parallèlement allongés du nord-est au sud-ouest, le ksar était partagé en deux quartiers distincts par une rigole dérivée de l'Oued-Mzi, et c'était cette eau précieuse qui était un perpétuel sujet de discorde entre l'un et l'autre. Si le nord l'emportait, le sud mourait de soif, et réciproquement. Depuis quelques années, grâce à la protection des Français, le sud avait le dessus; mais aussi, grâce aux Français, il n'avait pas abusé de son triomphe. Invité par le fils aîné de Ben-Sa'lem, qui avait le titre d'agma, moins effectif qu'honorifique, le général Jusuf visita Laghouat, prêcha la réconciliation aux deux *sof*, et ne pouvant concéder aux sollicitations de l'agma l'installation d'une garnison française qu'il n'avait pas l'autorisation de laisser dans le ksar, il s'occupa de former un maghzen de 200 hommes, une sorte de milice locale qu'il mit sous les ordres d'un officier de spahis, nommé Ben-Hamida.

A peine Jusuf eut-il repris le chemin de Djelfa que le chérif d'Ouargla reparut sur la scène, porta le ravage dans le Djebel-Amour et suscita dans Laghouat même, parmi le *sof* du nord, une révolte devant laquelle Ben-Hamida fut obligé de se dérober au plus vite. La péripétie s'était faite en moins de quinze jours. Informé de ce singulier revirement, le général Randon prit une série de mesures sagement combinées pour étouffer l'insurrection ou du moins l'empêcher de gagner tout le sud. En même temps qu'il envoyait des renforts à Djelfa, à Bou-Sâda et à Biskra, il prescrivait au général Pélissier de former une colonne active et de se diriger sur Laghouat par El-Biod. Le gouverneur se proposait de s'y porter lui-même d'Alger par Médéa et Boghar. Sur ces entrefaites arriva un nouveau courrier de malheur: Si-Naïmi, frère de Si-Hamza, s'était déclaré pour la révolte, et sa défection pouvait entraîner la puissante tribu des Ouled-Sidi-Cheikh.

Injustement soupçonné d'entente avec le chérif, et retenu, sinon comme captif, du moins comme otage, par le commandant supérieur d'Oran, Si-Hamza pouvait se venger du mauvais vouloir des Français en laissant faire; mais à la seule idée que Si-Naïmi, son propre

frère, comme lui descendant d'une grande race, allait s'humilier aux pieds d'un aventurier sorti d'une basse tente des Ouled-Sidi-Cheikh, à l'idée que cet aventurier osait rivaliser d'influence avec lui, Si-Hamza, chef de guerre et marabout vénéré, dont le renom s'étendait d'une extrémité du désert à l'autre, tout son sang bouillonna dans ses veines, et son vieil orgueil se révolta. On avait bien ri naguère entre Arabes, il avait ri sans doute lui-même de l'ignorance des Français qui s'étaient laissé duper si longtemps par ce faux sultan, par ce khalifa de rencontre ; de Si-Hamza on ne devait pas rire. Si-Hamza était le type de ces grands seigneurs dont le concours, en dehors du Tell d'Alger et d'Oran, d'où leur influence avait été insensiblement écartée, paraissait encore indispensable à l'autorité française. Tels étaient, avec lui, Bou-Akkas dans le Ferdjioua, les Mokrani dans la Medjana, les Ben-Gana dans le Zab. Très sincèrement il s'offrit au général Péliissier pour marcher à la tête des goums sahariens contre le chérif, et très sagement on accepta son offre.

Le général Péliissier organisait sa colonne. Parmi les corps appelés à en faire partie figurait un nouveau régiment de zouaves, le 2^e. Dès les premiers jours de son gouvernement, le général Randon s'était préoccupé d'accroître l'effectif des corps spéciaux de l'Algérie, zouaves, chasseurs d'Afrique, spahis, et il avait, dès le 20 janvier 1852, adressé au ministre de la guerre un projet conforme à ses préoccupations. Il n'avait eu tout à fait gain de cause qu'au sujet des zouaves. Un décret du 13 février avait admis, dans les cadres de l'armée française, trois régimens de zouaves, un pour chacune des trois provinces de l'Algérie. Les trois bataillons de l'ancien et unique régiment formèrent le noyau des nouveaux corps, dont l'effectif très élevé comportait un complet de 3,600 hommes, qui fut même dépassé, de sorte qu'à eux seuls les zouaves auraient pu constituer une division de 11,000 baïonnettes. Vers le milieu de l'année, leur organisation était faite. Les colonels et lieutenants-colonels étaient : pour le 1^{er} régiment d'Alger, Bourbaki et Lava-rande ; pour le 2^e d'Oran, Vinoy et Cler ; pour le 3^e de Constantine, Tarbouriech et Jannin.

Dans les premiers jours de novembre, le 2^e zouaves reçut l'ordre de former deux bataillons expéditionnaires de 625 hommes ; en l'absence du colonel Vinoy retenu en France, le lieutenant-colonel Cler en prit le commandement. Après avoir rallié en chemin une colonne amenée de Saïda par le général Bouscaren, le régiment fit séjour au ksar d'El-Riod, qui, relevé de ses ruines et fortifié, devint le poste de Géryville, du nom de l'officier mort à la peine qui, sous le maréchal Bugeaud, avait longtemps et glorieusement servi dans ces parages. Le général Péliissier attendait les nouvelles de Jusuf,

qui, de Djelfa, s'était mis à la recherche des réfractaires. Il les avait rencontrés et battus, le 19 novembre, entre Assafia et Ksar-el-Aïrane ; mais, au lieu de s'enfuir comme d'habitude vers le sud, le chérif, qui se trouvait avec eux, se jeta dans Laghouat, dont le *sof* du nord lui ouvrit les portes. Quand Jusuf s'y présenta, il fut accueilli par une fusillade, et n'ayant pas assez de monde pour tenter un coup de main avec chance de succès, il prit son bivouac au nord, à quelque 1,800 mètres du ksar, tenant Ras-el-Aïoun, « la tête des fontaines, » c'est-à-dire les bassins de retenue d'où l'eau puisée à l'Oued-Mzi allait arroser l'oasis. Était-ce donc qu'on fût sous la menace d'un autre Zaatcha ?

Aussitôt averti, le général Pélissier accourut d'El-Biod. La colonne qu'il amenait comprenait deux bataillons du 2^e zouaves, un bataillon du 50^e de ligne, trois compagnies du 1^{er} bataillon d'Afrique, deux compagnies de tirailleurs indigènes, trois escadrons de chasseurs d'Afrique, un escadron de spahis, une pièce de 8, un obusier de campagne, quatre obusiers de montagne, en tout un effectif de 3,000 hommes. Le 2 décembre, vers trois heures de l'après-midi, la colonne déboucha du Djebel-Amour dans l'immense plaine de Laghouat. Par-dessus une forêt de palmiers se dressait, au centre du ksar, le minaret de la mosquée ; un peu plus bas et plus près, au sud-ouest, on apercevait l'ancienne kasba de Ben-Salem. Dans la soirée, le général Pélissier reçut les informations de Jusuf : ses parlementaires avaient été décapités ; l'exaltation du chérif et de ses adhérens tenait de la fureur. Il fut convenu que les deux colonnes agiraient séparément, mais en concertant leurs efforts. Le commandant Barois et quatre compagnies du 1^{er} zouaves, détachées du corps Jusuf, reçurent l'ordre de rejoindre les camarades du 2^e.

Le 3 décembre, à sept heures du matin, le général Pélissier fit la reconnaissance de la place. Il choisit pour point d'attaque le marabout de Sidi-el-hadj-Aïssa, sur un mamelon rocheux, à bonne portée du mur d'enceinte. Une vive fusillade, partie des jardins, avait fait éprouver aux pelotons de reconnaissance des pertes sérieuses. La nuit venue, trois compagnies de zouaves, une compagnie de *zéphyr*s et deux sections de travailleurs, sous la direction du lieutenant-colonel Cler et du commandant Morand, s'avancèrent silencieusement vers le marabout, et, sans riposter au feu des Arabes, l'emportèrent à la baïonnette. Aussitôt l'artillerie se mit à l'œuvre. Une embrasure pour la pièce de 8 fut pratiquée dans le mur même de la koubba ; l'obusier de campagne devait être protégé par un épaulement en sacs à terre. Vers minuit, les deux bouches à feu furent installées sur leurs plates-formes.

Le 4, à huit heures du matin, le tir en brèche venait de com-

mencer ; le chemin qui conduisait à la batterie, tout à découvert, suivait une arête rocheuse incessamment fouettée par les balles ; ce fut là que le général Bouscaren tomba, frappé mortellement, à côté du général en chef. Après trois heures d'un tir soutenu, la brèche fut jugée praticable. Douze compagnies de zouaves, quatre du 1^{er} régiment, huit du 2^e, se formèrent en trois colonnes, dont une de réserve. La fumée d'un bûcher, allumé au sommet du mamelon, donna par-dessus l'oasis au général Jusuf le signal de l'attaque. Au même instant, les clairons sonnèrent la marche des zouaves ; les colonnes d'assaut s'élançèrent ; la brèche abordée, franchie, dépassée, le combat s'engagea dans les rues ; mais les défenseurs de Laghouat, en dépit de leur exaltation première, n'eurent pas la sauvage énergie de ceux de Zaatcha.

Pendant que le lieutenant-colonel Cler, accompagné du lieutenant-colonel Deligny, directeur des affaires arabes de la province d'Oran, se rendait maître de la kasba de Ben-Salem, de la mosquée, de tout le mamelon méridional du ksar, le général Jusuf, à la tête du 2^e bataillon d'Afrique et des tirailleurs indigènes d'Alger, escadait la muraille du nord et rejoignait à la kasba ses compagnons de victoire.

Il ne restait plus qu'une grande maison, dite du khalifa, d'où partaient encore des coups de feu. C'était là qu'étaient retenues prisonnières, sous la garde d'une troupe de Mzabites, fanatiques serviteurs du chérif, les familles des anciens partisans de Ben-Salem. Pour les zouaves, ignorans des péripéties de leur histoire, gardiens et captifs, c'était tout un, et ils auraient fait bon marché des uns comme des autres sans l'intervention propice du lieutenant-colonel Cler, qui eut la satisfaction de rendre à la vie et à la liberté ces intéressantes victimes. Quant au chérif, plus heureux que Bou-Ziane, il réussit à s'échapper de Laghouat.

A deux heures, tout était fait. Comparées à l'importance du succès, les pertes n'étaient point trop grandes ; mais avec le général Bouscaren, l'armée avait à regretter le digne héritier d'un des célèbres divisionnaires du premier empire, le commandant Morand, du 2^e zouaves, frappé mortellement à l'attaque de la kasba. Il fut enterré, avec trois autres officiers tués à l'ennemi, au pied même de la brèche, comme les glorieux morts du siège de Constantine.

Déjà signalée par la prise de Laghouat, cette journée du 4 décembre 1852 devait l'être encore par un succès que remportait, au même instant, à 50 lieues de distance, le grand chef Si-Hamza. Après avoir traversé, cinq jours durant, cette steppe aride et désolée que les Arabes nomment *Bled-el-Atouch*, littéralement le pays de la soif, il surprit, avec un goum de 700 chevaux, entre Berriane et Guerrara, un campement de Mzabites et fit sur les adhérens du

chérif une telle razzia que le succès de cette pointe hardie jeta jusque dans Ouargla l'épouvante.

Le 16 décembre, le général Péliissier reprit le chemin du Tell par Aïn-Madhi, où Tedjini le reçut avec de grands honneurs; le lendemain, ce fut au tour du général Jusuf de lever le bivouac pour regagner Djelfa. Une garnison d'un millier d'hommes fut laissée provisoirement dans Laghouat, en attendant le choix qu'il plairait au gouvernement de faire entre l'un de ces trois partis, la destruction, l'abandon ou l'occupation définitive du ksar. Ce fut le dernier qui prévalut. La brèche fut fermée, l'enceinte crénelée; aux deux extrémités de l'ellipse dessinée par la muraille, deux ouvrages s'élevèrent : le fort Bouscaren et le fort Morand; la kasba demeura le premier des établissemens militaires; l'hôpital y fut établi; les maisons les plus spacieuses furent appropriées au casernement, un moulin et une manutention installés pour le service des vivres. Un équipage de 500 chameaux, dont l'entretien fut imposé aux Larbâ comme contribution de guerre, dut être tenu par eux en état de marcher au premier signal.

La force de la garnison permanente fut calculée à raison de 800 hommes d'infanterie, avec un escadron de 125 chevaux, une section de montagne, quelques sapeurs du génie et un détachement de troupes d'administration proportionné à l'effectif. La circonscription politique du poste avancé de Laghouat dut embrasser les ksour d'Aïn-Madhi, de Tadjemoute, d'Assafia, de Ksar-el-Airane, l'aghalik des Larbâ, le bachaghalik des Ouled-Naïl; le groupe même des ksour du Mزاب y fut compris, mais nominalement, à titre de région suspecte et bonne à surveiller. Enfin, le commandement du poste, de la garnison et du cercle fut confié par le gouverneur-général au capitaine Du Barail, du 4^{er} régiment de spahis.

Pour son coup d'essai, le commandant de Laghouat débuta par un coup de maître; car il venait de décider, — chose inouïe, invraisemblable, — le vénérable marabout d'Aïn-Madhi, Tedjini, à faire le voyage d'Alger, quand, peut-être impressionné par l'étrangeté de son aventure, Tedjini mourut presque subitement, le 12 mars 1853, à la veille de se mettre en route. L'événement pouvait avoir de graves conséquences, selon ce que serait le successeur du marabout. Ce fut heureusement un homme d'humeur paisible, et qui se rangea sans peine sous l'autorité du capitaine Du Barail. Le colonel Durrieu, commandant la subdivision de Mascara, envoyé par le gouverneur pour décider du sort d'Aïn-Madhi, n'eut même pas besoin de pousser au-delà de Géryville; et comme si un succès en appelait nécessairement un autre, en même temps qu'il apprenait de ce côté-là le dénoûment de la difficulté, un courrier lui apportait la nouvelle d'une razzia faite, à 35 lieues au sud-ouest, par

l'infatigable Si-Hamza sur les Hamiane, auxquels il avait pris 2,000 chameaux, 30,000 moutons, des dépouilles de toute espèce.

Commencée sous les plus heureux auspices dans le sud, l'année 1853 ne devait pas les démentir dans le nord.

III.

Comme le général d'Hautpoul, son prédécesseur, le général Randon était arrivé en Algérie avec une grande et ambitieuse pensée, la réduction de toute la Kabylie, l'achèvement de la conquête. D'opposition parlementaire il n'y avait plus cure ; le gouvernement était absolument le maître.

En 1852, le ministre de la guerre avait renvoyé l'examen de la question à l'année suivante ; en 1853, dès le mois de janvier, remise sur le tapis par le gouverneur-général, elle fut tranchée, suivant son désir, par le ministre. « J'ai décidément arrêté, disait, dans une dépêche du 17 février, le maréchal de Saint-Arnaud, le projet d'une expédition sérieuse dans la Kabylie du Djurdjura. Cependant, avant de lancer des colonnes dans ces âpres montagnes, il est indispensable que nous nous rendions bien compte de la situation de l'ensemble de nos possessions algériennes, afin de constater les forces locales qui pourront être consacrées à cette opération. Cet examen est d'autant plus nécessaire que la France vient encore de réduire son armée de 20,000 hommes, et qu'on ne peut plus évidemment réclamer le concours des troupes de la métropole. J'attends votre réponse avec une vive impatience, afin d'être renseigné de la manière la plus précise sur la vraie situation politique et militaire. Je désire connaître aussi comment vous comptez former vos colonnes de façon à ne vous laisser prendre nulle part au dépourvu. Je vous prie enfin de me signaler ce qui, dans votre opinion, vous paraît possible ou impossible. Une fois fixé sur ces importantes questions, je vous communiquerai mes dernières instructions. »

Tout heureux, sans en être étonné, de l'intérêt chaleureux que le ministre prenait à ses vues, le général Randon lui avait complaisamment fait part de ses combinaisons et développé ses plans, lorsqu'il reçut, le 9 mars, ces dernières instructions qui lui étaient annoncées, mais dont il n'avait certes pas prévu le tour : « C'est le moment, lui écrivait, à la date du 3 mars, le ministre, c'est le moment de parler de la direction générale des opérations importantes qui doivent être entreprises. J'apprécie trop votre caractère, et je pense que mes sentiments à votre égard sont trop bien connus, pour ne pas aborder cette question avec franchise. L'intention de l'empereur est que l'expédition soit dirigée par un maréchal de France ;

mais, en même temps, Sa Majesté a trop de bienveillance pour vous et sait trop ce que vous valez pour ne pas vous laisser, dans la campagne qui va s'ouvrir, une position dont votre amour-propre ne puisse en rien souffrir. Il y aura deux colonnes d'une égale importance qui, toutes deux, pourront rencontrer des obstacles sérieux. Vous prendrez le commandement en chef d'une de ces colonnes, celle de Bougie; vous aurez sous vos ordres un général de division et deux généraux de brigade. L'empereur a décidé que je prisse le commandement de la colonne de Dra-el-Mizane. Je pense, mon cher général, que vous verrez sans trop de peine venir partager momentanément vos travaux et joindre sa vieille expérience à la vôtre un homme qui, pendant quinze ans, s'est trouvé sur tous les points de l'Afrique en face des Arabes, et a appris à les connaître et à les combattre. S'il pouvait y avoir de la susceptibilité dans un esprit aussi élevé que le vôtre, elle ne pourrait pas même être émue en voyant un maréchal de France, ministre de la guerre, grandir, par sa présence à l'armée d'Afrique, l'importance d'une expédition à laquelle vous prendrez une si large part. Je n'irai pas chercher des honneurs; je n'ai plus rien à attendre. »

Pour être dissimulée sous la plus fine pellicule d'or et polie en perfection, la pilule n'en était pas moins amère. Le général Randon prit très nettement et très noblement son parti; courrier pour courrier, il adressa au ministre sa démission du gouvernement-général, et il envoya son premier aide-de-camp, le commandant Ribourt, à Paris, avec une lettre dans laquelle il demandait à l'empereur d'être employé à titre de simple divisionnaire dans l'expédition prochaine. L'empereur n'accepta pas la démission, le général Randon demeura gouverneur de l'Algérie, le maréchal Saint-Arnaud se déclara malade, et la grande expédition fut ajournée.

Le gouverneur maintenu crut devoir insister. Son chef d'état-major, le général Rivet, fut dépêché avec une seconde lettre pour l'empereur : « Permettez-moi, Sire, de le dire à Votre Majesté, il est cruel pour moi, qui me suis consacré à cette pensée de compléter et de rendre profitable à nos intérêts la conquête de la Kabylie, de me sentir arrêté dans l'accomplissement de cette œuvre au moment même de la réaliser. Je ne puis taire le chagrin que j'éprouve de voir le gouvernement de Votre Majesté perdre une occasion si belle d'affermir sa puissance en Algérie, et l'armée d'Afrique déshéritée de la nouvelle gloire qu'elle allait acquérir. Je viens donc supplier Votre Majesté de modifier les derniers ordres qu'elle a donnés, de me permettre de mener à bonne fin l'expédition que j'ai préparée, et de prouver une fois de plus à l'empereur le désir de justifier la bienveillance qu'il daigne m'accorder. »

L'insistance du général Randon était moins habile que sa pre-

mière démarche n'avait été fière; il aurait dû penser que l'empereur ne se déciderait pas à faire subir au maréchal de Saint-Arnaud un second échec. Le 6 mai, le général Rivet écrivait au colonel Durrieu : « L'empereur m'a écouté très attentivement et a dit à plusieurs reprises : « C'est bien tentant, mais... mais... » Ces *mais* devaient triompher parce qu'il y avait parti-pris. Je suis revenu avec un *mezzo termine*. Nous allons attaquer la Kabylie des Babors avec quatorze bataillons, dont sept de zouaves, et refaire ce que le maréchal de Saint-Arnaud n'a fait qu'effleurer. Il y aura deux divisions, Bosquet et Mac-Mahon. »

On sait ce qu'est la Kabylie des Babors ou Petite-Kabylie; à proprement parler, elle s'étend de l'Oued-Sahel à l'Oued-Kebir; mais dans une plus grande extension, on y peut comprendre la montagne entre l'Oued-Kebir et Philippeville. Des troupes empruntées aux trois provinces furent concentrées à Sétif. Elles formèrent deux divisions ainsi composées : première division, général de Mac-Mahon; 1^{re} brigade, général Pâté : 1^{er} et 3^e zouaves; 2^e brigade, colonel Thomas : 11^e léger, tirailleurs indigènes. Deuxième division, général Bosquet; 1^{re} brigade, colonel Vinoy : 2^e zouaves, 68^e de ligne, 7^e bataillon de chasseurs; 2^e brigade, colonel de Failly : 20^e de ligne, un bataillon du 3^e zouaves. L'effectif total de cette infanterie était de 10,000 hommes. La cavalerie, répartie entre les deux divisions, n'était représentée que par un escadron de spahis; l'artillerie ne comptait que deux sections d'obusiers de montagne avec une section de fuséens; le génie était représenté par 300 sapeurs.

Afin d'empêcher le Djurdjura de prêter aide aux Babors, le gouverneur prescrivit au général Camou d'établir, avec quatre bataillons, un escadron et une section de montagne, un camp d'observation à Dra-el-Mizane. D'autre part, entre Sétif et Mila, le célèbre cheikh du Ferdjiousa Bou-Akkas dut faire, sous la surveillance du commandant de Neveu, la police du pays limitrophe de la Petite-Kabylie. « Bou-Akkas, disait le gouverneur, a tout intérêt à ce que nous soumettions les tribus hostiles qui l'avoisinent, et c'est là-dessus que je compte surtout pour l'exécution de ses engagements. »

Débarqué, le 10 mai, à Bougie, le général Randon prit aussitôt la route de Sétif. Le 13, il passa en revue le corps expéditionnaire; le 18, il se mit en campagne. Les deux divisions se séparèrent pour opérer, la première sur la rive droite de l'Oued-Agrioun, la seconde sur la rive gauche. Celle-ci eut à forcer, le 21 mai, le col de Tizi-Sakka, d'où elle descendit, par le versant septentrional des Babors, vers la mer. Le 4 juin, elle fit sa jonction avec la première division, qui n'avait pas rencontré beaucoup plus de résistance.

« Pendant cette première partie de l'expédition des Babors, lisons-nous dans les *Souvenirs d'un officier du 2^e zouaves*, le régiment eut à supporter plus de fatigues qu'à braver de véritables dangers. Il dut traverser un pays de montagnes aux pics élevés et déchiquetés, aux vallées déchirées et irrégulières, profondes, boisées dans le fond, rocheuses et escarpées près des crêtes, un pays où le fantassin ne pose qu'avec précaution le pied sur l'étroit sentier bordé de précipices effrayans. » Ce qui est dit ici en particulier d'un certain corps peut s'appliquer d'une façon générale à tous les autres. Il y eut beaucoup de fusillades, peu de combats dignes de ce nom.

Le 5 juin, de grand matin, à l'embouchure de l'Oued-Agrioun, sur l'emplacement du *Thine* des Beni-Houssein, c'est-à-dire de leur marché du lundi, le gouverneur-général reçut en grande pompe la soumission de toutes les tribus que les deux divisions venaient de réduire à l'obéissance et conféra l'investiture du burnous rouge à leurs cheikhs. C'était le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu. Le père Régis, abbé de la Trappe de Staouéli, venait d'arriver de Bougie; Horace Vernet, en tournée d'Afrique, était arrivé en même temps. Alors, à la cérémonie politique succéda une solennité grandiose que le peintre des grandes scènes militaires a représentée sur la toile célèbre de la *Messe en Kabylie*; mais si habile et fidèle qu'il ait été le pinceau d'Horace Vernet, la plume ou plutôt le cœur de deux soldats a eu plus d'éloquence encore. L'un des deux est le lieutenant-colonel Cler, qui six ans plus tard, après avoir mérité par son héroïsme en Crimée l'admiration des Anglais, devait tomber, à la tête des zouaves et des grenadiers de la garde, à « Ponte-di-Magenta, » sous le coup mortel d'une balle autrichienne; l'autre est Bosquet, c'est tout dire.

Écoutez d'abord, dans ses *Souvenirs*, l'officier du 2^e zouaves : « Sur un point élevé placé au centre du bivouac du gouverneur, on avait construit avec des tambours, des canons et des affûts, un autel qui n'avait d'autres ornemens que quelques fleurs des champs et des faisceaux d'armes. Il était surmonté d'une croix rustique faite avec deux branches nonenses de chêne-liège; telle devait être la croix sur laquelle fut attaché le Christ. Pour encadrement, ce temple improvisé avait les beautés de la nature. Ni Saint-Pierre de Rome, avec ses magnifiques peintures, ni ces immenses cathédrales gothiques de la vieille France, avec leurs sculptures, leurs vitraux peints et leurs ombres pleines de mystères, ne pourraient rendre le grandiose de cette église toute primitive, dont la vue effaçait plusieurs siècles de l'histoire et rappelait Constantin dans les Gaules, Philippe-Auguste le matin de la bataille de Bouvines et Saint-Louis aux ruines de Carthage.

« Derrière l'autel apparaissaient les hautes montagnes de la Kaby-

lie orientale, aux arêtes dénudées, veinées de couches de neige, ayant pour auréole des cercles de nuages. Sur la gauche et derrière l'armée, sous une atmosphère vaporeuse et enflammée, la mer d'Afrique.

« Le père Régis officiait. Supérieur de la Trappe de Staouéli, il y avait dans la nature et dans le caractère de ce moine comme un reflet d'Urbain II, de Pierre l'Ermite et de l'évêque d'Antioche.

« Les lignes de troupes encadraient le terrain : en avant des soldats étaient placés les officiers. Derrière les troupes, sur les versans des collines, on apercevait, au milieu des bouquets de lentisques, de myrtes et de lauriers-roses, les tentes du camp et, plus loin, sous les hêtres et les oliviers séculaires, des groupes de Kabyles, silencieux, étonnés, garnissaient les ogives de verdure de cette immense basilique. Officiers et soldats étaient recueillis pendant cette cérémonie gaudiose ; mais ce recueillement se changea en une véritable émotion au moment où le prêtre éleva l'hostie sainte au-dessus des drapeaux et des têtes abaissées, au bruit du tambour dominé par la grande voix du canon. On eût dit l'Église française prenant possession de cette terre qui, depuis l'épiscopat de saint Augustin peut-être, n'avait point été foulée par le pied d'un chrétien. »

C'est maintenant Bosquet dans une lettre à sa mère : « Voici une solennité comme la France n'en saurait offrir. Pour y assister, il faut avoir passé par les rudes montagnes des Babors, à travers leurs brouillards, leurs affreux chemins et les fiers montagnards qui les défendaient. Lorsque les deux divisions du corps d'armée ont été réunies vers l'embouchure de l'Oued-Agrioun, la conquête de cette portion de la Kabylie étant finie, les chefs montagnards soumis et rassemblés au bivouac, il a été question de nommer de nouveaux cheikhs dans toutes les tribus et de donner à chacun d'eux le burnous rouge de commandement ; c'est tout simplement la pourpre romaine, un souvenir des anciens temps qui se continue en Afrique.

« Cette cérémonie était pleine de grandeur et complète de toutes façons : le paysage grandiose, avec ses montagnes sombres et ses profonds ravins d'un côté, la mer de l'autre, et, sur le terrain, nos troupes avec leurs drapeaux, leurs fanfares et les visages bronzés de nos soldats. Rien n'y manquait pour produire une impression profonde. A côté du plateau où se faisait l'investiture des cheikhs s'élevait un autel chrétien, dressé sur des tambours, soutenu par des armes, enveloppé de lauriers-roses et surmonté d'une croix taillée dans la forêt et formée de deux grosses branches de vieux chênes-lièges. Il est impossible de rien imaginer de plus imposant.

« Le général en chef, ayant à ses côtés les commandans des deux divisions et plus loin tous les chefs, devant lui les Kabyles, a prononcé quelques paroles répétées par un interprète, et puis, au son

des fanfares, il a fait passer les burnous à une quarantaine de cheikhs qui venaient, chacun à son tour, prêter serment et baiser la main armée de l'épée de France.

« Cela fait, nous nous sommes placés devant l'autel où le révérend père Régis a dit la messe ; ensuite, à haute voix, à la manière des évêques dont il a le rang, il a donné solennellement la bénédiction, pendant que tous saluaient respectueusement, soldats, drapeaux et tambours qui battaient aux champs. C'était beau, très beau, très solennel !

« Je t'écris après une messe que je viens de faire dire dans les montagnes des Beni-Foughal, à peu près dans le même genre. Que ne pouvez-vous assister un peu à tout cela ! Le cœur s'élargit et l'âme s'élève à ce mélange si harmonieux des sentimens religieux et militaires ! »

Après quelques journées de repos à l'embouchure de l'Agriouin, les deux divisions se séparèrent derechef, mais pour marcher parallèlement vers l'est, dans la direction de l'Oued-Kebir. Cette reprise de l'opération fut signalée par plus de coups de pioche que de coups de fusil. Pendant huit jours, 8,000 hommes, sous la direction des officiers du génie, entreprirent l'ouverture d'une route qui devait relier, par Mila, Djidjeli à Constantine. A la fin de juin, le corps expéditionnaire fut dissous et les troupes reprirent le chemin de leurs garnisons, excepté celles de la division de Constantine, qui poursuivirent jusqu'au 10 juillet les travaux commencés. La tranquillité dans toute la région montagneuse était parfaite. Abordée trois fois en trois ans, mais pénétrée plus profondément dans cette dernière campagne, la Kabylie des Babors était définitivement soumise.

IV.

Sur l'immense scène algérienne, ce fut encore une fois du nord au sud, de la Kabylie au Sahara, que, dans les derniers mois de 1853 et les premiers de 1854, passa l'action et par conséquent l'intérêt dramatique. Depuis son évasion de Laghouat, le chérif d'Ouargla s'était prudemment tenu dans la coulisse ; mais de la zaouïa de Rouissat, où il était rentré d'abord, son influence avait été assez grande pour retenir dans son parti les Beni-Mزاب ébranlés et pour faire désavouer et bannir quelques-uns des plus considérables d'entre eux, qui, au mois d'avril 1853, avaient fait le voyage d'Alger pour négocier avec le gouverneur-général la soumission de leurs ksour. Au mois de septembre, il reparut en scène, traversa le désert de l'est à l'ouest, fit des razzias jusque dans le cercle de Géryville et revint parader aux environs de Laghouat. Le capitaine

Galnier, qui faisait dans ce poste l'intérim du commandant Du Barail, se mit résolument à ses trousses, fit 30 lieues en trois jours et le poussa jusqu'au Mzab, sans pouvoir toutefois l'atteindre; quoi qu'il en soit, cette pointe hardie ne laissa pas d'imposer pour quelque temps aux Mzabites.

Le gouverneur-général avait résolu d'en finir avec le chérif. Son plan d'opérations, le plus vaste qu'on pût concevoir, s'étendait sur une ligne de plus de 100 lieues, et sur cet immense front de bataille, c'étaient les goums indigènes qui devaient agir, soutenus seulement à distance par des réserves françaises. Dans ce drame entre Arabes, le premier rôle appartenait de droit à Si-Hamza. Il avait, pour marcher, pour courir, pour se battre, n'importe où, n'importe comment, liberté pleine et entière. Le but qu'il devait atteindre, coûte que coûte, c'était la destruction du chérif. Sous ses drapeaux étaient groupés 1,000 chevaux et 1,200 hommes de pied des Ouled-Sidi-Cheikh. Plus à l'est, le bach-agma Si-Chérif-Bel-Arch avait convoqué les Ouled-Naïl et les Larbâ restés fidèles; encore plus à l'est, les goums de Bou-Sâda, du Hodna et des Ziban se rassemblaient sous leurs kaïds, en avant de Biskra. Pour appuyer cette grande chevauchée de burnous, le commandant Niqueux, entre Géryville et Aïn-Madhi, le commandant Du Barail à Laghouat, le colonel Dargent près d'Aïn-Rich, se tenaient prêts à se mettre en selle.

Dès les premiers jours de novembre, le mouvement commença. Emporté par son ardeur, le commandant Du Barail pressa la marche de ses goums; le 10, il était à Berriane, le 16, à Guerrara; mais tandis qu'il croyait Si-Hamza en avant sur sa droite, surpris par une de ces trombes d'eau qui transforment en torrens infranchissables les oueds à sec la veille, Si-Hamza avait fait halte. Isolée, en l'air, à 50 lieues de sa base d'opérations, la colonne de Laghouat reçut du gouverneur-général l'ordre de se reporter en arrière; mais déjà Si-Hamza s'était remis en marche. Le 18 novembre, il était entré à Metlili sans résistance. Il y fit une longue station, non pas qu'il hésitât, mais parce qu'il voulait donner aux négociations qu'il avait ouvertes avec les Mzabites d'une part, les Chambâ de l'autre, le temps d'aboutir. Quand il en eut recueilli les premiers et très heureux effets, il se dirigea vers Ouargla, le 5 décembre. Le commandant Niqueux le remplaça aussitôt dans Metlili, et le commandant Du Barail, revenu à Guerrara, lui envoya le goum des Larbâ en renfort.

L'oasis de Ngouça est à 20 kilomètres au nord-est d'Ouargla; Si-Hamza y laissa en dépôt ses vivres et ses bagages, puis il se mit à la recherche du chérif, juste au moment où celui-ci allait le chercher lui-même. Au lieu de se rencontrer, les deux adversaires se croi-

sèrent en route ; mais quand les gens d'Ouargla et des environs apprirent la marche de celui qu'ils nommaient le khalifa français, ils s'empressèrent de rebrousser chemin et de courir à la défense de leurs ksour menacés, de sorte qu'il ne resta plus autour du chérif que les Larbâ et les Ouled-Naïl réfractaires.

Avec sa troupe réduite, il prit position sur des dunes de sable dont l'abord semblait inaccessible ; Si-Hamza, cependant, n'hésita pas à l'y attaquer. Cette première mêlée d'Arabes sous un nuage de poussière, parmi les hurrahs, les coups de feu, le cliquetis des armes blanches, longue, tumultueuse, demeura incertaine. Des deux parts, comme par un accord tacite, on s'arrêta. Si-Hamza, blessé, mais n'y prenant pas garde, s'occupait de reformer son monde, quand il vit un groupe d'hommes s'avancer en criant de toutes leurs forces : « Au nom de Dieu, nous te demandons l'*aman* ; nous voulons vivre désormais sous ton drapeau et sous celui des Français ! » et lui présenter le cheval de *gada*. De l'avis de ses lieutenants, il accepta la soumission qui lui était offerte. Quant au chérif, il avait disparu ; on sut plus tard qu'il s'était retiré d'abord près de Tougourte, puis, ne s'y trouvant pas en sûreté, dans le Djerid tunisien. Ouargla ouvrit ses portes au vainqueur.

Le 16 janvier 1854, les commandans Du Barail et Niqueux se rejoignirent à Metlili. Deux jours après, ils virent arriver le colonel Durrieu, commandant supérieur de la subdivision de Mascara, chargé par le gouverneur-général de préparer l'organisation de la région conquise. « La tranquillité du pays est telle, écrivait-il de Metlili le 20 janvier, que j'ai pu prendre les devans de ma colonne avec 20 chevaux. Je veux aller à Ouargla en sept jours, en passant par le Mzab, dont toutes les *djemâ* sont auprès de moi et m'apportent des cadeaux de dattes, d'œufs d'autruche et de plumes. Nous voilà réunis de Mascara, Tiaret, Médéa, Laghouat, comme par un coup de baguette, sous les murs d'une oasis jusqu'ici presque ignorée. J'ai devant ma tente 20 quintaux de dattes que je distribue à la troupe. »

Suivi seulement d'une quarantaine de spahis et d'une vingtaine d'Arabes, le colonel Durrieu prit la direction de Nguouça. Le 27, vers le milieu du jour, il vit une grosse troupe de cavaliers venir à sa rencontre ; c'était Si-Hamza et son escorte. Il s'arrêta sur une dune, et « pour établir nettement, suivant son expression, la situation aux yeux de tous, » avant de recevoir le salut du khalifa, il lui montra le fanion tricolore et le mit en demeure de rendre hommage au symbole de la patrie française. « Je n'ai qu'un drapeau, dit sans hésitation Si-Hamza, c'est celui que tu portes ; je me suis battu pour la France et je mourrai pour elle au premier ordre. » Alors le colonel mit pied à terre, embrassa le khalifa, le compli-

menta au nom du gouverneur, et prit avec lui le chemin d'Ouargla.

Le général Randon était venu d'Alger à Laghouat ; il y avait convoqué tous ceux, Arabes et Français, qui avaient pris part à l'expédition et des députés de toutes les populations du sud. « Ces députations, disait-il dans un ordre du jour aux colonnes Niqueux et Du Barail, qu'il venait de passer en revue le 9 février, ces députations qui viennent des points les plus éloignés faire acte de soumission à la France sont les heureux résultats de cette campagne. Vous devez en être fiers, car c'est sous la protection de vos baïonnettes que nos chefs indigènes ont glorieusement accompli la mission que je leur avais confiée. Nos goums, qui, de l'est à l'ouest, ont rivalisé d'élan et de bravoure pour la cause de la France, sont dignes de partager les éloges que je vous donne. Je signale avec bonheur cette communauté de bons services, car elle est la preuve de notre puissance en Algérie. »

Deux jours après, sur la place d'armes de Laghouat, se pressaient les députations de tous les ksour et de tous les douars ; en avant se tenaient les grands chefs, graves et fiers, attendant l'investiture qui leur allait être solennellement conférée. Le gouverneur parut, escorté du colonel Durrieu, commandant supérieur de Mascara, du capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville, et des officiers de son état-major. Si-Hamza s'avança le premier ; son khalifalik s'étendait sur tout le territoire qu'il venait de conquérir à la France ; après lui, son frère Si-Zoubir, puis les kaïds d'Ouargla, de Ngouça, des Chambâ, puis les cheikhs et les *djemâ* des Mzabites. Jamais cérémonie plus imposante et plus éclatante à la fois n'avait ébloui les regards émerveillés des Arabes ; jamais image ne se grava plus profondément dans leurs yeux pour être évoquée toujours aussi brillante dans leur souvenir.

Afin d'achever et de consolider l'établissement du sud, il fallait prendre possession de l'Oued-Righ et du Souf. Tougourte, la principale oasis de l'Oued-Righ, est à 207 kilomètres au sud de Biskra et à 148 kilomètres au nord-est d'Ouargla. En 1854, elle était occupée par un cheikh, du nom de Slimane, qui était lié d'intérêts avec Mohammed-ben-Abdallah, le chérif. Celui-ci, expulsé du Djérid tunisien, vint, au mois de juin, s'établir dans le Souf, puis, au mois de septembre, il osa se présenter devant Ngouça. Son audace lui réussit ; sur la seule menace d'abattre les palmiers, il se fit ouvrir les portes du ksar, et s'il est vrai que les gens d'Ouargla ne soient pas allés jusqu'à lui ouvrir les leurs, il n'est pas moins certain que plusieurs d'entre eux lui envoyèrent des complimens et même des chevaux de *gada*. Il était grand temps de couper court à cette nouvelle aventure. L'agha Si-Zoubir, qui était à Géryville, accourut en hâte, préserva Methli, rétablit dans Ouargla l'ordre un moment

troublé, puis se fit recevoir dans Nguouça sans trop de peine. Débouté de ses premiers succès, le chérif se replia sur l'Oued-Righ, auprès de Slimane, son complice.

Le général Randon décida que Toumourte serait occupé. Un mouvement général fut ordonné sur toute la ligne du sud. Le commandant Niqueux se dirigea de Tiaret sur El-Maïa, où il se tint en observation, avec 200 hommes du 1^{er} bataillon d'Afrique, 50 spahis et 200 cavaliers de son goum. Le général Durrieu s'établit à Géryville avec 700 hommes, moitié du 12^e de ligne, moitié *zéphyr*s du 1^{er} bataillon, un escadron de spahis et deux pièces de montagne. Le commandant Du Barail se tenait à Laghouat, prêt à marcher avec 400 fantassins, un escadron de spahis et 300 Larbâ. Le colonel Desvaux, à Biskra, commandait une colonne forte de 250 hommes du 68^e, de 110 tirailleurs indigènes, de 600 chasseurs d'Afrique et spahis, d'une section d'obusiers de montagne, et accompagnée d'un goum de 1,400 hommes de pied et de 1,000 chevaux arabes.

L'opération débuta par la marche d'un détachement envoyé de Géryville sur Ouargla. Le capitaine de Colomb, qui le commandait, se saisit, tant à Ouargla même qu'à Nguouça, des principaux partisans du chérif et les ramena sous bonne garde à Géryville. Pendant ce temps, le commandant Du Barail était descendu de Laghouat sur Berriane, Ghardaïa et Guerrara, tandis que le colonel Desvaux marchait de Biskra vers l'Oued-Righ. La colonne était précédée d'une avant-garde, composée d'une compagnie de tirailleurs, de deux escadrons de spahis et de tout le goum, sous les ordres du commandant Marmier.

Le 26 novembre, l'avant-garde avait atteint Mgarine, à 15 kilomètres seulement de Toumourte. Là le commandant Marmier apprit, d'un côté, que Slimane s'appêtait à faire une vigoureuse défense dans son ksar, d'un autre, que le chérif amenait du Souf un nombreux contingent à son aide. En effet, le 29, au point du jour, les deux alliés apparurent avec 2,000 hommes de pied et 500 chevaux. Le commandant n'attendit pas l'attaque et lança les goums, qui, ramenés d'abord, se rallièrent et revinrent à la charge, soutenus par les spahis, pendant que la compagnie de tirailleurs arrêtait, par un feu des plus vifs, les tentatives des fantassins ennemis sur le bivouac et contenait les gens de Mgarine. Une troupe de fanatiques, drapeaux et musique en tête, s'était cantonnée dans un jardin; elle fut la dernière à tenir; mais toute la bande fut passée par les armes.

La victoire était complète; un millier de fusils et de sabres jonchaient le sol parmi des tas de cadavres; deux drapeaux du chérif, trois de Slimane étaient entre les mains du vainqueur. On sut plus tard que, dans la presse des fuyards, sous la porte de Toumourte,

il y en eut treize d'étouffés. Le combat de Mgarine eut un bien autre résultat : Slimane et le chérif, absolument démoralisés, sortirent du ksar pendant la nuit du 1^{er} au 2 décembre et disparurent. Ce fut très heureux, car, pour enlever Toumourte par un coup de main, il aurait fallu franchir un fossé large de 15 mètres, profond de 3, puis escalader une escarpe de 8 à 10 mètres de hauteur.

Le 2 décembre, le lieutenant Roze, avisé de l'évasion des chefs, eut la bonne fortune d'entrer le premier dans la place, où le commandant Marmier ne tarda pas d'ailleurs à le suivre. Le colonel Desvaux y arriva le 5, et le commandant Du Barail le 8. Les demandes d'*aman* affluaient ; le 15 décembre, tout l'Oued-Righ, tout le Souf, avaient fait soumission. La dignité de kaïd de Toumourte fut conférée à l'un des fils du fameux Farhat-ben-Saïd ; on lui laissa provisoirement, comme force publique, la compagnie de tirailleurs indigènes avec un peloton de spahis.

Il ne restait plus qu'à faire apprécier aux populations sahariennes, par des preuves évidentes, les bienfaits qu'en retour de leur obéissance leur apportait la domination française, l'ordre et la justice d'abord, puis le développement de leurs intérêts matériels. Dans ces régions brûlées, asséchées, où les rares cours d'eau ne peuvent échapper à l'évaporation qu'en se dissimulant sous le sable, quelle fortune qu'un puits qui ne tarit pas, qu'une source qui jaillit toujours ! Cette fortune, les colonnes françaises l'apportaient avec elles et la laissaient après elles.

Au mois de décembre 1855, le général Desvaux visitait sa conquête de l'année précédente. Un ingénieur, M. Laurent, qui l'accompagnait, apprit d'abord aux gens du Souf et de l'Oued-Righ à dégager facilement leurs puits obstrués, à en forer de nouveaux, à retenir, par des barrages peu coûteux, l'eau recueillie précieusement. Il fit plus et mieux : il reconnut, par une étude attentive du terrain et par des sondages, l'importance des nappes souterraines, la direction des rivières cachées, et il prépara de la sorte l'œuvre que devait entreprendre, dès l'année suivante, son lieutenant, M. Jus, ces admirables fontaines jaillissantes, sources de vie, dont les gerbes, retombant en ruisseaux intarissables, ont, partout où il leur a été permis d'atteindre, secoué dans sa tombe, tiré de son lincoeur de sable et ressuscité le désert.

V.

Pendant la conquête du sud, l'Algérie avait passé par une épreuve depuis longtemps redoutée, toujours inquiétante pour une colonie, la crise d'une grande guerre européenne. Elle s'en était

tirée à son honneur. Il est vrai de dire que les circonstances étaient exceptionnellement favorables : mer libre, communications avec la mère-patrie assurées comme en temps de paix, caractère et qualité des alliances. L'Arabe, qui avait détesté le Turc dominateur d'Alger, ne voyait plus dans le Turc de Stamboul qu'un coreligionnaire, un vrai croyant, un frère en Islam, et l'on crut d'abord dans les douars qu'en envoyant ses troupes à l'aide du sultan, l'empereur Napoléon III n'avait fait que se soumettre aux obligations d'un vassal.

Ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut l'empressement des tirailleurs indigènes à réclamer une place dans l'expédition d'Orient. Il s'en présenta plus de 2,000, qui formèrent un régiment nouveau dans les cadres de l'armée française. Les Maures citadins lui offrirent un drapeau dont les broderies magnifiques figuraient, d'un côté, les armes d'Alger, le lion et le palmier, surmontées de l'aigle impériale, et reproduisaient, de l'autre, en caractères arabes, la devise suivante : « Cet étendard brillera dans les champs de la gloire et volera au succès avec l'assistance divine. C'est l'œuvre des musulmans d'Alger, offerte aux soldats indigènes faisant partie des troupes françaises qui marchent au secours de l'empire ottoman. An 1270. » A cet emblème trop spécial et, qu'on nous passe le mot, particulariste, l'autorité militaire fit substituer le drapeau national.

En trois mois, de mars à juin 1854, l'Algérie vit partir pour Gallipoli et Varna 24,450 hommes de vieille infanterie et 4,630 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis. D'un effectif général de 75,000 hommes, l'armée d'Afrique était donc réduite à moins de 50,000. C'était un affaiblissement connu de tous et dont les fauteurs de révoltes devaient être tentés de tirer profit ; cependant tout demeura tranquille, sauf sur un point. Bou-Baghla qui, depuis deux ans, se tenait caché au fond de la Grande-Kabylie, sortit de sa retraite et sema l'agitation sur la rive droite du Boubekir, qui est le haut Sebaou. Le bach-agma Bel-Kassem fit les plus sincères efforts pour barrer la route à l'insurrection, mais il fut débordé. Si l'on voulait empêcher le feu d'embraser tout le sahel montagneux de Bougie à Dellys, il n'y avait pas de temps à perdre.

Le gouverneur envoya au général de Mac-Mahon, commandant la division de Constantine, l'ordre de constituer à Sétif une colonne de sept bataillons, et fit partir d'Alger pour Tizi-Ouzou le général Camou. La division réunie sous les ordres de ce général, et d'un effectif de 6,570 hommes, comprenait : 1^{re} brigade, général Pâté, 41^e léger, un bataillon du 1^{er} zouaves ; 2^e brigade, général Bosc, 25^e léger, 69^e de ligne. Dans la division Mac-Mahon, d'un effectif de 5,160 hommes, la 1^{re} brigade, général Maissiat, compre-

nait : 16^e léger, 7^e bataillon de chasseurs ; la 2^e, colonel Piat, un bataillon du 71^e, un du 3^e zouaves, un de tirailleurs indigènes. Parti de Sétif le 26 mai, le général de Mac-Mahon était le 1^{er} juin à Ksar-Kbouch, prêt à passer de la vallée de l'Oued-Sahel dans le bassin du haut Sebaou. Le même jour, la division Camou occupait, à 7 lieues à l'est de Tizi-Ouzou, le bivouac de Chaoufa, sur la rive gauche du Sebaou moyen.

Ainsi commençait, à l'improviste, sans plan réglé d'avance, la première expédition sérieuse dans la Grande-Kabylie, ce qu'on peut nommer le prologue de la conquête. Pour réduire la Kabylie des Babors, il avait fallu s'y reprendre à trois fois ; il fallut aussi trois campagnes pour avoir raison des Grands-Kabyles, mais avec infiniment plus de peine et d'effort. C'est qu'entre les Grands et les Petits-Kabyles, s'il y avait communauté de race et d'institutions, il n'y avait plus au même degré communauté de caractère. Sur la rive droite de l'Oued-Sahel, l'énergie était moindre ou, si l'on veut, moins persévérante ; sur la rive gauche, et surtout parmi les arêtes neigeuses du Djurdjura, l'âpreté du montagnard égalait l'âpreté de la montagne. La population était dense ; dans le Djurdjura seul, on comptait que les confédérations pouvaient armer 29,000 guerriers.

Au combat, le fantassin kabyle est un type à part, très distinct de l'Arabe. Ni haïk, ni burnous ; pour unique vêtement, une chemise de laine ; sur la tête rasée, une calotte de feutre : aux pieds, quand ils ne sont pas nus, des sandales de peau fraîche ; autour de la taille une ceinture de cuir qui soutient le flissa d'un côté, la cartouchière de l'autre. Le Kabyle a le plus grand soin de son fusil ; il fabrique sa poudre, qui est meilleure que celle de l'Arabe ; mais il la ménage mieux, parce qu'elle est très chère ; au témoignage du général Daumas, le prix de la cartouche, en 1847, était de 0 fr. 40. Aussi tire-t-il posément et pour ainsi dire à coup sûr. Dans le Djurdjura, les villages ne sont plus guère bâtis sur les pentes, encore moins dans les fonds ; on les aperçoit tout en haut, perchés sur les sommets, comme les *burgs* du moyen âge ; pour avoir de l'eau, il faut que les femmes descendent bas et remontent péniblement la cruche sur l'épaule. Quand les hostilités menacent, le village est entouré d'abatis, de retranchemens en pierres sèches, souvent étagés et donnant de bons flanquemens. En somme, c'est une race belliqueuse, nerveuse, agile, sobre, tenace, éminemment douée pour la guerre.

Le seul concert entre les deux divisions de l'est et de l'ouest était qu'elles devaient marcher à la rencontre l'une de l'autre. Le 4 juin, le gouverneur, qui avait rejoint le général Camou au bivouac de Chaoufa, lui fit passer le Sebaou et l'engagea sur la rive droite

contre les Beni-Djennad, les partisans les plus décidés de Bou-Baghla. C'est dans leur territoire que se trouve le Tamgout, le sommet le plus élevé de la chaîne côtière. Sur un contrefort de ce pic, au village d'Agherib, les Beni-Djennad avaient concentré leurs forces. La position, abordée par trois colonnes et tournée par la gauche, fut emportée dès la première attaque. Ce même jour, la division Mac-Mahon, qui avait passé la veille le col de Ksar-Kbouch, battit par la même tactique des Beni-Hoceïne. Ce double succès eut pour résultat immédiat la soumission de tout le littoral.

Le 12 juin, les deux divisions se réunirent et, le 15, se dirigèrent, en remontant la vallée du Boubekir, vers les Beni-Hidjer, les hôtes de Bou-Baghla. Depuis plusieurs jours, on voyait passer, du sud au nord, par les crêtes orientales du bassin, un courant d'hommes armés ; c'étaient des Illoula, des Beni-Mellikeuch, même des Djurdjuriens de la grande chaîne, qui, appelés par les Beni-Hidjer, se hâtaient à leur aide. L'idée vint alors au gouverneur de faire tête de colonne à droite, et d'aborder le territoire quasi désarmé des contingens qui l'attendaient ailleurs. Les troupes n'étaient pas dans le secret. Quand, le 16, à trois heures du matin, sans sonneries, en silence, elles s'ébranlèrent pour marcher au sud, non à l'est, après un premier moment de surprise, elles eurent bientôt compris la manœuvre du général en chef. La marche était difficile, la montée raide, mais quand on eut atteint le Sebt, le plateau où se tient, le samedi, le marché des Beni-Yaya, ce fut dans tous les rangs un cri d'admiration. Jamais panorama si grandiose ne s'était développé autour d'une colonne ; ce qu'on voyait, c'était le cœur même de la Grande-Kabylie.

« Le gouverneur-général, dit la relation rédigée d'après les notes de son état-major, reçut des félicitations sur l'audace et l'habileté d'une marche qui le rendait maître, sans coup férir, d'une aussi formidable position ; mais il ne se dissimulait pas les périls qu'elle présentait, et il mit tous ses soins à en prévenir les conséquences. Le corps expéditionnaire se trouvait en effet séparé de sa base d'opérations par un pays de l'accès le plus difficile ; ses communications avec Tizi-Ouzou pouvaient être compromises, pour peu que les tribus ennemies cherchassent à les inquiéter, et il devenait impossible de quitter cette position sans avoir frappé de terreur, par des coups vigoureux, les diverses confédérations kabyles qui l'entourent. Le moindre échec, en exaltant la bravoure naturelle des montagnards, pouvait produire un soulèvement général et amener contre nos 8,000 fusils plus de 25,000 Kabyles, soutenus par leur farouche patriotisme et merveilleusement servis dans leurs attaques par les embarras d'une colonne chargée de bagages, au milieu de difficultés de terrain inextricables et qui devaient se renouveler à chaque pas.

« Quoique le Sebt des Beni-Yaya soit la position dominante de la contrée et le nœud d'où s'échappent les divers contreforts des Beni-Fraoucen, des Beni-Raten, des Beni-Menguellet, des Beni-bou-Youcef et des Beni-Yaya, l'influence de son commandement, à cause des pentes abruptes de chacun de ces contreforts, ne pouvait pas s'étendre fort loin. Aussi fallait-il s'attendre à livrer autant de combats qu'il y avait de confédérations répandues autour de la position. Le gouverneur-général le prévoyait. »

En effet, cette position pittoresque était un guépier. La journée du 16 fut tranquille ; mais le lendemain matin, le campement se réveilla cerné. Il fallut faire face, Mac-Mahon à l'est, Camou à l'ouest ; et, du matin au soir, ce ne furent que pointes, retraites et retours offensifs. Les affaires les plus chaudes eurent lieu dans les villages de Taourirt et d'Aguemoun-Yzen. Du dernier le général Bosc eut de la peine à revenir, parce qu'il y avait à franchir un ravin profond et boisé. En somme, le corps expéditionnaire eut dans cette journée 39 morts et 218 blessés.

Les deux jours suivans, un brouillard épais fit trêve à la lutte ; elle reprit, le 20, avec fureur. Les Kabyles étaient rentrés dans Taourirt ; ils avaient fait tout autour des abatis de gros arbres et construit des retranchemens en pierres sèches ; toutes les maisons étaient crénelées. Contre cette sorte de forteresse défendue par plus de 3,000 combattans, le gouverneur ne réunit pas moins de huit bataillons. Quand elle eut été forcée, malgré la plus vive résistance, on se porta sur les autres villages des Beni-Menguellet ; tout fut brûlé, sapé, rasé, maisons, vergers, jardins ; la destruction fut impitoyable ; mais aussi, quand les troupes de la division Camou se mirent en retraite, les Kabyles s'acharnèrent après elles. Le nombre des morts, du côté des Français, fut de 30, et celui des blessés de 105.

Comme les Beni-Menguellet avaient le plus souffert, ils furent les premiers à réfléchir. Les ouvertures dont ils prirent l'initiative furent accueillies ; ils payèrent une contribution de guerre, livrèrent des otages et s'engagèrent à renvoyer les contingens étrangers à leur confédération. Les Beni-Raten imitèrent leur exemple. Le 25 juin, les entours du bivouac étaient redevenus si paisibles qu'un officier du poste de Dra-el-Mizane put arriver au Sebt ayant pour toute escorte un cheikh de village. Le lendemain, le corps expéditionnaire descendit au Boubehir et s'y reposa pendant deux jours avant d'aller rendre aux Beni-Hidjer la visite qui leur était due.

Ils l'attendaient assurément, car ils ne firent aucune démarche pour la prévenir, et quand on entra chez eux, on trouva qu'ils avaient tout préparé pour lui faire honneur. En effet, la réception fut chaude ; on se battit le 30 juin, le 1^{er}, le 2 juillet. Il y avait

dans ces montagnes un village nommé aussi Taourirt; de même que son homonyme des Beni-Menguellat, il avait été crénelé, barricadé, fortifié en manière de réduit. Six bataillons de la division Mac-Mahon l'emportèrent; ce fut alors fini de la résistance. Le 4, les députés des vingt-deux villages qui composaient la tribu des Beni-Hidjer vinrent se soumettre à toutes les conditions qu'il plut au gouverneur de leur imposer. Le 6, les deux divisions reprirent le chemin de leurs provinces respectives.

Analogue à la pointe poussée, en 1851, par le général de Saint-Arnaud dans la Kabylie des Babors, l'expédition du haut Sebaou n'était en fait qu'une grande reconnaissance; elle donna d'utiles renseignements pour l'avenir, mais elle fut payée bien cher, car les pertes s'élevèrent à plus de 900 tués ou blessés. Il ne serait cependant pas juste de prétendre qu'elle n'ait pas eu de résultats immédiats: elle arrêta sur place un mouvement de révolte qui, dans les circonstances difficiles où se trouvait alors l'Algérie, aurait pu s'étendre en plaine, et, de plus, elle ruina pour toujours le crédit de Bou-Baghla, qui ne s'était pas distingué personnellement dans la résistance. Réduit à courir les aventures, l'ancien chérif du Djurdjura s'en alla faire du brigandage dans la vallée de l'Oued-Sahel, et fut tué misérablement, le 26 décembre, dans un guet-apens qu'il avait tendu au kaïd des Beni-Abbès.

VI.

Pendant l'année 1855, un calme relatif ne cessa pour ainsi dire pas d'être l'état normal de l'Algérie, de la Grande-Kabylie même. Il y avait cependant de temps à autre quelques symptômes d'agitation dans le Djurdjura.

Depuis la soumission de Si-Djoudi et de la plus grande partie des Zouaoua, c'était la confédération des Beni-Raten qui s'était saisie de leur succession en déshérence. Tout s'accordait pour faire d'elle un centre de résistance, l'âpreté du sol et la fierté des esprits. En se résignant, ou plutôt en paraissant se résigner aux conditions que leur avait faites le général Randon, en 1854, les Beni-Raten s'étaient flattés d'y trouver par compensation de grands avantages pour leur commerce d'huile et de figues sèches; mais comme ils n'avaient pas été plus particulièrement favorisés que d'autres, ils en avaient conçu et montré de la mauvaise humeur. Ce qui les gênait et les irritait, c'était le voisinage des bordjs français de l'ouest, particulièrement de Tizi-Ouzou, le plus rapproché, qui, sous le commandement du capitaine Beauprêtre, était devenu un poste du premier ordre.

Le 20 janvier 1856, Tizi-Ouzou se vit investi soudainement par

des groupes armés qui appartenait à diverses tribus, surtout de la zone septentrionale, entre le Sebaou et la mer. Il y avait là des Beni-Ouaguenoun, des Flisset-el-Bahr, des Beni-Djennad. L'approche d'une petite colonne, amenée rapidement par le général Deligny, commandant la subdivision d'Alger, suffit pour débloquer le bordj; puis il fallut faire sur les insurgés un exemple. Ce furent les Beni-Ouaguenoun qui payèrent pour leur propre compte et pour celui des autres, à l'exception toutefois des Beni-Djennad, qui s'exécutèrent eux-mêmes, la moitié soumise ayant rudement châtié la moitié réfractaire.

On savait que cette folle tentative avait été provoquée par les excitations des Beni-Raten. C'était eux aussi qui excitaient ou guidaient même contre les tribus paisibles de l'Oued-Sahel et du Sebaou des bandes de pillards; mais ils étaient assez habiles pour ne se laisser point prendre en faute. Les choses traînaient de la sorte dans un état d'indécision et de malaise, lorsque, vers la fin d'août, le coup de main, vainement tenté sur Tizi-Ouzou sept mois auparavant, faillit être renouvelé contre Dra-el-Mizane; sans l'indiscrétion d'un Kabyle, il eût probablement réussi, car le poste était faible et n'aurait pu opposer qu'une poignée d'hommes aux assaillans.

A cette date, la guerre d'Orient avait pris fin; les troupes d'Algérie, qui, dès le début, s'y étaient portées, venaient de rentrer avec leur gloire noblement acquise. N'était-ce pas le moment d'en finir avec les Grands-Kabyles, Beni-Raten et autres? Telle était l'opinion du gouverneur-général, dont l'autorité devait peser d'un plus grand poids dans les conseils du gouvernement, depuis que la faveur impériale l'avait élevé, le 16 mars 1856, à la dignité de maréchal de France. « Vous m'avez fait connaître, écrivait-il au maréchal Vaillant, ministre de la guerre, que la volonté de l'empereur était de me donner, quand la paix serait conclue, les troupes nécessaires pour faire en Kabylie une sérieuse et, s'il plaît à Dieu, une dernière expédition. Vous-même, vous m'avez encouragé à concevoir cette espérance. J'ai donc lieu de compter sur une prochaine solution de cette question, qui m'occupe depuis plus de quatre années. Je crois cependant devoir vous faire remarquer que je ne puis ordonner aucun préparatif aussi longtemps que je demeurerai dans cette situation d'expectative. » La conclusion fut que le maréchal Randon ayant demandé l'autorisation d'ouvrir la campagne au mois de juin, le ministre crut devoir l'ajourner au printemps de 1857, pour cette raison qu'avant d'être lancés dans de nouvelles aventures, les vainqueurs de Sébastopol avaient le droit et le besoin de se reposer quelque temps de leurs glorieuses fatigues.

Il résultait de cette controverse qu'en attendant le maréchal Randon devait se réduire au simple nécessaire; mais, pour lui, le

simple nécessaire était ce qui, pour d'autres, eût été, sinon le superflu, au moins la grande aisance. En effet, pour châtier la confédération des Guechtoula, responsable de l'attentat projeté contre Dra-el-Mizane, il ne convoqua pas moins de 15,000 hommes. De cet effectif, il forma d'abord deux divisions, commandées, l'une par le général Renault, l'autre par le général Jusuf, et constitua le surplus en réserve.

Jusuf entra le premier en opération. A quelques kilomètres au sud de Bordj-Boghni s'élevait dans la montagne une koubba célèbre, non-seulement dans tout le pays kabyle, mais dans l'Algérie entière; c'était le tombeau d'un des grands saints de l'islamisme, Sidi-Mohammed-ben-Abd-er-Rahmane, dont les restes mortels, par un miracle tout à fait exceptionnel, reposaient complètement et simultanément chez les Guechtoula, en Kabylie, et tout près d'Alger, au Hamma, d'où lui était venu le surnom posthume de Bou-Kobrine, « l'homme aux deux tombes. » La koubba fut respectée, mais le village qui l'entourait et la zaouïa, foyer de fanatisme et d'hostilité, furent rasés sans merci. Le 26 septembre, le maréchal Randon vint prendre le commandement des divisions réunies. Attaquées l'une après l'autre, les tribus dont l'ensemble forme la confédération des Guechtoula vinrent successivement à composition. Il ne restait plus à réduire que les Douala, tribu intermédiaire qui servait de trait d'union entre les Guechtoula et les Beni-Raten; leurs villages furent saccagés et brûlés le 7 et le 8 octobre. Ce fut la fin de l'expédition. Les deux dernières journées coûtaient aux deux divisions 13 morts et 70 blessés. En hâtant le succès, la supériorité numérique de l'attaque avait d'autant réduit la probabilité des pertes.

Dans un ordre du jour daté de Tizi-Ouzou, le 10 octobre, le maréchal Randon annonçait expressément aux troupes la campagne décisive : « Vous ne direz pas un long adieu aux montagnes que vous venez de parcourir; nous y reparaitrons au printemps, et nous conquerrons cette Kabylie où nul n'aura pénétré avant nous. » Amis et ennemis, tous étaient publiquement et solennellement prévenus. C'était, comme au moyen âge, un défi, un appel à jour donné, un rendez-vous en champ clos.

Le 10 décembre 1856, le maréchal Vaillant, ministre de la guerre, écrivait au maréchal Randon : « Cette opération sera longue; elle sera difficile, plus difficile peut-être que ne le croient ceux qui ont le plus étudié le Djurdjura, qui se sont déjà mesurés avec les Kabyles et qui se sont fait le moins d'illusions sur la résistance que pourront opposer, dans une lutte suprême, ces montagnards se battant pour le maintien d'une indépendance qui a résisté à toutes les tentatives essayées contre elle. A mon avis, c'est donc quelque chose de très sérieux que nous voulons entre-

prendre, et nous ne saurions par conséquent trop tôt nous préoccuper de préparer le plan de l'expédition et d'en étudier les moyens d'exécution. La conquête de la Kabylie est comme un siège à entreprendre ; on marchera pour ainsi dire à la sape ; ce qu'on aura pris ou enlevé devra être définitivement acquis à nos troupes. Tout pas fait en avant sera une menace de plus pour l'ennemi, une possibilité de l'atteindre plus sûrement, plus efficacement. Il n'y aura point de pas en arrière. Le temps, la patience, les routes, les points fortifiés, voilà nos moyens de dompter ces fiers Kabyles, dignes de nous par leur énergie et par leur courage. »

Le plan de campagne attendu par le ministre lui fut adressé le 15 janvier 1857. Pour l'exécuter, le maréchal Randon ne demandait rien de moins qu'une armée, 30,000 hommes. Il en avait bien, l'année précédente, employé 15,000 pour une opération partielle et de moyenne importance. En fait, il avait raison de vouloir être fort, très fort, afin d'en finir complètement et vite ; mais qu'auraient dit les plus anciens de ses prédécesseurs, le maréchal Clauzel, par exemple, avec ses 10,000 hommes ? Les temps étaient changés, le maréchal Randon profitait du changement, c'était légitime.

La conquête faite, voici comment se ferait l'occupation : « Nous n'aurons pas besoin de recourir à ces moyens extrêmes qu'il a fallu trop souvent employer pour obtenir le gage de la victoire. Les villages, au lieu d'être détruits, seront occupés par des bataillons ; des voies de communication seront ouvertes pour rendre accessibles les parties même les plus abruptes. Ce qui s'est produit en d'autres lieux se présentera en Kabylie. Une fois le prestige de l'inviolabilité du territoire dissipé, notre occupation consolidée sur certains points stratégiques, notre volonté d'être maîtres du pays bien constatée, les Kabyles se soumettront à cette volonté, plus forte que la leur, et l'on doit espérer qu'ils persisteront d'autant plus dans cette résolution que notre domination ne devra pas apporter de notables changemens à leurs usages, ni même modifier leur organisation intérieure. Leur territoire est trop peuplé pour que nous songions en aucune manière à y introduire l'élément européen.

« L'esprit démocratique incarné chez ces montagnards n'admet pas les grands chefs. C'est ainsi que les Ouled-ou-Kassi ne se sont maintenus dans la vallée du Sebaou qu'au moyen de smalas composées d'éléments divers auxquels le bach-aga faisait des avantages considérables ; ils avaient ainsi le commandement de la vallée, par cela même une certaine influence dans la montagne ; mais jamais cette influence n'a été dominante. Si-el-Djoudi, bach-aga du Djurdjura, a perdu une grande part de son autorité sur les siens, le jour même où il a été investi des fonctions que nous lui avons données.

Nous ne voyons pas quels avantages il y aurait à tenter de modifier l'organisation actuelle du pays kabyle. Cette organisation répond assez exactement à celle de nos communes et, sous ce rapport, elle rentrerait dans le droit commun que nous voulons étendre sur l'Algérie ; mais nous devons nous appliquer à être, pour les Kabyles, des conquérans modérateurs des passions populaires qui divisent et animent les confédérations les unes contre les autres, à respecter leurs droits, alors qu'ils ne deviennent pas une cause de troubles pour le pays, à prouver, en un mot, qu'après avoir déployé la force pour les vaincre, nous voulons user de notre droit pour faire respecter ce qui est juste, ce qui donne à la paix et à la tranquillité les plus sûres garanties. »

Le ministre de la guerre paraissait hésiter encore ; pour vaincre ses dernières objections, le gouverneur de l'Algérie se rendit en France le 3 mars ; il en revint, le 22 avril, avec l'autorisation d'agir.

VII.

Pendant son absence et d'après ses instructions, les apprêts de la grande affaire avaient été poussés avec ardeur. Tizi-Ouzou et Dra-el-Mizane, base d'opérations de la prochaine campagne, étaient bourrés d'approvisionnement de toute espèce ; des fours y avaient été construits, des appropriations faites pour le service de santé ; un hôpital de 1,000 lits était installé à Dellys.

La majeure partie des troupes était venue des provinces d'Oran et d'Alger. Elles formaient trois divisions d'infanterie, composées comme suit : première division, général Renault ; 1^{re} brigade, général de Liniers : 8^e bataillon de chasseurs, 23^e et 90^e ; 2^e brigade, général Chapuis : le 1^{er} des trois régimens de tirailleurs algériens récemment créés, 41^e et 56^e. Deuxième division, général de MacMahon ; 1^{re} brigade, général Bourbaki : 2^e zouaves, 2^e étranger, 54^e ; 2^e brigade, général Périgot : 11^e bataillon de chasseurs, un bataillon du 3^e tirailleurs algériens, 3^e zouaves, 93^e. Troisième division, général Jusuf ; 1^{re} brigade, général Gastu : 1^{er} zouaves, 60^e et 68^e ; 2^e brigade, général Deligny : 13^e bataillon de chasseurs, un bataillon du 1^{er} zouaves, 45^e et 75^e. Ces trois divisions formaient proprement l'armée de Kabylie ; une quatrième allait se constituer extérieurement sous les ordres du général Maissiat, dans la basse vallée de l'Oued-Sahel, de détachemens empruntés aux divers corps de la province de Constantine. Au total, ces quatre divisions d'infanterie compaient ensemble 23,700 baïonnettes ; en y ajoutant la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train des équipages et l'effectif de deux colonnes légères, composées chacune de deux bataillons et de deux escadrons

en surveillance sur le versant méridional du Djurdjura, on trouvera plus que les 30,000 hommes demandés par le maréchal Randon.

Le 19 mai, le maréchal prit à Tizi-Ouzou le commandement de l'armée. Un ordre prescrivit aux hommes de marcher sans sacs et de n'emporter dans la tente-abri roulée en sautoir que les cartouches et les vivres pour quarante-huit heures. La pluie, l'orage, le brouillard les retinrent pendant cinq jours ; enfin, le 24, les clairons sonnèrent la marche. Les divisions Jusuf et Mac-Mahon avaient pour commun objectif un contrefort dit des Akerma, dont l'arête, signalée par une succession de villages étagés, aboutit au plateau de Souk-el-Arba, « le marché du quatrième jour, » qui est le centre de la confédération des Beni-Raten et, par elle, de toute la Kabylie. La division Renault, placée à droite, devait s'élever comme les autres, mais par un contrefort de moindre importance.

S'élever est le mot propre, car, sur un parcours de 6 kilomètres à vol d'oiseau, la différence perpendiculaire entre le point de départ et le point d'arrivée atteignait 900 mètres. S'il ne s'était agi que d'une pente régulière de 15 pour 100, il n'y aurait eu trop rien à dire, mais il y avait que cette côte rocheuse et tourmentée se tordait, comme une couleuvre, en tronçons hachés par des ravins abrupts. Le propre du combat sur un terrain de cette sorte, et, en général, le propre de la guerre de montagne, est de diviser l'action, de l'éparpiller en mille petites actions particulières, individuelles pour ainsi dire, où les combattans, à parité de bravoure, doivent se distinguer surtout par l'intelligence.

Tout ce qu'il est possible de noter dans cette journée du 24 mai, c'est que, des villages échelonnés sur l'arête des Akerma, ce furent les deux derniers, Affensou et Ismaïseren, qui furent le mieux défendus par les Kabyles. Le soir venu, ils crurent que les Français allaient, comme d'habitude, se replier sur leurs bivouacs ; mais quand ils les virent, au contraire, s'établir dans leur conquête, ils concentrèrent sur le plateau de Souk-el-Arba toutes leurs forces, et le 25, dès le point du jour, ils prirent l'offensive avec fureur. Devant Ismaïseren surtout, ils combattirent en désespérés ; mais ils avaient devant eux Mac-Mahon, Bourbaki, les zouaves de Sébastopol ; comment déloger de tels occupants ? Tout à coup, vers midi, le feu cessa ; vers trois heures, on vit une grande foule s'agiter sur le plateau ; puis on entendit une grande salve. C'était, suivant l'usage kabyle, l'adieu des contingens étrangers. Les Beni-Raten avaient décidé de se soumettre ; les autres retournaient chez eux. Dans la soirée, les premiers firent demander au maréchal vingt-quatre heures d'armistice ; elles leur furent accordées.

Le 27 mai, dans l'après-midi, vers quatre heures, cinquante députés de la confédération se présentèrent ; le colonel de Neveu,

chef du bureau politique, les amena au gouverneur. Ils s'assirent à terre, en demi-cercle, devant sa tente ; l'un d'eux devait écouter ses paroles traduites par un interprète et répondre au nom de tous. Alors s'engagea le dialogue :

« Vous tous qui êtes ici, représentez-vous entièrement la tribu de Beni-Raten et pouvez-vous vous engager pour elle? — Oui, nous sommes les *amines* délégués par toute notre nation, et nous avons mission de parler pour tous les fils des Raten ; ce que nous aurons accepté sera accepté par tous.

« Pourquoi avez-vous manqué aux promesses de soumission que vous m'avez faites au Sebt des Beni-Yaya, puis en 1855, à Alger, et fomenté des révoltes chez les tribus soumises? — Si quelques hommes des Beni-Raten ont fait cela, tous ne l'ont pas fait ; mais nous reconnaissons nos fautes, et nous venons ici pour nous excuser du passé et nous soumettre aux Français.

« Avez-vous, cette fois, l'intention de tenir fidèlement vos promesses et d'exécuter les conditions qui vous seront imposées? — Nous promettons que notre tribu sera fidèle aux promesses que nous te ferons en son nom.

« Voici quelles sont les conditions que je vous impose ; si elles ne vous conviennent pas, vous retournerez à vos villages, vous reprendrez vos armes, nous reprendrons les nôtres, et la guerre décidera ; mais si vous nous forcez à combattre, après le combat nous couperons vos arbres, et dans vos villages nous ne laisserons pas pierre sur pierre. — Nous sommes vaincus, nous nous soumettons aux conditions qu'il te plaira d'imposer.

« Vous reconnaissez l'autorité de la France. Nous irons sur votre territoire comme il nous plaira. Nous ouvrirons des routes, construirons des bordjs ; nous couperons les bois et les récoltes qui nous seront nécessaires pendant notre séjour ; mais nous respecterons vos figuiers, vos oliviers et vos maisons. Vous paierez, comme contribution de guerre et juste indemnité des désordres que vous avez causés, 150 francs par fusil. — Les Beni-Raten ne sont pas riches, et beaucoup parmi eux n'ont pas assez d'argent pour payer cette somme.

« Lorsque vous avez fomenté la révolte des tribus qui sont autour de vous, chacun de vous a su trouver de l'argent ; les riches ont payé pour les pauvres. Vous ferez comme vous avez fait. Les riches prêteront aux pauvres, afin que tous paient et que chacun supporte la peine des fautes de sa nation. »

Ici, remarque la relation de l'état-major, une sorte de brouhaha, de réclamations confuses, s'élève parmi les députés ; quelques-uns parlent ou gesticulent ; le chef les apaise peu à peu, et répondant pour tous : « Nous paierons la contribution que tu demandes. »

« Comme preuve de vos bonnes intentions, vous me livrez les otages qui vous seront désignés. Je les garderai jusqu'au paiement intégral de la contribution, et même plus longtemps, selon votre conduite. A ces conditions, vous serez admis sur nos marchés comme les tribus soumises. Vous pourrez travailler dans la Métidja et gagner, pendant la récolte prochaine, de quoi payer votre contribution de guerre et bien au-delà. Pour vous convaincre dès à présent que nous ne voulons ni emmener les femmes et les enfans, ni vous prendre vos terres, comme on vous a dit que nous avions coutume de faire, vous rentrerez dans vos villages immédiatement, aussitôt que vos otages nous seront livrés, vous pourrez circuler en liberté à travers les camps avec vos femmes et vos enfans, et l'on ne prendra à personne ni sa maison ni son champ sans lui en payer la valeur. »

Les visages impassibles des Kabyles ne trahissent aucun sentiment de regret ni de satisfaction.

« Vous pourrez, comme par le passé, vous choisir des *amines*, mais ils devront être reconnus et investis par la France. Vous pourrez même garder vos institutions politiques de village, pourvu que vos chefs sachent vous maintenir en paix. »

A ces dernières paroles, ajoute la relation, un frémissement de joie courut parmi ces hommes jusque-là si impassibles. Des conversations à demi-voix s'engagèrent entre eux, et il était facile de voir, à leurs gestes et à leurs physionomies, toute la satisfaction que leur causait cette promesse inattendue. Puis, l'orateur reprenant la parole :

« Avons-nous bien compris? Nous conservons nos institutions? — Oui. — Nous nommerons nos chefs comme par le passé? — Oui; seulement, comme nous ne voulons pas que ce soient des hommes de désordre, ces nominations seront approuvées par nous. — Vous ne nous donnerez pas d'Arabes pour nous commander? — Non. — Alors vous pouvez compter sur notre soumission, et demain nous déposerons entre vos mains la contribution de guerre. » Ainsi se termina la conférence.

Le succès était notable; il avait été payé d'ailleurs assez cher. Des deux divisions qui avaient attaqué le contrefort des Akerma, la division Mac-Mahon avait le plus souffert; le chiffre de ses pertes était de 31 morts et de 233 blessés; la division Jusuf ne comptait que 3 morts et 35 blessés. La division Renault, qui avait agi seule, sur la droite, avait eu 210 hommes atteints, dont 33 morts.

Le 28 mai, la division Mac-Mahon alla s'établir sur la position élevée d'Aboudide, en avant des deux autres, dont les bivouacs se développaient sur cinq lieues d'étendue. Après avoir frappé sur les Kabyles un coup de force, le maréchal Randon avait décidé de por-

ter à leurs illusions une atteinte décisive. Tandis qu'ils s'attendaient à voir leurs vainqueurs, ainsi que dans toutes les expéditions précédentes, faire, après un certain temps, retraite, un spectacle nouveau vint surprendre et déconcerter leur attente. De Tizi-Ouzou à Souk-el-Arba, sur toute la ligne des bivouacs, des bataillons de travailleurs ouvrirent et achevèrent en dix-huit jours, du 3 au 21 juin, une route de 28 kilomètres de développement et de 6 mètres de large. Le 22, un convoi d'artillerie, de fourgons du génie et du train, couverts de drapeaux et de feuillage, inaugura la nouvelle route en la parcourant dans toute sa longueur.

Ce n'est pas tout. Dès le 4 juin, le maréchal Randon avait écrit au ministre de la guerre : « Pendant les quelques jours qui viennent de s'écouler, le terrain sur lequel doit être élevée une forteresse, assez vaste pour recevoir quatre bataillons avec accessoires, a été étudié, le tracé de l'enceinte déterminé, l'emplacement des divers services reconnu. Des carrières de pierre à bâtir et de pierre à chaux ont été recherchées et ouvertes; les fours sont en voie d'exécution; en un mot, tout le matériel nécessaire est préparé. » Deux jours après, les travaux de déblai commencèrent; le 14 juin, au sommet du plateau de Souk-el-Arba fut bénite et solennellement posée la première pierre du grand poste fortifié qui allait recevoir le nom de Fort-Napoléon et qui s'appelle aujourd'hui Fort-National; puis, sous la direction du général Chabaud-Latour, l'enceinte bastionnée, les bâtimens de toute sorte, casernes, ateliers, magasins, sortirent de terre et s'élevèrent rapidement devant les yeux stupéfaits des Kabyles. Il n'y avait plus à douter; c'était une prise de possession définitive, un établissement à demeure.

Après avoir démontré par un témoignage irréfragable sa volonté ferme, le maréchal Randon rouvrit le cours interrompu des opérations militaires. Pendant ce délai de quatre semaines, à 5 kilomètres d'Aboudide, en vue de Souk-el-Arba, les derniers défenseurs de la patrie kabyle avaient dressé sur le piton d'Icheriden, vis-à-vis de la forteresse d'occupation, la forteresse d'indépendance. Un ravin profond lui servait de fossé; par-delà, jusqu'au village crénelé et barricadé, des retranchemens en crémaillère avec flancs en retour, des embuscades étagées, dissimulées derrière des amoncellemens de pierres et de troncs d'arbres, découvraient et commandaient le terrain d'approche. Ce fut la division Mac-Mahon qui eut la charge et l'honneur d'attaquer ce qu'il est permis d'appeler l'*Alesia* de la Kabylie.

Le 24 juin, à cinq heures du matin, sous les yeux du maréchal Randon, elle se mit en mouvement. Un bataillon du 54^e était en avant-garde; puis venaient le 2^e zouaves et le 2^e étranger; la deuxième brigade formait la réserve. A portée de mitraille, l'artil-

lerie ouvrit le feu. Après vingt minutes de canonnade, le général de Mac-Mahon fit sonner la charge. Conduits par Bourbaki, le 54^e et les zouaves s'élançèrent ; à moins de 100 mètres des retranchemens, une fusillade violente et nourrie les arrêta sur place. Bourbaki avait son cheval tué, Mac-Mahon était atteint à la hanche ; mais pendant cet arrêt meurtrier sur le front d'attaque, le 2^e étranger avait incliné à gauche, tourné la position et pénétré de force entre le retranchement et le village. Désormais la résistance était vaincue, la position conquise. La perte des assaillans était de 371 hommes, tués ou blessés ; il y avait 30 officiers dans le nombre.

Le combat d'Icheriden, le plus vif et le plus brillant de toute la campagne, fut à peu de chose près, le dernier. En continuant à marcher au sud-est, parallèlement à la grande chaîne du Djurdjura, les trois divisions recueillirent la soumission d'une confédération puissante, les Beni-Yenni. Une apparition inattendue sur les derrières des tribus encore insoumises acheva de les décourager ; c'était la division de Constantine qui venait d'occuper le col de Chellata. A l'attaque d'Agucmoun-Izen, leur surprise fut encore plus grande : des Beni-Fraoucen, des Beni-Raten accompagnaient les colonnes françaises ! Il ne restait plus à réduire que les Beni-Menguellet, qui ne firent guère de résistance, puis les Beni-Touragh, qui en firent un peu davantage. Les derniers coups de fusil furent tirés, le 11 juillet, chez les Illoul-ou-Malou et les Illilten ; le 12, chez les Beni-Mellikeuch.

Il y avait chez les Illilten, dans la gorge de Tirourda, un village de marabouts, et dans ce village, une inspirée, une prophétesse, une voyante, Lalla-Fatma. C'était elle qui la première avait prêché la guerre sainte ; elle fut prise, le 11 juillet, avec tous les siens, et conduite hors du pays. Parmi ces populations crédules, le bruit courut aussitôt qu'avec elle était parti l'esprit de résistance, et tout de suite on se soumit.

Tout était fait ; la Grande-Kabylie était domptée. La division Renault demeura seule à la garde de Fort-Napoléon ; tous les autres corps reprirent le chemin de leurs garnisons. Avant la séparation de l'armée, le maréchal Randon leur adressa, le 16 juillet, ses éloges : « Accourus à ma voix des trois provinces, vous êtes venus prendre part à cette belle campagne. Des cimes du Djurdjura jusque dans les profondeurs du sud, le drapeau de la France se déploie victorieusement. C'est à vous qu'il était donné de terminer cette grande et noble tâche. L'Algérie reconnaissante applaudit à vos triomphes. Trouvez dans ce témoignage la récompense de ce que vous faites depuis vingt-sept ans pour la prospérité de cette belle colonie, le plus beau fleuron de la couronne de France. »

Le 17 août, le maréchal Bosquet adressa, de Paris, au maréchal Randon, la lettre suivante : « Le bruit avait couru que vous seriez

ici pour les fêtes du 15 et, sans m'informer davantage, je m'accommodais très volontiers de la bonne chance de vous revoir pour vous serrer les deux mains très cordialement et vous féliciter chaudement de la belle campagne que vous venez de terminer, en même temps que la guerre d'Afrique, comme on finit une fête par un bouquet superbe et brillant. Cette glorieuse expédition dans les terrains les plus ardues, les plus difficiles de la Kabylie et de l'Afrique, contre les populations les plus sérieusement guerrières, et avec un succès éclatant, non interrompu, doit vous avoir laissé au cœur une joie bien légitime à laquelle je vous prie de me permettre de m'associer de toute mon âme. Il n'y a ici dans l'armée et dans la société qu'une voix, qu'un concert d'éloges à votre adresse et à celle de votre admirable armée.

« Après la grande affaire de la conquête, ce sera aussi une grande affaire d'organiser solidement et d'administrer sagement les Kabyles; mais j'augure bien de leur caractère décidé. Une main loyale et ferme doit leur convenir; ils sont plus braves et moins changeans que les Arabes. Pauvres et travailleurs, ils se plieront mieux à nos méthodes. Loyauté et fermeté dans l'administration et beaucoup de travail offert à leur activité, voilà, je pense, ce qui convient pour qu'ils restent en paix. Puisque vous avez adopté le commandement direct sans intermédiaire de grands chefs indigènes, je serais heureux d'apprendre que ce régime est poussé dans ses limites extrêmes. La division du commandement s'accommode très bien avec le caractère fier et chatouilleux du Kabyle et peut devenir une garantie contre les révoltes en masse. »

L'autorité morale du maréchal Bosquet était considérable; son assentiment, qu'il ne prodiguait pas, n'était point banal. S'il complimentait le maréchal Randon, c'est que le compliment était juste et mérité. Après le maréchal Bugeaud, qui domine tout, après lui, mais à distance,

Proximus huic, longo sed proximus intervallo,

le second rang dans l'histoire de la conquête appartient de droit au maréchal Randon. Au génie de l'un a succédé la persévérance de l'autre; celui-ci a parachevé l'œuvre de celui-là. C'est un grand honneur.

VIII.

Toute l'Algérie était soumise. Du nord au sud, de la Méditerranée au désert, du levant au couchant, du beylik tunisien au sulta-

nat de Maroc, il n'y avait plus un coin de terre, une anfractuosité de rocher, un pic de l'Ouarensenis, du Djurdjura, des Babors ou de l'Aurès, une de ces oasis sahariennes semées comme des îles parmi les ondes fauves de la mer de sable, qui n'acceptât ou ne subît la suprématie française.

La voilà donc terminée, cette lutte de vingt-sept ans, soutenue avec tant d'énergie de part et d'autre. Gloire aux vainqueurs ! Honneur aux vaincus ! Rien n'est respectable comme un peuple fier qui a défendu vaillamment son indépendance. Tout lui est dû de ce que le conquérant a de noblesse, d'humanité, de charité chrétienne dans le cœur, modération, justice, bienveillance, encouragement, bon exemple. La France est généreuse ; l'Arabe et le Kabyle sont capables de reconnaissance.

Un jour du mois de janvier 1857, la colonne du général Desvaux passait à Tmacine, non loin de Toumourte. Tout le pays était en liesse. Par l'industrie des Français, un puits artésien venait d'être foré dans cette petite oasis ; à lui seul il donnait le double de ce que débitaient d'eau tous les puits arabes. Un marabout de l'ordre de Tedjini, un *hadj*, depuis peu revenu de La Mecque, Si-Nâmeur, présidait à l'inauguration de la source jaillissante ; il était fier du succès parce que c'était lui qui avait eu l'honneur de donner le premier coup de sonde. Après avoir salué selon l'usage et remercié le général, il se tourna vers les Arabes et leur dit : « Vous avez été autrefois alarmés lorsqu'on vous annonça l'arrivée des Français dans l'Oued-Righ ; mais bientôt vos inquiétudes ont fait place à la joie ; car ils venaient, non pour vous faire la guerre, mais pour vous donner une paix que vous ne connaissiez pas depuis longues années. Ayez donc de la reconnaissance pour ce gouvernement, et que vos enfans se rappellent ce jour qui leur fournit la preuve des bonnes intentions de la France. Je viens de traverser beaucoup d'états musulmans ; j'ai trouvé partout injustice et violence, les routes livrées au brigandage. Je n'ai respiré librement que depuis l'heure où j'ai mis le pied sur le territoire soumis à l'autorité française. »

Après la conquête du sol, achevée cette année-là même, c'était la conquête morale qui commençait. Depuis trente ans, la France, la France algérienne surtout, a-t-elle fait tout ce qui était de son devoir absolu pour l'étendre ?

DEMOISELLE MICIA

MOËURS GALLICIENNES.

PREMIÈRE PARTIE.

1.

— *Heyta, vista,.. vio (1)!*...

Péniblement, sur la côte argileuse, les chevaux patinaient dans une boue gluante.

— Mais, sang de chien, tu n'as donc pas de nerf, animal!.. Al-lons, passe-moi les guides!.. Vio... o... o!.. Un triple coup de fouet retentit, et les chevaux, énergiquement réveillés, prirent un galop furieux, puis, ralentissant soudain leur marche, ils s'engagèrent au petit trot dans l'avenue de tilleuls qui menait au *dvour*.

— Si jamais on me reprend à t'emmener avec moi, imbécile, je me ferai pendre; tu n'es bon qu'à la crédence!..

Tout au fond de l'allée, à travers les dentelles mobiles de verdure printanière, la grande maison seigneuriale apparaissait ensoleillée et accueillante.

— Brrrr!..

Les chevaux s'arrêtèrent et le maître sauta de la briska.

Deux valets s'étaient élancés pour prendre la valise.

— Eh bien!.. pourquoi ces mines d'enterrement? On n'est pas content de me revoir, ici?

Chapeau bas, l'économe et le Juif attendaient sous le péristyle.

(1) A droite!.. à gauche!.. en avant!.. (En ruthène.)

— Bonjour, mon cher Kasperski. Tout va bien ici, les semailles sont-elles faites? Ah! voilà le seigneur Schmoul!.. Approche, capitaliste; m'apportes-tu de l'argent, au moins?.. Quel pitoyable marché, là-bas, mes amis!.. Absolument rien à faire, nous sommes débordés par les grains d'Amérique.

— Haïvaï!.. haïvaï!.. soupira le Juif.

D'un geste rapide, le maître les congédia, puis courbant sa taille athlétique sous les piliers enguirlandés de feuillage, il entra dans la maison.

Énergique, le teint bronzé, la moustache taillée en coup de sabre, des yeux vifs, avec une pointe de malice quand il était de bonne humeur, M. Jean Savinski réalisait bien un type rébarbatif de Sar-mate, allié à la simplicité de l'homme des champs.

— Où est Micia? cria-t-il gaîment. Où se cache-t-elle, la petite masque? Pourquoi ne vient-elle pas souhaiter la bienvenue à son grand-père?

Et il furetait parmi la vaste salle avec des feintes d'inquiétude, en grossissant sa voix, certain de découvrir, dans un angle ou une encoignure, la mignonne figure de sa petite-fille.

Pendant, ni le frémissement léger des petits pieds sur le parquet, ni les rires étouffés, ni les cris joyeux de l'enfant ne venaient comme de coutume réjouir son oreille, et involontairement une crainte vague le saisit.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et dans le cadre lumineux apparurent les figures effarées de deux femmes: Pavlova, la nourrice, le turban en désordre, des mèches de cheveux éparses sur son front, et M^{lle} Wilhelmine, l'institutrice, une blême vieille fille, les traits bouleversés, et dont les bras maigres battaient l'air avec désespoir.

La paysanne s'était précipitée en sanglotant aux pieds du vieillard:

— Que le maître me tue, bégaya-t-elle... Micia...

Il la saisit rudement par les épaules, et d'une voix de tonnerre:

— Parle, mais parle donc!

— Oh! seigneur!.. c'est demoiselle Micia,.. notre petite Micheline,.. elle s'est enfuie, elle est partie,.. toute seule,.. dès neuf heures du matin!..

— Dès neuf heures du matin!.. répéta la voix tremblante de l'institutrice.

— Et nous l'avons cherchée partout, partout,.. dans le parc, aux alentours, près de l'étang noir, mais rien,.. rien... Oh! Jésus, miséricorde... Ayez pitié de nous!..

Et la paysanne se tordait par terre avec des gémissements.

M. Jean était devenu livide: Micia partie! Micia enfuie;.. c'était impossible! Non,.. ces femmes rêvaient.

Fougueusement il courut au perron :

— Qu'on ne dételle pas ! cria-t-il de toute la force de ses poumons, j'irai moi-même à sa recherche.

Le matin de ce jour-là, Micia, tout à l'émerveillement de cette première journée de printemps, s'était accoudée au balcon de la terrasse et envoyait des baisers au radieux soleil qui baignait la véranda d'une tiède nappe d'or. Pourquoi les oiseaux étaient-ils si affairés ce matin ? Comme les fleurs sentaient bon !.. Ah ! le petit Hrynko, qui s'en allait là-bas paître ses vaches en soufflant dans son chalumeau, était bien heureux,.. il n'avait pas de leçons, lui !..

Des grappes violacées de glycine dentelaient les minces colonnettes du péristyle, et dans l'infini de l'horizon, la vallée de Biala-Gora se déroulait sous un ciel très pur, avec ses toits au panache de fumée, ses ruisseaux d'argent, ses cerisiers en fleurs, et, tout au fond, le vaste cirque des Karpathes dont les cimes blanches se perdaient dans les nuages.

Une horloge tinta.

— Micia !

— Nourrice.

— Il est après huit heures et demie.

— Mais non !

— Mais si !

L'enfant fit une moue ; elle eût voulu s'éterniser dans cette molle contemplation.

Avec lenteur pourtant, elle se leva et s'engagea dans l'étroit couloir qui menait à la chambre de sa gouvernante, tenant d'une main son livre et serrant de l'autre, contre sa poitrine, un gros chat roux qu'elle avait ramassé en chemin. Timidement elle poussa la porte et entra. La pièce toute close dégageait une odeur fade de camphre et de patchouli. Un jour morose, bluté par les serges vertes, tendues le long des vitres, pesait sur tous les objets. Au milieu de la chambre, Fräulein Wilhelmine, très raide, était assise en face d'un pupitre chargé de livres.

Micia s'avavançait toujours à petits pas, tortillant son livre, retenant son chat qui voulait s'échapper. A la fin, elle s'arrêta, fit la révérence et alla s'asseoir à la table. Sournoisement elle blottit le matou à côté d'elle, sûre de n'être pas découverte, grâce à la myopie de sa gouvernante.

— Je vous attends depuis vingt minutes !

L'enfant ne répondit pas. Ses yeux, qui lentement s'habituèrent à cette obscurité, erraient curieusement dans les recoins sombres de ce nid de vieille fille.

— Levez-vous.

Elle se dressa sur ses pieds, mais subitement un fou rire la prit, car elle venait d'apercevoir une main qui lui faisait des signes et entr'ouvrait doucement une fenêtre qu'on avait négligé de fermer. C'était sa nourrice, sans doute, qui pour lui complaire et jouer un tour à *Fräulein*, laissait pénétrer un rayon de soleil dans son sanctuaire.

— Vous êtes bien rieuse, ce matin, mademoiselle ! Récitez-moi vos déclinaisons.

Mais Micia ne semblait pas avoir entendu ; elle regardait maintenant danser une abeille dans la raie lumineuse qui s'échappait de la fenêtre ouverte. Debout, ses beaux cheveux châains flottant sur sa petite robe sombre, son joli profil perdu dans le vague, elle était si naïvement inconsciente que *Fräulein* en fut exaspérée.

— Micia ! cria-t-elle d'une voix stridente, en frappant la table de sa règle d'argent.

L'enfant tressaillit, et comme si elle sortait d'un rêve :

— Pourquoi les hommes mangent-ils le miel des abeilles ; elles meurent de faim alors ?..

Le front de l'Allemande s'était empourpré.

— Voyez jusqu'où ira l'impudence de cette petite ! cria-t-elle ; est-ce ainsi que l'on me répond ?.. Ah ! vous ne serez jamais qu'une ignorante toute votre vie.

La jolie tête de l'enfant se redressa :

— Que non, dit-elle malicieusement ; je sais le français et le polonais, et puis j'aime la lecture... Grand-père dit que ça sauve tout !..

M^{lle} Wilhelmine leva les yeux au plafond avec désespoir :

— Vous dépassez les bornes à la fin ! exclama-t-elle.

La leçon commença, mais Micia était visiblement distraite ; ces parfums de printemps qui montaient par la fenêtre ouverte la grisèrent.

— *Fräulein*, — hasarda-t-elle d'une voix câline, — pourquoi ne me donnez-vous jamais ma leçon au jardin ? il y a bien des choses à apprendre dehors.

Cette fois la docte Allemande tressauta de colère : *Gottes Himmel !* Que se passait-il dans le cerveau de cette petite révoltée ; voilà à présent qu'elle préconisait le système pédagogique de Pocrates !

— Je vais vous enfermer à clé, mademoiselle, et vous n'en sortirez que quand vous saurez votre leçon sans une seule faute, entendez-vous ? une seule, et d'ici là, pas de promenade, pas de dîner, pas de...

Micia avait pâli.

— Vous ne ferez pas cela, *Fräulein*, c'est injuste !

— Si, je le ferai, et je vous apprendrai à plier.

— Jamais de la vie ! — cria l'enfant exaspérée, en se dressant comme un petit coq sur ses ergots ; — et d'abord je le déteste, moi, votre allemand, c'est une vilaine langue ; il n'y a que les employés de la poste et les Juifs du cabaret qui la parlent... Je ne veux plus l'apprendre !..

Et, d'un geste plein de défi, elle mit son livre en pièces et en lança les feuilles volantes au milieu de la chambre, tandis que le matou effrayé s'élançait sur le parquet, en poussant des miaulemens féroces.

— Petit serpent ! glapit M^{lle} Wilhelmine.

La colère l'aveuglait ; elle leva la main et, brutalement, la règle d'argent alla s'abattre sur le petit poignet. Micia poussa un cri sourd : la douleur avait été si cuisante qu'elle avait bondi au milieu de la chambre.

— C'est lâche, lâche ! gémit-elle d'une voix farouche ; et, comme un pauvre oiseau blessé, elle franchit d'un saut le rebord de la fenêtre et disparut dans le jardin.

M^{lle} Wilhelmine demeura un instant interdite. N'était-elle pas allée un peu loin ? Puis elle songea que d'ici au soir elle aurait cent moyens d'amadouer la rebelle, dût-elle entamer pour cela la boîte de « délicatesses » qu'on lui avait envoyée, la veille, de Breslau. Et, très rassurée par cette conclusion, elle put reprendre paisiblement la page interrompue de sa lecture et se replonger dans une étude comparative des philosophies de Stendhal et de Schopenhauer sur la métaphysique de l'amour.

L'enfant courut longtemps, sans reprendre haleine. Quand elle s'arrêta, la lisière du parc était loin ; elle se trouvait dans un site abrupt, au milieu d'un ancien cimetière devenu pâturage. Çà et là, trois ou quatre vaches maigres paissaient mélancoliquement, sans guide. A quelques pas, un petit bois, tout frissonnant de verdure nouvelle, dévalait vers un ruisseau. Micia s'y engagea, écartant les branches feuillues des noisetiers qui fouettaient son visage brûlant. Lasse enfin, elle se jeta à terre, enfouit sa tête dans la mousse humide et pleura. Elle avait été battue !.. battue par une Souabe !.. Tout son orgueil de petite patricienne slave se révoltait. Et ses larmes roulaient pressées sur ses joues ; ses petits bras convulsés se serraient contre sa poitrine, et sur ses lèvres enfiévrées, un seul mot revenait sans cesse : « Maman !.. maman ! » Les heures coulaient ; longtemps elle entendit le vague tintement de la cloche du *dvour* agitée en signe d'alarme, longtemps elle vit passer dans l'éloignement les domestiques affolés et sa nourrice sanglotante qui criait son nom à tous les coins du parc, mais rien ne pouvait la tirer

de son mutisme. Elle s'obstinait à demeurer cachée. A sa douleur bruyante s'était substitué à présent, par une sorte de revirement naturel, un autre chagrin antérieur, mais d'une âpreté plus aiguë encore : c'était la mort si prématurée de sa mère. Et tristement, avec une lucidité bien au-dessus de son âge, elle revivait son douloureux petit passé d'enfant. C'était à Lemberg, dans une belle ville pleine d'églises et de soldats, qu'elle habitait pendant l'hiver avec ses parens. Sa mère étant toujours malade, elle avait pris l'habitude de se réfugier dans une longue galerie extérieure en bois découpé quand on la pourchassait parce qu'elle faisait trop de bruit, et, à la vérité, elle vivait un peu comme un pauvre petit chat effrayé, toujours en quête d'un coin où elle n'incommodât personne. Son rêve unique était de pouvoir pénétrer dans la chambre tiède et parfumée où reposait sa mère. Elle n'y entrait jamais que sur la pointe des pieds et en retenant son souffle :

— C'est moi, petite mère !

— Entre vite, Micheline, il n'y a personne.

Alors elle se précipitait. La malade était couchée sur un divan bas, tout drapé de satin bleu et de batiste. Doucement, l'enfant s'agenouillait, prenait la main de sa mère, la couvrait de baisers, et c'était, entre ces deux êtres sevrés de caresses, de ces étreintes inoubliables, dont la suprême joie était aiguillonnée encore par la crainte constante d'une surprise.

— *Mamoucia*, pourquoi la nounou dit-elle que tu partiras bientôt ?

— Pavlova ne sait ce qu'elle dit, ma chérie; il ne faut pas écouter les contes de nourrice.

— Tu promets de ne jamais partir, *mamouciu* chérie, tu promets ta grande parole d'honneur ?

Et la mère étreignait follement son enfant :

— Oui, oui, je te le promets, mon adorée !

Mais voilà qu'un sanglot étouffé se confondait soudain avec un accès de toux sèche, un brouhaha se faisait dans l'appartement, la garde entrait suivie du père, du docteur, des femmes de chambre.

— Comment cette petite est-elle encore entrée ici ?.. Elle la tuera !.. Voulez-vous bien vous en aller, Micia !..

Et Micia, tête basse, les oreilles bourdonnantes des paroles cruelles, s'en allait l'âme gonflée de rancœurs. Puis, un jour, on la revêtit tout de noir. Au bas de sa petite jupe courait un large ruban blanc voilé de crêpe.

— On nomme cela une « pleureuse, » lui dit la fille de service qui l'habillait; et ça l'avait fait rire.

Son père vint ensuite la prendre. Pourquoi lui parlait-il de cette voix rauque qu'elle ne lui connaissait pas ? Et elle l'avait suivi tout

apeurée. Que de monde dans l'escalier ! et devant la porte de l'antichambre étrangement masquée de noir, un grand homme galonné d'argent avait l'air de monter la garde.

D'instinct son cœur s'était serré très fort, comme si elle avait compris... Puis, brusquement, elle s'était trouvée dans une chapelle noire, tout éclairée de lumières jaunes qui tremblaient. Alors son père l'avait soulevée et elle avait vu, dans un monceau de fleurs, le visage très doux de sa mère qui souriait ; elle était couchée, les yeux fermés, comme sur un lit, avec sa jolie robe de soie gris clair, tout étalée.

— *Mamoucia* dort ? avait-elle demandé tout haut.

Mais son père l'avait serrée très fort :

— Tais-toi ;.. embrasse-la,.. embrasse-la.

Et cela était dit de la même voix étouffée de tout à l'heure.

Le lendemain, par une petite pluie froide, elle avait suivi l'enterrement, entre son père et son aïeul, et, en route, ses yeux se fixaient avec terreur sur cet étrange char, flanqué aux quatre coins de gigantesques anges dorés, où sa mère s'en allait ballottée sous les roses.

Au cimetière, un incident se produisit. Dans la houle de deux convois qui se rencontraient, elle fut brusquement séparée des siens. Éperdue, elle se mit alors à tourner entre les tombes silencieuses, essayant en vain de rejoindre les siens qui se massaient autour du prêtre devant la fosse. A la fin, n'y pouvant parvenir, elle se laissa choir désespérément à deux genoux de l'autre côté de ce trou béant, secouée de sanglots, ses petites mains jointes, « sa pleureuse » traînant lamentablement dans la boue. Et les assistants étonnés purent voir se détacher sur la grisaille du ciel la mince silhouette désolée de l'orpheline.

Après l'enterrement, les liens se resserrèrent entre le père et la fillette. Lui, grand banquier à Lemberg, et forcé par sa position à habiter la ville, refusa absolument de se séparer de l'enfant ; il l'entoura d'une sollicitude presque maternelle, fit d'elle sa compagne de tous les instans, et ne s'en séparait que juste autant que ses occupations extérieures l'y forçaient. Il la choyait, la caressait, causait avec elle de la chère absente, l'emmenait fréquemment au cimetière. Ils passèrent ainsi plus d'une année, et Micia, qui, jusqu'à présent, avait éprouvé plutôt de la crainte qu'une vive tendresse pour ce père élégant et sérieux qu'elle voyait toujours en courant, se mit dès lors à l'adorer.

Quand le deuil prit fin, la douleur du banquier parut se détendre un peu. Il éprouva comme un irrésistible besoin de revoir ses anciennes connaissances, retourna à son club, fréquenta quelques salons ; petit à petit, la vie fiévreuse qu'il avait toujours menée

reprit le dessus, il sortit davantage seul et souvent ne rentra pas à l'heure des repas.

L'enfant menait une existence irrégulière ; quelquefois elle ne dinait que le soir, s'obstinant à attendre son père. M. Jean arriva juste à temps pour la soustraire à un isolement qui lui eût vite aigri le caractère.

— Ta fillette est un peu pâlotte, elle a besoin de campagne, l'air des Karpathes lui ferait du bien, dit-il à son gendre, qui ne résistait plus.

— Soit, mon cher père, mais vous me permettrez de vous envoyer une institutrice, car Micia va commencer son éducation.

C'est ainsi que Wilhelmine fut expédiée quelques semaines plus tard, et, comme on ne parla plus de retour à Lemberg pour l'enfant, elle resta à Biala-Gora. Mais, tout au fond de son cœur, elle gardait l'anxieux espoir qu'un jour, lorsqu'elle serait grande, elle ne quitterait plus son père.

Lasse enfin de pleurer, Micia s'était rapprochée du ruisseau. Son poignet lui faisait mal. Elle se glissa tout au bord, plongea son bras nu dans l'eau glacée, et regarda fuir dans le courant les gros nuages gris, sertis d'argent, qui moutonnaient comme avant l'orage.

Elle était bien seule. L'unique bruit qu'on entendît était le susurrement imperceptible des moucheron, le frôlement d'ailes des demoiselles bleues qui lutinaient dans les roseaux. Par terre, encore emmaillotées sous leurs feuilles d'un vert tendre, de petites primevères poussaient leurs corolles safranées. De l'autre côté du ruisseau s'élevait, dans le lointain, la grande forêt des Karpathes, avec ses sapins gigantesques, tous revêtus de longs lichens blancs, ce qui les faisait ressembler à des vieillards géans à barbe blanche, sortes de druides fantastiques gravissant majestueusement la montagne.

Micia n'avait pas peur. Elle restait là, perdue dans une rêverie indécise. Cependant ses paupières s'alourdirent, elle ramena son bras nu sur sa poitrine, sa tête roula sur le gazon, et elle s'endormit bientôt du sommeil oppressé qui suit les grandes crises de larmes.

II.

Quand Micia se réveilla, elle poussa un cri de frayeur. Une femme pâle, en madras bleu, penchée sur son visage, la regardait dormir.

— Salut à la petite demoiselle du château ! dit l'étrangère en lui

baisant la main ; puis, apercevant la marque rouge qui balafrait le bras de l'enfant, elle branla la tête :

— Quelqu'un a-t-il blessé la demoiselle Micia ? Qui est-ce qui ose battre un enfant du *dvour* ? Au village, on dit qu'il ne faut point fouetter un enfant avec une verge, parce qu'il se desséchera comme elle, mais avec un métal, miséricorde !.. Tout en parlant, la femme pâle avait choisi des feuilles de lychnis et pensait le petit bras.

— Personne ne m'a battue ! dit fièrement Micia ; je me suis blessée moi-même !

— Demoiselle Micia peut dire ce qu'elle veut, cela ne regarde pas Tarasia.

Vivement la fillette s'était dégagée et fixait sur la femme un regard méfiant.

— Je te reconnais, toi, tu es la pâle Tarasia, la *znahorka* (1). Je t'ai vue souvent passer derrière les étables ; c'est toi qui taries le lait des vaches et jettes des sorts aux gens !

La femme sourit mystérieusement. Elle était très grande, et sur son visage énigmatique, d'une pâleur de cire, on ne pouvait pas mettre d'âge.

— Je sais faire bien d'autres choses encore, dit-elle en levant au ciel ses yeux gris. Le bon Dieu a mis dans mes mains toutes ses plantes et tous ses secrets.

L'enfant l'examina avec une curiosité croissante.

— C'est vrai, pourtant, un jour grand-père t'a fait appeler, et tu as guéri la jument noire ; je m'en souviens très bien à présent. J'avais tant demandé à te voir, mais on n'a pas voulu. Cependant si c'est le bon Dieu qui te donne ses secrets, ça ne peut pas être un péché ?

La femme prit la main de l'enfant et la baisa :

— Demoiselle Micia n'a donc plus peur de moi ?

— Oh ! non, dit l'enfant ; raconte-moi les secrets du bon Dieu.

La *znahorka* mit un doigt sur ses lèvres :

— Dieu n'aime pas qu'on parle de ces choses !..

Mais Micia s'entêtait, fixant toujours sur elle son beau regard sérieux.

Alors la paysanne s'agenouilla, sa voix prit une inflexion inspirée :

— Le Seigneur cache ses secrets, dit-elle, dans l'air que nous respirons, et sous la terre que nous foulons, dans les oiseaux du ciel et dans les plantes des forêts. Les plantes, continua-t-elle en baissant la voix, sont quelquefois étranges, terribles. Il en est une qu'on nomme la mandragore ; elle ne croît que sur la tombe de

(1) Sorcière empirique.

ceux qui ont été condamnés à mort, les meurtriers,.. les parricides... Mais, malheur à celui qui l'arrache du sol ! la racine pousse alors un cri désespéré... qui rend fou. Je me suis laissé dire que l'homme qui oserait déterrer cette racine-fée verrait distinctement se refléchir dessus des visages humains...

Micia, suspendue à ses lèvres, l'écoutait avec un recueillement mêlé de stupeur.

— As-tu été arracher cette racine ? demanda-t-elle haletante.

— Non, fit la Tarasia, c'est ma grand'mère qui m'a conté cela ; elle le tenait d'un vieux paysan très madré.

L'enfant se rapprocha :

— Raconte encore, dit-elle.

Tarasia étendit la main vers le talus et en détacha une longue plante verte à tige rampante, dont les vrilles s'enlaçaient à un arbrisseau.

— Voici de la bryone. On dit que le diable se tient dans sa racine. Cette racine a la forme d'un petit nouveau-né ; la nuit, les sorcières vont la déterrer, elles l'emmailotent dans des langes et cachent dans leur coffre. Avec ce talisman, tous les premiers eudis du mois, elles peuvent tarir le lait, non-seulement des vaches, mais des jumens, des femmes, des brebis, voire des souris, hormis celui des truies et des chiennes toutefois, car le diable ne l'aime pas.

Micia était dans le ravissement. Cette étrange femme, qui la transportait tout à coup dans un monde fabuleux, était décidément bien supérieure à la savante Wilhelmine.

— Parle encore, Tarasia, je voudrais t'écouter toute la journée !

Alors Tarasia, flattée, l'initia, dans son langage imagé, à quelques mystères de cette nature fantastique dans laquelle elle vivait, et elle lui conta que celui qui peut à minuit, la veille de la Saint-Jean, cueillir la fleur de la fougère, a le privilège de découvrir tous les trésors cachés sous terre ; elle lui parlait aussi des herbes qui guérissent, et du fameux « beurre de serpent, » — cet onguent infailible, dont il fallait frotter le patient de haut en bas, pour que la maladie s'échappât par les pieds...

Micia riait, battait des mains, criait : — Encore, encore !

Tout à coup, la Tarasia s'arrêta, consulta avec inquiétude le soleil, comme quelqu'un qui a oublié l'heure.

— A présent, je me sauve, dit-elle, car, — ici elle baissa la voix et regarda soigneusement autour d'elle si nul ne l'écoutait, — car c'est aujourd'hui que les cigognes doivent apporter un petit enfant chez la femme du prêtre, et je dois être là pour le recevoir dans mon tablier.

La fillette lui tendit gravement sa petite main :

— Au revoir donc, Tarasia ; quand tu viendras au château, fais-moi appeler, j'ordonnerai qu'on te donne du thé et je viendrai causer avec toi.

La femme baisa les doigts mignons de l'enfant :

— Merci, gracieuse demoiselle, je n'oublierai pas l'invitation.

Là-dessus, elle s'en alla à grands pas, en chantant un air triste sur trois notes.

Quand Micia la vit s'éloigner, elle se releva aussi, et courut pour se dégourdir les jambes ; mais elle ralentit bientôt le pas, car la tête lui tournait un peu, et de faim et de toutes les choses qu'elle avait entendues. Ce qui la troublait surtout, c'était cette dernière phrase, à propos des cigognes, jetée par la paysanne en partant. Certes, elle n'ignorait pas, en grande fille de neuf ans qu'elle était, que les cigognes apportaient les petits enfans, quoique M^{lle} Wilhelmine, lorsqu'elle l'avait interrogée là-dessus, lui eût répondu sèchement qu'elle n'était jamais allée y voir, d'où Micia en avait conclu que c'était un chapitre qui n'intéressait pas les vieilles filles. Il est vrai que sa bonne française, questionnée précédemment sur ce sujet passionnant, lui avait affirmé que les petits enfans naissaient sous les feuilles des choux, et Micia s'était tout de suite figuré un grand jardin mystérieux entouré d'inaccessibles murailles, avec des alignemens réguliers de choux, dont quelques-uns, peut-être, s'entr'ouvraient déjà, laissant apercevoir mainte boucle blonde et maint front rosé. Et elle s'imaginait avec quelle précaution infinie les jardiniers devaient bêcher autour des précieuses plantes... Malheureusement tout cela se passait en France ; ici c'était différent. Alors un désir insensé lui vint d'assister de ses propres yeux à l'arrivée mystérieuse de la cigogne chez la femme du prêtre. Cette résolution la jeta dans une joie délirante.

La cure, bâtie sur une petite élévation, n'était pas loin ; déjà son toit profilait sur les nuages son dos moussu. Le ciel se plombait. Micia s'avavançait légère, se faisant petite, pour ne pas être vue. Elle atteignit enfin la haie, et subtilement se glissa entre un rideau de framboisiers et une grosse touffe de bardanes. Toutes les issues de la maison étaient closes, mais on apercevait à l'intérieur des ombres de femmes affairées.

Soudain, la porte s'ouvrit, et le prêtre, un homme jeune, corpulent, les cheveux en brosse, parut sur le seuil. Il regarda avec inquiétude autour de lui, marcha d'un pas agité de long en large, consulta le ciel, puis rentra. Sans doute il attendait la cigogne.

Micia se mit aussi à regarder le ciel ; mais on n'apercevait pas le moindre point à l'horizon.

Maintenant de l'habitation venait un bruit confus de voix et de cris. C'était comme un gémissement vague, qui brusquement s'étei-

gnait pour reprendre de plus belle, s'arrêter et recommencer encore. Derrière la fenêtre de la cure, la tête pâle de Tarasia apparut ; elle frottait les carreaux avec un acharnement sans pareil, redoublant d'activité chaque fois que la clameur de l'intérieur grandissait. Elle frottait,.. et toujours à la même place, accompagnant ses manœuvres étranges d'un rythme cadencé qui avait pour but, en ce moment solennel, d'éloigner tout mauvais esprit.

Quelle heure pouvait-il être ? Trois heures peut-être. Le ciel s'assombrissait toujours, un nuage allait crever ; cependant, malgré la faim qui la talonnait, malgré l'orage qu'elle redoutait, l'enfant restait fidèle à son poste, avide de pénétrer enfin le mystère suprême qu'elle était venue chercher.

Un éclair aveuglant, suivi d'un formidable coup de tonnerre, la terrassa presque, et, tout de suite, une pluie diluvienne se mit à tomber.

A peine abritée sous les bardanes, et malgré l'averse qui la trempait, l'enfant se dressait encore, pour ne pas perdre de vue la maison.

Enfin, le soleil recommença à luire, et sur le seuil du presbytère, le prêtre parut en bras de chemise ; il était très rouge et gesticulait. Justement une briska déboucha au triple galop sur la route.

— Je baise les mains de l'honoré monsieur Savinski, — s'écria le prêtre, et, tout rayonnant, il s'élança vers le véhicule, — le bon Dieu vient de faire descendre une nouvelle bénédiction sur notre pauvre toit, un fils nous est né!.. et c'est le cinquième depuis...

Mais, avec brusquerie, le gentilhomme l'interrompit ; il paraissait peu disposé à écouter ces intimes confidences paternelles.

— N'avez-vous pas vu ma petite-fille Micia ? demanda-t-il d'une voix bouleversée.

Des femmes, attirées par le bruit, étaient accourues.

— Moi, je l'ai vue, gracieux maître, cria la Tarasia, en venant baiser la main du propriétaire ; elle dormait à l'orée du bois, tout au bord d'un ruisseau, comme une alouette dans un sillon ; il était alors passé onze heures, et elle m'a demandé de lui conter mainte histoire. Mais il y a beau temps qu'elle a dû s'en retourner depuis au domaine.

Les chiens qui fouillaient les buissons se mirent soudain à bondir avec des jappemens de joie.

— La voilà, la voilà ! Demoiselle Micia ! crièrent les femmes ; et l'on vit surgir rapidement d'une touffe de bardanes une très petite fille, toute rouge de confusion, et si piteuse avec ses cheveux collés aux tempes et sa robe maculée de boue. Comme une folle, elle courut à son aïeul et s'abattit frénétiquement sur sa poitrine.

— Grand-père, oh, grand-père! — Et puis soudain relevant la tête et le regardant bien en face : — La Tarasia a menti, ce n'est pas la cigogne qui a apporté le petit enfant!

Le vieillard étonné la prit entre ses bras et la porta lui-même à l'izba, pour y être séchée. Puis, très ému, il exigea d'elle une confession complète.

Par une porte entr'ouverte, on apercevait dans la chambre voisine la face exsangue de l'accouchée, qui reposait sur un lit étroit; près d'elle, entre les bras d'une vieille fantastique, un très petit être, ficelé dans un oreiller, geignait comme un jeune chat.

Tarasia le prit et vint le déposer sur les genoux de Micia, étendue près du poêle. Mais la fillette le repoussa en fixant sur la paysanne son regard sévère :

— Je n'ai pas vu la cigogne, dit-elle.

La femme pâle regarda tout autour d'elle, mit un doigt sur ses lèvres :

— Dieu punit quelquefois la curiosité, dit-elle simplement.

Mais M. Jean s'impatientait :

— En route! cria-t-il à sa petite fille.

Et tandis que le léger équipage reprenait sa course entre les talus fleuris, M. Savinski réfléchissait que pour mener à bien l'éducation de cette enfant tenace et exaltée, il fallait autre chose que la férule d'argent de M^{lle} Wilhelmine.

III.

Tous les jours, dès quatre heures du matin, M. Jean Savinski, le maître de Biala-Gora, était sur pied. Il entr'ouvrait aussitôt sa fenêtre, embouchait un formidable porte-voix et appelait ses valets d'écurie : — Eh! Pavel, Olexa, Piotr, debout!

Puis, sa lanterne à la main, si c'était l'hiver, il faisait lui-même la police des étables et des écuries, distribuait ses ordres à tout le personnel, sautait ensuite sur son étalon noir, et allait inspecter ses vastes terres.

Son domaine contenait environ 2,500 *morgs* de superficie, c'est-à-dire 1,750 hectares environ. Aux étables, le Juif du cabaret venait soir et matin recueillir le lait de cent vaches, celui de midi étant réservé pour les besoins de la maison. Une armée de valets et de filles de ferme, enrégimentés sous les ordres de l'économe, travaillait journellement dans les communs et sur les champs. Trois tables, alimentées par rang hiérarchique, étaient dressées trois fois par jour : la première pour les maîtres, la seconde pour tous les serviteurs du château, la troisième pour le bas-service. Le cuisinier, le valet de chambre, le cocher, étaient à Biala-Gora

de père en fils depuis soixante ans, et chacun y avait gagné une cabane et un bon lopin de terre.

M. Jean pratiquait, en outre, dans sa plus large acception, cette admirable hospitalité polonaise, si sincèrement chaleureuse que celui qui la reçoit croit toujours, en l'acceptant, obliger son amphitryon.

Sainte hospitalité, également généreuse dans toutes les sphères de la société, depuis la Baltique jusqu'à la Mer-Noire, soit qu'on pénètre dans l'humble *chata* du paysan, soit qu'on franchisse le seuil du palais magnat.

Czym chata bogata! vous dit avec un sourire le maître du logis, c'est-à-dire : « La cabane vous donne ce qu'elle a de meilleur ! » — et sur le seuil de la demeure, dont « les murailles s'élargissent pour vous recevoir, » flamboie l'antique proverbe : *L'hôte au foyer, c'est Dieu au foyer!*

A Biala-Gora, toutes ces coutumes patriarcales étaient largement en vigueur, et les hôtes affluaient. Chaque jour, c'était un défilé interminable. Il y avait d'abord les voisins proches et éloignés, qui venaient, entre deux robes de whist, consulter M. Savinski sur telle ou telle entreprise, ou lui demander de faire partie d'un jugement par arbitre (sorte de petite justice privée très en usage en Gallicie, et qui a le mérite d'être expéditive, et de se passer d'avocats). Puis, c'étaient des frères quêteurs à faces joviales, de petites religieuses effarouchées, propagatrices d'une œuvre pie, de pauvres proscrits politiques ayant échoué à tous les ports et venant reprendre pied sur cette terre bienfaisante. On y voyait aussi l'immanquable vieille parente pauvre, qui, pour équilibrer son budget, s'installait trois mois de l'année chez son cher Jean, ou encore l'inévitable cousin, soi-disant à la recherche d'une position sociale, mais pour qui le *sur-niente* chez les autres avait un attrait irrésistible. Il n'était donc pas étonnant qu'à l'heure des repas, on vit surgir d'un peu partout ces *residentki*, comme on les appelle, qui, silencieusement, se glissent vers le bout de la table, et le plus souvent disparaissent un peu avant la fin, sans avoir proféré une parole, tandis que les hôtes de plus grande marque étaient assis par rang d'âge et de position, les dames à droite, les hommes à gauche.

A l'époque des vacances, le vaste logis se trouvait quelquefois trop étroit à cause des familles nombreuses qui se succédaient avec chevaux, voitures, serviteurs. Mais ces invasions comblaient d'aise M. Jean : — Vous voilà donc enfin, mes chers amis ; j'ai cru que vous aviez oublié le chemin de Biala-Gora... Oh ! ne craignez rien, il y aura place, quitte à convertir les remises en dortoirs pour la jeunesse!.. Nous allons lui dégourdir les jambes, à cette jeunesse, la faire danser!.. Hurrah!.. il y aura dix couples!

Micia s'était pelotonnée cet après-midi-là aux pieds de M. Jean, et avait posé sa tête câline sur les genoux du vieillard :

— Conte-moi l'histoire du gentilhomme qui aimait tant les visites, veux-tu ?

La journée était lugubre, des tourbillons de feuilles jaunes et mordorées dansaient au fond des allées, et les chrysanthèmes panachés de rose secouaient éperdument leurs têtes échevelées. Dans la colossale cheminée, les bûches flambantes, que le vent cinglait avec ardeur, pétillaient en jetant sur le parquet ciré des lueurs rougeâtres. Par la croisée, au milieu d'une éclaircie de paysage encadrée de la mélancolie des grands arbres presque dépouillés de feuilles, on apercevait sur la hauteur un long cortège de paysans, croix et bannières en tête.

— Tiens, voilà le révérend Tymofté qui bénit la terre !

C'était la cousine Malvine qui parlait, une personne un peu forte, large d'épaules, les yeux très brillants, les joues très colorées ; elle était assise dans l'angle d'une fenêtre et tricotait. Ses cheveux qui bouffaient de chaque côté des tempes avec d'étranges renflements d'ailes déployées la faisaient ressembler à une volumineuse fleur épanouie qu'un botaniste eût certainement classée parmi les papilionacées.

Dehors, la procession serpentait avec lenteur ; à de certains intervalles, elle s'arrêtait pour bénir un champ ensemencé de blé d'hiver et piquer dans quelque coin la petite gerbe préservatrice de la grêle. De temps en temps, les rafales soulevaient indiscrètement la chape sacerdotale, ou balayaient les silhouettes recueillies des paysans, qui maintenaient à grand'peine leurs bannières, tout en nasillant des hymnes dont l'écho arrivait par lambeaux au château.

Micia, que ce spectacle avait distraite un instant, était revenue tyranniquement à la charge :

— L'histoire du propriétaire, grand-père ?

— Il se nommait M. Gourko, commença le vieillard ; c'était un vieux gentilhomme qui, dans son temps, avait toujours tenu table ouverte et reçu joyeuse compagnie. Mais voilà qu'en vieillissant les visites se faisaient rares, rares, et il s'en désespérait au point de maigrir et de perdre l'appétit.

— Tu oublies de dire, grand-père, que ses trois filles s'étaient mariées ; voilà pourquoi on le négligeait.

— Si Micia connaît mieux l'histoire que moi, je n'ai plus rien à raconter.

— Pardon, grand-père chéri, je n'interromprai plus !

— Donc, quand il avait passé tout un après-midi à guetter de sa fenêtre si un traîneau ou une briska n'enfilerait pas son avenue, il

appelait son valet d'une voix grognon : « Ivas, je suis très malade, viens me déshabiller. » — Et, maussade, il se couchait sans souper, le nez contre le mur. Alors, parfois, ses fils, impatientés par ces comédies, faisaient malicieusement claquer des fouets et agiter des grelots dans la cour. Tout aussitôt M. Gourko soulevait d'une main sournoise un coin de sa couverture, risquait un œil, sortait une jambe du lit, puis l'autre, et, finalement, s'habillait à la hâte, puis courait au salon, où ses fils lui faisaient compliment sur sa prompte guérison.

— Et que disait-il alors, lui ?

— Oh ! rien du tout ; il se tenait très coi et un peu confus. Un jour qu'il n'avait plus vu âme qui vive depuis tantôt six semaines, il s'en chagrina si fortement que, pensant trépasser, il fit mander ses gendres, et on appela le curé. Le prêtre était un vieux brave qui le connaissait d'ancienne date. Il prit une petite table avec deux flambeaux et la posa délicatement sur le ventre du soi-disant moribond, alluma ensuite les bougies. M. Gourko, les yeux béatement clos, attendait résigné. Mais soudain le curé crie d'une voix pleine de gaieté : « Eh bien ! compère, quelle carte choisissez-vous ? » Et il fait sauter de sa poche un jeu complet. M. Gourko, ébaubi, soulève les paupières :

« — Je dois jouer, moi?.. »

« — Oui, vous, vous!.. »

Il joua jusqu'à deux heures du matin et fut guéri!..

Micia bondit enchantée, et fit une pirouette :

— Si mon grand-père n'avait jamais de visites, il deviendrait malade comme M. Gourko, dit-elle avec malice, en baisant tendrement la main du vieux gentilhomme.

Le roulement de plusieurs voitures dans la cour l'interrompit.

— Des hôtes ! des hôtes ! cria-t-elle joyeuse ; et, saisissant le bras de son aïeul, ils s'élancèrent tous deux à la rencontre des arrivans.

M^{lle} Malvine ne s'était pas levée ; elle suivait d'un regard attendri cette petite fille sautillante et légère comme un oiseau et ce majestueux vieillard, et elle songeait que ces deux êtres-là réalisaient ce qu'elle avait de plus cher au monde. Il n'avait pas fallu longtemps à l'ensorceleuse Micia pour s'emparer despotiquement de son vieux cœur, et quant à M. Jean, il avait été l'unique amour de sa vie, amour humble, méconnu, fait de tendresse ignorée et de déception, mais si profond qu'il ne cesserait qu'avec sa vie. Et qui donc eût jamais soupçonné que cette petite Malvine, pauvre et disgraciée, dont l'unique ambition, en sortant de l'hôtel Lambert de Paris, où elle avait été élevée, devait consister à briguer une

place de gouvernante ou dame de société, eût eu, dans son cœur, un si grand amour pour ce brillant propriétaire?

Tout doucement elle avait donc vieilli, oubliée, mais n'oubliant pas... Et puis voilà qu'un jour, après tant d'années incolores, il l'avait appelée à son foyer, lui demandant de l'aider à élever sa petite-fille Micia. Fiévreusement elle était accourue alors, rassemblant à la hâte les bribes éparses, mais bien équilibrées, de son bagage pédagogique, et bénissant Dieu d'avoir permis que le soir de son existence fût illuminé de ce rayonnement. Que demandait-elle à présent, si ce n'est de *le* regarder vivre et de mourir un jour en paix sous son toit. Pour elle, il était toujours le beau et fringant Jean Savinski, le héros de sa jeunesse. Parfois, quand il lui offrait son bras pour aller visiter les granges ou les métairies, et que Micia folâtrait devant eux avec ses belles tresses dorées flottant sur le dos, elle avait l'illusion qu'ils étaient deux vieux mariés un peu sur le tard, et que la fillette qui courait là était leur enfant. Et cette fugitive pensée, dont elle rougissait comme d'une faute, lui faisait monter aux joues un peu de chaleur fébrile, quelque chose d'ineffable et de doux, qui se fondait en furtives larmes bien vite essuyées.

C'était dans ces promenades intimes que M. Savinski parlait le plus volontiers de l'enfant.

— Nous n'en ferons pas une savante, Malva, disait-il ; elle peut ignorer la table de logarithmes et le nom des os de notre pauvre squelette, mais qu'elle apprenne tout ce qui élève l'âme d'une vraie femme. Certes, j'aurais pu la mettre en pension ou au couvent, son père le désirait vivement. Je l'ai prié de n'en rien faire. Cette façon-nouvelle de ne plus élever ses enfans, si en désaccord avec nos vieilles traditions polonaises, m'a toujours répugné. Bien des gens diront qu'à mon âge, j'ai eu tort d'assumer cette grave responsabilité. Vous ne m'en blâmez pas, vous, Malva?

Si elle l'en blâmait!.. Et son cœur se mettait à battre tumultueusement à l'effroyable idée qu'il pût jamais soupçonner la timide pensée personnelle qui se glissait au fond de son approbation.

— En pension, voyez-vous, Malvine, l'enfant perd cette grâce primesautière qui est le plus grand charme de la femme. Les rares fillettes, Dieu merci ! que je vois sortir de ces écoles nouvelles, portent toutes la même estampille au front. Elles ont les mêmes petites idées sur un tas de petits riens, et le cerveau bourré du même fatras de notions inutiles. De retour à la maison, elles sont gauches au salon et ignorantes du ménage. Je préfère pour Micia l'éducation familiale, avec ses lacunes et ses fantaisies. Mais, surtout, respectons le tempérament de l'enfant : pas de système absolu qui

déflora l'originalité de son caractère, rien d'artificiel ou de conventionnel!.. Qu'elle apprenne d'abord la science de la vie, la curiosité de sa nature saura bien lui frayer sa voie ensuite.

Avec quelle ardeur Malvine s'était dévouée à cette tâche ! Comme elle avait suivi avec un intérêt anxieux les phases délicates de ce développement enfantin !

Et elle songeait délicieusement à ces choses, tout en rassemblant avec lenteur les mailles de son tricot.

Un jeune garçon de crédeuce venait d'entrer.

— Combien avons-nous d'hôtes ce soir, Ivas ? demanda-t-elle.

— Cinq, Votre Honneur, M. Bembowicz, le possesseur, M. Talarski, et puis le vieux grognon de M. Mirski ; il est déjà là à pester comme un...

— Ivas, dit sévèrement M^{lle} Malvine, pas de réflexion particulière, je vous prie.

— Il y a encore Sa Révérence M. le curé de Ludka, et notre prêtre ruthène, continua le jeune garçon en baissant le ton ; il vient de terminer la bénédiction des champs, et est venu saluer notre maître. Tous les paysans attendent dans le parc.

— C'est bien, on leur fera distribuer de l'eau-de-vie. Envoyez-moi le cuisinier.

IV.

Micia n'avait pas suivi les visiteurs au fumoir. Perchée sur un châssis de fenêtre, elle s'amusa à examiner les groupes dispersés de la procession qui attendait le retour du pasteur.

Le sacristain, mal commodément assis sur un tas de pierres, tenait avec respect entre ses bras la superbe châsse sacerdotale, que le vent menaçait à chaque instant d'enlever. Les porteurs de bannières n'étaient pas moins embarrassés. Le grand saint Georges, protecteur de la Gallicie, avait des vellétés de s'envoler par-dessus les branches d'une épine-vinette toute piquée de baies rouges, et un saint Nicolas barbu allait frôler, avec de furieux battements d'ailes, les vitres du *dvour*. Tous les paysans paraissaient fatigués et impatients de rentrer au logis. Du fumoir, où les hommes étaient rassemblés, montait une clameur bruyante, et quand, par instans, la porte s'entr'ouvrait, on voyait aller et venir, dans un nuage gris de fumée, où les flammes des bougies faisaient d'imperceptibles piqûres lumineuses, de larges silhouettes gesticulantes et remuantes.

La discussion était violente. C'était maintenant la voix de M. Bembowicz, le possesseur, qui dominait. De taille dégingandée, les cheveux au vent, le nez busqué, l'organe éclatant, il avait le type d'un de ces petits hobereaux mi-campagnards, mi-citadins, qui aiment à

se mêler de politique, s'enflamment à tort et à travers pour les idées avancées, crient, tonnent sans savoir pourquoi, et, malgré leurs mœurs pacifiques et leurs intentions pures, font plus de mal que de bien.

C'était des élections communales qu'il s'agissait.

— Comment, honoré propriétaire, disait-il bruyamment à l'élégant M. Talarski, gentilhomme arménien, qui venait d'être nommé maire de son village, vous dites que tous les paysans sont des imbéciles, quand, pas plus tard qu'hier, ils vous ont donné la preuve du contraire en vous nommant!

Le nouveau maire haussa les épaules :

— Un instant, ne vous emportez pas, cher monsieur, sachez seulement comment j'ai été élu. Il y avait seize conseillers à nommer, plus le maire. Le *staroste* a demandé au premier électeur : « Pour qui votes-tu? » Le paysan a jeté un nom. Tous les autres ont défilé alors en criant : « Pour le même, pour le même, pour le même!.. » L'élection terminée, je n'étais pas nommé; mais, en revanche, sur dix-sept candidats choisis, trois se trouvaient sous les verrous pour vol, un Juif et deux paysans.

Indignés, le prêtre et le *staroste* ont annulé les votes, et, faute de mieux, j'ai été admis à remplacer un fripon!

Un éclat de rire général couvrit ces paroles.

— Qu'est-ce que ça prouve, grommelait Bembowicz, sinon qu'il faudrait les instruire davantage, ces pauvres diables!

Le vieux M. Mirski fit un terrible soubresaut :

— Vous dites, monsieur?.. les instruire?.. Oui, pour qu'ils falsifient, comme ils l'ont fait chez moi, les quittances d'eau-de-vie!.. ou que les filles apprennent à écrire des billets doux à leurs galans!.. Mais, tonnerre, avant de les instruire, commencez par les moraliser!.. Les moraliser? Ah! bien oui! ça n'est pas votre but, à vous autres; vous voulez émanciper ces malheureux à votre profit;.. il faut qu'ils sachent lire uniquement afin que vous puissiez les empoisonner de vos écrits socialistes,.. car vous êtes socialiste, monsieur le possesseur, ne vous en défendez pas, et même correspondant du *Revolver*... de Lemberg!

— Possesseur, — ricanait en français le dédaigneux M. Talarski, — ainsi nommé parce qu'il ne possède rien... Au reste, ce sont toujours ceux-là qui révolutionnent le monde! (On appelle, en Pologne « possesseur » un fermier qui loue une terre.)

— Voyons, voyons, mes chers amis, suppliait M. Jean, revenons aux affaires sérieuses, je vous en prie! Nous ne ferons jamais un robe avant le souper, si vous vous lancez dans des discussions perpétuelles. Attention! l'abbé, c'est à vous à donner.

— Valet de cœur!

— Je retourne le roi!

— Permettez, révérend, il y a maldonne.

M. Talarski jeta ses cartes avec dépit sur la table :

— C'est ridicule, j'avais un jeu superbe! — Mais la porte s'était ouverte toute large, et le laquais avait introduit deux nouveaux personnages. L'un, l'avocat Yasowicz, grand, sombre, des yeux de bouledogue, le teint huileux; l'autre épais, chauve, cramoisi, à longues moustaches pendantes, et qui portait une sorte de tunique très froncée à la taille et une large collerette blanche : maître Kasper, l'économe de M. Mirski. Il entra comme une bombe :

— Je tombe à vos pieds, très honorés seigneurs; pardonnez-moi de vous déranger, mais j'apporte une nouvelle si extraordinaire!..

Tout le monde fut debout à l'instant.

— Et j'ai voulu être le premier à l'annoncer à mon maître.

M. Mirski, nerveux et de mauvaise humeur, lui jeta un regard furibond :

— Quoi! quoi! quoi!.. Parle plus vite, imbécile! Quelle diable de nouvelle apportes-tu?

— Excellente!.. excellente! respecté maître. Votre honneur doit bien se rappeler cet ingénieur belge qui a découvert, l'année dernière, du pétrole dans le domaine du comte Grabowski? eh bien!.. il est arrivé tout à l'heure; il prétend que sur les terres de Votre Honneur il y a une fortune à exploiter, et il est venu demander l'autorisation de faire des fouilles sur votre territoire.

— Des fouilles, des fouilles! que dis-tu, drôle?.. Si c'est pour cette belle commission que tu as presque crevé un cheval, que la fièvre t'étouffe! Ah! je le trouve plaisant, ce petit monsieur belge qui me demande « l'autorisation » de forer mes terres, comme si j'avais seulement le droit de la lui refuser. Avec leur belle loi votée par le Reichsrath, tout manant n'a-t-il pas le pouvoir de percer d'outre en outre votre domaine, sous le prétexte d'y découvrir un minéral quelconque, pourvu qu'il paie la redevance exigée du gouvernement *au jour indiqué et avant midi?*..

— C'est vrai, mon gracieux maître, mais s'il réussit, vous recevrez cinquante pour cent, et puis c'est la fortune!.. — car, l'ingénieur belge l'a bien dit, il y a là tout une zone de terrains pétrolières, et, c'est bien facile à comprendre, est-ce que de tout temps nous n'avons pas aperçu, sans nous en rendre compte, ces petites pellicules grasses, multicolores, qui couvraient les ruisseaux?.. — C'était le pétrole qui suintait!..

Toutes les mains s'étaient affectueusement tendues vers M. Mirski pour le féliciter, mais lui, très agressif, les repoussait, et ne tarissait de pester contre l'économe, contre l'ingénieur belge, et toutes les découvertes en général.

Très souple, l'avocat Yasowicz était parvenu à se glisser auprès de lui, et, d'une voix douce et pateline :

— Si ce fou de Kasper m'eût écouté, il vous eût épargné ces émotions. Reposez-vous sur moi, je me chargerai de tout, je parlerai avec l'ingénieur.

— Ce que je redoute le plus, geignait M. Mirski, c'est de voir mon village métamorphosé en cité ouvrière, en nid de socialistes!.. ajouta-il en jetant un regard furibond vers le possesseur.

Mais l'avocat, toujours onctueux, le rassurait; les pétroles étaient situés vers le flanc boisé de la montagne, c'était fort éloigné du village, on pourrait employer des puisatiers étrangers. Plus loin, maître Kasper se lamentait :

— Quand on pense qu'il avait brûlé le pavé, croyant faire plaisir à son maître, et voilà comme il était récompensé ! Ah!.. le jeune M. Conrad ne murmurerait pas, lui, contre ce présent du ciel quand il saurait.

M. Talarski poussa l'abbé du coude :

— Je crois bien qu'il jubilera, le jeune homme; son père le tient joliment serré, dit-on.

— Où est-il maintenant?

— A Lemberg, où il suit les cours de l'institut pour devenir ingénieur. Il paraît qu'au dernier bal officiel, il a trouvé moyen de tomber avec la femme du gouverneur. Ça l'a immédiatement lancé ! Les femmes se l'arrachent.

— Mais il a vingt ans à peine!..

— Innocent abbé, c'est justement pour cela!..

La voix retentissante du majordome invitant leurs seigneuries à se mettre à table arrêta net les conversations.

— Nous allons boire à votre fortune, mon cher Mirski, dit M. Jean en versant le tokai à pleins bords; nous boirons ensuite à l'avenir de la Gallicie et à son développement industriel... et moral!.. Ne soyons pas rétrogrades, mon brave ami, et ne boudons pas à la fortune quand elle daigne montrer un coin d'oreille dans notre pauvre pays!

Assis à côté de M^{lle} Malvine, le vieillard hochait douloureusement la tête :

— Ils ne comprennent pas, ils ne comprennent pas, personne ne comprend!.. soupirait-il.

Une entrée bruyante, saluée d'acclamations joyeuses, lui fit lever la tête.

— Zaremba!

— Papa!

Micia était devenue prourpre; l'arrivée inattendue de son père la bouleversait. Elle s'élança dans ses bras.

— C'est pour toujours que tu es revenu, dis ?

M. Zarembo l'embrassa rapidement, puis, très affable, distribua autour de lui des poignées de main et des accolades.

Apercevant M. Mirski, il lui tendit vivement les deux mains.

— Vous ici, mon cher monsieur ? Permettez-moi de vous féliciter ! Je viens de causer avec votre ingénieur ; vous voilà sur la route de la fortune ! Vous allez métamorphoser votre district agricole, rivaliser avec les grands centres miniers, car votre ingénieur m'a dit...

Suffoqué, M. Mirski l'interrompt :

— Et, d'abord, je n'ai la propriété d'aucun ingénieur ! dit-il aigrement. Et puis ces racontars sont d'abominables inventions !..

Mais tout le monde se récriait :

— Hé ! hé !.. quand vous serez millionnaire, vous ne parlerez pas ainsi !

— A la fortune du district !

Et les verres s'entre-choquèrent gaillardement.

Un valet s'était penché vers le prêtre ruthène :

— Pardon, mon révérend, dit-il tout haut, mais les paysans demandent s'ils peuvent s'en aller ?

— Ah ! par exemple, ils sont donc encore là, les malheureux ?

— Leur a-t-on distribué de l'eau-de-vie, au moins ? demanda M. Jean.

— Oh ! oui, Votre Honneur, dit le laquais d'un air goguenard, et j'ai idée qu'ils ont dû bien s'en payer aussi, car ils m'ont tout l'air de ne plus savoir se tenir sur leurs jambes. Il y a le porteur de Saint-Nicolas qui laboure quasi le terrain avec ses genoux, et les autres n'en valent guère mieux.

Un vif mouvement de curiosité porta tout le monde vers les croisées.

Tymohtë, un peu confus, se leva. C'est vrai qu'il les avait oubliés, ses fidèles paroissiens ! Il traversa lourdement la véranda, car le perfide tokai lui tombait terriblement dans les jambes, et ouvrit la porte. L'air vif de la nuit, qui contrastait avec la tiède atmosphère de la salle du souper, le frappa désagréablement au visage. La procession était là, en effet, morcelée en petits groupes épars.

— Voulez-vous bien déguerpir au plus vite, tas d'ivrognes ! s'écria-t-il d'une voix tonnante.

En quelques secondes, le cortège se reforma, mais, hélas ! il était loin de présenter à l'œil son aspect calme accoutumé. Et des fenêtres du château on vit bientôt, sous la blanche clarté de la lune, la queue titubante et désordonnée de la procession se balancer, bannières en tête, et peu à peu s'évanouir dans la nuit noire, tandis que la voix de Tymohtë murmurait en sourdine :

— Allez en paix avec le Seigneur !

V.

Le lendemain, dès neuf heures du matin, M. Jean, revenant de son inspection territoriale, était allé faire son plongeon quotidien dans la rivière, malgré le givre qui blanchissait la berge. Au sortir de l'eau, il fut très étonné d'apercevoir son gendre qui flânait sur le bord.

— Hurrah! mon cher Stanislas, te voilà bien matinal; y a-t-il le feu quelque part?

Tout en parlant, il secouait les gouttes d'eau qui perlaient encore à ses cheveux.

— Je ne pouvais dormir.

— Tu n'es pas malade, au moins?

— Non, rien, préoccupé seulement. Si vous voulez, nous causerons tout à l'heure.

Il avait dit cela sur un ton grave.

— Tant que tu voudras, mon cher, fit distraitement M. Jean; après le déjeuner, s'entend.

Mais, pris subitement d'une terreur :

— Ce n'est pas Micheline que tu viens nous redemander?

Le banquier eut un geste indécis, qui mit une ombre au front du vieillard.

— Allons, murmura-t-il en se raidissant contre une émotion involontaire, commençons d'abord par réparer nos forces, nous songerons ensuite aux choses sérieuses.

Dans la salle à manger, M^{lle} Malvine présidait. A côté d'elle, un énorme samovar de cuivre, surmonté d'une théière de terre rouge, chuchotait, enveloppé d'un nuage de vapeur brûlante. Tout autour de la table, d'appétissantes tranches de saumon rose alternaient avec des poitrines d'oie fumées, des salades de caviar ou d'oranges. Au milieu, un filet de sanglier faisait face à des saucissons de Cracovie, et de délicats petits pains dorés, tout saupoudrés de pavot ou de sel cristallisé, s'étagaient dans des corbeilles de filigrane, tandis que, çà et là, disposés avec ordre, dans d'étincelantes coupes de Bohême, le beurre frais et les confitures se détachaient en couleurs vives sur la blancheur de la nappe. Silencieusement, des laquais en livrée bleue faisaient le service.

Micia, très surexcitée depuis la veille, ne tenait pas en place :

— Croyez-vous qu'il est revenu pour longtemps, Malvine chérie? demandait-elle constamment à la vieille demoiselle.

Apercevant son père, elle s'élança rayonnante pour lui baiser la main.

— De l'eau-de-vie d'abord! cria M. Jean en entrant lui aussi.

Voyons, Stas, tiens-moi tête; tu ne vas pas me forcer à trinquer avec le miroir, que diable!

— Pardonnez-moi, mon père, je ne bois jamais le matin.

— Sottise, sottise que tout cela! De mon temps on buvait sec, et jamais un verre d'eau-de-vie ne faisait mal! Voilà du *stark*, du *kummel*, de la *slivovitsa*.

On se mit gaiement à table; par hasard, aucun hôte étranger, aucun « résident » ne rompait ce matin l'intimité de la famille.

M. Jean avait grand appétit.

— Je ne sais pas ce que mangent les étrangers par-delà les frontières, dit-il, mais après une bonne course à cheval, rien ne vaut un aspic de nos truites de rivière ou un bon *bigos* aux choux.

Le repas finissait; Micia s'était levée et doucement s'était glissée derrière son père, et lui plaçant ses petites mains sur les yeux:

— Devine, papa, ce que j'ai trouvé ce matin dans ton nécessaire?.. Une dame!.. Ce n'est pas le portrait de maman, ça? Elle est très jolie tout de même, mais elle a de méchants yeux...

M. Zarembo fronça le sourcil; il était visiblement contrarié.

— En France, dit-il sèchement en lançant un regard sévère à la fillette, qui rougit prodigieusement, les enfans indiscrets s'appellent Touche-à-Tout...

Cet incident avait jeté un froid.

Vainement Malvine cherchait à ranimer la conversation.

Micia, très froissée dans son petit amour-propre, s'était réfugiée près de son aïeul et affectait de causer avec beaucoup d'entrain:

— Elle était très belle, ma maman, grand-père?

— Oui, très belle.

— A quel âge s'est-elle mariée?

— A vingt-deux ans.

— C'est vieux ça?.. Et papa?

— A trente ans.

— Oh!.. alors papa...

Irrité, M. Stanislas l'interrompit:

— Cette petite a des privautés tout à fait extraordinaires. Est-ce là ce que vous nommez l'éducation libre, le respect du tempérament? Eh bien! franchement, je ne puis pas dire que je sois partisan du système.

Ce fut au tour de M^{lle} Malvine à se piquer cette fois. Elle se leva:

— Je vais vous débarrasser de cette enfant mal élevée, monsieur. Venez, Micia.

Et, d'une main tremblante, elle emmena l'enfant, tandis que, de l'autre, elle rendait à ses jupes leur prestige bouffant.

Les deux hommes s'étaient levés.

— Mon pauvre Stas, vous ne serez plus dans les petits papiers de Malvine si vous touchez à sa Micia. Voulez-vous que nous passions dans le fumoir ?

D'un geste familier, il avait glissé son bras sous celui du banquier.

Ainsi, debout, il le dépassait de beaucoup. Sa large carrure d'athlète, emprisonnée dans une chamarka noire à brandebourgs, dessinait les muscles de ses épaules. Il portait au col et à la ceinture de massives agrafes de cornaline noire, enchâssées de vieil argent, et, avec sa face bronzée et son beau sourire qui se reflétait dans les yeux de tous ceux qui l'approchaient, il faisait l'effet d'un philosophe antique, très fort et très doux.

Zaremba ne lui ressemblait point. Il était affiné, élégant et nerveux, comme un habitué des villes, avec ce pli à la lèvre et cette ride au front qui mettait, sur l'ovale pâle de sa tête aristocratique, le stigmatte indélébile auquel on reconnaît un homme d'affaires.

Ils pénétrèrent dans le fumoir. Un domestique apporta des cigarettes, alluma la pipe turque de son maître et se retira.

Stanislas s'était campé à califourchon sur une chaise, il caressait sa barbe d'or, et fumait silencieusement en regardant le feu.

— Allons, Stas, avoue-le, c'est Micia que tu veux nous enlever ; elle n'est pas stylée à ton gré ? Il me semblait pourtant que depuis le départ de Wilhelmine...

Le banquier releva la tête ; il semblait sortir d'un rêve :

— Elle aurait, en effet, grand besoin de pension ! Vous me la gâtez horriblement ici, sans reproche, mon cher père !

— Oh ! pas tant que tu veux bien le croire.

— Ce n'est cependant point d'elle que je veux vous parler ce matin. La chose m'est pénible à dire, mon père ; je sens bien que je vais vous froisser.

M. Jean l'interrompit :

— Ne crains donc pas d'être franc avec moi, dit-il affectueusement.

— Eh bien ! la solitude me pèse ; j'ai résolu de me remarier.

Le vieillard lui tendit sa large main :

— Va, je sais mieux qu'un autre, par expérience, combien il est dur de vieillir seul. Et comment se nomme la dame de ton choix ?..

— Hélène Walinska.

Le banquier avait prononcé ces deux mots avec une emphase qui fit sourire le vieillard. C'est que, dans ce simple nom, il y avait tout : culte passionné, admiration profonde, et puis encore la fatuité de l'homme certain de faire des jaloux.

— Tu es agréé ? demanda M. Jean un peu rêveur.

— Non, pas encore ;.. c'est-à-dire, la mère approuve mes projets.

— Oui, les mères approuvent toujours, dit mélancoliquement le vieillard, quitte à lâcher ensuite la première proie pour une plus grosse !.. Comment l'as-tu connue ? Raconte, parle-moi d'elle.

Stanislas était ému.

— Vous êtes bon, dit-il en lui serrant la main. Et il lui ouvrit son cœur, comme peut-être il ne l'avait jamais fait, parla du charme irrésistible d'Hélène, de sa grâce, de l'étrange rayonnement qui émanait de sa personne. Elle était d'une famille d'Ukraine, colossalement riche autrefois, et ruinée depuis quelques années par les folies du père. La comtesse, veuve à présent, et ne pouvant doter sa cadette comme elle l'avait fait pour ses filles aînées, la promenait de ville en ville, dans l'espoir de la marier. C'était le second hiver que ces dames passeraient à Lemberg chez la maréchale Danikowska, leur proche parente.

— Et... elle t'aime, cette jeune fille ? demanda M. Jean.

Une ride creusa le front du banquier :

— Je l'ignore, dit-il ; peut-être, — les jeunes filles sont si énigmatiques !

Il avait tiré de son portefeuille le portrait trouvé par Micia, et le tendit au vieillard, qui le prit, se renversa dans son fauteuil et l'examina attentivement.

Tout près de lui, accroché à la muraille, un chaste profil de jeune fille souriait dans un cadre noir. Involontairement, ses yeux allèrent de l'une à l'autre de ces jeunes têtes, et il comparait.

Stanislas s'était replongé dans sa songerie. Tout un monde de souvenirs irritans et troublans lui revenait en foule. Il revoyait d'abord Hélène sur la glace, glissant, souple et insaisissable, devant lui, son petit béret de loutre posé avec coquetterie sur ses cheveux bruns, et, par-dessous, les grands yeux provocans et la bouche railleuse qui le narguaient dans un sourire.

Puis c'était dans le tourbillon d'une valse qu'il l'emportait, émue et frissonnante, tournant sous le flamboiement du lustre qui noyait dans une tiède caresse la moire de ses épaules.

Pourquoi ne serait-elle pas à lui ? Et il se posait cette question avec colère. Lequel, parmi tous ces hommes qui l'encensaient, était un prétendant sérieux ? Elle aime peut-être quelqu'un, pensa-t-il. Mais cette pensée lui fit mal, une jalousie féroce lui mordait le cœur ; c'était comme si quelque chose se fût déchiré tout au fond de son être. De ses deux mains il comprima son front :

— Je suis fou, pensa-t-il, je l'aime comme un enfant !

M. Jean lui rendit le portrait :

— Tu vas faire une chose grave, mon ami, et mes conseils, je pense, ne te serviraient de rien ; laisse-moi te répéter cette sage parole de notre philosophe, Nicolas Rey : « Si tu te maries, médite

profondément, car il ne s'agit pas seulement d'une paire de manchettes, mais de tout un habit polonais... »

Et comme Stanislas ne répondait pas :

— Parlons de Micia, à présent. As-tu songé à elle? Sais-tu qu'elle va souffrir, car elle t'aime passionnément, et l'unique ombre à son bonheur est de vivre éloignée de toi. L'annonce brutale de ton mariage pourrait lui faire mal.

M. Zaremba avait repris son sang-froid :

— J'ai l'intention de l'emmenner bientôt à Lemberg; je veux la présenter à ces dames, qui désirent la connaître.

— Et je t'approuve, dit le vieillard.

VI.

Dans l'immense salon, éclairé de girandoles, deux dames causaient très bas :

— Je ne comprends pas que ce mariage vous déplaie, Anne; je suis moins difficile, moi, la mère. N'allez pas mettre des bâtons dans les roues au moins! Qu'avez-vous à objecter au banquier?

— Moi, rien, dit la vieille dame. — Et ses yeux suivaient machinalement, entre les draperies de la croisée, les capricieux contours des hêtres, emmitoufflés dans leurs étincelantes coiffes de neige, et qui dormaient dans un rayon de lune. — C'est un charmant garçon; je ne songe qu'à Hélène, sera-t-elle heureuse? N'oubliez pas que M. Zaremba est veuf et qu'il a une fille. Voilà bien des devoirs... Hélène saura-t-elle les remplir?

— Ma fille a été admirablement élevée au Sacré-Cœur de X..., dit la comtesse Wanda d'une voix aigre; je n'ai rien épargné...

Mais une porte s'était brusquement ouverte, et une grande jeune fille, les cheveux épars et tout enveloppée dans un châle, entra comme un coup de vent :

— Vous parliez de moi? Si, si!.. Ne dites pas non, j'en jurerais. Est-ce que je ne le devine pas à vos airs de conspiratrices... J'étais venue vous dire que nous allons faire tout de suite les épreuves de la Saint-André avec ces demoiselles, et nous supplions qu'on ne nous dérange pas.

— Mais tu sais bien, Halka, que M. Zaremba sera ici dans un moment, dit la comtesse, fort contrariée, et qu'il doit nous amener sa fille?

Hélène se drapa superbement dans son tartan :

— Oh! ce que je m'en moque, ma chère maman!..

Et, sans daigner écouter les jérémiades maternelles, elle sortit.

Dans le boudoir où se tenaient les jeunes filles, toutes parlaient à la fois. Sur un guéridon traînaient des soucoupes et des cuil-

lers, des boîtes entamées de haïva (1), du maka-gigi (2), des sorbets de roses.

Du fond de la chambre voisine, où l'on achevait sa toilette, Hélène grondait les servantes :

— Ici, Mania, plus vite ; des épingles, le fer à boucles, lace-moi mes souliers ; Irène, allons, serre plus fort, sotté.

Une petite fille de service entra :

— Mademoiselle Hélène, M. Stanislas est au salon avec une jeune demoiselle.

— Comment, déjà ! Eh bien ! ma mère est là pour les recevoir !

— C'est que M^{me} la comtesse fait prier mademoiselle de se dépêcher.

— Veux-tu déguerpir au galop, petite morveuse, avec tes impertinentes commissions ; tu diras à maman que je ne viendrai pas au salon, entends-tu ?

Une troupe de curieuses était accourue de la chambre voisine :

— Quoi !.. Qu'est-ce ? Qu'y a-t-il ?

Hélène, debout devant son miroir, leur fit un geste d'impatience ; mais elles, obstinées et folâtres, la pressaient avec mille taquineries mutines.

— Voyons, réponds-nous ? Qui donc est là, au salon, que tu ne veux pas voir ?

Et elles l'entouraient de leurs bras, se penchant coquettes vers la psyché, pareilles à une touffe de roses charmantes qui se seraient mirées dans l'eau.

La comtesse Wanda venait d'entrer ; elle tenait une petite fille à la main :

— Voilà Micheline Zaremba, dit-elle ; son père viendra la reprendre tantôt.

Sans embarras, l'enfant marcha vers Hélène :

— Je vous connais, dit-elle ; j'ai vu votre portrait dans le nécessaire de papa.

Hélène rougit et se mordit les lèvres ; ses compagnes échangeaient des sourires.

— C'est la première fois que vous venez à Lemberg ?

— Oh ! non ; j'y ai demeuré un an après la mort de ma pauvre petite maman, dit la fillette très sérieuse.

La comtesse s'était éloignée.

— Passons dans le boudoir, cria une jolie blonde ; il est temps de consulter saint André.

Le petit salon avait subi quelques altérations nécessaires. Une

(1) Produit d'Orient fait de miel et de noisettes pilées.

(2) Mélange de miel et de pavot.

demi-obscurité y régnait. Seule, une lampe posée dans un coin, et voilée en partie de gaze verte, jetait dans la chambre une clarté étrange, tandis que d'un côté elle éclairait vivement un pan uni de muraille. Au milieu de la table, dans un poëlon d'argent posé sur un réchaud, chauffait, avec des crépitemens, de la cire liquide. Tout près était placée une élégante cuvette de vermeil, armoriée, remplie d'eau claire.

Les jeunes filles se rangèrent en silence autour du réchaud.

Micia, toute pénétrée de la gravité du moment, suivait, attentive, chaque détail de cette cuisine mystérieuse, que les flammes vertes de l'alcool rendaient plus fantastique encore. A la fin, une jeune fille saisit le petit vase qui contenait la cire en ébullition et le vida avec rapidité dans l'eau.

L'instant était solennel. Peu à peu la cire se ramassait sur elle-même, et, tout en se figeant, dessinait capricieusement un contour fantaisiste. Lorsqu'elle forma un tout solide, la jeune fille l'enleva avec délicatesse et en présenta le profil au pan de muraille éclairé le plus particulièrement par la lampe.

— Un casque! un casque! crièrent plusieurs voix; c'est un lancier!

— Du tout, c'est une charrue; tenez, penchez la cire de cette façon, voici le soc.

— Moi, je vois distinctement une visière.

— Enfin, peu importe, lancier ou propriétaire, choisis, Kazia.

— Oh! moi, ça m'est bien égal, exclama la blonde espiègle, pourvu que je me marie! A ton tour, Marilka.

On avait remis la cire sur la flamme. Cette fois, ce fut une couronne de lauriers.

— Heureuse créature! tu seras la femme d'un poète!

Toutes les jeunes filles se succédèrent.

Micia était l'avant-dernière. Ce fut avec une grande agitation qu'elle jeta la cire :

— Qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que c'est? demanda-t-elle anxieuse.

— Ça m'a tout l'air d'un bouquet, un joli bouquet de myrtes, ma mignonne, que tu porteras le jour de ton mariage, dit Kazia en l'embrassant.

L'enfant était radieuse.

— A moins que ce ne soit une verge! exclama malicieusement, en manière de plaisanterie, une longue jeune fille. Ne dirait-on pas la poignée?

Une servante, qui s'était faufilée, partit d'un gros rire.

Micia rougit très fort; et, toute décontenancée, elle recula lentement jusqu'à la muraille. Des larmes piquaient ses grands yeux

violets. Sa belle joie était tombée. C'était vilain, à ces filles si grandes, de se moquer d'une toute petite. Et doucement, le cœur très gros, elle se glissa dehors et regagna le salon.

C'était au tour d'Hélène, à présent, à tenter le sort.

— Voyez, mesdemoiselles, la belle silhouette, cria Marilka. C'est un cavalier. Voici la crinière du cheval.

— Mais a-t-il de la barbe, le cavalier? demanda Kazia railleuse.

— Il en a, il en a! cria-t-on de plusieurs côtés.

— Alors, toutes mes félicitations, Halka; j'espère que tu me choisiras comme fille d'honneur!

Mais, très vexée, Hélène lui tourna le dos:

— Tu es folle, Kazia!

— Bah! fit gaiement la lutine jeune fille en la poursuivant, tu accepteras bien ce cavalier à belle barbe pour plaire à ta mère!.. Tu es si obéissante!.. A moins que tu n'aies de l'aversion pour lui!..

Hélène la regarda irritée:

— Je ne sais pas ce que tu veux dire.

La malicieuse blonde ouvrit de grands yeux étonnés:

— Oh!.. comme si on ne rencontrait pas chaque soir, dans le monde, des gens qu'on aime beaucoup pour flirter, causer, danser, mais qu'on prendrait vite en grippe s'ils s'avisait de vous demander en mariage.

— Alors, dit ironiquement Hélène, pour connaître au juste les sentimens que vous inspire quelqu'un, il faut absolument qu'il demande votre main?.. C'est le critérium de l'amour!

— Pas précisément; moi, d'abord, je connais un autre moyen infailible...

— Lequel, lequel? crièrent toutes les voix.

— C'est mon secret, dit l'espiègle en riant.

— Dis-le, dis-le!

— Soit.

Et, avant qu'on eût pu l'en empêcher, elle avait tourné la mèche de la lampe et plongé le boudoir dans la nuit. Elle sortit un instant, mais rentra aussitôt:

— Maintenant, écoute-moi bien, Halka, dit-elle en grossissant sa voix, quelqu'un vient d'entrer; — et elle marcha sur le parquet en imitant le pas d'un homme. — Imagine, par exemple, que c'est... M. Zaremba. — On entendit de petits rires étouffés. — Il approche.

Tout à coup Hélène se sentit prise entre deux bras, qui lui parurent démesurés, et une figure barbue lui appliqua sur la joue un retentissant baiser.

Elle poussa un cri perçant:

— Laissez-moi, allez-vous-en, je vous déteste!

Et elle se débattait, tandis que les grands bras l'étreignaient plus fort.

Il se fit alors, dans le boudoir, un tumulte indescriptible. Tout le monde criait, courait, se heurtait. Des chaises furent renversées. Les servantes, effrayées, apportèrent des lumières.

Sur un fauteuil, la folle Kazia, encore enveloppée d'une énorme pelisse, le visage entortillé dans un boa, riait à se pâmer.

En un instant elle fut debout.

— Eh bien! ma chère, voilà ce que c'est que l'aversion, criait-elle à Hélène. — Et, ramassant ses fourrures, elle se sauva en courant.

Hélène, toute pâle encore, restait debout au milieu de la chambre, s'efforçant de rire sans y parvenir. Elle n'entendit pas la porte du salon s'ouvrir pour livrer passage à un jeune homme imberbe, revêtu d'un élégant uniforme autrichien. Il fit le salut militaire.

— On s'amuse joliment bien ici, mesdemoiselles, mais il n'est pas juste de vous enfermer!

Tout en parlant, il cherchait à rencontrer les yeux d'Hélène.

A la fin elle le regarda.

— Tiens! c'est vous, dit-elle avec un geste indifférent; je ne vous aurais pas reconnu sous cet uniforme.

Et, se tournant vers les jeunes filles :

— Si nous passions au salon, voulez-vous?

VII.

Le grand salon s'était rempli peu à peu d'habituez, car la maréchale recevait chaque soir : « Quand vous verrez de la lumière chez moi, montez, » disait-elle à ses amis; et on affluait.

Deux tables de whist étaient encombrées de joueurs, et sur les canapés plusieurs personnes causaient.

Micia, blottie sous l'aile de la vieille maréchale, ne bougeait pas.

— Vos sorcelleries ont effarouché cette pauvre enfant, dit-elle à la bande des écervelées, qui s'éparpillait bruyante dans le salon, accueillie avec transport par quelques jeunes gens venus à l'improviste.

De petits groupes se formèrent. Le jeune militaire manœuvrait pour se rapprocher d'Hélène. Il parvint à l'atteindre sous la portière du boudoir et lui barra le passage; mais, comme elle affectait encore d'ignorer sa présence :

— Vous ne m'avez pas reconnu tantôt? dit-il en fronçant le sourcil.

— Mais non.

— Vrai?

Il l'examinait, surpris. Mais il vit qu'elle mentait, et elle rougit.

— Ne faites pas la méchante, dit-il tendrement.

Il lui avait pris les mains et l'attirait vers un coin noyé d'ombre. Elle se laissait faire, gardant toujours sa raideur automatique. Puis, très vite :

— Je vous avais prié de ne plus revenir...

Il se pencha doucement vers elle ; et, mettant une caresse dans sa voix :

— Vous ne parliez pas ainsi, cet été, à Szczawnicza ! A qui donniez-vous alors tous vos cotillons et vos mazurkes ?

— A vous, dit-elle sourdement. Et puis ?

— Avec qui vous promeniez-vous si volontiers, le soir, au bord du Dunayec ?

— Avec vous. Eh bien ! qu'est-ce que ça prouve ?

— Ça prouve que je ne vous déplaisais pas, alors !

Elle détourna lentement la tête :

— Et après, après ? — Sa voix devenait douloureusement agressive. — Oui, après ?.. Car enfin vous n'êtes pas un épouseur, vous ! A peine si vous êtes ingénieur, et vous voilà volontaire d'un an ! Quand nous aurons flirté encore pendant une ou deux saisons, que je me serai compromise et que vous vous serez bien amusé, qu'en résultera-t-il, dites, qu'en résultera-t-il ? Vous voyez bien que vous ne répondez pas !

— C'est vrai que je ne suis pas un épouseur, mais... je vous aime, Hélène.

Il avait dit cela dans la candeur naïve de son âme, très neuve encore.

Elle le regarda étonnée, effarée presque.

— Je ne vous fâchais pas autrefois ; aujourd'hui, c'est donc que tout est changé ?

Lentement, elle détourna la tête, suffoquée par une émotion insupportable ; mais, se raidissant de nouveau : — Oui, tout est changé, il faut tout oublier.

Ils restèrent quelques momens sans parler, et elle se rappelait comment l'intimité était venue entre elle, très coquette, et lui, cité pour ses bonnes fortunes. A présent, l'amour les avait pris dans leurs propres filets.

— Vous m'avez comprise ? dit-elle d'une voix étouffée, ne revenez plus !

Il vit des larmes dans ses yeux.

— Écoutez-moi, Hélène, ce que je vais vous dire est très sérieux. Dans quatre ans, j'aurai ma grande majorité. Moi aussi, alors, je serai un épouseur ! Dites, ne voudrez-vous pas de moi dans ce temps-là ?

La gorge de la jeune fille se serra : « Dans quatre ans, » disait-il ; quel enfant il était ! Pouvait-elle engager son avenir sur cette éphémère promesse ! Mais que répondre à ce garçon qui ne comprenait pas, que lui dire ? Oh ! mon Dieu ! il était là, courbé sur elle, suspendu à ses lèvres, si grand, si beau, avec son regard brûlant qui l'enveloppait toute, .. et elle l'aimait tant !..

— Vous ne répondez pas ? demanda-t-il d'une voix humble.

Ah ! comme il la torturait ; mais ne comprenait-il donc pas que, si elle le repoussait, .. c'était à son corps défendant ? Elle avait fermé les yeux pour ne plus le voir.

— Merci, dit-elle, Conrad, .. vous êtes bon, .. mais... c'est impossible... Séparons-nous !..

— Alors, c'est tout fini ?

Elle dit : « Oui. »

La portière s'était entr'ouverte.

— Pourquoi ? demandait-il, navré, un sanglot dans la gorge.

Mais elle avait disparu, et la portière s'était refermée.

Dans le salon, la comtesse Wanda cherchait sa fille. Quelle nouvelle mouche avait donc piqué cette incorrigible capricieuse ?

— Elle était ici il n'y a qu'un instant, disait-elle au banquier de sa voix mielleuse.

Un laquais traversa le salon : M^{lle} Hélène priait M^{me} la comtesse de l'excuser, un violent mal de tête la forçait à rentrer chez elle.

— La sotte ! ne put s'empêcher d'exclamer la mère irritée. — Mais vous nous restez, n'est-ce pas, cher monsieur ?

— Pardonnez-moi, madame, dit-il sèchement, il est tard pour Micia ; je viendrai demain prendre des nouvelles de M^{lle} Hélène.

Et, sans déguiser sa déception, il sortit du salon. Dans l'escalier, il se heurta à Conrad, qui, lui aussi, descendait sombre et désappointé.

— Pardon ! murmurèrent-ils simultanément.

L'enfant marchait devant.

— T'es-tu bien amusée, au moins, fillette ?

Elle le regarda droit dans les yeux :

— Non, dit-elle.

Et, très maussades, le père et l'enfant s'élançèrent dans le traineau, qui fila rapidement au milieu d'un tourbillon de fine poussière blanche, tandis que Conrad, désespéré, s'éloignait, à pied, entre les deux rangées de lumières jaunes des réverbères.

M. PORADOWSKA.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

L'ENTREVUE DE STUTTGART (1).

I. — L'ANCIENNE CARRIÈRE DIPLOMATIQUE (2).

Après cinq années passées à Berlin sans congé, dans une intime collaboration avec deux ministres, dont l'un, le baron de Varenne, vieux et podagre, était au déclin de sa carrière, et le second, le marquis de Moustier, jeune et élégant, à ses débuts, je fus nommé secrétaire de notre légation en Wurtemberg. On passait, à cette époque, par le grade intermédiaire de secrétaire de légation, avant d'être nommé premier.

Les avancemens dans la diplomatie, jadis, étaient lents, réguliers, et lorsque la faveur y présidait, ce n'était que dans une étroite mesure. On n'arrivait pas de primesaut aux situations les plus hautes sans avoir fait ses preuves, sans une laborieuse initiation. Les agens les plus méritans mettaient en moyenne, sans maugréer contre le destin, une vingtaine d'années à franchir les échelons, à conquérir le titre de ministre plénipotentiaire, dont on est si prodigue aujourd'hui. On n'était ministre qu'en possession d'une légation; on ne l'était pas *in partibus*.

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 août, des 1^{er} et 15 octobre.

(2) M. le duc de Broglie a émis à la tribune des appréciations judicieuses sur le danger de bouleverser sans cesse par des décrets hâtifs une administration qui repose avant tout sur les traditions. Un ancien ambassadeur, le comte d'Harcourt, a publié également des pages instructives sur le rôle de la diplomatie. Voir aussi l'étude de M. Albert Sorel sur l'enseignement de l'histoire de la diplomatie et le livre si instructif que M. Frédéric Masson a consacré à l'ancien personnel des affaires étrangères.

La diplomatie, depuis 1815, était en quelque sorte une carrière fermée, hiérarchique, régie par les traditions, dominée par l'esprit de corps. Elle ne s'ouvrait que par exception, pour des missions extraordinaires et temporaires, à des hommes marquans dans la politique, choisis en dehors des cadres du département des affaires étrangères, tels que M. de Chateaubriand, M. Guizot, le maréchal Sébastiani, M. de Persigny, le maréchal Pélissier, le duc de Morny, et, à la fin du second empire, le général Fleury et M. de La Guéronnière (1).

Les ministres défendaient leurs subordonnés; ils ne craignaient pas de faire des observations au chef de l'état lorsque, accidentellement, il leur demandait de sanctionner des nominations irrégulières. C'est ainsi que le comte Walewski refusa à Napoléon III de nommer un de ses officiers d'ordonnance, le marquis de Cadore, ministre plénipotentiaire auprès d'une petite cour d'Allemagne (2). M. de Cadore, cependant, n'était pas le premier venu; il était le petit-fils de Champagny, le ministre des affaires étrangères de Napoléon I^{er}; il occupait dans la marine le rang de capitaine de frégate et passait pour un esprit distingué. Il n'en dut pas moins, malgré sa haute faveur aux Tuileries, faire un assez long stage de secrétaire d'ambassade à Rome, à Londres et à Berlin, avant d'être nommé envoyé à Carlsruhe. Si l'empereur, dominé par des idées préconçues, négligeait d'initier sa diplomatie aux secrets de sa politique, du moins il ne méconnaissait pas ses titres.

Les gouvernemens soucieux du bien de l'état ont le respect des droits acquis; ils ne désorganisent pas les administrations; ils ne procèdent pas, sur les dénonciations d'ambitieux subalternes, à des épurations systématiques, pour satisfaire des passions ou des appétits. Ils conservent au pays de précieuses ressources, ils ne coupent pas le blé en herbe. Une génération peut passer pour féconde lorsqu'elle met au service de notre politique extérieure une dizaine de diplomates, bien posés dans les chancelleries européennes, aptes à bien comprendre, à bien défendre notre influence et nos droits. Les sacrifier est une atteinte portée à nos intérêts les plus sacrés. Aussi la restauration, la monarchie de Juillet et le second empire, au lieu de proscrire les hommes de valeur,

(1) A son avènement au trône, l'empereur nomma, en dehors des cadres, le duc de Guiche ministre à Cassel et le marquis de Moustier à Berlin. Sauf ces deux nominations et, en 1868, celle de M. de La Guéronnière à Bruxelles, aucune atteinte ne fut portée aux promotions hiérarchiques du département.

(2) On raconte que le roi Charles X poussa le respect de la hiérarchie jusqu'à solliciter du baron Deffaudis, le directeur des consulats, comme une faveur spéciale, la nomination à un poste consulaire du marquis de Chateaugiron, qui, pendant l'émigration, avait rendu des services exceptionnels à sa maison.

s'appliquaient-ils à se les rattacher. Le fait d'appartenir à une famille opposante n'était pas une cause d'ostracisme. On voyait au quai d'Orsay, sous le dernier régime, jusque dans le cabinet du ministre où aboutissent tous les secrets de notre politique extérieure, chargés des travaux les plus confidentiels, et avancer rapidement, des secrétaires qui avaient d'intimes attaches dans les partis hostiles. Le gouvernement impérial plaçait son personnel diplomatique au-dessus de basses suspicions; il estimait que la diplomatie, comme l'armée, doit rester en dehors des dissensions intérieures, qu'elle a pour mission de défendre les intérêts supérieurs et permanens du pays, et non les passions étroites et changeantes des partis. Il n'admettait pas qu'un galant homme pût médire, à l'étranger, du gouvernement qu'il représente, trahir les intérêts de son pays et subordonner à ses préférences personnelles ses devoirs professionnels. « Sans un système de promotion sagement et invariablement exécuté, disait M. de Talleyrand dans le projet de réorganisation diplomatique qu'il soumit au premier consul, il ne se forme aucun esprit, aucun honneur de profession. La seule manière d'aimer utilement le gouvernement de la république est de s'attacher à la position dans laquelle on sert, et comme, sans principe de promotion, on ne peut pas être assuré de la position dans laquelle on se trouve, il n'est pas possible qu'on s'y attache. » Tous les anciens ont connu cet esprit, cet honneur de profession qui faisait des membres de notre diplomatie, élevés à la même école, grandis sous la même discipline, une famille compacte, patiente, laborieuse, imprégnée des leçons du passé, ainsi que le comprenait le prince de Talleyrand, lorsqu'à la veille de sa mort, dans une étude consacrée à un vieux serviteur, il passait en revue, devant l'Académie des Sciences morales et politiques, les rouages du département dont il était le représentant le plus illustre.

Il montrait, en racontant la vie du comte Reinhardt, qui, du point de départ le plus modeste, était arrivé par son labeur aux plus hautes situations, les services qu'un diplomate pénétré du sentiment du devoir et des traditions peut rendre à son pays. « Le comte Reinhardt, disait-il, exempt de calculs personnels, puisait ses inspirations dans la religion du devoir, et pour lui le devoir consistait en une soumission exacte aux instructions de ses chefs, dans une vigilance de tous les momens jointe à beaucoup de perspicacité; ne laissant jamais le département dans l'ignorance de ce qu'il lui importait de savoir, en une vigoureuse véracité dans tous ses rapports, qu'ils dussent être agréables ou déplaisans; dans une discrétion à toute épreuve, dans une régularité de vie qui appelait la confiance et l'estime, dans une représentation décente; enfin, dans un soin constant de donner aux actes de son gouvernement

la couleur et les explications que réclamait l'intérêt des affaires qu'il avait à traiter. »

Tels étaient les principes et les idées qui présidaient autrefois à l'organisation du département qui a pour mission de défendre au dehors les intérêts traditionnels de notre politique et de veiller à la sécurité et à l'intégrité de notre territoire. Ce n'est qu'en revenant à ces vieilles et sages coutumes que nous arriverons à mettre au service de la France des agens expérimentés, et non en subordonnant nos ambassades et nos légations aux exigences si variables de notre politique intérieure.

Si, par principe d'éducation, les gouvernemens étrangers font voler leurs attachés et leurs secrétaires à travers le monde pour leur permettre d'amasser des connaissances et d'apprendre leur métier, ils se gardent bien de déplacer sans cesse leurs ambassadeurs; ils leur laissent le temps de s'orienter, de prendre racine; ils les immobilisent, en quelque sorte, dans les postes où ils ont réussi, après de longs séjours, à se créer de sérieuses influences, d'utiles relations. Le corps diplomatique accrédité à Paris en est la preuve la plus frappante; il ne se renouvelle guère que par voie d'extinction (1), tandis que nos chefs de mission, en se succédant sans désespérer, enlèvent à notre politique la force que donnent l'esprit de suite, l'unité d'action. Certes, nos agens, bien que nouveaux-venus, sont toujours accueillis avec courtoisie, car, à défaut d'alliés, ils ont derrière eux deux millions de soldats disciplinés, aguerris, dont l'armement donne à réfléchir aux plus entreprenans. Notre armée, l'œuvre de tous, aucun parti ne lui a marchandé les moyens de grandir, de se perfectionner; elle est aujourd'hui à la hauteur de toutes les tâches, elle est notre espoir, notre consolation au milieu de nos dissensions; elle sera notre salut au jour des épreuves. C'est elle, à vrai dire, que représente notre diplomatie; elle donne à son langage l'autorité sans cesse compromise par nos

(1) Le baron de Beyens et le comte de Moltke sont à Paris depuis un temps immémorial; le comte Nigra y serait encore, car il s'y était fait de nombreux amis, s'il n'avait pas été mêlé d'une façon trop intime à la politique extérieure si malheureuse, du second empire. L'Angleterre, de 1851 à 1887, n'a eu que deux ambassadeurs en France, lord Cowley et lord Lyons, qui, tous deux, ont dû réclamer avec instance leur mise à la retraite. Il serait difficile et navrant pour notre patriotisme de donner la liste des diplomates français qui dans les vingt dernières années se sont succédé, sans raison plausible, dans nos missions extérieures. — Deux ministres éclairés, M. Flourens et M. Goblet, ont compris les inconvéniens qu'entraînent d'incessans remaniemens; ils n'ont procédé qu'avec une extrême circonspection à d'urgentes nominations. Il faut leur savoir gré, surtout, d'avoir rendu et maintenu à la direction politique, dont le titulaire, M. Francis Charmes, est un homme de grand talent, le personnel qu'on lui avait inconsiderément enlevé. Le directeur tient les agens sur les fonts baptismaux, il suit leurs travaux, il connaît leurs aptitudes, seul il est en situation de défendre leurs droits et de faire valoir leurs services.

crises ministérielles et nos luttes parlementaires. Qui ne sent combien la tâche de nos représentans à l'étranger est délicate et combien il importe que nos intérêts soient confiés à des hommes rompus aux affaires, d'un jugement sûr, épris de la vérité, plus soucieux de la dignité de leur pays que de la conservation de leur poste ! Mais encore faut-il, pour permettre à notre politique de bénéficier de la confiance et du crédit personnel dont jouissent nos ambassadeurs, leur laisser le temps de prendre racine, de rompre la glace, car les gouvernemens et les diplomates étrangers n'aiment pas les nouveaux visages et ne se soucient pas de livrer leurs secrets à des passans. La diplomatie est une franc-maçonnerie qui n'ouvre ses portes qu'aux initiés ; elle est une science, on l'a dit maintes fois, qui ne s'improvise pas ; il ne suffit pas d'être bien élevé, bien doué, de manier la plume avec dextérité, d'avoir de l'esprit et de l'à-propos ; on est incomplet si, à tous ces mérites, on ne joint pas celui de l'expérience. On débute jeune dans chaque poste qu'on occupe, on a l'occasion d'étudier un pays nouveau, hommes et choses, et lorsque, après de longues années de stage, on arrive à la charge et à l'honneur de représenter son gouvernement, on a derrière soi des années d'expérience accumulée. On a de plus, dans une carrière aussi laborieusement remplie, contracté des amitiés, noué de nombreuses relations qui, un jour donné, constituent autant d'éléments d'information et de succès ; parfois même on retrouve un collègue, ami et compagnon de plaisirs des jeunes années, ministre des affaires étrangères de la cour auprès de laquelle on est accrédité. On a acquis enfin le tact que demandent les affaires, on est arrivé à saisir la portée exacte des choses au lieu d'en exagérer ou d'en amoindrir l'importance.

Nommé d'office par la défense nationale ministre en Italie, j'arrivai à Florence au mois de décembre 1870, dans des conditions qui, certes, n'étaient pas favorables au succès de ma mission, à l'heure où la France, écrasée par ses défaites, avait perdu tout prestige. Si dans ces tristes jours je pus rendre quelques services à mon pays, raviver les sympathies de l'Italie, étouffer la question de Nice, défendre les intérêts de l'église et conjurer le départ de la flotte italienne pour la Tunisie (1), je l'ai dû en partie à mes an-

(1) Dépêche de M. Jules Favre. — Versailles, 30 mars 1871 : « Je reçois ce soir vos dépêches du 27. Je suis heureux que l'affaire de Tunis soit terminée. Je ne puis que donner mon approbation à ce que vous avez fait. Vous avez compris qu'il fallait se préoccuper des intérêts de nos nationaux, créanciers de la Régence, et vous les avez pleinement garantis par vos deux protocoles. Vous avez très utilement procédé ; vous avez arrêté le départ de la flotte italienne pour La Goulette, et, grâce à votre intervention, les intérêts français ont été sauvegardés. Je vous réitère, au nom du département, l'expression de ma reconnaissance pour votre ferme et intelligente conduite. » — Extrait du livre de M. Jules Favre : *Rome et la République française en 1870* :

ciennes relations avec la plupart des membres du corps diplomatique et avec les hommes qui détenaient le pouvoir. Je retrouvais à la tête des affaires M. Visconti-Venosta et M. Lanza, qui, lorsque, de 1862 à 1865, je remplissais à Turin les fonctions de premier secrétaire et parfois de chargé d'affaires, étaient déjà, l'un ministre des affaires étrangères, et le second ministre de l'intérieur. Chef de mission, j'avais eu la chance et l'honneur d'accompagner Victor-Emmanuel dans l'émouvant voyage qu'il fit à travers toute la péninsule, au mois de novembre 1863, de Turin à Ancône, et d'Ancône à Naples, pour affirmer sa royauté dans ses nouvelles provinces (1), et je connaissais les hommes les plus marquans du parlement. Rencontrant partout des sympathies et du bon vouloir, je fus à même, dès le lendemain de mon arrivée, de me consacrer avec sûreté à la défense de nos intérêts, sans avoir, comme un agent improvisé, à étudier mon terrain, à me créer péniblement des moyens d'action et d'information. Toute la science et toute l'habileté du monde ne sauraient, je le répète, remplacer les relations qu'on a nouées dans le cours d'une longue carrière et tenir lieu de l'expérience et du tact particulier que donne la pratique des hommes et des affaires.

M. Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, le 5 septembre 1870, supplia les chefs de service de ne pas l'abandonner. « Que deviendrais-je sans vous, leur disait-il anxieusement en faisant appel à leur patriotisme, je n'ai aucune expérience des affaires! » Ce ne fut qu'un accès d'humilité. Huit jours après, il écrivait dépêches sur dépêches, au gré de sa brillante imagination, sans consulter personne, et déjà il commençait à procéder à d'étranges nominations, lorsque l'investissement de Paris brusquement arrêta sa plume et le réduisit à l'impuissance. Il avait eu le temps cependant d'envoyer un de ses confrères du palais, M^e Senard, à Florence. On sait comment cet envoyé réellement *extraordinaire* s'acquitta de sa mission. Son premier souci fut de débarrasser l'Italie de Garibaldi et de ses pires révolutionnaires, pour nous les mettre sur les bras. La prise de Rome souleva son enthousiasme; il adressa au gouvernement italien une lettre de félicitation, hyperbolique, monumentale, et, dans un accès de lyrisme, enivré par les familiarités du roi, il le remercia avec

« M. Rothan était assurément d'une incontestable capacité; il avait rendu des services réels, et déployé beaucoup d'habileté; mais il était nécessaire d'envoyer à Florence un personnage qui représentât plus intimement notre pensée; je jetai les yeux sur M. Horace de Choiseul, il me semblait plus propre que tout autre à devenir en Italie l'interprète de notre politique. »

(1) *L'Allemagne et l'Italie en 1870.* — Un voyage fait à la suite du roi Victor-Emmanuel à travers l'Italie.

effusion, au nom de la France, du service qu'il nous avait rendu, en pénétrant à coups de canon dans la Ville éternelle, au mépris de la convention du 15 septembre 1864. Il alla, dit la légende, jusqu'à se jeter dans ses bras. S'il avait dépendu de lui, l'Italie eût repris Nice ; déjà il avait laissé entrevoir à M. Crispi et à ses amis, dans une lettre publiée depuis, sa rétrocession éventuelle. Le comte Chaudordy dut lui adresser une verte admonestation pour le rappeler au respect de nos droits et lui défendre de préjuger, par son langage et ses correspondances, les intérêts de notre politique. — « Vous avez déshonoré la république en baisant les mains d'un roi, » lui dit Gambetta de sa voix solennelle des grands jours, lorsque, au mois de décembre, après son extravagante campagne diplomatique, il revint à Tours, dégrisé des cajoleries savoisiennes de Victor-Emmanuel et des protestations florentines de ses ministres.

Gambetta, dont l'esprit était gouvernemental, comprit qu'il jouerait le jeu de la Prusse et briserait les derniers liens de notre politique extérieure avec les puissances, en substituant des hommes nouveaux, sans attaches, à des serviteurs éprouvés. Bien conseillé par le comte Chaudordy, qu'il écoutait volontiers, il refusa de sacrifier nos cadres aux passions et aux convoitises de son parti ; il trouva sage d'atténuer notre état révolutionnaire auprès des cours étrangères par une représentation correcte, traditionnelle. La délégation de Tours fit appel au dévoûment de l'ancienne carrière ; elle maintint comme chargé d'affaires : M. Tissot à Londres, le marquis de Gabriac à Pétersbourg, le baron Bartholdi à Madrid, le baron Charles de Reinach à Berne, M. Lefèvre de Behaine à Rome, M. Ducros-Aubert à Constantinople ; elle laissa ministres : M. Fournier à Stockholm, le baron Baude à Athènes, le comte Armand à Lisbonne, le comte Treilhard à Washington ; elle m'accrédita auprès du roi d'Italie, nomma le comte de Mosbourg ministre à Vienne, et envoya en Suisse le marquis de Chateaurénaud, qui sut régler à notre satisfaction la question du Chablais et du Faucigny. Tous firent respecter le drapeau mutilé de la France, et si la défense nationale, que nos ennemis s'efforçaient de ravalier et de transformer en une horde de révolutionnaires, fut acceptée par l'Europe comme une émanation légitime du patriotisme, elle le dut à leurs efforts, à leur crédit, à l'estime qu'ils inspiraient. Ils luttèrent vaillamment, jusqu'à la dernière minute ; on compta avec eux, même pendant les jours odieux de la commune. Aucun succès militaire, malheureusement, ne vint fortifier l'autorité de leur parole. Le comte de Bismarck surveillait avec anxiété leurs démarches de son quartier-général victorieux ; il

redoutait leur action. Il a reconnu depuis qu'il eût suffi d'un seul échec de l'armée prussienne pour leur permettre de provoquer une intervention qui eût changé la face des événements. Si les puissances neutres restèrent insensibles à nos appels, la France, au sortir de ses épreuves, retrouva du moins intacts, grâce à l'énergique vigilance de sa vieille diplomatie, les droits et les privilèges de sa politique extérieure.

Ces réflexions, dégagées de tout esprit de parti, émises sans arrière-pensée personnelle, ces réflexions, dis-je, sur l'urgence de rendre à notre diplomatie décimée « son esprit de profession, » et par sa stabilité son autorité, ne paraîtront ni inopportunes ni déplacées dans ces récits des temps passés, à l'heure où la France, isolée, sans point d'appui certain, en face d'adversaires acharnés, redoutables, peut être appelée d'un instant à l'autre à défendre l'intégrité de son sol.

II. — LE ROI DE WURTEMBERG (1).

Une chance heureuse m'avait donné en partage, à la fin de 1856, une des plus charmantes résidences d'Allemagne, et à peine installé dans mon poste, j'eus la fortune d'assister à un événement mémorable : l'entrevue de Napoléon III et d'Alexandre II. Je menais à Stuttgart, après avoir été initié à Berlin aux grandes affaires, lors de la reconnaissance de l'empire et pendant la guerre d'Orient, une vie douce et paisible, contemplative plutôt que militante. En peu d'heures je pouvais, sans recourir à l'autorisation du département, entre l'expédition de nos deux courriers mensuels, retrouver sur la terre natale les joies du foyer paternel. L'Alsace, au lieu d'être un sujet de discordes, était alors un trait d'union intellectuel précieux, fécond, entre deux peuples faits pour s'estimer et se comprendre : des deux rives du Rhin on pactisait fraternellement. Qui pouvait prévoir que l'une des plus françaises de nos provinces serait, avant peu d'années, la victime expiatoire des erreurs de notre politique, et que l'Allemagne, à juste titre si fière de sa civilisation, appliquerait implacablement, au lieu d'être patiente et généreuse, la spoliation et la proscription à des populations douces, inoffensives, dont le seul crime est de regretter un passé prospère !

C'étaient d'heureux temps, sans nuages, sans soucis du lendemain. Une ère nouvelle s'annonçait au monde. Le congrès de Paris venait de proclamer de généreux principes ; il avait rompu avec l'esprit de conquête, aboli la course, abaissé les barrières qui

(1) Né en 1781, mort en 1864.

s'opposaient à l'expansion commerciale. L'Europe abjurait les haines de race, elle s'en remettait à des arbitrages pour régler les différends, elle consacrait des droits conformes aux aspirations modernes; il semblait que les peuples dorénavant ne connaîtraient plus d'autres rivalités que celles du progrès. « Plus de haines, disait le poète, plus d'intérêts s'entre-dévorant, plus de guerres; une sorte de vie nouvelle, faite de concorde, de lumière, emporte et apaise le monde; la fraternité des peuples traverse les espaces et communique dans l'éternel azur. » Ces rêves, hélas! à peine conçus, ont fait place à la plus accablante réalité. Mais en 1857 ils étaient autorisés, le second empire qui leur avait donné l'essor était à son apogée. Sa diplomatie, fière de représenter un gouvernement fort et pacifique, était recherchée, choyée, écoutée. Les Allemands du Sud, surtout, lui faisaient bon visage; ils n'avaient pas perdu le souvenir de la confédération du Rhin; ils n'oubliaient pas qu'ils avaient été les protégés de la France, qu'elle les avait émancipés, qu'ils devaient aux principes de 1789 de s'être affranchis d'un passé odieux.

La génération qui avait combattu sous nos drapeaux n'avait pas tout entière disparu. Il se trouvait encore à la cour de Stuttgart de vieux généraux et d'anciens dignitaires qui se rappelaient le grand empereur. S'ils parlaient de nos gloires, ils ne soufflaient mot de nos revers et encore moins de la défection de l'armée wurtembergeoise sur les champs de bataille de 1813. — Le roi, moins que personne, évoquait un passé douloureux; il évitait toute allusion au rôle que, dans ses jeunes années, il avait joué dans la campagne de France. Il est vrai qu'il s'était distingué, dans les rangs de la coalition, par ses exactions et par l'ardeur de sa haine contre Napoléon, bien que sa maison lui dût la royauté et son agrandissement (1).

Le roi Guillaume avait succédé à son père Frédéric, dont la corpulence phénoménale consolait, disait-on, Louis XVIII de son obésité, et dont la fin fut marquée d'un burlesque incident (2). Il

(1) Il fallait qu'il eût cruellement méconnu les lois de la guerre pour que l'empereur écrivit : « Le prince de Wurtemberg s'est couvert de boue; il a volé et pillé partout où il a passé. » — *Henry Houssaye*, 1814, p. 53. — *Dardenne* : « On conseilla à un paysan auquel des soldats allemands venaient d'enlever ses sabots de se plaindre au prince de Wurtemberg. — Je m'en garderai bien, dit-il, car il me prendrait ma blouse. »

(2) Il agonisait, entouré de ses enfans et de ses serviteurs en larmes; la scène était imposante : à la solennité de la mort s'ajoutait celle de la fin d'un règne, lorsque l'un des serviteurs, débordé par l'émotion, se laissa choir dans un fauteuil à musique. Le ressort partit aussitôt, et l'air favori du souverain : « Bon voyage, monsieur Dumollet! » s'unifia comme une fanfare diabolique aux prières et aux cantiques des assistans consternés. Au tragique se mêlait le burlesque : c'était passer étrangement de vie à trépas.

était, en 1856, en Allemagne, le Nestor des princes régnans ; on appréciait son expérience et son savoir-faire. Il jouait un rôle important dans les affaires si compliquées de la confédération germanique. Son ambition était de constituer, par l'entente intime des quatre royaumes : la Saxe, le Hanovre, la Bavière et le Wurtemberg, une troisième puissance en Allemagne. Tout en protestant de ses sentimens patriotiques à Vienne et à Berlin, il recherchait sous main l'appui moral de la France et de la Russie ; il ne négligeait aucune habileté pour les réunir, au gré de ses intérêts, dans une commune politique. Leur accord, dans sa pensée, était la garantie la plus sûre de l'indépendance des cours de second et de troisième ordre. Son attitude pendant la guerre de Crimée avait révélé toutefois que ses penchans étaient surtout russes (1). Dans ses entretiens avec M. de Bismarck, qui allait parfois à Stuttgart pour s'assurer son concours à la Diète, il ne dissimulait pas le peu de confiance et de sympathie que lui inspirait le second empire (2). Il taxait sa politique d'inquiète, de brouillonne ; il croyait que l'empereur, au lieu de se tenir tranquille, soulèverait toutes les questions pour détourner les esprits de l'intérieur et les maintenir en éveil au dehors. Il félicitait la Prusse de son attitude dans les complications orientales ; il voyait en elle le bouclier de l'Allemagne. Le lendemain, tout au contraire, dans ses causeries avec l'envoyé de France, il se moquait du mysticisme de Frédéric-Guillaume IV, du décousu, de l'incohérence de ses idées et de l'ambition immodérée des hobereaux prussiens ; il parlait avec animation de la sagesse de Napoléon III et des inappréciables services qu'il rendait à la cause de l'ordre et de la paix en Europe. « Ondoyant et divers, » nul ne se retournait plus vite et plus à propos que lui.

Flairer le vent, pressentir le succès, abandonner les alliances incommodes et se jeter du côté du vainqueur, à l'heure psychologique, pour en tirer gloire et profit, tels étaient les préceptes que l'Italien Guichardin recommandait aux états faibles et que ses compatriotes, depuis, ont transformés en maxime d'état. Peut-

(1) La reine des Pays-Bas disait un jour à son père, à propos des Russes qu'elle détestait : « Vous êtes avec la Russie comme avec une ancienne maîtresse qu'on ne peut pas quitter. — C'est vrai, répondit le roi, mais que voulez-vous ! c'est toujours à elle qu'il faut en revenir, et, d'ailleurs, n'ai-je pas juré à votre mère de lui rester fidèle ? » — La première femme du roi Guillaume était la grande-duchesse Cathérine.

(2) Après le coup d'état du 2 décembre 1851, le roi rédigea de sa main un mémorandum contre le rétablissement de l'empire et l'adressa aux principales cours d'Europe. Son gendre, le roi de Hollande, qui le détestait, s'en procura un exemplaire et s'empressa de le communiquer à notre ministre à La Haye. Après la proclamation de l'empire, le roi Guillaume ne fut pas moins un des premiers et des plus chaleureux à reconnaître Napoléon III.

être le roi Guillaume n'avait-il étudié ni Guichardin ni Machiavel, mais d'instinct il était de leur école. Il avait du Souabe les qualités et les travers, la bonhomie et la ruse. Il eût marqué sur un grand théâtre; réduit à un rôle secondaire, il mit sa gloire à bien administrer son pays, à passer pour un prince éclairé, libéral, et surtout à se faire bien venir auprès des grandes puissances. Il s'autorisait de sa vieille expérience et de son apparent désintéressement pour intervenir dans leurs affaires et jouer au besoin le rôle de médiateur. C'est ainsi qu'au sortir de la guerre de Crimée, il consacra toute sa finesse à préparer une rencontre de Napoléon III avec Alexandre II. La tâche n'était pas aisée; écrire à l'empereur sans y être autorisé par le tsar était chose délicate; paraître aux Tuileries sans motif et sans y être invité ne l'était pas moins. Le problème était difficile, mais le roi en avait résolu de plus scabreux. Il se fit ordonner par ses médecins un changement d'air, un voyage dans le midi de la France. Dans les premiers jours d'octobre, il partait pour Biarritz. La plage de Biarritz était peu renommée alors; il ne s'y rattachait aucun souvenir fâcheux pour notre patriotisme; M. de Bismarck, en s'inspirant de l'exemple du roi de Wurtemberg, n'y parut qu'en 1864 et 1865, et malheureusement ce ne fut pas pour rapprocher la France et la Russie, et encore moins pour assurer, par leur entente, aux petites cours allemandes, l'indépendance au sein de la confédération germanique.

III. — LES PRÉLIMINAIRES DE L'ENTREVUE.

Le roi Guillaume, cependant, n'était pas un courtier désintéressé; il entendait faire payer son intervention par des satisfactions données à son amour-propre; il annonçait que de grandes fêtes auraient lieu à Stuttgart, au mois de septembre 1857, à l'occasion du soixante-seizième anniversaire de sa naissance, et il insinuait qu'il serait profondément touché si les deux empereurs voulaient, à ce moment, se rencontrer dans sa capitale pour y participer. Cet hommage rendu à un parent (1), le doyen des souverains en Europe, ne surprendrait personne et faciliterait, sous le couvert du sentiment, les combinaisons de la politique; déjà Alexandre II avait été pressenti, et son assentiment, à entendre sa majesté, n'était pas douteux. L'invitation fut acceptée à Paris avec empressement; elle n'avait trouvé à Pétersbourg, — le roi avait négligé de le con-

(1) Sa sœur, la princesse Catherine, avait épousé le prince Jérôme. La parenté du roi avec la cour de Russie était plus étroite. Son fils était le mari de la grande-duchesse Olga, la sœur d'Alexandre II, et sa première femme, la grande-duchesse Catherine, était la sœur de l'empereur Nicolas.

fesser, — qu'un accueil contraint, hésitant. Alexandre II subissait l'entrevue, elle lui était commandée par les exigences de sa politique, l'isolement lui pesait, il avait à cœur de se soustraire aux clauses humiliantes du traité qu'il venait de signer à Paris. Napoléon III, au contraire, la souhaitait ardemment; elle devait lui permettre d'affirmer sa suprématie et de se relever de l'affront que lui avait si gratuitement infligé l'empereur Nicolas à son avènement au trône en lui refusant le titre de frère. Il espérait surtout, on le verra dans la seconde partie de ce récit, s'assurer la Russie pour abattre l'Autriche et affranchir l'Italie. Il affectionnait les coups de théâtre; il était dit qu'il donnerait plus d'un spectacle à la France, de glorieux et de terrifiants; à cet instant, il était au faite de la puissance, et rien ne permettait de prévoir que son règne si brillamment commencé finirait par une sombre tragédie.

A la cour des Tuileries, on s'était flatté que l'invitation s'étendrait aux deux impératrices; sur ce point délicat, le vieux roi, se conformant sans doute aux instructions venues de Pétersbourg, avait évité de s'expliquer. En allant à Stuttgart, le tsar cédait à la raison d'état, mais il ne lui convenait pas de donner à l'entrevue un caractère d'intimité qui ne se conciliait pas avec ses sentiments. On le ressentit vivement à Paris. Les pourparlers traînèrent; un instant même, lorsque, après de nombreuses péripéties, tout semblait arrêté, ils furent suspendus. La diplomatie française avait surpris le roi de Wurtemberg engagé dans un double jeu; il lui était revenu que, tout en présidant à l'union de la France et de la Russie, il poursuivait, derrière les coulisses, le rapprochement du cabinet de Vienne avec le cabinet de Pétersbourg.

Le roi Guillaume n'aimait pas les grandes routes; il préférait cheminer sous bois, dans d'obscurs sentiers. Il avait, comme beaucoup de souverains, un faible pour la diplomatie occulte. Aussi s'était-il donné le luxe d'un agent secret. Il avait à son service M. de Klindworth, que M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective* de 1848, n'a pas jugé à propos de laisser dans l'ombre. M. de Klindworth, sous la monarchie de Juillet, était fort répandu dans les chancelleries; M. de Metternich et M. Guizot le mêlaient volontiers à leurs affaires. Il était le type accompli de ces personnages interlopes qui jadis parcouraient l'Europe, pénétraient mystérieusement, par les petites portes, chez les princes et les ministres, et qu'on désavouait, sans façon, lorsqu'ils échouaient. Napoléon III en faisait un fréquent usage; ils ne servaient qu'à entretenir ses illusions et à affaiblir l'autorité de ses ambassadeurs. Ils ont perdu leur importance depuis que tout se dit et s'imprime; les télégraphes et les reporters ont été funestes à leur industrie.

Cette fois, en menant de front, dans l'ombre et le mystère, deux

négociations qui ne se conciliaient pas, le roi avait trop auguré de sa dextérité et trop compté sur la discrétion de sa diplomatie occulte, qui mangeait à plus d'un râtelier; ses trames s'étaient rompues, son habileté avait été percée à jour. Interpellé, il se défendit tant bien que mal, il prétendit que le comte de Buol, rongé d'inquiétudes, l'avait fait supplier par son envoyé à Vienne d'intervenir; qu'il avait dû le rassurer, lui démontrer que l'entrevue de Stuttgart ne serait menaçante pour personne et que, finalement, de guerre lasse, il lui avait promis de s'entremettre à Pétersbourg. Il ajoutait, pour nous tranquilliser et nous réconcilier avec ses ténébreux pourparlers, que le prince Gortchakof, bien qu'il s'en défendit, était loin de faire litière des ressentimens que lui laissait sa mission à Vienne pendant la guerre de Crimée, que des paroles ne lui suffiraient pas, qu'il exigerait de l'Autriche des gages dans les actes et les personnes, mais qu'il ne les obtiendrait pas, car, disait-il, le comte de Buol, appelé à faire les frais de la réconciliation, ne se montrait nullement enclin à s'immoler.

Ces explications furent froidement accueillies; on tenait le roi pour un ami sûr, et l'on venait de constater qu'il n'était qu'un frère équivoque. Il dut consulter à nouveau ses médecins, et, sur leur avis, entreprendre un second pèlerinage, cette fois à Paris, pour remettre les choses en état, car déjà il n'était plus question de Stuttgart, on parlait de Bade.

IV. — LES INQUIÉTUDES DE L'AUTRICHE.

L'Autriche ne pouvait être indifférente à des conférences entre deux souverains qu'elle savait mécontents, sinon irrités de son attitude louvoyante pendant la guerre de Crimée. Elle craignait, disait un diplomate, d'être étouffée dans leurs embrassemens. Elle se faisait surtout peu d'illusions sur les sentimens de Napoléon III. Ne lui avait-il pas, pendant le cours des complications orientales, malgré l'alliance du 2 décembre 1854, plus d'une fois révélé ses secrètes tendances? Ne s'était-il pas, au congrès de Paris, constitué hautement le parrain de la Prusse et du Piémont, les deux puissances qu'elle avait le plus à redouter? François-Joseph appréhendait surtout que, sous l'impression d'amers ressentimens, entretenus par le prince Gortchakof, l'empereur Alexandre ne se prêtât à des combinaisons dont il aurait à faire les frais.

Le comte de Buol avait été comme foudroyé à l'annonce imprévue de l'entrevue. Les violences de sa presse dénotaient ses craintes secrètes; il pressentait qu'il serait sacrifié aux rancunes de la Russie. Aussi ses journaux rappelaient-ils avec aigreur Tilsitt et Erfurt; ils s'attaquaient aux princes allemands qui ne craignaient

pas de rendre hommage à un Bonaparte et de jouer son jeu ; ils faisaient ressortir, à titre de contraste, la fierté de l'empereur d'Autriche, qui seul restait dans son indépendance et sa dignité. C'était le dédain du renard de la fable.

Le cabinet de Vienne, en réalité, ne savait plus à quoi se reprendre. Toutes ses combinaisons avortaient. Il avait au lendemain du congrès de Paris lié partie avec l'Angleterre pour empêcher l'union de la Moldavie et de la Valachie, et, à sa stupéfaction, il apprenait, le 6 août, que, sur une invitation de la reine Victoria, Napoléon III partait pour Osborne (1). L'Angleterre lui faussait compagnie au moment le plus critique ; elle avait d'autres soucis que les principautés danubiennes, elle courait au plus urgent. Les Indes étaient en pleine insurrection (2) ; ce n'était pas l'heure de se brouiller avec la France. D'ailleurs, l'empereur, loin d'exploiter sa détresse, lui donnait des témoignages non équivoques de son bon vouloir ; il lui offrait spontanément de laisser passer ses renforts à travers notre territoire, pour leur permettre de paraître plus vite sur le théâtre de la révolte. L'alliance de 1854, qui depuis la paix de Paris ne battait plus que d'une aile, au lieu de se rompre, s'était brusquement ressoudée, et à l'entrevue d'Osborne allait succéder celle de Stuttgart !

La déception fut d'autant plus profonde à Vienne que la Prusse et la Sardaigne se prononçaient, sans dissimuler leurs arrière-pensées, en faveur de l'union moldo-valaque, et que déjà, dans la presse française, on agitait la question italienne. L'Italie était la corde sensible du cabinet autrichien ; ses journaux n'admettaient pas qu'il y eût une question italienne. « L'Europe, disaient-ils, n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de la péninsule ; les traités de 1815 ne sont pas moins sacrés que le traité de 1856. » — « La question italienne, répliquait *la Patrie*, dont on connaissait les inspirations, ne sera peut-être pas posée à Stuttgart ; nous désirons qu'elle le soit le plus tard possible, mais elle le sera certainement un jour, et mieux vaudrait qu'elle le fût par la diplomatie que par la révolution. La politique, ajoutait-elle à titre de

(1) Journal de lord Malmesbury, 10 août 1857. — « L'empereur et l'impératrice, accompagnés des Walewski, sont arrivés à Osborne le 6. Le motif de leur visite demeure secret, mais je suis persuadé qu'il s'agit de discuter la question des principautés danubiennes. » — 14 août. « Lord Palmerston a cédé ; c'est l'opinion de l'empereur qui a prévalu. La France, d'accord avec la Russie, la Prusse et la Sardaigne veut l'union des deux provinces sous un même hospodar. Au lieu de perdre du temps, Napoléon est venu en personne, et la question a été immédiatement réglée. »

(2) Journal de lord Malmesbury, 27 juin 1857. — La révolte des cipayes de l'armée du Bengale a pris de l'extension, trois régimens sont en rébellion ouverte ; ils ont été rejoints à Delhi par d'autres régimens indigènes ; ils ont pillé et massacré tous les Européens. Le massacre de la garnison de Cawnpore est confirmé. »

moralité, a changé sous l'influence des derniers événemens, et les chancelleries cèdent aujourd'hui à de nouvelles impulsions. » Ce langage sibyllin n'avait rien de rassurant.

L'Autriche se sentait acculée ; elle était inquiète, comme en 1807, lorsqu'elle cherchait à pénétrer le secret des entretiens de Napoléon I^{er} et d'Alexandre I^{er}, qui, deux ans après, devaient provoquer la guerre et la forcer, après de sanglantes défaites, à livrer au vainqueur, comme rançon, l'une de ses archiduchesses. — Sa sécurité était en péril ; la réconciliation avec la Russie s'imposait à sa politique. Aussi, sa diplomatie s'était-elle fiévreusement mise en campagne, pour faire oublier à la cour de Pétersbourg ses défections passées et renouer avec elle, serait-ce au prix de sacrifices, l'ancienne intimité. Elle se flattait que sa tâche serait facilitée par le rétablissement des rapports personnels entre les deux souverains. C'est dans cet espoir, et pour atténuer l'entrevue d'Alexandre II et de Napoléon III, qu'elle avait sollicité et fini par obtenir, à son tour, une entrevue. François-Joseph s'était adressé directement à l'empereur de Russie ; il l'avait fait en termes si pressans qu'une fin de non-recevoir eût été l'équivalent d'un parti-pris d'hostilité. Le prince Alexandre de Hesse, envoyé à Varsovie, avait réglé, à la suite de cet échange de lettres, la date et le lieu de la rencontre : Alexandre II, après avoir conféré avec l'empereur des Français à Stuttgart, devait se rencontrer le surlendemain avec François-Joseph à Weimar ; la seconde entrevue devait être l'épilogue de la première et, aux yeux de l'Europe, la neutraliser.

Le roi de Prusse n'était pas satisfait ; il aurait voulu réunir les deux souverains dans sa capitale, présider à leur réconciliation et renouer avec eux la confraternité de 1813 ; il en coûtait à son amour-propre de ne pas figurer de sa personne dans ces rencontres impériales. « Nous avons décliné son invitation, nous disait plus tard le prince Gortchakof ; nous avons voulu ménager les susceptibilités de la France, et éviter les commentaires qu'aurait pu provoquer la réunion à Berlin des trois derniers représentans de la sainte-alliance, qui, *dorénavant, a cessé d'exister* ; » et il ajoutait : « On a parlé aussi de Darmstadt, mais nous n'avons pas accepté davantage ce rendez-vous, parce que, à si courte distance, François-Joseph aurait peut-être été tenté de pousser jusqu'à Stuttgart, et nous ne voulions pas que sa présence pût atténuer l'importance ou altérer le caractère de notre entrevue avec l'empereur Napoléon. Aussi mon maître a-t-il fait dire à l'empereur d'Autriche qu'il lui laissait le choix entre Varsovie et Weimar, ces deux villes, l'une et l'autre, faisant partie de son itinéraire. »

Le prince Gortchakof était rancuneux ; il se vengeait en toutes circonstances, par des blessures à l'amour-propre autrichien, des

heures douloureuses qu'il avait passées à Vienne pendant la guerre de Crimée. Il en voulait surtout au comte de Buol, auquel il ne pardonnait pas ses hauteurs, son ingratitude et sa perfidie. Il le réduisait à d'humbles démarches ; il l'obligeait à frapper à toutes les portes, à recourir aux expédiens pour conjurer l'orage qui, de tous côtés, se préparait menaçant pour l'Autriche. M. de Buol expiait les fautes de sa politique dans le cours des complications orientales, ses dédains pour la Prusse, son manque de gratitude envers la Russie et ses infidélités au traité du 2 décembre 1854, qu'il avait signé avec la France et l'Angleterre.

Il s'adressait en vain à la confédération germanique, ses appels restaient sans écho. Il avait perdu tout prestige et tout crédit ; l'Allemagne demeurait insensible à ses doléances. Elle se retournait vers Napoléon III, éblouie par sa rapide fortune. N'avait-il pas su en peu d'années replacer la France au premier rang, après l'avoir sauvée d'une mortelle anarchie ? On lui prêtait de vastes desseins ; on voyait en lui le précurseur d'une ère nouvelle. Les princes lui savaient gré d'avoir énergiquement rétabli les principes d'ordre et d'autorité, et les peuples attendaient de lui leur délivrance. Toutes les imaginations étaient en branle en Allemagne, à la veille de l'entrevue de Stuttgart ; on accourait de tous côtés pour voir, si ce n'est pour admirer, « le sphinx, » le descendant pacifique, transformé, du grand César.

V. — LA GRANDE-DUCHESSE STÉPHANIE DE BADE.

L'empereur quitta Strasbourg, le 25 septembre, à huit heures du matin. L'ancienne capitale de l'Alsace, aujourd'hui en deuil, l'avait accueilli avec des cris d'allégresse ; elle lui avait élevé des arcs de triomphe ; elle s'en est bien repentie depuis ! — Il fut accueilli avec le même enthousiasme sur la rive allemande ; Kehl était pavoisé comme en un jour solennel. Son voyage jusqu'à Stuttgart ne fut qu'une ovation ; sur tout le parcours, les stations étaient enguirlandées, les couleurs françaises se mariaient aux couleurs nationales. A Rastadt, des détachemens de la garnison, Autrichiens et Badois, les autorités en tête, étaient sous les armes ; les soldats, en signe de fête, avaient leurs shakos ornés de verdure. Les cloches de la ville sonnaient à toute volée, le canon tonnait sur les remparts et les musiques militaires jouaient bruyamment : *Partant pour la Syrie*, sans froisser les oreilles germaniques, si chatouilleuses aujourd'hui. Le drapeau qui salua l'empereur était celui que Napoléon avait remis au temps de la confédération du Rhin à l'un des régimens badois sur les champs de bataille. Qui songeait alors à l'unité allemande, à la grande patrie ? Le parlement de

Francfort de 1848 n'était plus qu'un lointain et décevant souvenir. Il fallut que la France égarée, inconsciente, prit en main la cause des nationalités pour se suicider, en réveillant les légendes de Barberousse, les souvenirs du saint-empire, et que, frappée de vertige, sinon de démence, elle encourageât la Prusse à les exploiter pour les retourner contre nous.

Le tableau qu'au mois de mai 1856 M. de Bismarck traçait de la confédération germanique, de son esprit et de ses tendances, donnait du patriotisme allemand la plus piteuse idée : « Je puis affirmer, écrivait-il, qu'en cas de danger, aucun des princes confédérés ne se ferait scrupule de manquer à ses engagements. Les ministres dirigeans de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de Darmstadt et de Nassau m'ont fait voir, jusqu'à l'évidence, qu'ils considéreraient comme un devoir de briser leurs liens fédéraux, si l'intérêt ou la sécurité de leurs souverains étaient menacés. Ils sont convaincus que l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre ne les abandonneront pas. Ils se rappellent qu'en 1813 et en 1814 ils n'ont rien perdu, et que la confédération du Rhin avait du bon, qu'elle leur assurait le pot-au-feu, leur permettait de rendre leurs sujets heureux, chacun à sa façon. »

Telle était l'Allemagne en 1857, après les rêves unitaires de 1848; nous savons trop ce qu'elle est devenue depuis, par le fait de notre imprévoyance.

Tous les souverains se faisaient un honneur de recevoir et de fêter Napoléon III. Le grand-duc Frédéric et la grande-duchesse Louise l'attendaient au passage du train à la gare de Rastadt, entourés de leurs généraux et de leurs dignitaires. Sur son invitation, ils montèrent dans son salon et l'accompagnèrent jusqu'à Bade, où il tenait à remplir un devoir de piété.

L'empereur portait à sa tante, M^{me} la grande-duchesse Stéphanie, une sainte affection. Elle était une Beauharnais, l'amie intime de sa mère et la fille adoptive de Napoléon (1); il ne se serait

(1) Napoléon avait pour elle une vive affection; après l'avoir adoptée, il lui fit épouser le grand-duc Frédéric de Baden, le dernier descendant, en ligne directe, de la maison de Zaehringen, qui prétendait être aussi ancienne que celle des Bourbons. La cérémonie eut lieu aux Tuileries, le 8 avril 1806. La princesse Stéphanie, née en 1789, était la fille du comte Claude de Beauharnais, le neveu du premier mari de l'impératrice Joséphine. — « Sa tante, dit le baron Imbert de Saint-Amand, dans ses remarquables études sur la cour impériale, qui la trouva jolie et bien douée, la prit en affection, et lui fit terminer son éducation dans le pensionnat à la mode, celui de M^{me} Campan, à Saint-Germain. » M^{me} Campan, dans une lettre à M^{me} Louis Bonaparte, définissait ainsi son caractère : « C'est un composé bizarre de faculté pour apprendre, d'amour-propre, d'émulation, de paresse, d'amabilité, de justesse d'esprit, de légèreté, d'orgueil, de piété. Voilà bien des choses à mettre à leur place. » — « Au physique, ajoute M. de Saint-Amand, M^{lle} de Beauharnais était fort agréable. Elle avait une jolie taille, un visage expressif, un teint éclatant, des yeux d'un bleu très

jamais pardonné d'avoir passé dans son voisinage sans l'embrasser. Il avait trouvé auprès d'elle, depuis son enfance, la tendresse la plus dévouée, la plus éclairée. Ses conseils et l'influence discrète, souvent écoutée, qu'elle exerçait dans bien des cours, lui étaient précieux. Par sa grâce infinie, par le charme de ses causeries, par son exquise urbanité, elle rappelait les grandes dames, si aimables et si enjouées, de la vieille société française, dont les traditions se perdent dans des salons enfiévrés, où le luxe des parvenus de la fortune remplace l'esprit et la suprême distinction des manières. Elle avait su conserver son rang et sa dignité après la chute de Napoléon, bien qu'elle fût veuve et qu'elle eût perdu au berceau, d'une façon tragique, ses deux fils, les derniers rejetons de la branche aînée de Zaehringen. « Quand vous verrez la grande-duchesse Stéphanie, disait le baron Bignon à un de ses amis qui partait pour Bade, dites-lui à quel point elle a excité mon admiration, à une époque où tant de caractères fléchissaient, où tant de droits s'abandonnaient, où tant de gens se montraient si volontiers indignes des situations que l'empereur leur avait faites (1). »

La légende disait qu'au prince héritier, pendant une courte sortie de sa mère, on avait substitué un enfant mort, et lorsque, vingt ans plus tard, on découvrit, dans une hutte, au fond du Tyrol, un homme fort, vigoureux, qui, sans être muet, ne parlait aucune langue, on prétendit que c'était le fils de la grande-duchesse Stéphanie; on allait jusqu'à trouver qu'il ressemblait à l'une de ses filles, à la duchesse d'Hamilton.

La grande-duchesse ne s'en expliquait jamais; mais, malgré son extrême bienveillance, elle devenait amère, lorsque par hasard il était question du margrave Max, à tort ou à raison mis en cause par le sentiment public: « C'est un méchant homme! ne m'en parlez pas, » disait-elle avec un tremblement nerveux. Ses entours étaient moins énigmatiques. Dans une des visites que j'eus l'honneur de faire à Son Altesse, à son château d'Umkirch, près de Fribourg en Brisgau, son vieux maréchal, le baron de Schreckenstein, s'en ouvrit à moi, un soir, en homme convaincu de la substitution. Gaspard Hauser, comme le Masque de fer et Louis XVII, a inspiré toute une littérature, sans que le mystère ait été éclairci. Les contes populaires sont tenaces.

Le prince de Prusse était accouru à Bade pour complimenter l'empereur; il était porteur d'une lettre de Frédéric-Guillaume; son frère, le roi, s'excusait de ne pas pouvoir venir en personne

vif, des cheveux d'un beau blond et un son de voix charmant. Ajoutez à cela des manières distinguées, de l'esprit naturel, de la gaité, de l'entrain et infiniment de séduction. » — *La Cour de l'impératrice Joséphine*, par Imbert de Saint-Amand.

(1) *Réminiscences*, J. Coulmann.

saluer sa majesté à son entrée sur le territoire allemand ; sa santé inspirait à ce moment de vives inquiétudes, on redoutait un ramollissement du cerveau.

La présence du prince, ses chaleureuses protestations, montraient que déjà à Berlin on s'appliquait à suivre l'étonnant programme que M. de Bismarck avait tracé à sa cour au sortir de la guerre de Crimée : « Faire des avances à Napoléon III qui n'engagent à rien, » tels étaient les conseils qu'au mois de mai 1856 il avait donnés à son souverain.

M. de Bismarck, préoccupé d'une alliance franco-russe, son perpétuel et cuisant souci, avait brigué l'honneur d'accompagner le prince à Bade ; il tenait à faire sa cour à l'empereur, à scruter ses tendances et à pressentir les chances que les entretiens de Stuttgart pourraient bien réserver à sa politique, mais il ne parvint pas à l'approcher. Il se dédommagea en essayant de jouer au plus fin avec la grande-duchesse Stéphanie. — Il aurait voulu la faire causer et savoir par elle, en provoquant ses confidences, comment son neveu avait pris l'habile manœuvre que venait de faire l'Autriche pour attirer les Russes à Weimar. Il entraînait dans sa tactique de piquer notre amour-propre et d'exciter notre défiance. La grande-duchesse était fine, pénétrante ; elle ne s'y laissa pas prendre. « J'ai pu me convaincre, écrivait-il, qu'elle est au courant, mais elle a fait semblant de ne pas savoir comment les choses se sont passées. Elle a voulu évidemment me faire parler, bien que renseignée ; ses sources sont autrichiennes, ajoutait-il avec aigreur ; elle a à son service, en qualité d'écuyer, un ancien officier autrichien dont le cabinet de Vienne se sert pour agir sur les Tuileries par son intermédiaire. »

M. de Bismarck, dans l'ardeur de son patriotisme, avait la manie de traiter en ennemis et de dénoncer à son gouvernement tous ceux qui n'affichaient pas de sympathies pour la Prusse. Jamais dans ses correspondances un diplomate ne s'est montré, pour ses collègues dont les devoirs ne se conciliaient pas avec les intérêts du cabinet de Berlin, plus intolérant, plus agressif. L'histoire rendra un éclatant hommage à son génie diplomatique, mais il lui en coûtera de célébrer sa grandeur d'âme.

La grande-duchesse Stéphanie n'avait pas d'écuyer à son service. Sa cour se composait d'un maréchal, le baron de Schreckenstein, d'une grande-maitresse, M^{lle} de Gageneck, d'une dame d'honneur, M^{lle} de Ring, qui, après son mariage, fut remplacée par M^{lle} de Freystaedt, aujourd'hui comtesse Aguado, et d'un chambellan, M. de Leoprechting. Personne dans ses entours ne s'occupait de politique. Elle correspondait directement avec l'empereur ; ce ne fut que dans les dernières années de sa vie qu'elle eut recours parfois à l'un des cham-

bellans des Tuileries, le baron de Bulach, pour communiquer avec son neveu. Son intimité avec la reine Augusta de Prusse et la reine Sophie des Pays-Bas, et ses rapports avec les princes et les diplomates qui, en été, affluaient à Bade, lui permettaient d'être fort au courant de ce qui se disait dans les cours. Mais, étrangère aux cabales, elle bornait son rôle à donner à l'empereur de sages avertissemens, qu'il n'écoutait plus dans l'enivrement de sa puissance. S'il avait dépendu d'elle, il eût épousé sa petite-fille, la princesse Carola de Wasa, aujourd'hui reine de Saxe ; mais cette union, qui peut-être eût modifié le cours des événemens, fut contrecarrée par deux princesses, sœurs jumelles, l'archiduchesse Sophie, la mère de l'empereur François-Joseph, et la reine de Prusse, femme de Frédéric-Guillaume IV, toutes deux hostiles à la France. Le prince-président vint à Bade avec une suite tapageuse, plus préoccupée de la roulette que de la sévérité de sa tenue. La princesse Carola était charmante, distinguée, malheureusement d'une santé délicate. Elle eût fait belle et grande figure à la cour des Tuileries. Le prince Louis-Napoléon, séduit par sa grâce, demanda sa main à sa mère et à sa grand'mère : elle lui était accordée d'avance. L'union comblait ses vœux, elle répondait à son cœur et à son ambition, en l'apparentant avec des maisons souveraines. Pour en assurer le succès, il donna carte blanche à sa diplomatie, qui, malheureusement inexpérimentée, perdit la tête. Elle traita le père de la princesse, facile à capter, en quantité négligeable ; ce fut une faute. Le prince de Wasa, blessé dans son amour-propre, excité sous main par l'archiduchesse Sophie, refusa son consentement, trop tardivement sollicité. Dans l'étrange crainte d'un enlèvement, il fit partir sa fille de Bade, brusquement, pour la Bohême, où bientôt elle fut fiancée au prince Albert de Saxe (1).

Éconduit par la grande-duchesse Stéphanie, M. de Bismarck se

(1) Je me trouvais à Manheim, auprès de M^{me} la grande-duchesse Stéphanie, lorsqu'elle reçut la nouvelle des fiançailles de sa petite-fille; elle ne cacha pas son désappointement, car elle aimait tendrement l'empereur. Ce qu'elle appréciait le plus en lui, c'était son cœur. Elle m'a raconté de sa jeunesse des traits touchans. Souvent dans son enfance, elle le voyait rentrer pieds nus, ayant donné ses chaussures à des pauvres. — Elle partit au mois d'octobre 1860 pour Nice, où, peu de mois après, elle devait mourir. J'eus l'honneur de l'accompagner de Strasbourg à Colmar. Elle avait le pressentiment de sa mort prochaine; impressionnée par la guerre d'Italie, qu'elle tenait pour une faute, elle ne me cachait pas les appréhensions que lui inspirait l'avenir. L'empereur sollicita peu de temps après, raconte lord Malmesbury, par l'intermédiaire de la reine Victoria, et, sans plus de succès, la main d'une princesse de Hohenlohe. « Le prince Albert, dit-il, a eu une lettre sur ce sujet. Cet établissement ne lui paraît pas satisfaisant. La reine a discuté le mariage avec beaucoup de sens. Elle craint que la princesse ne soit éblouie par la position; elle fait allusion au sort de toutes les souveraines de la France; cependant, elle n'est pas absolument hostile à l'union. »

rabattit sur le général Fleury et le comte Walewski. Son but était évidemment de nous inquiéter sur le compte de la Russie ; mais il ne fut pas plus heureux avec les confidens de Napoléon III. « Le rapprochement des Russes et des Autrichiens les dérouta, disait-il ironiquement ; ils ne sont pas encore arrivés à avoir une idée bien nette des causes qui l'ont provoqué. » C'était leur prêter peu de perspicacité. L'empereur n'était pas surpris par l'événement, comme il se l'imaginait ; il savait à quoi s'en tenir, il connaissait par sa diplomatie les démarches de l'empereur d'Autriche faites à Pétersbourg et à Varsovie. Le ministre prussien, toujours à l'affût, ne se préoccupait pas seulement des grandes choses, mais aussi des petites. Il se demandait, dans ses épanchemens avec M. de Manteuffel, sans pouvoir, cette fois, résoudre le problème, « pourquoi le comte Walewski portait sur son habit noir, en sautoir, une écharpe dorée, à l'instar des officiers du roi. Était-ce l'étiquette du premier empire ou bien une simple fantaisie ? » — Il ne se l'expliquait pas, bien qu'il s'expliquât toutes choses.

Après un somptueux déjeuner au château, présidé par le grand-duc de Bade et la grande-duchesse Louise, l'empereur partit pour Stuttgart. A Bruchsal, à la station frontière, où le marquis de Ferrière l'attendait avec ses secrétaires, les dignitaires du grand-duc attachés à sa personne cédèrent le service aux aides-de-camp et aux chambellans du roi.

VI. — L'ARRIVÉE DE NAPOLÉON III A STUTTGART.

Le 25 septembre 1857, à quatre heures, par une journée splendide, le train impérial entra dans la capitale du Wurtemberg, au bruit des cloches, des fanfares et du canon. Le roi avait tenu à honneur de recevoir son hôte à la gare, entouré des princes et des officiers de sa maison ; il l'embrassa avec effusion au milieu des acclamations. Toutes les maisons étaient pavoisées, la garnison était sous les armes, des escadrons de cavalerie avec un vieil étendard surmonté de l'aigle que le régiment, sous nos ordres, avait conquis à la bataille de Linz, suivaient et précédaient les voitures royales ; les tambours battaient aux champs, les musiques jouaient avec ferveur l'air de la reine Hortense ; aux fenêtres, les femmes, enthousiastes, agitaient leurs mouchoirs, et une foule immense poussait de formidables hurrahs ! Le cortège ne fut qu'un éclair rapide à travers la multitude.

J'étais loin de me douter qu'un jour j'aurais la tâche douloureuse d'écrire, le cœur saignant, l'histoire de nos fautes et de nos revers, après avoir assisté à un tel spectacle et cédé aux émotions enivrantes provoquées par l'éclatant accueil fait au souverain de

mon pays. Il a suffi d'un principe faux, néfaste, celui des nationalités, introduit dans notre politique, sous l'empire d'idées préconçues, à l'encontre de nos traditions, et, poursuivi avec une aveugle obstination, pour ébranler en peu d'années les assises de la France et l'atteindre mortellement dans sa sécurité.

Combien, hélas ! sont rapides les retours de la fortune ! Au mois de septembre 1857, l'empereur, la figure rayonnante, avec le prestige de récentes victoires consacrées à Paris, était complimenté, à son entrée sur le territoire allemand, par le prince de Prusse, et treize années plus tard, au mois de septembre 1870, il revenait en Allemagne, sans couronne et sans épée, prisonnier de ce même prince, devenu roi et tout prêt à saisir le sceptre impérial.

L'empereur Alexandre était arrivé la veille (1). Il était descendu à la station de Feuerbach, à quelques kilomètres de la ville, où le roi avec sa suite l'attendait. Il portait le superbe et sévère uniforme du régiment des tirailleurs de la famille impériale, la tunique et le pantalon noir, le bonnet large et bas garni de fourrures. Le costume national faisait ressortir sa taille imposante et martiale. L'expression de ses traits et l'éclair de ses grands yeux bleus lui donnaient par instans une ressemblance frappante avec son père l'empereur Nicolas, le plus majestueux des souverains. Il s'installa chez son beau-frère, à la coquette et élégante villa de Berg qui domine la ravissante vallée du Neckar.

A peine l'empereur avait-il pris possession de ses appartemens que le tsar, accompagné du frère de l'impératrice Marie, le prince Alexandre de Hesse, se présentait pour le saluer. Il n'avait pas voulu attendre sa visite ; il se considérait comme faisant partie de la famille royale, et comme tel tenu à faire les honneurs de la cour à l'hôte du roi. Il tranchait ainsi la question toujours délicate des préséances. Après un chaleureux échange de poignées de main, ils se présentèrent réciproquement leurs ministres, leurs suites et le personnel de leurs légations. Napoléon III n'avait emmené que le général de Failly, le général Fleury et le prince Joachim Murat, le jeune et brillant colonel de ses guides.

Stuttgart, assise dans les replis de la vallée du Neckar, entourée

(1) Sa suite se composait du comte Adlerberg, le ministre de sa maison, de M. de Tolstoï et de plusieurs aides-de-camp. Le prince Soltykof, ainsi que le prince et la princesse Dolgorouky, se trouvaient, avec beaucoup de Russes de qualité, au nombre des invités, et le comte de Kisselef, l'ambassadeur de Russie à Paris, avait été mandé par son souverain. Le prince Gortchakof n'avait emmené que M. Hamburger, le secrétaire de sa chancellerie. Une troupe française était venue à Stuttgart ; l'empereur Alexandre assista, le soir de son arrivée, à une représentation ; on donnait *le Piano de Berthe et Ce que femme veut*.

de riantes collines couvertes de vignes (1), dominée par les sommets de la Forêt-Noire, avait bien l'air d'une résidence royale, aimable et poétique, avec ses belles rues, son magnifique parc et son grand château surmonté d'une immense couronne (2). Élégante et paisible d'habitude, à ce moment elle ressemblait à une ville prise d'assaut; c'était une fourmilière humaine, égayée par les riches et pittoresques costumes du Schwartzwald. Il semblait que toute la population agricole du Wurtemberg eût déserté les champs pour assister aux fêtes de la capitale. Des pasteurs luthériens et des musiciens accourus de tous les coins de l'Allemagne pour participer les uns à un congrès religieux, les autres à un festival, ajoutaient à l'encombrement général. Les Français étaient rares; ils voyageaient peu à cette époque (3). La presse n'était représentée que par quelques correspondans de journaux semi-officiels. Le reportage ne s'était pas encore introduit dans nos mœurs, et le monde ne s'en trouvait pas plus mal.

Le tsar était taciturne; on voyait qu'il lui en coûtait de se trouver en face du vainqueur de Sébastopol. L'attention ne se reportait pas sur lui; il n'était pas habitué à un tel effacement. Tout disparaissait devant Napoléon III. Le roi lui-même ne jouait qu'un rôle secondaire dans les fêtes dont il était le prétexte plus que l'objet. Les rapports des deux empereurs s'en ressentirent; ils furent réservés, compassés jusqu'à la veille de leur séparation. On était venu pour se concerter, et tout faisait craindre qu'on ne se quittât mal impressionné et sans rien conclure.

Le comte Walewski et le prince Gortchakof s'appliquaient à dissiper les nuages; ils poursuivaient l'un et l'autre, avec une égale ardeur, une intime entente qui devait permettre à la Russie de se réconcilier avec les stipulations de la paix de Paris, et à la France

(1) Un proverbe dit : « Si l'on ne cueillait à Stuttgart le raisin, la ville irait se noyer dans le vin. »

(2) Il rappelle par l'architecture et les proportions celui de Compiègne. Il a été commencé, en 1746, par le duc Charles, et terminé en 1806. Il contient, dit-on, autant de chambres qu'il y a de jours dans l'année. Le parc s'étend depuis le palais jusqu'à Canstadt.

(3) Parmi les Français de marque attirés à Stuttgart se trouvaient un savant distingué, M. Daubrée, aujourd'hui membre de l'Académie des Sciences, M. Ernest André, le banquier, et un homme d'une rare distinction et d'un beau caractère, le comte Paul de Ségur, alors président du chemin de fer de l'Est. Alexandre Dumas, de passage à Bade, disait à un de ses amis : « Je vais à Stuttgart et j'y serai le troisième empereur ! » De nombreux joailliers étaient venus de Paris, de Vienne et d'Amsterdam avec des assortimens de pierreries. On avait apporté entre autres un diamant célèbre : *l'Étoile du Sud*, qui avait figuré à l'exposition de Londres.

de s'affranchir des traités de 1815. Mais leurs efforts restaient impuissans. Si le tsar était froissé de ne pas occuper la première place dans l'engouement populaire, Napoléon III ne l'était pas moins de l'absence de l'impératrice Marie, qui restait obstinément à Darmstadt près de son frère le grand-duc. On avait espéré à Paris jusqu'à la dernière minute que l'impératrice Eugénie pourrait être du voyage. — « Faites-moi savoir par dépêche et en chiffres, dès que vous l'apprendrez, si l'impératrice de Russie viendra à Stuttgart, » écrivait le comte Walewski à notre ministre, encore à la date du 15 septembre. « Après trois dépêches pressantes du roi restées sans réponse, télégraphiait M. de Ferrière, l'impératrice a enfin fait savoir qu'elle ne viendrait pas. » Ses refus persistans dénotaient un parti-pris inspiré par d'invincibles préjugés.

Le chancelier russe tenait à l'alliance; il finit par avoir raison des pensées chagrines de son maître. Sur ses instances, Alexandre II écrivit à l'impératrice; il la pria de paraître à Stuttgart, et, pour bien lui faire comprendre qu'il n'admettait pas d'objections, il lui envoya à Darmstadt un train spécial pour la ramener.

Elle arriva le 26 dans la soirée avec sa cousine, la reine de Grèce, qui n'était pas conviée, à contre-cœur, mal disposée; elle se sentait violentée. Napoléon III était un charmeur; il eut raison de son déplaisir. Par son aménité et la grâce de son esprit, il parvint à la réconcilier avec le grand effort qu'elle venait de faire. Il sut atténuer ses préventions contre sa personne; elle se l'était représenté comme un parvenu de la fortune; il se révéla à elle comme un parfait *gentleman*.

VII. — LES FÊTES A LA COUR DE WURTEMBERG.

Les fêtes se succédèrent; on dînait à la cour et on assistait à des raouts chez la princesse royale. Les revues furent supprimées du programme; le roi était un pacifique, et l'armée wurtembergeoise ne brillait ni par la tenue ni par la discipline; on bavardait dans les rangs et on manœuvrait à la bonne franquette. Elle s'est bien transformée depuis sous la férule prussienne. Mais le roi n'épargna pas à Napoléon III le tour du propriétaire; il lui fit admirer à Hohenheim ses établissemens agricoles, et le conduisit avec de magnifiques attelages à ses haras de Weil, élevés et entretenus à grands frais, dans les environs de sa capitale, à la glorification de la race arabe et persane, tandis que l'empereur Alexandre se livrait solitaire au plaisir de la chasse. Il donna à ses hôtes une fête de nuit avec des illuminations féeriques à la Wilhelma, un petit palais mauresque, mystérieux, inaccessible, réminiscence en carton-pierre de l'Alham-

bra, orné de peintures anacréontiques, où, à ses heures, il oubliait, comme les califes des *Mille et une Nuits*, les soucis de sa couronne.

Il y eut aussi un grand gala au théâtre. On avait monté avec somptuosité plusieurs opéras nouveaux, *la Bohémienne* de Balfe, entre autres (1). L'empereur était réfractaire à la musique ; il subit *la Bohémienne* ; mais sur son désir, et au désespoir de l'intendant, le baron de Gall, on dut modifier le répertoire, et remonter hâtivement *le Freyschütz* avec des doublures et de méchans décors, démodés, fripés. Il avait un faible pour Robin des bois ; la chasse magique avait frappé son imagination dans son enfance ; il voulait la revoir en Allemagne, avec la saveur du terroir, et faire revivre à Stuttgart les impressions qu'il avait ressenties à Augsbourg.

C'est chez la reine des Pays-Bas qu'il se recueillait et se reposait de ses fatigues officielles. La reine Sophie venait à Stuttgart, tous les automnes, passer quelques semaines chez le roi son père. « Ce sont mes vacances, » disait-elle en soupirant, car elle n'était pas heureuse à La Haye (2). Je dois aux occasions de l'approcher, que souvent elle daignait m'offrir, d'avoir pu tracer d'elle un portrait

(1) On dinait à quatre heures dans les cours allemandes, le spectacle commençait à six heures et finissait à neuf heures.

(2) Il existait entre le roi des Pays-Bas et la reine Sophie une profonde incompatibilité d'humeur. Le roi cherchait à divorcer, et, pour se débarrasser de sa femme, il la soumettait à d'humiliants traitemens ; mais, pour rester sur le trône, elle endurait toutes les mortifications. Son père envoya un de ses ministres, le baron du Hugel, à La Haye, pour tâcher de rétablir l'harmonie dans le ménage ; il n'y réussit pas. Ce fut M. de Kock, le chef du cabinet du roi de Hollande, frère de Paul de Kock, le célèbre romancier, qui parvint, à force de tact et de persévérance, non pas à opérer une réconciliation, mais à établir du moins un *modus vivendi*. Le roi ne s'y prêta que de mauvaise grâce, et lorsque, dans les solennités publiques, il était forcé de donner le bras à la reine, il ne manquait jamais de tourner la tête pour manifester l'antipathie qu'elle lui inspirait. La reine parlait de M. de Kock avec reconnaissance ; il rendait sa vie tolérable. C'est grâce à lui qu'elle obtenait l'autorisation de paraître aux Tuileries. Elle adorait Paris ; chaque jour, dans l'hôtel de la rue de l'Élysée, que l'empereur mettait à sa disposition, elle recevait, de quatre à sept heures, tous les hommes marquans dans la politique, les lettres et les arts, sans distinction d'opinion. Elle trouvait moyen de concilier l'affection très sincère qu'elle portait à l'empereur avec le goût marqué qu'elle avait pour M. Thiers. Voici ce que j'écrivais à ce sujet dans mon journal à la date du 4 novembre 1858 : « La reine m'a fait écrire par M^{lle} de Zuylen qu'elle désirait me voir. Après avoir conversé de choses et d'autres, elle m'a dit : « Décidément, Thiers ne viendra pas à Stuttgart ; il me l'avait cependant bien promis. C'est un manque de galanterie dont je le ferai pâtir. Je sais qu'il attache beaucoup de prix à mes lettres, je ne lui répondrai pas. Il est toujours très monté contre le gouvernement impérial ; aussi me suis-je donné, ce printemps, le plaisir de le faire enrager en lui disant que la France était en pleine prospérité et que tout allait à merveille. — « Mais pas du tout, m'a-t-il dit, d'un ton courroucé, nous en causerons cet automne. » S'il ne vient pas, j'en conclus que l'empire se porte mieux encore que je le lui disais. »

que l'histoire complétera sans doute, mais dont elle ne contestera pas la fidèle ressemblance.

« La reine Sophie, disais-je, avait plus d'une ressemblance avec son père, le roi Guillaume de Wurtemberg. Elle joignait à une instruction des plus variées, à une volonté nette et précise, la bonté et la fidélité du cœur. Au temps de son épanouissement, elle apparaissait majestueuse et belle comme une Junon, et plus tard, dans sa maturité, en l'écoutant dissenter sur la littérature et la politique, on pensait involontairement à la grande Catherine; elle descendait, du reste, des Romanof: sa mère était la sœur d'Alexandre I^{er}. Elle eût marqué à coup sûr dans l'histoire si, au lieu d'être reléguée sur un trône modeste, le sort lui avait réservé une couronne digne de l'activité et de la sûreté de son intelligence. C'est à Paris qu'elle venait de préférence se distraire des sévérités de La Haye. Elle aimait la cour des Tuileries, mais elle n'y recherchait que les satisfactions du cœur et de l'esprit. Elle avait, comme la reine d'Angleterre, un penchant marqué pour l'empereur; toutefois, son affection était moins idéale, elle avait un caractère plus viril, elle se reportait moins sur la personne que sur le souverain. La lettre qu'elle écrivait le 18 juillet 1866, et qu'on a retrouvée au mois de septembre 1870 dans les épaves des Tuileries, montre avec quelle mâle sollicitude elle s'adressait à la volonté défaillante de Napoléon III (1). »

L'empereur introduisit à la cour de Wurtemberg un jeu dans lequel il excellait: c'était celui des demandes et des réponses. Il rivalisait d'esprit, le crayon à la main, avec la reine Sophie et la princesse Olga; c'étaient des feux roulans de spirituelles reparties. J'ai toujours regretté de ne pas les avoir recueillies sur mes tablettes. Après le départ de l'empereur, le jeu devint un engouement. Dès qu'on entrait dans un salon, on vous présentait un crayon et une feuille de papier, et, sans respirer, il fallait s'exécuter. Un soir, chez la princesse Galitzin, je fus la cause d'un petit émoi. J'étais tombé sur la demande: « Savez-vous oublier? » — Je répondis bravement, en voyant en face de moi l'héritier du trône: « Lorsque je serai roi, j'oublierai les injures faites au duc d'Orléans. » Je faisais allusion au prince royal, qui se plaignait parfois, et non sans motif, d'être méconnu par son père et ses entours. Le baron de Meyendorf, le secrétaire de la légation de Russie, qui procédait au dépouillement et à la lecture des petits papiers, fut effarouché de la réponse; il essaya d'escamoter le bulletin. — Qu'est-ce? demanda la princesse royale. — Rien, madame, répondit M. de

(1) *L'Affaire du Luxembourg*. Voir sa lettre, page 157.

Meyendorf de plus en plus troublé. — Donnez-moi le papier, je veux savoir ce qu'on a écrit, répliqua-t-elle impérativement en tendant la main. — Quand sa curiosité, si gauchement mise en éveil, fut satisfaite, elle se retourna vers moi et me dit en riant : — Je ne sais de qui est la réponse, mais je m'imagine qu'elle est d'un diplomate.

La famille royale n'était rien moins qu'unie ; la vieille et la jeune cour se jalouaient et souvent se dénigraient. Leurs sourdes dissensions se répercutaient dans les salons. — « Il y a un pays, dit La Bruyère en parlant des cours, où les joies sont visibles mais fausses, et les chagrins cachés mais réels, où les repas, les ballets et les carrousels couvrent des inquiétudes, des soucis, des intérêts divers, des craintes et des espérances. »

Le sort des ministres et des courtisans wurtembergeois, au milieu de ces dissensions, n'était pas enviable. Ils s'en tiraient avec une habileté surprenante, ménageant le présent sans compromettre l'avenir. « Ils étaient maîtres de leurs gestes, de leurs yeux et de leur visage ; ils dissimulaient les mauvais offices, ils souriaient à leurs ennemis, contraignaient leur humeur, déguisaient leurs passions, parlaient, agissaient contre leurs sentimens. » — Aussi, presque tous, le baron de Varnbühler en tête, ont-ils passé d'un règne à l'autre sans perdre leur crédit.

Le roi Guillaume avait encore belle prestance, malgré ses soixante-seize ans sonnés. Il était de taille moyenne, replet, mais alerte. Il avait le teint coloré, les moustaches blanches, l'œil vif et rusé. Son *Leibarzt*, le docteur Ludwig, était son aîné. Cela le rajeunissait et lui donnait des illusions sur sa longévité. — « Comment avez-vous passé la nuit ? Pas de fièvre, pas de toux ? » lui demandait-il avec sollicitude, en renversant les rôles, lorsque le matin il venait prendre des nouvelles de sa santé.

Il négligeait la reine ; il s'était créé, en dehors de son existence officielle, un intérieur plus conforme à ses penchans. Il se consacrait, dans un petit hôtel construit au fond du parc de son château, au bonheur d'une artiste dramatique qu'il avait retirée de son théâtre. Elle ne rappelait, ni par la beauté ni par la grâce, les favorites qui ont marqué dans l'histoire ; elle disparut, à la mort de son royal protecteur, sans laisser de traces ; elle avait eu la fortune de ne provoquer ni mépris ni ressentiment. M^{me} Amalia de Stubenrauch ressemblait, en 1857, à une bonne bourgeoise enrichie et retirée des affaires ; le siècle marquait un an lorsqu'elle naquit. On disait, pour expliquer sa royale faveur, qu'à l'époque de ses débuts au théâtre de Stuttgart, dans les rôles tragiques, sa taille était élancée, son regard expressif ; on ne s'en serait pas douté. Elle était vouée aux têtes couronnées, car le roi Louis et le roi Guillaume, en bons

voisins, s'étaient partagé ses bonnes grâces : de la Pinacothèque de Munich elle avait passé dans l'Alhambra de Stuttgart. Elle évitait de s'immiscer dans les affaires de l'état ; le gouvernement du théâtre suffisait à son ambition. L'intendant était son ministre ; il venait tous les matins prendre ses ordres, il arrêtait avec elle le répertoire, la distribution des rôles et les engagements du personnel. On l'accusait cependant de s'être inspirée de sa foi catholique pour sortir de son rôle, et décider le roi à traiter avec la curie romaine.

☀ L'héritier présomptif était un prince loyal, affable. Le roi Guillaume, au lieu de l'initier aux affaires, le tenait à l'écart, il lui battait froid ; il se souciait moins du règne futur que de sa propre gloire. Peut-être aussi se méfiait-il des attaches trop intimes de son fils avec la cour de Russie. La raison d'état est jalouse, ombrageuse ; un drame tout récent nous a fait voir qu'elle n'est pas paternelle pour les princes qui professent des idées et des sympathies incompatibles avec son système. Le roi ne se sentait pas attiré vers sa bru ; la princesse Olga lui portait ombrage, elle était fière, intelligente, et n'oubliait pas qu'elle était la fille préférée de l'empereur Nicolas. Ses grandes allures, sa beauté rayonnante et sa vie irréprochable contrastaient avec les mœurs et les habitudes bourgeoises du vieux souverain. — Les affections avouables du roi se concentraient sur ses enfans issus de son premier mariage avec la grande-duchesse Catherine de Russie : la reine des Pays-Bas et la princesse Marie, mariée à un officier autrichien, le comte de Neipperg. La princesse Marie n'eût pas inspiré un peintre épris de l'idéal, mais elle était instruite, initiée au mouvement littéraire (1).

Un raout chez la princesse royale clôtura les fêtes. La soirée fut marquée d'un piquant incident. Une dame russe, svelte, élégante, au type tartare, qui depuis a brillé, avec éclat, dans la colonie étrangère de Paris, était arrivée à Stuttgart sans mari, sans parrain, avec l'ambition d'être reçue à la cour et la ferme volonté d'approcher les deux empereurs. Pour être invitée, elle s'autorisait du proverbe : « Ce que femme veut, Dieu le veut ; » c'était son principal titre. Elle comptait sur la légation de Russie pour se faire ouvrir les portes, mais le général de Benckendorf l'avait éconduite avec tout le respect et tous les égards dus à une femme distinguée : elle ne figurait pas sur l'annuaire de la cour de Pétersbourg, elle n'était pas *hoffähig*. Grand fut l'étonnement du comte de Benckendorf, lorsqu'à son arrivée à la

(1) De son second mariage avec une de ses cousines, le roi eut un fils, le prince Frédéric-Charles, aujourd'hui régnant, et deux filles, mariées, l'une au prince de Wurtemberg, dont le fils est aujourd'hui l'héritier présomptif, et la seconde au prince Hermann de Saxe-Weimar, qui, par sa cordiale aménité, a toujours et partout éveillé de vives sympathies.

soirée de la villa il l'aperçut au nombre des invités, portant en sautoir, sur une robe blanche, un large ruban rouge simulant le grand-cordon de la Légion d'honneur. Son étonnement devint de l'ébahissement en voyant les deux empereurs, à leur entrée dans la salle, lui adresser leurs premiers saluts et s'engager avec elle, à tour de rôle, dans de riantes et familières causeries. La grâce et l'élégance avaient opéré un miracle : elles avaient eu raison de l'inflexible étiquette d'une cour allemande.

Jusqu'à-là l'attention s'était détournée du roi Guillaume ; son peuple l'avait quelque peu négligé, il n'avait eu d'yeux et de hourras que pour ses hôtes, et particulièrement pour Napoléon III. Il fut largement dédommagé au comice agricole de Canstadt, qu'il se plaisait à présider, chaque année, au jour anniversaire de sa naissance, et qui, cette fois, par la présence des deux empereurs, prenait le caractère d'une grande fête internationale.

Canstadt, située aux bords du Neckar, à trois kilomètres de la capitale, dans une vallée ombreuse, dominée par des collines couvertes de vignes et de villas, est le Saint-Cloud du Wurtemberg. On avait élevé sur le champ de courses un immense portique de verdure, flanqué de deux arcs de triomphe et surmonté au centre d'une coupe colossale. Toute cette architecture rustique, composée de mousse, de fleurs, de fruits, de gerbes de blé, de grappes de maïs, de guirlandes de houblons, était d'un effet ravissant. Des tribunes, richement décorées aux couleurs des trois nations, étaient réservées à l'impératrice de Russie, aux reines de Wurtemberg, de Grèce et de Hollande, à la grande-duchesse Hélène, aux princesses de la maison et aux membres du corps diplomatique. Des orchestres jouaient alternativement : *Partant pour la Syrie, Dieu protège le tsar et Gott schütze den König*. Les avenues qui menaient à Canstadt étaient garnies de boutiques en plein vent, de cabarets, de tréteaux de saltimbanques ; on eût dit que tous les bateleurs, acrobates et diseurs de bonne aventure d'Allemagne s'étaient donné rendez-vous à cette kermesse, qui rappelait la mise en scène du ballet de *la Bohémienne*, donné la veille au théâtre royal.

Les trois souverains arrivèrent à cheval sur le champ de courses en passant sous un arc de triomphe, suivis d'un nombreux cortège. Napoléon III était un brillant cavalier ; il montait un fougueux alezan sorti des écuries impériales, d'une allure superbe, piaffant et écumant sous l'étreinte de son maître. Le roi de Wurtemberg galopait de son mieux, entre les deux empereurs, sur un petit arabe blanc, aux acclamations de la foule. Il fut cette fois le héros de la fête ; c'est à lui surtout que s'adressaient les hourras frénétiques qui sortaient de cent mille poitrines. La présence de Napo-

l'éon III et d'Alexandre II était pour ses sujets le témoignage le plus éclatant de sa sagesse, de son habileté et du rôle qu'il jouait dans la politique européenne, bien que souverain d'un petit royaume. La fête populaire de Canstadt, du 27 septembre 1857, fut l'apothéose de son règne.

VIII. — LE DÉPART DE STUTTART DES DEUX EMPEREURS.

Le jour de son départ, le 28 septembre, Alexandre II déjeuna à la villa de Berg, avec l'empereur Napoléon. Le prince royal, pour leur permettre de s'épancher librement, les avait invités seuls, sans leur suite, et, ce qui était hardi, à l'exclusion de son père. Ce fut une mortification pour le roi ; il comptait présider aux adieux de ses hôtes, et espérait, en prenant part à leurs entretiens, être fixé sur les arrangemens qu'ils avaient concertés. Il était atteint à la fois dans son orgueil et dans sa curiosité ; il ne le pardonna pas à son fils.

Le prince royal, à cette époque, ne sacrifiait qu'à la Russie ; il en avait adopté les habitudes, jusqu'aux attelages, et pour complaire à la princesse Olga, il ne craignait pas d'assister au culte de l'église orthodoxe ; elle méritait bien une messe. Fier de son inspiration, il me raconta qu'après le déjeuner, il avait laissé ses deux augustes invités en tête-à-tête dans son cabinet ; il me fit remarquer les fauteuils dans lesquels ils avaient conféré, il les tenait pour des meubles désormais historiques. L'entretien avait duré près d'une heure. La glace s'était rompue à la dernière minute ; après de froids débuts, on s'était séparé le front déridé, presque radieux : la raison d'état l'avait emporté sur les préventions.

Les empereurs avaient ratifié le protocole arrêté par leurs ministres. Ils s'étaient promis de ne rien entreprendre sans se concerter, et de se soutenir mutuellement et fidèlement par l'action de leur diplomatie, soit en Orient, si des complications devaient y surgir, soit en Italie, si un différend devait éclater entre la France et l'Autriche. Dans cette dernière éventualité, la Russie nous assurait tout d'abord sa neutralité sympathique et, les événemens engagés, elle nous promettait, sans cependant se lier contractuellement, la concentration de 150,000 hommes sur les frontières de la Gallicie ; on était allé jusqu'à prévoir une alliance éventuelle.

Le 28 septembre était un anniversaire. Il y avait quarante-neuf ans, jour pour jour, que Napoléon I^{er} et Alexandre I^{er} s'étaient rencontrés à Erfurt. — « Où est l'Europe, si ce n'est entre vous et nous ? » disait alors le comte Romanzof au comte de Rovigo. — Qui sait si le 28 septembre 1857 les deux souverains et leurs ministres ne cédaient pas aux mêmes illusions ! Pouvaient-ils soup-

çonner que leur entrevue aurait, comme celle d'Erfurt, un terrifiant épilogue !

La veille du départ, le marquis de Ferrière avait réglé avec l'empereur la question des gratifications et des récompenses. Les entrevues se soldent toujours par des largesses. Le ministre dut tempérer cette fois la munificence du souverain. L'empereur venait de réaliser un beau rêve ; heureux et joyeux, il voulait, en s'éloignant, répandre les croix et les tabatières. Les tabatières surtout étaient convoitées ; elles représentaient de l'argent comptant, elles étaient marquées chacune à sa valeur de 3,000 à 12,000 francs ; il suffisait de les présenter au joaillier qui les avait fournies pour les réaliser.

« La terre était partagée, a dit Schiller, lorsque le poète se présenta tardivement devant le trône de Jupiter ; il en fit ses plaintes. — Eh ! quoi, lui dit le Dieu pour le consoler, n'as-tu pas l'idéal ? » Un publiciste allemand qui devait son renom à sa gallophobie, — Boerne l'appelait *Der Franzosen-Fresser*, le mangeur de Français, et Henri Heine : *Der Denunciant*, le dénonciateur, — fut plus matinal que le poète, lorsque Napoléon III, triomphant, répandait une pluie de diamans sur la capitale du Wurtemberg. Il sut arriver avant la fin du partage ; il restait une tabatière, la plus modeste il est vrai : — elle n'était marquée que 3,000 francs ; — elle fut le prix de sa conversion (1).

Le 29 septembre, Napoléon III prenait à son tour congé du roi Guillaume. Le personnel de la légation lui fit la conduite jusqu'à Bruchsal, la station frontière.

Le marquis de Ferrière quitta Stuttgart, me laissant chargé d'affaires, en attendant l'arrivée de son successeur le comte de Reculot. Il ne devait plus revenir que pour présenter ses lettres de rappel au roi ; l'empereur l'avait nommé ministre à Bruxelles.

C'était un esprit d'une rare distinction et d'un vrai savoir. Il mourut prématurément, dans la fleur de l'âge, victime de l'innocence d'un médecin, sans avoir donné toute sa mesure. « J'ai une longue carrière à parcourir, me disait-il parfois, dans l'exubérance d'une vaillante santé, car on ne meurt dans ma famille que passé quatre-vingts ans. » Il ne se doutait pas que déjà ses jours étaient comptés. Il avait été premier secrétaire de la mission de

(1) M. Wolfgang Menzel, dans son histoire des *Cinquante dernières années*, avait exalté le césarisme au détriment du parlementarisme. Ce fut le titre que son ami, M. de Zschocke, le secrétaire de la légation de Prusse, fit valoir auprès de nous, pour lui assurer, de la part de l'empereur, un témoignage de sa munificence. Rien, assurément, ne prouvait mieux l'absence de tous préjugés contre la France, à ce moment, que l'intervention d'un diplomate prussien en faveur d'un écrivain renommé pour sa gallophobie.

M. de Lagrenée en Chine, qui, sous le règne de Louis-Philippe, eut un si grand retentissement. Il fut chargé de porter au roi le traité qui ouvrait à la France et à l'Europe un monde inconnu, mystérieux, dont les murailles légendaires étaient réputées infranchissables. C'était une haute faveur qui le mettait en relief et lui assurait une part privilégiée dans le succès remporté par notre ambassadeur. Revenir de Pékin suffisait d'ailleurs pour frapper les imaginations, dans ces temps lointains où le plus petit déplacement était un événement, où la France, dans une splendide éclosion intellectuelle, semblait absorber, concentrer l'univers. Aussi fut-il, à son arrivée à Paris, le lion du jour, les salons se l'arrachaient. Plus tard, il retraça d'une plume élégante les impressions qu'il avait rapportées du Céleste-Empire. Il avait publié déjà, avant d'entrer dans la diplomatie, un roman dont il ne parlait jamais ; il le considérait sans doute, et bien à tort, comme un péché de jeunesse. Je dois à un bibliophile érudit, M. Xavier Marmier, qui l'a découvert sur les quais, où tout se retrouve pêle-mêle, la gloire et la honte de notre littérature, le plaisir de l'avoir lu.

L'empereur avait invité à Stuttgart le comte de Rayneval, qu'il venait de nommer son ambassadeur à Pétersbourg. Il tenait, en le présentant lui-même à l'empereur Alexandre, à lui donner un éclatant témoignage de sa faveur et de sa confiance. Ce dédommagement lui était bien dû, après le mauvais service qu'on lui avait rendu, en insérant dans *le Moniteur*, pour satisfaire les passions du moment et se faire bien venir des Italiens, un de ses rapports daté de Rome, et dans lequel, confidentiellement, dans l'esprit le plus élevé, il avait tracé des imperfections du régime pontifical et de la nécessité de ses réformes un tableau saisissant.

Le comte de Rayneval, comme le marquis de Ferrière, mourut prématurément, avant même d'avoir pris possession de son poste. Il avait le charme et le sens politique de son père, qui représentait la France à l'étranger, avec une rare distinction, sous la monarchie de Juillet.

La liste nécrologique des diplomates marquans du second empire, morts avant l'âge, est longue. Ne les plaignons pas : ils n'ont pas vu, comme leurs compagnons d'étapes qui ont survécu à 1870, la France, qu'ils aimaient et servaient avec ardeur, démembrée par l'ennemi et déchirée par les factions ; ils n'ont pas senti la douleur que Dante tenait pour la plus amère, celle des grandeurs perdues.

LE

RÉGIME MUNICIPAL

DES

GRANDES VILLES ÉTRANGÈRES

I.

On a beaucoup parlé depuis trente ans de la centralisation, écrit, pour ou contre elle, bien des ouvrages, prononcé bien des discours. S'est-on toujours rendu compte de la signification exacte du mot, de sa portée, des avantages, des dangers qu'il recouvre? N'en est-il pas de la centralisation comme de la liberté, de l'égalité, mots vagues et glissants, qui, mal compris, peuvent servir de passeport à la tyrannie la plus détestable, de prétexte au fanatisme le plus étroit? Tant vaut l'interprète, tant vaut la chose; tant vaut l'application, tant vaut l'instrument. Quand on lui parlait d'esprit, Locke interrogeait : « De quel esprit parlez-vous? » De quelle centralisation parlez-vous? demanderons-nous aux théoriciens. Est-ce de la centralisation politique, pseudonyme d'unité nationale, de cette centralisation si nécessaire qui fait les peuples comme les abeilles font une ruche, sans laquelle ceux-ci ne sauraient vivre, prospérer, grandir? Ou bien songez-vous à la centralisation administrative, conception toute romaine, chère aux géomètres politiques, qui, poussée à l'excès, détruit le sentiment de l'initiative, engendre des races moutonnières, conduites par une armée de fonctionnaires, habituées à tout attendre du pouvoir, rapportant tout à lui, prêtes aussi à lui imputer la responsabilité des accidens auxquels il de-

meure le plus étranger? On a dit très justement que la liberté est le sel de la terre, mais que l'autorité en est le pain : publicistes, hommes d'état, tous conviennent qu'il faut les mélanger dans une constitution. Mais à quelle dose? Dans quelle proportion? Comment maintenir un équilibre que, à défaut de la loi, les mœurs menacent de rompre sans cesse d'un côté ou de l'autre? Où mettra-t-on cette liberté, où cette autorité? Les Anglais placent celle-là à la base, celle-ci dans le parlement; ils ont le génie du relatif, du concret, et, mosaïstes incomparables, fabriquant des outils nouveaux pour des besoins nouveaux, ajoutant tantôt une aile, tantôt un étage, empruntant aux architectes les plus opposés les styles les plus divers, ils construisent leur édifice constitutionnel sans souci de l'uniformité, de la beauté esthétique, mais avec la préoccupation et le sens du confortable. *Public business is private business of every man*; les affaires publiques, pensent-ils, sont les affaires privées de chaque homme. C'est, entre eux et nous, la même différence qu'entre un drame de Shakspeare et une tragédie de Racine, un jardin anglais et le parc de Versailles, une église gothique et un temple grec. Autorité, liberté, tout, en France, se concentre au sommet, et, en dépit des lois nouvelles, la vie municipale et provinciale languit, paralysée par la grande ombre de l'état; si bien que, même lorsque le département, la commune se taxent, c'est encore lui qui semble leur faire l'aumône. L'empire, disait-on vers 1868, est un gouvernement personnel où il n'y a plus personne. Le président de la république, fût-il entièrement annihilé par les chambres et réduit au rôle que Bonaparte qualifiait si pittoresquement, n'y eût-il *personne* à l'Élysée, la république demeure un gouvernement personnel, qui a pour leviers la bureaucratie, le fétichisme de l'exécutif, des habitudes séculaires. Dans son *Principe fédératif*, Proudhon raille les fondateurs de la démocratie, qui, en 1793, crurent avoir fait merveille de couper la tête au roi, pendant qu'ils décrétaient la centralisation. Le conseil des Dix, observait-il, était un vrai tyran, et la république de Venise un despotisme atroce; au contraire, donnez un prince, avec titre de roi, à une république comme la Suisse, si la constitution ne change pas, ce sera comme si vous aviez mis un chapeau de feutre sur la statue de Henri IV. La tyrannie qui change de drapeau ne change pas de caractère.

Resterons-nous toujours dupes des mots et des apparences, prompts à nous égarer sur des étiquettes, à nous imaginer que, le signe manquant, la chose n'existe pas? Sous couleur d'égalité, nous décrétons un niveau abrutissant; notre génie unitaire, notre délire de logique, nous entraînent à soumettre au même régime une grande ville et un petit village, les jeunes filles et les garçons, le

soldat intelligent et l'être rudimentaire, à sacrifier, pour une abstraction, les règles du goût et de l'expérience, à ne tenir aucun compte des différences économiques, des supériorités sociales. Si veut la logique, si veut le principe, si veut la fausse centralisation. Allez donc nous persuader que le meilleur ministre c'est tout le monde, que l'ordre ne vient pas seulement du pouvoir, mais qu'au contraire la société se gouverne du dedans au dehors, et que le meilleur gouvernement est celui qu'on voit le moins ! Nous ressemblons à cet Athénien qui, ayant eu la jambe cassée, prit l'habitude des béquilles et poussa les hauts cris lorsque, après sa guérison, on lui proposa de marcher sans cet appui. Henri Heine raconte qu'un mécanicien qui avait déjà imaginé les machines les plus ingénieuses s'avisait à la fin de fabriquer un homme et qu'il y avait réussi. L'œuvre sortie de ses mains pouvait fonctionner et agir comme un homme ; il portait dans sa poitrine de cuir une espèce d'appareil de sentiment humain, il savait communiquer en sons articulés ses émotions, et le bruit intérieur des rouages, ressorts et échappemens qu'on entendait alors, produisait une véritable prononciation. Enfin, cet automate était un gentleman accompli, et, pour en faire tout à fait un homme, il ne lui manquait plus qu'une âme. Pendant longtemps, notre département, nos communes ont ressemblé à l'automate, il leur a manqué aussi une âme ; on avait devant soi une poussière départementale, une poussière communale, et les choses n'ont guère changé depuis 1570. Conseillers généraux, conseillers municipaux, maires, tous gardent l'idolâtrie de l'état, la passion des béquilles administratives ; maintenant comme autrefois, la province, avant de se faire une opinion, veut savoir ce qu'on dit à Paris, et le Parisien ne s'inquiète guère plus de ce qu'elle pense que de ce que pensent ses jambes.

Aussi bien Paris est redevenu le siège du gouvernement et des parlemens, il a toujours été le boulevard, la place forte de la centralisation politique et administrative, il a fait et défait maint gouvernement, détruit ce qu'il avait édifié, donné le branle à la France entière. Son organisation municipale a sans cesse préoccupé les pouvoirs publics, et, par ses doléances, par ses réclamations, par ses empiètemens, Son Eminence Rouge le conseil municipal de Paris ne cesse de troubler, de fatiguer l'opinion. D'ailleurs, la chambre paraît croire que la situation exige quelques changemens, des ministres, des députés *ministrables* ont promis certaines concessions au parlement de l'Hôtel de Ville, et, sans aucun doute, on a fait trop ou trop peu pour la cité impériale. Mais convient-il de diminuer ou d'étendre ces libertés municipales, qui, en tout pays, sont le berceau, l'école, le rempart des libertés politiques ?

La question est d'importance, puisqu'elle porte dans ses flancs

la sécurité sociale, l'ordre, l'avenir de la nation. Pour achever la démonstration (1), je voudrais dire comment elle a été résolue ailleurs, dans ces capitales du monde civilisé qui, selon l'expression de M. A. Cochin, tiennent dans le mouvement de la civilisation la place des principales planètes dans le système général du monde. La France n'a plus la prétention de donner des leçons aux autres peuples et de n'en recevoir jamais : depuis dix-huit ans, nos orateurs s'évertuent à citer l'étranger, nos législateurs s'inspirent de ses institutions : ici encore, sans se condamner à une servile imitation, peut-être trouverait-on quelques points de comparaison à signaler, des exemples à méditer, peut-être pourrait-on profiter des expériences des autres? L'éclectisme a du bon, en politique comme en philosophie, et vaut mieux, en tout cas, que les systèmes absolus qui partent d'une formule pour aboutir à une absurdité.

II.

En France, l'intervention centrale demeure confiée à l'exécutif ; en Angleterre, elle appartient au parlement. Quant à ce dernier, aucune charte, aucune constitution ne définit ses pouvoirs, qui ont un caractère universel : religieux, administratifs, judiciaires, législatifs. La royauté elle-même s'est adressée à lui pour l'investir des attributions les plus étendues ; il a déposé, flétri des reines, modifié plusieurs fois l'ordre de succession, il s'est transformé en concile, a fondé l'église anglicane, lui donnant ses dogmes, ses privilèges, sa richesse. De là cet adage célèbre, qu'il peut tout faire, sauf d'un homme une femme et d'une femme un homme. Le parlement anglais est dictateur, l'état c'est lui, mais il représente le pays et l'opinion publique, et s'il décrète des lois pour tout le royaume, le pouvoir central n'en suit pas en général l'exécution ; ses fonctionnaires remplissent d'ordinaire des fonctions non rétribuées par le trésor public, et n'ont pas de supérieur administratif qui les dirige, les récompense ou les punisse. Aussi, le lien hiérarchique demeure-t-il très faible entre l'état, les comtés, les bourgs, les cités, les paroisses, et chaque administration forme-t-elle en quelque sorte un centre particulier. Suivant les circonstances, on voit le parlement retirer à la paroisse, au comté l'une ou l'autre de ses attributions, la charité, l'état civil, la police (2), pour en inves-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 septembre 1888, l'étude intitulée : *le Régime municipal de Paris*.

(2) Voir sur le régime municipal de Londres : Augustin Cochin et Arthur Raffalovich (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1870 et 1^{er} juillet 1882) ; Gneist, *la Constitution anglaise* ; — Fisco et Van der Straeten, *les Taxes locales en Angleterre* ; — Paul Lcroÿ-Beaulieu, *l'Administration locale en Angleterre* ; — Yves Guyot, *l'Or-*

tir une commission qui siège dans la Métropole, mais, au lieu de supprimer le privilège, il se contente d'en prendre la part nécessaire pour exercer sa surveillance et remet le surplus aux intéressés. Loin de se heurter dans des froissemens continuels, tous ces pouvoirs se meuvent dans leur sphère propre, excèdent rarement leurs limites. Pourquoi? Parce qu'ils restent soumis à un contrôle supérieur, celui de l'autorité judiciaire, à laquelle la chambre des communes, donnant le plus salubre exemple, confie le soin de prononcer sur les élections contestées de ses membres.

La bureaucratie anglaise a gagné du terrain depuis quarante ans; on a centralisé l'administration des pauvres, amoindri les privilèges des corporations, mais cette centralisation diffère profondément de la nôtre, puisque la plupart du temps les commissions instituées par le parlement se recrutent par l'élection. « L'administration est comme un sable sur lequel marchent les individus; ce n'est pas une montagne qui les domine. Les petites forces provinciales sont pareilles à des sources éloignées les unes des autres: il n'y a pas de fleuves où elles aillent se mêler et se perdre. Les deniers des comtés, des villes ne passent point d'abord par les mains des collecteurs de l'état. » On pourrait définir l'autorité: une chaudière d'eau bouillante dont le *self-government* est la soupape de sûreté: l'Anglais tient passionnément à cette soupape, sans laquelle la machine éclate trop souvent ailleurs, il n'admet pas la domination des bureaux prétendant à la direction suprême de toutes choses, cette influence occulte dont les innombrables fils, comme ceux de la toile d'araignée, sont tendus et courent dans tous les sens, selon l'expression de Goëthe. Il sait qu'il faut toujours dans un état la même quantité de pouvoir, mais que tout change selon qu'on la met dans le fonctionnaire ou dans le citoyen.

Pénétrons maintenant dans ce labyrinthe municipal de Londres (dans cette province couverte de maisons), dont l'organisme résume le génie national de l'Angleterre, où nous attend un spectacle

ganisation municipale de Paris et de Londres; — Bulletin de la Société de législation comparée, année 1881, étude de M. Dehaye; — Laugel, l'Angleterre politique et sociale; — Reports of the Metropolitan Board of Works, 1884-1885-1886. Ces rapports m'ont été très gracieusement communiqués par lord Magheramorre et M. de La Hooke. MM. Nicholas Herbert et Jenkin viennent aussi de publier un commentaire très approfondi sur le bill de 1888. Votée pour complaire au parti radical, cette loi, sous le nom de County councils et de Boroughs countys, organise en Angleterre des conseils généraux. L'administration des comtés appartenait auparavant à la gentry, aux juges de paix, désignés par la couronne; ils gardent leurs attributions judiciaires, mais leurs attributions purement administratives passent aux conseils généraux. Ceux-ci se composeront de conseillers de comté, élus pour trois ans par les ratepayers, électeurs censitaires, et d'aldermen de comté, choisis pour six ans par les conseillers de comté. La métropole devient le comté de Londres.

aussi original qu'attachant. Une superficie quintuple de celle de Paris, avec une population de plus de 4 millions d'âmes, une multitude d'autorités de tout genre et de tout degré, enchevêtrées, juxtaposées, superposées, conservant leur personnalité, leur volonté, leurs ressources, vivant d'une vie intense qui rappelle cette agitation des marchés asiatiques où affluent les représentans et les produits de vingt peuples, associations libres, vestries, districts, commissions centrales poursuivant leur mouvement compliqué, la cité de Londres subsistant au milieu de la métropole, comme une institution gothique et fossile selon les uns, comme la gardienne de la souveraineté de la commune, affirment les autres ; une telle vision a de quoi nous étonner au premier abord. Les arbres empêchent de voir la forêt, cette nuée de détails confond nos imaginations, nous crions au chaos. Sans compter que les bornes de la métropole diffèrent selon les objets que l'on considère, et qu'on pourrait tracer sur la carte sept cercles concentriques limitant comme sept villes distinctes. La police seule embrasse dans son domaine toute la capitale, avec ses 4,447,000 habitans. Puis viennent, se resserrant de plus en plus, la Poste, le *Métropolitan Board of Works*, le *London School*, la cour centrale criminelle, le cercle des tables de recensement, celui des bourgs parlementaires, enfin la cité.

A la base des autres pouvoirs, j'ai nommé la paroisse, circonscription territoriale déterminée par la coutume : son assemblée, le *vestry*, se compose de tous les habitans qui paient la taxe des pauvres, chaque contribuable jouissant d'un nombre de voix proportionnel au chiffre des impôts, sans toutefois pouvoir dépasser le nombre de six : est éligible tout contribuable inscrit à la taxe des pauvres pour un revenu supérieur à quarante livres (1,000 francs). Gratuité des fonctions, renouvellement par tiers, ministres et officiers de paroisses membres de droit du *vestry*, ces règles s'appliquent aussi aux trente-huit districts londoniens, divisions administratives du second degré, formées par la réunion d'un groupe de paroisses. On compte plus de 3,000 *vestrymen* qui prennent part à l'administration de la capitale. Bien que des actes successifs du parlement aient singulièrement aminci leur domaine, ils ont encore les funérailles, les bains et lavoirs, la voirie locale, le service et le budget des églises, les petits égouts, le pavage, l'éclairage, la surveillance des maladies épidémiques... L'act de 1888 ne restreint nullement leurs attributions.

Au-dessus d'eux plane le bureau métropolitain des travaux, qui répond assez bien à notre préfecture de la Seine. Constitué en 1858, composé de quarante-six membres élus pour trois ans par la cité, les districts et les paroisses, chargé d'abord des grands travaux,

tels que les eaux et égouts, l'assainissement de la Tamise, le drainage, ses attributions s'étendent tous les jours, et il joue en quelque sorte le rôle d'une bonne à tout faire, *a muid of all works*; ses séances sont publiques, mais, comme il en bannit strictement la politique, on ne les fréquente guère. Nommé à vie par le *board*, son président seul reçoit un traitement de 37,500 à 50,000 francs; les fonctions des autres membres sont gratuites. Ici encore, le droit électoral n'est exercé que par les contribuables et les domiciliés; aucune intervention n'est accordée à la population indigente ou nomade, à ceux qui reçoivent sans payer, à ceux qui jouissent sans contribuer: les cordons de la bourse sont tenus exclusivement par les représentants de ceux qui la remplissent. L'Anglais n'entend pas la démocratie comme nous: il donne des droits à tous, réserve le pouvoir à quelques-uns; dans l'administration des affaires, il demeure partisan de la sélection, recherche, choisit les supériorités. Habitué à rencontrer le signe distinctif, la présomption de la capacité, dans la fortune ou l'aisance, il pense comme le proverbe italien: *Celui qui n'a pas, n'est pas*; appliquerait volontiers au pauvre sa maxime sur l'ivrogne: *A man, a thing*: un homme, une chose, un ivrogne, met la liberté avant l'égalité. Milton, dans son *Paradis perdu*, caractérise très bien cette conscience des distinctions sociales chez les Anglais:

If not equal, yet free,
Equally free, for orders and degrees
Jar not with liberty, but well consist.

« S'ils ne sont pas tous égaux, ils sont tous également libres, car les classes et les rangs, loin de jurer avec la liberté, s'accordent parfaitement avec elle. »

Les taxes directes forment la base principale du système financier des comtés, bourgs, paroisses et commissions. Elles ont en général pour type la taxe de comté ou celle des pauvres, et se justifient par des raisons d'équité puisées dans la spécialité de la dépense à laquelle elles doivent pourvoir. L'état absorbant presque toutes les sources de revenus indirects, les administrations locales ont dû se rabattre sur les impôts directs. On trouve dans ce système des garanties sérieuses contre les dépenses inutiles, garanties qui compensent les inconvénients résultant des difficultés et des inégalités de répartition. Le *Metropolitan Board of Works* prélève sur les districts une taxe métropolitaine et une taxe des égouts; à leur tour, districts et paroisses établissent des taxes analogues, désignées par le service auquel elles doivent subvenir: taxe des pau-

vres, taxe d'église, taxe de police, taxe des égouts, etc. Les seuls droits d'octroi qui existent à Londres sont des droits sur le charbon et un droit très faible sur le vin, qui ne frappe que le vin amené par vaisseau dans le port de Londres, et produit 8,000 livres. Les droits sur le charbon rapportent environ 450,000 livres par an, dont les deux tiers reviennent au bureau métropolitain, l'autre tiers à la cité. Quant au capital nécessaire à l'exécution de ses grands travaux, le *Metropolitan Board* se le procure au moyen d'emprunts en émettant des titres appelés : *Metropolitan consolidated stock*; son crédit vaut celui de l'état; en 1886, il contractait un emprunt de 30,250,000 francs en 3 pour 100, souscrit au taux moyen de 99 5/8. Au 31 décembre 1887, sa dette s'élevait au chiffre de 28 millions de livres sterling, mais il avait prêté lui-même 41 millions de livres. Son budget, pour l'année 1887, atteignait le chiffre de 4,037,434 livres. Il est l'émanation directe des vestries, dont malheureusement les élections se font dans la plus grande obscurité, au milieu de l'indifférence générale. On cite tel district populeux où, trois mille électeurs ayant été convoqués, six seulement se présentèrent au scrutin. Nommé par un corps électoral peu nombreux, le Métropolitain, qui est « un vestry vestrifié jusqu'à la puissance N, » n'en a pas moins accompli de grandes choses : il a embelli et assaini Londres. Il cesse d'exister à partir du 1^{er} janvier 1889.

En Angleterre, on ne goûte que très médiocrement l'axiome de Rœderer : *Agir est le fait d'un seul, délibérer le fait de plusieurs*; au contraire, l'action et la délibération revêtent très souvent la forme collective; de là l'importance des commissions à tous les degrés de l'échelle sociale : le ministère le plus important, celui de la trésorerie, est administré par une commission, de même pour le département du commerce, le régime des pauvres. Beaucoup d'autres bureaux existent à côté du Métropolitain : le *Board of schools*, qui a des pouvoirs presque absolus sur l'éducation, le *Metropolitan asylums board*, les *Conservancy boards*, commissions des rivières, la Tamise et la Lea.

Avant 1829, la police métropolitaine, régie par une foule d'actes locaux, manquant d'ensemble, de bonne direction, justifiait presque cette piquante boutade d'un membre du parlement : « Si un jurisconsulte étranger voulait se faire une idée de l'organisation de la police dans la capitale, il arriverait à la conviction qu'elle a été imaginée par une corporation de voleurs, en vue d'assurer à leur société le plus de profits possibles avec la plus grande somme de sécurité.» Robert Peel fit sortir du chaos ce service : à sa tête se trouvent aujourd'hui un commissaire en chef, deux commissaires adjoints, tous trois nommés par la couronne. Véritable préfet de po-

lice, relevant du ministre de l'intérieur, le commissaire en chef nomme tous les agens de l'ordre exécutif, au nombre de dix mille environ. A côté de lui, le gouvernement choisit un receveur qui représente la police, personne morale, au point de vue économique, réalise les achats et les ventes de biens meubles et immeubles. Le commissaire en chef reçoit 32,500 francs de traitement, le receveur 20,000 francs, les juges des quinze tribunaux de police 28,000 francs chacun. Tous, d'ailleurs, agens supérieurs ou inférieurs, sont exclus des élections, ne peuvent influencer les électeurs, d'une façon quelconque, sous peine d'une amende de 2,500 francs. Un autre correctif de leur autorité vient de la presse, toujours en éveil, et du droit de poursuivre les fonctionnaires qui abusent.

La cité de Londres résista plus de dix ans et, en 1839 seulement, elle accepta un compromis qui, dans une juste mesure, sauvegardait son autonomie. Depuis cette époque, sa police est confiée à une commission supérieure et à un commissaire en chef, nommés par le *Common council*, mais ce dernier doit recevoir l'investiture du gouvernement. Au commissaire en chef appartient le choix des agens du service actif, à la commission supérieure le choix des agens du service administratif. Le premier prépare aussi les réglemens de police, les soumet à l'approbation du lord-maire, qui les présente à l'homologation du ministre de l'intérieur. En 1883, la police de la cité coûtait 2,525,000 fr., la police métropolitaine 28,400,000 fr. L'état contribue pour un quart; les paroisses supportent la dépense des trois autres quarts. C'est le commissaire en chef qui divise entre elles la taxe, notifie le contingent aux maîtres des pauvres (*guardians, overseers*), tenus de la répartir à leur tour entre les habitans.

Il faut à Londres distinguer avec soin la cité et la métropole : celle-ci, dont j'ai essayé d'analyser le mécanisme, désigne la vaste agglomération de Londres avec sa banlieue; celle-là, avec ses 200,000 habitans, placée comme un état au milieu de l'immense métropole, est une corporation municipale qui seule a échappé à la réforme de 1835, et repose sur l'antique organisation des guildes ou corps de métiers. Appuyée sur ses cent vingt chartes, elle a vaillamment résisté à toutes les attaques. Son corps électoral se compose de 76 *livery Companies* ou corps de métiers qui comptent 7,000 membres, de 20,000 *freemen*, occupant un loyer annuel de 250 francs au moins. Dans chaque *ward* ou quartier, les *freemen* élisent un certain nombre de *councilmen* nommés pour un an, et un *alderman* ou adjoint nommé à vie. Le *Common council*, qui comprend 206 conseillers et 26 *aldermen*, présidés par le

lord-maire et partagés en 25 comités, exerce des pouvoirs administratifs, exécutifs et même législatifs. La cité a sa police à part, ses cours de justice et ses finances; elle ne relève du bureau métropolitain que pour les travaux publics; hors de là son indépendance reste entière. Son budget de 1881 s'élevait à 190,000 livres.

Chaque année, le 29 septembre, les soixante-seize corps de métiers réunis au Guildhall présentent à la cour des aldermen deux noms, parmi lesquels ceux-ci choisissent le lord-maire pour l'année suivante; en fait, les *liverymen* proposent toujours les aldermen les plus anciens. D'abord appelé portgrave, puis justicier ou chamberland, ce magistrat de la cité prit en 1190 le titre de maire; il est le premier citoyen d'Angleterre dans les limites de sa circonscription, où il a le pas sur tout le monde, le souverain excepté: seul avec celui-ci, il conserve le privilège de faire porter devant lui une masse par des sergens; jadis, au moment de la mort du roi, on le considérait comme le premier personnage du royaume, *King's locum tenens*.

Il est juge de paix, clerc des marchés, jaugeur des vins, mesureur des charbons de terre, des grains, du sel et des fruits, conservateur de la Tamise, amiral du port de Londres, président de la réunion des aldermen; il remplit, aux cérémonies du couronnement, les fonctions de sommelier en chef, a le droit de recevoir, chaque année, six chevreuils et six daims des parcs royaux, offre des fêtes splendides aux rois, aux empereurs ou à leurs ambassadeurs.

Sa maison se compose de quatre esquires: le porte-épée, le crieur communal et le sergent d'armes, le bailli maritime et le sergent-écuyer tranchant; il y a, en outre, le chapelain, les trois sergens de la chambre, le maître de la barque, les sept trompettes, etc. A l'origine, il n'avait pas de traitement fixe, mais seulement un certain nombre de droits lucratifs; aujourd'hui, ses appointemens s'élèvent à 250,000 ou 300,000 francs, mais ses dépenses les excèdent de 100,000 francs au moins.

Les aldermen sont juges de paix, contrôleurs de la cité; réunis en cour, ils examinent les élections de la cité, les questions qui concernent les franchises de citoyen, les guildes, les dépenses communales, les prisons, la police. Quant au *Common council*, formé par la réunion du lord-maire, des aldermen et des *councilmen*, il est le véritable conseil municipal de la cité, dispose de tous ses biens, nomme aux emplois, modifie même sa constitution intérieure sans l'intervention du gouvernement: c'est une simple ordonnance du conseil qui a substitué la nomination à vie des aldermen à leur élection périodique.

Macaulay ne songeait-il pas à cette organisation bizarre lorsqu'il écrivait: « Il n'y a jamais eu un moment dans la constitution an-

glaise où l'élément ancien ne l'ait emporté sur l'élément nouveau? »

En 1880, le revenu et les dépenses de la cité atteignaient le chiffre de 60 millions de francs, sa dette celui de 132 millions, pour lesquels elle paie $3\frac{1}{2}$ et 4 pour 100 d'intérêt. En dehors des taxes directes qu'elle perçoit et des revenus de ses propriétés, diverses chartes lui ont concédé des droits de marché, de port, de jaugeage, des droits sur les grains, les charbons, les ventes de bestiaux...

C'est à son organisation corporative, à ses guildes, que la cité doit de n'avoir pas succombé aux efforts d'ennemis plus bruyants et opiniâtres que nombreux. Modeste fut l'origine de ces guildes, éclatante leur destinée. Veut-on assister à la naissance de la corporation des épiciers ou poivriers? Un jour de l'année 1384, vingt-deux poivriers de Soper's Lane Cheapside, dinant ensemble, décident de fonder une guilde et désignent deux d'entre eux comme premier gouverneur et premier *warden*. Un prêtre est engagé afin de chanter et prier « pour la confrérie et tous les chrétiens; » ils conviennent encore de verser chacun une contribution d'un penny par semaine (aujourd'hui on paie parfois plus de 100 livres par an). Et c'est ainsi, observe M. Dehaye, tout en priant et festoyant, qu'entra dans le monde la corporation des épiciers. Encouragés par les rois, les corps de métiers supplantèrent peu à peu la bourgeoisie et s'arrogèrent le gouvernement des villes; à Londres, ils se distinguent de bonne heure par de magnifiques costumes, escortent leur maire dans de somptueux cortèges, lorsqu'ils vont le présenter au souverain, à Westminster. Au sacre d'Édouard I^{er}, les confréries paraissent à cheval, vêtues de rouge et de blanc, avec les emblèmes de leur métier ou mystère; bientôt elles prennent le titre officiel de *livery Companies* ou compagnies à livrées. La livrée devient un véritable honneur, et prend une si grande place qu'on priait quelquefois le roi de la composer lui-même.

Autrefois, personne ne pouvait entrer dans une guilde s'il n'exerçait une profession mécanique ou commerciale; mais la faculté d'acheter ce droit finit par dénaturer l'institution. S'avisant qu'il y avait là une source d'influence et de solides avantages, des étrangers qui n'appartenaient à aucun métier se firent admettre ou affilièrent leurs fils comme apprentis, et parvinrent à dominer les véritables artisans. Aujourd'hui, les chefs des guildes administrent presque sans contrôle les affaires et les propriétés, parfois très considérables, de l'association. A entendre leurs détracteurs, ils se maintiennent par la brigue, par la corruption, et estimant, avec les Espagnols, que le ventre est un grand politique, font des fêtes, des banquets de Mansion-House et du Guildhall un instrument de

règne. Les dîners ont assisté la naissance des corps de métiers et égayé leur berceau ; ils président à leur gloire, assurent leurs destinées. La *livery* a ses dîners de fondation deux ou trois fois l'an ; ses officiers festoient chaque semaine en venant retirer leurs jetons de présence, et répliquent sans doute aux censeurs moroses que les abus les plus crians sont ceux dont on ne profite pas. Ils se ménagent d'ailleurs de solides appuis qu'ils ne perdent pas une occasion de renforcer. M. Gladstone fait partie de la compagnie des tanneurs, sir Northcote appartient à celle des tailleurs, lord Granville est affilié aux poissonniers, où il succède à Grey, Russell, Palmerston, Cobden. Le 13 octobre 1881, dans un banquet au Guildhall, M. Gladstone prenait cet engagement : « Jamais le parlement ne sanctionnera rien qui puisse dégrader votre grande corporation, affaiblir son action ; loin de là, une nouvelle dignité, une nouvelle énergie, un accroissement de la confiance publique, un rappel de l'œuvre utile et des services rendus au pays, seront l'inévitable conséquence des mesures que le parlement adoptera pour organiser les institutions municipales de Londres... Plus les années s'accroissent sur moi, avait-il dit auparavant, plus j'attache d'importance aux institutions locales. C'est par elles que nous acquérons l'intelligence, le jugement, l'expérience politiques, que nous nous rendons aptes à la liberté ; sans elles, nous n'aurions pu conserver nos institutions centrales. »

Toutefois, les assaillans ne se découragent point ; vingt fois déjà ils sont revenus à la charge et contre la métropole et contre la cité, contre ce dédale de lois et d'autorités qui nécessite l'intervention continuelle de l'état, ces taxes énormes levées sans proportion, ces valeurs immobilisées dans quelques mains. Leur verve fulmine surtout au sujet du gouvernement de la cité, *l'abus géant*, comme l'appelait lord Brougham, du lord-maire, dont la popularité a pour base l'appétit des gouvernans, dont « la gestion est une indigestion, » ces aldermen *nourris de soupe à la tortue* (*turtle fed aldermen*), successeurs en ligne directe de Falstaff, qui ont leurs mystères, leurs archives secrètes interdites au profane. Des processions, des costumes, des recorders, des massiers, peut-on imaginer quelque chose de plus grotesque ? Et ces corporations, gouvernées par une oligarchie, quel anachronisme, quelle décadence ! Passez en revue les aldermen, les conseillers municipaux, vous trouverez parmi eux des petits commerçans, horlogers, courtiers, droguistes, boulangers, bouchers, chapeliers, pas un représentant de la grande industrie, pas un juge, pas un clergyman, pas un riche propriétaire, pas un officier de l'armée. Les hommes en vue, l'élite des citoyens dédaignent ces fonctions ; c'est comme un divorce par antipathie entre le grand négoce et la corporation. Le mal d'ailleurs

dépasse l'enceinte de la métropole et s'étend sur tout le royaume ; cette fraternité du sol et des intérêts communs qui y naissent, âme de la liberté municipale, s'éteint un peu partout. « Un Anglais a toujours l'air d'aller chercher un accoucheur, » disait Hamilton ; son activité, son empressement pour les affaires du gouvernement local diminuent d'année en année, les citoyens abdiquent volontiers entre les mains d'employés salariés ; ils *paient leur homme*, suivant leur expression, et sont satisfaits.

Les partisans du *statu quo* ou des réformes tempérées ne restent pas à court d'argumens. Il ne leur déplaît pas que tous les siècles, tous les systèmes aient contribué par quelques traits à présenter une image « qui ressemble assez à ces points de vue où une tranchée de chemin de fer découvre aux yeux des formations de tous les âges. » Nous reconnaissons, observent-ils, qu'il reste beaucoup à faire, mais vous avouez vous-mêmes qu'on a énormément marché depuis trente ans, que Londres n'est ni plus mal ni plus chèrement administré que d'autres capitales, que les grands bureaux fonctionnent avec une supériorité reconnue. Est-ce que nous ne défendons pas les vieilles libertés locales ? Est-ce que ces centres d'activité si divers ne constituent pas la vraie sauvegarde du *self-government*, et ne rendent-ils pas impossibles ces soulèvemens, ces crises violentes que favorise ailleurs la centralisation excessive du gouvernement communal ? Que deviendrait le parlement d'Angleterre en face d'un parlement municipal représentant 4 millions 1/2 d'habitans agglomérés ? L'histoire de la commune de Paris dépose contre une conception si funeste. D'ailleurs, Londres est une expression géographique, nullement une chose vivante, et l'âme municipale fait défaut à ses habitans. Quant à la corporation de la cité, n'élit-elle pas tous les ans les membres de son conseil, tandis que les membres de la chambre des communes ne se représentent devant leurs électeurs que tous les sept ans ? N'a-t-elle pas été le berceau des libertés naissantes ? Depuis 1784, elle publie régulièrement un compte détaillé très clair de ses recettes et dépenses ; elle a réduit sa dette, pendant que la chambre des communes portait la sienne de 45 à 85 millions de livres ; exécuté une quantité de travaux de premier ordre, préparé la plupart des réformes, supprimé bien avant le parlement la vénalité des offices, donné libre accès aux juifs, aux catholiques, aux non-conformistes, rendu publiques les séances des aldermen, du *Common council*, lutté pour la liberté anglaise contre les empiètemens des rois. La juger d'après la perruque du lord-maire, d'après sa robe de velours et ses sergens, c'est être dupes des apparences ou manquer de bonne foi. Si vous condamnez cette antique défroque, jetez en même temps au feu la robe du magistrat et du professeur, les épaulettes de l'offi-

cier, les décorations, les drapeaux de l'armée, tout ce qui est symbole, monnaie idéale.

La loi de 1888 introduit un grand changement : elle supprime le *Metropolitan Board of Works*, lui substitue un conseil-général élu directement par les *ratepayers*, doté d'attributions considérables. Chaque bourg parlementaire devient une division électorale et fournira dorénavant au *County council* deux fois plus de membres qu'il n'envoie de députés au parlement. Cinquante-neuf députés, donc cent dix-huit conseillers, plus dix-neuf aldermen. La cité de Londres aura quatre représentans à cette assemblée : elle perd ses privilèges judiciaires (*the quarter sessions and justices*), mais son gouvernement particulier n'est point annihilé, et, en dépit des prophéties menaçantes de certains journaux, il semble que le pouvoir « de Gog et Magog » de la populace ne prenne guère d'extension. La police métropolitaine et la police de la cité de Londres restent en dehors de la sphère d'action du conseil général, dont les premières élections auront lieu le 1^{er} janvier 1889.

C'est un pas en avant, un progrès, selon les uns ; un saut dans les ténèbres, opinent les pessimistes : à tout prendre, et malgré cette suppression un peu brutale du bureau métropolitain, il y a là réforme, non révolution, et le législateur demeure fidèle à sa méthode de greffer de jeunes sujets sur de vieux arbres. Dans l'intérêt de l'humanité, de la grandeur morale de l'Angleterre, souhaitons que celle-ci continue à se défier du radicalisme centralisateur qui croit avoir découvert la pierre philosophale législative, et oublie que les systèmes les plus simples se rapprochent le plus de l'absolutisme, systèmes qui inspiraient à Proudhon cette apostrophe originale : « Avec votre unité matérialiste, un singe suffirait pour commander. » Ce qui a fait sa force pendant des siècles, c'est son patriotisme étroit, exclusif, plein d'une âpreté égoïste et barbare, mais énergique et jaloux ; c'est son dédain des théories cosmopolites et pseudo-humanitaires, cette croyance indélébile à son excellence morale, l'ignorance de l'envie, le culte de ses héros ; c'est l'individualisme, *le principe volontaire*, c'est encore son attachement aux traditions, aux vieux usages, le respect de la légalité, le respect du passé ; c'est « qu'elle a considéré la politique comme une hygiène qui se pratique, tandis que nous la considérons comme une géométrie qui s'applique. » Cependant un souffle de radicalisme l'envahit et l'agite ; les vieilles institutions chancellent sur leurs bases ; « pour la première fois, me disait M. R., après un voyage à Londres, j'ai cru à la possibilité d'une révolution en Angleterre. » Nos voisins ont pu se convaincre que, si les révolutions sont le seul luxe Français, c'est là un luxe ruineux qui menace d'emporter le superflu et le nécessaire, le revenu et le capital héréditaire.

ditaires des peuples comme des individus. Qu'ils conservent donc leurs reliques politiques, leurs antiques libertés municipales, fussent-elles escortées de quelques abus, faciles à corriger d'ailleurs, et qu'ils aient présent à la pensée le précepte d'un moraliste désabusé : « L'homme mécontent du bien vise le mieux, tombe dans le médiocre et s'y tient, crainte du pire. »

III.

L'unité et l'indépendance d'une grande ville sont presque toujours en raison inverse de son développement matériel ; mais Berlin, qui contenait 150,000 habitans en 1801, 550,000 en 1861, 1,225,000 en 1885, Berlin, malgré cette crue colossale, a évité l'écueil. Sa municipalité conserve à la fois plus d'autonomie que celle de Paris, plus d'unité que celle de Londres. A part la police, qui appartient au gouvernement, avec le droit d'autoriser la création d'impôts, l'émission d'emprunts, la vente des propriétés, elle demeure maîtresse des services de la ville, désigne ou agréé tous les agens municipaux : elle ne remplit même pas, comme à Vienne ou à Paris, des fonctions de gouvernement pour le compte de l'état, perception des impôts, recrutement militaire. Tout, dans cette organisation, diffère de la nôtre : le fond et la forme, la composition des autorités, leurs attributions, leurs tendances, le droit électoral.

En Allemagne (1), chacun, sauf les indigens, paie l'impôt direct. Au mois de juillet, le *Magistrat* forme une liste des citoyens résidant à Berlin depuis une année au moins, avec indication des impôts qu'ils paient à la ville et à l'état ; puis il divise le total en trois parties égales, qui forment trois classes, dont chacune nommera le même nombre de représentans à l'assemblée communale. En 1878, on en comptait 3,378 dans la première catégorie, 15,653 dans la seconde, 135,951 dans la troisième ; ainsi 3,378 électeurs riches possédaient une représentation égale à celle de 15,653 électeurs aisés et à celle de 135,953 électeurs non indigens. Berlin se répartissant pour l'élection en quarante-deux quartiers, chaque classe élit un conseiller dans chaque quartier. L'assemblée se compose donc de 126 membres nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, pris, la moitié au moins, parmi les propriétaires. Les séances sont publiques, le mandat gratuit ; l'assemblée élit son

(1) Voir les excellens rapports de M. Daniel Mayer sur *les Institutions municipales de Berlin et de Vienne*, imprimerie Chaix, 1886-1887 ; Demombynes, *Constitutions européennes*, 2 volumes ; *Bulletin de la Société de législation comparée*. Berlin a une superficie de 6,310 hectares, tandis que Paris, avec une population double, n'en a que 7,802, mais il y a quatre fois plus de maisons à Paris qu'à Berlin.

président, fixe la date, la durée de ses sessions, exerce un contrôle illimité sur les actes de l'administration.

Le *Magistrat* exerce le pouvoir exécutif : ce n'est pas une personne, c'est un collège, une seconde assemblée composée de trente-quatre membres, le premier et le second bourgmestre, quinze échevins recevant un traitement de 7,000 à 15,000 francs, dix-sept échevins non payés. Le premier bourgmestre préside le magistrat, s'occupe de l'administration générale, doit, sauf urgence, s'entendre avec ses collègues avant de prendre des mesures d'exécution. Il touche 30,000 marks (37,500 fr.), parfois aussi une allocation personnelle. Le premier bourgmestre, M. de Forckenbeck, exerce depuis 1878 ; on n'a pu, faute de place disponible, lui réserver un logement dans le nouvel hôtel de ville.

L'assemblée municipale fixe les traitemens, nomme en dehors d'elle-même tous les membres du magistrat, sous réserve de la confirmation royale ; les titulaires payés, véritables fonctionnaires, sont élus pour douze ans, les autres pour six ; à l'expiration de leurs fonctions, les premiers ont droit à une pension de retraite. Comme les responsabilités collectives s'éparpillent et s'évanouissent, on remédie à cet inconvénient en attribuant aux principaux membres du magistrat des départemens spéciaux : finances, enseignement, assistance publique, voirie, architecture.

Lorsqu'une délibération de l'assemblée paraît illégale, contraire au bien de l'état ou à l'intérêt de la commune, le magistrat a le droit et le devoir d'en empêcher l'exécution (1) ; d'ordinaire, pour arriver à une entente, on constitue une commission mixte des deux assemblées ; si le conflit persiste, le gouvernement tranche le débat. Cette disposition fort importante assure au magistrat une réelle stabilité : à Munich, où existe un régime analogue, le conseil municipal a pu, après avoir été libéral, devenir ultramontain, sans que le magistrat, nommé par l'ancienne majorité, se retirât devant la nouvelle.

C'est un principe inscrit dans la loi, consacré par les mœurs, que la commune peut répartir les services administratifs entre les citoyens, services gratuits et obligatoires, imposés pour trois ans, qui, empêchant la stagnation et la routine, assurent à tous les degrés un minutieux contrôle. Ainsi la ville se trouve divisée en deux cents districts pour l'expédition des affaires locales ; dans chacun d'eux, un président avec un adjoint représente et seconde l'administration municipale. Ainsi un nombre considérable de comités, composés de membres du magistrat, de membres de l'as-

(1) Cette organisation existe dans toute la Prusse, et, avec certaines variantes dans le reste de l'Allemagne.

semblée et de simples particuliers, hommes ou femmes, exercent, pour chaque département, sous l'autorité du magistrat, un pouvoir de contrôle, de direction et d'exécution. On peut avancer que tous les bourgeois de la ville remplissent des devoirs envers la ville. A la tête de l'assistance se trouve la députation des pauvres (*Armen Direction*), formée de dix membres du magistrat, dix-sept conseillers municipaux, dix particuliers et quatre assesseurs. Le nombre des commissions locales, chargées de distribuer les secours à domicile, augmente chaque année en même temps que la population : il y en avait cent quatre-vingt-treize en 1884, qui n'occupaient pas moins de dix-neuf cents personnes. La loi ordonne que chaque indigent doit recevoir du syndicat auquel il appartient un abri, les ressources indispensables à l'entretien et à la vie, les soins nécessaires en cas de maladie, une sépulture convenable après la mort ; M. Eberti, membre du magistrat, disait à M. Daniel Mayer : « Il est impossible qu'un homme meure de faim à Berlin. » L'assistance publique figure au budget de 1885-1886 pour une somme de 10,500,000 fr. Une forme originale de secours est la culture des pommes de terre par les pauvres dans des champs que la ville met à leur disposition ; 100 hectares divisés par parcelles sont livrés, avec l'engrais nécessaire et la semence, moyennant une redevance annuelle de 10 fr. 50 par lots de 4 ares ; à titre d'exemple, les surveillans exploitent eux-mêmes un certain nombre de parcelles. Malgré la redevance, la ville éprouve un déficit de 25,000 francs. Ainsi, à tous les rangs de la hiérarchie administrative, l'Allemand se préoccupe de la politique du pauvre homme ; il ne s'imagine pas que la question sociale puisse se résoudre en un quart d'heure, ni qu'elle soit seulement une question de cabaret. Dans les services publics, l'exploitation en régie l'emporte sur la concession à des particuliers ; mais ce système n'a pas eu les effets qu'on pouvait redouter, parce que l'organisation des comités permet un contrôle rigoureux, et que le régime des tarifs est conçu de manière à faire peser les charges sur ceux qui en profitent le plus.

La municipalité dirige l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, nomme les professeurs, les commissions locales, au nombre de quatre-vingt-huit, chargées avant tout de veiller à ce que les enfans de leur quartier fréquentent régulièrement l'école. Le clergé, avant le *Culturkampf*, exerçait dans la députation des écoles une influence prépondérante qui lui a échappé. Une école professionnelle, fondée en 1880, a fort bien réussi et compte plus de mille élèves. La dépense prévue au budget de 1885-1886 pour l'enseignement primaire est de 8,400,000 francs ; en prenant une moyenne de cent quarante mille élèves, on obtient une dépense totale de 60 francs par élève. Quant aux établissemens municipaux d'enseignement

secondaire pour les garçons, ils comprennent dix-sept gymnases, deux *realgymnases*, sept *realschule* supérieures, en tout treize mille quarante élèves : ce qui représente les deux tiers de la clientèle totale de l'enseignement secondaire des garçons à Berlin, l'autre tiers se partageant entre les établissemens royaux et privés. On sait qu'il n'y a pas d'internat en Allemagne : d'où une diminution sensible des dépenses d'établissement des colléges.

La coutume prussienne confère au magistrat le patronat des églises évangéliques, c'est-à-dire le droit de gérer leurs biens, de pourvoir aux places vacantes, avec le devoir de subvenir à leurs besoins. A la suite de certaines difficultés, une loi de 1876 permit aux églises de Berlin, réunies en synode, de se créer des ressources personnelles au moyen de taxes prélevées sur leurs fidèles ; elles en ont profité pour instituer un impôt additionnel à l'impôt sur le revenu, qui, en 1884, a rapporté plus de 350,000 francs. Cependant la municipalité n'a pas renoncé à leur fournir des subsides, afin sans doute de conserver un patronat auquel elle ne pourrait plus prétendre si elle en répudiait les charges.

Dans l'ordre judiciaire, la constitution de 1879 a établi une sorte de juridiction arbitrale analogue à celle des juges de paix en France ; il n'existe pas moins de cent quatre-vingt-dix tribunaux de ce genre à Berlin, et, bien qu'en principe l'institution dépende du gouvernement, en fait le magistrat détermine les circonscriptions arbitrales, tandis que l'assemblée municipale désigne les titulaires qui reçoivent ensuite la confirmation royale. Remarquons aussi que, jusqu'à présent, c'est la municipalité qui représente les intérêts commerciaux et industriels de la cité, en attendant une résurrection du système corporatif, que favorise le pouvoir depuis 1849 ; elle qui préside à la mise en vigueur du nouveau régime établi en Allemagne pour les caisses de secours mutuels, qui dirige les caisses d'épargne, elle enfin qui a eu la plus large part d'initiative dans la création de l'institut de crédit foncier, association de propriétaires formée en vue de substituer, dans les emprunts hypothécaires, le crédit collectif au crédit individuel. Fondé en 1868, l'institut comprenait, en 1884, onze cent cinquante-trois immeubles, sur lesquels on a emprunté 75 millions de francs.

A Berlin, la police locale, aussi bien que la police générale, appartient à l'état, en vertu d'une loi de 1850 qui autorise cette mainmise dans toutes les villes importantes. Le gouvernement rétribue le personnel, la municipalité paie les autres frais, sans aucun droit de discussion ni de contrôle. Toutefois, les alignemens, la police de la voie publique, celle du drainage des maisons dans les rues pourvues d'égouts, ont été abandonnés à la commune depuis treize ans ; enfin, dans les autres branches que l'état a conservées, et

qui ne touchent pas à la sûreté publique, les constructions et la salubrité par exemple, la ville, en vertu d'une loi de 1879, est consultée sur les réglemens nouveaux.

Malgré les embellissemens réalisés depuis vingt ans, malgré son chemin de fer métropolitain, Berlin demeure bien inférieur à Paris au point de vue de l'hygiène, du logement des classes peu aisées. Quand on songe qu'en 1880 il y avait 25,000 logemens dans les caves, dont la plupart submersibles en hiver, 3,230 logemens dépourvus de tout moyen de chauffage, on regrette que la municipalité n'ait pas directement agi pour corriger un mal dont elle ne méconnaît point la gravité. C'est une ville neuve, mal servie par une nature marâtre, laborieuse et monotone, bien outillée pour l'industrie moderne ; elle n'est pas, elle ne sera jamais une capitale du monde artistique et élégant ; ce n'est pas un centre, c'est une tête ou plutôt un casque, la capitale de cette Prusse que le poète appelle « Tartufe entre les états. » Il faut aussi le reconnaître, elle dispose d'un budget bien modeste (34 millions à peine) en comparaison du budget parisien, qui, en 1839, paraît devoir dépasser le chiffre de 320 millions. Ce budget se divise en deux catégories : les services généraux, tels que police, voirie, instruction, assistance publique ; les services industriels, marchés aux bestiaux, abattoirs, eau, gaz, égouts. La source qui l'alimente, c'est l'impôt direct. Berlin n'a d'octroi ni au profit de l'état ni au profit de la ville ; aussi la vie y est-elle, ou plutôt semble-t-elle très bon marché, car, les salaires étant peu élevés, les ouvriers vivent moins bien qu'à Paris, où la cherté des alimens correspond à une augmentation sensible de la paie. La commune impose les loyers que l'état n'impose point, et, comme celui-ci, perçoit une taxe sur le revenu, taxe supplémentaire destinée à équilibrer le budget, figurant à celui de 1885-1886 pour 14,680,000 ; elle atteint environ 3 pour 100 sur les revenus supérieurs à 3,750 francs, et s'abaisse progressivement jusqu'à 3 fr. 75. Tandis que l'impôt foncier est réel, à la charge du propriétaire, l'impôt des loyers est personnel et pèse sur le locataire. Les divers impôts municipaux ont produit, en 1883, un total de 33,940,000 francs, c'est-à-dire 27 francs en moyenne par habitant. On sait que l'impôt des loyers amena une brouille entre la ville et le prince de Bismarck, qui, dans un discours prononcé le 4 mars 1881, se plaignit d'être taxé pour la somme de 23,000 marcs et menaça de transporter ailleurs les pouvoirs publics. Cette boutade n'eut d'autre suite qu'une loi qui exempta de l'impôt les fonctionnaires de l'état.

On raconte que, vers l'année 1840, un médecin de Göttingue ordonna le séjour de Vienne à un savant qui avait usé ses forces physiques et intellectuelles dans les transcendantes recherches

de la philosophie allemande. Le passeport délivré par le bourgmestre de Göttingue était ainsi conçu : « M. X., docteur en philosophie, professeur à l'Université, condamné par *les m'édécins à ne plus penser*. Le chef de la police viennoise, alors toute-puissante et très ombrageuse, n'en demanda pas davantage, on dispensa le professeur de toutes les formalités, et l'on ne s'inquiéta plus de lui.— Cependant la révolution de 1848 eut son contre-coup en Autriche ; l'émeute se promena triomphante dans les rues de Vienne, l'armée impériale l'assiégea et entra par la brèche ; mais l'empereur usa sagement de la victoire, il octroya une constitution, et, passant subitement de l'asservissement au régime libéral, la capitale ne tarda pas à briser la ceinture de remparts qui l'emprisonnaient. De 224,000 habitans qu'elle renfermait en 1800, elle arrive, en 1884, au chiffre de 744,000, et, maintenant comme autrefois, passe à juste titre pour une des plus belles capitales de l'Europe. « A moins de passer la vie à Paris, il la faudrait passer à Vienne, » écrivait Patin au xvii^e siècle. Nombreux sont les traits communs entre Berlin et Vienne, nombreuses les divergences. Ici aussi la tutelle de l'état s'exerce sur les impôts et les emprunts municipaux, ici l'état conserve dans sa main toute la police armée, et la sûreté des personnes, des propriétés, est un service gouvernemental où la ville n'intervient que pour payer sa part de dépenses (1,284,000 francs en 1886) ; mais, tandis qu'à Berlin l'hygiène publique, la police des incendies et des constructions relèvent de la préfecture de police, ces services appartiennent à la municipalité viennoise. Quant à l'assistance publique, l'état administre encore les hôpitaux, et les autres branches du service incombent à la ville, dont elles grèvent le budget de 6 millions par an ; la municipalité a, dans les divers quartiers, des commissions de district, nommées par les assemblées de district, sous l'autorité du conseil, qui renferment plus de 650 personnes. Comme à Berlin, l'enseignement primaire est municipal, obligatoire, gratuit ; la nomination et l'avancement des professeurs, la gestion de la caisse des retraites, reviennent à la commune, la surveillance à un conseil de district, composé du bourgmestre, d'un certain nombre de conseillers municipaux, de professeurs, de trois représentans des cultes évangélique, catholique, israélite : en tout 28 membres. Environ 75,000 enfans fréquentent les écoles primaires de Vienne, qui n'en avaient que 35,613 en 1869. Point de palais scolaires : des constructions simples et économiques, conformes aux nécessités de l'enseignement. M. Mayer constate toutefois que la réunion d'un trop grand nombre de classes dans la même école est un inconvénient sérieux à Vienne et à Berlin : il n'est pas rare qu'un groupe scolaire comprenne vingt-six classes, treize de garçons,

treize de filles, constituant une agglomération de 1,300 enfans. Vienne supporte une dépense annuelle de 6 millions pour l'enseignement primaire, et, si l'on déduit les frais de premier établissement ainsi que le loyer des immeubles, on obtient une dépense d'à peu près 60 francs par élève, comme à Berlin. Une partie de l'enseignement secondaire relève de la commune : en 1884, les collèges municipaux contenaient 2,068 élèves, avec une dépense de 650,000 francs et 110,000 francs seulement de recettes.

Un certain nombre d'églises demeurent inféodées au patronat municipal, la ville ayant le droit de présentation pour les cures et la charge d'entretien des édifices. Celle-ci fait encore pour le compte de l'état, et sans rétribution, la perception des impôts directs, le recrutement militaire, le service des prisons, l'état civil. Enfin, le magistrat est, en premier ressort, l'agent d'exécution des lois qui régissent le commerce et l'industrie ; il surveille la constitution des sociétés de patrons, des syndicats ouvriers et cherche à favoriser la résurrection du système corporatif, vers lequel le gouvernement s'efforce de diriger le monde des travailleurs.

Pour faire face à ses charges, la municipalité dispose d'un budget ordinaire d'environ 26 millions, et sa dette absorbe déjà 8,500,000 francs. Ce budget s'alimente surtout par des impôts de consommation, des centimes additionnels aux impôts de l'état, des centimes spéciaux sur les loyers ; la ville prend un sixième des produits de l'octroi, qui rapportent en bloc près de 17 millions, un huitième de l'impôt sur le revenu, qui existe en Autriche depuis 1849. En fait, les impôts directs de l'état et de la commune pèsent lourdement sur la population, car ils absorbent 48 pour 100 du revenu des maisons.

Le système électoral repose sur le principe de la représentation des intérêts et des trois classes. Les électeurs se partagent en trois catégories, dont chacune nomme 40 conseillers municipaux : la première se composant des citoyens qui paient 1,000 francs d'impôt foncier ou 200 francs d'impôt sur le revenu ; la seconde comprenant les propriétaires fonciers qui paient 20 francs au moins ; la troisième, les citoyens qui versent 20 à 200 francs d'impôt sur le revenu. En tout, 30,000 électeurs ; Berlin en compte près de 155,000. Le système des trois classes prévaut aussi pour le Reichsrath et le Landtag ; toutefois, dans les élections du Landtag, le cens vient d'être abaissé au chiffre de 10 francs d'impôts directs. Insensiblement on s'achemine vers la démocratie, qui, partie de la France, est en train de faire son tour du monde ; mais la grande majorité repousse encore le suffrage universel, ne voyant en lui que la multiplication des imbéciles par les fripons, prête à répéter les paroles de cet orateur anglais : « Nous faisons un saut dans

l'ombre. Comme le prince du conte persan, nous retomberons peut-être sur un lit de roses, mais nous pourrions bien rouler sur un tas de cailloux. »

Les conseillers municipaux, au nombre de 120, sont élus pour trois ans, renouvelables par tiers, exercent gratuitement leur mandat. Les séances sont publiques : l'assemblée arrête elle-même son règlement, fixe le nombre et la date de ses séances, s'immisce dans les moindres détails de l'administration, désigne tous les agens rétribués, les révoque, choisit parmi ses membres, et sous réserve de l'approbation impériale, le bourgmestre ; celui-ci touche 34,000 francs. Elle soulève contre l'état une foule de conflits, « et l'on s'y sent parfois plus près de Paris que de Berlin. »

Le magistrat est un comité de vingt-cinq fonctionnaires, nommés à vie, payés de 6,000 à 12,000 francs, choisis dans l'ordre des légistes ; il dirige les services de la ville, à l'exception de la comptabilité. De plus, les électeurs, divisés encore par tiers, désignent dans chacun des dix districts un comité de dix-huit membres, administration locale chargée d'exécuter les ordres du bourgmestre et du magistrat, de défendre les intérêts de son quartier.

Le magistrat viennois n'est qu'un comité de fonctionnaires légistes ; le bourgmestre appartient au conseil municipal, passe son temps à présider les séances, où son influence s'émousse à la longue ; le magistrat berlinois est un collègue échevinal, « un corps homogène où se fondent les talens juridiques, administratifs et scientifiques, et qui, fort de ses traditions, de la confiance de l'assemblée, de ses communications permanentes avec l'opinion publique, imprime aux affaires de la ville une direction plus sûre, plus méthodique ; » le bourgmestre berlinois est indépendant du conseil municipal et conserve mieux son prestige. Cependant l'agrandissement de Vienne, la régularisation du Danube, l'adduction d'une eau excellente qui a fait tomber aussitôt le niveau de la mortalité, un nouveau cimetière, un marché central des bestiaux, les magasins généraux, des écoles nouvelles, tant d'autres bienfaits réalisés en peu d'années, témoignent en faveur d'une *municipalité librement élue* (ainsi s'intitule-t-elle dans ses documens), qui va peut-être un peu trop vite au bout de son autorité, mais dont l'activité, l'énergie et la persévérance laborieuse compensent largement les travers.

IV.

En 1870, M. Augustin Cochin signalait, ici même, des traits communs à toutes les capitales : accroissement de la population, nouveaux travaux, nouvelles taxes, emprunts fréquens, dettes grossissantes, les affaires de ces villes géantes revêtant parfois le carac-

tère d'affaires d'état, leurs budgets reposant sur l'impôt direct lorsque le pouvoir central alimente ses ressources avec des taxes indirectes, s'équilibrant au contraire par les taxes de consommation quand la propriété est très chargée au profit de celui-ci. Genève ne fait pas exception à la règle ; là, comme partout, le conseil municipal dépense beaucoup et embellit la ville. La politique pure coûte souvent fort cher et ne rapporte guère ; la bonne administration a le bonheur de fonder pour longtemps, elle sait que le bruit ne fait pas de bien, que le bien ne fait pas de bruit, qu'à défaut d'une gloire tapageuse, mais passagère, des œuvres plus modestes, une église, un hospice, un parc, un canal, durent des siècles, traversent les révolutions et portent témoignage pour elle devant la postérité.

Rien de plus malaisé que de fixer les caractères de la constitution suisse : pareille aux divinités hindoues, cette constitution change si souvent d'esprit, de forme, qu'il devient presque impossible de la suivre dans ses métamorphoses ; c'est encore pis lorsque l'on veut pénétrer dans le dédale des lois cantonales, et la législation communale participe de cette mobilité. Depuis 1847, plusieurs lois ont modifié l'organisation municipale de Genève ; en ce moment, cette ville est administrée par un conseil municipal de quarante et un membres, élus pour quatre ans, investi d'une autonomie assez large, et par un conseil administratif de cinq membres, tous deux élus pour quatre ans. Ce dernier, pouvoir collectif, remplace le maire et les adjoints des autres communes et reçoit un traitement ; on a considéré que, Genève comprenant à elle seule la moitié de la population du canton, un maire central serait capable de tenir en échec le gouvernement. Quand la ville est à peu près tout dans l'état, il ne faut pas que l'autorité de la ville puisse diminuer l'autorité de l'état.

Le conseil administratif fait fonction de pouvoir exécutif, prépare le budget, nomme, surveille, révoque les agens municipaux, accepte les dons de biens meubles jusqu'à concurrence de 2,500 francs, s'occupe de la voirie, de l'état civil, propose au conseil d'état les réglemens qu'il juge utiles ; il n'a point la direction de la police. Est électeur communal : 1° tout citoyen genevois jouissant de ses droits politiques, né dans la commune, s'il y est propriétaire ou domicilié depuis plus d'un an ; 2° tout citoyen suisse d'un autre canton, après trois mois d'établissement ou de séjour. Quant à la

(1) Demombynes, *Constitutions européennes* ; Henri Maréchal, *Études sur la commune belge* ; Giron, *le Droit public de la Belgique* ; de Foor, *le Droit administratif belge*. — Le régime municipal de la Hollande est presque identique à celui de la Belgique.

tutelle exercée sur le conseil communal, on peut la comparer à celle qui existe en France, sous cette réserve qu'en Suisse elle appartient à des corps électifs, tandis que chez nous elle a en général pour interprètes les agens du pouvoir central. Le conseil d'état peut, avec l'approbation du grand conseil, suspendre et dissoudre le conseil municipal, à condition de faire procéder à une élection nouvelle dans le délai d'un mois.

Les Allemands, disait le baron Nothomb, se piquent de ne rien emprunter aux autres, de tout inventer : on n'invente pas plus en politique qu'en amour. Il n'y a qu'une manière d'être libre, de même qu'il n'y aura jamais qu'une façon de faire les enfans. Non-seulement les Belges ne se piquent nullement de tout inventer, mais ils ont l'horreur des changemens brusques, estiment qu'un peuple toujours à la veille de bouleverser son gouvernement n'est pas un peuple, que son existence est plus précaire que celle des tribus du désert, qui, du moins, emportent quelques idées d'ordre héréditaire dans les plis de leurs tentes ; aussi se défient-ils singulièrement des grands parleurs du radicalisme, qui prétendent remettre tout en question ; tout en aimant la liberté moderne, ils ne craignent pas de l'amalgamer au *self-government* féodal. Vieux noms, vieilles choses, vieilles institutions transformées, adaptées aux besoins nouveaux, ils ont gardé tout ce qu'on pouvait garder, et les conseils provinciaux, et cette députation permanente qui procède directement de la députation des états avant 1789 et servit de modèle aux commissions départementales instituées en France par la loi de 1871.

Il y a, dans chacune des 2,541 communes belges, un bourgmestre, des échevins, un conseil ; le bourgmestre, nommé par le roi, qui, avec l'avis conforme de la députation permanente, peut le choisir hors du conseil ; les échevins, nommés par le conseil (une loi de décembre 1887 vient d'enlever leur nomination au roi) : deux dans les villes qui ont moins de 20,000 âmes, quatre dans les villes plus peuplées ; Bruxelles et Anvers ont chacune cinq échevins. La constitution fixe à 20 florins (42 fr. 50) le minimum du cens électoral, mais elle ne l'établit que pour les élections législatives (1) ; en matière communale et provinciale, les conditions du droit électoral étant réglées par de simples lois, on a pu les élargir. Le nombre des électeurs appelés à élire les conseils communaux est donc beaucoup plus considérable, car on n'exige d'eux qu'un cens

(1) Les Belges n'ont pas le suffrage universel, mais tout est bien qui fonctionne bien ; ils inclinent même à croire que le régime parlementaire, arrivé chez eux à la perfection, grâce à la sagesse des partis, grâce à l'influence pondératrice de la royauté, est incompatible avec ce système de vote que Gambetta conseillait à M. de Laveleye de ne pas adopter, « car, disait-il, il vous livrerait au clergé. »

de 10 francs, ou la qualité de *capacitaires*, que confèrent, soit un certificat d'études dans une école libre ou officielle, soit un examen d'instruction primaire, soit un emploi, une profession. Très largement ouvert aux petits fonctionnaires, aux petits bourgeois, aux décorés, aux médaillés, aux diplômés, la loi n'admet, dans la classe ouvrière, que les chefs d'atelier. Mais, dans les villes, grand nombre d'artisans sont parvenus, par l'examen, à conquérir le diplôme électoral; et, dans les associations ouvrières, on suit même des cours à cet effet. Ainsi, le corps électoral communal diffère, dans son chiffre, dans son essence, du corps électoral législatif : à Bruxelles, sur 13,000 électeurs communaux environ, 7,500 seulement ont le droit de prendre part aux élections du parlement.

Le budget de cette capitale s'élevait, pour l'année 1886, à 26,779,667 francs, fournis par les ressources ordinaires, extraordinaires et par le fonds d'emprunt. On sait que, chez nos voisins, les droits d'octroi, supprimés en 1791, rétablis en l'an VIII, ont été définitivement abolis en 1860. Pour compenser cette perte, le législateur accorde aux communes 40 pour 100 des droits sur la poste, 75 pour 100 des droits sur les cafés, 34 pour 100 des droits d'accise sur les vins, eaux-de-vie, bières, vinaigres et sucres provenant de l'étranger; c'est un peu comme si le guichet du receveur avait été reculé de cent pas et reporté de la barrière à la frontière. Cette mesure n'a satisfait personne : ni les habitants de la campagne, qu'elle oblige à participer aux dépenses des villes; ni les villes, dont les recettes demeurent fixées et ne peuvent plus suffire aux dépenses, tandis que l'octroi, plus élastique, permettait de parer aux besoins nouveaux. On a profité de l'ère de prospérité inaugurée en 1870 pour transformer les vieux quartiers, sur lesquels s'élève maintenant une ville nouvelle; mais, après la période des vaches grasses, la municipalité a connu celle des vaches maigres; elle a sagement cessé de démolir, de bâtir, mis tous ses soins à achever, à faire fructifier les travaux commencés. L'équilibre du budget est aujourd'hui rétabli, et elle va sans doute, après cette halte, prendre un nouvel élan, grâce aux millions dont l'unification de l'emprunt a rempli sa caisse. Cette grande opération a été exécutée en 1836, avec une habileté qui fait honneur au collège échevinal et au conseil; l'emprunt nouveau, au taux de 2 1/2 pour 100, remboursable à 110 francs et à primes, est conclu pour quatre-vingt-dix ans, au capital nominal de 280 millions de francs. Il ressort, amortissement compris, à 3.27 pour 100; en dehors de la conversion offerte aux porteurs, aux risques et périls des banquiers prêteurs, la ville reçoit le capital nécessaire au règlement des droits des créanciers, plus une somme

de 20 millions. Tandis que le service des anciens emprunts nécessitait une annuité de 9,425,000 francs, les intérêts et l'amortissement du nouvel emprunt n'exigent qu'une rente annuelle de 8,625,000 francs.

Bruxelles même ne représente dans Bruxelles qu'un noyau d'environ 175,000 habitans sur une population totale de près de 500,000. Cette capitale se compose, en effet, d'une agglomération de communes absolument indépendantes : il y a huit faubourgs, ayant chacun son bourgmestre, ses échevins, son conseil communal, sa police, sa garde civique, ses réglemens, ses impôts ; leur administration n'a rien de commun avec Bruxelles, n'intervient en rien dans son budget, et éclate souvent en conflits avec sa municipalité. Les efforts tentés en faveur de l'annexion ont échoué, les deux partis, cléricaux et libéraux, craignant d'ériger, en face du gouvernement, un état dans l'état.

La municipalité de Bruxelles a trente et un conseillers communaux élus pour six ans, renouvelés par moitié tous les trois ans ; depuis de longues années, le parti libéral est maître de l'hôtel de ville. A l'avant-dernière élection, la fraction avancée du parti y avait introduit deux représentans du parti ouvrier, avec lequel elle avait conclu un pacte électoral, bien que le programme ouvrier soit franchement socialiste. Mais, en octobre 1887, les libéraux modérés ont repris le dessus et remplacé les deux socialistes par un conseiller ouvrier, chef d'atelier d'un journal, qui s'est séparé des socialistes et des républicains, et que le « parti ouvrier » a, pour ce fait, solennellement exclu de ses rangs. Quant aux conseils communaux des huit faubourgs, ils ont, sauf un, une majorité libérale, et deux ou trois ouvriers ou bourgeois *ouvriérisans*.

La tutelle administrative (1) exercée par le roi, le gouverneur et la députation permanente, est, légalement, assez sévère ; mais l'esprit d'indépendance des communes reste très puissant, et, comme me l'écrivait un publiciste distingué, M. George Vautier, il a pour contreforts l'opinion publique, encore éprise de la tradition des communiens flamands, et les quatre libertés cardinales : liberté de la presse, liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté d'association. On a vu de grandes et de petites communes tenir tête au gouvernement pour des vétilles, et il en a toujours coûté cher aux cabinets qui ont voulu briser ces résistances.

(1) Il n'y a pas en Belgique de police de gouvernement : la police, bien que les commissaires soient nommés par le roi et reçoivent des ordres des parquets, est entièrement aux mains de l'autorité communale. Quant à la garde civique, dont la composition ressemble à celle de l'ancienne garde nationale française, elle est aussi organisée par communes, et, sous les ordres des bourgmestres, forme une véritable armée communale.

V.

La commune italienne constitue, en général, une agglomération assez nombreuse, beaucoup plus peuplée que la commune rurale française. Elle a un conseil communal élu pour cinq ans (*consiglio comunale*) et une municipalité (*giunta municipale*) élue par le conseil. La junta exerce le pouvoir exécutif de concert avec le maire (*sindaco*), nommé par le roi, mais toujours pris dans le conseil ; le cens électoral est de 5, 10, 15, 20 ou 25 francs, selon l'importance de la commune (1). Un projet de réforme l'abaisse partout à 5 francs et propose de faire voter les femmes veuves ou séparées de corps par bulletins envoyés au bureau ou par mandataire. Le nombre des conseillers varie avec la population : quatre-vingts dans les villes de 250,000 âmes, quinze dans les communes qui ont moins de 3,000 habitans. Le préfet, le sous-préfet, le ministre de l'intérieur, ont le droit d'assister aux séances ou de s'y faire représenter ; pour de graves motifs d'ordre public, le roi peut dissoudre le conseil, à la condition de faire procéder à une élection nouvelle dans le délai de trois mois ; il nomme alors un délégué extraordinaire chargé d'administrer aux frais du budget communal. Ce sont le préfet et la commission provinciale qui exercent la tutelle administrative, assez semblable à la tutelle française : encore la commission provinciale est-elle à peu près dans la dépendance du préfet. Outre le *sindaco*, la junta se compose de deux, quatre, six, huit, dix assesseurs, selon l'importance de la commune ; à la majorité absolue des votans, le conseil municipal choisit les membres de la junta, qui se renouvelle par moitié chaque année, et veille à la marche régulière des services. Quant au *sindaco*, il a, comme le maire français, un double rôle : chef de l'administration municipale et représentant du gouvernement.

En Espagne, l'organisation de la commune se rapproche sensiblement du régime italien. Pour constituer le *termino*, un territoire doit compter au moins 2,000 habitans, présenter une étendue proportionnée à sa population, pouvoir supporter les charges municipales. Les conseils provinciaux ont compétence pour créer, supprimer ou modifier les *terminos* après avis des *ayuntamientos* et des habitans intéressés : en cas de conflit, la loi prononce.

Dans chaque commune espagnole, l'administration appartient à l'*ayuntamiento*, élu pour quatre ans, renouvelable par moitié,

(1) Dans les élections politiques, la loi de 1882 exige un cens plus élevé et l'obligation de savoir lire et écrire ; elle fait en même temps une très large application du principe de l'adjonction des capacités.

composé de l'*alcade* (maire), des *tenientes* (adjoints) et des *regidores*, simples conseillers, tous désignés du nom générique de *concejales*. A côté de l'*ayuntamiento*, la *junte municipale*, qui statue sur toutes les questions financières, est formée des *concejales* et de membres associés (*vocales asociados*), en nombre égal à celui des *concejales*, et désignés parmi les contribuables de la commune. La France, avant 1882, avait une institution analogue dans l'adjonction des plus imposés. Sont électeurs : les *vecinos*, chefs de famille, avec maison ouverte, qui résident depuis deux ans au moins et paient quelque contribution à raison de leurs biens ; le cens est remplacé par un titre qui justifie de la capacité professionnelle ou académique ; quant aux conditions d'éligibilité, elles diffèrent suivant l'importance des terrains. Dans les capitales de province, chef-lieux de *partido* judiciaire et dans les villes ayant plus de 6,000 habitans, le roi a le droit de désigner l'*alcade* ; à Madrid, il peut même le prendre en dehors de l'*ayuntamiento* et nommer les adjoints. La loi interdit aux membres du conseil de s'abstenir dans les votes, établit contre eux des pénalités assez rigoureuses, exige que l'*alcade* sache lire et écrire ; aussi le pouvoir central reste-t-il puissamment armé. Ce sont le conseil provincial, mais surtout le gouverneur, qui exercent la tutelle administrative.

Le Portugal se divise en 21 districts, les districts en 292 *concelhos* ou communes, les communes en *parochias* ou paroisses ; son organisation municipale et provinciale présente de grandes ressemblances avec celle de l'Espagne, mais le *concelho* y prend une physionomie particulière. C'est une circonscription qui tient le milieu entre le district et la paroisse, dont la population varie de 2,000 à 4,000 habitans, où la loi de 1878 a maintenu l'administration des intérêts communaux les plus importants. Elle a une *camarra municipal* élue, avec un *administrador*, délégué du pouvoir central, nommé en dehors du conseil ; si l'on considère la *camarra municipal*, ses attributions, elle a l'air d'une commune ; si on s'attache à l'étendue de son territoire, au rôle de l'*administrador*, elle se rapproche de l'arrondissement français. Le président de la *camarra* conserve un pouvoir exécutif qui assure l'indépendance du conseil, mais la police appartient à l'administrateur. Même dualisme dans la paroisse : 1° une *junta*, conseil élu qui choisit son président et règle certaines affaires communales, mais surtout ce qui en France est du ressort de la fabrique et touche aux intérêts du culte ; le curé en fait partie de droit ; 2° un délégué du pouvoir central, qui peut être en même temps juge de paix.

Le régime communal du Danemark diffère, selon qu'il s'agit de Copenhague, des autres villes ou des campagnes. Un conseil élu, un magistrat, un président supérieur, administrent le capitale ; le con-

seil se compose de 36 membres, élus pour six ans par tous les citoyens majeurs de vingt-cinq ans, payant à la commune au moins 40 fr. 65 d'impôts; le suffrage universel établi pour l'élection de la seconde chambre fait ici place à un régime censitaire. Le conseil délibère sur toutes les affaires municipales, nomme le bourgmestre avec l'approbation du roi, choisit les principaux fonctionnaires de la commune : directeur des écoles, ingénieur, caissier ; il ne peut être dissous. Certaines affaires d'un intérêt plus général sont gérées par des commissions spéciales désignées par le conseil et par le gouvernement : tels la commission des écoles, le conseil du port, la commission sanitaire, la commission des travaux et bâtimens, la commission de sûreté contre les incendies.

Le Magistrat, pouvoir exécutif de la commune, est composé de 4 bourgmestres rétribués et de 4 conseillers non rétribués, pris dans le conseil. Le président supérieur, qui fait à Copenhague fonction de préfet, est nommé par le roi, surveille en son nom l'administration municipale, préside le magistrat et représente la commune. Il peut suspendre toute délibération illégale et contraire aux intérêts de la ville, et, si le conseil persiste, la déférer au ministre de l'intérieur, qui statue.

Un point commun aux états scandinaves, c'est la représentation directe du pouvoir central à la commune, en dehors du corps électif ou de l'assemblée des électeurs. Dans les campagnes, à côté du président du conseil, il y a le *fogde* et le *lensmand* (Norvège), le *kronofogde* et le *länsman* (Suède), le *herredsfoged* et le *sognefoged* (Danemark), tous fonctionnaires nommés par le gouvernement, avec des attributions fort étendues. Dans les villes, le *byfoged* (Danemark et Norvège), le bourgmestre (Suède), cumulent le plus souvent les fonctions de sous-préfet, de maire et de juge. En Suède, les communes rurales et les petites villes sont, comme certains cantons suisses, administrées par l'assemblée générale des électeurs.

L'administration municipale de Stockholm appartient à un conseil de 100 députés, *Stadsfullmaktige*, élus par les censitaires de la commune. Le pouvoir exécutif est exercé par plusieurs commissaires choisis par les députés, parmi eux et parmi les électeurs ; le gouvernement représenté par un grand gouverneur et un sous-gouverneur, les affaires ecclésiastiques et scolaires relèvent d'une assemblée spéciale, la *kyrkostämna*, composée de membres élus, présidée par le pasteur et soumise à la tutelle administrative. Est électeur, tout citoyen suédois, domicilié, payant à Stockholm ses contributions communales, sur un revenu minimum de 400 couronnes (552 fr.). Les sociétés de commerce et d'industrie ont le droit de prendre part au vote en se faisant représenter ; le tuteur

vote pour son pupille. Une disposition très originale est celle qui accorde à chaque électeur un nombre de voix proportionné à ses contributions, à raison d'une voix par couronne d'impôt, mais sans pouvoir dépasser cent voix, qui correspondent à un revenu de 10,000 couronnes (13,800 fr.).

V.

Depuis 1870 (1), chaque ville russe possède un conseil élu, *douma*, une commission de ville, *ouprava*, un maire (*golova*) nommé par la *douma*. Le pouvoir administratif appartient à l'*ouprava*, la tutelle administrative à une assemblée composée surtout de fonctionnaires et présidée par le gouverneur de la province. Plusieurs grandes villes, Moscou, Saint-Petersbourg, Odessa, forment à elles seules un district et envoient des députés à leur conseil provincial; ces deux dernières ont aussi un préfet qui remplit les fonctions de gouverneur.

A la représentation par classe ou corporation, le statut de 1870 substitua la représentation de la propriété et des intérêts : les électeurs sont divisés en trois catégories, dont chacune paie une part égale de contributions, nomme un nombre égal de représentans; les femmes, les absents, les administrations, sociétés, couvens, églises, votent par mandataires. Malheureusement, un tel système, qui favorise la propriété immobilière et le commerce, exclut les hommes les plus capables, médecins, avocats, professeurs, artistes, écrivains, les rentiers eux-mêmes, et aboutit au règne de l'aristocratie d'argent, d'une ploutocratie, comme disent les Russes, trop souvent ignorante, immorale et intrigante. A la fin du règne d'Alexandre II, écrit M. Leroy-Beaulieu, la capitale elle-même était gouvernée par un parti compact et solidaire, désigné du nom significatif de compagnie noire (*tchernaiia sotnia*); sous la domination de cette bande, composée surtout de petits commerçans, de restaurateurs et d'aubergistes, le conseil municipal de Pétersbourg était devenu une sorte d'hôtel des ventes où l'on trafiquait cyniquement des intérêts de la ville. « Tu voles plus que ton grade, » disait un général russe à son inférieur : parole profonde qui résume la conduite de beaucoup de détenteurs de l'autorité. Autre danger : les électeurs votent très peu, les élus n'assistent guère aux

(1) Voir les belles études de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *l'Empire des tsars et les Russes*, 2 vol. in-8°, Hachette: Demombynes, ouvrage cité, t. 1^{er}; le docteur Martin, *Pékin, son éditité* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1873); Bazin (*Journal asiatique*, 5^e série), *Institutions municipales de la Chine*; G. Pauthier, *la Chine moderne*; *Bulletin de la Société d'économie sociale*, tomes III et IV; études de MM. Eugène Simon et Paul Cave.

séances de la *douma*, le *self-government* languit, végète, faute de ressources sérieuses, faute de libertés politiques et d'esprit public. A Saint-Pétersbourg, sur 252 conseillers, 80 au plus siègent à chaque séance, et il a fallu, pour stimuler leur zèle, accorder de véritables appointemens aux membres qui travaillent dans les commissions : pratique chère aux parangons de certaine démocratie, mais qui rend les libertés municipales singulièrement onéreuses. A Pétersbourg, sur un budget de 7,644,745 roubles, les traitemens du maire, de l'adjoint, de l'*ouprava*, absorbent 65,423 roubles ; le total des frais d'administration de l'édilité approche de 500,000 roubles. On cite des villes où les frais de ce genre mangent la moitié des recettes. Les séances sont publiques, mais l'électeur ne s'y montre pas plus assidu que l'élu.

Lorsqu'on voit la *douma* si négligente à remplir son devoir, comment s'étonner si l'*ouprava*, comité permanent qui rappelle le magistrat allemand, le collège échevinal belge, arrive peu à peu à accaparer son autorité, si le *golova*, d'accord presque toujours avec les représentans du pouvoir central et de l'*ouprava*, s'érige parfois en tyran local. En Russie, ce sont les électeurs qui manquent d'indépendance vis-à-vis du *golova* qu'ils ont nommé ; grâce au mode de scrutin, celui-ci a tant de moyens de faire nommer ses créatures, ses partisans, de se perpétuer au pouvoir ! Saint-Pétersbourg, Moscou, elles-mêmes nomment leur *golova*, de même que chaque village élit son *staroste* ; seulement, dans ces deux capitales, la *douma* présente deux candidats entre lesquels choisit l'empereur. De telles franchises n'offrent aucun inconvénient dans le pays du *tchin*, de la bureaucratie, de l'absolutisme. Les villes votent à leur maire une indemnité pécuniaire ; le gouvernement lui accorde un uniforme et un rang dans la hiérarchie officielle. Pour un maire, dans les petites villes, l'important est d'être bien vu de l'administration qui se plat à le regarder comme un auxiliaire, sinon comme un instrument.

En résumé, les institutions municipales des communes urbaines sont une œuvre moderne, artificielle, imitée de l'étranger, privée de la force que communiquent la tradition et les mœurs. Au contraire, la commune rurale russe, qui demeure le domaine exclusif du paysan, est une institution séculaire et démocratique, à laquelle sa vitalité naturelle permet de se passer de l'aide et de la direction de la loi écrite.

Les institutions municipales et fédératives que l'on remarque, à des degrés divers, dans les provinces chinoises, n'existent nullement à Pékin, où règne la centralisation la plus absolue, une centralisation à la quatrième puissance, dont les habitans n'ont guère à se louer si l'on en juge par l'état déplorable des égouts et la

mauvaise qualité des eaux alimentaires (1). Le maire de Pékin est avant tout un agent de l'administration, payé très largement, nommé par l'empereur d'après des règles fixes. Premier magistrat, gouverneur civil de la capitale, membre du conseil des ministres, grand-maître des cérémonies, mandarin de première classe, le *Fou-Yin* a des attributions aussi importantes que variées. Par exemple, lorsque l'empereur sacrifie sur les *Than* ou dans les *Miao*, c'est lui qui fait les invocations et récite les prières ; au printemps et à l'automne, il offre personnellement un grand sacrifice à Confucius ; il veille à ce que le buffle d'argile, que l'on doit promener le jour de la fête du labourage, ait très exactement 4 pieds de hauteur pour figurer les quatre saisons, et vérifie si le mannequin d'osier qui représente l'*Esprit des Épis* a trois cent soixante feu, emblèmes des trois cent soixante-cinq jours de l'année. Le jour de la fête, précédé d'un magnifique cortège, la tête couronnée de fleurs, il sort de l'hôtel de ville pour aller à la rencontre du *Printemps*, qu'il reçoit en prononçant le discours d'usage. Lorsque l'empereur laboure lui-même, c'est le maire qui lui présente le fouet, et quand le fils du Ciel quitte le manche de la charrue, le maire de Pékin, avec sa suite, achève de labourer le champ. Dans les festins publics qu'on nomme *hiang-yin*, il est l'hôte qui reçoit. Il a la police des cimetières, la garde des registres de l'état civil, fait opérer le recouvrement des contributions, constate le prix des grains et de l'argent, administre l'hospice de la vieillesse, l'hospice des enfans, exécute les statuts sur les examens, assiste à la réception des candidats qui ont obtenu la licence ; chaque fois que l'on proclame un nom, il fait au candidat nommé trois grandes révérences, puis il lui remet le chapeau, la robe et les bottines dont il est parlé dans le code des examens publics et concours.

Après l'adjoint, second magistrat de la capitale, les principaux fonctionnaires de l'hôtel de ville sont : le *Tchi-Tchoung*, contrôleur des impôts ; le *Thoung-Pan* ou juge de paix ; le *King-Li*, secrétaire-général de la mairie ; le *Sse-Yo*, intendant des prisons ; les *Kiao-Cheou*, recteurs du département chargés de toutes les écoles de Pékin.

(1) Un savant orientaliste, M. Deveria, m'a conté cette piquante anecdote : « Ça été toute une affaire lorsqu'il a fallu faire nettoyer l'égout qui passe près de la légation dans la grande rue. A nos premières réclamations, le *yamen* répondit que, cette année-là, ce n'était pas le tour de notre quartier. Revenant à la charge, nous obtinmes une promesse favorable, et l'on vint m'annoncer un beau matin que des fonctionnaires des travaux publics se trouvaient à l'endroit en question. Je sortis pour les voir ; ils étaient en train de s'agenouiller et de se prosterner devant une table tendue de rouge, sur laquelle brûlait de l'encens au milieu de petits plats de friandises. J'appris alors que ces cérémonies avaient pour but de bien disposer les guivres, basilics et autres esprits maussades que les ouvriers devaient déranger. On n'ouvrit l'égout qu'au bout de huit jours. »

A l'exemple des Soung, l'empereur Chun-Tchi, fondateur de la dynastie tartare, avait, tout en conservant le régime municipal des Ming, institué dans chaque commune un double centre d'administration : le *Pao-Tching*, préposé au maintien de la paix publique, le *Li-Tchang*, percepteur des taxes, administrateur du territoire, surveillant des travaux agricoles. En même temps, il nommait deux gouverneurs de la capitale, le maire, qui est toujours un Chinois, le *Kieou-men-Thilou*, ou commandant des neuf portes. Protecteur du palais impérial et grand constable de la ville, ce dernier répartit les troupes des huit bannières, dirige la police métropolitaine, nomme et révoque les commissaires de police, qui sont, comme lui, d'origine tartare, garde les clés de Pékin, surveille les lieux de débauche, les maisons de jeu, opère le recensement de la population, autorise les inhumations, prescrit les mesures sanitaires. Si, chose fort rare à Pékin, des rassemblemens prennent le caractère d'une rébellion, il doit, avant de procéder à des mesures de rigueur, employer tous les moyens de persuasion pour apaiser l'émeute. A leur tour, les commissaires de police jouissent de pouvoirs fort étendus : visites domiciliaires, bastonnade, juridiction militaire, indépendance complète en face de l'autorité civile ; comme officiers de police judiciaire, les réglemens leur reconnaissent presque tous les droits que notre code d'instruction criminelle confère aux maires, au parquet, aux juges de paix, officiers de gendarmerie et juges d'instruction. La rapacité des fonctionnaires chinois rencontre un correctif dans le refus de l'impôt, dont un des premiers signes est la fermeture des boutiques, ce qui, après trois jours, amène la destitution du coupable.

Quant à la commune rurale chinoise, elle est un groupe de familles, non d'individus, et le père y exerce seul le droit de suffrage. Il y a autant de conseillers municipaux qu'il y a de familles dans une commune. Les choses se passent ainsi depuis vingt siècles, et, pas plus aujourd'hui qu'autrefois, les célibataires ne jouissent des droits du citoyen. La piété filiale, a-t-on dit, est la base de la civilisation chinoise : ce que le judaïsme fut aux Hébreux, le paganisme aux Grecs, le mahométisme aux nations musulmanes, le christianisme aux peuples européens, la piété filiale l'est aux Chinois.

Singer n'est pas imiter. Est-ce une tyrannie orientale habillée à l'européenne, à la française, ou bien les choses cadrent-elles avec les mots, les réalités avec les apparences, la pratique avec les textes de lois ? Toujours est-il qu'en étudiant les institutions administratives du Japon, on serait tenté de se croire en France, si, au lieu d'un cens, très restreint d'ailleurs, le suffrage universel existait là-bas, si les préfets japonais ne semblaient être

ce qu'on disait des préfets français, de 1852 à 1870 : des empereurs au petit pied. Des conseils-généraux élus pour quatre ans, qui votent les dépenses et les moyens d'y subvenir, avec l'agrément du préfet (ils touchent des frais de voyage et de séjour); publicité des séances, sessions ordinaires de trente jours, commissions permanentes, conseils d'arrondissement, bureaucratie florissante et envahissante, que de points de ressemblance, que de plagiats! A To-Kio (Yeddo), deux préfets, comme à Paris, le préfet de Tokio et le préfet de police, nommés par décret impérial; puis quinze *Kus* (communes ou divisions urbaines) et six *Gouns* (arrondissemens ruraux), administrés les uns par des Ku-Tchos, les autres par des Goun-Tchos. Au-dessous du Goun-Tcho, des Ko-Tchos, chargés d'administrer plusieurs *Matchi* (villages) et *Mura* (champs); un corps de sapeurs-pompiers sous les ordres du préfet de police; un conseil-général de soixante-quinze membres subdivisé en deux sections, la section du Ku (section des communes urbaines) et la section du Goun (section d'arrondissemens ruraux); commission permanente; enfin, des conseils du *Ku*, conseils des communes urbaines, et des conseils du Tchè-Son (conseils réunis de villages et de champs).

VI.

Le portrait de M. de Tocqueville ressemble de moins en moins à l'original; l'Union ne peut plus être rigoureusement définie : une confédération d'états, d'églises et de communes souverains, et cependant le *self-government* y demeure plus puissant, plus vivace qu'en aucun pays (1). On ne peut nier que les grandes villes s'acheminent vers la centralisation : l'administration des pauvres, des écoles, des hospices y passe à des bureaux spéciaux que nomment directement les citoyens; les nouvelles chartes statuent parfois que les emprunts votés par la municipalité devront obtenir l'approbation des chambres de l'état. A New-York, la charte municipale de 1874 assure la prépondérance au maire en lui conférant la nomination des principaux officiers de la ville, sans avis préalable de la corporation; elle crée aussi un bureau de répartition, chargé de contrôler les prévisions budgétaires et les dépenses. Mais ici, comme en

(1) *Bulletin et Annuaire de la Société de législation comparée*, année 1882. — Claudio Jannet, *les États-Unis contemporains*, 4^e édit.; Plon. — Joseph Ferrand, *les Pays libres*; C. Seamen, *le Système du gouvernement américain*; John Hopkins University studies, *Études sur le gouvernement municipal à Boston, Saint-Louis, Philadelphie*, 1887. L'intéressant ouvrage de M. Émile Daireaux sur la Plata, 2 vol. in-8°; Hachette, 1887. Je dois remercier ici M. le duc Torlonia, M. W. de Likhatscheff, M. le maire de New-York et M. Harat, premier secrétaire de la légation du Japon, qui ont bien voulu me fournir de très utiles renseignemens sur les institutions municipales de leurs pays.

Suisse, comme en Angleterre, cette centralisation s'éloigne singulièrement de la nôtre, puisqu'elle confie la tutelle de corps élus à d'autres corps élus. Quel autre pays accorde à la commune le droit d'admettre ou non la représentation des minorités, de décider si elle élira son conseil au scrutin de liste ou se partagera en districts électoraux, d'organiser à sa guise ses services municipaux?

Dans certaines villes, à Baltimore, Cincinnati, Pittsburg, New-York, le *Common council* se divise en deux chambres, le bureau des *aldermen*, le bureau des *councilmen* : chacun d'eux se réunit séparément, nomme son président, ses employés, fait son règlement; les résolutions doivent être votées par les deux bureaux, approuvées par le maire. Celui-ci oppose-t-il son *veto*, la mesure revient de nouveau devant eux et n'a force de loi que s'ils l'approuvent à la majorité des deux tiers des voix. Maire, *aldermen*, *councilmen*, sont élus directement au suffrage universel pour deux, trois, quatre ans. On sait que les États-Unis ont réalisé le mouvement électoral perpétuel (1).

D'après la charte octroyée en 1881 à la Nouvelle-Orléans, le conseil municipal, composé de trente membres, le maire, les principaux fonctionnaires sont élus pour quatre ans, au scrutin secret. Le conseil vérifie lui-même les pouvoirs de ses membres, et ne prononce l'exclusion qu'à la majorité des deux tiers; ses séances sont publiques, ses comptes-rendus obligatoirement publiés dans les journaux; il peut frapper d'une taxe annuelle au profit de la ville les propriétés de toute nature. Le maire doit être citoyen de l'état depuis dix ans, de la ville depuis cinq ans; il a cinq jours pour exercer son droit de *veto*, et reçoit un traitement de 3,500 dollars. A côté de lui, un certain nombre de fonctionnaires largement salariés : contrôleur, trésorier, commissaire des travaux publics, commissaire

(1) Au Brésil, la loi organique du 9 janvier 1881 a réformé la législation électorale du parlement, des assemblées provinciales et des municipalités. Désormais, le cens exigé est si faible qu'un ministre a pu affirmer que ce pays jouit du suffrage universel : est électeur, en effet, tout citoyen qui possède un revenu liquide annuel de 500 francs (20,000 réaux), provenant d'immeubles, d'une industrie, d'un commerce ou d'un emploi; les membres du clergé, un grand nombre de fonctionnaires, les officiers, les professeurs ont aussi le droit de suffrage. La loi de 1875 consacrait le système de la représentation proportionnelle avec le vote limité, mais l'absence de mœurs publiques fortement constituées produisit un résultat contraire à l'attente générale, l'élection d'une chambre d'une seule nuance politique, celle du ministère qui gouvernait alors. En 1881, on a voulu rendre hommage au principe, mais en édictant d'autres moyens : on a établi le vote uninominal, restreint par le quotient électoral calculé sur le total des électeurs qui prennent part au scrutin. Le conseil municipal de Rio-Janeiro a vingt et un membres, ceux des autres capitales dix-sept, treize ou onze; il élit son président, son vice-président; son mandat dure quatre ans.

de police, inspecteur des travaux, avocat ; les quatre premiers assistent, avec voix consultative, aux séances du conseil. Comme, dans beaucoup de villes, des marchés scandaleux ont été passés pour réparer les rues sans nécessité, on exige que cette mesure soit provoquée par une pétition de la majorité des riverains. Le maire de la Nouvelle-Orléans, le contrôleur, le trésorier, les deux commissaires, les juges de police, l'avocat, peuvent, à toute époque, être révoqués par le conseil pour mauvaise gestion, négligence ou incapacité. On admet l'accusé à se défendre ; pour être valable, le jugement doit réunir une majorité d'au moins dix-huit conseillers.

On raconte qu'un prédicateur sermonnait les enfans des rues, si nombreux à New-York : « Qui prendra soin de vous, s'écrie-t-il, si votre père et votre mère vous abandonnent ? — La police, monsieur, la police, repartirent tout d'une voix ses ouailles improvisées. » Après maint abus, en présence du danger toujours croissant d'une population de vagabonds composée de l'écume des deux mondes, démocrates et républicains ont compris la nécessité de soustraire la police à l'influence de la politique ; le personnel des agens n'est plus à la discrétion du maire ; celui-ci choisit encore les quatre commissaires supérieurs qui le dirigent, mais ils sont nommés pour six ans, et ne peuvent être révoqués qu'avec l'assentiment du gouverneur de l'état.

La cité impériale fait les choses grandement : un simple *patrolman* de 3^e classe reçoit 5,000 francs par an, ceux de 2^e et de 1^{re} classe touchent 5,500 et 6,000 ; au-dessus d'eux, les sergens ont 8,000 fr., le capitaine de chaque quartier 13,750, les quatre inspecteurs 17,500 chacun, le surintendant 30,000 : en tout, 3,216 employés, qui grèvent le budget municipal d'une dépense de 22 millions (1).

(1) Depuis 1882, la municipalité de Buenos-Ayres comprend un conseil délibérant, composé de cinquante membres et d'un département exécutif. Font partie du corps électoral : 1^o les citoyens domiciliés depuis six mois qui paient au moins 50 francs d'impôts municipaux ou de contribution foncière, ou qui exercent une profession libérale ; 2^o les étrangers résidant depuis deux ans, sachant lire et écrire, payant 250 francs d'impôts par an ou exerçant une profession libérale. Les fonctions de conseiller sont gratuites, obligatoires, incompatibles avec toute commission, emploi politique et rémunéré. Le conseil désigne son président et deux vice-présidents, vérifie l'élection de ses membres, vote sous certaines réserves les impôts municipaux et contrôle les emprunts, organise les loteries, sanctionne le budget, décrète les travaux nécessaires, etc. Quant au chef de l'exécutif, désigné sous le nom d'intendant municipal, nommé par le président de la république avec l'assentiment préalable du sénat, il dirige tous les services, a le droit de veto dans les cinq jours, représente la municipalité auprès des pouvoirs de l'état. Dans la pratique, les conflits ont été assez fréquens entre le conseil et l'intendant, surtout à l'origine, le premier ayant pris vis-à-vis du second des attitudes qui semblaient imitées de celles que nous connaissons sur les bords de la Seine.

Antécédens irréprochables, caractère, moralité à l'abri de tout soupçon, haute taille, vigueur; voilà ce qu'on exige des *patrolmen* : on se montre coulant sur le chapitre de l'instruction, fort sévère sur le service; les punitions pleuvent comme grêle, mais le dernier des *patrolmen*, destitué par le surintendant, peut se pourvoir devant l'autorité judiciaire. Admirables dans la répression des émeutes, un peu brutaux les jours de fête publique, ces précieux serviteurs n'ont peut-être pas eu le temps de méditer assez le précepte de M. de Talleyrand et jouent trop volontiers du *club* en bois d'acacia. A côté de M. French, président du bureau de police, M. Byrnes, chef de la police secrète, a sous ses ordres une brigade qui accomplit de véritables prodiges.

Le bureau de police exerce d'importantes attributions en matière électorale : c'est lui qui désigne les 4,872 inspecteurs salariés chargés de surveiller les 812 sections de vote, ce qui n'empêche point le trafic des suffrages de se pratiquer effrontément. La corruption envahit cette démocratie, au sommet, au milieu, à la base; les élections se réduisent de plus en plus à un escamotage, les votes s'achètent comme bétail au marché; le patriciat bourgeois, les propriétaires, écrasés de taxes énormes, se dégoûtent, laissent le champ libre aux politiciens de profession; députés, sénateurs, *aldermen*, maires battent monnaie trop souvent avec leur pouvoir. Il y a, disait-on, une troisième maison au siège du gouvernement où l'on vend la législation en gros ou en détail; vous pouvez acheter de ces gens-là des lois à la pièce ou à l'aune, à la grosse ou à la simple douzaine. Aux scandales des *carpet-baggers* dans les états du Sud et de l'administration du général Grant ont répondu les vols fantastiques des municipalités. New-York avait donné l'exemple : achetant à beaux deniers la presse, les juges, les députés récalcitrons, dominant la législature de l'état par son alliance avec les compagnies de chemins de fer, le conseil municipal de cette cité formait une vaste association qui accaparait tous les pouvoirs publics. En 1869, la dette de la ville ne s'élevait qu'à 30 millions de dollars; deux ans après, elle dépassait 100 millions de dollars; on n'avait accompli aucun grand travail, mais les officiers municipaux s'étaient enrichis, si bien que le public appelait couramment l'hôtel de ville : la caverne d'Ali-Baba et des quarante voleurs, et répétait ce dicton consacré : « Prenez garde à vos poches, voici MM. les conseillers municipaux de New-York ! » En 1873, cette puissance fut brisée, mais la plupart des coupables ont évité une condamnation et l'obligation de rendre gorge; au bout de quatre ans, sur les centaines de millions volés, la cité n'avait recouvré que 690,849 dollars dont la plus grande partie provenait d'une restitution volontaire.

Les esprits clairvoyans avaient prophétisé : après cet effort spasmodique, la vieille indifférence, la vieille apathie ont repris le dessus, et bientôt ont surgi de nouveaux Tweeds ; il y a deux ans, treize *councilmen* de New-York ont été convaincus d'avoir, pour 500,000 dollars, vendu la concession d'un chemin de fer : plus que jamais, dans les grandes villes, la concussion et la prévarication sont à l'ordre du jour. Il semble que le peuple américain prenne à tâche de se *dépopulariser* lui-même par ses choix, et que l'oncle Sam, le héros cynique de la comédie de M. Sardou, devienne l'idéal d'une partie de ses gouvernans.

Malgré tant de points noirs, l'Union, en dehors des grands centres, demeure une puissante démocratie rurale, appuyée sur la propriété, la famille et la religion ; pour couper court au fléau de notre vieille Europe, les révolutions de la populace, elle a rompu ouvertement avec le préjugé français. A la fin de la guerre de l'Indépendance, le congrès de la jeune république siégeait à Philadelphie, où des émeutes vinrent à plusieurs reprises interrompre ses séances et restèrent impunies de la part des autorités locales. A Prince-Town, à Annapolis, où il s'établit successivement, même accueil, mêmes violations de la souveraineté nationale. Washington et ses amis surent comprendre et prévoir : le congrès désigna comme capitale politique une petite bourgade située sur la rive droite du Potomac, l'entoura d'un territoire restreint détaché des états de Maryland et de Virginie, neutralisa capitale et territoire en se réservant le droit d'y légiférer et gouverner seul. D'après une loi fédérale de 1878, tous les pouvoirs, à Washington, appartiennent à trois commissaires, qui, nommés pour trois ans par le président, avec l'approbation du sénat, administrent sous le contrôle du parlement ; l'un d'eux doit être un ingénieur militaire. N'est-il pas permis de penser que, sans cette mesure, la république américaine aurait pu avoir ses journées de 1830, de 1848, de 1870, peut-être même ses journées de 1793, de 1871 ? Heureux les peuples qui se souviennent, qui savent se soustraire aux enthousiasmes irréfléchis, faire de la politique avec leur raison, sans écouter leur imagination !

LE

C A C H A L O T

I.

Le génie de Buffon avait découvert cette loi curieuse de la distribution des êtres vivans, que leur taille est en raison de l'étendue des continens qu'ils habitent. La loi, en effet, se vérifie dans un grand nombre de cas. Le lama et la vigogne, qui représentent en Amérique le chameau et le dromadaire, sont beaucoup plus petits. De même l'autruche des Pampas, comparée à celle d'Afrique. Les mastodontes fossiles du Nouveau-Monde sont loin d'atteindre les dimensions des grands éléphants qui ont autrefois vécu sur le vieux continent, et il existe dans l'île de Bornéo une espèce de ces animaux beaucoup plus petite que celui d'Asie ou d'Afrique. Le cougour, le plus fort des carnassiers américains, a la taille de la panthère, et n'approche en puissance ni du lion ni du tigre. Pour le continent australien, la différence n'est pas moins frappante ; le kangourou géant est le géant des quadrupèdes qu'on y trouve, et le carnassier le plus redoutable, le thylacine, est loin d'avoir la taille de nos loups.

On peut étendre, bien que Buffon ne l'ait pas fait, cette loi à l'océan envisagé comme un continent plus grand que les autres, et devant par suite offrir des êtres d'une taille supérieure à celle de tous les animaux terrestres. C'est le cas des grands cétacés, ba-

leines et cachalots, près desquels le mammoth lui-même n'est qu'une bête aux proportions modestes, dans le rapport d'un gros rat comparé à un saumon. De même qu'aucun reptile et aucun oiseau n'atteignent la taille des grands pachydermes terrestres, de même aucun poisson dans la mer n'approche, — et il s'en faut de beaucoup, — des dimensions des grands cétacés, qui sont eux aussi des mammifères, c'est-à-dire des animaux dont l'organisation est de tous points comparable, sinon semblable à la nôtre. Leur sang, qui coule par torrens dans des veines grosses comme le corps d'un homme, est chaud; ils ont des poumons pour respirer l'air et mettent au monde des petits, un seul le plus souvent, que la mère nourrit de son lait, qu'elle surveille et qu'elle défend jusqu'à se faire tuer, plutôt que de l'abandonner même mort.

A aucune époque des temps passés, autant que nous l'enseigne la paléontologie, le globe terrestre n'a vu d'animaux de la taille des baleines et des cachalots. C'est une illusion très répandue, et qu'a pu seule excuser la surprise des premières découvertes, de se figurer les végétaux ou les animaux éteints comme ayant été plus grands que les nôtres. C'est le contraire qui est la vérité. On n'a exhumé aucun arbre fossile à mettre en parallèle avec le cèdre ou les grands conifères du Nouveau-Monde. De même pour les animaux. A la vérité, nous n'avons plus de reptiles aussi grands qu'étaient le mégalosaure, l'ichthyosaure, l'iguanodon; mais ce qui étonne en eux, c'est surtout la nature reptilienne associée à des dimensions que nous ne connaissons plus chez les quadrupèdes à sang froid; car ces espèces étaient loin d'avoir la taille du mammoth ou des plus petites baleines connues. A la vérité, on a découvert dans le Dakota des ossemens de reptiles vraiment gigantesques. Mais on ne connaît pas encore leur squelette tout entier, et on est exposé de la sorte à d'étranges mécomptes. Chez l'iguanodon, la puissance du train postérieur n'aurait jamais laissé deviner les faibles proportions de la tête et des jambes de devant, si plusieurs exemplaires de l'animal intact n'avaient été rencontrés au fond d'une mine de la Belgique. A l'inverse, on pourrait citer tels poissons, la baudroie et d'autres, dont la tête seule est grosse plusieurs fois comme le reste du corps. Quelques ossemens retrouvés d'un animal disent en somme fort peu de chose sur sa taille, s'il n'appartient à un type déjà complètement connu. Ces reptiles du Dakota ont été véritablement des animaux extraordinaires; et cependant, jusqu'à plus ample découverte, la souveraineté de la masse reste encore aux grands cétacés actuels. On peut ajouter qu'aucun cétacé fossile n'égale les nôtres. Les baleines exhumées en grand nombre quand on a creusé les fossés de la citadelle d'Anvers, les cachalots qu'on y trouva égale-

ment, celui que M. Sirodot a découvert au pied du mont Dol, sont d'une taille inférieure aux individus que l'homme chasse aujourd'hui.

Les cétacés se partagent en deux grandes divisions : les baleines, qui ont le palais garni de fanons, et ceux qui ont des dents et qu'on appelle cétodontes. Les marsouins, les dauphins, les orques se rangent dans ce dernier groupe, dont le cachalot est le géant. Les naturalistes, au siècle dernier, crurent qu'il y avait plusieurs espèces de cachalots. Des observations mal faites ou prises sur des bêtes amaigries, mortes de maladie et jetées à la côte, les récits peu concordans ou mal interprétés des baleiniers avaient aidé à cette confusion. On ignorait la différence si remarquable de taille entre le mâle et la femelle, près du tiers plus petite. Cuvier, mis en éveil par la contradiction même de ces témoignages, pressentit qu'il n'existe en réalité qu'une seule espèce de cachalot répandue dans les deux océans, et que les différences signalées étaient simplement des variétés individuelles. La suite a justifié de tous points cette vue du célèbre anatomiste, éclairé par la connaissance profonde qu'il avait de l'organisme. Comme parenté immédiate du cachalot dans la grande famille animale, ayant avec lui un air de ressemblance formel, on ne connaît que le kogia, aux proportions beaucoup moins imposantes, car il ne mesure pas plus de 2 mètres ; il vit dans les mers du Japon.

Les baleines aiment à se jouer au milieu des glaces flottantes ; elles s'écartent peu des mers froides des pôles. Les cachalots, au contraire, ne s'avancent que rarement dans les hautes latitudes, au nord et au sud. On en a rencontré au détroit de Behring, mais par exception. Il en vient de même égarés dans la Mer du Nord. Nageur puissant, ne comptant pour rien les distances, il franchit le Cap, il franchit même la pointe d'Amérique, et voit s'ouvrir deux océans devant lui, mais il se plaît surtout sous les tropiques. Il est par excellence le géant des mers chaudes.

Les marins le reconnaissent d'ailleurs à première vue, à sa tête qui fait le quart de la longueur du corps, tête énorme, dont le profil ne s'amincit pas, s'avancant comme un promontoire aussi haut que le corps lui-même au-dessus de la mâchoire tout étroite, mais garnie de dents formidables. L'évent, placé à l'extrémité et au sommet de ce promontoire, est fortement dévié à gauche. C'est un trou large comme un seau quand il se dilate, et par lequel le monstre, à chaque respiration, lance un jet de buée oblique qu'on aperçoit à plusieurs milles en mer.

Les cachalots vivent en troupes, tantôt composées de quelques individus, d'autres fois très nombreuses et blanchissant les flots à perte

de vue sous leur pesans ébats. Tantôt on les voit dresser la tête comme une tour hors de l'eau, ou bien s'élançer dans l'air et retomber d'une masse en soulevant des montagnes d'écume. Les mâles, beaucoup plus grands, conduisent la bande et la guident devant eux. Le reste, composé des femelles et des jeunes, semble obéir à leur surveillance. Aussi les baleiniers appellent-ils ces mâles des maîtres d'école (*school-masters*). Cependant, les tout vieux mâles changent d'existence. D'ordinaire, on trouve ces « têtes grises, » (*gray-headed*), comme on les nomme, errans à l'aventure, en solitaires. Plusieurs archipels du Pacifique, les îles Galapagos en particulier ont été longtemps réputés comme lieu de rendez-vous des cachalots à certaines époques de l'année. Animaux de haute mer avant tout, ils recherchent, quand ils s'approchent de terre, les côtes abruptes et les eaux profondes. C'est ainsi qu'ils visitent fréquemment les Açores. La femelle ne met au monde qu'un seul petit, qui tette en prenant la mamelle de sa mère par les coins de la gueule; sa mâchoire pointue ne lui permet pas d'autre façon. Les cachalots sont généralement d'humeur moins commode que les douces baleines dont Michelet nous a parlé en termes si émus et pourtant d'une si grande vérité scientifique. Il n'est pas très rare de voir des cachalots, les vieux mâles surtout, se retourner contre leur ennemi, broyer des embarcations et même foncer contre de petits navires et les mettre en péril.

Là se borne à peu près tout ce que nous savons des mœurs du cachalot; et bien qu'on en extermine chaque année plusieurs centaines, leur organisation, leur anatomie, n'est guère bien connue non plus. Il n'est pas jusqu'à l'origine de ce nom français de cachalot qui ne soit incertaine. On trouve pour la première fois *cajelo* dans le récit d'un échouement de dix-sept de ces animaux à l'embouchure de l'Elbe, en 1723. Il est probable que ce nom, connu par conséquent à cette époque dans les Flandres, était celui dont se servaient les baleiniers basques, qui l'auraient eux-mêmes emprunté aux Espagnols. En vieux catalan, *cachal* ou *caichal* voulait dire dent; le mot se retrouve d'ailleurs sous la même forme et avec le même sens dans le provençal du moyen âge, spécialement dans la *Chanson de la croisade des Albigeois*. Il est tout naturel que les dents du cachalot, qui semblent avoir longtemps inspiré l'effroi aux baleiniers, aient servi à caractériser un animal si différent des baleines, de même que le nom flamand *potvis* était une allusion à sa tête, comparée à un chaudron plein de spermaceti.

Les anciens n'ont fait aucune mention certaine du cachalot. Pline parle bien d'un grand cétacé qui serait venu de son temps se faire prendre dans le port d'Ostie, mais c'était peut-être simple-

ment un orque. Pourtant le cachalot a dû être autrefois abondant dans la Méditerranée, comme les baleines. Mais les Grecs et les Latins ne paraissent pas avoir chassé jamais ces grands cétacés. Le harpon relié à un corps flottant, peau soufflée ou pièce de bois (*loch*), peu importe, qui permet de suivre et qui retient en même temps la bête fuyant sous l'eau, le harpon est une invention des peuples riverains de l'Atlantique. Le poète Oppien, compétent entre tous en matière de pêche, sait l'usage du harpon sur la côte occidentale d'Espagne, mais il croit que c'est simplement un hameçon proportionné à la taille des baleines et qu'on amorce avec une boête convenable, un foie de bœuf, par exemple, sur laquelle le cétacé se jette comme ferait un poisson. Les Basques n'ont jamais chassé autrement qu'avec le harpon simplement relié à sa vessie ou à son loch ; c'est beaucoup plus tard, — il n'y a pas encore un siècle, — qu'un harponneur américain, dit-on, eut cette audace d'attacher la ligne du harpon à sa barque et de se laisser entraîner par la course furieuse de l'animal blessé.

II.

Un cachalot qui vient d'être tué flotte en raison de la quantité de sa graisse. C'est ce que les baleiniers appellent une bête « franche, » par opposition aux baleines « foncières, » qui coulent à pic. Un cachalot amaigri et qui meurt de maladie coule aussi. Mais le grand cadavre remonte bientôt, soulevé par les gaz de la putréfaction. S'il n'est pas jeté sur quelque grève voisine, il flottera longtemps au gré des vagues, jusqu'à ce que les crustacés, les poissons, les oiseaux de mer en aient raison. A coups de dents, de pinces et de bec, ils finiront par ouvrir un passage à ces gaz, et l'énorme squelette pour toujours retournera à l'abîme. Il arrive parfois aussi que la tempête jette au rivage un cachalot affaibli de maladie ou mortellement blessé par le harponneur auquel il a échappé, par l'espadon, qui lui fait, dit-on, la guerre. Les cachalots ont parfois de vastes cicatrices. On en a vu qui portaient depuis onze ans un harpon dans les chairs, d'autres avec l'extrémité brisée d'un rostre d'espadon.

Un grand cétacé échoué au rivage est toujours une bonne fortune. L'huile, les os, les dents, les fanons, si c'est une baleine, sont des biens dont chacun veut profiter. Et puis rare est l'occasion de contempler de tels monstres : c'est un événement dont on parle. Le plus ancien échouage de cachalot que l'on connaisse sur la côte européenne eut lieu au XIII^e siècle, près de Stauria, dans la Frise. Par une chance heureuse, Albert le Grand en fut témoin,

et il le relate dans des termes qui ne laissent aucun doute. Albert se faisait une idée bien singulière des baleines, dont les fanons, d'après lui, sont des sourcils abritant une paupière longue comme dix hommes de front. Albert désigne le grand cétacé qu'il a vu à Stauria simplement sous le nom de *cetus*, et semble, d'ailleurs, le prendre pour le mâle de la baleine. C'était bien un cachalot, car il ajoute que, quand on eut ouvert la tête au niveau des yeux, on en tira onze baquets d'huile, dont chacun faisait la charge d'un homme. A un moment donné, dit-il encore, la tête de l'animal, en partie coupée, se détacha avec un énorme craquement, « comme le bruit d'une maison qui s'effondre. » Il ne faut pas trop le taxer d'exagération. Tous ceux qui ont visité les chantiers de Laponie, où on dépece souvent plusieurs baleines à la fois et des plus grandes, savent les fracas de ces brisemens sollicités quelquefois par la charge de plusieurs milliers de kilogrammes, et aussi les détonations produites par la mise en liberté, avec l'instrument tranchant, des gaz développés à l'intérieur du corps et comprimés sous ces montagnes de chair.

Aujourd'hui encore, les échouages comme celui de Stauria sont à peu près les seules occasions que nous ayons d'entrer en contact avec les espèces de grands cétacés qui ne sont pas régulièrement chassées. Sous ce rapport, la France possède depuis plusieurs années un service d'informations parfaitement organisé par le ministère de la marine, sur les indications de feu P. Gervais, professeur d'anatomie comparée; et c'est en partie grâce à ce système que le cabinet d'anatomie du Muséum peut aujourd'hui montrer une des plus belles collections de grands cétacés qui soit.

On connaît assez exactement, depuis trois siècles, tous les échouages de cachalots sur la côte d'Europe, encore plus remarquables que ceux de baleines. Ils ont toujours excité un prodigieux intérêt. On en a imprimé des relations détaillées; les artistes en ont fait le sujet de gravures et de compositions où l'animal est quelquefois fort bien représenté. Ailleurs, la fantaisie la plus extravagante s'est donné carrière et nous met en présence d'un monstre qui n'a plus rien à envier aux bêtes de l'Apocalypse. Une de ces estampes, aujourd'hui fort recherchée, nous montre la foule élégante accourue pour voir un cachalot ainsi jeté sur la plage, où s'empressent des carrosses, où de jeunes cavaliers font la cour aux dames parées de leurs plus beaux ajustemens. Ceux-là savent ce qu'il en faut penser, qui ont vu de près les immenses cadavres vomis de temps à autre par la mer. Si la curiosité ne perd aucun de ses droits, elle est plus que tempérée par les émanations nauséabondes qui se dégagent de ces masses en décomposition. Le cacha-

lot représenté dans la gravure dont nous parlons, s'était échoué, en 1617, sur les dunes de Scheveningen, près de La Haye. Après qu'on en eut tiré le blanc, l'huile, tout ce qu'on pouvait, le crâne fut placé dans l'église de la ville pour l'édification des fidèles. On a depuis relégué dans un coin cette intéressante pièce anatomique, soit afin qu'elle attire moins les regards pendant le prêche, soit qu'on lui croie aujourd'hui moins de vertu pour échauffer la foi. Dans une vieille inscription latine, le cétacé, s'adressant au visiteur émerveillé, lui dit encore comment les vents l'ont jeté au rivage, où des foules sont venues le contempler; il termine par une exhortation à la crainte du Tout-Puissant qui a peuplé la mer de pareils léviathans.

Les cétacés morts, ou vieux ou blessés, ne sont pas les seuls que la mer nous apporte. Il n'est pas très rare de voir certaines espèces qui vivent en troupes, comme les cachalots, se jeter à plusieurs sur des plages, sans cause apparente, comme poursuivis par quelque ennemi qui les affole. Quel ennemi le cachalot peut-il bien redouter? Les baleiniers ont là-dessus une légende, celle du petit poisson volant, un vrai diable qui, passant et repassant au-dessus de la grosse bête, l'exaspère, la rend furieuse, pendant que l'espadon, avec lequel il a combiné son attaque, larde la malheureuse sous le ventre. Mais les baleiniers ont bien d'autres histoires, qui méritent juste autant de créance. Quelle crainte; quels besoins, quelle erreur, poussent à la côte des troupes de cachalots? Nous l'ignorons. On a vu déjà que dix-sept étaient ainsi venus, en 1723, à l'embouchure de l'Elbe. En 1823, près de Trieste, six s'engagent de même, pendant une nuit d'août, sur un bas-fond. Au matin, on croit à l'apparition d'une roche, quand on découvre que celle-ci remue. Toutes les barques disponibles sortent du port, et, faisant le demi-cercle autour des souffleurs, les réduisent, à force de cris et de coups de feu, à s'engager davantage sur le sable. On les tua. Quatre des plus gros furent dépecés sur l'heure, et leurs squelettes plus tard allèrent enrichir les musées de Trieste, de Vienne, de Munich. Malheureusement les ossemens avaient été mêlés, ce qui ôte à ces pièces beaucoup de leur valeur.

Mais le plus célèbre et le plus étonnant tout à la fois de ces échouages est celui d'Audierne, en 1784. Nous en avons un récit détaillé par l'abbé Le Coz, alors principal du collège de Quimper, et qui devint, après la révolution, archevêque de Besançon. Le dimanche 14 avril, sur les six heures du matin, la mer étant grosse et le vent soufflant avec violence du sud-ouest, on entendit des mugissemens extraordinaires qui partaient d'une petite crique. Deux paysans qui allaient par la grève à une chapelle voisine aperçoivent d'énormes animaux s'agitant violemment dans la mer. Ils en

voient deux rouler sur le sable et veulent fuir, lorsqu'à ces premiers d'autres succèdent. On en compta plus tard trente et un. Ils étaient encore vivans le lendemain. L'un d'eux même ne mourut que le mardi, après avoir failli, dans un dernier mouvement, écraser une dizaine de paysans qui se mettaient en mesure d'en tirer le lard. La plupart de ces cachalots étaient des femelles. Quelques-unes, pleines, donnèrent le jour à leur petit en se débattant, ou peut-être même après qu'elles étaient mortes, sous l'effort du poids de leur corps. L'abbé Le Coz était accouru. Un jeune lieutenant-général de l'amirauté, qui paraît avoir bravement payé de sa personne au milieu de ce charnier, le seconda de son mieux. Ils mesurèrent ensemble les animaux, et l'abbé Le Coz, pour sa part, fit sur eux d'excellentes observations dont les naturalistes de profession n'ont peut-être pas assez tenu compte dans la suite.

Le crâne et une partie du squelette d'un des plus grands individus, un mâle certainement, fut transporté au jardin du roi, où il devint plus tard une des plus belles pièces du cabinet d'anatomie, quand celui-ci fut créé par Cuvier. Lui-même avait acheté en Angleterre un squelette entier. On le monta dans une des cours du Muséum, qui conserve encore le nom de cour de la baleine; mais les intempéries en firent vite une ruine. On avait découvert aussi que le vendeur, sans doute pour augmenter son prix avec les dimensions de l'animal, avait mis à ce squelette plus de vertèbres qu'il n'en doit avoir. Profitant d'une vacance de la chaire d'anatomie, les professeurs du Muséum ordonnèrent la destruction d'une pièce qui méritait peut-être plus d'égards, pour avoir été, pendant cinquante ans, une sorte de document classique connu et cité de tous les anatomistes européens.

III.

Parmi les grands animaux, il en est peu dont l'organisation soit aussi longtemps restée obscure, dans quelques-uns de ses traits fondamentaux, que celle du cachalot. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait eu guère d'autre occasion de l'observer, que ces échouages d'individus le plus souvent dans un trop mauvais état pour que la science en tire grand profit. Si le cachalot s'est jeté vivant à la côte, c'est, la plupart du temps, dans quelque canton éloigné, sans communications faciles. Avant qu'on soit averti et surtout arrivé, la décomposition, aidée par la chaleur dans ces grands corps qui n'en finissent pas de se refroidir, a déjà fait son œuvre. Si l'anatomiste peut encore intervenir, c'est au prix de quels efforts! de quels dégoûts! Il faut, pour s'en faire une idée, avoir

affronté ces besognes aussi laborieuses que peu engageantes. Dans la graisse, dans le sang jusqu'aux genoux, on a peine à se reconnaître au milieu des organes gonflés, ou bien on ne sait comment remuer de telles masses. Un anatomiste anglais, relatant la dissection qu'il avait faite d'un cachalot dans ces conditions, s'excuse de la donner incomplète, et fait valoir cette raison qu'il avait dû employer des chevaux pour retourner les parties qu'il décrit.

Les baleiniers, par ce côté, n'ont rendu que peu de services à la science et cela se comprend. La pêche des grands cétacés est toujours une opération coopérative où chaque matelot aura sa part dans les bénéfices. Un capitaine baleinier serait mal venu de sacrifier à d'autres intérêts que l'intérêt commun, et celui-ci n'est pas apparemment d'observer des viscères et de recueillir des pièces d'étude. Aussi, à la mer, une fois le lard du cachalot levé et la tête vidée de son blanc, la carcasse est vite abandonnée, pendant que les vigies remontent à leur poste au haut des mâts, en quête de nouvelles captures. Ce n'est que tout dernièrement et en raison des conditions nouvelles où se fait la pêche aujourd'hui ; grâce à un don généreux du conseil municipal de la ville de Paris, et grâce aussi au zèle éclairé d'un des principaux négocians des Açores, M. S.-W. Dabney, que le Muséum a pu s'enrichir de documens anatomiques d'une insigne rareté et, en particulier, de deux fœtus dont la dissection, facile sur une table, a permis d'étendre beaucoup les connaissances que l'on avait sur l'organisation du cachalot.

Même l'aspect extérieur de la bête avait été jusque-là fort mal rendu. D'anciennes estampes, sous ce rapport, valent mieux que les figures partout reproduites dans les traités classiques publiés depuis cinquante ans. Celles-ci représentent invariablement le cachalot vu de profil, la tête terminée carrément. Le peintre Garneray, qui avait navigué sur des baleiniers et qui vit à coup sûr plus d'un cachalot, ne nous le montre pas autrement. En réalité, la tête est un peu comprimée en avant et taillée en sorte d'étrave, comme la proue d'un navire. Ceci explique la vitesse prodigieuse avec laquelle se meut le cachalot et qu'il ne pourrait certainement pas atteindre si sa tête se terminait par un plan droit, comme la décrit un auteur américain tout récent.

L'extrémité de la tête, en dessus, n'est pas exactement symétrique des deux côtés. C'est là, d'ailleurs, un caractère commun à tous les cétacés munis de dents, tels que les marsouins, les dauphins, les orques, les narvals, mais aucun ne le présente aussi accusé que le cachalot, avec son évent fortement déjeté à gauche. Le défaut extérieur de symétrie retentit plus ou moins jusqu'aux os du crâne.

La science demeure impuissante à donner l'explication de cette singulière anomalie, qu'on ne retrouve chez aucun mammifère, aucun reptile, aucun oiseau. Seuls, les poissons du genre des turbots et des soles présentent quelque chose d'analogue, ou plutôt l'exagération de la même particularité. Car, chez eux, les deux yeux sont placés du même côté du corps, qui devient ainsi une sorte de dos, tandis que l'autre côté, sur lequel se pose habituellement l'animal, perd son coloris et représente le ventre. Les avocats du transformisme n'ont pas manqué à nous expliquer comment un poisson, en se couchant sur le flanc dans le sable pour mieux guetter sa proie, avait pu, avait dû prendre à la longue la figure que nous connaissons aux turbots et aux soles. La raison qu'on donne ici est évidemment plausible, mais on n'a pas encore, que nous sachions, expliqué cette déviation légère chez certains cétaqués, très accusés chez d'autres, qui reporte vers la gauche l'orifice commun des deux narines. Faut-il supposer qu'ils ont une tendance native, plus accusée jadis chez leurs ancêtres, à nager sur le côté droit? et que l'évent, par suite, tend chez eux à se déplacer à gauche pour mieux leur permettre de respirer à la surface de la mer? Voilà une explication; rien ne prouve qu'elle ait aucun fondement; mais de combien d'autres du même genre en peut-on dire autant!

Les yeux du cachalot sont très petits; ils ne sont pas deux fois grands comme ceux d'un bœuf. Le globe, sollicité par des muscles puissans et longs en proportion de la largeur de la tête, peut subir un retrait considérable derrière les paupières. Cet effet se produit toujours après la mort. Alors l'œil semble vide, le doigt enfoncé arrive à peine jusqu'au globe. De là cette ancienne croyance, toujours courante chez les baleiniers, que le cachalot est aveugle et qu'il a besoin d'un pilote. Le cachalot n'est pas plus aveugle que les autres cétaqués; toutefois, la vision de ces animaux soulève un problème assez délicat, que la physiologie ne semble pas encore avoir abordé. Une cornée convexe, comme celle de l'homme, est la condition essentielle de la vue dans l'air atmosphérique; c'est, au contraire, la disposition la plus défectueuse pour l'œil quand il est sous l'eau. Aussi la cornée est-elle à peu près plate chez les poissons. Cependant les phoques, les otaries, les marsouins et les dauphins, dans une certaine mesure, ont l'œil bombé; ils doivent, par suite, y voir très mal quand ils plongent. Et alors on se demande comment ils chassent des proies qui devraient, semble-t-il, toujours leur échapper? Bien que le cachalot ait un œil peu bombé, sa vue sous l'eau n'en doit pas moins être très imparfaite, et, s'il n'a pas les yeux toujours crevés, comme on le raconte, il distingue certainement fort mal les objets. On ne comprend pas comment il atteint

les seiches, les calmars, les poulpes, tous les céphalopodes dont il fait sa principale nourriture, et qu'on pourrait appeler par excellence les *voyans* de la mer, avec leurs yeux plus grands en proportion que chez aucun genre d'animaux et leur regard toujours en éveil. Aussi on a fait les plus singulières suppositions. On a prétendu que le cachalot laissait tomber sa mâchoire grande ouverte, comme font les baleines quand elles engouffrent des nuages de petits crustacés ; on a supposé que les dents du monstre miroitant à la lumière attiraient les animaux dont il se nourrit. Mais le cachalot, comme le marsouin, le dauphin, n'a que des mouvemens très limités de la mâchoire et ne l'ouvre que très peu. Cependant il n'est pas impossible, bien que cela semble assez invraisemblable, que la blancheur d'argent du fond de sa gueule, près de laquelle celle des dents n'est rien, sollicite les céphalopodes grands ou petits qui sont sa pâture habituelle. Parfois on a vu des cachalots frappés à mort rendre, dans les dernières convulsions, des morceaux de bras de poulpes, qu'ils venaient d'avaler, gros comme la cuisse d'un homme. On ne peut guère douter que les abîmes de l'océan ne soient peuplés de grands céphalopodes que nous ne voyons jamais ou presque jamais à la surface. Il n'est pas rare, au contraire, de rencontrer sur l'océan de volumineux fragmens de chairs flasques, avec une peau molle et rouge par places, débris de ces grands poulpes qu'on dirait tranchés par une mâchoire puissante. Ce sont les reliefs de quelque repas de cachalot. Ces habitudes de nourriture expliquent que dans son estomac on puisse recueillir des litres de becs crochus de céphalopodes que les suc digestifs ne parviennent pas à dissoudre, et de cristallins de ces mêmes animaux qui résistent aussi un certain temps à l'action corrosive.

Notons comme dernière particularité anatomique le volume du cerveau. C'est le plus gros que l'on connaisse. Le cachalot est, sous ce rapport, mieux partagé qu'aucune autre créature ayant vie. Son cerveau dépasse même celui de la baleine bleue, dont le corps est au moins deux fois plus grand. Et, cependant, ce cerveau est bien peu de chose, car il n'est pas lourd comme cinq cerveaux d'hommes. Quant à la moelle épinière qui en part, elle est large à peine comme celle d'un bœuf. Comment expliquer que l'énergie motrice nécessaire pour mettre en jeu, chez le cachalot, plusieurs tonnes pesant de muscles, n'exige pas des conducteurs nerveux plus gros ou plus nombreux que ceux d'un bœuf ? C'est là encore un problème dont la physiologie ne nous a pas donné la clé. La raison en est-elle que cette masse musculaire considérable, comme chez les poissons d'ailleurs, ne réalise, pour faire progresser l'animal, qu'un petit nombre de mouvemens, très simples si on les compare à la com-

plication du jeu des muscles d'un quadrupède pour mouvoir les pièces articulées de ses membres ?

De quelque côté qu'on envisage l'organisme des cétacés, si facile en apparence à ramener au type des mammifères terrestres, on arrive à se convaincre davantage qu'il y a là, pour ainsi dire, une animalité spéciale ; plus on voit de quel faible secours la connaissance des animaux couramment soumis à notre expérimentation nous est pour éclairer les fonctions et la vie des mammifères pélagiques à figure de poisson.

IV.

On chasse le cachalot pour son huile, pour son « blanc, » dit encore blanc de baleine ou « spermaceti, » et pour l'ambre gris. Les dents, quand elles sont très grosses, sont aussi quelquefois recueillies, mais elles n'ont que peu de valeur. On extrait l'huile, comme chez les baleines, d'une épaisse couche de lard qui enveloppe tout l'animal sous sa peau. La nature du « blanc » n'est connue que depuis fort peu de temps ; celle de l'ambre est encore assez obscure. C'est au ix^e siècle que des écrivains arabes, entre autres Maçoudi, dans ses *Prairies d'or*, nous parlent pour la première fois de l'ambre qu'on recueille flottant ou jeté au rivage, principalement sur les côtes de l'Océan-Indien, vers Ceylan et vers Zanzibar. Ils croient d'ailleurs que l'ambre est une végétation marine, comme les algues et les éponges. D'autres pensent que c'est une roche et qu'il y a des îles d'ambre. Toutefois, il est déjà question dans leurs récits d'un grand poisson *tâl* dans le ventre duquel on peut également trouver l'ambre, mais parce qu'il l'a avalé. On racontait d'étranges histoires de ce poisson dans les bazars de Bassora, qui était le grand marché de l'ambre, et dans les vieilles boutiques de nos droguistes d'Occident, pleines de senteurs d'épices, sous l'œil creux des crocodiles empaillés au plafond. Les marchands n'avaient pas été sans remarquer des becs crochus qu'on trouve souvent engagés dans les morceaux d'ambre ; on en avait conclu que le poisson *tâl* avec l'ambre mangeait aussi force perroquets, oiseau connu alors pour venir précisément des mêmes parages. C'est seulement au xvi^e siècle que le naturaliste Clusius établit la véritable nature de ces becs, en y reconnaissant les pièces solides qui arment la mâchoire des céphalopodes.

Au xiii^e siècle, presque à l'époque où Albert le Grand fait pour la première fois connaître le cachalot et voit recueillir le « blanc, »

Marc Pol nous dit expressément que l'ambre gris se trouve dans le « cap d'oille, » c'est-à-dire le cachalot, le *capo d'oglio* ou tête d'huile des Italiens. Les Chinois et les Japonais savaient déjà que ce parfum doux et subtil à la fois n'était rien autre qu'une concrétion du dernier intestin du cachalot formée là peut-être par maladie, peut-être simplement d'excrément durci. L'ambre, en effet, au contraire du musc, de la civette, du castoréum, n'est pas la sécrétion d'un organe spécial. On admet, on suppose, — car nous n'avons sur ce point aucune donnée précise, — que le cachalot emprunte les éléments de ce parfum si recherché à certains poulpes abondans dans les mers des Indes et de l'extrême Orient, qui ont par eux-mêmes une odeur forte qu'on a comparée à celle du musc. Pour avoir de l'ambre, il faudrait donc que le cachalot ait fait sa nourriture de ces poulpes. Mais cela ne suffit probablement pas, et quelque lésion organique de l'intestin doit intervenir. Cette double condition expliquerait que tous les cachalots ne donnent point d'ambre, bien que les baleiniers n'oublient jamais d'y regarder. Assez généralement, les cachalots de l'Atlantique n'en ont pas; cependant, on trouve de l'ambre sur les côtes du Brésil, et nous savons qu'au siècle dernier, on en a plus d'une fois ramassé de gros fragmens sur les rivages du golfe de Gascogne. Certains morceaux d'ambre sont demeurés célèbres par leurs dimensions et leur prix, comme celui que la compagnie hollandaise acheta au roi de Tydor 11,000 écus et qui pesait 182 livres. En 1755, la compagnie des Indes vendit à Lorient une masse d'ambre gris du poids de 225 livres; elle fut payée 52,000 livres. Il y a deux ans à peine, les navires baleiniers *Franklin* et *Antartic* avaient pêché ensemble un cachalot non loin de la côte américaine, dans le sud-est de Norfolk. Ils y trouvèrent un morceau d'ambre pesant 107 livres, qu'ils vendirent 44,000 dollars. Mais il est rare que de pareilles fortunes se rencontrent.

Pendant longtemps, on n'a pas bien fait la distinction du spermaceti et de l'ambre, que les vieilles pharmacopées font entrer à tort et à travers dans une foule de remèdes, tous héroïques, cela va sans dire. Rabelais confond encore les deux drogues. Au reste, si l'on sait depuis longtemps que le blanc de baleine se trouve dans la tête du cachalot, sa véritable nature n'était pas sans embarrasser fort les anatomistes. D'autres cétacés, tels que les globiceps, ces prototypes du dauphin héraldique, ont aussi un développement exagéré de la tête, bombée en façon de heaume au-dessus du museau. Mais chez eux cette masse est faite de lard semblable à celui qui couvre le reste du corps, et simplement plus épais à cette place. Chez le cachalot, il n'en est plus ainsi. Au-dessus des os du crâne relevés par les bords en forme de « char de Neptune, »

une vaste cavité ou boîte (*ask*) aux parois fibreuses contient une graisse dont la trame, au lieu d'avoir la solidité du lard, est infiniment délicate et se déchire par le moindre effort, mettant en liberté l'huile qu'elle contient. Pour la recueillir, les baleiniers découpent une ouverture au sommet de la tête et puisent cette huile avec un seau, comme dans une citerne. Quand elle ne vient plus, quelquefois un homme entre jusqu'aux aisselles dans le trou, et avec ses bottes en déchire les parois pour faire de nouveau couler l'huile. Celle-ci, par le refroidissement, laisse déposer de beaux cristaux blancs : c'est le spermaceti. L'huile de la boîte n'a pas d'ailleurs d'autre mérite que sa parfaite pureté. Le lard, les os du cachalot contiennent une huile toute semblable, mais dans une trame organique solide dont la cuisson peut seule la faire sortir, et elle perd au fourneau sa belle qualité. Cette huile du lard et des os, quand elle coule naturellement à l'air et s'y refroidit, forme aussi des stalactites par l'abondance du blanc. L'huile des baleines diffère en cela de celle du cachalot et ne contient que des traces de spermaceti.

V.

Si on ne trouve, au moins en Occident, aucune mention certaine du cachalot avant le XIII^e siècle, c'est seulement depuis deux cents ans qu'on en fait la pêche régulière. Les origines de celle-ci, comme tout ce qui touche à cet étrange animal, sont assez incertaines. Les Basques l'ont-ils chassé? On ne peut douter qu'il n'ait été abondant autrefois dans le golfe de Gascogne, où il trouvait les eaux profondes et les côtes accores qu'il recherche. Mais il semble que ces pêcheurs fameux aient évité d'attaquer le cachalot. On n'a aucun document qui établisse le contraire; et, d'ailleurs, on ne s'expliquerait point alors que la tradition s'en fût perdue chez les baleiniers, dont le rude métier ne s'improvise point et s'est toujours transmis par une sorte d'initiation directe entre les peuples qui l'ont pratiqué. Or il est bien établi qu'aux Bermudes et sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, où les colons, dès les premiers jours de leur établissement, firent la pêche de la baleine, on ne tuait pas les cachalots au XVII^e siècle.

La distinction entre la pêche du cachalot et la pêche de la baleine n'a pas toujours été bien faite. Comme elles se pratiquent toutes deux de la même façon et par les mêmes navires, on les a le plus souvent confondues. Mais il est toujours aisé de reconnaître la part de chacune en raison des aires géographiques différentes des deux espèces de cétacés.

L'histoire de la pêche au cachalot, et même du développement qu'elle prit à une certaine époque en France, est intimement liée à celle d'une île des côtes du Massachusetts, qui a conservé, comme cet état, son vieux nom nannique, l'île de Nantucket. Là s'était établie une colonie de quakers désireux de trouver sur cette terre isolée du continent une paix plus profonde et peut-être un détachement plus grand des administrations de la métropole. Les baleines abondaient dans les eaux de leur île. Ils tournèrent aussitôt de ce côté une activité qui ne demandait qu'à s'employer. Ils se firent instruire dans la pêche des grands cétacés par leurs voisins du cap Cod, et bientôt furent tous baleiniers.

La mer, dans ces parages, a un caractère particulier. La côte est baignée par un courant qui la longe en descendant du nord, tandis qu'à une certaine distance le courant du golfe remonte en sens inverse. C'est comme deux mers l'une derrière l'autre : celle-ci avec des baleines dans ses eaux froides et vertes ; celle-là aux eaux bleues et chaudes, où se plaisent les cachalots. Ces derniers, cependant, ne sont pas sans s'écarter parfois et s'approcher des rivages. De toute façon, Nantucket était donc une station privilégiée pour la pêche.

D'abord, nos quakers ne chassent que la baleine, qui est plus à leur portée autour de l'île. Mais un cachalot mort qui vient à la côte éveille des ambitions nouvelles. Ce fut tout un événement que cet échouage. La paix faillit en être troublée dans cette société de frères, chacun prétendant à la propriété de l'épave, ceux-ci pour l'avoir découverte, ceux-là en vertu de leur patente de pêche dans le voisinage immédiat de l'île, tandis que l'officier de la couronne, troisième larron, la réclamait comme bien sans propriétaire reconnu. On finit cependant par s'entendre pour la fonte du lard. Quant au spermaceti extrait de la tête, chacun y voulut voir un remède souverain contre toutes les maladies, si bien que la drogue fut cotée pendant plusieurs jours à son pesant d'argent. Quoi qu'il en soit, à quelques années de là, vers 1712, un cachalot était tué pour la première fois par un pêcheur de Nantucket. La reconnaissance publique a conservé, — et c'était justice, — le nom de celui dont l'audace allait être le point de départ d'une véritable révolution commerciale et géographique. Il s'appelait Christopher Hussey. Il croisait dans le voisinage de la côte, à la poursuite des baleines ; entraîné à quelque distance par une forte brise du nord, il tombe tout à coup au milieu d'une troupe de cachalots, il en tue un et le remorque jusqu'à l'île. Il eut aussitôt des imitateurs. Les eaux de Nantucket commençaient à n'être plus aussi riches de baleines ; on était certain de trouver abondance de cachalots plus

au large. Au lieu de croiser à quelques milles, comme on avait fait jusqu'alors, on alla pêcher en haute mer, sur les grands fonds (*on the deep*), avec des barques de trente tonnes qu'on armait pour des courses d'environ six semaines. Quand la barque avait son plein chargement de lard, on revenait le fondre dans des fourneaux installés sur le rivage. La pêche donnant de plus en plus, on prolongea les courses; cependant, à la fin de la belle saison, tout le monde rentrait; les navires, désarmés, étaient tirés sur le sable, où ils restaient tous appuyés les uns aux autres pour se mieux protéger jusqu'au printemps suivant. Puis on construisit de nouveaux navires plus grands pour de plus lointains voyages. En 1775, un baleinier de Nantucket avait, pour la première fois, passé la ligne. La vigueur de la race, et aussi les qualités de la secte, assuraient le succès de ces entreprises. L'attention de chacun à ses devoirs, la tempérance, l'extrême propreté, essentielle dans les croisières sous les tropiques, avaient fait en peu de temps de ces quakers les premiers baleiniers du monde.

L'auteur des *Lettres d'un cultivateur américain*, qui eurent à la fin du siècle dernier un si grand retentissement en Europe, fait une très curieuse peinture de l'île de Nantucket à cette époque. Elle lui apparaît comme une sorte d'Arcadie d'où le luxe et l'oisiveté sont bannis, où règnent la justice et le travail. Tout le monde est baleinier. Les fils des plus riches familles ont tous fait la pêche avant de traiter les affaires commerciales dans le comptoir paternel. La vertu règne chez ce peuple d'amis; les vices, les passions, le goût des vanités, y sont inconnus. Cependant ils ne seraient pas des hommes s'ils n'avaient une faiblesse. Oh! bien petite. Ils aiment les beaux couteaux, et chacun s'efforce d'avoir le couteau au manche le plus orné, le plus élégant; certains en ont une collection. Pour tous, l'évangile est la loi souveraine. Sur cette terre bénie, les descendants des anciens maîtres du sol eux-mêmes vivent en paix, un peu à l'écart, il est vrai, des autres colons, mais partageant avec eux les fatigues de la pêche. En effet, une partie des équipages était toujours composée d'Indiens, et un certain nombre de termes techniques restés en usage chez les baleiniers viennent, dit-on, du nattique, que tout le monde, au reste, comprenait à Nantucket.

Cette prospérité si grande finit par donner ombrage à l'Angleterre, tandis que Burke y faisait allusion dans son célèbre discours au parlement sur les affaires américaines. Après avoir montré les baleiniers de la Nouvelle-Angleterre poursuivant leur proie dans les parages du détroit de Davis au nord, et au-delà des Falkland au sud, il glorifie leurs entreprises dans les mers

chaudes. « Ils ont bravé les chaleurs équatoriales, dit-il, autant que les hivers accumulés des deux pôles. On nous dit que pendant que les uns jettent le harpon sur la côte d'Afrique, d'autres croisent sur la côte du Brésil ! » Ces baleiniers ne pouvaient pêcher là que le cachalot : c'étaient des gens de Nantucket.

La guerre de l'indépendance apporta nécessairement une perturbation profonde dans la pêche. Elle reprit ensuite avec un nouvel élan ; mais les Américains, à partir de cette époque, trouvent de rudes concurrens dans les marins de l'ancienne métropole. Est-ce la *Rebecca* de Nantucket, est-ce un navire anglais, monté par des gens de Nantucket, recherchés, — comme autrefois les Basques, — pour bons harponneurs, qui s'aventure dans le Pacifique vers 1787, et tue le premier cachalot au-delà du cap Horn ? Cela est difficile à dire, et les deux nations revendiquent cet honneur. C'est au reste entre elles partout une lutte de vitesse, et il est également difficile de savoir laquelle précéda l'autre, vers 1789, sur les *shores*, — on appelle ainsi les lieux de pêche, — des mers de la Chine et du Japon et des côtes d'Arabie.

Parmi les animaux qui peuplent le globe, il en est, en dehors des animaux domestiques, qui ont joué dans l'histoire de la civilisation, et en particulier de la découverte de la terre, un rôle considérable. Si l'or du Mexique et du Pérou a hâté l'exploration des deux Amériques, les dents du morse ont motivé celle de l'Asie septentrionale. La conquête de ce mauvais ivoire a suscité des expéditions aussi étonnantes en leur genre et d'aussi prodigieuses aventures que celles des Espagnols aux Grandes-Indes : elle nous a valu la connaissance des côtes du nord de la Sibérie et du Kamchatka. De même, c'est à la poursuite des baleines et des phoques que les Hollandais ont découvert les terres arctiques. De même la pêche au cachalot a une importance considérable dans l'histoire du grand Océan. Longtemps elle a été le seul lien entre la métropole et les premiers établissemens fondés par les Européens dans ces régions lointaines. Il arriva même que des navires baleiniers, à l'inverse de ce qu'on pouvait attendre, ont dû ravitailler tant bien que mal des colonies naissantes, qui auraient péri sans cela. Ils ont partout ouvert la voie ; ils ont été les véritables pionniers de la civilisation dans le Pacifique.

Ils ont encore rendu d'autres services. Les gens de Nantucket ont découvert les deux routes différentes d'aller et de retour d'Europe en Amérique, dont plus tard les ouvrages du commandant Maury ont vulgarisé la connaissance. Les premiers ils avaient noté l'extension du courant du golfe jusqu'au sud du grand banc de Terre-Neuve et sa direction vers l'est, à partir du cap Hatteras.

Vers 1769, la chambre de commerce de Boston se plaignit aux lords de la trésorerie que les packets allant de Falmouth à New-York mettaient régulièrement quinze jours de plus que les navires marchands venant de Londres à Rhode-Island, quoique la route fût plus longue et qu'ils fussent plus chargés. Franklin, qui était à cette époque en Angleterre, occupé d'organiser la poste avec l'Amérique, fut consulté. Il parla à son tour de l'affaire à un capitaine baleinier de Nantucket, de ses amis, qui était aussi à Londres. Celui-ci lui apprit alors que ses compatriotes, pour revenir d'Europe, où ils allaient vendre l'huile, avaient soin de prendre toujours leur route plus au nord, afin d'éviter le courant du golfe qui remontait jusque-là en portant à l'est. Ce courant, tous les baleiniers de Nantucket le connaissaient, parce qu'il limite en quelque sorte l'espace où on rencontre les cachalots, mais les capitaines des packets anglais en ignoraient l'existence. De là le retard de leurs navires. C'est à la suite de ces entretiens que Franklin dressa la carte célèbre où, pour la première fois, est figuré le courant du golfe comme un fleuve coulant à travers l'Atlantique, jusque sur les côtes du vieux monde.

VI.

La France, malgré de louables efforts, en particulier par la chambre de commerce de Dunkerque, était restée bien en arrière du mouvement dont la pêche du cachalot avait été le signal en Angleterre et en Amérique. Un jour pourtant on put croire qu'elle allait prendre aussi une place importante dans cette grande industrie, et c'est encore à Nantucket que va revenir l'honneur de l'initier.

Par une matinée de printemps de 1785, le personnel des gardes, des huissiers, des officiers de toute sorte du palais de Versailles ne voyait pas sans étonnement deux étrangers devant lesquels toutes les portes, même celles des ministres, semblaient s'ouvrir d'elles-mêmes et sans faire antichambre. Ces deux hommes avaient pourtant assez petite façon, vêtus simplement d'étoffes sombres, avec ce détail particulier que leurs habits ne portaient pas de boutons. Mais ce qui étonnait surtout, c'était de les voir garder obstinément le chapeau sur la tête, comme le roi, et s'adresser à tous avec une liberté qui, pour polie qu'elle fût, était peu de mode à la cour. A peine arrivés, ils avaient vu le contrôleur des finances, M. de Calonne, puis ils avaient été conduits au ministre des affaires étrangères, le vieux Vergenne. Ils avaient été après cela reçus par le maréchal de camp ministre de la marine, par le prince de Rubec, généralissime des Flandres. Partout ils étaient accueillis avec em-

pressement ; eux-mêmes paraissaient enchantés de la tournure que prenait l'affaire qu'ils étaient venus traiter en si haut lieu.

Ces deux hommes, le père et le fils, étaient deux habitans de Nantucket, délégués par leurs compatriotes ; ils venaient proposer au roi de France de transporter à Dunkerque leur industrie, leurs navires et tout un peuple de marins, de charpentiers, de tonne-liers, de harponneurs, avec leurs familles. Voici quelle suite d'évé- nemens avait conduit à Versailles nos deux quakers.

Après la guerre de l'indépendance, les Anglais n'avaient pas épargné les vexations à leurs anciens compatriotes. Ils avaient fermé le marché aux baleiniers des États-Unis, qui, d'autre part, ne pouvaient pas encore trouver chez eux l'écoulement de leurs produits. C'était la ruine. Ceux de Nantucket chargèrent en consé- quence deux des leurs, William Roth et son fils Benjamin, d'aller obtenir quelques concessions du gouvernement anglais (1785). Par divers intermédiaires, W. Roth eut assez vite une audience du chan- celier de l'échiquier, qui n'était autre que Pitt. Il lui offrit de s'éta- blir en Angleterre avec trente navires et cent familles de cinq per- sonnes, versées dans toute les industries de la pêche au cachalot, moyennant une indemnité de 20,000 livres. Le gouvernement an- glais chargea de suivre l'affaire un certain lord Hawkesbury, connu par son peu de sympathie pour l'Amérique, qu'il ne cherchait pas d'ailleurs à déguiser. Peut-être l'avait-on choisi à dessein ; tant est-il que les choses traînèrent. Finalement, notre quaker paraît avoir perdu patience et déclara un beau jour à lord Hawkesbury que, s'il n'avait pas une solution immédiate, il allait passer le détroit et faire les mêmes offres au roi Louis XVI : « Ah ! dit l'Anglais, des quakers en France ! — Oui, répliqua l'autre, à regret. »

Mais il fit comme il avait dit. W. Roth arriva à Dunkerque, et de là adressa ses propositions à Versailles, où on le manda aussitôt avec son fils. On fit aux deux Américains l'accueil qu'on a vu. Le maître des requêtes auquel revenait le soin de recevoir leurs offres et de faire ses remarques les avait déjà examinées et annotées. Les propositions comportaient : 1° une entière et libre pratique de la religion selon les principes du peuple appelé « quakers. » Le ministre avait écrit en marge « accordé. » 2° Une exemption absolue de tout service militaire d'aucune sorte. Le ministre avait mis en note que, comme les quakers sont tous gens pacifiques, qui ne se mêlent jamais des querelles des princes, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays, leur demande pouvait être accueillie. Les autres propositions avaient trait aux arrangemens de pêche.

Lorsqu'ils avaient été introduits devant Calonne, ils lui dirent pour quelle raison ils n'étaient pas leurs chapeaux. Calonne ré-

pondit : « Je me soucie peu de vos chapeaux, si vos cœurs sont droits. » Après cinq visites aux divers ministres, tout était arrangé, conclu, et les deux quakers s'en retournèrent à Paris, ne devant plus revenir à Versailles que pour prendre congé, selon l'étiquette de la cour.

Un des ministres leur avait demandé s'ils ne voulaient pas visiter le palais. Ils s'étaient excusés en disant craindre que la curiosité qu'ils pouvaient avoir ne les mît en situation de marquer quelque impolitesse à cause de leurs habitudes. A Paris, ils reçurent un billet du ministre leur annonçant qu'il avait parlé au roi, et que celui-ci « donnait toute liberté à ses amis de Nantucket de visiter le palais, tant les grands appartemens publics que les appartemens privés, quand il n'y serait pas, ce qui arrivait presque tous les jours. ». Nos deux quakers crurent qu'on avait évité de les désigner sous ce nom parce qu'on le réputait offensant. La visite des appartemens privés était en tout cas une grande faveur et qu'on accordait seulement aux personnes de marque. Malheureusement, il arriva que le jour où les voyageurs étaient retournés à Versailles prendre congé, le roi ne sortit point, ce qui fut pour eux une véritable déception. Ils purent seulement voir les grands appartemens et la chapelle. Et ici un détail charmant qui sent bien son xviii^e siècle : comme ils hésitaient à entrer dans l'église, l'officier qui les guidait les invita à faire à leur mode, c'est-à-dire à garder leurs chapeaux.

M. Roth, avant de retourner en Amérique, passa par l'Angleterre, où on lui offrit plus qu'il n'avait d'abord demandé. Pitt, dès son arrivée, lui avait dépêché un de ses secrétaires. Le quaker, pour toute réponse, fit valoir l'accueil à la fois courtis et empressé qu'il avait reçu en France, la rapidité qu'on avait mise à traiter son affaire. Le chancelier de l'échiquier insista, mais la parole donnée prévalut, et, dès l'année suivante, les Nantuckois s'établissaient à Dunkerque, et leurs baleiniers couraient les mers sous pavillon français. En 1790, nous avions de la sorte quarante navires employés à la pêche du cachalot. Dans la seule année 1792, vingt-cinq avaient fait voile pour les mers du Sud. La guerre avec l'Angleterre arrêta cet essor, et, après des pertes importantes, M. Roth, avec toute la colonie nantuckoise, retourna en Amérique.

VII.

La France actuellement n'a plus un seul navire qui pêche le cachalot, pas plus d'ailleurs que la baleine. Voilà quarante ans que le dernier baleinier du port du Havre a désarmé. Le musée de la ville

conserve ses harpons et ses lances comme le souvenir d'une industrie morte à tout jamais.

Nantucket aussi a désarmé, est devenu une tranquille station de bains de mer, desservie par un *fairy* qui part de New-Bedford tous les jours. Elle est surtout fréquentée par les familles des états du centre, de Cincinnati ou de Chicago, qui arrivent au début de la saison avec des montagnes de colis. Plus de baleiniers, plus de quakers. Seul, le petit musée de la ville rappelle ce que fut autrefois la cité. On y voit des modèles des premiers navires armés pour la pêche lointaine, des journaux de bord de leurs capitaines, aux pages couvertes des cachets grossièrement sculptés dans un morceau de bois, qui indiquent chaque bête prise ou seulement aperçue. Dans le premier cas, c'est la représentation grossière d'un cachalot; dans le second, la figure de sa queue dressée, comme on la voit quand il plonge. Mais la pièce importante et qu'on vous montre avec orgueil est une mâchoire de cachalot de dimensions extraordinaires et la plus grande probablement qu'on connaisse au monde.

Voilà longtemps déjà que Nantucket s'est transformé. Les grands navires qu'il fallut armer pour les croisières dans le Pacifique ne pouvaient plus franchir aisément la barre qui entoure l'île. On essaya bien de les soulever au moyen de pontons spéciaux. Mais c'étaient là des conditions trop défavorables, et New-Bedford prit vite l'importance que ne pouvait plus conserver Nantucket. Il l'a gardée jusque dans ces dernières années. New-Bedford est une jolie ville, qui compte aujourd'hui 40,000 âmes. Un vieux tableau fort curieux nous montre ce qu'elle était en 1763 : un rivage boisé, au premier plan des barils, et sur l'un d'eux, bien en vue, un homme assis, le maître et seigneur de toutes ces futailles. Près de là, un fourneau à fondre le gras, et derrière le fourneau, un hangar avec, sur le toit, une mâchoire de cachalot, les armes parlantes de cet établissement sommaire. Le personnage est un nommé Joseph Russel, le premier occupant de la baie, le fondateur de la cité. C'est lui-même qui commanda plus tard le tableau quand New-Bedford était déjà une ville, dans un sentiment de fierté qui se comprend.

New-Bedford a été pendant près d'un demi-siècle le principal port d'armement pour la pêche du cachalot, et c'est là que fut établie la première fabrique de bougies de spermaceti. Aujourd'hui, avec cette prodigieuse élasticité des mœurs américaines qui est peut-être le secret de la puissance des États-Unis, la ville se transforme, devient industrielle. Le centre de la pêche aux grands cétacés s'est déplacé une fois de plus; il est maintenant à San-

Francisco. Mais elle a gardé de puissantes attaches et, pour ainsi dire, son âme à New-Bedford. C'est à New-Bedford que paraît le journal spécialement consacré aux intérêts des baleiniers. C'est encore là qu'on fabrique les harpons perfectionnés et les nouveaux engins à poudre qui tuent l'animal à distance et ne nécessitent plus qu'on aille lui porter en plein flanc le coup de lance qui doit le mettre à mort. Sur un des quartiers de la ville, au sommet d'une cheminée d'usine, se profile dans le ciel une grande girouette bien locale, un cachalot.

L'aspect du port n'est pas moins caractéristique. Partout, sur les quais, des barriques d'huile de cachalot, couvertes de terre pour éviter qu'elles s'échauffent, attendant là une hausse chaque jour plus problématique. On voit même un fourneau à fondre le lard, qui est quelquefois rapporté en nature, faute d'avoir pu terminer la cuisson à la mer. Le long des quais, de gros navires désarmés, mais qu'on reconnaît sans peine à leurs nombreux porte-manteaux pour suspendre les baleinières, et à leurs mâts terminés tout en haut par des postes de vigie. Ce sont deux anneaux de fer, où deux hommes, soutenus sous les aisselles, les pieds sur une planchette, se tiennent tout le jour, par tous les temps, depuis la sortie du port jusqu'à la rentrée au port, pour découvrir au loin la proie cherchée et donner le signal *blows!* (il souffle) qui vaudra au matelot qui a lancé ce cri toujours attendu la prime ordinaire, une cotte de flanelle rouge. Ces navires désemparés ont déjà fait, pour la plupart, un long service, mais la coque est excellente, et ils reprendront la mer quand il le faudra, c'est-à-dire quand ceux qui pêchent là-bas dans le Pacifique, seront trop vieux ou perdus; ils les remplaceront. Plusieurs de ces dormans ont une histoire, sont célèbres dans les fastes de la pêche par quelque course aventureuse, des naufrages évités, ou le retour au port, alors qu'on n'espérait plus les revoir, avec des gains extraordinaires. Presque tous ont des noms d'homme ou de héros : Hercule, Rousseau, Judith; mais aucun n'a de figure sculptée à l'avant, quoique ce fût la mode dans les autres marines au temps où on les mit en chantier. C'est que leurs premiers armateurs étaient encore des quakers, qui trouvaient certain air d'impiété à ces images d'un art d'ailleurs douteux. Et même mal en prit à un constructeur qui voulut un jour rompre avec les vieux us. Il avait fait venir de Boston une magnifique Rebecca pour la proue d'un navire de ce nom, celui même qui devait ouvrir aux baleiniers les chemins du Pacifique. L'arrivée de la figure de bois causa presque une émeute. La pieuse jeunesse de New-Bedford l'enleva et alla en procession la jeter dans une fosse avec accompagnement de force cantiques.

VIII.

Actuellement, la grande pêche au cachalot ne se fait plus guère en dehors du Pacifique, et tout l'effort se concentre à San-Francisco. L'Atlantique est abandonné. On y rencontre çà et là quelques petits baleiniers, mais qui font surtout, dit-on, la contrebande. C'est qu'en effet la dépréciation du prix de l'huile, remplacée dans son principal usage par le pétrole, a rendu de plus en plus aléatoire une opération commerciale exigeant, comme première mise de fonds, l'armement d'un grand navire. Il en est résulté une transformation radicale, un retour assez inattendu au mode primitif de pêche tel qu'on l'avait pratiqué au début sur la côte occidentale d'Europe, ou même à Nantucket. C'est du rivage qu'on chasse aujourd'hui, avec succès, le cachalot aux Açores, sur vingt points différens de ces îles merveilleuses, et partout de la même façon. Parmi ces stations de pêche, Lagens, à l'extrémité orientale de l'île Pico, est une petite ville assise sur les laves au bord de la mer. Aucune route n'y conduit. Des sentiers de mulet à travers la montagne et les champs de lave mettent seuls Lagens en communication avec la capitale et le reste de l'île. Mais il y a là un port tout petit, que défend tant bien que mal contre l'océan une digue naturelle rehaussée d'une chaussée de pierre. Sur la grève, de grands ossemens de cachalots, épaves des dernières prises, et, près de là, devant une maison, un banc fait d'une mâchoire inférieure, disent assez l'industrie du pays. On n'y compte pas moins de trois compagnies qui font la pêche. Ces compagnies ont partout la même organisation. La mise sociale est fort peu de chose, quelques milliers de francs. On achète à Boston ou à New-Bedford deux baleinières ou trois, avec les lignes, les harpons, tous les agrès compris; c'est un article courant et qu'on expédie sur commande. Chaque compagnie a son personnel. Celui-ci se compose d'un officier et d'un harponneur par embarcation. Ils sont payés à l'année en dehors de toutes prises, mais ayant naturellement une part sur celles-ci. Ils veillent à l'entretien de la baleinière, quelquefois remisee sous un hangar, ailleurs simplement tirée à la côte, mais toujours prête pour la mise à flot. Quand deux compagnies existent dans la même localité, on peut être certain qu'elles représentent des opinions politiques adverses. A Lagens, il y a les conservateurs et les progressistes; une troisième compagnie a reçu, comme plusieurs de nos grands cercles parisiens, un sobriquet accepté de tous : « la Compagnie des dames, » composée de jeunes gens trop sensibles, dit-on,

à l'empire de certains beaux yeux du pays. En dehors de la politique, les trois compagnies vivent d'ailleurs en bonne intelligence et s'entendent dans une certaine mesure : par exemple, pour entretenir une vigie à demeure sur la falaise. Le guetteur voit-il souffler un cachalot au large, aussitôt il hisse un pavillon et tire un pétard. Alors, dans la ville, sur la montagne, c'est une émotion extraordinaire. Les paysans aux champs laissent leurs outils, les muletiers sur les routes attachent leur bête comme ils peuvent, tout le monde se précipite pour mettre les baleinières à l'eau, être de l'équipage, car dans ce cas, si la bête est tuée, on aura sa part de prise. Par des temps affreux quelquefois, on sort du port, on fait force de voiles ou force de rames ; il s'agit de prendre les devans ; la règle des baleiniers est partout la même, le cachalot appartient, de quelque façon qu'il soit tué ensuite, au premier qui lui plante le harpon dans les chairs.

L'officier a composé son équipe comme il a voulu, et presque toujours avec les premiers arrivés, pour gagner du temps. D'ailleurs, tous sont au courant et connaissent la manœuvre ; tous savent à l'instant décisif laisser l'aviron pour la pagaye ; comment on évite la ligne qui file d'une vitesse vertigineuse avec l'animal blessé, au point d'enflammer le bordage si on n'y veillait ; comment il faut avancer au coup de lance que donnera l'officier et reculer aussitôt pour ne pas chavirer dans le remous sanglant de la convulsion suprême.

Nous n'avons pas à redire les détails du drame, qui sont toujours et partout les mêmes. Cependant, les membres des compagnies sont montés au poste de vigie et suivent des yeux leurs baleiniers. Parfois on s'entend à la dernière minute, et un signal convenu annonce que les embarcations doivent combiner leur attaque, et qu'on fera part commune. Dans le cas contraire, l'animal tué, les équipages qui n'ont pas réussi rentrent au port d'assez méchante humeur, laissant à leurs heureux rivaux le soin de ramener la prise. Ce n'est pas toujours une petite affaire, et quelquefois il faut venir chercher des embarcations de renfort ; autrement le bénéfice de la journée serait perdu.

Au bout de la digue, en dedans du port, à Lagens, chaque compagnie a son chantier, fort primitif. On a simplement égalisé la roche en pente jusqu'à la mer. Au haut de la pente, une excavation ayant la forme d'un bassin sert à débiter les grosses pièces de lard sans perdre d'huile. Des cabestans, un fourneau, et c'est tout. Le cachalot tué la veille est là, gisant dans l'eau devenue rouge par le sang qui coule encore. Dès le matin les préparatifs commencent. Les hommes, les mêmes qui étaient la veille rameurs sur les balei-

nières, arrivent, poussant des barils vides, portant du bois pour allumer le fourneau qu'on alimentera ensuite avec les lardons retirés des chaudières. Les baleiniers de profession apportent leur « spade, » un louchet tranchant comme un rasoir et large comme la main, au bout d'un manche de 2 mètres. Ils s'en servent admirablement, font tout avec lui : ils couperont la tête du cachalot, ou débiteront une pièce de lard en menus morceaux gros comme le bras. Tout cela, d'ailleurs, est exécuté selon les règles invariables d'un canon séculaire. Dès le premier moment, un remouleur s'est aussi installé avec deux aides, sa meule et une collection de pierres à affiler. Il n'a pas trop de tout son temps et de ses deux acolytes pour rendre le tranchant aux spades que chaque baleinier lui apporte à son tour. L'officier donne les ordres, dirige la besogne, qui se fait vite et bien, parce que chacun y a son intérêt. Il faut entendre les juremens et les malédictions, si un coup maladroit a laissé couler d'huile plein le creux de la main. On accuse le malheureux qui a fait le coup d'en perdre des barils ! Sur ce chantier coopératif, la science, on le comprend, n'est pas vue par tout le monde d'un bon œil, et l'anatomiste n'a guère autre chose à faire que se tenir coi, à prendre des notes ou des croquis. Même alors qu'un membre de la compagnie mettrait à seconder ses observations toute la complaisance imaginable, il sent bien vite que mieux vaut encore n'en pas abuser devant tout ce personnel, où chacun étant intéressé pourrait à un moment donné se croire en droit d'élever la voix.

Pendant le travail avance. On a mêlé le blanc recueilli dans la tête au reste de l'huile. Celle-ci sera expédiée par la première occasion au négociant, qui jugera exactement la quantité recueillie, et, c'est seulement alors que chacun connaîtra son gain. Officiers, harponneurs et gens d'équipe reçoivent tous un tant pour cent par baril. Le baril du baleinier est une mesure conventionnelle qui n'existe nulle part. C'est quelque chose comme l'ancien mark de Hambourg, cette monnaie fictive à laquelle on rapportait toutes les autres dans la ville hanséatique. Le baril vaut tant de gallons anglais ou tant de gallons américains, voilà tout. Mais les baleiniers ne comptent pas autrement ; et on dit même : un cachalot de tant de barils, pour exprimer sa grosseur, par la quantité d'huile qu'il a donnée.

Les compagnies sont aujourd'hui nombreuses aux Açores. Elles sont toutes prospères, à la condition d'être bien administrées. On en cite qui, s'étant organisées, avaient fait venir leur matériel d'Amérique, et même, avant l'échéance des traites pour le payer, avaient couvert ces frais de premier établissement et réalisé

des bénéfiques avant d'avoir déboursé une obole. Une seule prise suffit pour cela, un gros « poisson » donnant beaucoup d'huile. De même, une compagnie ne se sentira pas en mauvaises affaires pour une année, pour deux années passées sans avoir mis ses baleinières à l'eau. Une capture importante, un vieux mâle en bon point compensera et largement les longues attentes.

On peut se demander quel avenir est actuellement réservé à cette pêche du cachalot telle qu'on la pratique aux Açores. Un cachalot pris aura toujours une grande valeur intrinsèque, même sans compter l'ambre qu'on y peut trouver. Grâce au minimum de frais que comporte la pêche à terre, on peut présager à celle-ci de longues années de prospérité et même de prospérité croissante, tout au moins tant que le nombre des compagnies restera en rapport normal avec le nombre moyen des cachalots qui visitent les eaux des Açores. En tout cas, les probabilités sont actuellement pour que l'espèce augmente dans une certaine mesure. Il n'est pas douteux que, depuis trois siècles, les grands cétacés ont diminué dans l'océan. Mais, d'un autre côté, particulièrement en ce qui touche le cachalot, les bénéfiques de la pêche lointaine diminuant chaque jour, il s'établira forcément, dans un avenir plus ou moins rapproché, un nouvel équilibre de l'espèce. Le nombre moyen des individus la composant sera moins grand que par le passé, mais il n'est pas déraisonnable d'admettre qu'il augmentera relativement à ce qu'il est aujourd'hui. Il suffit de songer à l'étendue de mer qu'habite l'espèce. Du moment que la chasse par des navires équipés pour les longs voyages se ralentit, les cachalots survivans, — et ce sont des multitudes, — vont retrouver une sécurité relative loin des côtes. L'espèce va donc tendre vers son ancien équilibre, sans toutefois le retrouver, ne fût-ce qu'en raison des progrès de la civilisation ; en tout cas elle se maintiendra comme une foule de bêtes sauvages des continents, autrefois abondantes, et qui n'ont pas disparu, pour rares qu'elles soient devenues en face des chasseurs chaque jour mieux armés.

On peut étendre au cachalot le raisonnement déjà fait à propos d'autres genres d'animaux. Que toutes les côtes de l'océan se couvrent de compagnies et de baleiniers à l'affût, l'étroite zone littorale où s'exerce leur action ne sera jamais qu'une parcelle insignifiante de la surface des mers, comparée à l'immensité du domaine dont les cachalots semblent les maîtres, après l'homme.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

I.

L'ÉGYPTE MODERNE.

Je ne sais pas d'impression plus pénible que celle de retrouver noircie par les flammes, éventrée par l'obus, souillée par la présence d'un uniforme étranger, la ville que jadis on laissa blanche et florissante, égayée par le bourdonnement d'une population industrielle et bien vivante.

C'est une tristesse semblable que j'ai ressentie en revoyant Alexandrie, lorsqu'il y a peu de mois, j'y débarquai pour la troisième fois, justifiant ainsi, par un retour tout à fait inespéré au pays d'Égypte, ces paroles que les familles levantines ne manquent pas de dire à l'Européen qui a l'honneur d'être reçu chez elles : « Si vous buvez de l'eau du Nil, vous nous reviendrez... Buvez-en donc ! » Et l'on s'en grise, tellement l'accueil est cordial.

En arrivant sur cette place des Consuls, où tant de terrains vides, tant de moellons entassés sur lesquels le feu a laissé sa sinistre empreinte, témoignent de l'horreur des journées de juillet 1882, l'on se demande, sans pouvoir répondre, à quelle raison

de basse ou haute politique ont obéi l'Angleterre et la France, la première en bombardant, la seconde en abandonnant au pillage, une ville dont le nom seul eût commandé le respect à des barbares. Il est d'autant plus difficile de comprendre ce crime et cette ineptie, que, d'après les rares habitans qui ont eu le courage de ne pas fuir, il eût suffi de 500 fusiliers marins, — son excellence Riaz-Pacha, ministre des affaires étrangères m'a parlé d'un chiffre moindre, — pour faire rentrer sous terre la horde des pillards, des incendiaires et des assassins de ces jours néfastes.

Hélas ! en cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, la France a cédé à l'injonction de ceux de nos gouvernans qui font litière de sa dignité au dedans, de son prestige et de son influence au dehors. Que pèsent leurs luttes parlementaires quand l'honneur du drapeau est engagé ? Tout au plus le poids d'une paille ; aussi ne veulent-ils à aucun prix que l'attention publique soit détournée des batailles qu'ils livrent à la tribune, et dont les trophées ordinaires sont des chutes de ministères, des conquêtes de portefeuilles, ou de grosses sinécures pour eux d'abord et les leurs ensuite. Peu leur importe que nos protégés ou nos nationaux soient insultés, outragés à Damas et à Beyrouth, ou que l'on massacre au Tonkin, à la suite de l'abandon qu'on a failli en faire, la population indigène qui a eu foi en notre parole. Et que dire de cette incomparable politique qui livre à l'Angleterre cette Égypte si française par tant de souvenirs, souvenirs plus vivans, peut-être, sous la tente du bédouin et la hutte du fellah que dans nos esprits : l'Égypte où Damiette rappelle saint Louis, les Pyramides Bonaparte, Héliopolis Kléber, et Ismaïlia la plus grande œuvre du siècle. Notre abstention a été non-seulement une faute dont nous subissons les conséquences depuis qu'elle a été commise, mais elle est encore pour l'Égypte une aggravation à la crise dont elle souffre depuis 1872. Il n'est pas un homme de valeur, — depuis son altesse le khédive jusqu'au dernier de ses fonctionnaires, — qui ne jette à la face de la France le reproche d'avoir livré leur pays à la rapacité anglaise.

Après un séjour de deux mois au Caire, au moment de m'embarquer, je saluai pour la dernière fois, peut-être, la statue équestre de Méhémet-Ali. Il me revint en mémoire, alors, ce que peu de jours auparavant m'avait dit un grand personnage égyptien : « Si notre Méhémet vivait, il ferait trancher la tête, à moi d'abord, et à d'autres ensuite, pour nous punir de ce que nous supportons si patiemment... Allah est grand, bien grand, et il nous délivrera certainement de nos ennemis. — *Amen*, répondis-je, mais aidez-le tant soit peu. »

Il faut que cette terre sainte d'Égypte soit dans une situation

bien précaire pour que ses principaux dignitaires croient juste de s'offrir en victimes expiatoires. Et que d'empiriques pour l'en sortir ! Quelle variété d'impudens charlatans ! Que de constellations sur leurs poitrines ! Il en est venu des quatre points cardinaux, des cinq parties du monde ; mais, conséquence naturelle de tant de méthodes de guérisons importées, le malade ne s'en trouve que plus mal. Les dépenses en paiemens d'honoraires s'accroissent quand les recettes diminuent ; le désert envahit des terres où l'on voyait jadis de brillantes cultures ; le sel blanchit un sol où germaient les orges et les blés ; le brigandage continue ses essais d'acclimatation ; le Soudan est perdu, grâce à l'intempestive intervention de l'Angleterre, qui a réveillé un fanatisme que l'on croyait mort et qui n'était qu'endormi. L'argent manque, les bras sont insuffisants, le drainage est incomplet, et des milliers d'hectares d'excellentes terres qui pourraient être cultivés ne le sont pas. Il semble, en un mot, que ceux qui ont si complètement envahi l'Égypte depuis six ans aient eu pour objectif la ruine de ce pays, afin d'en éloigner ceux qui s'y sont établis, et d'en rester les seuls maîtres.

« Notre nation est honnête, mais nos diplomates sont des niais et n'ont pas de probité politique. » Le général anglais Gordon, qui a écrit ces quelques lignes avant de mourir à Khartoum, se trompe sur un point : les diplomates anglais ne sont pas si niais qu'il le dit, et, en Égypte, rien de plus logique, de plus parfaitement combiné que leur conduite. Pour garder la grande route de son empire des Indes, l'Angleterre avait déjà Gibraltar, Malte et l'île de Chypre, île malsaine, mais position commandant les côtes de l'Asie-Mineure, de la Syrie, et l'entrée du canal de Suez du côté de l'Europe. Il ne lui fallait plus qu'une occasion favorable pour entrer en Égypte, l'occuper et s'en emparer administrativement : la révolte d'Arabi la lui fournit. Se gardant bien, dès le début de l'insurrection, de menacer de leur mitraille l'armée du colonel rebelle, les Anglais la laissèrent s'insurger, car une trop prompte répression n'eût pas autorisé l'intervention désirée. Elle se produisit donc, cette intervention, à l'heure fixée d'avance, sans précipitation, juste à temps pour empêcher que les tribus bédouines, accourues du désert pour piller, ne fissent d'Alexandrie la continuation des solitudes libyques.

On objectera que, si l'Angleterre est intervenue, ce n'est pas sans avoir invité la France à s'unir à elle en cette circonstance. Rien n'est plus vrai, et il serait même plus exact de dire que c'est la France qui, par l'organe de Gambetta, parla la première à lord Granville d'une coopération armée. Mais Gambetta avait compté sans M. Clémenceau et M. de Freycinet. Quelques minutes après une discussion navrante à relire, M. de Freycinet, alors ministre, s'écria :

« Non, jamais le gouvernement ne souscrita à une intervention militaire! » Lord Granville y comptait, lui, et il n'éprouva que la surprise de se voir, si facilement, le maître d'un pays depuis longtemps convoité.

J'ai eu souvent l'occasion d'appeler l'attention de hauts personnages égyptiens sur la façon dont l'Angleterre pratiquait son intervention, et il n'en est pas un qui ne m'ait dit : « Vous nous avez fait plus de mal que les Anglais ne nous en font, car c'est vous qui nous avez mis entre leurs mains, et Dieu seul sait quand nous en sortirons. Entrés avec eux à Alexandrie, ils en seraient sortis avec vous, et, depuis longtemps, l'Égypte serait libre. » D'autres, moins patriotes, m'ont répété souvent ceci : « Pourquoi leur en voudrions-nous? Ils ont battu Arabi en le couvrant de guinées, dit-on, mais que nous importe? ils nous ont débarrassés de cet ambitieux incapable et sans courage. Garantis par leur police et leur gendarmerie d'une nouvelle levée de boucliers du parti national, nous avons repris nos emplois. Nous ne demandons pas autre chose sous ce beau ciel d'Égypte! »

Et si je leur faisais remarquer qu'il devait en coûter quelque chose à leur dignité et au trésor égyptien, ils éludaient la partie délicate de la remarque, et répondaient pour le reste que c'était à la terre à payer. « En tout temps, disaient-ils, la population n'a été composée ici que de deux classes d'individus : le laboureur et le fonctionnaire. C'est toujours le premier qui a nourri le second. Arabi avait eu l'idée de changer cette vieille coutume, mais les Anglais ne l'y ont pas aidé et l'ont envoyé, non à Sainte-Hélène, où il eût pu trop tôt mourir, mais à Ceylan. »

Que devient en tout ceci l'influence française, prépondérante autrefois en Orient? Où en sont nos intérêts en Égypte? On bat en brèche la première en mettant la main au collet de nos sujets algériens jusque sous le péristyle de nos consulats, on sape les seconds en éliminant nos compatriotes des postes qu'ils occupent, en faisant à la douane d'Alexandrie, dont la direction est anglaise, une misérable guerre à nos importations.

Plusieurs des nôtres par la presse, d'autres forts de la haute situation que leur donnent les traités, recommandables par leur connaissance des affaires et leur grande intégrité, combattent en Égypte, et heureusement sans faiblir, pour le bon combat, c'est-à-dire pour la France. Ils arriveront à prouver ce que je voudrais pouvoir prouver moi-même, que l'Égypte a considérablement perdu par suite de la présence des Anglais chez elle, et que, par la richesse de son sol, par de grandes économies, en étendant le champ de ses cultures, elle peut suffire à ses besoins, et liquider les dettes qui alourdisent son budget et arrêtent son développement.

On a beaucoup étudié en France, et dans les solitudes où s'élèvent les ruines de Memphis et de Thèbes, l'Égypte ancienne, mais on a donné bien peu d'attention à l'Égypte moderne. Par respect et reconnaissance pour son glorieux passé, il convient d'en étudier le présent; en la connaissant sous tous ses aspects, dans sa grandeur comme dans sa décadence, ce sera encore rendre hommage à la terre sacrée qui, longtemps avant Athènes et Rome, avait atteint un degré de civilisation à peine dépassé.

1. — FELLAHS, CITADINS, COPTES.

L'Égypte, appelée par Méhémet-Ali, il y a déjà plus d'un demi-siècle, à prendre la première place des états africains, comme elle l'a tenue aux temps les plus reculés de l'histoire, n'a pas répondu à ce qu'il en attendait. Elle reste toujours, ainsi que l'a dit M. Renan, une espèce de phare au milieu de la nuit profonde d'une très haute antiquité; mais, ce qui n'est plus, ce qui s'est bien arrêté; dirai-je à mon tour, c'est l'impulsion qui lui avait été donnée par un génie réformateur.

Méhémet-Ali, arrachant son pays à la tyrannie des mamelucks, qui, en esclaves affranchis, se vengeaient de leur ancienne servitude, fit naître chez les Égyptiens un sentiment pour eux bien difficile à définir, car, depuis des milliers de siècles, ce sentiment leur était étranger. Ce n'était pas le réveil patriotique d'un peuple qui jadis fut libre, mais une vaine prétention chez ce peuple asservi à se croire au-dessus de son état habituel de servilisme. C'était quelque chose de confus, de mystérieux comme ces vibrations que la statue de Memnon faisait entendre au moment où le soleil se levait rayonnant sur le désert. On pouvait y voir aussi le germe de ce qui aurait pu être le parti national égyptien avec un autre révolutionnaire qu'Arabi.

Il n'y a eu, pendant de longs siècles, que deux classes d'individus au pays des Pharaons : l'oppresser et l'opprimé. Le peuple était façonné à la servitude, ainsi que le dit un proverbe arabe, pour être écrasé comme la graine de sésame, tant qu'elle donne de l'huile. Cela s'est légèrement modifié : de nos jours, il n'y a plus guère que des administrés et des fonctionnaires. Parmi les premiers, c'est le fellah qui domine. Selon une statistique que je crois exacte, sur une population de 6 millions 1/2 d'habitans, il y en a plus des trois quarts s'adonnant à la culture du sol (1).

(1) L'Égypte proprement dite s'étend depuis Wady-Halfah, deuxième cataracte (21° 40' lat. N.), jusqu'à la Méditerranée (en moyenne sous le 31° 30' lat. N.); elle est bornée au sud par la moudirieh de Dongola, province soudanaïenne; à l'est, par la Mer-Rouge, l'Arabie et la Syrie; au nord, par la mer Méditerranée, et à l'ouest, par

Le fellah n'a qu'une passion, mais elle le tient bien : c'est celle de sa terre, du limon du Nil. Nos paysans en sont aussi possédés, mais pas à un tel degré. Pour ne pas quitter sa verte rizière qu'anime un vol d'aigrettes blanches, son buffle patient, misérable d'aspect comme lui, sa hutte de boue durcie, son ciel resplendissant d'étoiles ou éclatant de lumière; pour ne pas livrer à d'autres mains qu'aux siennes l'élevage d'innombrables pigeons qui passent sur sa tête en tourbillons ailés, le fellah s'incline depuis des milliers d'années, sans murmurer, sous la courbache du collecteur d'impôt, du sergent recruteur, du cheik, son maire, du préfet gouverneur de sa province, de son voisin le puissant pacha, de tous ceux enfin qui vivent de ses privations et de ses labeurs. Pauvre, comment fuirait-il ses oppresseurs? Dans l'étroite vallée du Nil, à droite et à gauche, le désert, la mer en face, derrière lui, l'inconnu, le Soudan, peut-être l'esclavage. Se décide-t-il à s'expatrier, la nostalgie le ronge, et il en meurt. Pourquoi, d'ailleurs, lutter contre sa destinée? Un jour, le hasard le conduit devant d'anciens bas-reliefs; il y découvre des êtres semblables à lui qui, il y a trois mille ans, courbaient déjà leur échine sous le fouet, comme il la courbe aujourd'hui sous le bâton. Un autre jour, un méthodiste, missionnaire trop zélé, lui remet une Bible traduite en arabe, en lui disant de la lire, qu'il s'en trouvera mieux. Et les yeux de l'infortuné tombent sur cette prophétie d'Ézéchiel : « Le royaume d'Égypte sera le plus bas des royaumes... Je le livrerai aux mains des méchants; je désolerai le pays, et tout ce qui y est, par la puissance des étrangers... » Il a beau s'entêter à parcourir la Bible, sa situation ne change pas.

Avili par un long servage, le fellah est devenu aussi indifférent aux idées religieuses qu'aux idées politiques; incapable de haine et d'amour, il ne respecte que la force brutale; les siècles de servitude qui pèsent sur lui de tout leur poids l'ont rendu, peut-être à jamais, incapable d'insubordination ou d'aspiration vers une vie indépendante. Il y a bien quelques révoltés; mais ceux d'entre eux qui courent la plaine en batteurs d'estrade ont eu leur patience mise à de telles épreuves qu'elle en est épuisée. Les buffles, en Orient, accomplissent lentement, mais sûrement, leur tâche : exige-

le grand désert de Libye. En dehors de la vallée du Nil et de son delta, elle comprend, à l'est, les gouvernorats de Kosseir, sur la Mer-Rouge, côte africaine, d'El-Arich, en Syrie, et de l'isthme de Suez; à l'ouest, les oasis du désert libyque. Sur ce territoire, la population est répartie dans 13,15 centres distincts, villes, villages, bourgades, hameaux, etc., qui constituent la résidence de 6,708,185 habitans; en outre, à la date du 3 mai 1882, il y avait campés sous la tente, sans résidence fixe dans les districts des différentes provinces, 98,196 nomades, ce qui donne un total de 6,806,381 habitans des deux sexes pour l'Égypte entière. (*Recensement général de l'Égypte en 1884*, par M. A. Boinet. Le Caire; Imprimerie nationale de Boulaq.)

t-on d'eux plus qu'ils n'en peuvent faire, ils se jettent en furieux sur leurs conducteurs, les transpercent de leurs cornes puissantes, et il faut les abattre pour en avoir raison. Ainsi de ces révoltés.

La frugalité du fellah n'a d'égale que celle de ses compagnons de peine, l'âne, le buffle et le chameau. A ceux-ci, une poignée d'herbe fraîche, le *bersim* égyptien, le ciel bleu pour abri, la terre pour dormir. L'homme se contente, pour apaiser sa faim, d'une galette de *doura*, mal cuite, travail de sa femme; comme régal, d'oignons, de pastèques, de concombres et de dattes flétries. Pour étancher sa soif, il a l'eau du Nil, qui, par une grâce divine, est la meilleure eau du monde. Ainsi lesté, le fellah peut travailler du matin jusqu'au soir, et même la nuit, lorsque la crue du Nil s'annonce menaçante. C'est en ces momens de terrible et générale angoisse que cet homme d'apparence si faible, si résigné, accomplit des prodiges d'activité, de courage et d'abnégation. Mille fois l'Égypte lui a dû de ne pas être changée à jamais en un marais nauséabond.

En 1874, l'inondation annuelle se présenta avec des apparences dévastatrices; la nappe d'eau, tranchante comme une faucille, abattait tout ce qu'elle atteignait : cannes à sucre, cotonniers, maïs, allaient déjà flottant au gré d'un courant sans frein, lorsque 700,000 fellahs, mus par un sentiment héroïque, lui opposèrent résolument leurs bras et leurs poitrines. Pendant trente jours, les pieds dans l'eau, un soleil de feu sur la tête, ces hommes s'efforcèrent de consolider les berges des canaux et d'en relever les talus croulans. Lorsque le Nil reprit enfin un cours plus calme, les travailleurs, calmes comme lui, silencieux, sans ostentation, regagnèrent leurs villages, n'ayant pour toute récompense que la satisfaction d'avoir sauvé le pays de la destruction. On les paie si peu, que jamais un terrassier européen n'aura l'idée de se mêler à leurs rudes travaux. L'administration des domaines, qui est française, est la seule qui les rétribue un peu largement. Et quelle largesse! Leur salaire varie pour les hommes faits, les adultes et les enfans, de 0 fr. 25 à 0 fr. 75 par jour. Et si, rentré sous son humble toit, le fellah y trouvait, pendant quelques jours, une liberté relative, il s'estimerait heureux de vivre. Hélas! il y est sous la dépendance absolue du maire de son village, du cheik, qui représente l'autorité et qui en use et en abuse. C'est le cheik qui l'impose, qui l'employait d'office, tout récemment encore, au curage des canaux, quand la corvée n'était pas abolie; c'est lui qui, aujourd'hui, le désigne pour le service militaire, la garde du Nil, et qui le prend pour cultiver sans salaire ses propres terres. La conséquence de tant de misères est facile à concevoir. La mortalité chez les enfans indigènes est effrayante : 55.55 pour 100; chez les enfans eu-

ropéens, elle tombe à 39.97 pour 100. Par 1,000 habitans, la mortalité moyenne n'est que de 26 à 27. L'indigène qui, enfant, surmonte le manque de soins et l'insuffisance de nourriture fortifiante, devient, en atteignant l'âge mûr, un homme auquel on peut imposer les plus durs des travaux, sans crainte qu'il y succombe.

Les fermiers égyptiens, entrepreneurs de travaux agricoles, prennent à leur service la foule des fellahs, qui sont obligés de louer leurs bras à n'importe quelle condition pour ne pas mourir de faim. On peut dire toujours de ces infortunés ce qu'en écrivait le conquérant Amrou au calife Omer : « Le peuple égyptien ne paraît destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même de ses peines. »

Il est de ces entrepreneurs de fermage fort riches ; s'ils ont l'habileté de se faire nommer cheiks de leur village, ils auront aussitôt leurs cliens qui, humbles, fidèles, les suivront partout où ils leur diront d'aller ; c'est un spectacle fréquent dans les rues du Caire, lorsque l'un d'eux y est appelé, que de voir ce grave personnage à cheval parcourir la ville escorté de ses fidèles à pied. Ils ont aussi de beaux chevaux arabes, de riches costumes, de belles armes, et, parfois, un semblant de harem dont ils sont, à ce que l'on assure, plus friands, plus jaloux que les Turcs eux-mêmes. Il est rare qu'un fellah des champs ou un indigène des villes ait plus d'une femme. Comment nourriront-ils une nombreuse famille ? Aux champs, les enfans travaillent la terre, les canaux, les rivières ; mais à la ville, les garçons se font âniers ou entrent comme apprentis dans les ateliers de cordonnerie, de sellerie, de tarbouches, d'ébénisterie et de métaux, qui constituent les principales industries. Quant aux filles, les jeunes fellahines, rien n'est plus triste que la condition de beaucoup d'entre elles. Levées dès l'aurore, vêtues d'une légère galabieh ou longue robe en cotonnade bleue, pieds nus, elles se rendent, aussitôt debout, aux divers chantiers de construction. Là, leur travail consiste à transporter au plus haut des échafaudages le mortier, le sable, la chaux nécessaires aux ouvriers maçons. Elles marchent habituellement à la file indienne lorsqu'elles vont au travail, d'un pas toujours posé et régulier, ayant sur leur tête enfantine des matériaux d'un poids parfois excessif. Pour s'encourager à la peine, en hiver surtout, quand le froid est piquant, même pour des Européens, l'une d'elles entonne un chant d'une grande tristesse et dont ses compagnes répètent en chœur le refrain. Que de fois leurs voix aiguës et monotones n'ont-elles pas réveillé les voyageurs et leur ont appris que le soleil était déjà haut sur l'horizon !

L'indigène des villes, un petit employé généralement ou un industriel modeste, est, comme partout, moins intéressant que le labou-

reur (1). Toujours et ainsi que dans la Péninsule espagnole, celui qui n'a pas de place désire prendre celle de celui qui en possède une, et c'est dans ce besoin général de fonctions salariées que se trouve l'un des plus grands dangers qui, peut-être, puissent menacer le khédivé actuel. A cet élément dangereux, il faut ajouter un assez grand nombre d'officiers restés sans emploi depuis la chute d'Arabi, et qui, ainsi que le Faust de Goethe, vendraient au diable leur âme, non pour rajeunir, mais pour occuper un poste, quelque modeste qu'il soit. Leur désir en est d'autant plus vif, qu'après quinze ans seulement de services un fonctionnaire a droit à une retraite relativement élevée. Fellahs des champs et Égyptiens des villes ne doivent pas être confondus avec les Barbarins, ces bons serviteurs, *boabs* ou portiers, porteurs d'eau, cavas, saïs aux pieds légers, qui sont pour les habitans du Caire et d'Alexandrie ce que le Galicien et l'Auvergnat sont pour les habitans de Madrid et de Paris. Il en est de même de ces tribus hindoues auxquelles appartiennent les répugnans derviches hurleurs, tourneurs, les montreurs de singes et de serpens, les avaleurs de scorpions et mangeurs de choses immondes, les diseurs de bonne aventure, et ces jeunes femmes à la peau brunie, aux yeux noirs, aux petits pieds, aux mains fines, qui, escamoteuses amusantes, encomrent les terrasses des hôtels du Caire.

On trouve en Égypte des négocians. Ceux dignes de cette qualification ont leur bureau à Alexandrie; là s'embarquent pour Marseille, Constantinople, Athènes et les Échelles du Levant, les produits du pays. Sauf quelques Turcs, les spéculateurs de ces denrées étant Européens, je ne m'en occuperai pas. La classe si curieuse des petits marchands, depuis le vendeur « d'antiquités modernes, » de tapis persans, de moucharabiehs, jusqu'au marchand d'essence de rose et de henné en poudre, est turque, arabe, syrienne et grecque. Les étalages les plus pauvres sont ceux des indigènes, et c'est à peine si ceux-ci répondent à vos questions, non par crainte, mais par déférence. C'est le contraire des brocanteurs européens, qui ne lâchent leur proie qu'après l'avoir plumée comme un volatile. Les Bédouins, patients, obstinés, intelligens, savent vendre à bon prix des turquoises en réalité peu valables, et les services qu'ils peuvent vous rendre. Si, étant tombé entre leurs mains aux Pyramides, vous ne faites pas avec eux l'ascension de ces monumens, c'est que vous avez l'oreille fermée à l'éloquence et à la poésie de la langue arabe.

Les Turcs, les Circassiens, les Syriens, les Albanais, les Arméniens et d'autres peuples du Levant ont leur contingent en Égypte,

(1) En arabe, fellah, laboureur.

mais ils s'y trouvent comme noyés et perdus dans l'élément indigène et européen. On en compte 20,000 tant au Caire qu'à Alexandrie. C'est peu, car on y trouve 90,000 Français, Anglais, Grecs et Italiens, qui ont pour eux des forces physiques, des cohésions, des ressources en argent et en crédit que les Levantins n'ont pas. Que l'occupation anglaise ait une fin, — tout arrive, — et les Européens afflueront en Égypte en plus grand nombre que par le passé; ils y viendront pour s'y enrichir, mais en enrichissant le pays où ils auront apporté leur industrie et leur argent. C'est à ces immigrans, riches et intelligens, que les indigènes qui aiment leur pays devraient s'unir pour combattre l'influence encombrante, c'est-à-dire britannique. Avec leur aide, ils arriveraient à se faire rendre la place qu'ils ont le droit d'occuper au soleil.

Les Levantins sont nombreux au Caire, et surtout à Alexandrie; doués d'une belle et vive intelligence, ils n'en ont pas moins une grande tendance à vivre, comme les Napolitains, dans un *dolce far-niente*. On les dit serviables à la façon espagnole, qui est de promettre plus qu'ils ne peuvent tenir; mais soyez persuadés de leur bon vouloir jusqu'à la limite extrême de ce qu'il leur sera possible de faire. Les Circassiens et les officiers qui se soulevèrent à la suite d'une impolitique mise à la retraite n'étaient pas sans mérite militaire, et ils firent des conscrits égyptiens d'admirables soldats. C'est à l'absence de ces chefs éprouvés dans l'armée qu'on peut, sans se tromper, attribuer les sanglantes défaites de celle-ci et la perte du Soudan. Le colonel Selve, qui se connaissait en hommes, les tenait en grande estime. C'est appuyé sur eux que Méhémet-Ali avait entrepris et mené ses réformes à bonne fin. Quand il fut bien persuadé qu'il n'obtiendrait rien de la nature molle de ses sujets, il fit enlever de la Turquie, de l'Arménie, de la Circassie, et même de la Grèce, des jeunes gens qu'il transporta sur les bords du Nil. Il leur donna une éducation la plus forte possible, afin que, hommes faits, ils pussent occuper de hautes fonctions, aussi bien dans l'armée que dans l'administration. On m'a affirmé qu'Ismaïl-Pacha serait encore khédive, s'il eût continué ce système de recrutement, et s'il s'était moins appuyé sur ses propres sujets. J'ai vu dans les rues du Caire quelques-uns de ces hommes mis d'office à la retraite. Quoique âgés, leurs yeux brillaient d'une sombre énergie. Ainsi qu'il arrive aux Européens établis en Égypte, ils ont subi la mystérieuse loi qui s'oppose à ce qu'ils fassent souche en se reproduisant. Ceux qui, exceptionnellement, ont rompu le charme, n'ont fourni que des produits incomplets. Ce qu'il en reste abhorre cordialement les Anglais, mais ils ne détestent pas moins les Français et tout ce qui n'est pas né dans le rayonnement de Constanti-

nople. Après Tel-el-Kébir, ils eussent volontiers donné l'Égypte à l'Angleterre, car, sous Ismaïl-Pacha, ils avaient passé par de rudes épreuves. L'occupation actuelle a trompé leurs espérances, et ce n'est pas du Grand-Turc qu'il leur viendra des secours. Son excellence Moukhdar-Pacha, le représentant de la Sublime-Porte au Caire, l'un des hommes les plus éclairés et les plus sympathiques que je connaisse, leur donne bien des espérances, mais c'est tout ce qu'il peut leur donner. Les Égyptiens, qui sont moins fanatiques qu'eux, ne les voient pas d'un bon œil ; les très purs affectent de les braver et leur font sentir la perte de leur prestige d'autrefois. Que la Turquie redevienne un jour prépondérante, et l'on verra ces vieux serviteurs se venger avec éclat des injustices dont ils se disent victimes et des humiliations dont ils se croient abreuvés. Ils écarteront de cette terre si hospitalière d'Égypte tous les Européens, sans distinction de nationalité. En attendant ce jour tant souhaité, ils se plaignent, ils boudent, ils murmurent, mais avec prudence, par crainte de se voir enlever la pension ou le petit lopin de terre qui leur a été donné pour vivre.

Le fellah et l'indigène des villes craignent peu les Anglais, parce qu'ils les croient faibles, et ils les supposent faibles par l'étrange raison que ce sont les Anglais qui ont exigé du khédive l'abolition de la bastonnade. Les Anglais, qui trouvaient les coups de courbache déshonorans pour ceux qui les donnaient comme pour ceux qui les recevaient, ne se sont pas gênés pour flageller cruellement, avec leur fouet à neuf lanières et à bouts plombés, les fellahs du village de Giseh. Cela n'empêche pas non plus qu'un indigène ne se mette à plat ventre devant ces philanthropes peu logiques, lorsqu'il en espère un emploi, une faveur, une piastre, ou l'inévitable bakchich. L'instruction que reçoit aujourd'hui la génération nouvelle dans un grand nombre d'écoles dirigées par des Européens relèvera peut-être un jour le niveau de ces natures par trop abaissées, et alors l'autonomie que les amis de l'Égypte lui souhaitent pourra bien se faire. Il y a là une magnifique tâche à remplir pour un souverain qui prétend aimer son peuple et veut en être aimé.

Rien de plus difficile à rencontrer en Égypte qu'un Égyptien de quelque valeur. C'est l'oiseau vraiment rare, et ce n'est pas sans surprise que j'ai entendu des hommes comme Nubar-Pacha déclarer qu'il fallait débarrasser le pays des seules personnes intelligentes qui s'y trouvent. Ces personnes sont presque toutes européennes, et, par malheur, fonctionnaires, ce qui est aux yeux de Nubar et de bien d'autres un crime abominable, car c'est de

Ces pelés, ces galeux,
Que leur vient tout le mal.

C'est bientôt dit ; mais qui donc mettraient-ils à leur place (1) ? Les Égyptiens, ainsi que beaucoup de peuples incapables de marcher sans bourrelet, sont dans l'impossibilité de remplir avec la correction voulue une fonction quelconque. Ce ne fut que chez les chrétiens jacobites, c'est-à-dire chez les coptes, que Méhémet-Ali trouva quelques obscurs, mais utiles auxiliaires ; il put en faire des bureaucrates dont la spécialité fut d'aligner tout le long du jour des chiffres, pauvres hères pour qui les quatre règles de l'arithmétique paraissaient avoir été spécialement inventées. Ces coptes si doux ont fini, — mais bien à la longue, — par attirer sur eux l'attention des directeurs des chemins de fer égyptiens. On en a fait des chefs de gare à Alexandrie, au Caire et ailleurs. C'est une grande avance acquise sur leurs compatriotes, et il est à espérer pour eux qu'ils la conserveront.

II. — DE MÉHÉMET-ALI A LA LOI DE LIQUIDATION EN 1876.

Il nous faut remonter jusqu'à Méhémet-Ali et résumer très vivement ce qui s'est passé en Égypte de 1876 à 1882, pour faire comprendre ce qui s'y passe en 1888. Ce réformateur, voyant bien qu'avec les élémens qu'il avait dans le pays, son œuvre ne s'accomplirait pas, fit appel, sans distinction de nationalité, à tous les hommes qu'il crut aptes à le seconder. Avec le concours d'Européens intelligens, dévoués, il créa une armée magnifique qui eut ses triomphes et ses désastres, ainsi que tant d'autres ; il construisit des usines à vapeur, bâtit des fermes, planta le cotonnier et la canne à sucre, et enfin creusa, en y employant plus de 300,000 indigènes corvéables et taillables à merci, le fameux canal de Mahmoudieh.

Lorsque je débarquai pour la première fois en Égypte, c'était en 1850 ; elle était encore pleine du souffle du grand homme, tout en ayant gardé son originalité orientale. En 1862, je l'ai trouvée presque française. Sauf la colonne de Pompée et un obélisque qui aujourd'hui se morfond sur les bords de la Tamise, on y cherchait en vain, non certes les vestiges des murailles de la ville bâtie par Alexandre, de ses portiques de marbre, du temple de Sérapis, de la

(1) Un jour, en ma présence, un jeune sous-secrétaire d'état à l'instruction publique insistait auprès de Nubar-Pacha, alors président du conseil, pour qu'une subvention fût accordée aux directeurs du théâtre français du Caire, subvention sans laquelle ils font inévitablement faillite. Nubar s'y refusait, lorsque, s'adressant à moi, il m'invita à lui dire mon opinion. Je lui dis qu'une capitale était tenue d'offrir des distractions aux étrangers, puisque ces étrangers, en y passant la saison d'hiver, y laissent beaucoup d'argent. « Ça, c'est une raison, s'écria-t-il ; j'accorde la subvention, et vous pourrez dire qu'elle est due à l'intervention d'un Français ; mais, entendez bien, d'un Français qui n'est pas fonctionnaire ! »

célèbre bibliothèque, de son phare, l'une des merveilles du monde, mais quelque chose du caractère d'une ville d'Orient. C'était Marseille, moins l'incomparable Cannebière. En 1898, Alexandrie est une ville anglaise, du moins c'est ainsi qu'elle m'est réapparue. Ses rues sont pleines d'uniformes rouges, et le sifflet des locomotives de sa gare va se répercutant jusqu'aux solitudes du désert de Libye. Ce qui lui a enlevé son caractère, sa plus grande animation, à mon avis, c'est la perte du grand passage des voyageurs qui se rendaient aux Indes, et qui maintenant prennent la route monotone du canal ou le train à poussière d'Alexandrie à Suez. Quelle pittoresque animation perdue à jamais pour l'Alexandrie d'aujourd'hui ! On s'y embarquait sur le canal de Mamoudieh, pour rejoindre le Nil à Aftéh. Les bateaux-poste égyptiens, en tout semblables à ceux qui fonctionnaient sur notre canal du Midi, n'offraient rien de confortable, mais cette navigation ne durait que quelques heures de nuit, et ceux qui ont vu les cieux étoilés et les beaux clairs de lune d'Égypte n'ont jamais regretté leur sommeil perdu. D'ailleurs, les cris étourdissans du raïs ou capitaine chargé de diriger le bateau, enlevé au galop de quatre chevaux qui le tiraient à la cordelle, rendaient le repos impossible. Malheur à l'Égyptien qui, se trouvant sur le canal avec sa barque chargée de riz ou de coton, n'apercevait pas de loin les torches à flamme rouge annonçant l'approche foudroyante des passagers de la malle des Indes ! S'il ne se garait pas à temps, il disparaissait dans les eaux.

A Aftéh, petite bourgade de la basse Égypte qui s'élève au bord du Nil, on s'embarquait sur un autre bateau, mais à vapeur celui-là, aussi peu confortable que celui que l'on venait de quitter ; du moins, on avait la vue du grand fleuve et de ses rives. C'était, heureusement comme aujourd'hui encore, une succession de tableaux pleins d'une poésie orientale et biblique. Certes, rien n'est plus misérable d'aspect que les villages d'Égypte bâtis avec le noir limon du Nil, et comment se fait-il qu'ils ne vous causent aucun sentiment de tristesse ? C'est parce qu'ils sont toujours égayés par des groupes de femmes emplissant d'eau leurs jarres de forme antique, d'enfans entièrement nus jouant à l'ombre de dattiers. Les ibis, les pélicans, les vautours au col décharné, abondaient alors sur les rives. En compagnie des crocodiles, ils ont déserté depuis longtemps ces parages.

On débarquait à Boulaq, et l'on faisait son entrée au Caire par une route superbe, bien entretenue, bordée de sycomores monstrueux. Après un séjour qui pouvait se prolonger d'une malle à l'autre malle, c'est-à-dire pendant trente jours, on montait dans des voitures attelées de quatre chevaux, qu'un cocher soudanais menait au galop jusqu'à Suez. Lorsque, de la sorte, je quittai le

Caire après un séjour d'un mois, la nuit descendait sur le désert que j'allais traverser ; un officier égyptien en brillant uniforme, le sabre recourbé au côté, monté sur un magnifique cheval arabe, guidait la caravane dont je faisais partie, et qui se composait de quarante voitures et de deux cents voyageurs. Quarante fois nous relayâmes ; trois fois on s'arrêta dans de splendides caravansérails, où, à notre intention, étaient dressées des tables chargées de fruits, de viandes froides, de sorbets et de vins de France. A deux heures du matin, lorsque nous eûmes atteint la seconde halte, je m'éloignai de la station et du bruit qui s'y faisait, désireux de me trouver en quelque sorte perdu dans le désert par une nuit sans lune et sous un ciel merveilleusement étoilé. Je l'ai raconté souvent, et peut-être l'ai-je écrit : là, plus qu'ailleurs, au milieu d'une solitude absolue, entouré d'un silence solennel, l'imagination s'exalte, et vous vous sentez dominé par un religieux recueillement. Il me souvient que les légendes de la Bible me revinrent en mémoire, depuis la nuée lumineuse qui guidait les Israélites dans le désert, jusqu'au corps céleste qui s'arrêta radieux sur Bethléem. Si Dieu, tel que l'ont conçu les hommes du passé, a jamais eu un temple, c'est ici qu'il a dû s'élever. On y sent la divinité comme vivante ; elle y est palpable ; elle est dans cet air si vivifiant du désert qui cause aux hommes et aux chevaux de sang comme une folle ivresse ; elle semble descendre du ciel sur vous comme portée vers la terre sur les rayons des étoiles. On ne s'étonne plus, alors, que ce soit ici que les patriarches, les prophètes, les cénobites, Jean au désert de Judée, Mahomet dans les solitudes d'Arabie, le Christ dans sa nuit d'angoisse sur la montagne des Oliviers, aient cru l'entendre, que Moïse ait pu affirmer à son peuple avoir reçu de l'Éternel les tables de la loi sur la cime fulgurante du Sinaï. Et que l'on ne croie pas à des impressions isolées, inhérentes à une certaine disposition d'esprit ; ces impressions se renouvellent à tous momens sous le ciel égyptien. Encore cette année-ci, au mois de mars, à minuit, je me trouvais avec quelques amis en face du sphinx, au moment où sur sa tête brillait la lune comme une faucille d'or. Chose vraiment étrange, nous dûmes baisser les yeux devant la fixité des yeux de pierre du monstre. Plusieurs fois nous renouvelâmes l'épreuve, et chaque fois la même terreur sacrée se produisit en nous. L'illusion cessa soudainement à l'arrivée d'Anglais qui venaient aux Pyramides en pique-nique nocturne.

Lorsque Saïd-Pacha, fils de Méhémet-Ali et son successeur, mourut, le pays était florissant, et le fellah, heureux comme il ne l'avait jamais été, s'enrichissait sans crainte d'être trop pressuré et trop dépouillé. Il n'y avait pas alors de dette publique en Égypte, et dire

cela de l'Égypte, aujourd'hui qu'elle en est criblée, c'est tout dire.

La décadence de ce pays date du khédiviat d'Ismaïl-Pacha. Ce prince, dissipateur et orientalement voluptueux, voulut faire trop grand. L'appui qu'il continua à prêter à M. de Lesseps, les palais qu'il fit construire et qui sont des merveilles, le pont tournant sur le Nil, les boulevards de l'Ismaïieh rappelant nos vertes avenues du Ranelagh, un théâtre somptueux, l'allée des Pyramides, bordée d'acacias (1), et qui fut créée pour plaire à l'impératrice Eugénie, des voies ferrées, le jardin de l'Esbekieh avec son bel étang, ses figuiers, ses pagodes et ses massifs d'hibiscus toujours flamboyans, témoignent de la magnificence de ses idées et de ses goûts.

Ne pouvant plus, comme son père Ibrahim, guerroyer autant qu'il l'eût voulu, Ismaïl sema l'or en prodigue qu'il était, espérant, par ses largesses et le faste inouï de son hospitalité, conquérir une indépendance absolue vis-à-vis de la Sublime-Porte. Il eût dû réfléchir qu'à cette délivrance tant souhaitée s'opposaient les traités de 1848, qui fixaient une limite à l'ambition des héritiers de Méhémet-Ali, et l'insuffisance d'une armée qui ne pouvait dépasser le nombre dérisoire de 16,000 hommes; 16,000 soldats, quand Méhémet-Ali en avait commandé plus de 100,000 ! Ismaïl-Pacha n'en avait pas moins vu se terminer, en 1874, grâce à la coopération de Samuel Baker et d'autres officiers de fortune, la conquête de vastes régions comprises entre l'Équateur et le dix-huitième degré de latitude nord, régions aux limites sablonneuses, mal définies, mais qui, en prenant le nom de Soudan égyptien, portèrent l'étendue du territoire khédivial à 2,250,000 kilomètres carrés. Ce fut encore Ismaïl-Pacha qui, de 1869 à 1875, soumit une partie de la côte de Somâl sur le golfe d'Aden ; il prit Zeilah, Berberah et atteignit jusqu'au cap inhospitalier de Gardafui, si fécond en naufrages. Poussant dans la direction du nord-ouest de l'Abyssinie, cette Suisse africaine, il y avait subjugué les pays indépendans des Bogos, des Bazen et des Gallabat. Triomphes éphémères ; depuis cette époque, les prédications du Madhi, la chute de Khartoum, la destruction entière de l'armée du général anglais Hicks, ont réduit à néant ces brillantes conquêtes.

En dix ans de règne, Ismaïl-Pacha avait su emprunter 3 milliards de francs. On a pu, paraît-il, pièces en main, reconstituer l'emploi d'une partie de cette somme, mais il est resté un reliquat de 700 à 800 millions dont l'usage n'a jamais pu être justifié. L'ex-khédivide conquérant, qui, après bien des fortunes diverses, est venu piteusement s'échouer sur les rives du Bosphore, pourrait bien ne pas pouvoir le dire lui-même. La facilité avec laquelle il s'était pro-

(1) L'acacia Lebbek, au feuillage d'un vert sombre.

curé des quantités fabuleuses d'argent prouve du moins que l'Occident ne lui marchandait ni sa confiance ni ses sympathies. Il était alors de grand ton, en hauts lieux, d'aller en Égypte pour féliciter le souverain de l'heureux achèvement du canal de Suez, et d'accepter son hospitalité plus que fastueuse. Artistes, littérateurs, princes et têtes couronnées, ne tarissaient pas en expressions de reconnaissance ; les personnes qui avaient la connaissance pratique des affaires lui savaient surtout gré d'avoir sacrifié au percement de l'isthme de Suez et en faveur d'une œuvre entièrement internationale les bénéfices directs, considérables, qu'il retirait du transit par Alexandrie et Suez, et de Suez à Alexandrie, des produits de l'Europe et de l'extrême Orient. Pourquoi ne sut-il pas tirer parti des dispositions bienveillantes qu'on lui témoignait ? A cette date déjà lointaine, on croyait comptés les jours de la Turquie, plus peut-être qu'on ne le croit aujourd'hui. La diplomatie européenne, se fondant sur la nécessité de neutraliser le canal de Suez et d'en confier la garde à une puissance neutre, indépendante, eût pu, en exerçant une forte pression à Constantinople, obtenir l'autonomie et l'affranchissement de l'Égypte. N'était-ce pas pour le commandeur des croyans une solution plus digne, préférable à celle de voir un pays musulman protégé par des adorateurs du Christ, et des soldats égyptiens tombant à Hahsgate et à Khartoum sous les couteaux des derviches ?

Lorsque sonna pour le khédive l'inévitable quart d'heure de Rabelais, les visiteurs détalèrent, emportant dans leurs bagages leurs promesses de dévouement. Ismaïl-Pacha, sentant le sol se dérober sous ses pieds, fit des efforts surhumains pour éviter une catastrophe dont il était loin de pressentir la gravité. S'il se fût borné à faire rendre gorge, par ordre, à ceux qui s'étaient démesurément enrichis, s'il eût persisté à contracter des emprunts qui, impayés à leur échéance, se seraient augmentés d'intérêts usuraire, on lui eût sans doute pardonné. Mais il est avéré qu'assolé, éperdu, il rançonna son entourage par des moyens plus injustes et plus despotiques qu'aucun de ceux employés par Charles VII à l'égard de son argentier Jacques Cœur. Il vint un moment où, les actes arbitraires et criminels du prince, pour se procurer des ressources, se succédèrent sans trêve. Et dans quelles circonstances ces spoliations se produisaient-elles ? Quand le pays décimé par le choléra, atteint dans ses richesses agricoles par une épizootie épouvantable, ruiné par des impôts de toute nature, n'avait plus un *para*, c'est-à-dire à peine un centime à donner.

Ce fut dans les premiers jours de l'année 1876 que l'embaras du trésor égyptien devint extrême. Le conseil des ministres d'alors se vit contraint de déclarer que les paiemens des bons échus en

avril et en mai seraient prorogés de trois mois, avec un bel intérêt de 7 pour 100. Ce n'était qu'un prélude à des mesures plus sérieuses. Le 2 juillet 1876 paraissait un décret khédivial instituant une commission dite de la caisse publique; elle était chargée de recevoir les fonds nécessaires au service des intérêts des emprunts, ainsi qu'à l'amortissement de la dette, pour les appliquer exclusivement à ces deux placements. Les grandes puissances, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Russie, eurent un représentant à cette caisse, vers laquelle tant de mains étaient fiévreusement tendues. Ils furent nommés pour cinq années, avec un traitement de 75,000 francs par an, lequel sera porté, le 1^{er} janvier 1889, à 50,000 francs seulement. C'est encore un joli denier, mais qui est bien justifié par l'importance des fonctions qu'il rétribue.

Les attributions de la commission de la caisse publique, telles qu'elles sont en vigueur encore en ce moment, furent arrêtées par une loi fameuse, la loi dite de liquidation. J'en donne les clauses principales, et il est nécessaire de les connaître, car sur ces clauses repose la sécurité des créanciers de l'Égypte, qui sont légion.

III. — LA LOI DE LIQUIDATION ET LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

Le gouvernement du khédivé actuel, tout gouvernement qu'il est, ne peut, en raison de la loi en question, apporter des modifications à aucun des impôts spécialement affectés à ladite dette publique sans l'assentiment des commissaires-directeurs de la dette. Il ne peut pas non plus, sans le consentement des mêmes, émettre un emprunt, de quelque nature que ce soit. En un mot, les commissaires-directeurs sont les seuls représentants légaux des porteurs de titres; ils ont qualité pour poursuivre devant les tribunaux de la réforme contre le ministre des finances l'exécution des dispositions concernant les affectations des revenus, les taux d'intérêt, la garantie du trésor, et généralement toutes les obligations qui incombent au gouvernement égyptien à l'égard du service des dettes, et Dieu sait s'il y en a de toute sorte : dette garantie, dette privilégiée, dette unifiée, etc.

Les percepteurs de toute catégorie, les caisses locales, les administrations spéciales, sont tenus de lui verser les revenus affectés au service de l'inévitable dette; ils ne sont valablement déchargés que sur reçu, délivré par les commissaires-directeurs.

Rien de plus animé que l'édifice où se tient cette administration financière, avec son monde d'employés indigènes, sa garde d'hommes noirs tout de blanc habillés, le roulement métallique de la monnaie d'or et d'argent qui s'y fait continuellement entendre, et son installation près du quartier si vivant de l'Esbekieh. Là coule le

Pactole égyptien, et, comme pour le Nil, de son cours régulier et fécond dépend la prospérité du pays. Oh ! nul débordement à craindre. Au contraire : il arrive que les versements des revenus affectés à la dette sont insuffisans ; alors, la somme nécessaire à combler le vide est prélevée sur les ressources générales du trésor.

L'administration financière constituée, on unifia les dettes, car on s'y perdait. On décréta que ce qui était dû par l'état et les domaines, résultant des emprunts contractés de 1862 à 1870, et les dettes flottantes comprenant les bons du trésor et autres titres ou obligations, se résumeraient en une dette générale dont les titres, portant 7 pour 100 d'intérêt, s'amortiraient dans un délai de soixante-cinq ans, par tirages semestriels.

Bientôt, un douloureux sacrifice était imposé au khédivé Ismaïl-Pacha. Ce prince fut obligé de laisser prendre à MM. Goschen et Edmond Joubert, agens des créanciers français, anglais et autres, une hypothèque sur ses biens, y compris les superficies occupées par ses entrepôts, ses machines d'irrigation, ses usines, ses canaux et ses digues, ses chemins de fer agricoles, les bureaux de son administration khédiviale et les maisons de son personnel. Son altesse abandonnait, en outre, à partir du 1^{er} janvier 1878, sur sa liste civile, et à titre de subvention régulière pour le service de la dette générale, la somme de 1 pour 100. C'était une larme dans l'océan, un bien petit poisson donné en pâture aux crocodiles de toute sorte qui vivaient alors dans les eaux égyptiennes.

Cependant, comme les impôts, ainsi que les revenus sur lesquels on devait compter, produisaient, malgré lois et décrets, des déficits énormes, qu'un coulage d'une nature frauduleuse était constaté, il fallut bien que l'Europe intervînt encore une fois pour sauvegarder les intérêts de ses nationaux.

La déconfiture de l'Égypte ou, si l'on aime mieux, la faillite, devenait imminente. On créa donc une commission d'enquête chargée de vérifier le déficit des recettes dans toutes les branches des revenus et la cause qui produisait ces mécomptes. Ceux qui la composèrent nous sont à peu près connus ; ils se nommaient : Ferdinand de Lesseps, Rivers Wilson, Riaz-Pacha, Baravelli, E. Baring, de Blignières et de Kramer. Ils allèrent au plus pressé, c'est-à-dire aux malheureux employés égyptiens. Leur solde était en retard de six, huit, dix et jusqu'à seize mois ; le plus grand nombre de ces modestes fonctionnaires étaient maintenus systématiquement dans un tel état de besoin et de misère, que plusieurs d'entre eux se demandaient avec terreur si le pays était épuisé au point d'être hors d'état de leur donner de quoi vivre. Ce qu'il fallait leur compter mensuellement ne se montait en réalité qu'à 400.000 francs ; or, les commissaires-enquêteurs découvrirent que le trésor réservait tous

les mois, pour cet objet, plus de 3 millions de francs et que les employés n'en touchaient rien.

Ils mirent à jour bien d'autres abus, et si je dis abus, c'est par euphémisme, pour n'employer que des expressions choisies. C'est ainsi qu'ils remarquèrent l'absence de tout document ressemblant à un budget, et que l'autorité du chef de l'état en matière de finances avait été absolue et sans contrôle. Il existait bien une chambre de notables et un conseil privé, mais, si l'on était disposé à croire que ces deux institutions limitaient dans quelque mesure que ce soit le pouvoir du khédive, il suffirait de jeter les yeux sur les décrets qui les organisaient et définissaient leurs attributions pour comprendre que leur intervention dans les affaires financières n'était qu'une vaine formalité. La loi, sous Ismaïl, n'était autre chose que l'expression de la volonté du chef de l'état. Peu importait que cette volonté se manifestât par un document écrit ou par un ordre verbal : elle était toujours obéie. Un jour, le gouvernement d'alors s'empara des fonds des *wakfs*, ou fondations religieuses, et de ceux du *Bet-el-Mal*, caisse chargée de gérer les biens des orphelins. Les directeurs de ces deux institutions trouvèrent le procédé absolument irrégulier; mais la confiscation avait eu lieu d'après l'ordre de l'altesse khédiviale, et ils s'inclinèrent en gens qui connaissaient les mœurs et les traditions. La commission d'enquête s'aperçut qu'il n'y avait eu jamais en Égypte de documens donnant les chiffres de recettes sur lesquelles on croyait pouvoir compter et les dépenses auxquelles on devait subvenir. Un ministre, celui de la guerre, par exemple, réalise des recettes de 4 millions de francs, produit des exonérations militaires et des taxes de guerre. Il en fait emploi sans en rendre compte à son collègue des finances, ni aux autres contrôles institués pour vérifier les dépenses et les recettes. On constata, finalement, en examinant les comptes des « gouvernorats » du Caire et d'Alexandrie, que le produit des ventes de terrain n'était porté que sur un petit mémorandum, une sorte de livret, et servait à payer des dépenses pour lesquelles aucun crédit n'avait été ouvert.

Ce ne sont pas des faits isolés que je rapporte, je ne parle que de ce qui m'a paru le plus extraordinaire.

Le contrôleur-général de la dette et de la comptabilité, qui avait demandé aux diverses administrations des situations mensuelles et des états récapitulatifs de leurs dépenses, apprécie en ces termes la valeur des documens qui lui furent remis : « L'état comparatif de ces documens ne permet malheureusement pas de les accepter comme sérieux et dignes de confiance. Les totaux correspondent à peu de chose près, mais le détail présente des différences inexplicables, et on est amené à se demander si l'imputation du total des dépenses

aux différens crédits budgétaires n'est pas, de la part des comptables, une œuvre de caprice et d'arbitraire sans aucun rapport avec la réalité. » (Rapport de M. de Malaret, p. 22.)

Lorsque la commission d'enquête voulut entreprendre l'étude de la législation fiscale de l'Égypte et se reporter aux lois qui établissaient les impôts, elle remarqua que les lois financières n'étaient publiées dans aucun recueil officiel. Or, savoir en vertu de quelle loi un impôt est perçu a été toujours en Égypte la dernière préoccupation du fonctionnaire chargé de le percevoir, comme du contribuable astreint à le payer. Le cheik exécute les ordres du moudir, et le moudir ceux de l'inspecteur-général, qui, lui-même, agit par ordre supérieur. Cet ordre supérieur, c'est toute la loi; les agens du gouvernement s'y conforment, fût-il verbal, et il ne vient à l'esprit des contribuables ni d'en contester l'existence, ni de protester contre sa teneur. « Pour les impôts, le fellah ne peut réclamer, dit un jour l'inspecteur-général de la haute Égypte à la commission; il sait qu'on agit par ordre supérieur. C'est le gouvernement lui-même qui les réclame; à qui voulez-vous qu'il se plaigne? » On peut dire, du reste, d'une manière générale, que les indigènes acceptent toutes les charges qu'on leur impose, sans rechercher si elles sont plus ou moins légales. Les Européens, au contraire, se refusent fréquemment à les acquitter, et l'administration, mise en demeure de justifier du régulier établissement des taxes, se voit obligée d'abandonner ses réclamations. Quand on construisait un pont, ce n'étaient pas ceux qui s'en servaient qui payaient un droit de péage, le droit était perçu sur les bateaux dont la construction du pont entravait la navigation! Outre l'impôt personnel auquel étaient soumis les indigènes, ceux d'entre eux qui ne payaient pas de contributions foncières devaient un impôt professionnel, même sans exercer une industrie. La raison en était bien étrange : « N'ayant pas de terrain inscrit en leur nom, disait le fiscal, ils sont libres de faire des travaux et de réaliser des bénéfices. » C'est sur cela qu'on se fondait pour les imposer. Afin d'assurer la perception d'un droit de pesage qui produisait, bon an mal an, 4,500,000 francs, on avait interdit aux indigènes le droit de posséder des balances. Après ce trait, il faudrait conclure.

« Dans un pays agricole comme l'Égypte, l'impôt foncier est et doit rester la source principale des revenus du trésor. » Ainsi s'exprime la commission d'enquête, puis elle part de là pour signaler la façon fantaisiste dont les terres sont taxées, mais en reconnaissant que de la constitution même de la propriété devaient résulter pour ces taxes des différences notables. Et voici pourquoi. Toutes les terres ne sont pas possédées au même titre dans ce pays de l'arbitraire; sur les unes, on a un droit de propriété ab-

solu, sur les autres un droit de propriété limité. Au point de vue de l'impôt, elles sont divisées en deux classes : celles qui paient l'impôt dit *karadji* ou foncier, et celles qui paient simplement une dîme, l'*ouchouri*. La première est fortement chargée, et la seconde ne l'est presque pas. On voit à quels abus la porte était ouverte. Des cheiks de villages aggravait l'impôt du pauvre, l'*ouchouri*, lequel, de par un long usage, n'était pourtant pas susceptible d'augmentation, pour combler le déficit provenant de rabais accordés à l'impôt *karadji*.

C'était la cupidité, la terreur des puissans, qui donnaient lieu à ces injustes perceptions. La crainte que le fellah avait de l'arbitraire le rendait prodigue malgré lui. Avait-il économisé une petite somme d'argent, il se hâtait de la gaspiller par peur qu'elle ne lui fût enlevée par le fisc. Ni dans la loi, ni dans l'organisation administrative, le fellah ne trouvait aucune garantie contre les agens. Savait-il d'avance ce qu'on lui réclamerait à titre d'impôt et ne devait-il pas craindre qu'on ne le taxât en raison de l'argent qu'on lui supposerait ? Quant à celui qui avait des dettes, il devenait la proie des usuriers. Ce n'était pas seulement ses bestiaux, ses récoltes qu'il lui fallait vendre pour se libérer, c'était aussi son champ, sa terre tant aimée. Les usuriers, auxquels les tribunaux ne pouvaient refuser l'exécution des contrats en apparence réguliers, devenaient ainsi propriétaires d'étendues de terrains considérables, et la petite propriété, au préjudice de l'intérêt même du pays, tendait peu à peu à disparaître.

D'autres charges pesaient alors d'un poids très lourd sur les populations : la corvée et le service militaire. La corvée n'eût dû être employée, comme elle l'était jadis en France, que pour l'exécution des travaux d'intérêt public. En Égypte, cet intérêt public a été si longtemps confondu avec l'intérêt particulier du souverain, que l'Égyptien a toujours travaillé pour le khédive, les princes, les princesses, les pachas, les gouverneurs, les ministres, les riches, sans qu'il en ait reçu une rémunération.

Ismail-Pacha lui-même, fait surprenant, avait été tellement frappé de l'abus scandaleux qui était fait de la corvée, qu'à son avènement il déclara que cet abus devait être la cause unique ayant empêché le pays de prendre le développement dont on le disait susceptible. Il manifesta son intention de le détruire. Il y a loin entre la coupe et les lèvres d'un fellah corvéable, et le malheureux était encore soumis au service des domaines princiers, — à titre toujours gratuit, — quand l'oublieux Ismail quittait forcément l'Égypte.

La durée du service militaire est illimitée, mais, comme en France autrefois, on peut s'exonérer en payant 2,000 francs au ministère

de la guerre. Quant au recrutement, ce n'est qu'une sorte de prime, non de prime à l'anglaise, mais du bon plaisir.

Un capitaine arrive dans un village et s'adresse d'abord au maire ou cheik, pour qu'il lui fasse connaître quels sont ceux de ses administrés bons pour le service. Le cheik commence par éliminer les siens, les hommes qu'il protège, ou encore ceux dont il attend quelque service, puis il présente ce qui en reste. On les emmène, liés souvent, à moins que leur bourse ne leur permette de payer la prime d'exonération. L'année qui suit, survient un nouveau capitaine, qui ne tient aucun compte de ce que son devancier a fait, et les mêmes abus recommencent. Si des soldats désertent, on exige des parens leur arrestation personnelle ou la présentation de deux hommes en remplacement d'un seul, et que ces deux hommes soient de leurs plus proches parens. Et s'ils n'ont pas de parens et si ceux-ci sont insolvables? C'est le village qui est responsable. « J'ai vu, a dit un agent consulaire, un village obligé de payer pour quatre ou cinq déserteurs. »

On sait, pour peu que l'on ait entendu parler des produits agricoles d'Égypte, que l'irrigation exerce une influence prépondérante sur les récoltes du pays, et, par conséquent, sur le rendement des impôts. Or, il manquait absolument une règle pour la répartition des eaux, comme il en manquait pour toutes les autres choses de ce genre. Chacun mesurait la somme d'abus qu'il pouvait commettre au degré d'importance de sa position. Il n'existait aucun tribunal auquel les contribuables pussent demander la réparation du préjudice résultant pour eux de la mauvaise application d'une loi fiscale. « L'erreur n'est pas possible, » disait sans hésitation un percepteur-général à la commission d'enquête; et, en effet, on ne pouvait rien prendre illégalement à des gens à qui l'on prenait tout... légalement. Depuis lors, la cour d'appel a été chargée d'étudier les moyens d'assurer aux indigènes le bénéfice d'une justice régulière.

Les commissaires terminèrent leur laborieuse enquête en proposant une série de réformes. En les parcourant, on aura la juste idée de la situation du pays peu de temps avant l'abdication forcée de celui qui en était le maître absolu : — Aucun impôt ne sera perçu, si ce n'est en vertu d'une loi publiée dans un recueil officiel. — L'exercice du pouvoir législatif devra être entouré de garanties telles que les lois d'impôts puissent être appliquées à tous les habitans de l'Égypte, sans distinction de nationalité. — Les agens de perception seront mis effectivement sous les ordres du ministère des finances; leur gestion contrôlée sur place par des inspecteurs ne relevant que de l'administration centrale. — Réforme de comptabilité; organisation d'une comptabilité budgétaire. — Consti-

stitution d'un fonds de réserve pour parer aux déficits qui peuvent résulter, dans certaines années, de l'insuffisance de la crue du Nil. — Organisation des ressources de la trésorerie; le gouvernement devra, si elle est organisée, réclamer l'impôt au moment où les contribuables pourront plus aisément le payer, sans s'occuper de leurs échéances à date fixe. — Institution d'une juridiction indépendante devant laquelle seraient portées les réclamations en matière de contributions. — Organisation judiciaire protégeant efficacement les indigènes contre un abus d'autorité. — Suppression des taxes d'un produit minime et leur remplacement par une augmentation de l'impôt foncier. — Revision de cet impôt; rôles annuels établis au moyen d'un cadastre. — Revision des droits de douane et du mode de perception de l'impôt sur le tabac et le sel. — Réglementation du droit de prise d'eau dans les canaux d'irrigation. — Réglementation du mode d'exécution des travaux publics; suppression de la corvée pour tout travail déclaré d'utilité publique. — Réglementation du service militaire; limitation de la durée du service et recrutement par voie de tirage au sort.

Et c'est tout. Un pays de barbares voulant s'organiser à l'euro-péenne n'eût pas exigé un plan de réformes plus complet.

IV. — ABANDON DES PROPRIÉTÉS KHÉDIVIALES ET PRINCIFIÈRES AUX CRÉANCIERS. CHUTE ET EXIL D'ISMAÏL.

Au moment où ce projet était remis entre les mains d'Ismaïl-Pacha, le gouvernement égyptien devait à divers débiteurs la quantité énorme de 157 millions de francs. La commission d'enquête demanda au khédivé d'affecter à la liquidation de cette somme toutes les propriétés immobilières de la famille khédiviale, les *dairahs*, et la formation d'un ministère dans lequel figureraient deux ministres étrangers, l'un Français, l'autre Anglais. Avec une humilité qui dut paraître suspecte à bien des esprits, le khédivé se résigna en ces termes : « Au lieu d'un pouvoir personnel, disait-il, principe actuel du gouvernement de l'Égypte, je veux un pouvoir qui imprime une direction générale aux affaires et qui trouve son équilibre dans un conseil des ministres. En un mot, je veux dorénavant gouverner avec et par mon conseil des ministres. »

En vertu de ce qui précède, M. Rivers Wilson fut nommé ministre des finances, et notre compatriote, M. de Blighières, ministre des travaux publics. Un service de contrôle qui existait depuis plusieurs années, et dont notre agent, M. de Blighières, faisait partie, fut supprimé. Mais il fut convenu que, dans le cas où l'un des deux ministres européens du nouveau cabinet, Français ou Anglais, se-

rait congédié sans un accord préalable, le service reprendrait son cours de plein droit.

L'état, riche tout à coup, par suite de l'abandon des propriétés immobilières de la famille khédiviale, offrit à MM. de Rothschild de Londres de leur confier tous ces biens, en garantie d'un emprunt de 8 millions $1/2$ de livres sterling, plus de 200 millions de francs. Il fut convenu que ces propriétés, considérables par leur étendue, seraient administrées, — pour ne pas dire gouvernées, — par trois personnages, l'un égyptien, les deux autres au choix des gouvernemens français et anglais. M. Waddington, alors ministre des affaires étrangères, désigna à cet effet M. Bouteron, sous-directeur au ministère de l'intérieur. C'était bien l'homme de ces importantes fonctions, *the right man in the right place*.

Lorsque se fit la cession de ces terres à MM. de Rothschild ou plutôt à l'honorable M. Bouteron, elles étaient exploitées par quatorze princes et princesses ayant chacune une administration spéciale, et dont des corvéables désignés d'office soignaient les cultures. Il ne faudrait point croire que, dans un beau mouvement imité de la noblesse française au 4 août, ces princes aient fait un abandon spontané de leurs propriétés pour alléger ou garantir les dettes de la nation : l'abandon fut forcé.

On peut s'imaginer avec quelle joie et quel empressement les créanciers du gouvernement égyptien accueillirent toutes ces réformes et la perspective de voir affluer l'or dans les caisses abominablement vides du trésor de l'Égypte. Tant de gains énormes, tant d'intérêts usuraires qui paraissaient à jamais compromis, allaient donc enfin se réaliser ! Ce n'était pas tout : il allait y avoir une justice, des lois, et même, chose fort nouvelle, des juges intègres qui protégeraient les humbles, les misérables ! L'âpre curée aux fonctions publiques allait donc être, sinon empêchée, du moins contenue. Le fonctionnarisme, — ce phylloxéra égyptien, ainsi que le traite Nubar-Pacha, — allait être combattu. C'était un retour vers l'âge d'or, le rêve des sept vaches grasses de Joseph se réalisant de nouveau. Hélas ! ce n'était qu'une déception, un de ces mirages que l'on voit si fréquemment au désert. Comment, en effet, avoir eu la naïveté de croire que le maître de l'Égypte aurait abandonné si facilement le pouvoir, et avec le pouvoir, ses biens et ceux de sa famille ? C'était, en vérité, beaucoup trop exiger d'un prince habitué à n'avoir d'autre règle de conduite que celle du bon plaisir. L'illusion fut courte, car, au moment où l'on croyait tout fini, c'était entre le khédivé et les représentans de l'Europe, au Caire, le commencement d'une lutte sourde, incessante, acharnée, dont le dénouement ne pouvait être douteux pour ceux qui la suivaient sans passion.

Le ministre des finances ayant exigé, par mesure d'économie, le

licenciement de deux mille cinq cents officiers mis en demi-solde, ceux-ci firent contre le ministère une manifestation des plus graves. Le khédive en avait-il été l'instigateur? Est-ce lui qui souffla un esprit de révolte sur les troupes? C'est probable, car les deux hommes de son ministère qu'il détestait le plus, Rivers Wilson et Nubar-Pacha, furent insultés, frappés, enfermés de force dans une des salles du ministère des finances. M. Wilson, entouré d'une foule qui proférait contre lui des cris de mort, eut sa barbe arrachée, et son excellence Nubar fut projetée avec violence contre une muraille. Le vice-roi, sollicité aussitôt par les représentans des puissances européennes, daigna se rendre à la prison où se trouvaient détenus les deux ministres et les fit mettre en liberté.

Cette première émeute ne se fit pas sans effusion de sang; elle devait avoir des conséquences graves dans l'avenir. Elle éclairait l'armée sur sa force, et quand, un peu plus tard, un colonel rebelle lui demanda de se soulever avec lui, elle n'hésita pas.

Entre temps, la commission supérieure d'enquête était contrainte de donner sa démission. De toutes parts, on lui témoignait le plus mauvais vouloir; le khédive se séparait aussi de ses deux ministres étrangers, MM. de Blignières et Wilson, pour former un autre ministère exclusivement indigène.

« Loin de son esprit, disait-il pourtant, l'idée de se priver du service des étrangers : depuis le commencement du règne de Méhémet-Ali, il savait de quelle utilité avait été cet élément pour l'Égypte. Il désirait user de son concours dans la plus large mesure, mais à la condition de n'être froissé ni dans ses coutumes, ni dans ses mœurs, ni dans ses sentimens religieux. »

Pour ce qui est des coutumes, les agens européens avaient alors beau jeu pour dire à Ismaïl-Pacha que les siennes étaient de celles que la morale pouvait blâmer et la justice punir. Mais il s'agissait bien de mœurs, de coutumes et de sentimens religieux, auxquels, d'ailleurs, personne ne songeait à porter atteinte. Il s'agissait pour le khédive d'abdiquer, la France et l'Angleterre ne pouvant continuer à être jouées par lui. Elles lui demandèrent d'accomplir lui-même cet acte douloureux, afin d'éviter l'intervention de la Sublime-Porte : il s'y refusa. Un iradé impérial, daté de Constantinople le 26 juin 1879, coupa court à ses hésitations : il le destituait et désignait son fils Tewfik pour lui succéder. C'était contraire à la loi de Mahomet, et Halim, fils de Méhémet-Ali, eût dû régner; mais Ismaïl-Pacha avait acheté au sultan Abd-ul-Aziz la faveur de voir son fils Tewfik lui succéder. En outre, les Anglais avaient fait comprendre que Tewfik leur convenait mieux, et c'est en quelque sorte une de leurs créatures qui entraît au pouvoir.

Le coup fut terrible pour Ismaïl, et, pendant de longues heures,

il resta sous le poids d'un profond abattement. Il fit appeler son successeur et lui remit le khédiviat. Le lendemain, il quittait l'Égypte sur le yacht *Mahroussa*. Comme le dernier des rois maures qui fonda en larmes en perdant de vue le *Véga* de Grenade, de même le prince déchu sentit son cœur se briser en voyant disparaître à l'horizon les blanches murailles d'Alexandrie. Les reverra-t-il ?

Le 26 juin 1879, à quatre heures du soir, Mohamed-Tewfik fut proclamé khédivé ; il monta à la citadelle où il reçut, selon l'usage, les félicitations du corps diplomatique, des ulémas et des autorités militaires et civiles. Ainsi se fit, sans révolution, cette transmission du pouvoir. A Alexandrie, au Caire, la population et l'armée acclamèrent le nouvel élu, ce qui ne voulait rien dire, car cette même population, qui avait acclamé Ismaïl-Pacha à son avènement, ne manqua pas de l'insulter lorsque, dépossédé, fugitif, il s'embarqua sur la *Mahroussa*. Ismaïl-Pacha étant encore de ce monde, il serait donc prématuré de porter un jugement sur lui. Toutefois, il est permis de supposer que l'histoire ne fera pas de sa personne un éloge pompeux. Elle lui reconnaîtra une grande générosité, mais dont l'argent de ses sujets avec celui qu'il empruntait à tout venant faisait les frais ; elle dira qu'il eut le goût des grands travaux, des conceptions à rendre jaloux un Haussmann ou un Alphand, mais elle lui reprochera d'avoir livré, pour les satisfaire, son royaume à des créanciers rapaces, à des étrangers aussi envahissans que ces oiseaux de rapine qui, au Caire, croassent insolemment sur vos fenêtres.

Le sultan ne manqua pas de mettre à profit ce qui se passait pour rappeler à l'Europe, — et surtout aux Égyptiens, — que l'Égypte était une des provinces de son empire. Il fallait le remettre en mémoire aux descendans de Méhémet-Ali. L'emphase voulue avec laquelle est formulé le firman d'investiture le démontre assez :

« A mon vizir éclairé, y est-il dit, Tewfik-Pacha, appelé au khédiviat avec le haut rang de sedoret effectif, décoré de mes ordres impériaux de l'Osmanié et du Medjidieh en brillans ; que le Tout-Puissant perpétue ta splendeur !

« Ismaïl-Pacha, khédivé d'Égypte, ayant été relevé de ses fonctions, eu égard à tes services, à ta droiture et à ta loyauté, tant à ma personne qu'aux intérêts de mon empire, à ton expérience des affaires de l'Égypte, à ta capacité pour réformer la mauvaise situation dont ce pays souffre depuis quelque temps, et conformément à la règle établie par le firman du 17 mouharrem 1283 pour la transmission du khédiviat, par ordre de primogéniture de fils aîné en fils aîné, nous avons conféré à toi, en ta qualité de fils aîné d'Ismaïl-Pacha, le khédiviat d'Égypte tel qu'il se trouve formé par ses anciennes limites et en y comprenant les territoires qui ont été an-

nexés. » Et le sultan terminait en disant que, la prospérité de l'Égypte et la consolidation de la sécurité de ses habitans étant l'objet de sa plus vive sollicitude, il avait rendu un nouveau décret pour confirmer les privilèges anciens octroyés au pays. Comme quelques-unes de ces dispositions donnaient lieu à des difficultés, il avait cru devoir les rendre plus claires en les expliquant, et voici comment : « Tous les impôts prélevés en Égypte le seront en mon nom. Les Égyptiens étant mes sujets, ils ne devront, en aucun temps, subir la moindre oppression ni acte arbitraire. Le khédive, auquel est confié l'administration civile financière et judiciaire du pays, aura la faculté d'établir d'une manière conforme à la justice tout règlement de loi intérieur à cet égard ; il aura autorité pour contracter et renouveler, sans porter atteinte aux traités politiques de mon gouvernement impérial, ni à ses droits de souveraineté sur ce pays, les conventions avec les puissances étrangères pour les douanes et le commerce ; il l'aura également pour toute transaction avec les étrangers concernant les affaires intérieures, et cela pour développer le commerce, l'industrie et l'agriculture ; pour régler la police des étrangers et tous leurs rapports avec le gouvernement et la population. Ces conventions devront être communiquées à la Sublime-Porte après leur promulgation par le khédive. — Il aura la disposition complète et entière des affaires financières du pays, mais il n'aura pas le droit de contracter des emprunts, sauf pour ce qui concerne exclusivement le règlement de la situation financière présente, et en parfait accord avec ses créanciers ou les délégués chargés officiellement de leurs intérêts. — Le khédivat ne devra, sous aucun prétexte, abandonner à d'autres, en tout ou en partie, les privilèges accordés à l'Égypte qui lui sont conférés et qui sont une émanation des prérogatives inhérentes au pouvoir souverain, ni aucune partie du territoire. — L'administration égyptienne aura soin de payer régulièrement le tribut annuel fixé à 750,000 livres turques. — La monnaie sera frappée en Égypte au nom du sultan. — En temps de paix, 18,000 hommes suffiront pour la garde intérieure de l'Égypte ; ce chiffre ne devra pas être dépassé. Cependant, comme les forces égyptiennes de terre et de mer sont aussi destinées au service du gouvernement impérial, dans le cas où la Sublime-Porte se trouverait engagée dans une guerre, l'armée égyptienne pourra être augmentée. — Les drapeaux des forces de terre et de mer et les insignes des différens grades des officiers seront les mêmes que ceux des armées turques. » Le sultan dit bien aussi que le khédive aura le droit de conférer aux officiers de terre et de mer les insignes jusqu'au grade de colonel inclusivement, mais il doit savoir que les Anglais l'ont déchargé de ce soin. — Pour conclure, il est fait défense au souverain de l'Égypte de construire, comme par le passé, des bâtimens blin-

dés. Vu l'état des finances du souverain, cette défense semblera bien inutile.

On voit que la Sublime-Porte n'est pas disposée à faire abandon, — du moins sur le papier, — de ses droits. Alors pourquoi ne proteste-t-elle pas plus énergiquement contre ce qui se passe? Sans parler de l'humiliation que lui inflige une occupation étrangère, son silence n'est-il pas en contradiction avec le ton impérieux de son impérial firman? Elle a au Caire, pour la représenter, un homme politique hors ligne, son excellence Moukhdar-Pacha; nul n'est plus apte que lui à trancher le nœud d'une telle situation. Pourquoi n'y est-il pas encouragé et mieux soutenu?

V. — TEWFIK I^{er}.

Le jeune khédivé actuel, son altesse Méhémet-Tewfik, d'un aspect aimable, doux de caractère, passe pour être aussi résigné à la situation effacée qui lui est imposée par des événemens antérieurs à son élévation, que son prédécesseur Ismail-Pacha l'était peu. Ennemi du faste, se plaisant dans son intérieur, peut-être plus qu'il ne convient à un souverain, il a le louable désir de réformer l'Égypte par l'exemple de ses bonnes mœurs, de ses économies, et en faisant donner à la jeunesse de son pays une bonne éducation.

Époux d'une femme que l'on dit charmante, aussi bien au physique qu'au moral, le vertueux Méhémet-Tewfik n'a jamais voulu étendre ses faveurs jusqu'aux femmes supplémentaires que l'usage, sa religion et sa situation princière lui permettent largement. Ce qui est plaisant, c'est que, loin d'être un sujet d'admiration pour ses coreligionnaires, son abstinence est considérée comme un scandale par les pachas opulens qui, dans la crainte de ne pouvoir entrer un jour dans le paradis promis par Mahomet à ses fidèles, se hâtent de se le procurer sur terre. A ces impurs, le khédivé montre un verset du Coran dans lequel il est dit qu'on peut bien avoir quatre femmes, mais qu'il est beaucoup plus sage de n'en avoir qu'une, et il s'y tient. Ses enfans, deux garçons et deux filles, sont élevés à l'européenne; les deux fillettes ont une Française pour institutrice. On les voit tous les jours parcourir dans un bel attelage les rues du Caire, heureuses de respirer le grand air et de livrer leur teint blanc et rose aux baisers du soleil. Savent-elles que, dans très peu d'années, la claustration de la femme musulmane les attend? C'est probable, et l'on fait des vœux pour que la civilisation européenne les arrache à cette odieuse coutume. Il est de ces jeunes filles élevées à l'européenne que la nostalgie du mouvement et de la liberté tue comme la nostalgie de l'exil. Je ne dirai pas un nom, mais tout le monde sait, au Caire, la fin

précoce de cette princesse, morte à quinze ans, peu de temps après avoir été enfermée, selon l'usage, dans un des palais d'Alexandrie. Elle, qui avait reçu une éducation européenne, ne put s'habituer à un entourage de servantes esclaves; ayant grandi dans une liberté relative, elle ne put s'astreindre à la surveillance blessante d'un eunuque, noir du Soudan. Sortait-elle en voiture, glaces fermées, elle étouffait dans le féredjé qui l'enveloppait, se mourait faute d'air sous le voile blanc, l'étroit yachmak qui couvrait son visage. Elle y succomba (1).

Le khédivé actuel est pieux et pratiquant; chaque vendredi, qui est le jour consacré au repos en pays musulman, il se rend à la mosquée pour y prier dans un parfait recueillement. Autre contradiction avec la prodigalité proverbiale de son père Ismaïl : le fils a réduit le personnel de son palais au strict nécessaire. Des musulmans, — toujours les mêmes, — lui reprochent sa parcimonie, car s'il est un pays au monde où il soit admis qu'une foule de serviteurs, portiers, cochers, valets, cuisiniers et eunuques, vivent dans une grasse oisiveté, c'est celui d'Égypte. On en fait une obligation aux pachas, et cette obligation doit durer jusqu'à la mort ou la ruine de ceux à qui elle est imposée. Le khédivé a horreur de la violence, du sang, du fanatisme, et c'est lui qui a fait modifier une certaine partie de la cérémonie du Tapis saint de La Mecque, celle où des illuminés se précipitaient sous les pieds ferrés du cheval qui portait le représentant du Prophète. Beaucoup de ces exaltés étaient relevés ayant ou le crâne fendu, ou la poitrine défoncée, ou les côtes brisées. Le clergé ottoman, tout d'abord, s'opposa à la modification de cette odieuse pratique; le prince, texte sacré à la main, lui prouva que la loi de Mahomet interdisait les mutilations volontaires. A un savant uléma qui lui soutenait qu'il n'y avait de juste, de bon, d'excellent qu'Allah, le docte khédivé répliqua : « Lisez le Coran : il y est dit qu'il ne peut y avoir et qu'il n'y a qu'un Dieu. S'il en est ainsi, celui que les chrétiens adorent comme tel doit être aussi juste, aussi bon, aussi excellent que le nôtre, puisqu'il n'y en a qu'un. » Les jours de fête, il aime à aller avec sa famille à la station d'Helwan-les-Bains, voisine du Caire et non loin du Nil. Il y joue le rôle du grand calife des *Mille et une Nuits*, Aroun-al-Raschid, et s'amuse de la stupéfaction de ceux auxquels il fait connaître sa qualité princière longtemps après avoir débattu avec eux le prix d'un porc ou d'un mouton. D'habitude, il paie fort cher l'un

(1) Il ne devait plus y avoir d'esclavage en Égypte depuis 1884. A ce sujet, une convention avait été faite avec l'Angleterre. La convention est restée lettre morte. Pourquoi n'est-elle pas observée? Il faut des esclaves, et surtout des eunuques, pour garder les harems, et il sera difficile, jusqu'à ce que ceux-ci disparaissent, qu'il en soit différemment.

de ces animaux et en régale les bateliers de quelque dahabieh. Lorsque, en 1882, le choléra s'abattit d'une façon cruelle sur l'Égypte, le khédive visita, en compagnie de ses ministres, qui le suivaient de fort mauvaise humeur, les villages les plus éprouvés par le fléau.

A l'exception du grand Méhémet-Ali, le véritable fondateur des écoles égyptiennes et des premières missions en France, il n'est pas de khédive qui se soit autant que lui occupé de répandre les bienfaits de l'instruction dans le peuple. A ce sujet, il raconte volontiers l'anecdote suivante : « Me trouvant un jour à Helwan, je vis un homme qui, sur la place du Marché et un papier à la main, embrassait avec effusion un jeune garçon. Ses transports étaient si bruyans que je lui en demandai la cause. — Voici pourquoi j'embrasse si fort mon fils, me dit-il ; il vient de découvrir dans les chiffres de cette note une erreur de 100 livres à mon préjudice ; sans lui, elles étaient perdues, car je n'eusse pu la vérifier, ne sachant ni lire ni écrire. Grâce soit rendue à notre khédive, qui a voulu que mon fils allât à l'école ! » Si pareille réponse avait été faite au calife Aroun, il nous l'eût certainement racontée, et il n'eût pas éprouvé une émotion plus douce que celle éprouvée par son altesse Tewfik. Il aime à répéter le moyen bien simple qu'il emploie pour faire prendre le chemin des écoles aux enfans de ses fermiers, et ces enfans sont nombreux. Il les habille à ses frais, puis il les envoie à l'instituteur le plus voisin. Aussitôt les pères de famille, qui résident non loin des fermes khédiviales, se hâtent d'en faire autant par amour-propre, et un centre d'instruction se trouve ainsi créé.

Le khédive parle très correctement le français, mais, par momens, il y met de l'hésitation. Est-ce pour chercher un mot qui rende très exactement sa pensée ? On m'assure que cette hésitation se retrouve dans ses actes, conséquence d'un manque d'énergie et de fermeté... On suppose bien que ce n'est pas la seule ombre qu'il y ait à mettre dans son portrait, que trouveront trop flatté peut-être ceux qui regrettent Ismaïl et ses royales largesses. Je déclare que, pour le composer, je me suis servi, sans aucun parti-pris, des couleurs de diverses palettes. On lui reproche de se tenir à l'écart de son armée, d'éviter de la commander, d'avoir faibli en diverses circonstances, comme au temps de l'insurrection d'Arabi, et, enfin, de supporter avec trop de résignation la présence des Anglais sur son territoire et leur ingérence brutale dans les questions qui touchent à la direction intérieure du pays.

Je n'ai nullement mission de défendre le khédive d'Égypte, et je suis d'autant moins porté à le faire, malgré l'accueil bienveillant dont il m'honora, qu'il n'aime ni la France ni les Français (1). Il

(1) Voici une preuve de la partialité du khédive en faveur des Anglais. Le 8 février dernier, M. le comte d'Aubigny présenta ses lettres de créance, en rap-

en est de même, du reste, de tout son entourage, et, en première ligne, de Nubar-Pacha, un esprit des plus fins, souple comme un Andalou, séduisant comme un Gascon, Arménien pour tout dire en un mot. C'est aussi le cas de son excellence Riaz-Pacha, surnommé le Thiers égyptien. Un autre Arménien, M. Yacoub Artim, égyptologue très savant, est aussi l'un de nos adversaires intimes, quoique ayant été notre ami à l'époque où l'influence française dominait. Il en est beaucoup d'autres dont les noms m'échappent et qui nourrissent des sentimens hostiles à notre patrie. Tout ceci ne peut m'empêcher de reconnaître que l'inertie du khédivé actuel est très excusable, étant placé plus que jamais sous la dépendance de la Turquie, sous la dépendance de l'Angleterre et sous la dépendance d'énormes dettes qui ne sont pourtant pas de son fait. Et son père, Ismaïl-Pacha, a-t-il jamais abandonné entièrement l'espoir de régner en Égypte? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans une certaine inquiétude que son fils et successeur a appris son départ de la baie de Naples pour Constantinople. On dit que ce déplacement n'a eu d'autre motif que le goût trop prononcé que les Italiens avaient pour le harem de l'ex-khédivé et le harem pour les sémillans Napolitains. C'est fort possible : voilà un cas sur lequel les Orientaux n'entendent pas raillerie ; mais ce voisinage de l'ex-souverain n'en est pas moins troublant, autant pour ceux qui espèrent une restauration ismaïlienne que pour ceux qui la redoutent. Est-il vraiment possible que le khédivé ait de l'initiative, qu'il fasse acte de volonté personnelle, lorsque l'éventualité d'un tel retour le menace, lorsque chacun de ses actes publics est contrôlé par l'agent diplomatique anglais, quand enfin, lui, le fils du prodigue Ismaïl, ne peut dépenser une piastre en dehors de sa liste civile?

Le reproche le plus injuste, il me semble, qui puisse lui être adressé, est celui de rester trop étranger à son armée. Quelle contenance peut donc bien avoir un souverain qui, n'étant pas Anglais, passe en revue des troupes dont le sirdar ou général en chef est Anglais, Anglais les généraux de brigade, Anglais aussi les colonels, les majors, les capitaines, les chirurgiens, etc.?. Il n'a, selon moi, que deux façons de sauver sa dignité : l'une est de se renfermer dans son palais ; l'autre de partir en campagne, non contre le mâhdi, mais avec lui, pour entreprendre une guerre sainte contre tout ce qui est chrétien. Jusqu'à présent, son altesse a pris le moyen le plus praticable.

pelant, dans son discours, les services rendus par la France à l'Égypte. « Oui, répondit l'altesse aussitôt, je n'oublie pas les services rendus par les Européens. »

Dans l'entretien que j'eus l'honneur d'avoir avec le khédive, je me souviens bien qu'il s'exprima ainsi au sujet de son manque d'énergie : « On me reproche, dit-il, d'être faible ; mais sans argent, sans armée, sans indépendance, que puis-je faire ? On me dit souvent de faire un coup d'état ; mais les coups d'état retombent plus tard à la longue sur ceux qui les commettent. Je reste fidèle à la constitution égyptienne, et c'est tout ce qu'il m'est possible de faire. Pour gouverner ce pays, — autant toutefois qu'il m'est permis de le gouverner, — j'ai assez de mes ministres et de ma chambre de notables. Je ne lui donnerai jamais un parlement... A quoi bon ? Est-ce que vous croyez que le vôtre vous fait grand honneur, et, en 1870, n'a-t-il pas voté la guerre ? Que savait-il de l'Allemagne ? » Puis, passant à un autre ordre d'idées, le prince me demanda si j'étais déjà venu en Égypte, et sur ma réponse affirmative : « Avez-vous vu beaucoup de changemens ? — De considérables, répondis-je, surtout à Alexandrie. Cette ville, que j'avais toujours vue belle et florissante, a été bouleversée par les obus anglais ! — Oui, les Anglais ont abîmé ma jolie ville d'Alexandrie, mais les rebelles m'ont fait plus de mal qu'eux, reprit l'altesse avec beaucoup de vivacité. L'insurrection d'Arabi est cause de tous les malheurs de ce pays ; elle ne se fût pas produite si des Européens, pour renverser un ministère qui leur déplaisait, n'eussent pas prêté étourdiment leur appui moral à un colonel ambitieux, celui qui a été un instant le Boulanger égyptien. »

Ceci fut souligné, et d'une façon désagréablement significative pour qui l'entendait. Cette ingérence regrettable des agens consulaires dans des matières où leur rôle eût été de se tenir effacé m'a été confirmée par d'autres personnes que par son altesse ; Riaz-Pacha est l'une d'elles. En moins de quatre ans, l'agence française du Caire a vu son titulaire se renouveler jusqu'à huit fois lorsque l'agence anglaise n'en a eu qu'un seul. Qui ne verra dans ces fréquens changemens la perte de notre influence ? La faute en est moins aux membres du corps diplomatique qu'aux trop fréquens changemens de nos ministres des affaires étrangères. Mais quel est le député qui, renversant un cabinet, s'occupe jamais du contre-coup que son vote peut avoir au dehors ?

Au sujet des antiquités, momies, dieux de toute sorte que l'on continuait à découvrir en Égypte, le khédive me dit avoir donné de nouveaux ordres pour en défendre la sortie. « Bientôt pour voir un obélisque, de ceux qui remontent aux temps les plus reculés, il me faudra, dit-il en souriant tristement, faire un voyage à Londres ou à Paris. »

LES

MÉMOIRES D'ERNEST II

DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA

Le deuxième volume, des *Mémoires* du duc Ernest II, qui va de 1851 à 1859 et des conférences de Dresde jusqu'à la fin de la guerre d'Italie, n'est ni plus ni moins intéressant que le premier (1). Ce gros volume in-8° de 540 pages renferme quelques documens qui ont de la valeur, quelques anecdotes curieuses, quelques récits et quelques jugemens bons à retenir; mais il y a bien de la bourre, un peu de fatras. L'auteur a trop fouillé dans ses archives, dans ses portefeuilles; il n'a pas fait son choix, son triage; il attache trop de prix au moindre de ses petits papiers. Ses projets, ses programmes de circonstance, ses espérances et ses déceptions, ses négociations avortées, ses réglemens pour une société littéraire et politique qu'il voulait instituer, tout ce qui se passa dans sa tête et ne s'est passé que là, il ne fait grâce de rien au lecteur. Que M. de Bismarck écrive ses mémoires, qu'il nous raconte par le menu tous les rêves de sa jeunesse, nous ne nous plaindrons jamais qu'il en dise trop: il a marqué de sa griffe tous les grands événemens de ce temps, et ses rêves sont devenus de l'histoire. Le duc Ernest II n'a pas eu le bonheur de réaliser les siens; l'Allemagne qu'il voulait faire n'est pas celle qui s'est faite, rien n'est arrivé comme

(1) *Aus meinem Leben und aus meiner Zeit*, von Ernst II, Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha. Zweiter Band. Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz, 1888. (Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1888).

il le désirait et l'espérait. Ses bulles de savon ont éclaté l'une après l'autre. Il n'a été que le chef de chœur des mécontents et des utopistes. Un dogue puissant et robuste, qui court à côté de la diligence en aboyant tour à tour aux passans, à la lune ou au cocher, peut exciter l'admiration par la beauté de son poil et par la rapidité de sa course; mais ce n'est pas lui qui trafne et conduit la voiture, et si elle arrive heureusement au relais, il n'en peut réclamer l'honneur. Le duc Ernest aspirait à devenir un grand personnage historique, mais il a toujours couru à côté de l'histoire.

On lui reprochera sans doute d'être souvent trop long, trop diffus. Lui rendra-t-on le témoignage qu'il a toujours été exact, que sa mémoire ne l'a jamais trompé ni trahi, qu'il n'a jamais cédé à l'impétuosité de ses partis-pris? Il était à l'Opéra, dans la loge impériale, le 14 janvier 1858, et il avait vu de ses yeux éclater les trois bombes qui tuèrent huit personnes et en blessèrent plus de cent cinquante. Il prétend que le sinistre attentat d'Orsini avait été préparé, ourdi à Londres, par des réfugiés français, que les Italiens ne furent que leurs complices et leurs instrumens. Il l'affirme, mais il ne se met pas en peine de le prouver, et après avoir promis de nous donner à ce sujet des éclaircissemens péremptoires, il tourne court et se dérobe. Il affirme aussi que, quand l'empereur, dans le premier entr'acte, s'avança au bord de sa loge pour se montrer au public, personne ne le salua, que pas une main ne se leva, que tout le monde garda un morne silence, et que Napoléon III lui dit en allemand : « Vous voyez ce que sont nos Parisiens. Je ne les ai pas traités assez durement. » De nombreux témoins assurent que la salle ne resta pas muette, que ce soir-là, l'empereur, qui au surplus n'était pas un Tibère, n'eut point à se plaindre des Parisiens.

D'autres propos que le duc lui prête nous semblent encore plus suspects, et certaines confidences qu'il prétend avoir reçues de lui nous paraissent tout au moins fort singulières. Nous savons bien que quelquefois Napoléon le Silencieux parlait trop, qu'il choisissait mal ses confidens, que, se défiant des Français, ce cosmopolite se livrait trop facilement aux étrangers, aux Italiens, aux Anglais, aux Allemands. Nous savons aussi qu'il se flatta quelque temps d'avoir conquis l'amitié des Cobourg, « de cette illustre maison, disait-il, dont tous les membres étaient animés à son égard des sentimens les plus loyaux. » Mais les Cobourg s'appliquèrent eux-mêmes à le guérir de son illusion. Il savait que le roi Léopold entretenait des intelligences avec ses ennemis et travaillait à nouer des coalitions contre lui. Il savait que le prince Albert, après avoir paru le rechercher et le goûter, nourrissait à son endroit d'incurables défiances et le tenait pour un homme noir. Il savait enfin que le duc Ernest II, cet ingrat mélomane à qui il avait pro-

digué les avances, les caresses, et dont il avait fait représenter à Paris, non sans peine, l'opéra de *Santa-Chiara*, l'en avait récompensé en écrivant, en 1859, une brochure anonyme, intitulée : *Despoten als Revolutionnäre*, laquelle se vendit à 25,000 exemplaires et fut traduite en anglais sous le titre de *Pamphlet du duc de Cobourg*.

Croira-t-on qu'après de tels avertissemens, il fit encore quelque fond sur la bienveillance, sur l'amitié du duc, et que le rencontrant à Baden, quelques mois plus tard, il lui ait confessé qu'il n'avait dû qu'au hasard toutes ses victoires d'Italie, que son armée était dans un état pitoyable, que ses généraux n'entendaient rien à la guerre et que les Autrichiens s'étaient beaucoup mieux battus que les Français ? On conçoit qu'un prince, sans être très savant en musique, puisse composer des opéras pourvu qu'il ait à sa solde des musiciens qui se chargent d'orchestrer les airs qu'il leur joue sur le piano ou qu'il leur siffle. Mais conçoit-on qu'un souverain puisse sortir vainqueur d'une série d'engagemens avec l'une des meilleures armées de l'Europe, lorsque, ayant des généraux incapables, il a par-dessus le marché des soldats qui ne savent pas se battre ?

Ne soyons pas injustes pour les *Mémoires* du duc Ernest, pardonnons-lui sa prolixité ; le héros dont il raconte l'histoire n'est pas le premier venu. Qu'on se représente un petit prince de grande taille, très intelligent, très actif, très industrieux, très entreprenant, condamné à gouverner de très petits états et qui, se croyant né pour les grandes choses, est tourmenté jour et nuit par une fièvre d'ambition qui lui brûle le sang. Ajoutez que plusieurs membres de sa famille ont fait leur chemin, sont arrivés à de grandes situations. Un de ses cousins règne en Portugal ; son oncle est roi des Belges, son frère cadet est, sinon roi, du moins mari de la reine d'Angleterre. Il se sent aussi bien doué que ses heureux parens ; prendra-t-il facilement son parti de rester duc de Saxe-Cobourg-Gotha ? Il proteste contre l'arrêt de la destinée, il en appelle. Quelques heures lui suffisent pour mettre en ordre sa maison, pour régler ses affaires de ménage ; le reste du temps, il est toujours hors de chez lui. Il court, il se remue, il s'agite, il se tracasse. On le voit tour à tour à Berlin, à Vienne, à Londres, à Paris, à Francfort. Dès qu'une question se pose, il la traite ; dès que de grands évènements semblent se préparer, il s'en mêle. Plus d'une fois, il s'imagine être dans le fil de l'eau et n'avoir plus qu'à se laisser aller. Hélas ! l'occasion désirée lui échappe, il mourra duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

Il eut toujours le cœur allemand, et personne n'a jamais mis en doute la sincérité de son patriotisme ; mais jamais non plus il n'a oublié ses intérêts. S'il n'avait tenu qu'à lui, il aurait voulu fonder une grande Allemagne, une et forte, sous l'hégémonie d'une Prusse libé-

rale. C'est à cette entreprise qu'il s'employait avec une infatigable activité, avec un zèle au-dessus des dégoûts et que rien ne rebutait. Il n'était pas ambitieux à la façon de César, qui aimait mieux être le premier dans une bicoque que le second à Rome; quant à lui, il aimait mieux jouer les seconds rôles dans un puissant empire que d'être le souverain absolu de 200,000 sujets, et il faisait bon marché de ses prérogatives ducales, il se déclarait prêt à s'en dépouiller. « Ce que je perdrai, disait-il, l'Allemagne le gagnera. » Il aurait pu dire aussi : « Ce que je perdrai, les rois de Saxe, de Hanovre, de Bavière, de Wurtemberg, le perdront comme moi, et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pris en aversion ces rois de second plan qui dédaignent les petits ducs et les traitent de haut en bas. Leur humiliation me consolera de mes sacrifices. Servant tous le même maître, nous serons tous de niveau. »

Il comptait, pour arriver à son but, sur la force de l'opinion et d'une propagande aussi intrépide qu'obstinée. Il s'appliquait à faire des prosélytes; il prêchait l'union à l'Allemagne et l'esprit constitutionnel à Berlin. Il se donnait des peines incroyables pour persuader aux héritiers du grand Frédéric que, le jour où ils se convertiraient au libéralisme, ils tiendraient facilement en échec la réaction et la démocratie, que tous les partis modérés et raisonnables épouseraient leur cause; que, par l'effet d'une irrésistible sympathie, l'Allemagne tout entière viendrait à eux, les peuples d'abord et les souverains à leur suite. Il croyait trop à l'efficacité des méthodes douces, de la persuasion et des sympathies; depuis la mort d'Amphion, la musique n'est plus un moyen de gouvernement, et ce n'est plus au son de la lyre qu'on fonde des empires. Il oubliait aussi combien il en coûte à un roi de Prusse d'être libéral, et qu'un Hohenzollern, nourri dans les traditions de sa famille, ne saurait, sans se manquer à lui-même, descendre au rang de chef de parti. On savait à Berlin tout ce qu'il était, tout ce qu'il valait; on faisait grand cas de lui, mais on le craignait, on lui reprochait de mal employer son esprit, on le trouvait trop indiscret, trop agité, trop pressant. Il lui revint plus d'une fois qu'on se plaignait de la fréquence de ses visites. Frédéric-Guillaume IV lui disait : « Pas trop de zèle, mon ami, pas trop de zèle ! » En 1854, on le vit arriver tout courant de Vienne à Potsdam. Plein de nouvelles et de conseils, impatient de vider son cœur et son sac, il guettait le moment de parler au roi seul à seul, de le tenir, de le chambrer. La reine lui arracha sa proie des mains en disant : « Après un si long voyage, ce pauvre duc doit être las; soyons humains, ne l'assassinons pas de notre maudite politique. »

Pendant que cet homme distingué et tourmenté s'occupait de prendre racine à Berlin, d'y affermir son crédit en convertissant un roi de

Prusse au libéralisme, il s'occupait avec autant d'ardeur de convertir l'Allemagne à la réforme fédérale, à la politique unitaire, à l'hégémonie prussienne. Il travaillait à grouper autour de lui tous les libéraux allemands. Fier de sa popularité croissante, il ne craignait pas de jouer au tribun : si petit qu'il soit, un prince qui possède, comme les empereurs romains, la *potestas tribunicia*, est un personnage avec lequel il faut compter, une puissance. Il ne lui déplaisait pas qu'on l'eût surnommé le duc radical, qu'on l'accusât à Vienne d'avoir le diable au corps et dans les yeux, qu'on se plaignît que Cobourg fût un nid de démocrates, un mauvais lieu où, avec l'assentiment du maître de la maison, se tramaient de ténébreux complots. Il était en relation d'amitié avec tous les journaux influents, il écrivait, il parlait, il rédigeait des programmes, des rapports, des mémoires, il patronnait des associations, il devint le chef avoué du fameux *Nationalverein*, qu'il avait tenu sur les fonts du baptême.

Si actif, si intelligent, si industriel qu'il fût, soit que sa méthode fût mauvaise ou que la fortune l'ait mal servi, il n'est pas arrivé à ses fins. Il était écrit qu'après avoir été à la peine, il ne serait pas à l'honneur, que l'hégémonie prussienne serait imposée à l'Allemagne par un homme qu'il goûtait peu, par un grand politique dont le souverain bon sens ne s'est jamais payé de paroles. Ce grand homme d'état, qui apparaissait au duc Ernest comme un génie malfaisant, a toujours méprisé les tribuns, et il n'entendait pas que le *Nationalverein*, patronné par le duc de Cobourg, disposât des destinées de la Prusse, en fit sa métairie ou son fief. Il se souciait peu de l'opinion, il ne croyait pas à l'efficacité des sympathies, il a créé l'empire allemand par une méthode un peu brutale, et après avoir bravé les haines, après avoir vu les peuples et les politiciens s'ameuter contre lui, il a aujourd'hui la joie de voir à ses pieds tous ceux qui jadis l'avaient traité de matamore et de casse-cou. — « Les dilettanti politiques, a-t-il dit un jour, me font l'effet de ces naïfs habitans des plaines qui font pour la première fois une excursion dans les montagnes. Quand ils aperçoivent une cime, rien ne leur semble plus aisé que de la gravir ; ils ne croient pas même avoir besoin d'un guide ; à peine sont-ils en route, ils rencontrent des ravins, des précipices, et les plus belles harangues du monde sont de peu de secours pour franchir un précipice. C'est une erreur dangereuse, mais fort répandue aujourd'hui, que de s'imaginer que, dans les affaires d'état, les vérités qui échappent au bon sens de l'homme du métier se révèlent par une sorte de vision intuitive au dilettante politique. » Le duc Ernest ne fut jamais pour M. de Bismarck qu'un visionnaire ou le plus intelligent des dilettanti.

Quand on n'a pas trouvé à Berlin ce qu'on y cherchait, et un emploi

convenable de ses forces et de ses talens, on est tenté de chercher ailleurs. A défaut d'une grande situation ou d'un grand commandement en Allemagne, un petit trône en Orient et le titre de roi ont quelque prix. Tel ambitieux à l'affût des occasions, qui est devenu roi dans ces derniers temps, est loin d'égaliser le duc Ernest en ouverture d'esprit, en mérite comme en courage, et les Cobourg se distinguent entre tous les princes par la facilité étonnante avec laquelle, dans le grand combat de la vie, ils s'adaptent à tous les milieux. Il y avait alors à Paris un mystérieux souverain qui inspirait de grandes inquiétudes aux pacifiques, et donnait de grandes espérances aux amateurs de nouveautés et d'événemens. C'était un homme à projets, il avait le goût des entreprises et des hasards, et, au tempérament d'un joueur, il joignait l'humeur généreuse; il aimait à prendre, il aimait presque autant à donner. Ceux qui l'avaient approché assuraient qu'il serait un jour un grand distributeur de couronnes, qu'il avait dans sa poche la clé du pays des rêves ou, selon l'expression de M. de Bismarck, du pays des surprises et de l'inconnu.

Le duc Ernest II avait connu à Londres le prince Louis-Napoléon, et il en avait meilleure opinion que son frère Albert; un homme qui a sa fortune à faire n'a pas les mêmes sentimens pour les chercheurs d'aventures que celui dont la fortune est faite. Lisez ses *Mémoires* avec soin, entre les lignes, et il vous paraîtra certain qu'il se flatta quelque temps de mettre à profit ses relations avec l'empereur Napoléon III. En 1854, au moment où la France et l'Angleterre venaient d'envoyer leur ultimatum à Saint-Pétersbourg, il se présenta aux Tuileries, où il fut reçu à bras ouverts, avec le plus cordial empressement. C'était la première fois qu'un prince régnant rendait visite au nouvel empereur. On sait par le piquant récit de M. Rothan quelle peine il avait eue à se faire reconnaître par les trois cours du Nord. La visite du duc rompaît la glace; c'était une avance que les vieilles dynasties faisaient au parvenu. « Vous êtes un autre Daniel, lui dit à son retour le roi Frédéric-Guillaume IV; vous êtes descendu dans la fosse aux lions. » Le duc n'a jamais eu peur des lions. Il avait tout ce qu'il fallait pour plaire, il plut beaucoup.

Les hommes d'imagination s'entendent facilement et se prennent en goût. L'empereur se sentit tout de suite à l'aise avec le duc de Saxe-Cobourg. Il lui fit ses confidences, lui raconta ses plans, lui exposa tout au long les idées napoléoniennes qui ont inspiré toutes les actions de sa vie, car versatile, inconstant dans le choix des moyens, il n'a jamais varié dans ses projets. Il reprochait à son oncle de n'avoir pas assez compté avec les vœux, les desirs des peuples. Il se proposait d'inaugurer un nouveau napoléonisme fondé sur le principe des nationalités, et il entendait que la guerre de Crimée servit à défaire les

traités de Vienne, à changer la face de l'Europe. Mais il estimait que cette guerre ne pouvait aboutir qu'avec la coopération de la Prusse et de l'Autriche. Il pensait dès ce temps que la Prusse était un peu maigre, il ne demandait pas mieux que de lui donner plus de corps. Que désirait-elle? la Saxe ou le Hanovre? Elle n'avait qu'à parler, il serait charmé de lui être agréable. Quant à l'Autriche, il lui abandonnait de grand cœur les provinces danubiennes, la Bosnie, la Serbie. Il espérait qu'en retour, on consentirait à émanciper les Lombards, à restaurer le royaume de Pologne et à procurer à la France un dédommagement sur le Rhin ou ailleurs. « J'étais le premier prince, nous dit le duc, à qui l'empereur confiât ses pensées secrètes avec si peu de réserve, et, après de telles déclarations, je ne pouvais douter qu'il ne trouvât beaucoup de choses à redire à la carte de l'Europe. Il considérait la question d'Orient comme très propre à établir pour tout le monde un système de compensations. Il posait tour à tour son doigt sur l'Italie, sur la Pologne, et l'idée d'un empire scandinave lui semblait digne d'être prise en considération. Il trouvait bon que la Prusse s'agrandît en Allemagne, il tenait la confédération germanique pour un édifice aussi caduc que le système politique de la péninsule de l'Apennin. L'homme qui me parlait ainsi était l'empereur des Français, et il était sur le point de s'engager dans une grande entreprise avec un programme conservateur en apparence, puisqu'il allait exposer la vie de milliers de citoyens français pour la prétendue intégrité de l'empire ottoman. »

Le prince Albert reprochait à l'empereur d'être indifférent aux questions du jour, de s'intéresser médiocrement aux affaires courantes, de les laisser débrouiller tant bien que mal par ses ministres, et de n'avoir de goût que pour les horizons lointains, de vivre toujours dans l'au-delà. Il avait un défaut plus grave : son occupation favorite était de battre les buissons, et ce n'est pas lui qui a pris les oiseaux. Le duc Ernest affirme que les confidences de Napoléon III lui causèrent une surprise mêlée d'épouvante. Je croirais plutôt qu'elles le plongèrent dans une douce rêverie, que, pendant quelques instans du moins, il éprouva une superstitieuse admiration pour cette baguette magique qui bouleversait le monde, déplaçait comme en se jouant les bornes des états, ressuscitait des peuples morts, faisait sortir de terre des trônes et des couronnes. Quelques jours plus tard, l'impératrice, qui s'amusait, elle aussi, à refaire la carte de l'Europe, lui confia son désir de donner l'Espagne au roi-régent de Portugal, à Ferdinand de Cobourg. Il lui répondit que tout prince serait heureux de recevoir une couronne de ses belles mains, et il lui demanda en riant si elle n'en avait pas une à lui offrir. On se donne quelquefois l'air de plaisanter, et c'est une manière de cacher son émotion.

Le fait est qu'en 1854 le duc se remua beaucoup et fit de son mieux pour engager les cabinets de Vienne et de Berlin à lier partie avec l'empereur Napoléon, à le seconder activement dans cette guerre de Crimée qui devait changer la face du monde. Il représentait aux souverains et à leurs ministres que la prépondérance de la Russie, trop longtemps supportée, était funeste à l'Allemagne, que l'empereur Nicolas se piquait d'être le maître et le souffleur de l'Europe, que l'occasion se présentait de s'affranchir, de secouer un joug trop lourd, qu'il fallait la saisir. L'Autriche y était disposée; sauvée par les Russes en 1849, elle ne demandait pas mieux que d'étonner le monde par son ingratitude. « Savez-vous, disait l'empereur Nicolas au prince Esterhazy, quels ont été les rois de Pologne les plus sots? C'est assurément Sobieski et moi. » Le tsar avait moins à se plaindre du roi de Prusse. Fidèle à ses attachemens, Frédéric-Guillaume IV résistait à toutes les sollicitations des puissances occidentales; il s'obstinait à se défier de l'Autriche, il était résolu à ne pas se commettre avec la France, plus résolu encore à ne pas se brouiller avec la Russie. A vrai dire, il avait su discerner ses vrais intérêts, et sa politique embarrassée et gémissante n'a point fait de tort à ses affaires; il ne lui manquait que de mettre plus de fierté dans ses refus.

Le duc avait pour allié dans sa campagne son oncle Léopold, qui déclarait « que l'union entre les deux grandes puissances allemandes et leur entente avec la France et l'Angleterre étaient nécessaires au salut de l'Europe, que cette union devait être maintenue même au prix de quelques sacrifices d'amour-propre de la part de la Prusse, que des susceptibilités passagères ne devaient pas troubler leur accord, qu'en s'unissant, elles auraient facilement 700,000 hommes à leur disposition, que leur force imposerait à tout le monde. » Mais M. de Bismarck, qui représentait alors la Prusse à la diète de Francfort, remarquait à ce sujet que les conseils du roi Léopold étaient peut-être intéressés, que M. Josse était orfèvre, que ce grand sage ne perdait jamais de vue les intérêts de la Belgique et de la maison de Cobourg, qu'il lui en coûtait peu de recommander aux autres des sacrifices d'amour-propre: « La Belgique, disait-il, ne peut que souhaiter que la guerre reste concentrée sur les frontières si lointaines de la Russie et de l'Allemagne, tandis qu'elle-même, entourée de quatre puissances amies, se trouvera à l'abri de toute complication fâcheuse. »

Le duc avait encore pour allié le prince de Prusse, celui qui devait être un jour l'empereur Guillaume. On n'ignorait pas qu'en 1854 il avait blâmé la politique de son frère, qu'il y avait eu entre eux de graves dissentimens. Quelques lettres fort curieuses qu'il adressa dans ce temps au duc Ernest nous font connaître le fond de sa pensée. C'était dans l'intérêt de la paix qu'il désirait que la Prusse s'unît à l'Autriche, à la France et à l'Angleterre. Il estimait

qu'on éviterait ainsi toute effusion de sang allemand, que l'empereur Nicolas, trouvant toute l'Europe devant lui, ne songerait plus qu'à traiter, à battre en retraite. Il craignait que, si la Russie n'avait affaire qu'aux puissances occidentales, elle ne sortit victorieuse de la lutte, et que, son orgueil n'ayant plus de bornes, les souverains allemands n'en fussent réduits à vivre sous son obéissance. « Il faudra danser au son de la flûte moscovite, disait-il, et on donnera la schlague à qui refusera de danser. » Ainsi raisonnait le futur empereur. M. de Bismarck ne lui avait pas encore enseigné la grande politique. Il ne savait pas discerner les vrais dangers, ni reconnaître à leur voix ses vrais ennemis. Il n'avait pas l'ouïe fine et ses vues étaient courtes.

Le duc Ernest avait pris en goût Napoléon III, et Napoléon III était si enchanté du duc Ernest qu'il pensait sérieusement à tirer parti de sa vive intelligence, de son merveilleux entregent pour tâter les cours et les cabinets et les gagner à ses desseins. Il en eût fait volontiers son voyageur de commerce, chargé de répandre partout les idées napoléoniennes, de placer cette marchandise suspecte dans les premières maisons de l'Europe. A Berlin, le duc avait trouvé porte close; on ne lui avait pas même permis de déballer. Il se flatta d'être plus heureux en Autriche. Vienne, quand il y arriva, lui fit l'effet du chaudron des sorcières, où bouillaient toutes les herbes de la Saint-Jean. Les imaginations s'étaient émues, échauffées; on s'interrogeait, on s'agitait, on brassait des projets. Beaucoup de politiques autrichiens se déclaraient prêts à remanier la mappemonde; ils ne voyaient point d'inconvénient à dépecer la Turquie, à y tailler des principautés, et même à restaurer un royaume de Pologne. Ces politiques échauffés assuraient au duc qu'on pensait beaucoup à lui, que ses chances étaient grandes. N'était-ce pas une branche de la maison de Saxe qui jadis avait gouverné la Pologne? A cette époque, M. de Bismarck, toujours bien informé, écrivait de Francfort : « L'intérêt qu'a l'Autriche à empêcher la restauration de la Pologne est moins considérable que celui de la Prusse et de la Russie. Je crois même qu'elle préférerait les provinces danubiennes à la possession de la Gallicie, située en dehors des Carpathes et comme accolée à l'empire. La Prusse serait ainsi affaiblie et tenue en échec, le danger du panslavisme disparaîtrait par le fait de deux puissans états slaves, différant de religion et de nationalité. Cette Pologne, restaurée par le secours de l'Autriche, ne lui marchanderait pas son alliance et lui offrirait la seule garantie durable contre une revanche russe... Je ne vais pas, ajoutait-il, jusqu'à prétendre que le cabinet de Vienne pousserait volontairement à cette restauration, mais si les puissances occidentales insistaient, il ferait patte de velours, pourvu qu'il obtint en retour les provinces danubiennes (1). »

(1) *Correspondance diplomatique de M. de Bismarck de 1851 à 1859.*

Si certains hommes d'état autrichiens consentaient de bon cœur à reviser les traités, à examiner sans parti-pris la proposition de restaurer la Pologne, il y avait dans le programme napoléonien des points sur lesquels il était impossible de s'entendre. Le duc ne tarda pas à s'en convaincre par les entretiens qu'il eut avec l'empereur François-Joseph. D'abord tout marcha bien ; il lui fit un chaleureux éloge de Napoléon III. Le jeune souverain parut l'écouter avec plaisir : « Je me réjouis, répondit-il, de la bonne impression que vous avez rapportée de Paris. J'ai toujours pensé que Napoléon avait le cœur loyal ; je suis persuadé qu'on peut se fier à lui, et je suis bien aise que vous me confirmiez dans mon sentiment. » Puis il pria le duc de préciser, de l'initier aux arrière-pensées du sphinx, de lui faire savoir exactement ce que l'homme singulier qui tour à tour se taisait ou parlait trop attendait de lui et avait à lui offrir. Le duc parla de la Serbie, de la Bosnie, des provinces danubiennes. L'empereur lui fit observer que sans doute ces pays étaient bons à prendre, mais qu'en somme ils étaient médiocrement productifs, et qu'ils coûteraient beaucoup à administrer et à mettre en valeur. Mais quand il apprit qu'en échange d'un agrandissement en Orient, on osait lui demander de renoncer à la Lombardie, « qui ne lui rapporterait jamais que des ennuis et de cuisans soucis, » il changea subitement de visage et de ton, il ne voulut plus rien entendre, et, quelques jours après, il fit dire au duc par un de ses ministres que jamais il ne consentirait à se dépouiller d'une seule de ses provinces.

La réponse était si nette que le duc Ernest perdit du coup toutes ses illusions : son trône de Pologne venait de crouler. « Je dus reconnaître, nous dit-il, que Napoléon III se berçait d'espérances absolument chimériques quand il se flattait de réaliser ses plans par des négociations, par des accommodemens, par des accords, par un système de compensations. » Napoléon n'était plus pour lui qu'un idéologue, un rêveur et un faux magicien. Il continua de le voir, de le caresser, mais il n'avait plus la foi, et le charme était rompu. En 1854, il avait tout fait pour décider l'Allemagne à s'allier à la France ; cinq ans plus tard, il fera tout pour décider la Prusse à épouser la cause de l'Autriche et à déclarer la guerre au vainqueur de Magenta. En 1854, après leurs premières entrevues, il lui savait gré de fumer des cigarettes en récitant des vers de Schiller et de ressembler à un savant allemand plus qu'à un souverain français. Il vantait son sang-froid, la lucidité et la vigueur de son esprit, la sûreté de ses jugemens, la simplicité de son langage et de ses manières. Il le déclarait supérieur en courage à son oncle ; il le définissait « un homme extraordinairement organisé, *ein ganz ungewöhnlicher, ein ausserordentlich organisirter Mensch,* » et il reprochait aux souverains de le méconnaître. En 1859, pendant la guerre d'Italie, il écrira à son frère Albert : « L'empereur Napoléon exécute

en ce moment ce qu'il m'avait annoncé il y a cinq ans; je m'étais efforcé de le faire connaître à Vienne et à Berlin, mais on ne m'a pas cru. Que ne doit-on pas attendre d'un despote construit comme Louis-Napoléon, qui n'a pas un ami, qui a derrière lui un vilain passé, devant lui un avenir trouble et sombre? » Pourtant ce despote d'un vilain passé avait fait représenter *Santa-Chiara* au Grand-Opéra de Paris. Les musiciens et les petits princes sont ingrats.

A quelques années d'intervalle, le duc Ernest a porté des jugemens bien différens sur le malheureux empereur Napoléon III; après l'avoir beaucoup loué, il l'a jugé fort sévèrement. En revanche, après avoir traité l'heureux chancelier de l'empire allemand d'homme redoutable et dangereux, il le proclame avec raison un très grand homme d'état. A la vérité, il cherche à se persuader qu'il l'a toujours tenu pour tel. Il raconte que, dès 1859, comme on se plaignait à Berlin de n'avoir pas un véritable ministre des affaires étrangères, il se joignit au président du conseil, le prince de Hohenzollern, pour recommander au prince-régent le délégué de la Prusse à Francfort, dont les talens, les rares connaissances, le courage, lui semblaient offrir toutes les garanties requises. Le futur empereur Guillaume répondit qu'avant de prendre la direction des affaires étrangères, M. de Bismarck devrait se transformer complètement, que s'il ne changeait pas, il mettrait tout sens dessus dessous. — « Ce n'est pas moi, dit encore le duc, c'est mon frère qui jadis eut le tort de médire de M. de Bismarck » Mais M. de Bismarck a bonne mémoire, et sans doute il se souvient que, le 22 août 1860, il écrivait de Saint-Petersbourg que la presse à la solde du *Nationalverein* le poursuivait de ses invectives et de ses injures, et le déclarait prêt à sacrifier les provinces rhénanes à la France. « On m'indique, disait-il, comme source de ces calomnies la cour de Cobourg et un littérateur qui a une dent contre moi (1). »

Quoi qu'il en soit, le duc ne peut nier qu'en toute matière, ses vues ne fussent diamétralement opposées à celles du grand homme d'état qui a fondé l'empire allemand. En 1854, il désirait que le roi Frédéric-Guillaume IV s'unît à l'Autriche contre la Russie, et M. de Bismarck pensait que le premier devoir de son souverain était de rester en de bons termes avec les Russes. En 1859, le duc aurait voulu que la Prusse déclarât la guerre à la France, et M. de Bismarck jugeait qu'elle ferait une faute énorme en se brouillant avec l'empereur Napoléon pour les beaux yeux du cabinet de Vienne. Il avait décidé dès ce temps que, jusqu'à nouvel ordre, elle n'avait pas d'autre ennemi naturel que l'Autriche. « Étant donnée la politique autrichienne, avait-il écrit en 1856,

(1) *Fürst Bismarck, sein politisches Leben und Wirken*, von Ludwig Hahn, 1^{er} vol., page 55.

l'Allemagne est trop étroite pour nous deux, et le vieux renard ne m'inspire pas plus de confiance dans sa peau neuve que sous son pelage galeux d'été. Nous labourons ensemble le même champ contesté, et l'Autriche est le seul état avec lequel nous ayons quelque chose à perdre et quelque chose à gagner. Depuis mille ans, le dualisme germanique s'est manifesté par des guerres intestines qui, depuis Charles-Quint, ont invariablement réglé de siècle en siècle les questions pendantes entre l'Autriche et nous; dans ce siècle aussi viendra le moment où nous aurons à défendre notre existence contre elle. » Six ans après, il ajoutait que ce n'est pas par des discours, comme le croyaient les hommes de 1848, ni par les résolutions changeantes d'une majorité, que se règlent les grandes questions, mais par le fer et le sang, et il était fermement convaincu que, pour sortir victorieuse d'une lutte avec l'Autriche, la Prusse avait besoin d'une alliance étrangère, de l'appui de la Russie et de la connivence de l'empereur des Français.

En s'excusant de n'avoir pas été toujours de l'avis du prince de Bismarck, le duc Ernest remarque qu'on peut aller au même but par des chemins différens. Oui; mais il y a des chemins trompeurs où l'on reste embourbé. Le *Nationalverein* et son patron disaient aux Hohenzollern : « Travaillez à vous rendre populaires; conquérez nos sympathies par votre libéralisme, par vos condescendances, par vos manières engageantes, par votre humeur agréable. Mettez-vous en règle avec la démocratie, acceptez ses conditions, et nous vous donnerons l'Allemagne. » M. de Bismarck a toujours pensé que la guerre est la grande législatrice de ce monde, que les grands événemens se décident par l'épée, que la Prusse, n'ayant pas reçu du ciel le don de la séduction, compterait vainement sur ses grâces pour faire la conquête de l'Allemagne, que les états moyens se dérobaient à son influence parce qu'ils doutaient de sa force, que le jour où ils y croiraient, ils seraient à sa discrétion, et qu'elle pourrait leur dire : « Je me passe de votre sympathie; c'est à vous de mériter la mienne. » Il pensait au surplus que les condescendances avilissent, dégradent les monarchies, qu'un roi de Prusse qui coquette avec les démocrates et fait sa part à la souveraineté du peuple n'est pas un vrai roi de Prusse.

La politique du *Nationalverein* et du duc de Cobourg lui était odieuse; il l'a définie un jour « une politique de clair de lune, » et il aime peu les clairs de lune. La royauté telle qu'il l'entend, la royauté qu'il aime et qu'il respecte, est un soleil dont les rayons, que rien n'intercepte, tombent d'aplomb sur des têtes qui s'inclinent.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS D'UNE REPRISE DE ZAIRE.

Il y a de cela cent cinquante ans passés ; et Voltaire en avait trente-sept. La Bastille et l'exil avaient déjà rendu son nom presque célèbre. Il avait publié sa *Henriade*, que la France, sur sa parole, avait prise pour un poème épique ; son *Histoire de Charles XII*, que l'on s'arrachait comme un roman ; et il achevait d'écrire ses *Lettres philosophiques*. Mais, parmi tout cela, plus amoureux que jamais du théâtre, les lauriers de Crébillon et d'Houdart de La Motte l'empêchaient de dormir, et, depuis tantôt quinze ans que son *Œdipe* avait paru sur la scène, il ne pouvait se consoler de n'en avoir pas vu se renouveler le succès. Or, cette année-là même, le 7 mars 1732, il venait de donner une tragédie d'*Ériphyle*, qui, comme son *Brutus*, comme sa *Mariamne*, n'avait qu'à moitié réussi, et, selon son usage, avant d'imprimer sa pièce, il la refaisait consciencieusement, acte par acte, vers par vers, quand, « pour pouvoir revoir son ouvrage avec moins d'amour-propre, et se donner le temps de l'oublier, » il s'avisait, vers le mois de mai, d'en entreprendre un autre. « La scène, écrivait-il à son ami Cideville, sera dans un lieu bien singulier ; l'action se passera entre des Turcs et des chrétiens. Je peindrai leurs mœurs autant qu'il me sera possible, et je tâcherai de jeter dans cet ouvrage tout ce que la religion chrétienne semble avoir de plus pathétique et de plus intéressant, et tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus cruel. Voilà ce qui va m'occuper six mois. *Quod felix, faustum, musulmanumque sit.* » La lettre est du 29 mai : le 25 juin,

il annonçait à son ami Formont que *Zaïre* était achevée, et, le 13 août 1732, on en donnait la première représentation. Trois mois, au lieu de six, avaient suffi pour concevoir le sujet, en former le plan, l'exécuter, écrire la pièce, la répéter et la jouer. Auteurs ni comédiens ne travaillent aujourd'hui d'une telle vitesse.

Le succès en fut vif ; et, de beaucoup d'autres succès que le théâtre réservait encore à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérove*, de *Sémiramis* et de *Tancrède*, c'est celui dont il devait conserver toute sa vie, comme du dernier triomphe de sa jeunesse et du moins disputé, le plus lumineux et le plus cher souvenir. « Mes chers et aimables critiques, écrivait-il encore à ses amis Cideville et Formont, qui habitaient Rouen, je voudrais que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre*. Souffrez que je me livre avec vous en liberté au plaisir de voir réussir ce que vous avez approuvé. Ma satisfaction s'augmente en vous la communiquant. Jamais pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre* à la quatrième représentation. Je vous souhaitais bien là : vous auriez vu que le public ne hait pas votre ami. Je parus dans une loge, et tout le parterre me battit des mains. Je rougissais, je me cachais, mais je serais un fripon si je ne vous avouais pas que j'étais sensiblement touché. Il est doux de ne pas être honni dans sa propre patrie. » Ce qui ne lui fut pas moins « doux » que les battemens de mains du parterre, ce fut de voir jouer sa tragédie, deux mois plus tard, à Fontainebleau, devant la reine et devant le roi.

Quelques envieux murmurèrent bien. On parodia *Zaïre* au Théâtre-Italien ; et l'avocat Marais s'indigna de voir « la vraie croix sur le théâtre. » Piron, qui était peut-être un « bon garçon, » mais d'ailleurs un assez vilain homme, et qui se croyait l'égal de Voltaire pour quelques farces de la Foire, — à moins que ce ne fût pour un *Callisthène* qui est autant au-dessous, je ne dis pas de *Zaïre*, mais d'*Œdipe*, que le *Sapor* du joyeux Regnard ou que l'*Annibal* de Marivaux, — Piron fit la grimace. Un autre Bourguignon, l'abbé Le Blanc, qui rêvait aussi lui de théâtre, et dont on dit qu'il nous reste un *Abensaid*, écrivait de son côté au président Bouhier : « *Zaïre*, tant par le manège de son auteur que par celui des comédiens, a un succès prodigieux. Il y a plus ; on commence à la croire une bonne tragédie, à l'applaudir. *O sæclum insipiens et inficetum.* » Ils se croyaient en ce temps-là d'excellens juges à Dijon ; et ce n'était point pour avoir donné Bossuet à la France, mais pour avoir produit les Nicaise et les Bouhier. Enfin, on prétendit que le succès de la pièce était dû à M^{lle} Gaussin, à la voix touchante, au jeu naïf, aux « grands yeux noirs » de M^{lle} Gaussin. Elle avait débuté, l'année précédente, par le rôle de Junie dans *Britannicus*, et *Zaïre* était le premier de ces « rôles de tendresse » où, pendant plus de trente ans, elle allait faire couler tant de larmes. Mais les dames,

pour qui Voltaire l'avait écrite, n'en continuèrent pas moins d'applaudir passionnément *Zaïre*; l'amoureuse tragédie fut traduite en anglais, on la joua sur les théâtres de Londres; et le bruit commença de courir qu'après un demi-siècle d'attente, Corneille et Racine avaient enfin un successeur, — pour ne pas dire un maître.

Telle fut l'opinion des contemporains de Voltaire, et telle était encore, cinquante ans plus tard, l'opinion des meilleurs juges. « *Zaïre* est la tragédie du cœur et le chef-d'œuvre de l'intérêt... Aurait-on cru qu'après Racine on pût sur la scène ajouter quelque chose aux passions de l'amour? Ah! c'est que jamais, parmi ses victimes, on n'a montré deux êtres plus intéressans que *Zaïre* et son amant... Quel moment, que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de *Zaïre*!.. Mais prétendrais-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpomène? » Ainsi s'exprime La Harpe dans son *Éloge de Voltaire*, en 1780. Et Condorcet, à son tour, quelques années plus tard, en 1789, dans sa *Vie de Voltaire*. « Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, Voltaire ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné n'avait arraché de plus douces larmes, jamais un poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une âme si tendre, si naïve, si généreuse... *Zaïre* est dans toutes les opinions, comme par tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des âmes pures. » Voilà, je crois, ce qui s'appelle louer. On y peut joindre, si l'on le veut, ce qu'en a dit Chateaubriand dans son *Génie du christianisme*.

Nous ne partageons plus aujourd'hui cet enthousiasme; mais, à force d'indépendance et de largeur d'esprit, sommes-nous donc devenus tellement exclusifs, ou étroits, que nous ne puissions plus le comprendre? ou bien, depuis cent ans, comme je l'entends dire, la qualité de l'âme française a-t-elle si profondément changé que *Zaïre* ne soit plus pour nous qu'une occasion de critiques ou de plaisanteries faciles? Eh! oui, je le sais bien, — puisque personne ne l'ignore, — que l'intrigue en est plus ingénieuse que forte, et romanesque plutôt que tragique. Fondée qu'elle est d'ailleurs tout entière, comme celle de l'*Atrée*, du *Rhadamisthe*, de l'*Électre* du vieux Crébillon, sur une « reconnaissance » invraisemblable, suivie d'une sanglante « méprise, » je puis même ajouter que Voltaire n'a pas la gloire d'en avoir inventé les ressorts. Je sais aussi qu'en même temps que de Crébillon ou d'Houdart de La Motte, Voltaire, dans *Zaïre*, s'est inspiré de Racine, de Molière, de Shakspeare : d'*Othello*, du *Dépit amoureux*, mais surtout de *Bérénice*, de *Bojazyt*, de *Mithridate*. Nos pères aimaient ces combinaisons nouvelles des données classiques, et dans cette manière d'imiter, ils ne voyaient pas de « plagiat, » mais plutôt un hommage aux maîtres de la

scène. Il y a des comédies entières de Regnard, et ce ne sont point les moindres, — *le Joueur*, par exemple, ou *le Légataire universel*, — dont on ne citerait presque pas une scène qui n'en rappelle une autre, du *Misanthrope*, ou des *Femmes savantes*, ou de *l'Avare*, ou du *Malade imaginaire*. Et je sais enfin ce que l'on peut penser du style de Voltaire, de sa phraséologie pompeuse et sentimentale, de sa versification généralement harmonieuse, ou peut-être plutôt redondante, mais lâche, mais diffuse, une prose rimée, dont les rimes encore seraient pauvres. Mais, après tout cela, je persiste à redire que *Zaïre* est une jolie chose, un peu plus même que jolie, et je n'y saurais que faire, mais je vois qu'aussi souvent qu'on la reprend, le public est de mon avis. Il y court, il y pleure, des dames mêmes s'y évanouissent. Voltaire en eût-il demandé davantage? Et ce qui nous fait pleurer encore après cent cinquante ans ne vaut-il pas au moins que nous cherchions les raisons de notre émotion?

Laissons de côté ce qu'il peut y avoir de « turquerie » dans *Zaïre*, quoique cela fût pourtant quelque chose, en 1732, sur cette scène classique où, depuis près d'un siècle, on ne s'égorgeait plus qu'entre empereurs ou satrapes. N'étant pas difficile, je ne suis pas exigeant en fait de *couleur locale*; et, puisque Michelet prétend qu'Orosmane ne ressemble pas mal au « Saladin de l'histoire, chevaleresque et généreux, » quelques nègres avec cela, des sofas et des turbans, me sont une Palestine suffisamment authentique. *Zaïre* a bien d'autres mérites, et l'intérêt en est fait d'abord de celui que Voltaire y a pris.

Rien de moins commun en tout temps, on le sait, et rien de plus rare au dix-huitième siècle. L'âme héroïque de Corneille a pu passer dans celle de Rodrigue, mais vous ne croyez pas que le vieux Crébillon, dans son taudis de la rue des Douze-Portes, entre ses chiens et ses chats, s'intéressât beaucoup aux querelles des Atrides, ou Piron à *Callisthène*, Gresset à *Édouard III*, Marmontel à *Denys le Tyran*? C'est ainsi que ni son *OEdipe*, ni sa *Mariamne*, ni son *Brutus*, Voltaire n'avait traité ces sujets lointains pour eux-mêmes, mais pour lui seulement, dans son intérêt de gloire et de popularité, comme il fera plus tard sa *Sémiramis*, son *Oreste*, sa *Rome sauvée*, dans l'intérêt de son amour-propre, justement irrité de se voir préférer Crébillon. Mais dans sa *Zaïre*, au contraire, comme dans son *Alzire*, comme dans son *Tancredè*, il a mis quelque chose de plus, quelque chose de lui-même, je dirais quelque chose de son cœur, si je ne craignais que le mot ne parût étrange. « Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours, écrivait-il à Formont. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. » C'est que, pendant ces vingt-deux jours, il avait cru lui-même à sa fable ou à son roman. Pendant près d'un mois, en traçant le rôle de Zaïre et celui d'Orosmane,

il avait lui-même oublié ses intrigues et ses affaires, l'impression de son *Eriphyle*, celle de ses *Lettres philosophiques*, la défense de son *Charles XII*, sa politique et ses rancunes, sa préoccupation même du parterre et du succès. Il avait vécu avec Lusignan, il s'était intéressé à l'histoire des croisades et, d'une manière tout intellectuelle, tout historique, tout extérieure, il avait failli comprendre la puissance du sentiment religieux. Nous le récompenserions mal de sa sincérité, si nous ne savions la reconnaître. Quand elle n'aurait que ce seul mérite, ce serait assez pour mettre *Zaïre* fort au-dessus de la plupart des autres tragédies de Voltaire. Elle est vivante ; et elle l'est parce que, si je puis ainsi dire, tandis qu'il n'y a personne dans *Mariamme* ou dans *Eriphyle*, il y a quelqu'un dans *Zaïre*.

Ne serait-ce pas aussi qu'il était amoureux alors ? J'entends comme il pouvait l'être, — modérément et à temps perdu, — mais enfin amoureux. N'ayant pas encore d'état de maison ni de domicile à lui, Voltaire, en 1732, logeait au Palais-Royal, chez M^{me} de Fontaine-Martel, une vieille femme, « riche et avare » qui donnait à souper, et chez laquelle, au dire de d'Argenson, « les affaires se commençaient. » Pourquoi ne serait-ce pas chez M^{me} de Fontaine-Martel que se serait nouée « l'affaire » de Voltaire et de M^{me} du Châtelet, dont les « commencemens » sont demeurés un peu obscurs ? Je me garderai de les vouloir éclaircir ; mais il ne faudrait anticiper que d'un an sur l'époque de leur liaison publique, et ne pouvons-nous pas faire cela pour la « belle Émilie ? »

Une indication plus certaine, et d'un intérêt plus général, est celle que Michelet a donnée dans un des derniers volumes de son *Histoire de France* : « L'âme française, dit-il, un peu légère, mobile, et refroidie par le convenu, l'artificiel, semble à ce moment gagner un degré de chaleur. » En effet, si c'est le temps de *Zaïre*, c'est aussi celui des comédies de Marivaux et des romans de Prévost, le temps de *Manon Lescaut*, des *Sermens indiscrets*, des *Fausse Confidences*. Timidement chez Marivaux, qui est encore trop du monde, presque honteusement ; plus librement avec Voltaire ; hardiment enfin chez Prévost, il semble, à ce moment du siècle, que la nature et la passion aspirent à se dégager des usages tyranniques, des conventions importunes, de la politesse élégamment hypocrite qui les règlent et qui les contiennent. Sous l'influence des femmes, chaque jour grandissante, pour elles, pour leur plaire et pour les glorifier, commence d'éclorre toute cette littérature d'amour qui était enfermée dans la tragédie de Racine. « Tout le monde ici me reproche que je ne mets point d'amour dans mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous jure, et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y ait rien... de si amoureux, de si tendre, de si furieux que ce que je versifie à présent

pour leur plaire... » C'est lui qui le dit, et qui le dit bien. Ce qu'il y avait de « galanterie » dans son *Œdipe* ou dans son *Ériphyle*, Voltaire l'avait imité de Corneille, et surtout de Quinault, dont il savait les opéras par cœur ; ce n'était pas de « l'amour. » Mais il y en a vraiment dans *Zaïre* ; et ce qui fit en 1732 la nouveauté de la pièce en a fait depuis la durée. Car, c'est une erreur de croire qu'il n'y ait que les œuvres « bien écrites » qui passent à la postérité ; il y a aussi les œuvres fortement pensées ; et il y a surtout les œuvres vivement senties, pour ainsi parler. Amoureux lui-même ou non, Voltaire, en écrivant *Zaïre*, a vivement senti, vivement exprimé le pouvoir de l'amour, et, dans une intrigue où d'ailleurs les moyens du vaudeville s'entrecroisent avec ceux du mélodrame, il a suffi de cela pour assurer sa tragédie de vivre. L'expression est souvent faible dans *Zaïre*, mais les sentimens y sont tout à fait justes, et le second, j'ose le dire, n'est guère plus fréquent que le premier.

J'ajoute qu'en y mettant la croyance en conflit avec la passion, et la religion avec l'amour, Voltaire a eu le bonheur de porter à la scène un de ces « cas de conscience, » dont il n'y a pas d'âme si grossière qui ne soit capable de ressentir le tragique intérêt. C'est ce qui manquait dans les tragédies de ses contemporains, et dans celles notamment de ce Crébillon qu'on lui a si souvent opposé, que je vois quelquefois qu'on lui oppose encore ; c'est ce qui manquait dans son *Ériphyle*, dans sa *Mariamne*, dans son *Œdipe*. Que nous importe Atrée ? Que nous importe Rhadamisthe ? Ce fils de Pharasmane, qui croit depuis dix ans avoir assassiné sa femme, la retrouve un jour à la cour de son père, qui prétend l'épouser ; il lui propose de l'enlever, elle y consent, quand surpris au moment du départ, Rhadamisthe succombe sous les coups ; et c'est son frère au lieu de son père, le galant Arsame au lieu du féroce Pharasmane, qu'on nous dit qu'épousera Zénobie. Voilà le sujet de *Rhadamisthe*, et le chef-d'œuvre de Crébillon ! Voilà ce qu'on applaudissait, et ce qui faisait entrer le grave Montesquieu lui-même « dans les transports des bacchantes ! » Mais que signifie cette aventure ? quel intérêt veut-on que je prenne à tous ces gens-là ? qui sont-ils ? d'où viennent-ils ? et, qu'ils s'épousent ou qu'ils s'assassinent, qu'en sera-t-il de moins ou de plus ? C'est ce que Crébillon a oublié de nous dire ou de nous faire entendre, — et c'est aussi bien ce qu'il ignorait lui-même.

On ne saurait cependant trop le redire. Parmi beaucoup de moyens qu'il y a d'apprécier la valeur ou la portée des œuvres, et au besoin de les classer, — ce que font comme tout le monde ceux-là mêmes qui s'en défendent ou qui s'en moquent le plus, — s'il en est un qui ne trompe guère, c'est de les juger sur ce qu'elles contiennent d'intérêt universellement et éternellement humain. A très peu de chose

près, les sentimens ont dans l'art le degré d'importance, et conséquemment d'intérêt, qu'ils ont dans la vie même ou dans l'histoire de l'humanité. Tel est le pouvoir du lieu-commun. On ne nous émeut point pour des rois d'Arménie qui ont passé sans laisser de traces, et dont les aventures n'ont d'autre raison d'être mises à la scène que de leur être autrefois arrivées. Ou plutôt encore, sans le savoir, sans le sentir, solidaires que nous sommes de tous ceux qui nous ont précédés comme de ceux qui nous suivront, une œuvre d'art n'est qu'un tour de force ou d'adresse, à moins qu'elle ne soit une opération financière, quand elle n'exprime pas quelque chose de cette solidarité.

C'est ce que les contemporains ont admiré, c'est ce que nous applaudirions encore dans *Zaïre*. Le cas est humain, il est fréquent, il est ordinaire et presque quotidien, de nous trouver pris, comme *Zaïre* elle-même, entre nos passions et notre conscience. Elle aime Orosmane, et elle sait, elle apprend, nous apprenons, et nous sentons comme elle qu'elle ne peut être à lui

. . . . sans renier son père,
Son honneur qui lui parle et son Dieu qui l'éclaire.

La fille de Lusignan pourrait-elle oublier qu'Orosmane, après l'avoir vaincu, a été pendant vingt ans le geôlier de son père? Osera-t-elle sacrifier, comme la Desdémone de Shakspeare, aux plaisirs de l'amour, la gloire et le renom de toute une race de héros? Et chrétienne enfin, consentira-t-elle, dans les honneurs obscurs et humilians du harem, à vieillir sous la loi musulmane? Ce sont les questions qu'elle agite, et que nous agitions nous aussi, passionnément, avec elle, parce que nous savons bien, comme elle, que, dans la vie de l'humanité, famille, honneur, religion, ce ne sont pas des mots seulement, mais des choses, et pour des âmes un peu hautes ou un peu délicates, les principales, sinon les seules raisons qu'elles ont de vivre. En 1732, ce conflit de l'amour et de la religion, personne encore n'avait osé le porter à la scène, pas même l'auteur de *Polycucte* et de *Théodore*; et, pour le rendre intéressant, émouvant, tragique même ou au moins dramatique, personne, en tout cas, n'avait aussi heureusement choisi le temps, le moment historique, les circonstances et les personnages, que Voltaire dans sa *Zaïre*.

Car il n'y a pas jusqu'aux traits dont le futur auteur du *Dictionnaire philosophique* a su peindre ici la religion, qui ne fassent à son goût et à son imagination beaucoup d'honneur. Pourquoi Michelet dit-il que « le drame, avec ses sermons, avec son verbiage qui ne trompait personne, pour l'effet, est antichrétien? » et croit-il, peut-être, avec Condorcet, que le public en veuille à ces « fanatiques » de Lusignan ou de Nêrestan de « venir troubler la si touchante union d'Orosmane et de *Zaïre*? » Il n'a

donc pas vu qu'il n'y aurait plus de pièce? Mais je les aurais bien souhaités l'autre jour, l'historien et le « philosophe, » au deuxième acte de *Zaïre*; et ils auraient compris qu'en même temps que sur les époques de l'irréligion de Voltaire, ils se trompaient sur l'impression et sur l'effet de la tragédie. Si peut-être Voltaire ne l'a pas très bien vu, ni surtout très heureusement rendu, il a du moins pressenti ce qu'il pouvait y avoir de valeur « pittoresque » dans un judicieux emploi de la religion, de moyens nouveaux d'éouvoir, et de ressources enfin qu'une piété un peu janséniste avait seule interdites au drame ou au roman. A cet égard même, quoiqu'elles soient de Voltaire, *Zaïre* et *Alzire* ne sont pas tellement éloignées, ne diffèrent pas tant du *Génie du christianisme*, et si Chateaubriand n'a pas craint d'en faire l'éloge que l'on sait, il prenait sans doute un malicieux plaisir à louer dans Voltaire ce qu'il y trouvait de moins « voltairien, » mais il payait aussi une espèce de dette, et, en faisant les affaires de sa thèse, il faisait celles de sa conscience littéraire. Dans ce livre célèbre, n'est-ce pas, en effet, aussi lui, comme Voltaire, le sentiment, l'imagination, les sens mêmes qu'il a tâché d'intéresser à la vérité de la religion chrétienne? la supériorité du « merveilleux chrétien » sur les fictions du paganisme qu'il a voulu plaider? de *la Jérusalem* sur *l'Iliade* ou du *Paradis perdu* sur *l'Odyssee*, de *la Phèdre* de Racine sur *l'Hippolyte* d'Euripide, ou de *la Zaïre* de Voltaire sur *l'Iphigénie* de Racine? et, il faut bien le dire, ce qu'il a prétendu démontrer, n'est-ce pas, sous l'influence de la morale évangélique, le perfectionnement de tout ce qui fait le plaisir ou le prix de la vie sociale : musique et peinture, beaux-arts et poésie, délicatesse et sensibilité, douceur des mœurs, humanité, passions même et amour?

Je pourrais signaler d'autres mérites dans *Zaïre*, comme par exemple celui-ci, que tous les personnages en sont intéressans ou « sympathiques, » ce qui est rare dans la tragédie. J'y retrouve encore cette « humanité » que Voltaire appelle quelque part le « premier caractère d'un être pensant. » Mais ce que je tiens surtout à dire, c'est que les faiblesses de l'exécution, les négligences, l'air d'improvisation et de facilité, bien loin de nuire à sa pièce, lui donnent au contraire une grâce ou un charme de plus et en achèvent d'expliquer la séduction durable. Comme l'héroïne elle-même du poète, sa tragédie est forte de sa faiblesse, et véritablement, elle a des défauts qu'on préfère à ses qualités.

Lorsque l'on veut faire sentir l'éternelle beauté d'*Andromaque* et de *Phèdre*, on ne les remplace pas dans leur « milieu ; » on les en distingue; et on montre aisément que deux siècles aujourd'hui passés n'en ont pas altéré la ressemblance fidèle avec la vie. Mais, au contraire, dans *Zaïre*, ce qu'il faut apprendre à goûter, et ce que l'on y

goûte en effet, c'est l'imitation des mœurs et du langage de son temps. Quoi qu'on en ait pu dire, soyez certains qu'il n'y avait pas beaucoup d'Hermiones, ou de Roxanes, ou de Phèdres à la cour du grand roi; cette violence de passions n'y était pas connue, cette résolution, cette hardiesse, et ce « front » dans le crime; on aimait plus modérément, avec moins de fureur, et surtout moins d'éclat, moins de bruit, plus de secret. Mais, c'est bien un chevalier français que le galant Orosmane, c'est le chevalier de Froulay, c'est le chevalier d'Aydie, et chez les Ferriol ou les d'Argental vous rencontreriez Zaïre sous les traits et le nom de M^{lle} Aïssé.

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée
 Joigne à jamais nos cœurs et notre destinée,
 J'ai cru sur mes projets, sur vous, sur mon amour,
 Devoir en musulman vous parler sans détour...

Ainsi s'exprimait peut-être encore ce « Sarmate, » Maurice de Saxe, quand il faisait sa cour à Adrienne Lecouvreur, et je crois entendre celle-ci lui répondre à son tour :

Ces noms chers et sacrés et d'amant et d'époux,
 Ces noms nous sont communs; et j'ai par-dessus vous,
 Ce plaisir si flatteur à ma tendresse extrême,
 De tenir tout, Seigneur, du bienfaiteur que j'aime,
 De voir que ses bontés font seules mes destins,
 D'être l'ouvrage heureux de ses augustes mains;
 De révéler, d'aimer un héros que j'admire...

Oui, c'est ainsi que l'on parlait, que l'on devait parler alors, et dans ces vers galans, faibles et harmonieux, Voltaire a fait passer le sourire heureux et aimable, les inflexions de voix caressantes, et jusqu'aux attitudes élégamment passionnées de ce moment du siècle. Par un reste de galanterie, on mettait alors encore de l'esprit dans l'amour, et on ne s'autorisait pas pour plaire du droit de sa passion, mais du désir que l'on avait de plaire, ce qui en donnait quelquefois les moyens. Tous élégans, tous charmans, tous sourians parmi leurs larmes, c'est un moment unique du xviii^e siècle, celui qui fut la perfection même de la politesse des mœurs, du plaisir et de la joie de vivre que Voltaire, dans *Zaïre*, a fixé pour toujours. Et ce mérite, qui en est bien un, si vous étiez tenté de le croire vulgaire, je veux dire commun, si vous ne l'estimiez pas à son prix, qui est grand, sous ce vain prétexte qu'une œuvre est toujours de son temps, cherchez-le donc dans *le Glo-*

rieux de Destouches, qui est aussi lui de 1732, dans le *Wasa* de Piron, dans l'*Ériphyle* de Voltaire lui-même !

Et c'est pour ces raisons, qu'unique dans l'œuvre de Voltaire, *Zaïre* l'est aussi dans son genre, et, marquant une époque dans la vie de son auteur, qu'elle en marque une aussi dans l'histoire de la tragédie. Comme ces enfans de grande famille dont la distinction même est faite, pour ainsi dire, de leur délicatesse et la grâce de leur fragilité, un sang plus rare coule plus lentement dans leurs veines, parce que leurs aïeux l'ont prodigué sur les champs de bataille, et ils savent eux-mêmes qu'ils seront les derniers de leur race ; ainsi, ou à peu près, *Zaïre*, paraissant sur la scène française après Corneille et Racine, *Zaïre* n'est plus qu'une ombre des chefs-d'œuvre qui l'ont précédée, mais elle est bien de la famille, et parce que nous sentons qu'elle en est la dernière, une sorte d'indulgence ou de pitié pour elle se mêle en nous au souvenir des grandeurs qu'elle évoque. Ce seront maintenant d'autres mœurs, plus voisines peut-être de la nature et de la vérité ; il faudra plaire à un autre public, moins choisi, moins délicat, moins difficile sur son plaisir ; et ce sera un autre art, plus vivant, ou du moins on le dit, mais moins pur, moins aristocratique aussi. Avant de céder la place au drame, qui déjà la déborde, la tragédie classique a voulu la lui disputer, et un instant elle a pu croire qu'elle y avait réussi, ou du moins qu'en échange de la force qu'elle lui emprunterait, le drame recevrait d'elle les leçons de décence, de dignité, de noblesse dont elle avait la tradition en garde. Ce n'est certes pas une œuvre médiocre que celle qui, comme *Zaïre*, lui a procuré cette illusion ; c'est encore moins une œuvre indifférente ; et c'est une œuvre enfin sans laquelle nous pouvons dire avec assurance qu'il manquerait quelque chose à l'histoire du théâtre français, — comme si, par exemple, la comédie de Regnard et de Le Sage ne s'interposait pas entre celle de Molière et celle de Beaumarchais.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Allons, nous vivons dans un joli temps, dans une atmosphère bien faite pour réconforter les esprits et les cœurs ! La France, si elle le veut, peut être édifiée de tout ce qu'elle voit et de tout ce qu'elle entend. On ne s'occupe guère, il est vrai, de ses affaires. C'est tout au plus si entre deux échauffourées parlementaires, entre deux scènes de turbulence puérile, on vote avec distraction, sans y regarder, un budget dévoré de déficits, incohérent, où les plus clairvoyans finissent par ne plus se reconnaître.

On ne s'occupe pas du budget, qu'on vote et qu'on bouleverse à plaisir par des fantaisies toujours nouvelles. On ne s'occupe ni des affaires sérieuses du pays, ni de ses intérêts les plus pressans, ni de son repos intérieur, ni de sa considération extérieure ; mais, en revanche, on offre à la France stupéfaite et écœurée le plus rare spectacle de toutes les variétés de l'anarchie morale et politique. Vous faut-il des divulgations injurieuses, des diffamations ou des calomnies mettant en cause la probité des hommes publics, l'intégrité du parlement, l'honnêteté des mœurs politiques ? On ne vit que de cela depuis quelque temps, surtout depuis que le plus obscur des députés, puritain du radicalisme, s'est chargé de faire le procès d'une foule de ses collègues dans un livre d'une crédulité accusatrice par trop naïve. Vous faut-il des projets de coups d'état, des complots, des menaces de dictature, des défis et des violences de partis ? C'est l'histoire de tous les jours. Le gouvernement accuse ses adversaires de conspirer ; les oppositions accusent le gouvernement d'avoir médité, préparé tout récemment un coup d'état. On vous racontera les détails les plus précis, et, ce qu'il y a de mieux, c'est que rien de tout cela ne paraît

extraordinaire. Voulez-vous des manifestations donnant rendez-vous à tous les agitateurs, jouant à pile ou face la paix publique? On vous en promet une pour demain, le conseil municipal en tête, autour du tombeau du représentant Baudin, — et, pour celle-là, elle sera ce qu'elle pourra. Voulez-vous voir enfin sous une forme ou sous l'autre les institutions avilies, les hommes déconsidérés, les lois dédaignées ou impuissantes, les garanties de l'état et du parlement compromises, la paix civile menacée? Tout se réunit à cette heure peut-être unique où nous sommes, et tout cela n'a qu'un nom : c'est la faillite d'un régime qui s'est ruiné de ses propres mains en ruinant tout ou en laissant tout ruiner autour de lui, qui a conduit le pays à ce point où rien n'est possible et où tout est possible, où la force peut être appelée un jour ou l'autre à dire le dernier mot d'une situation si étrange.

C'est bien certain, nous vivons dans une atmosphère malsaine, dans des conditions louches et troublées où la déconsidération des hommes va de pair avec l'avilissement des institutions et des lois, avec l'affaiblissement du sens moral. Tout décroît, et ce bizarre incident qui vient de se produire, ce livre indiscret et puéril d'un député jusqu'ici inconnu, qui a mis le feu partout, n'est évidemment pour sa part qu'un symptôme. Par lui-même, le livre de M. Numa Gilly, puisque ainsi il s'appelle, n'est qu'un ramassis banal et répugnant d'accusations légères, d'anecdotes suspectes et d'assertions sans preuves. Ce radical vertueux et effarouché, tonnelier de son état, maire de Nîmes et député par occasion, par une fantaisie du suffrage universel, censeur public par vocation, est plein d'ingénuité. Il croit tout ce qu'on lui dit, tout ce qu'il entend, tout ce qui se répète peut-être à demi-voix dans les conversations de couloirs, même ce qu'il aura lu dans quelque lettre anonyme. Il fait collection de bruits diffamateurs contre ses collègues, contre la toute-puissante commission du budget en personne. Il met le monde en rumeur, et comme par un fait exprès des répressions décomposées, incohérentes, gauchement engagées ou maladroitement poursuivies ne servent qu'à entretenir, à propager le scandale. Non, sans doute, le livre de M. Numa Gilly ne prouve rien contre les hommes; mais il marque la température morale du jour. Il donne à sa manière la mesure d'un temps où ces déshonorans débats en viennent à ne plus être une exception et entrent communément dans la vie publique. Voyez le malheur! La plupart de ces accusations n'ont probablement rien de fondé; et cependant on finit par s'y accoutumer, par croire tout au moins qu'il doit ou qu'il peut y avoir quelque chose de vrai, — comme on croit au coup d'état de M. Floquet, sans que M. le président du conseil y ait vraisemblablement songé. Nous sommes au moment où l'on croit à tous les trafics et aux coups d'état! C'est la caractéristique du jour. Ce triste livre de M. Numa Gilly n'a d'autre valeur que de dévoiler cet indéfinissable et dangereux état,

d'être un signe du temps. Il a eu certainement aussi un autre effet : il a donné une force nouvelle à ce sentiment d'honnêteté révoltée qui se manifeste de toutes parts dans la masse de la nation française, qui s'élève aujourd'hui avec une énergie croissante contre un régime où le pays voit tomber par degrés toutes ses défenses, toutes ses garanties contre l'invasion de l'anarchie morale et politique.

Ah ! on a cru pouvoir impunément abuser de tout. On ne s'est pas borné à exercer libéralement un pouvoir qu'on recevait à peu près intact, à s'établir dans une situation où la France, déjà presque relevée d'effroyables désastres, se retrouvait à demi pacifiée, avec des finances prospères, avec une constitution suffisante et la bonne volonté de vivre sous un régime qu'elle n'avait peut-être pas appelé, qu'elle acceptait du moins. C'était trop peu pour les réformateurs du jour ! On a voulu refaire une France républicaine et radicale, tout changer au risque de tout bouleverser, plier les lois, les intérêts, les traditions, les mœurs aux passions de secte, à des calculs de domination exclusive et jalouse. On a cru pouvoir durer en séduisant le pays par des prodigalités, en captant des clientèles de parti par des faveurs, en se faisant des complices de toutes les cupidités. On a livré les finances à l'esprit d'aventure, la paix des consciences aux secrétaires, la justice aux épurateurs, l'indépendance du gouvernement aux tyrannies de majorité, Paris à un conseil municipal anarchique. Dix années se sont passées à cette œuvre de révolution ou de désorganisation, voilà la vérité ! Républicains opportunistes et radicaux ont abusé du règne sans s'apercevoir que les prodigalités financières étaient suivies du déficit, que les guerres religieuses provoquaient un jour ou l'autre la révolte des consciences, que les excès de majorité conduisaient à la confusion, qu'il y a, en un mot, un lendemain pour tout. Ils n'ont pas vu bien d'autres choses. Le plus clair est que, sans rien voir, on est arrivé droit à ce point où tout semble épuisé, où il suffit qu'un personnage d'aventure fasse appel à tous les mécontentemens, à tous les sentimens révoltés et promette un changement, pour rallier des voix de toutes parts, pour tenir les pouvoirs publics en échec. C'est pour le moment la situation, qui, nous en convenons, n'est pas plus rassurante pour les garanties libérales que pour l'honneur de l'état.

C'est, dit-on aujourd'hui, avec une sorte de véhémence effarée, le devoir du gouvernement de défendre la république, d'opposer la constitution et les lois aux conspirations menaçantes. On ne parle que de la constitution et des lois ! c'est bientôt dit ; mais si les lois sont émoussées, si la constitution n'est comptée pour rien, qui donc a créé cette situation ? qui a tout fait pour qu'on ne sache plus même où trouver les lois, pour que le sens de la légalité existe à peine à l'heure qu'il est ? C'est là précisément un des traits les plus caractéristiques de ce ré-

gime des dix dernières années. On dirait que les républicains ont porté au pouvoir un goût invétéré et irrésistible de l'arbitraire. Ils ne peuvent s'en défendre, ils mettent l'arbitraire partout, dans leur budget comme dans leurs plus simples actes administratifs. Ils ne connaissent que les lois qu'ils ont faites et qui répondent à leurs passions de parti : encore ne les respectent-ils même pas toujours. Pour les autres, il est convenu qu'elles n'existent que pour la forme, qu'on garde le droit de les interpréter, de les laisser sommeiller ou de les plier à tout ce qu'on veut. On ne se gêne pas avec elles. Ce sont assurément les républicains qui ont le plus abusé du discrétionnaire administratif et ont mis le plus de zèle à réhabiliter par leurs actes la raison d'état qui justifie en définitive tous les attentats de la force, qui est la suspension de la légalité. Ils ne respectent pas plus, c'est bien clair, la constitution que les autres lois. Depuis qu'une majorité républicaine existe au Palais-Bourbon, elle n'a cessé de dénaturer et de violenter cette malheureuse constitution ; elle n'a eu d'autre pensée que de se créer une sorte d'omnipotence révolutionnaire en annulant le plus possible l'autorité du président de la république, en disputant au sénat ses prérogatives les plus simples, les plus utiles, et cela, elle l'a fait d'accord avec les ministres eux-mêmes, instrumens et complices de cette violation permanente de la constitution. C'est ce qu'ils appellent le régime parlementaire ! Et comme si ce n'était pas assez, M. le président du conseil Floquet, exécuter des œuvres radicales, est venu pour en finir avec cette pauvre constitution, en proposant sa revision. Oh ! aujourd'hui le coup est porté, et c'est probablement pour la première fois qu'on voit un chef de gouvernement livrer en pleine crise aux partis une constitution qui reste sa dernière arme de combat et de défense. Ce prévoyant M. Floquet a cru sans doute qu'il y avait pour le moment trop de légalité. Il s'est enlevé, dans tous les cas, le droit de défendre une constitution dont il a proclamé la caducité et de traiter de conspirateurs les autres revisionnistes, dont il se fait après tout le complice.

La violation de la loi, elle est malheureusement dans la situation tout entière, elle est en permanence sous toutes les formes. Qu'est-ce que cette manifestation qui doit se promener demain dans Paris, si ce n'est une ostentation d'illégalité, un défi à tout ordre régulier, sous l'apparence d'un hommage rendu à un représentant du peuple frappé en défendant une constitution ? Baudin est mort il y a trente-sept ans, il est mort sans faste. Qu'on veuille honorer d'une commémoration particulière un acte virilement accompli, rien certes de plus simple, de plus légitime ; mais il est bien clair qu'ici Baudin n'a été qu'un prétexte de parti, qu'on a songé moins à honorer un mort qu'à faire une démonstration, à protester avec apparat contre des souvenirs de coup d'état qui pourraient être un encouragement, contre des vellétés

éventuelles de dictature. On a voulu manifester pour Baudin, puis on a parlé de le transporter au Panthéon. Bref, la commémoration a été tout simplement exploitée, et elle a eu même un prologue qui pourrait passer pour comique s'il ne s'agissait pas de choses funèbres. Il y a eu, en effet, à la chambre, une scène qu'on pourrait appeler la dispute du cadavre. Les amis du général Boulanger, prompts à détourner le coup dirigé contre eux et à saisir les occasions de popularité, se sont hâtés de prendre l'initiative ; ils ont proposé de porter dès le 2 décembre Baudin au Panthéon. Mais M. Barodet, aidé de M. Floquet, veillait ; il a répondu par un coup de tactique, en proposant de porter, avec Baudin, Carnot l'ancien, Hoche, Marceau, au Panthéon, et d'ajourner la cérémonie au 14 juillet. M. Barodet a gagné la partie ; il est resté maître de la dépouille de Baudin : on n'aura pas la translation le 2 décembre ! Reste toujours la manifestation : celle-là, on ne l'évitera pas, on aura sa journée plus ou moins bruyante, plus ou moins agitée. Tout est possible, et, à vrai dire, ce qu'il y a de plus caractéristique dans cette manifestation, ce n'est pas la manifestation même, c'est l'état révolutionnaire qu'elle dévoile, c'est le rôle qu'a pris le conseil municipal de Paris, en dehors de toute légalité, avec l'assentiment visible ou sous la tolérance d'un ministère complice.

A coup sûr, c'est une vieille habitude de se moquer des lois à l'Hôtel de Ville de Paris. Le conseil municipal ne fait que ce qu'il veut, et il est entendu depuis longtemps que, si l'on annule timidement quelque-une de ses décisions, il n'en tient aucun compte. Il étend à tout son omnipotence tapageuse. Il règle à sa manière, en réformateur socialiste, les conditions du travail, et au besoin, avec la protection de M. le président du conseil Floquet, il a raison des arrêts du conseil d'état. Récemment encore, il a entrepris d'imposer une grammaire aux écoles. Il refuse à M. le préfet de la Seine une place à l'Hôtel de Ville, et on s'incline devant sa volonté. Il provoque la destitution ou il réclame la retraite de vieux maires, administrateurs prévoyans de leur arrondissement, qui ne sont pas assez radicaux, et au ministère de l'intérieur on subit sa loi. Aujourd'hui il fait mieux. C'est lui qui se charge d'organiser les manifestations dans Paris, et qui a pris l'initiative de la démonstration de demain. Il est le promoteur, le directeur et le maître des cérémonies. Il admet dans son cortège les députés qui voudront se joindre à lui. Il marchera à la tête de toutes les sociétés révolutionnaires enrégimentées à sa suite, et il reçoit même, comme s'il en avait le droit, les délégations des conseils municipaux de province qui veulent s'associer à la manifestation. Il se constitue, en un mot, de son autorité propre, l'arbitre de la paix publique. Voilà précisément ce qui fait de cette manifestation pour un mort l'expression d'un état purement révolutionnaire. Que parle-t-on après cela

de se servir des lois, de faire respecter les lois ? Mais c'est le gouvernement lui-même qui les laisse violer, qui donne l'exemple de toutes les faiblesses. Que parle-t-on de conspirations à combattre, à réprimer ? Mais la plus dangereuse des conspirations est celle qui a préparé depuis longtemps, qui a créé cette situation. Et c'est parce qu'il en est ainsi, parce qu'on sent que la loi n'est plus rien, que la défiance est partout, qu'on s'attend à tout. C'est parce que le pays, éprouvé et éclairé par une expérience meurtrière, voit successivement toutes ses garanties périr, la protection des lois lui manquer, l'honneur de sa vie publique terni par d'indignes querelles, tous ses intérêts compromis, sa paix menacée, c'est parce qu'il voit tout cela qu'il demande autre chose. Il ne sait peut-être pas avec précision ce qu'il demande. Il sait ce qu'il ne veut pas ; il est excédé des vilénies, des commérages, des manifestations et des jactances de parti.

Aujourd'hui, la crise est arrivée à un degré si extrême et a pris un tel caractère qu'il faut nécessairement prendre un parti si on ne veut pas que le hasard décide, que l'imprévu se charge du dénouement avant les élections, vers lesquelles on marche à grands pas. Rester dans les conditions où l'on se débat sans savoir où l'on va, avec un ministère qui n'est qu'un radicalisme agité et agitateur au pouvoir, ce n'est pas une solution. Il est bien évident que ce ministère, par ses actes, par ses connivences, par ses projets, ne fait que précipiter la désorganisation de nos dernières forces en accélérant du même coup le mouvement de répulsion et de résistance dans le pays. Et qu'on le remarque bien : le ministère eût-il l'énergie qu'on lui conseille, voulût-il essayer d'en finir par quelque coup d'autorité, en faisant le procès du général Boulanger et de tous ceux qu'il appelle des conspirateurs, on n'en serait pas plus avancé. La situation serait la même le lendemain. Le ministère Floquet resterait ce qu'il est, avec son programme représentant devant l'opinion la revision, l'alliance avec la commune, l'impôt sur le revenu, la guerre aux croyances, l'agitation indéfinie, c'est-à-dire tout ce qui froisse l'instinct du pays, tout ce qui fait la force du général Boulanger ou de tout autre qui le remplacera. Le danger, c'est cette politique suivie jusqu'ici ; la continuer, en l'entremêlant de quelques violences nouvelles, c'est aller au-devant de complications croissantes, c'est aggraver et envenimer la crise. Le ministère Floquet n'est donc pas une solution. Que pourrait-on faire alors ? Récemment, un écrivain certainement bien inspiré publiait, sous la forme d'une lettre à M. Carnot, quelques pages auxquelles il donnait le titre : *le Mal et le Remède*. Le mal, on le connaît, on sait où il est, on le sent partout. Le remède est un peu plus difficile à trouver ou du moins à appliquer ; il ne pourrait être, à vrai dire, que dans la reconstitution d'un gouvernement réparateur, raffer-

missant la constitution, reprenant avec une énergique résolution la direction des affaires, offrant au pays un programme simple et net d'ordre financier, de pacification morale, d'impartialité libérale et protectrice pour tous.

C'est là toute la question : est-ce encore possible à l'heure qu'il est ? Il y aurait sans doute des élémens pour cette œuvre. M. le président de la république, pour sa part, pourrait assurément avoir une action utile et décisive dans cette reconstitution d'un gouvernement. Il le pourrait en se faisant une idée plus haute et plus juste de son autorité, en mettant un peu plus souvent dans ses actes l'esprit de sage et prévoyante conciliation qu'il a manifesté dans plus d'un de ses discours et, récemment encore, pendant son voyage de Lyon, en ne craignant pas de prendre une initiative ou de refuser son nom à des projets qu'il désapprouve. Et c'est un point à bien préciser : M. le président de la république, en agissant ainsi, ne sortirait pas de son devoir, de son rôle légal ; il ne ferait au contraire que revenir à la constitution et à son esprit. Le sénat, lui aussi, pourrait être un de ces élémens de reconstitution. Par une coïncidence singulière, le sénat, si souvent attaqué et même si directement menacé par M. Floquet, a gardé plus de crédit et d'autorité que l'autre chambre. Il pourrait sûrement être un point d'appui utile. Avec quelques-uns des élémens modérés de la chambre des députés, avec le sénat et M. le président de la république, peut-être pourrait-on tenter encore de refaire un gouvernement, de rallier le pays en le rassurant, en le détournant des aventures. Ce qui est certain, c'est que le moment est décisif, et que, si on ne fait rien, si on ne tente rien, il ne reste plus que les élections préparées dans la confusion, — l'urne d'où sortira pour la France le grand inconnu !

Il faut en prendre son parti, la paix universelle n'est pas encore de ce monde. La paix, la plus simple paix du moment, est tout ce qu'il y a de plus fragile et de plus incertain dans cette vieille Europe qui, avec ses armemens démesurés, ses conflits latens et ses éternelles incohérences, reste livrée à l'imprévu. Les suspicions sont dans les rapports des peuples et des gouvernemens. Les plus vulgaires incidens deviennent de grosses affaires, et même quand il n'y a rien, les polémistes attirés de la triple alliance, ces sévères gardiens de la paix européenne, se chargent de créer quelque agitation factice de circonstance. D'habitude, le mot d'ordre vient de Berlin ou de Cologne ; il retentit aussitôt à Vienne et à Pesth ; il a même quelquefois un écho jusqu'en Angleterre. C'est invariable, de temps à autre il faut qu'il y ait quelque alerte, quelque campagne de mauvais bruits, comme pour tenir le monde en haleine. Tantôt c'est la France qui est la grande suspecte, qui ne peut faire un mouvement sans exciter toutes les défiances et être accusée de méditer une prochaine entrée en campagne ;

tantôt c'est du côté de la Russie que se tournent tous les soupçons. Si la Russie négocie un emprunt dans un intérêt tout spécial et tout intérieur, elle ne peut manifestement avoir d'autre pensée que de se préparer à la guerre! Si le gouvernement russe déplace quelques divisions ou donne une organisation nouvelle à son armée, l'intention est encore plus évidente! Les stratégestes de la presse allemande ne s'y trompent pas, ils ont le secret de ce qu'ils appellent les « dislocations » des troupes russes.

Ce qui s'est passé l'an dernier, à pareille époque, vient de se reproduire cette année encore, tout récemment, à propos de quelques mesures militaires qui ne sont sans doute que l'application méthodique et suivie d'un système adopté par le ministère de la guerre de Saint-Petersbourg. La Russie, qui veut sauvegarder l'indépendance de sa politique du côté de l'Occident, et qui ne le cache pas, qui tient à ne point être prise au dépourvu auprès de deux empires puissamment armés, la Russie, en effet, poursuit depuis quelque temps une certaine réorganisation de ses forces. Elle a quinze corps d'armée, elle en a formé deux de plus avec des divisions empruntées aux corps qui existaient déjà. Elle a modifié en même temps, dans une certaine mesure, la distribution de ses troupes, créé de nouveaux centres militaires et essayé de donner plus de cohésion à son organisation militaire. Elle n'a ni augmenté ses forces d'un soldat ni laissé entrevoir la moindre intention agressive. Elle s'est bornée à établir, dans des conditions nouvelles, le groupement de ses corps, une répartition permanente de ses armées. Elle n'a fait derrière sa frontière que ce que l'Allemagne fait depuis longtemps. Aussitôt cependant les journaux allemands, les propagateurs de paniques, se sont hâtés de donner le signal d'alarme, de représenter ce travail de réorganisation russe comme une menace, et en Autriche, où l'on se sent toujours plus en péril, des journaux de Vienne et de Pesth ont eu l'air de partager l'émotion des journaux allemands. Ni les uns ni les autres n'étaient probablement bien sincères. Le plus clair est que toutes ces criaileries ne pouvaient être qu'une tactique, une affaire de circonstance, que les armemens russes sont venus à propos pour faire passer à Berlin de nouveaux crédits pour la marine et pour l'armée, pour faire accepter à Vienne les nouvelles charges militaires que le gouvernement autrichien demande à son parlement. C'est l'éternelle tactique, elle réussit toujours!

Au fond, les gouvernemens qui laissent s'ouvrir ces bruyantes campagnes de journaux, qui les ont souvent encouragées pour en profiter, n'ignorent pas ce qu'ils en doivent penser. Ils sont fixés sur le caractère et la portée des « armemens russes. » Ils savent bien que, si la Russie paraît assez résolue à maintenir son ascendant et l'autorité

de sa politique, elle ne songe pas à provoquer un conflit, et elle est plutôt par son attitude une garantie pour la paix universelle. On se sert quelquefois des journaux pour exhaler une certaine mauvaise humeur contre un voisin puissant et gênant, on les désavoue le lendemain. Et la meilleure preuve que les gouvernemens ne se laissent pas lier par de vaines polémiques, même quand ils les ont peut-être inspirées, c'est qu'au moment même où se déchaînait cet orage passager de récriminations contre la Russie, le tsarevitch, arrivant à Berlin, a été reçu avec toutes les apparences de la plus vive cordialité. Le jeune fils de l'empereur Alexandre III a été l'objet des attentions les plus empressées : on lui a rendu les politesses de Péterhof. On ne pouvait guère faire autrement, si l'on veut ; on l'a fait, dans tous les cas, avec une courtoisie qui ne laisse entrevoir aucune tension dans les rapports des deux empires. Ce n'est pas tout : sur ces entrefaites, l'empereur Guillaume II, pour la première fois depuis son avènement, a ouvert, non sans une certaine pompe qui paraît être dans ses goûts, la session du parlement de l'empire, du Reichstag, et dans son discours rien n'indique une préoccupation sérieuse. Guillaume II se plaît sans doute à parler d'une manière toute particulière des voyages qu'il a faits en Autriche et en Italie, des visites qu'il a rendues aux souverains ses amis et ses alliés. Il ne parle des autres que sommairement ; il ne rappelle pas la visite à Péterhof ; mais le ton général de son discours est des plus pacifiques. Guillaume II se croit tenu de déclarer une fois de plus que la triple alliance n'a d'autre objet que la paix ; il désavoue toute idée d'une guerre, « même victorieuse, » — et, au besoin même, il invoque sa foi de chrétien, ses devoirs d'empereur envers la nation allemande, comme gage de ses intentions pacifiques. Voilà qui est au mieux et qui ne ressemble pas aux articles de journaux ! On peut après cela être tranquille sur toutes les frontières, — sauf l'imprévu qui joue toujours un terrible rôle dans les affaires humaines !

Pour le moment, et c'est là même une des parties les plus intéressantes du discours de l'empereur Guillaume, il n'y a qu'un point, un point lointain et un peu obscur, où l'Allemagne se trouve engagée par son ambition de politique coloniale. Il s'agit de cette étrange affaire de Zanzibar, qui n'est peut-être rien encore, si l'on veut, et n'est pas de nature à émuouvoir ou à préoccuper l'Europe, qui pourrait néanmoins prendre une certaine importance. C'est visiblement l'Allemagne qui mène l'affaire ; c'est elle qui, sous le prétexte humanitaire de la répression du trafic des esclaves, s'est employée à nouer une sorte de coalition navale destinée à opérer sur la côte orientale de l'Afrique, et par le fait elle a réussi au moins à rallier l'Angleterre à sa cause, à l'entraîner dans sa campagne lointaine. Le ministère britannique,

un peu peut-être pour complaire à M. de Bismarck, pour faire cesser la froideur qui existe par des raisons intimes encore plus que par des raisons politiques entre l'Angleterre et l'Allemagne, le ministère de lord Salisbury est entré le premier dans la coalition : il a signé une convention et il est prêt à l'exécuter. Le Portugal, qui a des intérêts dans ces parages, semble aussi avoir promis son concours dans le blocus de la côte d'Afrique. La France, sans refuser absolument sa coopération, ne peut certainement la prêter que dans des conditions limitées, en faisant ses réserves sur le droit de visite qu'elle n'a jamais livré. C'est ce qui résulte de plus clair jusqu'ici de la publication des premiers actes diplomatiques relatifs à cette affaire, comme aussi des explications données par lord Salisbury dans le parlement anglais, par M. le ministre des affaires étrangères Goblet dans notre parlement. Au demeurant, c'est une entreprise qui commence dans les conditions les plus singulières, les plus équivoques, dont on ne peut démêler ni le vrai caractère, ni les proportions, ni les suites possibles. Elle est inévitablement pleine d'obscurités et d'arrière-pensées ; elle suppose un accord qui ne peut exister, qui, dans tous les cas, ne pourra pas exister longtemps, parce que ni les vues, ni les traditions, ni les intérêts ne sont les mêmes.

La raison ostensible, le mot d'ordre avoué de cette démonstration navale en apparence si imposante, c'est la répression du trafic des esclaves. On tente une croisade contre les négriers, contre le commerce des créatures humaines. Sur ce point, l'accord est bien facile entre des états civilisés, rien n'est plus simple que d'ordonner un blocus ; au-delà, si on ne veut pas se retirer après avoir perdu son temps devant une côte de cinq cents lieues, si on veut agir sérieusement, on ne s'entendra plus ni sur ce qu'il y aura à faire, ni sur la manière de traiter avec cette ombre de souverain, le sultan de Zanzibar, ni sur les gages ou les garanties qu'on voudra prendre. L'Angleterre, qui a momentanément tout subordonné au désir de nouer une action avec l'Allemagne, qui a cependant ses intérêts ou ses droits, ses traditions de protectorat, ses missionnaires dans cette partie de l'Afrique, n'est point déjà sans éprouver des inquiétudes. Elle ne se lance pas sans quelque anxiété dans une entreprise où la répression de l'esclavage peut cacher pour elle bien des pièges. Lord Salisbury lui-même, tout en affectant la confiance, s'est étudié à limiter la portée de l'action qu'on engage, à bien spécifier qu'il ne s'agit que d'une démonstration navale, à exclure toute idée d'opérations plus étendues, d'un débarquement. Évidemment l'Allemagne a d'autres pensées et d'autres desseins. Elle a d'abord à venger le massacre de ses nationaux ; elle a aussi à réparer le désastre de sa compagnie de l'Afrique orientale ruinée dans ses opérations et dans ses possessions, chassée

dernièrement par les insurrections indigènes. Elle reste enfin plus que jamais attachée à ses projets de colonisation, d'établissement dans ces régions de l'Afrique. Les écrivains allemands ne cachent pas l'idée qu'ils se font de la mission civilisatrice de leur pays. Récemment même, un officier du grand état-major de Berlin a fait, devant quelques-uns des chefs de l'armée allemande, une conférence où il n'a pas hésité à dire que « l'Allemagne est appelée à porter le flambeau de la civilisation dans le continent noir. » Et on a parlé déjà de faire des enrôlemens pour former une sorte de gendarmerie destinée à pacifier la côte africaine. L'Angleterre s'est peut-être flattée de contenir, par son concours même, l'impatience allemande. Elle commence à n'en être plus aussi sûre et à avoir des doutes. Elle sent que, si elle va trop loin dans la condescendance, elle abdique devant l'Allemagne et ses ambitions colonisatrices, que, si elle résiste, elle s'expose à des difficultés sans nombre, sans profit et sans honneur pour elle.

On entre en définitive dans une situation des plus compliquées. Jusqu'ici, c'est l'Allemagne qui a l'avantage. Les embarras restent pour l'Angleterre, surtout pour le ministère, qui a déjà mécontenté par ses concessions les missionnaires anglicans et leur clientèle, qui risque de compromettre un crédit dont il a besoin plus que jamais dans sa politique intérieure. Au moment même où s'engageait cette affaire de Zanzibar, en effet, le cabinet de lord Salisbury, profitant de la session d'automne, était occupé à livrer une nouvelle bataille pour la pacification ou la soumission de l'Irlande, avec laquelle il n'en a jamais fini. C'est l'éternelle et irritante question. Après avoir usé ou abusé de la politique de coercition, et s'être même flatté d'avoir dompté à demi l'agitation, le cabinet conservateur a voulu essayer d'achever son œuvre par des mesures agraires destinées à désintéresser les paysans, à créer une classe de petits propriétaires en Irlande. Il a demandé au parlement un crédit de 5 millions de livres sterling pour aider les paysans à racheter les terres dont ils sont les fermiers, en complétant son système par des combinaisons ingénieuses de remboursement à l'état. A vrai dire, le ministère conservateur ne fait que résoudre à sa manière un problème dont M. Gladstone lui-même, au temps de son pouvoir, avait proposé la solution. Seulement le nouveau bill est moins complet, ou, si l'on veut, moins radical que celui de M. Gladstone; il offre aussi moins de garanties. On peut ajouter enfin qu'il est conçu dans l'intérêt des grands propriétaires, des landlords, encore plus que dans l'intérêt des paysans. Tel qu'il est, il ne pouvait nécessairement désarmer l'opposition, les libéraux, les nationalistes amis de M. Parnell, M. Gladstone lui-même, qui, il n'y a que quelques semaines, en dépit de l'âge, retrouvait, dans une série de discours à Birmingham, toute sa verveur, toute son éloquence contre

le ministère. Devant le parlement, M. Gladstone ne pouvait contester le bill ministériel dans son principe du rachat des terres, puisqu'il a lui-même admis ce principe il y a quelques années; il a combattu le bill pour ce qu'il a d'incomplet et d'insuffisant. La lutte a recommencé avec une vivacité nouvelle. Le ministère n'a pas moins retrouvé encore une fois la majorité qu'il a toujours eue jusqu'ici dans les affaires irlandaises. Il a obtenu son bill, et il est certain que, si le mécontentement agraire disparaissait ou s'apaisait en Irlande, ce serait une force de moins pour l'agitation des nationalistes, pour la politique du *home rule*, devenue la politique des libéraux anglais et de leur illustre chef; mais on n'en est pas là. L'Irlande, avec son vieux fonds de misères aigries, de ressentimens et de révoltes, peut réserver encore à l'Angleterre bien des surprises.

Ce qui se passe aujourd'hui avec le nouveau bill n'est qu'une phase de cette terrible question irlandaise. A vrai dire, c'est une expérience qui va se faire, dont le succès est loin d'être assuré, et il y a même de plus un fait particulier, caractéristique, peut-être plein d'inconnu, inhérent au système que le gouvernement anglais vient d'inaugurer. Jusqu'ici, les conflits agraires gardaient en Irlande une sorte de caractère local et jusqu'à un certain point personnel. C'était la lutte des paysans contre les détenteurs de la terre, contre les propriétaires, après tout une affaire entre particuliers. Maintenant tout sera changé. Les paysans, sans être beaucoup mieux en mesure de payer ce qu'ils devront pendant bien des années pour le prix de leurs terres, traînant d'ailleurs des arriérés qui n'ont pas été réglés, sur lesquels le bill n'a pas statué, les paysans, peut-être tout aussi pauvres, se trouveront en face de l'état, créancier souverain et omnipotent. Leur résistance deviendra une sorte d'insurrection contre l'état lui-même. Les incidens qui se produiront pourront changer de nature sans être moins violens et d'un ordre moins délicat. En un mot, c'est une expérience, ce n'est pas une solution. On n'en a certainement pas fini, on n'en finira pas de sitôt avec le problème irlandais. Le ministère de lord Salisbury avait déjà cette difficulté, et peut-être s'est-il exposé à s'en créer une autre plus dangereuse encore pour son crédit en se jetant dans une aventure extérieure ingrate où il peut trouver des embarras, des mécomptes, dont il risque de porter la peine devant l'opinion de l'Angleterre.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

On sait que la compagnie de Panama a émis, en juin dernier, un emprunt en obligations à lots au nombre de deux millions, dont le produit devait fournir les ressources nécessaires pour l'achèvement du canal à écluses et en assurer l'inauguration en 1891. La souscription publique n'a malheureusement pas donné le résultat qu'en attendaient les promoteurs. Malgré le concours donné à l'opération par le groupe des grands établissemens de crédit de Paris, l'attrait de lots nombreux et considérables, et la constitution d'une société civile pour la garantie du paiement de ces lots et du remboursement du capital, le public ne prit que huit cent mille obligations, soit les deux cinquièmes du montant offert.

De grands efforts ont été faits depuis pour opérer le placement du solde non souscrit. MM. Ferdinand et Charles de Lesseps ont couru de ville en ville pour ranimer le zèle d'une clientèle dont les ressources semblaient à peu près épuisées. Des comités se formèrent de tous côtés, et une souscription conditionnelle à deux cent mille titres fut organisée. Elle ne réussit pas. A partir de ce moment, la Bourse conçut des craintes sérieuses pour le sort de la compagnie, et les titres subirent une dépréciation rapide. Dans la journée du lundi 26 novembre, une panique éclata : actions et obligations furent jetées sur le marché à des cours en baisse de 50 à 60 francs. Les bruits les plus alarmans circulaient, et la rente française était entraînée dans le courant général de réalisations que provoquait l'inquiétude. Il est vrai que cette alerte n'eut qu'une très courte durée ; les offres trouvèrent une contrepartie très active, et dans la même séance qui avait débuté par cette brusque secousse, le relèvement des cours en effaça presque entièrement les traces.

Il fallait sortir de cette situation pleine de périls pour le marché. Une réunion des représentans des grands établissemens de crédit, qui avaient donné leur concours à l'émission de juin, eut lieu le mercredi 28, au siège social de la compagnie, sous la présidence de M. de Lesseps. Il y fut décidé que la compagnie devait procéder dans le courant de décembre à une émission publique du solde non souscrit des

obligations à lots, soit 1,140,000 titres. Les demandes de souscription seront reçues aux mêmes guichets qu'en juin dernier. Le prix d'émission sera ramené de 360 à 325 francs, payables probablement en onze versements mensuels. La souscription sera conditionnelle, et le premier versement devra être remboursé aux souscripteurs, s'il n'est pas pris au moins 400,000 titres. La question est posée maintenant avec une grande netteté devant les intéressés, actionnaires et obligataires du Canal de Panama. Il s'agit de savoir s'ils ont conservé leur foi dans le succès de l'œuvre et s'ils seront disposés à apporter à la compagnie les sommes que M. de Lesseps déclare nécessaires et suffisantes pour l'achèvement du canal. La souscription semble devoir être fixée au 12 décembre.

Une autre grande opération, l'emprunt russe de 500 millions de francs 4 pour 100, sera lancée presque en même temps que la souscription du Panama. Nous avons, il y a quinze jours, fait connaître ici dans quelles conditions le gouvernement russe avait été amené à contracter cet emprunt. Les offres d'un syndicat, où quelques-uns de nos plus grands établissemens de crédit jouent un rôle prépondérant, ont été acceptées par le ministre des finances du tsar. L'ukase est signé et l'autorisation impériale a été promulguée dans le *Message officiel* du gouvernement à Saint-Petersbourg. La part réservée à la souscription française est de 275 millions de francs. Le reste est pris par trois maisons de banque de Berlin et des maisons anglaises et hollandaises. L'hostilité si violente, manifestée par la presse et par le marché de Berlin, s'est calmée. Il s'agit d'un fonds 4 pour 100 émis aux environs du cours de 86 francs, et le produit de l'emprunt sera principalement consacré à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5 pour 100 1877.

L'agitation que l'on a vu se produire sur notre marché, à l'occasion de la baisse des valeurs du Panama, aurait pu entraver la marche de l'opération russe. D'énergiques interventions ont arrêté la baisse, et les fonds publics ont pu reprendre à peu près leurs plus hauts cours.

Il y a quelques jours, les actions du Canal de Corinthe avaient été portées jusqu'à 350 francs, sur la nouvelle que les travaux de percement de l'isthme suivaient une marche favorable, promettant un achèvement relativement rapide. Brusquement la compagnie fit savoir qu'elle allait proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour un des derniers jours de décembre, la suspension du paiement des coupons aux actions. Cette nouvelle fort inattendue provoqua une baisse de 120 francs sur les titres. Une reprise de 25 francs a suivi, et l'action se tient à 240 francs environ.

Sur le Panama, les obligations ont à peu près recouvré tout le terrain

perdu, et sont à environ 10 francs de leurs cours d'il y a quinze jours. Les actions ont reculé de 265 à 210 et ont repris à 230.

La rente française avait été portée, au milieu du mois, à 83.25, sur l'annonce de la conclusion de l'emprunt russe. C'était une reprise de 0 fr. 75 sur les cours du commencement de novembre. Les réalisations ont alors commencé à peser sur les cours. Il a été successivement allégué par les vendeurs que les marchés allemands étaient mal engagés, surchargés à la hausse, encombrés de valeurs étrangères que la spéculation ne réussissait pas à repasser au public, que la crise monétaire devait fatalement s'aggraver à Londres et conduire à l'adoption, par la Banque d'Angleterre, du taux d'escompte à 6 pour 100, enfin que les tristes incidents intérieurs se multipliaient dans le pays et dans la chambre, la politique elle-même allait forcément faire de nouveau irruption dans les calculs de la spéculation et dans les projets de la haute banque.

Le discours du trône, lu à l'ouverture du Reichstag allemand, a, sur ces entrefaites, dissipé les appréhensions se rattachant aux affaires du dehors. Les déclarations pacifiques de Guillaume II ont produit une bonne impression à Berlin et à Vienne et rasséréner les esprits. Toute la presse étrangère a insisté sur le caractère rassurant du langage tenu par le jeune empereur à la représentation nationale allemande, et le maintien de la paix a paru plus solidement garanti que jamais. L'accueil fait par le cabinet Crispi au nouvel ambassadeur français près de la cour de Rome a contribué encore à accentuer cette détente générale.

D'un autre côté, la situation monétaire s'est plutôt améliorée qu'aggravée. Les retraits d'or à la Banque d'Angleterre ont diminué d'importance, et des dépêches de New-York ont annoncé l'envoi de 20 à 25 millions de francs de ce port à destination de l'Europe. La liquidation s'est effectuée sans difficultés sérieuses à Londres et à Berlin, et les taux de report chez nous ne semblent pas devoir dépasser ceux du mois précédent.

Les choses étant ainsi, il est fort probable que nos fonds publics auraient conservé une attitude plus ferme, n'était la préoccupation des incidents intérieurs et le souci de la situation de l'entreprise du Panama; et, d'autre part, que ces deux derniers facteurs auraient entraîné bien plus vivement la rente, si la haute banque n'avait un grand intérêt à soutenir les cours pour la réussite de l'emprunt russe.

Le 3 1/2 pour 100 a reculé d'abord de 83.22 à 82.60; il s'est relevé bien vite à 83 francs, pour revenir à 82.90, dernier cours dans la journée du 29. L'amortissable ne s'est pas écarté sérieusement du cours de 86 francs. De grosses ventes ont, au contraire, déprimé le 4 1/2, fonds voué à la conversion dans un petit nombre d'années, et qui de 104.70 a reculé au-dessous de 104.

L'affaire russe avait galvanisé les cours des titres de quelques établissemens de crédit, la Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte. Les hauts prix atteints au milieu du mois ont été maintenus, non sans quelque peine, à 3 ou 4 francs près. Le Crédit foncier a reculé de 12 fr. 50 à 1,355 francs. Le Comptoir d'escompte, qui ne se négocie pratiquement qu'au comptant, s'est avancé de 1,050 à 1,070. La Banque de France est en progression de 15 francs à 3,975. Les bénéfices du semestre à ce jour sont supérieurs de plus de 2,600,000 fr. à ceux de la date correspondante de l'année dernière. Les titres des autres institutions de crédit françaises ou étrangères ont été complètement négligés. La Banque ottomane a fléchi de 530 à 523. L'emprunt turc émis à Berlin semble n'y avoir eu qu'un très médiocre succès. La dette générale a reculé de 15.50 à 15.05, l'obligation Douane de 350 à 344.

Les fonds internationaux ont été l'objet d'offres assez suivies, surtout l'Extérieure, qui a reculé d'une unité et demie sur la nouvelle que le gouvernement espagnol projetait un grand emprunt en 4 pour 100 amortissable pour couvrir des déficits budgétaires et faire face à des dépenses extraordinaires. Le Hongrois a fléchi de 85 $\frac{3}{16}$ à 84 $\frac{15}{16}$, l'Unifiée de 411 à 408. Le Russe 4 pour 100 s'est tenu sans changement à 86 $\frac{1}{2}$; l'Italien de 96.95 a été ramené à 96.80. Le gouvernement de Rome va déposer plusieurs propositions d'augmentation d'impôts et prépare une importante négociation d'obligations de chemins de fer sur le marché allemand.

Un acompte de dividende, de 25 fr., a été payé sur l'action de Rio-Tinto, qui a reculé de 683 à 643; la Société des Métaux est en réaction de 947 à 912; le Suez, de 2,232 à 2,210.

La Compagnie franco-algérienne a été déclarée en faillite. Les actions sont tombées de 25 à 10 francs, et les obligations de 110 à 90 francs.

Dans ces derniers temps, les capitaux de placement ont délaissé le marché des obligations de nos grandes compagnies, dont les cours sont trop élevés pour laisser désormais une marge de plus-value. Ils se portent plus volontiers sur les obligations de second ordre, françaises ou étrangères, et aussi sur les valeurs industrielles. Les Voitures continuent à être recherchées à 775, à cause de l'augmentation continue des recettes et des résultats exceptionnels prévus pour 1889. Les Omnibus, pour la même raison, ne sont pas moins fermes à 1,190, en hausse de 15 francs depuis le milieu du mois. Le Gaz est sans changement à 1,410. La Compagnie transatlantique, dont la hausse avait été bien rapide, a été ramenée de 577 à 565.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

COMPLICE !..

... Ce soir-là, le vent sifflait, gémissait, hurlait ; par soubresauts, il bondissait contre la maison, l'étreignait, la secouait furieusement ; puis, c'était un silence lassé, comme pour reprendre haleine, et après, une rage, avec des râles et de rauques gémissemens.

Dans la salle basse, l'horloge, une vieille horloge de famille, incrustée de cuivre, grinçant de tous ses ressorts selon son habitude chagrine, avait laissé tomber du haut de la corniche neuf fois les notes criardes de sa voix fêlée. Et, au même moment, ma gouvernante, Ludivine (quel nom, bonté céleste!), m'avait souhaité le bonsoir, après avoir placé à ma portée le thé, le sucre et le rhum, et elle s'était retirée dans sa mansarde pour y dormir jusqu'au matin, de son imperturbable sommeil de vierge quinquagénaire et immaculée. L'heure était venue, l'heure de prédilection, où seul près de mon feu, les pieds sur les chenets, j'allais savourer le silence de la maison assoupie, fumer un peu, rêver beaucoup. Rêver?.. est-ce bien le mot? A quarante-sept ans, l'imagination a l'haleine courte et se prête mal à l'illusion infinie du rêve. Penser?.. Méditer? C'est trop solennel pour rendre ce va-et-vient d'impressions, de souvenirs, de réflexions brèves, d'idées indécises, à peine ébauchées, cette songerie molle, flottante, qui tourne sur elle-même, s'aventure ou s'arrête, s'élève et retombe en toute liberté et sincérité. C'est dans le domaine de la pensée quelque chose comme un « tour du propriétaire, » pacifique et nonchalant. J'y prenais, ce soir-là, un plaisir plus vif encore, au bruit de la tourmente, des branches rompues qui craquaient et s'abattaient lourdement, des

tuiles dégringolant au long du toit, du crépitement de l'averse fouettée par l'ouragan. De larges gouttes d'eau et de grêle tombaient par la cheminée et grésillaient dans la flamme. Combien alors me pénétrait doucement l'atmosphère attiédie de mon humble logis, le calme caressant des objets familiers rangés en ordre autour de moi ! Un léger frisson de volupté paisible me chatouillait agréablement : — « Va ! démène-toi... Rugis à ton aise, bête brute ! » pensais-je en écoutant au bas des portes, à toutes les fissures des volets, le souffle haletant de la bourrasque, comme si quelque muflle formidable poussait du dehors contre les clôtures ; fais ton sabbat ! je ne te crains pas. Ma maison vieillotte et décrépité en a vu bien d'autres... Et son maître aussi... Combien de fois t'avons-nous entendue rugir ainsi, ô tempête d'automne ! rouler tes tourbillons à travers la lande et venir te briser ici, contre cette misérable bicoquel.. Combien de fois me suis-je endormi bercé par ta chanson d'enfer, depuis les lointaines années de mon enfance!.. Car, j'ai été enfant, moi aussi ; j'ai porté des robes comme une fille et mangé des tartines de confitures qu'on m'obligeait de tenir à l'envers les jours où je n'avais pas été sage... Et je me revoyais, dans cette même salle, entre mon frère à peine plus âgé que moi et ma petite sœur Loulou, toujours blottie entre les jambes de mon père. Je le revoyais aussi, trait pour trait, le vieux marin, avec ses cheveux blancs frisés court, son visage hâlé, sa large poitrine bien ouverte, en avant, comme pour faire toujours face au danger, et cette manche repliée sur le bras gauche mutilé. Il nous contait ses voyages, ses combats, ses naufrages, tandis que ma mère travaillait à quelque ouvrage de couture, penchée vers la lampe... Elle était petite, avait l'air très jeune et craintif... Tout ce que j'ai pensé ce soir-là est resté ineffaçablement gravé dans ma mémoire. Jusqu'à Marengo, notre chat, et Laska, la grande chienne épagneule couleur canelle, je les revoyais tous !.. Et tous, maintenant, bêtes et gens, étaient morts... La douceur traîtresse de ces souvenirs m'avait attendri, et pour faire diversion, car je hais l'attendrissement, je me mis à préparer mon thé, à le doser méthodiquement selon ma coutume ; mais quand l'écluse aux souvenirs est ouverte, ne la referme pas qui veut... C'était comme un défilé de tableaux de jeunesse...

Je faisais mon droit, j'étais à Rennes, et... j'avais une maîtresse. Oui, moi, Charles Lambel, receveur de l'enregistrement en retraite et marguillier de ma paroisse, j'ai eu jadis une folle maîtresse. Oh ! cette Lolotte !.. Nous eûmes un jour une fameuse idée : nous décidâmes de donner une grande soirée dans ma chambre d'étudiant à nos amis des deux sexes, avec accompagnement de thé, de gâteaux et de tartines.

Lolotte, dont le père était maçon, ne savait pas ce que c'était que du thé, mais elle se serait fait hacher menu comme chair à pâté plutôt que d'en convenir. Sans hésiter, elle se chargea de confectionner le régal, et je la vois encore, avec ses accroche-cœurs bien collés sur les tempes, son nez en l'air de jeune carlin effronté, la bouche pincée, les coudes en arrière, versant intrépidement, du bout de ses doigts gantés de mitaines en filet, l'abominable drogue sortie de son laboratoire. Il y avait de tout dans ce thé, surtout de la fumée et de la cendre, — un vrai coulis de lessive! Avons-nous ri, ce soir-là... Cette Lolotte! elle était vaine, têtue et bornée, mais quelle taille! quel teint! quelle fraîcheur!.. L'ai-je assez adorée! Ai-je commis assez de sottises pour cette gueuse-là,.. qui me trompait, du reste; — et c'était bien fait!

Cependant que ma pauvre sainte mère, devenue veuve, s'épuisait en combinaisons, en prodiges d'économie pour m'envoyer quelque argent, ramassé centime par centime. Et ce fruit de ses privations me servait à festoyer avec une Lolotte; ça ne faisait qu'un déjeuner pour ses petites dents blanches de jeune carnassier! Chère adorable mère! pas un seul jour elle n'a douté de moi! pas une seule fois elle n'a soupçonné mon misérable égoïsme! Elle est morte pleine de foi et de tendresse. Mais, maintenant, dans cette terre inconnue où se déchirent tous les voiles, où les ombres se dissipent, maintenant elle connaît la vérité; elle sait quel affreux polichinelle était alors son fils bien-aimé. Et cette pensée ne laissait pas que de me causer un certain malaise; mais, bast!.. une mère!.. elle a dû me trouver mille excuses dont je n'ai pas la moindre idée...

Je commençais à m'attendrir encore, quand un vigoureux coup de cloche à ma porte coupa court subitement. Qui pouvait venir à pareille heure et par ce temps? Toutes les impossibilités m'apparurent à la fois; La Marlette, — c'est le nom de ma demeure, — est assez éloignée de la grande route, assez humble et cachée dans les arbres pour échapper à la visite des vagabonds et des mendiants. D'autre part, je n'ai pas de voisins, sauf un à quatre kilomètres, et encore ce voisin est une voisine. Or le moyen d'imaginer la noble demoiselle de Kerréan sonnant à ma porte, la nuit? Une pieuse et chaste demoiselle chez un célibataire! Cela n'avait pas le sens commun. — « C'est le vent qui a poussé le battant de la cloche, » pensai-je; et, certes, il en était bien capable, je vous assure. La maison frémissait jusqu'au faite, toutes les jointures craquaient.

J'avais repris ma tasse tranquillement et je commençais à déguster mon thé, quand un second appel plus net, plus impérieux, accompagné de coups précipités dans la porte, me dressa subitement debout... Ah çà! qu'est-ce donc?.. Serait-il arrivé malheur à Tréminit, et M^{lle} de Kerréan envoie-t-elle quérir de l'aide: son co-

cher peut-être ou le jardinier? Je saisis la lampe et me précipitai vers l'antichambre. Mais, ô vanité! je pris le temps de revenir tout doucement sur la pointe du pied me planter devant le miroir et donner, à tout hasard, je ne sais quel mouvement agréable à mes cheveux, comme si... Enfin, c'était idiot; et cela sembla long à celui qui cognait au dehors, car les coups de cloche et de poing continuaient leur tintamarre, auquel Mahmoud, mon chien, répondait furieusement du haut de l'escalier.

— Qui est là? criai-je impatienté de ce tapage; et, sans attendre une réponse que le bruit du vent m'eût empêché d'entendre, j'ouvris la porte. J'avais eu pourtant la précaution de ne pas détacher la chaîne qui l'assujettissait à l'intérieur, et bien m'en prit: la poussée du dehors fut si impétueuse que j'aurais été renversé. Ma lampe s'éteignit, et le vent me crachait au visage des flots d'eau glacée et de grêle; la nuit, d'un noir d'encre, ne me permettait de rien distinguer.

— Qui est là? demandai-je de nouveau.

La voix d'un homme, tout près de moi, collé contre la porte, répondit :

— Des voyageurs en détresse, qui demandent un abri pour la nuit.

— Ma maison n'est pas une auberge.

— Je le sais... Je vous supplie de ne pas me repousser; j'ai avec moi une jeune femme à demi morte de fatigue et de froid. Où aller si vous nous fermez votre porte?.. Ne nous laissez pas périr sur votre seuil.

Je ne suis pas un capitaliste et j'ai peu de chose à craindre des rôdeurs de grand chemin. Je détachai la chaîne et livrai passage; une masse noire, informe, se précipita dans le vestibule avec un tourbillon de pluie, de graviers et de feuilles jaunies maculées de boue. Après avoir refermé à grand'peine, je m'étais empressé de rallumer la lampe, et je vis alors un homme de taille moyenne qui, de ses doigts raidis, s'efforçait de détacher un lourd manteau tout ruisselant d'eau; des plis de ce manteau sortit alors une petite créature mince, fluette, toute frissonnante. Avec des mouvemens d'oiseau qui secoue ses plumes, elle souleva du bout des doigts les plis de sa robe, lissa ses cheveux, cambra sa taille en y appuyant les deux mains pour rajuster sa ceinture; puis, sans attendre d'y être invitée, elle courut dans le salon s'agenouiller devant la flamme du foyer. Je l'avais suivie, et, à la clarté de cette flamme qui jetait sur son visage des reflets roses, je pouvais voir qu'elle était fort jolie et très jeune, quinze ans, — peut-être moins. — Une pointe de dentelle blanche mousseuse et légère, tombée en arrière, découvrait ses cheveux noirs, noués simplement sur la nuque, à

la grecque; des sourcils très déliés s'ouvraient, avec le mouvement de deux ailes, sur des yeux sombres, étroits et longs. Elle avait, dans toute sa personne, la svelte délicatesse de l'extrême jeunesse; ses attitudes étaient d'une élégance, d'une précision gracieuse qui faisaient songer à certaines statuettes de Tanagra. Je lui offris du thé, qu'elle accepta avec une vivacité si joyeuse, que je la soupçonnai de n'avoir pas diné. Son compagnon en convint et m'avoua qu'ils mouraient de faim autant que de fatigue. Je courus à l'office, où j'eus la satisfaction de trouver un perdreau rôti et un morceau de jambon, et j'apportai le tout triomphalement, en même temps qu'une miche de pain de ménage. J'y ajoutai du beurre frais et une bouteille d'excellent vin de Saint-George. La jolie petite inconnue jeta des cris de joie à la vue de ces trésors, et sa gaîté me fit tant de plaisir que je me précipitai de nouveau dans l'office; et, sans souci du désespoir où ce pillage jetterait Ludivine, j'ouvris l'armoire aux provisions et je m'emparai d'un pot de confitures, d'une boîte de bonbons à la fleur d'oranger réservés pour les solennités et d'un immense bocal où je crus voir des prunes à l'eau-de-vie. Il se trouva par malheur que c'étaient des cornichons au vinaigre... Au moment où je rapportais en courant mon butin, j'aperçus, par l'entre-bâillement de la porte, la jeune étrangère tendrement appuyée sur la poitrine de son compagnon, et tous les deux se becquetaient comme des colombes... Il l'enlaçait de son bras et l'embrassait, l'embrassait si longuement, que je fus obligé de tousser en manière d'avertissement, moins par discrétion que pour m'épargner un embarras tant soit peu ridicule. Je déposai mon fardeau sur la table et commençai gauchement à tout disposer pour me donner une contenance; la tendresse de ces tourtereaux m'avait assombri... Ils auraient bien pu attendre, que diable!

— Voici votre souper, dis-je de l'air le plus gracieux que je pus prendre; c'est bien peu, mais c'est tout, hélas!

— Que vous êtes bon! s'écria-t-elle avec un doux rire enfantin... C'est un vrai festin!

— Ceci prouve, dit l'autre sentencieusement, qu'il ne faut jamais désespérer: on croit tout perdu, un secours arrive... Nous n'avions tout à l'heure ni gîte ni souper, voici maintenant tous les biens à la fois... Aller,.. aller devant soi, toujours, à tous risques,.. et oser, oser!.. c'est le secret de la vie, n'est-il pas vrai, monsieur?

Il s'était tourné vers moi, et alors seulement je l'observai; je m'étais jusqu'alors laissé absorber par sa jeune compagne. L'examen ne lui fut pas favorable: robuste, trapu, les épaules épaisses, la tête carrée, un teint brun, un front large et bas, marqué vers le milieu par une dépression singulière qui ajoutait à l'expression rembrunie et méditative de sa figure, tel il me parut. Placé comme

il était, le dos à la lumière, je ne pouvais voir ses yeux, que je devinais perçans, sous des sourcils touffus, croisés à la racine du nez. Il portait la moustache en brosse. Ses vêtemens, d'étoffe et de coupe communes, lui donnaient l'aspect assez vulgaire ; je l'aurais pris pour un subalterne chargé de veiller aux difficultés matérielles du voyage, mais le baiser,.. le tendre baiser de la jeune belle?..

Il demeurait tourné vers moi :

— Oui, la fortune est aux braves. *Audaces fortuna...* Vous vous rappelez, n'est-ce pas ?

— Vous savez le latin ? demandai-je avec un étonnement assez maladroit.

Il répondit d'un ton sec : « Évidemment ! » Comme s'il voulait dire : « Pour qui me prenez-vous ? »

J'avais placé devant lui le perdreau et le couteau à découper ; mais il s'y prenait avec tant de maladresse, que je dus lui venir en aide.

— Je suis confus de vous donner cette peine, dit-il alors ; je n'ai jamais su faire œuvre de mes dix doigts... Il faudra bien m'y mettre,.. et pour des besognes plus rebutantes,.. autrement difficiles, probablement, que de découper un oiseau.

Il soupira ; et, après un silence :

— Nous allons en Amérique chercher fortune, — cette fortune qui rit aux audacieux.

— Et vous ne craignez pas la fatigue et les dangers d'un si long voyage,.. madame ?

Je m'étais arrêté sur ce mot avec une hésitation interrogative ; elle paraissait si jeune!.. Bien que je me fusse tourné vers elle et que j'attendisse une réponse, elle n'en fit aucune. Et ce fut son compagnon qui parla pour elle :

— Rose est courageuse... Et puis, nous n'avons pas le choix, ajouta-t-il avec un rire nerveux.

Il mangea quelques instans en silence, le front bas, agité de contractions involontaires. Il réfléchissait, en proie, à ce qu'il me parut, à quelques perplexités pénibles... Ne sachant trop que dire, je fis plusieurs questions sur les incidens qui les avaient amenés chez moi.

— Rien n'est plus simple, répondit-il ; nous voyageons à petites journées, en voiture particulière, et nous comptons coucher ce soir à Vannes ; notre cocher, aveuglé par la pluie, étourdi par le vent, nous a menés de travers et versés dans un fossé... Les brancards se sont brisés, et nous nous sommes trouvés, cette pauvre enfant et moi, au milieu de la route, en rase campagne, à longue distance, nous a-t-on dit, de tout village et de toute hôtellerie... Et

vous savez par quel ouragan ! L'homme qui nous conduisait connaît un peu le pays,.. il nous a conseillé de venir frapper à votre porte et nous a indiqué le chemin... Nous n'y serions pas arrivés si l'on n'avait eu la bonne idée de découper un trèfle dans vos volets, et c'est la faible lumière filtrant par cette ouverture qui nous a guidés... Je peux dire aussi que c'est notre bonne étoile.

— Et votre voiture ?

— Elle est dans le fossé avec nos bagages... Le garçon est parti sur le cheval pour chercher un charbon quelque part... On travaillera cette nuit, et demain, à la première heure du jour, la voiture restaurée nous attendra sur la route...

— Et, jusque-là, nous sommes obligés de vous demander l'hospitalité, monsieur, murmura la jeune Rose avec un gentil sourire un peu confus.

— J'y compte bien ;.. mais, si votre cocher connaît le pays, comment ne vous a-t-il pas adressés de préférence au château de Tréminit, chez M^{lle} de Kerréan ?.. La société d'une demoiselle eût été plus convenable, plus agréable aussi pour une jeune dame, que celle d'un vieux célibataire morose tel que je suis,.. sans parler du confort...

— Permettez-nous de ne rien regretter, reprit-elle avec grâce.

— Le château de Tréminit ? Une grande bâtisse séparée de la route par des quinconces de grands arbres ?.. C'est une espèce de vieille folle qui habite là, m'a-t-on dit.

— Une folle ?.. M^{lle} de Kerréan ?.. m'écriai-je indigné... C'est la personne la meilleure, la plus digne, la plus sensée du monde... Et je ne comprends pas...

— On nous l'a peinte comme une vieille dévote, entichée de noblesse,.. fort avare, uniquement occupée à entasser trésors sur trésors...

— C'est un tissu d'absurdités,.. d'abominables mensonges... Elle est la charité même, la providence du pays...

— Vous la connaissez ?

— J'ai cet honneur...

— J'aurais dû le penser... Entre voisins... Il y a une lieue à peine d'ici à Tréminit ?

— Cinq kilomètres,.. sans compter les quinconces...

— Alors rien n'est vrai de tout ce qu'on m'a dit ?

— Absolument rien, — sauf qu'elle est pieuse et de noble naissance.

— Et riche ? Est-il vrai qu'elle enfouisse son or dans des cachettes, sous la garde miraculeuse de je ne sais quel saint du cru, sans aucune autre protection moins surnaturelle ?

Je haussai les épaules.

— Et qu'elle habite là, au milieu des bois, — seule, — presque sans domestiques? C'est là ce qu'on nous a conté.

— Cela est faux,.. ridiculement faux... Elle est, au contraire, fort craintive, et deux domestiques, la femme de charge et son mari, couchent dans une chambre qui défend la sienne et par où l'on doit nécessairement passer pour pénétrer chez elle.

— Diable!.. voilà qui ne serait pas commode pour les galans.

— Les galans, s'ils avaient la malencontreuse idée de s'y risquer, seraient mal reçus à Trémunit, je vous l'assure... Mais, M^{lle} de Kerréan ne peut inspirer que les sentimens de la plus profonde vénération...

— Vieille et laide, alors?.. Et de plus dévote; c'est complet.

— Je ne sais ce que vous appelez vieille... Mais, si je n'avais sous les yeux ici un modèle de grâce et de beauté, je dirais que M^{lle} de Kerréan est la plus charmante femme que j'aie jamais rencontrée...

J'avais répondu avec une certaine vivacité, car j'aimais d'une amitié très tendre ma voisine. Il se pencha vers moi, ses yeux perçans et gouailleurs fixés sur les miens :

— La plus charmante femme? Ah bah!.. vraiment? Mais, dites donc, eh? Voisins de campagne... Un célibataire,.. une demoiselle charmante,.. eh! eh!.. cela donne à penser...

— Bien à tort, monsieur le voyageur, m'écriai-je dans une protestation sincère. Je ne suis l'égal de M^{lle} de Kerréan ni par la naissance ni par la fortune, et je ne pourrais sans ridicule présomption aspirer à l'honneur d'une alliance...

— Oh! je connais mieux que personne la force des préjugés qui séparent d'ordinaire les riches des pauvres... Je sais tout ce qui peut rompre l'élan légitime des cœurs. Mais enfin elle est libre, elle!..

Je secouai mélancoliquement la tête...

— Du reste, continua-t-il, il y a d'autres liens aussi forts, aussi doux...

— Monsieur!.. vous ne connaissez pas...

— Je ne connais pas M^{lle} de Kerréan... Mais je ne crois pas vous faire injure ni à elle en supposant que,.. bâti comme vous l'êtes... Un gaillard! vrai!

Je rougis d'avouer que cette grossière flatterie ne me trouva pas insensible... Malgré moi, je souris, et ce fut d'un ton moins gourmé que je répondis :

— Bâti comme je suis, je n'ai pourtant, hélas! jamais reçu le moindre encouragement...

— Allons donc!

— Je vous le jure, dis-je avec solennité... — Et je soupirai.

— Dame!.. Si vous ne lui avez rien demandé?

— Je m'en suis bien gardé.

Il se renversa en riant sur le dossier de son fauteuil, et je sentis son regard impertinent se promener ironiquement sur toute ma personne.

— Ah! mais... Vous êtes,.. vous êtes un bien brave homme!

Je ne puis rendre tout ce qu'il y avait d'ironie, de pitié méprisante dans ces quelques mots; ils me cinglèrent comme un coup de fouet et me piquèrent comme un aiguillon... Le sang me monta à la tête en même temps qu'une bouffée de dépit et de colère, quand je vis sur les lèvres de Rose errer un demi-sourire très gai...

— De quoi vous sert donc cet agréable voisinage? reprit l'indiscret personnage. Quel rôle jouez-vous près de cette chaste vierge?

— Monsieur, répondis-je avec beaucoup de dignité pour imposer silence à cet effronté,.. je ne joue aucun rôle. Je suis, en toute sincérité de cœur, un ami dévoué et p'lein de respect.

Il n'en continua pas moins de rire :

— C'est beau! dit-il, étonnamment beau!.. Je ne vous aurais pas cru homme à vivre dans un désert, — car ce pays est un vrai désert, — en tête-à-tête avec une dame agréable,.. en qualité d'ami intime,.. sans obtenir quelques petites gratifications amicales... Voyons!.. en cherchant bien?.. A moins d'être un pur esprit... que diable?..

Il faisait une grimace si comique, si irritante en même temps, la vue de Rose aussi, le souvenir du baiser, m'avaient mis les nerfs dans un tel état que je n'y pus tenir; l'envie, l'amour-propre, me firent sortir de mon caractère, qui est d'ordinaire discret et modeste; mon âme s'ouvrit toute grande au démon de la vanité, et je commençai à bavarder comme un pinson, sur toutes sortes de choses délicates, sur ma pauvre amie, notre longue amitié, j'énumérai tous les témoignages d'affection qu'elle m'avait donnés, entassant détails sur détails, aveux sur confidences, indiscretions sur indiscretions. A mesure que je parlais, une voix en moi criait : « Ce que tu fais est horrible; mon ami Charles, tu te conduis comme un animal; » j'étais lancé,.. et il suffisait d'un sourire de l'inconnu, d'une syllabe jetée en l'air avec étonnement ou dédain, pour me faire repartir de plus belle... Ce que je n'aurais jamais dit à mon meilleur ami, je le confiai ce soir-là à cet étranger, à ce passant, un vagabond peut-être. Et, chose étrange! c'était justement cette qualité de passant qui m'encourageait : — « Qu'importe tout ce que je peux dire? Cela ne tire pas à conséquence; il sera loin demain... » — J'allai jusqu'à conter que j'avais un jour embrassé M^{lle} de Kerréan, et cela, je n'en avais jamais ouvert la bouche à personne, pas même à mon confesseur, parce qu'en effet il n'y avait pas trop de quoi s'effaroucher ou se van-

ter... C'était à la fête patronale, au pardon, et je lui avais offert le bras pour ouvrir la danse, une de ces rondes bretonnes sur un chant mélancolique, où l'on se tient coude à coude et où l'on balance sur place en avançant d'un pas à chaque refrain... Elle fut vite lasse et voulut se retirer... — Pas avant le baiser, — lui dis-je en riant, car il est d'usage d'embrasser sa danseuse en la reconduisant.

— Prenez-le tout de suite, me répondit-elle en me tendant la joue avec simplicité ; et je l'avais baisée très chastement devant l'assemblée entière... J'eus le triste courage de tirer vanité de ce baiser, et je fis et dis bien d'autres choses encore que j'ai oubliées, car j'étais à la lettre hors de moi. Je ne m'arrêtai qu'en voyant la tête de mon sardonique interlocuteur s'abaisser sur sa poitrine. Je crus qu'il s'était endormi. Je me tus... Le silence succédant brusquement au flot de mon intarissable bavardage le rappela à lui-même.

— Eh bien ! donc, dit-il en faisant effort comme pour secouer l'engourdissement du sommeil ou de quelque profonde méditation, il résulte de ces... discrètes confidences que vous partagez avec saint,.. comment nommez-vous ce saint dont le nom est si drôle ?

— Saint Gobrien ?

— Oui ; vous partagez avec saint Gobrien la confiance de cette noble demoiselle... Ne m'avez-vous pas dit qu'elle lui a élevé un autel ?..

— Elle lui a consacré un oratoire... dans une petite tourelle attenante à sa chambre... C'est son lieu de prédilection... Elle s'y retire pour prier et méditer. La grossière imagination populaire en a conclu qu'elle s'y enferme pour compter son argent... De là cette absurde légende...

— Oui, dit-il toujours rêveur... Toutes les légendes ont, sans aucun doute, pour point de départ quelque fait réel, quelque circonstance fort simple parfois... Il s'agit de démêler le faux d'avec le vrai... Il parlait languissamment comme s'il pensait à autre chose et qu'il voulût pourtant prolonger la conversation. — Ainsi, reprit-il, vous la voyez souvent,.. et vous êtes son conseil,.. en même temps que son ami ?.. C'est un poste fort doux à remplir...

— Délicat,.. infiniment délicat, lorsqu'il s'agit d'administrer une grosse fortune, placer des capitaux, assumer des responsabilités...

Il s'était levé et se promenait de long en large, et s'arrêtait par instans devant les gravures et les tableaux ; mais je crois qu'il ne les regardait pas. Rose s'était endormie, la tête penchée sur l'épaule, dans une attitude pleine de grâce et d'innocence.

— Alors, c'est vous qui la guidez dans ses placements ?

— Depuis longtemps déjà elle ne prend pas d'autre avis que les

miens, et vous comprenez quel souci pour moi... Autrefois, c'était bien simple... On achetait de la terre,.. ou de la rente. Mais la terre ne rapporte plus rien, et la rente ?.. Par ce temps de conversions et de révolutions!... cela ne vaut pas mieux qu'autre chose... Je le lui disais encore dimanche : « Attendez une occasion,.. un emprunt, par exemple! Le gouvernement ne manquera pas d'en faire un d'ici à peu de temps... C'est plus avantageux et guère moins sûr... »

Il s'était arrêté et me regardait fixement... Je ne sais pourquoi ce regard étincelant et sombre coupa subitement mon bavardage. Il s'en aperçut et reprit :

— Guère moins sûr... Vous avez raison... Le tout est de saisir les occasions...

Je crus qu'il allait m'en indiquer quelque-une, et j'étais déjà sur mes gardes, l'oreille ouverte ; mais il recommença à se promener quelques instans en silence. Puis il dit de ce même ton distrait et machinal qu'il avait pris déjà plusieurs fois : — Donc, vous êtes le conseiller intime,.. c'est vous qui indiquez les bons placements,.. — et c'est saint Gobrien qui tient les clés de la caisse?..

— Comment le savez-vous? m'écriai-je étourdiment.

— C'est une façon de parler : je ne sais rien... Ah! décidément,.. vous êtes un bien brave homme!

Il s'était planté devant moi, et riait, et me couvrait de son inexprimable mépris... — C'est possible, dis-je d'un ton piqué ; mais ce sont de ces qualités dont on n'aime pas à s'entendre louer... par le premier venu. — J'étais fort rouge, et je me levai pour faire entendre que je désirais mettre fin à un entretien où j'avais joué un médiocre personnage. Il ne sembla remarquer ni mon intention ni mon humeur :

— Vous avez été soldat? dit-il en s'arrêtant devant une modeste panoplie qui ornait un des panneaux de mon petit salon.

— Pas du tout... J'ai servi dans l'enregistrement,.. une morne et pacifique carrière d'où je me suis évadé dès que je l'ai pu.

— Vous avez là des armes curieuses...

— Elles viennent de mon père, qui était marin et les avait rapportées de ses voyages.

— Voilà une fameuse lame! Il avait détaché un beau couteau catalan dont le manche d'ivoire jauni était incrusté d'argent, et il en essaya la pointe sur son doigt. — Vous ne vous en êtes jamais servi, j'imagine?

— Pas jusqu'à présent... Mais je saurais le faire,.. et fort proprement,.. à l'occasion...

Il le remplaça avec un geste de dégoût.

— Moi,.. j'ai des nerfs de femme... Je ne puis voir une lame sans

un frémissement de toutes mes moelles... Et pourtant j'ai été soldat... Et... un homme comme moi devrait être prêt pour tous les métiers...

Je ne répondis pas et restai debout, avec le désir manifeste de terminer la conférence... J'étais blessé, irrité, mécontent de mon hôte et de moi-même...

— Décidément, vous n'êtes pas curieux! dit-il avec un rire forcé. Nous tombons chez vous comme des aéroolithes, et vous ne vous informez ni d'où nous venons ni qui nous sommes.

— De quoi me servirait la curiosité? répliquai-je assez brutalement. Ne serais-je pas obligé de croire tout ce qu'il vous plairait de me dire?... Je ne suis ni garde champêtre ni gendarme pour exiger vos papiers... Et le léger service que j'ai l'avantage de vous rendre me fait un devoir de respecter vos secrets... Du reste, ajoutai-je plus gracieusement, vous avez avec vous le plus sûr des passe-ports... Fussiez-vous le diable en personne, qui donc aurait le courage de refuser un abri à cette pauvre jeune femme écrasée de fatigue?..

— Cela fait honneur à votre humanité,.. et je ne veux pas rechercher s'il n'y a pas, sous cette délicatesse, beaucoup de dédain... Je ne suis pas en mesure de m'arrêter à des susceptibilités... Veuillez donc, je vous prie, monsieur, mettre le comble à vos bons procédés en consentant à m'écouter.

Ce disant, il s'assit, et je fus, avec assez de mauvaise grâce, contraint d'en faire autant. Il reprit : — J'ai des devoirs envers cette pauvre enfant, dont le sort est lié au mien... Monsieur, continua-t-il avec une exaltation vraie ou feinte, le scrupule de n'y pas manquer est le tourment de ma conscience... Qu'est-ce, selon vous, que le devoir, monsieur?... Qu'est-ce, je vous prie?

Je me demandai si je n'avais pas affaire à un fou :

— Je ne suis pas très expert en formules, dis-je enfin; il me serait, je crois, plus facile d'accomplir mon devoir à l'occasion que de le définir... Il me semble cependant que faire son devoir, c'est agir, en toutes choses, conformément à la loi, sans calcul des avantages ni souci des inconvénients.

— A merveille!.. C'est cela même : agir en conformité avec la loi. Mais quelle loi, s'il vous plaît? Pensez-vous qu'il n'y ait qu'une seule loi sous le soleil, un absolu immuable s'appliquant indifféremment à tous les hommes, à tous les peuples, à tous les temps? Il serait absurde de le prétendre. L'histoire et le bon sens protestent. La loi est variable, sujette à d'infinies modifications... Et où trouver le code de cette loi souveraine et changeante, sinon dans notre conscience? Chacun de nous le porte en soi, ce code suprême, chacun est son propre juge et ne doit compte qu'à soi-même... Mais,

monsieur, l'interprétation de cette loi à travers la dangereuse complexité des évènements?.. Mais le discernement de la conduite qu'il convient de tenir? Cela n'est point un jeu d'enfants... Quel sujet de préoccupations toujours renaissantes!.. — Vous vous expliquerez mieux, monsieur, les troubles, les inquiétudes dont mon esprit est harcelé, cette habitude d'analyser, de désarticuler, si je puis dire, mes impressions et mes mouvemens, même les plus spontanés, quand vous saurez que j'ai passé une longue partie de mon existence au séminaire, et qu'il s'en est fallu de peu que je ne sois prêtre à l'heure qu'il est!

Ce fut mon tour de rire, et je pris le ton badin pour répondre : — « L'esprit est prompt, mais la chair est faible, » n'est-il pas vrai, mon cher monsieur?.. On ne saurait dire du moins, ajoutai-je avec un coup d'œil vers la jolie dormeuse, « que vous ayez jeté le froc aux orties. »

Il ne comprit pas tout d'abord ma plaisanterie; quand il l'eut saisie : — Vous voulez dire que j'ai jeté ma soutane aux pieds de Rose? Il n'en est rien, monsieur. Un temps fort long, plusieurs années, se sont écoulées entre ma sortie du séminaire et ma première rencontre avec elle... Non, les séductions de la chair n'ont été pour rien dans mon affaire... Ce serait plutôt l'orgueil, l'orgueil de l'esprit, comme on dit en style ecclésiastique... En deux mots, voici mon histoire. J'avais trois ans quand un vieux prêtre me ramassa un soir d'automne dans la boue où m'avait laissé choir ma mère ivre-morte... J'ai un vague, très vague souvenir qu'elle avait été battue, rouée de coups par l'homme avec qui elle vivait, — mon père peut-être? — je ne sais. Il la frappait parce qu'elle avait bu... Il la jeta à la porte et moi avec elle... La pluie tombait à verse... Je me souvenais de cela ce soir, au milieu du clapotis sinistre de l'eau ruisselant de partout, dans cette humidité glacée qui réveillait une lointaine sensation de détresse. Ma mère me traîna, me porta tant qu'elle put, marchant au hasard, sans autre idée, j'imagine, que de fuir son bourreau, jusqu'à ce qu'enfin elle tomba sur le sol fangeux et y demeura inanimée... Un prêtre passa... Il vit cette femme, la fit porter à l'hôpital, où elle mourut dans le délire de la fièvre, sans avoir repris connaissance.

Le prêtre se chargea de moi, me fit élever, m'instruisit, et plus tard me mit au séminaire, où j'ai appris le latin, le grec, la théologie... Les braves gens qui m'entouraient firent de leur mieux pour m'inspirer le goût du sacerdoce; de mon côté, je ne demandais qu'à entrer dans les ordres. Je fis, pendant longtemps, tous mes efforts pour leur persuader, pour me persuader à moi-même que j'avais la vocation. Peine inutile!.. L'indépendance de mon ca-

ractère, celle plus redoutable encore de mon esprit, opposèrent des obstacles invincibles. Je ne pouvais me plier à la discipline, mon intelligence résistait à la foi... Je discutais, j'argumentais, je poussais la logique à outrance ; j'avais des idées neuves, originales, hardies. J'ai dû, plus d'une fois, j'en conviens, épouvanter mes honorables maîtres... Et leur patience, à la fin, se lassa. Après bien des tentatives pour me ramener à l'humble obéissance de la foi, après des luttes, des tiraillemens sans nombre, je dus quitter le séminaire.

— C'était le meilleur parti à prendre.

— Probablement... Mais, monsieur, me trouver seul, à vingt ans, sur le grand chemin de la vie, sans ressources, sans famille, c'était une terrible aventure...

Le plus dur, c'est que je tombai immédiatement sous le coup de la loi militaire. Je fus incorporé dans l'infanterie. Peu importe le régiment et le nom de la ville où je fis garnison... J'y ai laissé de médiocres souvenirs, j'en ai emporté de pires... Il ne me fallut pas longtemps pour reconnaître que je n'avais rien gagné à changer le séminaire contre la caserne... Je n'avais guère plus de liberté qu'avec les curés et j'étais traité avec moins de douceur... Il ne s'agissait plus de controverses théologiques, mais d'obéissance passive ; on l'imposait avec brutalité, et mon indépendance, ma dignité, y souffrirent le martyre ; constamment j'étais puni, emprisonné, bousculé, et finalement on m'expédia en Afrique, dans une compagnie disciplinaire... Je peux dire que j'ai connu l'adversité... Mon passage au régiment me valut, du moins, l'affranchissement moral ; je me débarrassai une fois pour toutes des vieilles doctrines, des dogmes caducs dont on m'avait barbouillé l'esprit... Je fis des lectures qui m'éclaircissent les idées, m'ouvrirent des perspectives nouvelles... Je fis aussi l'apprentissage des passions et m'y lançai, l'esprit libre et dégagé du bagage écrasant des préjugés de la morale étroite, rédigée en formules.

— Vous êtes devenu libre-penseur... Êtes-vous plus heureux ?

— Je le serais sans nul doute, si l'élargissement de mes idées n'avait eu pour conséquence l'élargissement naturel de mes desirs. Il se fit en moi comme une dilatation soudaine de mes facultés, y compris celle de jouir... J'avais, vous le pensez bien, du temps perdu à compenser. Et je sortis du régiment avec une fureur de plaisir, une rage d'être heureux, et sans aucun moyen, bien entendu, de me procurer ni jouissance ni bonheur, pas même le nécessaire... Je n'entrerai pas dans le détail de mes misérables efforts, toujours trahis, des expédiens, plus ou moins humilians, auxquels je dus recourir, de divers accidens que j'eus à subir dans une société où la hautaine vertu, bien rentée, se fait juge de la

conscience du pauvre... Je me sentais méprisé, et tout mon être s'insurgeait contre ce mépris, dont, malgré moi, je subissais le martyre. Oui, monsieur, j'ai souffert dans ma dignité, dans mon orgueil, si vous voulez, des tourmens inexprimables ; j'y aurais succombé peut-être, si je n'avais eu à un degré supérieur le sentiment de ma valeur morale ; j'insiste sur ce mot... Seul, je la connaissais ; pour le reste du monde, elle disparaissait sous les haillons de la misère, parmi tous les hasards de ma lamentable destinée... Moi, je pesais mes motifs et mes actes, je les examinai, les jugeai et je m'absolvais... J'avais contracté au séminaire l'habitude de l'examen consciencieux ; pour des esprits soumis aux prescriptions d'une morale fixe, d'une loi révélée, ce peut être une école d'humilité, d'abaissement. Affranchi comme je l'étais, seul juge de mes intentions et des circonstances, j'y puisais une force, un contentement, une assurance, une liberté inconnus à la plupart des hommes... Cependant, l'existence me devenait chaque jour plus difficile, impossible... J'étais harcelé, repoussé, je mourais de faim... Je me décidai à retourner au pays natal, et, non sans quelque répugnance, j'allai frapper à la porte du séminaire... Je dois avouer que j'y fus accueilli avec bonté ; et comme j'avais, de tout temps, manifesté un goût vif pour la musique, le supérieur me recommanda à l'un de ses amis, organiste dans une petite ville voisine, et qui, par bonheur pour moi, était malade et demandait un auxiliaire... J'aspirais à une vie régulière, posée ; je m'appliquai à ma tâche qui, d'ailleurs, me plaisait, et j'eus le bonheur de réussir... L'année suivante, l'organiste étant mort, je pris sa place, et personne, je puis le dire hautement, n'eut un reproche à me faire... Les appointemens étaient médiocres, mais peu à peu j'eus quelques leçons en ville... C'est ainsi que j'ai connu Rose...

Il s'arrêta et demeura un moment pensif :

— Ses parens, reprit-il, appartiennent à la bourgeoisie riche, l'étroite, guindée et bégueule bourgeoisie de petite ville... Elle avait à peine quinze ans, monsieur, et je l'aimai !.. Cet amour n'a pas besoin d'excuse, je suppose... Bientôt aussi elle me donna son cœur... Élevée sévèrement, seule, entre un père aveugle et une mère bigote, elle était affamée de gaité, de tendresse.

Pendant des jours et des mois, notre attachement alla grandissant ; notre vie était délicieuse. Je lui donnais chaque semaine deux leçons de piano, que je prolongeais comme vous pouvez le croire. On ne nous laissait jamais seuls. Le plus souvent, c'était l'aveugle qui demeurait près de nous, tandis que la mère vaquait à ses occupations, et vous ne sauriez croire, monsieur, avec quelle finesse de perception, quelle défiance maligne, cet infirme nous surveillait ; la moindre interruption, le plus léger ralentissement, lui étaient

suspects ; il en demandait les raisons et frappait de la main le bras de son fauteuil pour marquer la mesure. Les points d'orgue l'exaspéraient ; il les trouvait toujours trop longs... Malgré cela, nous passions des heures ravissantes l'un près de l'autre ; quelquefois je coulais mon bras autour de sa petite taille, je baisais ses cheveux ou ses doigts au vol, sans interrompre d'une note les exercices de Kalkbrenner. Elle riait, amusée par ces badinages, qui n'étaient pour elle que malices d'écolière. Peu à peu, elle devint plus craintive, elle riait moins ; son innocence se troublait. Elle essaya de s'opposer à mes furtives caresses ; mais il était trop tard... J'étais devenu le maître de son cœur, de sa volonté... Je l'adorais, monsieur...

Un jour, tandis qu'elle jouait la marche du *Prophète*, je fus saisi d'un tel délire d'amour que, perdant toute prudence, je la pris dans mes bras, et, mes lèvres sur les siennes, je la tins ainsi toute frémissante sur ma poitrine. Naturellement, la marche du *Prophète* n'avait pas résisté à cet emportement. Nous n'y prenions pas garde, perdus dans notre extase. Mais voilà le bonhomme qui s'alarme, qui gronde, qui demande l'explication de ce brusque silence. Rose s'était vite remise en place et s'évertuait à reprendre le rythme ; ses doigts tremblaient, son trouble était inexprimable... J'avais essayé d'expliquer l'incident en affirmant qu'elle s'était cassé un ongle entre deux touches... Le vieux restait morose, perplexe, et me pria sèchement d'abrégier la leçon. Je pressentis que c'en était fait de nos beaux jours. J'eus la présence d'esprit d'écrire précipitamment au crayon quelques lignes où j'indiquais à mon amie le moyen de correspondre secrètement, car j'avais au plus haut point, monsieur, le sentiment de ma responsabilité envers cette pauvre enfant... Oh ! je devine votre secrète objection, monsieur : pourquoi m'étais-je fait aimer de cette enfant ? Tout est là, en effet... Avais-je le droit d'aimer,.. d'être aimé?..

— C'est une question que votre conscience dut se poser avec angoisse en cette circonstance...

— Sans doute... Mais quelle est, je vous prie, la loi par excellence qui domine toutes les autres, la loi universelle, souveraine, celle qui ne relève d'aucun culte, d'aucune philosophie, d'aucun code politique ou social ?.. N'est-ce pas la grande loi d'amour ? Dépositaires des germes de la vie, enivrés de ses philtres, poussés l'un vers l'autre par toutes les forces de l'instinct, par tous les prestiges de la nature, les amans, en se donnant l'un à l'autre, ne font qu'accomplir la loi. Toutes les créatures y sont soumises, à cette loi, toutes en observent les rites ; quels que soient le temps, le pays, les coutumes ou les dogmes, la mode et les préjugés, les fils d'Adam aiment et aimeront les filles d'Ève... Que peut-on dire à cela?..

Pourquoi, je vous prie, aurions-nous été, Rose et moi, déshérités du droit de tous, du droit de nous aimer?..

— Mais,.. si les parens l'avaient permis,.. rien à dire, en effet.

— La famille?.. les parens?.. Comment ces bourgeois orgueilleux, égoïstes, se seraient-ils résignés à voir leur fille unique éprise d'un homme de rien, d'un pauvre diable sans le sou, sans famille, sans respectabilité apparente... Eh bien!.. morbleu! tant pis pour eux! monsieur, tant pis vraiment! La grande loi de l'amour les condamne; elle foule aux pieds leurs misérables calculs de convenances, de fortune, leurs préjugés de caste.. Nous étions jeunes, l'instinct primordial de la nature nous poussait l'un vers l'autre; notre droit, — je dirai mieux, — notre devoir, était d'y céder. Je sus le faire comprendre à Rose; je l'entraînai... Vous aussi, j'en suis sûr, vous auriez agi comme moi!

— Je ne le crois pas; je... je suis un vieux solitaire, élevé dans le culte de ce que vous appelez préjugés et superstitions; je suis de l'école du respect: respect des lois de mon pays, des droits de la famille, de la conscience, de la religion; et, je l'avoue, la séduction d'une enfant de quinze ans!.. Excusez ma franchise...

— Évidemment, nous ne pouvons nous entendre... Vous êtes un partisan de l'absolu!.. Vous croyez à un absolu qui légifère d'en haut et qu'on ne peut discuter... Moi, je ne crois qu'à la vie, à ses inspirations, à ses droits. Elle seule ne trompe pas... En dehors d'elle, tout n'est que rêveries et mensonges... Vivre, entretenir, élargir les conditions de l'existence, voilà l'unique devoir, clair, précis, sans nuages ni symboles, dont la voix parle dans nos instincts, dans nos appétits, dans nos désirs. C'est à nous de l'entendre, c'est à nous d'obéir...

— Vous parliez cependant tout à l'heure des perplexités de votre conscience?

— Et vous avez cru à des scrupules, à des délicatesses, sur des pointes d'aiguille, sur les plaisirs permis et les voluptés défendues? Non, non, nous n'en sommes plus là... Le drame est autrement tragique et grandiose; il s'agit tout simplement, de développer la vie, non pas seulement par la durée, mais aussi par la jouissance, en long et en large, à tous risques... C'est la guerre, je le sais, l'état de guerre en permanence, la lutte pour le bonheur, pour l'amour, pour la fortune, la lutte toujours et partout. Contre la vieille société hypocrite et féroce cantonnée derrière ses bastilles caduques, codes de lois et de morale religieuse, philanthropie, que sais-je?..

J'étais à la lettre suffoqué, épouvanté...

— Enfin, monsieur, repris-je, cette jeune femme... que vous semblez aimer?

— Je l'adore, s'exclama-t-il avec un accent passionné.

— Eh bien!.. n'a-t-elle pas des droits, elle aussi?.. Doit-elle les immoler aux vôtres?..

— Rose m'appartient ; elle est mienne, la chair de ma chair, le sang de mon cœur... L'amour n'a fait qu'un de nous deux ; elle se fond dans l'unité... La plaignez-vous, par hasard? reprit-il avec emportement. N'a-t-elle pas la part la plus belle? se laisser aimer, protéger, conduire. Toutes les angoisses, je les garde pour moi ; je lui cache nos dangers, les épouvantes de l'avenir... Pour elle, j'ai sacrifié ma position, si chèrement conquise, j'ai quitté tout ce que je possédais, renoncé au repos, abandonné mon port de salut pour me rejeter dans la hideuse mêlée... Je me suis aliéné à jamais mes protecteurs... Comment recourir à eux désormais?.. Détournement de mineure!.. Mon cas est grave... Je brave tout pour elle et ne lui demande en récompense que sa beauté... Regardez-la dormir, paisible comme un enfant dans son berceau... Moi, je me rongé le cœur, je pense aux jours qui vont suivre, à cette lutte de géant qu'il me faut soutenir, seul, car tout m'est ennemi de tous côtés ; toutes les forces de notre vieux monde sont liguées contre moi... Comme un cerf chassé par les chiens, je fuis devant la meute hurlante,.. cherchant, désespéré, un asile,.. une patrie,.. un moyen de défense... Car il faut que je la sauve, monsieur,.. il faut que je triomphe avec elle ;.. ou bien, il ne nous reste qu'à mourir, elle et moi!..

— La situation est terrible, j'en conviens... Pourquoi ne pas ramener cette enfant à sa mère? Après l'esclandre de votre fuite, on ne saurait vous la refuser...

— Détrompez-vous, monsieur... Ah ! que vous les connaissez mal, ces bourgeois ambitieux, ces cervelles têtues... Ils aimeraient mieux voir leur fille morte que dans mes bras... Pour elle, le couvent, la prison pour moi : voilà ce qui nous attend chez eux. En tout cas,.. la séparation!..

Son visage s'était contracté et, malgré l'antipathie violente qu'il m'inspirait, j'étais attendri de pitié, surtout pour la jolie Rose, pour le sort qui l'attendait en des mains si dangereuses. Je ne pus me retenir de lui faire quelques offres de service. Son regard étincela :

— Vraiment ! pourriez-vous m'aider?.. J'avais donc raison d'espérer en vous? Je suis sans le sou,.. je dois au voiturier qui nous mène depuis deux jours, par des voies détournées, une forte somme, quatre-vingts francs... Et il me faut gagner le littoral,

Brest ou Saint-Nazaire, et me procurer sans retard l'argent de notre passage jusqu'à New-York...

— Je suis loin d'être riche, et je le regrette en ce moment, dis-je en ouvrant ma modeste caisse, où je découvris avec confusion qu'il ne restait que deux cents francs. Je les lui offris en m'excusant. Il les prit d'un air sombre :

— C'est beaucoup pour vous, qui ne nous devez rien, dit-il; malheureusement, c'est trop peu pour moi.

Il plia les billets pourtant et les serra dans son portefeuille avec un soupir; son visage avait une expression dure, avec je ne sais quoi de désespéré et de fou.

— Je vous devrai quelques heures de répit; merci... Plus tard,.. si je vis, je vous rendrai cet argent,.. si je réussis!.. Et je réussirai, à tout prix!.. Je veux qu'elle soit heureuse par moi,.. je veux être heureux avec elle... Faut-il que j'aie dans la poitrine un cœur brûlant de tendresse, un sang jeune et chaud dans les veines,.. des nerfs tout vibrans aux appels de la volupté, pour végéter en paria parmi les joies de la terre? Non, non,.. j'en jure par cette créature charmante,.. adorée,.. nous serons heureux ensemble, ou je périrai!

Il avait, d'un geste violent, porté la main à son front et saisi ses cheveux dans une forte étreinte, comme s'il voulait jeter sa tête en enjeu à la destinée.

Cette déclamation me laissa froid; il me parut qu'il jouait un rôle, qu'il cherchait à m'en imposer par son attitude dramatique. Depuis, j'ai pensé qu'à ce moment il était sincère; mais ce ton exalté, ces sentimens excessifs étaient trop en dehors de mon caractère et de mes habitudes pour ne pas me paraître factices. Je fus plus touché quand je le vis effleurer d'un léger baiser, avec un soupir, le front de Rose, et la réveiller en lui murmurant des syllabes caressantes. Je crois qu'il l'aimait beaucoup.

La jeune femme s'efforçait de secouer la torpeur de fatigue et de sommeil où elle était plongée, elle semblait tout engourdie, brisée. Il la souleva dans ses bras; et, bien qu'il fût de moyenne stature, l'emporta avec une facilité qui me surprit. Plus grand que lui, aussi robuste en apparence, je ne l'aurais pas fait avec tant d'aisance. Je conduisis mes hôtes dans la chambre réservée aux étrangers, la seule qui fût en état de les recevoir.

— Nous ne vous reverrons pas, me dit alors mon hôte. Nous partirons demain avant le jour; laissez-moi vous serrer la main et vous remercier de votre hospitalité et des preuves de bienveillance que vous m'avez si libéralement données.

Je touchai sa main, qui était dure et sèche; je ne puis dire que je l'aie serrée avec sympathie. En revanche, je ne reçus pas sans

émotion les adieux et les timides remerciemens de Rose. Elle me regardait avec ces yeux agrandis, un peu effarouchés, d'un enfant endormi qui s'efforce de faire contenance. Elle s'était mise instinctivement devant le lit, comme pour m'en dérober la vue. Pauvre petite Rose ! sa pudeur souffrait en ma présence. Pour la mettre à l'aise, je me hâtai de sortir :

— Adieu ! dormez bien... Si vous aviez besoin de moi, ma chambre est là, en face, de l'autre côté du palier.

Il me tendit de nouveau la main, secoua la mienne deux fois avec force, comme s'il scellait un pacte. Je trouvais qu'il abusait un peu des effusions. Enfin, les poignées de main devaient être rares sur la route où il s'acheminait ; il faisait sans doute ses provisions de voyage.

Mahmoud m'attendait grondant sur le paillason, devant ma porte. Il n'était pas plus que moi habitué à héberger des inconnus et n'en prenait pas aisément son parti.

De peur qu'il ne troublât le sommeil des voyageurs, je le fis entrer dans ma chambre. Il obéit, tête et queue basses, et se coucha sur le tapis, au pied de mon lit, non sans protester sourdement. Il est vrai que les sifflemens du vent et les craquemens des portes et des volets contribuaient à le rendre nerveux. Il s'était étendu la tête allongée sur les pattes, et je voyais ses prunelles luire d'instant en instant entre ses paupières inquiètes... Je n'avais guère non plus envie de dormir ; les aventures sont rares dans ma vie, et l'arrivée de ce jeune couple incorrect et fugitif en était une de premier ordre... J'essayai de lire, mais je pensais à Rose, à son jeune visage délicat, à sa fine taille rondé serrée par un ruban flottant. Tout en elle me plaisait, m'intéressait... J'eusse voulu la garder près de moi, la voir vivre à loisir, contente et paisible, la gâter... Ma folle cervelle s'évertuait à imaginer des hasards qui me la ramèneraient, — mais sans son déplaisant compagnon, — des événemens romanesques dont je savais toute l'absurdité, et qui pourtant m'amusaient. J'avais soufflé ma bougie depuis longtemps et je commençais à m'assoupir, quand un rauque aboiement de Mahmoud me réveilla. Il était sur ses pattes, allait et venait dans les ténèbres, grondant et aboyant... Je me dressai ; mais le moyen d'entendre quelque chose avec cette gémissante plainte du vent dans les branches flagellées et le clapotis de la pluie sur le sol saturé d'eau !.. J'allumai ma bougie. Je pensais que peut-être un de mes hôtes s'était trouvé indisposé et avait besoin d'aide... J'ouvris la porte ; rien ne bougeait... Tout semblait calme, en ordre. Je revins me coucher, et Mahmoud, remis de son alerte, reprit son somme interrompu.

Ce fut lui pourtant encore qui plus tard me réveilla, et ses aboie-

mens étaient, cette fois, si impérieux, si formels, que je sautai du lit et cherchai mes allumettes. Le diable s'en mêlait : je ne pouvais arriver à mettre la main dessus, et, tandis que je les cherchais, j'entendais distinctement des pas dans la maison, des portes ouvertes et fermées. Impatienté, je courus à la fenêtre et poussai les volets... Il me semblait que j'avais dû dormir longtemps, et je ne me trompais pas : le jour commençait à poindre ; il devait être environ cinq heures ou cinq heures et demie. La tempête avait cessé ; la nature se reposait dans une sorte de stupeur lassée, avec cet aspect de désordre, de flétrissure qui suit les grandes orgies. Des branches brisées, des tuiles, des pierres arrachées jonchaient le sol, et, le long de la maison, ma belle bordure de chrysanthèmes était saccagée, les tiges hachées, les belles houppes roses et blanches traînaient dans la boue. Tout cela m'apparut dans une aube livide, à travers un brouillard humide qui voilait les lointains... En portant mes regards vers l'avenue, cependant, je distinguai, se mouvant dans l'épaisse brume, deux ombres noires, de tailles inégales, qui allaient s'éloignant, et bientôt s'effacèrent à mes yeux... C'étaient les deux amans qui s'en allaient vers leur destinée. — Adieu donc, pensai-je, quand disparut la légère et mince silhouette de Rose ; adieu, pauvre oiseau voyageur, folle hirondelle arrachée de ton nid!.. Que Dieu te bénisse, charmante créature!..

Le brouillard, qui s'épaississait en averse et m'éclaboussait le visage, m'obligea de refermer la fenêtre... J'allumai le feu, je pris ma pipe et je restai à rêvasser ainsi jusqu'au moment où Ludivine m'apporta mon café au lait. Je vis au premier regard qu'elle avait sa figure de bataille :

— Monsieur ne doit pas avoir faim, dit-elle d'un ton rogue,.. puisque monsieur a festiné cette nuit.

— Vous vous trompez, Ludivine, j'ai fort bon appétit.

— Après avoir saccagé le garde-manger... et l'armoire aux provisions?

— Vous exagérez, Ludivine...

— Enfin!.. Monsieur est bien libre de réveiller avec ses amis, si cela lui plaît... Seulement, si monsieur m'avait prévenue, il n'y aurait pas eu tant de dégâts...

— Je n'ai pas réveillé, Ludivine... J'ai ouvert ma porte à des voyageurs surpris par la bourrasque, et...

— Ah!.. très bien,.. si monsieur reçoit maintenant les vagabonds,.. les saltimbanques, il ne manquera pas de bouches pour dévorer ses provisions... Mais vous vous ferez arriver malheur, monsieur Charles, . vous vous ferez arriver malheur,.. c'est moi qui vous le dis!..

— Bast!.. On ne meurt qu'une fois...

Vers neuf heures, le temps se releva, et la pluie ayant cessé, je chaussai mes guêtres, pris mon fusil et sifflai Mahmoud... Sur la table du salon, bien en évidence, je trouvai un bouquet de chrysanthèmes roses, noués avec un long cheveu noir... Oserai-je avouer que je baisai avec une sorte d'attendrissement cet humble souvenir de la pauvre fugitive, et je le serrai dans un tiroir avec quelques menues reliques, moins innocentes peut-être que celle-là...

Instinctivement, je suivis l'avenue, cherchant dans l'herbe mouillée la trace des petits pieds de Rose, et, au bout de l'avenue, je me mis à marcher le long de la route, sans trop m'avouer pourquoi... J'avais comme un pressentiment que j'entendrais parler de Rose... quelque passant aurait rencontré les voyageurs et pourrait m'en donner des nouvelles. Mais la route était déserte, et j'allais revenir sur mes pas, quand j'aperçus, dans un champ, un homme qui bêchait des pommes de terre. Je reconnus Gaspard, le jardinier de M^{lle} de Kerréan, et l'idée me vint d'aller déjeuner à Tréminit et faire ma confession à ma voisine, car j'avais sur le cœur toutes mes indiscretions de la nuit. Je hélai Gaspard et lui fis part de mon intention, en le chargeant d'en prévenir au château :

— Faites excuse, monsieur Charles, répondit-il; mademoiselle va déjeuner aujourd'hui chez M. le curé de Saint-Jean.

— Quoi?.. est-elle déjà partie?..

— Oh! que non!.. Mademoiselle est encore à dormir ou à ses dévotions... Elle ne descend jamais si matin... Mais elle a commandé la voiture pour onze heures.

J'étais désappointé; j'avais, je l'ai déjà dit, un sentiment très tendre pour M^{lle} de Kerréan... Ce n'était pas, si l'on veut, de l'amour, au sens où on l'entend quand on est jeune. M^{lle} Aimée de Kerréan n'était pas jolie; grande, maigre, le teint un peu couperosé, la figure ronde, les yeux ronds et doux, la bouche ronde avec des lèvres légèrement froncées par une expression habituelle de réserve pudique. Elle était bonne, indulgente, un peu craintive, avait de l'esprit et, par momens, des échappées de saillies qui attestaient un fonds de gaieté naturelle. Je lui avais voué une grande amitié, et si je n'avais été retenu par toutes les raisons que j'avais énumérées la veille à mon hôte improvisé, nul doute que je me fusse risqué à aspirer à sa main... Mais tout s'était borné à des relations de bon voisinage, et de ma part à une prédilection contenue par le respect. — Eh bien! repris-je après un moment de déconvenue, j'irai alors dîner à Tréminit et j'amuserai mademoiselle d'une petite aventure qui m'est arrivée cette nuit. Dites-le-lui par avance.

Je chassai tout le jour; j'eus la chance d'abattre quelques pièces,

parmi lesquelles je choisis un lièvre et deux perdrix que Ludvine empaqueta proprement et, à la chute du jour, je m'acheminai vers Tréminit.

Il n'y avait autour de l'habitation ni murs ni grilles ; de simples lices de bois blanc séparaient le jardin des quinconces de chênes et de hêtres qui formaient une avenue de la route au château, un grand corps de logis carré, flanqué d'un haut pigeonier et d'une petite tourelle en surplomb, à mi-hauteur de la façade ; c'est dans cette tourelle que M^{lle} de Kerréan avait fait son oratoire... Je poussai la barrière mobile et m'avançai par l'allée tournante, à la façon anglaise, que l'on avait récemment dessinée autour de la pelouse. J'étais étonné de ne pas voir accourir au-devant de moi le vieux Milord, qui, d'ordinaire, saluait mon arrivée par ses jappemens et ses cabrioles de bienvenue. C'était d'autant plus surprenant qu'il y avait réunion nombreuse à Tréminit. Deux voitures stationnaient devant le château, et dans la salle à manger éclairée, je voyais passer et repasser des figures dont les silhouettes se dessinaient sur les rideaux. J'hésitais à entrer, car j'étais venu en voisin de campagne et nullement en tenue de gala. Je me dirigeai donc vers la cuisine pour m'informer et, s'il y avait lieu, déposer mon lièvre et mes perdrix, puis me retirer discrètement.

La cuisine était déserte ; une petite lampe fumeuse y brillait solitairement, et la cheminée froide et noire ne révélait point les préparatifs d'un festin. Saisi d'étonnement et d'inquiétude, je gravis le perron, traversai le vestibule et j'entrai dans la salle à manger. L'éclat subit des lumières m'éblouit, et sans distinguer aucun visage, je vis autour de la table huit ou dix personnes debout, groupées autour de trois personnages assis, dont l'un écrivait. Tous les regards s'étaient tournés vers moi ; j'étais sur le seuil, très troublé, cherchant une figure de connaissance. Une voix au bout de la salle prononça mon nom, et aussitôt, avec un sanglot, elle s'écria :

— Mademoiselle,.. notre bonne maîtresse, hélas ! hélas !.. elle est morte, pauvre demoiselle !

— Morte?.. dis-je tout saisi et balbutiant, mademoiselle?.. Comment?.. De quoi est-elle morte ?

— De cela, dit une voix sèche ; — et l'un des hommes qui étaient assis jeta devant moi sur la table, où il résonna lugubrement, un objet que je reconnus sur-le-champ. Je jetai un cri d'horreur. — Mon couteau !.. mon couteau catalan ! — Et, chancelant en arrière, je m'évanouis. Mon Dieu ! oui,.. je perdis connaissance comme une simple fillette, pas assez vite cependant pour ne pas entendre la même voix sèche dire : — Qu'on ne perde pas de vue cet homme.

Quand je revins à moi, j'étais entre deux gendarmes. A mes côtés, Manon et Marianne, la femme de chambre et la cuisinière

de ma pauvre voisine, me frottaient les tempes de vinaigre, et, dans leur émotion, m'en emplissaient les yeux. — C'est donc vrai? demandai-je en gémissant. — A peine eus-je parlé que la voix sèche et désagréable cria : — Faites avancer cet homme.

Je me levai tout chancelant et m'approchai de la table. Je n'attendis pas les questions pour raconter, sans rien omettre, mon aventure de la nuit. Le cœur me saignait en me rappelant avec quelle effroyable imprudence, quelle inconcevable légèreté j'avais inconsciemment fourni à l'assassin des indications sur ma pauvre amie, sur ses habitudes et la disposition de sa demeure. Qui sait si je n'avais pas, sans m'en douter, suggéré l'idée du crime à ce misérable aventurier, sans ressources, prêt à toute besogne même la plus atroce, dans le désespoir où il était acculé. J'étais accablé de remords, comme d'une sorte de complicité abominable.

C'est par l'oratoire que s'était introduit le meurtrier, après s'être débarrassé du chien, dont le cadavre éventré fut trouvé caché sous un buisson de lauriers-cerise. Il avait atteint la tourelle à l'aide de deux échelles de jardinier liées ensemble avec un cordeau à étendre le linge, puis brisé l'étroite verrière et pénétré dans le petit sanctuaire, dont la lampe allumée lui servait de fanal ; le fracas de la tempête avait couvert le bruit de son escalade ; aucun des domestiques, ceux mêmes couchés dans la chambre contiguë à celle de M^{lle} de Kerréan, n'avaient rien entendu. Ce fut assez tard qu'on s'aperçut du crime, l'assassin ayant pris la précaution de reporter les échelles sous le hangar, et les dégâts qu'il avait faits se confondant avec ceux commis par le vent.

M^{lle} de Kerréan, de santé délicate, se levait tard ; ses gens ne s'étaient point étonnés d'abord de ne pas la voir paraître. La femme de chambre avait frappé plusieurs fois doucement à sa porte et, ne recevant pas de réponse, elle avait conclu que sa maîtresse dormait.

Cependant la matinée s'avavançait, la voiture attelée attendait pour la conduire à Saint-Jean ; on prit le parti de la réveiller. Mais le meurtrier avait eu soin de mettre le verrou à l'intérieur. Les domestiques, très alarmés, n'osèrent enfoncer la porte ; on envoya le cocher à la ville, distante de dix kilomètres, avec ordre de ramener un serrurier et un médecin. Ce ne fut donc que dans l'après-midi que l'on put pénétrer dans la chambre et constater le crime. Les bahuts étaient ouverts, le meurtrier avait, — grâce à moi, — su trouver la clé sous la statue de saint Gobrien ; la cassette de fer, une cassette à secret que j'avais donnée à M^{lle} de Kerréan et dans laquelle elle serrait ses valeurs, avait disparu avec tout ce qu'elle contenait. Le drame avait été accompli avec une force, un sang-froid vraiment extraordinaires.

Il est probable que l'assassin avait quitté ma demeure vers une heure du matin, au moment où mon chien aboya la première fois ; j'avais alors regardé ma montre, elle marquait une heure moins cinq, et la pendule une heure quatre minutes. J'avais fait en moi-même la remarque qu'elles étaient rarement si près de s'accorder. Le chien resta tranquille jusqu'à cinq heures ; c'est donc dans cet intervalle assez court que le crime s'était accompli : l'homme avait trouvé le temps de franchir les cinq kilomètres qui séparent La Marlette de Tréminit, de pénétrer dans le château, de faire sa besogne sanglante et de revenir en moins de quatre heures... Rose l'attendait-elle au dehors ? Comment l'avait-elle rejoint ?.. Quelle part avait-elle dans l'horrible événement ? Tout en moi protestait de son innocence ; j'aurais donné ma vie en gage... Mais le magistrat, je dois l'avouer, ne semblait pas partager absolument ma conviction, et ses soupçons me faisaient un mal affreux... Du reste, je lui étais moi-même suspect !.. L'ingénuité de ma déposition, la sincérité et la violence de mon chagrin, surtout mes antécédens immaculés et la considération dont je jouissais dans le pays, m'épargnèrent seuls la disgrâce d'être arrêté préventivement. Je fus cependant gardé à vue pendant quarante-huit heures, jusqu'à ce que le charron qui avait réparé la voiture des fugitifs et le voiturier qui les avait amenés de Rennes, ayant été retrouvés, confirmèrent mon récit. Le meurtrier et sa compagne, en sortant de chez moi, s'étaient fait conduire à Vannes, où leurs traces se perdaient...

Tous les efforts pour les retrouver ont été depuis lors inutiles. Qu'est devenu l'assassin ? A-t-il emmené sa jeune compagne en Amérique, comme il en avait le projet ? Vivent-ils paisiblement cachés dans un coin obscur de la France ou dans quelque une des îles anglaises ?

Le même mystère plane sur le passé ; leur nom est demeuré inconnu. D'où venaient-ils ? Comment le récit du crime, répété par tous les journaux, n'a-t-il pas pénétré dans la province qu'ils habitaient précédemment et provoqué des révélations ? C'est un fait bien étrange... Sans doute, les parens de Rose avaient su garder le secret de sa fuite par crainte du scandale, et dans l'espoir de la retrouver, de la ramener un jour. S'ils furent instruits, comme il est probable, de l'abominable drame, ils ne purent se résoudre à mettre la justice sur les traces de leur fille et préférèrent l'abandonner à son affreux destin... Qui sait si la pauvre enfant, abusée, ne vit pas heureuse, sans défiance ni soupçon, près de ce monstre ?

LA

CROIX ROUGE DE FRANCE

III¹.

AU-DELA DES MERS. — LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES. — LE COMITÉ DES DAMES. — LE TRÉSOR DE SECOURS.

VII. — AU-DELA DES MERS.

La Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer ne s'est pas contentée, depuis la fin du conflit franco-allemand, d'étudier les questions techniques, de réunir un matériel important et de former un personnel apte aux services exigés ; elle a donné aide à la France engagée dans des combats d'outre-mer ; fidèle à son titre, elle a été maternelle pour nos soldats et pour nos marins. Une sorte de croisade permanente semble ouverte contre les peuples infidèles ; on se soucie fort peu de modifier leurs croyances religieuses, mais on ne dédaigne point d'acquérir leurs territoires, de s'y installer, d'y prospérer, s'il se peut, et de s'y maintenir en vertu d'un droit barbare que l'on conteste lorsqu'on est le plus faible, que l'on acclame lorsque l'on est le plus fort et qui n'est autre que le droit de conquête. Ce que la morale y gagne, je ne saurais le dire ; mais cela développe la marine, le commerce, la richesse générale

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 15 novembre.

des nations, et c'est pourquoi l'on n'a point scrupule de se faire écumeur de rivages et détrousseur de pays, au mépris du précepte, perpétuellement méconnu : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l'on te fasse. » Il est difficile de ne point sourire en se rappelant que Désiré Nisard a été conspué pour avoir dit, en une heure de franchise, qu'il existe deux morales. Il a nié le propos, et il a eu tort ; je le reprends pour mon compte, et j'affirme que, si un individu se conduisait à l'égard de son semblable, comme les peuples, représentés par leurs gouvernemens, se conduisent vis-à-vis les uns des autres, la peine qui le frapperait serait si sévère qu'il n'aurait plus occasion de tuer les gens pour s'approprier leurs biens. Considération superflue que peut formuler la conscience d'un philosophe grognon, mais que la politique n'admettra jamais, ne serait-ce que par respect pour une tradition qui date des premiers jours du genre humain.

Ce qui a été acquis par la violence ne se conserve que par la force ; aussi, lorsque dans les colonies l'élément autochtone n'a pas été anéanti, l'état de guerre est presque l'état normal. Sous prétexte d'assurer la sécurité des frontières, on les recule sans cesse au détriment des voisins, que l'on traite volontiers d'insurgés ou de rebelles lorsqu'ils défendent le sol natal et obéissent ainsi au plus sacré des devoirs. Il y a cent trente ans, les Anglais commencèrent à s'établir au Bengale ; c'était une acquisition nouvelle exposée à des revendications ; pour en mieux conserver l'intégralité, ils ont conquis l'Inde entière, qui est à eux avec 200 millions de sujets auxquels toute velléité de patriotisme est interdite, ainsi que le démontre la répression de l'insurrection des Cipayes en 1857, insurrection motivée par l'annexion peu volontaire du royaume d'Aoude. Il n'est pas une nation européenne, une nation civilisée, qui n'ait de pareils faits sur la conscience, qui n'en tire profit et ne s'en vante dans son histoire. Une épidémie de colonisation sévit en Europe depuis une quinzaine d'années ; c'est à qui s'en ira vers les terres noires, vers les terres jaunes, du côté de l'Afrique et de l'extrême Orient, pour s'y tailler des possessions où l'on pourra écouler quelques marchandises, après y avoir fait tuer bon nombre de soldats qui ne demandaient qu'à vivre. La France n'est pas demeurée en reste dans ce mouvement d'expansion, et c'est pourquoi notre Société de la Croix rouge a expédié tant de ballots dans des pays lointains.

Un coup d'éventail injurieusement donné à un consul provoqua des représailles qui entraînèrent la prise d'Alger et du territoire adjacent. Il en résulta une colonie que l'on dut protéger vers l'ouest en s'emparant de la province d'Oran, vers l'est en prenant la province de Constantine, vers le sud en débordant jusqu'aux marges

du grand désert. Ce que cette conquête a coûté à la France d'efforts, d'hommes et d'argent, les lecteurs de la *Revue* savent que M. Camille Rousset l'a raconté d'une façon magistrale. Notre sécurité exigea, paraît-il, un développement de frontières du côté de l'Orient, et nous avons étendu une main bienveillante sur la Tunisie, à peu près comme l'Angleterre honore l'île de Malte de son protectorat. Les choses n'allèrent point toutes seules, et les Tunisiens nous accueillirent avec un empressement mêlé de coups de fusil. Qui ne se rappelle les Kroumirs, ces fameux Kroumirs dont la résistance fut si redoutable dans les journaux? Peu ou prou, on se battit; des soldats français étaient en guerre, la Société de secours aux blessés intervint, et elle proposa ses services au ministre. Celui-ci les accepta, mais en les limitant. Il ne crut pas devoir accueillir le concours sans réserve qu'offrait la Société; il estima que les ressources hospitalières dont disposait le corps expéditionnaire suffisaient à tous les besoins, et il n'autorisa que l'envoi de certains dons en nature. Si les ambulances de notre Croix rouge ne se montrèrent pas en Tunisie à la suite de nos soldats, c'est qu'il ne leur fut point permis d'y paraître; je le regrette, car elles n'y auraient point fait mauvaise figure. A défaut de ses tentes, de ses cacolets, de ses infirmiers, elle envoya des médicamens et beaucoup de ces objets qu'une administration soucieuse des deniers publics doit considérer comme superflus, mais qui nous semblent de nécessité première pour les malades et les convalescens. On sut y joindre, sans malice, mais avec habileté, une centaine de brancards qui furent utilisés, quoique le matériel sanitaire de l'armée fût au complet. Tous les envois étaient dirigés sur les comités de la Société, à Marseille, à Toulon, à Oran, à Alger, à Bône, à Tunis, qui les faisaient parvenir et distribuer dans le sud oranais où nous étions en lutte contre les indigènes, en Tunisie dont on nous disputait mollement la possession. Toutes les caisses, tous les colis timbrés de la Croix rouge portaient à nos soldats l'assurance que la Société de secours veillait de loin sur eux, puisqu'elle n'avait pas été admise à les faire accompagner par ses délégués. Il est fâcheux que des considérations d'un ordre probablement supérieur l'aient éloignée de cette incursion en pays à conquérir; elle y eût sans doute perfectionné une expérience qui n'eût pas été stérile pour l'avenir. *Le fit fabricando faber* est vrai pour l'hospitalier comme pour le forgeron.

L'énumération des objets expédiés par le comité central de Paris est intéressante, car elle répond avec intelligence aux besoins du soldat en marche de guerre, que n'épargnent ni les blessures, ni les maladies, ni le dénûment, et que trop souvent reçoit l'ambulance temporaire en attendant l'hôpital. J'y vois 6,314 objets d'habillement, où dominent les chemises et les ceintures de flanelle, qui devraient être

« d'ordonnance » dans les campagnes où l'on couche en plein air, dans les pays que visite fréquemment la dysenterie ; 3,150 pièces de literie, draps et couvertures de laine ; 1,840 kilogrammes de linges à pansements, 100 appareils à fractures, 9 matelas à eau, 400 mètres de toile imperméable, 130 filtres à charbon, qui sont le plus précieux préservatif contre les contagions que charrient les eaux infectées de microbes ; les conserves alimentaires sont en nombre qui ne se compte pas et forment, avec 11,700 litres de vins de Bordeaux et de Provence, une bonne ressource alimentaire. Les substances pharmaceutiques n'ont point été oubliées ; les fébrifuges y tiennent bonne place et aussi les calmans, les anesthésiques, — laudanum, chloral, éther et chloroforme, — auxquels tout blessé a droit aux heures de la souffrance ou de l'opération. Afin de combattre la soif si dure, sous le ciel d'Afrique, pour les fiévreux à peine abrités par la tente, on a ajouté 336 litres de jus de citron concentré, à l'aide duquel on peut rapidement obtenir des limonades faites avec de l'essence de fruits et non point avec de l'acide sulfurique, qui si souvent la remplace dans les cafés et même dans les hôpitaux. On a pensé aux heures languissantes de l'ambulance, à l'ennui du désœuvrement, à l'oisiveté qui, pour le convalescent, appelle la tristesse, le regret, « le mal du pays, » si périlleux que bien souvent il retarde la guérison en paralysant la réaction vitale, et l'on a envoyé aux malades de quoi « tuer le temps : » des jeux de dominos, de dames, d'échecs, quelques collections de volumes à la fois instructifs et amusans, romans d'aventures, récits de voyages, histoires militaires qui raniment le courage en racontant les hauts faits des devanciers ; le tabac ne manquait pas non plus, car on sait à la Société de secours qu'il est indispensable au troupier qui en a contracté l'habitude.

En expédiant ces « douceurs » à nos soldats manœuvrant sur les territoires *ubi Carthago fuit*, notre Croix rouge s'imaginait qu'elle concourait simplement au soulagement des malades et des blessés ; elle eût été sans doute fort étonnée si on lui eût prédit que, par son action seule, elle allait participer à la conquête et soumettre des tribus réfractaires. Tout invraisemblable que le fait puisse paraître, le fait n'en est pas moins certain ; si l'on en doutait, j'invoquerais le témoignage du général Riu, que nul ne récusera. Dans cette campagne qui fut si précipitée qu'on put la croire inopinée, il se produisit, au début surtout, quelque indécision dans les services auxiliaires de l'armée. On guerroyait dans l'extrême sud, à plus de 500 kilomètres de la base d'opérations ; les médicamens, le matériel de pharmacie, n'y parvenaient point facilement, s'égarèrent sur les routes indécises du désert et se faisaient parfois attendre plus qu'il n'eût convenu dans l'intérêt des malades et des

éclopés. L'administration militaire s'évertuait à parer à ces inconvénients et n'y réussissait pas toujours; « elle était quelquefois paralysée par l'insuffisance même des ressources dont elle disposait, dit le général Riu; ce n'est pas avec la modeste somme de 1 fr. 25 par jour que le soldat évacué sur les ambulances du littoral pouvait trouver dans son long et pénible voyage de quoi s'assurer tout le bien-être qu'exigeait son état (1). »

Un jour, dans une de ces heures d'inquiétude et de malaise comme il en sonne trop souvent au cours des expéditions militaires, surtout dans les contrées de civilisation incomplète, on aperçut un convoi qui se dirigeait vers le campement. On s'interrogeait, on regardait, et l'on finit par distinguer la bannière de la convention de Genève. Il n'y eut qu'un cri : « C'est la Croix rouge ! » Oui, c'était la Croix rouge qui, à travers mille obstacles, sous la conduite d'un de ses délégués, M. Gandolphe, arrivait avec un ravitaillement de bouteilles d'eaux minérales, de médicamens, de substances alimentaires et quelque argent pour les soldats dénués. Il fut le bienvenu, ce convoi inespéré, car les boîtes de pharmacie étaient vides et l'eau des mares saumâtres était périlleuse à boire. La provision de sulfate de quinine était ample et dépassait les besoins de la brigade que la Société de secours venait de rencontrer, après de dures étapes, dans un pays plus que stérile. Sur ces terres mal remuées depuis des siècles, l'air que l'on respire est l'haleine même de la fièvre; le sulfate de quinine y est plus précieux que l'or. J'ai traversé jadis des douars arabes atteints par la fièvre : les hommes hâves, les femmes décharnées, les enfans au ventre ballonné accroupis près des tentes, semblaient attendre que l'ange noir les eût touchés. Nulle défense, nulle résistance contre le mal; à quoi bon? ils savent depuis longtemps que la récitation des versets du Coran, que les incantations du sorcier sont impuissantes à détruire « la bête jaune » qui les mange; mais ils n'ignorent pas que le roumi possède une poudre blanche qui chasse la fièvre, et cette poudre magique, ils n'en ont pas; donc ils se résignent. Mais la résignation des musulmans ne va pas jusqu'à dédaigner le merveilleux antidote, et lorsqu'ils le reçoivent, en temps de maladie, leur gratitude est sans bornes. Des tribus belliqueuses, qui avaient résisté à nos fusils et à nos obusiers de montagne, se sont soumises et sont restées fidèles en échange de quelques paquets de quinine. Admirable guerre que celle-là où il n'y a d'autres vaincus que l'épidémie! Grâce à la Croix rouge, nous avons, en Tunisie, remporté une de ces bonnes victoires. La tribu des Souassi était plus que boudeuse et mécontente; elle

(1) *Société de secours, etc., troisième délégation; comité départemental de Loir-et-Cher, assemblée générale du 4 avril 1886, p. 24, Allocution du général Riu.*

était indocile et tout près de faire parler la poudre ; on la surveillait, car son agression eût été à redouter, si, à ce moment même, elle n'avait été décimée par la fièvre. Un médecin-major partit en reconnaissance, n'ayant d'autres armes que du sulfate de quinine ; il s'attaqua à l'ennemi, il combattit pour l'humanité, et il se trouva qu'il avait fait d'emblée une conquête qui, sans lui, eût peut-être coûté bien du sang. C'est la quinine de la Société de secours aux blessés qui fut victorieuse ; elle mit la fièvre en fuite, et, du coup, s'empara de toute une tribu en lui rendant la santé. C'est un peu l'histoire du lion d'Androclès. Les barbares, ainsi que nous appelons les hommes qui ont d'autres mœurs que les nôtres, résistent à la force, se révoltent contre la violence et se donnent parfois sans esprit de retour, pour reconnaître un bienfait. C'est un genre de civilisation qui en vaut bien un autre.

Du 10 mai 1881 au 9 mars 1882, c'est-à-dire en moins d'un an, le conseil central de la Société dirigea quarante-deux expéditions d'objets sur la Tunisie, sans compter trois expéditions de matériel directement faites par les comités de Lille, de Calais et de Bordeaux. Ce ne sont pas seulement les campemens disséminés dans la Régence, les ambulances temporaires établies çà et là pour recueillir les malades et les blessés qui profitèrent de la générosité de notre Croix rouge, ce fut l'hôpital même de Tunis qui se trouva heureux de participer à ces largesses secourables et qui les méritait, car plus d'un de nos soldats y avait trouvé un asile et des soins. Dans cette œuvre d'expansion française, qui se termina par l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie, la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer eut sa part d'influence, et j'oserai dire sa part de gloire, de cette gloire pacifique, humaine et civilisatrice qui est la meilleure de toutes. Non-seulement elle a aidé à soulager ceux qui souffraient, mais elle a calmé les rancunes, apaisé les ressentiments, désarmé des projets d'insurrection en portant le salut là où l'on redoutait la guerre.

De même que, pour garantir l'Algérie de toute incursion des tribus orientales, on a dû s'emparer de Tunis, de même la possession de la Cochinchine nous a engagés à faire la conquête du Tonkin. Ce qui résultera plus tard de ce contact et de cette lutte avec la race jaune, si nombreuse, si alerte, si apte aux éducations rapides, sera peut-être grave pour le monde européen, mais ce n'est point le lieu de discuter cette question grosse d'éventualités. Ici nous ne faisons point de politique, nous ne nous occupons que de bienfaisance ; ce qui n'est pas la même chose. Le terrain seul sur lequel nos marins et nos soldats allaient combattre est tellement malsain, si fréquemment envahi par les épidémies de choléra et de fièvres, baigné d'humidités amollissantes, selon les saisons, ou brûlé par un

soleil mortel pour des hommes du Nord, qu'il devait être plus redoutable à nos armées que les populations que l'on voulait soumettre. Tout dans ce pays est contraire à nos habitudes, à notre hygiène, tout y est hostile à notre existence ; nous nous y usons par le fait même du séjour ; on dirait que l'air n'y est pas fait pour nos poitrines et que l'eau des fleuves y est un poison. Contre ces conditions rebelles il fallait lutter, et la Société de secours s'empressa. Elle s'offrit au ministère de la marine ; elle sollicita l'honneur d'être autorisée, comme elle l'avait été en Tunisie, « à faire des envois de diverses natures, particulièrement de ces objets extraréglementaires, de ces douceurs et de ces élémens de distraction, qu'il entre si bien dans la mission de l'œuvre de la Croix rouge d'ajouter au régime de l'ambulance (1). » Le ministre accepta les propositions de la Société, qui déjà s'était assurée d'un représentant à Saïgon, et qui trouvait au port d'embarquement, dans le comité de Toulon, un auxiliaire intelligent et dévoué. Le ministre de la marine accrédita la Société de secours auprès du gouverneur de la Cochinchine, auprès du général-commandant le corps expéditionnaire, qui furent chargés de recevoir les dons et de les répartir dans les meilleures conditions possibles. Les transports de France au Tonkin s'effectuèrent avec régularité : les colis, frappés d'une étiquette uniforme, adressés au vice-amiral commandant en chef le cinquième arrondissement maritime, à Toulon, étaient embarqués sur les navires de l'état et transférés à destination.

Une fois arrivés à Saïgon et Hanoï, il était difficile de les suivre au milieu des convois qui devaient les distribuer dans les ambulances ou dans les hôpitaux improvisés. Des malades, des blessés ramenés en France, ont raconté que bien des cigares, bien des paquets de tabac, bien des bouteilles de rhum et de vin s'était égarés et n'avaient jamais été remis aux convalescens qui les attendaient. Le fait n'a rien d'improbable ; il y a loin de Paris à Lang-Son ou à Tuyen-Quan ; les routes ne sont pas sûres, les objets passent par bien des mains, les soldats en campagne ne sont pas toujours scrupuleux et les cantiniers excellent à acquérir sans bourse délier, au détriment du voyageur, des bouteilles de vin qu'ils revendent à celui-ci plus cher qu'elles n'ont primitivement coûté : j'en ai fait jadis l'expérience en Algérie, au camp des Oliviers. J'imagine que ces petites aventures n'ont point été rares au Tonkin ; les colis de la Croix rouge ont dû tenter bien des gosiers altérés et bien des lèvres privées de tabac depuis longtemps. Ne soyons pas trop sévères. Dans ces contrées impitoyables, le soldat souffre de tant de façons

(1) *Compte-rendu des opérations de la Société pendant l'année 1883*, présenté au nom du conseil, le 20 mai 1884, par M. le duc de Nemours, président, p. 7.

qu'il peut être considéré comme un malade ; dès lors il a quelque droit de prise sur les envois de la Société de secours aux blessés.

Ces larcins qui, à proprement parler, ne sont que des flouteries, ont cela de grave qu'ils portent préjudice aux ambulances. Ailleurs qu'au Tonkin et dans une guerre où les armes françaises n'étaient point engagées, des désordres considérables se produisirent ; les diverses sociétés européennes de la Croix rouge s'en émurent, et, au congrès de Carlsruhe, en 1887, on agita la question de savoir s'il ne convenait pas de faire convoier par des agens spéciaux les expéditions de matériel faites par les comités de secours. La question a été posée, discutée ; je ne crois pas qu'elle ait été résolue. Quoi qu'il en soit, la Croix rouge française a fait son devoir en créant des dépôts en Cochinchine, au Tonkin, en Annam, au Cambodge et à Formose. Nos matelots, nos soldats l'ont bénie ; ils savent que sans elle, plus d'un qui a revu le pays serait resté là-bas dans la fosse anonyme dont on oublie jusqu'à l'emplacement. Il me semble qu'à ces longues distances et sous ces climats meurtriers, la Croix rouge, infatigable pourvoyeuse de salut, représente la patrie qui veille sur ses enfans, les soigne, les reconforte et les sauve. Ses archives seront plus tard un précieux document pour l'histoire de la bienfaisance dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Puisse cette bienfaisance ne se jamais lasser et traquer le mal partout où il se manifeste !

Un *ordre général* daté de Hanoi, 3 février 1886, rend justice à notre Croix rouge ; le commandant du corps expéditionnaire signale « la sympathie et la sollicitude incessantes de la Société française de secours aux blessés militaires et lui donne un témoignage public de la reconnaissance des troupes de l'Annam et du Tonkin. » Hélas ! on ne se battait pas seulement sur les bords de la rivière Rouge et de la rivière Noire, où « les Célestes » nous ont souvent tenu tête plus solidement qu'on ne l'aurait supposé lorsque l'on se souvenait de la bousculade de Palikao ; on guerroyait aussi ailleurs, à Madagascar, qui semble avoir de tout temps exercé une sorte d'attraction sur la France. Nous y sommes, non sans lutte. Y a-t-on retrouvé quelques souvenirs de Maurice Bénéowski ? Celui-là ne fut pas un aventurier vulgaire, et le seul résultat de son invraisemblable existence sera peut-être d'avoir fourni à Boieldieu le sujet d'un opéra comique aujourd'hui oublié. Après avoir été fait prisonnier, en Pologne, par les Russes, lors de la guerre de 1769, après s'être évadé de Kamtchaka, s'être presque emparé de l'île de Formose et être venu en France, il fut chargé d'une mission politique et militaire à Madagascar. Il fonda une colonie à Foulepointe et, en 1776, il fut élu *ampascabe*, c'est-à-dire roi de l'île. Il n'était point Polo-

nais pour rien; il réunit ses sujets, les Malgaches, les Hovas, les Seclaves, les Antavars, les Betimsaras, et leur fit prêter serment de fidélité à la confédération de Bar, ce qui ne souleva aucune difficulté parmi les indigènes. Lorsqu'il fut tué par les Français, en 1785, il n'avait que quarante-quatre ans. Certes, ce n'est point pour rechercher ses restes et les vestiges de sa domination éphémère, ce n'est pas non plus pour donner force de loi à l'édit royal de 1642, qui déclarait Madagascar dépendance de la couronne de France, que nous avons débarqué nos troupes sur ces côtes. J'imagine que c'est plutôt pour saisir et pour garder la rade de Diego-Suarez, une des plus belles, une des plus sûres du monde. Nos matelots, nos fantassins de marine, — mathurins et marsouins, — n'ont point failli au devoir; ils ne se sont point demandé si la cause était juste, si l'on avait le droit de s'imposer à des populations qui n'avaient adressé aucun appel à des élémens étrangers; ils ont mis au service du pays leur bravoure et leur dévouement; ils ont obéi sachant qu'ils devaient obéir, et ne se souciant de rien que de bien faire leur métier de marins et de soldats. Ils combattaient au nom de la France: notre Croix rouge ne les oublia pas, et ils reçurent les secours auxquels ils avaient droit. L'agression contre le Tonkin, l'Annam, Formose, Madagascar, est désignée, dans les procès-verbaux de la Société, sous la dénomination de campagne de l'extrême Orient. Or, du 30 juin 1883 au 30 juin 1888, cette campagne a été l'objet de 130 expéditions de matériel, de vêtemens, de vivres, de linge, de tabac, de boissons et de livres (1). On n'a rien omis, car à côté de 60,542 bouteilles de vin, de 8,743 bouteilles de liqueurs alcooliques, je vois figurer des moustiquaires et des appareils à fabriquer la glace. Les envois d'argent se sont élevés à la somme de 51,500 francs, dont une partie a été consacrée à l'aménagement d'une petite flottille appropriée au transport des blessés par eau.

J'ai lu attentivement et avec intérêt la liste des objets que notre Croix rouge expédie à nos soldats qui font campagne contre les Arabes, contre les Madécasses, contre les Pavillons-Noirs; le choix en est judicieux, mais on devine tout de suite qu'il est limité; ces objets ne sont et ne peuvent être qu'extra-réglementaires. Or, parmi les effets « d'ordonnance » adoptés par le ministère de la guerre, uniformément reproduits sur un modèle déterminé, il en est un que la Société de secours n'a pas le droit de distribuer; je

(1) 53 expéditions ont été faites par le conseil central de la Société de secours aux blessés et 77 par les comités de province: Le Havre, 11; Nancy, 10; Bordeaux, 8; Lille, 7; Marseille, 10; Toulon, 6; Cherbourg, 5; Grenoble, 5; Châlons-sur-Saône, 2; Tourcoing, 2; Rennes, Montpellier, Toulouse, Pau, Oran, Troyes, Lorient, Calais, Hazebrouck, Blois, Montauban, chacun 1.

m'en afflige, car il serait pour nos soldats un bienfait sans pareil : je veux parler de la chaussure. De grands progrès ont été accomplis dans nos armées sous le rapport de l'équipement ; le vêtement est supérieur à celui d'autrefois ; il est ample et commode, c'est un costume de combat et non plus un costume de parade, comme il y a une vingtaine d'années. L'armement, dit-on, est parfait et redoutable ; la coiffure légère a remplacé avantageusement les shakos massifs, les bonnets à poils absurdes qui produisaient peut-être bonne impression dans une revue, mais qui chargeaient inutilement le soldat, l'alourdissaient et le protégeaient peu. Tout cela est bien, et il faut louer ; mais la chaussure reste ce qu'elle était : détestable. Je demandais un jour à un vieux brave qui avait fait beaucoup de campagnes et qui avait ramassé ses trois étoiles d'or sur les champs de bataille en Algérie, en Crimée, en Italie : Quelle est l'arme la plus meurtrière ? est-ce le fusil, est-ce le canon ? Il me répondit : « Pour le fantassin, l'arme la plus meurtrière, c'est le soulier. » Je ne serais pas étonné que cette boutade ne fût l'expression de la vérité. Au mois de mai 1859, j'étais à Suze, lorsque la première brigade de notre avant-garde y arriva après avoir gravi et descendu le Mont-Cenis sur une route excellente. On avait beau « battre la boîteuse, » les hommes éparpillés, appuyés sur des bâtons, se traînant, oscillaient plutôt qu'ils ne marchaient, éclopés, écorchés au talon, car, avant la première étape de montagne, on avait commis l'imprudence de leur faire chausser des souliers neufs. L'état de cette troupe désunie était si lamentable, qu'elle n'eût été capable que de bien peu de résistance si l'ennemi lui eût barré le chemin. A la vue de ses soldats désarmés, le général Bouat, qui les commandait, eut un accès de colère que termina une attaque d'apoplexie foudroyante.

On peut offrir et donner une récompense nationale à celui qui inventera la chaussure du soldat, — soulier, demi-botte napolitaine, brodequin ou botte montante ; — cette récompense, fût-elle de plusieurs millions, ne sera jamais équivalente au service rendu. Bien souvent, en campagne, le soldat manque de chaussure et n'en souffre que plus. En Italie, à une demande de 150,000 paires de souliers, on répondit que l'on n'en pouvait livrer que 10,000. Je voudrais que la Société de secours aux blessés, qui, en tant de circonstances, a témoigné de son esprit d'initiative et de son intelligence, mit à l'étude la question de la chaussure du fantassin ; je voudrais qu'elle ouvrit un concours, sous l'invocation de saint Crépin et de saint Crépinien, d'où sortirait peut-être le modèle rêvé, le modèle entrevu et que nul encore n'a pu réaliser. Le prix de revient devrait être déterminé avant toute autre condition, car le bon marché s'impose aux fournitures soldées par

l'état. Si le ministère de la guerre payait les souliers militaires ce que nous payons nos brodequins de chasse, les soldats auraient les pieds indemnes, mais il ferait banqueroute en peu de temps. Le problème mérite que l'on s'efforce de le résoudre, il a de quoi tenter notre Croix rouge. Dans le conseil central, il ne manque pas d'officiers glorieux qui ont porté haut le renom de nos armes; interrogez-les; ils vous diront que, malgré la gymnastique, les exercices répétés, l'entraînement prolongé, le fond même du soldat, ce qui le fait capable de tout effort, c'est la soupe et le soulier, car la faim l'affaiblit et la blessure aux pieds le neutralise (1).

Si la Société de secours était maîtresse en cette occurrence, je crois bien savoir ce qu'elle ferait; elle estimerait que c'est une sage économie de dépenser de l'argent à pourvoir le soldat d'un équipement supérieur, et que cela vaut mieux que d'avoir à payer des journées d'hôpital. Il est peu probable qu'elle soit jamais appelée à donner son avis sur cette question, où elle apporterait sa compassion et sa clairvoyance; elle n'a pas du reste le temps de chômer, car nos expéditions lointaines ne lui ont pas épargné la besogne depuis quelques années. Cette besogne cependant ne lui a pas suffi, elle en a recherché une autre, plus large, plus humaine, car elle a dépassé les bornes de la patrie. Elle s'est souvenue que la convention de Genève était internationale et que les sociétés qui s'y rattachent revêtaient le même caractère. Elle a pensé qu'elle se devait à ceux qui souffrent des maux de la guerre, même lorsque la guerre, inique en son principe, a été provoquée par eux. Elle a sagement agi. Elle n'a pas oublié qu'en nos heures de détresse l'Angleterre était venue à notre aide, et elle lui en a témoigné sa gratitude.

Au mois de novembre 1849, j'étais à Alexandrie, en visite chez le colonel Gallis, qui entourait la ville de fortifications. Il parlait de ses travaux avec maussaderie et disait: « Tout ce que je fais là sera pour les Anglais. » Il avait vu juste. L'Angleterre, ayant pris l'Indoustan pour garantir ses possessions du Bengale, devait s'emparer de l'Égypte, devenue la route de Mer-Rouge par le percement de l'isthme de Suez, afin de mieux assurer la sécurité des Indes; il lui convenait de ne laisser à personne la clef de sa maison, et elle l'a mise dans sa poche. Pour parvenir à ce résultat, l'action diplomatique ne fut point compliquée. On bombardait Alexandrie, ce qui fut une abomination; on livra un semblant de bataille à Tell-el-Kébir, et le tour fut joué. On se rendit maître, sans grand péril, de la terre des

(1) On dirait que la grande préoccupation du soldat en campagne est bien moins la recherche de la gloire que la recherche du pain. Lisez *les Cahiers* du capitaine Cogniet, le simple pousse-cailloux; *la Campagne de France*, par Goethe, l'ami des princes; *the Autobiography of sergeant William Lawrence*, le grenadier anglais qui, de la bataille de Waterloo, ne se rappelle que la conquête d'un jambon.

Pharaons, des Ptolémées et des khalifes ; la vieille Isis prit rang parmi les divinités anglaises ; cela n'empêcha pas Gordon d'être massacré à Khartoum, car la tardive expédition qui avait reçu mission de le délivrer échoua plus piteusement encore qu'elle n'avait été menée. La Croix rouge française se mit donc à la disposition de la Croix rouge d'Angleterre et lui proposa ses services ; la réponse fut courtoise ; la campagne avait été si rapide et si peu meurtrière que la Société de secours de Londres n'avait eu qu'à envoyer un petit nombre d'infirmiers en Égypte ; néanmoins, quelques bouteilles de vin de Bordeaux seraient reçues avec plaisir par les soldats de la Grande-Bretagne déjà rapatriés et soignés à l'hospice de Netley. Au lieu de quelques bouteilles, on chargea le comité de la Gironde d'expédier à destination des caisses de vin de choix. Ceci n'était en quelque sorte qu'un échange de bons procédés ; le comité de Marseille eut une tâche plus lourde.

Il recueillit les réfugiés qui, échappés d'Alexandrie après le bombardement, étaient venus demander un asile à la France. Il fallut pourvoir à tout, vêtir, nourrir, abriter ces infortunés. Beaucoup d'entre eux, désespérés d'une ruine imméritée, harassés d'émotions, vaincus par les privations, étaient malades ; tout de suite on disposa pour eux une ambulance de 50 lits, qui bientôt fut insuffisante ; on en ouvrit une seconde de 70 lits ; l'hospitalité y fut généreuse et large, car elle se chiffra par 5,575 journées d'infirmierie. Le président du comité avait réuni les dames de Marseille adhérentes à la Croix rouge ; il n'eut pas à leur indiquer leur devoir : elles furent admirables. Ce n'est pas seulement dans la guerre anglo-égyptienne que notre Croix rouge est intervenue comme une sœur de charité qui s'empresse là où l'on souffre. Je l'aperçois en Bulgarie, en Serbie ; je la vois aux pieds des Balkans offrant ses dons aux Russes comme aux Turcs, fidèle à son mandat et ne négligeant aucune occasion de l'exercer. En agissant ainsi, elle est bien de notre pays. Partout où il y a du bien à faire, il est naturel que la France y soit ; j'estime également, — quoique le dieu Mars me fasse horreur, — qu'elle était dans l'exercice de sa mission à Navarin, pour délivrer la Grèce ; à Anvers, pour compléter la Belgique ; à Solferino, pour rendre l'Italie à elle-même. N'est-elle pas, tout entière, une Société de secours aux blessés ?

VIII. — LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES.

Au milieu de ses différens travaux, tout en accordant des allocations renouvelables aux impotens, aux veuves, aux orphelins de la guerre franco-allemande, tout en regardant au-delà des mers, afin de donner aide à nos soldats conduits à de lointaines aventures, la

Société de secours aux blessés poursuivait avec persistance sa réorganisation, que, toutes proportions gardées, elle voulait rendre et qu'elle a rendue analogue à celle de l'armée française. Il ne fallait plus être surpris, comme en 1870, ne savoir où courir, s'apercevoir de nouveau que le bon vouloir et la charité sans limites ne peuvent, pour les services hospitaliers militaires, tenir lieu d'expérience, de réglemens et de préparation réfléchie. Afin d'établir utilement ses divisions et ses subdivisions, qui, en temps de guerre, peuvent avoir une importance capitale, la Société de secours n'avait rien de mieux à faire que de se modeler sur l'armée elle-même; car là où sont nos soldats, elle doit être, avec un personnel et un matériel en rapport avec le nombre des troupes. Non loin des canons doivent apparaître les ambulances; le pansement doit toujours être à portée de la blessure. Je me figure la Croix rouge comme un pompier qui escorte des matières inflammables : que le feu éclate ou n'éclate pas, la pompe est grée et prête à fonctionner.

La question était grave, car, selon le sens dans lequel elle serait résolue, il en pouvait résulter de grands bienfaits ou de grands inconvéniens. On discuta avec sagesse; toutes les éventualités furent successivement examinées, et l'on détermina un programme qui ne pouvait, naturellement, recevoir exécution qu'après avoir été approuvé par les autorités compétentes, c'est-à-dire par le ministre de la guerre et par le ministre de la marine. Des pourparlers furent engagés qui durèrent longtemps; les premières conférences me semblent dater de 1877, et c'est seulement le 3 juillet 1884 qu'elles aboutissent au décret signé E. Campenon, E. Peyron, J. Grévy, « portant règlement pour le fonctionnement de la Société de secours aux blessés militaires (1). » Les prescriptions du décret sont libérales; elles laissent la Société se mouvoir dans d'assez larges limites, mais elles la rattachent hiérarchiquement à l'autorité militaire, ce qui était indispensable pour éviter toute confusion. Ce décret donne gain de cause à la Croix rouge sur le fait primordial de son organisation. En France, la Société, représentée par ses comités, se divise en autant de régions qu'il y a de corps d'armée : dix-huit corps d'armée, dix-huit délégations régionales; en outre, et ceci est très important, elle est autorisée à se faire représenter auprès du commandant en chef de chaque corps d'armée, auprès de chaque préfet maritime, par un délégué du comité de la région. Elle a donc sa place déterminée, son intervention reconnue, ses

(1) Le décret du 3 juillet 1884 avait été précédé d'un décret, daté du 3 juin 1878, dont il reproduit les dispositions. Il est à remarquer, cependant, que le décret de 1878 admettait, — à titre exceptionnel, il est vrai, — la Croix rouge sur le champ de bataille; le décret de 1884 l'en écarte absolument.

relations officielles dans l'armée française, ce qui lui constitue des fonctions parallèles mais extérieures à celles du service de santé militaire. Donc, même en temps de paix, elle est considérée comme une institution de guerre ; elle appartient en quelque sorte à l'état, malgré son initiative individuelle ; elle est une force sur laquelle et avec laquelle on compte ; l'assimilation est complète ; l'article 7 du décret ne laisse aucun doute à cet égard : « Le personnel de la Société de secours, lorsqu'il est employé aux armées, est soumis aux lois et réglemens militaires. Il est justiciable des tribunaux militaires par application des articles 62 et 75 du code de justice militaire. » En somme, elle est à l'ensemble du service de santé ce que la réserve est aux troupes en ligne ; elle est un corps hiérarchisé, dont l'intervention peut fixer la victoire ; or la victoire qu'elle cherche et sait obtenir est le contraire de celle que remporte la violence.

Chacune des délégations régionales, correspondantes à la distribution des corps d'armée sur le territoire français, est munie d'un matériel qui offre un spécimen complet de l'outillage de notre Croix rouge. C'est une sorte d'exposition provinciale et permanente des modèles d'infirmerie militaire, depuis les brancards, les tentes d'ambulance, les voitures de transport, les fourgons de cuisine, jusqu'à la boîte de chirurgie, jusqu'au sifflet à l'aide duquel le soldat blessé peut attirer l'attention des brancardiers parcourant le champ de bataille. Si, aux jours des grandes manœuvres, les délégués de la Société de secours sont autorisés par les commandans en chef à mettre leur ambulance en mouvement et à suivre le quartier-général, cela n'en vaudra que mieux ; je ne cesserai de le répéter, car cette éducation pratique est supérieure à toutes les théories développées dans des salles de conférence. Vivre de la vie du soldat, en partager les fatigues, en apprécier les périls, c'est accroître sa propre commisération et apprendre à quel degré de dévouement doit s'élever « le frère de charité » qui portera le brassard de Genève. Le soldat lui-même ne sera-t-il pas plus ferme à la lutte lorsqu'il saura que le brancardier, l'infirmier, le chirurgien sont là, non loin de lui, prêts à le ramasser, à le recueillir, à le panser ? Il est bon d'apprendre au soldat à faire le sacrifice de son existence, mais il est également bon de lui faire savoir que rien ne sera négligé pour la lui conserver, si elle n'est pas anéantie du premier coup.

Le rôle des présidens de délégations régionales est important. Quoique rattachés au conseil central siégeant à Paris, ils ont une initiative qui, dans certains cas, peut s'exercer d'une façon très active. Tant vaut l'homme, tant vaut la fonction. Si le cœur est ardent et l'intelligence ouverte, il est facile de parvenir, en peu de temps,

à créer une organisation qui est bien près d'être irréprochable. L'exemple a été donné ; on n'a eu qu'à s'y conformer. Le marquis de Forbin d'Oppède, président de la quinzième délégation régionale, chargée de veiller sur le territoire occupé par le quinzième corps d'armée (1), a fondé dans chacun des départemens dont se compose sa circonscription, — j'allais dire sa juridiction sanitaire, — un comité ; dans chacun des cantons du département, il a institué un correspondant choisi parmi les notables personnes. Les correspondans cantonaux transmettent les observations et les demandes au comité départemental, qui en donne connaissance au président de la délégation, lequel en réfère au conseil central. C'est l'organisation même de l'enquête charitable et, par conséquent, de la distribution des secours : « Par ce mécanisme, a dit le duc de Nemours dans un de ses rapports, il n'est pas de hameau où notre œuvre ne puisse être appelée à soulager une misère, pas une partie de la France où elle ne répande, avec les preuves de notre action pendant la paix, les principes de charité dont la Croix rouge est le symbole. » Au premier appel de guerre, les correspondans de canton réunissent les objets recueillis dans les communes et les adressent au chef-lieu de la délégation, d'où ils sont dirigés selon les instructions émanant du conseil central. On a ainsi créé un système de canalisation bienfaisante par laquelle le plus petit village est en relation directe avec Paris où sont les magasins-généraux, la réserve du matériel, la caisse et le moteur qui donne l'impulsion à tous les adhérens de la Croix rouge. Existe-t-il encore une seule bourgade de France qui n'ait entendu parler de la Société de secours aux blessés ? Je ne le crois pas.

Dans l'état actuel de la civilisation, qui semble être l'étude des moyens les plus propres à employer pour procéder scientifiquement à une boucherie générale, le premier devoir d'un peuple est de se préparer à la guerre, s'il ne veut être écrasé dès la première rencontre. Dans les divers pays d'Europe on y songe, on s'y applique ; l'art de tuer fait tous les jours des découvertes dont l'homme s'enorgueillit et dont l'humanité se lamente. Les anciennes méthodes ont été renouvelées, car elles n'étaient plus en rapport avec les progrès modernes, c'est-à-dire qu'elles n'étaient pas assez meurtrières : aux prochaines batailles, les survivans seront moins nombreux que les morts ; l'ange exterminateur passera sur les armées, la vieille Bellone battra des mains et rira de joie en comptant les monceaux de cadavres. Les moyens sanitaires destinés à réparer une partie du mal ont donc été augmentés dans une certaine pro-

(1) Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var, Basses-Alpes, Vaucluse, Ardèche, Gard, Corse.

portion, mais dans une proportion, je le crains bien, qui restera inférieure à celle de la destruction. Là aussi les réglemens en usage ont été jugés insuffisans; ils l'étaient depuis longtemps, nous l'avons démontré plus haut en parlant des campagnes de Crimée et d'Italie; mais il a fallu le désastre de 1870-1871, il a fallu le service militaire obligatoire, pour briser la routine et donner aux élémens de salut une partie de l'ampleur qu'ils auraient dû toujours avoir. Treize ans après la signature du traité de Francfort, le 25 août 1884, on promulgue le « décret portant règlement sur le service de santé des armées en campagne. » C'est l'abrogation du règlement du 4 avril 1867, qui n'était plus en rapport avec les principes posés par la loi du 16 mars 1882 sur l'administration de l'armée. Dans ce nouveau règlement, une large part est faite à la Société de secours aux blessés; elle n'arrive qu'en seconde ligne, mais on peut dire que c'est à ses soins qu'est confié tout blessé évacué du champ de bataille.

Un croquis « figuratif du service de santé en campagne (1) » explique et détermine le rôle réservé à la Croix rouge de France. Les chirurgiens militaires sont chargés du « service de l'avant; » ils sont au combat, ou tout au moins sur le terrain de la lutte. Les dispositions sont ingénieuses, elles semblent avoir tout prévu et être appelées à être d'une utilité irréprochable, si le mouvement des batailles ne vient pas les déranger. Immédiatement derrière les troupes engagées, représentées sur le plan par deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie, sont établis les postes de secours régimentaires; au-dessous, à portée de communication facile, trois ambulances, dont une réservée pour la cavalerie; plus bas et assez près, on établit la grande ambulance du quartier-général. Ces postes et ces ambulances sont en contact avec l'armée qui est au feu; entre eux et elle, le va-et-vient doit être perpétuel si le service des brancardiers a été bien organisé et s'il est fait par des hommes dévoués. A distance, encore près du champ de bataille, mais assez loin pour n'être pas sous la trajectoire des projectiles, ni être exposés à des « houzardailles, » je vois quatre hôpitaux de campagne qui peuvent communiquer facilement avec un hôpital « à destination spéciale » et avec un hôpital d'évacuation. C'est là que se trouve « la tête d'étapes de route; » c'est aussi « la limite de la zone du directeur des étapes. » C'est-à-dire, si je ne me trompe, c'est là que s'arrête, théoriquement du moins, l'action du service de santé militaire; au-dessous de cette zone, le champ appartient aux hôpitaux auxiliaires, ce qui, en langage officiel, signifie

(1) Ministère de la guerre: *Règlement sur le service de santé de l'armée*, deuxième partie. — *Service de santé en campagne*. Paris, L. Baudoin, 1884, p. 3.

à l'hospitalité de la Société de secours aux blessés : c'est elle qui a charge des infirmeries de gare et des baraquemens, rapidement construits, où elle a rangé ses lits, 200 au plus, 20 au moins (art. 157 du règlement). Entre les hôpitaux de campagne fonctionnant derrière les ambulances de combat et les maisons hospitalières des villes situées loin du théâtre des hostilités, la Société formera une chaîne ininterrompue de secours; si une bataille avait lieu sous Lille et que des blessés fussent évacués sur Nice ou Perpignan, de station en station ils trouveraient la Croix rouge prête à les reconforter et, s'il le fallait, prête à les recueillir et à les héberger. Il suffirait aux présidens des délégations régionales d'avertir les comités de villes, pour que ceux-ci fussent à leur poste avec des vivres, des médicamens, les médecins et les infirmières, qui se gêneraient peu pour apporter « les douceurs » chères aux malades.

Les hôpitaux auxiliaires organisés par la Société seront-ils toujours astreints au « service de l'arrière, » et ne seront-ils jamais employés au « service de l'avant? » J'en doute, et telle circonstance se présentera qui, malgré le décret de 1884, les mettra directement en contact avec les troupes engagées. On semble avoir prévu l'éventualité, car il est dit à l'article 157 du règlement : « Ces hôpitaux peuvent être employés à relever les hôpitaux de campagne, et ils fonctionnent alors dans les mêmes conditions que ces derniers. » Or je lis dans l'article 90 : « En cas d'engagement meurtrier, ou lorsque le front de bataille est très étendu, des hôpitaux de campagne peuvent être placés de façon à recevoir des blessés apportés directement des postes de secours sans passer par les ambulances. » J'en conclus que, dans certains cas qui se présenteront fréquemment à la guerre, la Société de secours ne sera pas seulement à la peine, mais qu'elle sera aussi à l'honneur. Ce ne sera pas le seul emprunt qui sera fait à notre Croix rouge sur les champs de bataille. Les brancardiers militaires sont-ils en nombre suffisant? 52 pour les régimens d'infanterie, 17 pour les bataillons de chasseurs à pied, 17 pour les groupes d'artillerie divisionnaire, 9 pour le groupe des batteries de corps. Et la cavalerie? elle n'a point de brancardiers; qui pourrait la suivre et en ramasser les blessés, lorsqu'elle charge? « Le transport des blessés y est assuré par des voitures légères d'ambulance. » (Art. 34.) J'imagine que l'on ne compte pas trop sur l'intervention de ces « voitures légères, » car l'article 68 dit : « Lorsque les corps de cavalerie combattent avec l'infanterie, leurs blessés sont recueillis et soignés par le personnel attaché aux corps d'infanterie. Lorsqu'ils opèrent isolément, leurs blessés sont recueillis par les ambulances ou dirigés en arrière par les soins des médecins des corps; en cas de nécessité, ils sont remis aux municipalités, qui en assurent le traitement. » C'est fort

bien, et j'ai confiance dans les municipalités; mais qui conduira ces malheureux à l'ambulance ou à la mairie de la commune voisine? car la guerre fait toujours naître « le cas de nécessité. » Voilà encore un sujet d'étude propre à éveiller l'émulation : comment relever promptement et transporter hors du terrain de combat les cavaliers blessés? Je crois qu'en un jour de bataille, et pour les seuls fantassins, on ne tarderait pas à constater que des brancards supplémentaires ne seraient point superflus. On n'aura pas à chercher longtemps pour les découvrir; la Société offrira ses brancardiers, qui s'empresseront, et si elle désigne un délégué pour les précéder et les guider, nul n'en sera surpris; mais il y aura rivalité parmi les concurrents pour ce poste de combat.

Lors de la mobilisation du 17^e corps d'armée (septembre 1887), le comité de la dix-septième délégation avait ouvert une infirmerie de gare à Toulouse dans l'espoir de l'utiliser. Un ordre fort inattendu, expédié de Paris au dernier moment, lui prescrivit de la fermer. Le comité fut contraint de modérer son zèle et de se contenter de parer au service d'évacuation et d'établir une buvette de ravitaillement. La Croix rouge n'en fit pas moins œuvre recommandable; car, par ses soins, sur 240 soldats malades arrivés à Toulouse du 1^{er} au 10 septembre, 150 ont été conduits à l'hôpital, et 60, continuant leur route, après avoir été réconfortés, ont été évacués sur leurs dépôts respectifs. Autant que l'on peut comparer la période de guerre à la période de paix, cette expérience trop restreinte a été concluante, et le docteur Naudin, qui la dirigeait, en a été satisfait. Elle est de bon augure; mais elle devrait être étendue et souvent renouvelée, afin de permettre au personnel de la Croix rouge d'acquérir l'aplomb, l'adresse, la rapidité dont il n'aura que trop besoin lors des grandes poussées produites par l'entrée des armées en campagne et par l'encombrement inévitable qui résulte du mouvement des troupes aux jours de batailles.

Le matériel employé à Toulouse, pour les évacuations, appartenait exclusivement à la Société de secours aux blessés; il doit en être ainsi dans les établissements qu'elle crée. Cependant on a prévu certains cas d'urgence dans lesquels l'administration de la guerre peut prêter à la Société une partie du matériel indispensable à l'aménagement des hôpitaux ou des ambulances; la Société est alors responsable des objets qu'on lui a confiés et dont un inventaire, dressé contradictoirement, est rédigé en triple expédition. De même, dans les localités où elle a installé des maisons ou des étapes hospitalières, « elle est tenue de fournir, avec ses propres ressources, les denrées et objets de consommation nécessaires au traitement des malades. » Dans une seule circonstance, l'admi-

nistration vient à son aide : « Par exception, si la Société desservait des établissemens dans une place investie où les ressources lui feraient défaut, l'administration militaire pourrait lui fournir les denrées et objets de consommation reconnus nécessaires. Ces fournitures, délivrées sur bons régulièrement établis et visés par le sous-intendant militaire, seraient effectuées contre remboursement par la Société dans la limite de ses ressources financières (article 14 du règlement). » L'état intervient en temps de guerre, régulièrement, dans une certaine mesure, pour reconnaître les services que lui rend la Société de secours. Celle-ci reçoit 1 franc par journée de malade traité dans ses établissemens, et 1 franc par jour pour tout militaire évacué dans un de ses trains sanitaires; en revanche, elle reste chargée des frais d'inhumation et de service funèbre pour tout soldat décédé entre ses mains. De ce qui précède on doit conclure que la Société de secours aux blessés ne sera jamais aussi riche qu'il le faudrait pour remplir son devoir tel qu'elle l'envisage, c'est-à-dire avec générosité et sans modération dans le bien.

Si les expériences faites ont permis de concevoir toute espérance pour l'heure de l'action de guerre, l'émulation de la Société de secours aux blessés n'en a pas été ralentie, au contraire; notre brave Croix rouge s'en est sentie stimulée, car elle ne cesse de se perfectionner et d'augmenter son matériel; deux fois par an elle adresse un rapport au ministre de la guerre pour lui faire connaître avec précision les ressources qu'elle tient à sa disposition. Notre armée sait donc toujours sur quelle réserve sanitaire elle peut compter, et chaque corps d'armée a été à même d'apprécier l'excellence du matériel déposé près de chaque délégation régionale. Ce matériel n'est qu'un *minimum*; c'est un matériel de paix, en un mot, qui, à l'heure de la lutte, recevrait un accroissement considérable, comme le cadre d'une compagnie est complété par l'appel du contingent de guerre. Ce matériel, on l'a divisé en quatre sections qui correspondent aux quatre services principaux dont la Croix rouge serait chargée : 1° matériel pour évacuations voisines du champ de bataille; 2° pour évacuation par chemin de fer et par canaux; 3° pour ambulances de gare; 4° pour hôpitaux provisoires; la dépense, pour les dix-huit régions, est de 687,600 francs. Le matériel ne suffit pas; il doit être mis entre les mains de gens habiles, formés, aptes aux fonctions de chirurgiens, de médecins, de pharmaciens, de comptables, d'infirmiers, de brancardiers instructeurs; or, pour desservir dans les dix-huit délégations régionales les quatre catégories d'opérations sanitaires que je viens d'énumérer, il faut le concours de 3,600 personnes ayant toutes reçu l'éducation préalable qui leur permettra d'être à

la hauteur de leur mission et de ne point tromper la confiance qu'inspire leur bonne volonté.

IX. — LE COMITÉ DES DAMES DE LA CROIX ROUGE.

Il est facile de faire construire des voitures d'ambulance, d'acheter des boîtes de chirurgie et de former ainsi un magasin de secours où l'on n'aura qu'à puiser en cas d'alerte; mais il est impossible d'attacher et de fixer à la Croix rouge un personnel hospitalier qui soit toujours prêt à l'action et qui se réunisse au premier appel, comme un bataillon se rassemble au signal du tambour. Les médecins, les chirurgiens, les pharmaciens, qui, dans le courant normal de l'existence, sont en exercice permanent auprès de leur clientèle, représentent une troupe scientifique que l'on pourra sans peine grouper et distribuer selon les exigences de la guerre et les instructions du ministre. Ceux-la, on sait où les trouver. Une lettre de service suffira pour les diriger là où l'on aura besoin d'eux. Quant aux aides indispensables, quoique secondaires, il ne peut en être ainsi; car, dans la vie de tous les jours, ils n'ont pas de fonctions analogues à celle qui leur est réservée pendant la période des hostilités; en temps de paix, ils n'ont point de lit d'hôpital à surveiller, ils n'ont point de blessés à recueillir, à placer sur un brancard, à transporter. La Société de secours peut donner une instruction sommaire aux infirmiers et aux brancardiers; mais lorsque les canons se taisent et que les sabres sont au fourreau, elle ne peut les utiliser et les tenir en haleine, assemblés autour d'elle; il en résulte que le jour où elle mettra en mouvement le matériel des ambulances et des hôpitaux auxiliaires, elle devra le faire accompagner par des recrues qui seront obligées de s'initier à un service dont elles ignoreront les détails et l'importance.

C'est là l'inconvénient qui frappe toute société secourable organisée en vue d'une circonstance spéciale, lorsque cette circonstance ne se produit pas. Malgré les améliorations incessamment apportées à la construction, souvent fort dispendieuse, du matériel supérieur de l'œuvre, celle-ci restera toujours impuissante à maintenir en permanence, sous sa direction immédiate, un personnel composé de volontaires qui est dans la nécessité de pourvoir aux besoins de l'existence, et pour lequel toute perte de temps est un sacrifice que, sous peine de ruine, la caisse de la Société ne peut compenser. Au jour du péril, les infirmiers ne manqueront pas, ni les brancardiers non plus; on n'aura que l'embarras du choix de ceux qui demanderont à se joindre aux frères de la doctrine chrétienne; il en viendra par humanité plus que l'on n'en

voudra, et aussi pour des causes sur lesquelles il vaut mieux ne pas s'appesantir. On peut être certain, du moins, que les abus signalés pendant la guerre de 1870-1871 ne se renouvelleront plus. Le décret du 3 juillet 1884 y a mis ordre dans l'article 4 : « Nul ne peut être employé par la Société de secours s'il n'est Français ou naturalisé Français, et s'il n'est dégagé de toutes les obligations imposées par la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, et par la loi du 3 brumaire an iv sur l'inscription maritime ; » en d'autres termes, s'il n'a épuisé les différens modes du service militaire que tout Français doit actuellement à son pays.

Pour obvier, dans une mesure, aux inconvéniens que je viens d'indiquer et qui ont préoccupé les sociétés de la Croix rouge en Europe, on distribue aux hommes sur lesquels on est en droit de compter, lorsqu'il s'agira d'aller prendre le « service de santé de l'armée, » un livre publié par l'initiative du comité de Nancy, comité de frontière qui se tient prêt à tout événement. C'est un *Manuel du brancardier* (1), qui est la propriété de la Société de secours. Je l'ai lu avec une extrême attention, et j'estime qu'il est excellent. Il me paraît impossible de réunir en 194 pages in-16 plus de notions meilleures, à la fois très précises, très claires, sans pédantisme, à la portée de toutes les intelligences et aptes à faire un brancardier modèle de celui qui s'en sera pénétré. Les gravures ont la valeur explicative d'un plan d'architecture ; on n'a rien sacrifié au pittoresque, on n'a cherché que l'exactitude, une exactitude que l'on peut qualifier de scientifique, et on l'a saisie. Dans ce petit volume pratique, on apprend bien des choses. Pour me servir d'une expression de troupiier, je dirai qu'il est avant tout « débrouillard ; » il enseigne à utiliser les pièces de l'équipement même du blessé pour lui venir en aide. Après avoir lu les explications du docteur Gross et regardé les planches de M. Auguin, on saura se servir du ceinturon, des bricoles du sac pour faire un pansement ; employer le sabre, les piquets de tente pour remplacer des attelles ; on saura construire un brancard avec deux fusils reliés à distance par leurs bretelles disposées en double croix. Je ne parle pas du mouchoir, ni de la cravate, ni de la ceinture de laine, ni de la capote, qui, pliés de certaines manières, se prêtent à des combinaisons où le soldat blessé trouvera du soulagement. C'est plus que le manuel, c'est le code du brancardier, et j'entends du brancardier apte à reconnaître une blessure, expert à un premier pansement, adroit et habile au transport. Si jamais on établit des

(1) *Manuel du brancardier*, par le docteur F. Gross, professeur à la faculté de médecine, membre du comité, avec 92 dessins originaux, dont 23 tirés hors texte, par E. Auguin, ingénieur des mines, membre du comité. Nancy, au siège du comité, 1884.

examens pour les candidats aux honneurs du brancard de guerre, ce livre en sera le programme. Je ne doute pas qu'il n'ait été lu et médité par les douze cents brancardiers-infirmiers qu'un engagement volontaire rattache actuellement à la Société de secours, mais dont le nombre serait plus qu'insuffisant si l'ère des batailles s'ouvrait encore.

Les femmes, — la plupart du moins de celles qui, s'étant données à la Croix rouge, sont prêtes à la suivre, — échappent aux nécessités imposées à l'homme. Elles ne sont qu'exceptionnellement astreintes à ces fonctions rétribuées d'où dépend le pain quotidien. Surveillance de ménage et de famille, devoirs de monde, réunions de plaisir, cela n'exige ni un travail assidu ni une distribution de temps dont on ne peut rien distraire. Chez la femme la plus mondaine et la plus « répandue, » chez la femme la plus sédentaire et la mieux consacrée aux soins de la maison, il reste toujours une part de loisir assez considérable, et cette part on la consacre à la Société de secours, qui en profite et en fera profiter les blessés. Dans les heures de solitude, qui ne sont pas rares au cours de la journée, lorsque les enfans prennent leurs leçons et que le mari est hors du logis pour ses affaires, le soir, autour de la table éclairée par la lampe, il est si doux de travailler pour les malheureux, il est si facile de montrer l'agilité de la main en taillant les bandes, en coupant les compresses, en ourlant les serviettes à pansement, et même en tricotant le gilet de laine que le convalescent sera heureux d'endosser en sortant de l'hôpital. J'ai vu plusieurs femmes, et c'étaient de grandes dames, — comme Buridan disait dans *la Tour de Nesle*, — qui se réunissaient pour coudre la grosse toile, dure à leurs doigts délicats, la toile revêche des draps destinés aux couchettes des ambulances. Par ce travail de lingerie qui, peu à peu, accumule des richesses où les victimes de la guerre trouveront l'apaisement et le bien-être corporel, la femme est en relation constante avec la Croix rouge; elle en est la pourvoyeuse et l'économe, elle en est la perpétuelle bienfaitrice. Plus tard, lorsqu'elle prendra son poste d'infirmière aux chevets sanglans, peut-être retrouvera-t-elle avec émotion les pièces de pansement qu'elle aura confectionnées elle-même et qui lui rappelleront les heures paisibles employées à préparer les instrumens de salut que sa charité utilise. Elle aura été ouvrière d'infirmierie avant d'être infirmière, avant de faire la correspondance du pauvre soldat dont elle aura à prendre soin et qui voudra recevoir des nouvelles du « pays. » Cette triple obligation, dont l'une est incessante et à laquelle la paix n'enlève rien de son importance, est réservée aux femmes de la Croix rouge. On le leur a expressé-

ment dit, au mois d'avril 1883, lorsque l'on a procédé à la réorganisation du comité des dames, où brillent les plus grands noms de la marine et de l'armée françaises. Dans un règlement rédigé pour elles, on leur trace leur ligne de conduite aux temps de la paix et de la guerre. En accomplissant les devoirs qui leur sont offerts, elles se seront associées à l'œuvre et lui auront apporté le plus précieux des concours, celui du cœur et du dévouement.

Grandes-maîtresses de la lingerie pendant la paix, grandes-maîtresses de la charité pendant la guerre, elles n'ont point accompli toute leur mission. Une part d'action, la plus fructueuse, la plus importante leur incombe encore. Je vois en elles des agens de propagande d'une puissance irrésistible. La plupart d'entre elles sont sœurs de bienfaisance, elles quêtent pour les indigens, elles visitent les malades et pourvoient aux orphelins. Elles savent comment l'on remue la torpeur des indifférens, comment l'on ouvre les bourses closes, comment l'on entre-bâille les coffres-forts égoïstes. Si elles parlent au nom du petit soldat qui a tant marché pour rejoindre l'ennemi, qui a si durement peiné sous le poids du fourniment au long des étapes, qui a dormi sur la terre nue, qui s'est battu le ventre creux, qui sans reculer d'une semelle a fait face au danger, qui revient blessé, affaibli, estropié, que n'obtiendront-elles pas; car, parmi ceux qu'elles invoqueront, nul ne pourra dire qu'au jour du combat il n'aura pas un parent ou un ami sous les armes. Elles doivent être avant tout les quêteuses de la Croix rouge : « Pour les pauvres blessés, s'il vous plaît ! » Qui donc osera détourner la tête et refuser son aumône? Il est des heures qu'il faut savoir choisir, heures qui se représentent fréquemment dans la vie des hommes, où l'âme est plus compatissante, où le cœur est instinctivement attendri; ces heures sonnent aux jours des fêtes de famille, des mariages, des naissances, des anniversaires. La femme, à laquelle on ne peut reprocher de manquer de finesse, saura bien les choisir, ces heures propices, et les rendre fécondes pour l'œuvre qu'elle a prise sous son patronage. Toute femme de la Croix rouge devrait porter une aumônière à la ceinture : ce serait à la fois un insigne et une invite. Si elle craint de se montrer indiscreète et de se heurter à un refus, qu'elle se rappelle le vieux dicton de la galanterie française : Ce que femme veut, Dieu le veut.

D'autres sociétés, je ne dirai pas rivales, encore moins hostiles, d'autres sociétés indépendantes se sont créées. Au lieu de faire cause commune, ce qui était si simple, on a voulu faire cause séparée. Pourquoi donc deux ou trois bannières? Celle de la Croix rouge de France était assez large pour abriter tous les dévouemens. L'esprit d'initiative suffisait, l'esprit de particularisme est superflu, puisque

le but visé est le même. Abondance de biens ne nuit pas, on le dit et je le crois ; mais, en guerre, divergence d'action peut nuire ; car les efforts risquent de s'égarer et de demeurer stériles, s'ils ne convergent pas vers le même point. Quelle cause a déterminé un certain nombre de femmes à se constituer en groupes isolés ? je l'ignore. Le cœur des femmes est, il me semble, trop haut placé pour avoir été mu par des considérations secondaires. Les questions de rang, de situation sociale, de relations du monde, n'y sont pour rien, j'en suis persuadé. Dans les communautés religieuses de bienfaisance, les lavandières côtoient les duchesses et les appellent : ma sœur ; elles sont égales l'une à l'autre, sous des guimpes semblables et dans des actes pareils. La charité, comme la religion, confère l'égalité à ceux qui la pratiquent ; dans l'œuvre du bien, on ne doit considérer que le bien ; il n'y a ni sectes ni castes : le gros sou de l'ouvrière a autant de valeur morale et souvent plus que le double louis de la marquise. C'est cela que l'on ne doit jamais oublier lorsque l'on veut participer aux bonnes œuvres ; au seuil des institutions secourables, il convient de laisser tomber ses préjugés. Est-ce donc la politique, l'odieuse politique, qui a rendu divergentes des volontés animées d'intentions secourables ? Une telle hypothèse est inadmissible. Aristocrates, démocrates, ce sont là des dénominations vaines qui servent peut-être à constater les habitudes d'opposition chères à notre race, mais que l'on dédaigne promptement lorsque l'honneur ou le salut de la patrie est engagé. Les anciens zouaves pontificaux n'ont pas fait mauvaise figure pendant la guerre franco-allemande, non plus que les mobiles bretons, qui priaient en allant au combat côte à côte avec les soldats républicains chantant *la Marseillaise*. Petites chapelles ne valent pas une grande église, et les tentatives disséminées restent fatalement inférieures à un effort d'ensemble. Cette sorte de rivalité établie sur le même terrain, sur un terrain où l'action doit être combinée si l'on veut obtenir un grand résultat, cette rivalité qui n'a rien d'inquiétant en période de paix, aurait de graves inconvénients à l'heure des hostilités ; il n'y a pas lieu, je crois, de s'en préoccuper, car la guerre la ferait cesser. On rappellerait le décret de Gambetta, et tous les groupes dissidens créés en vue de venir en aide aux victimes des batailles seraient rattachés hiérarchiquement à la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. La Société elle-même, en vertu du décret du 3 juillet 1884, serait soumise à la haute direction du ministre. De cette façon, il y aurait unité d'action, ce qui est indispensable à la guerre, et le secours aux blessés en est un des plus précieux éléments.

X. — LE TRÉSOR DE SECOURS.

Le neveu de Charlemagne, « doux empereur à la barbe fleurie, » Roland, celui dont l'Arioste a conté les aventures, défit et tua Cimosque, roi de Frise, qui possédait « une arme fatale dont les anciens ni les modernes, hors lui, n'avaient même connaissance : c'est un fer creux dans lequel on met une poudre qui chasse une balle avec impétuosité. » Roland, vainqueur, s'éloigna sur un navire, et quand il fut arrivé là où l'on n'aperçoit ni rocher ni rivage, il jeta l'arme à la mer, en s'écriant : « O maudite et abominable machine qui fut forgée dans le fond des enfers, de la propre main de Belzébuth, pour être la ruine du monde, je te rends à l'enfer d'où tu es sortie (1). » Pauvre Arioste, que dirait-il, lui qu'un fusil à mèche indignait, et que dirait Montaigne, qui estimait que « l'arquebuse n'est faite que pour l'étonnement des oreilles ? » Toute chevalerie a disparu ; aujourd'hui c'est la science et l'industrie qui donnent la victoire ; les hauts faits d'autrefois, les belles luttes corps à corps, où brillait du moins le courage personnel, ne se reproduiront jamais en terre civilisée, l'arme blanche a fait son temps ; on peut supprimer les baïonnettes, elles ne serviront plus. La cruauté des moyens de destruction actuels rendra la guerre impossible, on le dit, on le répète : n'en croyez rien ; je connais ce paradoxe, il avait déjà cours quand j'étais au collège. Un général d'artillerie, nommé Paixhans, inventa je ne sais quel canon qui lançait des bombes ; il s'enorgueillissait, disant : « Quel bienfait pour l'humanité ; cette arme est tellement meurtrière que désormais les nations n'oseront plus combattre les unes contre les autres ! » Ceci se passait vers 1835. Énumérez les guerres qui, depuis cette époque, ont ensanglanté le monde et, si vous l'osez, comptez les victimes qu'elles ont faites.

Il faut en prendre son parti, l'homme, sous l'influence de ses passions, redevient ce qu'il a été jadis, un animal féroce ; il est agressif et la lutte est dans ses instincts. Malgré les philosophies qui tâchent de l'adoucir, malgré les religions qui lui disent : Tu ne tueras pas ! malgré les souffrances endurées, les humiliations subies, malgré les deuils supportés avec désespoir, la manie de la guerre n'est pas près de disparaître. Ce ne sera pas, en tout cas, la doctrine de Darwin qui la diminuera : la théorie du combat pour l'existence et de la sélection mènent tout droit aux batailles et au despotisme. Ils sont nombreux, à l'heure présente, ceux qui rêvent de mar-

(1) *Roland furieux*, chant ix, str. 27-91.

ches, de contre-marches, de dynamite, de projectiles, d'extermination. Si on les rappelle à des sentimens d'humanité, ils sont tentés de répondre, comme Frédéric le Grand à l'intendant Séchelless : « C'est le royaume des cieus qui se gagne par la douceur, ceux de ce monde appartiennent à la force (1). » Et cependant qui de nous n'a rêvé de paix et de fraternité universelles; quel cœur, si endurci qu'il soit, si désillusionné, n'a battu à la pensée que les égorgemens prendaient fin et que la guerre irait retrouver dans les catacombes du passé les sacrifices humains des cultes disparus? Je disais cela à un vieux moraliste morose qui, du haut de sa misanthropie, contemple les événemens, comme Siméon le Stylite, du haut de son pilier, regardait passer les voyageurs. Il m'écouta, leva les épaules et me répondit : « Lorsqu'il n'y eut que deux hommes sur terre, l'un tua l'autre; quand il n'y en aura plus que deux, le dernier tuera l'avant-dernier et se tuera de désespoir de n'avoir plus personne à tuer. Civilisez la guerre, si vous pouvez; mais perdez l'espoir de la détruire, elle est le premier besoin de l'homme. »

Civiliser la guerre, cela n'est pas facile, car elle est précisément l'inverse de la civilisation. Ce sera l'honneur de la fin du XIX^e siècle de l'avoir essayé, car la convention de Genève est la seule tentative sérieuse à laquelle les peuples se soient ralliés. L'idée émise par le docteur Palasciano, propagée par M. Dunand, développée par M. Moynier, a été successivement adoptée par toutes les nations qui cherchent à se débarrasser des barbaries primitives. Il y a partout rivalité pour le bien; à côté des armées qui s'exercent à tuer selon les règles, on voit la Croix rouge qui s'empresse au salut selon les préceptes de l'humanité. Elle s'élève comme un signe d'espérance derrière les armes qui tonnent comme une promesse de mort; elle s'associe à la guerre pour en diminuer les horreurs; elle est à la fois un secours et une protestation; elle pourrait prendre pour devise la parole de Xénophon : « Il est plus glorieux de se signaler par des actes de bonté que par des talens militaires; ceux-ci n'éclatent que par le mal que l'on fait aux hommes, ceux-là se manifestent par le bien qu'on leur fait (2). » Entre la guerre et la Croix rouge, l'émulation est vive; plus l'une s'efforce de détruire, plus l'autre s'ingénie à sauver. Le jour où je lisais dans *le Moniteur universel* : « Des expériences d'une nouvelle matière inflammable, très utile en temps de guerre, ont eu lieu hier. Le nouveau produit, enfermé dans des cartouches et lancé à de grandes distances, propage l'incendie autour de lui avec une rapidité incroyable » (26 avril 1884), je lisais dans un autre journal que l'on

(1) Cité par le duc de Broglie : *Frédéric II et Marie-Thérèse*, tome II, page 198.

(2) *Cyropédie*, VIII, 4.

venait de construire des wagons qui assurent aux blessés un transport plus rapide et plus doux. Hélas ! la croix de Genève a beau redoubler d'efforts, elle ne pourra jamais que réparer le mal, elle est impuissante à le conjurer ; car la guerre a pour alliées toutes les formes de la mort : la maladie, le froid et la famine.

Aujourd'hui, les peuples sont à l'œuvre ; ils interrogent les hommes techniques, ils interrogent les savans, ils interrogent les femmes, car ils n'ignorent pas que le cœur de celles-ci est fertile en charité ; chaque jour ils réalisent quelque progrès et étendent le domaine de leur action bienfaisante. Jaloux de leur suprématie, réelle ou prétendue, ils dissimulent avec soin leurs améliorations militaires, — je ferais mieux de dire leurs péjorations, si le mot était français ; — ils mettent leurs canons sous clé, cachent leurs cartouches et déguisent leurs fusils ; ceci est nécessaire en des temps où la force matérielle prime encore la force morale et détermine, sinon la grandeur, du moins la prépondérance des nations. Mais il ne peut en être ainsi pour l'outillage qui sert à combattre la mort et souvent à la vaincre. Tout progrès accompli dans un dessein humanitaire, c'est-à-dire dans le dessein supérieur par excellence, doit être exposé, communiqué, au besoin commenté, afin que tous en profitent. Il a été question de créer un musée des modèles adoptés dans les différentes sociétés qui mettent en pratique les principes de la Croix rouge ; le projet est toujours en suspens et n'a pas encore reçu exécution. Je le regrette. Montrer le bien que l'on peut faire, c'est propager l'envie de faire le bien. En matière de commisération internationale, toute susceptibilité, toute vanité nationale doit s'effacer ; il serait puéril d'élever des prétentions qui pourraient retarder l'institution d'une œuvre excellente. Si le musée des modèles doit être établi quelque part, c'est en pays neutre, c'est à Genève, ne serait-ce que par reconnaissance pour la ville où fut conclue la convention qui porte et glorifie son nom.

Lorsque ce musée sera installé, la France s'y tiendra en bon rang ; nous sommes loin des jours de juillet 1870, et, actuellement, notre Société de secours aux blessés, égale à toute autre, est supérieure à plus d'une. Aux conférences de Genève (1883) et de Carlsruhe (1887), elle a été accueillie avec déférence et a reçu des témoignages d'estime qui n'ont point été ménagés. Ses délégués, à leur retour, lui dirent la place que les questions de philanthropie militaire tiennent dans les préoccupations des gouvernemens et des peuples ; et ils « signalèrent, au point de vue de l'assistance du blessé, les grands efforts d'organisation que multiplie dans tous les rangs, sous le patronage des chefs d'état, le patriotisme le plus clairvoyant. Ils insistèrent sur ces progrès dans une mesure dont notre émulation n'a pas à s'alarmer, mais qui, pourtant, doit nous

tenir en éveil, si nous avons à cœur de n'avoir que des imitateurs ou des émules sur le terrain de la charité (1). » Non, notre Société de secours aux blessés n'a pas à être inquiète; elle poursuit sa mission et ne s'en laisse point détourner; ses opérations pendant la dernière année sont là pour le démontrer. Les sommes distribuées en secours s'élèvent à 131,381 francs, représentant des allocations renouvelables et des envois faits au Tonkin. L'organisation des infirmeries de gare a été continuée avec activité; sur trente-cinq points du territoire, « sièges d'un transit fréquent ou de bifurcations importantes, » une réserve de médicaments ou de ravitaillement est installée, prête à donner aide à des trains n'emportant pas moins de 200 blessés; le personnel supérieur de ces infirmeries est désigné dès à présent; les médecins et les aumôniers savent qu'au premier signal ils doivent se rendre à leur poste, et ils s'y rendront. Dans les gares mêmes, à portée du convoi qui s'arrête, un local est réservé aux mandataires de la Croix rouge; ceux-ci ne manqueront pas au jour de la compassion; le clergé se promet sans réserve; un évêque a écrit : « Je veux m'inscrire au premier rang de vos infirmiers. »

La Société ne s'est pas contentée de se préparer à réconforter les blessés évacués par les chemins de fer et à les confier aux 600 médecins qui forment son état-major scientifique, elle s'est assurée, dans presque tous les départemens, de locaux où elle pourrait établir des ambulances qui permettraient de soigner les malades loin des champs de bataille, de les disséminer, d'éviter l'agglomération propice aux épidémies et de les maintenir dans des conditions hygiéniques exceptionnellement favorables. Partout elle a vu ses demandes accueillies avec empressement; les villas, les communautés religieuses, les écoles, les manufactures, les châteaux, loin de se refuser, se sont offerts, mus par un sentiment de charité et aussi peut-être par le désir de s'abriter sous la sauvegarde de la Croix de Genève, qui garantit la neutralité des établissemens hospitaliers. Pour meubler ces maisons et les rendre aptes à recevoir les blessés de l'avenir, on s'est adressé à la générosité du bon peuple de France. Actuellement, on est en possession d'engagemens fermes qui garantissent 30,000 lits à la première réquisition. Quelques comités de province ont, en cette circonstance, déployé une activité que l'on ne saurait trop proposer en exemple. Dans l'Ille-et-Vilaine, M. Armand Duval fait souscrire des promesses pour plus de 5,000 lits; la ville de Lyon en réunit 3,000; à Reims, M. Adolphe Dauphinot taxe la valeur d'une couchette de blessé à

(1) *Compte-rendu des opérations de la Société pendant l'exercice 1887-1888*, présenté au conseil par le maréchal de Mac-Mahon, pages 18 et 19.

150 francs, obtient des souscriptions pour 200, dont la moitié payée d'avance et, de ce chef, verse 30,000 francs dans la caisse de son comité; à Bordeaux, sous l'impulsion du vicomte de Pelleport, on a fait un prodige : 94 hôpitaux divisés en six groupes pourront recevoir 6,955 blessés; on s'est mis à l'œuvre : 18 hôpitaux, contenant 1,127 lits, sont déjà prêts à fonctionner sous la direction de 36 médecins; le service religieux est assuré par suite d'une entente avec l'archevêque, ainsi qu'avec les consistoires protestans et israélites; le personnel administratif est engagé, et 200 infirmiers, qui seront placés sous la surveillance des religieux, des sœurs de charité et des dames du comité bordelais, seront au chevet des malades aussitôt qu'on les appellera. En vérité, si les bruits de guerre, que des effaremens ou des tripotages peu avouables font périodiquement courir, n'avaient eu pour résultat que de stimuler à ce point le patriotisme et l'ardeur à bien faire, il faudrait les bénir.

La Société de secours aux blessés aurait-elle pu donner plus d'ampleur à son œuvre et subvenir, mieux encore qu'elle ne l'a fait, aux nécessités qu'une guerre ferait immédiatement surgir? La question est délicate, mais ne peut pas être éludée. J'y répondrai avec une franchise qui me sera d'autant plus facile que nul reproche ne peut être adressé aux comités, pas plus à celui de Paris qu'à ceux de la province. S'il y a faute, elle ne leur incombe pas, et ils sont les premiers à en souffrir. L'abnégation, l'intelligence, l'assiduité ne suffisent pas pour mettre à exécution les projets que l'on a conçus, pour lutter contre la barbarie et l'amoindrir. Bien souvent le cœur reste impuissant lorsque l'escarcelle est vide; notre Croix rouge le sait, car ses charges sont lourdes et ses ressources sont limitées. Sous peine de faire banqueroute et d'être en défaillance à l'heure du péril, elle est contrainte à n'être prodigue que de son dévouement. Elle n'est point comme le roi Midas et ce qu'elle touche ne se change pas en or; elle a beau être parcimonieuse des deniers sacrés dont elle a l'administration, elle est souvent embarrassée pour faire face à certaines dépenses qui s'imposent; disons le mot tout net : elle est pauvre, elle est beaucoup trop pauvre, malgré les dons et malgré les legs que des gens de cœur ont tenu à gloire de lui faire. Ses ressources se composent d'un minime capital inaliénable en temps de paix, des cotisations annuelles et du produit de certaines fêtes de charité. La dernière a été un admirable carrousel militaire donné, les 16 et 17 avril de cette année, dans le Palais de l'Industrie; les élèves des Ecoles de Saumur, de Fontainebleau, de Saint-Cyr, les officiers de l'École supérieure de guerre ont fait assaut d'adresse et d'habileté; c'était un tournoi *pro domo sua*. Il a valu 55,000 francs à la caisse de secours aux blessés. Plus tard, peut-être, quelque fringant sous-

lieutenant d'aujourd'hui, devenu colonel, étendu sur le lit d'ambulance, soigné par l'infirmerie de la Croix rouge, se souviendra qu'il a franchi des haies et fait des voltes pour venir en aide à ceux qui devaient être blessés au service de la France.

En dehors de sa réserve, dont j'ai fait connaître la valeur et l'emploi usufruituaire, la fortune la plus sérieuse de notre Croix rouge consiste dans les cotisations annuelles ; or, ces cotisations ne peuvent être qu'en rapport avec le nombre des souscripteurs. Ce nombre, j'ai honte de le dévoiler, car il est misérable : 22,000 pour toute la France, qui compte 200 comités provinciaux gravitant autour du conseil central siégeant à Paris. 22,000 ! la proportion est dérisoire, non-seulement avec le chiffre de la population, mais avec celui de nos soldats. Comment n'a-t-on pas compris qu'en ce temps de service militaire obligatoire, le service des secours aux blessés était obligatoire aussi ? Est-ce donc que la cotisation est si onéreuse qu'elle effraie les bourses moyennes et ferme les petites bourses ? Non pas. Membres fondateurs : 30 francs par an ; membres souscripteurs, 6 francs par an. Pour les premiers, trois sous tous les deux jours ; pour les seconds, un sou tous les trois jours. Franchement, c'est de la philanthropie à bon marché, et même au rabais ; il faut être bien avare, bien indifférent ou bien misérable pour s'en refuser le plaisir. J'ai été plus qu'étonné en constatant que les registres ne contenaient pas la liste d'un million au moins de souscripteurs.

Puisque le budget de la guerre est permanent, celui de la charité militaire doit l'être aussi. Ce sacrifice, si léger qu'il serait nul pour le tiers de la population, chacun a le devoir de se l'imposer volontairement, car au jour de la guerre toute famille aura ses représentans engagés au feu ; que deviendront-ils si l'on n'a versé la prime de bienfaisance qui leur assurera les soins dont leur vie peut dépendre ? Aux jours de la guerre de cent ans, en 1364, il n'y eut femme de France qui ne filât pour aider à payer la rançon de Duguesclin ; aujourd'hui, quelle femme de France refuserait d'économiser 6 francs sur ses besoins ou sur ses fantaisies, afin de panser les blessures de ceux qui tombent en faisant face à l'ennemi ? Quel homme ne se priverait de quelque plaisir pour venir en aide à ceux qui sont frappés en protégeant son existence, son champ, son outil, ses loisirs et son honneur ? Tout argent versé entre les mains de la Société de secours acquitte la dette contractée envers ceux qui se battent pour sauvegarder le foyer commun. Cette contribution de la charité patriotique, qui allège les charges de l'impôt du sang, ne peut-on l'établir sans léser aucun intérêt, par libre consentement ? Les entrées dans les cercles ne peuvent-elles être majorées de la petite somme de 6 francs qui seraient destinés à la Croix

rouge? les officiers de terre et de mer qui ont eu et qui auront tant à se louer d'elle ne peuvent-ils, à partir du grade de capitaine, abandonner sur leur solde un sou tous les trois jours, moins que le sou de poche du soldat, pour aider à la construction des ambulances où plus tard ils seront recueillis? Il suffirait qu'un cercle, qu'un état-major de régiment ou de navire donnât l'exemple pour que chacun s'y conformât, car en terre de France, le bien est contagieux. La question est à étudier, car jamais une Société de secours aux blessés ne sera assez riche, si elle veut remplir sa mission qui n'a point de limites, puisque les maux de la guerre n'ont point de bornes. Ce n'est pas seulement à notre pays que je parle; je voudrais que ma voix fût entendue, fût écoutée de toute nation qui, derrière le campement de ses armées, fait flotter l'étendard de la Croix rouge.

J'estime aussi qu'il serait bon que, sur ce problème et sur bien d'autres, les délégués des diverses sociétés de secours aux blessés militaires fussent appelés à discuter en commun. Les réunions internationales sont beaucoup trop rares: deux seulement depuis la paix de Francfort; ce n'est pas assez. Tous les ans, comme certains congrès littéraires et scientifiques, les Croix rouges devraient se réunir, ne serait-ce que pour se communiquer les progrès accomplis, en préparer de nouveaux, entretenir leur mutuelle émulation et stimuler leur zèle. En se fréquentant, en échangeant des pensées inspirées par l'amour du prochain, en s'efforçant d'éveiller la commisération pour le soldat blessé, bien des préjugés vivaces s'étiolent, et la haine, mauvaise conseillère, s'affaiblit d'elle-même. Tout en conservant l'amour-propre national, les délégués apprécieront les fortes qualités des autres nations, et l'estime remplacera le dédain qui est rarement justifié. A force de chercher à amoindrir les conséquences des luttes à main armée, de les considérer dans tout leur aspect et dans toute leur horreur, ils en arriveront à trouver la guerre si laide, si peu chevaleresque avec les engins modernes, si antihumaine par ses résultats, qu'ils iront répandre dans leur pays les idées pacifiques dont ils seront animés. Si l'armée de la paix s'accroît par leur influence, l'armée de la guerre restera l'arme au pied, et les grandes ruines seront évitées pour longtemps. Les mandataires des sociétés de secours aux blessés peuvent devenir les apôtres de la charité universelle, fondée sur le respect de la vie humaine; car le meilleur moyen de remédier aux maux de la guerre, c'est de les empêcher de se produire. Cette vérité ne serait pas désavouée par M. de La Palisse, je ne l'ignore pas, et je sais aussi qu'il coulera encore bien des flots de sang avant qu'elle n'ait force de loi; mais il y a certaines paroles qu'il ne faut cesser de répéter; elles finissent par pénétrer les âmes les plus rebelles:

c'est parce que les Hébreux ne se sont point lassés de sonner de la trompette que les murailles de Jéricho se sont écroulées.

Dans son récit de la campagne de France, de cette incursion prussienne à laquelle la canonnade de Valmy fit faire volte-face, Goethe a écrit : « Les longues calamités de la guerre ravissent à l'homme toute croyance à l'humanité. » Goethe ne penserait plus ainsi ; les choses ont bien changé depuis un siècle ; ce sont précisément les longues calamités de la guerre qui ont ranimé l'humanité dans les cœurs et lui ont tracé son devoir. Lorsque je dis : humanité, je veux parler de cette passion magnanime qui force à aimer les hommes malgré leurs fautes et leurs crimes, car elle n'est soulevée qu'à la vue de leur débilité, de leur infortune et par la croyance en leur vertu possible. L'idée de la convention de Genève, l'idée à jamais féconde, à jamais bénie de la Croix rouge, a germé sur le champ de bataille de Solferino. Cette idée est, en principe, si bien hostile à la guerre que les hommes de guerre l'ont d'abord repoussée. Aujourd'hui encore, ils la subissent plutôt qu'ils ne l'acceptent. Ils signalent dans son application mille inconvénients qui, en réalité, se neutralisent, puisqu'ils sont égaux pour les armées en présence. Ce qui a vaincu leur mauvais vouloir, ce qui les a contraints à donner place à la Croix rouge, c'est l'humanité, c'est ce sentiment intime, vibrant au plus profond des cœurs, qui domine tout par la pitié, s'émeut à la souffrance et ne recule devant rien pour la soulager. C'est une sorte de religion universelle, refuge des âmes aspirant au bien, « religion inaccessible à la rivalité des églises, des nations et de la politique. » Le mot m'a été écrit par une très grande dame qui participe avec une tendresse énergique au développement de la Croix rouge de son pays, j'allais dire de ses états. C'est le propre même de l'humanité de repousser ce qui divise les hommes et de rechercher ce qui les unit. « Secourez-vous les uns les autres ; » c'est le commencement de la sagesse, et la sagesse, c'est l'oubli des haines, c'est la tolérance, c'est la paix.

J'ai eu sous les yeux un spectacle que je n'ai point oublié. Au lendemain de la bataille de Magenta, au-delà de Ponte di Buffalora, dans une des rizières qui bordent les remblais de la route, j'ai vu deux cadavres enlacés : un soldat autrichien, un grenadier de la garde impériale française. Sur leur visage, nulle expression de colère, mais une tristesse résignée. Blessés, sentant venir la fin, ils s'étaient traînés pour rapprocher leur misère, ignorant pourquoi ils avaient tué, pourquoi ils étaient tués. Obéissant à l'impulsion qui rassemble les hommes à l'heure des grandes infortunes, ils étaient morts dans les bras l'un de l'autre, apitoyés sur leur sort mutuel, ne sachant plus s'ils avaient été ennemis et s'endormant

de l'éternel sommeil après avoir fait leur devoir auquel ils n'avaient rien compris, sinon qu'ils en périssaient. C'est l'humanité, c'est le sentiment supérieur à tout autre qui les avait réunis dans une étreinte suprême, et ce sentiment est d'une invincible puissance. Il est d'autant plus impérieux qu'il porte en lui quelque chose d'idéal qui plane au-dessus des préoccupations vulgaires et les domine. Il agit à la fois par la révolte contre l'injustice de la violence aveugle, par la compassion pour la faiblesse de l'homme, par le désir d'en adoucir la peine et de lui donner le bonheur que l'on a rêvé, que l'on a vainement cherché et que l'on ne désespère jamais de découvrir. A certains instans, ce sentiment surgit avec une force spontanée; l'homme alors obéit, presque malgré lui, au précepte : « Aime ton prochain comme toi-même. » Que de fois on a vu des soldats blessés ramper et aller placer leur gourde sur les lèvres d'un ennemi mourant qui criait la parole que jadis le Calvaire a entendue : « J'ai soif ! » A ce sentiment qui semble le parfum du souffle dont fut animé le moule d'argile aux jours de la création, la Croix rouge a donné un corps.

Malgré les obstacles que les sociétés de secours aux blessés ont, en Europe, rencontrés dans plus d'un mauvais vouloir administratif et militaire, elles ont persisté, elles ont appuyé leur œuvre sur de solides assises, elles continueront leur travail réparateur, car aujourd'hui rien ne peut les remplacer; elles répondent au besoin le plus exigeant des armées; elles sont indispensables, et par elles l'humanité prévaudra. Elles ont été bien lentes à se formuler, à naître, à grandir, à s'affirmer; mais elles sont indestructibles parce qu'elles sont. Il en est d'elles comme de la solution d'un problème de mathématiques, qui est acquise à jamais dès qu'elle est découverte. La bannière de la convention de Genève marchera dorénavant auprès des armées en campagne; c'est l'humanité même qui la porte; elle ne se la laissera pas enlever : *in hoc signo vinces*. La France la tient ferme par la main de sa Société de secours aux blessés. J'ai dit, et je crois avoir prouvé, que notre Croix rouge est irréprochable et qu'elle n'épargne rien pour rester digne de son apostolat. Je voudrais qu'elle eût son trésor de secours comme la Prusse a son trésor de guerre; je voudrais qu'elle fût très riche, afin d'être plus bienfaitante encore et afin de démontrer que, lorsqu'il s'agit de charité, de patriotisme et de dévouement, nous ne cédon à personne l'honneur de nous devancer.

MAXIME DU CAMP.

DEMOISELLE MICIA

MOEURS GALLICIENNES.

DEUXIÈME PARTIE (1).

VIII.

— M^{lle} Hélène est-elle encore souffrante ?

C'est pour la vingtième fois, au moins, depuis trois semaines, que Stanislas pose cette question, et toujours il est accueilli par le même sourire obséquieux et affirmatif du laquais qui le débarrasse de ses fourrures, le même visage finement malicieux de la soubrette accourue en éclaireur. Aujourd'hui, cependant, la réponse tant redoutée d'ordinaire lui cause un indéfinissable allègement. C'est qu'il a pris, dès le matin, une résolution suprême et vient officiellement demander la main d'Hélène. Il sera refusé, soit, du moins le doute intolérable, l'angoisse infernale de l'attente cesseront.

Et, hâtivement, il rajuste devant le miroir de l'antichambre son col immaculé, lisse sa barbe d'or ; puis, très pâle, le torse moulé dans sa redingote, le chapeau à la main, il pénètre au salon, où la comtesse, tremblante, se lève pour le recevoir.

Avec cette intuition admirable des mères qui ont la fièvre de marier leur fille, elle a tout de suite compris que ce visage si blême et si résolu, cette tenue si particulièrement correcte, le cé-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

rémonial inusité de cette entrée, sont autant de preuves indéniables d'une imminente demande en mariage ; et, énergiquement, elle appelle à la rescousse son aplomb, sa confiance dans l'avenir et dans le sens pratique d'Hélène, tandis que ses lèvres agitées murmurent une impérieuse invocation à saint Joseph, le patron de l'hyménée. Puis, les mains tendues, un encourageant sourire dans les yeux, elle s'élançe vers ce gendre si désiré ; et, d'une voix pateline, comme à un enfant qu'on craint d'effaroucher :

— Asseyez-vous donc là, tout près de moi, mon bon ami, vous avez bien des choses à me dire ?

Chez Hélène, l'heure du combat a sonné ; il ne s'agit plus désormais de jouer la comédie, d'essayer la puissance de ses charmes sur tel ou tel de ses adorateurs, au risque de laisser peut-être à ce jeu cruel quelque lambeau sanglant de son cœur. Le moment est venu de prendre une décision. Depuis trois semaines, elle a tenu, par son mutisme, la maison en suspens ; aujourd'hui, on lui accorde trois jours pour en sortir : « M. Zarembo nous fait l'honneur de demander votre main ; j'espère que vous allez vous montrer digne des sacrifices... » Mais, d'un geste impérieux, elle a interrompu sa mère :

— Pour Dieu !.. laissez-moi, si vous ne voulez pas que je fasse un malheur.

— Soit, je vous donne trois jours.

La porte se referme, et Hélène demeure muette, exaspérée.

Oh ! les nuits sans sommeil, les cauchemars affreux où toujours la même idée fixe revient, tenace, impitoyable ! Faut-il rappeler Conrad, refuser le banquier ? Si du moins les six mois qui précèdent pouvaient s'effacer de sa mémoire, avec quelle superbe indifférence elle affronterait les conséquences de ce mariage de raison ; mais, hélas ! par une moquerie impitoyable du sort, son cœur, fermé jusqu'ici, s'est éveillé brusquement, et elle aime avec toute la fougue de sa jeunesse, toute la violence de son tempérament de fille des steppes. Elle aime, et vénalement elle va se donner à un autre ! Pourquoi donc est-elle pauvre ? Pourquoi son père, ce grand seigneur, imprudent et magnifique, dont le nom reste en Ukraine le type légendaire du magnat polonais, a-t-il follement dissipé la dot princière de son enfant ? Avec quel sarcasme, quelle âpre sévérité elle le juge, ce père frivole et prodigue ! On élève une jeune créature dans le luxe le plus inouï, on l'entoure d'in vraisemblables raffinemens, jamais son pied n'a touché le sol ; à l'écurie, sa jument favorite est ferrée d'argent. Dans l'immense cour du *dwor*, six Cosaques attendent, près de leurs chevaux tout sellés, que le bon plaisir des maîtres les envoie à l'autre extrémité du

pays. Et puis un jour, alors que cette enfant arrive à l'âge d'être mariée, on la jette brutalement sur le pavé : « Va, cherche à plaire, trouve un époux!.. car tu es pauvre, la fortune est perdue, mais ta royale beauté t'achètera un mari. » Et depuis lors elle court en effet, d'une course vertigineuse, à travers le monde : l'hiver, elle est de tous les bals, de toutes les fêtes ; l'été, elle brille aux eaux, dans les kursaals. Et, dans ce cruel arrangement de sa vie, quelqu'un a-t-il songé que son cœur pourrait, lui aussi, battre un jour?.. Misère!

Si elle pouvait dormir, oublier! mais, dans son cerveau surexcité, d'inexorables visions d'avenir passent et repassent sans cesse, et c'est la noce d'abord, splendide, le soir, à l'église des jésuites. Quelques hommes sont en frac, d'autres ont revêtu le superbe costume polonais, le *kontusz* à longues ailes flottantes, qui, rejetées fièrement sur l'épaule, découvrent la manche de couleur vive ; à la ceinture l'écharpe tissée d'or, la carabelle enchâssée de gemmes précieuses, et sur la tête la haute *czapka* à aigrette de diamans. Les dames, bavardes et rieuses, étincellent de brillans et de fleurs. Leurs épaules nues frissonnent, à peine enveloppées dans un léger tissu. Et sous le couvert de l'orgue qui ébranle la nef, Hélène croit entendre monter jusqu'à elle leurs voix railleuses :

— Elle a fini par se décider, la belle Halka ; il était temps vraiment ! Vingt-trois ans, elle commençait à monter en graine ! Voilà cinq carnivals que sa mère la traîne de ville en ville pour la marier !

— Est-il riche, le banquier ?

— Oui, et très amoureux.

— Elle en vaut la peine ; mais cela ne rachète pas les quelque vingt ans qu'il a de plus qu'elle, et, dame ! vous comprenez qu'à la longue?..

— Et avec sa coquetterie!..

Les hommes ricanent d'un petit air suffisant, les femmes se voilent la face derrière leur éventail en minaudant.

A présent, Hélène marche à l'autel, entre ses deux garçons de noce, comme un supplicié monte au gibet. Derrière elle, Stanislas, conduit par deux filles d'honneur, s'avance radieux. Avec une surprenante lucidité, elle suit jusqu'au moindre détail de la cérémonie. Dans la foule compacte, de blanches jeunes filles distribuent des sourires et des bouquets. Elle entend le chevrottement sénile de l'évêque, son grand-oncle, bégayer les formules du mariage.

Enfin l'irrévocable « oui » est prononcé, quelque chose se brise en elle, et maintenant le tourbillon de la vie peut la saisir. Elle s'y jette tête baissée, avide d'inconnu et d'oubli. Des chevaux l'emportent, elle roule, roule sans trêve, loin des horizons de neige, multipliant les rivières, les pays, les montagnes, entre elle et son

misérable amour. Elle visite des contrées étranges, entend des langues inconnues, cueille des fleurs à l'arome ignoré, s'étourdit de nouveauté, se grise de soleil et de ciel bleu, essaie d'oublier, oublie, peut-être! Et puis... une interruption. Brusquement, elle se revoit en Gallicie, l'été, à la campagne. C'est le soir, la grande véranda est ouverte, elle est seule. Tout à coup, distinctement, une ombre se profile sur la muraille. Conrad est devant elle. Elle se retient aux meubles pour ne pas tomber. Que lui veut-il, ce Conrad? Une douleur aiguë déchire son cœur, et les mots de reproche meurent sur ses lèvres. Elle ferme les yeux pour ne plus le voir; mais, dans la peureuse angoisse qu'il ne disparaisse, elle étend les bras. Lui aussi, Conrad, a avancé les siens, et leurs mains s'enlacent, leurs têtes se rapprochent, leurs lèvres se confondent!..

Folle!

Hélène se réveille, se met sur son séant. Une sueur moite baigne son front brûlé par la fièvre. Oui, folle, folle!.. Que signifie donc ce flot de pensées mauvaises qui hante son cerveau? D'où lui viennent ces hordes d'hallucinations malsaines? Le bruit sourd d'une vieille horloge à moitié détraquée, sonnante douze coups, à la façon d'un rauque aboiement de chien, résonne péniblement comme un glas de mort.

Minuit seulement!

La chambre, tout ensevelie d'ombre, dort.

Seule, une petite lampe, suspendue devant une image de la Vierge de Czestochova, envoie au plafond une lueur allongée et mobile.

Hélène regarde la Madone.

Est-ce là tout le secours que lui envoie, à l'heure de la tentation, cette suprême consolatrice, cette Vierge qu'elle n'a cessé d'invoquer, à laquelle sont allées tant de neuvaines ardentes et de suppliques? Et une colère la prend contre cette Madone noire à la face trois fois balafrée, qui étincelle là, sourde, muette, impuissante, dans son nimbe d'or. A quoi bon la prière, alors? Et elle cherche ce qui pourra, dans cette nuit interminable, éloigner d'elle ces cauchemars. Un livre peut-être, un de ces romans parisiens qui font oublier les heures. Et, avec un geste de défi à la Madone, elle s'enveloppe rapidement d'un peignoir de laine blanche, se glisse hors de la chambre et se dirige vers le salon. C'est là que la comtesse a coutume de serrer les derniers envois de son libraire parisien.

Tout est calme dans le vaste appartement; seule, la respiration bruyante des filles de service, entassées dans la chambre qu'on désigne encore, comme au xvii^e siècle, sous le nom de la garde-robe, met un souffle de vie au milieu de ce recueillement. Un rayon de lumière, venant d'une pièce éloignée, indique pourtant que la maréchale veille encore.

A l'extérieur, la neige tombe sans relâche, ouatant silencieusement le sol qui s'exhausse toujours.

Toute frissonnante, Hélène pénètre au salon. La grande pièce, avec ses recoins mystérieux où les meubles font de larges taches noires, est glacée. Et elle regarde, à la lueur tremblotante de sa bougie, les hautes tentures qui semblent se mouvoir. Dans cette obscurité, sa robe accroche un guéridon et renverse, avec un bruit sec, une corbeille pleine de cartes de visites. Effrayée, elle se baisse pour les ramasser. Elle a rapproché son flambeau, et, machinalement, ses yeux cherchent à déchiffrer les noms gravés sur ces petits cartons : voilà d'abord le comte Ladislas, qui lui fait depuis un an une cour effrénée, sans jamais se déclarer ; le beau prince Paul, un de ses adorateurs passionnés, bien que dûment marié et père de famille ; le jeune Augustinowicz, un Arménien ; Leczynski, Majewski, tout le menu fretin de ses conquêtes. Ils sont tous là, au grand complet, avec leurs noms patronymiques, leurs noms de blason, leurs armes et leurs titres : ceux du nouveau régime se faisant sottement précéder d'une particule française, et s'intitulant en français : chevaliers, comtes ou barons ; les nobles de vieille roche jetant simplement leur nom sur le bristol, avec la fière assurance qu'ils sont d'assez haute lignée pour se passer de commentaires.

C'est étrange, aucune carte de Conrad ne se trouve parmi celles-là ! Aurait-il réellement accepté sans révolte son ordre de bannissement ?

Depuis trois semaines, Hélène, avec un stoïcisme héroïque, a volontairement renoncé à s'informer de lui ; mais l'idée qu'il s'est résigné tout bonnement à son arrêt l'exaspère, et, fiévreuse, elle fouille les meubles, les coffrets. Rien !.. Ses yeux sont secs et son cœur bat de colère.

— Il m'a bien vite oubliée !

Sur une petite table se dresse la corbeille à ouvrage de sa mère. Brusquement, elle la renverse. Qu'est cela ?.. Des cartes tombent, qui toutes portent la même suscription, et à la flamme vacillante elle lit : Conrad Mirski,.. Conrad Mirski ! Il est donc venu, et venu souvent ? Puis... il s'est lassé, car les cartes portent dans un coin le *p. p. c.* conventionnel.

Avidement, elle presse contre sa joue empourprée les petits cartons froissés. Qui donc a si adroitement dérobé les indices de ces visites ? La comtesse sans doute, la soupçonneuse comtesse, qui feint de tout ignorer et à qui rien n'échappe. Et une rancœur lui monte à la gorge devant cet excès de ruse maternelle. Oh ! ce Conrad, comme elle l'aime ! Elle le revoit penché sur elle, si ardent et si humble : « Dans quatre ans, moi aussi, je serai un époux ; dites, ne voudrez-vous pas de moi, alors ? »

Et elle ne lui a pas crié : « Reste, je t'aime, je t'attendrai!.. Peu m'importe la misère avec toi!.. »

La bougie achève lentement de se consumer, et elle reste là, repliée sur elle-même, les coudes sur les genoux, les poings dans les yeux, abîmée de douleur, laissant rouler lentement d'amères larmes entre ses doigts.

— Hélène, ma chérie, tu pleures?

Effrayée, elle se redresse. Elle n'a pas vu la porte s'entr'ouvrir et la figure de la maréchale s'approcher doucement.

— Que fais-tu ici à cette heure, ma pauvrete? Conte tes chagrins à ta vieille tante; tu sais bien qu'elle comprend tout, elle a été jeune, elle a aimé, parle-lui... Ça soulage d'ouvrir son cœur;.. dis,.. tu aimes quelqu'un?..

Mais d'un geste affolé, Hélène lui ferme la bouche :

— J'aime M. Zarembo, ma tante, vous le savez bien, puisque je vais l'épouser.

— Tais-toi, tu blasphèmes, et je préfère cent fois ton silence à ces fanfaronnades. Comme si je ne lisais pas le mensonge dans tes yeux, sur ta bouche. Mais explique-toi donc franchement! Voici vingt jours que tu nous tiens tous en suspens. Ta pauvre mère en deviendra folle.

— Oh! ma mère!..

Et, dans ces trois vocables, la jeune fille a mis tout ce que son cœur contient d'amertume.

— Écoute-moi, Halka. L'idée d'épouser le banquier t'exaspère, et cependant tu n'as pas le courage de le refuser. Quelle espèce de créature es-tu donc?

Un ironique sourire passa sur les lèvres d'Hélène :

— Oh! tante, si la comtesse vous entendait, elle dirait que vous mettez encore une fois des bâtons dans les roues de ma fortune.

— Tu me navres. Crois-tu donc que j'aie le cœur aux plaisanteries? Eh! peu m'importe ce que dira ta mère; il s'agit ici de ton bonheur. Et, tiens, je vais te dire mon sentiment : toute vieille que je suis, je ne comprends, moi, que les mariages d'amour; c'est sain, c'est honnête, ça réchauffe le cœur!

Hélène s'était affaissée; un long sanglot lui déchira la poitrine. Tendrement, la maréchale l'entoura de ses bras :

— La! la! que te disais-je? Mais, malheureuse enfant, tu nous trompes, tu te trompes toi-même. Qui aimes-tu? Est-il si indigne que tu n'oses me dire son nom?

Mais, par un nerveux effort de volonté, elle avait repris son calme, et très sèchement, avec un éclat de rire qui sonnait faux :

— Vous serez toujours la plus jeune de la famille, chère tante; dites à la comtesse que je suis prête à épouser son banquier, à la condition toutefois qu'elle m'épargne l'exultation de son triomphe.

Entre vous et moi, je me marie pour un morceau de pain!.. Mais dispensez-moi au moins de la honte d'en rougir.

La maréchale s'était relevée désolée. Elle se sentait impuissante devant cette misère voulue.

— Va, tu es trop forte pour moi, ma pauvre enfant!.. Si tu crois te préparer des élémens de joie domestique, tu te trompes, et je plains ton pauvre mari! Ma vie a été triste, j'ai versé bien des larmes, j'ai perdu les êtres qui m'étaient le plus chers, mais j'aime mieux mon malheur, avec tous ses doux souvenirs effondrés, que le frêle bonheur doré auquel tu aspirés.

Lentement elle marcha vers la porte, se retournant parfois, dans l'espoir d'avoir vaincu l'enfant rebelle. Quand elle fut sous la porte, elle ne put s'empêcher de lui jeter encore ces mots :

— Ah! tu es bien la fille de ta mère, toi!

Hélène se redressa impétueuse :

— Avec cette différence que les sacrifices ne lui coûtent pas à elle!.. tandis qu'à moi!..

Mais les larmes étouffaient sa voix, et elle se sauva en courant.

Le lendemain, au saut du lit, la comtesse Wanda entra dans la chambre de la maréchale :

— Je n'ai pas fermé l'œil toute cette nuit; je vous entendais causer avec elle; dites-moi, au nom du ciel, ma chère, ce qui s'est passé? Si vous saviez comme mon tendre cœur de mère souffre, je suis brisée; mais vous ne pouvez comprendre cela, vous, pauvre amie, vous avez perdu vos enfans!

Une parole de révolte, vite refoulée, était montée aux lèvres de la digne maréchale. Il lui eût été si facile de jeter à terre ce vain étalage sentimental; mais son grand cœur eût dédaigné une pareille lutte. Elle prit la main de Wanda, et, d'une voix sourde, hésitante, laissant tomber les mots un à un, comme à regret :

— Hélène consent;.. vous pouvez prévenir M. Zarembo.

La comtesse eut un soubresaut d'effarement joyeux :

— Enfin! cria-t-elle. Ah! mon adorable amie, que je vous aime! Et elle se jeta, à demi pâmée, dans les bras de sa parente.

La maréchale la regardait :

— Insensée! mais votre fille pleure, elle se ronge, elle nous cache quelque chose. Avant de l'enchaîner à une destinée irrémédiable, allons lui arracher son secret.

— Ta, ta, ta! j'ai bien élevé ma fille, elle n'a pas de secrets pour moi; si elle pleure, c'est d'émotion. Je ne l'en blâme pas. Et puis, voyez-vous, dans la vie, ma chère cousine, mieux vaudra encore pour elle essuyer ses larmes avec de la batiste qu'avec un grossier mouchoir de toile!..

X.

Ce fut une joie olle et inespérée pour Micia que ce voyage à Lemberg, dans cette ville couronnée de verdure, où sa petite enfance triste s'était écoulée, et qui rayonnait au fond de ses lointains souvenirs d'une teinte à la fois mélancolique et charmante. Et puis, sa jalouse tendresse aspirait à reprendre enfin sur son père des droits qu'avec une précocité instinctive et toute féminine elle voulait exercer sans partage.

Mais à mesure que le temps s'écoulait, sa déception allait grandissant. Elle voyait, heure par heure, minute par minute, ce père ingrat lui échapper. Il devenait soucieux, irritable, bien différent de ce qu'il était autrefois. On eût dit qu'un chagrin lent le minait. A peine s'apercevait-il de la présence de sa fillette. Le plus souvent, il lui lançait distraitemment une phrase, toujours la même, et qu'elle redoutait :

— Veux-tu que je te mène chez la maréchale? — Et quand elle revenait, c'était un assaut de questions fiévreuses, saccadées : — Avait-elle vu Halka? que faisait-elle, que disait-elle? paraissait-elle très malade? — Mais en général ses réponses étaient brèves. Elle avait passé tout son temps dans la chambre de la maréchale; M^{lle} Halka s'était à peine montrée.

Pourquoi donc son père s'intéressait-il tant à cette demoiselle maussade qui, elle, au contraire, se souciait si peu de lui?

Pavlova avait accompagné l'enfant à Lemberg. Un soir qu'elle la bordait, elle lui fit cette singulière question :

— Pour sûr, demoiselle Micia serait bien aise d'avoir une nouvelle mamoucia?

L'enfant se fâcha tout rouge. Était-il possible qu'une femme sensée comme Pavlova pût dire une sottise pareille? Et d'abord c'était laid et méchant de parler ainsi!

— Est-ce que tu crois donc que mon papa en voudrait d'une nouvelle femme? Est-ce qu'on remplace comme ça les pauvres morts? Promets, nourrice, que tu ne parleras plus jamais de cette chose!

Elle était cramoisie et des larmes brûlantes jaillissaient de ses grands yeux.

Pavlova, toute confuse et très effrayée, se le tint pour dit. Mais c'est étrange comme un mot jeté en l'air a le pouvoir de nous hanter. Micia songeait à cette « chose, » elle en rêvait la nuit, le jour, et un indéfinissable pressentiment la troublait. Peu à peu, ce malaise prit plus de corps, et se transforma en une invincible nostalgie, et elle se prit à languir après les vastes horizons de neige de Biala-Gora, le doux foyer domestique où ses chers vieux l'atten-

daient patiemment, et surtout et avant tout après cette tiède atmosphère d'amour dans laquelle elle avait vécu et dont son cœur avait besoin.

— Je veux retourner chez grand-père !

Il est neuf heures du matin, M. Zarembo dépouille son courrier. Une enveloppe portant un long chiffre doré s'est glissée parmi les nombreuses lettres d'affaires, et il l'examine inquiet, hésite à l'ouvrir; ses doigts tremblent, il songe avec un effroi mêlé d'amertume à la déception cachée sous ce pli armorié. Lentement, il se décide à déchirer l'enveloppe... Ses yeux voient trouble :

« Elle sera à vous, mon cher ami, » disent les pattes de mouche de la comtesse. Mais les mots dansent si fort devant lui qu'il doit s'y remettre jusqu'à trois fois pour se bien pénétrer du sens de la lettre.

— Tu m'as parlé, je crois, Micia ?

Sa voix vibre d'une façon extraordinaire, et il est obligé de tousser pour se donner une contenance. « Elle sera à vous, » dit la lettre, *vous, c'est lui!*.. Mon Dieu! mais c'est un rêve!..

— Je voudrais retourner chez grand-père, répète la voix dolente de l'enfant.

Cette fois, il a bien entendu :

— Qui est-ce qui parle de quitter son père ?

Et, passionnément, il enlève Micia dans ses bras, la couvre de baisers, de caresses ; elle est pâle, elle est triste, il l'a bien négligée tous ces jours-ci, mais elle doit lui pardonner, il était si malheureux. A présent, c'est fini, c'est passé, il n'a plus ni souci, ni chagrin, et il va s'occuper de sa Micia chérie.

L'enfant le regarde avec ravissement ; son petit cœur, gonflé de reconnaissance, bat tumultueusement, et de grosses larmes perlent au bord de ses cils.

— Et d'abord, continue-t-il, lundi je te mène en traîneau à la montagne de sable ; ça, c'est promis ! Et puis il y aura une grande surprise : on écrira à grand-père et à Malvine de venir passer les fêtes de Noël. Nous ferons un arbre de Noël, on chantera des *kolenders*, Malvine mettra sa robe de soie puce... et son bonnet à pivoine !

Micia éclate de rire ; tout son gros chagrin s'est dissipé, comme une ondée d'avril, sous les chaudes caresses paternelles. Elle a caché sa petite figure dans la soyeuse barbe d'or, et indifférente au reste de l'univers, elle écoute ravie les douces paroles qui la bercent si délicieusement. Qui donc ose prétendre qu'elle a voulu quitter son père ? Et dans la plénitude de sa joie, elle a oublié même le nom de son chagrin !

XI.

Trois jours plus tard, par un soleil flambant, un traîneau, attelé de superbes arabes, emporte Micia radieuse, assise à la droite de son père. Un pimpant cocher *krakoviak*, dont la pèlerine cramoisie est chamarrée de broderies et de paillettes d'or, se tient fièrement campé debout sur le devant de l'attelage. Les chevaux vont comme le vent.

Soudain, ils tournent rapidement à gauche. Pourquoi à gauche, se demande l'enfant, quand la montagne de sable est à droite? Le jardin des jésuites apparaît bientôt comme un cimetière de neige. Voilà la maison de la maréchale!

Le cocher arrête.

Micia a un serrement de cœur et, d'un regard inquiet, elle interroge son père :

— Tu veux bien, mignonne, que nous emmenions Hélène? dit-il avec son plus tendre sourire. Elle a été malade, tu sais?.. ça la distraira!..

Micia se mord les lèvres, sa gorge se serre. La pensée de partager son bonheur la fait souffrir; mais, tout de suite, elle se rapproche cette minute égoïste :

— Va vite la chercher, père, dit-elle bravement.

Elle est bien lente à venir, Halka, et le banquier s'attarde indéfiniment. Enfin, les voilà! La porte cochère s'ouvre. Un traîneau contenant la maréchale et la comtesse Wanda passe d'abord, puis Hélène arrive très rouge, son joli bonnet de loutre sur les yeux, sa grande pelisse brune l'enveloppant toute; Stanislas la suit transfiguré par la joie, l'orgueil. L'enfant s'est blottie entre eux deux, sous l'épaisse peau d'ours.

— *Vio!*

— Si nous faisons le grand tour? dit la voix un peu basse et hésitante d'Hélène.

Et Stanislas comprend qu'elle redoute de s'afficher déjà en pleine ville avec lui.

— Tu prendras par le Yanowski, Matciek.

Et encore une fois le traîneau bondit sur la neige; les passans s'arrêtent pour regarder ce scintillant attelage qui glisse dans les rues silencieuses, en agitant ses grelots, sous la poudre d'or du soleil.

Voici l'église Sainte-Anne; le Cracovien ôte dévotement son bonnet carré. C'est un endroit populeux, encombré de véhicules de toute espèce, parmi lesquels le traîneau se fraie difficilement un passage. Matciek, impatienté, brandit désespérément son fouet. Quelle idée son maître a-t-il eue de passer par ce quartier excentrique?

Sur la route blanche, venant de la petite ville de Yanow, une longue file de traîneaux chargés de bois avance péniblement. Les conducteurs ont quitté leurs sièges et cheminent à côté des chevaux. Ils ont grand air, ces représentans du sol slave, drapés dans leur *kozuch* de peau de mouton, la *czapka* noire fièrement posée sur leurs cheveux, coupés à ras des sourcils et des épaules. Ils marchent graves, insoucians des progrès de la civilisation qui fermente autour d'eux. Demain, le sort les jettera peut-être sur un champ de bataille, et ils combattront simplement, avec cette héroïque abnégation des humbles qui paraît presque sans mérite, tant ce courage fait partie d'eux-mêmes. Et puis, si par hasard la mort les épargne, ils rentreront dans leurs foyers, toujours calmes, toujours impassibles, reprendre leur rude vie dans l'étroit sillon tracé par leurs pères.

Matciek a pu enfin se trouver un passage. Le ciel est d'un bleu sans nuages ; dans la cour d'une maison, un orgue de Barbarie lance les notes perçantes d'une valse de Strauss, et le soleil darde avec tant de force ses rayons sur les toits, que la neige fondue s'engouffre violemment le long des gouttières qui crachent, sans crier gare, leur contenu dans les jambes des passans.

Micia rit de tout, jacasse, interroge. Son gentil babil sert de trait d'union entre Hélène et son compagnon, qui ont à peine encore échangé une parole. Ils s'observent tous les deux.

— Oh ! papa ! le triste cortège !

La grande porte d'un bâtiment de lugubre apparence est ouverte ; ce sont des prisonniers qui vont enterrer l'un des leurs. Il y en a une dizaine tout au plus. Le mort est porté par quatre compagnons vêtus de grosse bure grise. Derrière eux marchent ceux qui sont chargés de la bêche, de la corde et de la grossière croix de bois. De chaque côté se tient un soldat, le fusil sur l'épaule, prêt à tirer au moindre signe d'évasion ; et la petite troupe avance lentement, tête basse, humiliée d'afficher ainsi sa honte en pleine lumière.

Le traîneau s'est arrêté. Tous les hommes se découvrent. Mais c'est un contraste à la fois navrant et étrange que de voir ce féérique attelage tout scintillant d'or et de chamarrure qui se range pour laisser passer ces déshérités de la vie, tristes parias suivant péniblement une route morne qui mène d'une tombe à une autre.

Le traîneau a repris sa course, il est en plein quartier juif à présent ; des inscriptions hébraïques se balancent par-dessus chaque porte. Des femmes au teint hâve, aux yeux rouges, haranguent le public en nasillant. Sur leur tête rasée, une grosse tresse de cheveux roussâtres s'enroule en guise de perruque. Dans la neige à demi fondue piaillent des essaims d'enfans.

L'horizon s'éclaircit, et la montagne de sable, le *Haut-Château*, apparaît dans un nimbe de lumière. L'air devient plus vif.

— Vous n'avez pas froid, Halka ?

C'est la première fois qu'il ose lui donner ce nom diminutif et plus familier, et l'inflexion lui en paraît douce aux lèvres.

Elle fait signe que non, mais un muscle a frémi sur son visage pâle ; est-ce parce que ce nom lui a soudain rappelé l'intimité nouvelle, les journées précédentes si pénibles et l'anneau échangé ?

Les chevaux sont arrivés sur un plateau de la montagne et se reposent. Du *Haut-Château* il ne reste plus que d'informes décombres, masqués sous les ronces et la neige. A travers une large baie pratiquée dans le taillis, le splendide panorama de la ville apparaît baigné dans le ruissellement d'or du soleil. Tout scintille, tout s'embrase : clochers, maisons, vitres. Les arbres blancs des remparts tordent leurs branches cristallisées ; sur les toits gris ou rouges, la neige fondue fait de larges déchirures. Et là-bas, tout en haut, dans la gloire d'un ciel adorablement pur, se dresse, de l'autre côté du versant, la magnifique église ruthène de Saint-Yur, avec son saint George de pierre, ses constructions inégales, piquées d'une infinité de lanternes délicatement sculptées et masquées çà et là par une frange noire de sapins.

— C'est beau ! murmure Hélène.

— Oui, dans la magie de ce soleil, Saint-Yur ressemble un peu à l'église de la Superga de Milan.

— Vous avez été en Italie ?

Elle s'accroche à cette phrase banale, afin de permettre à la conversation de se généraliser. L'Italie ! c'est là qu'il voudrait la conduire. Et il essaie de le lui dire des yeux, des lèvres, sans trop se trahir pourtant, à cause de l'enfant assise là entre eux, et qui écoute gravement, en fixant sur eux ses larges prunelles innocentes. Elle ne sait rien encore, songe Hélène ; craindrait-il de le lui dire ? Et sa fierté saigne à l'idée que Stanislas cache peut-être son mariage à sa fille.

Le cocher a mis les chevaux au pas. Lasse enfin de son immobilité, Micia s'agenouille sans façon sur la banquette, et, enhardie par le grand silence des taillis blancs, elle rejette en arrière ses boucles châtains, et fredonne d'une voix moqueuse ce refrain de paysans :

J'avais un fiancé,
 Il s'est noyé dans la citerne,
 Et j'ai tant pleuré, tant pleuré,
 Qu'à force de danser,
 S'est effondré le plancher.
 Non je ne prendrai pas le deuil pour toi,
 Car mon cœur ne t'aimait pas !

— Qui donc t'a enseigné ces sottises? Ça n'a ni queue ni tête!.. On veut donc faire de toi une rustique campagnarde? Ah! il faudra que tout cela change!

— Attends, petit père, je vais t'en chanter une plus belle.

Et tout de suite elle entonne d'un accent très doux et langoureux :

Le vent souffle,
Le vent siffle,
Il fait plier les grands arbres.
Et moi, je suis dolente.
Mais mes larmes ne veulent pas couler!
Où es-tu, mon bien-aimé?
Reviens, reviens et regarde
Comme je me languis après toi.

Où donc cette petite enfant a-t-elle appris à moduler d'une façon si poignante cette plaintive chanson d'amour? Sait-elle qu'en l'écoulant le cœur d'Hélène se serre horriblement?

— Silence, maintenant, Micheline, c'est assez! murmure sévèrement le banquier. Au trot, Matciek!

Le cocher fouette les chevaux, et le traîneau dévale rapidement, si rapidement même que les promeneurs peuvent à peine garder leur équilibre. Les visages se dérident. Micia part d'un fou rire, et tous trois, cahotés et bousculés, arrivent au bas de la côte au milieu de fusées d'éclats de rire.

Sur la route unie, un petit traîneau bas, mené par un Juif, s'avance portant deux militaires. Le véhicule approche, on distingue les visages.

— Hurrah! c'est Conrad Mirski et le jeune Yurkiewicz!

Hélène a blémi, l'éclat de rire s'étrangle comme un hoquet dans sa gorge : Conrad! elle le croyait absent, loin, loin!

Lui, très martial dans sa capote d'officier, la considère un peu étonné; il ne saisit pas très bien d'abord par quelle coïncidence elle se trouve là, dans le traîneau des Zaremba, comme en famille. Il a bien entendu son camarade lui crier : « Voilà les fiancés! » mais, dans le premier moment, le sens intuitif de cette phrase lui avait échappé; il n'en avait retenu que la vague assonance. A présent, voici que la lumière jaillit dans son esprit comme si soudain la faculté réflexe lui était rendue, et, nerveusement, il éclate d'un rire convulsif. Le banquier cause très gaîment; jamais il n'a été plus en train; il est fier de montrer son bonheur :

— Vous serez ici pour Noël, messieurs?

— Moi, non, Dieu merci! s'écrie Conrad.

— En bien ! bonnes fêtes alors ! Nous nous reverrons pendant le carnaval !

Conrad s'est penché rapidement sur Hélène, et, d'une voix sifflante :

— Tous mes compliments, madame !

Les chevaux ont repris le trot, toujours précédés par le traîneau de la maréchale.

— Ce petit Mirski, murmure le banquier, je parie que son vieil original de père n'a eu garde de lui écrire qu'il est en passe de faire fortune ? Il paraît, d'après les ingénieurs, que sur le domaine de Grande-Pola, on a découvert toute une zone de terrains pétrolières. Si le vieux rétrograde avait du flair, il enverrait son fils en Amérique y étudier les meilleurs modes d'exploitation ; il y a là-bas des puits de deux mille pieds.

Mais il pourrait parler longtemps, Hélène ne l'entend plus. Les traits contractés par une indicible souffrance, elle a toujours devant les yeux le flamboyant regard chargé de sarcasme ; elle entend grincer à son oreille les paroles acerbes. Elle songe qu'il lui a offert sa vie et qu'elle l'a refusée. Elle songe à tout cela et se dit que, même à présent, si elle voulait revenir en arrière et le rappeler, il est trop tard.

XII.

Malgré le désir qu'avait eu le banquier de célébrer chez lui la *vilia* (veille de Noël) en grand apparat, il n'avait pu résister à la pressante invitation de la maréchale.

— Fi ! Stanislas ! refuserez-vous de rompre pour la première fois le pain bénit chez votre fiancée ?

Et, tout de suite, la digne matrone était entrée en conférence avec Daniel, son cuisinier, afin d'élaborer l'interminable menu traditionnel, qui ne doit pas se composer de moins de douze plats, en l'honneur des douze apôtres. Dans la cuisine était amoncelée une vraie pêche miraculeuse. Les mannes de poissons débordaient : carpes d'or bruni, perches à la crête épineuse, tanches et brèmes nacrées d'argent, brochet de taille colossale. Tous gisaient sur le flanc, pêle-mêle, les ouïes sanglantes raidis par la gelée.

— Combien y a-t-il là de poissons, Daniel ?

— Quarante livres, Excellence, y compris ceux de la seconde table.

En France, les mots veille de Noël évoquent tout de suite à notre esprit d'affriolantes réminiscences de banquets pantagruéliques, des visions étourdissantes de réveillons monstres, servis, soit à l'issue de la messe de minuit, soit après une profane réunion joyeuse. Et à travers l'illusion du souvenir, l'âpre senteur des buissons d'écrevisses, le fumet onctueux des dindes marbrées de truffes, des faisans mordorés, chatouille encore agréablement notre odorat. En Gal-

licie et dans toute la Pologne, on procède à rebours ; point d'hécatombes de gibier, point de massacres de volailles. Au lieu d'enterrer l'Avent sous l'éclosion naissante du « carnaval, » le souper d'usage met au contraire un sceau aux quatre semaines d'abstinence, et se transforme en une orgie de poissons. Ces repas, qui ont lieu le soir à l'apparition de la première étoile, ont un caractère essentiellement patriarcal et presque sacré. On n'y convie que le groupe restreint des proches. C'est la fête familiale par excellence, le triomphe de l'aïeul et de l'enfant. Adorables fêtes qui, malgré les bouffées de scepticisme venant d'Occident, ont su rester debout. Et ces fêtes auxquelles la domesticité prend part, qui voient souvent quatre générations réunies, créent, en se renouvelant ainsi chaque année, de ces liens tendres et inextricables qui rendent difficiles les brouilles tenaces ou les dissensions.

Cette année-là, le thermomètre descendit brusquement, le 24 décembre, à 15 degrés au-dessous de zéro. Un âpre vent du nord soufflait depuis le matin, et la neige, amoncelée de chaque côté du trottoir, atteignait déjà trois pieds de haut. Cependant, en dépit de ces rafales impitoyables, de ce froid noir qui mettait aux moustaches des hommes et aux voiles des femmes de véritables stalactites, toutes les physionomies rayonnaient. On devinait, à l'air empressé de ces gens emmitouffés jusqu'au cou dans d'énormes fourrures, que, ce soir-là, riche ou pauvre, chacun avait sa place marquée à quelque chaud foyer. La nuit venait très vite, déjà s'égrenaient dans l'air les joyeuses sonneries de Noël, mêlées aux voix traînantes des petits chanteurs de *kolenders*, qui parcouraient les rues en exhibant leurs crèches minuscules et leurs lanternes de couleur.

Chez la maréchale, la plupart des convives étaient arrivés. Il y avait d'abord M. Jean Savinski, très décoratif dans sa *chamarka* à soutaches noires, agrafée de nielles d'argent. Il causait amicalement avec son hôteesse, tout en observant du coin de l'œil Hélène, adorable ce soir en simple robe de linon blanc. Elle était enfoncée dans les coussins d'un divan, et écoutait, avec une nonchalante condescendance, les propos amoureux du banquier, qui courbé vers elle, enivrait ses yeux de toute l'exquise grâce de sa personne. Il la trouvait, ce soir, belle, charmante, et surtout bien meilleure que la veille, où elle avait été morne et inabordable.

Et ses nuits, il les passait un peu à rêver d'avenir et beaucoup à se demander comment elle serait demain.

Sur un canapé, M^{lle} Malvine, à qui la comtesse Wanda avait absolument voulu céder la droite, après mille révérences et cérémonies mutuelles, miroitait superbe dans sa robe à falbalas et sa coiffure papillon.

Micia, toute rose et pensive, se tenait debout près d'elle, rame-

nant de l'un à l'autre ses grands yeux interrogateurs. Les projets de son père, elle les ignorait encore. Au moment de l'en instruire, on avait cédé aux supplications de sa nourrice, encore sous l'impression de son récent désespoir.

— Laissez-la s'habituer peu à peu à notre future jeune dame, avait dit Pavlova ; de retour à la campagne, on lui expliquera ça en douceur.

Les derniers invités venaient d'arriver : un grand dominicain à l'allure militaire et deux neveux de la comtesse, pensionnaires en ville.

On annonça le souper.

Alors, solennellement, la maréchale prit une assiette où se trouvaient des oublies bénites aux empreintes sacrées, s'approcha de chacun de ses hôtes en particulier, et partagea avec lui le pain béni. Tous en firent autant avec leurs voisins, en échangeant des souhaits de bonheur ; et ce fut une minute de douce expansion toute fraternelle.

Dans la salle à manger, la nappe avait été tendue sur une couche peu épaisse de foin, afin de rappeler la crèche. A l'office, au contraire, on en avait mis une quantité si exagérée, que ni verres ni bouteilles n'étaient en équilibre.

Les invités prirent place, les dames à droite, les hommes à gauche, par rang d'âge et de position.

On servit deux potages au choix : soupe aux amandes, consommé de poissons.

— J'ai bien failli ne pas venir, disait, entre deux cuillerées, le prieur dominicain ; un pauvre religieux français se meurt au couvent, le vieux Maison-Neuve, vous savez bien, celui que les pères n'ont jamais pu nommer autrement que père Mayonnaise !.. Mais, Dieu merci, ce n'est pas encore cette nuit qu'il ira boire la bière chez Abraham !

— Quel tour vous nous auriez joué, père Calixte ! exclamait la voix chantante de la comtesse ; nous serions en nombre impair pour la *vilia* ; il aurait fallu faire asseoir à table une femme de chambre.

Peu à peu, les conversations s'engageaient. Lentement, deux laquais offraient les plats, décorés avec beaucoup de goût. Après un aspic de truites légèrement sucré, l'apparition d'un brochet monstre, dressé à la juive, souleva un murmure flatteur.

— Voyons, père prieur, disait le banquier en lui versant un verre de tokai, n'oubliez pas que *Post pisces, vinum misces* !

— Parfaitement, répondait gaîment le dominicain en avalant d'un trait son verre et le tendant de nouveau, mais le vieux proverbe polonais dit mieux encore : « Après le poisson, jamais d'eau ! Après le chou, point de vin, et tant qu'il y aura des jeunes filles, ne t'éprends pas de vieilles femmes ! »

Un joyeux rire courut tout autour de la table.

M. Jean éleva son verre en lançant à Stanislas un regard d'intelligence :

— Bravo ! vous êtes dans les bons principes, père Calixte !

Hélène était devenue pourpre ; elle sentait que tous les yeux se tournaient vers elle. Micia, qui l'examinait de ses yeux d'enfant terrible, lui dit tout haut :

— Comme vous êtes devenue rouge ?

Les plats de poissons se succédaient toujours avec une remarquable diversité. Un ragoût de carpes au miel, assaisonné de raisins et d'amandes, eut un véritable succès ; puis vinrent les fritures et les compotes.

On avait servi le dessert.

M. Jean et le père Calixte causaient maintenant, absorbés dans les réminiscences de leurs campagnes ; et, à mesure qu'ils s'échauffaient, on voyait un à un les profils se tourner vers eux.

— Oui, c'était un grand mouvement, disait, de sa belle voix grave, le dominicain ; et il contait, au hasard des souvenirs, un trait de bravoure, un détail humoristique. Et c'étaient d'abord ses allocutions au peuple, là-bas, en plein midi, dans l'herbe foulée des tombes, la croix à la main : audacieuses harangues vibrantes de jeunesse, où l'âme, avide de sacrifice, passait tout entière sur les lèvres. Ensuite, il narrait les combats sublimes d'insurgés presque sans armes, vêtus de loques, affamés, tombant sous la mitraille sans un mot, sans une plainte ; et puis, plus tard, à bout de force, la fuite, affreuse, la nuit, à travers les marais, où les jambes enfonçaient jusqu'au ventre : double lutte horrible de l'homme traqué par l'homme et par la nature.

Au bout de la table, Micia et les jeunes étudiants pétillaient d'enthousiasme.

La maréchale avait les larmes aux yeux.

— Quelle époque douloureuse ! murmura-t-elle.

— Eh ! madame, ces momens-là sont notre couronne à nous ! les seuls qui valent la peine d'avoir été vécus !

La comtesse Wanda, qui interrogeait Malvine sur la noblesse des environs de Biala-Gora, s'interrompit :

— Père Calixte, je vous en prie !.. dit-elle en minaudant, contez-nous votre singulière réception au couvent, quand votre ordre a été chassé du Lubelski...

— J'ai été fort mal reçu, en effet, dit le dominicain en souriant ; les bons pères, tous Allemands, me considéraient un peu comme un aventurier, et c'est d'un air méprisant que le portier me jeta presque le soir dans ma cellule une couverture usée et un vieux coussin d'évangile pour reposer ma tête. Quelques jours plus

tard, — c'était justement la veille de Noël, — le révérend père Ladislas tomba gravement malade. Il devait prêcher le lendemain ! Grand émoi dans le couvent !.. Que faire?.. que devenir?.. Quelqu'un se hasarda à dire au prieur que je savais prêcher.

— Prêcher, lui !.. Avez-vous perdu la tête?.. un sabreur!.. un harangueur de populace!.. Oui,.. pour mettre le feu au couvent!

— Mais en lui faisant bien la leçon d'avance?..

L'heure pressait; il n'y avait pas d'autre moyen d'en sortir. Le prieur me fait appeler; il avait le sourcil froncé :

— Vous savez, père Calixte, que ce n'est pas à des butors de paysans que vous aurez affaire demain,.. c'est à une société éclairée, distinguée, aristocratique ;.. il ne faut pas déshonorer le couvent, entendez-vous?..

— Si monsieur le prieur veut bien me dire seulement sur quel sujet je devrai parler?

— Voilà le texte : *Jésus est l'oint du Seigneur envoyé pour apporter aux pauvres la bonne nouvelle.*

Le lendemain, jour de Noël, pas un père ne manquait à la messe, et je voyais glisser leurs robes blanches entre les colonnettes des stalles. Enfin, au milieu d'un religieux silence, je commence, un peu bas d'abord, car j'étais réellement ému. Mais, à mesure que je parlais, je sentais le sujet m'emporter, m'électriser; je ne voyais plus personne, il me semblait que c'était moi l'oint du Seigneur, moi, le choisi entre mille pour apporter à mes frères, à mes compatriotes, la bonne nouvelle!.. Alors, oubliant toute mesure, je me laissai aller à l'entraînement de mon cœur...

Quand j'abaissai les yeux sur l'assistance, elle était tout en larmes!.. Effaré, je regagnai ma cellule à la hâte, prévoyant déjà quel orage j'avais amassé sur ma tête! Le prieur entre enfin chez moi;.. mais voilà qu'il se jette dans mes bras, les yeux mouillés, et me dit en français, avec son accent allemand : « Che suis gon-tent de vous!.. »

Alors, un peu malicieusement, je lui dis :

— J'aurais peut-être fait encore mieux, mon père, si j'avais pu lever les bras...

Et je lui montre la manche de ma robe tout en lambeaux!..

Le lendemain, j'avais une robe neuve... et un oreiller!..

— Et vous n'ajoutez pas, père Calixte, que depuis lors on vous a réélu prieur jusqu'à trois fois de suite.

La maréchale s'était levée. Tous les convives l'imitèrent, et, au milieu d'un grand brouhaha de chaises, ils se saluaient et se remerciaient. Puis ils défilèrent devant leur hôtesse, qui, debout, appuyée au chambranle de la porte, recevait, avec la grâce exquise d'une dame de l'autre siècle, les baisemains d'usage. Au

salon, les hommes allumèrent des cigarettes. Une lassitude prenait chacun, après ce repas de longue haleine ; et, comme M. Jean proposait un whist, on s'attabla en silence. Zarembo ne jouait pas ; il cherchait à se rapprocher d'Hélène, mais elle se refaisait précieuse. Bloquée derrière le piano, entre les deux étudiants, elle leur chantait en sourdine des noëls mélancoliques ou de plaintives *dumkas* d'Ukraine. Très maussade, le banquier prit le parti d'aller finir sa cigarette tout seul dans le fumoir.

De loin, les chants d'Hélène lui arrivaient avec des modulations d'une tendresse infinie. Que de facettes multiples dans la nature de cette fille indéchiffrable ! L'aimait-elle ? Certes, la voix qui vibrait là venait d'une âme aimante, passionnée. Le jour viendrait-il jamais où cette altière créature immolerait sa fierté, s'humilierait, aimerait enfin !

Brusquement la voix cessa. Le cœur de Stanislas se mit à battre : viendrait-elle maintenant à sa recherche ? Il ne bougea pas néanmoins, s'obstinant à rester dans ce fumoir sombre, où il convenait à sa bouderie de s'isoler. Et, cependant, un désir intense de la voir le mordait. Un bruit léger comme un frôlement d'ailes lui fit lever les yeux, et il la vit là, toute blanche, dans le cadre de la porte. Elle ne pouvait le voir, et il n'osait parler, de peur de la faire envoler. Elle s'avavançait très calme, de son pas de jeune reine. Il retint son souffle, car elle approchait toujours.

Alors, quand il la sentit à sa portée, il tendit les mains, et comme un voleur les abattit sur elle.

Elle ne poussa pas un cri, mais il la sentit trembler entre ses bras.

— Je vous tiens ! dit-il très bas.

Déjà elle s'efforçait de se dégager.

— Si vous voulez que je reste, il faut faire de la lumière, dit-elle impérieusement.

Sans lâcher sa petite main, il alluma une bougie.

— Était-ce pour me chercher que vous êtes venue ? demanda-t-il en rapprochant son visage du sien.

D'un mouvement instinctif, elle se rejeta en arrière.

Il eut un frémissement.

— Quelquefois, je rêve que vous me haïssez, dit-il.

Sa voix était amère.

Elle protesta en ricanant, mais une colère la prenait contre ce banquier sentimental. Se figurait-il à présent qu'elle allait jouer avec lui la comédie d'une idylle amoureuse !

Et, comme il essayait de passer un bras autour de sa taille, elle eut un mot sanglant : — Vous ne savez pas, Stanislas, combien ce rôle est ridicule à votre âge !

Il avait rougi, cinglé par ce coup de fouet brutal. Nerveusement

il la saisit par les poignets, et moitié riant, moitié suffoqué par la colère que ses sarcasmes et sa résistance excitaient en lui :

— Je vous jure que vous ne sortirez pas sans m'avoir embrassé !.

— Ah ! par exemple !

Elle aussi souriait, un peu pâle, baissant la voix, honteuse d'ébruiter cette scène qui devenait ridicule. Mais comme il ne la lâchait toujours pas, et au contraire essayait de l'attirer plus fort :

— Prenez garde, siffla-t-elle les dents serrées, j'appellerai !

Tout à coup, un cri déchirant retentit :

— Non, non ! père ! oh ! non !

Stanislas, dégrisé, avait abandonné la taille d'Hélène.

Devant lui, Micia tremblante, déchevelée, le regard brouillé, se dressait, les bras tendus, sanglotante. Il la repoussa avec rudesse, horriblement vexé. — Pourquoi Micia était-elle ici ? que signifiait cette scène ?

— Je ne sais pas ;.. j'étais fatiguée, j'ai dormi. Oh ! père, père, je ne veux pas de nouvelle mamoucia !

Les cris de l'enfant avaient attiré tout le monde. On se pressait, on l'interrogeait.

Vertement la comtesse Wanda l'interpella :

— Se taira-t-elle à la fin, cette petite mijaurée !

Elle voyait avec effroi se dresser une rupture.

M. Jean, comprenant l'effet déplorable de cette scène, l'enleva l'enfant dans ses bras et courut la déposer dans une chambre éloignée. Malvine et la maréchale l'avaient suivi, laissant derrière elles le banquier désespéré, qui cherchait en vain à calmer Hélène.

Quand la porte fut close, les trois vieillards se serrèrent les mains. L'enfant, pelotonnée sur les coussins d'un divan, reposait inerte. Tout à coup elle se redressa, et regardant fixement M. Jean :

— C'est vrai, grand-père ?

Tout ému, il se pencha sur elle, et de sa bonne grosse voix :

— C'est vrai, dit-il ; mais nous sommes toujours là, nous !

Alors, silencieusement, Micia cacha sa tête dans ses mains. Mais, cette fois, ce n'étaient plus les pleurs passionnés d'une enfant jalouse qui coulaient, c'étaient de vraies larmes, des larmes humaines, puisant leur amertume à la source même de la vie.

Et, devant cet innocent petit être qui pleurait déjà le second gros chagrin de sa courte existence, les regards des vieux se mouillèrent.

XIII.

Quand l'enfant sortit de sa longue crise de larmes, elle n'eut qu'un seul mot : — Partons.

Mais, à peine ramenée chez son père, des frissons de fièvre la

prire, et pendant plusieurs semaines sa petite figure triste, émaciée par une tension farouche de l'esprit, reposa sur l'oreiller. Elle ne parlait pas, ne se plaignait pas ; toute différente de soi, elle se contentait de suivre d'un œil sévère les allées et venues de son père quand il venait par instans demander de ses nouvelles. Dans sa cervelle enfantine, le fait de prendre une seconde femme constituait un acte de trahison noire vis-à-vis de la morte, et elle ne pouvait pardonner le crime d'introduire une étrangère au foyer qu'avait occupé sa mère.

Vers les approches du carême, comme elle allait mieux, on décida qu'elle retournerait à Biala-Gora, sans assister au mariage. Hélène respira ; l'outrecuidance de ce petit être qui osait s'ériger en reproche vivant la crispait. Ce départ détendit également les nerfs du banquier. Il éprouvait la soulageante impression d'un détenu qu'on aurait débarrassé de son geôlier. Sans qu'il eût osé l'avouer à personne, la présence de ce jeune mentor lui pesait aussi. Il put désormais hâter activement les apprêts de son mariage.

Ce fut dans la première quinzaine d'avril, un soir, à l'église des jésuites, ainsi qu'Hélène en avait eu la vision anticipée, au milieu des souffles attiédés du printemps, qui entraient par les larges portes ouvertes, que fut célébrée la cérémonie. Et si alors, dans la plénitude extatique de son bonheur, Stanislas vit peut-être passer devant ses yeux une ombre fugitive, un peu triste et très vite effacée, ce fut sans doute le souvenir de la petite exilée dont le regard sévère semblait formuler un reproche.

A Biala-Gora, M. Jean fut effrayé de l'indifférence morbide de l'enfant. Elle ne jouait plus, ne chantait plus, souriait à peine. Il fallut un soir la rencontre fortuite de la Tarasia, qui herborisait mystérieusement au coin d'un bois, pour faire spontanément sortir l'enfant de son marasme.

— Tu lui permettras de me montrer où on cueille ces belles fleurs, dis, grand-père ? pour que j'apprenne aussi à guérir avec...

Et les yeux étincelans, elle se suspendait au cou du vieillard.

En voyant s'illuminer enfin ce pâle petit visage, il n'avait pas eu le courage de repousser sa prière.

.....
— Je vous prie, madame, c'est cette Tarasia qui apporte des fleurs pour demoiselle Micia.

M^{lle} Malvine avait levé la tête.

— Qui ça, Tarasia ?

La nourrice fit une moue dédaigneuse :

— Oh ! une pas grand'chose, celle qu'on nomme au village la femme pâle, une espèce d'aventurière qui jette des sorts.

Mais Micia, rouge de plaisir, avait bondi au milieu de la chambre :

— Oui, oui, je sais, je la connais ! Oh ! laisse-moi y aller, cousine Malva, grand-père l'a permis ; je l'aime tant cette femme, elle connaît tous les secrets du bon Dieu !

— Et ceux du diable aussi, grommela tout bas Pavlova d'un air méprisant.

— Toi,.. tu n'as pas la parole, cria l'enfant ; et elle lui ferma la bouche avec les fleurs, puis s'élança dehors.

C'est ainsi que Tarasia obtint le grade de professeur agrégé en botanique, tandis que M^{lle} Malvine conservait toujours celui de maîtresse ès sciences en titre.

Oh ! les délicieuses parties dans les bois de sapins et le long des ruisseaux aux cailloux polis, ou bien au fond des vallées sauvages où les blocs énormes de granit faisaient des coins d'ombre fantastique à côté des clairières ensoleillées ! Malvine s'asseyait sur un tertre moussu, et l'enfant, accompagnée de sa pâle compagne, courait les sentiers, grimpait les côtes, fouillait les buissons, et elle revenait ensuite pleine d'ardeur, une brassée de fleurs lui montant jusqu'aux yeux.

— Vois, cousine, les belles saxifrages blanches, et ces scabieuses bleues pour la vieille Yasova qui a la peau enflée ! Ça, c'est de la petite centaurée rose pour la fièvre, et puis du plantain pour les plaies.

Et elle classait, d'un petit air entendu, les étoiles indigo des gentianes, les cloches pourprées des digitales, à côté des aigrettes d'argent de la clématite sauvage et de l'or des renoncules.

De son regard adoratif, Malvine contemplait sa chérie :

— C'est qu'elle nous est vraiment revenue tout à fait, notre Micia !

Et l'enfant, agenouillée devant elle, toute rose, un sourire malicieux dans ses yeux brillants, disait :

— Ma chère Malva sait-elle comment on guérit très, très sûrement un étique ? Non ? Voilà : on déshabille le malade, on le met dans un bain avec un chat, pauvre chat ! on les plonge ensemble dans l'eau, et la bête prend la maladie. C'est tout simple ! Tarasia l'a dit ! Et là-dessus, au milieu de fusées de rire, elle repartait en quête de fleurs nouvelles.

Mais si la gâté de Micia avait reparu, elle n'en était pas moins obstinément muette sur la chapitre de son père. Et lorsque son aïeul, qui tenait à la familiariser petit à petit avec sa situation nouvelle, lui racontait les incidens survenus aux voyageurs, ou lui lisait des fragmens de lettre, elle affectait un petit air de victime si résignée, qu'à la longue même son bon grand-père en était impatienté et fronçait le sourcil.

Un dimanche, après vêpres, qu'elle avait laissé Malvine assise au bord du chemin et s'était aventurée avec Tarasia jusqu'aux alentours du cimetière pour y recueillir des pommes épineuses, elle se sentit

envahie par une grande tristesse, sans savoir pourquoi. Était-ce la mélancolie ambiante de ce champ des morts qui l'attendrissait? Et sans préambule, prise d'un désir irraisonné de dire sa peine à sa simple compagne, elle vint s'asseoir auprès d'elle et lui ouvrit son cœur. Tarasia, accroupie sur le tertre pierreux du cimetière, l'écoutait, tandis que ses longs bras allaient et venaient entre les blancs daturas aux calices empoisonnés ou qu'elle recueillait avec soin les graines stupéfiantes de jusquiame, dont les petites fleurs jaunes striées de brun rampaient à ses pieds avec des allures de minuscules serpens.

Et Micia disait l'amertume de sa petite enfance, son esseulement, la triste mort de sa mère; puis elle contait, avec des larmes retenues à grand'peine, ce qu'elle nommait la trahison de son père!

Au loin, le soleil, écarlate et hirsouté, descendait lentement derrière les montagnes, et, dans le silence, la voix morne de Micia tombait en phrases brèves, dolentes, avec des entrecoupe-mens de sanglots étouffés.

Quand elle eut fini, elle ajouta, les lèvres frémissantes :

— C'est mal, n'est-ce pas, d'oublier les morts?

La Tarasia s'était relevée; elle paraissait plus grande et plus blême encore, sur ce ciel rouge où des envolées noires de corbeaux esquissaient comme un large éventail; mais, sans répondre à la fillette, elle la regarda quelques instans de ses yeux vagues et dit seulement :

— Le chien ne juge pas l'enfant, l'enfant ne juge pas l'homme, l'homme ne juge pas Dieu.

Et comme Micheline, interloquée, demandait une explication, elle lui montra un saule pleureur dont les branches balayaient la terre :

— C'est de la main du cadavre d'une mauvaise fille qu'est né cet arbre, dit-elle. A cette heure, cette fille pleure, elle gémit, elle se tord, mais il est trop tard... Il ne faut pas juger son père.

Micia avait écouté, stupide. Une rougeur couvrait son front; elle cacha sa tête dans ses deux mains, fort embarrassée. Cette femme avait d'un mot bouleversé tout son petit horizon d'idées.

Lentement cependant, à la fin, elle écarta les doigts; mais Tarasia n'était plus là, et sur la route, trottant de son pas un peu lourd, M^{lle} Malvine arrivait. Micia s'élança vers elle. Mais en passant devant le saule qui frémissait sous les rafales légères du vent, il lui sembla distinctement entendre, parmi le chuchotement des branches, une voix qui lui soufflait : « Mauvaise fille! Mauvaise fille! » Alors, honteuse, hésitante, affolée, elle courut se jeter en pleurant dans les bras de la vieille demoiselle, et elle répétait à travers ses sanglots : — Je veux bien que papa se marie! Oh! je ne serai plus jalouse!.. Qu'il me pardonne, qu'il me pardonne!

La réconciliation eut lieu à Lipova, au château que le banquier possédait aux portes de Lemberg et où il venait de s'installer avec sa jeune femme.

En d'autres circonstances, Micia eût peut-être observé l'air contraint de son père et de sa belle-mère, l'étiquette froide et cérémonieuse de la maison, qu'elle se rappelait vaguement autrefois comme une oasis de soleil et de gaieté. Mais toute à son élan de tendresse enthousiaste et au désir de se faire pardonner, les choses extérieures glissaient pour elle inaperçues.

C'est qu'elle ne faisait rien à demi, cette Micia ! Et puis son père la comblait de caresses, Hélène lui avait permis de la nommer Halka ; elle s'en retourna ravie et le cœur léger à Biala-Gora.

Au printemps suivant, comme elle atteignait ses douze ans, elle fit sa première communion. Cet acte, auquel l'avait sérieusement préparée le curé de la ville la plus proche, la transfigura. Elle y mit tout ce que sa nature ardente contenait de ferveur et de dévotion. Simplement vêtue d'une petite robe bleue, la face irradiée d'une lumière intérieure, et nullement distraite par de vaines préoccupations de toilette, elle alla s'agenouiller, son cierge à la main, parmi les pauvres et les humbles ; et, avec la clairvoyance lucide de son âme large d'enfant, élevée sous le grand ciel et entourée d'êtres bons, elle comprit la majestueuse grandeur de ces agapes universelles auxquelles sont conviés, sans distinction, le riche et le déshérité, où il n'y a ni places privilégiées, ni rangs hiérarchiques, et point, comme chez les hommes, de premières et de secondes tables !

XIV.

A certaine époque fixe de l'année, un petit frère quêteur, rose et joufflu, avait coutume d'arriver régulièrement à Biala-Gora, et c'était dans le domaine un signal d'allégresse. A l'avance, on allait guetter à la tombée du jour, sur le tournant de la côte, le chariot, capitonné de regains coupés, où se dandinait douillettement la joviale personne du petit frère Ignace. Et bien vite chacun s'assurait qu'il tenait sur ses genoux le précieux coffret où était enfermé le violon dont il tirait de si jolis airs.

A peine débarqué, le joyeux frater commençait par distribuer à tout le personnel force petits chapelets et images aux vives enluminures. M. Jean l'introduisait au château, puis on servait le souper, toujours trop long ce soir-là, au gré de chacun. Enfin, on passait au salon. Lampes et girandoles étaient allumées. Les portes-fenêtres, largement ouvertes sur le parc, laissaient pénétrer de chaudes senteurs de tilleuls et de roses.

M. Jean et ses hôtes se plaçaient en cercle sur des sièges, tandis que derrière les colonnettes de la véranda les gens de service et les paysans se massaient curieusement.

Enfin, au milieu d'un religieux silence qu'entrecoupait à peine un bruissement léger de feuilles ou le papillonnement des phalènes autour des bougies, le frère Ignace préludait.

Il commençait par tirer des sons un peu vagues, comme qui dirait pour se bien mettre en train; et puis tout d'un coup il criait :

— Je vais vous jouer une kolomeyka ! ou bien une mazourka !

Et c'est qu'il avait un crâne coup d'archet, le petit frater ! Ses doigts grassouillets couraient sur les cordes, son bras montait et redescendait avec une rapidité à donner le vertige, et, tout en jouant, il rejetait en arrière ses épais cheveux blonds.

Alors, mus comme par des ressorts enchantés, les jambes des auditeurs invisibles, filles de service et paysannes, valets ou marmittons, se mettaient en branle, et le long des couloirs, sur le perron ou dans les parterres, baignés des rayons de lune, c'étaient de silencieuses sarabandes, des danses échevelées, où les pieds nus se soulevaient avec des effleuremens d'ailes.

Et le petit frater, comme pour aiguillonner l'ardeur de ses danseurs, qu'il pressentait à travers la muraille, trépigrait ou lançait tue-tête un cri de bravoure.

A la fin, Micia, émoustillée par cette cadence endiablée, se levait avec un sourire, courait à son grand-père la main tendue, et lui ne résistait pas.

— Allons, je vais te donner une leçon.

Il saisissait la petite main, s'élançait en avant avec la fougue d'un jeune homme :

— Mazourka ! criait-il de sa voix éclatante.

La fillette, très légère, presque pas gauche, les lèvres entr'ouvertes, un rayonnement au fond de ses yeux sombres, glissait, laissant ses petits pieds encore inexpérimentés suivre la mesure.

— Très bien ! Micheline, criait M. Jean un peu essoufflé, le corps en arrière, les bras arrondis, des oppositions !

Un soir que le *dvour* se livrait à une de ses fugues chorégraphiques, on annonça des visiteurs :

— M. Mirski et son fils Conrad.

Le propriétaire avait sa mine grognon habituelle.

On causait beaucoup dans le district des dissensions survenues entre le père et le jeune ingénieur à propos du forage des puits que le vieil arriéré prétendait confier entièrement aux soins de son rusé avocat Yasowicz, sous le prétexte que son fils voulait bouleverser le pays par des inventions trop hardies.

— Soyez les bienvenus, mes amis; vous voyez que nous ne bou-
dions pas quand vous êtes arrivés.

Conrad paraissait soucieux; M. Jean le prit vivement à part :

— Eh bien ! qu'as-tu résolu ? Iras-tu en Amérique ?

— Je compte partir cette semaine, en dépit des foudres pater-
nelles. Quand j'aurai acquis la pratique nécessaire, je reviendrai ;
si l'entêtement de mon père n'est pas modifié, eh bien ! j'en serai
quitte pour offrir mes services à d'autres !

Cependant la musique avait repris avec un nouvel entrain.

— Allons, Conrad, secoue tes papillons noirs et prends ma place ;
je commençais à souffler un peu, mais ma petite-fille est une in-
fatigable.

Quel Polonais, fût-il même maussade, est capable de résister aux
accords magiques d'une mazourka bien rythmée ?

Conrad s'empara de la main de Micia, et, frappant le parquet de
ses talons, il entraîna la fillette à l'autre bout de la salle. Elle, très
interdite d'abord, rouge, et le cœur battant, cambrait sa taille,
raffermissait ses pas, tournait au bras de son cavalier pour retom-
ber en cadence, s'enhardissant peu à peu, et, selon que la musique
était ardente ou langoureuse, penchait mélancoliquement sa jolie
tête ou la redressait avec un éclair joyeux dans ses prunelles
violette. Et ceux qui étaient là admiraient ces deux êtres char-
mans, qui, les mains enlacées, glissaient comme emportés dans
une adorable féerie.

— Bravo ! disait M. Jean.

Le vieux Mirski lui-même manifestait son enthousiasme.

— A la bonne heure ! Voilà une noble danse qui n'a pas sa
pareille ! Parlez-moi de nos danses polonaises ! Et d'abord aux
noces de Cana,.. qu'est-ce que Madame la Vierge et Monseigneur
Jésus dansaient ?.. Certes, ce n'était ni la polka tremblante, ni le
galop, où le danseur attrape malhonnêtement sa dame par la taille
et la fait sauter : hop ! hop ! tout autour de la chambre !.. Et le
vieux gentilhomme sautait grotesquement sur place. — Non,
c'était la majestueuse polonaise, la noble mazourka !.. Ram ta tam,
ta tam !.. Et il esquissait des gestes et des pas pleins d'auguste
désinvolture.

Le frère Ignace donna un dernier coup d'archet, et Conrad, ayant
enlevé sa mignonne danseuse dans une étourdissante pirouette finale,
mit gravement un genou en terre et baisa respectueusement sa
petite main. Toute confuse, Micia s'était esquivée sur la véranda,
en dérobant ses mains sous les plis de sa robe. Conrad l'avait re-
jointe ; il s'assit auprès d'elle sur un banc du perron :

— Quand je reviendrai d'Amérique, demoiselle Micia sera grande.
Elle releva les yeux sur lui :

— Vous partez?.. C'est donc pour ça que vous êtes triste?

— Comment savez-vous cela?

— Oh ! moi, je vois tout.

Il sourit un peu amèrement :

— Mais vous êtes toujours gaie, vous !

— Pas toujours. — Une ombre avait passé sur son front. — J'ai eu du chagrin... au mariage de père ; et puis elle ajouta, comme si un doute était resté au fond de son esprit : Il est très heureux, n'est-ce pas ?

— Certes, il doit être très heureux, dit Conrad.

Mais Micia ne sentit pas le sarcasme de ces paroles.

— Je prie tous les jours pour lui, ajouta-t-elle innocemment.

Il s'était levé :

— Voudrez-vous prier un peu pour moi, demoiselle Micia, quand je serai sur la mer ?

Elle le regarda sérieusement :

— Oui, dit-elle, je ne l'oublierai pas.

Une heure plus tard, Pavlova, qui aidait l'enfant à se dévêtir, lui dit avec cet air finaud et ce manque de tact dont elle était coutumière :

— Quand demoiselle Micia aura vingt ans, M. Conrad sera juste un mari pour elle, et ce sera un beau couple !

XV.

M. Zaremba n'avait plus essayé de modifier l'éducation de sa fille, et elle grandissait petit à petit dans ce milieu patriarcal, s'initiant chaque jour davantage, selon la sage coutume slave, à tous les secrets d'une fermière châtelaine. Chaque matin, elle accompagnait Malvine au vaste garde-manger, pour y mesurer, peser, distribuer les provisions nombreuses qui devaient alimenter les trois tables. Elles surveillaient ensuite ensemble l'écémage du lait, s'occupaient du fruitier et des conserves d'hiver, et savaient ordonner l'importante confection des tablettes de bouillon, celle du fromage, de l'amidon et bien d'autres encore. Les études commençaient alors. Micia était toujours une liseuse acharnée ; elle interprétait Chopin d'une petite façon personnelle qui faisait relever la tête à ceux qui l'écoutaient, et parlait indistinctement trois ou quatre langues.

Son père, qui suivait étonné et charmé ce développement rapide, riait à présent de ses absurdes appréhensions d'autrefois ; c'est qu'il comprenait à la fin que cette Micia, avec sa grâce fière et son enfantine candeur, était loin de ressembler aux poupées qu'il voulait lui donner pour modèles. Elle était bien la personnification idéale

et à peine éclore de la vraie femme de foyer, unie à la grande dame polonaise : femme de devoir toujours, de sacrifice au besoin. Figure exquise où le sourire d'une duchesse s'allie à l'abnégation de la sœur de charité, faite de séduction et de simplicité, de charme suave et souvent de virile grandeur.

— Un peu romanesque, notre demoiselle Micia, disait en lui tapant sur la joue le vieux Mirski, quand il venait exhaler sa bile auprès de ses amis de Biala-Gora.

Et malicieusement la fillette, avec une inflexion câline de son joli cou, lui demandait :

— Sont-ce les nouvelles de votre fils Conrad ou bien vos puits de pétrole qui vous causent de l'ennui aujourd'hui, respecté monsieur Mirski ?

Alors le vieux grincheux fronçait le sourcil :

— Et d'abord pourquoi demoiselle Micia me parle-t-elle en français ? Je n'entends point cette langue-là ! Quel diable de manie ont tous mes compatriotes de s'affubler d'un langage d'autrui ! Et jusqu'à la fille de mon Juif qui laisse traîner sur le comptoir du cabaret des dictionnaires et des vocabulaires ! Je serais vraiment curieux d'aller un peu voir en France si les Parisiens causent polonais entre eux !

Quant à mes puits, je ne connais encore, jusqu'à présent, qu'une chose, c'est l'argent qu'ils me coûtent !.. Tout ça, ce sont des pièges à honnêtes gens ; aussi, quand monsieur mon fils reviendra, qu'il se le tienne pour dit, et ne vienne pas mettre le nez chez moi ; je serai inexorable !

XVI.

C'était bien un mariage de convenance qu'avait fait Hélène : une de ces unions boîteuses aux réveils amers ! Après six mois de tête-à-tête conjugal à travers l'Europe, elle rapportait un écœurement inénarrable, quelque chose comme une déchéance de soi, un effondrement de l'être.

A cette révolte intime se joignait l'âpre regret d'avoir sacrifié Conrad. A présent, elle voulait se reprendre, protéger sa vie contre l'envahissement d'un amour qu'elle ne partageait pas, et ce fut avec une recrudescence d'ardeur qu'elle se jeta cet hiver-là dans le tourbillon du monde. Tout lui fut prétexte pour reconquérir son indépendance : tyranniques exigences mondaines, quêtes ou ventes de charité ; puis ce furent les mille détails de sa demeure nouvelle qui l'absorbèrent. En revenant d'Italie, elle avait été frappée par le contraste entre le fouillis artistique des salons vénitiens et la solennité de ses immenses halls polonais cirés comme des miroirs

où quelques meubles de forme banale étaient rangés symétriquement. Avec un flair artistique, elle alla retirer de coffres oubliés de vieux *makats* polonais, des tapisseries précieuses qu'elle accrocha à la muraille. Elle joncha le parquet de superbes peaux de fauves, dernières épaves de l'héritage paternel, entassa les étoffes chatoyantes, les tissus lumineux parmi les bibelots et les faïences. Et puis, dans ce tohu-bohu, jeta à foison des touffes de roses, des gerbes d'azalées.

Sa fièvre de bouleversement s'étendit jusqu'au domaine de Lipova, et elle courut des lieues à cheval pour découvrir de ces gracieuses tentures ruthènes dont les harmonieuses combinaisons de couleurs ont une saveur tout orientale ; ou bien c'étaient les naïves poteries du paysan Bachminski (1) qu'elle recherchait. Cet étrange bonhomme, si féroce ment jaloux de son art, qu'il est mort sans laisser le secret de son émail, et qui répondait d'un ton goguenard à ceux qui l'implorait de le leur léguer : *Bih meni to daw!* c'est-à-dire : « Dieu me l'a donné à moi ! » parodiant, sans s'en douter, le « Ce m'est venu de nuit, » de l'inoubliable Valmajour.

Elle voulut avoir aussi un attelage ukrainien à quatre, tout harnaché de bleu, avec deux Cosaques debout par derrière. Stanislas souriait à tous ses caprices et l'admirait... Dans son adoration, il y avait un peu d'indulgence et beaucoup de fierté pour cette chère femme, artiste, oui, vraiment, qui introduisait dans son pays les raffinements du luxe exotique, à peine encore répandu ; car, en Gallicie, comme au bon vieux temps de Batory et des Sobieski, le faste consiste plutôt dans une large hospitalité, de superbes haras, et un luxe presque fabuleux de serviteurs.

Un soir qu'Hélène respirait des verveines dans une potiche du balcon, elle vit distinctement en bas dans la rue, adossée à la muraille du jardin d'en face, une ombre arrêtée. Et comme d'instinct elle se retirait avec un peu de hâte, elle crut reconnaître, à la faible lueur du réverbère, le profil de Conrad.

D'un geste de folle, elle comprima à deux mains son cœur, qui s'était mis à battre avec épouvante.

— Juste Dieu ! que lui voulait-il ? Pourquoi était-il là à cette heure ? Désormais ne pourrait-elle plus le voir sans trembler comme une criminelle ? Elle s'était effacée dans les ténèbres, et restait debout, appuyée à la fenêtre, pour ne pas chanceler. Seuls, les pas de quelques passans attardés résonnaient dans la rue. Calmée enfin, elle jeta un regard furtif au dehors ; il n'y était plus. Mais des pampres de vigne vierge, qui traînaient jusqu'à terre, faisaient

(1) Le potier Bachminski, surnommé le Palissy de Kossova, est mort en 1882 à Kossova (Gallicie autrichienne orientale).

sur la muraille une tache noire allongée. S'était-elle donc trompée? Oui, certes! Elle eut un éclat de rire, et, furieuse contre elle-même, elle ordonna, malgré la chaleur, de fermer les fenêtres et de tirer les rideaux.

Mais, le lendemain, comme elle regardait par hasard, à la même heure, elle le revit.

Sa gorge se serra. Il l'aimait donc toujours, ce Conrad? Il lui avait pardonné sa trahison de naguère? Sans un geste, sans un mouvement, elle demeura tapie, effarée et tremblante, dans l'encoignure sombre de la fenêtre. Trois jours durant, elle le guetta, puis, un soir, il ne vint pas, et le lendemain, aux courses, comme elle écoutait, à moitié distraite, les mille riens que lui débitait un *sportman* à la mode : — A propos, lui dit-il en riant, savez-vous que ce bon Conrad Mirski est parti, ce matin, pour l'Amérique, et qu'il y restera deux ou trois ans? Il va, dit-on, y étudier les systèmes nouveaux pour l'extraction du pétrole.

Elle blémit horriblement.

Rentrée chez elle, elle pleura de rage, et puis... elle l'attendit.

Mais, de ce moment, l'excentricité de son caractère s'accrut davantage. Elle eut cent caprices nouveaux, plus fous les uns que les autres, et pour un carlin qu'elle prétendit avoir sur l'heure, elle alla à Cracovie et en revint exténuée le même jour.

Comme son mari la grondait de cette extravagance, disant qu'elle se tuerait :

— Qu'importe que je vive ou que je meure! dit-elle de sa voix des mauvais jours.

Le cœur du banquier se serrait; il commençait à s'apercevoir de l'énorme distance qui se creusait entre eux, et maintes fois lui revenait à la mémoire le conseil du vieux philosophe Rey : « Si tu te maries, médite profondément, car il ne s'agit pas seulement d'une paire de manches, mais de tout un habit polonais. » La bonne maréchale essayait de le consoler comme elle pouvait :

— Il y a un peu d'hérédité paternelle dans ce cerveau déséquilibré, et la folle comtesse, pour sa quote-part, n'a pu y ajouter que du gâchis; mais le cœur est bon, ne vous découragez pas, mon pauvre Stas.

XVII.

Ce fut dans un bal public que brutalement, sans avoir été prévenue de son retour, Hélène se retrouva face à face avec Conrad. Il s'avancait d'un pas mesuré, au bras d'un personnage très chamarré d'ordres, et causait avec animation. Tous les yeux étaient braqués sur lui.

Elle le trouva étrangement beau, presque grandi, et si mâle, avec son teint bronzé par le soleil et sa moustache blonde aux fins contours!

Parmi les femmes, un murmure flatteur courait : il était charmant! L'Amérique en avait fait un homme! Et on se chuchotait à l'oreille mille aventures étonnantes sur son compte. Il avait dû fameusement s'amuser là-bas, au-delà des mers, avec ces jolies Américaines aux petits pieds!

Pour dissimuler le trouble qui la bouleversait, Hélène s'éventait à grands coups de ses marabouts blancs. Quand il fut tout près d'elle, il releva la tête par hasard, fixa un instant sur elle son regard sérieux, un peu triste et, l'ayant reconnue, la salua d'une inclination profonde, presque froide, comme si un courant transatlantique eût figé sur ses lèvres son beau sourire d'autrefois.

Une souffrance indicible envahit Hélène; l'orchestre entamait une valse, et autour d'elle ses danseurs attirés se groupaient avec impatience. Lui ne l'invitait pas, et, comme elle se laissait entraîner, la mort dans l'âme, par le premier cavalier choisi dans le tas, elle l'aperçut plus loin qui se penchait vers une adorable jeune femme blonde, l'emmenait en souriant et s'élançait à son tour.

Et, parfois, quand le hasard de la valse les rapprochait, elle voyait sous les lumières, dans le gai tourbillon, leurs deux faces radieuses, très près l'une de l'autre, qui se confondaient.

Au milieu du bal, le sort les rassembla de nouveau. C'était dans la dernière figure d'un quadrille, sorte de farandole où tous les couples se donnent la main et parcourent les salons en une interminable bande.

Il arrivait à elle en courant, la main tendue, les yeux animés par la danse, tirant après lui toute une chaîne de joyeuses « paires. »

L'avait-il reconnue? Mais elle vit bien que non à la nuance respectueuse qui glaça tout de suite son regard, quand il s'aperçut que c'était sa main qu'il tenait.

Et elle sentit au cœur une douleur aiguë, pareille à la fine piquûre d'une pointe d'acier qu'on retournerait.

Le tourbillon les emporta. Mais en vain s'efforçait-elle de maîtriser son agonie. Il s'aperçut qu'elle souffrait, et lui demanda avec bonté si elle voulait passer dans une autre salle.

— Merci,.. non,.. ramenez-moi à ma place; je voudrais ma voiture...

Sa voix était saccadée, elle se sentait mourir.

Ils rompirent la chaîne. Elle mit ses doigts tremblans sur la manche de son habit, et ils tâchèrent de se frayer un chemin à travers l'enchevêtrement bruyant des danseurs.

Une glace, en passant, leur envoya leur image enlacée. Ils échan-

gèrent un rapide regard. Elle était effroyablement pâle, et ses artères battaient à se rompre.

Quand elle fut à sa place, il lui fit un salut cérémonieux, auquel elle répondit du haut de la tête, et il partit en quête de sa voiture.

Mais, cette nuit-là, de retour chez elle, dans le silence et les ténèbres, elle eut un effroyable désespoir. Au milieu des angoisses déchirantes et des sursauts de sanglots, elle se demandait le pourquoi de ce changement, d'où venait cette indifférence froide après ses muettes extases d'avant le départ. Et tour à tour elle s'attendrissait, ne voulant pas admettre, dans le trouble maladif de son exaltation, qu'il eût pu l'oublier. Le lendemain elle s'éveilla toute ranimée. Il ne l'aimait plus, .. soit, mais il l'aimerait !.. il l'aimerait !.. L'amour est un aimant, il attire, et elle l'aimait follement. Cette prétendue froideur qu'il avait affectée vis-à-vis d'elle n'était après tout peut-être qu'une ruse, .. une bouderie, et elle convenait qu'elle l'avait méritée. Dans la journée, elle courut aux nouvelles, et apprit qu'il s'établissait définitivement à Lemberg ; elle respira. De plus en plus en désaccord avec son père, il s'était mis, disait-on, au service momentané du gouvernement, et était chargé d'explorations scientifiques aux sources des Balkans, des Karpathes et du Caucase...

Quelques jours plus tard, il vint lui faire sa première visite, visite cérémonieuse, il est vrai, mais où elle crut lire un monde de promesses. Désormais, sa vie eut un regain d'intérêt, un but. Elle le suivait partout, s'initiait à son existence, à ses voyages, et cette constante préoccupation avait quelque chose de doux et de cruel à la fois... Au reste eût-elle même cherché à fuir son souvenir que le monde se fut chargé de le lui rappeler : les journaux tout d'abord, qui publiaient les tournées scientifiques du jeune ingénieur, et en avaient fait l'homme du jour ; la chronique mondaine, qui prétendait voir en lui un de ses lions, et lui prêtait maintes bonnes fortunes ; les dames surtout, qui l'adoraient. Hélène accueillait tous ces bruits avec un sourire tantôt plein d'orgueil, tantôt incrédule et moqueur ; ne savait-elle pas, bien mieux que tous ceux-là, ce qui en était ? — Et ce qu'il y avait de profondément tenace, tout au fond de son être, n'était-ce pas l'angoisse délicate et apaisante de le sentir là, pas trop éloigné d'elle, .. et libre toujours !

M. PORADOWSKA.

JOSEPH DE MAISTRE

Il y a eu un moment, vers 1830, où il n'était pas très malaisé d'écrire une étude sur Joseph de Maistre; il y a en a eu un autre, de 1850 à 1860, où il devenait de plus en plus difficile de faire son portrait. On ne s'y reconnaissait plus; on ne le reconnaissait plus; il avait changé. Après *les Considérations sur la France, les Soirées de Saint-Pétersbourg, le Pape, l'Église gallicane*, sa figure se dessinait très nettement à tous les yeux en deux ou trois traits si accusés qu'il y avait plaisir à le peindre, surtout pour ceux qui ne l'aimaient pas. Absolutiste féroce, théocrate enragé, légitimiste intransigeant, apôtre d'une trinité monstrueuse faite du pape, du roi et du bourreau, partisan en toutes choses des dogmes les plus durs, les plus étroits et les plus inflexibles, sombre figure du moyen âge où il y avait du docteur, de l'inquisiteur et de l'exécuteur, voilà quel était l'homme qu'on se figurait communément, même, quelquefois, après l'avoir lu. — Et puis ses papiers posthumes virent le jour, et, si son *Examen de Bacon* ne changea rien, et pour cause, à l'opinion courante, ses *Mémoires et Correspondances diplomatiques*, et ensuite ses *Lettres et Opuscules*, vinrent tout brouiller, et déranger un peu ceux qui avaient leur siège fait et leur article écrit. On se dit des choses dont on était tout étonné en les disant : « Mais il est charmant ! Mais il est aimable ! Mais c'est un ami délicieux, .. un père adorable, d'une tendresse, d'une inquiétude, d'une anxiété, d'une indulgence !.. Et un voisin de campagne exquis, .. et un gentilhomme du XVIII^e siècle, qui tourne une plaisanterie gauloise de la meilleure grâce. — Et savez-vous bien qu'il est libéral ? — Comment donc ! ses amis de Lausanne, vers 1795, l'appelaient le « jacobin. » — Mais, en effet, il est pour le comité du salut public. — Et pour la France contre la coalition. Personne n'est moins « émigré » que lui. — Les émigrés, il les déteste ! — Du reste,

vous avez vu que M. Albert Blanc, qui publie ses mémoires, le tient pour un précurseur du saint-simonisme.» — Il y avait de quoi douter de soi ou de lui. « Allons, disait Sainte-Beuve, avec son sourire, *le voilà en train de changer de parti* ; » d'autant mieux que lui-même, dans son article de 1851, l'avait tout doucement tiré au bonapartisme, ce qui était un peu fort, mais non pas beaucoup plus faux que le reste. — Et en vérité ce nouvel aspect de Joseph de Maistre n'était pas plus trompeur que le premier. Oui, Joseph de Maistre est l'homme de l'infaillibilité, de l'absolutisme, de l'inquisition, de la révocation de l'édit de Nantes. Il est même, si l'on veut, l'homme du bourreau, bien que cette page du bourreau, qui, à le bien entendre, n'est qu'une saillie d'*humour* un peu patibulaire, à la Swift, ait eu un peu trop aux yeux de nos pères le caractère d'une leçon en Sorbonne ou d'un discours du trône à prendre au pied de la lettre ; car il ne fallait pas plaisanter avec nos pères. Oui, Joseph de Maistre est tout cela, et il est aussi un homme très abordable, qui n'est point séparé de nous par un fleuve de sang. Nous le rencontrerions que nous n'aurions pas peur d'être brûlés vifs ; d'abord parce qu'il est bon, quoi qu'on en dise, et un peu quoi qu'il en ait, ensuite parce qu'il est intelligent, enfin parce qu'il a de l'esprit ; et je ne sais pas laquelle de ces trois raisons est la meilleure. — Il est très bon, d'une bonté qui a plus de profondeur que d'extension, et qui ne déborde pas sur le monde, je le sais ; mais le cœur est chaud, l'affection énergique, l'attache solide, la fidélité inflexible. Il aime pieusement, toute sa vie, des personnes qui ne sont pas de sa religion, chrétiens grecs de Russie ou protestans de Suisse, et cela est bien significatif ; et pour ces amis de son cœur, qui ne sont pas ceux de son esprit, il est ingénieux en bons offices et en consolations. — Il est intelligent ; il sait très bien qu'on ne peut pas gouverner après la révolution française comme auparavant : « Vous me dites que les peuples auront besoin de gouvernemens *forts*... Si la monarchie vous paraît forte à mesure qu'elle est plus absolue, dans ce cas Naples, Madrid et Lisbonne doivent vous paraître des gouvernemens vigoureux... Soyez persuadé que pour fortifier la monarchie il faut l'asseoir sur les lois, éviter l'arbitraire... » On dirait un *libéral* ; c'est simplement un homme qui sait ce que c'est qu'un gouvernement. — Il est spirituel, homme de bonne compagnie, capable de sourires, et même d'échappées de bonne humeur un peu libre, dans la mesure qui sied, c'est-à-dire rarement, mais sans prudence : « En vérité ce que je vous demande vaut à peine la galerie de M^{lle} *Amphitrite* (un vaisseau qu'on avait lancé la veille avec quelque difficulté) qui fit hier tant de grimaces, comme toutes les femmes, pour la chose du monde dont elle avait le plus d'envie. » Il demande à son gouvernement un secrétaire de légation. Il

lui faudrait un homme jeune, très aimable, bon danseur, joli meuble de salon, enfin un de ces hommes « qui savent par les femmes le secret des maris. » Le plaisant, c'est qu'on finit par lui envoyer son fils. Ce ne fut pas intentionnel. Il n'est que le hasard pour avoir de ces traits d'esprit. — Et voilà bien des contrastes; il faut tâcher de voir comme ils se sont unis et accordés dans un seul homme.

I.

Il me semble qu'il faut dans Joseph de Maistre étudier le théoricien politique avant le philosophe et le théologien; car il paraît bien, même à première vue, que c'est le philosophe et le théologien qui se sont modelés sur l'homme politique, et que peut-être sa philosophie et sa religion ne sont que des formes et des développemens de sa politique. Remarquez au moins que c'est par des réflexions politiques qu'il a commencé. *Considérations sur la révolution française*, voilà son livre de jeunesse, et tous ses autres livres sont les ouvrages de son âge mûr. Une foi de sentiment et d'éducation sur laquelle il semble ne pas encore réfléchir, un système politique très modifié et très creusé, voilà sa jeunesse; — un système politique qu'il continue d'élaborer et un système religieux qu'il commence à méditer et à approfondir, et sur lequel, probablement, je ne dis encore que probablement, son système politique depuis longtemps arrêté a dû avoir son influence, voilà le milieu et la fin de sa vie. Commençons donc par voir ce qu'il a pensé en politique, sans trop craindre de nous tromper en nous réservant d'étudier sa philosophie, comme une sorte de prolongement de ses idées sociales.

Joseph de Maistre a une place à part dans la classification des théoriciens politiques et même tout simplement, parmi les hommes qui se mêlent à la vie nationale: c'est quelque chose comme un patricien qui n'est pas aristocrate; et cela lui fait une originalité complexe qui est très curieuse à examiner.

C'est un patricien. Il l'est de naissance. Il est né avec le mépris du peuple et le sentiment qu'il n'en est pas, qu'il n'en a jamais été, même avant de naître. Sa famille est ancienne, connue, honorée, noble, plus que noble, car elle appartient à la magistrature héréditaire. Le sentiment patricien est plus fort dans une magistrature héréditaire ou dans un clergé héréditaire que dans une noblesse. On sent là qu'on est plus qu'une classe, qu'on est une caste; qu'on est non-seulement noblesse ancienne, mais savoir accumulé, habitude accumulée de juger, de diriger, d'éclairer, de faire penser les hommes, corps gardien d'un certain nombre de règles et de rites mystérieux, indéchiffrables au vulgaire et dont il dépend,

aussi éloigné de lui que possible et beaucoup plus, par exemple, que ceux qui le mènent au combat. Joseph de Maistre est né dans cette caste et dans les idées de cette caste. Son tempérament s'y accommodait au plus juste ; il en a pris le pli tout de suite. Son enfance a été labour énorme et obéissance absolue. Ce sont les deux traits essentiels de l'enfant de caste, bien né pour en faire partie. Acquérir de très bonne heure le savoir traditionnel qui est la force de cette caste, s'inculquer les rites, les formules et les interprétations ; d'autre part, se donner l'aptitude essentielle de l'homme qui doit commander au nom d'un corps et au nom d'un texte, c'est-à-dire savoir obéir. C'est l'éducation d'un magistrat héréditaire ; ce pourrait être celle d'un lévite.

Il lut avidement, brutalement, servi par une complexion vigoureuse et par une mémoire qui a été une des plus belles du siècle, en un temps où on avait encore de la mémoire ; et il ne lisait, chose qui le peint bien déjà, que *ce qui était permis*. A vingt ans, étudiant à Turin, il n'ouvrait un livre qu'après avoir demandé à sa mère et obtenu l'autorisation de le lire. Il sera toujours ainsi ; vieux, il aura une autre mère à qui il demandera toujours ce qu'il doit lire et ce qu'il doit croire. — Puis, il fut magistrat lui-même, mais, au contraire de Montesquieu, magistrat aimant son métier. Il s'y plaisait, il s'y appliquait, il s'y renfermait. Il n'était point mondain, point amateur de sciences, point petit écrivain satirique. Il vivait chez lui, n'écrivait point de *Lettres persanes*, ne disséquait pas de grenouilles ; trouvait la jurisprudence une science très belle et très conforme à sa nature d'esprit, à ce point qu'il aura toujours en lui un pli de subtilité juridique et de chicane captieuse. Procès, rapports, beaux jugemens en langue grave et claire, quelques discours d'apparat, immenses lectures, il eût volontiers passé toute sa vie dans ces occupations sévères et nobles. Un heurt survint, comme il en survient presque toujours un dans la vie des grands écrivains, sans lequel ils n'eussent probablement pas écrit. En général, ce sont les petits penseurs qui ont la vocation de penser pour les autres ; les grands se contenteraient aisément de penser pour eux. Ils sont assez forts pour s'accommoder d'une obscurité laborieuse, d'une profession régulière, utile, honorable, et laissant quelques loisirs pour philosopher seul à seul. Un tout jeune homme, qui de ferme propos se destine à être écrivain, peut être doué de grandes qualités littéraires qui se déclareront plus tard, mais, en attendant, ne donne pas une marque éclatante de jugement. D'ordinaire, c'est une circonstance, un hasard impérieux qui a forcé les grands écrivains à le devenir, quand ils étaient loin d'y songer. Pour de Maistre, ce fut la révolution française. Invasion de son pays, confiscation, persécution, exil, le voilà « émigré, » sans pa-

trie, sans biens, sans famille, sans occupations, dépaycé à Lausanne, en terre protestante. Que vouliez-vous qu'il fit? Écrire est une façon d'agir. C'est une façon aussi de ramasser ses idées en les exprimant, quand, sous le coup des événements, on sent comme le besoin de s'en rendre compte plus précisément et rigoureusement qu'à l'ordinaire. Il écrivit *les Considérations*. Comme tous les esprits qui sont surtout des machines de précision appliquées à la logique, dès son premier volume il se donnait tout entier. Le patricien intelligent, sans orgueil sot, sans puérilité, sans aveuglement, sachant se rendre compte des choses; mais le patricien convaincu, entier, tranchant, capable d'accommodement dans la pratique, mais non de transaction dans les idées, se manifestait complètement. Nous pouvons déjà le considérer d'ensemble.

Unité, continuité, c'est tout de Maistre. — Un état est un corps qui doit obéir à une intelligence unique pour rester un, et à une pensée traditionnelle pour continuer d'être. Il doit recevoir la vie d'un centre, et non essayer de constituer sa vie par le concours de cent mille volontés particulières. Ce concours ne peut pas exister; car consulter le peuple, ce n'est pas faire concourir les volontés particulières, ce n'est que les compter; et une addition n'est pas un organisme. Vous comptez 50,000 suffrages dans un sens, 49,000 dans un autre, à quoi arrivez-vous? A régulariser l'oppression de 49,000 citoyens, qui, du reste, peuvent être les meilleurs, et à rien autre. Ce n'est pas même une addition, c'est une soustraction: vous vous demandez à intervalles égaux combien de citoyens vous pouvez bien retrancher du corps social et priver, pour ainsi dire, de cité. Votre système de gouvernement est une organisation de l'ostracisme.

Du reste, vous qui ne savez que compter, que comptez-vous? Des volontés? A peine. Des raisons? Jamais. Vous comptez des velléités et des instincts. La pluralité, c'est le peuple, et le peuple, c'est ce qui n'est pas la raison; car c'est ce qui n'est ni un ni continu. C'est la diversité, c'est la dispersion et c'est le caprice. Vous avez de singuliers abus de termes; vous confondez *mandataire* et *représentant* du peuple. Mais le représentant est précisément un homme qui représente celui qui ne peut donner de mandat. « Tous les jours dans les tribunaux, l'enfant, le fou et l'absent sont *représentés* par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi: or le peuple réunit éminemment ces trois qualités; car il est toujours enfant, toujours fou et toujours absent. » — Ah! si les hommes étaient des quantités mathématiques, elle ne serait pas mauvaise, votre politique par comptabilité. Si les hommes étaient tous semblables, tous ayant mêmes droits (et pour qu'ils eussent mêmes droits il faudrait qu'ils eussent même intelligence), mêmes devoirs (et pour qu'ils eussent devoirs égaux, il faudrait qu'ils eussent

égales puissances), mêmes aptitudes, même valeur personnelle, je consentirais qu'on les comptât; ce serait légitime, et même inutile; car il est probable qu'étant si pareils, ils auraient tous pareille volonté, et qu'on saurait, sans addition, ce qu'ils veulent. Oui, l'égalité est chose juste, mais seulement en cas de similitude. Aussi bien, c'est là précisément votre erreur. Sans bien vous en rendre compte, si vous voulez les hommes égaux, c'est qu'au fond vous les croyez pareils. Vous parlez des droits de *l'homme*, vous faites une constitution pour *l'homme*. Cela s'entend; c'est que vous croyez que d'un homme à un autre, il n'y a point de différence, et qu'un homme et un homme cela fait *l'homme*. C'est inexact; je veux bien vous apprendre « qu'il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut-être Persan; mais quant à *l'homme*, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie; s'il existe, c'est à mon insu. »

Revenons donc à la vérité. Vous fondez votre état sur la dispersion, ramenée à une unité factice par un procédé grossier. Vous demandez aux extrémités consultées sur leurs penchans de former un cœur. Vous comptez les grains de sable et vous croyez que le total est une maison. Je fonde mon état sur une unité vraie et une continuité réelle. Un état est un organisme, et, comme tout organisme, il vit d'une force puisée dans un passé lointain qu'il ne connaît pas, et d'un principe organisant intérieur qu'il ne connaît pas davantage. Il y a un mystère au fond de son unité, et au principe de sa continuité un autre mystère. Ce n'est pas clair, c'est précisément pour cela que c'est vivant; car la vie repose sur un principe absolument insaisissable. Vous croyez, avec Rousseau, que la société sort d'une délibération: on se réunit, on se consulte, on se compte, on fait le départ des droits et des devoirs, et en voilà pour jamais. C'est très clair, mais c'est monstrueusement faux. « Jamais une société n'est sortie d'une délibération. » Cette délibération suppose déjà une société parfaitement organisée. Il a fallu un état, une civilisation, un gouvernement et une police rien que pour se réunir. Loin que la société naisse d'une délibération, il serait plus juste de dire qu'elle en meurt. Quand vous réunissez une nation à l'effet de *se constituer*, qu'est-ce lui dire, sinon que, jusqu'à l'issue de cette délibération, elle n'existe pas? — Mais le lendemain? — Le lendemain, les mécontents songeront à une délibération nouvelle, les satisfaits se diront qu'ils peuvent d'un jour à l'autre n'être plus la majorité, tous auront ce sentiment qu'en exerçant le pouvoir constituant on ne l'épuise pas, et que d'autres délibérations pourront venir. — Et, en effet, elles viendront; car il faut bien voir de temps en temps si la majorité n'a pas changé; et encore une fois, puis une autre

encore, la société cessera d'exister pour recommencer à être. Vous faites naître l'état tous les dix ans. C'est précisément dire qu'il ne vit pas et l'empêcher de vivre. Vous êtes l'enfant qui dé plante et replante son arbrisseau tous les matins pour mesurer ses racines. — De même vous croyez que l'état repose sur une constitution écrite. C'est une autre forme de la même erreur. « Toute constitution écrite est nulle. » On la connaît trop; elle est trop claire; elle n'a de mystère pour personne. On n'obéit vraiment, du fond du cœur, on n'obéit *activement* qu'au mystérieux, qu'à des forces obscures et puissantes, mœurs, coutumes, préjugés, état général des esprits et des âmes, qui nous enveloppent, nous pénètrent et nous animent à notre insu. Elles seules sont indiscutables, en raison de leur obscurité. On discute un texte, on songe à l'amender; comme on y sent la main humaine, on songe à y mettre la main. Il est exécuté, il n'est pas respecté; à proprement parler, on ne lui obéit pas, on lui cède. De cette obéissance passive rien ne sort qui soit vivant, qui, pour ainsi dire, soit réel. Un texte n'est pas une âme.

L'âme d'un peuple, ne me demandez pas quelle en est l'essence; car l'essence d'une âme est insaisissable; mais je vous dirai quels en sont les attributs. L'âme d'un peuple, c'est tout ce qui fait qu'il se ramène à l'unité, et qu'il dure. C'est, par exemple, son amour de lui-même. C'est le patriotisme qui fait la patrie. Mais le patriotisme n'est pas un sentiment égoïste un peu épuré, comme vous le croyez; ce n'est pas chez moi le respect de vos droits pour que vous respectiez les miens; ce n'est pas dans chaque classe de la nation un sacrifice fait à la communauté pour qu'à chaque classe il en revienne un avantage. Le patriotisme ainsi entendu n'est plus un sentiment, c'est un calcul; et votre système de comptabilité se poursuit; ce n'est pas une nation que vous fondez ainsi, c'est une société financière. Le patriotisme vrai ne calcule pas; il est un *dévoûment*. Il consiste à aimer son pays parce que c'est le pays, c'est-à-dire sans savoir pourquoi. Si on le savait, on raisonnerait, on calculerait, on n'aimerait plus. Comme la vertu est un sacrifice, c'est-à-dire une immolation de tous les intérêts, un effacement de toutes les raisons, et une abolition de tous les mobiles, devant un commandement intérieur qui ne donne pas de raisons; de même le patriotisme, loin qu'il soit une association du moi au tout pour en tirer profit, est une absorption du moi dans le tout sans autre but que le sacrifice. C'est dans ces conditions seules qu'il est puissant et fécond, qu'il fonde quelque chose de vivant, et, non une banque, mais une patrie. — Or un patriotisme de cette sorte est impossible en démocratie. Le fond de la démocratie est égoïsme; il est souci continuel de ne pas être sacrifié, de ne pas être dupe, de limiter,

de surveiller et de suspendre périodiquement le pouvoir pour qu'il n'empiète point, c'est-à-dire de pouvoir toujours retirer sa mise. Le citoyen dans ce système ne se donne pas, il se prête et se reprend sans cesse; il semble se louer à l'année. Il y a peut-être un grand respect de soi dans ces démarches; mais, en attendant, c'est la conspiration puissante de toutes les énergies dans le même sens, c'est la patrie, qui n'existe pas.

Vous vous moquez de la monarchie; mais la monarchie est la forme sensible de la patrie, et le dévouement au monarque la forme sensible du patriotisme. C'est un sentiment fort parce qu'il est irréductible au calcul, profond parce qu'il n'est pas susceptible d'analyse, et inébranlable justement parce qu'il est irrationnel. L'homme qui dit: « Mon roi! » ne raisonne pas, ne compte pas, ne *délibère* pas, ne signe pas un contrat, ne souscrit pas à une émission, n'engage pas un capital qu'il songera à retirer demain s'il n'y a pas de dividendes; c'est ce qu'il ferait avec des égaux; mais son roi, il l'aime et se dévoue à lui, et rien de plus; en attendant, c'est à la patrie qu'il s'est attaché. La monarchie, c'est la patrie incarnée en un homme et aimée en lui.

L'âme d'un peuple, c'est encore sa tradition nationale. La France n'est pas 30 millions d'hommes qui vivent entre les Pyrénées et le Rhin, c'est 1 milliard d'hommes qui y ont vécu; et ceux qui sont morts comptant beaucoup plus que ceux qui vivent, car ce sont eux qui ont défriché le champ et bâti la maison; c'est leur souvenir qui fait la continuité de l'idée de patrie, qui fait que la patrie existe, qu'elle se distingue d'une association d'un jour. Si vous avez raison de la déclarer « indivisible, » ce n'est qu'à cause d'eux. Sans eux, sans la tradition qu'ils ont laissée, sans leur pensée qui vit en vous, sans le respect de leur œuvre, tout séparatiste serait respectable dans son dessein de se séparer; il en aurait le droit absolu. La patrie est une association, sur le même sol, des vivans avec les morts et ceux qui naîtront.

Et je retrouve encore ici la monarchie. Cette association, qui la rendra visible aux yeux et sensible aux cœurs? Où en sera le signe et l'image? Dans la loi? La loi, telle que vous l'entendez, expression de la volonté générale, change tous les vingt ans. C'est un caprice national. — Dans les mœurs? Elles changent. Dans la langue? Elle se transforme. — Il nous faut ici quelque chose qui ressemble à l'éternité, une hérédité, une race, un nom qui se transmette indéfiniment, une famille qui soit le symbole de la perpétuité de la nation. C'est en cette famille que la nation éternelle prend conscience de son éternité. Plus elle sera ancienne, plus elle représentera la vie indéfinie du pays. Comme toute loi est nulle dont on coudoie les auteurs, toute race gouvernante est caduque dont on connaît

l'origine ; il faut que ses commencemens se perdent, au moins pour la foule, dans la nuit des légendes. Il n'y a rien de fort sur l'esprit des hommes comme ce mot : « depuis toujours, » — c'est que *toujours* est le fond du cœur et de l'esprit de l'homme, et qu'on le trouve au fond de toutes ses idées et de toutes ses croyances, comme au fond de ses désirs et de ses espoirs.

Voilà de Maistre théoricien politique. C'est un patricien hautain, absolu, avec un léger mélange de mysticisme. Mépris du peuple et surtout mépris de l'individu, forte idée de la concentration et de la perpétuité nationale, horreur de ce qui disperse, éparpille, émiette le pays, soit dans l'étendue de l'espace, soit dans la suite du temps, penchant à tout ramener à une unité vivante et qui dure ; enfin sentiment, déjà, qu'au fond de cette unité cherchée et de cette continuité voulue, il y a quelque chose qui ne tombe ni sous les sens ni sous la raison, qui ne se voit pas, ne se compte pas, ne se démontre pas, qui n'est ni sensible ni rationnel, une sorte de mystère qu'on n'aime, qu'on ne couve et qu'on ne défend qu'à condition de ne s'en point rendre compte, et où l'on ne s'attache que par une sorte d'acte de foi. — C'est tout le XVIII^e siècle brutalement nié, repoussé, raillé du premier coup. Car le XVIII^e siècle était de tout ce que de Maistre pose en principes la négation franche et passionnée. Il était individualisme, croyance à l'homme, à son droit et à sa puissance d'exercer son droit ; il était affaiblissement de la force intérieure et centrale, abolition ou exténuation du ressort intime dans la machine nationale, obscurcissement de l'idée d'état, et quand il prétendait la rétablir, avec Rousseau, la mettant dans la collectivité, dans la pluralité pour mieux dire, dans le nombre, comptant les volontés particulières pour en tirer une idée générale, et voyant dans un total accidentel la pensée dirigeante d'un organisme qui est éternel ; — il était enfin et surtout positivisme, système social très simple et très clair, ne voyant dans la société humaine non-seulement rien de mystérieux, mais rien de complexe, la réduisant à une collection de forces simples (30 millions d'hommes sans ancêtres, chacun avec six droits, restreints par Rousseau à un seul) et réduisant la science sociale à la connaissance des quatre règles ; ne soupçonnant pas ou repoussant l'idée que le lien puisse être, non une agglutination, mais un sentiment obscur, puissant parce qu'obscur, irréfléchi, spontané, tenant de la foi, tenant de l'instinct, héréditaire et mystique, irrationnel sous toutes ses formes, et qui se ruine à s'analyser. — Il n'y a pas une idée du XVIII^e siècle qui ne fût pour de Maistre le contraire du vrai.

— Autrement dit, c'était l'aristocratie qui reprenait ses anciennes formules et les opposait à la société nouvelle. — Non point l'aristocratie, mais le patriarcat. De Maistre n'est pas plus aristocrate que

Rousseau ; il l'est peut-être moins. L'aristocratie consiste à croire que le peuple n'a pas de droits, que l'individu n'a pas de droits, mais que certaines classes du peuple, dans l'intérêt général, en ont. Pour le démocrate, la science sociale est de l'arithmétique ; pour l'aristocrate, c'est de la mécanique. Il y a dans toute société un élément générateur, un peu chaotique, qui n'a en lui ni force organisée, ni science, ni traditions : c'est tout le monde. De cette matière sociale quelquefois il ne sort rien, et cela fait un peuple à gouvernement despotique ; quelquefois, très rarement, chez les peuples supérieurs, il sort certains groupes d'hommes, guerriers, savans, juges, qui s'organisent, non par délibération, mais par affinités répétées et successives, s'accommodent par un long commerce, s'ajustent par l'éducation, se renforcent par l'hérédité. Ils deviennent peu à peu des machines solides et bien faites au milieu de la matière inerte, ayant en elles du mouvement amassé et capables de transmettre ce mouvement dans un certain sens. Ce sont des forces sociales. Sans elles rien ne marcherait. Elles prennent des droits en raison de leurs fonctions et les exercent. Il n'y a qu'elles de précieux dans une nation. Le législateur doit n'en pas perdre une seule. Il doit, non pas leur donner des droits, — elles les ont, et un droit, n'étant qu'une force s'exerçant régulièrement, ne se donne point ; — mais organiser entre elles ces organisations, profiter de leurs puissances d'action et les limiter les unes par les autres, de sorte que leurs froissemens soient non des conflits, mais des combinaisons, leur mouvement total un concours et non un combat, et qu'elles conspirent au bien général ; et toute la science sociale est là, et Montesquieu n'en connaît pas d'autre.

De Maistre n'entre point dans ce système, d'abord, lui si peu habitué, comme nous le verrons, à prendre les questions au point de vue historique, pour une raison historique cependant. Il répète plusieurs fois, d'abord tout seul, puis avec M. de Bonald, avec qui il est heureux de se rencontrer, « qu'il n'y a plus de *grands* en Europe. » C'est une raison : il ressort de la théorie aristocratique elle-même, telle que nous venons de l'exposer, que, pour qu'on puisse être aristocrate, il faut qu'il y ait des aristocraties toutes faites, et qu'une aristocratie ne se crée point. Or l'histoire des temps modernes est précisément l'histoire des aristocraties se dissolvant peu à peu avant l'arrivée du législateur qui eût pu les organiser en un ensemble régulier. — Cette raison suffirait ; de Maistre en a d'autres. Il raille sans ménagemens (*Lettre au chevalier de.., 15-27 août 1811*), « les *trois pouvoirs*, si fameux de nos jours, et cette carte géographique des trois pouvoirs que Montesquieu a tracée avec tant de prétentions. » Il ne veut pas de cette mécanique sociale, et les droits des aristocraties ne lui paraissent pas plus fondés que les droits des

peuples. La vérité, c'est qu'il est trop patricien pour être aristocrate. La conception aristocratique n'est pas, sans doute, une conception populaire, mais, par certains côtés, c'est une conception très bourgeoise. Une preuve, c'est qu'il nous arrive, à nous bourgeois du XIX^e siècle, de n'en pas avoir horreur. Dès que nous ne nous sentons pas absolument *unus ex omnibus*, dès que nous appartenons à quelque chose, nous souhaitons que ce à quoi nous appartenons ait des privilèges. L'aristocratie n'est que du peuple qui s'organise, et elle a pour les organisations, si humbles soient-elles, qu'elle forme, les mêmes prétentions que la démocratie pour les individus. Elle réclame pour des classes les *droits* que la démocratie réclame pour les personnes ; elle attribue à une collectivité une portion de souveraineté, comme la démocratie attribue une portion de souveraineté à chaque individu. C'est de l'individualisme encore, en ce sens que c'est encore de la division. Chaque classe est une personne morale, un individu social plutôt, qui a son compte de droits inaliénables inscrit au grand-livre, sa petite propriété politique inviolable et sa part de royauté. Que ce système soit moins grossier que la démocratie pure, il est possible, mais il lui ressemble. C'est toujours la souveraineté partagée. Or la souveraineté partagée, c'est ce que de Maistre ne peut pas comprendre. Unité, continuité, voilà la vérité sociale. Droits des classes ou droits des individus, ce n'est pas tout un, mais c'est même but ; cela va toujours à une dispersion et à une discontinuité : à une dispersion ; car ce qui fait vivre une nation, c'est une pensée unique, et penser en commun n'est pas possible, toute délibération produisant, non une idée, mais une transaction ; à une discontinuité, car cette suite de transactions n'est pas le développement d'un dessein unique, mais une série d'expédiens. — Donc, de droits des classes, il n'en faut pas plus que des droits de l'homme. Ce ne sont pas là des vérités, ce sont des créations factices ; ce sont des noms honorables donnés à des égoïsmes individuels ou à des égoïsmes collectifs. Et ce ne sont pas des élémens sociaux, ce sont des forces séparatistes. Ce sont, non des manières de participer à la vie nationale, mais des tendances à s'en détacher. Le « droit de l'homme » n'est que le désir de n'être citoyen que le moins possible ; le droit de classe n'est que la prétention de former une société particulière dans l'état. La nation se disperse déjà dans le système aristocratique ; elle s'émiette dans la démocratie, et après, il n'y a plus rien.

De Maistre ne reconnaîtra donc point de droits à la caste dont il est, ni à nulle autre. Pour lui, les grands, les sages, les savans, les *bons* n'ont point de droits, et c'est en quoi il n'est pas aristocrate ; mais ils ont des devoirs, et c'est en quoi il est patricien.

Une caste n'est pas une fraction du peuple détachée du peuple

et s'organisant en vue d'une fonction dont elle fait un droit ; c'est un organe de la monarchie, c'est « un prolongement de la souveraineté. » La monarchie est une pensée dirigeante, les grands sont les interprètes de cette pensée ; la monarchie est une force intérieure qui va du centre aux extrémités par les grands comme par des canaux ; la monarchie est un mystère dont les grands ont l'intelligence et une loi dont ils ont le livre en dépôt. Cela leur donne des devoirs plus grands que ceux des autres hommes. Ils sont dans le secret de l'état. Leur premier devoir est de le comprendre. Ils ont « le dépôt des vérités conservatrices. » Rousseau a raison de croire que les vérités conservatrices sont aux mains de l'état et doivent être maintenues par lui ; seulement l'état de Rousseau, étant une abstraction, n'a pas de mains. Celui de de Maistre a une âme qui est le roi, des organes qui sont les grands, un instrument qui est l'homme armé, une matière qui est la foule. Les grands sont tenus d'être intelligens, d'être savans et d'être justes. Ils sont tenus de savoir commander du côté du peuple et obéir du côté du roi. Ils sont tenus d'éclairer le roi, comme les fils avertissent le père. Ils sont le conseil de famille du souverain. Ils sont les gardiens de l'unité nationale en ce qu'ils rattachent de degré en degré le peuple au monarque ; ils sont les gardiens de la continuité nationale en ce qu'ils maintiennent les traditions. Rien n'est plus grand que ce rôle et rien n'est plus difficile : placés entre le souverain et le sujet, ils ont une double attitude et un double langage, et peuvent être suspects d'un côté ou de l'autre, quoi qu'ils disent, suspects au peuple lui parlant dans l'intérêt du roi, suspects au roi lui parlant dans l'intérêt du peuple. Car ils doivent *prêcher sans cesse aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté* ; et il faudrait qu'ils parlassent aux rois de liberté sans que le peuple l'entendît pour s'en prévaloir, et aux peuples d'autorité sans que le roi l'entendît pour s'en trop convaincre.

— Mais de quelle liberté parlez-vous dans un système où tout est despotisme ? — De la vraie, car c'est la langue moderne qui a tort d'appeler liberté, ou la suppression du pouvoir, ou un système de garanties contre le pouvoir. Le vrai despotisme, c'est la prétendue volonté nationale demandée à un peuple qui ne sait pas ce qu'il veut, tirée ainsi de lui abusivement, devenant loi, et revenant au peuple sous forme d'un commandement qu'il ne comprend pas qu'il s'est donné, en telle sorte qu'il finit par être gouverné par un lui-même qu'il ne reconnaît pas, fantasmagorie décevante, où le peuple est esclave, mais de plus dupe. — D'autre part, une manière de liberté, si l'on veut, mais factice et inféconde, c'est un système de barrières élevées entre le pouvoir et le citoyen. « Vous me commanderez jusqu'ici, non jusque-là. Ceci est mon domaine où jamais

vous n'entrerez. » — Les libertés individuelles! Je connais cela. Les libertés individuelles sont de petits suicides civiques. Figurez-vous une goutte de sève se partageant en deux et disant : ceci pour l'arbre, ceci pour moi. Ce que tu gardes pour toi, qu'en feras-tu? Ce que tu cherches, c'est la mort d'une partie de toi-même pour la satisfaction de sentir que tu en disposes. Tu ne prends conscience de ta liberté personnelle que dans l'anéantissement volontaire d'une partie de ta personne. Froid plaisir et triste succès! Ne comprenez-vous pas que vous ne vivez que dans le grand organisme social, et par lui, comme il vit par vous, et que ce qu'il ne prend pas de vous est perdu pour lui, ce qui peut vous plaire, mais aussi pour vous, ce qui est moins plaisant? Les libertés individuelles sont des égoïsmes fous. Pour l'homme raisonnable, il n'y a pas de libertés individuelles, il y a une liberté nationale, c'est-à-dire un jeu facile et souple de toutes les énergies particulières en vue d'un bien universel, dont le bénéfice leur revient en nouvelles forces, qu'elles reversent dans la circulation générale, et ainsi indéfiniment. Pour que ce jeu soit facile et souple, il est très vrai qu'il faut à chacun une certaine autonomie, une disposition de soi, en d'autres termes, une faculté de vouloir, n'y ayant point, à proprement parler, d'action, quand il n'y a pas de volonté; il est bon qu'un homme puisse, dans certaines limites, choisir la manière dont il contribuera au bien public, parce que, à cause de ce libre choix, sa contribution sera plus forte. Mais ce n'est bon uniquement que pour cette raison. Dès lors, il ne faut point parler de libertés individuelles à tenir pour sacrées en soi, mais d'énergies individuelles à respecter dans leur exercice quand elles sont bonnes. Si elles sont bonnes, qui en jugera? Ceux qui les ont? Ils peuvent savoir qu'elles sont pures, non si elles sont utiles. Ils peuvent répondre de leur bonne intention, non du bien général qui doit sortir de leurs démarches. — La loi? C'est la théorie moderne : la loi fait la part de ce que l'état prend à l'homme pour subsister, de ce qu'elle lui laisse; et l'état vit, et l'homme est libre. Mais la loi, égale pour tous, rigide et stricte, est ce qu'il y a de pire pour régler une chose aussi élastique, souple et active que la liberté. Elle fait à chacun une part égale d'autonomie; elle reconnaît à chacun ses droits de l'homme. Mais cette part pour l'un, qui n'a aucune énergie utile, elle est trop grande; son droit ne lui servira qu'à moins servir l'état; ce n'est qu'une perte; pour l'autre, énergique, savant, ingénieux, elle est trop petite; perte encore. Et, selon les circonstances aussi, cette part, faite une fois pour toutes, est tantôt trop petite, tantôt trop grande. La même énergie, utile à l'état en temps ordinaire, devient nuisible en temps de crise. En perdant son utilité, elle perd son droit; car elle n'est légitime qu'en raison de l'utilité de son but;

et voici qu'il faudrait la restreindre. Les libertés individuelles, considérées, non comme des propriétés, ce qui ne signifie rien, mais comme des forces sociales en acte, ne peuvent donc pas être limitées intelligemment par la loi. Il leur faut des limites différentes selon leur sphère d'activité, et des limites mouvantes, s'élargissant ou se rétrécissant selon les temps. Ces choses vivantes, seule une loi vivante, intelligente et toujours veillant peut les régler. La loi les immobilise et les parque, ce qui est une manière de les enchaîner. Un roi les affranchit, ou, du moins, il est le seul qui les puisse affranchir. Le despotisme intelligent est la condition même de la liberté. C'est dans les maximes de la royauté qu'il faut placer le respect de la liberté nationale; ce n'est pas dans la loi, qui n'y peut rien.

Et le rôle des patriciens est de ramener toujours les idées libérales dans les maximes de l'autocratie. Voyez la Russie, où je suis. Alexandre I^{er} est le plus libéral des hommes, parce qu'il est le plus généreux. De cela, je le félicite et le glorifie; je ne perds pas une occasion de l'en louer. Mais cet élève du colonel de La Harpe est un peu un disciple du xviii^e siècle; il a penchant à croire que c'est la loi qui doit être libérale à sa place. Il a le projet, dit-on, de se dessaisir de son droit de juge souverain au profit du sénat, et d'une partie de son pouvoir exécutif au profit du conseil d'état. Voilà trois choses : un essai de séparation des pouvoirs, un essai de gouvernement libéral et un essai de constitution écrite. Eh bien! de ces trois choses, les deux premières, je les trouve excellentes pratiquées par le souverain *proprio motu*, et par raison; « qu'il prenne des mesures avec lui-même, en cela je ne trouve que des sujets d'admiration; » mais je les trouve détestables si elles sont une dépossession du pouvoir, si elles font du sénat et du conseil d'état non plus des agens du tsar, mais des *pouvoirs* réels et distincts du *pouvoir*. La différence, c'est qu'ainsi comprises, elles transforment un patriciat en aristocratie. Sénat et conseils d'état étaient des « prolongemens de la souveraineté; » ils deviennent des souverainetés partielles, des puissances en soi. De quel droit? Je ne le vois pas. Et pourquoi? Le but était atteint aussi bien quand ils faisaient les mêmes fonctions de par le tsar et non de par eux-mêmes. Vous ne gagnez qu'une chance de conflit. L'erreur est de croire que les corps de l'état sont des corps; ce sont des membres. Les constituer à l'état de corps, c'est par définition briser l'unité et établir la lutte. Encore une fois, les patriciens ne peuvent avoir que des devoirs et non des droits. — Notez que c'est en quoi ils sont honorables : le sentiment du devoir épure, le sentiment du droit aigrit et rapetisse. Le principe de toute noblesse, et son honneur, c'est qu'elle oblige. — La troisième nouveauté, suite nécessaire des deux premières, l'essai de constitution écrite, je le repousse absolument. Une con-

stitution libérale, je la veux dans les traditions de la monarchie, non affichée à la porte du palais comme un appel permanent à l'insurrection. « L'admirable constitution anglaise » (textuel, *Mémoire à l'empereur de Russie, 1807*), l'admirable constitution anglaise, j'en conseille l'esprit aux souverains pour s'en faire comme une conscience ; je ne les y soumet pas. Je ne veux pas de *contrat*. — « Pourquoi ? Puisque cet état de choses est si bon, assurez-le donc par une loi. — Oh ! ceci est une autre affaire, et je n'en suis plus. Je me retire. *Expressa nocent, non expressa non nocent*. Il y a une infinité de choses vraies et justes qui ne doivent pas être dites et encore moins écrites. » Pratiquées par le souverain, ces choses sont des bienfaits de la royauté ; mises dans la loi, elles ne sont que des armes des partis ; « si la nation (russe) venait à comprendre nos perfides nouveautés et à y prendre goût, concevait l'idée de résister à toute révocation ou altération de ce qu'elle appellerait ses privilèges constitutionnels, .. je n'ai point d'expression pour vous dire ce qu'on pourrait craindre. *Bella, horrida bella...* » (*Lettre au chevalier de.., 15-27 août 1811.*)

II.

Voilà la conception politique de Joseph de Maistre tout entière. Son principe, c'est l'unité nationale. Personne n'a plus fortement conçu ni plus vivement *senti* l'idée de patrie. Tout ce qui concentre la nation le satisfait, tout ce qui est suspect de la disperser le révolte. L'aristocratie la disperse, et la démocratie la pulvérise : ce sont des erreurs. Les privilèges sont des états dans l'état, et les libertés individuelles sont des sécessions : autant de crimes sociaux. La loi même (loi politique, constitution) est une usurpation de la mort sociale sur la vie sociale ; elle glace et fige les organes vivans de la nation ; d'un organisme elle fait un mécanisme insensible, dur, limité, sans souplesse, incapable de transformation et de développement ; de fibres elle fait des rouages. — L'égalité comprise comme négation de l'aristocratie est une idée juste ; comprise comme partage de la souveraineté entre 40 millions de citoyens, elle est un non-sens. — La liberté comprise comme droit de désintéresser l'état le plus qu'on peut de sa personne est un crime ; comprise comme autonomie de la personne humaine respectée d'autant qu'elle est plus forte pour le bien de l'état, et afin qu'elle soit plus forte pour ce bien, c'est la loi morale des sociétés bien faites. — Donc point d'aristocratie, point de droits de classe, de droits de province, de droits individuels ; point de souverainetés collectives et point de souveraineté nationale ; point de constitution écrite. Une souveraineté personnelle, un roi. Ce roi n'a point de loi constitutionnelle

qui l'enchaîne; il respecte les lois civiles, il obéit aux traditions et maximes de la monarchie; il est éclairé et aidé par les grands, dépositaires, eux aussi, des traditions et des maximes, agens et prolongemens de la souveraineté, et qui ne sont grands qu'en ce qu'ils ont plus de devoirs que tout le monde; de concert avec eux il règle, selon les personnes et selon les temps, et selon les forces de chacun et selon le besoin de tous, ce que celui-ci et celui-là doit sacrifier de sa liberté pour l'intérêt commun, ce qu'il doit en garder, au contraire, comme profitable à ce même intérêt; et du concert de ces obéissances qui sont des dévoûmens sans le savoir, et de ces libertés en acte qui sont des contributions involontaires, il constitue le jeu aisé de toutes les énergies agissant chacune selon sa nature au service de tous, c'est-à-dire la liberté nationale.

On doit comprendre maintenant que de Maistre ait pu sembler, je ne dirai pas être tour à tour de tous les partis, mais être tour à tour hostile à tous les partis, ce qui revient à être classé par chaque parti dans le parti contraire. C'est ainsi qu'il est « libéral » aux yeux de quelques-uns de ses amis. Certes, il est difficile d'être plus que de Maistre partisan d'un gouvernement fort; seulement, si l'on entend par gouvernement fort un gouvernement arbitraire, on inspire à de Maistre une amère pitié. S'il déteste la démocratie parce qu'elle est le caprice, ce n'est pas pour mettre le caprice sur le trône. Un gouvernement c'est la volonté nationale mieux comprise qu'elle ne le serait par la nation elle-même, qui ne sait jamais ce qu'elle veut. C'est la volonté, obscure et diffuse dans le peuple, prenant conscience d'elle-même dans un homme. Rien n'est plus le contraire du caprice; c'est une tradition qui vit, qui parle et qui sait vouloir. Un gouvernement arbitraire n'est pas un mauvais gouvernement, c'est l'absence de gouvernement. — C'est ainsi encore qu'il paraît singulièrement « opportuniste » aux hommes de son parti. Gouverner après la révolution comme auparavant! Mais c'est une folie! « Toute grande révolution agit toujours plus ou moins sur ceux mêmes qui lui résistent, et ne permet plus le rétablissement total des anciennes idées. » Et cela va de soi. C'est la matière de votre œuvre qui a changé. La matière domine l'ouvrier en ce sens qu'elle le limite. Avec les élémens nouveaux, vous ferez moins bien que jadis. Je le crois; mais il serait pire encore d'ignorer ce qu'est cette matière nouvelle, et d'en user comme de l'ancienne, parce qu'alors vous ne feriez rien. — Et de même, il semble « jacobin » aux émigrés. Et, en vérité, il est jacobin par comparaison, tant il est loin d'être « émigré. » L'émigration est pour lui un crime, et l'émigré, sauf exception, un imbécile. « Il faudrait une tête blanche auprès de cet homme-là, » lui disait-on en parlant d'Alexandre. I^{er}. « — Oui, mais pas une tête poudrée, » répon-

dit-il. C'est que les émigrés, il les connaît. L'émigré est un homme qui a été bel esprit, frondeur, philosophe et admirable artisan de la révolution française jusqu'en 1789; qui, depuis, effrayé de son œuvre, ne songe plus qu'à l'anéantir, alors qu'on ne peut que la redresser; partant néfaste dans le passé, inquiétant pour l'avenir, renégat de ses anciennes idées, incapable de s'en faire de nouvelles, ayant tout oublié, n'ayant rien appris, nul par conséquent, mais dangereux. Et quant à l'émigration, c'est une sécession. La sécession n'est jamais permise. Elle l'est moins au patricien qu'à tout autre, car c'est pour le patricien que l'unité nationale est un dogme. Qu'un libéral se sépare, il peut accorder cela avec ses principes : la nation ne respecte pas ses *droits de l'homme*, il les sauve. Qu'un démocrate se sépare, il est logique : il est associé à la nation par un contrat; prouvez-lui qu'un contrat, qui du reste a été signé par son aïeul préhistorique, est irrévocable! Il se sent lésé par les effets du traité conclu; il le dénonce. Mais l'homme qui sait qu'un peuple est un organisme vivant ne se sépare pas. Il ne donne pas l'exemple en lui de la mort sociale. Il ne devient pas volontairement un citoyen sans cité, c'est-à-dire rien. Il meurt plutôt comme homme que de mourir comme citoyen. Ici, ce sont les jacobins qui sont dans le vrai. Ce sont des sauvages; mais ils ont le sentiment de l'indivisibilité de la patrie. Ils luttent pour elle. On doit voir en eux des instrumens aveugles des desseins de Dieu. En travaillant à l'indivisibilité de leur république, ils maintiennent sans le savoir l'indivisibilité du royaume de France. « Lorsque d'aveugles factieux décrètent l'indivisibilité de la république, ne voyez que la Providence qui décrète celle du royaume! » (*Considérations.*) — C'est pour les mêmes raisons que de Maistre n'a nullement, à l'endroit de Napoléon I^{er}, l'horreur enfantine des hommes de l'ancien régime. Il croit son empire caduc parce qu'il est factice : une monarchie durable se forme en même temps que la nation, et de la formation même de la nation, comme le noyau au centre du fruit; une monarchie accidentelle est un monstre; mais de ce que Napoléon ne peut être fondateur de dynastie, il ne s'ensuit point qu'il ne soit pas un souverain. Le traiter en aventurier est un infantilisme. C'est un monarque, parce que l'unité de la nation, visiblement, vit en lui; parce qu'il a ramassé et concentré la patrie éparse; parce qu'elle s'effondrait et qu'il l'a remise debout en sa personne; parce qu'il est le comité du salut public en un seul homme; et parce que M. de Maistre, s'il est plus patricien qu'aristocrate, est aussi plus monarchiste encore que légitimiste.

Et il est aussi, chose bien curieuse, qui a dû étonner ses contemporains, ses compatriotes, ses coreligionnaires, il est « Français, » Français entêté et passionné. Les Français ont ruiné un à un tous

les principes où il est attaché, religion, patriciat, monarchie; ils ont inventé la philosophie matérialiste, la démocratie, les droits de l'homme et la république; il est Piémontais; — et il est partisan de la France invinciblement. Quand il rencontre un bon émigré, car il y en a, un émigré qui est heureux de voir les Français battre les armées étrangères, il applaudit de tout son cœur. Il ne faut pas que la coalition triomphe. Il faut que la France se sauve, même par les révolutionnaires: « Que demandaient les royalistes, lorsqu'ils demandaient une contre-révolution faite brusquement par la force? Ils demandaient la conquête de la France; ils demandaient donc *sa division, l'anéantissement de son influence* et l'abaissement de son roi, *des massacres de trois siècles peut-être, suite infaillible d'une telle rupture d'équilibre!* Mais nos neveux, qui s'embarrasseront très peu de nos souffrances et qui danseront sur nos tombes, riront de notre ignorance actuelle; *ils se consolent aisément des excès* que nous avons vus, qui auront conservé *l'intégrité* du plus beau royaume après celui du ciel. » — Il y tient; la ruine de la France est pour lui un malheur européen. M. Vignet des Étoles souhaite le triomphe des coalisés: « Il est naturel que vous désiriez le succès de la coalition contre la France, parce vous y voyez le bien général. Il est naturel que je ne désire ces succès que contre le jacobinisme, parce je vois dans la destruction de la France *le germe de deux siècles de massacres*, la sanction des maximes du plus odieux machiavélisme, *l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine*, et même, ce qui vous étonnerait beaucoup, une plaie mortelle à la religion. » — S'il parle ainsi, et cent fois, c'est qu'il croit à une mission providentielle de la France: « *Gesta Dei per Francos...* c'est une histoire des croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les Français... » Et s'il croit à une mission providentielle des Français, c'est que c'est chez eux, dans leur histoire, qu'il a puisé ses idées politiques et sa conception de l'état, à moins qu'il n'ait trouvé après coup dans leur histoire la confirmation de ses idées, et lequel des deux est le vrai, je ne sais; mais il n'importe. Sa royauté, âme de la nation, volonté nationale prenant conscience d'elle-même dans un homme et dans une race, et poursuivant par cette race le dessein obscur du peuple; l'unité nationale réalisée, maintenue, renforcée, défendue par une famille; et un homme étant l'état, parce l'état s'est peu à peu ramassé dans un homme: tout cela, c'est la royauté française. Son patriciat, qui n'est pas une aristocratie, qui n'a pas ou qui n'a plus de droits, qui n'est que l'œil et le bras du souverain, c'est la noblesse française. Son peuple, qui n'a pas plus de droits que les grands et qui a moins de devoirs, à qui l'on ne demande que l'obéissance et l'amour de la patrie

dans le roi, c'est le peuple de France. Cette constitution très réelle, mais non écrite, faite de traditions et d'usages, obligeant le roi en conscience, mais ne le liant point, c'est la constitution française ; et Bossuet ne l'a pas lue, non plus que personne, mais il la connaît et la rappelle, et Fénelon de même, et Montesquieu sait bien qu'elle existe, et que c'est pour cela que la France n'est pas la Turquie. Cet idéal de monarchie sans entraves, mais non sans devoirs, de nation organisée pour l'unité et la continuité, c'est en France que de Maistre le voit réalisé autant qu'il est possible. Il aime la France pour d'autres raisons, par exemple parce que, retranchées les nations hérétiques et schismatiques, et l'Autriche, ennemie naturelle du Piémont, il ne reste qu'elle. Mais il l'aime en penseur encore plus qu'en patriote, parce qu'elle est sa pensée elle-même. Vive donc la France ! Elle a abandonné ses traditions ; mais est-ce qu'un peuple peut sortir pour longtemps de sa nature ? Est-ce que tout cela n'est pas un accident, et sans doute une épreuve ? — Et de Maistre rentre dans son rêve de monarchie absolue, et tempérée seulement par elle-même.

III.

Et il l'agrandit et le généralise ; il le rattache à une conception générale de l'humanité et du monde... On peut se demander pourquoi. A quoi bon envelopper une doctrine politique dans une théorie philosophique au risque de l'y étouffer ? Ne suffit-il point qu'un système social soit logique en soi, se prouve lui-même, par la démonstration qu'il donne de lui et la réfutation des systèmes contraires, sans essayer de se soutenir par des considérations métaphysiques ? — Bien peu de philosophes parleront ainsi, et même bien peu de théoriciens. Montesquieu lui-même, qui est surtout un critique sociologue, ne s'en croit pas moins obligé à donner, en tête de son *Esprit des lois*, une petite métaphysique sommaire, que, du reste, il ne semble pas entendre très clairement. De Maistre, plus que personne, est entraîné sur cette pente ; car c'est la tête la plus systématique qui soit au monde, et il n'est homme qui soit plus porté à prouver ce qui est clair par ce qui l'est moins. Il est par excellence le penseur qui estime que tout est dans tout et dans chaque chose ; cette unité et cette continuité, s'il la veut si fort dans l'état, c'est qu'il l'a dans son esprit ; et il faut pour lui que le système du monde explique son système social. Cela, parce qu'il est M. de Maistre d'abord, ensuite parce qu'il est, quelque effort qu'il fasse pour n'en être pas, du XVIII^e siècle, du siècle des théories à outrance, des destructions radicales en vue de reconstructions intégrales, et des maisons qu'on brûle pour ne pas réussir à

cuire un œuf. Et c'est ainsi qu'il va associer étroitement son système politique à une conception du monde aussi générale que possible, en grand danger de l'y compromettre.

En effet, cette doctrine sociale, il sent les objections qui s'élèvent contre elle. Il entend les voix qui protestent. On va lui dire : « Votre système politique est faux, parce qu'il est injuste. Liberté, égalité, droits de l'homme, ne sont pas des inventions de l'orgueil ou de l'envie ; ce sont des formes de la justice. Et votre roi absolu, quelque adresse que vous mettiez à l'habiller honorablement, est un tyran pur et simple. Il lui manque deux choses pour être considéré par la raison comme un magistrat légitime : un fondement de son droit et une responsabilité. De qui tient-il son autorité, et devant qui est-il responsable ? » De Maistre s'est dit : Cette objection tirée de l'injustice de ma doctrine, je vais la résoudre ; ce fondement de l'autorité royale et cette responsabilité du roi, je les trouverai. Et voici ce qu'il a répondu.

On se plaint de ce que là où il n'y a pas gouvernement de tous par tous, il n'y a pas de justice. Mais l'injustice est la loi des sociétés, parce qu'elle est la loi du monde. Le monde est fondé sur une immense et universelle iniquité. La nature est une effroyable tyrannie. Si le fort n'y massacrait pas le faible, tout périrait, faibles et forts. La vie universelle a pour condition même le meurtre incessant. Chaque vie, végétale, animale, humaine, est faite de milliers de morts sans lesquelles elle ne serait pas. Le sang, depuis la création, imbibe la terre comme une rosée, et l'atmosphère dont vivent tous les êtres est une vapeur de sang. — Et au milieu de cet énorme carnage, voici un être tellement supérieur aux autres qu'il pourrait, ce semble, se soustraire à la loi du meurtre. Il massacre, à son gré, toutes les autres espèces ; il promène la mort sur le monde, « ses tables sont jonchées de cadavres, » et il n'y a pas d'espèce supérieure qui puisse en user de même avec lui. Échapperait-il à la loi du monde ? Un tel désordre est-il possible ? Non. « N'entendez-vous pas la terre qui crie et demande du sang ? » Comment donc la loi s'accomplira-t-elle ? « Quel être exterminera celui qui extermine tous les autres ? Lui ! C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. » Là où s'arrête le massacre des espèces plus faibles par les espèces plus fortes commence la guerre. « C'est la guerre qui accomplira le décret. » La guerre est « l'état habituel du genre humain ; » c'est une règle ; « le sang humain doit couler sans interruption sur le globe, ici ou là. » — Rien de plus monstrueux que la guerre, d'accord ; mais pourquoi rien de plus respecté et glorieux que le soldat, si ce n'est parce que nous sentons qu'il est le ministre de la loi souveraine du monde, et que l'ordre éternel s'accomplit par lui ? — Il n'y a rien de plus horrible que de donner

la mort sans risque de la recevoir, froidement, scientifiquement et en pleine sécurité. C'est une chose devant laquelle tous les instincts humains reculent. Et cependant le bourreau existe, et il a toujours existé, et l'on sait qu'il ne manque jamais de candidat à cette épouvantable magistrature. Qu'on dise qu'il n'existe que pour punir le crime, et, par conséquent, que son office est une manifestation de la justice, on n'a rien dit; car le crime lui-même, pourquoi existe-t-il? Pourquoi, sinon parce qu'il faut que la loi de guerre s'exerce, non-seulement entre les sociétés, mais au sein de chaque société? Que, même dans les frontières étroites de ce qu'on appelle une patrie, l'homme fût en paix avec l'homme, ce serait une dérogation étrange à la loi de guerre. Criminel et bourreau, dans le sein des sociétés les plus policées, sont les représentans détestables et nécessaires de cette loi de l'univers; par eux, indéfiniment, le sang coule, qui, par *décret*, ne doit cesser de couler; par eux, indéfiniment, passe de puissance en acte la loi d'injustice, l'injustice corrigée par la violence, qui, de sa nature, tend à son tour à l'injustice. — Voyez si cette loi est éclatante. Animal sociable, l'homme ne s'est nullement organisé en *société*, ce qui eût infiniment réduit l'injustice sur la terre; mais en *sociétés*, c'est-à-dire en agglomérations de forces dont chacune est une machine admirable pour porter la violence chez l'agglomération voisine. Une de ces agglomérations attaque injustement un autre groupe humain; celui-ci repousse l'injustice par la force; s'il succombe, l'injustice est accomplie; s'il triomphe, il devient assez puissant pour avoir la force et le désir d'être oppresseur à son tour, et l'injustice s'accomplira. Voilà l'iniquité internationale. Cependant que, dans chaque groupe humain, crime et échafaud travaillent sans relâche à ce qu'il n'y ait pas une parcelle du sol qui ne soit convenablement engraisée de meurtre, le crime créant l'injustice, l'échafaud la réprimant, et, lui-même, soit qu'il n'ait pas assez de force pour tout réprimer, soit qu'il en ait assez pour persécuter, laissant subsister l'injustice ou y contribuant; et voilà l'iniquité nationale. — Par la guerre qui attaque, par la guerre qui défend, par le meurtre qui attaque, par le meurtre qui venge, par l'iniquité appelant la violence, par la violence se transformant en iniquité, peuple contre peuple, chaque peuple chez lui, l'humanité s'est merveilleusement organisée pour l'injustice. — Est-ce tout? Il s'en faut bien. Animaux mangeurs d'animaux, homme tyran des espèces animales, homme homicide, crime, échafaud et guerre, tout cela c'est bien de l'injustice, mais enfin on s'y accoutume; cela paraît être simplement la question du mal sur la terre; c'est l'injustice immanente, la fatalité; elle devrait inquiéter éternellement; cependant à cause de son éternité même, on n'y songe guère. Mais l'injustice sans nécessité, sans cause, sans

raison, sans provocation comme sans profit cherché, l'injustice pour l'injustice même et pour le plaisir d'être injuste, ou plutôt parce qu'il faut que l'injustice soit, on ne remarque pas assez qu'elle est infiniment en honneur dans l'humanité. C'est une de ses pensées maîtresses. Les *sacrifices*, les victimes sanglantes, ont toujours été considérés par les hommes comme des hommages à la loi mystérieuse qui préside aux destinées du monde. Ils ont toujours cru qu'il ne suffisait pas de tuer par besoin ou par passion ; tuer un animal pour le manger, tuer un homme pour le punir ou s'en défendre, c'est la loi du meurtre exécutée, ce n'est pas la loi du meurtre honorée ; c'est la soumission, ce n'est pas l'adhésion à la loi du meurtre ; c'est un meurtre mêlé de mobiles impurs ; c'est un meurtre insuffisamment volontaire ; ce n'est pas le sang versé pour qu'il le soit. Le *sacrifice*, c'est le meurtre idéal inspiré par la seule pensée de faire ce qui se doit, de s'associer à la loi suprême qui nous régit tous ; c'est un acte de foi au meurtre, c'est le sang versé comme une prière. Tous les hommes ont cru cet acte de foi nécessaire et l'ont religieusement accompli. Tous les peuples ont eu des sacrifices sanglants, et tous, aussi, poussés par une invincible logique dont ils ont accepté les conséquences, ont compris que la conclusion nécessaire de cette conception était le sacrifice humain. Tous ont pensé qu'en certaines circonstances, dans l'incertitude si la loi du meurtre humain était suffisamment satisfaite, il convenait de la proclamer solennellement, en la réalisant sans contrainte. — C'est une barbarie effroyable ! — Il est possible ; mais comment voudrait-on que les hommes reconnussent la loi universelle autrement qu'en s'y associant ? Et qu'ils s'y soient toujours associés de cette façon, c'est une preuve qu'ils la voyaient telle. L'injustice, c'est la loi sociale, c'est la loi internationale, c'est la loi terrestre : voilà ce que les hommes voient. Or toute pensée religieuse étant la confession de la loi, et tout acte religieux l'exécution volontaire et désintéressée de la loi, sans autre motif que de la satisfaire, que voulez-vous qu'ils pensassent, sinon que l'injustice absolue était un acte religieux ? Et qu'ils l'aient pensé et qu'ils aient agi en conséquence, c'est à la fois le signe éclatant qu'ils voyaient le monde ainsi organisé, et une preuve qu'il est organisé ainsi, puisque la même loi se retrouve dans la nature, dans les sociétés, dans la société, dans les religions, et comme dans la conscience des peuples.

Autre aspect de la même question, ou raffinement, si l'on veut, de la même idée : qu'un innocent soit sacrifié pour que la loi du meurtre ne risque point de languir parmi les hommes, cela est dans l'ordre, puisque c'est injuste ; mais cet innocent n'est innocent qu'en ceci qu'on ne sait pas s'il est coupable ; c'est n'importe qui ;

l'injustice est réalisée, parce que ce n'est pas quelqu'un qui a mérité formellement la mort qui la subit; mais elle le serait d'une façon bien plus éclatante, si c'était un innocent, choisi comme tel et parce qu'innocent, qui fût frappé, et s'il l'était en lieu et place d'un coupable et pour expier la faute de ce coupable. Les hommes n'ont pas manqué de voir cette conséquence dernière du principe et d'y adhérer. C'est une idée moins répandue, à vrai dire, parce qu'elle est plus délicate; mais on en trouve partout de sensibles traces. La *réversibilité* des fautes et des mérites est une conception qui a paru naturelle à l'humanité. On a vu l'innocent châtié, le criminel impuni, et l'on n'a point considéré ces deux faits comme indépendans l'un de l'autre, mais comme connexes; on n'a point dit : le criminel triomphe, le bon succombe; mais : le bon succombe *pour* le criminel qui réussit. La loi est expiation, mais non pas nécessairement expiation par le coupable. Nous expions pour nous-mêmes, ou pour d'autres. C'est une parole bien frappante que celle de David : « O Dieu, purifiez-moi de celles de mes prévarications que j'ignore, et *pardonnez-moi celles d'autrui!* » Pensée absurde, dira-t-on. Pensée qui est simplement le sentiment de la solidarité humaine. Les idées d'unité et de continuité sont tellement sorties des cervelles humaines que les hommes de nos jours ne peuvent comprendre que les fautes personnelles, et ne sauraient admettre que l'humanité soit solidairement responsable, et frappée ici ou là pour les crimes commis, ici ou ailleurs, par ce qui s'appelle homme. Cette conception n'a pourtant rien d'étrange; on la retrouve partout. Elle n'est ni plus ni moins singulière, par exemple, que l'idée de noblesse héréditaire. Il n'est homme, si démocrate qu'il prétende être, qui ne soit fier d'appartenir à une famille d'honnêtes gens; il n'est personne qui ne tienne compte à un homme d'être d'une bonne famille. Qu'est-ce là autre chose que le *préjugé* de la noblesse, et sur quoi est fondé ce préjugé, si ce n'est sur une idée vague de la réversibilité des mérites? Et la contre-partie de cette opinion universelle, la réversibilité des fautes, serait considérée comme plus fausse? « Vous êtes fier de ce que votre aïeul a été tué en Égypte auprès de saint Louis; confessez que, si votre ancêtre avait livré saint Louis aux Sarrasins, cette infamie, par la même raison, vous serait commune. » Et c'est parfaitement ainsi que tout le monde raisonne; « il n'y a sur le déshonneur héréditaire d'autre incrédule que celui qui en souffre. » La réversibilité est donc une de ces injustices acceptées par l'humanité comme naturelles : c'est la plus forte peut-être, mais elle est reconnue comme très légitime, ainsi que toutes les autres; c'est une des formes de l'injustice universelle.

Toutes ces considérations reviennent à constater la présence du mal sur sur la terre. Eh ! certainement, le mal existe. Il n'y a même guère autre chose. Cela est fort naturel ; c'est la loi d'injustice en sa plus vaste extension. Le mal, c'est l'injustice de Dieu. Nous verrons plus tard, nous chrétiens, ce qu'il faut penser, *au fond*, de cette injustice. Mais si nous regardons en philosophes le monde et l'histoire du monde, nous verrons bien que jamais les hommes n'ont compris la divinité autrement que comme injuste. La preuve, c'est qu'ils l'ont priée. Prier, c'est demander une faveur, c'est solliciter auprès du juge. Qui s'avise d'adresser une prière à la loi ? C'est qu'on la sait inflexible. On prie le juge : c'est le supposer prévaricateur ; c'est être sûr qu'il l'est, et le lui dire. Or tous les hommes ont fait des vœux ; tous ont fait monter vers le ciel cette confiance en une iniquité favorable qu'on appelle la prière. Et il en sera toujours ainsi. Il n'y a pas de conviction plus forte dans l'humanité, ni plus fondée sur le spectacle des choses, que la foi en puissances supérieures qui ont voulu le mal, et il faudrait dire plus que le mal, à savoir le mal mêlé à leur gré de bien, c'est-à-dire un plus grand désordre que le mal absolu, un mal capricieux et arbitraire, un mal qu'on peut changer en bien et qu'on redresse en effet, parfois, pour montrer qu'on pourrait le corriger si on voulait ; une injustice ingénieuse et qui s'amuse ; plus que le mal, l'esprit de malice. — Il n'y a rien de plus répugnant à l'intelligence, au jugement, au cœur, que toutes ces idées, que cette dernière surtout, qui les résume toutes. C'est le scandale de la raison. — Mais, sans aucun doute ; et cela tient à ce qu'il n'y a rien de vrai que ce qui scandalise la raison ; l'irrationnel est le signe même de la vérité. C'est une dernière considération que de Maistre doit à ses lecteurs, et qu'il leur prodigue. La raison a un critérium qui est l'évidence. Si vous voulez être à peu près sûr de vous tromper et de recevoir de l'expérience de cruels démentis, c'est à l'évidence qu'il faut vous en rapporter. Il arrive presque toujours que « la théorie en apparence la plus évidente se trouve en contradiction avec l'expérience. » C'est l'évidence qui nous enseigne que l'homme est bon, que l'homme est « né libre, » que l'égalité est l'état naturel des hommes, que l'histoire de l'humanité est un progrès continu de l'état sauvage à la civilisation. Tout l'optimisme, tout le libéralisme, toute la philosophie et toute la philosophie politique du XVIII^e siècle sont l'évidence même. C'est pour cela qu'elles sont si merveilleusement superficielles. Elles satisfont la raison ; l'expérience, la réalité, le tangible, les yeux ouverts les démentent à chaque mot. Rousseau, quand il dit : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers, » ne s'aperçoit pas, non-seulement qu'il dit une sottise, mais qu'il proclame que c'en est une en la disant.

Car si c'est une vérité universelle d'expérience que « partout l'homme est dans les fers, » il est probable que c'est que telle est sa condition naturelle. Dire : les moutons sont nés carnivores, et partout ils mangent de l'herbe, serait aussi juste. Mais non, l'homme est né libre, voilà l'évidence rationnelle, voilà l'axiome. Rien ne vaut contre. L'homme est partout dans les fers ; cela, ce n'est que la réalité ; c'est la réalité qu'il faut changer. — De même en toutes choses. « Il n'y a rien de plus extravagant, en théorie, que la monarchie héréditaire. Si l'on n'avait jamais ouï parler de gouvernement et qu'il fallût en choisir un, on prendrait pour un fou celui qui délibérerait entre la monarchie héréditaire et l'élective. Cependant nous savons par l'expérience que la première est, à tout prendre, ce qu'on peut imaginer de mieux, et la seconde de plus mauvais. » — Il en est ainsi de la souveraineté du peuple, de la constitution *délibérée* et *écrite*. On vous prend pour un impertinent quand vous prétendez qu'un état régulier ne se fonde point sur une constitution ; en attendant, « le peuple le mieux constitué est celui qui a le moins écrit de lois constitutionnelles. » — Est-il quelque chose de plus monstrueux que la vénalité des offices de magistrature ? La raison en frémit. Laissons-la frémir et remarquons que, dans la pratique, il n'y a de magistrat indépendant que celui qui est propriétaire de sa charge, et que le seul moyen d'en être propriétaire est de l'avoir achetée. — Il semble que la raison soit un jeu noble de l'esprit qui le satisfait et l'amuse tant qu'il n'a rien à faire, et qui le trompe absolument dès qu'il veut agir. A s'y laisser conduire quand il est aux prises avec le réel, il méconnaît la nature même de la matière sur laquelle il travaille ; car la réalité n'est pas rationnelle et se moque de l'ouvrier maladroit. Le monde n'est pas raisonnable ; il est un système de profondes, solides et vigoureuses absurdités. — Si Joseph de Maistre est si paradoxal, c'est qu'il voit l'univers entier comme un paradoxe.

L'objection est donc nulle pour lui qui consiste à lui dire que son système politique est injuste, car il n'y a guère dans le monde que de l'injustice ; qu'il est irrationnel, car la raison n'est pas marque de vérité. Et maintenant, semble-t-il ajouter, quel fondement je donne à cette autorité royale qui est toute ma politique, et quelle responsabilité je lui impose comme limite, je le dirai en expliquant que je suis chrétien et comment je le suis.

IV.

Le christianisme de Joseph de Maistre semble en effet n'être qu'une explication de sa politique et une justification de sa philosophie, qui elle-même n'est qu'un grand détour par lequel le théoricien poli-

tique est revenu à son point de départ. Son christianisme complète sa philosophie en la confirmant d'abord, ensuite en en dévoilant le mystère et en en développant le secret. Il soutient sa politique et il l'achève, en lui donnant un fondement et une sanction. Et de tout le christianisme il semble que de Maistre n'ait voulu voir que ce qui était une preuve de sa philosophie et un complément de sa politique, et qu'au-delà il n'ait rien vu.

Le christianisme, pour de Maistre, confirme et consomme le système de philosophie pessimiste que nous venons d'exposer d'après lui, en ce qu'il est *ce système lui-même*, avec une dernière conclusion qui l'éclaire et en même temps le purifie. Il ne faut pas croire, en effet, que le christianisme soit une vue nouvelle et particulière sur l'homme et sur le monde, inconnue avant l'avènement de la foi chrétienne. Il est la pensée même de l'humanité, de toute l'humanité depuis qu'elle existe. L'humanité était chrétienne avant le Christ ; elle l'était mal, et sans le savoir, mais elle l'était. « *Les vérités théologiques sont des vérités générales.* » Et il le faut bien ; car, sans cela, il n'y aurait ni unité, ni continuité dans le monde, et, à un monde ainsi fait, de Maistre ne comprendrait rien. Tout ce que le christianisme enseigne, les hommes le croyaient, sans l'entendre, sans s'en rendre compte, avec étonnement, inquiétude et terreur ; tout ce que les hommes croyaient, le christianisme l'enseigne avec une explication suprême qui dissipe les effrois avec les ombres. Le paganisme était un christianisme enfantin ; le christianisme est un paganisme « nettoyé » et éclairé, « délivré du mal » et pourvu d'un flambeau. Les hommes, avant Jésus-Christ, ont toujours cru que l'injustice était la loi de l'univers : c'était si vrai, que le christianisme est tout fondé sur une injustice abominable, sur la défaite, l'immolation et le martyre du Juste ; les hommes avant Jésus-Christ avaient toujours cru à la loi du sang : ils avaient si bien raison, que le christianisme fait éternellement couler sur tous ses autels le sang de l'éternelle victime ; les hommes avant Jésus-Christ ont cru à la réversibilité, au péché originel, dont la tragédie grecque est pleine (c'est vrai), au juste payant pour le coupable et rachetant les crimes du monde : ce mystère est le christianisme lui-même ; les hommes avant Jésus-Christ croyaient que le mal l'emportait ici-bas, était le maître du monde, et qu'ainsi le voulaient les dieux : le christianisme n'a pas une autre doctrine ; seulement il explique cette vérité. — Il dit : Oui, la terre est mauvaise, et ainsi Dieu le veut ; mais ce n'est pas qu'il soit injuste, c'est qu'il est offensé ; il l'a été à l'origine, et l'est encore, puisqu'il l'a été, la loi de réversibilité étant admise ; il est offensé, de là *le mal* ; il fait du mal la loi du monde comme châtiement et comme épreuve ; il punit par le mal, il rachète par le mal,

qu'il souffre lui-même sur la croix, il éprouve par le mal, et enfin il délivre du mal ceux qui, pour eux-mêmes ou pour d'autres, ont expié. Et comme les païens priaient leurs dieux parce qu'ils étaient injustes, de même nous prions notre Dieu parce qu'il est injuste, avec cette différence que nous savons que c'est nous qui l'avons forcé de l'être, ce qui le justifie. Dieu est injuste dans le temps, il est juste dans l'éternité. Il nous plonge dans l'injustice du monde pour nous punir, et dans ce séjour du mal nous le prions, ainsi que les païens faisaient leurs dieux, comme un pouvoir arbitraire, parce que dans ce domaine de l'iniquité, voulue par lui, méritée par nous, il est pouvoir arbitraire en effet ; mais après cette épreuve, il nous attire en son éternité, où tout est justice. — Voilà la vérité éternelle, très nettement pressentie par les païens, débarrassée de ses voiles par la doctrine chrétienne ; et ainsi, tout ce que de Maistre pensait comme philosophe, il le pense encore *dans le christianisme* , mais ici avec sécurité et confiance. — Et comme il ne s'arrête pas facilement une fois qu'il est parti sur une idée, particulièrement quand elle est scabreuse, il voit successivement toutes les vérités chrétiennes dans le paganisme ; il voit tout le paganisme, chrétien d'avance, et sans le savoir, mais pleinement, merveilleusement (*Éclaircissement sur les sacrifices*) : « Quelle vérité ne se trouve pas dans le paganisme ? Il est bien vrai qu'il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs tant dans le ciel que sur la terre, et que nous devons aspirer à l'amitié et à la faveur de ces dieux. Mais il est vrai aussi qu'il n'y a qu'un seul Jupiter, le *quoi que ce soit* qui n'a rien au-dessus de lui... Il est bien vrai que Minerve est sortie du cerveau de Jupiter... Il est bien vrai que chaque homme a son génie conducteur et initiateur qui le guide à travers les mystères de la vie... Il est bien vrai qu'Hercule ne peut monter sur l'Olympe qu'après avoir consumé par le feu, sur le mont OËta, tout ce qu'il avait d'humain... Il est bien vrai que les *héros* qui ont bien mérité... ont droit d'être déclarés *dieux* par la puissance légitime ; la *canonisation* d'un souverain dans l'antiquité païenne et l'*apothéose* d'un *héros du christianisme* dans l'église... partent du même principe... Il est bien vrai que les *dieux* sont venus quelquefois s'asseoir à la table des hommes justes, et que d'autres fois ils sont venus sur la terre pour expier les crimes des hommes... » Et ainsi de suite pendant des pages ; car si le jeu est imprudent, il est facile. Mais ce n'est pas un jeu pour de Maistre. Unité, continuité : le monde est une pensée unique, parce que c'est la pensée de Dieu, altérée, corrompue chez les gentils, qui ont le châtement de posséder le christianisme sans le savoir, mais qui le possèdent pourtant, qui ne peuvent pas ne point le posséder, « car l'erreur n'est que la vérité corrompue ; » et c'est la pensée de Dieu encore,

mais achevée et lumineuse chez les chrétiens, qui possèdent le christianisme en sa pureté, et ne retombent dans le paganisme que par leurs erreurs. — Voilà la philosophie complète de de Maistre, un pessimisme qui s'arrête, se repose et se satisfait dans le christianisme ; une croyance au mal qui trouve dans la foi chrétienne sa confirmation, son explication, sa consolation ; une croyance à l'injustice qui se vérifie dans le christianisme et s'y transforme, qui trouve le christianisme d'accord avec elle ici-bas, et qui, avec le christianisme, relègue l'empire de la justice dans le monde de l'éternité ; un instinct, enfin, et un besoin impérieux d'unité dans le système des choses, instinct qui trouve dans le christianisme la résolution du paradoxe du monde, et qui tient ce même christianisme pour la pensée universelle et perpétuelle de l'humanité, en considérant le paganisme à la fois comme un biblisme de décadence et un christianisme anticipé. — Tout cela vient comme se grouper et se construire autour de l'idée politique, qui est l'idée centrale, pour la soutenir, la fortifier et lui faire honneur, pour montrer qu'elle se rattache à l'ensemble véritable des choses et que toute vérité y aboutit. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et *l'Éclaircissement sur les sacrifices* sont une généralisation brillante et hardie à l'appui des *Considérations sur la France*.

Et le *Pape* et *l'Église gallicane* sont les livres qui complètent la pensée de de Maistre en définissant l'autorité royale, comme les *Soirées de Saint-Pétersbourg* la justifiaient. On demande à quoi tient l'autorité royale, ce qui la fonde et ce qui la sanctionne, de qui le roi tient son droit, à qui il est responsable. Le fondement du droit royal, c'est Dieu ; celui qui connaît du devoir royal, c'est Dieu. Dieu est « celui de qui relèvent tous les empires, » en ce qu'il les fonde et en ce qu'il les juge. Il les fonde, les trouvât-on injustes, et le fussent-ils, comme créateur de cette immense injustice qu'on appelle le monde, et qu'il a voulue en tant que châtement et épreuve ; et libre à vous de les estimer une forme de l'iniquité ; il ne faut pas plus ni s'en étonner ni s'en défendre que de toute l'injustice générale qui vous entoure ; et la révolte est la même contre le roi où contre l'ordre du monde ; — mais aussi il les juge comme créateur de la justice éternelle où il nous appelle, et où il nous convie à adhérer d'avance par nos actes pour être dignes un jour de vivre en elle. Et c'est là l'essence des obligations royales. On dit que leur pouvoir est absolu ; c'est leur devoir qui est absolu, puisqu'ils sont obligés, non devant l'opinion capricieuse ou une constitution fragile, mais devant l'absolu lui-même. On dit que leur puissance est illimitée ; c'est en raison de cet infini de leur pouvoir, qu'ils ont un infini d'obligations ; car devant la justice éternelle le devoir est en raison de la puissance, et si le peuple

a peu de devoirs, si les grands en ont davantage, le roi absolu a comme un devoir inépuisable; aux mains de Dieu, plus il est libre, plus il est lié. Qu'ai-je besoin maintenant de constitution et de droit du peuple? Le droit du peuple, c'est le devoir du roi envers Dieu. Ils n'ont pas si tort, les démocrates qui disent : « Voix du peuple, voix de Dieu. » Ils ont raison comme les païens; ils ont une vérité altérée et confuse, ou ils disent une vérité sans la comprendre; la voix du peuple n'est pas la voix divine; mais le droit du peuple, c'est le droit de Dieu.

Mais cette voix de Dieu dans le monde, que le roi doit écouter, et qui l'oblige, où la trouver? Ce n'est ni le peuple, ni la loi, ni la constitution qui la donnent. Où est l'oracle? — Comment donc! Est-ce que Dieu n'a pas parlé? Est-ce qu'il n'a pas déposé sa parole? Est-ce que les dépositaires de sa pensée ne sont pas là? Le roi est responsable envers la vérité, et l'église a le dépôt de la vérité. — Voilà donc le roi esclave de l'église! — Qui vous dit cela? Les rois de France étaient-ils esclaves du parlement, parce que le parlement avait le dépôt des lois? Ils étaient soumis moralement à la vérité constitutionnelle, dont le parlement avait la garde. Ils doivent être soumis moralement à la vérité divine, dont l'église a le secret. L'église est le grand miroir humain de la lumière divine; c'est dans ce miroir que les rois doivent incessamment la regarder. L'église éclaire les rois sur leurs devoirs; elle définit leur fonction; elle écrit les maximes de la royauté. Elle sert à cela dans l'ordre humain. Elle sert encore à autre chose. L'humanité s'est partagée en groupes, en sociétés diverses, non pas tant pour obéir à certaines affinités que pour se conformer à cette obscure et inévitable loi d'injustice, qui est une des formes du mal sur la terre, et pour que la guerre fût, et pour que le sang coulât. Cela, c'est l'ordre humain. Mais l'église, représentant l'ordre divin, réalise, autant qu'elle le peut (étant engagée elle-même dans l'humanité), l'unité terrestre. Comme de Maistre le dit cent fois : « le catholicisme, c'est l'unité. » Il faut que l'Anglais voie dans le Français un animal d'une autre espèce qu'il ne songe qu'à tuer, pour que la loi du meurtre, s'étendant depuis le dernier zoophyte jusqu'à l'animal supérieur, ne s'arrête pas à l'homme; mais il faut aussi qu'à certains momens d'une manière claire, et toujours d'une manière confuse, le Français voie en l'Anglais un frère. Comme homme, il ne l'est pas; il est un animal hostile; tel est l'ordre humain; il faut qu'il le soit comme participant à Dieu, comme communiant dans la pensée divine, pour qu'il y ait au moins une image de l'ordre divin réalisée sur la terre. C'est l'église qui offre cette communion au monde. Ce rêve d'unité, qui est la pensée comme intermittente de tous les hommes, dont ils s'éloi-

gnent sans cesse et où ils reviennent toujours, parce que leur double nature fait qu'elle est un souhait éternel, éternellement irréalisable, l'église le fait vivre, le soutient, l'empêche de languir, en sauve la *continuité* dans l'espèce humaine. — Et c'est pour cela qu'elle est constituée monarchiquement. Nous savons assez que d'une délibération ne peut sortir une pensée, mais un expédient ; qu'une assemblée, quand elle n'est pas une simple confusion d'idées, n'est qu'une addition de vellétés à peu près semblables, soustraction faite de beaucoup d'autres. Il n'y a pas là même l'image de l'unité. C'est pour cela que, comme l'état c'est le roi, seulement éclairé par les grands, l'église c'est le pape, seulement éclairé par les évêques ; et que, comme l'autorité royale, puissance matérielle, est l'absolutisme, l'autorité du pape, puissance spirituelle, ne peut pas être autre chose que l'infailibilité. — Et maintenant tout se tient. Le monde soumis au mal, livré à l'injustice en punition de ses fautes, trouve une première organisation conforme à sa nature dans les sociétés, qui sont des machines d'injustice les unes contre les autres, mais réalisent au moins une image de la justice, c'est-à-dire l'ordre dans leur propre sein, à la condition qu'elles soient des organismes vivans, non des amas de feuilles mortes, à la condition qu'elles reçoivent la vie de leur centre, et une vie perpétuelle, sans arrêts, indéfiniment épanchée, à la condition qu'elles soient des unités continues, c'est-à-dire des monarchies héréditaires ; — il trouve une seconde organisation, supérieure, dans un pouvoir spirituel, magistrature unique et universelle qui inspire et guide les magistratures locales, qui empêche que la loi supérieure de justice ne s'efface et ne s'abolisse dans le monde, qui maintient et qui représente l'unité continue du genre humain.

V.

Un tel système est hardi, vigoureux, résistant. Il est même profond, à preuve qu'il n'est pas autre chose, on l'a vu dix fois au cours de notre analyse, que du Pascal à outrance. Il captive, il contraint, il maîtrise. Il est emporté, hautain et entraînant. Il séduit insolemment, pour ainsi dire, les facultés logiques de notre esprit. Il ne persuade pas du tout. Il a quelque chose de provocant, qui fait que quand on est près de donner raison à de Maistre, on souhaite passionnément qu'il ait tort ; il semble une gageure et un défi. Cela tient, ce me semble, à un trait singulier de la complexion de Joseph de Maistre. J'ai comme un soupçon qu'il avait un esprit en opposition avec son caractère, et que, le sentant obscurément, il s'attachait avec soin à ne rien mettre de son caractère dans son esprit.

Il était très bon, et il a fait un système méchant. Il était très

bon, et cela se voit si peu dans ce qu'il a dit pour le public, qu'il faut que j'y insiste. Ses lettres intimes sont adorables; cet homme qu'on ne voudrait pas avoir pour législateur, on voudrait l'avoir pour père. Fin d'une lettre à sa bru : « ... Adieu, mes chers et bons enfans, que je ne sais plus séparer; je vous serre avec mes vieux bras sur mon jeune cœur. » Lettre à sa fille : « Le plus grand ridicule pour une femme, ma chère enfant, c'est d'être un homme... Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien. Ils servent à prouver que tu es femme et que tu tiens pour telle. Il y a dans ce genre d'occupation une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock! et lorsqu'on te verra lire Klopstock, on dira : Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille! Partant, ma fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une jolie quenouille; mouille délicatement le bout de ton doigt, et puis, *vrrr!* et tu me diras comment les choses tournent. » Lettre à une amie : « ... La jeunesse disparaissant dans sa fleur a quelque chose de particulièrement terrible. On dirait que c'est une injustice. Ah! le vilain monde! J'ai toujours dit qu'il ne pourrait aller si nous avions le sens commun. Si nous réfléchissions qu'une vie commune de vingt-cinq ans nous a été donnée pour partager entre nous, et que si vous atteignez vingt-six ans, c'est une preuve qu'un autre est mort à vingt-quatre, en vérité chacun se coucherait et daignerait à peine s'habiller. C'est notre folie qui fait tout marcher. L'un se marie, l'autre bâtit sans penser le moins du monde qu'il ne verra point ses enfans et qu'il ne logerajamais chez lui. N'importe, tout marche, et c'est assez. » Voilà le pessimisme intime de de Maistre, celui dont il ne fait pas une théorie; il est plein d'une immense pitié pour les hommes : « Ah! le vilain monde! » C'est le cri d'un cœur qui souffre.

De sa bonté, de sa bonne grâce, de son amabilité même, qui est charmante, de Maistre n'a rien mis dans ses théories. Son intelligence était faite autrement que son cœur, et il n'a rien fait passer de son cœur dans son intelligence. Est-ce pudeur, délicatesse, fierté de patricien, très distinguée, certes, mais ici poussée un peu loin? Est-ce désir et parti-pris, louable du reste en son principe, de ressembler le moins possible à Rousseau? Je ne sais; mais M^{me} de Staël versait tous ses sentimens dans ses idées; de Maistre, qui disait d'elle que c'était la tête la plus pervertie et le cœur le meilleur du monde, n'a rien laissé entrer de son cœur dans sa tête, crainte sans doute de la pervertir. Ce n'est pas une mauvaise précaution, sans doute; mais poussé à l'excès, devenu un système, cela donne un singulier tour à l'esprit. L'habitude de se défier du sentiment mène à se moquer du sens commun, qui est précisément

un humble mélange de sentiment et de raison ; elle accoutume l'esprit à prendre plaisir à heurter l'opinion commune ; elle lui donne une habitude de taquinerie. De Maistre est éminemment taquin. Dans toute question il cherche la vérité, sans doute, mais aussi le moyen de la prouver qui contrariera le plus son lecteur, qui sera le plus capable de heurter son bon sens et même d'irriter son cœur. Ses pages sur le bourreau, sur les sacrifices, ne sont faites (et qu'elles sont bien faites, soigneusement, avec amour !) que pour nous exaspérer. Je dis ses pages, non ses idées ; ses idées sont pour le système, mais la description minutieuse et complaisante de la roue, des coins, du chevalet, des os qui craquent, et celle du *taurobole*, des ruisseaux de sang qui coulent, où il rivalise avec ce sauvage de Prudence, sont destinées à nous jeter hors des gonds. — A quoi bon ? A nous intimider. De Maistre n'est pas fâché de nous faire sentir qu'avec tout son fond sérieux, il se moque un peu de nous, méprise un peu notre simplicité. Il y a un grain de mystificateur sinistre dans Joseph de Maistre. Très souvent, en lisant *les Soirées*, on croit relire *Candide*. Cela ne va pas sans nous imposer quelque peu. Les esprits de ce genre, Montaigne par certains côtés, Pascal plus souvent qu'on ne croit, Voltaire quelquefois, ont cela de terrible que, même après leur mort, on n'ose pas discuter avec eux ; on sent qu'ils vont nous rire au nez. Seulement cela leur ôte l'ascendant sur la partie la plus intime de nous-mêmes, et fait qu'ils ne nous entraînent point, justement parce qu'ils nous intimident.

De l'humeur taquine est née chez lui une véritable passion de paradoxe, que tout le monde a remarquée comme un tour de son esprit, mais qui est surtout un penchant de son caractère. Il aime étonner et il aime irriter : le paradoxe est merveilleux pour cela. De Maistre appelle quelque part l'exagération le mensonge des honnêtes gens ; le paradoxe est la méchanceté des hommes bons qui ont trop d'esprit. Il consiste à montrer aux adversaires qu'ils ne voient pas la vérité, et aux amis qu'ils la défendent mal. Il exaspère ceux qu'on attaque, déconcerte ceux qu'on défend, inquiète et étonne tout le monde. La vanité d'auteur y trouve une grande satisfaction ; c'est pour cela qu'il faut s'en défier. De Maistre s'y délecte. On pourrait presque avancer que c'est sa méthode tout entière. En présence d'une question, il arrive vite à trouver, et on peut le soupçonner de chercher, ce qui, au commun sentiment, s'en éloigne le plus, et c'est de cela qu'il fait sa démonstration et sa preuve. Les *Soirées de Saint-Petersbourg* sont, le sous-titre le dit, un traité sur le *gouvernement temporel de la Providence*. Un homme tout uni, ou un homme de génie qui sait condescendre à l'humaine faiblesse, un Fénelon par exemple, commencerait bonnement par montrer l'action bienfaisante de Dieu sur le monde,

puis arriverait aux objections tirées de l'existence du mal sur la terre, et chercherait à les résoudre. De Maistre commence par donner l'objection dans toute sa force, et par la caresser avec complaisance. Dieu est injuste ; il punit l'innocent pour le coupable. Eh ! l'innocent est-il si innocent ? Ne sommes-nous pas tous solidairement criminels ? Je vois le moment venir où il estimera le criminel moins coupable que l'innocent... Et puis, par un immense détour, il nous amènera à cette idée que le monde est une épreuve et la justice une réserve de Dieu. Mais jusque-là il nous aura étonnés, harcelés, secoués pour ainsi dire, menés par sauts et par bonds dans mille pays pleins de précipices. Tel le Socrate de Platon, promenant Gorgias par l'oreille à travers une série d'assertions extraordinaires, lui prouvant que l'éloquence n'est pas un art, et que c'est une routine, et qu'elle est toute pareille à la cuisine ou à la parfumerie, pour en arriver à cette conclusion, que la rhétorique doit être subordonnée à la morale, et aboutissant à une vérité de sens commun par une série éblouissante de paradoxes. C'est peut-être de la dialectique, c'est peut-être de la maïeutique, mais c'est surtout de la sophistique. Le mot est gros, mais il vient aux lèvres à chaque instant, quoi qu'on fasse. De Maistre combat les sophistes de son temps comme Socrate ceux du sien, avec leurs armes. A ce jeu, on risque, comme on sait, d'être confondu avec eux. Sa méthode est un procédé de digressions par paralogismes et de conclusions par surprises : « Vous voyez bien qu'il faut en revenir... à n'être pas plus étonné de la réversibilité que de la noblesse, et que la noblesse est chose naturelle ? » Peut-être n'était-il pas nécessaire pour revenir là d'aller si loin.

C'est pour cela que ses livres, en apparence si l'on veut, sont si mal composés. Cette méthode exige que le but soit perpétuellement voilé pour qu'on s'en croie très loin quand on y touche, et que brusquement il apparaisse. De là cette forme de *considérations* ou causerie, ou *entretiens*. Le dialogue surtout est très bien approprié à ce tour d'esprit. Il s'écarte, il revient, il serre la question, il la perd de vue, il fait dire des sottises à ceux qui en doivent dire, il en profite, il est plein de mouvemens tournans immenses et de volte-face rapides. C'est le *genre de Maistre* par excellence. Personne n'a été plus systématique, et personne n'a composé ses livres d'une manière plus discursive. Notez que sa malice encore y trouve son compte. Mettez sa doctrine en système suivi, il pourra très bien vous dire que vous ne l'avez pas compris. J'ai peur qu'il ne me le dise, si je le rencontre, ce que j'ose espérer qu'il me souhaite.

Ce goût du paradoxe n'est pas seulement fatigant, il est excessivement dangereux. On sait ce qui est arrivé à Pascal pour avoir eu d'abord le malheur de démontrer sa foi par tout un système d'agno-

sticisme qui semble parfois risquer d'emporter la foi elle-même, ensuite cet autre accident de n'avoir pas achevé son livre. On a pu le prendre quelquefois pour un sceptique, au moins par provision. De Maistre a achevé son œuvre ; elle est complète, mais il faut bien la lire tout entière. On peut en lire deux ou trois cents pages, et le prendre pour un athée ; on peut même le posséder en entier, et être un peu trop frappé de ce qui, dans son œuvre, conduirait à une conclusion athéistique, s'il était dit par un autre. Voilà ce qu'on gagne à prendre pour argument même en faveur d'une cause ce qui, aux yeux des bonnes gens, va contre elle. A renforcer votre argument préféré vous risquez de confirmer l'objection. C'est une manière de coquetterie dialectique ; mais on peut trouver que de Maistre en a trop mis. Vous prouvez Dieu uniquement par la présence du mal sur la terre ; c'est le fin du fin sans doute, et comme un logicien dilettante goûte ce tour ou ce détour-là ! Mais l'humanité commune n'est point si sublime, et certainement vous la troublez. Parce que, et non quoique, c'est une belle imagination ; mais croyez bien qu'au fond de tout chrétien, ou simplement de tout croyant en Dieu, il y a un petit manichéen, bien humble, bien doux, point grand philosophe et très éloigné de se croire hérétique, qui aime Dieu, non point comme justicier créateur du mal, mais comme être bon victime du mal, qui le croit souffrant, qui le croit opprimé par l'injustice, qui le chérit à ce titre, et qui ne dit pas beaucoup : « Délivrez-nous du mal, » mais plutôt : « Que votre règne arrive ! » Est-il très bon de décourager ce sentiment-là ? — Oui, si c'est une erreur ! — Eh bien ! soit ! Je dis seulement que c'est courir un risque plus grand peut-être que le profit.

Sa manière de démontrer le christianisme blesse les mêmes délicatesses, éveille les mêmes craintes. Elle est dure, et elle est dangereuse. C'est une chose bien remarquable : à prendre certaines vues de détail, auxquelles il n'a nullement attaché le sort de sa démonstration, on ferait un système de doctrine chrétienne tout différent du sien, et très persuasif, très attirant. Quand il vous dit que le christianisme a réparé et comme créé la moralité humaine, parce que les mœurs dépendent de la femme, et que la femme date du christianisme, quel aperçu profond ! Et quelle vérité ! Comme il est bien certain que, l'homme ayant la force et faisant la loi, la femme n'est qu'une chose, si elle n'a pas un droit personnel qui fait sa dignité, qu'elle tient pour supérieur à la force matérielle et à la force sociale, et auquel elle s'attache énergiquement : le droit de la femme, c'est sa religion ; une religion spiritualiste crée la femme comme personne morale. — De même, quand il nous dit : Le christianisme a détruit l'esclavage ; on ne détruit réellement que ce qu'on remplace ; il l'a détruit parce qu'il l'a remplacé. « Il faut pu-

rifier les volontés ou les enchaîner ; » leur donner un frein moral ou une entrave matérielle ; les gouvernans ont besoin d'une foule muette forcée d'obéir, ou d'une foule croyante à qui l'on persuade d'obéir. — Quelle explication, insuffisante peut-être, comme toutes les explications, mais pénétrante, du monde antique et du monde moderne, et des grandes différences qui sont entre eux !

Eh bien ! ces réflexions de moraliste sur la grande révolution morale et sociale qui s'appelle le christianisme, de Maistre les jette en courant, il les néglige, je vais presque dire qu'il les méprise ; car non-seulement il n'en fait pas un système général, mais il fait un système qui est presque le contraire de celui-là. Ce n'est pas sur les différences entre le christianisme et le paganisme qu'il s'appuie, c'est sur les ressemblances qu'on peut trouver de l'un à l'autre. Remarquer que le christianisme a apporté des choses nouvelles, bon pour un petit esprit ; prouver que « les vérités théologiques sont des vérités générales, » qu'il y a dans l'esprit humain unité et continuité, démontrer en conséquence, trop démontrer, que le paganisme ressemble trait pour trait au christianisme, voilà qui est d'un dialecticien supérieur. Il est possible ; mais voici venir quelqu'un qui prendra cette démonstration toute faite, et la fera aboutir à une autre conclusion, et, sur la foi de de Maistre, nous montrera le christianisme ressemblant trait pour trait au paganisme. Ce quelqu'un-là est déjà venu, du reste, et, depuis Fontenelle, il s'est trouvé plus d'un philosophe pour signaler ces ressemblances dans des intentions un peu différentes de celles de Joseph de Maistre.

Cela est si vrai, que de Maistre n'inquiète pas seulement les chrétiens, il les scandalise. M. Scherer, dans un bien excellent article, justement admiré de Sainte-Beuve, est stupéfait devant ce singulier christianisme où il n'y a pas trace d'amour, comme si le christianisme n'était pas tout entier aimez-vous les uns les autres. Mais je vais plus loin, et je reste étonné devant ce christianisme où je ne trouve pas le Christ lui-même. On peut affirmer que de Maistre n'a ni l'amour, ni le culte, n'a pas même l'idée de Jésus. Je cherche ce qu'il en pense, et ne trouve rien. Jésus pour lui est une « victime sanglante, » et rien de plus. Et, dès lors, je m'inquiète tout à fait, et je me dis : Est-ce que M. de Maistre ne serait pas au fond un païen ? Il en a l'air au moins. Son idée de la continuité le hante à ce point qu'il lui échappe des mots un peu forts, comme celui-ci, que « les superstitions sont les gardes avancées des religions ; » comme celui-ci, que « les évêques français sont les successeurs des druides ; » comme celui-ci, que « toute civilisation commence par les prêtres,.. par les miracles, vrais ou faux n'importe. » A le bien prendre, ou à le prendre mal, mais son tort est d'offrir mille points à le prendre ainsi, son christianisme n'est ni amour, ni bonté, ni

déclaration du droit que l'homme a de penser en dehors de la pensée de l'état, ce qui est, ce me semble, la grande invention du christianisme et l'affranchissement qu'il a apporté; son christianisme est terreur, obéissance passive et religion d'état. Cela n'est pas si loin des religions antiques, et l'on peut comprendre que le christianisme de de Maistre ne soit qu'un paganisme un peu « nettoyé. »

C'est qu'il y a au moins deux grandes manières de comprendre le christianisme : les uns y voient surtout un principe d'individualisme, l'homme enfin un peu indépendant de la cité politique, à titre de membre de la cité de Dieu, l'homme, une fois quitte de ce qu'il doit à César, ayant à lui, libre et sans servitudes, le domaine de sa pensée religieuse; et rien n'est plus éloigné de la pensée de de Maistre, qui a tout individualisme en horreur et tout droit de l'homme en suspicion; — les autres y voient surtout un principe d'unité, une grande association humaine rattachant tous les peuples à un centre, et ramassant l'humanité, une Rome divine; et de Maistre voit surtout cela, ne voit presque uniquement que cela. Païen, non, mais Romain jusqu'au fond de l'âme. Son patriciat gardien des « vérités conservatrices et de la religion, — *auspicia sunt patrum*, — » est une idée toute romaine; cette papauté, magistrature des rois et des peuples, c'est un César spirituel. Figurez-vous un patricien romain du v^e siècle qui n'a rien compris à Jésus, mais que les circonstances ont fait chrétien, sans changer le fond de sa nature ni le tour de ses idées, qui apprend que l'empire est détruit, qu'il n'y a plus dans le monde que des souverainetés partielles et locales, qui, dans le trouble où le jette un tel désordre, s'écrie : « Il reste l'évêque de Rome pour représenter et pour refaire l'unité du monde ! » et aux yeux de qui le christianisme n'est pas autre chose; vous ne serez pas très éloigné d'avoir une idée assez nette de la pensée de Joseph de Maistre; et c'est son originalité infiniment curieuse d'avoir l'esprit ainsi fait au commencement du xix^e siècle. Il est quelque chose comme un prétorien du Vatican.

Voulez-vous une preuve : il n'aime pas les Grecs. Quand on lit ce chapitre égaré dans un livre de théologie (*Pape IV*, 7), on s'écrie : « Je m'y attendais. » Certes, il ne faut pas opposer les Grecs aux Romains comme l'individualisme à l'omnipotence de l'état; les Grecs ont eu leurs religions d'état comme les autres; ils n'ont point eu l'idée de la liberté individuelle et de la liberté de conscience; l'individualisme est chose toute moderne; mais enfin ils ont eu des tendances individualistes, ne fût-ce que parce qu'ils avaient des hommes de génie et de génie original. L'esprit est un terrible principe d'individualisme, parce qu'il constitue des personnalités; la sottise a toujours quelque chose de collectif. Les Grecs aimaient à penser individuellement. C'en est assez pour que de Maistre les dé-

teste. Il leur conteste leur génie militaire, leur génie philosophique, leur génie scientifique. Surtout il répète : Ce n'est pas là un peuple ; point d'unité, point de tradition. « La Grèce est née divisée » (ce qui, du reste, est admirablement juste et bien dit). Ils devaient rompre l'unité de l'église, comme ils avaient mis tout leur effort à empêcher l'unité de leur pays ; « ils furent hérétiques, c'est-à-dire *divisionnaires* dans la religion, comme ils l'avaient été dans la politique. » Gardez-vous de vous inspirer d'eux ; il est bon, dans l'instruction publique, de n'apprendre aux enfans que le latin. — On n'est pas plus « Romain » que cela ; de Maistre l'est jusqu'au fond de son être intellectuel.

C'est chose amusante, quand on a l'esprit taquin, d'être un anachronisme ; mais c'est chose périlleuse aussi. Le philosophe Saint-Martin disait : « Le monde et moi, nous ne sommes pas du même âge. » C'est tout à fait le cas de de Maistre. Dans la pratique, soyez sûr qu'il sait ce que c'est qu'une date. Quand il discute avec le futur Louis XVIII un projet de manifeste aux Français, il sait très bien dire : « Si l'on oubliait un moment que nous sommes en 1804, l'ouvrage serait manqué ; le livre le plus utile à consulter, avant de mettre la main à l'œuvre, c'est l'almanach. » Mais, en théorie, c'est son faible, et aussi sa faiblesse, de se tenir obstinément dans la sphère des idées abstraites, et de ne pas consulter l'almanach le moins du monde. Le sens historique est la chose qui lui a le plus manqué ; ou plutôt ce n'est pas que cela lui manque, mais il le repousse. Il a des vues historiques très pénétrantes dont il ne fait rien. Ainsi il remarque à plusieurs reprises que c'est la « science, » les hypothèses scientifiques du xvii^e et du xviii^e siècle, qui ont ébranlé l'idée de Dieu, et, avec elles, tout l'ancien régime. Cette remarque-là, c'est à peu près toute l'histoire moderne. Mais dès qu'on l'a faite, c'est l'analyse complète de l'état d'esprit et de l'état de civilisation qu'une telle révolution intellectuelle a produits qu'il faut tenter, si l'on ne veut pas, « en 1804, » être un simple théoricien *in abstracto*, c'est-à-dire rien autre qu'un brillant causeur. De Maistre ne se soucie point de cette étude. Il dit simplement que l'avenir verra la conciliation de la religion et de la science. Eh ! montrez au moins dans quelles conditions cette conciliation peut et doit se faire. Je donnerais tout votre système pour avoir seulement une idée de la façon dont une antinomie dans laquelle je vis se pourra résoudre.

Son système politique lui-même, qui est presque complet, qui répond presque à tout, j'y vois cependant une grande omission, et comme je puis m'y attendre, c'est l'omission d'un fait. De Maistre traite de la démocratie, de l'aristocratie, de la royauté, de la théo-

cratie, du libéralisme; voilà qui est bien; mais il ne me dit pas un mot du système parlementaire. Le système parlementaire est l'expédient, ou peut-être l'artifice, de la conception politique qui repose sur la souveraineté du peuple. Comme tel, c'est-à-dire comme n'étant pas une idée, de Maistre le néglige; mais, comme fait, il est si considérable, il est tellement la forme universellement adoptée ou essayée d'aménagement politique chez les peuples modernes, que ce n'est pas trop d'exigence que demander la pensée de de Maistre sur cette affaire. Il ne l'a pas donnée; cela l'eût gêné: les faits l'irritent ou l'ennuient.

La chose est bien sensible dans son livre sur l'église gallicane. Quand il a démontré qu'il faut être infaillibiliste ou hérétique, il croit avoir tout dit. En logique, c'est possible; mais l'église gallicane, avant tout, est un état d'esprit; c'est le sentiment que, tout en étant de l'église catholique, on est Français. Ce sentiment s'attache à certaines traditions et à certaines franchises; mais ce n'est point là ce qui importe, c'est le sentiment qu'il faut étudier et discuter; c'est la personnalité de l'église de France qu'il faut voir et sentir. Qu'il fût bon ou mauvais que cette personnalité existât, c'est là qu'est la question. Mais c'est une question historique, et de Maistre ne la traite point; et quand il y touche, c'est, il me semble, pour se tromper un peu. L'église gallicane est pour lui le germe de la constitution civile du clergé. S'il en est ainsi, on peut dire que l'église gallicane s'est épanouie dans la constitution civile du clergé pour y mourir; car ce qui est certain, c'est que c'est la constitution civile qui l'a tuée. Du moment que l'église française cessait d'être indépendante, elle devait devenir ultramontaine, et, ne pouvant plus s'appuyer sur elle-même, s'appuyer sur Rome. Il est bien joli, le passage d'une lettre à de Bonald, où, avec mille précautions oratoires, de Maistre laisse flotter sans y prendre garde une vague allusion à la jument de Roland: «... Tout ceci, monsieur, est dit sans préjudice des hautes prérogatives de l'église gallicane, que personne ne connaît et ne vénère plus que moi: *reste à savoir si elle est morte*, et, dans ce cas (sur lequel je ne décide rien), si elle peut renaître.» Sans doute, elle était morte, mais victime de la révolution, et de Maistre ne semble pas s'en aviser, ce qui peut-être le divertirait de s'en réjouir.

C'est le sens des faits qui, souvent, lui manque ainsi. C'est pourquoi on a pu s'égayer de ses prédictions, qui, en effet, se sont trouvées presque toutes fausses. Il faut être historien pour prévoir quelquefois juste. Comme il raisonne dans l'abstrait, il fait des prophéties si générales qu'on peut très souvent les prendre au contrepied de ses espérances. Son idée, si vraie, du reste, que toute

révolte contre le catholicisme aboutit à le purifier, que, par exemple, la *réformation* a produit surtout une *réforme* salutaire dans l'église catholique, l'amène à prédire une magnifique rénovation religieuse au cours du XIX^e siècle; sur quoi M. Scherer ne manque pas de montrer de Maistre *annonçant* le triomphe du protestantisme: «... Comme beaucoup de prophètes, de Maistre a obéi à des presentimens dont il ignorait le véritable sens, et il a exprimé, sous une forme empruntée à ses préjugés,.. une vérité qui dépassait son horizon. » Du Scherer d'alors, c'était de bonne foi; du Scherer d'à présent, ce serait peut-être de bonne guerre. — De même sa conciliation à venir entre la religion et la science peut se prêter à des interprétations assez diverses: j'y peux voir les ouvrages de Nicolas, j'y peux voir *la Lettre à Berthelot*. De même son « paganisme nettoyé, » devenu le christianisme, peut conduire à l'idée d'un christianisme épuré et subtilisé, dont le christianisme de de Maistre ne serait que le premier trait et l'ébauche, dogmes et mystères laissant tomber leurs enveloppes et leurs gaines, se dégageant et se développant en idées pures, et devenant une simple philosophie idéaliste, comme celle de M. Mathew Arnold... Encore une fois, il est dangereux par son abus des généralités et maladroit par sa hardiesse à s'y jeter. La puissance du penseur a fait souvent la faiblesse de l'apologiste. *Cum potens tum infirmus*.

Et tout cela revient à dire qu'il est infiniment intéressant. Au sortir du XVIII^e siècle, les amateurs d'idées, qui se plaisent à regarder le beau conflit des théories à travers le monde, cherchent un homme qui soit bien la négation complète du XVIII^e siècle. Chateaubriand chatouille cette fantaisie plutôt qu'il ne satisfait ce désir. Il harcèle le XVIII^e siècle plutôt qu'il ne le combat. De Maistre est au centre même de la doctrine la plus opposée à celle des philosophes. Individualisme, liberté de pensée, liberté de conscience, idée de progrès purement humain, souveraineté partagée, la pensée elle-même, la pensée reine du monde, la déesse raison, tout cela trouve en lui un ennemi acharné, vigoureux, admirablement armé et redoutable. Il est la négation du XVIII^e siècle, même dans sa personne. Les « philosophes, » à l'ordinaire, étaient hommes de mœurs faciles, célibataires ou mauvais maris, aussi peu chefs de famille que possible; de Maistre est l'époux, le père, l'homme du foyer domestique, en bon patricien qu'il est, le *pater familias*, malgré la séparation, la distance, invinciblement. Il est charmant, mais avant tout il est une *respectabilité*, que tous reconnaissent et saluent: on n'a jamais traité M. de Maistre familièrement. De corps et d'âme, il est le contre-pied des hommes qu'il combat.

Et, cependant, il en est, de ce siècle qu'il déteste tant. Il en est par

son manque de sens critique, par son aptitude admirable à ne voir qu'un côté des choses, ou, s'il en voit deux, ce qui lui arrive, à se ramener sans peine à n'en regarder qu'un. Il en est par son manque de sens historique, par sa légèreté à porter une vaste érudition sans que son idéologie en soit gênée, sans que les faits l'arrêtent, le retardent ou l'inquiètent dans la construction hardie et allègre de son système. Il en est par l'esprit de système lui-même, par le dogmatisme intempérant et précipité, par la promptitude indiscrète à avoir raison. A chaque instant, le mot de M. Scherer, « Voltaire retourné, » revient à l'esprit en le lisant. Il a dit lui-même : « L'insulte est le grand signe de l'erreur. » Comme je vais lui appliquer le mot, je me hâte de le corriger. L'insulte est le grand signe de la conviction. On ne peut pas imaginer à quel point le comte de Maistre est convaincu. — Il est du xviii^e siècle encore par le manque de sens artistique. Il appartient bien au temps qui n'a pas aimé les Grecs. Cet artiste de Chateaubriand s'est avisé d'une invention un peu scandaleuse, qui était de faire adorer le christianisme pour sa beauté, comme si c'était un paganisme. Je ne le défends point ; je remarque seulement combien il était en cela du temps qui devait le suivre, à ce point qu'on a pu croire qu'il l'avait fait naître. Le xix^e siècle prend le chemin d'être plus chrétien que déiste ; il désapprend d'adorer Dieu, et il est en train d'adorer les religions, sur ce qu'elles sont ce que le monde a connu de plus beau. — De Maistre est du xviii^e siècle, enfin, par son manque de véritable esprit religieux, et si j'ai insisté sur ce point, et si je m'y appesantis, c'est qu'on a voulu voir en lui je ne sais quel précurseur du mouvement saint-simonien, ce qui me paraît, sauf plus grand examen, une étrange erreur. Rien ne montre mieux que ses livres la différence qu'il y a d'une religion à une théologie. Avec son ferme propos de ne rien mettre de ses sentimens dans ses idées, il a écrit des livres qui ne parlent qu'à la raison et à la logique ; et au lieu d'une introduction à la vie religieuse, il a composé un manuel de théocratie. C'est l'esprit du xviii^e siècle contre les idées du xviii^e siècle : les dialecticiens révolutionnaires ont rédigé les droits de l'homme, et de Maistre la déclaration des droits de Dieu, sans compter que, lui aussi, il aboutit bien un peu à la terreur.

Et, malgré tout, il a cela pour lui qu'il fait infiniment penser. On le quitte avec une profonde estime pour son caractère, une vive sympathie pour les qualités de son cœur, et le souvenir d'une des plus belles joutes de dialectique dont on ait jamais eu le spectacle.

LES

GRANDES FORTUNES

EN ANGLETERRE

IV¹.

TITUS SALT. — LES MILLIONS D'UN QUAKER. — LE PREMIER CHEMIN DE
FER. — LES MÉMOIRES DE MARTHA CROSSLEY. — UN RICHE *COMMONER*.
— LA FORTUNE DES GLADSTONE. — UN BUDGET ROYAL.

I.

Si l'on examine de près le rôle que joue le hasard dans les choses de ce monde, et surtout, pour rester dans le cadre de ces études, celui qu'il a joué dans l'édification des grandes fortunes, on est promptement amené à constater, tout d'abord, une tendance invincible chez la plupart des hommes à grossir démesurément l'importance de ce rôle. Il y a du joueur chez presque tous. L'aléa, avec son cortège de croyances et de pratiques superstitieuses, sourit à leur imagination, qui, volontiers, se détourne des explications rationnelles et simples pour aller demander à un mystérieux et heu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} septembre et du 1^{er} novembre.

reux hasard, qui peut les favoriser demain, comme hier il favorisait autrui, le secret d'un succès qui les surprend. Si l'on ne peut nier que le hasard figure pour une certaine part dans les événemens de la vie, qu'une rencontre fortuite, une circonstance imprévue, un accident, en puissent modifier le cours et exercer parfois une influence déterminante, tout au moins en apparence, sur la destinée humaine, le plus souvent ce prétendu hasard ne fait que révéler l'homme à lui-même, que mettre en relief des qualités ou des défauts inhérens à sa propre nature, qu'avancer ou retarder l'heure de leur manifestation, que déterminer une orientation qui se produirait autrement ou plus tard, mais aboutirait à des conséquences analogues.

Ce que l'on appelle le hasard, et qui n'est qu'un concours de circonstances heureuses ou fâcheuses, n'a d'autre valeur, à tout prendre, que celle que notre individualité lui assigne, d'autre influence que celle qui est d'accord avec notre propre penchant, d'autres conséquences que celles que déterminent nos facultés intellectuelles et morales. L'homme coudoie le hasard à chaque pas, mais il n'en dégage que ce qui est en lui-même à l'état latent; c'est lui qui le pétrit, le façonne à sa guise; il lui impose sa loi, il ne la subit pas.

Le mineur heureux qui, d'un coup de pioche, met au jour une fortune sur les rives du Sacramento ou dans les placers de Ballaarat, le roi du pétrole auquel un accident révéla l'existence des nappes d'huile de la Pensylvanie et qui, après avoir semé les millions sous ses pas, finit garçon de salle dans un cabaret de bas étage, celui qu'enrichit la découverte inattendue d'un trésor enfoui ou la succession inespérée d'un collatéral inconnu, peuvent devoir leur brusque changement de sort à un caprice apparent du hasard, mais il dépend d'eux, et non de lui, que cet événement fortuit exerce sur leur destinée une influence heureuse ou malheureuse; il dépend d'eux, et non de lui, de dissiper ou de conserver cette fortune, d'en faire un utile ou fâcheux emploi. La véritable valeur de l'homme gît en lui-même; le hasard n'a jamais été un obstacle insurmontable au succès de ceux assez forts pour le conquérir, et si parfois il a paru pousser au premier rang des incapables, il n'a jamais pu les y maintenir.

Par un singulier effet d'optique chez les uns, par une inintelligente ou envieuse appréciation des faits chez les autres, on a souvent attribué au hasard des réussites éclatantes dues à l'observation patiente, à la recherche obstinée. Plus d'un inventeur heureux a vu nier ses efforts, et assigner à la chance un résultat longtemps poursuivi, laborieusement obtenu. Si ce prétendu hasard l'a mis

sur la piste d'une découverte fructueuse, mille autres avant lui ont passé auprès du fait qui a éveillé son attention sans en pressentir l'importance, et le fait lui-même, en tant que phénomène révélateur, mis à la portée de tous, n'a réellement existé qu'à dater du jour où son attention l'a noté, où son intelligence a discerné l'effet de la cause. Newton qui, dans la chute d'une pomme, pressentit les lois de la pesanteur, James Watt qui, dans une bouilloire surchauffée, surprit le secret de la vapeur, Galvani auquel un accident révéla l'action du fluide électrique sur les corps vivans, Graham Bell notant les vibrations produites par l'onde sonore et découvrant le téléphone, ont, ainsi que ceux qui les précédaient, coudoyé ce soi-disant hasard dont leur observation pénétrante a dégagé des lois préexistantes et ignorées avant eux.

II.

Ce fut ce hasard qui amena un jour, en 1836, un négociant de Bradford dans le magasin de MM. Hégan et C^{ie}, à Liverpool. Il venait traiter avec eux un achat de laines des Échelles du Levant. Tout en discutant le prix de vente, les conditions de paiement et les époques de livraison, l'acheteur, assis sur un ballot à demi éventré, étirait machinalement entre ses doigts une sorte de bourre épaisse et grossière que renfermait ce ballot au conditionnement exotique. Cette bourre n'avait rien d'attrayant ; elle ressemblait à du vieux crin avarié. Quel était ce produit, d'où venait-il, quel navire l'avait apporté à Liverpool et dans quel dessein ? C'est ce que nul autre que M. Hégan n'eût pu dire, et quand, l'affaire conclue, son acheteur lui demanda ce que contenait le ballot, M. Hégan hocha la tête et répondit qu'il s'estimerait heureux s'il était unique en son genre, mais que, pour son malheur, il en possédait deux cent quatre-vingt-dix-neuf autres remisés dans son entrepôt et dont il ne savait que faire. Puis il raconta que, pour rentrer dans une créance sur un de ses débiteurs de l'Amérique du Sud, il avait eu la faiblesse d'accepter en paiement trois cents balles de ce produit invendable. Il y avait de cela des années, et, à vrai dire, il avait oublié, s'il l'avait jamais su, ce qu'elles contenaient : de la laine probablement, mais quelle laine ! Personne n'en voulait, les rats y avaient élu domicile, établi leurs nids, et il les y laissait, n'attendant qu'une occasion pour se débarrasser de cette marchandise encombrante. Il avait eu un moment l'idée de la renvoyer au Pérou, d'où elle venait, mais il hésitait à payer les frais de transport.

Il était de fait que la maison Hégan avait tenté l'impossible pour se débarrasser de ce malencontreux envoi. Vainement on l'offrait à

tous les négocians de Liverpool, nul n'y voulait entendre; les courtiers clignaient de l'œil quand on leur demandait de l'écouler à n'importe quel prix; les fabricans de Manchester s'enquéraient de ce que c'était et de ce que l'on en pourrait bien faire. Tout en écoutant le récit de M. Hégan, son interlocuteur maniait, tirait, flairait, regardait, froissait cet étrange produit, sans mot dire. S'il ne le portait pas à sa bouche, c'est que son odorat l'invitait à n'en rien faire, mais il l'examinait au jour, puis à contre-jour, étirant les fibres poudreuses, soucieux, préoccupé comme un homme en présence d'une substance étrange dont l'utilité ne lui est pas démontrée et dont l'existence lui paraît un problème.

M. Hégan comprenait et partageait sa perplexité. Cent fois il s'était livré au même manège que son taciturne visiteur, sans arriver à aucune conclusion pratique, sans la moindre lueur d'espoir d'une vente quelconque; aussi sa surprise fut-elle extrême quand il l'entendit lui offrir d'acheter ses trois cents balles au prix inespéré de seize sous la livre. Pareille chance n'était pas à refuser, et l'honnête M. Hégan eut, à coup sûr, accepté un prix bien inférieur. Il ne s'attarda pas à se demander ce que son acquéreur se proposait de faire de cette marchandise invendable. Il accepta l'offre et donna ordre de livraison immédiate à ses deux commis stupéfaits, qui, depuis des années, ajournaient en plaisantant les événemens les plus hypothétiques « au jour de la vente des trois cents balles Sud-Amérique. » L'acheteur paya comptant et s'en fut. On raconte encore à Liverpool que, pour fêter cet heureux événement, M. Hégan et son associé donnèrent congé à leurs commis, y ajoutèrent une gratification et fermèrent boutique le reste du jour.

Charles Dickens a parlé, dans ses *Household Words*, et sous des noms supposés, de cette transaction, qui fit grand bruit à Liverpool en 1836, parce qu'elle devait être le point de départ d'une industrie nouvelle et d'une grande fortune manufacturière. L'acheteur mystérieux dont il a tu le nom était M. Titus Salt, depuis l'un des princes-marchands de la riche Angleterre, et les trois cents balles dont il se porta acquéreur contenaient de la laine de l'*alpaca*, variété du *guanaco* ou lama du Pérou, alors inconnue en Europe.

Pizarre, en son temps, ne s'était pas borné à conquérir le Pérou, à détrôner Atahualpa et à renverser la dynastie des Incas. Ce fils naturel d'un gentilhomme espagnol et d'une femme de mauvaise vie unissait à la morgue castillane les instincts destructeurs et pillards d'un chef de bande; il découvrait un empire et enterrait une civilisation. Moins policé que ceux dont sa bravoure audacieuse le

rendait maître, il avait débuté par saccager le Pérou, anéantir tout commerce et toute industrie, faire main basse sur l'or, les pierres, les tissus précieux et en charger ses navires. En 1534, il rapportait en Europe la plus grande partie de son butin, entre autres des laines d'alpaca et des pièces d'étoffes soyeuses et brillantes tissées par les Incas. Ces produits furent fort admirés, mais on ne tira aucun parti des laines; il semblait plus simple d'aller piller ce qu'il pouvait rester d'étoffes en pièces que d'en fabriquer soi-même. Trois siècles s'écoulèrent sans qu'on songeât à imiter les Incas et à demander à la laine de l'alpaca les tissus merveilleux dont les indigènes traqués et détruits emportèrent avec eux le secret de fabrication.

Titus Salt connaissait à peine de nom le Pérou et moins encore l'histoire des Incas et celle de leur industrie. Il était né en 1803, à Morley, près de Leeds. Son père, modeste fermier, mais de visées ambitieuses, se résignait mal à un travail qui assurait à peine sa subsistance et celle des siens. Il aspirait à s'élever plus haut. La plupart des grandes découvertes modernes qui devaient révolutionner l'industrie, notamment celle des transports et du tissage, s'accomplissaient, ouvrant à la production des perspectives nouvelles, éveillant les impatiences, surexcitant les convoitises. Cette fièvre d'entreprises, qui faisait partie de l'air ambiant que l'on respirait alors en Angleterre, n'avait pas épargné l'inquiet fermier. Il se jeta à plein corps dans ce courant qui devait le mener à la fortune et faire de son fils l'un des plus opulents manufacturiers du royaume-uni.

Et, cependant, Titus Salt n'était rien moins qu'anxieux d'améliorer son sort. Quand son père vendit sa ferme et vint s'établir à Bradford pour s'y livrer au commerce des laines, Titus, bien jeune encore, eut peine à s'en consoler. La ville lui était odieuse; il aimait les champs, voulait être fermier, et avait en horreur la fumée des usines, le vacarme des manufactures, la vie fiévreuse et agitée du négoce. Mais Daniel Salt n'admettait pas qu'on discutât autour de lui; imbu des idées autoritaires de son temps, il tenait sa volonté pour loi dans sa famille, et il exigea que son fils s'occupât, comme lui, du commerce des laines.

Titus Salt fit contre mauvaise fortune bon cœur. Contraint de s'adonner à une occupation qui lui déplaisait, il surmonta ses répugnances. La fièvre est contagieuse; son père lui inocula la sienne. Il fréquenta les marchés, comme courtier d'abord, puis pour leur propre compte, acquérant chaque jour plus d'expérience, bientôt noté comme un connaisseur habile. Il l'était devenu en effet, et le prouva en opérant sur les toisons de Donskoi, laine russe bas

cotée sur le marché, où on la tenait pour impropre à la fabrication des draps lisses, principale industrie des manufacturiers de Bradford. Titus Salt prévoyait qu'avant peu la consommation des draps croisés prendrait une grande extension, que la laine de Donskoi s'y prêtait admirablement, et il s'efforçait de persuader les fabricans, qui s'obstinaient à n'y vouloir rien entendre. A bout d'arguments, il s'arrêta au plus convaincant ; ne pouvant trouver preneur pour sa laine, il s'ingénia à en tirer parti lui-même, et de vendeur devint manufacturier. Les résultats qu'il obtint levèrent tous les doutes et furent le point de départ de sa grande fortune.

C'est à cette époque qu'il se rendit à Liverpool et devina, avec le flair consommé de l'expérience acquise, le parti qu'il pourrait tirer de la laine d'alpaca. De retour à Bradford, il se mit à l'œuvre sur ce nouveau produit, levé tôt, couché tard, enfermé dans son atelier, où, sous sa direction, ses meilleurs ouvriers triaient, lavaient, dégraissaient et cardaient cette laine surge, dont les brins longs et souples, dégagés du suint, donnaient un fil de trame de haute finesse, légèrement ondulé. Les allures mystérieuses de Salt, qui n'admettait aucun visiteur dans son atelier d'essai, les réticences de ses ouvriers, excitaient au plus haut point la curiosité des manufacturiers de Bradford, et bientôt le bruit se répandit que celui qui avait su tirer si bon parti des laines de Donskoi s'escrimait sur une laine nouvelle, de provenance exotique, et en attendait de merveilleux résultats. On réussit enfin à savoir que ce produit n'était autre que la laine de l'alpaca, et que Salt était l'acquéreur des trois cents balles vainement offertes par la maison Hégan et C^{ie} à tous les fabricans d'Angleterre et refusée par eux. On en prit texte pour railler le jeune fabricant et pour prédire que son premier succès, dû à un heureux hasard, serait aussi le dernier.

Lui-même douta un instant. Les machines à tisser dont il disposait s'adaptaient mal au travail qu'il leur demandait ; le brin délicat et lustré se brisait sur le fil de chaîne de laine ordinaire, trop résistant. Après de nombreux essais, il trouva enfin une combinaison de fils de chaîne assez souples pour lui permettre de résoudre la difficulté ; il fabriqua et mit en vente des pièces d'étoffes aussi fines et aussi soyeuses que celles dont les Incas avaient emporté le secret. En même temps, il avait fait passer des ordres d'achat au Pérou, et s'était assuré ce qu'il y avait de disponible, en fait de toisons d'alpaca, sur ce marché.

Son succès fut complet. Les pièces mises en vente s'enlevèrent à haut prix. Londres adopta ce nouveau tissu, qui, tout de suite, conquit la vogue et que les grandes dames se disputèrent. La reine en entendit parler. Elle possédait, dans le parc de Windsor, deux al-

pacas, dont elle fit envoyer les toisons à Titus Salt, avec requête d'en tirer le meilleur parti. Avec ces toisons, qui pesaient seize livres et demie, il fabriqua pour la souveraine un tablier merveilleux de finesse, une robe rayée et trois autres unies. La reine, charmée de la souplesse de ce nouveau tissu, ne contribua pas peu à le mettre à la mode. Les commandes affluaient, et Titus Salt dut ajouter successivement quatre fabriques nouvelles à celle qu'il possédait déjà. Les concurrents, il est vrai, ne tardèrent pas à surgir; mais, pendant les quelques années où il fut seul à exploiter son tissu, ses bénéfices furent énormes, et la concurrence même, tout en le contraignant à baisser son prix de vente, ne lui enleva pas la faveur qui s'attachait à sa marque. On peut se faire une idée de l'impulsion donnée par lui à cette nouvelle branche d'industrie par ce fait que l'importation de la laine d'alpaca, représentée, en 1836, par les trois cents balles dont Titus Salt s'était porté acquéreur, s'élevait, de 1836 à 1840, à 560,000 livres par année, dépassait 2,186,000 liv. en 1852 et, vingt ans plus tard, atteignait près de 4 millions de liv. Les prix avaient suivi, eux aussi, une marche ascendante, et ceux-là mêmes qui tenaient Titus Salt pour fou d'avoir acheté cette laine à seize sous la livre, la payaient de 3 francs à 3 fr. 50. A ce prix, presque quintuplé, de la matière première, l'article fabriqué ne se vend pas plus cher que ne le vendait Titus Salt au début; on peut par là juger des énormes profits qu'il réalisa.

En 1847, le fils du fermier de Morley, le petit courtier de Bradford, était devenu l'un des manufacturiers les plus connus d'Angleterre. Possesseur d'une fortune considérable, heureusement marié, père d'une nombreuse famille, élu successivement *chief-constable* et maire de Bradford, aussi populaire qu'estimé, il avait atteint ce point culminant de la destinée la plus favorisée, au-delà duquel l'homme ne saurait qu'accroître ses soucis, ses responsabilités et ses charges, sans rien ajouter à ses jouissances. Mais ces infatigables artisans de grandes fortunes obéissent, semble-t-il, à une force d'impulsion qui les entraîne, une fois le but atteint, à le dépasser, et peut-être ne l'atteindraient-ils pas si la puissance de leur effort était plus rigoureusement proportionnée au parcours à effectuer et aux obstacles à surmonter. La balle qui viendrait expirer au pied de la cible ne frapperait pas le but; elle ne le traverse que parce qu'elle peut porter au-delà.

Quatre années de repos relatif consacrées aux devoirs civiques que lui imposait la confiance de ses compatriotes ne furent, pour Titus Salt, qu'une halte qu'il mit à profit pour mûrir les vastes projets que caressait son imagination en éveil, qui souriaient à son infatigable activité et à ses instincts utilitaires et philanthropiques.

Frappé des inconvéniens qu'offraient ses nombreuses usines achevées, construites et agrandies à mesure que l'exigeait sa fabrication croissante, frappé aussi de la déperdition de forces et de temps pour l'ouvrier, partant de production pour le patron, qui résultaient des mauvaises conditions dans lesquelles s'effectuait le travail, des salles étroites, mal aérées et mal éclairées, des sous-sols humides, des ateliers trop bas, des séchoirs aux courans d'air dangereux, il rêvait la création d'une manufacture modèle telle que l'Angleterre n'en possédait pas alors. Obtenir de l'ouvrier le maximum d'efforts en lui assurant le maximum de confort, économiser son temps et ses pas, se l'attacher en garantissant le bien-être de sa vieillesse, faire œuvre de chrétien autant que d'industriel prévoyant, accroître sa fortune en faisant la fortune de ceux qui édifiaient la sienne, tel était son projet, et il le réalisa.

Tout d'abord, il acheta de vastes terrains dans la vallée de l'Aire, à 4 kilomètres de Bradford, et y concentra une armée d'ouvriers. En deux ans, l'immense manufacture de *Saltaire* était achevée d'après ses plans; et, le 20 septembre 1853, le cinquantième anniversaire de sa naissance, il inaugura ce *Palace of Industry* par un gigantesque banquet dans l'atelier de peignage, assez vaste pour recevoir 3,500 convives. Un train spécial amenait de Bradford ses 2,400 ouvriers. Les membres de la presse et du parlement étaient invités, et pendant plusieurs jours cet événement défraya les chroniques des journaux et les conversations des cercles.

Deux réseaux de voies ferrées, pénétrant jusqu'au centre de l'usine, la reliaient aux grandes lignes du Nord et du Midi. Le voyageur qui se rend de Londres à Édimbourg par le *Midland-Railway* voit se dérouler à sa droite l'immense fabrique en pierre qui, couvrant une superficie de 10 hectares, profile, sur 545 pieds de façade, ses six étages largement éclairés. Le canal de Leeds à Liverpool, et l'Aire, rendue navigable, l'encerclent et lui fournissent, avec une eau abondante, d'économiques moyens de transport. La ville de Saltaire, peuplée par les ouvriers de l'usine et des habitans attirés par la salubrité du site, est reliée à la manufacture par un gigantesque pont en fer aboutissant à *Saltaire-Park*, à l'extrémité duquel on aperçoit à mi-côte les châteaux, d'architecture italienne, de M. Titus Salt fils et de M. Charles Stead, associés et propriétaires actuels de l'usine. Saltaire contient aujourd'hui huit cents maisons, toutes construites en pierre, entourées de jardins. La population dépasse 6,000 âmes. Le fondateur de Saltaire a fait en outre édifier à ses frais une église congréganiste, des écoles, une bibliothèque, un gymnase, des bains, un hôpital, consacrant plus de 3 millions à ces œuvres d'utilité publique.

Propriétaire de la ville, il n'a imposé aux habitans, tous ses locataires, qu'une seule restriction : la vente des boissons spiritueuses est absolument interdite ; il n'existe à Saltaire aucun cabaret ni débit de vin, aussi l'ivrognerie y est-elle presque inconnue. Le taux de la mortalité y est plus bas que dans aucun des villages environnans, et les statistiques criminelles y constatent un nombre moindre de délits que partout ailleurs.

Le jour où il inaugurerait cette fabrique monumentale, M. Salt s'associait ses trois fils. Depuis lors, l'impulsion donnée à la fabrication ne fit que s'accroître et sa fortune que grandir. Elle devint telle, que ce fils de fermier put distribuer, en peu d'années, plus de 15 millions en charité, non compris ce que lui coûtaient Saltaire et ses œuvres d'utilité publique, sans que son immense fortune en fût diminuée. Sa fabrique comblait, et au-delà, les vides que faisait dans sa caisse son inépuisable générosité.

Nommé baronet par la reine, élu membre du parlement, sir Titus Salt vit s'élever, sur la place publique de Bradford, sa propre statue. Une souscription publique à cet effet avait, en peu de jours, produit une somme de 75,000 francs. Le duc de Devonshire présidait à cette cérémonie.

Deux ans après, le 29 décembre 1876, sir Titus Salt mourait à Saltaire, et cent mille personnes suivaient, dans les rues de Bradford, le convoi de cet homme de bien.

III.

François Bacon, qui s'y connaissait, et qui, dans le cours de sa longue vie, rencontra pour le moins autant de hasards heureux que de circonstances adverses, affirmait que *a man of genius makes more opportunities than he finds*, qu'un homme de génie fait naître plus d'occasions qu'il n'en trouve. Certains hommes ont excellé, en effet, à faire naître les occasions propices et à tourner les difficultés, sans toutefois sacrifier leurs principes à leur habileté, comme le fit trop souvent Bacon. Dans le nombre et au premier rang des industriels heureux devenus d'opulens millionnaires figure la dynastie des Pease, de Darlington.

Si leur savoir-faire est devenu proverbial en Angleterre, leur génie commercial et leur haute probité se sont transmis de père en fils ; la grande fortune qu'ils possèdent est l'œuvre patiente de plusieurs générations fidèles aux mêmes traditions et douées des mêmes facultés éminentes. Le premier de cette dynastie qui conquit la fortune, Edward Pease, naquit, vers 1770, dans une condition modeste. Son père possédait et exploitait, dans le village de

Darlington, un établissement de tissus de laine créé par son grand-père. La fabrique était en bonne voie, et quand Edward Pease en prit la direction, elle occupait 500 ouvriers. Un incendie la détruisit en 1817; Edward Pease dut la reconstruire et reprendre l'œuvre à nouveau.

C'était alors un homme de près de cinquante ans, d'humeur calme et paisible, méditatif et silencieux. Ainsi que son père et son grand-père, il appartenait à la secte des quakers, fondée en 1647 par George Fox, et dont William Penn, législateur de la Pensylvanie, éloquent adversaire de l'esclavage, fut, au xvii^e siècle, le plus illustre représentant. Profondément imbu des préceptes religieux de cette secte, dont l'intolérance et la persécution des Stuarts aviva le zèle et fortifia la foi, il conserva jusqu'à la fin de sa vie et transmit à ses descendans les traits caractéristiques qui distinguent les quakers : la simplicité du costume, le tutoiement obligatoire, l'affirmation pure et simple, incompatible avec tout serment; une réputation marquée pour le théâtre, les jeux de hasard, la chasse; le respect absolu de la vie humaine, qui leur interdit de prendre part à la guerre, traits particuliers qui font d'eux, dans notre société moderne, un peuple à part, peu nombreux, il est vrai, 300,000 aux États-Unis et 20,000 en Angleterre, mais estimé pour sa probité et sa philanthropie, s'adonnant de préférence au commerce et désignant ses coreligionnaires du nom de *membres de la Société chrétienne des amis*.

On compte peu de quakers pauvres, il en est beaucoup de riches. L'ordre, l'économie, la simplicité de la vie, contribuent, autant que leur probité, leur abstention systématique des procès et l'aide qu'ils se prêtent mutuellement, à assurer leur prospérité. Plusieurs sont parvenus aux situations les plus élevées et détiennent quelques-unes des grandes fortunes du monde. En Angleterre, les Pease figurent au premier rang des quakers millionnaires.

Sous ses dehors calmes et son apparence méditative, Edward Pease cachait un sens droit, un esprit clairvoyant, une volonté tenace. Ce taciturne observait, ce rêveur se connaissait en hommes; il excellait à faire naître les occasions favorables, à rapprocher les idées, à les étayer l'une par l'autre, à en dégager l'application pratique pour atteindre le but qu'il poursuivait, sans se laisser décourager par les railleries, déconcerter par les obstacles.

En 1817, ignorant encore que, depuis cinq ans, celui qui fut plus tard le célèbre ingénieur anglais George Stephenson avait inventé sa première locomotive, Edward Pease avait conçu le projet de relier par une voie ferrée les mines de charbon de West-Auckland à la ville de Stockton. Déjà, vers la fin du xvii^e siècle,

on avait commencé à faire usage, en Angleterre, d'ornières en bois pour faciliter la traction et le transport des produits des mines. Ces bois creusés s'usant rapidement au frottement des roues, on leur substitua plus tard des ornières en fonte d'abord, puis en fer. On ne connaissait d'ailleurs d'autre mode de traction que celui des chevaux.

Edward Pease entreprit de substituer notre rail actuel à l'ornière usitée, retournant ainsi les termes du problème, la roue formant ornière et s'emboîtant sur le rail. Ses calculs, minutieusement établis, ne lui laissaient d'ailleurs aucun doute sur l'avantage de cette modification, non plus que sur le rendement des mines et les bénéfices que devait donner leur exploitation; mais, ainsi que tous ceux qui sont en avance sur leur temps, il eut beau expliquer ses plans et ses devis, le public n'y voulut rien entendre. Le tracé qu'il avait adopté traversait d'ailleurs la partie la plus giboyeuse des terres de lord Darlington, depuis duc de Cleveland. Pareille atteinte à l'un des privilèges les plus estimés de la haute aristocratie anglaise était de nature à créer un précédent fâcheux; aussi le bill présenté au parlement par Edward Pease, et autorisant la création de la ligne projetée, fut-il écarté à une grande majorité. Earl Grey raconte (1) qu'il vit un jour le lord-chancelier Eldon agenouillé, pendant la prière qui précédait la séance de la chambre des lords, et fort occupé, croyant n'être pas observé, à modifier, crayon en main, un acte du parlement sur lequel les lords allaient être appelés à statuer. Ce bill n'était autre que le premier bill autorisant la construction du premier chemin de fer. Lord Eldon n'ignorait pas que les lords seraient intraitables en ce qui touchait leurs remises de gibier, et qu'aucune considération d'utilité publique ne les déciderait à en faire le sacrifice.

Edward Pease se résigna, modifia son tracé, réussit, à l'aide de quelques parens et amis, à constituer sa compagnie, et obtint enfin, en 1821, la concession qu'il sollicitait. Elle était à peine votée qu'il vit arriver à Darlington un homme jeune, de taille élevée, déjà un peu voûté, et embarrassé de manières. Son accent rude et son dialecte barbare, dont il ne se défit jamais complètement, décelaient un habitant du Nord. Ce visiteur inconnu n'était autre que George Stephenson, le grand ingénieur, alors à ses débuts, et que sa bonne fortune amenait auprès de l'homme le mieux à même de le comprendre et de le tirer de pair. Stephenson venait plaider, auprès du promoteur de la ligne nouvelle, la cause de sa locomotive, construite par lui en 1812, améliorée et perfectionnée de-

(1) *Hayward's biographical Essays.*

puis, mais dont il sollicitait en vain les entrepreneurs de faire usage. Avec la gaucherie à la fois timide et fière d'un homme conscient de sa valeur, convaincu de l'importance de sa découverte, gardant dans ses grands yeux bleus et pensifs la vision d'un monde transformé par son génie, mais déjà tristement familiarisé avec les refus polis et froids ou les rebuffades hautaines des grands manufacturiers, il renouvela auprès d'Edward Pease sa demande, cent fois faite et cent fois repoussée, d'essayer sur sa ligne nouvelle son *Iron Horse*, son cheval de fer.

Encouragé par l'accueil bienveillant du quaker, qui l'écoutait avec attention, tout en l'observant avec intérêt, George Stephenson lui expliqua la supériorité de sa machine à vapeur mobile. Son *cheval de fer* consommait moins, marchait plus vite que les animaux de trait; il ne se lassait jamais; deux hommes suffisaient à le manœuvrer, et il entraînait un poids que vingt chevaux n'eussent pu ébranler. Puis il raconta quand, comment, au prix de quels efforts, il avait achevé, perfectionné sa découverte, épuisant ses dernières ressources pour construire cette machine étrange dont l'aspect seul faisait sourire les ignorans et rebutait les sceptiques. Convaincu, il fut éloquent; se sentant écouté et se devinant compris, emporté par son enthousiasme, il donna libre carrière à ses visions hardies, lançant d'un geste large, dans les grands espaces, son cheval de fer, messenger de civilisation, triomphant de tous les obstacles, franchissant les plus hardis parcours, reliant les villes aux villes, les ports aux centres manufacturiers, réveillant sur son passage l'industrie attardée, l'agriculture routinière, ouvrant des débouchés aux mines, révolutionnant et enrichissant le monde.

Le rêveur pratique qu'il avait devant lui subissait la séduction de ces entraînantés visions. Une idée surgissait dans son esprit: ce messenger de civilisation ne serait-il pas un messenger de paix? S'il rapprochait les intérêts, il rapprocherait aussi les hommes et les peuples; se connaissant mieux, ils se haïraient moins; cette paix universelle, que prêchait sa secte et qu'il appelait de tous ses vœux, ne devait-elle pas naître de cette découverte nouvelle dont l'inventeur le pressait de faire l'essai? George Stephenson ne sollicitait pas autre chose: qu'il consentit à visiter sa machine, immobilisée à Killingworth, et que le manque d'argent l'empêchait de transporter à Darlington; qu'il consentit à faire l'avance des fonds nécessaires pour la monter sur rail et la mettre en mouvement, et il ne doutait pas du résultat.

Edward Pease partit pour Killingworth. Longuement et minutieusement il examina ce nouvel engin, étudiant le mécanisme ingé-

nieux, la chaudière tubulaire dont l'emploi décuplait la puissance de l'appareil moteur, incertain seulement sur le point de savoir si mieux valait échelonner, de distance en distance, sur la voie, des machines fixes qui auraient tiré les wagons à l'aide de cordes ou de chaînes, mais convaincu, enfin, par les irréfutables argumens de George Stephenson, qui avait, lui aussi, étudié la question et ne mettait pas en doute la supériorité de sa locomotive mobile attelée au train et l'emportant avec elle. Converti, il lui fallut convertir ses associés, puis obtenir une modification dans le bill parlementaire déjà voté, l'autorisant à substituer la traction par la vapeur à la traction par les chevaux. Son projet, que l'on tenait déjà pour chimérique avant cette adjonction, le parut bien plus encore, et tout autre que le doux et obstiné quaker y eût renoncé en présence de l'opposition qu'on lui fit et des sarcasmes qu'il dut essuyer. Mais il tint bon; l'idée était juste, ses plans bien conçus et sa foi en George Stephenson complète. A dater de ce jour, il devint l'admirateur fervent de son humble solliciteur; il l'attacha, en qualité d'ingénieur, à la ligne nouvelle, aux appointemens de 300 livres sterling (7,500 fr.) par année. Il fit plus: ouvrant largement sa caisse, il lui avança les capitaux nécessaires pour créer à Newcastle un atelier de locomotives; il l'aida de ses conseils, de ses suggestions et de son appui moral.

Riche et célèbre, George Stephenson n'oublia jamais l'ami qui lui tendit, aux jours difficiles, une main secourable et aida ses débuts. Il conserva toujours pour M. Pease une reconnaissance et une affection sincères, et ce dernier, à la fin de ses jours, portait constamment sur lui une montre magnifique que lui avait donnée son illustre protégé et sur laquelle il avait fait graver ces mots: « George Stephenson à Edward Pease, témoignage d'estime et de gratitude. »

Edward Pease vécut jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-onze ans. Il s'éteignit en 1858, après avoir posé les solides assises de la grande fortune de sa maison. Ses concitoyens le désignaient sous le nom de « Père des chemins de fer. » Il vécut assez pour voir réaliser les rêves conçus par lui et son ami Stephenson, pour assister à la prodigieuse impulsion donnée par les voies ferrées à toutes les branches de l'activité humaine, pour recevoir des habitans de Darlington, de ce modeste village dont la population s'élevait à 2,000 âmes quand il s'y établit, et en compte 70,000 aujourd'hui, l'un des plus éclatans hommages qu'un homme eût encore reçus de ses concitoyens. En 1857, les habitans de Darlington ratifiaient, par un vote unanime, une résolution soumise à leurs suffrages par la municipalité, et portant que: « Profondément reconnaissans à

Edward Pease de l'initiative prise par lui en 1818 pour créer en Angleterre le premier chemin de fer, de ses constans efforts depuis près de quarante années pour multiplier les voies ferrées, de son indomptable persévérance à mener son œuvre à bien et à triompher d'obstacles dont on ne saurait aujourd'hui se faire une idée juste, les habitans de Darlington tiennent à honneur de perpétuer, par un éclatant témoignage, la haute estime et l'admiration qu'inspire à tous la carrière de ce bienfaiteur de leur ville. En conséquence, ils invitent leurs concitoyens, toutes les compagnies de chemins de fer du royaume-uni, à se joindre à eux pour élever, par souscription publique, un monument à cet homme de bien dont on ne saurait estimer trop haut les éminens services. A lui, plus qu'à aucun héros d'aucun âge, à ce pionnier de l'industrie et de la paix sont dus les remerciemens de tout un peuple (1). »

Par une heureuse inspiration, on consacra une partie des fonds souscrits à élever sur un piédestal de granit, en face de la gare de Darlington, la *Locomotion*, la première locomotive qui eût été employée sur le premier chemin de fer anglais. M. Pease présida à cette cérémonie, et, en quelques mots émus, rendit hommage au génie de Stephenson qui l'avait construite, à l'ami qui l'avait précédé dans la tombe. L'année suivante, il s'éteignait lui-même, et tout ce que l'Angleterre comptait d'hommes éminens tint à honneur d'assister à ses funérailles.

Edward Pease ne laissait pas seulement un nom vénéré et un grand héritage. Par une assez rare exception, il laissait aussi trois fils, tous trois dignes de lui et qui devaient porter haut son nom, la fortune de leur maison, et prendre rang parmi les opulens millionnaires de l'Angleterre. L'aîné, John Pease, succéda à son père comme président du *Stockton and Darlington-Railway*. Le second, Joseph, consacra son activité à développer les ressources minières du South-Durham. Fondateur de la ville de Middlesborough, qui compte aujourd'hui plus de 60,000 habitans, élu membre du parlement par le comté de South-Durham, il fut le premier quaker appelé à siéger dans cette assemblée, qui, respectueuse de ses scrupules religieux, le dispensa de la formalité du serment. Président de la Société de la paix, il resta toute sa vie fidèle aux principes de son père. Le troisième fils, Henry Pease, créa la ville de Saltburn. Directeur des fonderies de South-Durham, intéressé dans toutes les grandes entreprises modernes, maire de Darlington, banquier, armateur, propriétaire de mines, de fermes et d'usines, il accumula une énorme fortune. Candidat au parlement, il fut élu à

(1) *Records of Darlington.*

une majorité considérable, et son frère, Joseph Pease, le présentant aux suffrages des électeurs, le faisait en ces quelques mots salués d'applaudissemens unanimes et reproduits par toute la presse anglaise : « Êtes-vous fermiers ? Nous le sommes aussi. Mineurs ? Nous de même. Armateurs et commerçans ? Nous le sommes. Fabricans ? Vous connaissez nos usines et nos manufactures. Vos droits, vos intérêts, vos aspirations sont nos droits, nos intérêts et nos aspirations. Nous sommes des vôtres, identifiés avec vous, à vous corps et âme. »

Aujourd'hui, les petits-fils du quaker de Darlington ont pris rang parmi les *kings of british commerce*. Leurs mines de Cleveland rendent annuellement 1,281,000 tonnes à l'année ; leurs usines et leurs manufactures occupent des milliers d'ouvriers, auxquels ils paient annuellement 12 millions de salaire. Solidement assise sur les chemins de fer, les mines de houille et de fer, la banque, leurs nombreuses fabriques, la fortune des Pease de Darlington est l'une des plus importantes parmi les fortunes industrielles du royaume-uni.

IV.

En 1790, Martha Turner, fille d'un laboureur des environs de la petite ville d'Halifax, entraît au service de miss Oldfield. Martha Turner avait alors quinze ans ; sa maîtresse, vieille fille d'une cinquantaine d'années, vivait modestement de ses petites rentes. Martha, à la fois cuisinière et femme de chambre, avait en outre à s'occuper du jardin, de la basse-cour et des vaches. Ses gages s'élevaient à 30 sols *par semaine* ; plus tard, ils furent portés à 36. Martha Turner a laissé des mémoires manuscrits ; ils sont curieux et instructifs. Cette humble et active servante avait un grand cœur, un profond sentiment de ses devoirs et de ses responsabilités. Elle joignait, à la robuste santé physique de la fille des champs, la santé morale que donnent les solides convictions religieuses, la foi naïve et simple puisée au sein de la famille. Son bon sens, son honnêteté naturelle, sa parfaite droiture d'esprit, se révèlent dans les pages incorrectes et touchantes de cette femme, qui devait aider son mari à devenir l'un des hommes éminens de sa ville natale et dont les fils devaient figurer au livre d'or des millionnaires anglais.

A l'époque où Martha Turner entraît au service de miss Oldfield, John Crossley, quittant l'atelier de son père, entreprenait de diriger, pour le compte d'un de ses oncles, une fabrique de tapis à

Halifax. Dans cette petite ville où chacun se connaissait et se rencontrait, il n'avait pas tardé à remarquer l'accorte jeune fille, vive et souriante, et il s'était épris d'elle. John Crossley, semble-t-il, parlait peu, mais clairement. « Je me trouvais un soir sur le seuil de notre porte, écrit Martha Turner, quand un jeune homme que j'avais eu fréquemment l'occasion de trouver sur mon chemin; mais qui ne m'avait jamais parlé, vint à moi et me demanda si je voulais de lui pour amoureux. — Non, certes, répondis-je. Je n'ai que faire d'un amoureux; et, lui fermant la porte au nez, je rentrai dans la maison. Depuis, je le revis maintes fois, mais pendant des années nous n'échangeâmes pas un mot. Il s'appelait John Crossley. Quand miss Oldfield sut qu'il désirait m'épouser, elle m'en dissuada fort. Elle me raconta que, dans sa jeunesse, elle avait été en pension chez une M^{me} Crossley, dont le mari, Tom Crossley, le grand-père de celui qui me recherchait, était le plus mauvais sujet qu'elle eût connu. Plus tard, je reçus de John Crossley une lettre d'amour dans laquelle il me suppliait de l'épouser. Cette lettre, je la relus souvent, car je la sais encore par cœur et pourrais la redire sans en omettre un mot. J'avais alors d'autres amoureux, mais aucun aussi persévérant que John. Un autre jour enfin, je reçus de lui une seconde lettre: il m'y disait avoir visité une petite maison à louer près de sa fabrique. Elle nous conviendrait parfaitement, et nous ne saurions, ajoutait-il, rencontrer une meilleure occasion. Il me donnait l'adresse et me demandait de la voir. »

Martha Turner lui répondit que, le 5 novembre, elle devait aller passer la journée chez son père et qu'en s'y rendant elle visiterait la maison. Elle y fut, trouva probablement l'occasion excellente, son amoureux à son gré, et, touchée de sa constance, elle demanda à son père de consentir à ce mariage. Après quelques objections, il l'autorisa, et Martha de rentrer toute joyeuse. « Mais le lendemain, écrit-elle, ma sœur vint me voir chez miss Oldfield et m'intimer l'ordre, de la part de mon père, de renoncer à cette union. Ma sœur partie, je m'enfermai dans ma petite chambre, le cœur bien gros. Avant de m'endormir, j'ouvris ma Bible pour y faire ma lecture du soir, et mes yeux tombèrent sur ce passage: « Quand ton père et ta mère t'abandonneraient, le Seigneur prendra soin de toi. » Je me sentis réconfortée, ne doutant plus que Dieu ne fût avec moi et ne m'indiquât lui-même ce que j'avais à faire. J'acceptai John Crossley, et, le 28 janvier 1800, nous fûmes unis, avec l'assentiment de mes parens, touchés de sa longue constance. »

John Crossley ne tenait pas de son grand-père, si tant est que ce dernier fût aussi mauvais sujet que le prétendait miss Oldfield. Les vieilles filles anglaises, — et le nombre en

est grand, — ne sont pas toujours indulgentes pour le sexe fort. Il était persévérant et dut à sa persévérance la conquête de la femme qu'il aimait, comme il lui dut plus tard la haute situation à laquelle il s'éleva. Il était patient; le bonheur aide à l'être, et il attendit l'occasion. Elle vint, et l'épreuve avec elle. Son oncle mourut, et John Crossley, ne possédant pas suffisamment pour se porter acquéreur de la fabrique qu'il dirigeait, entreprit de s'établir pour son compte et sur le pied le plus modeste. Les débuts furent pénibles. Martha Crossley se remit courageusement au travail, échangeant ses devoirs légers et faciles de maîtresse de maison pour les rudes occupations de l'ouvrière; mais sa nature vaillante était à la hauteur de la tâche que lui imposaient les circonstances. « Je bordais moi-même les tapis que nous fabriquions, écrit-elle. Levée à quatre heures du matin, et, grâce à un labeur incessant, j'avais, avant le déjeuner et l'heure où mes voisines étaient debout, gagné d'ordinaire 2 shillings. »

Les tapis étaient alors un article de luxe; on n'en faisait usage que dans les maisons riches. Pendant des siècles, dans les châteaux, et jusque dans les demeures royales, on se contentait de semer sur l'aire battue des roseaux coupés et séchés. Le *joncheur de roseaux* était un personnage important à la cour, et son office n'était pas une sinécure. Les convives ne se faisaient pas scrupule de vider leurs assiettes et leurs verres sur le sol, de jeter leurs os à demi rongés sous la table, de décroter leurs lourdes et boueuses chaussures sur cette litière, que l'on remuait fréquemment pour recouvrir ces débris et que l'on renouvelait de temps à autre quand il s'en dégagait des exhalaisons trop fortes. Thomas-A. Becket, lord-chancelier d'Angleterre, s'était fait en son temps (1520) la réputation d'un raffiné et d'un voluptueux pour avoir substitué aux roseaux, « dont il goûtait peu l'odeur marécageuse, » de la paille et du foin l'hiver, des feuilles sèches l'été, « afin, ajoutait son biographe, de permettre à ses invités de s'asseoir par terre, sans trop salir leurs vêtements, quand la place manquait à table. »

On avait été, certes, plus civilisé à Babylone, en Grèce et à Rome; on l'était plus à Venise, en Espagne et en France qu'alors dans le royaume-uni. Il fallut la révocation de l'édit de Nantes et l'exode des protestans pour importer en Angleterre, y faire naître et prospérer la fabrication des tapis. Quelques Français émigrés à Halifax y introduisirent cette branche d'industrie, que John Crossley apprit de leurs descendans et dont il tira bon parti. En vingt années de rude labeur, aidé par sa femme, dont le courage ne se démentit pas un instant, il réussit à élever leurs trois fils : John, Joseph et Francis, à économiser 1,400 livres sterling (35,000 francs) et à fon-

der sa manufacture d'Halifax, sous la raison sociale de Crossley et fils, désignation qu'elle conserve encore aujourd'hui.

A dater de ce jour, ses affaires prirent une autre tournure, et quand il mourut, en 1837, sa maison occupait déjà un rang important. Sa femme lui survécut, aimée et vénérée de ses fils, consultée par eux, humblement confuse d'une prospérité qui dépassait toutes ses espérances, se reportant sans cesse à leurs modestes débuts, effrayée parfois de l'extension prodigieuse que prenait cette maison fondée par elle et son mari, et dont la fortune montait si vite et si haut. Quand les infirmités de la vieillesse la clouèrent sur son fauteuil, son plus grand plaisir était de voir défiler sous ses fenêtres tout ce peuple d'ouvriers, confortablement et chaudement vêtus, bien nourris et bien payés, qui saluaient, en passant, d'un geste respectueux et reconnaissant, l'humble et courageuse vieille à laquelle ses fils devaient l'opulence, et eux-mêmes un travail assuré et lucratif.

Et cependant ce qu'elle vit était peu de chose encore comparé à la prospérité que l'avenir réservait à ses enfans. Ils héritaient de son grand cœur et de l'indomptable et patiente énergie de leur père. Disposant de capitaux considérables, ils introduisirent dans leurs fabriques les améliorations nouvelles, se maintenant au courant des progrès de la science, perfectionnant leurs machines et leurs procédés de teinture, élargissant chaque année le cercle de leurs opérations. En 1851, la découverte d'un nouveau métier de tissage porta au plus haut point la fortune de leur maison, dirigée par Francis Crossley. D'un bond, ils passèrent d'une situation prospère à celle de millionnaires, inondant le monde de leurs produits. Francis Crossley, le prince-marchand, l'homme le plus en vue d'Halifax, fut élu membre du parlement par ses concitoyens, et, plus tard, par le district de West-Riding.

Aussi généreux que riche, il fut le bienfaiteur de sa ville natale, à laquelle il fit, entre autres dons, celui d'un parc public en 1856. Lui-même a raconté, dans le discours qu'il prononça lors de l'inauguration du parc d'Halifax, comment lui vint l'idée de ce don princier, si fort apprécié des classes ouvrières. Dans ce récit, on retrouve la trace de l'influence que l'humble et religieuse Martha Turner exerça sur l'esprit de ses enfans, le noble héritage qu'elle leur transmit. « Ce que je vais dire maintenant, je ne l'ai jamais dit à mon meilleur ami, pas même à la chère compagne de ma vie; mais, en m'entendant, elle se souviendra peut-être du jour où je lui demandai, au retour d'une promenade solitaire, dans quel chapitre de la Bible se rencontraient ces mots : « Le riche et le pauvre se retrouveront en ce lieu, et le Seigneur sera leur père à tous. » Lors

d'un voyage que je fis en Amérique, en 1855, je quittai Québec le 10 septembre, de bon matin, pour gagner les Montagnes-Blanches. De ma vie, je n'avais contemplé paysage plus beau. En arrivant à l'hôtel, ma femme et mes filles se reposèrent, et je sortis seul. Le soleil couchant dorait de ses derniers rayons le mont Washington. Saisi d'admiration devant ce spectacle grandiose, je me sentais plus près de mon Créateur et me demandais : Que ferai-je, ô Dieu, pour te remercier des bienfaits dont tu m'as comblé ? Il me sembla alors entendre une voix murmurer à mon oreille : Tu ne saurais donner à tes concitoyens de voir ce que tu vois, d'admirer ce que tu admires ; mais tu peux donner aux pauvres et aux déshérités d'Halifax un lieu de repos et de récréation où ils goûteront, eux aussi, les charmes de la nature, l'ombre des arbres et le parfum des fleurs. Je rentrai chez moi rêveur, et, depuis ce jour, l'idée de créer ce parc ne m'a jamais quitté. Je suis heureux de la voir enfin réalisée. »

Il ne s'en tint pas là. La même année, il fondait un hôpital à Halifax et le dotait ; avec ses frères, il créait un orphelinat, y dépensait 1,250,000 francs, constituait une rente perpétuelle de 75,000 francs par an pour son entretien, et, reprenant une idée de sa mère, donnait à ses ouvriers un intérêt de 20 pour 100 dans les énormes bénéfices de sa maison.

Halifax est en grande partie redevable aux Crossley de sa prospérité commerciale. Les fils ont acquitté le vœu de la vaillante Martha. « Un matin d'hiver, raconte-t-elle, levée à quatre heures pour me mettre au travail, je traversais la cour froide et sombre, telle que m'apparaissait alors l'avenir. Un cri d'appel et de supplication jaillit de mon cœur, et je murmurai : Seigneur, Seigneur ! si tu nous viens en aide, nous n'oublierons pas tes pauvres et nous leur ferons leur part. » Leur part a été faite, large et à mesure comble, par les fils de l'humble chrétienne.

V.

Coming events cast their shadow before them ; les événemens qui s'approchent projettent leur ombre en avant d'eux, dit un proverbe anglais. Et, de fait, à certains momens de leur vie, les peuples, ainsi que les individus, se sentent en proie à une inquiétude vague, à l'attente de quelque chose d'imprévu. L'idée subtile, insaisissable d'un changement prochain, d'une évolution brusque, d'un avenir nouveau, souffle et passe sur les esprits, troublant l'atmosphère dans laquelle ils se meuvent, souriant aux jeunes que l'inconnu séduit, inquiétant les vieillards que tout changement effraie,

déconcertant les timides qui se rejettent en arrière, favorisant les audacieux qui se portent en avant. Révolution politique, réveil patriotique ou religieux, explosion socialiste ou évolution commerciale ont leurs prodromes que peut à peine discerner au début l'œil le plus clairvoyant.

Souvent on attribue à une sagacité merveilleuse, à un génie divinateur, ce qui n'est chez certains hommes qu'une tendance naturelle à devancer un courant dont l'instinct leur révèle l'existence, et l'on fait honneur à leur prescience des faveurs de la fortune. Il les ont conquises par d'autres qualités : par la persévérance et l'esprit de suite, souvent aussi par une foi aveugle, car les divinités que l'homme se forge exigent de lui qu'il soit tout à elles. A tenter de remonter certains courans, on risque fort de se noyer ; parfois, en les suivant, ils vous mènent au port. James Baird suivit le sien, qui le déposa sans encombre sur un lit de millions.

Nous avons exposé dans nos précédentes études le point de départ de la grande évolution commerciale qui, d'Angleterre, gagna le reste du monde, révolutionnant l'industrie par les découvertes d'Arkwright, Hargreaves, Crompton, Kelly, Watt, etc. James Baird avait alors vingt ans. Il était fils d'un pauvre fermier d'Écosse, qui peinait sur son champ et en tirait à peine de quoi nourrir sa femme et ses enfans. James l'aidait de son mieux, parce qu'il était travailleur ; mais il savait aussi compter, et le résultat de ses calculs fut qu'arrivé à l'âge d'homme, il se prit à soupçonner qu'il avait mieux à faire que de s'entêter dans un labeur ingrat. Esprit curieux, il regarda et questionna. Ce qu'il vit et ce qu'il entendit lui donna bon courage. L'industrie secouait sa longue torpeur, on s'entretenait des inventions nouvelles, des machines à vapeur auxquelles on croyait peu encore, des chemins de fer auxquels on ne croyait pas du tout, des métiers à tisser dont on disait merveille, des mines de fer que l'on exploitait, des mines de houille dont on commençait à se préoccuper.

James Baird ne possédait ni l'instruction nécessaire pour se rendre un compte exact de la valeur et de l'importance des découvertes modernes, ni le génie divinateur qui en tient lieu, mais il avait le sens droit, l'esprit juste, et il s'entendait à rapprocher les faits et à en déduire les conséquences. Il comprit que ces inventions nouvelles allaient forcément donner une grande impulsion à la métallurgie, et, par suite, accroître considérablement la consommation de la houille. Elle abondait dans le district où était située la ferme paternelle, et James Baird, qui fréquentait volontiers tous ceux dont il pouvait tirer quelque renseignement pratique, avait appris des mineurs à reconnaître les terrains houillers. A peu de distance de sa demeure, il en découvrit un, se mit à l'œuvre, et, bientôt,

décida ses frères à se joindre à lui et à ouvrir une carrière. Tout d'abord, il s'assura d'un bail à long terme et à bas-prix, emprunta les premiers capitaux et loua des ouvriers.

A cette époque, les mines de houille avaient encore peu de valeur, et, en Écosse, les salaires étaient minimes. La plupart des mineurs se contentaient forcément de faibles gages, et la législation, qui faisait virtuellement du débiteur une sorte d'homme-lige du créancier, les assujettissait à un labeur constant. Quelques avances à eux faites par le patron, et qu'ils étaient presque toujours hors d'état de rembourser, les mettaient à sa merci. Payés, le plus souvent, en vivres et en vêtements dont ils s'approvisionnaient au magasin attaché à l'exploitation, ils touchaient fort peu en numéraire, et, constamment obérés, vivaient et travaillaient sur place, sans pouvoir chercher ailleurs une situation plus lucrative ou plus indépendante.

Toujours le premier et le dernier au travail, James Baird leur donnait l'exemple, et tout en les exploitant, comme d'ailleurs on les exploitait partout, il était populaire parmi eux, étant presque des leurs par son origine et son éducation. Il réussit à gagner quelque argent et, confiant dans l'avenir, prit à long bail d'autres houillères, attendant le moment, pressenti par lui, où la demande des charbons de terre, excédant la production, déterminerait une hausse dont il entendait bien profiter. Il se hâtait, sentant approcher l'heure, multipliant ses achats de terrain et ses baux, usant jusqu'au bout du crédit qu'il devait à son ardeur au travail et au succès de ses premiers débuts, ne doutant plus du résultat, mais loin de soupçonner qu'il deviendrait le plus riche *commoner* du royaume-uni, et que sa fortune éclipserait les plus hautes fortunes de l'aristocratie territoriale.

En 1789, Joseph Lebon, en France, et en 1798, Murdoch, en Angleterre, avaient conçu l'idée de l'éclairage par le gaz. Tous deux s'y étaient ruinés. Leur gaz, mal épuré, avait une odeur fétide et donnait naissance, par la combustion, à des produits nuisibles, tels que l'ammoniaque et l'hydrogène sulfuré. Joseph Lebon, le premier inventeur de ce mode d'éclairage si usité aujourd'hui, mourut pauvre et d'une mort tragique. Le lendemain de la cérémonie du sacre de l'empereur, le 3 décembre 1804, on trouvait aux Champs-Élysées son cadavre percé de coups de couteau. Mais l'idée survivait. Un ingénieur allemand, Winsor, la reprenait pour son compte en Angleterre. Encouragé par George III, il parvint à organiser à Londres une compagnie d'éclairage par le gaz, et tenta d'en établir une à Paris; mais la lutte qu'il eut à soutenir contre les intérêts que mettait en péril l'invention nouvelle épuisa ses forces.

Il succomba à la tâche, ruiné lui aussi, mais ayant réussi à poser dans Londres 50 lieues de tuyaux conducteurs, et à donner un commencement d'exécution à la conception hardie de Joseph Lebon. Sous Louis XVIII seulement, l'idée de l'inventeur français, d'abord appliquée à Londres, fut adoptée à Paris, d'où elle devait se répandre dans le monde entier.

Ce nouveau système d'éclairage exigeait de grandes quantités de houille; de toutes parts, dans le royaume-uni, on multipliait les usines à gaz et aussi les ateliers de fonte. Subitement la métallurgie devenait l'une des principales branches d'industrie de l'Angleterre; le règne du fer commençait, les hauts-fourneaux envahissaient les comtés du Nord et l'Écosse. Il fallait des rails pour les chemins de fer, des conduites pour l'eau et le gaz, du fer pour les locomotives, pour les usines qui s'édifiaient, pour les machines que l'on construisait; puis bientôt l'artillerie, les navires en fer, la marine cuirassée, allaient demander à la métallurgie une production incessante, une fonte plus résistante, une consommation prodigieuse de houille. A l'œuvre sur tous les points, on s'acharnait à la recherche du combustible indispensable, on ouvrait de nouvelles mines, on rouvrait les anciennes, et le prix du charbon montait.

James Baird était prêt, et son heure était venue. Il eût pu, dès ce moment, réaliser une fortune en rétrocédant ses nombreuses houillères; il n'y songea pas un instant. Le courant attendu l'emportait, il le suivit jusqu'au bout, employant ses premiers bénéfices à ouvrir de nouveaux puits d'extraction, les autres à s'assurer de nouvelles mines, élargissant constamment le champ de son exploitation. Puis les gisemens de fer attirèrent son attention. Grand propriétaire de houillères, il voulut l'être aussi de minerais, posséder les deux matières premières de la métallurgie, profiter du bas prix auquel elles lui revenaient l'une et l'autre pour s'assurer le bénéfice de la fabrication. Mais il sut attendre que ces procédés de fabrication fussent bien fixés. Toute industrie nouvelle débute par des tâtonnemens improductifs, des essais coûteux qui souvent ruinent les impatiens et enrichissent ceux qui, instruits par leurs erreurs, éclairés par leurs découvertes tardives, évitent les premières et mettent à profit les secondes.

De 1828 à 1830, la métallurgie prit un essor rapide. Nielson, de Glasgow, expérimentait dans les fonderies de la Clyde un procédé nouveau, qui consistait à injecter sur le minerai introduit dans les hauts-fourneaux, non plus de l'air froid, mais de l'air porté à 200 ou 300 degrés, au moyen de la flamme perdue du foyer d'alimentation. Cette substitution de l'air chaud à l'air froid assurait un fonc-

tionnement plus régulier des hauts-fournaux, en même temps qu'il réalisait une économie de combustible variant de 16 à 30 pour 100. James Baird connaissait Nielson et s'intéressait à ses travaux ; il lui vint en aide pour les mener à bien, et Nielson, reconnaissant d'un concours décisif au moment critique, s'acquitta vis-à-vis de son compatriote en lui concédant le privilège d'utiliser sa découverte dans l'usine que James Baird faisait construire à Gartsherrie, à frais communs avec ses frères.

L'hésitation des maîtres de forges à employer le procédé de Nielson en lui payant une *royalty* annuelle et leur répugnance à modifier leur outillage ne contribuèrent pas peu au succès de James Baird. Convaincu de la supériorité du système de son ami, il poussa activement la construction de son usine, et, dès le début de ses opérations de fonte, réalisa de gros bénéfices. Quand, éclairés par son exemple, les maîtres de forges se décidèrent à l'imiter, Nielson exigea d'eux une *royalty* plus élevée que celle qu'il demandait avant que l'usine de Baird eût démontré l'excellence de son procédé, et Baird fit ainsi du même coup la fortune de Nielson et la sienne propre, pouvant, affranchi de toute redevance, livrer ses produits à un prix notablement inférieur à celui de ses concurrents.

Mineur, puis manufacturier, il devint par surcroît inventeur. Frappé de la déperdition de gaz et de calorique que ses hautes cheminées laissaient échapper, il eut l'idée d'une coupole qui renvoyait ces calories alimenter son courant d'air chaud. Le succès répondit à son attente ; il prit un brevet, exploita son invention, et ajouta à ses profits divers le tribut que durent lui payer ses rivaux. En 1840, James Baird possédait déjà une fortune énorme, alimentée par quatre sources distinctes de revenus : ses mines de houille, ses mines de fer, ses usines et son brevet. Chacune d'elles eût suffi à l'enrichir ; il en ajouta une cinquième. Il ambitionnait d'attacher son nom à un fer nouveau, d'obtenir, par des alliages de minerais, un produit supérieur à ceux en usage. Ses nombreuses mines lui fournissaient des qualités diverses de minerais, depuis le fer oligiste et l'hématite rouge jusqu'au fer spathique et au fer oxydulé. Il possédait les mines et les hauts-fourneaux de Lugar, d'Églinton, de Portland et Blair, celles de Muirkirk, dont il devait décupler la production. Il acheta encore celles de Whitehaven et d'autres dans le Cumberland ; et, après de nombreux essais, réussit à produire le fameux fer de *gartsherrie*, auquel sa qualité supérieure assure un prix régulier que n'affectent pas les fluctuations du marché.

La mort successive de ses frères laissa James Baird seul pro-

priétaire de l'œuvre commune dont il avait été le promoteur et le directeur. Après avoir débuté par une production de 2 tonnes de houille par jour, il était arrivé à une extraction qui dépassait 3,000 tonnes par vingt-quatre heures. Parti de rien, aidé par les circonstances qu'il sut faire servir à sa fortune, ce laboureur intelligent fut, de son temps, l'homme le plus riche de l'Angleterre, *the wealthiest commoner of England*, comme le désignaient ses contemporains. Ses résidences princières, ses fermes, ses parcs, ses jardins lui avaient coûté 2 millions de livres sterling (50 millions de francs). Son revenu annuel atteignait 10 millions de francs, et ses mines occupaient plus de 10,000 ouvriers. Si la chance lui fut favorable, si, né à une époque d'évolution commerciale, le courant le porta au plus haut point, il sut pressentir ce courant, aller résolument de l'avant, suppléer par le travail et l'observation à l'éducation première qui lui faisait défaut, triompher, par l'énergie et la volonté, des obstacles de la pauvreté et de l'humilité de son origine.

VI.

En 1832, les électeurs de Newark étaient convoqués pour procéder à l'élection d'un membre du parlement. Newark était alors un bourg et appartenait au duc de Newcastle. Propriétaire du sol et des maisons, il l'était aussi du vote des habitants, auxquels son régisseur désignait le candidat du duc. Cette simple formalité suffisait pour assurer l'élection. Le bourg votait comme un seul homme, sans s'inquiéter autrement de la personnalité et des opinions politiques de son représentant. Les électeurs, tenanciers du grand seigneur, dépendaient de lui ; il pouvait les expulser en leur donnant avis six mois d'avance, ne louer qu'à ceux qu'il agréait, imposer à son gré les prohibitions qui lui convenaient. Il nommait aux cures vacantes ; son déplaisir était redoutable, sa faveur toute-puissante. Trente et une familles nobles, dit Sanford, comptaient alors cent dix de leurs membres dans la chambre des communes, et « ces trente et une familles de l'aristocratie territoriale pesaient autant dans la balance politique que Londres et les quarante villes qui viennent après Londres, autant que l'Irlande, deux fois plus que l'Écosse (1). »

Il y a de cela un peu plus de cinquante ans seulement, et il semble, en s'y reportant par la pensée, qu'on pénètre dans un monde et dans une organisation sociale dont des siècles nous séparent.

(1) *Le Développement de la constitution en Angleterre*, par M. E. Boutmy, p. 283.

Et cependant nous le touchons de la main, quelques-uns de ses représentans vivent encore. Monde curieux, si proche et si lointain ! Charles Dickens débutait dans la carrière littéraire en publiant les premières feuilles des *Pickwick Papers*, dont tout Londres s'entretenait presque autant que du *maiden speech* de Disraeli. D'Orsay, le roi de la mode, remplaçait le beau Brummel ; à Gore-House, on se montrait Landon, Marryat, Campbell, Tom Moore, Louis-Napoléon ; chez lady Holland : Grattan, Curran, lord Eldon, Macaulay et Sydney Smith. Au cabaret du *Cock* se réunissaient Tom Hood, Leigh Hunt, William Thackeray et un jeune homme rêveur auquel on s'accordait à prédire quelque avenir : Tennyson, le futur poète lauréat d'Angleterre. On y rencontrait aussi un autre jeune homme « délicat et maladif, dont on contestait fort la valeur politique, et qui, d'ailleurs, avec une pareille santé, n'irait pas loin. » C'était William Gladstone, le futur premier, celui que ses contemporains ont surnommé le *Grand old Man*, le candidat que les électeurs de Newark venaient, sur l'ordre du duc de Newcastle, d'envoyer siéger à la chambre des communes.

Il avait été élu presque à l'unanimité. Le jour du scrutin, un seul électeur s'était permis de demander qui pouvait bien être ce Gladstone qui sollicitait les suffrages de Newark ; à quoi le régisseur du duc avait daigné répondre qu'il était fils d'un commerçant de Liverpool, lequel était lui-même l'ami de Canning. L'opposant, si tant est qu'il le fût, se déclara satisfait, et vota pour ce jeune candidat maladif dont la puissante vieillesse devait étonner l'Angleterre. Ainsi débutait sur la scène politique l'homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, sut la remplir de l'éclat de son éloquence, du bruit de son nom, de la hardiesse de ses évolutions et de ses conceptions. En lui se résumaient les aspirations, les hautes visées, l'ambition et l'énergie d'une vieille famille écossaise, partie de bas, s'élevant d'un échelon à chaque génération, atteignant la fortune, puis l'opulence, et, par un suprême effort, portant l'un de ses rejetons au plus haut point où un Anglais puisse atteindre, aux côtés et parfois au-dessus du trône. Pendant des années, il sut s'y maintenir, s'imposer à une cour sourdement hostile, quitter, puis reprendre le pouvoir à son jour et à son heure, presque aussi puissant, et à coup sûr plus redoutable, dans l'opposition qu'à la tête des affaires, soutenant fièrement aujourd'hui le poids de ses quatre-vingts ans en homme dont le rôle politique n'est pas encore achevé, et qui se sent de taille à porter sur ses robustes épaules l'écrasant fardeau des affaires de l'empire britannique.

« Je ne sais vraiment pas pourquoi, disait-il dans un discours célèbre prononcé, semble-t-il, *pro domo sua*, à Liverpool, en 1872,

le commerce anglais ne s'enorgueillirait pas de ses vieilles familles dans lesquelles on est resté négociant de père en fils? Ailleurs, on s'en fait un titre d'honneur. Pourquoi n'en est-il pas de même chez nous? C'est un sujet de tristesse et même de scandale de voir des négocians enrichis rougir de leur commerce et renier la source de leur fortune. Mon frère ni moi ne le ferons jamais. Ses fils marchent sur ses traces, et je suis fier de dire que mon fils est négociant, comme l'était mon père et comme l'est encore mon frère. »

Il disait vrai et avait raison d'être reconnaissant. Sans le travail persistant des six générations qui l'avaient précédé, sans la grande fortune conquise par son père, le châtelain d'Hawarden n'eût pas été le candidat du duc de Newcastle, le représentant de Newark au parlement; un autre nom que le sien eût probablement figuré dans les fastes britanniques, et l'intelligence remarquable mise au service de la chose publique se serait dépensée à conquérir au soleil la place que son père lui avait faite, après avoir inscrit lui-même le nom des Gladstone au livre d'or du commerce de Liverpool.

L'ancêtre de la famille paraît avoir été un William Gladstone, petit brasseur de Biggar, qui mourut en 1728, laissant trois fils et une fille. Contrairement à certaine famille irlandaise dont le descendant affirmait gravement qu'il était héréditaire chez eux de n'avoir point d'enfans, la race des Gladstone fut prolifique. L'un des fils de ce William Gladstone laissa onze enfans; Thomas Gladstone, le grand-père de l'homme d'état, en eut seize, dont douze lui survécurent. Il fit mieux encore; il réussit à force de travail à les pourvoir tous d'un modeste pécule et à aider leurs débuts dans la vie. John, son fils aîné, et le père du *Grand old Man*, devait porter haut sa fortune et celle de sa famille, et assurer à son fils cette large indépendance si nécessaire à l'homme appelé à diriger les affaires publiques d'un grand état.

John Gladstone, le père du ministre, naquit à Leith en 1763, reçut une éducation aussi complète que le comportaient les idées du temps et la position de son père, et entra dans ses bureaux. Thomas Gladstone s'occupait alors du commerce des grains. Un navire chargé de blé d'Amérique et dirigé sur Liverpool lui était consigné par un de ses correspondans. John reçut de son père mission de se rendre à Liverpool et d'effectuer au mieux la vente de ce chargement. Il négocia cette transaction avec la maison Corrie et C^{ie}, l'une des plus importantes de Liverpool, et le chef de cette maison, frappé de l'intelligence et du savoir-faire du jeune homme, écrivit à Thomas Gladstone pour lui suggérer de laisser son fils auprès de lui. La proposition était trop avantageuse, elle souriait trop à John Gladstone pour être refusée. Puis Thomas Gladstone avait assez

d'autres fils pour n'être pas embarrassé de remplacer John à Leith. En 1784, ce dernier se fixait à Liverpool en qualité d'employé de Corrie et C^{ie}.

Le port de la Mersey commençait à prendre de l'importance. De 1700 à 1750, il s'était enrichi par le commerce des tabacs, et sa population s'élevait, pendant cette première période de prospérité, de 5,000 âmes à 18,500. De 1750 à 1807, Liverpool fut le port principal d'armement des navires négriers, et cette triste industrie atteignait son apogée au moment où John Gladstone débutait dans les affaires. Dès 1709, un premier navire armé pour la traite avait réalisé des profits tels, qu'en 1753 on n'en comptait pas moins de 88 affectés à ce trafic de chair humaine. De 1795 à 1804, les armateurs de Liverpool transportèrent 323,770 esclaves des côtes d'Afrique en Amérique et aux Antilles. Liverpool vivait de ce commerce lucratif, au maintien duquel semblait étroitement liée l'existence de la ville. John Gladstone s'y livra comme les autres, calmant les scrupules de sa conscience par l'argument constamment répété que, sans l'esclavage, le défrichement de l'Amérique et la mise en valeur des plantations de sucre, de café et de coton devenaient impossibles, et qu'à tout prendre, les nègres esclaves étaient moins à plaindre que les nègres libres, décimés par la famine et des guerres perpétuelles.

Aussi les prédications de Clarkson, de Roscoe et de Wilberforce réclamant, au nom de l'humanité, la suppression de ce trafic inhumain, eurent-elles peu d'écho à Liverpool. John Gladstone fut un des plus ardents adversaires des abolitionnistes. En peu d'années, il avait justifié les prévisions de M. Corrie, et ce dernier, appréciant les importants services que ce jeune homme rendait à sa maison, se l'était définitivement attaché en le prenant comme associé. Dès le début, il se montra digne de ce choix. La récolte des céréales avait manqué en Europe; la maison Corrie entrevit la possibilité de réaliser d'énormes bénéfices en important des blés d'Amérique. John Gladstone fut chargé de cette opération, et partit pour New-York nanti de crédits considérables destinés aux achats. Vingt-quatre navires devaient le suivre à court intervalle et ramener les céréales en Europe. A cette époque, les communications avec le Nouveau-Monde étaient lentes et rares; on opérait au hasard, sur des données vagues, sur des estimations incertaines. Lorsque, après quarante jours de traversée, John Gladstone débarqua en Amérique, il apprit que la récolte, qui s'annonçait bonne au printemps, n'était pas meilleure qu'en Europe, que le blé suffisait à peine aux besoins de la consommation locale, ainsi qu'aux semailles d'automne, et qu'il ne trouverait même pas à charger un navire.

Le coup était rude. Pour armer cette flotte qui le suivait, la maison Corrie avait fait des déboursés considérables; John Gladstone savait qu'elle jouait presque son existence sur ce coup de dés; et que le retour à vide de ces vingt-quatre navires serait pour elle le point de départ d'une crise désastreuse. A lui incombait la tâche de la conjurer. Dans l'impossibilité où il se trouvait de consulter ses associés, il ne pouvait que s'inspirer de lui-même, agir avec décision et promptement. Une visite rapide à New-York, Boston et dans les états du Sud le renseigna sur les existences en marchandises de ces divers marchés. Si les céréales faisaient défaut, en revanche le sucre, le coton, le café étaient abondans; échelonnant ses achats et l'expédition de ses navires, il parvint, non sans peine, à les charger et à les retourner à Liverpool, et si l'expédition entreprise par la maison Corrie ne donna pas les brillans résultats qu'elle en attendait, la hardiesse et la sagacité de son plus jeune associé prévinrent un sinistre que l'on tenait pour inévitable à Liverpool, où des lettres d'Amérique, arrivées après le départ de la flotte, annonçaient une récolte mauvaise et l'impossibilité de faire face à des envois de céréales en Europe.

A dater de ce jour, la maison Corrie et C^{ie} cessa de limiter ses opérations au commerce des grains. L'initiative de John Gladstone lui ouvrait un nouveau champ, et il sut l'exploiter fructueusement. Les relations nouées par lui avec les planteurs se continuèrent, et peu à peu Corrie et C^{ie} devinrent la première maison d'importation des produits des états du Sud. Seize ans plus tard, MM. Corrie et Bradshaw se retiraient avec une grosse fortune, et John Gladstone restait seul chef de la maison. Il fit alors venir de Leith son second frère Robert et se l'associa; puis, à mesure que ses affaires s'étendirent, il attira successivement ses six autres frères auprès de lui, transplantant ainsi toute sa famille à Liverpool. La nouvelle raison sociale : Gladstone et C^{ie}, prenait rang sur les principaux marchés du monde; et son chef, propriétaire d'importantes plantations à Demarara, importateur de ses produits à bord de ses propres navires, voyait chaque année grossir sa fortune personnelle et grandir la réputation de sa maison.

Il n'était pas seulement négociant, armateur et planteur, mais aussi grand propriétaire d'esclaves, et cela au moment même où, sous l'influence des prédications ardentes des abolitionnistes, l'opinion publique se prononçait contre l'esclavage. L'éloquence persuasive et entraînante de W. Wilberforce déterminait un de ces irrésistibles courans qui triomphent de toutes les résistances. John Gladstone était trop habile et trop sensé pour tenter de le remonter. Il sentait que l'esclavage était condamné; il s'y résignait,

insistant seulement pour que l'on ménageât la transition, convaincu qu'une émancipation soudaine serait aussi désastreuse pour les esclaves, qui cesseraient de travailler, que pour les maîtres, qui cesseraient de les nourrir, et qu'aux uns comme aux autres, le gouvernement devait indemnité et secours. La thèse qu'il soutenait consciencieusement était d'ailleurs d'accord avec les vues des abolitionnistes sensés ; sur ce terrain, une entente était possible ; elle se fit.

Cette période d'agitation fut pour lui la plus difficile à traverser. Ses succès commerciaux, sa fortune rapide, lui avaient suscité de nombreux ennemis, qui ne se firent pas faute de le représenter comme l'un des plus déterminés partisans de l'esclavage, comme un homme qui lui était redevable de son opulence et exploitait sans merci des milliers de nègres victimes de sa cupidité. Lord Howick, mal renseigné, le mit même publiquement en cause lors du débat engagé dans la chambre des communes, et cita son nom comme l'un de ceux dont le traitement inhumain des noirs était une honte pour l'Angleterre. Mais lord Howick eut affaire à forte partie. Le nouvel élu de Newark, William-Ewart Gladstone, venait d'entrer à la chambre, et son premier discours fut une éloquente et habile réfutation des attaques dirigées contre son père, attaques dont une enquête parlementaire devait démontrer plus tard l'inanité.

Le bill d'émancipation fut voté et une indemnité de 20 millions de livres (500 millions de francs) allouée aux planteurs. John Gladstone en reçut sa part, et, confiant dans l'avenir de Liverpool, où la suppression de la traite provoquait une baisse considérable sur les terrains, il en acheta. En peu d'années, ils triplaient de valeur ; il se porta aussi acquéreur de plusieurs bénéfices ecclésiastiques dont la propriété est encore aujourd'hui aux mains de son fils. Très lié avec George Canning, dont il admirait l'éloquence et avait prévu la grandeur, il le décida à se présenter comme candidat au parlement pour la ville de Liverpool, et Canning étant hors d'état de pourvoir aux frais de son élection, il les prit à sa charge. Grâce au concours actif et à l'influence de John Gladstone, Canning fut élu, et, arrivé au pouvoir, n'oublia jamais le service qu'il en avait reçu au début de sa carrière politique.

Puissamment riche, ami intime de Canning devenu premier ministre en 1826, John Gladstone, candidat au parlement pour le bourg de Woodstock, avait été élu avec le concours du duc de Marlborough. Il siégea neuf années, assez longtemps pour voir son fils devenir son collègue et prendre place à ses côtés. Il assistait à cette séance où William-Ewart Gladstone prit la parole pour réfuter les accusations de lord Howick et pour repousser les soupçons injurieux

qui pesaient sur leur nom. Lui-même ne s'était-il pas vu reprocher par ses adversaires « d'être le fils d'un négociant enrichi par la traite et l'exploitation des nègres. » A cette époque, de pareilles attaques, dirigées contre un homme impatient de jouer un rôle politique, étaient graves. Elles l'étaient d'autant plus qu'elles contenaient un fond de vérité, et que les passions surexcitées ne laissaient pas place à des appréciations équitables. Alors président de l'Association des planteurs, John Gladstone, qui maintenait énergiquement leurs droits à une indemnité, était trop en vue pour n'être pas violemment pris à partie. Chef du parti tory à Liverpool, ami et partisan de Canning, les whigs et les abolitionnistes l'attaquaient avec d'autant plus d'acharnement que la réputation de son fils leur inspirait plus d'inquiétudes.

Born in the purple, né dans la pourpre, W.-E. Gladstone n'était pas seulement l'héritier de la grande fortune édifiée par son père. Imbu dès son enfance des idées tories, l'opinion voyait en lui le chef futur de ce grand parti avec lequel il devait rompre quelques années plus tard, l'adversaire déterminé de la réforme, le favori des ducs de Newcastle et de Marlborough. De bonne heure il avait été élevé en vue de ses hautes destinées, de bonne heure aussi il réalisait les espérances de son père, sauf sur un point toutefois. Chose singulière, cet homme d'état, qui devait être un jour l'un des financiers les plus remarquables du royaume-uni et occuper pendant des années le poste éminent de *chancellor of the exchequer*, ce fils d'un négociant qui excellait à compter, n'entendait rien à l'arithmétique. Dean Stanley raconte à ce sujet qu'il y avait près de Liverpool une petite école où M. Gladstone envoya son fils pour le préparer à suivre les cours d'Eton-College. Bien des années plus tard, un homme qui avait été son condisciple à cette école rendit visite au principal, et, dans le cours de la conversation, lui dit :

— Il y a une branche d'études dans laquelle j'avoue n'avoir fait aucun progrès depuis que je vous ai quitté, c'est l'arithmétique.

— Eh bien ! vous m'étonnez, reprit en riant le principal, car je me souviens que vous étiez, avec Gladstone, l'un de nos plus mauvais élèves en fait de calcul, et vous voyez qu'on le tient aujourd'hui pour le premier de nos financiers.

A Eton, puis à Oxford, W.-E. Gladstone fit de brillantes études et sortit de l'université au premier rang. Dans le *Debating Society* d'Oxford, sorte de parlement en miniature où ces jeunes hommes discutent les questions du jour et préludent aux luttes politiques à venir, W.-E. Gladstone était l'un des orateurs les plus écoutés. Il y rencontrait, comme adversaires ou partisans, des condisciples qu'il allait retrouver plus tard à la chambre des com-

munes : lord Selborne, lord Lincoln, le duc d'Abercorn, Sydney Herbert, M. Lowe. Les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir, whigs et tories, avaient les yeux fixés sur cette serre chaude politique où se révélaient les orateurs futurs. Ils leur facilitaient, au moyen des *bourgs pourris*, l'accès du parlement, où plus d'un entrait au sortir de l'université. C'est ainsi qu'en 1832 le duc de Newcastle, père de lord Lincoln, l'ami de collège de William-E. Gladstone, offrait à ce jeune homme de vingt-trois ans de le faire élire à Newark, et que le futur Premier d'Angleterre allait siéger à la chambre des communes, où les tories l'accueillaient comme une importante recrue, comme l'espoir de leur parti. Un peu plus tard, son rival, Disraeli, le futur lord Beaconsfield, entrait à la chambre dans les mêmes conditions.

Depuis lors, cinquante-six années se sont écoulées, et le nom de W.-E. Gladstone, fils du *prince-marchand* de Liverpool, a retenti dans l'Europe entière, mêlé à tous les grands événemens qui ont agité le monde. Cette longue carrière, qui n'est pas encore achevée et qui fut si fertile en évolutions hardies, réserve peut-être encore d'autres surprises. Elle appartient à l'histoire, mais qui peut dire si, sans l'énergie et l'intelligence de l'arrière-petit-fils du modeste brasseur de Biggar, le nom de Gladstone eût figuré au premier rang des grands noms de l'Angleterre ?

VII.

Au-dessus de cette riche aristocratie territoriale, la première de l'Europe et peut-être la dernière qu'il lui sera donné de voir ; au-dessus de ces opulens plébéiens et de leurs millions accumulés ; au-dessus de cette double incarnation de la tradition ancienne et du monde moderne personnifiant les forces vives et les vrais facteurs politiques de l'Angleterre, se dresse un pouvoir, souverain de nom, jalousement limité en fait, que le respect défend mal contre l'indifférence. Pouvoir d'apparat, dont on n'estime pas payer trop cher l'effigie silencieuse ; rouage détourné de sa destination première, richement rémunéré à la condition de fonctionner rarement, d'obéir docilement à l'impulsion discrète qui lui est donnée et d'opérer toujours en sens inverse de son action primitive, souvent irréflechie, mais spontanée. Royauté, de vivante devenue seulement visible, occupant une place qu'il y aurait danger à laisser vide ; sentinelle taciturne montant la garde auprès de ce qui fut.

La royauté anglaise est riche, mais sans pouvoir. La fonction apparente subsiste, mais sa réalité est ailleurs. Pour la déposséder ainsi, pour faire de ce moteur dirigeant un rouage docile, obéis-

sant à une impulsion nouvelle : l'opinion publique, il fallut un changement de dynastie, de race, de traditions, l'élément allemand venant prendre la place de l'élément anglais, la mort du petit duc de Gloucester, le dernier des enfans de la reine Anne, laissant vacant un trône que devait occuper George-Louis, électeur de Hanovre.

Dans sa petite cour de Herrenhausen, Versailles allemand brutal et grossier, il vivait content, en dépit de ses mésaventures conjugales avec la belle Sophie de Zell, détenue trente-deux ans dans un château-fort. Entouré de ses hauts dignitaires pauvrement rétribués, de son grand-chambellan payé 6,000 francs par an, de ses médecins salariés à 1,500 francs, n'ayant d'autre luxe que ses vingt carrosses à huit chevaux, il économisait sur le personnel des princesses et sur le blanchissage de sa cour, auquel deux servantes suffisaient et au-delà. Le trône d'Angleterre le tentait peu ; il se fit prier pour l'accepter, et tarda fort à venir l'occuper. Ses deux vieilles favorites allemandes répugnaient à l'idée de traverser la mer, et il ne comprenait pas l'existence sans M^{me} de Kielmansegge, qu'il appelait familièrement l'Éléphant, à cause de ses opulentes proportions, et sans M^{me} de Schulenburg, grande, maigre et sèche, qu'il avait baptisée le Manche à balai. La seconde se refusant à l'accompagner à cause de ses 20,000 francs de dettes que l'électeur jurait par tous les diables qu'il ne pouvait payer, l'Éléphant fit ses paquets, ce qu'apprenant, le Manche à balai fit aussi les siens, en dépit de ses créanciers, et tous trois de débarquer à Greenwich, où l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, le duc de Marlborough, le premier homme de guerre de son temps, traître à Guillaume, à Jacques II, à la reine Anne, où les ducs d'Oxford et de Bolingbroke, où la foule des courtisans, des bourgeois et du peuple, attendaient et acclamaient le nouveau souverain et son étrange cortège. Il se souciait d'eux comme eux de lui. Ce qu'ils acclamaient, ce n'était pas George-Louis, qui n'avait cure des vingt-neuf articles de foi du Primat, ni de la fidélité des lords, ni de l'affection d'un peuple qui ne le connaissait pas ; ils acclamaient une révolution pacifique, le maintien du pouvoir entre leurs mains, l'avènement d'une dynastie peu gênante.

Et, de fait, elle ne le fut guère. George-Louis avait grand besoin d'argent, on lui en donna ; de titres, il en disposa ; l'Éléphant devint duchesse de Kendal, le Manche à balai comtesse de Darlington, et le nouveau souverain, retiré dans son palais, put déguster à son aise les huitres anglaises arrosées de vin du Rhin, fumer pipes sur pipes, et laisser à ceux qui l'avaient appelé le souci et la responsabilité d'affaires auxquelles il n'entendait rien.

Was für plunder! s'écriait un siècle plus tard, avec un vif accent

de regret, le vieux Blücher jetant du haut du dôme de Saint-Paul son coup d'œil d'épervier sur Londres étendu à ses pieds. *Was für plunder!* murmurait dans son cercle d'Hanovriens faméliques l'électeur de Hanovre devenu « roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi. » Et il pillait de son mieux, lui, ses secrétaires, ses maîtresses, ses cuisiniers et ses intendans, Mustapha et Mahomet, ses nègres, mais en gens qui manquent d'expérience et ne se sont jamais trouvés à pareille fête; qui, toute leur vie, ont vécu chichement; qui grappillent n'osant prendre, et se cachent pour expédier en Hanovre leur maigre butin. On le laissait faire et on riait: Qu'était cela à côté des folles largesses de ses prédécesseurs? Puis son cœur était en Hanovre; l'Angleterre ne l'intéressait guère; il la laissait vivre à sa guise, vivant à la sienne, se gouverner comme elle l'entendait, pourvu qu'on le laissât malmenner en soldat ses beautés allemandes, manger et boire tout son soûl.

Quand il mourut, sir Robert Walpole partit à cheval porter à Richmond, à George II, l'avis que son père venait d'expirer dans la calèche qui le menait à Ahlden, en Hanovre. George II digérait et dormait. Réveillé en sursaut, il accueillit la communication du secrétaire d'état, du souverain de fait d'Angleterre, par ces mots: *Dat is one d... d' lie.* C'est un sacré mensonge. — Et il continua son règne comme il l'avait commencé, colérique, violent, jurant et sacrant, traitant ses ministres de menteurs, de voleurs, de canailles, mais leur obéissant; ricanant au nez des évêques, se grisant consciencieusement le dimanche, rarement sobre le reste de la semaine; préférant, lui aussi, le Hanovre à l'Angleterre; toutefois, s'étant bien battu à Oudenarde, cynique et brave, provoquant le roi de Prusse en duel, n'aimant que sa femme, la belle Caroline de Anspach, qui l'adore et qu'il trompe. Elle connaissait bien l'homme; à son lit de mort, elle le conjure de se remarier quand elle ne sera plus, et, pour la consoler, il s'écrie en sanglotant: « Me remarier, moi, jamais!.. J'aurai des maîtresses. »

Et il le fit comme il l'avait promis, se costumant en Turc et habitant lady Yarmouth en sultane; lady Yarmouth, à laquelle il disait publiquement « qu'elle n'était pas digne de dénouer les chaussures de sa défunte épouse, » de Caroline, dans le cercueil de laquelle il voulut être enseveli. D'ailleurs, ne tenant pas en place, toujours en quête d'un prétexte pour visiter son cher Hanovre, s'y rendant huit fois pendant son règne et ne voyant rien d'autre à reprendre à la guerre de sept ans que l'impossibilité où elle le mettait de voyager en Allemagne.

Le petit-fils succède au grand-père, George III à George IV. Dé-

nué d'imagination, il devait cependant mourir fou ; homme de goûts simples et modestes, il se levait à six heures du matin, été comme hiver, tenait pour efféminé d'avoir un tapis dans sa chambre, prescrivait le feu dans son antichambre, où se morfondait sa suite. Souverain médiocre, mais consciencieux, il laissa gouverner le grand Pitt, qui tenait le pouvoir et le garda, prodiguant à la royauté apparente les respects dus au rang et n'en faisant qu'à sa volonté. On se figure mal l'illustre lord Chatham pliant ses genoux goutteux devant ce souverain effacé ; on le comprend mieux glissant des banknotes de 500 livres dans les manchettes des lords récalcitrans, qui les dissimulaient avec grâce et votaient ensuite complaisamment. George III fit ce qu'on lui dit de faire et s'en trouva bien. Il n'en fit à sa guise que pour son mariage.

— Qui voudra jamais épouser une pauvre petite princesse comme moi ? disait un jour Charlotte de Mecklembourg-Strelitz à son amie et confidente Ida von Bulow, en se promenant dans le triste jardin de Strelitz.

— Princesse, voici le prétendant, répondit Ida en riant, au moment où un laquais passait, porteur d'une missive.

Elle disait vrai sans le savoir. L'héritier du trône d'Angleterre avait lu, par hasard, une lettre que la jeune princesse adressait à une de ses amies d'Angleterre, lettre dans laquelle elle déplorait, en un style ampoulé, les horreurs de la guerre, exaltant les bienfaits de la paix. Il n'en avait pas fallu davantage pour lui gagner le cœur de l'honnête George III, pour faire oublier à ce prince la juvénile passion qu'avaient successivement éveillée en lui la blonde Anna Lightfoot et la brune Sarah Lennox. Il demanda la main de la princesse Charlotte, qu'on n'eut garde de lui refuser. « Quand il la vit, disent les mémoires du temps, débarquer à Londres, il fit quelque peu la grimace. » Elle était petite et grasse, laide et gauche ; mais il en prit son parti, l'épousa et l'aima.

Il était pacifique d'humeur et le prouvait, choisissant sa femme sur le vu de quelques phrases banales en l'honneur de la paix ; et cependant, de 1760 à 1810, il fut toujours en guerre : avec la France et l'Autriche dans la guerre de sept ans, avec les colonies révoltées d'Amérique, puis avec la république, le directoire, le consulat et l'empire. L'Angleterre le voulait ainsi ; ainsi l'avaient décidé ses ministres, représentans de cette opinion publique qu'il faisait sienne, à laquelle il obéissait, croyant se guider d'après ses propres lumières et en possédant peu. Dans ce cadre démesuré d'événemens, son intelligence vacillait. Il s'appliquait, faisait de son mieux pour comprendre, étudiait la géographie, apprenait par cœur l'annuaire militaire, connaissait, comme pas un, tous les

détails de l'équipement du soldat, l'étiquette de sa cour, la généalogie de sa noblesse, le mécanisme de sa maison royale; mais sa mémoire surchargée de faits, incapable d'idées, craquait sous la pression trop forte. Exact, ponctuel, méticuleux, sa cour était le temple de l'ennui; ses fils avaient hâte d'en sortir, de respirer et de vivre. Miss Burney, qui nous a tracé le tableau de la vie des princesses et de la reine, nous les montre tapissant du matin au soir, tapissant toutes les chambres du château, pendant qu'une dame d'honneur fait une lecture édifiante et que le souverain s'absorbe en d'inutiles études.

Mais si l'on végète à la cour, l'Angleterre prospère et s'enrichit. L'évolution commerciale s'accroît sous George III et atteint son apogée sous George IV. Dans l'Europe épuisée d'hommes et d'argent, l'Angleterre, qui n'a prodigué que son or, le voit rentrer de toutes parts. Elle est seule à fabriquer et à vendre; elle possède un puissant outillage, une flotte commerciale et la mer. Le triste règne de George IV est l'une des plus brillantes pages de son histoire. La nullité du souverain laisse le champ libre au génie de ses hommes d'État, de Pitt, Castlereagh, Peel, Burke, Sheridan, Fox, de l'*Iron Duke* Wellington, du grand marin Nelson, à l'activité de ses manufacturiers, négocians, armateurs, à la ténacité de ses inventeurs. Le mannequin couronné, l'ami du beau Brummel, le premier gentilhomme de l'Europe, le pitoyable amant de Perdita, le séducteur de M^{rs} Fitz Herbert, le cruel époux de Caroline de Brunswick, qui règne sur le royaume-uni, boit, joue, s'habille, invente des modes et compose des parfums pendant que ses alliés, ses généraux et ses soldats luttent contre l'empereur, succombent sur cent champs de bataille et ne triomphent qu'en armant l'Europe entière et en écrasant sous le nombre leur redoutable adversaire.

Essaie-t-il de gouverner? Une seule fois il en eut la velléité, et mal lui en prit. Peel et Wellington l'amenèrent promptement à merci; il dut se soumettre, promettre d'obéir et de les laisser maîtres. Eux le laissaient dépenser. Son tailleur lui coûtait 250,000 francs par an; le parlement payait ses dettes: 160,000 livres sterling une première fois, 650,000 livres sterling la seconde. Il coûtait autant qu'une armée; mais l'Angleterre estimait que ce n'était pas payer trop cher un pantin docile. Puis il avait grand air, hébergeant les souverains alliés, les diplomates éminens qui venaient à Londres saluer le roi d'Angleterre et remanier avec ses ministres la carte du monde.

Quand il meurt, la transformation est accomplie. L'évolution lente poursuivie sous le règne de ses prédécesseurs et le sien est achevée; évolution politique et sociale, manufacturière et industrielle. « République couronnée, » ainsi que devait la qualifier plus

tard son poète lauréat : l'Angleterre se gouverne elle-même; au fond tout est modifié, en apparence rien n'est changé. La révolution s'est faite sans que l'on ait brisé, détruit ou remplacé un seul des rouages du mécanisme. Ils subsistent intacts, le traditionnel respect les a maintenus, mais les nécessités modernes en ont altéré le fonctionnement; elles ont imprimé à la machine entière une impulsion autre : cependant la machine dure et le temps l'a consacrée. Pas n'était besoin de la mettre en pièces et d'en construire une nouvelle. En jetant bas un vieux palais pour en édifier un plus moderne, ce ne sont pas seulement des pans de murs que l'on renverse, c'est aussi les traditions, les souvenirs, le passé; cette page seule immuable et certaine de l'histoire des peuples, ce legs des pères aux enfans.

L'antique façade de la monarchie anglaise reste debout, avec sa décoration surannée, son cérémonial, son étiquette vieillie, mais respectée. Ce n'est plus qu'un emblème, un mausolée où dort ce qui a cessé d'être, autour duquel reine, princes et princesses d'origine étrangère, dans les veines desquels on aurait peine à retrouver une goutte de sang anglais, veillent pieusement, sans songer à ressusciter ce qui ne saurait revivre. La chambre des lords, avec ses législateurs héréditaires, n'est plus qu'une cour suprême; la chambre des communes détient le pouvoir et l'exerce, prodigue de respects et d'argent pour les hôtes dont l'Angleterre a fait ses souverains et qui occupent un trône qu'il y eût eu péril à laisser vide.

A tout prendre, elle fut heureuse dans son choix, et si la dynastie de Hanovre, importée en 1714, s'est acquittée sans trop de résistances du rôle qu'on lui imposait, si elle lui a épargné, par le fait de son origine étrangère et l'absence de toutes traditions antérieures, une révolution violente et les calamités qui en résultent; l'Angleterre s'est montrée reconnaissante des services rendus, et les a généreusement rémunérés. Les deux premiers George, besogneux, mais encore imbus des principes d'économie allemande; ont comparativement peu coûté à leurs sujets. Incertains de l'avenir, toujours prêts à faire leurs paquets pour retourner en Hanovre; ils s'estimaient largement payés avec une liste civile, modeste pour l'Angleterre, prodigieuse à leurs yeux. George III, et George IV surtout, marchèrent d'une autre allure. De 1760 à 1830, le total des sommes dépensées par eux et pour eux s'élève à 2 milliards et demi, soit un peu plus de 35 millions par an, somme énorme pour l'époque et qui faisait d'eux les princes les mieux rentés de l'Europe. Même largesse quant aux titres, et à chacun d'eux correspondait un revenu particulier. George IV, héritier du trône, n'était pas seulement prince de la Grande-Bretagne et prince

électorat de Brunswick-Lünebourg, mais encore duc de Cornwall et de Rothsay, Earl of Carrick, baron de Renfrew, lord des Isles, grand-intendant d'Écosse, prince de Galles et Earl of Chester. De 1830 à 1837, Guillaume IV ne coûta pas moins de 162,500,000 francs à l'Angleterre. Sa majesté Victoria, reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, défenseur de la foi, depuis impératrice des Indes, lui succéda. Fille du duc de Kent, nièce de George IV et de Guillaume IV, son règne, aujourd'hui de cinquante et un ans, est un des plus longs que l'Angleterre ait connus. Deux souverains seuls ont dépassé cette durée : Henri III, qui occupa le trône cinquante-six ans, et George III, qui régna cinquante-neuf ans et trois mois.

Otage que la liberté britannique détient dans son palais, la reine d'Angleterre se limite strictement au rôle passif que lui impose une constitution d'autant moins discutée qu'on ne la retrouve écrite nulle part. Elle garde le trône sans l'occuper, entourée d'une maison civile qui ne compte pas moins de 931 titulaires, non compris les serviteurs, dépensant peu, thésaurisant, et devenue, après un demi-siècle, la plus riche propriétaire de fermes du royaume-uni. Enfermée par le respect général dans un cercle restreint, défendue par l'étiquette traditionnelle, la reine est un être à part, une abstraction, non une individualité agissante, une idole dans le sanctuaire, idole coûteuse, mais dont l'Angleterre n'estime pas payer trop cher le service qu'elle lui rend de représenter un principe, de vivre en dehors et au-dessus des partis, personnification de la royauté héréditaire consacrant la démocratie moderne. Si coûteuse que puisse être cette abstraction couronnée, elle l'est moins que ne le serait un remaniement complet de l'état de choses actuel, moins qu'une révolution ébranlant un crédit public le plus solide du monde et ouvrant la porte à des éventualités redoutables.

On raconte qu'un membre du parlement, désireux de se renseigner exactement sur ce que l'établissement royal coûtait à l'Angleterre, donna ordre à son secrétaire, en 1860, d'établir ce relevé, et qu'après plus d'un an de travail, ce dernier n'avait encore pu achever de dépouiller les documens relatifs aux oncles et tantes de la reine. Il semble, en effet, que l'on ait à dessein tellement embrouillé les chiffres, qu'il soit extrêmement difficile d'arriver à un total exact. Par exemple, la liste civile et les annuités payées aux membres de la famille royale figurent au chapitre des fonds consolidés, les dons spéciaux (*special grants*) au chapitre des finances, les *occasional grants* au budget civil, l'entretien des palais et de Marlborough-House au service civil; les revenus des duchés de Lancaster et de Cornwall ne font que depuis peu l'objet d'un compte spécial; de même pour l'entretien des yachts. Les dépenses des bâtimens frétés pour la famille royale figurent au budget de

la marine, celles des aides-de-camp au budget de la guerre. Quant aux traitemens officiels alloués pour services spéciaux, il est difficile d'en dégager le montant, classé sous des rubriques diverses (1).

Six tantes, quatre oncles, quatre fils, cinq filles, un cousin et quatre cousines, la reine, sa mère et le prince consort, soit en tout vingt-sept personnes, figurent sur la liste des membres de la famille royale pensionnés par l'Angleterre depuis l'avènement de la reine Victoria. Le montant total à eux payés jusqu'en 1887 s'élève à la somme de 1,083,760,975 francs et se répartit comme suit :

La reine.....	717.275.000
La duchesse de Kent, sa mère.....	22.425.000
Le prince consort, son époux.....	19.750.000
Le prince de Galles, héritier présomptif.....	85.305.000
Le duc d'Albany, fils.....	4.700.000
Le duc d'Édimbourg, fils.....	6.797.000
Le duc de Connaught, fils.....	8.375.000
La princesse Alice, fille.....	3.200.000
L'impératrice d'Allemagne, fille.....	6.975.000
La princesse Hélène, fille.....	3.900.000
La princesse Louise, fille.....	3.400.000
La princesse Béatrix, fille.....	1.050.000
La princesse Augusta, tante.....	9.900.000
La landgrave de Hesse, tante.....	13.377.000
La princesse Sophie, tante.....	13.050.000
La reine Adélaïde, tante.....	30.000.000
La duchesse de Gloucester, tante.....	16.375.000
La duchesse de Cambridge, tante.....	5.550.000
Le duc de Cambridge, oncle.....	27.850.000
Le duc de Sussex, oncle.....	18.850.000
Le roi de Hanovre, oncle.....	26.650.000
Le roi des Belges, oncle.....	6.835.000
Le duc de Cambridge, cousin.....	15.625.000
La princesse Sophia de Gloucester, cousine.....	6.650.000
Le duc de Mecklembourg-Strelitz, cousin....	2.771.000
La duchesse de Mecklembourg-Strelitz, cousine	3.300.000
La princesse Marie de Teck, cousine.....	3.825.000
Total.....	<u>1.083.760.000</u>

Quinze des titulaires figurant sur cette liste sont morts depuis l'avènement de la reine Victoria. Dans ce total, qui ne relate que les allocations directement payées en numéraire, ne sont compris

(1) Voir le *New-York Herald* du 27 juin 1888.

ni les frais de transport des membres de la famille royale dans leurs nombreux voyages, ni l'entretien de leurs maisons civile et militaire, non plus que celui des palais et jardins de Kensington, d'Hampton-Court, de Hyde-Park, de Richmond, de East-Sheen Cottage, de Saint-George-Chapel, de Windsor, de Frogmore-House, des parcs royaux de Battersea, Greenwich, Victoria, des résidences des parens de la reine.

La dynastie de Hanovre a coûté à l'Angleterre plus de 4 milliards 200 millions. En revanche, elle lui a donné cent soixante-quatorze années d'une stabilité que n'a connue aucune nation. Pendant plus d'un siècle et demi à l'abri des révolutions dynastiques et des bouleversements politiques, libre d'évoluer dans le sens de ses intérêts et de ne consulter qu'eux, l'Angleterre, entre les deux grands partis qui se disputaient le pouvoir sans convoiter l'empire, a oscillé de l'un à l'autre, passant des whigs aux tories et des tories aux whigs, suivant les nécessités de sa situation intérieure et les exigences de sa politique extérieure. Disciplinés par un long apprentissage de la vie parlementaire, tous deux en possession d'un personnel gouvernemental éprouvé et constamment renouvelé, ils ont tour à tour gouverné sous l'impassible égide d'une royauté impuissante à les maintenir aussi bien qu'à les écarter, nominalement sans préférence, reflet mobile d'une opinion changeante. Prémunie contre toute atteinte violente à la forme même des institutions, ne les modifiant qu'avec une sage lenteur et à bon escient, répugnant aux coups de hache qui, ébranlant l'édifice, en précipitent la ruine, l'Angleterre a grandi, prospéré et s'est enrichie. A son évolution politique correspondait une évolution industrielle; la première fut la conséquence logique de la seconde; l'une lui donna la sécurité avec la liberté, l'autre la prééminence commerciale.

Elle a récolté ce qu'elle a semé. Son étonnante et plus que séculaire prospérité atteste le sens pratique de la nation. Mais conquérir la fortune n'est pas et ne saurait être le dernier mot d'une race. La fortune n'est pas un but, mais un instrument, elle vaut par l'usage que l'on en fait. L'étude des grandes fortunes du pays le plus riche du monde met en relief cette vérité banale, mais que l'on ne saurait trop répéter en un temps où l'opulence semble malheureusement à trop d'impatiens le but unique, tangible et réel des facultés humaines : que la patience, la persévérance, la probité et le travail obstiné seuls peuvent la conquérir et la conserver; qu'elle n'est pas un don gratuit du hasard; qu'elle coûte autant qu'elle vaut, et qu'à lui demander le bonheur, qui n'est pas en elle, la satisfaction du cœur et de l'esprit, qu'elle ne saurait donner ni payer, l'homme perdrait et ses peines et son temps.

L'ÉGYPTE

ET

L'OCCUPATION ANGLAISE

II¹.

ÉVÉNEMENS POLITIQUES.

VI. — CHÉRIF-PACHA, RIAZ-PACHA, NUBAR-PACHA.

Entre tous les ministres qui ont eu à cœur de témoigner quelque intérêt aux diverses classes de la population dont j'ai parlé dans une précédente étude, entre ceux qui ont agi de façon à lui donner un gouvernement autonome, il en est trois qui méritent d'être cités particulièrement : Chérif-Pacha, Riaz-Pacha et Nubar-Pacha. Le premier, mort en 1887, n'avait pas un ennemi lorsque Allah l'appela dans son sein. Esprit d'une grande étendue, il reconnaissait bien que, par un singulier revirement des choses d'ici-bas, c'était de l'Occident désormais que l'Orient devait recevoir la lumière. Et il disait cela très haut, les yeux fixés vers l'Europe. Il en aimait les idées libérales, progressives, et son désir eût été d'en appliquer quelques-unes à l'Égypte. Il connaissait

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

à fond les rouages de nos machines gouvernementales, et un rêve qu'il eût aimé à réaliser eût été celui de les voir fonctionner sur les bords du Nil. En assistant aux débats, aux scènes de pugilat de nos chambres, en entendant les invectives qui s'y échangent entre personnes que l'on croirait mal élevées, son opinion se fût modifiée ; mais même ce qui afflige les cœurs patriotes de la France d'aujourd'hui ne peut se comparer à la situation déplorable dans laquelle était l'Égypte il y a dix ans et moins.

Il avait un véritable culte pour celui qui fut le premier vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, culte aussi passionné que celui des soldats de la vieille garde pour leur glorieux empereur. Il le reporta sans arrière-pensée sur les descendants du réformateur. Plein de déférence pour ses héritiers, il n'en garda pas moins son indépendance. Ce qui l'a distingué de ses collègues, c'est l'habileté avec laquelle, tout en se servant des étrangers, il évitait l'ingérence exclusive d'une puissance européenne dans les affaires. Elle l'eût courbé sous une vassalité dont il n'eût jamais voulu supporter l'abjection.

Lorsqu'il mourut en avril 1887, les Égyptiens, ceux du moins dignes de ce nom, songèrent à se grouper autour de Riaz-Pacha.

Sans être le chef du parti des mécontents et de ce qui reste debout d'un parti national dont je parlerai, son excellence Riaz ne le personifie pas moins, à ce qu'on m'assure. Lui aussi ressent une secrète répulsion pour toute personne qui n'est pas née à Stamboul ou au Caire, et cette répulsion a toutes les peines du monde à ne pas se faire jour sous les dehors d'une exquise politesse. Mais ce qui est incompréhensible en lui, c'est qu'il trouve, ainsi que le khédive, — que la conduite des Anglais est des plus correctes. — Nous verrons bien s'il ne change pas d'opinion, lorsque, comme Nubar-Pacha, il aura à se défendre tous les jours contre leurs exigences. Il affirme également que les Anglais eussent quitté l'Égypte aussitôt après la débandade de Tel-el-Kébir, si les événements du Soudan ne les en eussent empêchés. Il y a beau temps cependant qu'il n'y a plus de Soudan, que Khartoum est tombé aux mains des Soudanais, et que Gordon, un héros, est mort victime de son devoir (1).

Dès que je fus au Caire, et toutes les fois qu'il fut question de Riaz-Pacha en ma présence, on m'assura que ce patriote n'accepterait pas de fonctions publiques tant qu'il y aurait un soldat anglais en Égypte. Tout dernièrement, il a cependant succédé à Nubar-Pacha. Ce n'est pas qu'il haïsse beaucoup les Anglais, mais probable-

(1) Je resterai à Khartoum, quoi qu'il arrive, pour partager les périls de la garnison et des habitans, et mourir s'il le faut... » (*Journal de Gordon*, page 270)

ment parce qu'il a trouvé plus agréable de laisser à d'autres le premier ennui de leur contact. Comme Chérif-Pacha, Riaz-Pacha a toujours voulu une Égypte autonome et en conquérir l'indépendance par les voies administratives, par des fonctionnaires à sa dévotion. Au pouvoir, Riaz-Pacha a déjà montré de grandes et belles qualités. Il aime la justice; il a de l'énergie, et défendra qu'on opprime l'indigène, aussi bien celui des villes que celui des champs. Le fellah aura en lui un protecteur qui ne lui ménagera pas son aide. Il voudra administrer vigoureusement, ce que n'aurait jamais pu faire Chérif-Pacha, qui inclinait toujours du côté de la douceur. Nubar-Pacha, un rageur pourtant, qui a senti que la violence ne lui réussirait pas, a manœuvré, lui aussi, avec douceur et patience, mais il n'a pu se contenir jusqu'au bout, et, en éclatant, il s'est perdu. Souvent il en est revenu de plus loin, et soyez persuadé qu'il reprendra le pouvoir, ne serait-ce que pour se venger des Anglais, qui, dans cette dernière crise dont il a été la victime, l'ont planté là, comme il est dit vulgairement.

Riaz-Pacha ne croyait pas que la présence des étrangers fût nécessaire en Égypte. Son opinion était que le pays se gouvernerait facilement sans eux et d'après ses propres lois. Il consentirait volontiers à la surveillance et au contrôle des grandes puissances. C'est, en effet, ce qui me paraît être la solution pratique, jusqu'au jour où l'Égypte pourra se guider seule.

Un véritable crève-cœur, c'est d'entendre un homme aussi considérable que Riaz vous dire que c'est à la France, à l'inexpérience de ses agens, comme à leur inhabileté d'alors, à son refus d'intervenir avec l'Angleterre, que sont dus les massacres d'Alexandrie et la nouvelle plaie qui afflige son pays sous forme de protectorat. Si une entente s'était produite entre les deux nations, aucune atrocité, m'a-t-il affirmé, n'eût été commise. Et puis, cette population d'Alexandrie est composée d'éléments si mauvais et si divers : Arabes et indigènes de la pire espèce, Grecs, Italiens, Maltais et Calabrais de la plus basse extraction ! Toutefois, les premiers n'ont jamais eu d'armes à feu, et les autres ne sont à craindre que lorsqu'ils jouent du couteau après avoir joué au baccarat dans les bouges avoisinant la place des Consuls, dans ces brasseries à femmes et à roulette qu'on trouve là dans leur plus hideuse floraison.

Il ne croit pas que de nouveaux troubles soient à craindre, pas plus que le retour des causes qui les motivèrent. Ce qui, selon lui, irrite davantage les véritables croyans, c'est le grand nombre des missionnaires anglais et américains, jésuites français et italiens, frères de la doctrine chrétienne, sœurs de Sion et autres, qui en-

vahissent cette partie orientale de l'Afrique. Ils n'y font pas une seule conversion, m'a répété plusieurs fois son excellence, et le seul résultat obtenu est celui de tenir en éveil le fanatisme religieux, odieux partout, et d'indisposer contre les Européens les musulmans et les coptes. Il ne s'en plaint pas, lui personnellement, car en matière religieuse, il se déclare sceptique. Comme je lui manifestais mon étonnement de l'insuccès constant des apôtres modernes sur les populations africaines, Riaz-Pacha me répondit : « Nos enfans viennent au monde en entendant dire à leur père qu'il n'y a qu'un Dieu, et que ce Dieu est Allah. Il ne peut plus jamais leur entrer dans l'esprit qu'il y en ait d'autres. Ce qui fait la supériorité de notre culte sur le vôtre, c'est que le clergé musulman n'intervient jamais dans aucun des actes de notre vie privée, ni à la naissance, ni au mariage, ni à la mort. N'est-ce pas tout le contraire chez vous ? Il y a bien de riches musulmans qui veulent avoir des ulémas chez eux, un jour de noces, ou à la mort d'une personne qui leur est chère ; ce n'est qu'accidentel : c'est un luxe comme la présence, plus ou moins considérable, de pleureuses à un enterrement. On les paie à l'heure pour se lamenter, et cela ne devra pas vous surprendre en voyant ici les gens riches mieux pleurés que les pauvres gens. »

Quoi qu'il en soit, la formation d'un nouveau ministère, à la tête duquel s'est placé cet homme intègre, a surpris tout le monde. L'émotion a été d'autant plus vive que c'est avec l'assentiment absolu de sir E. Baring, l'agent officiel, l'âme damnée de l'Angleterre, que ce ministère a vu le jour. Riaz-Pacha déteste sir Baring comme tout ce qui est étranger. Quel but poursuit donc le célèbre diplomate anglais ? Veut-il mettre la Sublime-Porte dans son jeu pour la rendre plus conciliante, l'habituer à l'idée d'une occupation définitive ? N'est-ce que dépit ou étourderie ? Sir E. Baring s'est-il rendu compte de l'état d'anarchie qui règne en Égypte, anarchie qui, à la longue, peut devenir très dangereuse ? A-t-il espéré y mettre un terme en poussant au pouvoir un homme énergique comme Riaz, en plaçant à la justice un ministre à poigne comme son excellence Fahkri ? Baring sait pourtant que, si ce ministère parvient à faire partir les troupes d'occupation, les Européens qui resteront en Égypte n'en seront pas mieux traités. Au demeurant, Riaz sera pour les Anglais ou contre eux, selon qu'il le jugera pour le bien de son pays, car Riaz-Pacha est profondément honnête et patriote.

J'ai dû dire, à regret, que Nubar-Pacha, qui a été ministre sous Ibrahim, sous Abbas, sous Saïd, sous Ismaïl et le khédivé actuel, ne dissimulait pas son antipathie à l'égard des Européens occupant en Égypte une fonction officielle. Il aurait raison s'il se plaçait à

un point de vue général, car, plus un pays a de fonctionnaires et plus ce pays est pauvre.

En jetant un coup d'œil sur la liste des nationalités au service de l'Égypte, on verra que l'antipathie de Nubar-Pacha a de quoi s'exercer. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est l'échelle ascendante du fonctionnarisme de 1882 à 1886. Nos voisins y tiennent la corde et gagnent du terrain d'une façon menaçante. Quelle meilleure preuve veut-on de la perte de notre influence? En était-il de plus concluante que le tableau suivant :

En 1882.			En 1886.		
Nationalités.	Traitemens mensuels.		Nationalités.	Traitemens mensuels.	
Allemands....	41	31.824 fr.	Allemands....	42	33.813 fr.
Américains....	8	12.954 »	Américains....	7	9.762 »
Anglais.....	268	205.388 »	Anglais.....	427	342.210 »
Autrichiens...	101	60.409 »	Autrichiens...	153	60.027 »
Belges.....	12	8.986 »	Belges.....	18	21.600 »
Danois.....	1	2.448 »	Danois.....	2	2.652 »
Espagnols....	12	6.426 »	Espagnols....	4	6.196 »
Français.....	326	250.206 »	Français.....	319	223.258 »
Grecs.....	115	37.459 »	Grecs.....	117	42.067 »
Hollandais...	9	1.870 »	Hollandais...	5	1.055 »
Italiens.....	318	153.280 »	Italiens.....	511	168.223 »
Norwégiens...	2	2.405 »	Norwégiens...	»	»
Roumains....	3	867 »	Roumains....	7	1.555 »
Russes.....	5	8.695 »	Russes.....	9	13.334 »
Suédois.....	1	2.500 »	Suédois.....	6	6.222 »
Suisses.....	14	5.355 »	Suisses.....	25	7.165 »
Persans.....	»	»	Persans.....	5	1.440 »
TOTAL..	1.266	791.072 fr.	TOTAL..	1.662	940.983 fr.

Dans ces nombres figurent deux officiers français en retraite qui touchent 2,550 francs par mois, et quarante-six officiers anglais inscrits pour 9,900 francs mensuels.

Tout fonctionnaire de nationalité étrangère est la bête noire de l'ex-ministre Nubar ; mais soyez artiste lyrique ou dramatique, peintre, romancier ou poète, et il vous recevra à bras ouverts, avec un esprit charmant et des façons séduisantes. Vous prenez un vif plaisir à l'écouter, et ce qu'il dit reste dans votre mémoire. C'est un charmeur ; il est sceptique et fait des croyans ; il est superficiel et néanmoins il laisse une impression durable dans la mémoire de ceux qui l'écoutent. De là l'intérêt qu'il inspire.

C'est avec mon seul titre de grand voyageur devant l'Éternel que je me permis de solliciter de cette excellence une audience, qui fut suivie de beaucoup d'autres. Avant que je lui eusse parlé de n'importe

quoi et de n'importe qui, Nubar-Pacha exécuta une charge à fond contre l'Europe en général, et la France plus particulièrement. J'en fus tellement surpris que je restai huit jours sans avoir le moindre désir de m'exposer à un nouveau coup de boutoir. Je ne le revis que sur une nouvelle invitation, et lorsqu'il m'eut expliqué les causes de son inqualifiable emportement. Il m'avait pris pour un fonctionnaire nouvellement débarqué. Les raisons qu'il me donna de son animosité contre quiconque tient un emploi en Égypte n'étaient pas acceptables : imperturbablement il mettait sur le compte de la France ce qui était à la charge d'autres nations ; il ne voulait pas convenir que le nombre des employés français était en décroissance depuis 1882, lorsque, ma preuve à la main, je lui montrai qu'il en était tout le contraire de nos rivaux. Il n'a jamais eu qu'une politique, m'a-t-on dit, et c'est la sienne. Pour la faire prévaloir, il a prêché avec une égale conviction, — et qui sait ? peut-être avec la même bonne foi, et le vrai et l'in vraisemblable. Il est du nombre de ces personnes qui, ayant inventé une plaisante histoire, finissent par la croire réelle. C'est ainsi, je le répète, qu'il m'a soutenu que les Français avaient tout envahi, et qu'avec une telle affluence de mes compatriotes, il était impossible au khédivé, et à lui également, de gouverner. On a vu, par l'état des fonctionnaires que je viens de donner, combien est erronée cette assertion, puisque, sur 1,662 fonctionnaires 319 seulement sont Français, 511 Italiens, et 427 Anglais. Cette liste sous les yeux, liste qui émanait du ministère des finances, Nubar ne cédait pas. Il prétendait avoir besoin de l'occupation étrangère pour contrecarrer notre influence : « Tant qu'il y aura, me disait-il, un si grand nombre d'Européens dans les administrations, il me faudra l'armée anglaise pour faire contrepoids. Qu'il n'y ait que des fonctionnaires égyptiens en Égypte, que l'Égypte reprenne le droit de se gouverner par ses propres lois, et aussitôt l'occupation étrangère cessera. » Or personne au monde ne sait mieux ceci que Nubar-Pacha, c'est que les indigènes susceptibles d'un travail suivi, sérieux, sont introuvables, qu'il leur faudrait des aptitudes morales et physiques qui leur manquent. L'Égyptien peut dans sa jeunesse faire supposer qu'il deviendra, sinon un personnage, du moins un homme de grande utilité ; mais, comme ces produits de la terre dont la culture est trop hâtive, il s'étiole, devient indolent, malingre, endormi, et son intelligence décroît en avançant vers l'âge mûr. Il y a eu, il y a des exceptions, certes, mais on les compte.

Nubar-Pacha accuse libéralement les Européens de tous les maux qui affligent l'agriculture et les agriculteurs. Il n'y a là qu'une bou-

tade de planteur en délicatesse sur des questions d'engrais avec d'autres planteurs, car, malgré ses fonctions de président du conseil et de ministre des affaires étrangères, Nubar-Pacha ne dédaignait pas de surveiller ses fermes, de compter, le mètre en main, l'étendue d'un canal, de mesurer le débit d'eau d'une de ses pompes à irrigation, et de veiller à ce qu'un sillon trop largement ensemencé ne dégénérât en pléthore agronomique.

Nubar-Pacha voulait encore avoir le droit de choisir lui-même, aux lieu et place des gouvernemens européens, les fonctionnaires dont à certains momens l'Égypte a besoin pour ses tribunaux et ses finances. Rien ne paraît plus juste à première vue, mais l'Égypte n'est pas dans des conditions à jouir d'une telle faculté. Ses dettes sont trop fortes, son avenir est trop peu assuré pour lui donner toute la liberté qu'on lui souhaite du fond du cœur. La justice des hautes cours en Égypte est actuellement très bien rendue, et pas un odieux soupçon ne l'effleure; en serait-il ainsi si les nominations des magistrats étaient faites par un ministre égyptien et d'après son choix personnel? Tous les jours il y a des procès entre le gouvernement khédivial et les particuliers. Que ceux-ci se sentent trop lésés dans leurs intérêts, et ils auront raison, sinon le droit, de dire qu'ils n'ont pas été jugés avec une impartialité désirable, et qu'un ministre qui paie des fonctionnaires avec l'habituelle largesse du trésor égyptien peut en espérer des services et non des arrêts.

L'ex-président du conseil a eu une trop longue carrière administrative pour ne pas s'être fait un grand nombre d'ennemis, et sa fortune, à tous les points de vue, a été trop rapide pour ne pas lui avoir créé des envieux et suscité des calomniateurs. Je n'ai point à m'en faire l'écho. Il a le bonheur d'habiter une terre où les divinités égyptiennes mettent dans une balance très juste les actions bonnes et mauvaises de ceux qui, après leur mort, se présentent à elles. C'est là, devant le tribunal où siège le grand-juge Osiris-Khent-Ament, entouré des quarante-deux membres du jury infernal, que je l'attends, et avec le désir que cela soit le plus tard possible.

Actuellement, quoiqu'il ait cessé de prendre part aux affaires d'Égypte, il ne faut pas oublier qu'il a réformé les tribunaux dans des temps difficiles, qu'il s'est souvent opposé à ce que les Anglais s'étendissent sur l'Égypte comme le Nil, non pour la féconder, mais pour l'épuiser, et enfin qu'il a doté la capitale de fontaines qui procurent aux habitans une eau excellente, et à lui des revenus bien acquis. A ces divers titres, il aura droit, s'il est reconnu coupable par le grand juge, à des circonstances atténuantes.

J'étais encore au Caire en février dernier, juste au moment où sir E. Baring exigeait que l'on donnât le ministère de l'intérieur à l'une de ses créatures. Nubar-Pacha s'y opposa de la façon la plus énergique, car, s'il eût cédé, l'Égypte khédiviale n'existait plus que nominalement. La scène qui se passa au palais d'Abdin, en présence de son altesse, fut des plus violentes. Elle se termina par l'envoi immédiat, à Londres, du gendre de Nubar, homme de qualité et de grande distinction. Cet ambassadeur, son excellence Tigrane-Pacha, fut chargé de faire connaître au ministère britannique les nouvelles exigences du résident anglais, exigences qui réduisaient le khédivé à un semblant d'indépendance et ses ministres à un semblant de dignité.

Et voyez comme l'ex-ministre et ses collègues ont quelque raison de nous détester. Juste au moment où Nubar allait sacrifier sa haute situation pour défendre le pays contre un nouvel accaparement, lorsque, en raison de ce fait, un retour à des vues plus justes se produisait au Caire en notre faveur, un grand journal de Paris publiait contre l'ex-ministre des affaires étrangères en Égypte une correspondance pleine de malveillance.

M. E. Baring, s'agitant comme s'il était, dès à présent, le vice-roi d'un pays qu'en ses rêves il voit peut-être à ses pieds, souhaite mener plusieurs projets à bonne fin : débarrasser l'Égypte de trois administrations, les domaines, la daïra-sanieh ou domaines princiers, et les chemins de fer, parce que ces trois administrations comprennent le seul élément français indépendant ; forcer le khédivé à remettre entre ses mains le ministère de l'intérieur pour y placer ses créatures ; et finalement, infuser du sang nouveau, — lisez anglais ! — dans les membres du corps judiciaire indigène. Mieux vaudrait tout de suite inviter le khédivé à quitter la place, ou le prier de se contenter, comme les princes des Indes anglaises, d'une situation modeste et que ne lui envierait pas son ancien colonel rebelle Arabi. Riaz-Pacha et son ministère auront besoin de toute l'énergie dont on les croit capables pour éviter un pareil effacement.

VII. — ARABI, MASSACRES D'ALEXANDRIE.

Les mesures prises pour relever le pays de l'ornière où Ismaïl-Pacha l'avait fait tomber n'étaient pas faites pour satisfaire tout le monde, et ce n'était pas le nouveau khédivé, jeune, inexpérimenté, habilement entretenu dans son antipathie pour nous par l'agent anglais, M. Mallet, aujourd'hui à Berlin, qui pouvait tenir tête à l'orage qui menaçait. Contraint de s'effacer devant les conseillers

que l'Europe lui imposait, Tewfik laissait trop croire que l'Égypte n'était plus gouvernée par ses souverains propres. C'était comme une aggravation à cette loi cruelle qui, depuis des milliers de siècles, place ce pays sous la domination de dynasties étrangères.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étrange à ce qu'il se soit formé un parti national, et que l'apparition de ce parti ait causé en Égypte un frémissement à peu près général. Quelle en était la composition? On y voyait des officiers mis à la retraite par une maladroite mesure d'économie, d'anciens fonctionnaires que le départ d'Ismaïl avait mis sur le pavé, des Turcs ayant les Arabes en horreur, et ceux-ci le leur rendant au centuple; on y trouvait des jeunes Égyptiens qui, ayant fait en Europe leurs études, souhaitaient l'indépendance de leur pays et la liberté au Caire comme à Londres et à Paris. Il y en avait qu'indignaient la création du contrôle européen, l'ingérence d'un si grand nombre d'étrangers dans les ministères, et jusqu'à la cession, bien que temporaire, de terres domaniales à des banquiers étrangers.

La presse arabe, comme la presse européenne en Égypte; jusqu'alors fort contenue, tenait un langage d'une violence extrême et qui faisait pleuvoir sur elle les avertissemens et les suspensions. Elle se montrait hostile aux Français, et ne manquait jamais de rappeler à ses lecteurs que nous avions ravi l'Algérie à l'islam; et que nous allions charger de chaînes le dey de Tunis, sans se douter que ce serait cette campagne de Tunisie qui empêcherait la France d'agir avec l'Angleterre à Alexandrie. Cette presse n'avait pas non plus de tendresse pour l'Angleterre, et ses attaques furent si vives, que lord Granville crut devoir écrire à son agent une lettre curieuse à rappeler et à résumer :

« J'apprends, écrivait à M. Mallet le noble lord, qu'une fausse appréciation existe dans l'esprit d'une très grande partie de la population au sujet de la politique de Sa Majesté britannique dans les affaires égyptiennes, et je désire dissiper ce malentendu. Sa politique n'a d'autre but que la prospérité du pays et sa pleine jouissance de cette liberté qu'il a obtenue en vertu de divers firmans... Dans notre pensée, la prospérité de l'Égypte dépend, comme celle de tous les pays, du progrès et de la prospérité du peuple. C'est pourquoi nous avons, en toute circonstance, insisté auprès du gouvernement du khédive pour l'adoption de mesures qui sont de nature à élever le peuple d'un état de sujétion et d'oppression à un état de prospérité et de liberté... On m'informe que le sentiment général est que le ministre Riaz-Pacha a l'appui particulier de l'Angleterre, et que le khédive le maintient au pouvoir pour ne pas mécontenter le gouvernement de Sa Majesté. Sa Majesté pense qu'un

ministère fondé sur l'appui d'une puissance étrangère, ou sur l'influence personnelle d'un agent diplomatique, ne saurait être utile ni au pays qu'il administre, ni à ceux dans l'intérêt desquels il est censé être maintenu au pouvoir... Il semblerait à peine nécessaire de m'étendre sur notre désir de maintenir l'Égypte dans la jouissance et la mesure d'*indépendance administrative* qui lui a été garantie par le sultan... Le gouvernement anglais agirait à l'encontre des plus chères traditions de son histoire nationale s'il avait le désir de diminuer cette liberté. Le lien qui unit l'Égypte à la Porte est une importante sauvegarde contre une intervention étrangère... Si ce lien venait à se rompre, l'Égypte pourrait, dans un avenir rapproché, se trouver exposée elle-même au danger d'ambitions rivales... La seule circonstance qui pourrait nous forcer à nous écarter de la ligne de conduite que je viens d'indiquer serait l'éventualité d'un état d'anarchie en Égypte... Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement français continuera à être, comme par le passé, animé des mêmes sentiments... Il a été facile pour les deux pays, agissant de concert, avec des vues identiques et sans aucun caractère égoïste, d'aider matériellement à améliorer la condition financière et politique de l'Égypte, et, tant que le bien de ce pays sera le seul but visé, il ne saurait y avoir de difficulté à le poursuivre avec le même succès... Toute intention de la part de l'un des deux gouvernements d'agrandir son influence suffirait à détruire cette utile coopération... »

Une des victimes les plus pures de la politique anglaise ne pensait pas différemment (1).

Les idées libérales contenues dans cette dépêche, dépêche destinée à la publicité, sont en flagrante contradiction avec ce qui se passe en Égypte depuis la chute d'Ismaïl. Il y a beau temps que l'indépendance administrative est un fait acquis, et que, l'anarchie n'existant pas, puisqu'elle a été foudroyée à Alexandrie, l'occupation du pays par une seule puissance devrait être finie.

Comme pour donner au parti national sa raison d'être, certains personnages égyptiens, persuadés qu'ils n'avaient rien à craindre du fils d'Ismaïl-Pacha, adoptèrent une politique autoritaire qui devait conduire à une insurrection. Lefellah, accablé de vexations, était jeté en prison sous le prétexte le plus futile ; le Fazoglou et le Nil-Blanc voyaient arriver des cargaisons d'exilés dont les seuls crimes avaient été de déplaire aux puissans du jour. C'est dans ces

(1) « Quant à l'Égypte, nous avons beau faire, nous n'arriverons jamais tout seuls à la gouverner et à payer les intérêts de la dette : il faudrait s'assurer la coopération de la France... » (*Journal de Gordon*, page 119.)

circonstances qu'un certain colonel Aly-Bey, accusé d'avoir signé une protestation contre le ministre de la guerre, après s'être cependant muni de l'autorisation du souverain, fut mis au cachot. C'était imprudent en ces temps troublés de toucher à l'armée ! Celle-ci murmure, délivre le captif, exige la démission du ministre Riaz, et demande un chef pour le placer à sa tête. Le colonel Ahmed-Bey-Arabi se présente, et devient la personnification de la nationalité purement égyptienne.

Je ne referai pas le portrait d'Arabi : il a été trop fortement peint ici même par l'un de nos plus regrettés et plus éminens collaborateurs pour qu'il me soit possible de le refaire.

Le 4 janvier 1882, plutôt par la crainte qu'il inspirait qu'en raison de ses talens militaires, Arabi est nommé sous-secrétaire d'état au ministère de la guerre ; un mois plus tard, il est fait ministre au même département ainsi qu'à la marine. Il a tout dans la main : les forces du pays, l'appui moral de la Porte, qui le décore avec ostentation ; de plus, il semble avéré qu'il ait eu l'approbation des agens français. Pour mettre le pays tout à fait en son pouvoir, un décret, en date du 7 février 1882, reconstitue la chambre des délégués convoquée pour le même jour. Ces députés sont élus pour cinq ans ; ils reçoivent une indemnité annuelle de 100 livres égyptiennes. Ils sont inviolables, et les ministres sont responsables devant eux de leur bonne ou mauvaise gestion. Ils peuvent tout discuter, parler sur toute chose, sauf du tribut qui est dû à la Sublime-Porte, du service de la dette publique, comme de toute charge relative à la dette résultant de la loi de liquidation ; la même réserve leur est imposée au sujet des conventions passées entre les puissances étrangères et le gouvernement égyptien.

C'est dans cette chambre des délégués que se concentrèrent les forces du parti national dont, comme je l'ai dit, Arabi était la personnification. Voulait-il, ce parti, détrôner le nouveau khédivé pour le remplacer par un homme de son choix ? On le pensait sans oser le dire. L'inquiétude était extrême, et, chose extraordinaire, rien ne faisait prévoir les terribles journées qui se préparaient. Le khédivé, loin de sévir contre les chefs de l'armée et même contre les soldats déjà en révolte, ne parlait que de clémence. Dans les mosquées, les ulémas proclamaient Arabi le défenseur de l'islam, quand dans les réunions populaires on le désignait comme un vengeur. On lui demandait tout haut l'expulsion des étrangers et tout bas leur extermination. L'Angleterre et la France avaient bien envoyé leurs escadres pour donner un appui moral au jeune souverain ; mais au lieu d'agir vigoureusement dès les premiers symptômes de trouble, elles restèrent en rade d'Alexandrie dans une expecta-

tive provocatrice en quelque sorte, expectative qui, ne devant rien sauver ni rien préserver, eût dû ne pas se produire. On m'a mille fois affirmé, et je ne saurais trop le répéter, que la présence à terre des compagnies de débarquement des deux flottes eût empêché l'assassinat et l'incendie. Oui, cela pouvait être évité, mais alors l'Angleterre n'eût pu réaliser ses projets. Une intervention à deux n'était pas ce qu'il lui fallait. Elle ne devait faire débarquer ses marins que lorsqu'elle aurait vu le dernier bateau de l'escadre française disparaître en dehors des passes d'Alexandrie. C'est ce qu'elle fit. Comme à nous, elle proposa, plus tard, aux Italiens et aux Turcs, d'intervenir. En ce qui nous touche, elle savait mieux que personne que M. de Freycinet, pour complaire au parti anticolonial français, ennemi de Gambetta, se désintéresserait de l'Égypte ; que l'invitation faite à l'Italie n'était pas sérieuse ; quant à la Sublime-Porte, il lui fut imposé de si ridicules conditions de débarquement sur son propre territoire, que sa dignité de puissance suzeraine en Égypte l'obligea à s'abstenir, ainsi que les Anglais y comptaient (1).

Le dimanche, 11 juin 1882, vers les deux heures de l'après-midi, lorsqu'une partie de la population chrétienne est allée au bord de la mer, au Ramleh, chercher un peu de brise, la tourmente populaire éclate. Des coups de couteaux échangés entre un Maltais et un Arabe en sont comme le signal, car aussitôt, l'on entend à la fois, et sur trois points différens de la ville d'Alexandrie, des détonations isolées d'armes à feu ; puis, ce sont des Arabes armés de bâtons et de sabres qui, hurlant, vociférant les cris de : « Mort aux chrétiens ! » se précipitent sur les Européens isolés, les blessent ou les tuent. Ceux qui leur échappent se réfugient dans les postes de la police, où les Moustaphasins les reçoivent avec empressement, mais pour leur percer la poitrine à coups de baïonnette. A quatre heures, l'émeute continue encore ; heureusement que les Bédouins campés hors de la ville ignorent ce qui s'y passe. Pil-

(1) Voici le texte de la décision prise par la Sublime-Porte : « Art. 1^{er}. Le gouvernement impérial ottoman, ayant l'intention d'envoyer un corps d'armée en Égypte, fixe le chiffre de la première division à 5,000 ou 6,000 hommes, en se réservant d'arriver au nombre nécessaire, d'après une entente ultérieure entre les hautes parties contractantes. — Art. 11. Les troupes expéditionnaires ottomanes débarqueront à Aboukir. » L'Angleterre ayant exigé que le débarquement se fit à Rosette et à Damiette, la Sublime-Porte ne donna pas suite au projet. — Le 14 juillet, trois jours après le bombardement d'Alexandrie, le gouvernement italien télégraphia à son ambassadeur à Londres qu'il n'avait pas connaissance de tous les faits relatifs au bombardement, mais qu'il croyait, d'après les déclarations faites par le gouvernement anglais, que cette opération militaire n'avait d'autre objet que le désarmement des forts d'Alexandrie, et que l'arrangement de la question égyptienne serait laissé à la conférence qui se tenait à Constantinople. (Livre vert d'Italie, 1882.)

lards par instinct, moins lâches que les Arabes, ils eussent assassiné avec rage et volé avec délice tout ce qui leur fût tombé sous la main. Des Européens qui, du haut des balcons de leur demeure, virent passer à portée des émeutiers, leur tirèrent des coups de fusil et de revolver qui vengèrent quelques victimes. Nul doute que, s'ils se fussent concertés, organisés avant l'émeute, à la façon des volontaires anglais de Hong-Kong, de Shanghai et de Sydney, tels qu'ils doivent l'être dans les contrées où une insurrection est à craindre, beaucoup de malheurs eussent été évités et un grand nombre d'existences humaines épargnées. C'est si vrai que quelques coups de feu suffirent pour disperser les misérables qui s'acharnaient à défoncer les portes des riches magasins de la rue des Sœurs pour les piller.

A six heures, la garnison égyptienne, qui, jusque-là, s'était tenue dans ses casernes, en sortit enfin et rétablit l'ordre. Son chef, Soliman-Daout, ne consentit toutefois à intervenir qu'après en avoir demandé l'autorisation au Caire, ou plutôt à Arabi. Celui-ci est généralement accusé d'avoir été l'instigateur des tueries, mais rien ne l'a prouvé ; au moment où il aspirait à la dictature, qu'eût-il gagné à se rendre odieux aux étrangers ? La populace d'Alexandrie est, à mon avis, la seule coupable, surexcitée qu'elle était par les ulémas, irritée par la vue d'escadres tenant leurs formidables canons dirigés sur leur ville, guidée au meurtre par ces saints d'Afrique qui, n'ayant qu'un chiffon pour vêtement, parcourent l'Égypte en vivant d'aumônes et en prêchant la haine du chrétien. Comme tant d'autres, le bas peuple d'Alexandrie crut se venger de longs siècles d'avilissement par quelques heures de carnage et de liberté sans frein (1).

Que se passait-il au Caire ? La terreur y régnait, car la population indigène, — et encore moins l'armée, — inspiraient peu de confiance. Le khédivé, toujours calme, fit appeler Arabi, et lui ordonna de protéger la vie des Européens ; celui-ci s'engagea à la défendre, ce qui n'empêcha pas que chacun se hâta d'aller se réfugier sur les bateaux en rade d'Alexandrie. Les navires devinrent des hôtelleries où l'hospitalité la moins intéressée fut largement mise en pratique.

(1) Voici un fait qui prouve que les Égyptiens ne voyaient point avec indifférence les escadres en rade d'Alexandrie. Il est rapporté par M. Scotidis, qui se trouvait dans cette ville le 11 juin 1882 : « Aussitôt la nuit venue, l'amiral anglais avait ordonné au *Superbe*, un cuirassé, d'entrer dans le port ancien pour prendre les femmes et les enfans qui, pendant le massacre, s'étaient réfugiés au consulat d'Angleterre. L'armée égyptienne, croyant qu'un débarquement allait avoir lieu, se mit en état de combattre : les clairons sonnèrent, et la plupart des soldats coururent au bord de la mer pour repousser le débarquement. » (*L'Égypte*, chez Marpon et Flammarion.)

Pourquoi nos nationaux n'auraient-ils pas fait comme tout le monde lorsque le consul de France M. Sinkiewich écrivait, le 14 juin, au député français, M. Karcher, « qu'il se rend à Alexandrie et qu'il engage ses compatriotes à considérer une absence momentanée comme la plus sûre des garanties? » Ce fut aussi l'opinion du khédivé et de ses ministres; ils quittèrent le Caire pour aller habiter sur les bords de la Méditerranée le palais de Ras-el-Tin.

En fait, Arabi seul gouvernait, et, malgré la création d'un nouveau ministère; son altesse Tewfik était plus que jamais impuissante. L'attitude de l'armée devenait également inquiétante; et comme il n'y avait plus de commerce et d'industrie, que des milliers de serviteurs sans maître et d'employés sans place erraient dans les rues demandant du travail ou une poignée de riz pour vivre, tout était à redouter.

On crut conjurer de grands malheurs en créant des conférences diplomatiques à Thérapia; les représentans des puissances européennes s'y trouvèrent au complet; se défiant les uns des autres, leur premier soin fut de s'engager « à ne rechercher aucun avantage territorial, ni la concession d'aucun avantage exclusif, ni aucun avantage commercial pour leurs nationaux, que ceux-là mêmes que toute autre nation pouvait également obtenir. » Comme l'honnêteté, le désintéressement des puissances en ressort clairement! Cela ne suffisant pas, dans la troisième séance que tinrent les conférenciers, il fut entendu que « pendant la durée de leurs travaux, les puissances s'abstiendraient de toute entreprise isolée en Égypte. Durant ces pourparlers, Arabi augmentait l'armée qui, de 12,000 hommes s'élevait bientôt à 25,000 : 8,000 à Alexandrie, 3,000 au Caire, 5,000 à Damiette, 2,500 à Rosette, et le restant à Port-Saïd, Ismaïl et Suez. L'amiral anglais, sir Seymour, eut alors un commencement d'inquiétude. Ayant appris que Tulba-Pacha, le gouverneur militaire d'Alexandrie avait, l'intention d'obstruer les passes de la rade, il lui notifia qu'il considérerait cet acte, s'il se produisait, comme une déclaration d'hostilité. Arabi ayant fait monter de nouveaux canons dans les batteries défendant la mer; l'amiral déclara encore cette fois que, si des travaux d'attaque ou de défense étaient constatés, il ouvrirait le feu sur les œuvres en cours de construction.

Les consuls-généraux des grandes puissances, désireux d'éviter un bombardement qui de jour en jour devenait plus imminent, écrivirent à l'amiral anglais pour lui donner l'assurance qu'une telle agression ne pourrait s'opérer sans entraîner de graves périls pour la population chrétienne et indigène, et sans la destruction d'un nombre incalculable de propriétés européennes. L'amiral répondit

que le bombardement serait dirigé contre les fortifications, et qu'il n'y avait aucune raison de craindre la destruction des propriétés. Les événemens qui suivirent lui donnèrent un cruel démenti. Le 10 juillet, il notifiait au commandant militaire d'Alexandrie qu'ayant appris que des préparatifs hostiles à son escadre avaient été continués sur les remparts, il ouvrirait le feu le lendemain, au lever du soleil, à moins qu'on ne lui livrât avant ce terme les batteries élevées sur l'isthme de Ras-el-tin et sur le côté sud de la rade.

Cet ultimatum, porté devant le conseil des ministres que présidait le khédivé, motiva la réponse suivante. Elle fut évidemment inspirée par le parti militaire national, mais elle honore ceux qui la rédigèrent comme aussi ceux qui consentirent à y mettre leur signature même contre leur gré : « L'Égypte n'a rien fait qui ait pu justifier l'envoi des flottes combinées. L'autorité civile et militaire n'a à se reprocher aucun acte autorisant les réclamations de l'amiral. Sauf quelques réparations urgentes aux anciennes constructions, les forts sont, à cette heure, dans l'état où ils se trouvaient à l'arrivée des flottes. Nous sommes ici chez nous, et nous avons le droit et le devoir de nous y prémunir contre tout ennemi qui prendrait l'initiative d'une rupture de l'état de paix, lequel, selon le gouvernement anglais, n'a pas cessé d'exister.

« L'Égypte, gardienne de ses droits et de son honneur, ne peut rendre aucun fort ni aucun canon sans y être contrainte par le sort des armes. Elle proteste contre votre déclaration de ce jour, et tiendra responsable de toutes les conséquences directes et indirectes qui pourront résulter d'une attaque des flottes ou d'un bombardement la nation qui, en pleine paix, aura lancé le premier boulet sur la paisible ville d'Alexandrie, au mépris du droit des gens et des lois de la guerre. »

De son côté, la Sublime-Porte ayant déclaré que, si la ville était bombardée, un crime de cette nature porterait atteinte aux droits de souveraineté du sultan et aux intérêts du pays, le comte de Granville crut devoir expédier, le 10 juillet, à tous les cabinets, une dépêche dans laquelle il disait « que, l'action de l'amiral étant devenue nécessaire, elle serait restreinte dans les limites proprement dites de la défense légitime sans aucune arrière-pensée. »

VIII. — BOMBARDEMENT ET DESTRUCTION D'ALEXANDRIE. — L'AFFAIRE DE TEL-EL-KÉHIR.

Quand, le 11 juillet, le jour se levait à peine, on put voir avec étonnement, de terre, que l'escadre française disparaissait à l'horizon.

zon, emportant avec elle notre prestige en Égypte. C'était rompre avec nos plus glorieuses traditions : partir quand on allait combattre ; que nos marins s'en consolent pourtant, ils n'auraient acquis aucune gloire à rester.

Ce ne fut qu'au cinquième coup de canon des Anglais que les batteries égyptiennes de terre répondirent avec un entrain et une furie dignes d'un meilleur résultat. On vit, mais sans surprise, que la plupart des projectiles égyptiens tombaient à moitié chemin de leur but. Si quelques-uns frappaient les cuirassés, on les apercevait, après avoir rebondi comme des ballons élastiques, retombant à la mer. Les énormes obus lancés par les vaisseaux l'*Alexandre*, le *Sultan*, le *Superbe*, l'*Inflexible*, le *Téméraire*, le *Monarque*, l'*Invincible* et cinq canonnières, s'amoncelaient comme grêle sur les forts, qui, pour la plupart sans parapets, voyaient par centaines tomber et mourir leurs défenseurs. Ce combat, d'une inégalité navrante, dura jusqu'à six heures du soir. A cette heure tardive, les murailles étaient démolies ; quatre cents canons jonchaient le sol, démontés ou brisés, et le plus grand nombre des servans étaient morts depuis longtemps à leur poste de combat. Les Anglais, par suite d'une manœuvre maladroite de l'un de leurs bateaux, eurent neuf morts et vingt-huit blessés.

Quelle devait être la conduite de l'amiral à la fin de cette journée ? Opérer un débarquement immédiat de toutes ses forces disponibles, et occuper à l'abri de ses cuirassés la ville. Il n'en fit rien ! Il livra une cité magnifique à des milliers de bandits qu'un pillage facile devait tenter. Elle fut saccagée et livrée aux flammes. Des lueurs rougeâtres, en se reflétant dans la mer et dans le ciel, apprirent au khédivé, à ses ministres, aux Européens en rade, que la ruine d'une grande cité s'accomplissait. Cette nuit sinistre devait, en outre, coûter 25 millions de francs à l'Égypte, à l'Égypte si dénuée d'argent, si misérable déjà. Elle a payé largement les pertes de tous ceux qui purent justifier leurs dommages ; mais il lui reste encore à relever ses fortifications, à les armer de canons, et c'est encore de l'argent qu'il lui faut pour cela ; or, elle est à bout de ressources dès qu'elle a payé l'intérêt de ses dettes et les émolumens de ses nombreux conseillers.

Deux jours après, le 15 juillet seulement, les Anglais débarquaient à Ras-el-tin et à Gabari ; leur exemple était suivi par les équipages des navires grecs de guerre, l'*Hellas* et le *Roi Georges*, ainsi que par les marins de bâtimens américains et russes, qui trouvèrent le quartier européen incendié et la place des Consuls toujours en flammes. Des pompes, manœuvrées avec vigueur, réussirent à se rendre maîtresses du feu, et lorsque, de ce côté, rien

n'était plus à redouter, un officier de l'escadre anglaise vint prier les marins des autres nationalités de se réembarquer. L'amiral Seymour déclarait qu'il disposait désormais d'un assez grand nombre d'hommes pour assurer la tranquillité dans Alexandrie. Il y avait longtemps qu'on s'en doutait. Ne lui fallait-il pas continuer, d'une façon, sans doute moins glorieuse, les traditions laissées par Nelson dans la baie voisine d'Aboukir? Il n'hésita pas à les faire revivre à sa manière. Peut-être ne fit-il qu'obéir à des ordres venus de Londres. Alors il faut plaindre l'officier de valeur qui dut les exécuter et livrer à la réprobation de l'opinion publique la puissance qui les donna.

Arabi avait ordonné à ses troupes de se retirer sur Kafr-Dawar, un tout petit village, proche de la station du chemin de fer de ce nom, et qui n'est qu'à 20 kilomètres environ d'Alexandrie. Le beau lac Mareotis, placé entre cette dernière ville et Kafr-Dawar, inonde à l'est toute la plaine. C'est seulement par l'étroite langue de terre qui sert au passage des trains du chemin de fer qu'on peut s'approcher du village. Il est, comme toutes les autres petites localités du Delta, bâti avec le limon du Nil, et l'on n'y découvre aucune construction européenne. La position étant excellente, Arabi y fit élever des redoutes et creuser des fossés que l'on aperçoit encore des fenêtres des wagons; il en confia la garde à 15,000 hommes d'infanterie, appuyés par 80 canons Krupp et 5,000 Bédouins irréguliers. Dans la crainte que les Anglais n'arrivassent au Caire en le tournant par Ismaïla et Tel-el-Kébir, il fit élever sur ce second point des redoutes et plusieurs batteries dont il confia la garde à 8,000 hommes que devaient rejoindre les garnisons de Damiette, d'Aboukir et de Rosette. On m'a affirmé qu'il avait assemblé 5,000 Bédouins pour combler le canal sur un point quelconque de son étendue. M. de Lesseps lui persuada trop aisément que, s'il commettait un pareil acte, toute l'Europe se tournerait contre lui. Arabi n'abandonna tout à fait son projet qu'à la fin du mois de juillet, quand M. de Lesseps lui télégraphia « que jamais un soldat anglais ne débarquerait entre Suez et Port-Saïd. » Le bon billet qu'avait le colonel! Toute l'armée anglaise y passa. On sait quelle fut la reconnaissance que M. de Lesseps retira de sa dépêche : la menace d'un canal rival. Le khédive ayant donné l'ordre à Arabi de venir s'entendre avec son ministère pour un arrangement amical avec l'amiral Seymour, Arabi refusa d'obéir, ce qui lui valut sa destitution de ministre de la guerre. Il était vraiment temps! Un conseil auquel prirent part, au Caire, tout ce que la capitale possédait de notabilités, fut tenu; il y fut décidé de continuer la défense, d'envoyer à Alexandrie une commission de six

membres, afin de constater l'état de la ville, inviter ensuite le khédivé et ses ministres à revenir au Caire pour y reprendre leur service.

À dater du moment où le bombardement d'Alexandrie fut résolu, l'Angleterre, en vue de l'accomplissement de ses projets, formait chez elle et dans l'Inde un corps de 35,000 hommes, dont le commandement était confié au plus en renom de ses généraux, sir Garnet Wolseley. En attendant l'arrivée du vainqueur des nègres de Goumassie, des troupes, venues de l'île de Chypre, campèrent dans la jolie petite bourgade de Ramleh, à quinze minutes d'Alexandrie. C'était la sécurité absolue pour cette malheureuse ville, dont les décombres fumaient toujours.

Les Anglais craignaient beaucoup plus les Bédouins que les Arabes; car les premiers, dans leurs courses vagabondes, s'approchaient souvent du canal de l'isthme, et c'était cette grande voie qu'il fallait préserver avant tout. Ils eurent l'idée, souvent mise en pratique par eux, d'envoyer vers les tribus bédouines un certain docteur Palmer, avec la délicate mission de gagner par des largesses les tribus qui, d'habitude, campent entre Gaza et la Mer-Rouge. La tentative était périlleuse : le docteur et sa suite y périrent.

Entre temps, le cabinet que présidait M. de Freycinet tombait sur le refus que lui faisait la chambre de lui fournir l'argent nécessaire à la garde du canal de Suez. C'était cependant le moins que nous puissions faire pour la défense de nos intérêts en Orient. Il est vrai que, de son côté, M. Mancini, le chef du ministère italien d'alors, alléguait pour refuser son concours que, l'intervention ottomane étant décidée, son pays n'avait plus rien à voir en Égypte.

De son côté la Sublime-Porte, qui devait y envoyer 5,000 ou 6,000 hommes, retirait son offre devant les singulières conditions qui lui étaient imposées par l'Angleterre. Les Turcs se bornèrent à dire qu'ils comptaient bien que cette puissance prendrait en considération leurs droits souverains en Égypte, en l'évacuant un jour. Il était difficile de se montrer plus coulant. Leur croyance en une fatalité qui doit tout leur faire supporter patiemment est une qualité précieuse, mais le jour où ils la perdront, ils verront bien qu'il y a duperie à tout accepter.

Le parti national ne désarmait pas : il était d'autant plus en droit de se montrer résolu qu'il ne s'était livré, — au Caire, du moins, — à aucune violence ni vengé de personne. Dans cette ville, la résistance aux volontés de Méhémet-Tewfik devenait ouvertement de la rébellion. Dans un nouveau conseil auquel prirent part trois princes parens du khédivé, sept princes de la famille khédiviale, le

mufti, le grand-cadi d'Égypte, le patriarche des coptes, 30 ulémas et juges, 28 pachas, le grand-rabbin, la plupart des gouverneurs de province, 100 notables et négocians de différentes religions dont la majorité se disait appartenir au parti national, il fut solennellement déclaré que, le khédive ayant agi contre les lois religieuses et politiques du pays, les ordres qu'il donnait, ainsi que ceux de ses ministres, devaient être considérés comme nuls. Le conseil continua à maintenir Arabi dans ses fonctions de ministre.

La guerre sainte eût été certainement déclarée contre l'Angleterre au pays de l'islam, elle eût embrasé l'Inde à court délai, si sir Garnet Wolseley, depuis lord Wolseley, ne s'était hâté de porter ses forces de Ramleh à Port-Saïd et de Port-Saïd à Ismaïla. Il violait en plein, il est vrai, la neutralité du canal ; mais combien il faut être simple pour croire que les Anglais ne la violeront pas toutes les fois qu'ils le jugeront utile à leurs intérêts ! Ma conviction intime est que la convention du canal de Suez, autour de laquelle tant de bruit s'est fait, n'a pas plus de base solide qu'un monument élevé sur le sable mouvant. Il n'y a plus que les diplomates et quelques âmes honnêtes qui croient à l'utilité des conférences, à la force des traités et à la sainteté des conventions. En tout cas, la conduite des Anglais en Égypte n'est pas faite pour les disposer à garder leurs illusions.

Lorsque Arabi et ses lieutenans eurent connaissance du mouvement précipité des Anglais, ils se portèrent en avant et les attaquèrent entre Magfar et Maxamah, mais sans succès. Le 24 août, toutes les forces égyptiennes étaient à Tel-el-Kébir, qui, bien défendu, eût pu arrêter l'ennemi. Le 8, elles enlevèrent les positions anglaises à Kassassine ; malheureusement pour elles, la cavalerie indienne finit par sabrer une partie des assaillans ; les Anglais perdirent quelques canons, eurent 20 hommes tués et 59 blessés. Autre attaque, à l'aube du 4 septembre, sans résultats sérieux. Pendant les journées des 10 et 11 septembre, l'armée britannique resta sous ses tentes, ayant à souffrir d'une chaleur torride et n'ayant qu'une eau détestable à boire. Mieux valait l'action. Dès que le soir tomba sur le désert, les tentes furent enlevées sans bruit, et les Anglais s'acheminèrent par des collines désertes, sablonneuses, jusqu'à 300 mètres du camp ennemi. Celui-ci, silencieux aussi, veillait, prévoyant ou plutôt prévenu d'une attaque avec les premières lueurs du jour. Elles parurent, ces lueurs, une grande clarté se fit soudainement, et la bataille s'engagea. Elle dura cinq minutes : les Égyptiens, après quelques coups de fusil tirés en l'air, pour la forme, prirent la fuite, ayant leur général en tête. Il en est qui, simplement, jetèrent leurs armes sur le sable, sans

espoir ce jour-là d'arriver au séjour des houris. L'ordre, paraît-il, avait été donné de ne pas se défendre. Seul, un régiment de noirs soudanais, qui n'en avait pas eu connaissance, se battit comme les Soudanais se battent, en désespéré. Ils infligèrent aux Anglais des pertes douloureuses.

Le commandant de la cavalerie indienne, mieux inspiré que le commandant de la flotte britannique, fit, aussitôt après cette affaire, 50 milles à franc étrier, pour entrer au Caire et préserver par sa présence cette ville de l'incendie et du pillage. Il y pénétra peu d'heures après le peu intéressant Arabi. Le gouverneur de la capitale, Ibrahim-bey-Fawzi, un nationaliste pourtant, auquel cet étonnant chef d'armée s'était rendu avant qu'on le lui demandât, le remit à un général anglais dont le nom devait mal sonner aux oreilles d'un prisonnier de guerre, le général... Lowe. Arabi fut condamné à mort, mais on ne le fusilla pas. On ne l'envoya même pas dans un lieu d'exil insalubre. Ne pouvant lui donner le paradis rêvé par les braves soldats du Soudan, on le déporta dans un paradis terrestre, c'est-à-dire dans la grande île de Ceylan, la merveille des merveilles.

Le parti nationaliste l'a accusé et l'accuse toujours d'avoir fait le jeu de la Sublime-Porte en se révoltant contre le khédivé ; il lui reprocha de s'être vendu aux Anglais, ayant l'assurance qu'il aurait la vie sauve, et cela quand il lui était facile de les jeter à la mer à Port-Saïd, ou de les combattre, — sinon avec succès à Tel-el-Kébir, du moins avec quelque honneur pour lui et l'armée égyptienne. Il le déclara traître à ses soldats, traître à ses lieutenants, qu'il laissa pendre, traître à son pays et traître enfin à la jeune Égypte, qui, crédule, inexpérimentée, avait placé en lui, lui fils de fellah, toutes ses espérances.

IX. — RUPTURE OFFICIELLE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE EN ÉGYPTE.
LORD DUFFERIN.

Le khédivé est rentré dans sa bonne ville du Caire, et, à sa suite, les ministres, les commissaires de la dette, une nuée de fonctionnaires, les fugitifs, tous ceux qui l'avaient accompagné. Et comme la capitale est restée paisible, que rien n'y semble changé, ils regardent quelque peu confus, ainsi que des enfans qu'une nocturne vision a épouvantés, l'objet de leur terreur. Les habitans ont toujours la même impassibilité et la belle indifférence qui les distinguent. Pourquoi ceux qui étaient chargés de la protection de leurs nationaux leur avaient-ils dit : « Fuyez ! si vous ne voulez pas être écharpés par les Arabes ! » Et ils avaient fui,

protecteurs et protégés, faisant ainsi le jeu de nos ennemis en leur laissant le champ libre. Les hôtels sont de nouveau ouverts. Sur l'Esbékieh, dans la rue montante du Moukshdieh, les magasins recommencent à étaler comme d'habitude leurs étoffes de Damas et de Perse, leur sellerie aux vives couleurs, des armures sarrasines, des tapis de prières aux arabesques d'or et fraîchement débarqués de Rhodes et de Chypre, des poteries phéniciennes, produits des fouilles de l'oasis du Fayoum, et la multitude des dieux que le féllah découvre lorsque, pour fertiliser son champ, il y transporte la poussière de ce qui fut Memphis et la Babylone d'Égypte.

Pour fêter le retour du souverain, le Caire s'illumina, et des personnes plus ou moins compromises ne furent pas les dernières à tirer des pétards. Le vainqueur de Tel-el-Kébir fit, pendant deux heures, défiler sous les fenêtres du palais d'Abdin les troupes qui se disaient elles-mêmes « libératrices, » car personne n'eût songé à le faire. Quinze mille hommes environ, Anglais, Écossais, Indiens, passèrent sous les yeux du khédive, qui, dans une tribune richement décorée, avait fait placer le premier ministre, Chérif-Pacha, à sa droite, et à sa gauche le héros du bombardement d'Alexandrie, l'amiral Seymour. « Quant à la population indigène, écrit le chargé de l'agence française à M. Duclerc, alors ministre, elle s'est montrée extrêmement sobre d'acclamations et de démonstrations amicales, moins nombreuses, d'ailleurs, qu'on n'eût dû le supposer. »

Les habitans du Caire, après avoir donné de grandes preuves de sagesse, faisaient montre de tact et de perspicacité. Et quelle entente, entre son altesse et ses restaurateurs ! Le général en chef de l'armée britannique proclame qu'il n'est venu en Égypte que dans le seul dessein d'établir l'autorité du souverain, et que son armée n'opérerait, par conséquent, que contre ceux qui la méconnaîtraient ; de son côté, le souverain déclare aux autorités civiles et militaires « d'avoir à obéir à ce général en chef toutes les fois qu'il lui plaira de prendre des dispositions nécessaires à sa mission. »

Comme, par suite d'un décret khédivial l'armée égyptienne se trouvait licenciée ; que le bateau qui cinglait vers Ceylan portait le dernier ministre de la guerre en Égypte ; il fallait bien organiser d'autres forces pour rassurer ceux qu'une vision sanglante troublait sans cesse. Les Anglais demandèrent alors l'autorisation de créer une police et un corps de gendarmes indigènes. Ce fut accordé. Un de leurs généraux ne dédaigna pas, aux appointemens de 30,000 francs, d'en être l'organisateur ; il demanda six mois pour constituer un corps de sécurité publique : nous sommes en 1888, et non-seulement la police et la gendarmerie sont encore

aux mains des Anglais, mais avec elles l'armée, les finances, l'administration du cours du Nil et presque toutes les administrations.

Sous Ismaïl-Pacha, longtemps avant l'organisation ruineuse de cette police, un voyageur pouvait aller seul d'Alexandrie à Khar-toum sans crainte d'être volé ou assassiné. Les villages offraient de telles sécurités, qu'on y dormait les portes et les fenêtres ouvertes. Il n'en est plus ainsi, car des bandes armées procèdent au pillage des maisons isolées et en massacrent les propriétaires, s'ils font résistance. C'est en 1882 que se formèrent pour la première fois ces bandes de pillards, et, coïncidence bien singulière, en même temps que se formaient au Caire la police et la gendarmerie étrangères. Ces assauts contre les propriétés ont été, depuis, tellement fréquents, qu'il a fallu, pour les combattre, instituer des cours martiales dans chaque centre important de population rurale. Les pouvoirs exceptionnels de ces conseils de guerre ont été renouvelés d'année en année; ils subsistent toujours, sans donner de bons résultats. A qui la faute? A la gendarmerie, qui ne les a pas secondés, et, malgré une réorganisation trois ou quatre fois renouvelée, les gendarmes anglais arrivent toujours trop tard, comme les carabiniers d'Offenbach. « Les loups aiment les nuits sombres, » dit un proverbe turc. Il est certain que les Anglais ont intérêt à laisser continuer ce brigandage pour pouvoir dire que, sans eux, l'Égypte ne serait pas habitable, et que, s'ils s'y perpétuent, c'est pour son bien. On y était en sécurité avant qu'ils y vinsent; qui peut affirmer qu'on n'y serait pas encore quand ils s'en iront? Je viens d'apprendre que le premier soin de Riaz-Pacha a été de s'occuper de cette importante question.

A la demande de ceux qui le protégeaient si bien, le khédivé Tewfik-Pacha supprima les peines corporelles. Le moment ne pouvait être plus mal choisi pour opérer cette réforme. Champollion a reproduit, par le dessin, un bas-relief du temps des Pharaons, qui nous montre comment se donnait la bastonnade aux Égyptiens d'alors. Ceux d'aujourd'hui, dans le contentement de se voir à l'abri d'un châtement tellement ancien qu'il était passé dans leurs coutumes, ont commis des excès à rendre les prisons trop étroites pendant un certain temps. On abolit également la corvée, mesure des plus équitables; mais les bras, qui déjà manquaient, firent de plus en plus défaut.

On se souvient peut-être que l'Europe avait imposé à l'ex-khédivé deux contrôleurs chargés de veiller sur ses actes. L'occupation anglaise les supprima parce que l'un d'eux était Français et qu'il pouvait devenir gênant. Cette mesure, en apparence si peu importante, était l'invitation formelle par l'Angleterre à la France de se

tenir désormais tout à fait en dehors des affaires d'Égypte. Elle voulait bénéficier seule d'une action que nous n'avions pas voulu partager. Chaque soldat transporté en Égypte lui avait coûté beaucoup d'argent, et ne fallait-il pas qu'elle rentrât dans ses déboursés d'une façon quelconque? M. Duclerc ne se rendit pas aisément à ces raisons, qui ressemblaient beaucoup à celles que le loup de La Fontaine donne à l'agneau quand il s'apprête à l'égorger. Il protesta donc avec une vive énergie. « L'ordre étant rétabli en Égypte, rien ne justifiait, disait-il, une interruption du contrôle. » Lord Granville, pour ne pas répondre, fit la sourde oreille. Parfois, cependant, il s'élevait avec énergie contre la crainte que nous avions de voir une occupation militaire trop prolongée finir en une annexion. Ce qui se passe y ressemble pourtant beaucoup, mais Dieu me garde de répéter encore avec un compatriote du noble lord : « Notre nation est honnête, mais nos diplomates manquent de probité politique ! »

Le contrôle fut remplacé par sir Edgar Vincent, dont les importantes attributions se trouvent fixées par un décret khédivial d'après un rapport du président du conseil au khédive. « J'estime, y disait-on, que cet Européen qui deviendrait fonctionnaire égyptien pourrait avoir le titre de conseiller financier. Il serait choisi et nommé par Votre Altesse, dont il relèverait directement. Sans avoir les attributions d'un ministre, il pourra assister aux séances du conseil toutes les fois qu'il y sera invité par le président. Il aura le pouvoir d'examiner les questions financières et d'émettre son avis sur elles dans les limites que Votre Altesse et ses ministres pourront déterminer; il n'aura toutefois aucun droit d'intervenir dans les affaires administratives du pays. » Voilà ce qu'en droit est sir Edgar Vincent; en fait, c'est le véritable ministre des finances : il peut se dire autant que le président du conseil, car toutes les questions administratives aboutissent à une question de finances. Le contrôle de la caisse de la dette ne pouvant rien sur lui se réduit donc à rien, puisque ce contrôle ne constate que des faits acquis. Il faut qu'il se commette un acte bien scandaleux pour qu'une protestation se fasse entendre. Les hommes intègres qui en sont chargés pourraient peut-être avoir dans les affaires d'Égypte une action plus grande que celle dont ils se contentent aujourd'hui. A la fin du règne d'Ismaïl-Pacha, MM. de Blighnières, que M. de Freycinet fit partir bien à contretemps d'Égypte, Baring, Bellaigue, Kremer et Bavarelli, y prenaient le plus vif intérêt. Pourquoi leurs successeurs s'en sont-ils détachés? Il fallait sans doute que l'Angleterre fût maîtresse d'agir à sa guise aux bords du Nil, qu'elle fût souveraine, — en dépit de ses hypocrites protestations, — aux

points extrêmes du canal de Suez, pour démontrer au monde, tout à coup désabusé, qu'une nation comme la Grande-Bretagne pouvait ruiner un pays avec l'intention de le sauver.

Ce ne fut pourtant ni faute de tâtonnements ni par manque d'habileté. Le général, premier organisateur de la police, étant reconnu insuffisant, l'Angleterre envoya de Constantinople au Caire le colonel Baker de galante mémoire, lequel forma une armée dont une grande partie alla périr au Soudan. L'Égypte étant, ce que dit Voltaire de la Hollande, un pays de canaux et de canards, elle y expédia une nuée d'ingénieurs qu'escortait une autre nuée de cadets affamés ; beaucoup venaient des bords du Gange. En voyant le Nil, ils crurent découvrir un cours d'eau nouveau, comme si, en débarquant à New-York, ils croyaient découvrir l'Hudson. Ils appliquèrent à ce fleuve inconnu des procédés d'irrigation tellement impropres que ses qualités naturellement bienfaisantes se changèrent en qualités nuisibles.

Tout à coup, l'Angleterre s'aperçut qu'elle possédait un homme qui pouvait tout sauver, tout régénérer. J'ai nommé lord Dufferin, pour qu'on ne s'y trompe pas. Il débarque aussitôt en mission en Égypte, et, à cette nouvelle, le *Times* déclare qu'il est urgent d'agir avec énergie dans ce pays. Il fallait absolument pour cela, dit-il, « que l'on fit appel à un diplomate et à un administrateur d'une habileté éprouvée ; or lord Dufferin possède au suprême degré les qualités nécessaires pour remplir ces doubles fonctions. » Lui aussi est le *right man in the right place*. Le *Standard* veut que l'on se serve de cet « instrument » pour réorganiser et frapper hardiment. Le *Daily-Telegraph* affirme que lord Granville ne pouvait pas faire une nomination plus propre à augmenter la confiance que sa récente politique en Égypte a déjà inspirée au public. « Toutes les fois, s'écrie le *Daily-News*, qu'il y a une tâche difficile à remplir, c'est à lord Dufferin qu'on la confie. » Le *Pall-Mall-Gazette* connaît tous les fils de cet écheveau embrouillé qu'on appelle la question égyptienne, et, à son avis, le cabinet de Londres doit concevoir un plan de réorganisation, sans se préoccuper outre mesure des dispositions de la France ou de toute autre puissance. « Il est indispensable, ajoute-t-elle, que nous abandonnions notre timidité diplomatique pour prendre une vigoureuse initiative. Lord Granville aurait tort de croire qu'il a devant lui un lion qui barre le passage, et la position conquise par l'Angleterre doit lui donner assez d'autorité pour faire accepter le projet auquel il se sera arrêté. » Toutes ces louanges prouvent, comme M. Tissot l'a écrit de Londres au ministre français à Paris, que l'opinion publique en Angleterre éprouve une satisfaction réelle en voyant que le gouvernement de la reine

est décidé à tirer profit de son expédition dans la vallée du Nil. La presse anglaise se hâte de constater, — et ceci à notre honte, — qu'il n'y a eu, en France, qu'un seul journal, la *République française*, qui ait rompu une lance en faveur du maintien du contrôle; ils lui reprochent d'être seule de son avis!

En présence du mauvais vouloir de lord Granville et de l'attitude de ses journaux, M. Duclerc déclara au gouvernement britannique que la France se voyait dans l'obligation de reprendre en Égypte sa liberté d'action, et que, quelque regret qu'elle en eût, elle acceptait la situation qui lui était faite (1). Ceci s'écrivait en 1883, et l'influence française est encore moindre aujourd'hui qu'elle ne l'était alors, malgré la rude campagne entreprise par le rédacteur en chef du *Bosphore égyptien*, l'extrême honorabilité de ce qui porte un nom français en Égypte, et la manière digne et correcte, sympathique à tous, dont M. le comte d'Aubigny, notre agent diplomatique, y représente notre nation. L'influence anglaise, de son côté, est loin d'être en progrès; mais si son prestige a baissé, ce qui est indéniable, sa pression absorbante s'est accrue d'autant.

Le comte Dufferin resta quatre mois au Caire, et, en quatre-vingt-dix jours, rédigea un projet de reconstitution gouvernementale qui n'a rien d'ennuyeux. C'est un projet comme en peut faire quiconque a beaucoup d'imagination et peu envie de travailler une question. Il s'en excuse, d'ailleurs, car, en envoyant son élucubration à lord Granville, le noble lord fait remarquer « que presque tout son temps a été pris par une laborieuse correspondance et l'arrangement d'affaires courantes très compliquées. » Je ne dirai donc du projet que ce qui m'en a paru incorrect ou original.

D'après le comte Dufferin, le peuple d'Égypte, en raison de son histoire douloureuse, ne devra pas causer grand trouble à ceux qui voudront le gouverner. S'il est certain que, depuis le commencement de l'ère historique, la vallée du Nil et ses habitans ont été sous le joug de l'étranger, et que, pendant une longue suite de siècles, il n'est pas une période où la justice ait cessé d'y être corrompue, l'administration oppressive et la population soumise et obséquieuse, ce n'est pas une raison pour qu'il en soit toujours ainsi. Et lord Dufferin fait remarquer, à l'appui de son dire, que « plusieurs fractions de cette population se sont autrefois distinguées par leur énergie conquérante et civilisatrice, par leur intelligence

(1) « Pour ma part, je ne vois pas quel inconvénient il y aurait pour nous à laisser la France se mêler des affaires d'Égypte. Je crois même qu'il en résulterait beaucoup d'avantages. Bien des maux auraient été évités si cette puissance avait eu voix au chapitre. Quand on n'a pas la chevalerie chez soi, il faut aller la chercher chez le voisin. » (*Journal de Gordon*, page 274.)

appréciative des arts et de la littérature, et par ces sentimens de patriotisme, ces axiomes généraux de moralité, qui témoignent du bien-être d'un peuple. » Est-ce que cette époque glorieuse remonte au déluge ou simplement aux Pharaons? Alors, il y a trop longtemps de cela.

Il semble au noble lord que les circonstances soient propices à une régénération de l'Égypte, et voici les bonnes raisons anglaises qu'il en donne. Le canal de Suez, qui joint les mers de l'Ouest à celles des Indes et de Chine, est désormais l'objet d'une générale sollicitude; les trop actives opérations d'une compagnie étrangère, — celle de M. de Lesseps, — qui allait disperser aux quatre vents le fragile empire auquel elle s'était incorporée, ont cessé; les prétentions « risquées » de divers états d'exercer une tutelle irritante sur l'administration de l'Égypte se sont évanouies; et enfin le pouvoir qui, chacun le proclame, a le plus grand intérêt à la tranquillité de l'Égypte, ce pouvoir, — lisez l'Angleterre, — dont l'intégrité est évidente, se voit contraint par la force des choses de régler le fonctionnement du nouveau régime, *setting up the machinery of the new regime*.

Il est difficile de dénoncer avec une bonne foi plus audacieuse le rôle que l'Angleterre voulait jouer sur les bords du Nil, et quelle était la nation qui allait prendre la suite des « tutelles irritantes. »

En parlant de la Turquie, lord Dufferin regrette que le prestige de ses sujets soit plus grand que ne le voudrait un homme détaché des choses de ce monde « comme il l'est lui-même. » Il lui semble pourtant difficile de chasser d'Égypte ce qui reste des anciens Turcs conquérans, et même d'exclure des affaires les Arméniens, les Grecs, les Syriens, les Juifs. « Comprendrait-on, s'écrie-t-il, l'expulsion d'hommes tels que Nubar, Riaz, Tigrane, Chérif et une multitude d'autres? Pourquoi, alors, les Coptes ne demanderaient-ils pas le bannissement des Arabes qui les ont conquis et dominés? » Il est certain, — et en ceci je suis d'accord avec le noble lord, — qu'il serait plus sage de considérer toute personne née en Égypte, — quelle que soit la nationalité de ses ancêtres, — apte à remplir des fonctions en rapport avec son mérite que de se préoccuper de sa caste et de sa race. Il ne faudrait pas rappeler que Méhémet-Ali et ses descendans ont fait eux-mêmes souche en Égypte pour qu'il s'y crée un gouvernement populaire, une justice impartiale, et qu'on y établisse des lois devant lesquelles les Égyptiens seraient égaux. « C'est d'autant plus nécessaire, ajoute avec force le lord législateur, que jamais les tribunaux indigènes n'ont été plus corrompus et plus imbéciles qu'au moment où il écrit.

L'unanimité avec laquelle on demande leur suppression ou leur réforme est une des raisons qui militent le plus en faveur de son projet. »

La conclusion est que l'Égyptien, en dépit de son inconsciente bassesse, ne peut tarder, au contact incessant de la civilisation européenne, de se relever à ses propres yeux, et de sentir s'éveiller en lui ce sentiment si puissant chez nous et si inconnu chez lui, l'amour-propre. Mais en attendant ce phénomène, lord Dufferin rappelle que des hommes d'état illustres, dont l'Angleterre et la France déplorent la perte, ont assuré que l'Égypte ne pouvait exister sans être sous la discipline combinée de « deux maîtres d'école étrangers et sous la menace de la courbache ou bastonnade domestique. » Il voudrait que l'on accordât aux Égyptiens, — tout en agissant prudemment, — des institutions représentatives comme celles des conseils municipaux et des conseils provinciaux, le tout aidé de paternels avis. « Qu'on se garde bien, dit-il encore, de vouloir gouverner de Londres la vallée du Nil ! Ce serait appeler sur les Anglais la haine de ses habitans. Le Caire deviendrait un foyer de conspiration alimenté pour leur nuire ; ils seraient bientôt contraints de s'embarquer, d'abandonner le pays dans des conditions désastreuses. Il faut qu'ils se contentent d'un rôle pacifique et modérateur ; ils doivent se souvenir qu'ils ne sont pas en Égypte pour faire de l'arbitraire, mais pour aider les habitans à se gouverner eux-mêmes. En agissant ainsi, en écartant toute trace d'autorité vexatoire, la Grande-Bretagne garderait intactes les traditions de patriotisme et de liberté qui sont leur gloire dans les contrées diverses où la fortune les a jetés. »

« Des mots ! des mots ! » dirai-je avec Hamlet. Je voudrais pouvoir dire aussi qu'il ne reste rien de cette composition fantaisiste. Hélas ! loin de là ! Il reste un maître d'école, sir Eveling Baring ; il reste la lanière anglaise aux neufs bouts plombés pour suppléer à la bastonnade dans les occasions où la colère anglaise se passe de juges et de tribunaux ; il reste encore l'arbitraire, la tutelle irritante, et comme, malgré les conseils du noble lord, c'est Londres qui gouverne dans la vallée du Nil, il reste, comme il a été prédit, la haine des Égyptiens pour ceux qui les dominent.

X. — LE PARTI NATIONAL.

La preuve que le diplomate tant vanté par la presse de Londres n'a pas étudié la question égyptienne comme il eût dû le faire, c'est que, dans ses vues générales sur le pays, il n'a presque rien dit du parti national. Nous avons vu pourtant que ce parti existait. S'est-il

maintenu jusqu'à nos jours? J'ai quelque raison de le supposer. J'ai pu me procurer son programme : il est instructif et il est intéressant d'en parler. Comme ceux qui l'ont élaboré (1) n'ont pas reçu du khédivé actuel tout l'accueil qu'ils en espéraient, les patriotes d'aujourd'hui se tiennent sur la réserve, non par crainte d'être inquiétés, — leurs aspirations n'ayant rien de répréhensible, — mais parce qu'ils attendent l'heure où, des hautes régions gouvernementales, un appel sera fait à leur patriotisme. Rien ne fait soupçonner que cette heure soit prochaine, et cependant on aurait tort de croire que la jeunesse égyptienne ne réfléchit pas, qu'elle ne sent pas combien l'occupation étrangère est humiliante pour elle. Cela saute aux yeux en voyant la réserve que montre un indigène à la vue de l'uniforme anglais. Il en est mille exemples : c'est ainsi que les soldats de l'occupation vont toujours par groupes, sans que jamais un fils du pays se fourvoie en leur compagnie. Ces soldats, pleins de morgue, roides, sanglés, la courte pipe à la bouche, la jugulaire sous le menton, le rotin à la main, tenant le haut du pavé sous leurs talons qui résonnent, ont conscience que leur présence n'est agréée ni agréable, et qu'elle n'enchanté que le petit ânier dont ils sont la Providence.

Un vendredi, — c'est le jour férié en islam, — une musique militaire jouait en ma présence, et devant une foule énorme, les airs nationaux d'Europe et d'Amérique, sauf l'hymne anglais. L'omission était voulue assurément, et n'est-elle pas significative? Autre remarque : l'hymne grec et l'hymne italien furent acclamés et applaudis. Quant à *la Marseillaise*, elle fut bissée à la demande presque générale des auditeurs. Les soldats de la Grande-Bretagne, présents, ne riaient pas. Il y aurait donc dans ce pays d'Égypte, que l'on représente comme fermé à toutes les aspirations, un groupe de personnes qui ne craignent pas d'applaudir aux chants les plus populaires et les plus révolutionnaires connus?

Le programme du parti national, quoique portant la date de 1882, est encore une actualité sur bien des points. Dès le début, le parti se félicite de ce que les destinées de l'Égypte aient été confiées à un jeune souverain, parce que de tous les âges « la jeunesse est la plus accessible aux idées de justice et d'indépendance ; » puis il cherche à prouver que, malgré la grande fertilité du sol qui constitue une richesse renouvelable et permanente, malgré le labour, la persévérance, la sobriété des agriculteurs, le plus grand nombre de ces derniers sont dans une grande misère. La masse des contribuables,

(1) *Projet de réformes présenté à son altesse Tewfik I^{er}, khédivé d'Égypte, par l'Union de la jeunesse égyptienne.* (Alexandrie.)

qui supporte plus des deux tiers des charges de l'état, se trouve parfois, et par ce fait, dans l'impossibilité d'acquitter en temps voulu les impôts qui lui incombent. Ceux qui possèdent les moyens de le faire sont contraints de dissimuler leur aisance et ne se libèrent qu'après poursuite, pour se montrer logiques avec une détresse qui n'est que feinte. N'est-ce pas exactement ce que disait la fameuse commission d'enquête à Ismail-Pacha ? Et ceci : « Malgré les efforts du gouvernement, on constate à la fin de chaque année des arriérés considérables et d'une réalisation fort douteuse. » Est-ce que cela ne s'adresse pas aussi au budget de 1888, œuvre de sir Edgard Vincent, le conseiller financier anglais ? Ce n'est donc pas peine perdue que de continuer à résumer le projet de réformes du parti national.

Beaucoup de petits propriétaires se dessaisissent ou sont dessaisis de biens qui passent dans des mains incapables de faire rendre à la terre ce qu'elle produisait dans les mains du fellah, malgré son incurable ignorance des progrès de l'industrie agricole. La conséquence de ce déplacement de la propriété territoriale est une diminution dans la richesse publique et dans les revenus de l'état. Il en résulte encore une plus grande misère pour le petit fellah. Celui-ci, dans quelque situation qu'il se trouve, n'est jamais garanti contre la rapacité d'un homme puissant, cheikh, notable ou riche propriétaire, qui se croit en droit d'user de la force physique et des bestiaux de son faible voisin. Contre ces exactions, la victime n'ose élever la voix, certaine d'avance que le moindre inconvénient de son cri de détresse sera de ne pas être écouté. Le fellah n'en garde pas moins rancune à qui l'opprime. Il nourrit l'espoir d'une représaille, guette l'occasion de se venger, et sa nature, de bonne et douce qu'elle était, devient perverse (1). Le fond de ses croyances religieuses n'en persiste pas moins. Cet état moral étend son influence sur la situation financière et politique du pays. Il est certain que, si la justice était mieux rendue, si les charges étaient plus équitablement réparties, si l'administration était mieux organisée, l'Égypte ne se trouverait pas en présence d'un épuisement presque général de ses ressources ; elle n'aurait pas une dette criarde de quelques milliards et une énorme dette consolidée qui lui crée une situation politique inférieure et la met dans la dépendance des puissances protectrices de ses créanciers. Mieux gouvernée, elle eût trouvé chez le plus grand nombre des habitans une aisance et des ressources qui eussent sauvé l'autonomie sérieusement menacée du pays. Mais c'est surtout l'absence d'une bonne

(1) C'est aussi à l'époque où ceci s'écrivait que le brigandage a fait son apparition dans les campagnes.

justice qui est d'un effet désastreux. On voit tous les jours des ayans-droit honnêtes reculer devant un procès par suite de l'insuffisance des lois, de la malhonnêteté ou de la puissance de leurs adversaires; ils préfèrent transiger, abandonner une cause excellente et même y renoncer complètement, plutôt que d'encourir les peines, les lenteurs et les frais d'un procès dont l'issue est douteuse. L'on a vu des Égyptiens recourir au subterfuge de la cession, et transférer leurs droits à des Européens, pour éluder la compétence des tribunaux locaux, et bénéficier de la juridiction des tribunaux mixtes de la réforme judiciaire.

J'interromps ce résumé pour faire remarquer combien la situation de l'Égypte, de 1879 à 1882, explique la chute d'Ismaïl et la révolution tentée contre le khédive actuel par le colonel Arabi et l'armée. Il faut nécessairement avoir cette situation présente à la mémoire pour la comparer avec la situation de l'Égypte en 1888, à celle que crée à ce pays le protectorat anglais. On est surpris autant qu'affligé en constatant qu'au point de vue agronomique et financier, presque tout va aussi mal que par le passé (1).

L'Union de la jeunesse égyptienne signale ensuite à l'actuel khédive quelles sont les causes principales des souffrances du pays et de leurs effets. D'après l'Union, il y en aurait quatre majeures : 1° la réunion de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul; 2° l'absence d'une loi qui détermine les droits et les devoirs des gouvernans et des gouvernés; 3° l'absence d'une justice bien assise et bien rétribuée; 4° l'insuffisance de l'instruction publique.

La première de ces causes est assurément celle qui a le plus influé sur le sort de l'Égypte. « Qu'espérer, dit le projet des réformes, d'un gouvernement dont les sujets sont empêchés de prendre part aux affaires qui les touchent, même de très près?.. C'est ainsi que l'amour du pays et de la justice est étouffé, que l'initiative individuelle et que l'essor de l'intelligence sont arrêtés, qu'aucune voix n'ose s'élever pour redresser les abus et les injustices qui se commettent au grand jour. »

(1) « Qu'avons-nous fait pour nous concilier la Basse-Égypte? Nous lui avons imposé des fonctionnaires européens qui lui coûtent 450,000 livres sterling par an, et, loin de réduire les taxes, nous avons perfectionné les procédés employés pour les extorquer. Le mâdhi, lui, expose ce séduisant programme : je vous prendrai seulement un dixième de vos produits et je vous débarrasserai de ces chiens de chrétiens. » *Journal de Gordon*, p. 36.) — « Tous les fonctionnaires qui, du Caire, prétendent administrer l'Égypte, en sont parfaitement incapables; que peuvent-ils savoir de l'état du pays et de ses besoins en restant tranquillement dans la capitale? Ce qu'il faut à la population, c'est la réduction des taxes de moitié; des inspecteurs parcourant les provinces pour remédier aux abus. Que l'on se débarrasse de l'armée du général Wood, dépense absolument inutile, des trois quarts des employés européens, de la gendarmerie et autres vautours qui dévorent le pays. » (*Journal de Gordon*, p. 119.)

On pourrait faire remarquer à la jeunesse égyptienne que les vice-rois et khédives ne devraient pas être les seuls à supporter ces accusations. Il y a eu des ministres qui, eux aussi, ont abusé d'une autorité par trop arbitraire. Rien n'est plus avéré. Toutefois, il est avéré aussi que ces ministres ont été plus d'une fois exilés par Ismaïl-Pacha, qui en agissait avec eux despotiquement. Il ne les faisait revenir de France, de Turquie ou d'Angleterre que lorsque leurs conseils lui étaient nécessaires, ou lorsqu'il voulait leur faire endosser la responsabilité d'une mesure impopulaire, et Ismaïl le voulait souvent.

L'absence d'une loi qui détermine les droits et les devoirs des gouvernans et des gouvernés est assurément une lacune regrettable, et la jeunesse égyptienne ne manque pas de le faire ressortir. L'autorité, ne connaissant pas de limites à ses pouvoirs, les croit indéfiniment étendus. Les fonctionnaires de l'ordre inférieur sont les plus perniciosus de tous. Nombreux et peu rétribués, ils ont des appétits en rapport avec leur grand nombre. S'ils possèdent une petite propriété, c'est le fellah qui, gratuitement, est obligé de la bêcher, de la défricher et de l'ensemencer. Les cheikhs et notables sont des fléaux pour le petit contribuable. Représentant les forces contributives des communes, c'est à eux que l'autorité s'adresse pour la perception des revenus et l'acquittement de tous les impôts, en argent ou en nature, qui frappent le fellah. Sans conscience, sans moralité, sans instruction, ils n'hésitent pas à commettre des vols au détriment de l'état et des contribuables. Ces crimes sont encore assez fréquens à l'occasion du recrutement de l'armée, des prestations en nature pour les travaux d'utilité publique et du recensement des habitans pour les impôts personnels et la capitation. Si les personnes lésées voulaient se plaindre, sur quels droits s'appuieraient-elles pour le faire? Il n'en existe pas. Les petits fonctionnaires sont couverts par les fonctionnaires d'ordre secondaire, ceux-ci sont couverts par la responsabilité nominale des ministres, qui sont, à leur tour, couverts par la personnalité du chef de l'état. Or le chef de l'état est irresponsable. Toujours comme aujourd'hui. La troisième cause qui, d'après le parti national, a motivé les malheurs de l'Égypte, est dans l'absence d'une justice bien assise et bien administrée. Les lois mises à la disposition des tribunaux locaux sont insuffisantes; il y a encore insuffisance des garanties d'instruction, de moralité et d'indépendance chez les personnes chargées de rendre la justice, et particulièrement chez les auxiliaires et collaborateurs placés sous la direction des magistrats. Le sort d'un procès dépend souvent de la façon dont un greffier se plaît à exposer la question aux juges, heureux encore, ces derniers, lorsqu'ils peuvent débrouiller quelque chose dans l'exposé qui leur est

présenté. Cette organisation défectueuse des tribunaux locaux, la procédure qu'on y suit, l'insuffisance judiciaire des magistrats, la modicité des émolumens des employés, l'absence d'un contrôle exercé sur les greffes, éveillent chez plusieurs de ces fonctionnaires des appétits qu'ils ne peuvent satisfaire qu'en faussant la justice déjà boiteuse. C'est ce qui est cause, parfois, que des plaideurs honnêtes, ayant confiance dans leur bon droit, demandent, avant d'entreprendre un procès, s'ils peuvent le faire appuyer par une influence quelconque, personnelle ou vénale; ils cherchent pour lui confier leurs intérêts l'homme d'affaires qui a les meilleures relations avec les employés, voire avec les magistrats. Il est inutile d'ajouter qu'il en est de même chez la partie adverse. Ce n'est plus qu'une lutte d'influence.

Quant à la procédure des tribunaux locaux dans l'ordre pénal, elle est tout aussi défectueuse : sans aucune notion juridique, sans code d'instruction criminelle, sans autre guide que sa capacité plus ou moins douteuse et son honnêteté plus ou moins prouvée, un simple écrivain se livre à la première instruction du procès. Aucun ministère public ne surveille l'instruction. Quelle que soit la position prise par le dénonciateur ou la victime d'un crime, les employés de la police d'abord, ceux du tribunal ou de la cour ensuite, dirigent les causes, et leur donnent l'issue que comportent leur capacité, leur honnêteté et leur intérêt.

Reste la question de l'instruction publique. L'insuffisance d'instruction n'existe plus depuis plusieurs années, et, sur cet important sujet, le khédive a voulu donner satisfaction aux pétitionnaires. Les Anglais ne s'en sont nullement occupés, par la raison bien naturelle que le budget de l'instruction publique est le plus maigre de tous les budgets. Là, rien à glaner.

L'Union de la jeunesse égyptienne, ayant passé en revue les souffrances de son pays, indique les réformes qui lui paraissent les plus propres à le relever. La plus sûre, d'après elle, serait la séparation des pouvoirs. Avec ce système, l'inviolabilité du souverain est assurée, et la nation prend une part active aux affaires publiques. Le parti national fait encore ressortir cette vérité de La Palice, qu'un gouvernement absolu tel qu'il existait avec Ismaïl-Pacha peut avoir des conséquences funestes, et il est probable que l'ex-khédive n'y contredit pas; que c'est seulement avec la séparation des pouvoirs que l'initiative individuelle se développe, réveille l'amour du pays, de la justice et de la liberté dans les cœurs bien nés. Une loi organique devrait donc consacrer les principes suivans : inviolabilité de la personne du chef de l'état et définition de ses droits; — division des pouvoirs en pouvoir exécutif, pouvoir représentatif et

pouvoir judiciaire ; — responsabilité des ministres vis-à-vis du khédive et du pouvoir législatif ; — égalité de tous les Égyptiens devant la loi : leur aptitude sans distinction d'origine ou de religion à remplir tous les emplois et toutes les fonctions publiques ; — égalité dans la répartition des charges de l'état conformément aux facultés de chacun ; — inviolabilité de la liberté individuelle, c'est-à-dire que nul ne pourra être poursuivi, arrêté, détenu ou exilé, que dans des cas déterminés par une loi et dans la forme qu'elle prescrira ; — inviolabilité du domicile, excepté dans les cas spécifiés par la loi ; — inviolabilité des propriétés, sauf le cas d'expropriation pour cause d'utilité publique légalement constatée, mais avec indemnité ; — liberté et égale protection des cultes ; — liberté de la presse et des réunions ; — inamovibilité temporaire des magistrats de l'ordre judiciaire ; — formation de l'armée par voie de recrutement ; — garantie de la dette et inviolabilité des engagements pris par l'état vis-à-vis de ses créanciers ; — aucun impôt ne sera perçu, sinon en vertu d'une loi, sauf dans le cas où le pouvoir représentatif refuserait les fonds nécessaires au service de la dette ; — indépendance du pouvoir représentatif, détermination de ses attributions ; — faculté pour le chef de l'état de dissoudre la chambre des députés, — et enfin liberté des élections.

Tels sont les principes généraux, — bien connus de nous, — de la loi organique demandée au souverain et à laquelle lui et son ministère restent opposés sur bien des points et, en première ligne, lorsqu'il est question d'abandonner une part quelconque de la direction des affaires publiques, et d'organiser un régime représentatif.

Les réformes judiciaires occupent une grande place dans les réformes demandées ; nul doute qu'elles n'aient été conçues par un homme de grande compétence en ces matières ardues. Comme, depuis l'époque où elles ont été soumises au khédive, il s'est produit à ce sujet de grandes améliorations, je m'abstiendrai de les reproduire en entier. Il n'est pas toutefois inutile de faire remarquer que les auteurs du projet signalent deux vices inhérens à la justice égyptienne : 1° insuffisance des lois mises à la disposition des magistrats des tribunaux indigènes ; 2° insuffisance des garanties d'indépendance et d'instruction de ces magistrats. Voici ce qu'ils disent des juges et avocats étrangers qui ont fait en si grand nombre leur apparition dans les tribunaux d'Alexandrie et du Caire : « Nous reconnaissons en eux le mérite, l'instruction, l'honnêteté et l'indépendance de caractère qui en font des fonctionnaires modèles. Nous eussions été heureux de pouvoir faire appel à leur précieux concours dans l'œuvre moralisatrice de notre réforme judiciaire, car nous savons que leur présence nous procurerait, outre les

grands avantages de leurs lumières juridiques et de leur pratique de la justice, celui non moins grand de communiquer à nos magistrats le sentiment d'indépendance qui leur manque peut-être le plus. » Ce dernier aveu est l'éloge de ceux qui le font. S'il laisse supposer que l'indépendance des juges indigènes n'est pas tout ce qu'elle pourrait être, il laisse du moins espérer que des gens qui connaissent si bien leur côté faible sauront aisément trouver le moyen de se corriger.

En ce qui concerne la réforme financière, le parti national s'en remet entièrement aux conclusions de la commission d'enquête, conclusions que j'ai fait connaître. Il voudrait qu'on y ajoutât le règlement d'un mode de perception des revenus dans les provinces sur des bases qui en assureraient la réalisation au gouvernement, et au contribuable le respect de ses droits. Il voudrait la suppression des remises faites aux percepteurs, et leur remplacement par des bureaux de perception ayant chacun le recouvrement d'une grande ou de plusieurs petites communes ; le remplacement des agens actuels de perception par des officiers et des sous-officiers en disponibilité ; la modification des échéances et des coupons de la dette unifiée en les portant au 1^{er} septembre et au 1^{er} mars de chaque année, puisqu'elles coïncideraient avec la rentrée des récoltes ; et, pour en finir, l'établissement d'un Crédit foncier dans des conditions à assurer aux contribuables des prêts à bon marché. En Égypte, le contribuable obéré est peut-être, plus qu'ailleurs, abandonné à la discrétion de l'usurier, et l'un engendre l'autre aussitôt. Les exemples ne sont pas rares d'avances faites au taux de 8 pour 100 par mois. L'usure est une des plaies d'Orient ; elle sévit partout, et partout elle est tolérée, parce que beaucoup en vivent grassement.

Telles furent les réformes de toute sorte réclamées aux hommes d'état. Arabi en fit son programme. Beau parleur, sachant enflammer le fanatisme de son auditoire par des citations habiles du Coran, il n'eut jamais, malheureusement pour lui et pour l'Égypte, la finesse d'un homme politique, ni l'honneur et la bravoure d'un soldat, et encore moins le génie d'un homme de guerre.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Roméo et Juliette*, opéra en 5 actes, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de M. Charles Gounod.

On redoutait un peu pour *Roméo et Juliette* un déplacement qui, s'il n'était pas sans gloire, n'était pas sans danger. On savait que l'épreuve avait réussi à *Faust*; il y a juste un an que la cinq-centième représentation l'a prouvé. Mais, disait-on, *Faust* avait pour lui des proportions plus vastes, plus de variété et d'homogénéité. Des pages aussi discrètes que le duo du balcon et celui de l'alouette risquaient de ne pas franchir la rampe de l'Opéra; leur charme allait se rompre, et, par excès de zèle pour la gloire du maître, on n'arriverait qu'à diminuer, peut-être à déconsidérer, l'un de ses deux chefs-d'œuvre.

Les prophètes de malheur en ont été pour leurs prophéties. *Roméo* a triomphé à l'Opéra comme ailleurs, et dans notre Louvre musical les deux ouvrages garderont désormais leur place véritable et définitive.

Le *Roméo* d'aujourd'hui est, à peu de chose près, le *Roméo* d'hier; mais ce peu de chose est de trop. L'œuvre pouvait émigrer intacte. La version primitive ne comportant pas de dialogue parlé, *Roméo* n'avait pas besoin des raccords que nécessita jadis l'émigration de *Faust*. Il n'y avait ici rien à ajouter. Le maître n'aurait jamais dû consentir à écrire un ballet pour *Roméo*, et, après l'avoir écrit, il a dû regretter la concession faite à des préjugés que des hommes comme lui ont le droit et même le devoir de contrarier et de rompre.

Le ballet de *Faust*, en plein enfer, presque en dehors de l'action, avait du moins des excuses, ne fût-ce que la réputation voluptueuse de la lo-

calité et les vues diaboliques de Mèphistophèlès sur son compagnon. Et puis la musique en est exquise, et voilà le meilleur de tous les argumens. Mais dans *Roméo*, quel prétexte à la chorégraphie? Faire danser chez Capulet, quand Tybalt est mort la veille, quand l'hymen de Juliette, attristé par ce deuil, devrait se célébrer dans l'intimité, presque dans le secret; quand Juliette vient de boire la liqueur qui va la foudroyer, quand nous attendons qu'elle tombe; quand l'action, et une action de Shakspeare, se hâte et se précipite! Faire danser et supprimer l'admirable épithalame, le double chœur aristocratique et religieux qui se chantait jadis autour de la jeune patricienne, et qu'on a sacrifié à d'absurdes entrechats! On a déjà raccourci ce ballet, qu'on le supprime! Qu'on fasse exécuter un peu plus de pirouettes au premier acte, quelques-unes encore avant le mariage, aux sons de la marche nuptiale; mais qu'on débarrasse le quatrième acte d'un hors-d'œuvre musical et d'un contresens dramatique. Les abonnés viendront tout de même, ne fût-ce que par respect humain, et pour une autre fois ce sera un précédent. Si jamais, comme je le souhaite, l'Opéra nous donne *Otello*, on ne forcera pas Verdi à faire danser.

A cela près, nous avons retrouvé avec joie notre *Roméo* familier. La beauté des décors, l'importance de la mise en scène, l'élégance des costumes, tout cet appareil plus considérable et plus somptueux ne lui a pas ôté sa grâce et son charme d'autrefois. Rien ne s'est aténué; rien, sauf les quelques taches qui déparaient l'œuvre jadis et qui nous ont semblé plus légères. Nous appréhendions beaucoup le premier acte à l'Opéra: il y pouvait prendre un éclat trop vulgaire. La fête chez Capulet, avec ses ritournelles de mazurka, risquait de faire un gros tapage et rien de plus, et de trop rappeler une autre fête, plus foraine, hélas! que princière, celle que donne le duc au premier acte de *Rigoletto*. Vérone est si près de Mantoue!

Eh bien! non. — Un orchestre plus nourri, des chœurs plus puissans ont sauvé tout cela. Nous avons surpris dans les couplets de Capulet une phrase mélancolique, un retour sur la jeunesse et l'amour passé, qui jamais ne nous avait charmé ainsi. La valse même, murmurée par M^{me} Patti avec une pureté de flûte, a failli nous attendrir. La phrase surtout: *Loin de l'hiver morose, laisse-moi sommeiller*, a pris sur les lèvres de l'artiste une poésie que nous n'y avions jamais trouvée. Elle nous avait toujours paru déplacée, cette valse, et peu digne de Juliette; et l'autre soir nous en étions presque à nous demander si, au contraire, elle ne convient pas au personnage; si l'étonnement, l'éblouissement du premier bal ne justifie pas chez une toute jeune fille cette naïve effusion de plaisir; si ce n'est pas là le gracieux complément de sa parure, une dentelle de plus à sa robe de fête, une dernière perle à son collier.

Nous n'attendions pas avec moins d'inquiétude l'acte des duels, qui n'est pas le meilleur, que seul eût pu brosser Meyerbeer avec la couleur musicale, dramatique, et pour ainsi dire historique, de son triple génie. Là encore, nous avons été agréablement surpris. Dans son nouveau cadre, le tableau paraît plus grand et mieux composé. L'invective réciproque : *Capulets! Montaigus! race immonde!* manque toujours de développement et de cette rage folle qui devrait précipiter l'une sur l'autre les deux moitiés de la ville. D'autres haines frémissent au troisième acte des *Huguenots*, par exemple dans une querelle pourtant moins tragique et moins sanglante que celle-ci. Mais, en somme, à l'Opéra le tout a fait très bonne figure. Sans avoir de valeur mélodique, le chœur ajouté par M. Gounod pour fortifier une fin d'acte un peu grêle est à sa place et bouche un trou. Au cours de l'acte, certaines pages ou certaines phrases ont admirablement porté à l'Opéra : notamment le déchirant *lamento* du peuple autour du cadavre de Tybalt, et surtout les préliminaires pathétiques du double duel. La provocation de Tybalt, toute frémissante de haine; les réponses d'abord contenues de Roméo, puis son admirable explosion; tous ces dialogues par apostrophes insolentes ou furieuses ont pour ainsi dire pris du champ comme les combattans eux-mêmes.

Une autre scène, celle de la bénédiction nuptiale dans l'oratoire de frère Laurent, a beaucoup gagné en grandeur liturgique. A l'Opéra-Comique, ce mariage secret paraissait expédié en hâte et sans solennité. Le voilà maintenant tel qu'il doit être célébré. Sur les deux jeunes têtes inclinées devant lui, frère Laurent étend les mains, et sa bénédiction, grave et affectueuse à la fois, descend comme le voile d'hyménée que l'église jadis déployait au-dessus des époux. Près du Dieu inaccessible aux rancunes humaines, du Dieu qui ne connaît pas la haine et ne souscrit jamais à l'injustice, les deux enfans étaient bien sûrs de trouver assistance. Moins barbare que certains parens de la terre, le Père qui est aux cieux ne pouvait refuser sa consécration à d'aussi belles amours. De cette consécration, la chaste fille ne se fût jamais passée, mais elle n'en demande pas d'autre. Maintenant elle peut se donner sans honte. Elle a senti dans cette voix toute l'autorité avec toute la bonté divine, et l'union de la majesté et de la douceur donne à la scène une double beauté que peut-être jadis nous n'avions pas assez appréciée.

En écoutant le chant de frère Laurent, nous pensions à une autre prière, infernale, celle-là : l'invocation de Méphistophélès aux fleurs du jardin de Marguerite. Là-bas le démon, comme ici le Seigneur, intervenait dans les tendresses humaines; il était l'instigateur du mal, comme ce moine est le saint complice du bien; au lieu de l'influence divine, il appelait les maléfices de la nature au secours d'un amour

criminel. Aussi, quelle différence entre les deux inspirations musicales ! A la place des accords diaboliques qui rythmaient pour ainsi dire à coups de griffe le chant néfaste de Satan, quelle bienveillance et quelle amabilité sereine ! Frère Laurent, lui aussi, connaît les secrets des fleurs, mais leurs secrets bienfaisants, et celles qu'il a cueillies avaient poussé dans la montagne pour le salut de Juliette et non pour sa perdition.

Que de détails déjà mis en lumière ! Au lieu d'un effacement général, quel surcroît de relief ! Mais ce n'est pas tout. Les récitatifs, les ritournelles n'ont rien perdu non plus de leur élégance, de leur style, de leur concorde parfaite avec l'ensemble de l'ouvrage. Elle s'est épanouie plus large et plus belle, la phrase de Capulet conduisant Juliette à l'église : *Ma fille, cède aux vœux du fiancé qui t'aime*. Le Mozart de la *Flûte enchantée*, le Glück d'*Alceste*, l'auraient commencée ainsi ; ils en auraient ainsi tracé le noble contour. Mais M. Gounod pouvait seul l'achever par un pareil souhait et par un pareil soupir : *Le bonheur vous attend au pied des saints autels*. Avec la même expression de tendresse et de mélancolie paternelle, un grand poète disait jadis, sur le seuil de l'église, à son enfant qui devait elle aussi mourir :

Ici l'on te retient ; là-bas on te désire ;
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir.
Donne-nous un regret, donne leur un espoir ;
Sors avec une larme, entre avec un sourire.

Voilà donc l'œuvre chez elle à l'Opéra. — Mais les pages les plus intimes ont-elles aussi gardé leur charme ? Le madrigal, le duo de l'alouette, le duo du balcon surtout, n'ont-ils point pâli, n'ont-ils point languï ? Non, ces beautés exquisés, ailleurs un peu étouffées, au lieu de s'évanouir, se sont épanouies ici. Le duo du balcon surtout a répandu tout autour de lui une atmosphère de tendresse. C'est qu'il ressemble à l'une de ces fleurs odorantes que le Midi nous envoie. Elles arrivent pressées, meurtries par l'étroitesse de leur prison légère ; mais, à peine délivrées, elles se rouvrent, elles revivent et remplissent notre demeure de leur parfum recouvert, car elles cachaient dans leurs calices tous les trésors du printemps.

Oui, le second acte de *Roméo et Juliette* est beau comme une fleur ; mais comme une fleur il est délicat. Il ne faut pas « que l'univers entier s'arme pour l'écraser, » c'est-à-dire il ne faut pas que la foule l'écrase de ses conversations ou de son indifférence. Il faut l'entendre dans le silence, avec recueillement et avec amour ; c'est avec amour qu'il a été écrit et qu'il est chanté. Que le public de l'Opéra daigne écouter au lieu de parler, et regarder au lieu de chercher à se faire voir, et ce public, malgré tout l'un des plus intelligents de l'Europe, sentira pénétrer en lui l'intime poésie de cette musique.

Trois actes de *Roméo* : le second, le quatrième (sauf le ballet) et le dernier sont purs de presque toute tache; mais le second est, je crois, le plus immaculé. Il est supérieur même à l'acte du jardin de *Faust*, d'abord par l'égalité et la continuité de l'inspiration. D'un bout à l'autre, il est conduit avec une délicatesse exquise, sans une halte, sans une secousse; il coule tout uniment, il passe d'une seule haleine, et quand il a passé, à peine en a-t-on senti la douceur trop fugitive.

Il est supérieur encore au troisième acte de *Faust*, sinon par l'intensité, du moins par la chasteté du sentiment. Deux fiancés le chantent, c'est-à-dire deux êtres heureux entre les heureux, mais purs entre les purs. Ah! qu'il ressemble peu au jardin de Marguerite, le jardin de Juliette! Comme il entend un autre dialogue! Rien dans le rôle de Juliette ne trahit le trouble ni la volupté; l'esprit, ou le cœur, est aussi prompt chez elle que chez Marguerite, mais la chair est moins faible. Rappelez-vous, sur ces seuls mots : *Et pourtant j'écoute!* quelle langue amollissait la voix de la petite Allemande prise au premier piège d'amour. Quand s'échappait des lèvres de Gretchen l'aveu de sa défaillance : *Ah! je t'adore, pour toi je veux mourir!* quel abandon, quelle chute adorable, mais quelle chute!

Enfin, dans le duo de *Roméo*, la forme musicale est encore plus libre, plus ondoiyante et diverse que dans celui de *Faust*. Elle se prête avec plus de souplesse aux moindres variations du sentiment. Toutes les mélodies (et elles sont innombrables) s'enchaînent et se déduisent les unes des autres; les rythmes, les mouvemens ne font que changer, et l'acte entier, merveille d'unité et de variété à la fois, brille, comme un diamant à facettes, de mille reflets changeans.

Dès le début, tandis que le rideau se lève sur la scène encore vide, le prélude enveloppe de mystère le jardin endormi. Quelle différence entre ce commencement et celui du troisième acte de *Faust!* Combien je préfère ce paysage à l'inutile romance du malencontreux Siebell Indiqué par la cantilène des violons, l'effet de nuit et de calme est encore accentué par le petit chœur des compagnons de Roméo. Roméo demeure seul, la fenêtre de Juliette s'illumine, et une simple modulation, quelques accords d'instrumens à vent tombés en triolets et d'une chute lente, expriment bien le rayonnement de cette clarté bénie. La partie intermédiaire de la belle cavatine : *Ah! lève-toi, soleil!* celle qui relie les deux couplets, est accompagnée par un orchestre qui jase et que traversent mille soupirs, mille vagues murmures. A partir de ces mots : *Elle rêve! Elle dénoue une boucle de cheveux!* sur l'ondulation continue des violons passent tour à tour des contre-chants de flûte, de clarinette, et un hautbois solitaire, par une arabesque délicieuse, ramène le motif du commencement.

A la cavatine de Roméo la scène suivante se rattache tout naturellement par deux simples accords de harpes, et, sur une note inat-

tendue, posée comme au hasard, Juliette apparue commence à rêver. Se laissera-t-on enfin de prétendre que notre musique française, rebelle à tout progrès, obstinément dédaigneuse de la vérité ou de la vraisemblance théâtrale, reste asservie aux vieux systèmes, aux formules traditionnelles et symétriques de jadis? Comment traduire la rêverie de Juliette et ses confidences aux étoiles, mieux que par toutes ces phrases errantes sur les lèvres de la jeune fille au hasard de ses souvenirs, de ses craintes et de ses espérances? Où trouver moins de rigueur et de formalisme que dans ce perpétuel échange de mélodies, qui vont et reviennent de l'un à l'autre des fiancés, enveloppant d'un nimbe sonore leurs deux têtes rapprochées?

Les librettistes ont eu le bon goût de suivre ici Shakspeare presque mot à mot, et le musicien a noté avec une sensibilité raffinée les moindres nuances de l'âme de Juliette, la plus charmante peut-être entre toutes les âmes de vierge et de femme. Au premier mot de Roméo, qu'elle entend sans le voir, elle frissonne : *Qui m'écoute?* dit-elle; et d'un ton légèrement offensé, pour ainsi dire avec un geste musical seulement de fierté virginale, elle ajoute : *Qui surprend mes secrets dans l'ombre de la nuit?* Dans la simple question : *N'es-tu pas Roméo?* quel ardent désir que ce soit lui ! C'est lui, en effet, et Juliette rassurée lui révèle tout son cœur. En deux ou trois pages, l'âme de la jeune fille se dévoile, plus complexe, sans être compliquée cependant, que l'âme de Marguerite. Pauvre et naïve Gretchen ! A peine avait-elle entendu Faust lui murmurer la phrase : *Laisse-moi contempler ton visage!* qu'elle la redisait, docile à la première leçon d'amour. Elle n'était pour ainsi dire que l'écho du bien-aimé; elle ne chantait qu'après lui et d'après lui. Juliette a plus d'initiative et de spontanéité. Sous les détours nonchalans des mélodies, sous leurs harmonieuses cadences se glissent des accens d'orchestre légers, mais expressifs, des soupirs de hautbois, de bassons, de cors, et ces moelleuses sonorités estompent derrière les deux enfans l'ombre bleue de la nuit d'Italie qui protège leur bonheur.

Juliette poursuit : *Cher Roméo, dis-moi loyalement : Je t'aime, et je te crois.* Alors les harpes s'envolent, et les promesses et les sermens les suivent. Mais un soupçon effleure déjà Juliette. Roméo ne la trouvera-t-il pas bien osée d'avoir parlé si vite? Aussi se hâte-t-elle, sinon de rétracter son aveu, du moins d'en partager la douce honte avec la nuit, dont le voile indiscret a trahi le mystère.

Ni Shakspeare ni M. Gounod n'avaient dit encore ici tout ce qu'ils avaient à dire. Mais la musique, plus lente que la poésie, risquait en se prolongeant de devenir monotone. Les librettistes et le musicien ont bien fait de couper un instant le duo par le petit chœur des valets et le bref et plaisant épisode de la nourrice. On ne voit qu'avec plus

d'émotion reparaitre Juliette et Roméo; on n'est que plus délicieusement repris par la douceur renaissante de leur entretien.

Tout l'acte est très bien mis en scène à l'Opéra. Ce n'est pas au balcon cette fois que revient Juliette, mais sur la terrasse, derrière une grille légère; jusqu'à la fin du duo, elle va de cette terrasse à sa fenêtre, éloignant, puis rappelant Roméo, et ces allées et venues donnent encore plus de langueur aux adieux amoureux prolongés. Juliette ne quittera pas Roméo sans avoir tout prévu, tout préparé. Avec une tendresse grave, presque solennelle, elle s'offre à lui pour femme: elle le prie de fixer le jour, l'heure et le lieu de leur hymen. Si par malheur, ajoute-t-elle avec mélancolie, avec un vague soupçon que le mal existe et qu'il est des amours moins purs et moins durables que le sien; si, comme dit à Roméo la Juliette de Shakspeare, si tu as des intentions qui ne sont pas bonnes, oh! alors l'ardente, mais honnête enfant, ne se donnera pas, quitte à mourir de s'être refusée.

Mais elle n'a rien à craindre. Exaltée, presque indignée, la protestation de Roméo ne se fait pas attendre. Comme tout à l'heure, les harpes s'envolent encore, mais d'un essor plus impétueux, et quand viennent les mots: *Dispose en reine, dispose de ma vie!* tous les instruments à cordes, éperdus, joignent leur unisson à la voix du jeune homme pour la fortifier et l'emporter plus haut; tout l'orchestre s'élançe vers l'enfant radieuse dans une effusion unanime d'enthousiasme et d'amour.

Ces deux êtres qui se sont rencontrés il y a une heure à peine, s'adorent maintenant pour l'éternité; ils ont conclu le pacte de leur immortelle tendresse. Avant de se quitter, et pour la première fois depuis le commencement du duo, ils chantent ensemble; leurs deux voix n'en font plus qu'une, comme leurs âmes. Ah! l'adorable séparation, toujours et toujours retardée! Quelle lenteur à dénouer les bras enlacés, à détourner les regards confondus! Une dernière fois, Juliette rappelle son bien-aimé. Mais elle sent bien qu'il faut le laisser partir, qu'elle ne saurait lui permettre de franchir aujourd'hui le seuil de son asile. Elle rentre donc, et sa lampe s'éteint. La nuit poursuit son cours, la chaste nuit qu'ils ont respectée tous deux, qu'ils ont faite leur confidente et non leur complice. L'orchestre de nouveau peut chanter, reprendre sans trouble la cantilène du prélude. La pure mélodie ramènera dans les rêves de Juliette tous les souvenirs sans un seul remords de l'amour, et le baiser que Roméo confie à la brise ira se poser, sans le faire rougir, sur le front endormi de la fiancée.

Ce second acte, qui renferme les plus exquises beautés de *Roméo*, ne les renferme pas toutes; mais si nous voulions examiner la partition entière, l'espace aujourd'hui nous manquerait. Il faudrait

rappeler d'abord l'admirable prologue, impassible récit de haine que traverse un rayon d'amour. Nous parlions plus haut du génie historique de Meyerbeer. Le maître des *Huguenots* n'eût sans doute rien trouvé de plus original et de plus grandiose. On pourrait suivre encore ailleurs que dans le second acte le grand courant de tendresse dont le génie de M. Gounod aura été pour la musique contemporaine la source la plus abondante. Nous n'avons rappelé que le duo des fiançailles, parce qu'il est le plus complet peut-être, et que l'amour y circule, comme le sang dans nos veines, en mille petits filets dont il faut suivre attentivement le réseau délié. Le duo nuptial et le duo funèbre, sans parler du madrigal du premier acte, s'imposent plus vite à l'admiration, et le public n'a pas besoin qu'on lui signale, par exemple, la merveilleuse phrase de l'alouette, ou le fameux cri : *Juliette est vivante!* Il n'exige pas non plus qu'on le mette en demeure d'opter, ou que nous options nous-mêmes pour *Faust* ou pour *Roméo*. Qu'il admire et qu'il aime comme nous les deux partitions sœurs, et qu'il se rappelle le mot singulier mais expressif de Victor Hugo : les chefs-d'œuvre sont comme les loups, ils ne se mangent pas entre eux.

Mais *Roméo* et *Faust*, diront peut-être les difficiles, ne sont que deux éditions du même ouvrage ; *Roméo* n'est qu'un pastiche ou une redite de *Faust*. — On ne saurait, en effet, méconnaître la ressemblance et la parenté des deux ouvrages. Mais quel maître a jamais différé de lui-même ? Lequel s'est renouvelé au point de ne pas se faire partout reconnaître ? Mozart ne pense-t-il et n'écrit-il pas toujours comme Mozart ? M. Gounod, de même, parle sa langue, celle qu'il a faite, et, avant de le lui reprocher, il faudrait reprocher aux rosiers de porter toujours des roses. *Faust!* *Roméo!* deux opéras d'amour, deux variations sur le même thème, au fond toujours la même chose. — Oui ; mais l'amour aussi est au fond toujours la même chose, et personne, je crois, n'a pensé encore à s'en plaindre.

Nous tenons à féliciter chaleureusement MM. les directeurs de l'Opéra. Ils ont fait à l'œuvre de M. Gounod un accueil digne d'elle ; ils lui ont rendu des honneurs d'interprétation et de mise en scène qu'elle ne trouverait pas, croyez-le bien, ailleurs qu'à Paris. Aujourd'hui qu'on ne ménage guère ces messieurs, nous qui parfois leur avons adressé des reproches, esthétiques bien entendu, mais des reproches, nous aimons à les remercier très haut.

Nous n'étions pas sans inquiétude, peut-être sans prévention, en allant écouter M^{me} Patti. Nous ne l'avions entendue qu'une fois ; nous ne connaissions guère que par les contes de fées cette voix et cette virtuosité légendaires. De temps en temps, les journaux racontaient que M^{me} Patti était à Rio-de-Janeiro ou à Buenos-Ayres, qu'elle

y chantait *Lucia* ou la *Sonnambula* parmi des monceaux de fleurs et d'or; et nous déplorions que cette rare créature eût suivi ce vulgaire chemin, que, depuis vingt ans, elle eût pris ou qu'on eût pris pour elle le soin de son opulence et de sa renommée voyageuse plus que de sa gloire véritable; qu'au lieu d'étudier l'art nouveau dans notre vieille Europe, elle allât porter au Nouveau-Monde les débris d'un répertoire en ruines.

Nous nous disions tout cela. Mais M^{me} Patti n'a eu qu'à paraître, et nous avons été sous le charme. D'un bout à l'autre de son rôle, M^{me} Patti est l'intelligence, la grâce et la jeunesse même; la Juliette de Shakspeare, comme celle de M. Gounod. Avec quelle timidité et quelle modestie elle a joué le premier acte; les autres, avec quelle tendresse câline et parfois quelle puissance et quelle sobriété! Comme elle a écouté les instructions de frère Laurent! Comme on a vu passer sur son visage l'appréhension, l'horreur du sommeil semblable à la mort, comme on y a vu revenir par degrés et s'épanouir enfin la joie du réveil et de la vie retrouvée!

La voilà donc une grande artiste, celle à qui nous n'avions jamais entendu prodiguer que des noms d'oiseaux chanteurs! Mais, direz-vous, qu'a-t-elle fait de sa voix et de sa virtuosité? Sa voix! Je gage qu'une jeune fille s'en contenterait encore et pour longtemps. Quelques notes du haut sans doute sont moins pures, moins faciles, mais quelle fraîcheur les autres ont gardée! Quant à la virtuose, aucune autre n'approche de celle-ci. On s'est étonné que le premier soir, M^{me} Patti, légitimement émue, n'eût pas chanté la valse avec une irréprochable perfection. Je demanderai seulement leur avis aux auditeurs des jours suivans, et je demanderai surtout, avec Alfred de Musset, jugeant autrefois une autre artiste, M^{lle} Pauline Garcia, la permission de ne pas compter les plumes qui tombent au premier coup d'aile d'un oiseau qui s'envole.

On a cherché à M^{me} Patti encore d'autres querelles, indignes d'elle et indignes de nous. On lui a reproché de n'être plus assez virtuose, quand on s'était plaint jusqu'ici qu'elle le fût trop. On lui a reproché jusqu'à son âge. Eh bien! puisque vous voulez pour le rôle de Juliette des femmes de vingt ans, amenez-en donc, et vous verrez comme après celle-ci les autres le chanteront!

Le rôle de Capulet est tenu avec autant de noblesse que de douceur par M. Delmas, dont nous avons plaisir à signaler les progrès incessans. Il a mis beaucoup de mélancolie dans le passage du premier acte: *O folles années qu'emporte le temps*, beaucoup de dignité et d'affection dans la phrase du quatrième acte: *Ma fille, cède aux vœux du fiancé qui t'aime*. Un jour, qui n'est pas loin, M. Delmas sera un artiste de premier ordre.

Quant à M. Édouard de Reszké, frère Laurent, ce n'est pas un moine; c'est tout un chapitre, et un chapitre noble. Sa voix d'orgue donne au personnage un caractère de majesté pontificale et pour ainsi dire d'onction gigantesque. Ce torrent sonore s'épanche toujours sans brutalité; jamais il n'emporte dans sa course les détails même les plus délicats : *Dieu qui fis l'homme à ton image, et de sa chair et de son sang créas la femme.* A ce mot : *la femme*, M. Édouard de Reszké donne un accent de compiaissance et de bonté qui nous a rappelé le traditionnel : « Quant à vous, mademoiselle... » des allocutions nuptiales.

Nos compliments à M. Muratet, un intelligent Tybalt, aux chœurs et surtout à l'orchestre, qui a joué comme il joue toujours quand il est dirigé par M. Gounod, et quelquefois quand il est dirigé par d'autres.

Enfin, de M. Jean de Reszké, le héros de ces belles soirées, que dire que nous n'ayons dit cent fois depuis qu'il a débuté, et que tous à la longue ne se soient résolus à dire comme nous? Oui, la foule et ceux qui se flattent de la conduire ont fini par acclamer avec l'enthousiasme dont il est digne l'artiste aujourd'hui sans égal. Ah! l'admirable talent, sans défaut et sans excès! Quel style, et quelle voix! Même au comble de la passion, quelle possession de soi, quel équilibre, quel instinct et quelle science! Quelle jeunesse avec quelle maturité! Il est venu pour M. Jean de Reszké, le moment glorieux, enchanteur, où un grand artiste est maître absolu de lui-même et du public qu'il a enfin conquis, ce moment auquel on voudrait dire, comme le Faust de Goethe : « Arrête-toi, tu es si beau! » Que M. de Reszké jouisse de son triomphe, le plus éclatant et le plus légitime que nous ayons jamais vu à l'Opéra ou ailleurs; mais qu'il nous permette aussi d'en jouir le plus longtemps possible. On disait que les deux frères songeaient à nous quitter pour aller chercher fortune au loin. Puissent-ils demeurer en France, et, pendant quelques années encore, préférer à ceux qui les paieront le plus ceux qui les admirent et qui les aiment le mieux!

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Ce qui est difficile, ce n'est pas de louer les livres d'étrennes, et, quoique peut-être on les fasse aujourd'hui moins beaux, moins « luxueux » qu'il y a quelques années, la matière ne laisserait pas d'être encore assez abondante. Mais ce qui est plus délicat, c'est, en quelques pages, de donner des meilleurs une idée suffisamment exacte, attendu qu'à peine les éditeurs nous laissent-ils le loisir de les lire; et, ce qui est pénible, c'est de ne pouvoir pas s'étendre plus longuement sur quelques-uns d'entre eux qui mériteraient une véritable étude.

Tel est, par exemple, l'ouvrage de M. Gustave Le Bon, sur *les Premières Civilisations* (1). Grand partisan et propagateur infatigable de la moderne théorie de l'évolution, — qu'il a seulement le tort, à notre avis, de regarder dès à présent comme une certitude, quoiqu'elle ne soit encore qu'une hypothèse, — M. Gustave Le Bon s'est proposé de refaire, au point de vue de l'évolution, l'histoire ancienne tout entière; et, en les résumant, de discuter les conclusions de l'érudition moderne sur les antiques civilisations de l'Égypte, de la Chaldée, de la Palestine et de la Phénicie. Sur la persuasion où il est que personne avant lui dans l'histoire n'avait rien tenté de semblable, il y aurait beaucoup à dire, comme aussi sur plus d'un détail, et notamment sur le dédain peu scientifique, encore moins philosophique, qu'il affecte pour « la ci-

(1) Marpon et Flammarion, 1 vol. in-8°.

vilisation juive. » On pourrait aussi lui disputer le droit, dans l'illustration même de son livre, de nous présenter comme des « restitutions » de l'antique des scènes de mœurs dont l'authenticité de chaque détail ne fait pas du tout que l'ensemble ne soit purement imaginaire. Mais, après cela, le livre, intéressant, amusant, instructif à feuilleter, ne l'est guère moins à lire, et, si même il fait penser, que lui demanderons-nous davantage? D'être mieux imprimé peut-être, mieux illustré surtout, par d'autres procédés, qui sentent moins la hâte, la publication « populaire », et plus dignes enfin de la majesté des monumens, de la grandeur des scènes, et de l'étrangeté des mœurs qu'ils doivent représenter.

Ce luxe simple et sévère de l'illustration et de l'impression, qui fait l'une des beautés de l'*Histoire des Grecs* (1) de M. Victor Duruy, en est sans doute le moindre mérite; et s'il est un livre pour lequel nous regrettons que la place nous soit mesurée, c'est celui-là. Car, maintenant qu'elle est terminée, cette *Histoire des Grecs*, et qu'avec l'*Histoire des Romains*, qui la continue, elle forme le plus beau corps d'histoire ancienne qu'il y ait, le plus complet surtout, il y aurait plaisir à en dire ce qu'en pensent tous ceux qui l'ont lue, et qui savent ce qu'ils doivent à M. Victor Duruy. Mais, selon le mot de l'historien, il vaut mieux ne rien dire de Carthage que d'en parler faiblement; et, plutôt que de louer insuffisamment l'œuvre historique de M. Victor Duruy, nous aimons mieux nous en taire. C'est aussi bien à des juges plus autorisés, et dans une autre occasion, moins incidente, pour ainsi parler, qu'il appartiendrait de louer l'*Histoire des Romains* et l'*Histoire des Grecs*, la simplicité du plan, la sévérité de l'ordonnance, la fermeté du style, combien d'autres qualités encore? Nous ne pouvons, pour nous, que les signaler une fois de plus, et, une fois de plus aussi, nous excuser auprès de l'auteur, comme auprès du public, de ne consacrer à ces deux beaux livres qu'à peine autant de lignes et beaucoup moins de pages qu'ils ne contiennent de volumes.

Nous serons plus bref encore, mais avec peut-être un peu moins de regret, sur l'ouvrage de M. l'abbé Vidieu, chanoine honoraire et docteur en théologie : *Saint Denis l'Aréopagite, patron de la France* (2). C'est qu'en effet nos éditeurs ont abusé de ce genre de livres, dont le texte en vérité n'est guère qu'un prétexte à gravures, et, d'ailleurs, dont il faut bien dire que l'ancien intérêt va tous les jours décroissant. Même en accordant à l'abbé Vidieu que saint Denis l'Aréopagite soit le même que saint Denys, patron de la France, — et il le dit bien, mais il ne le prouve point, — ni l'un ni l'autre n'ont tenu dans l'histoire du christianisme ou dans celle de notre

(1) Hachette, 1 vol. in-8°.

(2) Firmin Didot, 1 vol. in-8°.

pays une place tellement considérable que d'exiger de nous une attention de plus de cinq cents pages. Contentons-nous donc de noter, pour les lecteurs qui penseraient autrement que nous sur ce point, que d'ailleurs le livre de M. l'abbé Vidieu est d'une lecture facile, et que l'illustration, comme aussi l'impression, en est digne de la maison Didot.

Au contraire, ce n'est pas seulement de feuilleter, mais de lire le livre de MM. J. et Edmond de Goncourt sur *la Société française pendant la Révolution* (1), que nous donnerions le conseil, si le livre ne datait déjà de plus d'un quart de siècle, et si, depuis longtemps, quiconque s'intéresse à l'histoire des mœurs sous la révolution ne savait ce qu'il doit à MM. de Goncourt. Avec *la Femme au XVIII^e siècle*, celui-ci est assurément l'un des meilleurs livres des deux frères, pour l'abondance et la précision des détails, pour l'intérêt historique et psychologique à la fois du sujet, pour l'habileté tout à fait « artiste » de l'exécution ; — et nous le répétons d'autant plus volontiers que nous aimons moins *la Faustine* ou les *Frères Zemganno*. On ne pouvait donc choisir, pour l'illustrer d'une façon piquante et instructive à la fois, un texte qui lui-même rivalisât mieux avec l'image de précision et de netteté, d'animation et de vie. Rigoureusement authentique, empruntée tout entière aux tableaux, gravures, aquarelles du temps, l'illustration de *la Société française pendant la Révolution*, en faisant revivre aux yeux ces mœurs encore si voisines de nous et pourtant déjà si lointaines, prouve surtout avec quelle justesse MM. de Goncourt les avaient autrefois décrites et rendues. Mais comment les éditeurs de ce beau livre, l'un des plus beaux que l'on nous ait donnés cette année, ont-ils eu l'idée de l'envelopper d'une si laide couverture ? et comment M. de Goncourt a-t-il pu l'en laisser affubler ?

On raconte que le vénérable M. de Sacy, — je l'appelle vénérable pour les beaux livres qu'il a possédés, — quand il voulait relire un sermon de Massillon ou de Bourdaloue, raffinaît sur son plaisir, et attendait que le retour de la Sexagésime, ou de l'Assomption, par exemple, lui permit de faire en même temps les affaires de son salut et celles de son goût littéraire. C'est un plaisir du même genre que pourront se donner l'année prochaine les lecteurs du très beau volume de M. Hippolyte Gautier : *l'An 1789* (2). Aidés du texte et de l'illustration, sans bouger de chez eux, ils se rendront donc, le 4 mai 1889, en procession solennelle à Saint-Louis de Versailles ; le 14 juillet, ils prendront la Bastille ; le 4 août, ils se réveilleront, entre une heure et deux du matin, pour voter l'abolition des privilèges ; le 9 novembre, ils s'installeront, avec l'Assemblée nationale, dans la salle du Ma-

(1) Quantin, 1 vol. in-4°.

(2) Delagrave, 1 vol. in-4°

nège. J'aime seulement à croire qu'ils ne pousseront pas la fureur des anniversaires jusqu'à célébrer celui des 5 et 6 octobre. Si d'ailleurs, à un autre point de vue, celui de la composition, nous aurions souhaité que le livre de M. Hippolyte Gautier fût allégé de quelques pages, au moins dans sa première partie, c'est une opinion personnelle, et qui pourra n'être pas celle de la plupart de ses lecteurs. On y remarquera surtout, et les amateurs y apprécieront, la fidèle reproduction d'un grand nombre de caricatures, devenues historiques, et qu'il était presque aussi difficile de se procurer que les innombrables brochures qui ont précédé, accompagné ou immédiatement suivi la convocation des états-généraux.

Ceux qui seront curieux d'achever leur cours d'histoire en auront cette année les moyens. S'ils veulent se renseigner sur l'ancienne France, ils liront dans la collection Didot deux excellents volumes, l'un sur *la Justice et les Tribunaux*, l'autre sur *la Marine et les Colonies* sous l'ancien régime, tous les deux heureusement et même presque luxueusement illustrés. Ils y pourront joindre une curieuse *Histoire de l'École navale et des Institutions qui l'ont précédée* (1), dont l'auteur n'a point dit son nom, et c'est dommage, parce que la partie purement historique du livre est aussi savamment traitée, que la partie actuelle, si l'on peut ainsi dire, en est spirituellement présentée. Et s'ils veulent enfin venir jusqu'à nos jours, voici *les Deux France* (2), de M. de Lescure, où, sous le couvert d'une fiction facile et légère, ils verront se dérouler ce que Voltaire appelait les « anecdotes et particularités » de l'histoire contemporaine, depuis les premiers jours de la révolution jusqu'à l'année 1888 elle-même. On sait le charme habituel des livres de M. de Lescure, ce qu'ils mêlent ensemble d'agrément et de solidité, le profit qu'on y fait toujours, avec le plaisir qu'on y prend. Qui sait plus de choses que M. de Lescure? et, non sans un peu de préciosité quelquefois, qui les raconte plus ingénieusement? Tous les mérites qui sont les siens, on les retrouvera dans *les Deux France*; et parmi les livres d'étrennes de cette année, nous serons bien trompé, et le public aura tort, si celui de M. de Lescure n'est pas l'un des mieux accueillis.

Nommons encore, au nombre des livres d'histoire, et avec l'ennui de n'en pouvoir ici mentionner que le titre : *la Guerre de Crimée* (3), par M. Gustave Marchal, et *la Retraite infernale* (4), par M. Emond Deschaumes, tous les deux illustrés par M. Quesnay de Beaurepaire. Est-ce que ce dernier titre n'est pas un peu déclamatoire? Mais l'espace que nous prendrions pour justifier ou expliquer ce point d'inter-

(1) Quantin, 1 vol. in-8°.

(2) Ducrocq, 1 vol. in-8°.

(3) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

(4) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

rogation, donnons-le plutôt au livre de M^{me} de Witt : *les Femmes dans l'histoire* (1). Comme le titre l'indique assez clairement, c'est une série de biographies ou de portraits de femmes, depuis *Sainte Geneviève* et *Sainte Clotilde* jusqu'à *Mademoiselle de Sombreuil* et jusqu'à *la Marquise de Lafayette*. Plus encore que la connaissance ou la science de l'histoire dont elles témoignent, plus encore que le talent d'écrivain et de peintre qui ne s'y montre point, mais qu'on y reconnaît bien tout de même, j'aime surtout l'intention et l'inspiration dont ce livre procède. « Les femmes qui ont besoin de réclamer leurs droits, n'ont pas su se servir des moyens d'action qui leur appartenaient en propre, elles n'ont pas su se faire une force des devoirs qu'elles devaient naturellement et nécessairement accomplir. » On ne saurait mieux penser ni mieux dire.

Il n'y a point de « moralité » au beau livre de M. Germain Bapst sur *l'Histoire des joyaux de la couronne de France* (2), ou du moins, si l'on en voulait tirer une, il faudrait parler beaucoup. Mais c'est une étude historique du plus rare intérêt, et qu'il faut avoir lue pour en apprécier, je dirais la richesse ou la valeur, si je n'avais l'air de vouloir jouer sur les mots. « N'y a-t-il pas lieu, en effet, d'être étonné d'apprendre qu'au xvi^e siècle l'un des joyaux de la couronne a été estimé à la valeur de la possession de Calais ? que l'histoire de ces joyaux constitue à elle seule, vers la même époque, l'histoire financière de la France ? que si Henri IV parvint à pacifier le pays et à en chasser les étrangers, il dut en partie le succès de son œuvre aux ressources que lui procurèrent les pierreries de la couronne ? et que ces pierres enfin furent pour quelque chose dans les victoires d'Arcole et de Marengo. » M. Bapst a raison, et son livre le prouve. Nous ajouterons seulement pour notre part que cette histoire des joyaux de la couronne, si singulièrement et si étroitement liée à notre histoire générale, nul ne pouvait mieux l'écrire, pour vingt bonnes raisons que l'on sait, si ce n'est M. Germain Bapst ; et qu'il s'est plus qu'habilement tiré d'un sujet difficile à traiter.

Les ouvrages relatifs à l'histoire de l'art ne sont pas nombreux cette année, mais ils sont excellents, ce qui ne veut pas dire qu'ils fussent mauvais ou médiocres l'an dernier. Bien au contraire, et depuis déjà longtemps, sans compter qu'il n'y en a guère à qui l'illustration convienne mieux, puisqu'elle fait partie de leur définition même et que l'on ne les conçoit pas sans « images, » le concours de quelques grands éditeurs et de quelques écrivains d'une valeur singulière en a fait, parmi les livres d'étrennes, les plus solides et les plus intéressants qu'on puisse lire. A la vérité, ce n'est pas à un Français que nous

(1) Hachette, 1 vol. in-8°.

(2) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

devrons encore cette année ce *Manuel d'histoire de l'art* (1), qui continue de nous manquer toujours; mais, en l'attendant, nous sommes heureux du moins que l'on ait eu l'idée de traduire celui de M. Wilhelm Lübke. C'est, en effet, l'un des meilleurs qu'il y ait en Allemagne, où nous en connaissons plusieurs, et, en remerciant le traducteur, il faut le féliciter de son choix. En revanche, et pour nous consoler, nous dirons que l'Allemagne n'a rien de comparable à cette *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* (2) publiée sous la direction de M. Jules Comte, et dans laquelle paraissaient tout récemment encore le *Manuel d'archéologie orientale* de M. Ernest Babelon, et l'*Architecture grecque*, par M. Victor Laloux. Ils en forment déjà, si nous avons bien compté, le trente et unième et le trente-deuxième volumes.

C'est dans cette même *Bibliothèque*, pour en faire un ouvrage tout nouveau, que M. Jules Martha a repris une esquisse qu'il avait autrefois donnée de l'histoire de l'*Art étrusque* (3), et le beau volume qu'il publie cette année sous ce titre nous semble être de ceux qui épuisent pour quelque temps une matière. L'Académie des Inscriptions, qui l'a couronné, en a jugé de même, et nous espérons bien que son suffrage ne détournera personne de lire le livre de M. Jules Martha. Car, enfin, que l'on soit à la fois très érudit et très intéressant, si cela n'est pas commun, cela toutefois n'a rien d'impossible, et nous ne craignons pas de dire que M. Jules Martha a résolu le problème. Autant qu'il est savant, son livre sur l'*Art étrusque* est facile à lire, non-seulement facile, mais agréable, et nous avons à peine besoin d'ajouter, vu le moment où il paraît, qu'il est abondamment et magnifiquement illustré.

Mais, de tous ces ouvrages, s'il en est un que nous préférons, et qu'aussi bien, pour son importance, il ne soit qu'équitable de placer au-dessus des autres, c'est celui dont M. Eugène Müntz nous donne cette année le premier volume : l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance* (4). Consacré aux *Primitifs*, ce qu'il contient de renseignements précieux et d'idées fécondes, nous ne saurions, en effet, le dire, et c'en serait presque le défaut, mais un défaut vraiment trop rare, pour que personne ait l'idée d'en faire un reproche à l'auteur. N'omettons point, d'ailleurs, de remarquer que, du milieu même de cette abondance d'idées et de renseignements, les grandes lignes de l'ouvrage ne laissent pas de se dégager nettement. Considérant l'histoire de l'art dans son rapport avec les idées, dont les œuvres ne sont, si l'on peut ainsi dire, que les manifestations plastiques, et ne sé-

(1) Firmin-Didot, 2 vol. in-8°.

(2) Quantin, éditeur.

(3) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

(4) Hachette, 1 vol. in-8°.

parant jamais l'histoire de la peinture ou de la sculpture de celle des moyens techniques qui en sont le support nécessaire, M. Eugène Müntz a posé dans ce premier volume les assises d'un véritable monument, dont il y a plaisir à entrevoir par avance les vastes proportions, et dans lequel nous ne lui demanderons que d'introduire un peu plus d'air et de lumière. Au surplus, à mesure qu'il avancera dans son œuvre et qu'il sortira de cette période obscure et confuse des origines, où l'art lui-même, entre plusieurs directions qu'il pouvait prendre, tâtonne et cherche encore la plus conforme à son génie, cette clarté supérieure se fera d'elle-même dans le livre de M. Eugène Müntz. Et si nous nous permettons de formuler cette légère critique, ou plutôt d'exprimer ce souhait, quand il nous était si facile de nous en tenir à un éloge banal, M. Müntz, et nos lecteurs surtout, n'y verront qu'une preuve de notre admiration, en même temps que de notre intérêt pour cette *Histoire de l'art pendant la Renaissance*.

Passons rapidement sur quelques autres ouvrages, qui sont utiles sans doute et instructifs, mais qui perdraient trop au voisinage de celui de M. Müntz, et qui, d'ailleurs, n'ont pas précisément le mérite de la nouveauté. Tel un petit volume sur *la Sculpture* (1), tiré de la *Grammaire des arts du dessin*, de défunt Charles Blanc, bien défunt. Tels encore deux volumes de la collection Didot : *Architectes et Sculpteurs* et *Peintres et Graveurs*. Il est vrai que, ne s'adressant pas tout à fait aux mêmes lecteurs, on ne peut pas exiger d'eux les mêmes qualités. A ceux qui ne les connaissent point, ils pourront donc servir de préparation ou d'introduction à des ouvrages plus étendus, plus détaillés, plus savans ; et si, comme nous le pensons, c'est bien là tout ce que leurs éditeurs ont voulu, ils ont attrapé le but.

N'est-ce pas encore presque un ouvrage d'art que *le Journal des fouilles de Suse* (2), de M^{me} Jane Dieulafoy ? je veux dire : le principal intérêt n'en est-il pas fait du profit que l'histoire de l'art a déjà tiré, tirera sans doute encore du résultat de ces fouilles elles-mêmes ? Car, pour les aventures de route ou de séjour que l'on nous y raconte, nous avons pour notre part l'imagination tellement paresseuse, ou peut-être si exigeante, que nous avons beau faire, nous ne réussissons pas à nous y intéresser. Il nous semble du moins que ce sont toujours un peu les mêmes aventures qui arrivent à différens voyageurs, et nous admirons sans doute leur courage, leur patience, leur audace, leur endurance du froid, du chaud et de la pluie ; nous prenons notre part de leurs dangers, de leurs fatigues, de leurs déceptions, mais, vraiment, nous ne les leur envions point, et dans les récits qu'ils nous en

(1) Laurens, 1 vol. in-8°.

(2) Hachette, 1 vol. in-8°.

font, nous trouvons décidément les hommes bien ressemblans à eux-mêmes, le tour du monde bien monotone, et les voyages bien fatigans.

C'est la réflexion que nous faisons en feuilletant un fort beau volume, intitulé : *les Grands Voyageurs* (1). Soyons effectivement de bon compte. J'ai là, sous les yeux, combien? dix, quinze, vingt volumes sur l'*Afrique centrale*, — on abuse aujourd'hui de l'*Afrique centrale*, — ou encore sur la *Chine*, qu'il semble en vérité que l'on connaisse moins à mesure qu'il en revient plus de voyageurs. Mais quiconque a lu la moitié de ces volumes, je vous demande ce que lui apprennent les autres? le profit qu'il en retire? ou le plaisir qu'il y peut prendre? Faites-en plutôt l'expérience. Grand ou petit, rien ne ressemble à un voyageur comme un autre voyageur, si ce n'est un voyage dans l'*Afrique centrale* à un autre voyage dans l'*Afrique centrale*. De dire maintenant comment cela se fait, je le pourrais; mais ce n'en est pas aujourd'hui le temps, et, puisqu'il y a de nos jours mêmes quelques voyageurs plus originaux que d'autres, c'est de ceux-là seulement que je parlerai.

Tel est, par exemple, M. Charles Grad, dont le magnifique volume sur l'*Alsace* (2) ne saurait manquer d'être accueilli comme l'un des plus beaux qu'il y ait cette année. C'est que d'abord il y a de douloureuses raisons qui nous intéressent toujours passionnément à l'*Alsace*. C'est qu'en nous décrivant l'*Alsace*, en nous racontant son histoire, en nous promenant à travers ses villes et ses campagnes, en nous peignant ses mœurs, M. Charles Grad nous parle de ce qu'il connaît, de ce qu'il aime, de cette patrie plus étroite que chacun de nous a dans la grande. C'est encore qu'une vieille province ou une vieille ville, comme l'*Alsace* et comme Strasbourg, sont presque des personnes, de longues existences, continuées d'âge en âge, un monde entier de souvenirs et de traditions accumulés. C'est enfin que le voyageur ou le peintre s'efface, ne nous fait pas, à propos de l'*Alsace*, les honneurs de son amour-propre, nous parle enfin de nous et non pas de lui. Mais ai-je besoin d'en dire davantage? et ce livre n'est-il pas de ceux que peuvent suffire à recommander leur titre, le nom de leur auteur, et, nous ajouterons : celui de leur éditeur?

Je trouve un autre genre d'intérêt, très différent, mais à peine moins vif, dans le voyage de M. Gabriel Bonvalot : *Du Caucase aux Indes à travers le Pamir* (3), illustré de dessins et croquis originaux, par M. Albert Pépin. On sait que, partis de Marseille, ou plutôt de Tiflis, MM. Pépin, Capus et Bonvalot, après avoir traversé la Perse et l'*Afghanistan*, ont

(1) Hachette, 1 vol. in-4°.

(2) Hachette, 1 vol. in-4°.

(3) Plon, 1 vol. in-8°.

réussi presque pour la première fois, en plein hiver, à joindre l'Inde à travers le Pamir. Il serait d'ailleurs inutile d'insister sur ce qu'il leur a fallu, pour accomplir cette laborieuse entreprise, d'énergie, de courage, de sang-froid, de persévérance. Mais ce qu'il faut signaler, comme ajoutant beaucoup à l'intérêt même du voyage, c'est le ton de simplicité, on pourrait dire de bonhomie, avec lequel M. Bonvalot l'a raconté dans son livre, et dont, au surplus, nos lecteurs ont déjà pu juger. Le goût de l'aventure et la passion de l'inconnu ont seuls entraîné MM. Pépin, Capus et Bonvalot, nullement le désir de nous étonner un jour du récit de leurs exploits; et, avec son accent de sincérité, c'est précisément ce qui donne à leur livre un caractère d'intérêt trop rare, dans un temps où il semble que l'on n'écrive plus son voyage parce qu'on l'a fait, mais en vérité que ce soit pour l'écrire qu'on fasse le voyage.

Nous ne disons pas au moins cela pour un ouvrage dont nous avons loué les précédens volumes, et dont nous annonçons aujourd'hui le dernier : *le Littoral de la France* (1), par M. V. Vattier d'Ambroyse. Aussi bien n'est-ce pas, à proprement parler, un récit de voyage, mais plutôt un vrai livre de géographie descriptive, pittoresque, historique, riche de renseignemens qu'on chercherait vainement ailleurs, et, nous l'avons déjà dit, abondamment et ingénieusement illustré. C'est *de Marseille à la frontière d'Italie* que M. Vattier d'Ambroyse nous promène. Ceux qui voudront continuer agréablement la promenade n'auront qu'à prendre pour guide M. de Lérès, et parcourir avec lui *l'Italie du Nord* (2). Voilà, en effet, de ces voyages que l'on ne se lasse pas de refaire, dont l'intérêt se renouvelle avec les impressions du voyageur lui-même; qui sont ainsi toujours, dans des contrées connues, de vrais voyages de découvertes; et qui peut-être enfin, s'ils nous en apprennent moins sur la nature, nous en apprennent beaucoup plus sur l'homme qu'un voyage au pôle nord. Combien de Français ont aujourd'hui des idées plus nettes sur la région des grands lacs de l'Afrique centrale que sur les îles Borromées, par exemple, ou que sur Cassis, La Ciotat et La Seyne?

C'est encore pourquoi nous recommanderons vivement le livre de M. Louis Barron : *la Loire* (3), et, par avance, la collection dont il forme le premier volume, sur : *les Fleuves de France*. Après tant de voyageurs et d'historiens, il pouvait paraître hardi de parler encore de la Loire, des châteaux qui s'y mirent, et des souvenirs qu'ils rappellent. Nous ne pensons point que M. Barron ait lieu de regretter son audace, et ce que nous disions des livres de M. de Lérès et de M. Vattier d'Am-

(1) Palmé, 1 vol. in-8°.

(2) Quantin, 1 vol. in-8°.

(3) Laurens, 1 vol. in-8°.

broyse, nous le répéterons volontiers du sien : « qu'on ne descend jamais deux fois le cours du même fleuve, » et que, pour nous intéresser au récit d'un voyage en Touraine, en Provence, ou en Italie, c'est assez qu'avant de l'écrire on ait vraiment connu et senti le plaisir de le faire.

Voici enfin les romans, anciens et modernes, anglais et français, *le Vicaire de Wakefield*, avec eaux-fortes de M. Lalauze, dans cette *Petite Bibliothèque artistique* (1), où le choix des ouvrages le dispute à l'élégance de l'impression, et, en général, à l'intérêt de l'illustration ; *le Pirate* (2), avec dessins aussi du même M. Lalauze ; les *Filles du feu* (3), de Gérard de Nerval, avec dessins de M. Emile Adan, gravés à l'eau-forte par M. Le Rat, et précédées d'une préface de M. Jules Levallois ; *l'Abbé Constantin* (4), avec les aquarelles de M^{me} Madeleine Lemaire ; les *Contes juifs* (5), de M. Sacher-Masoch, illustrés de compositions de MM. A. Lévy, Vogel, Worms, Schlesinger, etc. En écrivant ce recueil de nouvelles, dont il a mis la scène en Alsace, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Angleterre, en Espagne, M. Sacher-Masoch s'est proposé de retracer un tableau des vieilles mœurs juives « avec leur caractère biblique, leurs naïves superstitions, avec leurs poétiques légendes, et leur sentiment si vif de la vie patriarcale ; » et, pour y réussir, il n'a eu qu'à puiser dans son livre d'esquisses, le même d'où nos lecteurs se souviennent sans doute qu'il a tiré jadis tant de vivans et poétiques récits. Assurément, par le choix des sujets, comme par la manière fine, sobre et forte en même temps dont ils sont traités, ces *Contes juifs* sont un recueil unique en son genre, et l'un des livres les plus intéressans de cette année.

Nous ne saurions omettre, dans cette revue rapide, quelques-uns au moins de ces ouvrages qui, pour être plus particulièrement destinés à la jeunesse, ne laissent pas d'être parfois plus agréables que de plus prétentieux. Ce seront ceux qui, cette année comme les précédentes, après avoir égayé, instruit ou passionné les lecteurs du *Magasin d'éducation et de récréation*, viennent s'ajouter à cette collection Hetzel, dont l'auteur de *Maroussia* et des *Quatre peurs de notre général* était plus heureux et plus fier que de tant de petits chefs-d'œuvre échappés de sa plume. Si nous regrettons de n'avoir pas pu lire le dernier volume de M. Jules Verne, *Deux Ans de vacances*, nous le recommandons cependant sans scrupules. Mais nous avons lu les *Exilés de la terre* de M. André Laurie, et quelques préjugés que nous entretenions contre le roman scientifique, nous serions ingrat de ne pas confesser le

(1) Jouaust, 2 vol. in-12.

(2) Firmin-Didot, 1 vol. in-8°.

(3) Calmann Lévy, 1 vol. in-8°.

(4) Jouaust, 1 vol. in-8°.

(5) Quantin, 1 vol. in-8°.

plaisir que nous avons pris au *Nain de Rhadameh* et aux *Naufragés de l'espace*. Lui-même, M. Jules Verne, a rarement entremêlé des données scientifiques plus instructives, des hypothèses plus surprenantes, quoique toujours parfaitement vraisemblables, à un récit romanesque d'un plus vif intérêt, et plus habilement conduit. Dans cet autre voyage de la terre à la lune, l'ingénieur auteur des scènes de *la Vie de collègue dans tous les pays*, s'il n'a pas fait preuve de qualités nouvelles, s'est montré du moins supérieur à lui-même, et nous serions bien trompé si le succès de son livre ne le lui apprenait pas. Nous avons également lu les *Contes de tous les pays*, réunis et adaptés par M. Th. Bentzon, imitations ou réductions de l'anglais et de l'allemand, parmi lesquelles nous reprocherons seulement au trop modeste adaptateur de n'avoir glissé qu'une nouvelle de sa façon. Est-ce à nos lecteurs que nous avons besoin d'apprendre que ce n'est pas la moins agréable de toutes? Et nous avons encore lu *la Découverte des mines de Salomon* de M. Rider Haggard, où le merveilleux, la description géographique et je ne sais quel *humour*, font ensemble un mélange original et curieux... Mais il faut nous borner, et nous contenter de joindre à ces titres ceux du *Parrain de Cendrillon*, de M. Louis Ulbach, de *Fils de veuve*, par M^{me} Blandy, et les *Scènes de la vie des champs aux États-Unis*, de M. E. van Bruyssel. Tous ces ouvrages, nous n'avons qu'à le rappeler, sont illustrés de nombreux dessins de MM. Benett, Roux, Geoffroy, Riou, Bayard, Geoffroy et Schuler.

La collection Hachette rivalise d'intérêt avec la précédente; et ceux qui doivent choisir entre les romans scientifiques de M. André Laurie ou les romans historiques de M. Frédéric Dillaye : *la Filleule de saint Louis*; entre les aimables récits de M^{me} Blandy ou de M^{me} Colomb : *les Révoltes de Sylvie*, nous ne les plaignons pas, mais ils doivent être assez embarrassés. S'il était pourtant deux ou trois ouvrages dont nous oserions faire une recommandation plus particulière, ce serait *le Fils Valansé* de M. J. Girardin, et *le Général du Maine*, de M^{me} P. de Nanteuil. Dans ce dernier récit, très dramatique, fait pour aller au cœur des enfans et des mères, il y a en effet des qualités de composition, de forme et d'émotion d'autant plus dignes d'être signalées, que, si ce n'est pas le premier roman de M^{me} de Nanteuil, ce n'en est cependant encore que le second. Nous en dirions davantage si le succès du premier livre de M^{me} de Nanteuil ne garantissait au *Général du Maine* tous les lecteurs de *Capitaine*, — et, nous l'espérons bien, quelques autres encore. Quant au *Fils Valansé* de M. J. Girardin, nous devons cette année à la mémoire d'un homme de talent, que les abonnés du *Journal de la Jeunesse* regretteront longtemps, ce dernier hommage d'une mention toute personnelle. Nous nous souvenons aussi qu'il fut de nos collaborateurs, et que la *Revue* a jadis inséré de lui quelques charmantes nouvelles.

Si les livres que l'on écrit aujourd'hui pour la jeunesse sont encore d'une lecture intéressante et instructive pour un âge plus mûr, les albums sont presque trop beaux, en vérité, qu'on lui dédie, pour les abîmer. Les plus originaux, cette année, sont peut-être ceux de la librairie Plon et de la maison Quantin. Il ne manquerait à ces derniers : *Images enfantines*, *Vingt Fables de La Fontaine*, *la Comédie chez Bébé*, par M. Firmin Bouisset, que d'être un peu moins chargés en couleur. Mais, sans doute, on l'a fait exprès, auquel cas il n'y a rien à dire. Des yeux plus délicats, ou moins naïfs, apprécieront toutefois davantage *la Chasse à courre*, texte et dessins de Crafty, dont nous ne louerons le spirituel talent que par acquit de conscience, l'ayant loué déjà combien de fois ! les *Fables choisies de La Fontaine*, illustrées par M. Boutet de Monvel avec son goût ordinaire ; et surtout *les Plus jolies Chansons de France*, choisies par M. Catulle Mendès, notées par MM. Emmanuel Chabrier et Armand Gouzien, et illustrées par M. Lucien Mé-tivet.

Ce ne serait pas tout, mais c'est déjà beaucoup, et nous pourrions nous en tenir là, s'il ne nous fallait dire quelques mots d'un très beau livre qu'on s'étonnera peut-être de trouver à cette place, mais qui nous est parvenu trop tard, et que nous nous reprocherions cependant d'oublier. *L'Armée française* (1), dont la publication est aujourd'hui achevée, a tenu ce qu'elle promettait, dès les premières livraisons, sous le double rapport de l'information historique et de l'exécution des dessins. C'est là une étude aussi instructive qu'intéressante sur notre armée depuis 1789, sur ses différentes armes, les glorieuses annales de nos régimens, leur création et leurs transformations successives, et où tous les renseignemens sont d'une rigoureuse exactitude et d'un prix inestimable, puisqu'on ne les trouverait nulle part ailleurs aussi précis et aussi complets. Il n'est pas jusqu'aux changemens apportés dans les cadres depuis les lois du 25 juillet 1887 et dans ces derniers temps qui n'y soient l'objet de chapitres spéciaux. Quant aux dessins et aquarelles de M. Édouard Detaille, l'exécution n'en a jamais été plus parfaite dans sa simplicité élégante que dans ces belles compositions où le peintre militaire a si bien montré la vieille et la jeune armées sous les aspects les plus variés et dans leur vérité saisissante. De cette œuvre nouvelle et unique en son genre, il suffira d'ailleurs de dire qu'elle n'a pas peu contribué à grandir encore une réputation consacrée, cette année même, par le jury du Salon, qui a décerné à l'auteur du *Rêve*, sa plus haute récompense.

***.

(1) Boussod et Valadon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Plus d'une fois sans doute, depuis qu'elle est entrée dans la carrière des révolutions, la France a passé par des crises redoutables; jamais peut-être, si ce n'est à certaines heures du Directoire, dont le souvenir revient obstinément à l'esprit, elle ne s'est trouvée dans une situation aussi étrange que celle d'aujourd'hui, avec des pouvoirs plus décriés, des institutions plus contestées et un avenir plus douteux. Elle en est venue à ne plus croire ni à un gouvernement qui livre toutes les garanties d'une société régulière, à commencer par la constitution, ni à une chambre visiblement impuissante, occupée à se débattre dans ses contradictions, ni à un régime que ses défenseurs eux-mêmes déchirent ou avilissent. On sent que c'est une situation qui s'épuise, qu'il y a quelque chose qui finit. Et plus on va, plus la crise s'aggrave ou se complique, parce que tout dépérit, parce que le pays désabusé, fatigué de ceux qui perdent tout et de ceux qui laissent tout faire, se sent placé de plus en plus entre l'anarchie des manifestations ou des agitations radicales et l'éternelle, la vaine illusion de la dictature réparatrice. Que voulez-vous qu'il fasse, ce malheureux pays, laissé sans direction et sans guide entre les processions révolutionnaires à travers Paris et les programmes captieux d'un officier de fortune qui n'a eu qu'à promettre un changement pour se faire une popularité? C'est pourtant, à l'heure où nous sommes, toute la question, résumée dans ce double incident de la procession parisienne du 2 décembre et du banquet boulangiste de Nevers.

Il n'y a que quelques jours, Paris a vu, en effet, passer cette manifestation qui, à la vérité, a été vite oubliée, et qui ne reste pas moins le signe d'un étrange état d'esprit, d'une situation assez extraordinaire, on en conviendra. Le conseil municipal a eu ce qu'il voulait; il

a présidé à la grande cérémonie de commémoration organisée en l'honneur du député de 1851, mort pour la défense des lois; et, pour être dans son rôle, pour mieux attester la moralité de sa démonstration contre la violation des lois, il a commencé par se mettre lui-même en dehors de toute légalité. Il a défilé à travers Paris, suivi de toute sorte de délégations, même de prétendues délégations provinciales, d'une multitude de sociétés au nom inconnu et baroque. Ces manifestans, enrégimentés par le conseil municipal sous le regard complaisant du gouvernement, étaient-ils au nombre de cent mille ou de vingt mille? peu importe! On a certainement fait ce qu'on a pu pour avoir une représentation « imposante. » La vérité est que ce défilé réputé « imposant » a été quelque peu morne et a ressemblé à un enterrement laïque, qu'il a passé à travers une population indifférente et presque railleuse, qui ne s'associait en rien au chant de la *Carmagnole*, pas même au chant de la *Marseillaise*. Il n'y a eu ni émeute ni trouble sérieux, c'est vrai, et c'est fort heureux. Pour le reste, la « grande » manifestation a été visiblement une tentative manquée, une « journée » révolutionnaire sans écho et sans résultat. — Au même instant, ce même jour du 2 décembre, par une coïncidence au moins singulière, le général Boulanger, de son côté, avait, lui aussi, sa manifestation à Nevers, où il présidait un banquet et où il a prononcé un discours. Pourquoi le général Boulanger éprouve-t-il de temps à autre le besoin de parler? pourquoi n'écoute-t-il pas le bon conseil que lui donne la chanson? Il a l'avantage de n'être jamais plus éloquent et de ne jamais mieux servir sa cause que lorsqu'il se tait, parce que ceux qui le suivent mettent dans son silence tout ce qu'ils veulent. M. le général Boulanger s'est cru néanmoins obligé de parler, de tracer un programme à Nevers. Il a mis dans son discours toute sorte de choses : la revision, l'abolition du régime parlementaire, le *referendum*, la décentralisation, le mandat direct; il s'est défendu aussi de toute velléité de coup d'état, de toute préméditation contre la république. Il a mêlé l'histoire, la politique, les promesses, les réticences, non sans une certaine adresse dans son langage.

La difficulté serait seulement de comprendre au juste ce programme de Nevers. Après cela, M. le général Boulanger peut dire ce qu'il voudra. Ceux qui vont vers lui ne le suivent pas pour ce qu'il dit, et même, s'ils le comprenaient, ils ne le suivraient peut-être pas. Ils le choisissent comme le chef heureux venu à propos pour rallier tous les mécontentemens, toutes les déceptions, toutes les lassitudes, toutes les impatiences; ils le nomment précisément parce qu'ils croient trouver en lui l'homme qui peut les délivrer des agitations révolutionnaires, dont la manifestation du 2 décembre est la plus récente expression. Sans cette illusion dangereuse qui multiplie ses partisans,

il ne serait rien, et ceux qui, sous prétexte d'organiser une démonstration contre les coups d'état, contre un futur dictateur, ont troublé dernièrement Paris de leur *Carmagnole*, n'ont pas vu qu'ils faisaient dans les provinces les affaires de celui qu'ils croyaient ruiner. Ce sont des manifestations comme celle du 2 décembre, non les discours de Nevers, qui servent la cause de M. le général Boulanger et lui font une popularité périlleuse. Les deux choses se tiennent, et si tout cela pèse aujourd'hui sur notre vie française, c'est qu'il n'y a pas un gouvernement, des pouvoirs publics faits pour reprendre la direction de l'opinion, pour raffermir le pays en lui frayant une voie entre les agitations d'un radicalisme anarchique et les périls de dictature.

Franchement, s'il y a aujourd'hui pour la France une crise aussi laborieuse que compliquée, si l'opinion se débat dans une sorte d'état maladif, trahie dans ses vœux, incertaine et livrée à toutes les tentations hasardeuses, ce n'est pas par le ministère et par M. Floquet que le mal sera réparé. Ce n'est pas la politique radicale qui peut remettre à flot le régime désemparé. Le ministère ! Mais si le danger n'avait pas existé avant lui, il l'aurait créé par son esprit, par ses connivences, par les encouragemens qu'il ne cesse de donner à tous les instincts de subversion et d'anarchie. Tout ce qui peut mettre l'instabilité et la confusion dans les affaires de la France, il le favorise, et même quand il se croit obligé de se rendre à une nécessité d'ordre public, il livre les intérêts supérieurs qu'il est chargé de défendre. C'est avec sa complicité et sous sa protection paternelle que s'est organisée cette démonstration de jactance révolutionnaire qui aurait pu compromettre la paix de Paris le 2 décembre et qui n'a échoué que devant la raison publique. C'est avec son assentiment, par une sorte de transaction inavouée, que le drapeau national a brillé par son absence dans la manifestation partant de l'Hôtel de Ville, — et c'est à ce prix, à ce prix seulement qu'on a obtenu que le drapeau rouge ne parût pas. La présence du drapeau tricolore eût été, à ce qu'il paraît, une provocation ! M. le préfet de la Seine n'a point nié le fait : il ne s'agit que de s'expliquer pour être d'accord avec M. Joffrin, une des autorités du conseil municipal. Le gouvernement, on le croirait du moins, on l'a cru jusqu'ici, est le premier gardien des institutions, de la loi qui constitue la république elle-même : il le prétend, il le dit ; mais, en même temps, c'est lui qui, pour ne pas se laisser devancer par M. le général Boulanger, inaugure officiellement la revision et la met à l'ordre du jour, en promettant de tout simplifier, en livrant d'avance l'autorité de M. le président de la république et les droits du sénat. Il prend sur lui de frapper moralement de déchéance la loi constitutionnelle qui est la dernière défense du régime.

Et cette étrange politique, qui consiste à livrer tout ce qu'on devrait

sauvegarder, elle a quelquefois, en vérité, des airs presque plaisans. Lorsque le budget des cultes, que les radicaux du Palais-Bourbon attendent toujours avec impatience, est venu récemment devant la chambre, M. le garde des sceaux Ferrouillat s'est cru obligé de prendre sous sa protection les dotations religieuses. Il a tout défendu, les traitemens des évêques concordataires ou non concordataires, comme les modestes rétributions des desservans; mais on ne devinerait pas quelle est la raison qui l'a décidé et dont il a fait d'ailleurs la confidence à la chambre? C'est que c'était le meilleur moyen de se préparer à la grande réforme, à l'abolition du concordat, à la séparation de l'église et de l'état, que le ministère radical se propose plus que jamais de réaliser. Ce naïf M. Ferrouillat, qui a l'éloquence familière, n'est pas pour les coups de canif dans le ménage entre l'état et l'église; un bon divorce, avec toutes ses conséquences, c'est son affaire! Les petites suppressions de crédit sont, à ce qu'il assure, des coups de canif, des demi-mesures qui irritent, fomentent les divisions, et, dans sa candeur, il ne croit pas le moment bien choisi pour les agitations. Le divorce complet, c'est autre chose à ce qu'il paraît; le divorce, qui ne peut manquer d'enflammer et d'étendre les luttes religieuses, c'est là le vrai moyen de ménager l'opinion, d'assurer la paix morale, — et surtout de rallier des suffrages à la république! C'est ainsi, M. Ferrouillat l'a dit : il est vrai que du même coup M. Floquet et ses collègues se sont abstenus de voter pour le budget des cultes. — De telle sorte que ce ministère ébranlé ou met en péril tout ce qu'il touche, la stabilité des lois et de la constitution par la revision, la paix religieuse par la menace de la séparation de l'église et de l'état, les finances par son impôt sur le revenu, l'ordre dans Paris par ses complicités avec tous les fauteurs d'anarchie qui peuplent le conseil municipal. Et si c'est ainsi que M. Floquet entend combattre M. le général Boulanger, il est étrangement dupe de sa fatuité radicale : il court tout simplement le risque de lui préparer de nouveaux succès, comme il a déjà contribué sans le vouloir, il y a quelque temps, à son élection dans trois départemens.

Que les radicaux se jettent à travers les affaires de la France avec l'imprévoyance de leurs passions et l'aveuglement de leur esprit de secte, ils sont dans leur rôle, c'était facile à pressentir le jour où la triste logique des choses les a conduits au pouvoir. Est-ce là ce que veulent les républicains qui se flattent encore d'avoir une autre idée du gouvernement, et entendent-ils contribuer, par la connivence de leurs faiblesses, comme M. Floquet par ses frivoles emportemens, à précipiter les réactions qui peuvent tout emporter? Ce qu'il y a de plus singulier peut-être aujourd'hui, c'est l'espèce d'effacement de ces républicains devant le radicalisme dont ils ont préparé l'avènement

et auquel ils se sentent liés par la solidarité de parti. Ils n'aiment pas assurément le ministère Floquet, ils le subissent. Ils ont parfois quelque velléité d'engager la lutte contre lui, et quand M. le président du conseil, se tournant vers eux, les défie de son ton de suffisance arrogante, ils s'arrêtent, ils craignent de se compromettre. Ils attendront une occasion plus favorable, ils l'attendent depuis six mois, laissant toujours la crise s'aggraver. Le malheur de ces républicains est de n'avoir pas vu, quand il était temps, naître le danger, de n'avoir pas compris, il y a des années déjà, que le moment était venu de s'arrêter dans cette voie de persécutions religieuses ou scolaires, de prodigalités financières où ils étaient entrés, de n'avoir point compris aussi qu'ils ne pouvaient accomplir cette œuvre de rectification ou de modération qu'en s'entendant avec des modérés, avec les conservateurs de bonne volonté. Ils ne l'ont pas voulu; ils ont préféré voter au besoin pour M. Basly et M. Camélinat. Ils ont vécu avec cette puérile terreur de paraître rechercher l'alliance des conservateurs, et récemment encore, un homme qui a pourtant l'esprit libre et délié, M. Rouvier, se livrait à une sortie véhémement contre les conservateurs, qu'il accusait plaisamment d'être des révolutionnaires parce qu'ils refusaient de voter un budget où on a mis le déficit et d'où on a banni la clarté. M. Rouvier et les républicains comme lui n'ont pas vu que, par cette politique d'irréparable scission avec les conservateurs, ils se réduisaient eux-mêmes à l'impuissance et ils s'enchaînaient aux radicaux dont ils subissent aujourd'hui la loi, avec qui ils hésitent encore à rompre.

C'est fort bien, et, pendant ce temps, le radicalisme porte ses fruits. L'esprit de la commune se déploie en plein conseil municipal, où l'on se dispute devant M. le préfet de la Seine sur les honneurs à rendre aux incendiaires de Paris. L'instinct d'anarchie pénètre partout, jusque dans les élections des conseils de prud'hommes, où l'on n'est plus candidat qu'en déclarant la guerre au capital et aux patrons. De savans stratégestes publient des manuels indiquant l'usage de la dynamite dans la révolution sociale. Le radicalisme pratique prospère sous le consulat de M. Floquet; les républicains dits de gouvernement ne savent qu'y faire, et on ne voit pas que, par un excès de misère, tous ces faits mêlés de violences et de faiblesses sont exploités, — au dedans contre le principe même des institutions libérales, au dehors contre la dignité et l'honneur de la France!

Ce n'est point, à ce qu'il paraît, le moment des grandes représentations ni même des grandes affaires en Europe. On n'en est plus provisoirement, et c'est encore heureux, à chercher avec anxiété le secret des voyages et des entrevues de souverains, des négociations destinées à former des ligues pour la guerre ou contre la guerre. Souve-

rains et cabinets semblent être au repos. L'empereur François-Joseph vient de célébrer, dans le recueillement et la solitude de Miramar, le quarantième anniversaire de son avènement, pour lequel il n'a voulu ni pompes ni fêtes. L'empereur Guillaume II soigne des indispositions importunes à sa jeunesse, et n'a pas fait de discours depuis l'ouverture du Reichstag. C'est à peine s'il y a, — comme un écho ou une suite des polémiques d'hier, — quelques querelles entre journaux allemands et journaux autrichiens, les uns accusant l'Allemagne d'abuser de sa prépotence, les autres accusant l'Autriche d'être une alliée douteuse : simples disputes de journaux auxquelles les gouvernemens restent étrangers. Pour le moment, s'il y a des affaires, elles sont au loin, sur la côte de Zanzibar, ou aux abords du Soudan, à Souakim, ou peut-être en Perse; sur notre vieux continent, il y a quelque semblant de répit. Ce n'est point à la vérité qu'on puisse absolument s'y fier et que l'état de l'Europe ait changé, que les suspicions, les menaces aient disparu. Tout ce qui existe depuis longtemps n'a pas cessé d'exister, et, à l'heure qu'il est, il n'y a pas en Europe un parlement dont les délibérations, toutes pacifiques qu'elles paraissent, ne rappellent aux nations ce que coûtent les guerres en perspective, même les alliances.

Ils sont tous à l'œuvre, également pressés de développer des forces militaires qu'on leur représente comme nécessaires, également embarrassés pour mettre sans cesse à contribution des nations épuisées. Le parlement italien se partage entre deux commissions, l'une qui ne demande pas mieux que d'accorder tous les armemens qu'on lui réclame pour suffire au grand rôle rêvé par l'Italie, — l'autre qui trouve dur d'établir des décimes extraordinaires sur la propriété, d'infliger de nouveaux impôts à un pays déjà éprouvé par une crise économique, de plus en plus aiguë. Le parlement autrichien, en votant les lois militaires qu'on lui a proposées, est bien obligé d'accorder les moyens financiers, impôts ou emprunts, pour appliquer ces lois. Le parlement allemand, qui a déjà tant voté, vote encore au moment présent de nouveaux crédits pour la marine, pour l'armée, et la discussion du budget, qui occupe depuis quelques jours le Reichstag, n'a pas laissé d'avoir son importance. M. de Bismarck, toujours absent, toujours enfermé à Friedrichsruhe, n'a pas parlé; mais un des épisodes les plus curieux de ces débats est peut-être un discours qu'un député socialiste, M. Liebknecht, a prononcé, que le secrétaire d'état, M. de Bötticher, et le président de la commission du budget, M. de Bennigsen, ont jugé assez sérieux pour le relever. Il a bien, après tout, son intérêt, ce discours d'un irrégulier de la politique. M. Liebknecht a, bien entendu, revendiqué pour les socialistes le droit d'être aussi Allemands, aussi patriotes, aussi disposés à défendre leur pays, même par les armes, que d'autres. Il n'a cependant pas craint

de mettre en cause la politique de conquête, de dire que tous les embarras du jour tenaient à une première faute, l'annexion de l'Alsace-Lorraine, — que de là tout découlait, et la nécessité des armemens démesurés, et l'accroissement incessant des charges publiques, et le protectionnisme qui paralyse les intérêts du peuple allemand. Ce que M. Liebknecht a osé dire aussi, c'est que l'excitation perpétuelle qu'on entretient dans les esprits, le fantôme de l'agression française qu'on évoque sans cesse, ne sont que des moyens de domination et de compression à l'intérieur. Il n'en sera vraisemblablement ni plus ni moins; le parlement de Berlin votera tout ce qu'on lui demandera pour les armemens comme pour la politique coloniale. N'importe, ce qui a été dit, même par un député socialiste, reste dit, et si on a cru nécessaire de lui répondre, c'est qu'on a craint que de telles idées ne se répandent en Allemagne.

Les affaires qui occupent aujourd'hui les gouvernemens de l'Europe sont au loin, disons-nous. Elles ont évidemment leur intérêt, et l'Angleterre, dont le parlement va prendre son congé de Noël, l'Angleterre elle-même n'est point sans s'inquiéter assez vivement depuis quelques jours de deux de ces affaires lointaines où elle est plus ou moins engagée. L'une est cette expédition des côtes de Zanzibar, qu'elle s'est décidée à poursuivre en commun avec l'Allemagne. Depuis que le cabinet de Saint-James s'est lié par une convention avec le cabinet de Berlin pour cette entreprise un peu étrange, les événemens ont commencé à se dessiner sur le théâtre même où l'on est convenu de montrer le pavillon européen. L'amiral Deinhard, chef des forces allemandes devant les côtes de Zanzibar, s'est concerté avec l'amiral anglais Fremantle, et d'un commun accord le blocus a été déclaré. Jusque-là, rien de mieux, rien de plus régulier; mais l'opération, comme il était facile de le prévoir, n'a pas tardé à se compliquer, et elle a marché plus vite que ne le croyaient peut-être les Anglais. De nouveaux incidens se sont produits sur cette côte inhospitalière. Dans une petite localité du littoral, à Bagamoyo, les colons allemands ont été attaqués par des forces considérables, aux ordres d'un chef indigène, et ils ont été massacrés en partie; ceux qui n'ont pas péri ne se sont sauvés que par la fuite. Aussitôt l'amiral allemand, d'accord, à ce qu'il semble, avec les Italiens, a débarqué des troupes et a repris possession de Bagamoyo, qu'il occupe depuis ce moment. Il ne paraît pas s'être entendu pour ce débarquement avec l'amiral Fremantle. Maintenant est-ce le commencement d'opérations plus étendues que les Allemands pourraient être fatalement entraînés à poursuivre pour assurer la protection de leurs colons et de leurs établissemens? C'est là une conséquence que les Allemands ont évidemment prévue, que le cabinet de Londres avait espéré détourner. C'est ce qui inquiète

assez vivement les Anglais, qui commencent à craindre d'avoir été engagés un peu légèrement. Ils peuvent sans doute se retirer ou ne pas suivre les Allemands : leurs intérêts, leurs missions de l'intérieur de l'Afrique ne sont pas moins compromis, et il y a là sûrement un point noir pour le gouvernement de la reine.

L'autre affaire, qui paraît prendre quelque importance, est tout à fait particulière à l'Angleterre, et a déjà retenti dans le parlement : c'est une expédition préparée par le ministère pour aller reprendre possession de Souakim, sur la Mer-Rouge. La ville de Souakim, occupée depuis longtemps par une simple garnison égyptienne, est depuis longtemps aussi assiégée par des forces soudanaises et par Osman Digma, un lieutenant de l'ancien mahdi. C'est cette ville que le gouvernement de la reine voudrait reprendre en dispersant les insurgés du Soudan qui l'assiègent, et déjà un des officiers de l'armée anglaise d'occupation au Caire, le général Grenfell, aurait reçu l'ordre de se mettre en marche avec un ou deux bataillons. Malheureusement les Anglais ont gardé un souvenir amer de toutes les expéditions tentées sans succès contre le Soudan ; ils ne peuvent oublier le désastre de Baker-Pacha, la fin tragique de l'infortuné Gordon, les échecs de lord Wolseley lui-même, obligé de renoncer à marcher sur Khartoum, — et à peine le projet du ministère a-t-il été divulgué, l'opinion s'est émue. L'affaire a été portée devant le parlement, où elle est devenue depuis quelques jours l'objet de questions incessamment renouvelées, d'objurgations de plus en plus embarrassantes. M. John Morley, au nom du parti libéral, a le premier pressé le gouvernement de ses interpellations, caractérisant d'un trait net et saisissant une entreprise qui ne peut être qu'inutile ou compromettante. Lord Randolph Churchill, l'ancien collègue de lord Salisbury, l'indépendant ou l'enfant terrible du parti conservateur, le *leader* du torysme démocratique, est intervenu à son tour, sinon en adversaire déclaré du ministère, du moins en censeur sévère et mordant, en ami plus dangereux qu'un ennemi.

Au demeurant, que dit-on au ministère ? Le dilemme est serré. Envoyer quelques compagnies, un secours insuffisant pour dégager victorieusement Souakim, lui dit-on, c'est faire une tentative vaine, c'est s'exposer à verser sans profit et sans honneur le sang anglais. La seule résolution virile, s'il y avait une résolution à prendre, serait d'envoyer des forces suffisantes, une armée plus sérieuse ; mais alors, c'est se jeter encore une fois dans les aventures, dans l'inconnu, c'est recommencer des expéditions qui ont déjà si mal tourné. De toute façon, c'est compromettre l'Angleterre ; et il faut bien qu'il y ait quelque chose de vrai, puisque l'agent anglais au Caire, sir Evelyn Baring, écrivait, il n'y a que quelques semaines, que la solution la

plus pratique serait de s'en tenir à une stricte défensive à Souakim. Qu'il y ait eu un certain ébranlement dans l'opinion, même dans le parlement, cela résulte d'un vote où le gouvernement est resté avec une majorité singulièrement diminuée. Le ministère s'est évidemment trop avancé pour ne rien faire; il n'est pas moins embarrassé. Il semble disposé aujourd'hui à augmenter le contingent de secours confié au général Grenfell, et il n'est point impossible, après tout, que lord Salisbury ne voie dans cette expédition nouvelle une raison de prolonger l'occupation anglaise en Égypte. Ce serait décisif. Encore faudrait-il qu'il réussit jusqu'au bout et qu'il n'eût pas la mauvaise chance de préparer à l'opinion anglaise un double mécompte, — à Zanzibar et à Souakim !

La crise qui était dans l'air en Espagne n'a pas tardé à éclater. Elle a éclaté dès l'ouverture de la session nouvelle, qui ne date que de quelques jours. Elle a commencé par un échec assez sensible du gouvernement dès les premières opérations parlementaires, dans l'élection des vice-présidents du congrès; elle a continué par des incidens qui ont mis la division dans l'armée ministérielle, dans une majorité artificiellement composée de libéraux de toutes nuances; elle s'est aggravée et précipitée par les scissions intestines entre les ministres eux-mêmes, par la dissolution au moins momentanée d'un cabinet que le président du conseil, M. Sagasta, a réussi à faire vivre depuis trois ans en le remaniant périodiquement.

A vrai dire, cette crise n'a rien d'imprévu, elle était dans la situation, dans le mouvement des choses au-delà des Pyrénées. Jusqu'ici, M. Sagasta a vécu, par des prodiges de dextérité et de souplesse, entre les partis, retenant autour de lui les libéraux, même les libéraux les plus avancés, par ses promesses ou ses projets de réformes, évitant en même temps de trop pousser à bout les conservateurs, qui depuis trois ans se sont abstenus de toute opposition déclarée. Évidemment, depuis quelques mois, on sentait que le système d'équilibre et de bascule touchait à une crise nouvelle; que M. Sagasta, avec son ministère composé de constitutionnels modérés et de libéraux démocrates, avec sa politique flottante, ne pouvait aller plus loin. Les conservateurs se sont lassés de leur rôle de patience et d'attente. Leur chef, M. Canovas del Castillo, sentant peut-être le besoin de prendre une position plus décidée, a parcouru quelques provinces: il a fait sa campagne de propagande conservatrice, prononçant sur son chemin d'éloquens discours, et les manifestations tumultueuses qui l'ont assailli à Saragosse, à Séville, surtout à Madrid, qui ont été assez mal réprimées par les autorités publiques, ces manifestations ont été, pour les conservateurs, un grief de plus; elles ont été pour eux la preuve que le gouvernement, avec ses faiblesses, risquait

de compromettre et la paix intérieure et la monarchie elle-même. Les libéraux, de leur côté, — certains libéraux du moins, — n'ont pas été beaucoup plus satisfaits et se sont fatigués d'attendre des réformes dont on parlait toujours. Ils sont arrivés à la session nouvelle mécontents et excités, tout disposés à pousser le ministère dans ses derniers retranchemens. Peut-être, jusqu'au bout, M. Sagasta s'est-il flatté de contenir ces impatiences et de retrouver encore une fois sa majorité en donnant satisfaction aux plus ardents, en désarmant les hostilités de quelques-uns de ses alliés; peut-être aussi a-t-il compté que l'intervention des conservateurs à propos des manifestations provoquées contre M. Canovas le servirait en serrant autour de lui toutes les fractions libérales. C'est l'homme des expédiens et des temporisations. Il a été cette fois trompé dans ses calculs, et à peine la session a-t-elle été ouverte, il s'est aperçu que tout marchait plus vite et autrement qu'il ne l'avait prévu. Les conservateurs n'ont rien dit pour le moment; l'attaque est venue du camp libéral, et il a suffi de la motion plus ou moins improvisée d'un député pour provoquer l'explosion de toutes les incohérences, de toutes les scissions, pour mettre en déroute la tactique du président du conseil. C'est tout le secret de ce qui vient de se passer à Madrid.

En réalité, à part les difficultés économiques, qui ont assurément une sérieuse importance pour le pays, et qui ont usé déjà plus d'un ministre des finances, ce sont les deux questions des réformes militaires et du suffrage universel qui ont eu le principal rôle dans les derniers incidens espagnols. Que seront ces réformes militaires radicales qu'un ancien ministre de la guerre, le général Cassola, a proposées et dont il poursuit avec une âpreté violente la réalisation, même depuis qu'il a quitté le pouvoir? Il serait difficile de le dire. Elles ont eu, dans tous les cas, la dangereuse fortune de diviser l'armée, le parlement, le gouvernement lui-même. M. Sagasta le sentait si bien qu'il a fait ce qu'il a pu, sinon pour les écarter absolument, du moins pour les ajourner ou les fractionner. Il croyait un moment avoir réussi, lorsque précisément est survenu ce député qui, dès l'ouverture de la session, a proposé de faire revivre, de remettre à l'ordre du jour les projets du général Cassola. Le président du conseil a paru d'abord visiblement déconcerté; il a tergiversé, négocié, puis il a fini par capituler, au risque de rencontrer une opposition formidable qu'il n'avait pas voulu braver jusqu'ici. — Autre question, le suffrage universel! M. Sagasta ne se méprend peut-être pas non plus sur le suffrage universel. Il en sent le danger; mais il l'a promis aux démocrates qui l'appuient, et il s'est étudié, en subissant la loi de ses alliés, à préparer un projet qui établit un suffrage universel mitigé, atténué, limité par toute sorte de conditions. Malheureusement, réformes militaires et suffrage universel,

c'était assez pour réveiller tous les dissentimens intestins et pour précipiter une crise née d'une situation depuis longtemps troublée. Le fait est qu'à travers ces confusions, le ministère est tombé dans un complet désarroi. Le ministre de la guerre, le général O'Ryan, s'est retiré un des premiers, et il a été suivi par le ministre des finances, M. Puigcerver, qui a contre lui tous les protectionnistes, aussi nombreux parmi les libéraux que parmi les conservateurs. M. Alonso Martinez, un des principaux représentans de l'élément modéré, n'a plus voulu rester au pouvoir, et le ministre de l'intérieur, M. Moret, quoique démocrate d'opinion, a cru devoir aussi se retirer. Si le président du conseil et les autres ministres ont donné leur démission, c'est pour la forme. M. Sagasta, qui est accoutumé à voir les hommes changer autour de lui et qui ne paraît pas avoir perdu la confiance de la régente, s'est aussitôt mis à l'œuvre; il paraît avoir refait un ministère où il a gardé quelques-uns de ses collègues, le marquis de la Vega y Armijo, M. Capdepon, l'amiral Rodriguez Arias, — où il a appelé en même temps quelques hommes nouveaux, M. Venancio Gonzalez, M. Becerra, le général Chinchilla, qui est d'ailleurs un partisan des projets du général Casola, le comte Xiquena, ancien gouverneur de Madrid.

C'est un ministère nouveau, si l'on veut, et c'est toujours le même ministère, puisque c'est toujours le même président du conseil. C'est un remaniement de plus, un nouveau relai avec le même cocher. Et maintenant il resterait à savoir dans quelle mesure ce ministère remanié ou renouvelé répond à la situation embrouillée de l'Espagne. Évidemment M. Sagasta ne sort pas fortifié de la dernière crise; il n'a aujourd'hui ni une position plus nette ni une politique plus saisissable. Il reste plus que jamais dans des conditions difficiles entre les radicaux qu'il ne satisfait pas, qui le lui feront payer un jour ou l'autre, et les conservateurs, les constitutionnels, qui se réuniront pour combattre des réformes que les uns et les autres jugent dangereuses. La seule force du président du conseil est dans une habileté évidente à manier le parlement et dans la division des partis. Avec cela on se tire d'affaire un jour de crise; mais cela ne suffit pas pour assurer, avec la sécurité des institutions, la paix de demain à l'Espagne.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'emprunt russe de 500 millions de francs en rente 4 pour 100 or, conclu par le gouvernement russe avec un syndicat de maisons françaises, à la tête duquel se trouvaient la Banque de Paris et la maison Hoskier, a été mis en souscription le 10 courant, au prix de 86.45 pour 100, soit à peu près exactement au cours où était coté dans le même moment le 4 pour 100 or 1880.

La souscription était ouverte à Paris, aux guichets de la plupart de nos institutions de crédit qui avaient pris des participations dans l'opération. Elle était ouverte également à Londres et à Amsterdam. A Berlin, les maisons associées au syndicat français n'ont reçu que des souscriptions par échange de titres 5 pour 100 1877 contre titres du nouveau fonds, l'emprunt ayant pour objet, jusqu'à concurrence d'un peu plus des trois cinquièmes de son montant, la conversion ou le remboursement du solde en circulation de l'emprunt 5 pour 100 1877.

L'opération a complètement réussi. A Paris seulement, il a été souscrit près de 2 millions 1/2 de titres, et il ne pourra probablement être concédé que 20 à 25 pour 100 du montant des demandes. Pendant toute la durée de l'émission, le marché de Berlin a manifesté sa mauvaise humeur par des ventes continuelles de valeurs internationales. Depuis le 10, cette pression cessant, les cours des fonds d'états se sont relevés. Le Russe 4 pour 100 a repris à 86 3/8, après 86 1/16; le Hongrois, qui avait été refoulé à 84 3/4, a déjà regagné une unité et se rapproche de 86. L'Extérieure avait été ramenée au-dessous de 72 par la nouvelle de la crise ministérielle à Madrid. La rapidité de la reconstitution du cabinet Sagasta a eu pour résultat immédiat une hausse d'un point à 73.

L'Italien avait été compensé à 96.85. Lundi dernier, sous l'effort de la lutte engagée entre les banquiers allemands et français à l'occasion de l'émission russe, ce fonds a reculé à 96 37. Il s'est relevé depuis à 96.67. La spéculation n'est pas sans se préoccuper de la situation peu satisfaisante des finances italiennes, situation qui peut se résumer ainsi : diminution progressive des recettes, augmentation progressive des dépenses, déficit.

L'événement de la semaine, avec l'emprunt russe, a été l'émission de nouvelles obligations à lots de Panama. La souscription portait sur 1,100,000 titres, mais elle ne devait être définitive que si les demandes atteignaient un montant de 400,000 obligations. La souscription a été close le 12. Elle n'a pas réussi; le minimum n'a pas été atteint; les versements effectués sont remboursés dès aujourd'hui 14. Pendant la souscription, les actions et les obligations des diverses catégories ont subi une baisse considérable : l'action de 205 est tombée à 156. Les obligations ont fléchi de 25 à 50 francs. La compagnie est obligée de suspendre ses paiemens. Une intervention gouvernementale est attendue.

Les rentes françaises ont dépassé de quelques centimes les cours de compensation du 1^{er} décembre. L'avance est de 0 fr. 27 et 0 fr. 30 sur les deux 3 pour 100, de 0 fr. 10 sur le 4 1/2.

Sur les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, aucune variation de prix, sauf sur le Nord, en progression de 8.75 à 1,628.75, malgré la continuation des augmentations de recettes dans les relevés hebdomadaires.

La hausse qui s'était faite le mois dernier sur les titres de quelques établissemens de crédit ne s'est pas poursuivie depuis le commencement de décembre. La Banque de Paris se tient à 887.50; le Comptoir d'escompte a reculé de 1,067.50 à 1,055; la Banque d'escompte de 533.75 à 528.75. Le Crédit foncier a progressé de 1,362.50 à 1,368.75. Les bénéfices de cet établissement dépassent à ce jour très légèrement ceux de l'année dernière à la même époque.

L'action de Suez est à 2,198.75, soit à 1.25 près au niveau du dernier cours de compensation. Les recettes se maintiennent en augmentation. Les actions de la plupart des compagnies de gaz sont en hausse. Le Gaz parisien s'est avancé de 1,410 à 1,430.

Les Voitures ont gagné 10 francs à 782.50, les Omnibus 18,75 à 1,223.75, la Compagnie transatlantique 12 50 à 577.50.

De nombreuses réalisations ont eu lieu sur les titres de la Société des Métaux. Les cours ont reculé de 910 à 875. La compagnie a fait annoncer la mise en paiement au 1^{er} janvier d'un acompte de 30 francs sur le dividende de l'exercice en cours. Le stock de cuivre atteint maintenant environ 90,000 tonnes, sans que les prix du métal en soient jusqu'ici affectés. Les négociations restent actives sur les Rio-Tinto, les Tharsis, les Cape-Copper, et provoquent des fluctuations de cours autour d'un niveau assez constant, environ 650 pour le premier titre, 155 à 160 pour le second, 160 à 165 pour le troisième.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIII^e ANNÉE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE 1888.

Livraison du 1^{er} Novembre.

LE JOUJ, première partie, par M. EUGÈNE DELARD.	5
LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE. — IX. — L'ALGÉRIE DE 1848 A 1851. — FAITS DE GUERRE, ZAATCHA, EXPÉDITIONS EN KABYLIE, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française.	52
L'IMPÉRATRICE PRINTEMPS, par M. PIERRE LOTI.	85
NOTRE ARTILLERIE DE CAMPAGNE	104
LA LOI DES FAILLITES, par M. ARTHUR DESJARDINS, de l'Institut de France.	132
LES GRANDES FORTUNES EN ANGLETERRE. — III. — LES SALAIRES ET LES GRÈVES. — LE ROI DES BRASSEURS, UN COMMERÇANT RÉFORMATEUR, FERMIERS ET PIONNIERS MILLIONNAIRES, par M. C. DE VARIGNY.	166
LES AFGHANS ET LA QUESTION INDO-RUSSE, D'APRÈS DEUX VOYAGEURS FRANÇAIS, par M. G. VALBERT.	201
REVUE LITTÉRAIRE. — SYMBOLISTES ET DÉCADENS, par M. F. BRUNETIÈRE.	213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	227
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	238

Livraison du 15 Novembre.

LA CROIX ROUGE DE FRANCE. — II. — LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE, LES TOMBEAUX DE LA CAPTIVITÉ, LE PERSONNEL ET LE MATÉRIEL, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	241
LE JOUJ, dernière partie, par M. EUGÈNE DELARD.	272
L'ÉTAT MODERNE ET SES FONCTIONS. — III. — LES TRAVAUX PUBLICS, L'ÉTAT CENTRAL ET LES MUNICIPALITÉS, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France.	328

UN ROMAN VIRGINIEN, par M. TH. BENTZON.	368
ÉTUDES SUR LE XVII ^e SIÈCLE. — II. — CARTÉSIENS ET JANSÉNISTES, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE.	396
APRÈS LES MANŒUVRES.	436
REVUE MUSICALE. — MUSIQUE DE PIANO ET <i>Lieder</i> DE M. TSCHAIKOWSKY, <i>Athalie</i> AVEC LA MUSIQUE DE MENDELSSOHN, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	447
REVUE DRAMATIQUE. — COMÉDIE-FRANÇAISE, <i>Pepa</i> ; ODÉON, <i>Caligula</i>	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

Livraison du 1^{er} Décembre.

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE. — X. — SOUMISSION DU SUD, RÉDUCTION DE LA KAEBYLIE, ACHÈVEMENT DE LA CONQUÊTE, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française.	481
DEMOISELLE MICIA. — MŒURS GALLICIENNES, première partie, par M ^{me} MARGUERITE PORADOWSKA.	522
SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — L'ENTREVUE DE STUTTGART. — I. — LES FÊTES A LA COUR DE WURTEMBERG, par M. G. ROTHAN.	555
LE RÉGIME MUNICIPAL DES GRANDES VILLES ÉTRANGÈRES, par M. VICTOR DU BLED.	587
LE CACHALOT, par M. GEORGE POUCHET.	625
L'ÉGYPTE ET L'OCCUPATION ANGLAISE. — I. — L'ÉGYPTE MODERNE, par M. EDMOND PLAUCHUT.	651
LES MÉMOIRES D'ERNEST II, DUC DE SAXE-COBOURG-GOTHA, par M. G. VALBERT.	683
REVUE LITTÉRAIRE. — A PROPOS D'UNE REPRISE DE <i>Zaire</i> , par M. F. BRUNETIÈRE.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	705
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	717

Livraison du 15 Décembre.

COMPLICE!	720
LA CROIX ROUGE DE FRANCE. — III. — AU-DELA DES MERS, LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES, LE COMITÉ DES DAMES, LE TRÉSOR DE SECOURS, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	746
DEMOISELLE MICIA. — MŒURS GALLICIENNES, deuxième partie, par M ^{me} MARGUERITE PORADOWSKA.	779
JOSEPH DE MAISTRE, par M. ÉMILE FAGUET.	811
LES GRANDES FORTUNES EN ANGLETERRE. — IV. — TITUS SALT, LES MILLIONS D'UN QUAKER, LE PREMIER CHEMIN DE FER, LES MÉMOIRES DE MARTHA CROSSLEY, UN RICHE <i>Commoner</i> , LA FORTUNE DES GLADSTONE, UN BUDGET ROYAL, par M. G. DE VARIGNY.	851
L'ÉGYPTE ET L'OCCUPATION ANGLAISE. — II. — ÉVÉNEMENTS POLITIQUES, par M. EDMOND PLAUCHUT.	890
REVUE MUSICALE. — <i>Roméo et Juliette</i> A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	924
LES LIVRES D'ÉTRENNES.	934
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	946
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	957





AP
20
R5
pér. 3
t. 90

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

